

QL690

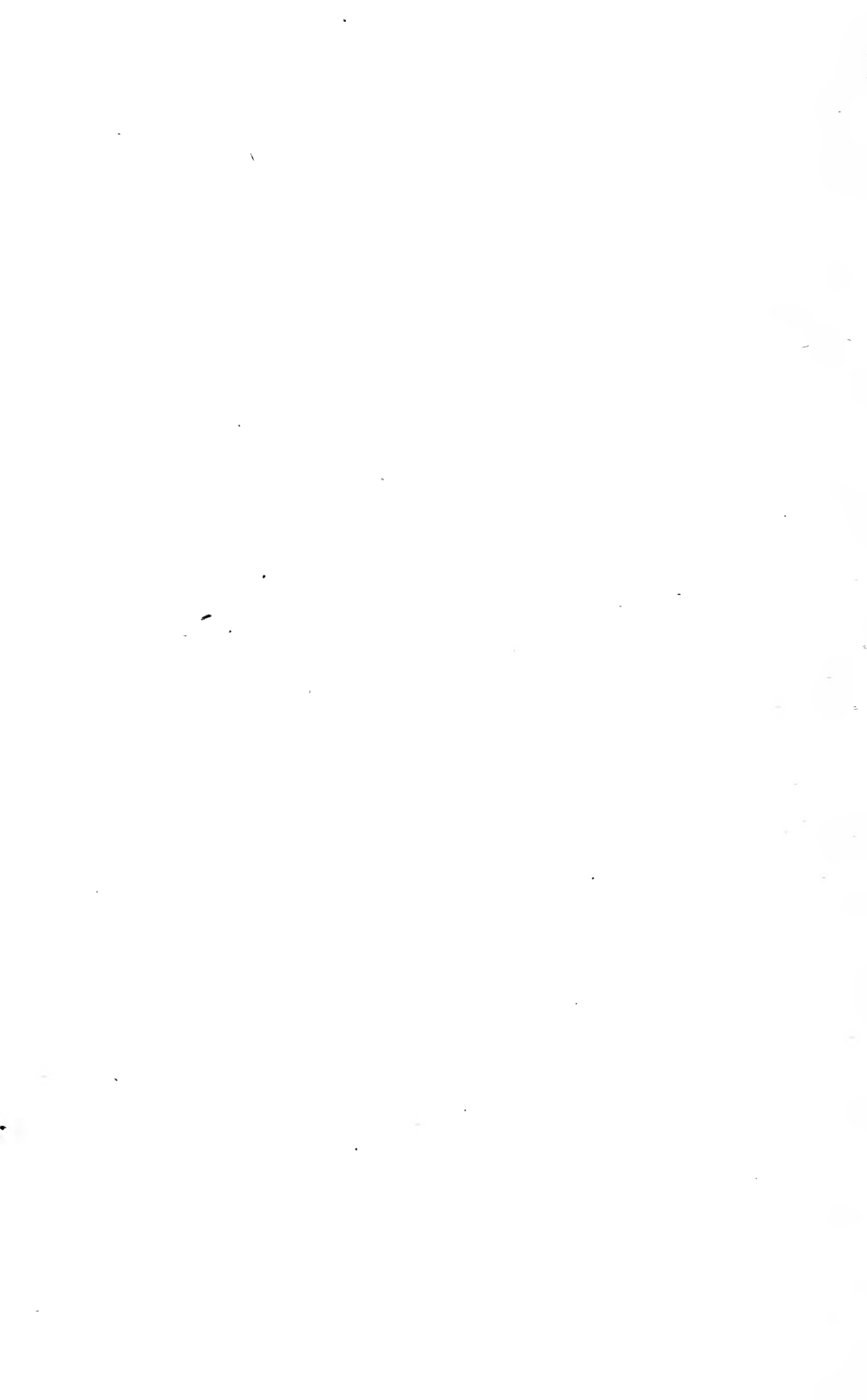
B4D8

**

FOR THE PEOPLE
FOR EDUCATION
FOR SCIENCE

LIBRARY
OF
THE AMERICAN MUSEUM
OF
NATURAL HISTORY





FAUNE
DES
VERTÉBRÉS DE LA BELGIQUE

SÉRIE DES OISEAUX

c

FAUNE

DES

VERTÉBRÉS DE LA BELGIQUE

PAR

Alphonse DUBOIS

DOCTEUR EN SCIENCES,
CONSERVATEUR AU MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE DE BELGIQUE,
CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD,
MEMBRE DU COMITÉ ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL ET PERMANENT,
MEMBRE HONORAIRE, CORRESPONDANT OU EFFECTIF DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

SÉRIE DES OISEAUX

TOME II

(1887 - 1894)

BRUXELLES

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT, TH. FALK S^r
Rue des Paroissiens, 18-20-22

1894

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LES

OISEAUX DE LA BELGIQUE

ORDRE V.

LES GYRATEURS OU PIGEONS

Caractères. — Les Pigeons ont le corps ramassé, le cou court et la tête petite, mais bien conformée. Leur bec est court, généralement faible et mou à la base, corné seulement à son extrémité qui est bombée et plus ou moins crochue à la pointe ; la base de la mandibule supérieure est garnie d'une membrane (la cire) plus ou moins cartilagineuse et plus ou moins renflée, dans laquelle s'ouvrent les narines ; celles-ci sont généralement en forme de fente longitudinale. Les ailes sont formées de rémiges fortes et solides dont la deuxième est la plus longue ; la queue est composée de douze rectrices, exceptionnellement de quatorze ou de seize ; elle est généralement courte ou de longueur moyenne et arrondie, quelquefois longue, étagée et conique. Les tarses, rarement plus longs que le doigt médian, sont couverts d'écaillés courtes, en réseau à la face supérieure, disposées transversalement à la face postérieure ; les doigts sont toujours au nombre de quatre : trois antérieurs, libres ou reliés les uns aux autres à la base par une petite membrane ; le pouce est libre ; les ongles sont forts, mais courts et un peu recourbés.

Le plumage de ces oiseaux est serré au corps et la base des plumes est garnie de duvet. Les sexes diffèrent peu ou point entre eux, mais les jeunes sont parfois très différents des adultes.

L'œsophage présente un jabot dont les parois s'épaississent au moment de l'incubation. A cette époque, la surface interne de cet organe présente un système de plis et de glandules disposés en réseau; elle est fortement injectée et sécrète un liquide d'apparence lactée, qui est la première nourriture des petits. Cette particularité distingue les Pigeons de tous les autres oiseaux.

Les genres qui composent cet ordre ont un facies tellement caractéristique, qu'il est impossible de les confondre avec des oiseaux d'un autre groupe.

Hab. — On rencontre des Pigeons presque sous toutes les latitudes et dans toutes les parties du monde, mais c'est l'Océanie qui nous fournit les espèces les plus brillantes.

Mœurs. — Les Pigeons sont ordinairement de mœurs sociables et douces, et surpassent bien des oiseaux sous le rapport des facultés physiques et intellectuelles.

Ils marchent en général bien et longtemps, quoique leurs pattes soient très courtes; ceux qui paraissent maladroits à terre, sont d'autant plus agiles sur les arbres et dans l'espace. La plupart ont un vol puissant et rapide; ils peuvent, tout en volant, se détourner brusquement. Brehm dit avoir vu, en Égypte, des Pigeons nager; Naumann assure que plusieurs d'entre eux savent plonger en cas de nécessité.

Leur voix est le plus souvent un roucoulement qui ressemble plus ou moins à celui de nos diverses races domestiques; quelques-uns font entendre des sons tremblotants; quelques-uns hurlent; d'autres rient; il y en a qui grognent d'une façon désagréable; d'autres, enfin, produisent des sons harmonieux et soutenus.

Ces oiseaux ont, en général, la vue excellente et l'ouïe fine; l'odorat et le goût doivent aussi être assez développés. Ils sont prudents et craintifs, mais ne paraissent pas pouvoir distinguer un danger réel d'un danger apparent.

Depuis les temps les plus reculés, on a fait des Pigeons l'emblème de toutes les vertus, et cela à cause de leur grâce, de leur douceur et des témoignages de tendresse qu'ils se prodiguent entre eux. Mais leur fidélité conjugale n'est pas à l'abri de tout soupçon, car il n'est nullement prouvé que les couples restent unis durant toute leur vie. Dès qu'on les trouble, certaines espèces abandonnent leurs œufs et même leurs petits, ce que la plupart des passereaux ne font pas; ils ne sont pas toujours non plus compatissants pour leurs semblables; bref

ils sont loin d'avoir toutes les qualités qu'on leur a attribuées.

Les Pigeons, à peu d'exceptions près, vivent dans les bois et sont arboricoles; très peu d'espèces se tiennent sur les rochers, mais toutes recherchent le voisinage de l'eau. Les Pigeons qui habitent les contrées du Nord émigrent en automne; les autres sont sédentaires ou errants. Leur nourriture se compose principalement de graines, de baies, de fruits et autres substances végétales; quelques-uns prennent aussi des vers, des larves, des chenilles et des petits mollusques; ils boivent en général beaucoup.

Reproduction. — Ces oiseaux construisent leur nid sur les arbres, dans les buissons, dans les arbres creux ou dans les fissures des rochers, mais rarement à terre. Leur nid est grossièrement fait de ramilles sèches lâchement entrelacées. Ils ont tous plusieurs couvées par année, mais chaque couvée ne se compose que de deux œufs, d'un blanc pur, que les parents couvent ensemble. L'éclosion a lieu au bout de quatorze à vingt jours suivant les espèces. Les petits naissent faibles, informes, aveugles et couverts d'un rare duvet jaunâtre; ils ne quittent leur nid que quand il savent voler. Les parents leur donnent d'abord la substance laiteuse que sécrètent les parois de leur jabot, puis des graines ramollies, enfin des semences dures.

Classification. — L'ordre des Pigeons se divise en quatre familles, savoir: 1. les *Treronidés*, 2. les *Colombidés*, 3. les *Gouridés*, 4. les *Didunculidés*. La seconde famille seule a des représentants en Europe.

FAMILLE DES COLOMBIDES.

Car. — Bec de longueur moyenne, faible, corné seulement à sa pointe, mou à la base qui est recouverte d'une membrane cartilagineuse ou cire; narines ouvertes vers le milieu du bec; ailes allongées; queue arrondie ou tronquée à angle droit, rarement allongée et étagée, formée de douze rectrices; tarses courts, scutellés, plus ou moins emplumés.

C'est à cette famille qu'appartiennent tous les Pigeons indigènes, tant sauvages que domestiques.

Hab. — Ce groupe est représenté dans les cinq parties du monde et il comprend plus d'espèces que les trois autres familles ensemble.

GENRE XCIII

COLOMBE. — COLUMBA.

COLUMBA, Briss. *Ornith.* I, p. 80 (1760).

PALUMBUS, Kaup. *Natürl. Syst.* p. 107 (1829).

PALUMBENA, Bp. *Cat. Parz.* p. 9. (1856).

TROCAZA, Bp. *Compt. rend.* XLIII, p. 837 (1856).

Car. — Bec médiocre, droit, comprimé, renflé et arrondi à l'extrémité; narines étroites, allongées, horizontales, surmontées d'une membrane cartilagineuse très bombée; ailes allongées, aiguës; queue ample, arrondie sur les côtés ou rectiligne; tarses aussi longs ou plus courts que le doigt médian, plus ou moins emplumés au-dessous de l'articulation; ongles courts, mais robustes.

Hab. — Les espèces de ce genre sont répandues en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

167. — La Colombe ramier.

COLUMBA PALUMBUS, *Briss.*

(Pl. 167.)

COLUMBA PALUMBUS, Briss. *Ornith.* I, p. 89 (1760).

COLUMBA PALUMBES, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 563 (1811).

COLUMBA TORQUATA, Leach, *Syst. cat. M. B. Br. Mus.* p. 26 (1816).

COLUMBA PINETORUM, Brm. *Isis.* 1830, p. 985.

PALUMBUS TORQUATUS, Bp. *Cat. Parz.* p. 9 (1856).

PALUMBUS EXCELSUS, Bp. *Compt. rend.* XLIII, p. 836 (1856).

COLUMBA TROCAZ, Morel, *Hist. nat. Açores*, p. 84 (1860).

PALUMBUS PALUMBUS, Gr. *Hand-list*, II, p. 233 (1870).

DIE RINGELTAUBE, en allemand.

THE RING-DOVE, en anglais.

DE WOUDDUEF, en flamand.

Var. *Ca ictis.*

PALUMBUS TORQUATUS, var. Blyth. *Cat. B. as. Soc.* 233 (1849).

PALUMBUS CASIOTIS, Bp. *Consp. gen. ac.* II, p. 42 (1857).

COLUMBA PALUMBUS, Adams, *Proc. zool. Soc.* 1859 p. 187.

COLUMBA PALUMBUS HIMALAYANA, Schl, *Mus. P.-B. (Columba)* p. 66 (1873).

Taille : 0^m,40 ; ailes 0,253.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Tête, cou, croupion et sus-caudales d'un gris bleuâtre, plus pâle au croupion; dos et ailes cendrés; partie inférieure du cou ornée, de chaque côté, d'une grande tache transver-

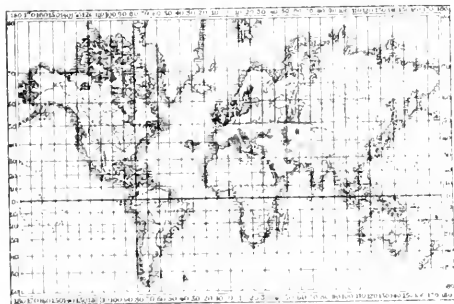
sale blanche avec de légers reflets rosâtres et verdâtres, visibles seulement sous certain jour; cette tache est entourée d'une teinte verdâtre à reflets bleu et rose violacé; parties inférieures de couleur vineuse, plus sombre et à reflets métalliques sur le devant du cou; ventre, flancs et sous-caudales d'un gris bleuâtre pâle; bord des ailes blanc; rémiges primaires et leurs couvertures noirâtres, bordées extérieurement de blanc; queue d'un cendré bleuâtre foncé en dessus, passant au noir à son extrémité; dessous de la queue noirâtre avec une large bande transversale d'un blanc grisâtre. Bec couleur chair avec le bout jaunâtre; la cire blanche; iris jaune pâle; pattes rouges; ongles bruns.

La femelle diffère peu du mâle : la tache blanche du cou est moins étendue et les reflets métalliques sont moins prononcés.

Jeune. — Sans tache blanche sur les côtés du cou et sans reflets métalliques; pour le reste, assez semblable à l'adulte, mais les teintes plus rembrunies; l'extrémité des plumes est encore plus ou moins garnie de filaments jaunâtres. Ce n'est qu'environ un mois après la sortie du nid que les plumes blanches du cou commencent à se montrer.

La var. *Casiotis* ne diffère du type européen que par la couleur des taches blanches du cou qui sont d'une teinte isabelle.

Hab. — La Colombe ramier habite presque toute l'Europe; elle est



assez généralement répandue en Scandinavie jusqu'au 61° ou 65° l. N. (*Sunderall*) et en Russie jusqu'à la côte méridionale de la mer Blanche (*Meres*). Elle est assez commune et plus ou moins sédentaire en Belgique.

Dans le midi de l'Europe, cette espèce est plus abondante en hiver qu'en été; il en est de même en Asie Mineure (*Krüper*) et en Palestine (*Tristram*). Elle habite également le nord-ouest de l'Afrique (*Drake, Loche*), les Açores (*Godman*) et les îles Baléares (*von Homeyer*); elle est de passage à l'île de Malte (*Wright*). On l'observe accidentellement dans la Sibérie occidentale (*Finsch*)

La var. *Casiotis* a pour patrie la Sibérie occidentale (*Finsch*), le Turkestan (*Serretzow*), le Caucase (*Ratde*) et l'Himalaya (*Schlegel*).

Mœurs. — Les rigueurs de l'hiver obligent cette espèce à quitter les contrées du Nord, d'où elles émigrent par troupes de quinze à vingt sujets et même parfois par bandes composées de cinquante à cent individus, voyageant souvent en plein jour. Dans le sud de l'Alle-

magne et en Belgique, il n'est pas rare de rencontrer de ces Colombes durant tout l'hiver, quand celui-ci est peu rigoureux ; mais ce sont ordinairement des oiseaux venus du Nord qui viennent remplacer ceux qui ont niché dans nos contrées. Ceux-ci nous quittent en octobre et reviennent en mars, parfois à la fin de février.

La Colombe ramier vit dans les forêts et dans les bois, surtout dans les parties boisées des montagnes où les conifères sont abondants. Dans les plaines, on l'observe partout où il y a de grands arbres, dans les parcs, les avenues et les jardins, et surtout dans les localités où des parties boisées alternent avec des champs. A l'époque des migrations, ces Colombes se tiennent plus particulièrement dans ces derniers, parce qu'elles y trouvent plus facilement leur nourriture ; mais dès qu'elles sont rassasiées, elles vont se percher au sommet des grands arbres, se cachant volontiers au milieu du feuillage, où elles restent parfois des heures entières. C'est également sur les branches supérieures de vieux arbres qu'elles passent la nuit.

La Colombe qui nous occupe en ce moment, est un oiseau robuste, agile, prudent et craintif ; du haut de son observatoire elle peut voir le danger de loin et l'éviter à temps. A terre, elle marche pas à pas en inclinant la tête et en tenant le corps horizontal. Son vol est vigoureux, rapide et gracieux, mais bruyant à son début. Elle est moins sociable que la plupart de ses congénères et ne recherche la société de ses semblables qu'en dehors de l'époque de la reproduction. Chaque couple vit dans une union parfaite, mais témoigne peu d'attachement à sa progéniture.

Cette espèce a une vie très régulière, et voici comment elle est racontée par Brehm, père : « A la tombée de la nuit, le mâle et la femelle se rejoignent au voisinage de leur nid. Avant le lever du soleil, ils s'éveillent et le mâle va se percher sur son arbre favori. Il y commence à roucouler ; sa voix est plus forte que celle du Pigeon des champs ; on peut la rendre par *roucoukouch* et *koukouchou* ou *roukouchou koukou*. Il est à ce moment perché sur une branche, le cou gonflé. Son cri, qu'il répète trois ou quatre fois de suite, est d'autant plus rapide, qu'il est lui-même plus excité. Les autres mâles, attirés par ce cri, viennent se percher sur des arbres voisins et tous roucoulent à l'envi. Il est à noter que trois mâles se font généralement entendre à la fois, rarement deux, jamais quatre. Tous sont perchés sur des arbres élevés, souvent à l'extrême sommet. Une fois, je vis un mâle posé à terre et roucouler ainsi devant sa femelle ; j'en vis aussi un autre

voler au-dessus de moi, tout en roucoulant. La femelle arrive à son tour et se pose près du mâle, qui cesse de roucouler, mais pousse de temps à autre ce petit cri : *pouh* ou *houh* ; c'est l'indice d'un grand contentement ; il semble par là, vouloir célébrer sa victoire sur les rivaux qui l'entourent. C'est le matin, par une chaude journée, que les Ramiers roucoulent le plus ; je les ai cependant entendus par des temps de pluie et même de neige ; ils roucoulent surtout au moment où ils se préparent à une nouvelle couvée.

« A sept, huit ou neuf heures du matin (ce temps est variable), le mâle se tait, et si sa femelle n'a ni œufs, ni petits, il va avec elle chercher sa nourriture. A dix heures, il recommence à roucouler, mais plus faiblement et durant peu de temps. A onze heures, il gagne l'abreuvoir, puis se tient caché pendant le milieu du jour dans le touffu d'un arbre. A deux ou trois heures, il se met de nouveau en quête de nourriture ; à cinq ou six heures, parfois plus tôt, parfois plus tard, il roucoule encore, et, après s'être abreuvé, il se livre au repos.

« Au printemps et en été, on voit d'ordinaire les Colombes ramiers par paires, rarement en société. Au moment de l'accouplement, le mâle se montre très excité ; il ne peut rester en place, vole, s'élève dans l'air obliquement, frappe violemment les pointes des ailes, qu'on entend battre de très loin, descend en planant, et continue ce jeu pendant longtemps. Sa femelle le suit quelquefois ; mais, d'ordinaire, elle reste perchée et l'attend tranquillement. Il revient généralement auprès d'elle après avoir exécuté ses évolutions aériennes. Jamais je n'ai vu deux mâles se battre pour posséder une femelle. »

La nourriture préférée de ces oiseaux se compose de semences de conifères, et c'est pour cette raison qu'ils se tiennent de préférence dans les forêts composées en majeure partie d'arbres à aiguilles. Ces semences, ils les prennent aussi bien des cônes encore attachés, qu'à terre où ils les ramassent après que la maturité les a fait tomber. Ils aiment aussi les graines de diverses graminées sauvages et en nourrissent leurs petits ; ils ne dédaignent pas non plus les céréales, le colza, les petits pois et autres légumineuses, les glands, les fâines et les diverses baies. A l'occasion ils prennent aussi de petits mollusques et des vers.

Malgré leur régime granivore, on ne peut considérer ces oiseaux comme nuisibles, car ils ne prennent que ce qu'ils trouvent à terre et qui serait quand même perdu.

Reproduction. — La Colombe ramier a généralement deux couvées

par année, plus rarement trois : la première ordinairement en avril, la seconde en juin. « Une fois l'emplacement du nid choisi, dit Brehm, les deux époux apportent des matériaux, mais la femelle seule travaille à la construction de l'édifice. Ce nid est profond et élevé. J'en ai vu sur des sapins, des chênes, des hêtres, des aunes et des tilleuls, à une hauteur de dix à trente pieds au-dessus du sol; d'ordinaire, il est établi dans un endroit très caché, sur un baliveau dans un taillis, ou sur une maîtresse branche non loin du tronc. Il est formé de bûchettes sèches de pin, de sapin, de hêtre, etc., mais il est construit si lâchement, qu'on peut souvent voir les œufs au travers. Il est aplati, n'a qu'une petite dépression dans laquelle sont logés les œufs, et a généralement douze à quinze pouces de diamètre. Quoique grossièrement établi, il est cependant assez solide pour résister aux mauvais temps. »

Il arrive parfois que des Ramiers se contentent d'approprier à leur convenance des nids abandonnés de geais, de pies ou d'écureuils. La ponte est de deux œufs blancs, mesurant environ 40 millimètres sur 30. Les deux parents les couvent durant dix-sept à dix-huit jours, mais le mâle ne se met ordinairement sur les œufs que de dix heures du matin à trois ou quatre heures du soir.

Les jeunes naissent aveugles, presque nus et couverts seulement d'un long duvet jaunâtre, mais plus abondant que chez le Pigeon domestique. Ils sont couverts de plumes trois semaines après l'éclosion. Les parents leur témoignent peu d'attachement; les chasse-t-on de leur nid, ils abandonnent aussitôt œufs ou petits, sans s'en inquiéter davantage; mais quand on ne les trouble pas, ils élèvent leur progéniture avec tendresse. Tant qu'ils n'ont pas de plumes, l'un des parents reste sans cesse auprès des petits pour les réchauffer. Durant les premiers jours de leur existence, les petits sont nourris du produit laiteux que sécrète le jabot des parents; plus tard ceux-ci leur donnent des graines ramollies.

168. — **La Colombe colombin.**

COLUMBA CENAS, Lin.

(Pl. 168)

COLUMBA CENAS, Lin. *Fauna suec.* p. 75 (1761) *nec Syst. nat.*

COLUMBA CAVORUM, Brm. *Isis*, 1830, p. 985.

COLUMBA ARBOREA, Brm. *Vogelf.* p. 257 (1855).

PALUMBENA COLUMBELLA, Bp. *Cat. Parz.* p. 9 (1856).

PALUMBENA CENAS, Gray, *Hand-list*, II, p. 233 (1870).

DIE HOHLTAUBE, en allemand.

THE STOCK-DOVE, en anglais.

DE KLEINE BOSCHDUIF, en flamand.

Var. Eversmanni.

? COLUMBA FUSCA, Pall. *Zoogr. Rosso-as.* I, p. 567 (1811).

PALUMBENA AENEICAPILLA et EVERSMANNI, Blyth, *Journ. as. Soc. Beng.* 1857 p. 219 et 225.

? COLUMBA FUSCA, var. BRACHYURA, *Severtz. Journ. f. Orn.* 1875, p. 180.

COLUMBA EVERSMANNI, (Bp.) Finsch, *Reise W. Sibir.* p. 117 (1879).

Taille : 0^m,30 ; ailes 0,21 (sujet de Belgique).

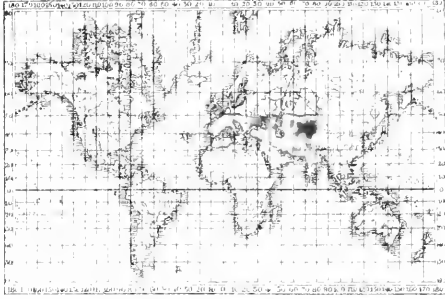
Description du mâle et de la femelle adultes. — Tête d'un gris bleuâtre foncé, un peu plus pâle à la gorge ; dos cendré ; partie supérieure du cou d'un vert bronzé à reflets pourprés ; couvertures des ailes et de la queue, croupion et bas du dos d'un gris bleuâtre ; dernières des grandes couvertures des ailes marquées chacune d'une tache irrégulière noire ; rémiges brunes ; haut de la poitrine d'un gris vineux ; les autres parties inférieures d'un gris bleuâtre ; queue d'un cendré bleuâtre, mais noire au tiers terminal, et la base du bord externe de la rectrice latérale blanche. Bec rouge, jaune à l'extrémité ; pattes rouges ; iris rouge brun.

La femelle est un peu plus petite et a les teintes moins pures.

Jeune. — Parties supérieures d'un cendré brunâtre ; bas du dos, croupion, sus-caudales et grandes couvertures des ailes d'un gris bleuâtre ; rémiges brunes ; parties inférieures grises, lavées de roux vineux à la poitrine.

La variété *Eversmanni* est facile à distinguer du type européen, d'abord par sa taille moins forte (0^m,25 ; ailes 0^m,21), ensuite par la teinte vineuse qui est presque aussi prononcée sur le dessus de la tête que sur la poitrine ; le bas du dos et le croupion sont d'un gris blanchâtre beaucoup plus pâle que chez l'*anas*, tandis que les sus-caudales sont d'un gris bleuâtre assez foncé. (Description faite d'après un sujet de l'Altaï appartenant au Musée de Bruxelles.)

Hab. — La Colombe colombin habite presque toute l'Europe jusqu'au 60° l. N. (*Sundevall, von Wright*), mais elle ne se



montrer qu'accidentellement en Ecosse et elle est inconnue en Irlande (*Harting*). Dans l'Europe centrale et méridionale elle est plus ou moins répandue partout; en Belgique, elle est de passage en automne et en

mars, mais elle niche en petit nombre dans les grandes forêts du pays.

On observe également cette espèce au Maroc (*Irby*) et en Algérie (*Loche*), mais elle ne paraît pas se montrer dans le nord-est de l'Afrique, car ni Rüppell, ni Brehm, ni de Heuglin ne l'ont vue en Egypte.

A l'Est, on rencontre cet oiseau en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*), en Perse (*Dickson*), au Caucase (*Radde*), au Turkestan (*Severtzow*) et accidentellement dans la Sibérie occidentale (*Finsch*).

La variété *Eversmanni* habite l'Asie centrale: on la rencontre principalement dans l'Inde (*Jerdon*) et dans la Sibérie occidentale (*Finsch*).

Le Dr O. Finsch pense que l'on doit rapporter à cette variété l'oiseau signalé sous le nom de *C. ornas* par MM. Severtzow (*Turk. Jevotn.*, p. 68) et Brandt (*Lehmann's Reise nach Buchara*, p. 320).

Mœurs. — Pour les contrées de l'Europe centrale, cette Colombe est un oiseau d'été, mais qu'on rencontre cependant parfois aussi en hiver, quand cette saison est exceptionnellement douce. En Belgique, elle est de passage en mars, parfois même à la fin de février, et en automne, mais elle niche en petit nombre dans nos bois et même dans la forêt de Soignes, près de Bruxelles.

A l'époque des migrations, ces Colombes se réunissent en petites troupes de dix, vingt, trente et même de plus de cent individus, qui se mettent généralement en voyage peu après le lever du soleil; vers le milieu du jour, ces bandes s'abattent dans les champs pour y chercher leur nourriture, et après avoir pris un peu de repos, elles continuent leur voyage jusqu'au coucher du soleil, en traversant l'espace à une grande hauteur.

C'est un véritable oiseau forestier, qui ne se plaît réellement que dans les bois à essences variées et dans les lieux où il y a beaucoup de grands arbres ; il préfère cependant les lisières des bois bordés de cultures et les parties boisées entrecoupées de pâturages et de champs et abondamment pourvues de troncs d'arbres creux, car c'est dans les trous des arbres qu'il passe généralement la nuit.

Le Colombin est moins sauvage et plus agile que le Ramier, il marche aussi beaucoup mieux que ce dernier, d'une manière plus dégagée et en tenant le corps relevé ; son vol est léger, rapide et élégant. En prenant son essor, il produit un claquement suivi bientôt d'un sifflement assez fort ; il se pose en planant doucement et sans bruit. Il est aussi beaucoup plus sociable que son congénère et niche même, quand la chose est possible, en société de ses semblables ; il tient beaucoup à sa demeure et, quand il en est chassé, il y retourne dès que le danger est passé. Sa manière de vivre est presque aussi régulière que celle du Ramier, mais le Colombin est plus remuant et reste moins longtemps à la même place. Près du nid, le mâle fait souvent entendre le cri de *houkou* ou *hourkou* ; il roucoule *hou, hou, hou, hou* en se tenant immobile, la gorge gonflée ; il fait entendre son roucoulement à toute heure du jour depuis le mois d'avril jusqu'en septembre, et plusieurs individus roucoulent souvent ensemble.

La nourriture de cet oiseau se compose de graines de céréales et autres graminées, de graines de diverses légumineuses et crucifères, de baies, de glands, de faines et autres semences d'arbres et de plantes sauvages. C'est surtout dans les champs et dans les prés qu'il cherche sa nourriture, de huit à neuf heures du matin et de trois à quatre heures du soir. Il va s'abreuver vers le milieu de la journée et un peu avant le coucher du soleil.

Dans les contrées du Midi, on fait chaque année aux Colombins et aux Ramiers des chasses très meurtrières, bien que leur chair ne vaille pas celle du Pigeon domestique. Nous empruntons au *Journal des Chasseurs* la description d'une de ces chasses, dans le midi de la France.

« Dans la Basse-Navarre, le Béarn, le Bigorre et les autres contrées voisines des Pyrénées, on a pris, au filet, de temps immémorial, une immense quantité de Colombins et de Ramiers.

« On choisit entre deux chaînes de montagnes une gorge large à son ouverture et qui aille en se rétrécissant ; à son extrémité doit se trouver une surface plane et unie d'environ cent pas carrés, qu'on

appelle *fonte* dans le pays. L'embouchure étroite est entièrement fermée par des filets dont le nombre varie suivant la largeur de la gorge. Ces filets, qui ont chacun huit à neuf mètres de largeur sur dix-huit de hauteur, sont hissés, par le moyen de poulies, à des arbres qui n'ont pas moins de 25 à 30 mètres d'élévation. Ces filets sont masqués, sur le devant, par une seconde rangée d'arbres élagués dans le bas, pour donner passage aux oiseaux.

« Environ 30 mètres en avant des filets est une *trèpe*, qui consiste en trois troncs d'arbres plantés en triangle à six pas les uns des autres, rapprochés et liés ensemble par le haut avec une chaîne de fer. Sur leurs cimes réunies, on construit une cabane qui est occupée par un chasseur, le plus intelligent.

« Des deux côtés de la gorge, le long de la crête des montagnes, sont également disposées, d'espace en espace, des cabanes sur des arbres ou sur des éminences naturelles. Chacune de ces cabanes recèle un chasseur.

« Lorsqu'une volée de Colombins ou de Ramiers, engagée dans la gorge, veut franchir la crête, le chasseur le plus à portée lui lance un *matou*, espèce de palette blanchie et emplumée, imitant grossièrement un oiseau de proie. Les oiseaux effrayés rétrogradent et fondent souvent jusqu'à terre. Ils sont ainsi maintenus successivement, d'un chasseur à l'autre, dans la direction des filets. Au moment où ils dépassent la trèpe, le chasseur posté dessus leur décoche, à son tour, toujours en queue, jamais par devant, un oiseau empaillé ou un matou. Les Colombins épouvantés se jettent les uns sur les autres : on lâche une détente et oiseaux et filets tout est précipité pêle-mêle à terre. »

Reproduction. — La Colombe colombin niche dans le creux d'un arbre, de préférence d'un hêtre ; il n'est cependant pas rare de trouver son nid dans un chêne, un saule ou tout autre arbre, et même dans un vieux poirier ou pommier. Elle profite souvent aussi d'un trou abandonné par un Pic vert ou autre grand Pic. Le nid est fait sans art, de bûchettes, de radicelles et de mousse, parfois aussi de feuilles mortes ; le centre présente un enfoncement pour les œufs. La ponte est de deux œufs d'un blanc brillant et poreux ; ils mesurent environ 36 millim. sur 29. Les deux parents les couvent pendant dix-sept jours.

« Un couple de Colombins, dit Brehm, est un vrai type d'amour conjugal. Le mâle ne quitte pas sa femelle ; il reste près d'elle, la distrait par ses roucoulements pendant qu'elle couve, et l'accompagne

si elle est chassée de dessus ses œufs. A peine arrivé au printemps, le couple cherche, pour nicher, un trou dans un tronc d'arbre, et au commencement d'avril, on peut y trouver la première couvée. Si rien ne vient les troubler, les Colombins ont trois couvées par an, mais jamais ils n'en élèvent deux dans le même nid. La cause de ce fait tient à ce que les Pigeons ne débarrassent pas le nid des ordures que les petits y déposent; aussi, lorsque ceux-ci sont grands, la cavité où ils étaient est-elle remplie d'un tas d'ordures. Les petits y reposent dans leurs excréments, et il en résulte que les plumes de leur ventre et de leur queue en sont souillées pour longtemps. Mais, comme chaque couple a besoin, dans le courant d'un seul été, de plusieurs cavités, il court risque de n'en pas trouver suffisamment. Il est souvent obligé d'en conquérir une, de combattre non seulement avec ses semblables, mais encore avec des Pics, des Etourneaux, des Choucas, combats dans lesquels il succombe souvent. L'année suivante, le couple revient à son ancien nid; les ordures n'existent plus, soit que la décomposition les ait fait disparaître, soit qu'elles aient été mangées par les insectes, soit qu'un Pic ou quelque autre oiseau se soit chargé d'approprier la demeure.

«... Autant le Ramier montre peu d'attachement à sa progéniture, autant le Colombin lui témoigne de dévouement. Il ne quitte pas ses œufs; on peut même quelquefois le prendre sur son nid, sans qu'il cherche à s'enfuir; il revient à sa couvée au péril de sa vie. La femelle se laisse tuer sans abandonner ses petits. »

169. — La Colombe de roche ou Biset.

COLUMBA LIVIA, *Briss.*

(Pl. 169).

COLUMBA LIVIA et SAXATILIS, *Briss. Orn.* I, pp. 82, 84 (1760).

COLUMBA GENAS, *Lin (part.) Syst. nat.* I, p. 279 (1766).

COLUMBA AMALLÆ, *Bfm. Isis*, 1830, p. 985.

COLUMBA INTERMEDIA, *Strickl. Ann. Mag. nat. hist.* 1844, p. 39.

COLUMBA RUPESTRIS (hec Bp.), ELEGANS, GLAUCONOTOS, UNICOLOR et DUBIA, *Bfm. Vogelf.* p. 256 (1855).

COLUMBA GYMNOCYCLUS et PLUMIPES, *G. R. Gray, List Birds Br. Mus.* part. IV, p. 28 (1856).

COLUMBA TURRICOLA et SCHIMPERI, *Bonap. Consp. Gen. av.* II, p. 47 (1857).

COLUMBA NEGLECTA, *Hume, Lab. to Yark.* p. 272 (1873).

DIE FELSENTAUBE, FELDTAUBE, en allemand.

THE ROCK-DOVE, en anglais.

DE STEENDUIF, en flamand.

Var. Rupestris.

COLUMBA (GENAS) RUPESTRIS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 560, pl. XXXV (1811).

COLUMBA RUPESTRIS, Bonap. (nec Brm.) *Consp. Gen. Av.* II, p. 48 (1857)

COLUMBA LEUCOZONURA, Swinh. *Ibis*, 1861, p. 259.

COLUMBA LIVIA var. RUPICOLA DAURICA (Pall.) Radde, *Reisen S.-O. Sib.* II, p. 282 (1863).

Taille : (mâle) 0^m,27 à 0,29 ; ailes 0,21 à 0,22 ; (femelle) 0,25 ; ailes 0,21.

Description du mâle et de la femelle adultes. — D'un gris ardoisé, la tête, le croupion et la queue d'une teinte généralement plus foncée ; bas du dos d'un blanc pur, mais passant, suivant les individus, par tous les degrés au gris ; cou d'un vert chatoyant suivant l'incidence de la lumière et passant plus ou moins au violet pourpré sur le jabot ; ailes traversées par deux bandes noires ; certains individus ont, en outre, les ailes, les scapulaires et parfois même le manteau plus ou moins tachés de noir ; rémiges d'un brun ardoisé ; extrémité de la queue noirâtre ; rectrice la plus externe blanche en dehors, parfois d'un blanc grisâtre, mais, comme les autres, noirâtre à son extrémité. Bec brun ; cire blanchâtre ; iris orange ; pattes rouges.

La femelle est plus petite ; cou et jabot moins brillants.

Jeune. — Semblable aux adultes, mais sans reflets verts au cou et au jabot, ces parties étant d'un brun grisâtre.

Remarque. — La Colombe de roche ou Biset est, comme on sait, la souche de toutes nos races de Pigeons domestiques, aussi la voit-on souvent, dans les contrées où elle est abondante, se croiser avec ces derniers (1).

A l'état sauvage, cette espèce est également sujette à des variations, climatériques suivant les uns, individuelles suivant d'autres. Voici les caractères distinctifs des différentes formes reconnues :

1. *C. livia*, L. — Plumage ordinaire ; bas du dos blanc. — Hab. Europe.

Ce n'est que chez la forme type que j'ai remarqué des sujets dont le manteau et les ailes étaient plus ou moins tachés de noir (2).

2. *C. saxatilis*, Briss. (*turricola*, Bp.) — Semblable à la précédente,

(1) Voyez ce qui a été dit sur les Pigeons domestiques dans l'introduction du tome I p. VIII.

(2) Je n'affirme cependant pas que ces taches n'existent jamais chez les autres races.

mais le bas du dos d'un gris blanchâtre. — Hab. Europe méridionale, Afrique septentrionale.

3. *C. Schimperi*, Bp. — Manteau et ailes d'un gris plus pâle que chez les précédentes; bas du dos d'un blanc grisâtre. — Hab. Afrique.

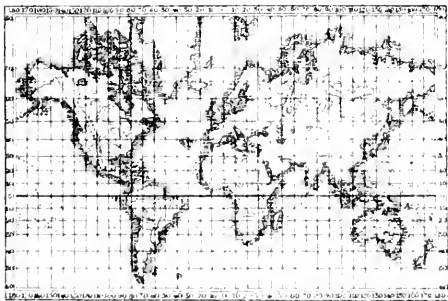
4. *C. intermedia*, Strickl. — Bas du dos d'un gris un peu plus pâle que le manteau, qui a la teinte des sujets d'Europe; reflets verts et pourprés plus intenses que chez les formes précédentes. — Hab. Asie centrale et orientale.

5. *C. rupestris*, Pall. — Bas du dos blanc; queue traversée par une large bande blanche. C'est une bonne variété climatérique. — Hab. Toute l'Asie méridionale.

Beaucoup d'auteurs soutiennent que les quatre premières formes ne sont pas des races climatériques, car, disent-ils, si chacune d'elles est particulièrement propre à certaines régions, on ne la rencontre pas moins dans les autres.

Suivant M. David, la var. *Rupestris* « ne vit pas comme le Biset commun dans le voisinage des habitations: elle se tient de préférence sur les rochers élevés, et fait son nid dans des cavernes inaccessibles. Elle émigre chaque année et passe le long des montagnes de Pékin à la fin de l'automne et dans les premiers jours du printemps. »

Hab. — La Colombe de roche est plus ou moins répandue dans les parties montagneuses de l'Europe, de l'Asie et d'une grande partie de l'Afrique. Aux îles Britanniques, elle est sédentaire et commune dans beaucoup d'endroits, surtout le long des côtes occidentales de l'Ecosse et aux îles Hébrides (*Harting*) ainsi qu'aux îles Féroé (*Graba*).



Elle est fort localisée dans l'Europe continentale, car ses mœurs la tiennent attachée aux régions montagneuses, surtout aux côtes rocailleuses. En Norvège on ne l'observait qu'au Stavanger fjord (59° l. N.) et sur l'île Rennesø, mais elle a disparu (*Collett*). Elle ne paraît pas se montrer à l'état sauvage en Suède, en Danemark, dans le nord de l'Allemagne, en Pologne et en Finlande; il en est de même en Suisse, en Hollande et dans la plus grande partie de la France. « Je n'ai pas cru, dit le baron de Sélys-Longchamps, devoir omettre cette espèce, parce qu'elle se reproduit librement dans les vieux

édifices et même dans quelques rochers des bords de la Meuse, et que, bien que ces individus fuyards proviennent des Pigeons de champs qu'on élève, il me semble avoir au moins autant de droits à faire partie de la Faune Belge, que le Lapin et le Surmulct, que l'on admet dans toutes les Faunes de l'Europe centrale. » Il paraît cependant que le Biset est de passage accidentel dans notre pays comme dans plusieurs contrées voisines. On l'observe en petit nombre dans le sud de l'Allemagne (*Naumann*) et de l'Autriche (*Hinterberger*) et il est assez commun dans le sud de la Russie (*Menzbier, etc.*). Il est sédentaire et de passage dans le midi de la France (*Lacroix*) et plus ou moins commun dans toutes les contrées qui entourent la Méditerranée et la mer Noire.

En Afrique, on rencontre cet oiseau dans toutes les parties septentrionales (*Loche, Drake, etc.*), en Sénégambie (*Hartlaub*), en Egypte, en Nubie, en Abyssinie et dans l'Arabie méridionale (*Brehm, de Heuglin*).

En Asie, on l'observe en Palestine (*Tristram*), en Asie Mineure (*Krüper*), en Perse et dans toute l'Asie centrale jusqu'à Malacca (*Mus. Brux.*) et au Japon (*Schlégel*).

La var. *Rupestris* habite certaines parties de l'Inde (*Jerdon*), du Turkestan (*Severtzow*), de la Sibérie orientale (*Taczanowski*), de la Mongolie et de la Chine proprement dite (*David*).

Mœurs — La Colombe de roche ou Biset émigre en automne des contrées et des îles les plus septentrionales, mais elle est sédentaire partout ailleurs. A l'époque de la migration, ces oiseaux se rassemblent en bandes nombreuses qui ne paraissent pas se disperser de tout l'hiver. A première vue on les prendrait pour des Pigeons domestiques, car ces Colombes n'attirent l'attention que quand elles sont mêlées à des troupes de Corneilles ou lorsqu'elles se perchent sur des arbres, ce que les Pigeons domestiques ne font jamais.

Cette Colombe passe sa vie sur les rochers, les falaises, les murailles, les clochers et sur les toits des fermes et des bâtiments. Dans certaines localités, elle vit dans une demi-domesticité et s'accouple même souvent avec les races domestiques. Elle est généralement rare à l'intérieur des terres, car elle préfère le voisinage de la mer et des grands cours d'eau bordés de rochers à tout autre endroit. Jamais on ne la rencontre dans la profondeur des bois, tout au plus la voit-on sur les lisières, car elle ne se perche que rarement sur les arbres ; pour se reposer elle choisit toujours des endroits élevés.

C. *Graba*, qui a observé cette espèce aux îles Féroé, dit qu'elle y est commune et qu'elle niche presque dans toutes les îles habitées; mais elle sait si bien se cacher que les habitants ne parviennent pas à trouver ses œufs ou ses petits. « Quand ces Colombes, continue *Graba*, viennent chercher leur nourriture à Indmarck, elles sont si prudentes, leur vol est si rapide, que ni les Corbeaux, ni les oiseaux de proie ne parviennent à les capturer, tandis qu'ils s'emparent fort bien des Pigeons domestiques. Je vis un jour ces Bisets voler dans une grande caverne où je pus arriver après beaucoup de difficultés et en courant bien des dangers. La caverne était éboulée et divisée en plusieurs petites grottes, dont les ouvertures étaient masquées par des pierres plus ou moins grosses, de sorte qu'il était impossible de voir les nids des Bisets. On eût beau parler, crier, jeter des pierres, rien ne put les faire sortir; on tira un coup de fusil, aussitôt la caverne s'anima et les Colombes arrivèrent de tous côtés. »

Aux îles Canaries, suivant Bolle, les Bisets habitent aussi bien les parties non boisées de l'intérieur que les côtes; on en rencontre jusqu'à une altitude de 2600 à 3300 mètres au-dessus du niveau de la mer. Berthelot en vit à Lazarote dans le cratère du volcan, malgré l'odeur de soufre et la chaleur qui y régnaient. Dans ces îles ils dorment et nichent dans des cavernes. A Lazarote on les chasse d'une façon toute particulière : on pénètre dans les grottes pendant la nuit, avec des torches allumées, on en ferme l'entrée et on assomme les oiseaux à coups de bâtons.

D'après M. Radde, cette espèce est très commune dans certaines localités du Caucase, où on la rencontre dans la large zone qui s'étend depuis la mer jusqu'à une altitude de 9000 pieds. Aux sources du Rion, près du village de Glola, elle vit dans la société de Pigeons domestiques.

En Egypte, suivant de Heuglin, les Bisets sauvages ne sont presque pas à distinguer des Pigeons domestiques. Quand un village est abandonné par ses habitants, une partie des Bisets domestiques y restent, tandis que d'autres vont se mêler aux Bisets sauvages pour reprendre toute leur indépendance. « Aux Indes comme en Egypte, dit A. Brehm, la Colombe de roche vit dans un état demi-sauvage. Elle habite les vieux édifices tranquilles, les enceintes des villes, les pagodes, les temples, les tours que l'on construit à leur intention. Dans la Haute-Egypte, il existe de nombreuses constructions qui semblent convenir mieux aux Colombes qu'aux hommes. Ce

sont des maisons en forme de pyramide, à toit aplati ; le paysan n'en habite que l'étage inférieure ; l'étage supérieur, généralement peint en blanc et diversement décoré, appartient aux Pigeons ; on élève aussi des tours exprès pour eux. A partir d'une certaine hauteur, la maçonnerie de ces colombiers est faite de grands pots ovoïdes, à parois solides, placés les uns au-dessus des autres et reliés par du mortier fait avec de la vase du Nil. L'extrémité du pot, qui est tournée en dehors, est percée d'un trou suffisant pour laisser passer l'air et la lumière, mais trop petit pour qu'un Pigeon puisse y entrer. Du côté opposé, au contraire, c'est-à-dire du côté qui regarde l'intérieur, le pot est largement ouvert. L'entrée de ces pigeonniers est assez grande et entourée de faisceaux de branches scellées dans la maçonnerie. Le nombre immense de Pigeons qui entourent ces constructions, montre suffisamment combien elles leur conviennent. »

Les habitudes du Biset diffèrent peu de celles du Pigeon domestique ; mais il est plus agile, son vol est plus rapide et il est assez craintif. A terre, il marche avec aisance en inclinant la tête à chaque pas ; il vole avec un bruit sifflant et sait franchir environ 110 kilomètres à l'heure ; il aime à s'élever haut dans l'air, y décrit parfois de grands cercles et plane quelques instants avant de se poser. Il aime aussi la propreté et vit en bons rapports avec les autres oiseaux comme avec ses semblables. A l'époque de la reproduction, il arrive quelquefois que les mâles se querellent entre eux, mais sans que cela dégénère en luttes sérieuses. Cet oiseau se montre souvent envieux, jaloux et même avare : trouve-t-il quelque chose à manger, il le couvre de ses ailes pour le soustraire à la vue de ses compagnons et pouvoir seul profiter de sa trouvaille ; mais bientôt l'instinct de sociabilité l'emporte sur ces sentiments d'égoïsme. Il roucoule comme le Pigeon domestique.

La nourriture de cet oiseau se compose de céréales, de diverses graminées sauvages et de graines de légumineuses et de crucifères ; il est surtout friand de graines de vesces, de colza et de lin.

Reproduction. — Le Biset niche deux ou trois fois par an. Il construit son nid dans des fentes de rochers, dans des grottes, des cavernes, des ruines, etc., mais jamais dans des trous d'arbres. « Une fois le couple uni, dit Naumann, il ne se sépare plus, même après la période des amours ; les exceptions sont rares. Le mâle cherche un endroit pour construire son nid, et dès qu'il l'a trouvé, il y appelle sa femelle à grands cris. Celle-ci accourt, la queue

relevée et étalée, l'agace et fouille avec son bec les plumes de sa tête; puis tous deux se caressent et l'accouplement a lieu. Lorsqu'il est accompli, ils s'élèvent dans les airs en jouant, en battant bruyamment des ailes, pour se reposer bientôt et lisser leur plumage. Ceci se répète plusieurs jours de suite; enfin, le mâle poussant sa femelle devant lui jusqu'à la cavité destinée au nid, va chercher des matériaux, qu'il remet ensuite à sa compagne pour qu'elle les dispose convenablement. Le nid est plat, légèrement excavé au milieu, et formé d'un amas grossier de branches sèches, de brins d'herbe et de paille. Plusieurs jours se passent avant que la femelle ponde. ▶

Les œufs, au nombre de deux, sont d'un blanc pur et brillant; ils mesurent 39 millimètres sur 29. Mâle et femelle couvent alternativement pendant seize à dix-huit jours; cette dernière de 3 heures de l'après-midi à 10 heures du matin, le mâle vient alors la remplacer jusque vers 3 heures de l'après-midi; mais ce temps doit lui paraître bien long, car vers une heure il se met déjà à crier pour que sa compagne vienne reprendre sa place sur les œufs. Les petits sont nourris d'abord du produit lactescent sécrété par le jabot de la mère, puis de graines ramollies, et enfin de graines dures. Ils ont les caractères de l'adulte à l'âge de quatre semaines et ne tardent alors pas à se séparer de leurs parents; débarrassés de leurs petits, ceux-ci s'accouplent de nouveau et ont bientôt une nouvelle couvée.

GENRE XCIV.

TOURTERELLE. — TURTUR (1).

COLUMBA, Briss. *Ornith.* I, p. 92 (1760).

PERISTERA, Boié (nec Swains.) *Isis*, 1828, p. 327.

TURTUR, Selby, *Natural. libr. ornith.* V, p. 169 (1835).

STREPTOPELIA, Bp. *Consp. gen. av.* II, p. 65 (1857).

Car. — Bec grêle, droit, peu renflé à l'extrémité; narines étroites, horizontales, surmontées d'une membrane cartilagineuse peu renflée; ailes médiocres, sub-aiguës, deuxième et troisième rémiges les plus longues; queue assez longue et plus ou moins arrondie; tarses de longueur moyenne, grêles, nus; cercle palpébrale nu.

(1) Le terme générique de *Turtur* doit prévaloir, car les Tourterelles de l'ancien monde et celles de l'Amérique forment deux genres parfaitement distincts. Swainson créa en 1827 pour ces dernières le nom générique de *Peristera*, et Boié adopta l'année suivante le même terme pour les Tourterelles de l'ancien monde. Le nom de *Peristera* appartient donc aux espèces Américaines.

Les deux sexes ont le même plumage et leurs formes sont sveltes.

Hab. — On rencontre des Tourterelles en Europe, en Asie, en Afrique et dans quelques îles de l'Archipel Indien.

170. — La Tourterelle vulgaire.

TURTUR VULGARIS, *Eyton.*

(Pl. 170.)

COLUMBA TURTUR, Briss. *Ornith.* I, p. 92 (1760).

PERISTERA TURTUR, Boie, *Isis*, 1828, p. 327.

PERISTERA TENERA et DUBIA, Brm. *Isis*, 1830, p. 985.

TURTUR VULGARIS, *Eyt. Cat. Br. Birds*, p. 32 (1836).

TURTUR AURITUS, G. R. Gray, (ex Ray, 1713!) *Gen. of Birds* II, p. 472 (1849).

PERISTERA RUFIDORSALIS et GLAUCONOTUS, Brm. *Vogelf.* p. 257 (1855).

TURTUR MIGRATORIUS (Selby) Bonap. *Consp. gen. av.* II, p. 61 (1857).

DIE TURTELTAUBE, en allemand.

THE TURTLE DOVE, en anglais.

DE TORTELDUIF, en flamand.

Taille : 0,25 ; ailes 0,18.

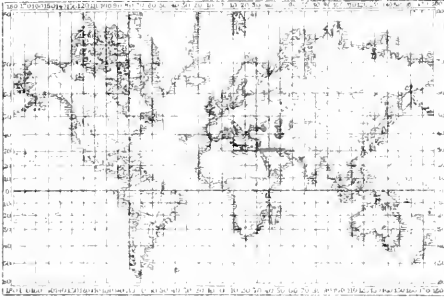
Description du mâle et de la femelle adultes. — Dessus de la tête et du cou et bas du dos gris, blanchâtre au front ; côtés de la tête d'un cendré blanchâtre passant au vineux vers le bas ; gorge blanche ; demi-collier noir, mais chaque plume bordée de blanc ; manteau, croupion et sus-caudales d'un brun clair ; scapulaires et couvertures des ailes noires, mais largement bordées de roux de rouille, les plus rapprochées du bord de l'aile d'un gris bleuâtre ; rémiges brunes, bordées de gris à la base ; devant du cou et poitrine d'une teinte vineuse ; sous-caudales et ventre blancs ; rectrices médianes brunes dans toute leur étendue, les autres d'un gris sombre en dessus, noires en dessous et terminées par un large bord blanc, la plus externe avec la barbe extérieure entièrement blanche. Bec brun ; iris rougeâtre ; paupières nues et rouges ; pattes rouges ; ongles bruns.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, ses teintes sont plus sombres et le demi-collier moins étendu.

Jeune. — Collier nul ; d'un brun clair en dessus avec les plumes du dos et des ailes plus ou moins bordées de roussâtre ; devant du cou et poitrine d'un cendré roussâtre ; sous-caudales et ventre blancs (1).

(1) La planche porte par erreur *femelle* au lieu de *jeune*.

Hab. — La Tourterelle vulgaire habite, en été, la majeure partie de l'Europe, le Sud-ouest de l'Asie et le Nord de l'Afrique; en hiver, on l'observe dans l'Afrique centrale jusqu'au 10° l. N.



Elle est commune dans le Sud de l'Angleterre, rare en Ecosse et en Irlande (*Thompson*) et ne se montre qu'accidentellement

aux îles Hébrid es, Shetland, Orkney et Féroé (*Saxby, Harting, Müller*). On l'observe dans toutes les parties de la Norvège jusqu'à Vardö et Vatsö (*Collett*); en Suède elle est plus abondante dans le Nord que dans le Sud (*Sundevall*); on la rencontre également en Finlande et elle est commune dans la Russie centrale et méridionale (*Sabanéeff, Menzbier*). Elle est généralement répandue et plus ou moins commune dans toute l'Europe centrale et méridionale, mais elle est peu abondante en Belgique.

Cet oiseau niche dans le Nord-ouest de l'Afrique (*Loche, Drake, etc.*) et aux îles Canaries (*Bolle*). Il hiverne dans toutes les contrées de l'Afrique situées entre le 31° et le 10° l. N., mais il n'y niche pas (*de Heuglin*). En été, cette espèce est aussi commune en Palestine (*Tristram*), en Asie mineure (*Krüper*), en Perse (*Blanford*), au Caucase (*Radde*) et en Turkestan (*Severtzow*), mais elle ne paraît pas avoir été observée dans la Sibérie occidentale.

Mœurs. — La Tourterelle est un oiseau migrateur qui nous revient généralement dans la seconde quinzaine d'avril. Dès la fin d'août, ces oiseaux se rassemblent en troupes qui errent quelque temps encore dans le pays, pour le quitter définitivement à la fin de septembre ou en octobre. Ils émigrent pendant le jour et par bandes plus ou moins nombreuses, mais nous reviennent isolément au printemps. Les couples ne paraissent pas rester unis toute l'année, car les mâles reviennent toujours quelques jours plus tôt que les femelles.

Cet oiseau vit aussi bien dans les bois situés sur les flancs des montagnes que dans les forêts des plaines, qu'elles soient formées d'essences variées ou uniquement de conifères, peu lui importe, car il y trouve toujours sa nourriture. Ce n'est, pour ainsi dire, que pendant ses voyages qu'il s'aventure dans les endroits découverts et dans les jardins. Il aime beaucoup les parties boisées traversées par une rivière

ou un ruisseau, surtout quand elles sont en même temps bordées de champs et de prés. Mais quand il séjourne dans une forêt de conifères, il n'a guère besoin du voisinage des champs, car les cônes de ces arbres lui fournissent une abondante nourriture, dont il paraît très friand. Il passe la nuit au sommet des arbres.

La Tourterelle est bien, par sa beauté, sa gentillesse et la douceur de ses mœurs, l'un des oiseaux les plus recherchés ; la grâce de ses mouvements, de son port, la douceur de son roucoulement et la tendresse que le mâle témoigne à sa femelle, plaident en sa faveur ; mais en réalité, elle n'a pas plus d'affection que beaucoup d'autres oiseaux et elle est peut-être moins fidèle.

Ce Pigeon marche facilement, assez vite et avec une certaine élégance, en inclinant légèrement la tête à chaque pas ; il aime à courir sur les grosses branches et à se cacher dans le touffu des arbres. Son vol est facile, rapide, peu bruyant ; malgré la rapidité de son vol, l'oiseau sait changer brusquement de direction et échapper ainsi aux poursuites des oiseaux de proie.

Bien que la Tourterelle soit très sociable, on ne la voit cependant jamais en aussi grand nombre que les Colombins ; il n'est pourtant pas rare d'en rencontrer de huit à douze cherchant ensemble leur nourriture ; ce n'est qu'à leur départ en automne qu'elles se réunissent en troupes assez nombreuses. C'est un oiseau très farouche, mais à l'époque de la reproduction il paraît oublier sa timidité, car il devient alors plus confiant qu'aucun autre Pigeon.

Son roucoulement ressemble à *tourrtourr*, *tourrtourr*, *tourrtourr*. C'est ordinairement de grand matin que le mâle se fait entendre du haut d'un arbre, jusqu'au moment où la faim se fait sentir ; il roucoule encore un peu avant midi et surtout vers le soir, mais le mauvais temps le rend silencieux. S'il y a plusieurs mâles dans le même endroit, ils rivalisent entre eux et animent les bois par leur roucoulement, qui est leur chant d'amour. Tant que dure la saison de la reproduction, mâle et femelle restent fidèlement attachés l'un à l'autre ; l'un d'eux vient-il à mourir, la douleur de l'autre est immense.

La Tourterelle se nourrit de graines de conifères, de céréales, de crucifères, de légumineuses et d'une foule de plantes sauvages. Elle va s'abreuver matin et soir, et fait parfois plus de deux kilomètres pour trouver une bonne eau de source, car il lui faut de l'eau claire et fraîche.

Reproduction. — Cette espèce a deux et parfois trois couvées par

année, et la période de la reproduction dure depuis la fin d'avril jusqu'en août. Elle niche dans les bois et non loin d'une eau limpide. Le nid est construit sur un petit arbre, le plus souvent à hauteur d'homme, rarement à plus de cinq mètres. Ce nid est aplati et grossièrement fait de bûchettes, de bruyères et de radicelles, et présente au centre une légère excavation destinée aux œufs ; il est si légèrement construit, qu'on peut voir ceux-ci au travers, mais comme il est protégé par les branches sur lesquelles il se trouve, il résiste assez bien au vent. Le mâle aide sa compagne à chercher les matériaux nécessaires ; la femelle s'occupe seule de la construction, mais elle l'abandonne dès qu'elle est troublée par la présence de quelqu'un, et c'est pour cette raison que l'on trouve souvent des nids inachevés et abandonnés ; même quand elle a des œufs, elle ne retourne plus au nid si elle en a été chassée. La ponte est de deux œufs d'un blanc pur et brillant et mesurant 33 millim. sur 25 environ.

Les deux parents couvent alternativement pendant seize à dix-sept jours ; le mâle se met habituellement sur les œufs depuis 9 ou 10 heures du matin jusqu'à 3 ou 4 heures de l'après-midi, puis il cède la place à sa compagne. Les jeunes sont nourris de la même manière que les autres Pigeons, et les parents leur témoignent beaucoup d'attachement.

ORDRE VI

LES GALLINACÉS

Caractères. — Il est assez difficile d'indiquer des caractères généraux qui soient communs à tous les Gallinacés. Ce sont en général des oiseaux de taille variable, à corps ramassé, à ailes courtes et arrondies, à bec de forme variable, le plus souvent court, connexe, plus ou moins recourbé à la pointe, avec les narines larges, béantes et placées dans une dépression oblongue. Les pattes sont de longueur moyenne, fortes et constituent le principal organe locomoteur de ces oiseaux ; les quatre doigts sont généralement bien conformés et leurs ongles sont larges et obtus et semblent surtout propres à gratter la terre ; chez quelques espèces ils se renouvellent à certaines époques de l'année. Les Gallinacés qui vivent sur le sol ont le doigt postérieur peu développé et situé sur un plan plus élevé que les autres doigts ; chez les espèces arboricoles, au contraire, il est assez fort et souvent très développé ; au-dessus de ce doigt se trouve souvent, chez les mâles, un ergot aigu dirigé en dedans, qui sert d'arme à l'animal. Leur queue varie de forme et de longueur et manque même quelquefois ; elle est composée de 12 ou 14 rectrices, et les mâles de certaines espèces en ont même 18 ou 20.

Les sexes diffèrent souvent beaucoup entre eux : les mâles ont fréquemment un plumage varié et brillant, tandis que celui des femelles est assez uniforme et sans couleurs éclatantes. Ces oiseaux sont presque tous polygames.

Hab. — On rencontre des Gallinacés dans le monde entier, depuis les pôles jusqu'à l'équateur.

Mœurs. — Les Gallinacés vivent dans les bois et dans les plaines, depuis la cime des montagnes jusqu'aux rivages de la mer et on en rencontre même dans les déserts les plus arides. Ils sont partout à leur aise et partout ils trouvent de quoi vivre.

Le sol est leur vrai domaine ; les espèces arboricoles ne comprennent que celles qui sont le mieux douées sous le rapport du vol. Leurs pattes, de longueur moyenne et robustes, leur permettent de courir

longtemps et vite; les ailes leur servent le plus souvent à se maintenir en équilibre et à accélérer leur course, et ce n'est que par nécessité que la plupart prennent leur essor, leur vol étant lourd et fatigant. Quelques-uns, cependant, ont le vol rapide et facile, mais ceux-là s'éloignent sous certains rapports des vrais Gallinacés.

La voix de ces oiseaux se compose généralement de cris plus ou moins retentissants qui n'ont rien d'agréable. Leurs facultés paraissent en général assez bornées; leur intelligence est médiocre, mais la vue et l'ouïe sont bien développées. L'expérience les rend craintifs mais non défiants, et ils oublient toute prudence quand la jalousie s'en mêle.

La plupart des mâles ou coqs vivent en polygamie, et l'ardeur sexuelle se manifeste chez eux avec une telle violence, qu'ils combattent leurs rivaux avec autant de rage que de ténacité. La jalousie des coqs est un peu justifiée, car la fidélité conjugale est chose rare chez les poules; il est vrai qu'elle est souvent enfreinte des deux côtés.

La grande majorité des Gallinacés nichent à terre, les Hoccoes et les Pénélopes paraissent seuls faire exception. Le nid est toujours d'une construction grossière et il est ordinairement placé dans une faible dépression, sous un buisson, dans de hautes herbes, et toujours dans un endroit bien caché. Les couvées sont généralement nombreuses. Les mâles s'inquiètent peu de leur progéniture, et on dirait que la mère, par son amour et son dévouement pour ses petits, veuille faire oublier l'indifférence du père.

Les jeunes naissent couverts d'un épais duvet; dès leur éclosion ils savent marcher et prendre eux-mêmes la nourriture que leur mère leur indique. Ils n'acquièrent leur plumage définitif qu'à l'âge d'un an; chez quelques-uns ce n'est qu'à deux et même à trois ans.

Tous les Gallinacés sont recherchés pour leur chair qui est souvent fort délicate. Plusieurs espèces ont été domestiquées et ont donné naissance à diverses races.

Classification. — On divise cet ordre en six familles, savoir: 1) les *Ptéroclidés*, 2) les *Tétraonidés*, 3) les *Phasianidés*, 4) les *Perdricidés*, 5) les *Mégapodidés* et 6) les *Cravidés*. Les deux dernières familles n'ont pas de représentants en Europe.

FAMILLE DES PTÉROCLIDÉS.

Car. — Bec petit, court; narines situées à la base du bec et cachées par les plumes du front; ailes longues et aiguës, les rémiges dimi-

nuant régulièrement de longueur à partir de la première ; queue médiocre, conique, les deux rectrices médianes dépassant souvent les autres de beaucoup ; tarsi courts, emplumés ; quatre doigts nus ou emplumés, mais le postérieur rudimentaire ou nul ; ongles courts, larges et obtus.

De Blainville a démontré le premier que les Pteroclidés ont de grands rapports avec les Pigeons, et que si ces oiseaux offrent certains caractères qui les séparent de ces derniers, ils ne peuvent cependant en être éloignés. Leur sternum ressemble plus à celui des Pigeons qu'à celui des autres Gallinacés, et ils se rapprochent en outre des Pigeons par le développement de leurs ailes, leur vol soutenu, leur manière de marcher et de boire, ainsi que par leurs mœurs monogames.

Hab. — Cette famille ne comprend que deux genres : les Gangas (*Pterocles*) et les Syrrhaptés. Ils habitent les déserts et les endroits arides de l'ancien monde.

Mœurs. — Ce sont des oiseaux sédentaires ou errants, mais si bien doués sous le rapport du vol, qu'ils peuvent franchir sans peine des centaines de kilomètres. Ils aiment mieux que tout autre oiseau les contrées désertes et arides qu'ils habitent. Ils sont sociables, vivent en bandes, et plusieurs espèces se tiennent souvent non loin les unes des autres, mais sans jamais se mêler. Pour trouver leur nourriture, ils sont obligés de parcourir chaque jour de grands espaces, car le désert ne peut leur fournir qu'une nourriture rare et dispersée. Avant de se livrer au repos, ils franchissent souvent des distances énormes afin de trouver de l'eau pour s'abreuver.

GENRE XCV.

SYRRHAPTE. — SYRRHAPTÉS.

TETRAO, Pall *Reise Russ. Reichs*, II, p. 712 (1773).

SYRRHAPTÉS, Illig. *Prodr. Syst.*, p. 243 (1811).

NEMATURA, Fisch. *Mém. Soc. imp. nat. Mosc.* III, p. 271 (1812).

HETEROCLITUS, Vieill. *Nouv. Dict.* XIV, p. 453 (1817).

PTEROCLES, Swains. *Classif. of B.* II, p. 343 (1837).

Car. — Bec court, sub-conique, convexe, à arête arrondie entamant un peu les plumes du front ; narines basales, latérales, presque entièrement cachées par des plumes ; ailes allongées, étroites et pointues, la première rémige prolongée en brin filiforme ; queue médiocre, conique, composée de seize rectrices aiguës, les deux médianes très allongées et terminées en brins minces et

effilés ; tarses courts, robustes et couverts de plumes duveteuses ; pouce nul ; doigts antérieurs épais, réunis par une forte membrane jusque près de leur extrémité et emplumés jusqu'aux ongles ; ceux-ci larges et obtus.

Hab. — Les deux espèces connues de ce genre sont répandues dans les plaines arides du Nord et du centre de l'Asie ; l'une d'elles se montre accidentellement en Europe et même en Belgique.

171. — Le Syrrhapte paradoxal.

SYRRHAPTES PARADOXUS, *Licht. ex Pall.*

TETRAO PARADOXA, Pall. *Reise Russ. Reichs*, II, p. 712, (1773).

SYRRHAPTES PALLASH, Temm. *Pig et Gallin.* III, p. 282 (1815).

HETEROCLITUS TARTARICUS, Vieill. *N. Dict.* XIV, p. 453 (1817).

SYRRHAPTES PARADOXUS, Licht. *Reise nach Buchara*, p. 134 (1823).

SYRRHAPTES HETEROCLITA, Vieill. *Gal. des Ois.* III, p. 64 (1825).

DAS FAUSTHÜHN, en allemand.

THE PALLAS'S SAND-GROUSE, en anglais.

HET SIBERISCHE ZANDHOEN, en flamand.

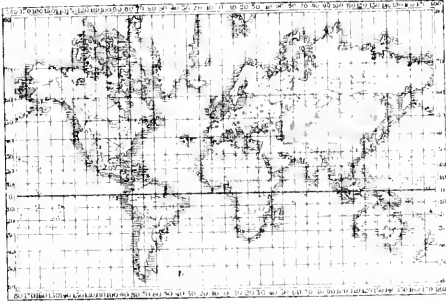
Taille: 0^m,26 sans les filaments de la queue qui ont 0,09; ailes 0,25.

Description du mâle adulte. — Tête d'un jaune d'ocre tirant sur le cendré à l'occiput, sur la nuque et à la région des oreilles ; gorge, joues et côtés du cou d'un roux ferrugineux, plus pâle au menton ; dos, scapulaires et sus-caudales d'un jaune d'ocre sale avec des bandes transversales noires ; couvertures des ailes de la même teinte d'ocre sale avec quelques taches noires sur les couvertures moyennes les plus rapprochées du dos et au pli de l'aile, les plus grandes terminées de brun pourpré ; couvertures des primaires d'une teinte isabelle avec une strie longitudinale noire ; rémiges cendrées, noirâtres à leur extrémité, lisérées de blanc et à baguettes noires ; poitrine cendree, ornée d'un étroit ceinturon blanchâtre dont les plumes sont bordées de noir ; en arrière de ce ceinturon, la poitrine est d'un cendré jaunâtre ; ventre noir varié de jaunâtre ; bas-ventre, sous-caudales et plumes des pattes d'un blanc jaunâtre ; rectrices d'un cendré foncé, blanches à leur extrémité, tachées de roux jaunâtre sur la barbe interne, mais sur les deux barbes des médianes, dont les filets sont noirâtres. Bec, iris et ongles bruns.

Femelle. — Ailes et queue se terminant en pointes moins allongées. Gorge d'un jaune d'ocre et cette teinte est limitée par une étroite bande noire en collier ; dessus de la tête, côtés du cou et de la poitrine parsemés de taches noires, mais il n'y a point de ceinturon ; petites couvertures des ailes également tachées de noir ; les bandes noires du dos sont plus étroites mais plus nombreuses ; ventre d'un brun noirâtre.

Jeune. — Ressemble à la femelle, mais les ailes et la queue nullement prolongées en pointe ; les bandes étroites du dos sont plus ou moins disposées en zigzags.

Hab. — Ce Syrrhapte a pour patrie les steppes et les plaines arides de l'Asie centrale, depuis la mer Caspienne jusqu'en Daourie (*Taczanowski*) et en Chine. Suivant le père David, on le rencontre communément en Mongolie, d'où il descend, en hiver, par bandes nombreuses dans les plaines de Petchely, et l'on en prend alors beaucoup au filet en Tientsin et Takou.



Pallas le découvrit en 1771 dans les steppes des Kirghis, et Severtzow l'observa récemment en Turkestan. Son aire de dispersion paraît donc comprendre toutes les parties de l'Asie centrale situées entre les 36° et 55° l. N., mais il est probable que cet oiseau dépasse souvent ces limites.

C'est vers 1853 que le premier Syrrhapte paraît s'être montré en Europe ; il fut tué à Sarepta (1), en Russie. En 1860, Schlégel et Moore annoncèrent simultanément la capture de quelques Syrrhaptés isolés dans l'Europe centrale : on en avait tués dans les dunes de la Hollande et de l'Angleterre ; d'autres furent pris dans le Jutland en 1861. Dans le courant de 1863, une bande énorme de ces oiseaux fit irruption sur notre continent et se dispersa sur une grande partie de l'Europe ; le professeur Newton estime à près de sept cents le nombre des individus qui y ont été capturés ou tués. A cette époque, on en prit dans la Russie méridionale et centrale (*Menzbier*), en Pologne (*Taczanowski*), en Allemagne (*Altum, Bolle*), en Danemark (*Reinhardt*), à Helgoland (*Gaetke*), en Suède (*Sundevall*), en Norvège jusqu'au nord de Bergen et près de Nordfjord sous le 62° (*Collett*), en Hollande (*Schlégel*), en Belgique (*de Setys*), en France (*de Montessus*), en Italie (*Giglioli*), en Galicie (*Dzieduszcki*), en Autriche (*Tschusi*), en Bohême (*Fritsch*), en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, aux îles Shetland, Féroé (*Newton*, etc.) et Borkum (*Altum*).

M. le baron de Sélvs-Longchamps signale, pour la Belgique, une

(1) *Naumannia*, III, p. 305 (1853).

femelle prise à Rocour, près de Liège, le 12 octobre 1863, et un mâle tué le 4 janvier 1864, à deux kilomètres sud-ouest d'Ostende; feu mon père a mentionné une troisième capture près de Bastogne (1).

Mœurs. — C'est à M. Radde que l'on doit les premiers renseignements sur les mœurs de cette espèce, et voici un résumé de ce que cet auteur en dit :

« Au milieu de mars, lorsque la neige recouvre encore les coteaux des hautes steppes, cet oiseau arrive du midi; il est déjà accouplé et vit en petites troupes. Dans les hivers peu rigoureux, on le rencontre déjà aux limites Nord-Est du haut Gobi; mais, après l'hiver, même le plus rude, il y arrive et s'y reproduit de fort bonne heure. Dans les premiers jours d'avril, on le trouve déjà sur ses œufs, et à la fin de mai il a une seconde couvée. Après avoir élevé celle-ci, il change de demeure, et en hiver, il émigre jusqu'aux limites Sud du Gobi, vers les contre forts septentrionaux de l'Himalaya. Le 10 mars 1856, alors que pendant la nuit régnait un froid de — 13°R., que la température de midi ne dépassait pas + 2°R., les premiers Syrrhaptès se montraient au Tarei-nor. Ils volent en rangs serrés, comme les Pluviers; au printemps, ils se réunissent en petites bandes formées chacune de quatre à six couples, et en automne ils constituent des bandes de plusieurs centaines d'individus. En volant, ils font entendre un cri qui leur a valu leur nom mongol. Dans cette grande bande chaque couple reste uni.

« Au printemps, les Syrrhaptès arrivent régulièrement à heures fixes pour boire aux puits d'eau douce; ils y viennent de toutes les directions; ils crient dès qu'ils atteignent le bord de l'eau, et leurs compagnons leur répondent. Ils se posent près de l'eau généralement en rangées de dix à douze individus. Ils n'y font pas une longue halte, et en quittant l'abreuvoir pour aller de nouveau se repaître, ils gagnent ces places blanches où le sel s'est cristallisé, et les petites hauteurs couvertes d'herbes. Ils ne dédaignent pas les jeunes pousses succulentes des salicorniées; ils les paissent, comme le font les Outardes. Au printemps, j'ai trouvé dans leur estomac des graines de *Salsola*.

« En été, ils aiment à se chauffer au soleil. Comme les poules, ils creusent de petites dépressions dans ces éminences gris blanchâtres

(1) Voy. au sujet de l'invasion des Syrrhaptès: *The Ibis*, 1859, 1860, 1865. — *Journal für Ornithologie*, 1863, 1864, 1865. — *Revue et Magasin de zoologie*, 1863. — *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XVII (1864) p. 22. — Dubois, *Les Ois. de l'Eur.* t. II, p. 123.

pénétrées de sel, qui bordent le Tarei-nor, et sur lesquelles croissent des plantes salines. Je les ai quelquefois observés ainsi au repos. Ils commencent par courir de côté et d'autre cherchant des aliments, et une fois rassasiés, ils se reposent. Il est alors ordinairement onze heures; c'est le moment où ils se creusent des trous, pour s'y tapir à la façon des poules, en agitant leur corps et hérissant leurs plumes. Ils demeurent ainsi dans une immobilité parfaite, et il est alors difficile de les apercevoir, tant leur plumage gris jaune tacheté de noir, se confond avec la teinte du sol. Si un Faucon vient à passer au-dessus d'eux, ils se relèvent et disparaissent en un instant. Leur cri de détresse a averti leurs compagnons, et bientôt l'air est rempli de petites bandes innombrables de ces singuliers oiseaux, et ils sont loin avant qu'on ait pu les tirer. Dès que le danger est passé, ils reviennent, courent prudemment sur le sol, puis s'y couchent comme précédemment. Il est rare qu'un Faucon parvienne à en saisir un, car leur vol est plus rapide que celui des Pigeons. Ils ne peuvent faire de longs trajets à pieds; ils courent vite mais pas longtemps.

« J'ai observé, qu'en été, de nombreuses bandes de *Syrhaptés* voyagent à travers les steppes. Dans les derniers jours de mai, je voulais me rendre aux îles d'Aral, dans le Tarei-nor; je longeais les bords de ce lac, actuellement desséché, et, vers midi, je vis une quantité innombrable de petites bandes de *Syrhaptés*, mais ces oiseaux étaient si défiants que je ne pus m'en approcher. Après plusieurs tentatives infructueuses, je remis ma chasse à plus tard. Au coucher du soleil, ces oiseaux se réunirent en deux grandes troupes, chacune d'au moins un millier d'individus; ils criaient de toutes leurs forces. J'espérais les surprendre, mais je ne pus parvenir à les approcher à portée de fusil, ni à cheval, ni en rampant. Après s'être élevés et abattus plusieurs fois, ils quittèrent enfin les bords du Tarei-nor et se dirigèrent vers l'Est, dans le haut des steppes, où ils s'abattirent en deux endroits, qui, pendant l'hiver, avaient servi de parcs à deux troupeaux. Ces deux places étaient couvertes d'une couche épaisse et foulée de fumier, qu'aucune plante n'avait encore pu percer; l'approche de la nuit m'empêcha d'y poursuivre ces oiseaux, qui continuaient à crier. Le lendemain, ils avaient tous disparu, et pendant tout le reste de l'été, je n'en rencontrai plus un seul au Tarei-nor.

« Je fus extrêmement surpris de voir un oiseau quitter ainsi complètement un pays, en été, après sa seconde couvée. C'était cependant là un exemple frappant des mœurs errantes et nomades

des véritables habitants des steppes. Ce ne fut qu'au mois d'octobre, dans le Sud des steppes où j'étais allé chasser l'Antilope, et lorsque les migrations automnales des oiseaux étaient terminées depuis longtemps déjà, que je revis des Syrrhaptés, en deçà de l'Argunj. Ils volaient en bandes et se dirigeaient vers le Nord, sur le territoire russe ; mais je ne les revis plus dans les steppes (1). »

Il résulte de ce qui précède, ainsi que des observations faites en Europe par MM. Altum, von Droste, A. Brehm et autres, que le Syrrhapté est un oiseau extrêmement farouche mais très sociable, et qu'il tient du Pigeon par la rapidité de son vol, et des Gallinacés, par sa manière de vivre. Voici un résumé de la note publiée par le Dr Altum, sur les Syrrhaptés observés à Borkum, petite île hollandaise située au nord de la province de Groningue :

« Ces oiseaux apparurent à Borkum le 21 mai, par petites bandes de deux à douze sujets; du 23 juin au 1^{er} juillet on n'en vit plus aucun, puis ils se montrèrent de nouveau par grandes bandes. Le 8 août, nous revîmes les quatre premiers, qui volaient avec une grande vitesse, en battant rapidement des ailes et en poussant les cris de *quick, quick, quick*. Ils s'abattirent bientôt, et M. F. von Droste chercha à les approcher. Arrivé à cent pas environ d'eux, il aperçut une grande bande d'oiseaux qu'il ne connaissait point encore, immobiles et serrés les uns contre les autres. On les aurait pris pour des Pluviers dorés, si la position plus horizontale de leur corps ne les en avait distingués. Ils ne se laissèrent approcher à moins de deux cents pas, et s'envolèrent tout à coup avec un fort bruissement d'ailes, en poussant des cris ressemblant à *koeckerick*, mais qui, quand tous les oiseaux les lançaient à la fois, se confondaient en un désordre inextricable. Ils s'envolèrent en rasant presque la surface du sol sablonneux, comme une bande de Pigeons qui revient des champs. Ils formaient une large traînée, fendaient l'air avec une grande vitesse, s'élevant et s'abaissant de façon à décrire une ligne légèrement ondulée. Mon ami dut remplacer son fusil par une longue vue, à l'aide de laquelle il put encore, pendant trois quarts d'heure, voir les Syrrhaptés s'éloigner de l'île.

« L'endroit de la plage où cette bande s'était installée, semblait être pour ces oiseaux un lieu de prédilection. Ils recherchaient surtout les places où croissaient des *Schoberia maritima* des graines desquelles

(1) G. Radde, *Reisen im Süden von Ost-Sibirien*, II, p. 292.

ils paraissaient très friands. A cent pas des dunes il était fort rare d'observer un de ces oiseaux, car ils choisissaient toujours un terrain uni et découvert. Outre les graines, ils mangeaient encore des bourgeons et des feuilles de *Schoberia maritima*, tout comme le font les poules. J'ai également trouvé dans leur jabot des graines de *Lepigonum marinum* et de *Poa distans*; le jabot était presque rempli d'aliments; les gros grains de sable y étaient peu nombreux, tandis qu'il y en avait une grande quantité dans le gésier.

« Peu après sa chasse infructueuse, M. von Droste rencontra une femelle isolée, dans un bas-fond d'une centaine d'arpents d'étendue et entouré de dunes de tous les côtés. Cet individu était bien moins craintif que ne l'était la bande réunie. En approchant prudemment de l'oiseau jusqu'à une distance de 80 à 100 pas, le Syrrhapte se mit à courir, et quand il s'arrêtait, il était fort difficile de l'apercevoir sur le sable, avec lequel ses couleurs se confondaient. En s'élevant, il avait quelque analogie avec une Perdrix, mais il faisait en même temps claquer ses ailes comme un Pigeon. Au début le vol paraît lourd et lent, et il est loin d'être aussi léger et aussi facile que celui des Bécasseaux et des Pluviers; mais une fois le premier élan pris, le Syrrhapte surpasse de beaucoup ces oiseaux en vitesse. Je suis porté à croire que c'est un des oiseaux dont le vol est le plus rapide, et que les Faucons sont peut-être les seuls en état de le dépasser. Est-on à proximité, on entend très bien le claquement des ailes quand les Syrrhaptés prennent leur essor; une bande qui passe produit un fort bruissement. Ces oiseaux ne paraissent pas pouvoir se détourner brusquement dans leur vol, et quand un Busard fond sur eux, la bande se divise et laisse le rapace passer entre elle. Ils parcourent une ligne légèrement ondulée, et restent à peu près toujours dans le même plan horizontal. Les individus isolés seuls s'élèvent haut dans les airs, mais les bandes ne montent guère à plus de dix mètres au-dessus du sol. Quand on les chassait, ils s'enfuyaient à travers les vallées des dunes, jusqu'à ce qu'ils fussent hors de la vue, mais dès qu'ils croyaient le danger passé, ils revenaient à leur ancienne place; si cependant ils avaient lieu de ne plus s'y croire en sûreté, ils s'envolaient de nouveau pour s'abattre au loin dans un autre endroit.

« Sur cette plage entourée de dunes, on rencontrait ordinairement les Syrrhaptés jusque vers 9 heures du matin. A ce moment, par une belle matinée, M. von Droste s'était couché à plat ventre derrière un petit monticule de sable et observait une bande composée de 90 à 100

individus; un de ces oiseaux l'aperçut, un mâle sans doute, et courut aussitôt sur une petite éminence, leva la tête et poussa son cri retentissant de *koeckerick, koeckerick*. A ce signal, toute la bande serra ses rangs et demeura immobile, sauf une quinzaine qui en étaient éloignés et qui se serrèrent quand même les uns contre les autres. Mon ami fit feu, la bande s'envola, mais le vieux mâle qui avait averti ses compagnons, ne partit que quand le chasseur se fut levé pour aller chercher les sept oiseaux qu'il avait abattus.

« Entre 10 et 11 heures, ils parcouraient la plage pour chercher les bourgeons et les graines dont ils se nourrissaient. Après s'être abattus, ils restaient environ vingt minutes immobiles, examinant les alentours, puis ils se mettaient à manger, courant sur le sable en suivant toujours la même direction. Quelques petites troupes se détachaient sur les côtés, restaient en arrière, mais sans jamais s'écarter de beaucoup du gros de la bande. Quelques autres individus isolés dépassaient ces petites troupes, en arrière et sur les côtés, et semblaient remplir les fonctions de sentinelles. En courant ces oiseaux font entendre un petit cri ressemblant à *kock kock*: quand deux d'entre eux s'approchent de trop près, ils lèvent les ailes, baissent la tête, prennent un air menaçant et crient vivement *krictikrik*. Ils s'élancent parfois aussi l'un contre l'autre, sautent en l'air, et immédiatement quelques autres s'élèvent, comme s'ils craignaient un danger, mais ils ne tardent pas à s'abattre de nouveau.

« Vers midi les Syrrhaptés se rendaient assez régulièrement dans les dunes sèches et chaudes pour se baigner dans le sable, recherchant de préférence les endroits sablonneux où la tempête a détruit toute végétation, ne laissant émerger que quelques rares *Elymus arenaria*. C'est là qu'on pouvait le mieux les approcher. Malheureusement leur couleur se confond tellement avec celle du terrain, que de loin il est presque impossible de les apercevoir. Ainsi, on vit une fois treize Syrrhaptés s'abattre sur une dune; on y braqua immédiatement une longue-vue, mais l'on ne put voir aucun oiseau, jusqu'à ce que l'un d'eux se remuât par hasard. A quarante pas il est fort difficile de voir ces oiseaux, et à deux cents pas il est impossible de les distinguer, même à l'aide d'une longue-vue.

« Au commencement de leur séjour, ces oiseaux étaient peu craintifs, mais bientôt la chasse qu'on leur fit les rendit défiant, et il devenait impossible aux plus adroits chasseurs de les surprendre. Les bandes se composaient ordinairement de 30 à 70 individus, plus rare-

ment de 80 à 90; parfois aussi on voyait de petites troupes de 4, 6, 7, 9, 12 sujets et même des individus isolés. Jusqu'au 20 août, on tua sur l'île de Borkum 38 Syrrhaptés, qui furent mangés pour la plupart, car leur chair est excellente (1). »

Suivant M. J. Reinhardt, des Syrrhaptés furent observés pour la première fois en Danemark en 1859, mais c'est par centaines qu'on les vit en 1863 dans le Jutland. Les premiers arrivèrent vers la fin de mai et restèrent jusqu'en hiver. A peine arrivés, ils se mirent à nicher: les premiers œufs furent trouvés au commencement de mai; le 6 juin, un chasseur prit une femelle sur son nid, qui contenait trois œufs; l'oiseau fut mis en cage et pondit peu après son quatrième œuf. Un autre chasseur trouva deux nids à une courte distance l'un de l'autre: le premier, qui contenait trois œufs, consistait en une légère dépression creusée dans le sable, et tapissée de quelques joncs secs: le second, qui ne contenait que deux œufs, était placé dans des bruyères et formé d'herbes sèches. On découvrit encore d'autres nids dans le même mois et tous construits à peu près de la même façon. Le 27 juillet, un autre chasseur encore fit lever une femelle de dessus son nid, qui renfermait trois œufs; il plaça un lacet et parvint quelques heures après à s'emparer de la femelle, et du mâle ensuite. Pendant ce temps, un des petits était éclos; un second sortit de l'œuf peu après, mais ces deux poussins périrent, faute de soins, au bout du premier jour. M. Reinhardt conclut des observations faites dans le Jutland, que le Syrrhapte est monogame et que le mâle prend part à l'incubation (2).

M. A. Brehm pense qu'on pourrait fort bien acclimater cette espèce en Europe, mais pour cela il faudrait commencer par la protéger. En 1863 la chose eut été fort possible, mais on a fait alors à ces pauvres oiseaux une chasse à outrance: la chasse au fusil étant devenue trop difficile, on eut recours au poison, à des grains de blé imbibés d'une solution de strychnine.

Reproduction. — Complétons ce qui a été dit plus haut sur la nidification, par les observations faites en Sibérie par M. Radde.

« Leur nid est grossièrement fait et ressemble à celui des Gangas. Plusieurs couples nichent souvent en société. Dans le terrain imprégné de sel du Tarei-nor, ils creusent une petite fosse d'environ cinq

(1) Dr Altum, *Journal für Ornithologie*, 1865, p. 248 et suivantes.

(2) *Journal f. Orn.* 1864, p. 559.

pouces de diamètre, dont les bords sont garnis de jeunes pousses de *Salsola* et parfois de graminées. Les œufs, au nombre de quatre, ressemblent également à ceux des Gangas; ils sont remarquables par leur forme elliptique, mais parfois l'une des extrémités est plus pointue que l'autre. Leur couleur varie du gris verdâtre au gris brunâtre sale, qui est la teinte la plus ordinaire; ils présentent à leur surface des taches et des points bruns dans deux tons différents. » Suivant les figures de M. Radde, ces œufs mesurent en moyenne 43 millim. sur 30.

FAMILLE DES TÉTRAONIDÉS.

Car. — Bec court, fort, épais, courbé dès sa base et plus ou moins crochu; partie nue au-dessus de l'œil couverte de petites écailles rouges et plus ou moins cornées; ailes courtes ou de longueur moyenne; queue moyenne, tronquée à angle droit, rarement longue et conique ou bifurquée; sus et sous-caudales médianes couvrant une grande partie des rectrices et les dépassant même parfois; tarses épais, plus ou moins garnis de plumes; doigts souvent pourvus d'appendices cornés pectinés, que l'on regarde comme des plumes atrophiées; pouce court, élevé. Corps épais et ramassé; plumage abondant.

Hab. — Les oiseaux de cette famille habitent les bois et les montagnes de la partie septentrionale du globe; ils manquent en Afrique et en Océanie.

GENRE XCVI.

TÉTRAS. — TETRAO (1).

TETRAO, Lin. *Syst. nat.*, I, p. 273 (1766).

UROGALLUS, Kp. *Naturf. Syst.*, p. 180 (1829).

LYRURUS, Sw. *Faun. bor. Am.*, p. 497 (1831).

Bec épais, recourbé et crochu à la pointe; narines basales, latérales, cachées par les plumes du front; au-dessus des yeux, une large bande charnue et papilleuse; ailes courtes, arrondies, concaves, sub-aiguës; troisième et

(1) Dans la liste des oiseaux de Belgique publiée en 1882 (*Mémoires de zoologie*), p. 488, j'ai mentionné le *Lagopus motus*, dont on venait de m'annoncer la capture de trois individus aux environs de Jurbise. Je fis prier le propriétaire de ces oiseaux, qui les avait fait empaller tous les trois, de bien vouloir m'en communiquer un pour la constatation de son identité. Mais, malgré mes instances, il refusa de rendre ce petit service à la science.

La capture de cette espèce en Belgique reste donc fort douteuse, car il y a lieu de supposer qu'il s'agit simplement de quelques Lagopèdes d'Écosse (*Lagopus scoticus*), échappés des Ardennes ou l'on a essayé de les acclimater.

quatrième rémiges les plus longues; queue médiocre, de forme variable, composée de dix-huit rectrices; tarses de la longueur du doigt médian, emplumé jusqu'aux doigts; ceux-ci allongés, nus, pectinés sur les bords; ongles évasés à la pointe, obtus, creusés en dessous.

Hab. — Ce genre est représenté en Europe, ainsi que dans le Nord de l'Asie et de l'Amérique.

172. — Le Tétrás auerhan ou urogalle.

TETRAO UROGALLUS, *Lin.*

(Pl. 172 et 172b.).

UROGALLUS MAJOR, Briss. *Orn.* 1, p. 182 (1760).

TETRAO UROGALLUS, Linn. *Syst. nat.* 1, p. 274 (1766).

TETRAO MAJOR, MACULATUS et CRASSIROSTRIS. Brm. *Isis*, 1830, p. 985.

DER AUERHAHN, en allemand.

THE CAPERCALLIE, en anglais.

HET GROOTE KORHOEN, en flamand.

Taille du mâle : 0^m,85; ailes 0,41; *femelle* : 0,52; ailes 0,31.

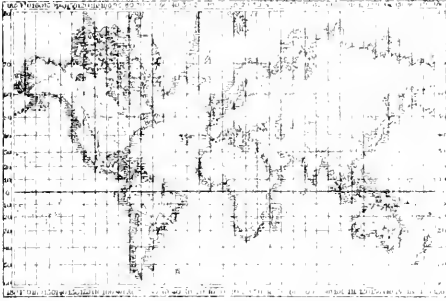
Description du mâle adulte. — Tête d'un brun noirâtre, varié de cendré à la nuque; une plaque nue et papilleuse d'un rouge vif au-dessus de l'œil; plumes de la gorge très allongées, noires bordées de vert bronzé; cou, dos et croupion noirs variés de gris et finement rayés en zigzags et pointillés de cendré; ailes brunes avec une tache blanche à l'épaule, les scapulaires et les couvertures finement rayées et pointillées de roux; poitrine d'un vert foncé à reflets bleus et violets; abdomen d'un brun noirâtre taché de blanc; plumes des flancs brunes, pointillées de roussâtre et terminées de blanc; queue noire avec des taches blanches disposées en arc de cercle; sus et sous-caudales noires terminées de blanc et plus ou moins pointillées de gris sur les bords; jambes et tarses garnis de plumes filamenteuses d'un brun cendré. Bec blanchâtre; iris brun clair; doigts bruns.

Femelle. — Elle est beaucoup plus petite que le mâle. Parties supérieures noirâtres rayées de roux et de cendré, les parties claires pointillées de brun; gorge et devant du cou d'un blanc roussâtre avec quelques taches noires et cendrées au bas de ce dernier; poitrine d'un roux ardent; le reste des parties inférieures d'un roux moins vif et barrées de noir, mais toutes les plumes plus ou moins terminées de blanchâtre; ailes brunes, tachées et barrées de roux; sus-caudales brunes, barrées de roux et terminées de blanchâtre; queue d'un roux ardent barrée irrégulièrement de brun-noir; plumes des tarses cendrées. Bec brun de corne; iris et doigts comme chez le mâle.

Jeune mâle. — Ressemble à la femelle, mais il est moins roux et les parties inférieures sont rayées de brun à la poitrine comme au ventre.

Poussin. — Duvet très épais, serré, droit. Teinte générale d'un jaune verdâtre plus roux sur la poitrine et le dos, mélangé, sur ce dernier, de nombreuses taches brunes; tête d'un jaune assez clair varié de taches brunes, dont la plus apparente est sur le front en forme de croissant; bec allongé; tarses couverts de duvet (*A. Marchand*) (1).

Hab. — Le Tétrás auerhan, ou Grand Coq de bruyère, est abon-



dant en Scandinavie et dans le nord de la Russie; en Norvège et en Suède on le rencontre jusque sous le 70° l. N., et sa répartition coïncide avec celle du pin sylvestre (*Collett, Sundewall*); en Russie il habite les régions du sapin et de l'Oural et les forêts de pins de la région du Tchernosém

(*Bogdanow*); il est surtout commun dans les gouvernements d'Archangel, de Vladimir, de Tver, de Smoleusk et dans les forêts de la partie septentrionale du gouvernement de Perm (*Sabanaëff*); dans le Midi, il ne paraît exister que dans le nord-ouest de la Bessarabie, où il doit se répandre des confins de la Hongrie; l'espèce est entièrement inconnue sur tout le reste du littoral de la mer Noire et en Crimée (*de Nordmann*). Cette espèce est commune dans les grandes forêts de la Bohême (*Eritsch*) et assez répandue dans celles de la Styrie (*Seiden-sacher*); elle est également assez commune en Hongrie, en Galicie (*Wodzicki*), dans les Balcons (*Elwes et Buckley*), en Pologne (*Taczanowski*), en Allemagne, principalement dans le Nord, en Silésie, en Thuringe, en Westphalie, en Prusse, en Poméranie, etc. (*Naumann, Borggrève, v. Homeyer, etc.*).

Cet oiseau a complètement disparu du Danemark, de la Hollande et de la Belgique. Il vivait encore, il y a une quarantaine d'années, dans la partie de la Belgique voisine de la frontière prussienne, mais l'espèce semble complètement éteinte dans notre pays; de loin en loin, paraît-il, on en prend encore un individu venant de la frontière allemande. En 1812, M. de Sélvs-Longchamps écrivait au sujet de

(1) *Notes sur les poussins des oiseaux d'Europe (Rev. et Mag. de zool.* 1870, p. 290; 1867 pl. 4).

cet oiseau : « Vit en petit nombre près des hautes fanges dans les forêts de Hertogenwald et de Samrée, notamment aux environs de Jalhay. » Anciennement cette espèce était commune en Ecosse et en Irlande, mais elle devint de plus en plus rare et le dernier sujet fut tué en 1758 ; en 1836, elle fut réintroduite en Ecosse et aujourd'hui elle y est de nouveau assez commune, grâce à la protection qu'on lui accorde. Il serait à désirer que les chasseurs de Belgique s'entendissent également pour réintroduire ce bel oiseau dans les forêts de l'Ardenne, où il se multiplierait facilement, si on le ménageait pendant quelques années.

Le Grand Coq de bruyère est assez répandu dans les montagnes de la Suisse (*Tchudi*). En France on ne le trouve plus que sur les hautes montagnes du Jura, des Vosges et des Pyrénées (*Degland* et *Gerbe*) ; en Espagne il paraît encore exister dans les provinces de Leon, des Asturies et de Galice (*Lilford*) ; en Italie il a également été exterminé, et on ne le rencontre pour ainsi dire plus que dans les parties les plus inaccessibles des Alpes italiennes (*Giglioli*) ; en Grèce on l'observe encore assez fréquemment dans les bois de l'Arcadie, où il niche (*Lindermayer*).

En Asie on rencontre cet oiseau dans toute la Sibérie et dans l'Altaï, mais pas au Kamtschatka, où il est remplacé par une espèce voisine (*Bogdanow*) ; il n'existe pas non plus dans le Caucase.

Mœurs. — Ce Tétràs vit de préférence dans les forêts qui couvrent les flancs des montagnes, mais on le rencontre aussi dans les forêts des plaines, quand celles-ci offrent de vastes étendues de bois à essences variées, mais bien pourvus d'arbres à aiguilles. Dans les contrées du Nord, il se tient même dans des forêts composées uniquement de pins et de sapins.

C'est un oiseau sédentaire ; en hiver, cependant, il quitte les régions supérieures des montagnes pour passer dans la zone moyenne, où il erre souvent d'un lieu à l'autre. Dans les hivers rigoureux, il reste parfois des semaines entières sur les arbres, sans descendre à terre, et vivant presque uniquement d'aiguilles de conifères. En temps ordinaire, ce bel oiseau passe une grande partie de ses journées sur le sol, recherchant de préférence les clairières exposées au soleil et couvertes de bruyères, de ronces et d'airelles, et près desquelles coule quelque cours d'eau limpide. Là on voit ce Tétràs courir entre les herbes pour chercher sa nourriture, grimper sur les buissons et ne s'envoler qu'en cas de danger. Vers le soir, le coq et la poule se

séparent, et chacun cherche de son côté un arbre pour y passer la nuit.

Le Grand Coq de bruyère est lourd dans ses mouvements et d'un naturel prudent et farouche. Il sait marcher avec rapidité, mais pas aussi vite que la Perdrix ; sa démarche emprunte quelque chose de solennel au flegme qui lui est propre ; son dos voûté et son cou pendant lui donne quelque ressemblance avec le Coq d'Inde. Les sens de la vue et de l'ouïe sont extraordinairement développés et, si légèrement que le chasseur s'avance sur la mousse, le coq entend le moindre craquement, le moindre froissement de feuilles, et aussitôt il part d'un vol bruyant et avec un rapide battement d'ailes ; mais il est trop lourd pour pouvoir soutenir longtemps ce vol, dont on entend fort loin le bruit et qui est toujours dirigé en droite ligne. Bientôt il s'abat sur le faite de quelque grand arbre, de préférence sur ceux dont le sommet est desséché et d'où il peut aisément repartir. La poule, moins farouche, se voit bien plus souvent à la pâture, grattant la terre et faisant entendre sur tous les tons son gloussement : *huc-huc*.

Le coq est querelleur et jaloux comme la plupart des Gallinacés ; il se bat en toutes saisons avec ses semblables, aussi est-il forcé de vivre seul ; dans les localités où ces oiseaux sont abondants, il arrive cependant parfois de voir plusieurs mâles se réunir en automne et vivre durant quelque temps en bonne intelligence.

Le coq, qui est polygame, se conduit en despote à l'égard de ses femelles ; il s'élance souvent sans raison sur ses poules et les maltraite brutalement ; d'autres fois il se montre doux et prévenant.

Les Tétrés adultes se nourrissent d'aiguilles de conifères, de feuilles, de bourgeons, de frondes de fougères, de graines, de baies diverses, de larves, d'insectes et de vers, auxquels ils ajoutent, pour faciliter la digestion, du gravier, du gros sable et des coquilles d'escargots en quantité. Pendant la durée des amours et en hiver, le coq se nourrit presque uniquement d'aiguilles de sapins, ce qui donne à la chair un goût de résine et la rend d'autant plus coriace qu'elle est déjà naturellement dure. La poule mange rarement des aiguilles de sapins, aussi a-t-elle une chair tendre et succulente qui la fait rechercher par tous les amateurs de gibier.

À l'époque des amours, le Tétré mâle est extrêmement excité et il surpasse alors en ardeur nos coqs domestiques.

La période des amours commence et finit à époque fixe ; quand la saison est avancée, on entend déjà en mars les cris de quelques coqs,

mais, si le mauvais temps reparait, ils redeviennent silencieux. Dans la zone moyenne des montagnes, le Tétrás urogalle est régulièrement en amour du 10 au 12 avril, tandis que dans les hautes montagnes, le froid retarde souvent d'un mois les manifestations de ses désirs.

Le chant de cet oiseau a quelque chose de tout particulier et ne peut être rendu par des mots ; on ne l'entend généralement qu'au printemps. Après le coucher du soleil, le coq va se mettre sur un vieux sapin ou quelque grand hêtre, le même toutes les années quand il n'y est pas dérangé. Il se met à chanter dès que les bourgeons du hêtre commencent à se développer, et on peut alors l'entendre depuis la première lueur de l'aurore jusqu'après le lever du soleil. Perché sur une grosse branche basse, il relève les longues plumes de sa gorge, étale sa queue en éventail, laisse pendre les ailes, gonfle tout son plumage, trépigne des pieds et, comme enivré, tourne les yeux de la manière la plus comique. En même temps il fait entendre des claquements et des bruits de gosier, lents et isolés d'abord, puis plus rapides et plus soutenus, suivis d'un son éclatant auquel viennent se joindre des sifflements et des sons aigres semblables à ceux que rend une faux qu'on aiguise ; le tout se termine par une note prolongée, pendant laquelle l'oiseau ferme d'ordinaire les yeux d'un air béat.

« Le vrai chasseur, dit F. de Tschudi, qui ne veut pas devoir son gibier au hasard mais le gagner par adresse, doit parfaitement connaître les diverses parties de ce chant extraordinaire, qui se répète à de courts intervalles et ne s'entend pas à une grande distance, car ce n'est que pendant sa durée que le coq est abordable. A trois heures du matin il doit être à son poste et s'approcher de l'oiseau d'environ deux cents pas, attendant sans remuer le commencement du ramage. Pendant la seconde partie de son chant, le Tétrás est tellement absorbé qu'il ne fait guère attention à ce qui se passe autour de lui. C'est ce moment, immédiatement après le cri principal, que le chasseur aux aguets choisit pour avancer. Il le fait à grands pas tant que dure la chanson, mais sitôt qu'elle cesse, il reste coi comme une souris jusqu'à ce qu'elle recommence.

Pendant la première partie, au contraire, l'oiseau entend fort bien et part brusquement de son arbre au moindre bruit qui l'inquiète. Alors le chant est ordinairement fini pour toute la journée, et le gibier perdu pour le chasseur. Mais si celui-ci a assez d'adresse et d'expérience pour ne s'approcher que dans les moments opportuns, et se tenir tranquille pendant les intervalles, il peut tirer le coq au

milieu de ses étranges contorsions et le manquer, sans que l'animal étourdi s'en aperçoive ; et il est d'autant plus aisé de manquer son coup, que le plumage de l'oiseau est foncé et que dans l'obscurité, il est difficile de le mettre exactement sous la mire. Comme il a la vie dure, et que, même après une grave blessure, il prend encore souvent le vol et est perdu pour le chasseur, on ne devrait le tirer qu'à balle.

« Ses poules sont ordinairement alors assez près de lui, couchées dans l'herbe ou sous les buissons, et lui répondent par un doux *bac-bac*. Il y a quelquefois entre les vieux et les jeunes coqs, surtout quand ils se rencontrent dans le même district, des combats terribles pendant lesquels ces oiseaux, aveuglés par la fureur, ne voient et n'entendent plus rien, ainsi que cela arrive aux cerfs dans le temps du rut. Des témoins parfaitement dignes de foi assurent que, comme les cerfs encore, les Tétrins au temps de leurs danses tombent avec rage sur les autres animaux et même sur l'homme. » Ce fait se trouve confirmé par Wildungen, qui parle d'un mâle qui se précipita sur un bûcheron qui eut bien de la peine de s'en débarrasser ; un autre Coq de bruyère, toujours d'après Wildungen, s'élança dans les champs, sauta après les chevaux d'un laboureur et les effraya ; un troisième attaquait quiconque s'approchait de sa demeure. « Il y a plusieurs années, dit Brehm père, vivait non loin de chez moi un Coq de bruyère qui avait attiré sur lui l'attention générale. Pendant la saison des amours, il se tenait tout près d'un chemin assez fréquenté, et montrait qu'il n'avait à ce moment aucune peur des hommes. Au lieu de s'enfuir, il s'approchait d'eux, les poursuivait, leur mordait les jambes et leur donnait des coups d'ailes : il était difficile de l'éloigner. Un chasseur s'en empara et le porta à deux lieues plus loin ; le lendemain, l'oiseau était revenu à son ancienne place. Un homme l'enleva et le prit pour le porter au garde forestier ; il se laissa prendre, mais dès qu'il vit sa liberté en danger, il commença à se défendre avec ses pattes et son bec, déchira les vêtements de son ravisseur, qui dut se résoudre à le lâcher. »

Le coq exécute son singulier manège jusqu'au lever du soleil : il est au plus haut point d'excitation au moment où le jour apparaît, et c'est par un beau clair de lune qu'il se montre le plus ardent. Lorsque le jour est venu le coq va rejoindre les poules qui se tiennent aux environs ; parfois, l'une d'elles s'approche de lui et l'appelle par le cri de *bac-bac* ; alors il se laisse tomber de l'arbre comme une masse, et danse à terre d'une façon fort comique. Mais, le plus souvent, il doit poursuivre les femelles qui l'entraînent assez loin. Dès qu'il se trouve

alors près d'elles, il ne tarde pas à s'accoupler. Il est rare qu'il ait plus de trois ou quatre poules autour de lui, car il lui est difficile d'en rassembler autant qu'il pourrait le désirer. Suivant C. Brehm, il arrive parfois que quelques coqs ne parviennent pas à s'accoupler, et qu'ils sont encore en amour au mois de mai, et quelquefois même en juin et en juillet, mais ce sont là de rares exceptions.

Après trois ou quatre semaines de poursuites, les mâles reprennent leur vie calme et silencieuse; les femelles, de leur côté, se préparent à construire leur nid.

Reproduction. — Dans ce but, les poules se creusent un trou assez grand sous un buisson ou sous une touffe de bruyère, de myrtille ou de ronce, et y déposent de huit à quatorze œufs sur la terre nue ou sur une faible litière de brindilles. Ces œufs sont d'un jaune roussâtre et parsemés de petites taches d'un brun marron qui sont parfois peu apparentes et qui peuvent même manquer complètement, mais ceci est fort rare. Ils mesurent 56 millim. sur 43.

La poule couve avec une telle ardeur qu'on peut souvent l'enlever de son nid. Les poussins éclosent au bout de quatre semaines; la mère les conduit aussitôt en quête d'insectes et elle bouleverse les fourmilières pour mettre les larves à découvert; elle soigne ses petits avec amour, les abrite et les défend même au péril de sa vie. « Il est touchant, dit Geyer, de voir avec quelle épouvante elle accueille l'homme qui s'approche de sa progéniture. En un instant tous les petits ont disparu, et ils savent si bien se cacher qu'il est difficile d'en voir seulement un; la couleur de leur livrée sert surtout à les rendre invisibles. Souvent j'ai eu des bandes entières à mes pieds, les jeunes ne pouvaient encore voler, et cependant il m'arrivait rarement d'en découvrir. Ils sont moins heureux lorsqu'un renard à l'odorat subtil les surprend. La mère court à trois ou quatre pas au devant de lui, et en voletant, comme si elle était blessée. Parvient-elle par ce stratagème à éloigner le renard de l'endroit où sont les poussins, elle s'élève subitement dans l'air, et revient ensuite vers sa progéniture. Ses cris *glouck, glouck* indiquent que tout danger est passé, et aussitôt les petits d'accourir. »

Les jeunes Tétràs croissent très rapidement. Vers la fin de l'automne, la famille se sépare; les jeunes femelles restent avec leur mère, tandis que les jeunes mâles vont errer en communauté jusqu'au printemps suivant; à ce moment, ils se comportent entièrement comme les adultes.

Remarque. — Il n'est pas rare de rencontrer à l'état sauvage, des

hybrides du *Tetrao urogallus* et du *T. tetrrix*, et ces métis ont des formes assez constantes pour que certains auteurs aient cru devoir en faire une espèce distincte. Voici la synonymie de ces hybrides :

- UROGALLUS MINOR PUNCTATUS, Briss. *Orn.* I, p. 191 (1760).
- TETRAO HYBRIDUS, Lin. *Faun. Suec.* p. 72 (1761).
- TETRAO MEDIUS, Mey. *Gescl. nat. Fr. Berlin, Mag.* 1811, p. 337.
- TETRAO INTERMEDIUS, Langsd. *Mém. Acad. St-Pet.* III, p. 286 (1811).
- TETRAO UROGALLO-TETRIX, Collett, *Remarks. Orn. N. Norway*, p. 49 (1872).
- TETRAO UROGALLOIDES. (Nilss.) Coll., *ibidem*.
- TETRAO URO-TETRIX, Henke, *Waldm.* XI, p. 35 (1879).
- TETRAO UROGALLO-TETRICIDES, Sundew. *Scensku Foglarna*, p. 254 (1886).
- TETRAO TETRIX UROGALLUS, A. B. Mey. *Auer-Rack. u. Birhw.* p. 69 (1887).

S. A. I. et R. l'Archiduc Rodolphe, qui a fait d'intéressantes observations sur ce sujet, considère cet hybride comme fécond (1). Dans ce cas, les descendants doivent retourner soit à l'une, soit à l'autre des espèces types, suivant que l'hybride mâle s'accouple avec la poule du *T. urogallus* ou du *T. tetrrix*. Mais si le coq et la poule sont tous deux des métis des précédents, leur couvée conservera le plumage hybride des parents, et ceux-ci pourraient devenir la souche d'une espèce nouvelle, si, bien entendu, le croisement avec les espèces primitives n'était plus possible, ce qu'il est difficile d'empêcher, et si la stérilité ne vient pas arrêter la multiplication au bout de quelques générations.

173. — Le Tétràs à queue fourchue.

TETRAO TETRIX, Lin.

(Pl. 173.)

- UROGALLUS MINOR, Briss. *Ornith.* I, p. 186 (1760).
- TETRAO TETRIX, Lin. *Syst. nat.* I, p. 274 (1766).
- UROGALLUS TETRIX, Kp. *Nat. Syst.* p. 180 (1829).
- TETRAO JUNIPERORUM et ERICEUS, Bfm. *Iss.* 1830, p. 785.
- TETRAO RUPESTRIS, Bfm. *Vög. Deutschl.* p. 509 (1831).
- LYRURUS TETRIX, Sw. et Rich. *Faun. bor. Am.*, p. 497 (1831).

(1) Voy. les *Mittheil. des Ornith. Ver. in Wien*, 1883, p. 108. — L'Archiduc Rodolphe a également publié des observations sur cet hybride, dans son ouvrage intitulé : *Allerlei gesam. Ornith. Beobachtungen*, p. 118 (Vienne 1880).

LYRURUS DERBIANUS, Gould. *Proc. Zool. Soc.* 1837, p. 132.

TETRAO DERBIANUS, Gray, *Gen. of Birds* III, p. 516 (1849).

TETRAO PEREGRINUS, Brm. *Naumannia*, 1855, p. 287.

TETRAO FURCATUS, C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* II, p. 152 (1857).

DER BIRKHAHN, en allemand.

THE BLACK GROUSE, en anglais

HET KORHOEN, en flamand.

Taille : mâle 0^m,50, ailes 0,28; femelle 0,36; ailes 0,24.

Description du mâle adulte. — Tête, cou, dos et croupion d'un bleu noir brillant à reflets violets; manteau, couvertures des ailes, poitrine, ventre et queue d'un noir brunâtre; ailes traversées par une barre blanche; rémiges brunes; queue très fourchue, les quatre rectrices externes beaucoup plus longues que les autres et contournées en dehors; sous-caudales blanches, quelques-unes dépassant les rectrices médianes; bas des jambes d'un blanc varié de brun; tarses garnies de plumes filamenteuses d'un brun cendré. Bec noir; iris brun; membrane papilleuse de l'œil d'un rouge vif; doigts bruns.

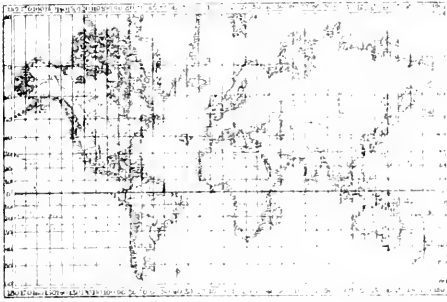
Femelle. — Parties supérieures rousses marquées de taches noires transversales à la tête, au cou et sur la poitrine; dos et sus-caudales de la même couleur rousse, mais les taches noires plus grandes et les parties claires ornées de lignes noires en zigzags; couvertures moyennes des ailes comme le dos, mais terminées de blanchâtre pointillé de noir; les plus grandes brunes, marbrées de roussâtre et terminées de blanc; rémiges brunes, marbrées de roussâtre sur le bord externe; parties inférieures d'un roux varié de blanchâtre et barrées et pointillées de noir; queue brune terminée de blanchâtre, avec des raies en zigzags rousses, l'extrémité pointillée de brun; tarses d'un cendré roussâtre.

Jeune mâle. — Ressemble à la femelle, mais son plumage est en général plus sombre et les taches noires sont plus rapprochées.

Poussin. — Duvet d'un jaune brunâtre pâle, roux sur le dos et les ailes, dont les plumes sont déjà sorties; la base du duvet est noire sur le dos, et ce noir, paraissant à la surface, y forme quelques taches ou ondulations; une tache noire, en croissant, sur le front entre les yeux le rapproche du poussin du Grand coq de bruyère, dont il diffère par une calotte d'un roux vif; cette calotte est entourée de noir qui se réunit sur le cou; une série de taches brunes sur la région auriculaire; tarses couverts de duvet, doigts dénudés (*A. Marchand*).

Var. accid. — D'un blanc pur ou taché de blanc; parfois le dos est blanc, d'autres fois au contraire, c'est le ventre qui est blanc; l'albinisme se répand aussi sur les ailes et sur la queue; on rencontre également des variétés d'un gris enfumé ou d'un brun pâle, ornées de bandelettes et de zigzags noirs.

Hab. — Ce Tétrás, aussi appelé Birkhan et Coq de bruyère, habite



une grande partie de l'Europe et la Sibérie. Il est plus abondant que le précédent en Scandinavie, où on l'observe jusque sous le 69°20' de l. N. (*Nilsson, Collett*); il en est probablement de même en Russie, car on le voit nicher dans ce pays jusque sous le 67 1/2° (*Malmgren*), et il est cer-

tain qu'il dépasse cette latitude en Russie, aussi bien qu'en Norvège et en Sibérie; dans la Nouvelle-Russie, il se tient pendant toute l'année dans les steppes, qui offrent de grandes étendues de bruyères entremêlées de genévriers et autres broussailles, que cet oiseau recherche avant tout; il n'y a qu'un petit nombre de ces oiseaux qui des steppes s'avancent jusqu'en Crimée (*de Nordmann*). Le Tétrás à queue fourchue est aussi plus ou moins répandu, suivant les localités, en Pologne (*Taczanowski*), en Hongrie (*J. Geyer*), en Autriche (*Tschusi*), en Bohême (*Fritsch*), en Tyrol (*Stejneger*), en Allemagne (*Naumann, Borggreve*) et dans le Jutland (*Lütken*). Il est très localisé en Hollande (*Schlégel*) et en Belgique, où il habite en petit nombre vers les frontières de la Prusse dans les environs de Vielsalm et dans quelques grandes forêts du Luxembourg belge, entre autres dans le canton de Bastogne (*F. Fallon*); du reste l'espèce diminue chaque année et tend à disparaître complètement de notre pays. En France son habitat paraît plus étendu que celui du Tétrás urogalle (*Degland*); il habite l'Ecosse et beaucoup de localités de l'Angleterre, mais n'existe pas en Irlande (*Harting*); en Italie on l'observe dans toute la zone septentrionale et en Ligurie, accidentellement en Romagne et en Toscane (*Salvadori*); enfin, en Espagne il ne paraît exister que dans la Catalogne aux environs de Gérone (*Reyes*). Cet oiseau est aussi très commun dans toute la Sibérie jusqu'au 68° l. N. (*Middendorff, Radde*, etc.), mais il n'existe pas au Kamtschaka.

Mœurs. — Le Tétrás à queue fourchue ou Birkhan est un oiseau sédentaire et errant; dans les montagnes il quitte les régions élevées à l'approche de l'hiver, pour aller errer dans la zone moyenne. Dans les plaines ces oiseaux entreprennent également des voyages assez réguliers, mais beaucoup d'entre eux ne reviennent plus à leur ancienne demeure.

Cet oiseau recherche de préférence les endroits couverts de bruyères, de genêts, de myrtilles, de ronces et autres plantes basses, entremêlées de buissons et de taillis; ce qu'il aime avant tout, ce sont les terrains tourbeux où dominent les plantes marécageuses, mais non les marais proprement dits. Sur les montagnes, il recherche les forêts claires, les buissons, les taillis et les bruyères, qu'il paraît particulièrement affectionner; jamais il ne s'aventurera dans une forêt touffue et sombre.

C'est un oiseau très farouche et prudent qu'il est difficile d'approcher. Quoique lourd, il marche avec facilité et sait même fort bien courir. Il vole bien et en ligne droite, bat des ailes avec précipitation et sait franchir d'une seule traite un grand espace; dans tous ses mouvements il se montre plus agile que le Tétraz urogalle et son vol est aussi plus léger et moins bruyant que celui de ce dernier. Les sens de la vue, de l'ouïe et de l'odorat sont bien développés. Tschudi dit qu'il est stupide, qu'il n'a qu'à un faible degré le sentiment des localités, et que sa timidité et sa sauvagerie innées le sauvent bien plus souvent que sa prudence et son jugement. Brehm n'est pas de cet avis: « Très rarement, dit-il, ce Tétraz se laisse surprendre, et cela n'arrive qu'en hiver, par les temps de tourmente qu'il paraît d'ailleurs pressentir. Comme les Pigeons, il tient en général toute chose inconnue pour suspecte, et s'enfuit dès qu'il appréhende quelque danger. » Il est sociable; en dehors de l'époque des amours, il est rare de rencontrer des individus isolés; en automne, ces oiseaux restent en famille, et en hiver ils se réunissent en troupes assez considérables, là où ils sont abondants, et vivent en bonne harmonie. Ce ne sont que les vieux mâles qui mènent une vie solitaire.

Sa voix varie suivant les sexes; le cri d'appel est un sifflement clair et bref, auquel la femelle répond par un *back back*. Mais pendant la période des amours, le coq fait entendre une richesse de sons peu en rapport avec son flegme habituel.

Il se nourrit, suivant la saison, d'insectes, de larves, de nymphes de fourmis, de vers, de petits escargots, de bourgeons de bouleaux, de chatons de saules, de jeunes pousses de divers végétaux, de baies de toutes espèces et surtout de baies de genévriers, de myrtilles et de framboises; il mange aussi des graines, mais rarement des jeunes cônes de pin ou des aiguilles de conifères. Pour faciliter sa digestion, il avale du gravier et du sable.

A l'époque de l'accouplement, les coqs deviennent belliqueux et se

livrent entre eux des combats acharnés qui, selon Tschudi, se terminent parfois par la mort d'un des combattants.

La période des amours commence, dans l'Europe centrale, vers la seconde quinzaine de mars et dure jusqu'au mois de mai; dans les contrées du Nord et dans les hautes montagnes, elle commence plus tard et se prolonge jusqu'à la fin de mai et même jusqu'en juin. Pour ses exercices amoureux, le coq choisit dans la forêt un endroit découvert, une prairie, une coupe où les jeunes arbres ne peuvent le gêner, car, pour sa danse, il a besoin d'un grand espace. Au premier sifflement, que Nilsson a rendu par *tchiio-y*, succède le rémouillage : *routtourou - routtou - rouiki - ourr - ourr - ourr - rrrouttourou - routtou - rouiki*. Quand l'oiseau est fort excité, ces diverses phrases se suivent, se lient si bien, qu'on ne peut reconnaître ni la fin de l'une, ni le commencement de l'autre. Il est rare que le Birkhan oublie, dans ses transports, de veiller à sa sûreté.

« Dans les Alpes, dit de Tschudi, une bonne demi-heure avant le lever du soleil, résonne au loin le premier appel d'un Birkhan, auquel répondent bientôt tous ses confrères à la ronde. A plus d'une demi-lieue de distance, ces tons tour à tour sourds et criards se distinguent nettement au milieu du concert général. Au commencement de la saison, les chants d'appel du Birkhan durent peu et cessent dès que le soleil s'est levé; ils se prolongent davantage dans les endroits obscurs. Quelques semaines plus tard, on peut les entendre toute la matinée, surtout quand le temps est couvert. Cependant on ne peut rien fixer à cet égard: il y a des districts et des années où le temps des amours est très court et irrégulier, d'autres, au contraire, où il est prolongé et continu. Le chant des coqs dans la montagne est plus court et moins fort le soir, avant le coucher du soleil, que le matin. De même quand l'automne est chaud, on les entend à cette époque, et même au mois d'octobre, appeler encore à 9 heures du matin d'une manière irrégulière et seulement pendant quelques minutes: ce sont probablement les jeunes coqs. Le chant complet se compose proprement de deux parties, la première formée de sons sourds, gutturaux, assez semblables au cri de la Tourterelle et répétés trois ou quatre fois, la seconde, de sons aigus et stridents une ou deux fois répétés, auxquels s'ajoute quelquefois un autre cri, difficile à décrire. Cependant il y a ici une grande diversité, tant chez les vieux que chez les jeunes coqs. Souvent ce ne sont que les tons sourds qui se font entendre, d'autres fois ce ne sont que les tons aigus. Nous avons vu de

vieux coqs qui se bornaient à ces derniers lorsqu'ils avaient quelque inquiétude et qui, après avoir pris la fuite, les répétaient encore ou se taisaient complètement; tandis que des jeunes qui avaient été dérangés, reprenaient immédiatement leur chant complet, et cela trois ou quatre fois de suite, même après un coup de fusil tiré sans résultat.

« Pendant leur chant, les Birkhans ont une singulière tournure. Tantôt perchés au sommet d'un grand sapin, sur une branche sèche ou sur quelque vieux tronc, tantôt posés sur une crête de rocher ou au milieu d'un pâturage alpestre, ou même sur le toit d'un chalet, ils laissent tomber leurs ailes, étalent en large éventail leur belle queue fourchue, de manière à faire étinceler les plumes argentées de leur croupion, abaissent et relèvent alternativement leur tête aux caroncules écarlates et distendues, et enfin tournent sur place ou décrivent en sautant des cercles sur la terre. Ce manège est l'expression de sentiments violents et passionnés; souvent une poule sous le couvert d'un buisson y répond par un tendre gloussement, souvent aussi il n'y a point de femelle dans le voisinage et le coq ivre d'amour en est pour ses frais. Mais, contrairement à ce qui a lieu chez le Tétrás urogalle, le Birkhan, pendant toute la durée de son étrange comédie, voit et entend parfaitement tout ce qui se passe autour de lui. »

« C'est surtout, dit A. Brehm, quand plusieurs mâles sont rassemblés qu'ils déploient une ardeur sans égale. Ils se battent avec rage; deux se placent en face l'un de l'autre, comme des coqs domestiques, et se précipitent l'un sur l'autre, la tête penchée à terre; ils s'élancent en l'air, cherchant à se porter des coups d'ongles, puis retombent, tournent l'un autour de l'autre en grondant, prennent un nouvel élan et s'efforcent de se saisir mutuellement. Si le combat devient plus sérieux, chacun y laisse quelques plumes, mais malgré toute l'ardeur qu'ils paraissent déployer, jamais ils ne se font des blessures sérieuses; on dirait qu'ils ne veulent que s'effrayer et non se nuire. Il arrive cependant quelquefois que le plus fort saisit son rival par la tête, le traîne à terre à quelques pas, lui donne encore quelques coups de bec, puis le chasse. Le vainqueur retourne alors triomphant sur le champ de bataille pour continuer son chant. Les mâles vigoureux viennent dans la matinée à plusieurs endroits, pour y essayer leur force avec leurs rivaux. Ils deviennent parfois ainsi la terreur de tous les jeunes coqs moins expérimentés. Souvent aussi le vaincu

revient à son ancienne place et recommence le combat, ou bien il se rend à quelque autre endroit, pour se mesurer avec un nouvel adversaire. »

Suivant le même auteur, un mâle vigoureux peut suffire, dans une matinée, à quatre ou six femelles, mais il est rarement assez heureux pour en réunir autant autour de lui.

Reproduction. — C'est vers le milieu de mai que la femelle cherche un endroit très caché pour y nicher. Son nid se réduit en une simple dépression creusée dans le sol et garnie de quelques herbes ; il est établi entre d'épaisses bruyères, sous un buisson, dans les hautes herbes ou sous quelque sapin branchu jusqu'au sol. Chaque couvée est de 7 à 12 œufs, d'un jaune roussâtre et tachés irrégulièrement de brun roux ou de brun olivâtre. Ils mesurent 37 millimètres sur 27. La femelle couve seule durant trois semaines, et quand elle doit quitter ses œufs pour aller chercher sa nourriture, elle les recouvre soigneusement de mousse ou de feuilles mortes. Quelques heures après leur naissance, les poussins sont conduits par leur mère qui leur montre leur nourriture en mettant à découvert des nymphes de fourmis, des larves et des vermisseaux. Au bout de quelques semaines les petits savent voler, et toute la famille se tient alors volontiers disséminée sur le même arbre. Ils restent avec leur mère jusqu'à la fin de l'automne, et ne la quittent que quand ils ont revêtu le plumage des adultes.

Remarques. — 1. Il a été dit précédemment (p. 43) que le Tétrás urogalle s'accouple parfois, à l'état sauvage, avec le Tétrás à queue fourchue. Ce dernier s'accouple quelquefois aussi, dans la même condition, avec le Lagopède blanc (*Lagopus albus*), le Lagopède d'Ecosse (*L. scoticus*), la Gêlinotte (*Bonasa betulina*) et même avec le Faisan commun (*Phasianus colchicus*). Ces hybrides sont d'autant plus intéressants qu'ils sont le produit du croisement d'oiseaux appartenant à des genres différents. On trouvera des détails sur ces hybrides, accompagnés d'excellentes figures, dans le récent ouvrage de M. A.-B. Meyer (1).

2. On rencontre en Asie plusieurs autres Tétrás, décrits comme espèces distinctes, mais plus ou moins voisins du *T. urogallus* dont plusieurs pourraient bien n'être que des variétés climatiques. N'ayant

(1) *Unser Auer-, Rackel- und Birkwild und seine Abarten* (Vienne 1887).

pas ces différentes formes sous les yeux, je me bornerai à les signaler à l'attention des ornithologistes. Ces espèces sont :

- Tetrao urogalloides*, Midd., de la Sibérie orientale;
- *wralensis*, Sev. et Menzb., du Sud de l'Oural;
- *Taczanowskii*, M., du Sud-Est de la Sibérie;
- *kamtschaticus*, Kittl., du Kamtschatka;
- *sachalinensis*, Bogd. de l'île de Sachalin.

Quant au *Tetrao acatoptricus*, Radde (*T. Mlokosiewiczzi*, Tacz.) du Caucase, il diffère du *T. tetrix* par l'uniformité de ses teintes. Il est d'un noir uniforme avec de légers reflets d'un vert bleuâtre sur le dos et à la poitrine; sous-alaires blanches; sous-caudales noires; pas de bande blanche sur l'aile. — C'est bien une espèce distincte.

3. Les femelles des divers Tétraras, dont la ponte est éteinte par l'âge, prennent en vieillissant un plumage plus ou moins semblable à celui des mâles.

GENRE XCVII

GÉLINOTTE. — BONASA.

BONASA, Briss. *Ornith.* I, p. 191 (1760).

TETRAO, Lin. *Syst. nat.* I, p. 275 (1766).

BONASIA, Kp. *Naturl. Syst.*, p. 179 (1829).

TETRASTES, Keys, et Bl., *Wirbelth. Eur.*, pp. LXIV, 200 (1840).

Car. — Bec médiocre, épais, légèrement recourbé; narines basales, latérales, cachées par les plumes du front; au-dessus des yeux un étroit espace nu; plumes du vertex plus ou moins allongées et pouvant se redresser en forme de huppe; ailes courtes, arrondies, sub-obtuses, 4^e et 5^e rémiges d'égale longueur et les plus longues; queue médiocre, arrondie, formée de seize rectrices; tarses emplumés seulement sur la moitié de leur étendue; doigts nus, pectinés sur les bords; ongles allongés, obtus, creusés en dessous.

Hab. — Ce genre a des représentants dans l'Europe septentrionale et centrale, ainsi que dans le nord de l'Asie et de l'Amérique.

174. — La Gélinothe des coudriers.

BONASA BETULINA, *Gr. ex. Scop.*

(Pl. 174.)

TETRAO BONASIA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 275 (1766).

TETRAO BETULINUS, Scop. *Ann. I, hist. nat.* n° 172 (1769).

TETRAO CANUS, Sparrm. *Mus. Carls.* I, pl. 16 (1786).

BONASIA RUPESTRIS et SYLVESTRIS, Brm. *Isis*, 1830, p. 985.

BONASIA EUROPÆA, Gould, *Birds of Eur.* IV, pl. 251 (1837).

TETRASTES BONASIA, Keys. et Bl. *Wichelth. Eur.*, p. 200 (1840).

BONASIA SYLVESTRIS, Gray, *List. gen. B.*, p. 80 (1841).

BONASIA LAGOPUS, MINOR. ? ALBOGULARIS, Brd. *Naumannia* 1855, p. 287.

BONASIA BETULINA, Bp. *Cat. Parz.*, p. 13 (1856).

BONASIA BETULINA, Gray, *Hand-list of B.* II, p. 277 (1870).

DAS EUROPÄISCHE HASELHUHN, en allemand.

THE HAZEL-GROUSE, en anglais.

HET HAZELHOEN, en flamand.

Taille : mâle 0^m,30, ailes 0,173; femelle 0,28; ailes 0,17.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un cendré roussâtre, les plumes de la nuque et du manteau barrées de noir et terminées de cendré; gorge noire, encadrée de blanc; tache derrière l'œil, blanche; bas du dos de la couleur du manteau, mais chaque plume avec une strie longitudinale brune et la partie cendrée vermiculée de brun noirâtre; devant du cou et flancs roux, avec les plumes plus ou moins terminées de blanc et tachées ou barrées de brun; plumes abdominales brunes, mais largement bordées de blanc; bas-ventre blanc; sous-caudales brunes et rousses, mais terminées de blanc; scapulaires plus rousses que le dos, barrées et pointillées de noir; couvertures des ailes d'un brun pâle, tachées et pointillées de brun avec une tache terminale blanchâtre; rémiges brunes, avec le bord externe taché de blanc roussâtre; queue cendrée, variée de zigzags noirs, toutes les rectrices, excepté les deux médianes, traversées vers leur extrémité par une bande noire et terminées par une bordure cendrée; plumes des tarses d'un cendré roussâtre. Espace nu de l'œil d'un rouge vif; bec, iris et doigts bruns.

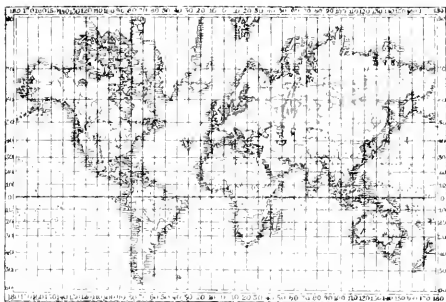
Il est à remarquer que cet oiseau prend une teinte de plus en plus cendrée, à mesure que son habitat devient plus septentrional. Dans le nord de l'Europe et de l'Asie, les parties dorsales du mâle sont d'un gris cendré sans trace de roux, sauf les scapulaires qui restent de la même couleur que chez les sujets de l'Europe centrale.

Femelle. — Un peu plus petite; coloration générale comme chez le mâle; dessus de la tête taché de brun noir; gorge blanchâtre, variée de roussâtre et de brun et non noire. — Dans le Nord, les femelles ont le dessus du corps d'un cendré roussâtre, mais elles sont toujours moins rousses que celles de nos contrées.

Jeune mâle. — Comme la femelle adulte, mais les parties dorsales plus rousses et les taches noires du dos plus grandes; gorge maculée de noir.

Poussin. — Duvet laineux, droit, plutôt court, d'un jaune noisette pâle, devenant roux de rouille sur la tête et sur la ligne de l'épine dorsale; une bande noire part de l'œil et se prolonge jusqu'à la naissance du cou; une petite tache noire entre le bec et l'œil; bec brun clair; tarses déplumés dans leur seconde moitié, jaunâtres. Les plumes des ailes deviennent apparentes entre le huitième et le dixième jour. (*A. Marchand*, notes sur les poussins.)

Hab. — La Gélिनotte est plus ou moins répandue dans le nord et le centre de l'Europe, ainsi que dans toute la Sibérie jusque dans le nord de la Chine et au Japon, mais elle n'existe plus aux îles Britanniques.



En Scandinavie on la rencontre communément dans toutes les forêts de conifères jusqu'au 65° l. N. (*Collett, Nilsson*), mais on ne la voit pas en Danemark, quoiqu'elle habite le Holstein (*Kjaerbölling*); elle est également commune dans toute la Russie septentrionale et centrale (*E. Büchner*, etc.). On la rencontre en plus ou moins grande abondance dans certaines parties de l'Allemagne (*Naumann, Helm, Doule*), de la Lorraine (*Lieffer*), de la Pologne (*Taczanowski*), de la Hongrie (*J. Geyer*), de l'Autriche (*A. Kragora*), de la Croatie (*Brusina*) et de la Moldavie. Cet oiseau est très localisé en Hollande (*Schlégel*) et en Belgique, où on le rencontre encore dans les Ardennes belges aux environs de Chiny, de Suxy et de Bouillon, mais cette espèce tend à disparaître de notre pays.

En France, la Gélिनotte est assez abondante sur les Alpes du Dauphiné, de la Savoie, sur les hautes montagnes des Vosges, sur les Basses-Alpes et les Pyrénées; elle est plus rare dans les Ardennes françaises et ne se montre qu'accidentellement en Auvergne, dans les Monts-Dores (*Degland et Gerbe*); elle est assez abondante en Suisse (*Tschudi*) et dans les Alpes italiennes (*Salvadori, Giglioli*); en Espagne on ne l'observe qu'aux environs de Gerona en Catalogne (*Vayreda*).

En Asie, cette espèce est répandue dans toute la Sibérie (mais pas au Kamtschatka) jusqu'au 69° l. N. (*Middendorff, Radde, von Schrenck*), ainsi qu'en Mantchourie et dans la Chine septentrionale et se reproduit même dans la province de Pékin, sur les hautes montagnes boisées du Péythang et du Tonglin (*David*); elle habite également le Japon, particulièrement les grandes forêts qui avoisinent Hakodadi (*Whitely*).

Mœurs. — La Gélिनotte est un oiseau sédentaire mais qui, en automne et en hiver, mène souvent une vie plus ou moins errante, sans s'éloigner cependant de sa région favorite. Elle voyage en famille ou en troupe mais en se bornant à parcourir un rayon assez restreint.

Durant leurs voyages, ces oiseaux franchissent souvent, en volant, une étendue de plusieurs kilomètres couverte de champs cultivés ou de pâturages ; au printemps ils retournent tous dans les lieux qui les ont vus naître pour s'y disperser par couples.

Cette espèce habite de préférence les parties boisées et rocailleuses des montagnes, arrosées par quelque ruisseau et plantées de genévriers, d'aulnes, de coudriers, de sapins et de bouleaux. Dans les pays peu ou point accidentés, elle recherche les grandes forêts touffues et sombres, formées d'essences variées et riches en buissons dans lesquels elle puisse se cacher.

La Gélinoite vit plus à terre que sur les arbres, sur lesquels elle cherche cependant volontiers un abri pour la nuit.

Pendant le jour, elle se tient si tranquille et si bien cachée, que ce n'est que par hasard qu'on aperçoit un individu passant d'un buisson à l'autre, ou couché sur une grosse branche d'arbre dans le sens de la longueur, et tellement immobile qu'il faut un œil exercé pour le découvrir. Quand elle se croit en sûreté, elle se tient presque accroupie et conserve même cette allure en marchant ; mais elle sait courir avec une agilité extraordinaire entre les herbages et les broussailles, et sait fort bien sauter quand il le faut. En courant, la poule rabat les plumes de la tête, tandis que le mâle qui a toujours une allure plus fière, les relève en même temps qu'il gonfle les plumes de la gorge et des oreilles. Ces oiseaux ne s'envolent pas volontiers sans nécessité, mais quand un danger les menace, ils partent à tire-d'aile, sans cependant aller bien loin, ou bien ils sautent de leur perchoir pour chercher un refuge dans les buissons. Ils ne volent du reste jamais haut et il est rare de les voir perchés au sommet d'un arbre.

En été, la Gélinoite se nourrit d'insectes, de larves, d'araignées, de vers, de petits escargots, de bourgeons, de chatons de coudriers, d'aulnes et de saules, de jeunes pousses de diverses plantes, de feuilles, etc. ; dans les autres saisons elle recherche également des myrtilles, des framboises, des baies de sureau, de troène, de sorbier, de genévrier, d'églantier, ainsi que différentes graines d'arbres qu'elle ramasse à terre.

La voix de cet oiseau est claire et retentissante, les sujets d'un an, tant mâles que femelles, crient simplement *pi. pi. pi. pi.* ; plus tard, le cri d'appel devient *tih, thi-titi*, et la femelle se sert des mêmes sons quand elle veut rassembler ses poussins autour d'elle. A l'époque des amours, le mâle répète les mêmes syllabes, mais il met plus de chaleur

dans son chant, formé de sons tristes et prolongés, ressemblant à *tih-titititi-tih*, qu'il pousse en gonflant son gosier.

La Gélinoite est monogame. Au printemps chaque couple se choisit sa résidence, mais les familles se disséminent peu. Le mâle, pour s'attirer la bienveillance de la poule, se contente d'entonner matin et soir son chant d'amour et d'hérissier les plumes de la tête; quand il est fort excité, il chante toute la nuit, perché sur un arbre à une hauteur moyenne, et non loin de celui qui porte sa compagne. Celle-ci sait si bien captiver le coq, qu'il ne la quitte pas d'un instant, et les cris des autres mâles le laissent indifférent, quoiqu'il soit d'un naturel assez belliqueux, mais à un degré bien moindre que les Tétrás.

Reproduction. — Peu après l'accouplement, vers la fin de mai, la femelle cherche un lieu convenable pour nicher, dans un endroit bien caché sous un buisson, derrière un bloc de rocher, entre des herbages ou dans une touffe de fougères; là elle creuse un légère excavation qu'elle garnit de feuilles et de brins d'herbes, et dans laquelle elle pond de huit à quinze œufs. Ceux-ci sont assez allongés, d'un jaune roussâtre et tachetés de roux et de brun; ils mesurent environ 40 millimètres sur 29.

La poule couve trois semaines, et chaque fois qu'elle doit quitter son nid, elle recouvre ses œufs soigneusement de feuilles mortes. Pendant ce temps le mâle erre aux environs, mais il revient auprès de sa compagne, aussitôt que les poussins ont un peu grandi, et il devient alors pour sa famille un guide fidèle et prudent. En cas de surprise, la femelle cherche à tromper l'ennemi qui la menace; les poussins se sont bientôt cachés sous des herbes ou des feuilles sèches, et il faut alors le flair d'un chien de chasse ou d'un renard pour les découvrir. Pendant les premiers jours, les petits passent la nuit à terre sous les ailes de leur mère; mais dès qu'ils ont des ailes, ils vont se percher à côté d'elle sur une branche d'arbre. C'est à ce moment que le père les rejoint, et toute la famille reste alors intimement unie jusqu'en automne.

FAMILLE DES PHASIANIDÉS.

Car. — Bec nu à la base, courbé et déprimé à la pointe; tête des mâles souvent garnie d'une touffe de plumes, d'une crête charnue ou d'un tubercule corné; joues et tour des yeux nus, parfois couverts de papilles; gorge emplumée ou nue; queue de longueur et de forme

variables, le plus souvent longue; pattes des mâles armées d'un éperon.

Les mâles sont ordinairement ornés de brillantes couleurs, tandis que les femelles ont généralement un plumage assez uniforme et complètement privé de couleurs éclatantes.

C'est dans cette famille que viennent se placer les Paons, les Argus, les Faisans, les Lophophores, les Tragopans, les Coqs, les Pintades, etc.

Hab. — Cette famille est représentée dans les cinq parties du monde, mais c'est l'Asie qui fournit le plus grand nombre d'espèces.

GENRE XCVIII

FAISAN. — PHASIANUS

PHASIANUS, Briss. *Ornith.*, I, p. 262 (1760).

Car. — Bec robuste, à mandibule supérieure voûtée, courbée vers la pointe qui dépasse la mandibule inférieure; narines basales, latérales, à moitié fermées par une membrane cornée et renflée; tour des yeux et joues garnis, chez les mâles, d'une peau verruqueuse d'un rouge vif qui s'étend jusqu'à la base du bec; ailes courtes, concaves, arrondies, obtuses; queue longue, convexe, terminée en pointe, formée de dix-huit rectrices étagées, les médianes les plus longues; tarses robustes, scutellés, armés d'un éperon; doigt médian de la longueur du tarse, réuni aux latéraux par une petite membrane, le postérieur court et ne reposant pas sur le sol.

Hab. — L'Asie est la véritable patrie des Faisans; mais l'un d'eux a été acclimaté dans l'Europe orientale, d'où il a été importé dans d'autres parties de notre continent.

175. — Le Faisan vulgaire ou de Colchide.

PHASIANUS COLCHICUS, *Lin.*

(Pl. 175)

PHASIANUS VARIUS, Briss. *Ornith.* I, p. 262 et 267 (1760).

PHASIANUS COLCHICUS, *Lin. Syst. nat.* I, p. 271 (1766).

PHASIANUS MARGINATUS, Wolf, *Taschenb. Deutsch. Vögelk.* I, p. 291 (1810).

PHASIANUS VULGARIS, C. Dub (ex *Lin.* 1748) *Pl. col. ois. Belg.* II, p. 150 (1857).

DER EDEL-FASAN, en allemand.

THE PHEASANT, en anglais.

DE GEWONE FAISANT, en flamand.

1° *Sans collier blanc* :

Var. Shawi.

PHASIANUS SHAWI, Ell. *Proc. Zool. Soc.* 1870, p. 403.

PHASIANUS INSIGNIS, Ell. *ibidem*, p. 404.

Var. Persicus.

PHASIANUS PERSICUS, Severz. *Bull. Soc. Imp. des nat. Moscou*, 1874, p. 208.

Var. Decollatus.

PHASIANUS DECOLLATUS, Swinh. *Proc. Zool. Soc.* 1870, p. 135.

Var. Sladeni.

PHASIANUS SLADENI (Anderss.), Ell. *Proc. Zool. Soc.* 1870, p. 408.

PHASIANUS ELEGANS, Ell. *Ann. Mag. of N. H.* VI, p. 312 (1871).

2° *Avec collier blanc* :

Var. Torquatus.

PHASIANUS COLCHICUS *var.* TORQUATUS, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 742 (1788).

PHASIANUS ALBOTORQUATUS, Bonnat. *Ornith.* p. 184 (1823).

PHASIANUS TORQUATUS, Gould, *B. of As.* part. VIII (1856).

Var. Mongolicus.

PHASIANUS COLCHICUS *var.* MONGOLICUS, Pall. *Zoogr.* II, p. 84 (1811).

PHASIANUS COLCHICUS, Meyend. *Voy. d'Oreub. à Bokhara*, p. 428 (1826).

PHASIANUS MONGOLICUS, Brandt, *Bull. Acad. Sc. St-Pét.*, III, p. 54.

Var. Chrysomelas.

PHASIANUS CHRYSOMELAS, Séverz. *Bull. Soc. Imp. nat. Moscou*, 1874, p. 208.

PHASIANUS OXIANUS et DORRANDTI, Severz. *Journ. f. Orn.* 1875, p. 225.

Var. Formosanus.

PHASIANUS TORQUATUS, Swinh. *Ibis*, 1863, p. 401 et 1866, p. 404.

PHASIANUS FORMOSANUS, Ell. *Proc. Zool. Soc.* 1870, p. 406.

Taille : 0^m,30 (corps) ; ailes 0,26 ; queue 0,42 ; femelle 0,28 ; ailes 0,235 ; queue 0,32.

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête vert varié de roux ; une grande caroncule rouge écarlate entourant l'œil et couvrant la joue ; une touffe de plumes de chaque côté de l'occiput et la majeure partie du cou d'un vert brillant à reflets bleus et violets ; dessus du corps d'un rouge bai à reflets violacés ; plumes du bas du cou échancrées et marquées d'une tache allongée et terminale noire ; centre des plumes dorsales noir, avec une bande jaunâtre en forme de V et souvent aussi un trait central de même couleur ; croupion et sus-caudales d'une teinte pourprée à reflets violets ; ailes d'un cendré rous-

sâtre varié de pourpre, les plus grandes couvertures brunes au centre et traversées de raies irrégulières roussâtres ; rémiges d'un brun pâle, tachées de cendré clair ; poitrine et flancs d'un rouge bai éclatant à reflets dorés, les plumes de la poitrine bordées et celles des flancs terminées de noir violet ; abdomen, jambes et sous-caudales d'un brun roussâtre ; rectrices étagées, d'un brun olivâtre, bordées d'une teinte pourprée et barrées de noirâtre. Iris d'un brun jaunâtre ; bec couleur de corne ; pattes brunes.

Femelle. — Régions supérieures d'un cendré roussâtre tirant un peu sur l'olivâtre, avec le centre des plumes noir ; parties claires du dos et des scapulaires vermiculées de brun, et la tache noire des mêmes plumes plus ou moins entourée de roux ; gorge d'un blanc jaunâtre ; cou et poitrine d'une teinte vineuse, chaque plume bordée de brun et avec une tache centrale noire ; couvertures des ailes de la couleur du dos, vermiculées de brun et marquées de grandes taches noires ; rémiges brunes tachées de cendré roussâtre ; parties inférieures d'un cendré roussâtre pâle, tirant légèrement sur l'olivâtre et vermiculées de brun ; les flancs avec de grandes taches noires bordées de roux ; queue de la couleur du dos, vermiculée et barrée de noir.

Jeune mâle. — Ressemble à la femelle, mais facile à distinguer à la nudité des joues ; ses couleurs sont plus rousses et plus sombres ; l'éperon commence à se montrer.

Poussin. — Duvet court et laineux, d'un gris jaunâtre, presque blanc sous la gorge et le ventre ; dos varié de gris foncé et de brun ; une bande occipitale d'un brun vif accompagnée de deux autres plus étroites ; un trait partant des commissures du bec et devenant noir sur les oreilles. Bec et pattes grisâtres.

Var. accid. — On rencontre parfois des variétés accidentelles de couleur isabelle avec les taches de couleur grise, d'autres plus ou moins variées de blanc, ou même entièrement blanches.

Remarque. — La feuille précédente était imprimée quand je m'aperçus que j'avais oublié de mentionner une nouvelle variété, décrite récemment par M. Selater sous le nom de *Phasianus principalis* (*Proc. zool. Soc.* 1885, p. 324, pl. XXII). Cette variété prend sa place entre la var. *Shawi* et la var. *Persicus*.

M. Bogdanow a décrit, sous le nom de *Ph. Komarowii*, un Faisan trouvé sur le marché d'Aschabad et qui provient probablement du sud des monts Kopet-dagh. (*Bull. Acad. imp. des sc. de St-Petersbourg*, XXX, 1886, p. 356). Cet oiseau paraît se rapporter au *Ph. principalis*.

Autour du Faisan de Colchide, viennent donc se grouper quelques formes qui ont la même coloration générale, et qui ne diffèrent entre elles que par l'absence ou la présence d'un collier blanc plus

ou moins développé et par de très légères modifications dans le plumage. Toutes ces formes ont été décrites récemment comme espèces distinctes; mais on commence déjà à voir que ce ne sont que des races locales. Quoi qu'il en soit, il est certain que toutes les variétés mentionnées ci-dessus descendent d'un même type spécifique, qui s'est modifié avec le temps soit par l'action du climat, soit par des croisements. Ainsi, le musée de Bruxelles possède un Faisan (n° 1817 du cat.) qui ressemble en tous points au *Ph. formosanus* de Formose, figuré dans la belle Monographie de M. Elliot; et cependant, notre individu n'est qu'un simple hybride, né au Jardin zoologique de notre ville, qui a eu pour père un *Ph. torquatus*, et pour mère, la poule d'un *Ph. versicolor*. Il y a donc lieu de croire qu'à l'île Formose, située non loin de la Chine et du Japon, on a introduit primitivement des *Ph. torquatus* et des *Ph. versicolor*, propres à ces pays. Les hybrides nés du croisement de ces deux espèces, ont fini par remplacer dans cette île les types dont ils dérivent et à produire la race nouvelle, connue aujourd'hui sous le nom de *Ph. formosanus*.

MM. David et Oustalet ont constaté, que les *Ph. torquatus* du nord de la Chine, ceux du Chensi méridional et ceux du Fokien et du Kiangsi, diffèrent déjà les uns des autres; les mêmes auteurs ajoutent: « Aussi sommes-nous portés à croire que le *Ph. versicolor* du Japon, qui a tout le dessus du corps d'un vert bronzé, n'est aussi qu'une forme dérivée ou une simple variété de la même espèce; nous en dirons autant des *Ph. formosanus* de l'île Formose, des *Ph. mongolicus* et *insignis* de la Mongolie occidentale, des *Ph. decollatus* et *sladeni* du S.-O. de la Chine. Nous sommes convaincus également qu'il y a des relations de parenté très étroites entre les formes occidentales (*Ph. colchicus* et *shawi*) et les formes de l'Orient; mais nous pensons que c'est parmi celles-ci qu'il faut chercher le type primitif, en admettant que ce type soit encore représenté. Peut-être est-ce du *Ph. torquatus* que sont dérivées les autres formes secondaires, que la plupart des ornithologistes considèrent comme des espèces, et parmi elles il y en a quatre pourvues d'un collier et cinq sans collier (1) ».

M. Séverzow, qui a décrit comme espèces deux formes nouvelles, doit cependant convenir qu'elles ont toutes de grandes affinités entre elles: «... Les affinités, dit cet auteur, de ma nouvelle espèce avec

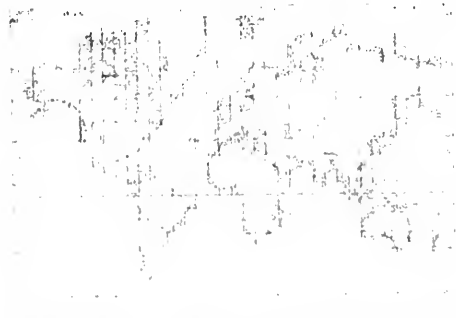
(1) David et Oustalet, *Les oiseaux de la Chine*, p. 410 (1877).

des Faisans géographiquement éloignés, et ses différences d'avec les espèces géographiquement voisines, sont ce qui fait l'intérêt principal du *Ph. chrysomelas* : cet oiseau, comparé aux autres espèces voisines du *Ph. colchicus*, éclaircit complètement, dans le sens de Darwin, la filiation des espèces de ce groupe, qui, sans lui, resterait obscure » (1).

M. H. Seebohm ne voit également que des races dans les Faisans dont il est question. « Tandis que les vrais Faisans, dit M. Seebohm, peuvent être divisés géographiquement en deux races par une ligne verticale, ils peuvent aussi être divisés par une ligne horizontale en deux autres races. Une ligne tirée depuis Astrakan au travers de la vallée Amu-Darya, en suivant le plateau de Pamir et la chaîne du Thian-shan en croisant le désert de Gobi et le Thibet, entrant en Chine au nord de Setchuan, et passant au sud-est de cette province, sépare les Faisans à collier de ceux qui n'en ont pas; les premiers habitent au nord de cette ligne, et les derniers au sud (2). M. Seebohm examine ensuite les formes de l'Asie occidentale dont il admet six races, savoir : *P. colchicus*, *persicus*, *principalis*, *chrysomelas*, *shawii* et *mongolicus*.

M. Dresser dit qu'en Ecosse on a introduit, outre le Faisan ordinaire, des *Ph. versicolor* et *revesii*, qui se croisent entre eux de toutes les manières, de façon qu'il devient déjà difficile de rencontrer un Faisan de Colchide pur sang (3). On doit donc s'attendre à voir là aussi de nouvelles races venir remplacer les espèces primitivement introduites. Sur le continent, et même en Belgique, on a introduit des Faisans à collier dans plusieurs localités; ceux-ci se croisent avec notre Faisan ordinaire, dont les individus pur sang deviennent presque partout de plus en plus rares.

Hab. — La véritable patrie du Faisan vulgaire comprend les pays



situés entre la mer Caspienne et la mer Noire. Il ne se trouve point à l'état sauvage dans la Nouvelle-Russie, mais bien sur les îles du Danube, sur l'étendue de la côte orientale du Pont-Euxin, au sud et à l'est du Kouban, aux environs du Kouban et de Tereck, et il est assez com-

(1) *Bull. de la Soc. Imp. des naturalistes de Moscou*, t. XLVIII, 2, p. 209 (1871).

(2) *The Ibis*, 1887, p. 168.

(3) *Birds of Eur.* VII, p. 87.

mun dans l'Abasie et la Mingrèlie, provinces qui correspondent à l'ancienne Colchide, d'où cette espèce a tiré son nom (*de Nordmann*). Il est également commun au Caucase (*Radde*), dans certaines parties de l'Asie Mineure (*Pearse, Dresser*) et dans le nord de la Perse (*De Filippi*).

Les auteurs racontent que l'introduction du Faisan en Europe date de l'expédition des Grecs en Colchide. Ceux-ci auraient découvert ce bel oiseau sur les bords du Phase et l'auraient importé en Grèce. Or, d'après l'histoire, c'est en 1263 avant J.-C. que cette expédition eut lieu. C'est en mémoire de ce fait historique que Linné créa sa dénomination latine (1).

Ce qui est certain, c'est que l'existence de cet oiseau en Grèce date de très loin, et que de là il fut importé par les anciens Romains dans d'autres contrées de l'Europe. Aujourd'hui le Faisan tend à disparaître de la Grèce où il est devenu fort rare, même dans la Béotie et la Roumèlie, où le terrain est cependant si favorable à sa propagation (*Lindermayer*). On trouve maintenant cet oiseau en Turquie, surtout en Macédoine et en Albanie (*Elwes et Buckley*), en Autriche, en Hongrie, en Bohême (*Naumann, Brehm*), dans différentes parties de l'Allemagne, particulièrement près de l'Elbe et de l'Oder (*Naumann, Borggreve*), en Grande-Bretagne et en Irlande (*Dresser*), en Belgique, en Hollande (*Labouchère*), en France (*Degland*), en Italie et en Corse ; sur cette dernière île, il est réellement sauvage (*Giglioli*).

En Belgique, et dans plusieurs autres pays mentionnés ci-dessus, on est obligé de veiller plus ou moins à ce que les Faisans puissent trouver de la nourriture pendant les jours de neige.

La var. *Shawii* habite la partie orientale du Turkestan (*Elliot*).

La var. *Principalis* se rencontre dans le nord de l'Afghanistan.

La var. *Persicus* a pour patrie le littoral méridional de la mer Caspienne (*Séverzow*).

La var. *Decollatus* habite le centre et l'Ouest de la Chine ; dans la chaîne du Tsinling et dans le Chensi méridional, elle est aussi commune que la var. *Torquatus*, à laquelle elle se mêle assez fréquemment ; mais dans le Kokonoor oriental, à Moupin, dans le Setchuan, dans une partie du Yunan et du Kouytchéou, elle remplace complètement le *Torquatus* (*David*).

La var. *Sladeni* est répandue dans l'Ouest du Setchuan et du Yunan à une altitude de 1500 mètres environ (*David*).

(1) *Phasianus*, du Phase, rivière de Colchide (*Colchicus*).

La var. *Torquatus* se rencontre dans la plus grande partie de la Chine, en Mantchourie, dans la Mongolie orientale, en Corée (*David*) et dans les provinces de l'Amour et de l'Ussuri (*Taczanowski*).

La var. *Mongolicus* a pour patrie l'Altaï et les monts Targabataï (*Brandt*), le désert de Gobi, le sud des monts Tagnon, la Mongolie (*Atkinson*), Bokhara (*Meyendorff*) et le Turkestan (*Séverzow*).

La var. *Chrysomelus* habite les rives de l'Amou-Daria (*Séverzow*),
Enfin, la var. *Formosanus* est propre à l'île Formose (*Swinhoe*).

Mœurs. — Le Faisan recherche les bois clairs, bien pourvus de taillis et de buissons, entrecoupés de fossés inondés et entourés de champs cultivés et de pâturages; plus le sol est couvert de broussailles et de plantes herbacées, plus la localité lui convient. C'est à terre qu'il passe presque toute sa journée, cherchant entre les hautes herbes et les broussailles les aliments qui lui sont nécessaires; il s'aventure souvent dans les champs voisins et parcourt parfois un grand espace sans prendre son vol. Ce n'est que quand il est poursuivi par un animal carnassier qu'il cherche souvent un refuge sur un arbre, sans cependant y rester plus qu'il ne faut; mais c'est toujours sur une grosse branche d'arbre, à huit ou dix mètres de hauteur, qu'il passe la nuit.

Dans la Livadie et la Roumélie, dit von der Mühle, il existe de grandes étendues de terrains très fertiles, mais marécageux et couverts de buissons épais, surtout de fougères et de ronces formant des fourrés épais et impénétrables, aussi bien pour le chasseur que pour son chien; là les Faisans se trouvent dans leur élément, et, chose singulière, au lieu de passer la nuit sur les arbres comme ils le font chez nous, ils gagnent pour dormir un genêt piétiné dont ils font leur litière. Lindermayer dit qu'en Grèce on fait une telle chasse à ce gibier, qu'il est à prévoir, qu'avant peu, le Faisan aura complètement disparu de ce pays; M. Th. De Helderich dit même qu'on peut le considérer comme ayant entièrement disparu du royaume Hellénique, mais qu'il est encore assez fréquent au mont Olympe en Thessalie et en Macédoine.

La démarche de ce bel oiseau est fière et majestueuse; il sait courir avec rapidité, mais son vol est lourd, bruyant et fatigant. Il est plus craintif que farouche et incapable de prendre une prompte résolution au moment du danger. Il paraît avoir conscience de sa faiblesse et de sa stupidité; il se cache autant que possible, car tout animal, toute personne est à ses yeux un ennemi qu'il doit fuir; aussi

ne parvient-on jamais à apprivoiser complètement un Faisan. Winkell dit avec raison qu'il serait difficile de trouver un animal qu'on puisse aussi facilement mettre aux abois et rendre incapable de prendre une résolution. Un homme, un chien viennent-ils à surprendre un Faisan, celui-ci semble ne plus se rappeler que la nature lui a donné des ailes pour se sauver; il reste immobile, cache sa tête, ou court éperdu de côté et d'autre. S'il est poursuivi et qu'il arrive au bord de l'eau, il y entre souvent et se noie, sans songer à prendre son vol pour échapper à l'ennemi. Sa timidité, dit Naumann, est sans bornes : une souris le remplit de terreur et une limace qui rampe effraye la poule faisane au point de la faire quitter momentanément ses œufs, tandis qu'elle reste rêveuse, immobile et comme morte, quand c'est un danger réel qui la menace. Cette stupidité est un grand obstacle à la multiplication des Faisans.

La nourriture de cet oiseau consiste en graines variées, baies et autres fruits charnus, bourgeons, jeunes pousses, feuilles tendres, larves, insectes, vers, etc.; en domesticité il se contente des mêmes aliments que nos poules domestiques.

C'est un animal peu sociable; deux coqs se rencontrent-ils, ils fondent l'un sur l'autre, s'attaquent à coups de bec, d'ongles et d'éperons, et le sang ne tarde pas à couler; bien heureux si, dans cette lutte corps à corps, l'un des combattants ne reste pas mort sur place. Il est d'ordinaire silencieux, de temps en temps seulement il fait entendre le cri *kock* ou *kouck*, et en s'élevant vers un arbre, il crie *kouckouckouckouck*; la voix de la femelle est plus faible et ressemble plutôt à *kuck*. Dans le courant de l'année, le mâle ne songe guère aux poules faisanes, mais au printemps l'amour se réveille et il change alors complètement sa manière d'être.

Reproduction. — Vers la fin de mars ou en avril le mâle cherche à attirer des femelles, et dans ce but il entonne son chant d'amour; celui-ci a quelque analogie avec celui de nos coqs domestiques, mais il est plus court et plus rauque.

Les poules faisanes accourent à cet appel. « A leur vue, dit Brehm, le mâle se redresse fièrement, relève la queue, bat un peu des ailes, en un mot, il cherche à leur plaire. Une femelle est-elle près de lui, il ouvre les ailes, rentre le cou, se tapit contre le sol et essaye quelques sauts : on dirait qu'il veut danser, mais il ne peut y parvenir; puis, tout à coup, il se précipite comme un furieux sur la poule, et si

celle-ci ne cède pas immédiatement à ses désirs, il la frappe à coups de bec et de pattes. »

Le mâle tâche de rassembler près de lui six à huit femelles, et l'accouplement a lieu dès le lever du soleil ; vers 9 ou 10 heures il crie encore une fois, puis se retire à l'ombre ; les poules se dispersent à leur tour, mais reviennent toutes, vers le soir, se percher sur les arbres qui environnent celui qu'a choisi le mâle.

Ce n'est qu'au commencement de mai qu'à généralement lieu la ponte. La poule faisane cherche alors un endroit solitaire et bien caché au milieu des herbages, sous des broussailles ou sous un buisson, ou bien encore dans un champ de pois, de colza, de trèfle, de luzerne, etc. ; là elle creuse une petite fosse qu'elle garnit de feuilles sèches, de brins et de radicelles. C'est sur cette litière qu'elle dépose de huit à douze œufs, parfois même jusqu'à quinze, mais non sans interruption ; ainsi, elle pondra un œuf deux jours de suite pour se reposer le troisième, ou bien elle ne pondra qu'un œuf tous les deux jours. Ces œufs sont d'un gris verdâtre ou olivâtre uniforme et mesurent environ 46 millim. sur 37.

Dès que son dernier œuf est pondu, le femelle se met à couvrir avec une ardeur surprenante ; deux fois par jour elle quitte sa couvée pour aller en quête de nourriture, mais elle a toujours soin de la couvrir auparavant de feuilles et de brins semblables aux matériaux de la litière. La durée de l'incubation est de vingt-quatre à vingt-six jours.

Aussitôt que les poussins sont nés, la mère les reçoit sous ses ailes, où ils restent pendant environ vingt-quatre heures, afin qu'ils puissent bien se sécher et conserver une douce chaleur. Ensuite elle les fait sortir du nid pour leur montrer leur nourriture ; elle bouleverse dans ce but des fourmilières et dégage les nymphes des fourmis qui forment le premier aliment des petits.

Les poussins sont très sensibles à l'humidité, et quand la saison est pluvieuse avant qu'ils aient des plumes, il en succombe toujours beaucoup. Heureusement que celles-ci ne tardent guère à pousser : au bout de quinze jours leur corps est déjà suffisamment garni de plumes et leurs ailes leur permettent déjà de voler sur le sol à de courtes distances. Dès qu'ils ont atteint la moitié de la taille définitive, ils sont en état de voler sur les arbres pour y passer la nuit à côté de leur mère. Dans le courant de l'automne, les jeunes mâles s'en vont, chacun de son côté, mais les jeunes femelles restent auprès de leur mère jusqu'au printemps.

FAMILLE DES PERDICIDÉS.

Car. — Bec relativement allongé, à arête légèrement bombée; tour des yeux le plus souvent nu; ailes courtes et arrondies, troisième ou quatrième rémige la plus longue; queue courte, formée de douze, de quatorze ou de seize rectrices; tarses robustes, médiocres, armés, chez les mâles, d'un éperon peu développé et mousse.

Les sexes diffèrent généralement peu entre eux.

Hab. — On rencontre des oiseaux de cette famille dans toutes les parties de l'ancien monde, l'extrême Nord excepté.

GENRE XCIX.

PERDRIX. — CACCABIS (1).

PERDIX, Briss. *Ornith.* I, p. 236 (1760).

TETRAO, Lin. *Syst. nat.* I, p. 276 (1766).

CACCABIS, ALECTORIS, Kaup, *Nat. syst.* pp. 180, 183 (1829).

CHACURA, Hodgs. *Madr. Journ.*, 1837, p. 505.

PYCTES, Hodgs. *Gr. Zool. Misc.*, p. 85 (1844).

Car. — Bec épais, légèrement arqué, au moins aussi haut que large, mandibule supérieure dépassant faiblement l'inférieure; narines basales, fermées en partie par une écaille membraneuse nue et très renflée; ailes médiocres, arrondies, sub-obtuses; queue courte, arrondie; les plus grandes sus-caudales atteignant presque l'extrémité de la queue; tarses robustes, pourvus, chez les mâles, d'un tubercule calleux mousse; doigts réunis à la base par une membrane, le médian de la longueur de la partie nue du tarse; pouce bien développé; ongles arqués.

176. — La Perdrix rouge.

CACCABIS RUBRA, *Kp. ex Briss.*

(Pl. 176.)

PERDIX RUBRA, Briss. *Ornith.* I, p. 236 (1760).

TETRAO RUFUS, Lin. (part.) *Syst. nat.* I, p. 277 (1766).

TETRAO RUFUS, Gmel. *S. N.* I, p. 756 (1788).

PERDIX RUFUS, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 647 (1790).

CACCABIS RUBRA, Kp. *Nat. Syst.* p. 183 (1829).

PERDIX LABATEI, Bout. *Ornith. Douphiné*, II, p. 337, pl. 72, f. 5 (1843) hybride?

(1) Les auteurs ont adopté le terme générique de *Perdix* tantôt pour la Perdrix rouge et ses congénères, tantôt pour la Perdrix grise. Mais il est à remarquer que c'est cette dernière qui est décrite la première dans l'ouvrage de Brisson, comme type de genre, et qui doit par conséquent conserver le nom générique de *Perdix*. C'est pour cette raison que Kaup créa en 1829 le terme de *Caccabis* pour la Perdrix rouge.

CACCABIS RUFA, Gray, *Gen. of B.* III, p. 508 (1849).

PERDIX RUFIDORSALIS, C. Brm. *Vogelf.* p. 266 (1855).

PERDIX RUBRA INTERCEDENS, A. Brm. *Allg. Deutsch. nat. Zeit.* 1857, p. 472.

CACCABIS RUBRA COMMUNIS, A. Brm. *Samm. C. Brm.* p. 11 (1866).

CŒTHURNIX RUBRA, Lamiel. *Cat. Ois. Seine-inf.* p. 116 (1874).

PERDIX XANTHOPLEURA ET ATRORUFA, Vincel. *Essais étym. Maine-et-Loire*, II, p. 30 et 32 (1872) var. acc.

DAS ROTH-FELDHUHN, en allemand.

THE RED-LEGGED PARTRIDGE, en anglais.

DE ROODE PATRIJS, en flamand.

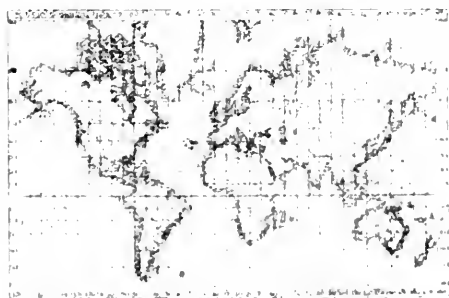
Taille: 0^m30; ailes 0,17.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un brun cendré légèrement olivâtre, rougeâtre à la tête et sur le haut du dos; raie sourcilière, joues et gorge d'un blanc pur; une bande noire, partant des lorums et traversant l'œil, encadre complètement le blanc de la gorge; plumes des oreilles roussâtres; cou gris, taché de noir et passant au roux vineux; rémiges brunes bordées en partie de roux jaunâtre; poitrine et flancs d'un gris bleuâtre, mais chaque plume des flancs traversée d'une bande d'un blanc jaunâtre, suivie d'une étroite bande noire et terminée par un large bord roux marron; abdomen, sous-caudales et jambes d'un roux clair; queue d'un marron rouge, sauf les rectrices médianes qui ont la couleur du dos. Tour de l'œil et un espace nu derrière cet organe, bec et pattes rouges; iris brun roussâtre.

Femelle. — Un peu moins forte, coloration moins vive et point de tubercule aux tarses.

Poussin. — Duvet épais, assez court; d'un fauve isabelle très clair en dessous, d'un brun roux sur le dessus de la tête et les parties supérieures; l'extrémité de chaque brin de duvet est noir, ce qui forme un pointillé à la surface; bandes blanchâtres sur le dos; un trait noir en arrière de l'œil (*Marchant*). Tarses couleur de chair rougeâtre (*Baillly*).

Hab. — La Perdrix rouge habite le sud-ouest de l'Europe. Elle a



été introduite en Angleterre vers 1770 (*Clarke*) et y est aujourd'hui assez abondante; on l'a prise accidentellement près d'Aberdeen en Ecosse (*Gray*). Elle est inconnue en Irlande, où l'on a cependant essayé de l'acclimater, il y a une quarantaine d'années, dans le comté de Galway, mais

elle ne paraît pas y avoir prospéré (*Thompson*). Son apparition accidentelle dans le sud de l'Allemagne (*Narumano*) et de l'Autriche

(*von Tschusi*) paraît douteuse, mais elle existe en Dalmatie (*A. Brehm*) et en Lorraine où elle est cependant rare (*Godron*).

D'après M. le baron de Sélvs-Longchamps, cette espèce serait de passage très accidentel en Belgique, où un individu a été tué près de Tournay ; un autre aurait été capturé près de Maestricht. Suivant le même auteur, on aurait essayé à diverses reprises de naturaliser cette Perdrix aux environs de Liège, mais on n'a pu y réussir ; ces oiseaux émigraient à l'automne vers le Midi et ne revenaient plus. Je pense qu'on réussirait mieux dans certaines parties du Brabant et du Hainaut. M. A. de Lafontaine signale aussi la présence accidentelle de cette espèce dans le grand-duché de Luxembourg. Il est probable que cet oiseau se soit montré plus d'une fois sur le sol belge sans tomber dans les mains d'un amateur ; chaque année on voit sur les marchés de Bruxelles des quantités considérables de ces Perdrix, provenant de France et d'Italie ; rien ne prouve qu'il n'y ait jamais dans ces tas un sujet pris en Belgique, et cela est d'autant plus probable que la Perdrix rouge se reproduit dans le nord de la France.

Dans ce dernier pays, cette Perdrix est commune dans toute la Provence ; on la trouve aussi en Bretagne, en Anjou, dans le Jura et dans quelques autres localités du Midi et du centre ; elle est plus rare dans le Nord : on l'y rencontre aux environs de Saint-Pol où elle se reproduit (*Degland* et *Gerbe*). En Suisse on la voit quelquefois dans le canton du Valais (*L. Olphe-Galliard*) et aux environs de Genève (*Tschudi*). Elle est commune dans toute l'Italie, mais elle n'existe pas en Sardaigne, en Sicile et à l'île de Malte (*Salvadori*) ; elle est aussi très commune en Espagne (*Saunders*) et en Portugal ; suivant M. Tristram, les sujets de ce dernier pays sont d'une taille plus forte et les teintes sont plus vives et plus tranchées. On rencontre encore cette espèce aux îles Madère, Açores (*Godman*), Baléares (*von Homeyer*), en Corse et à l'île d'Elbe (*Lilford*).

Dans le N.-O. de l'Afrique cette espèce est remplacée par le *C. petrosa*, et dans l'Europe orientale et au Caucase par les *C. saxatilis* et *græca* ; c'est à tort que quelques auteurs ont désigné ces régions comme habitées par le *C. rubra*.

Mœurs. — Cette Perdrix est très sédentaire, ne s'éloigne presque jamais du canton où elle est née, et si elle est momentanément forcée de l'abandonner, elle ne tarde guère à y revenir. Elle recherche les lieux accidentés, les flancs boisés des montagnes, les ravins rocailleux, les coteaux couverts de bruyères, de buissons ou de vignes et on la rencontre même dans les champs.

Ce sont des oiseaux excessivement sociables, vivant toujours en troupes, et, à l'époque de la reproduction, les mâles qui n'ont pu trouver de femelle se réunissent même souvent entre eux ; ceux qui ont une femelle s'éloignent peu du voisinage du nid, et se joignent plus tard à leur compagne pour guider les petits et veiller sur eux. Leur naturel est doux et craintif : la vue d'un rapace les terrifie, et la poursuite d'un renard ou d'un chien les pousse souvent à chercher un refuge sur les arbres ; ils se tiennent avec facilité sur les branches, et dans les endroits où il y a beaucoup d'arbres ils se perchent régulièrement pour mieux inspecter les environs. Leur vol est brusque, bruyant, rapide quoique lourd, peu élevé et de courte durée ; « il offre ceci de particulier, disent Degland et Gerbe, qu'il est parallèle au sol dans presque tout son trajet ; ainsi, les Perdrix rouges ne se portent pas d'un point à un autre par un vol qui représenterait une ligne horizontale, mais elles suivent, à la hauteur de sept à dix mètres au plus, tous les accidents de terrain qu'elles rencontrent, de manière à décrire une ou plusieurs grandes courbes continues et plus ou moins fortes ».

La voix de cette espèce ressemble à celle de la Perdrix grise, mais elle est moins perçante, moins ériarde et plus sifflante. Le signal d'avertissement des deux sexes est *reb reb* ; von Homeyer note le cri du mâle *schick, schernu*, mais Brehm croit être plus près de la réalité en le décrivant comme un son rauque : *tack tackerack* ou *kerekekek* ; Bailly le note de la façon suivante : *ket ket keldin, keldin ketotinkin, keldinkin*.

Sa nourriture consiste en insectes, larves, vers, colimaçons, fèves, haricots et autres légumineuses, glands, faines, raisins, baies et graines diverses, bourgeons, jeunes feuilles, etc.

L'un des fils Brehm a eu l'occasion d'étudier en Espagne, les mœurs de cette espèce, et il a publié sur ce sujet une note détaillée dont je reproduirai ce qui suit : « En Espagne, on trouve la Perdrix rouge dans toutes les chaînes de montagnes (sauf peut-être celles qui longent la côte septentrionale), et jusqu'à 2000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle évite les grandes forêts ; par contre, elle s'établit volontiers dans les parcs et dans les bois où la végétation est surtout représentée par de hautes bruyères, des chênes verts, des buissons de thym et de romarin.

« Dans ses mouvements, continue Brehm, cet oiseau ressemble beaucoup à la Perdrix grise, mais il est plus gracieux, plus élégant. Sa course est rapide et aisée ; il court avec facilité au milieu des

pierres et des rocailles, grimpe très adroitement sur les rochers, et se sert rarement de ses ailes. Son vol est beaucoup plus rapide et moins bruyant que celui de la Perdrix grise; il se lève doucement, monte vite à une certaine hauteur, à l'aide de quelques coups d'aile précipités et difficiles à distinguer. Souvent il plane longtemps sans paraître agiter ses ailes; parfois il se précipite du haut d'un rocher, à la façon d'un oiseau de proie. Il n'aime pas à voler loin et préfère courir.

« Presque toute l'année, les Perdrix rouges vivent en troupes de dix à vingt individus, formées de la réunion de plusieurs familles. D'ordinaire, chacune de ces troupes erre dans les limites d'un même canton. Comme ces oiseaux ont peu besoin d'eau, ils n'ont pas d'heures régulières pour s'abreuver. Leur activité s'éveille quand les premières lueurs de l'aurore paraissent à l'horizon, et dure jusqu'après le lever du soleil; à ce moment on n'entend plus que rarement le cri du mâle. Pendant le milieu de la journée, ils sont silencieux, plongés dans un demi-sommeil et cachés dans les herbes ou les buissons. Vers le coucher du soleil, ils s'animent de nouveau, et jusqu'à la nuit on les voit courir, se jouant plutôt que cherchant leur nourriture. Mais la saison des amours vient changer leurs allures. Dès le mois de février, les bandes se séparent par couples. Il est cependant à remarquer que l'époque des amours varie suivant les provinces; dans le sud de l'Espagne, elle commence dans les premiers jours de mars, dans le centre et dans les montagnes, à la fin de ce mois ou au commencement d'avril. A ce moment les mâles se livrent des combats acharnés pour la possession des femelles. »

Reproduction. — Cette espèce niche dans les champs, les vignobles, sous un buisson ou à l'abri de bruyères ou d'herbages. La femelle creuse dans le sol une petite fosse qu'elle garnit de brindilles ou de feuilles sèches. La ponte est de douze à dix-huit œufs arrondis, à coquille épaisse et poreuse; ces œufs sont d'un brun jaunâtre clair, pointillés et tachés de brun ou de roux, et mesurent environ 38 millim. sur 30. La durée de l'incubation est de 23 jours.

Les petits croissent vite: à trois semaines ils sont déjà lestes et agiles, et à cinq semaines ils sont grands. En cas de danger, ils se comportent comme les poussins de la Perdrix grise.

Ce bel oiseau pourrait aussi bien être acclimaté en Belgique qu'il l'a été en Angleterre. Mais pour obtenir de bons résultats, il faudrait faire venir des œufs du midi de la France ou de l'Italie, et les placer dans des nids de Perdrix grises en train de couver; de cette façon,

les jeunes perdreaux seront, dès le premier jour de leur existence, instruits dans le genre de vie qu'ils auront à mener. A l'âge adulte, ils se choisiront eux-mêmes les lieux qui leur conviennent le mieux pour la reproduction.

Les œufs, bien emballés, supportent parfaitement le transport, sans perdre leur principe vital.

GENRE C.

PERDRIX proprement dite. — PERDIX.

PERDIX, Briss. *Ornith.* I, p. 219 (1760).

TETRAO, Lin. *Syst. nat.* I, p. 276 (1766).

STARNA, Bonap. *Comp. List.* p. 43 (1838).

Car. — Bec médiocre, plus large que haut à la base, à arête courbes mandibule supérieure dépassant l'inférieure et à pointe arrondie; maxille; basales, latérales, operculées; un petit espace nu derrière l'œil; ailes médiocres, arrondies, 3^e, 4^e et 5^e rémiges les plus longues; queue courte; tarses et doigts robustes, les premiers dépourvus, chez les mâles comme chez les femelles, de tubercules tenant lieu d'ergot; ongles larges, peu recourbés.

Hab. — Les vraies Perdrix sont répandues dans l'Europe tempérée et dans l'Asie centrale et orientale.

177. — La Perdrix grise.

PERDIX CINEREA, *Briss.*

(Pl. 177.)

PERDIX CINEREA et MONTANA, Briss. *Ornith.* I, pp. 219, 221 (1760).

TETRAO PERDIX, Lin. *Syst. nat.* I, p. 276 (1766).

TETRAO MONTANUS, Gm. *Syst. nat.* I, p. 758 (1788).

PERDIX VULGARIS, Leach. *Syst. Cat. B. M. Br. Mus.* (1815).

PERDIX CINEREA, Bp. *Isis*, 1830, p. 986.

STARNA CINEREA, Bonap. *Comp. List.* p. 43 (1838).

PERDIX BELGICA, (var. acc.) de Selys. *Faune belge.* p. 115 (1842).

PERDIX SYLVESTRIS, Bp. *Vogelj.* p. 267 (1855).

STARNA PERDIX, Bonap. *Cat. Pous.* p. 43 (1856).

STARNA PALUSTRIS, (var. acc.) Demczem. *Ibis*, 1864, p. 225.

COEURNIX CINEREA, Elliot. *Cat. Orn. Soc. — Ind.* II, p. 118 (1875).

PERDIX PALLIDA (Demczem.) Ophic-Gal. *Captiv. u. la Faune occ.* fasc. XXXIX, p. 35 (1886).

DAS REE FELDREIN, en allemand.

THE PARTRIDGE, en anglais.

DE PATRIJS, VELDHOEN, en flamand.

Var. Damascena.

PERDIX DAMASCENA, Briss. *Ornith.* 1, p. 223 (1760).

TETRAO DAMASCENUS, Gm. *Syst. nat.* 1, p. 758 (1788).

PERDIX MINOR, Breh. *Volgelf.* p. 267 (1855).

COTHURNIX DAMASCENA, Lamet. *Cat. Ois. Seine-Inf.* 11, p. 122 (1875).

Taille: 0^m,25; ailes 0^m,15.

Description du mâle adulte. — Front, sourcils et gorge d'un roux jaunâtre; dessus de la tête et nuque d'un brun roussâtre varié de taches d'un jaune d'ocre sale; dessus du cou, dos et sus-caudales d'un cendré marqué de fins zigzags noirâtres, les sus-caudales traversées en outre de bandes d'un roux marron; devant du cou, poitrine et flancs d'un cendré plus pâle que le dos, mais également marqués de zigzags noirâtres; côtés de la poitrine ornés de bandes d'un roux rouge; ailes d'un cendré jaunâtre avec des taches rougeâtres, variées de zigzags noirâtres et le centre des couvertures portant une large strie longitudinale blanchâtre; rémiges brunes avec des bandes jaunâtres; une grande tache marron en forme de fer à cheval, et encadrée de blanc occupe le bas de la poitrine et une partie du ventre; côtés du bas-ventre et sous-caudales roussâtres et parsemés de taches et de zigzags brunâtres; rectrices médianes comme les sus-caudales, les latérales d'un roux rouge. Bec d'un brun olivâtre; pattes grises; iris d'un brun roussâtre.

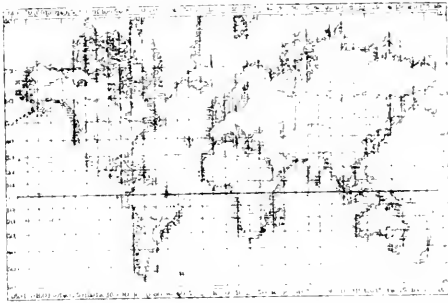
Femelle. — Ses teintes sont un peu plus pâles, mais elle diffère principalement du mâle par l'absence de la grande tache ventrale en fer à cheval; le ventre est d'un blanc jaunâtre avec quelques taches d'un brun rougeâtre. Chez les vieilles femelles cependant, la tache marron en fer à cheval est plus ou moins marquée, mais jamais autant que chez les mâles.

Poussin. — Duvet court, d'un blond isabelle, marqué sur la tête et sur les autres parties supérieures de taches d'un roux vif; gorge et ventre d'un jaune pâle; bec et pattes jaunâtres.

Var. acc. — On rencontre parfois des variétés d'une teinte pâle, de couleur isabelle, entièrement blanches ou blanchâtres, ou bien irrégulièrement tachées de blanc. Les cas de mélanisme sont plus rares. Les individus désignés sous le nom de *P. montana* ont les parties inférieures largement tachées de brun marron. Une variété remarquable, que l'on rencontre parfois en France sur les terrains tourbeux des départements de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord, jusque sur le territoire belge (*P. palustris*) est généralement d'un beau gris de lin, avec le front, les sourcils, la gorge et les rectrices d'un gris blond.

Var. Damascena. — Sa taille est un peu plus petite et ses pattes sont de couleur jaunâtre.

Hab. — La Perdrix grise est commune dans la plus grande partie



de l'Europe. En Norvège elle a été observée jusqu'au delà du 61° 1. N. (*Collett*); elle a été introduite en Suède vers l'an 1500 et on l'y rencontre aujourd'hui jusque sous le 66° 15. (*Sandström*); en Finlande elle se montre aussi jusque sous le 65° (*Palmén*), et elle atteint

probablement la même latitude en Russie, quoiqu'elle ne paraisse avoir été encore observée que jusqu'au 58 1. 2° (*Teplouhoff*). En Pologne, en Allemagne, aux îles Britanniques et dans le reste de l'Europe centrale et méridionale elle est généralement commune. Elle est très commune en Belgique, mais elle est inconnue aux îles de la Méditerranée et ne se montre qu'accidentellement en Portugal (*A. C. Smith*). En Espagne on ne l'observe aussi qu'accidentellement au sud de la Sierra Guadarrama (*Saunders*), mais on la rencontre dans la province de Santander (*Irby*), dans les Asturies, le Léon, la haute Catalogne et dans quelques localités de l'Aragon (*A. E. Brehm*). En Grèce on ne l'observe que sur les frontières septentrionales (*Krüper*), mais elle est commune en hiver dans les plaines de la Macédoine (*Drummond-Hay*); elle est également commune en Albanie et dans l'Épire où on la trouve en nombre considérable près de Joannina et dans les plaines d'Arta (*Lillford*).

La Perdrix grise est fort répandue en Asie Mineure, surtout dans les grandes plaines de la Lycaonie et tout particulièrement dans la région comprise entre Karaman et Karabounar (*Tchihatcheff*). Au Caucase on la rencontre jusqu'à 6,000 pieds au-dessus du niveau de la mer (*Radde*); elle habite également le nord de la Perse jusque dans la vallée de Lura au nord de Téhéran (*St-John*); dans le Turkestan on l'observe dans certaines parties, tandis que dans d'autres, elle est remplacée par la *P. barbata* (*Serretzow*).

La var. *Damascena* paraît habiter les contrées septentrionales, car Naumann dit qu'à la fin d'octobre ou en novembre ont voit arriver dans le nord de l'Allemagne des bandes considérables de Perdrix, qui diffèrent de celles du pays par une taille un peu plus petite; les chasseurs allemands les désignent sous le nom de *Zugvögel* (Perdrix de passage). En Belgique, elle se montre irrégulièrement en hiver par

troupes très nombreuses (*de Selys-Longch.*) et il en est de même dans le Grand-Duché de Luxembourg (*A. de La Fontaine*). En France elle se montre chaque année dans l'Artois, où quelques couples nichent même sur les points les plus élevés de la province ; elle se montre aussi en Vendée, et passe annuellement, à ce qu'on dit, en Bretagne, notamment dans le Finistère (*Gerbe*) ; on la voit également dans le département de la Seine-Inférieure (*Hardy*) et de l'Eure-et-Loir ; dans ce dernier département elle n'est point de passage régulier, et l'on est souvent bien des années sans en voir (*Marchand*).

Remarque. — Certains auteurs français ont admis comme espèces distinctes les *P. montana* et *damascena* de Brisson. La première n'est positivement qu'une variété accidentelle, quoique assez fréquente ; il a été constaté que ses caractères distinctifs ne se manifestent jamais sur tous les sujets d'une même couvée. Quant à la seconde, elle peut être admise comme variété climatique ou race. Si ses caractères sont peu apparents, elle offre quelques particularités dans ses mœurs dont il faut tenir compte ; ainsi, contrairement à la Perdrix grise ordinaire, qui est très sédentaire, la var. *Damascena* est migratrice ; elle est aussi plus sauvage et plus farouche que nos Perdrix indigènes, ne se mêle jamais à ces dernières et son vol est plus élevé. Toutes ces différences dans les habitudes et dans la taille, proviennent évidemment du milieu qu'habite l'oiseau ; Naumann est peut-être dans le vrai quand il dit que leur petite taille peut provenir de ce qu'elles habitent des régions arides. Leur ponte n'est guère que de 12 à 14 œufs.

Mœurs. — C'est un oiseau sédentaire, n'abandonnant que rarement le canton où il est né et y revenant toujours. Dans les contrées du Nord, cependant, le manque de nourriture et le grand froid obligent les Perdrix à émigrer vers un climat moins rigoureux. C'est la petite race qui nous arrive en automne par troupes de 50 à 100 individus ; Naumann dit que son frère vit un jour une bande d'environ 500 sujets, se dirigeant vers l'Ouest, moitié volant, moitié courant avec une grande rapidité.

La Perdrix grise habite de préférence les endroits cultivés des plaines, où elle s'établit dans les champs situés près d'un bois ou environnés de buissons ou de haies touffues ; on la rencontre également sur les lisières des forêts et près des lieux marécageux, du moment qu'elle y trouve des broussailles ou des hautes herbes où elle puisse se cacher. Elle ne se montre jamais dans la profondeur des bois, mais on la rencontre partout dans les champs de céréales, de

colza, de luzerne, de trèfle, de pois, etc. Dans les Alpes, dit Tschudi, on la voit rarement à plus de 3,000 pieds, et l'on cite comme une chose extraordinaire le fait de six Perdrix tuées sur le Himmelberg (Appenzell, 3,220 pieds).

Par ses mœurs douces et charmantes, la Perdrix grise s'est acquis la sympathie de tout le monde ; il est vrai que la bonne qualité de sa chair, qui en fait un gibier fort recherché, est pour beaucoup dans l'estime qu'on lui témoigne. Quand elle marche, elle tient le cou rentré entre les épaules et le dos arrondi, mais elle allonge le cou dès qu'elle se met à courir. En cas de danger, elle se cache admirablement bien dans les herbages et les broussailles : quand elle n'a aucun abri à sa portée, elle se contente de s'aplatir à terre, se fiant dans la conformité de couleur qui existe entre son plumage et la teinte du sol pour rester inaperçue, et ce stratagème lui réussit souvent. Son vol n'est pas précisément lourd, mais fatigant et exige au début de grands battements d'ailes ; une fois lancé, l'oiseau glisse dans l'air avec rapidité et presque sans remuer les ailes, donnant seulement de temps en temps quelques battements pour prendre une nouvelle impulsion. Cette Perdrix n'aime du reste pas à voler haut et longtemps, surtout quand il fait du vent ; c'est généralement à une faible hauteur et en ligne droite qu'elle traverse l'espace.

Cet oiseau ne se perche jamais sur les arbres, et il est fort rare de le voir se reposer sur le toit d'une chaumière ou d'uneasure, ce qui ne lui arrive généralement que lorsqu'il est poursuivi. Ses pattes robustes lui permettent de courir avec rapidité, aussi préfère-t-il souvent chercher son salut dans une course rapide, afin de pouvoir atteindre sans danger un endroit convenable pour s'y cacher. Il est du reste prudent et craintif, et sait fort bien distinguer de loin ses ennemis et les éviter à temps. Il est sociable, fidèle et capable de dévouement, aussi ne craint-il pas d'exposer sa vie pour défendre sa progéniture.

Au printemps ces oiseaux vivent par couples, mais dans les autres saisons on les voit toujours en famille ; quand celle-ci a perdu la majorité de ses membres, les survivants cherchent à se joindre à une autre famille, qui ne les reçoit cependant pas toujours sans protester à coups de bec. Le cri de la Perdrix est retentissant et peut se rendre par *gurrhick* ou *gichuk*. C'est naturellement au printemps que les mâles sont le plus bruyants, car étant généralement en plus grand nombre que les femelles, ils sont obligés de combattre pour conquérir

une compagne, qui se donne alors au plus fort. Le danger et la peur leur font jeter le cri de *ripripripríp*, qui se change, dans une fuite précipitée, en *taert-taert-taert*. Les poussins piaillent comme ceux de nos poules ; un peu plus tard ils crient *tup-tup*, puis *schirk-schirk*, et enfin *girik*, *gurrik* comme leurs parents, mais le ton change plus ou moins suivant les circonstances.

La nourriture des Perdrix se compose de graines diverses, de bourgeons, de jeunes feuilles, d'insectes et de larves.

Ces oiseaux ne s'apprivoisent que quand on les prend très jeunes. Le meilleur moyen de les élever est de faire couvrir des œufs de Perdrix par une poule ; mais on doit avoir soin de nourrir les poussins d'œufs de fourmis, de larves et de petits insectes.

Reproduction. — Dans le courant de mars, ou même à la fin de février si la saison est avancée, les familles se divisent et chaque mâle cherche une compagne, étant monogame. Ceci ne se fait cependant pas sans bruit et sans lutte, car, comme il a été dit plus haut, les mâles sont généralement en majorité. Il va sans dire que dans ces combats en l'honneur des femelles, les vainqueurs sont toujours les plus forts et les plus expérimentés ; les jeunes de l'année précédente sont donc parfois obligés de se passer de compagne. Il est cependant à remarquer que ces luttes n'ont lieu qu'entre les mâles célibataires ou veufs, car les unions entre Perdrix sont indissolubles, et ce n'est qu'après la mort de l'un d'eux que le survivant cherche à contracter une nouvelle union. Aussi les vieux couples se retirent-ils toujours les premiers, pour chercher un endroit convenable à leurs amours. Ceux qui n'ont pu trouver de femelle, continuent leurs clameurs jusque dans le mois de mai, et viennent parfois troubler les pondeuses, sans s'inquiéter des droits d'autrui, mais l'intrus est vigoureusement repoussé par les conjoints.

La femelle niche généralement dans les environs de l'endroit où elle est née, et qui se trouve toujours dans un champ de blé, de colza, de trèfle, etc., ou même au milieu des hautes herbes d'une prairie ou à l'abri d'un buisson. Le nid est une simple dépression creusée dans le sol et garnie de chaumes et de brins d'herbes. C'est sur cette litière que la femelle pond, vers la fin d'avril ou en mai, de dix à dix-huit œufs, déposant journellement un œuf jusqu'à ce que la ponte soit terminée. On a trouvé des nids contenant jusqu'à vingt et vingt-six œufs ; mais plusieurs auteurs croient qu'il n'appartiennent pas tous à une même femelle. Il se peut, en effet, qu'une

Perdrix ayant eu son nid détruit pendant la ponte, aille confier à un autre nid le reste de ses œufs. Ceux-ci sont d'un gris brunâtre ou olivâtre assez pâle et sans taches ; ils mesurent environ 37 millim. sur 26.

La durée de l'incubation est de trois semaines, et la mère ne quitte sa couvée que le temps strictement nécessaire pour trouver sa nourriture ; pendant qu'elle couve, le mâle reste non loin d'elle pour surveiller les alentours et l'avertit de l'approche d'un danger. « Dès le premier jour de leur existence, dit Brehm, ils se meuvent avec agilité ; ils quittent le nid avant d'être complètement secs et d'être débarrassés de tous les débris de la coquille qui les enveloppait ; ils sont attentifs aux avertissements de leurs parents. Le père et la mère en prennent soin : le premier veille sur eux, les avertit et les défend, la seconde les conduit et les nourrit. L'un des parents vient-il à périr, le survivant prend sa place. » En cas de mauvais temps, mâle et femelle abritent chacun sous leurs ailes une partie de leur nombreuse progéniture.

Les allures des perdreaux changent quand ceux-ci ont à peu près la taille des adultes et qu'ils sont en état de se sauver eux-mêmes, mais l'attachement réciproque ne se modifie guère. Chaque famille reste parfaitement unie, et quand un péril les surprend, ils se tapissent tous à terre ; l'ennemi les approche-t-il de trop près, tous s'envolent à la fois pour s'abattre plus loin ; s'ils sont une seconde fois forcés de prendre la fuite, ils ne le font plus avec le même ensemble, mais volent dans tous les sens et s'abattent éparpillés. Quand les perdreaux se trouvent ainsi séparés de leurs parents, la peur les saisit et il est alors souvent facile de les surprendre. Le danger passé, les parents rappellent leurs petits qui répondent aussitôt, et bientôt toute la famille est de nouveau réunie ; mais s'il manque quelques perdreaux, il est touchant de voir comment le père vole de tous côtés à leur recherche, fouillant les herbes et les buissons, et poussant sans cesse ses cris d'appel, jusqu'à ce qu'il parvienne à retrouver les égarés et à les ramener à leur mère.

GENRE CI.

CAILLE. — COTURNIX.

COTURNIX, Briss. *Ornith.* I, p. 247 (1760).

TETRAO, Lin. *Syst. nat.* I, p. 278 (1766).

ORTYGON, Keys. et Bl. *Wirbelth. Eur.* p. LXVI (1810).

Car. — Bec court, plus large que haut à la base, comprimé vers la pointe

qui est fléchie et qui dépasse un peu la mandibule inférieure ; narines basales, latérales, operculées ; ailes courtes, aiguës, 1^{re} et 2^e rémiges égales et les plus longues ; queue courte, arrondie, les sus-caudales atteignant l'extrémité des rectrices et les couvrant entièrement ; tarses robustes, médiocrement allongés, scutellés postérieurement, sans trace de tubercule ; doigts antérieurs réunis à la base par une petite membrane, le médian, y compris l'ongle, de la longueur du tarse, le pouce libre, court, élevé ; ongles courts.

Hab. — Ce genre a des représentants en Europe, en Asie, en Afrique, en Australie et à la Nouvelle-Zélande.

178.— La Caille ordinaire

COTURNIX COMMUNIS, *Bonnat.*

(Pl. 178.)

- COTURNIX MAJOR, Briss. *Ornith.* I, p. 251 (1760).
TETRAO COTURNIX, Lin. *Syst. nat.* I, p. 278 (1766).
COTURNIX COMMUNIS, Bonnat. *Tabl. encycl. et méth.* I, p. 217 (1790).
PERDIX COTURNIX, Lath. *Ind. orn.* II, p. 651 (1790).
COTURNIX DACTYLISONANS, B. Mey. *Vög. Liv. und Esthl.*, p. 167 (1815).
COTURNIX VULGARIS, Flem. *Brit. orn.* p. 45 (1828).
COTURNIX MEDIA et MINOR, Brm. *Isis*, 1830, p. 986.
COTURNIX EUROPEUS, Swains. *Classif. of B.* II, p. 344 (1837),
ORTYGION COTURNIX, Keys. et Bl. *Wirbelth. Eur.* p. 66 (1840).
COTURNIX VULGARIS JAPONICUS, Schl. *Faun. Jap.* p. 103, pl. 61 (1850).
ORTYX COTURNIX, Chen. et D. Muls. *Encycl. Ois.* VI, p. 154 (1854).
COTURNIX BALDAMI et LEUCOGENYS, Brm. *Naumannia*, 1855, p. 288.
COTURNIX CHINENSIS, Swinh. *Ibis*, 1860, p. 63.
COTURNIX MUTA, Dyb. *Journ. f. Orn.* 1868, p. 337.
COTURNIX JAPONICA, Swinh. *Ibis*, 1875, p. 126.
ORTYX COMMUNIS, Lémét. *Cat. Ois. Seine-Inf.* p. 129 (1879).
COTURNIX COMMUNIS ORIENTALIS, Bogdan. *Consp. Av. Imp. Ross.*, p. 44 (1881).
DIE SCHLAG-WACHTEL, en allemand.
THE COMMON QUAIL, en anglais.
DE KWARTEL, en flamand.

Taille : 0^m,16; ailes 0,103.

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête noir, chaque plume bordée de roussâtre et une raie de couleur claire sur la ligne médiane ; raies sourcilières larges et blanchâtres ; dessus du corps brun noirâtre, chaque plume bordée de roux cendré foncé et marquée de raies transversales roussâtres et d'une longue tache centrale, terminée en pointe, d'un blanc roussâtre ; couvertures des ailes d'un cendré brunâtre avec une strie claire au centre ; rémiges brunâtres, tachées ou barrées de roussâtre sur le bord externe ; milieu de la

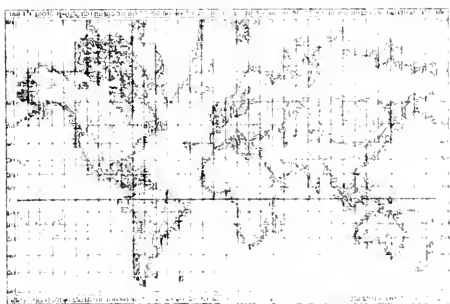
gorge d'un brun noirâtre ; joues et côtés du cou d'un cendré clair varié de brun ; un demi-collier blanchâtre sur le devant du cou et remontant jusqu'à la région des oreilles ; poitrine roussâtre avec les baguettes des plumes blanchâtres ; côtés de la poitrine marqués de taches noires ; le reste des parties inférieures d'un blanc roussâtre, les flancs variés de roussâtre et marqués de longues taches brunes ; queue brune avec des raies claires transversales. Bec noir ; pattes roussâtres ; iris brun.

Femelle. — Diffère principalement du mâle par l'absence de brun à la gorge ; celle-ci est d'un blanc jaunâtre uniforme ; les côtés de la tête sont plus roux ; il en est de même des côtés de la poitrine où les taches noires ne sont presque plus apparentes, mais où les stries blanchâtres sont plus larges.

Poussin. — Duvet assez long, d'un roux ocreux en dessus ; le devant de la tête d'un roux vif ; une bande noire le long du dos, se divisant sur la tête : côtés du dos et ailes variés de noir ; une tache noire derrière l'œil ; parties inférieures jaunâtres.

Var. accid. — On rencontre parfois des sujets d'un blanc jaunâtre, d'un blanc pur ou variés de blanc, de couleur pâle, grise ou isabelle ; le mélanisme est plus rare (1).

Hab. — La Caille a une aire géographique très étendue : on la



rencontre dans presque toute l'Europe ainsi que dans toute l'Afrique, l'Asie et le Japon.

En Europe on la rencontre, en été, jusqu'aux îles Fœroé (*Feilden*), le sud de la Scandinavie (*Collett*) et la Finlande (*Palmén*) ; elle a même été capturée dans le gouvernement d'Archangel jusque sous le 65° (*Tengström*). Elle est plus ou moins commune dans toutes les parties de l'Europe centrale et méridionale, ainsi qu'aux îles Britanniques. Elle est sédentaire et de passage en Sicile (*Matherbe*), en Sardaigne (*Salvadori*), en Corse, dans le midi de l'Espagne (*Saunders*) et en Grèce (*De Heldreich*). Il en est de même dans le nord de l'Afrique, où ces oiseaux ne sont cependant pas abondants en été (*Loche, de Heuglin*) ; dans l'Afrique tropicale cette espèce ne paraît pas séjourner longtemps, mais elle devient de

(1) Le *Synoicus Lodoïcia*, Verr. et D. Murs (*Rev. et Mag. de zoologie*, 1832, p. 225, p. 11) dont on ne connaît que l'unique exemplaire pris en Lombardie, ne peut être qu'une variété accidentelle de la Caille ordinaire.

nouveau sédentaire et abondante dans le sud, surtout au Cap et au Transvaal (*Layard, Ayres*). Elle est également sédentaire ou de passage sur toutes les îles de la côte africaine, y compris Madagascar (*Hartlaub*) et les Comores (*Pollen*).

La Caille est aussi commune dans presque toute l'Asie et le Japon (*Schlégel*) ; dans le nord elle atteint probablement la même latitude qu'en Europe ; au sud on la rencontre en Perse (*Blanford*), dans l'Inde entière (*Jerdon*), en Chine (*David*) et à Formose (*Swinhoe*). Je ne la trouve pas mentionnée comme habitant l'Indo-Chine et la presqu'île de Malacca, mais il est plus que probable qu'elle habite ces pays.

Mœurs. — Dans nos contrées, on ne rencontre la Caille qu'en été : elle nous revient régulièrement à la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai, et émigre en septembre ou en octobre. Au moment du départ, ces oiseaux ne paraissent pas se rassembler : chacun s'en va quand bon lui semble et sans s'inquiéter des autres ; mais, pendant le voyage, un émigrant se joint à d'autres, la troupe augmente à mesure qu'elle avance, et ainsi se forment ces bandes énormes que l'on voit s'abattre dans le midi de l'Europe. Il paraît que ces bandes savent franchir plus de cinquante lieues en une nuit. Arrivées près des côtes de la Méditerranée, les Cailles s'arrêtent épuisées ; alors commence une chasse dont on ne peut se faire une idée : on les prend par milliers à l'aide de filets et de pièges de toute espèce et on les assomme même à coups de bâton. A Rome, d'après Waterton, on met parfois en vente, en un seul jour, plus de 17.000 Cailles. Le nombre de celles qui périssent ainsi chaque année en Espagne, en Italie, en Grèce et en Turquie est réellement fabuleux ; malgré cela, elles repassent l'année suivante par bandes tout aussi nombreuses. Après avoir repris des forces, et si le vent est favorable, celles qui ont échappé à la destruction s'envolent de nouveau pour franchir la mer. Si le vent reste constant, elles arrivent sans encombre sur la côte africaine ; mais s'il s'élève une tempête, ces pauvres oiseaux ne peuvent lutter contre le vent, et ils sont alors obligés de s'abattre sur les rochers ou sur les ponts des navires, où un nouveau danger les attend, tandis que d'autres tombent à la mer et s'y noient.

Quand les Cailles sont enfin parvenues à atterrir en Afrique, elles restent d'abord quelques instants immobiles, ensuite elles se mettent à courir sur le sable, mais ne se servent de leurs ailes qu'au bout d'un jour ou deux, à moins qu'un danger ne les menace. « Dès lors, dit

Brehm, on rencontre des Cailles partout dans le nord-est de l'Afrique, mais nulle part en grandes bandes : elles sont isolées, quoique nombreuses dans certaines localités. Elles cherchent des endroits convenables, des champs, des jachères couvertes de halfa, et surtout des steppes. Je crois que tout le temps qu'elles restent en Afrique, elles errent et ne font pas un long séjour dans le même canton. A l'entrée du printemps la retraite commence, et en avril les Cailles se réunissent à la côte, mais moins nombreuses qu'à l'automne. Elles ne semblent du reste pas suivre toujours la même route : aux Cyclades, Erhard n'a jamais observé une seule Caille au printemps, tandis qu'en automne elles y arrivent en nombre considérable ; par contre, d'autres observateurs disent que, dans d'autres îles, à Malte par exemple, elles se montrent aussi nombreuses dans l'une comme dans l'autre saison. »

En été, la Caille s'établit dans les plaines fertiles couvertes de champs, et ne se montre jamais dans les régions montagneuses ou boisées ; ce qu'elle préfère, ce sont les champs de céréales, mais on la voit aussi dans les prés, quand l'herbe n'y est pas trop haute, dans les champs de légumineuses et dans les endroits où croissent diverses plantes herbacées et des ronces. Elle évite toujours les endroits humides et marécageux.

Elle marche en tenant la tête rentrée, le dos voûté, et ne présente rien de gracieux dans ses allures ; le mâle cependant, prend quelquefois une attitude plus fière, en redressant le corps et le cou. Sa démarche est aisée, et l'oiseau sait courir avec rapidité, surtout quand un danger le menace. Son vol est assez rapide, bruyant et saccadé ; il n'aime généralement pas de franchir d'une traite une grande étendue, et ce n'est que lors des migrations qu'il s'élève haut dans les airs pour traverser l'espace d'un vol rapide ; dans les temps ordinaires, il préfère courir que voler, et ce n'est pour ainsi dire que poussé par la nécessité qu'il se décide à prendre son vol, ne s'élevant pourtant pas à plus d'un mètre ou deux et reprenant terre à cent pas plus loin.

La Caille a les sens de la vue et de l'ouïe très développés, mais son intelligence laisse beaucoup à désirer ; elle est très craintive et se croit sauvée quand elle a caché sa tête et qu'elle-même ne voit plus le danger.

Pendant la journée, la Caille se tient tranquille et cachée dans les champs ; vers midi elle se chauffe au soleil, se roule dans le sable ou s'endort. C'est à l'aurore et au crépuscule, ainsi que pendant une

partie de la nuit qu'elle se montre pleine d'activité: on peut alors entendre ses cris et la voir courir à la recherche de sa nourriture, poursuivre les femelles ou attaquer un rival. Cet oiseau n'est pas sociable, il parcourt les champs seul et évite ceux de son espèce; il est même rare de voir mâle et femelle s'élever ensemble dans les airs, et quand cela arrive, chacun s'abat d'un autre côté pour se rapprocher probablement un peu plus tard. Du reste le mâle n'est pas un époux fidèle et encore moins bon père, car il ne s'occupe guère de sa progéniture. Pendant les premiers temps, la mère veille sur ses poussins, les garde près d'elle et les rappelle quand ils s'éloignent trop; mais dès qu'ils peuvent se passer des soins maternels, les petits quittent leur mère les uns après les autres et celle-ci ne cherche pas alors à les retenir. Les mâles sont très querelleurs, se poursuivent avec rage, se livrent des combats acharnés et maltraitent même leurs femelles. « Les Chinois, dit l'abbé David, emploient la Caille comme oiseau de combat; pour l'appivoiser et pour augmenter ses dispositions belliqueuses, ils lui font prendre des bains de thé chaud, puis ils la font sécher en la tenant dans leur manche. Après un certain nombre de ces bains, qui sont suivis d'autant de repas, l'oiseau est suffisamment habitué à la main de l'homme et tout disposé à entrer en lice contre ses semblables. Ces sortes de combats font les délices des Chinois qui y engagent souvent des sommes considérables. »

Outre son cri bien connu des campagnards, la Caille en a d'autres qui varient selon les circonstances; le cri d'appel des deux sexes est *bubivi* suivi de *prickick* d'une voix plus faible; le mécontentement et la peur lui fait jeter le cri de *trulilil trulil*, la colère celui de *gour gour*, ressemblant un peu au ronflement du chat; en s'enfuyant devant un danger elle crie *trubrek*, *reck reck* et *piep piep*. Dès leur arrivée au printemps, les mâles entonnent leur chant d'amour, et l'on entend alors chaque soir et pendant une partie de la nuit les cris de *puckwerwuck*, *puckwerwick* auxquels les femelles répondent par *brubrub rub rub*.

Les Cailles se nourrissent comme les Perdrix, de graines diverses, de larves et d'insectes, mais elles se montrent moins avides de bourgeons et de jeunes feuilles; en fait de graines, elles préfèrent celles du blé, de l'avoine, de millet, de pavot, de colza, de navet, de chanvre, etc. Pour se désaltérer, elle se contente le plus souvent des gouttelettes de rosée amassées sur les feuilles.

Ces oiseaux s'appivoisent facilement et sont très agréables en

captivité, même en les laissant courir librement dans les appartements; ils s'habituent bientôt à leur volière et s'y reproduisent souvent. On doit nourrir les poussins d'œufs de fourmis, de pain blanc émietté et de graines de millet ramollies dans du lait.

Dans certains pays du Midi, les Cailles font l'objet d'un commerce très important. En Grèce, suivant De Heldreich, on prend ces oiseaux à l'aide de filets lors de leur passage au mois d'août; on les plume immédiatement, on les vide, leur coupe la tête et les pattes, puis on les aplatit à l'aide d'une planche chargée de pierres; on les met ensuite dans de petits barils entre des couches de sel marin préparé à l'avance, et ils sont ainsi expédiés à l'étranger.

Reproduction. — Le mâle est polygame, du moins dans les contrées où l'espèce est abondante. A l'époque de l'accouplement, il est extrêmement jaloux et ne laisse approcher aucun autre mâle; de là des luttes à outrance et sans fin; sa violence va jusqu'à maltraiter la femelle si elle ne se prête pas assez vite à ses désirs; on dit que son intempérance le pousse quelquefois à se jeter sur des femelles de passereaux et même sur des oiseaux morts.

La femelle ne commence son nid que quand la saison est déjà bien avancée et rarement avant la Saint-Jean; ce n'est qu'à partir du 15 juillet que la plupart des femelles commencent à nicher. Dans ce but elles creusent une légère dépression dans un champ de blé, de fèves, de pois, mais rarement dans une prairie; cette dépression est garnie de quelques brins ou de feuilles, mais l'ensemble est si grossier que, sans les œufs, on ne devinerait jamais que c'est un nid. La ponte est de huit à douze œufs, rarement davantage. Ceux-ci sont d'un jaune brunâtre ou olivâtre, plus ou moins mouchetés de brunâtre et ordinairement marqués de grandes taches brunes; ils mesurent environ 31 millim. sur 24. La femelle couve pendant dix-huit à vingt jours avec une persévérance incroyable. Elle veille sur ses poussins avec tendresse, les abrite sous ses ailes durant la nuit ou en cas de mauvais temps, et leur apprend dès leur naissance à chercher leur nourriture. Les petits croissent rapidement: à six semaines ils ont la taille des adultes et sont bientôt en état d'entreprendre leur long voyage.

La Caille n'a qu'une couvée par an, mais si celle-ci a été détruite, elle fait une nouvelle ponte. C'est ce qui fait qu'on trouve parfois encore à la fin d'août et même en septembre des nids contenant des œufs; mais ces couvées tardives arrivent rarement à bonne fin, et elles périssent le plus souvent dès les premiers froids.

ORDRE VII

LES ÉCHASSIERS

Car. — Cet ordre comprend des oiseaux de formes très variables, mais qui se reconnaissent facilement à la longueur relative de leurs tarsi. Leur bec est tantôt court et conique, tantôt long et plus ou moins grêle, droit ou recourbé, large et comprimé ou étroit et épais ; leur cou est plus ou moins allongé, leurs ailes sont bien développées et leur queue est en général courte. Le seul caractère commun à toutes les espèces du groupe, c'est d'avoir les tarsi allongés, minces et nus jusqu'au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne. Les doigts sont au nombre de trois ou de quatre, et les antérieurs sont ordinairement réunis à leur base par une petite membrane ; chez quelques espèces les doigts antérieurs portent latéralement des lobes membraneux.

Le plus souvent les femelles ne diffèrent que peu ou point des mâles par leur système de coloration. Les petits ont en naissant le corps couvert de duvet.

Hab. — Les Échassiers sont répandus dans le monde entier et certaines espèces sont même cosmopolites.

Mœurs. — Le genre de nourriture de ces oiseaux oblige la plupart à mener une vie plus ou moins aquatique. Ils se tiennent ordinairement là où l'eau est peu profonde et où ils peuvent patauger sans mouiller leur plumage, pour chercher des insectes et des mollusques aquatiques qui constituent leur principale nourriture. Quelques-uns, cependant, plongent et nagent fort bien, surtout ceux qui ont, comme les Foulques, les doigts lobés. D'autres vivent loin de l'eau et recherchent les plaines cultivées et les steppes. Les Échassiers réellement terrestres n'ont que trois doigts et se nourrissent en grande partie de matières végétales.

Tous les Échassiers, sauf les Hérodidiens, nichent sur le sol, parfois dans les herbages qui flottent sur l'eau.

Classification. — Quand on compare entre eux les nombreux Échassiers qui peuplent notre globe, on est frappé de la diversité de leurs formes ; à ces différences d'organisation correspondent souvent des différences non moins importantes dans les mœurs, le régime,

etc., qui permettent de diviser ces oiseaux en plusieurs sous-ordres parfaitement distincts, dont le nombre varie cependant suivant les auteurs. Les sous-ordres généralement admis sont : 1. les *Échassiers coureurs*; 2. les *Macroductyles* et 3. les *Hérodien*s.

PREMIER SOUS-ORDRE

LES ÉCHASSIERS COUREURS

Car. — Bec fendu jusqu'au-dessous des yeux ; doigts médiocrement allongés, au nombre de quatre ou de trois seulement ; le pouce, quand il existe, est court et ne repose parfois pas à terre.

Cette division comprend tous les Échassiers qui courent avec agilité et qui habitent les plaines découvertes ou les bords de la mer ou des rivières.

FAMILLE DES OTIDÉS

Car. — Bec fort, aplati à la base, renflé près de la pointe de la mandibule supérieure ; ailes amples, légèrement concaves, à rémiges larges et fortes, la troisième la plus longue ; tarsi épais, élevés, réticulés de toute part ; doigts au nombre de trois seulement, tous dirigés en avant ; queue médiocre, formée de vingt larges rectrices.

Ce sont des oiseaux de grande ou de moyenne taille, qui établissent une sorte de transition entre les Gallinacés et les vrais Échassiers. Ils ont la tête assez grande, le corps trapu et le plumage lisse et serré.

Les mâles diffèrent des femelles par une taille plus forte et souvent aussi par des plumes allongées et étroites qui ornent la tête et les côtés du cou.

Hab. — Cette famille est représentée dans les parties tempérées et chaudes de l'ancien monde et en Australie.

GENRE CII.

OUTARDE. — OTIS.

OTIS, Linn. *Syst. nat.* I, p. 264 (1766).

PSOPHIA, Jacq. *Beitr. Gesch. Vög.* p. 24 (1784).

TETRAZ, Leach, *Syst. Cat. M. B. Br. Mus.* p. 28 (1817).

HOUBARA, Bonap. *Supp. distr. met. An. vert.* p. 112 (1832)

CHLAMYDOTIS, Less. *Rev. zool.* 1839, p. 17.

EUPHODOTIS, Gray. *Gen. of B.* III, p. 533 (1845).

Car. — Bec plus court que la tête, robuste, conique, convexe ; narines ovales, situées vers le milieu de la mandibule ; cou allongé ; ailes également allongées, amples, concaves, ne dépassant pas la queue ; celle-ci médiocre, large, arrondie ; tarses élevés, épais, réticulés ; doigts au nombre de trois, scutellés. Sommet de la tête, côtés et bas du cou ornés parfois de faisceaux de plumes décomposées.

Hab. — Comme la famille.

179. — L'Outarde barbue

OTIS TARDA, *Lin.*,

(Pl. 179 et 179b.)

OTIS TARDA, *Lin. Syst. nat.* I, p. 264 (1766).

OTIS MAJOR, *Bonn. Isis*, 1830, p. 986.

OTIS BARBATA, C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* II, p. 157 (1857).

OTIS DYBOWSKII, *Tacz. Journ. f. Orn.* 1874, p. 331.

DER GROSS-TRAPPE, en allemand.

THE GREAT BUSTARD, en anglais.

DE GROOTE TRAP, en flamand.

Taille : mâles 1^m,06 ; ailes 0^m,61 ; tarses 0^m,16 ; femelle : 0^m,77 ; ailes 0^m,47 ; tarses 0^m,11.

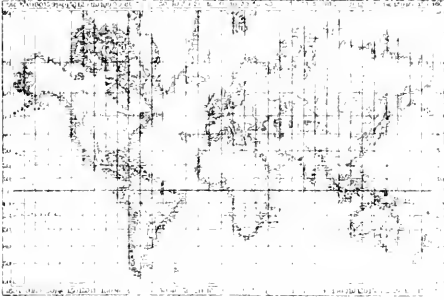
Description du mâle adulte en juin. — Tête d'un gris cendré ; cou blanc, lavé de roussâtre vers le bas en arrière et en avant, et offrant à la partie supérieure et de chaque côté, un grand espace triangulaire nu de couleur violacée et garni de quelques plumes usées ; une touffe de longues plumes blanches à barbes effilées et déliées, part de chaque côté du menton en formant une espèce de barbe divisée à son milieu ; une large écharpe d'un roux vif couvre le bas du cou et le haut de la poitrine, avec des taches noires en croissants en arrière et sur les côtés ; dos, croupion et petites couvertures des ailes d'un roux jaunâtre avec des bandes plus ou moins larges d'un noir profond ; grandes couvertures des ailes d'un gris pâle ; rémiges brunes, les primaires plus pâles et leurs baguettes blanchâtres ; parties inférieures blanches ; queue rousse, blanchâtre à la basse et à son extrémité, avec une barre sub-terminale noire. Bec brun de corne ; iris jaune orangé ; pattes grises.

Mâle en hiver. — Pas de nudité sur les côtés du cou et pas d'écharpe rousse. Tête, cou et poitrine d'un gris bleuâtre uniforme ; barbe moins développée ; le reste comme en été.

Femelle. — D'une taille beaucoup plus petite mais avec la même coloration que le mâle en hiver ; une barbe peu développée n'existe que chez les vieilles femelles.

Poussin. — Duvet court , d'un cendré roussâtre taché de noir, sauf sur les parties inférieures qui sont unicolores.

Hab. — L'Outarde barbue est répandue dans une grande partie de



l'Europe et de l'Asie, mais sa véritable patrie comprend la Russie méridionale, la Moldavie, la Valachie, la Dobrodja, les plaines de la Hongrie et de la Gallicie, les steppes qui s'étendent entre la mer Noire et la mer Caspienne, enfin toute la Sibérie tempérée. En Finlande

elle se montre jusque sous le 60° l. N. (*Malmgren*), et il en est probablement de même en Russie et en Sibérie ; elle est commune dans le centre de la Russie (*Goebel*, etc.) et surtout dans le midi de la Crimée (*de Nordmann*). On la voit très accidentellement dans le sud de la Suède (*Nilsson*) et en Danemark (*Kjaerbölling*), et elle est rare en Pologne (*Taczanowski*) ; en Autriche elle est plus ou moins répandue dans certaines localités, soit à l'état sédentaire, soit comme oiseau de passage (*Lurtig*, *Nahlik*) ; il en est de même en Allemagne où on l'observe particulièrement en Saxe, dans l'Anhalt, dans le Brandebourg, la Silésie, le Brunswick, dans les plaines de la Thuringe et dans certaines parties de la Bavière (*Naumann*, *Brehm*, *Uhde*, etc.) Lors des hivers rigoureux, elle se montre par petites troupes en Hollande (*Schlegel*), en Belgique, dans le grand-duché de Luxembourg (*de La Fontaine*) et dans certaines parties de la Suisse (*Schneider*). En France cet oiseau est sédentaire dans les environs de Châlons-sur-Marne et dans quelques localités de la Champagne ; il est de passage irrégulier dans le nord de la France (*Degland* et *Gerbe*) ; il est commun dans certaines parties de l'Espagne (*Saunders*, *Reyes*) et assez répandu en Portugal surtout dans les parties situées au sud d'Alemtejo (*du Bocage*, *Smith*) ; il est de passage irrégulier dans les plaines de l'Italie, ainsi qu'en Sicile et à l'île de Malte (*Salvadori*, *Giglioli*). L'Outarde barbue est sédentaire dans les plaines de la Grèce, surtout en Béotie, mais elle devient de plus en plus rare (*De Haldreich*) ; elle est commune dans les plaines du Danube (*Finsch*) et dans certaines parties de la Turquie surtout dans le Dobrodja (*Alléon*) et la Valachie (*Elwes* et *Buckley*). Autrefois cet oiseau était fort commun en

Angleterre et en Ecosse et on le voyait même en Irlande ; aujourd'hui on ne le rencontre plus que dans quelques comtés de l'Angleterre et encore y devient-il de plus en plus rare (*Stevenson, Harting*).

En Asie cet oiseau est plus ou moins commun en Asie-Mineure (*Krüper, Tristram*), en Arménie (*St-John*), au Caucase (*Radde*), en Turkestan (*Severtzow*), dans toute la Sibérie tempérée (*Dibowski, Taczanowski*), sur les hauts plateaux de la Mongolie et il vient régulièrement passer l'hiver dans les plaines du nord et du centre de la Chine (*David*) et on le voit même au Japon (*Seebohm*). Au sud il s'est montré accidentellement jusque dans le nord-ouest de l'Inde (*Hume*). Cette espèce se montre parfois aussi dans le nord-ouest de l'Afrique : elle a été observée au Maroc (*Drake*) et en Algérie (*Loche*).

Mœurs. — L'Outarde barbue est un oiseau errant, qui se meut sans cesse dans une zone de plusieurs lieues ; ce n'est qu'à l'époque de la reproduction qu'elle se fixe dans une localité pour y nicher. Aux premières neiges, les individus qui habitent la zone la plus septentrionale de leur habitat commencent à émigrer, et c'est alors qu'un certain nombre de ces oiseaux se dispersent dans les contrées européennes où on n'en voit pas en été. « Quand l'hiver est très doux, dit de Nordman, une partie au moins de ces oiseaux restent dans les provinces septentrionales de la Nouvelle-Russie ; dans le cas contraire, ils se rassemblent dans la Crimée, et lorsque la couche de neige se trouve, là aussi, être trop épaisse, ils passent la mer Noire et gagnent les vastes plaines de l'Asie Mineure. C'est toujours en bandes qu'ils opèrent ces voyages ; ils ne volent ni très haut ni très serrés, ce qui pourrait faire croire quelquefois qu'ils sont divisés en plusieurs détachements, suivis habituellement d'un certain nombre de traînards volant les uns à la suite des autres. Dans la première moitié de mars, quelquefois même avant, ils reviennent, volant alors la plupart du temps deux à deux. Malgré ce que nous venons de dire, les Outardes ne peuvent pas être considérées comme de vrais oiseaux voyageurs, car ces migrations se font avec trop peu de constance et elles sont en outre sujettes à des anomalies toutes particulières. Ainsi, certaine année à la mi-décembre, par un froid de 18° R., les steppes étant couvertes d'une couche profonde de neige, je vis de grandes troupes de ces oiseaux se diriger du Nord vers le Midi ; au mois de janvier suivant, sans que la température eût éprouvé un changement notable, j'observai de semblables troupes prenant la direction opposée. Souvent contraints à changer de séjour par le manque des

provisions nécessaires à leur entretien, aimant en outre à se déplacer, ces oiseaux font de grandes tournées et se transportent même d'une côte de la mer Noire à l'autre. »

Cette Outarde fréquente les plaines cultivées et les steppes ; elle évite toujours les endroits boisés ou garnis de buissons, et quand elle rencontre un bois sur sa route, elle s'élève aussitôt pour traverser l'espace par dessus les arbres. Elle fuit aussi avec soin les lieux humides ou habités. Ce qu'il lui faut, ce sont de grandes plaines découvertes où elle puisse apercevoir de loin l'arrivée d'un ennemi. En hiver elle recherche les champs en état de la nourrir, ceux, par exemple, qui sont semés de blé d'hiver. « Dès les premières lueurs de l'aurore, dit Naumann, les Outardes s'éveillent : elles se lèvent, s'étendent, battent des ailes, marchent lentement de côté et d'autre, puis elles s'envolent simultanément, les plus vieilles et les plus lourdes formant l'arrière-garde, et elles gagnent leur lieu de pâture, qui est toujours éloigné de celui où elles passent la nuit. » Selon Brehm, la démarche de cet oiseau est lente et mesurée, ce qui lui donne un certain air majestueux ; cependant, quand il y a nécessité, il court avec une telle vitesse qu'un chien a de la peine à l'atteindre. Avant de s'envoler, l'Outarde fait deux ou trois bonds, comme pour prendre son élan ; elle s'élève sans trop de peine et vole au moyen de coups d'ailes qui se succèdent lentement ; quand elle a atteint une certaine hauteur, elle glisse dans l'air avec rapidité, en tenant le cou étendu en avant, les pattes en arrière.

Ces oiseaux sont fort craintifs et d'une prudence extrême, aussi sont-ils constamment aux aguets pour voir si quelqu'un s'approche, et tout ce qui leur paraît suspect les met en fuite. Il est donc fort difficile de les approcher à portée de fusil, surtout qu'ils vivent toujours en troupes. Leur vie est ainsi rarement en danger, ce qui leur permet d'atteindre un bel âge ; certains auteurs pensent qu'une Outarde barbue peut dépasser l'âge de cinquante ans.

C'est une espèce très sociable, vivant toujours par troupes de six à dix individus, quand les besoins de la reproduction ne les obligent pas de s'isoler ; en hiver, elles se rassemblent même en bandes formées de plusieurs centaines de sujets. Cette Outarde se fait rarement entendre, et encore faut-il être très près pour pouvoir distinguer sa voix ; celle du mâle peut se rendre, d'après Naumann, par *hou-houhou* ressemblant au roucoulement de nos Pigeons domestiques ; la femelle ne paraît guère se faire entendre et les poussins poussent une sorte de sifflement ;

de Nordmann a entendu des jeunes, séparés de leurs parents, pousser d'une voix forte des accents lamentables qu'il serait difficile de rendre par des syllabes.

Les Outardes barbues se nourrissent de bourgeons, de jeunes feuilles et autres substances végétales, de graines diverses, de larves, d'insectes, surtout de hannetons, mais ce sont toujours les céréales qu'elles préfèrent ; la nourriture des poussins se compose uniquement d'insectes.

Pris très jeunes, ces oiseaux s'appriivoisent assez facilement, mais il vaut toujours mieux faire couver les œufs d'Outarde par des poules domestiques ; ils vivent alors pendant des années en parfaite intelligence avec les autres habitants des basses-cours.

L'Outarde ne forme guère un gibier estimé, car elle exhale une odeur désagréable qui se communique à la chair et surtout à la graisse ; cette odeur résiste, paraît-il, à tous les systèmes de cuisson.

Reproduction. — « Dès le mois de février, dit Naumann, les Outardes cessent de venir visiter régulièrement leurs pâturages habituels et de vivre réunies. Elles sont plus vives, inquiètes jusqu'à un certain point ; on dirait qu'elles sont comme contraintes d'errer tout le jour d'un endroit à l'autre. Les mâles commencent à poursuivre les femelles et celles-ci se dispersent ; la société se relâche sans se dissoudre encore. A ce moment, on voit les Outardes, oublieuses de leur prudence ordinaire, voler à une faible hauteur au-dessus des arbres, des villages et même des endroits les plus animés. Le port fier et majestueux, bouffi comme un Dindon, la queue étalée en éventail, le mâle s'avance à côté de la femelle, s'envole à une courte distance, puis revient bientôt la rejoindre. »

« Au commencement, dit Brehm, l'Outarde barbue marche les ailes légèrement pendantes, la queue obliquement relevée ; mais bientôt l'amour la transporte complètement. Elle gonfle tout à fait son cou, qui paraît avoir doublé de volume, renverse la tête en arrière, étale et laisse pendre les ailes, mais, en même temps, elle en relève et en retourne toute les plumes en avant et en haut, de manière que les dernières scapulaires recouvrent le derrière de la tête, pendant que les plumes de la barbe la recouvrent en avant ; elle relève sa queue de façon à n'en faire voir que les couvertures inférieures, et incline vers le sol l'avant du corps. En même temps, elle devient au plus haut degré courageuse et querrelleuse. Un mâle, à ce moment, est pour un autre mâle un objet de haine ; se rencontrent-ils, ils cher-

chent à s'intimider, et comme ils sont animés des mêmes sentiments, ils en viennent aux prises. Les deux vaillants champions fondent l'un sur l'autre, bondissent, se portent des coups de bec et de pattes, se poursuivent au vol, etc. » Mais les mâles ont bientôt conquis leur femelle et l'on rencontre alors les deux sexes ensemble. Les observations de Naumann, Brehm et autres semblent démontrer que l'Outarde est monogame.

Selon ces auteurs, l'Outarde barbue choisit très soigneusement l'emplacement où elle construit son nid. Si les céréales sont assez hautes, pour qu'une couveuse puisse être complètement cachée, la femelle creuse dans le sol une légère dépression, la garnit de quelques chaumes desséchés et y pond deux ou trois œufs ovales, à coquille épaisse, d'un grain grossier, et d'un vert olivâtre clair ou d'un vert grisâtre mat et ornés de taches brunes. Ils mesurent environ 75 millim. sur 54. La femelle ne s'approche du nid qu'avec prudence et en évitant de se montrer. Un ennemi s'avance-t-il, elle rampe dans les blés sans être vue ; est-elle surprise, elle s'envole, mais bientôt elle s'abat dans les moissons et se sauve en courant. Si l'on touche à ses œufs, elle les abandonne ; de même, elle ne revient plus au nid si on a beaucoup marché aux alentours.

Les jeunes éclosent après trente jours d'incubation. La mère les sèche, les réchauffe, puis les emmène avec elle ; elle leur témoigne la plus vive tendresse et emploie tous les moyens pour les protéger et les défendre. A un mois, ils savent voler et à six semaines ils volent assez bien pour accompagner leurs parents dans leurs excursions.

180. — L'Outarde canepetière.

OTIS TETRAX, *Lin.*

(Pl. 180 et 180^b).

OTIS MINOR, Briss. *Ornith.* V. p. 24 (1760).

OTIS TETRAX, *Lin.* *Syst. nat.* I, p. 264 (1766).

TETRAX CAMPESTRIS, Leach, *Syst. cat. Mon. B. Br. Mus.* p. 28 (1816).

OTIS TETRAO, Macg. *Mon. Br. Birds* II, p. 40 (1846).

DER KLEIN TRAPPE, en allemand.

THE LITTLE BUSTARD, en anglais.

DE KLEINE TRAP, en flamand.

Taille : 0^m,39 ; ailes 0,255 ; tarses 0,066.

Description du mâle adulte en été. — Dessus de la tête et nuque d'un jaune

ocreux varié de taches noires ; menton blanchâtre ; côtés de la tête et gorge d'un gris bleuâtre, passant au noir sur le devant du cou, et cette teinte est suivie d'un collier blanc descendant très bas sur la partie antérieure du cou ; ce dernier orné de plumes noires, allongées sur les côtés où elles forment une espèce de collerette que l'oiseau peut relever à volonté ; bas du cou traversé par une large bande blanche ; dessus du corps du même jaune ocreux que la tête et marqué d'une multitude de zigzags et de taches d'un brun noirâtre, mais plus étroites sur les ailes où la teinte claire domine ; bord de l'aile et grandes couvertures blanches ; les premières rémiges brunes, blanches à leur base, les suivantes blanches, mais brunes à leur extrémité ; sus-caudales blanches tachées de noir ; rectrices médianes comme le dos, les latérales blanches tachées de noir et portant deux barres de même couleur ; parties inférieures blanches. Bec brun ; iris d'un jaune brunâtre ; pattes d'un cendré jaunâtre.

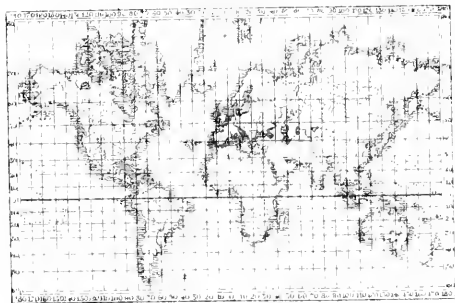
Mâle en automne. — Les plumes blanches et noires du cou sont remplacées par des plumes plus courtes et d'une teinte grise.

Femelle. — Ressemble au mâle en automne. Dessus de la tête et parties dorsales comme chez le mâle ; côté de la tête d'un jaune d'ocre strié de brun ; gorge blanche ; cou jaune d'ocre avec une multitude de raies transversales brunes et piqué de brun en arrière ; grandes couvertures des ailes blanches rayées de brun ; parties inférieures blanches avec quelques taches brunes sur la poitrine et sur les flancs.

Jeune. — Ressemble à la femelle.

Poussin. — Manteau, flancs, cou, haut des ailes et dessus des cuisses présentent un mélange de roux et de noir, formé par le duvet noir à la base et à la pointe, roux au centre ; tête rousse, portant au vertex des taches et des traits noirs, avec deux bandes sourcilières fauves, qui se réunissent à la nuque ; menton, ventre, abdomen, extrémité et dessous des ailes blancs. Bec brun verdâtre avec le marteau blanc ; pieds carné-olive ; iris brun pâle. (J. Vian).

Hab. — L'Outarde canepetière habite particulièrement l'Espagne



(Saunders) et le Portugal (Smith) où elle est commune ; elle est sédentaire dans la province de Naples, en Sardaigne et en Sicile, et de passage irrégulier à Malte et dans le reste de l'Italie (Salvadori, Giglioli) ; en France elle se reproduit dans les plaines de Montreuil-Bellay,

de Doué, dans celles de la Champagne, aux environs de Troyes, dans la Vendée, près de Niort ; elle arrive dans ces diverses contrées iso-

lément ou par petites troupes, vers la fin de mars ou au commencement d'avril, et les quitte à la fin de septembre; ses apparitions dans les départements du nord de la France sont irrégulières (*Degland* et *Gerbe*), et il en est de même en Suisse (*Girtanner*). En Belgique cet oiseau ne se montre aussi que très irrégulièrement: il a été pris en dernier lieu, à Corroy-le-Grand en août 1884 et à Schuelen dans le Limbourg, en septembre 1885; cette dernière capture a été signalée par M. E. Claes et se trouve dans la collection du Dr. Bamps à Hasselt. Cette Outarde est très rare en Allemagne où on la prend quelquefois en Bavière (*Deubler*), près de Hambourg, (*Böckmann*), dans le Mecklenbourg (*von Maltzahn*), dans la Saxe-Gotha (*Habermann*) et dans le royaume de Saxe (*Marx*); en Autriche on l'observe parfois en Dalmatie (*Kolombatorié*), aux environs de Triest (*Moser*), de Kremsier (*Zahradnik*), de Fogaras (*von Czjyak*), en Bohême (*Fritsch*) etc.; en Pologne on la voit de temps en temps à diverses époques, en petites troupes ou en exemplaires isolés (*Taczanowski*); plus au Nord elle a été prise jusque dans le Sud de la Suède (*Nilsson*), en Danemark (*Benson*) et dans le gouvernement de Riazan en Russie (*Sabanaëff*); dans le Sud de ce pays, on la rencontre dans les steppes de la Crimée et de la région du Tchernozém, dans les steppes ciscaucasiennes, dans les bassins du Terek et du Kouban (dans les steppes transcaucasiennes seulement en hiver), dans les parties septentrionales et occidentales de la région Aralo-Caspienne, le Tian-Chan, le Kouldja, la Songarie russe et les hauts plateaux du Tarbagataï (*Bogdanow*). Cette espèce est aussi commune en Turquie (*Alléon*), en Roumélie, et se montre parfois, en automne, dans la Morée (*von der Mühle*). Enfin, elle se montre accidentellement en Angleterre, surtout dans les comtés d'York et de Norfolk, et elle a même été capturée sur la côte occidentale de l'Ecosse et en Irlande (*Seeborn*), ainsi qu'à l'île Helgoland (*Gaetke*).

Au delà des frontières européennes, on rencontre encore cette Outarde dans le Caucase où elle est surtout abondante dans la région du Mugan (*Rudde*), dans le Turkestan (*Serertzow*), dans les déserts de la Tartarie (*Schlégel*), en Asie Mineure (*Keith Abbott*), en Syrie (*de Heuglin*), en Palestine (*Tristram*), en Perse (*Brehm*), jusque dans l'Inde: elle n'est pas rare, en hiver, dans plusieurs localités du territoire indien situé à l'Ouest de l'Indus et s'étendant au Sud jusqu'à Dera Ghazée Khau; elle niche en mai dans les plaines de Belooch (*Hume*). Elle se montre irrégulièrement en Egypte et seulement en

hiver, mais elle est commune et niche aux environs de Tripoli (*de Heuglin*), en Algérie (*Loche*) et au Maroc (*Drake*).

Mœurs. — L'Outarde canepetière émigre à la fin d'octobre ou en novembre des contrées tempérées ; à son retour, en avril, elle vit en bandes de douze à quinze individus jusqu'au moment de l'accouplement. Elle n'est pas aussi tenue à la plaine que l'espèce précédente ; en Espagne, dit Brehm, on la trouve surtout dans les vignobles en plaine ou sur les flancs des montagnes. Par ses mœurs elle ressemble beaucoup à l'Outarde barbue, mais elle est plus élégante, ses mouvements sont plus vifs, plus agiles et elle est plus rapide à la course ; son vol est rapide et soutenu.

C'est un oiseau taciturne, timide et craintif, mais à un degré moindre que l'espèce précédente, et il ne fuit pas aussi loin. Le mâle ne paraît se faire entendre qu'à l'époque des amours ; son cri est alors assez retentissant et peut se rendre par *tecks, tecks*. M. de Nordmann donne sur les mœurs de cet oiseau en Russie, quelques détails intéressants que je reproduis textuellement ci-dessous :

« Dans leurs mœurs et leurs habitudes, les deux espèces ont beaucoup de rapport entre elles ; tout ce que nous avons dit de l'irrégularité des migrations de l'Outarde barbue s'applique également à la Canepetière. Cependant, cette dernière est plus sensible au froid, et ce n'est que dans les hivers très doux qu'on en voit de petites compagnies rester dans les steppes de la Nouvelle-Russie, tandis que la masse nous quitte dès le mois de novembre. Ces dernières effectuent leurs migrations en passant par la Crimée, où elles font encore un petit séjour, si l'état de la température le permet. Ces oiseaux voyagent aussi pendant la nuit, en longeant la côte ; c'est un fait démontré par la circonstance suivante. Sur la côte Sud-ouest de la Crimée, à l'extrémité d'une langue de terre qui, selon toute probabilité, est le cap Parthénon des anciens, et qui en a même jusqu'à ce jour conservé le nom, se trouve un phare destiné à éclairer l'entrée du port de Sébastopol. A l'époque du passage des Outardes canepetières, aux mois de novembre et de mars, on trouve souvent les vitres du fanal brisées par des oiseaux de cette espèce que la lumière avait attirés

« Une des habitudes naturelles qui distinguent l'Outarde canepetière de la grande espèce, c'est que, poursuivie, elle ne prend pas tout de suite son vol, mais cherche à se cacher en se tapissant contre terre ; lorsqu'elle voit l'ennemi tout près, elle quitte soudain sa posi-

tion, s'élève immédiatement dans l'air et continue avec des battements d'ailes rapides et en ligne droite, son vol toujours rapproché de terre. Tout cela se fait bruyamment ; de là le nom de *Strépet* que les Russes lui ont donné. Cette espèce partage les dispositions sociables de la grande Outarde : au printemps et en automne, on en voit constamment des bandes parcourant les steppes. Au reste, ces oiseaux font souvent usage de leurs jambes, et ceux dont les ailes ont été frappées d'une charge de plomb, se sauvent avec une vitesse telle, qu'un homme ne peut guère espérer de les atteindre ; poussés à bout, ils tiennent tête à leur ennemi et se défendent en désespérés avec le bec.

« Dès la seconde semaine de mars, les mâles commencent à revêtir les belles plumes qui ornent leur cou ; les longues plumes noires de la nuque sont les premières qui poussent ; ensuite les côtés de la tête deviennent d'un cendré foncé ; à la fin paraît le large collier blanc qui entoure la poitrine, de façon que vers la mi-avril l'oiseau porte la livrée complète des noces.

« La mue générale a lieu au mois de juillet ; alors ces plumes de parade se perdent et sont remplacées par des plumes grises. Cette circonstance explique l'erreur des naturalistes allemands, qui ont pris pour des femelles tous les individus de cette espèce tués en Allemagne, où elle ne se montre que rarement. Il n'y a pas de doute que dans le nombre de ces oiseaux il s'est aussi trouvé des mâles qui, dépouillés des ornements qui les distinguent, ont pu être confondus avec les femelles dont le plumage présente à peu près la même distribution de couleurs.

« A l'entrée de la saison des amours, au mois d'avril, ces oiseaux se rassemblent dans quelque endroit de la steppe pour se disputer la possession des femelles. La bizarrerie des différents gestes et mouvements de ces mâles amoureux offre un spectacle divertissant. Le cou s'enfle ; parmi les plumes dont cette partie est revêtue, les plus longues forment, en se retroussant, un collier proéminent ; les plumes de la queue, écartées en éventail, se dressent, tandis que les ailes traînent par terre. Parés de la sorte, et la tête tantôt levée, tantôt baissée, ils avancent en sautant les uns contre les autres et cherchent à se blesser mutuellement à coups de bec. Après avoir chassé les individus jeunes et faibles, les vainqueurs glorieux se promènent d'un pas majestueux, en dessinant des cercles devant les femelles : cette scène est immédiatement suivie de l'accouplement. Durant ces combats, l'attention des

combattants et de ceux qui en sont l'objet est tellement absorbée, qu'ils ne songent guère au danger ; ils laissent approcher le chasseur dans une voiture, et ne se dispersent même qu'après qu'il ait été tiré plusieurs coups de fusil. Il est constant que sur ces champs de bataille, un mâle s'allie à plusieurs femelles ; et à défaut d'autres preuves, une seule circonstance le démontrerait : c'est que les plus faibles d'entre les mâles ayant été obligés de quitter la place, il y reste toujours plus de femelles que de mâles ; mais il faut dire aussi que plus tard, quand la femelle couve, on trouve toujours près d'elle un mâle ; il paraît donc que les femelles surnuméraires, après s'être éloignées du champ de bataille, sont recherchées par les autres mâles qui restent avec elles pendant le temps de l'incubation. »

La nourriture de cet oiseau se compose d'insectes, de larves de vers et de petits mollusques, ainsi que de matières végétales. Sa chair est exquise et vaut presque celle du faisán, aussi le chasse-t-on partout avec ardeur.

Reproduction. — La Canepetière niche dans les champs de blé, entre les herbages et, dans les steppes, parmi les hautes herbes. Son nid n'est autre chose qu'un enfoncement dans la terre, qui contient trois ou quatre œufs, mais rarement avant le mois de mai. Ceux-ci sont de forme ovale, à coquille épaisse, d'un brun olive bronzé et lustré, et parsemés de taches de couleur brunâtre, irrégulières et comme effacées ; il y en a aussi d'un beau vert bleuâtre avec des taches et des points d'un brun roussâtre ; ils mesurent environ 55 millim. sur 40. La durée de l'incubation paraît être de vingt à vingt-un jours.

Les poussins poussent continuellement de petits cris d'appel. Ils sont fort gloutons, se jettent avec avidité sur les sauterelles, les criquets, les hannetons et généralement sur tous les insectes, qu'ils avalent entiers, quelle qu'en soit la taille ; ils aiment aussi les vers, les limaces, les petits escargots et mangent même des petites grenouilles et des souris. Un jour ou deux suffit pour les rendre familiers. On ne peut les conserver en captivité qu'à la condition de leur fournir une nourriture plus animale que végétale. M. J. Ray, selon M. Gerbe, donnait à ses Outardes captives un mélange de viande crue, de mie de pain, de feuilles de salade, le tout haché menu ; elles prenaient assez de goût à cette espèce de pâtée, mais il fallait d'abord leur en faire avaler de force quelques boulettes.

181. — L'Outarde de Macqueen

OTIS MACQUEENI, *Gray*.

(Pl. 181).

OTIS HOUBARA (part.) de plusieurs auteurs.

OTIS MACQUEENI, *Gray, Ill. Ind. Zool. II*, pl. 47 (1834).

HOUBARA MACQUEENI, *Gray, List B. Br. Mus*, pt. III, p. 57 (1844).

EUPODOTIS MACQUEENI, *Gray, Gen. Birds, III*, p. 533 (1845).

DER MACQUEEN'S TRAPPE, en allemand.

THE MACQUEEN'S BUSTARD, en anglais.

DE AZIATISCHE KRAAGTRAP, en flamand.

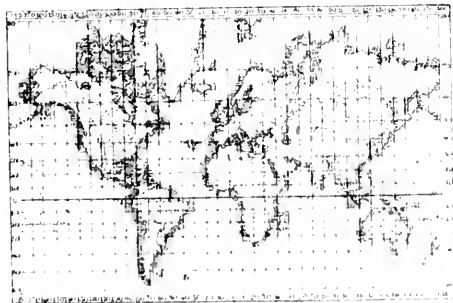
Taille : 0^m,63 ; ailes 0,40 ; tarses 0,09.

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête et cou d'un cendré rousâtre pâle piqueté de brun, les plumes du vertex plus ou moins allongées, et formant une huppe composée de plumes blanches et noires ; gorge blanche ; côtés du cou garnis de plumes décomposées très allongées, les supérieures noires, les inférieures blanches, mais noires à leurs extrémités ; jabot d'un beau gris bleuâtre pâle ; parties dorsales d'un cendré clair varié de jaune d'ocre, vermiculées et tachetées de brun ; couverture des ailes blanchâtres piquetées de brun ; rémiges primaires brunes, blanches à la base ; queue d'un roux ocreux vermiculée de brun, avec trois bandes de taches grises, la base des rectrices latérales immaculée ; parties inférieures blanches ; région anale et les plus grandes sous-caudales barrées de brun. Bec brun ; iris brun ; pattes jaunâtres.

Femelle. — Elle est un peu plus petite que le mâle, sa huppe et sa collerette sont moins développées.

Jeune mâle. — Ressemble à la femelle, mais sa taille est plus forte.

Hab. — C'est une espèce asiatique qui ne se montre qu'accidentel-



lement en Europe. Sa véritable patrie est assez restreinte : elle habite le Turkestan (*Severtzow*), les régions Aralo-Caspienne, la Songarie russe, les steppes du bassin de l'Araxe (*Bogdanow*), la Perse et l'Afghanistan (*Blanford*) ; en hiver on la voit dans la région Nord-ouest de l'Inde,

où elle est surtout abondante dans les vastes plaines du Punjab (*Jerdon*), dans le Belouchistan et le Sud de la Perse. L'oiseau signalé par M. Radde dans son *Ornis caucasica*, sous le nom d'*O. houbara*,

appartient probablement à la même espèce : « Je ne connais cet oiseau, dit M. Radde, que par ce que m'en ont dit les chasseurs d'Eriwans. Ceux-ci le tuent quelquefois dans les déserts qui s'étendent à l'Ouest jusqu'à Sardar-Abad, partout où le sol n'a pas été l'objet de drainages artificiels. Il est considéré comme rare. » En Arménie, en Palestine, et dans le Nord-est de l'Afrique, cette espèce est remplacée par la véritable *O. houbara*.

Les captures en Europe sont peu nombreuses, et elles ont d'abord fait croire à l'apparition de l'espèce africaine; les naturalistes les ont, en effet, signalées sous le nom d'*O. houbara*, jusqu'à ce que feu mon père eût démontré que les sujets tirés en Belgique ne provenaient pas de l'Afrique, mais d'Asie et que c'étaient de vraies *O. macqueni*. Les remarques qu'il publia à ce sujet, accompagnées d'une bonne figure (1), ne laissèrent aucun doute sur la provenance de ce bel oiseau, et l'on reconnut bientôt que tous les individus signalés en Europe sous le nom d'*O. houbara* appartiennent réellement à l'espèce décrite par Gray sous le nom d'*O. macqueni*.

Voici la liste des captures faites jusqu'ici en Europe : une près de Breslau en 1800 (*Naumann*), une dans l'Oberlausitz (*Tobias*), une près de Doberan, en novembre 1847 (*von Preen*); le 12 novembre 1856, une troupe de six individus fut observée près de Flensburg et une vieille femelle fut abattue (*Mechlenburg*). En décembre 1844, M. P. J. Van Beneden annonça la première capture en Belgique : un mâle magnifique venait d'être tué, en décembre de cette année, à Rotselaer près de Louvain ; deux ans après, le vicomte B. Du Bus fit connaître la seconde capture : celle-ci, dans la plaine de Woluwe à une lieue de Bruxelles ; l'oiseau, tué en décembre 1846, fut acquis pour le Musée royal d'histoire naturelle. M. le baron E. de Sélys-Longchamps informa en même temps son collègue de l'Académie, qu'un troisième spécimen avait été tué, en septembre 1842, aux environs de Virton et qu'il l'avait vu chez un directeur de la douane de cette ville. Ces trois oiseaux ont été annoncés sous le nom d'*O. houbara* (2). — Deux sujets de la même espèce ont été tués en Italie, non loin de Rome : l'un à la fin de novembre 1859, l'autre le 16 décembre suivant, (*Giglioli*). Le 7 octobre 1847, un individu fut tué en Angleterre dans le comté de Lincoln (*Yarrell*), un autre à l'île d'Öland (et non

(1) C. F. Dubois, *Journ. j. Ornithologie*, 1856, p. 301, pl. III. — *Pl. col. Ois. de la Belg.* t. II, p. et pl. 161.

(2) *Bull. de l'Acad. roy. de Belg.* t. XI, 2^e part. p. 412 (1844) et t. XIII, 1^{re} part. p. 166 (1846).

Gotland comme le dit Nilsson), le 2 février de la même année; le 19 septembre 1861, un autre encore fut pris en Finlande près de Helsingfors (*Malmgren*); enfin, pendant l'hiver de 1860, on prit également un individu de cette espèce aux environs d'Itza en Pologne, (*Taczanowski*).

Mœurs. — Les mœurs de cette espèce sont encore peu connues. Voici, en résumé, ce qu'en disent MM. Hume et Marshall (*Game Birds of India*) :

L'Outarde de Macqueen se tient de préférence dans les plaines légèrement accidentées et à moitié désertes, où croissent de petites touffes de gazon ou d'autres plantes herbacées, de petits acacias et des touffes odoriférantes d'une herbe citronneuse.

Dans ces endroits, on voit courir l'Outarde au lever et au coucher du soleil, tandis qu'elle se tient couchée à l'ombre des buissons pendant les parties chaudes de la journée. Elle se nourrit de baies, de jeunes pousses d'herbes citronneuses ou autres, de larves, de fourmis, de sauterelles et de divers coléoptères; elle avale aussi des petits coquillages et du gravier, mais ne prend jamais des lézards ou autres reptiles.

Cet oiseau préfère courir que voler, et quand la chaleur n'est pas trop forte, il parcourt avec une vitesse surprenante le labyrinthe des buissons des lieux qu'il habite; tant que ces buissons sont bas, il court en baissant le corps et la tête, mais dès qu'il arrive dans un endroit où il ne peut être aperçu, il se redresse et porte la tête très haut. Quand il voit un ennemi, il s'accroupit aussitôt, et malgré qu'on l'ait surveillé pendant qu'il regardait dans une autre direction, il reste invisible et l'on peut passer près de lui sans l'apercevoir. Il est très fatigant de poursuivre ces Outardes dans leur course rapide et sous le soleil brûlant de l'Inde, aussi, dans les localités où elles sont nombreuses, les chasse-t-on au faucon ou à dos de chameau. Ce sont les indigènes pauvres qui se servent du faucon, mais cette chasse ne présente aucun intérêt, parce que l'Outarde se laisse immédiatement tomber dans les buissons et échappe ainsi le plus souvent à l'oiseau de proie.

La chasse au moyen du chameau est plus intéressante : on fait marcher la bête à travers ces vastes plaines que fréquentent les Outardes, et, après avoir parcouru quelques kilomètres, on ne tarde pas à voir du haut siège sur lequel on se trouve, un ou plusieurs de ces oiseaux à la recherche de leur nourriture. Les chameaux ne leur causent aucune frayeur, et tout le monde s'en sert; à leur approche,

les Outardes s'écartent simplement pour leur livrer passage, et l'on est toujours assez près pour pouvoir les tirer. Parfois, cependant, elles se sauvent en courant et en volant avant que l'on ait pu les tirer, mais elles ne volent guère longtemps et ne planent jamais comme la petite Outarde ; une autre fois, elles disparaissent subitement aux yeux du chasseur en s'aplatissant sur le sol ; on s'avance vers l'endroit où elles ont été aperçues jusqu'à ce que l'approche des chameaux les oblige à se lever, et alors il est facile de les tirer. Il arrive aussi que l'une d'elles se cache derrière un buisson, et si on en fait le tour, l'oiseau fait de même, de manière à être toujours abrité et séparé du chasseur par le buisson ; mais si le soleil ne jette pas ses rayons tout à fait verticalement, l'oiseau projette un cône d'ombre qui permet de l'apercevoir et de le viser.

L'Outarde de Macqueen est un oiseau très silencieux ; Hume dit ne l'avoir jamais entendu jeter le moindre cri, même quand il avait été blessé ou pris par un chien.

Reproduction. — Cet oiseau ne paraît pas être polygame, car, à l'époque de la reproduction, on ne le voit jamais qu'avec une seule femelle. Rien n'est encore connu sur sa manière de nicher, mais il est probable qu'il agit comme sa proche alliée, l'Outarde houbara, qui dépose simplement ses œufs dans une petite fosse, sans même la garnir de quelques brins. M. Seebohm possède un œuf de l'*O. Macqueenii*, qu'il dit avoir été recueilli dans l'Altaï par les explorateurs de M. Tancré (1). Cet œuf est d'un brun fauve ou couleur de schiste, moucheté et tacheté de brun foncé, et sous ces taches il existe encore des mouchetures plus pâles tirant sur le gris ; ces taches sont éparpillées sur toute la surface, mais aucune n'est bien prononcée, ni bien définie. Cet œuf mesure 2 pouces 55 lignes sur 1 pouce 85 lignes (mesure anglaise).

FAMILLE DES CHARADRIIDÉS

Car. — Tête assez grosse ; bec court, plus ou moins membraneux à la base, renflé et dur dans le tiers antérieur ; yeux plus ou moins gros ; narines amples, percées de part en part et ordinairement pro-

(1) Le Dr O. Finsch dit avoir observé une femelle de cette espèce courant dans les steppes situées au nord du Saissan-Nor et à la limite méridionale de l'Altaï. Le Dr Brehm assure avoir vu cette Outarde dès le 7 mai près de Sergiopol, et le comte Waldburg la rencontra dans les steppes de l'Ala-Kul près de la rivière Dschindschili.

longées jusqu'au milieu du bec ; ailes allongées, aiguës ou sub-aiguës ; tarses plus ou moins allongés, réticulés.

Hab. — Cette famille a des représentants dans toutes les parties du monde.

Mœurs. — Quelques-uns de ces oiseaux vivent dans des lieux arides et incultes, mais la plupart recherchent les côtes de la mer, les rives sablonneuses des fleuves, des lacs et des rivières, les marais et les tourbières.

Ils vivent par couples pendant la saison de la reproduction, mais dans le voisinage les uns des autres. Ils émigrent en troupes, marchent bien et volent avec facilité et sans fatigue. Ils se nourrissent, suivant leur taille, de reptiles, de souris, de mollusques, d'insectes et de vers. Leur chair est généralement estimée.

Ils nichent à terre dans une simple dépression du sol qui est rarement garnie de quelques brins.

SOUS-FAMILLE

DES ŒDICNÉMINÉS. — ŒDICNEMINÆ.

Car. — Tête forte, supporté par un cou de moyenne longueur ; bec fendu jusqu'à l'œil ; celui-ci très grand ; grandes sous-caudales atteignant ou dépassant les rectrices latérales ; ces dernières beaucoup plus courtes que les médianes ; tarses réticulés ; doigts antérieurs réunis à la base par une forte membrane ; pouce nul.

GENRE CIII.

ŒDICNÈME. — ŒDICNEMUS.

CHARADRIUS, Linn. (part.) *Syst. nat.* 1, p. 255 (1766).

OTIS, Lath. (part.), *Gen. syn. suppl.* 1, p. 290 (1787).

ŒDICNEMUS, Tem. *Mém. d'orn.* p. 322 (1815).

FEDOA, Leach, *Cat. M. B. Br. Mus.* p. 28 (1816).

Car. — Bec à peu près de la longueur de la tête, robuste, droit, triangulaire, la mandibule inférieure anguleuse en dessous ; narines ovalaires, allongées, se prolongeant jusqu'au milieu du bec ; yeux très grands ; ailes moyennes, aiguës, dépassant le milieu de la queue ; celle-ci cunéiforme, composée de douze rectrices ; tarses longs, robustes, réticulés ; doigts antérieurs courts, épais, réunis à leur base par une forte membrane qui s'étend, entre le doigt externe et le médian, jusqu'au delà de la première articulation ; pouce nul ; ongles courts, celui du médian assez dilaté.

Hab. — Ce genre est représenté dans les parties chaudes et tempérées des cinq parties du monde.

182. — L'Œdicnème criard.

ŒDICNEMUS SCOLOPAX, *Dress. ex Gm.*

(Pl. 182).

- PLUVIALIS MAJOR, Briss. *Orn.* V, p. 76 (1760).
CHARADRIUS ŒDICNEMUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 255 (1766).
CHARADRIUS SCOLOPAX, Gm. *Reise Russl.* III, p. 87, pl. 16 (1774).
CHARADRIUS ILLYRICUS, Piller, *It. Poseg. Schar.*, p. 26 (1783).
OTIS ŒDICNEMUS, Lath. *Gen. syn. suppl.* I, p. 290 (1787).
ŒDICNEMUS CREPITANS, Tem. *Mon. d'orn.* p. 322 (1815).
FEDOA ŒDICNEMUS, Leach, *Syst. Cat. M. B. Br. Mus.*, p. 28 (1816).
ŒDICNEMUS GRISEUS, Koch, *Syst. Baier. Zool.* I, p. 66 (1816).
ŒDICNEMUS EUROPÆUS, Vieill. *N. dict.* XXIII, p. 230 (1818).
ŒDICNEMUS BELLONI, Flem. *Brit. an.* p. 114 (1828).
ŒDICNEMUS DESERTORUM et ARENARIUS, Brm. *Iss.* 1830, p. 987.
ŒDICNEMUS INDICUS, Salvad. *Atti soc. Ital. sc. nat.* VIII, fasc. 4, p. 375 (1865).
ŒDICNEMUS SCOLOPAX, Dress. *B. of Eur.* VII, p. 401 (1876).
ŒDICNEMUS CREPITANS INDICUS, Seeb., *Geogr. distrib. Charadriidae*, p. 77 (1887).
DER TRIEL, en allemand.
THE STONE-CURLEW, en anglais.
DE GRIEL, en flamand.

Taille : 0,34 ; ailes 0,25 ; tarses 0,075.

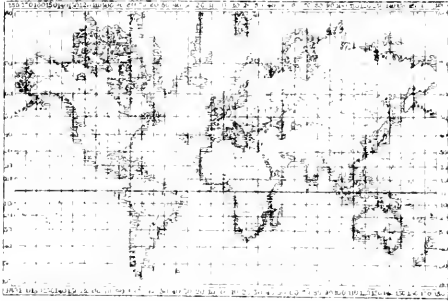
Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un cendré roussâtre avec le centre des plumes brun; lorums, une bande au-dessus de l'œil, une autre au-dessous de cet organe et gorge d'un blanc un peu jaunâtre; couvertures des oreilles et une raie en moustaches variées de cendré et de brun; petites couvertures des ailes brunes, plus ou moins bordées de roux; les suivantes d'un cendré blanchâtre avec une grande tache brune en travers; rémiges brunes, avec une grande tache blanche vers le milieu des deux premières; scapulaires de la couleur du dos; parties inférieures d'un blanc jaunâtre et striées de brun à la poitrine et sur les flancs; queue barrée de brun et de blanc, mais terminée de brun, excepté les deux rectrices médianes qui sont d'un cendré roussâtre et plus ou moins marbrées de brunâtre. Iris et base du bec d'un jaune citron, le reste du bec noir; pattes d'un jaune verdâtre.

Jeune. — D'une taille un peu plus petite; les teintes sont plus pâles, le cendré domine et les plumes ont une apparence soyeuse.

Poussin. — Duvet assez court, laineux, cendré en dessus, blanchâtre en dessous; deux bandes brunes partent des yeux et descendent le long de la

nuque et du dos jusqu'à la queue ; quelques traits noirs sur l'occiput ; une bande de même couleur au-dessus des yeux, sur les ailes et sur les flancs.

Hab. — Cet oiseau est plus ou moins commun et sédentaire dans toutes les contrées qui entourent



la Méditerranée, sauf dans le nord de l'Italie où il est de passage régulier. On le rencontre donc en toutes saisons depuis le Portugal (*du Bocage*) et l'Espagne (*Saunders*) jusqu'en Grèce (*Krüper*) et en Turquie (*Alléon, Elwes et Buckley*), y compris la

Sardaigne, la Corse, la Sicile et l'île de Malte (*Salvadori, Giglioli*).

Pour l'Europe centrale, c'est un oiseau d'été qui émigre en septembre. En France, il est plus abondant dans le midi que dans le nord (*Degland*) ; en Belgique, il est de passage irrégulier dans les bruyères de l'Ardenne au printemps et en septembre, plus rarement dans les autres parties du pays ; on ne le voit que très accidentellement en Suisse (*Meisner et Schinz*) ; en Allemagne, il est assez abondant dans la zone méridionale, dans les parties incultes de la Silésie, du Brandebourg, du Mecklenbourg, du Lunebourg et de l'Anhalt (*Naumann*), ainsi que dans quelques localités de la Poméranie et de la Saxe (*Borggreve*). Il est plus ou moins répandu en Autriche-Hongrie, surtout en Croatie (*Jurinic*), en Dalmatie (*Kolombatovic*), dans le Steiermark (*Hanf*), le Tyrol (*Lazarini*) et la Bohême (*Fritsch*) ; en Pologne il est commun en été dans certaines régions (*Taczanowski*) ; en Russie, il habite, durant la belle saison, la Crimée, le Caucase, la zone des steppes de la région du Tchernozém, la région Aralo-Caspicienne, le Tian-Chan, le Kouldja et les steppes de la Songarie russe (*Bogdanow*). En Danemark, il n'a été pris qu'une couple de fois (*Kjærbølling*).

Cet oiseau niche dans les comtés du S.-E. de l'Angleterre, mais ne se montre qu'accidentellement dans le reste du pays et en Ecosse, et il n'a été capturé qu'une douzaine de fois en Irlande (*Seeborn*).

En Asie, l'Edicnème est répandu en Turkestan (*Serevtzow*), dans le S.-O. de la Sibérie où le Dr Finsch l'observa dans les steppes rocailleuses situées au nord du Saissan-Nor, près de la petite rivière de Kara-Biruk. La forme indienne (*E. indicus*), qui ne présente cependant aucun caractère qui la distingue réellement des sujets

européens, est répandue dans l'Inde entière jusqu'au Népal (*Hodgson*) et à Ceylan (*Jerdon*), en Birmanie et dans le Beloutchistan (*Seebohm*). En Asie Mineure (*Kriiper*), en Perse, en Palestine (*Tristram*), en Égypte, en Nubie (*Shelley*), en Abyssinie (*de Heuglin*), et dans tout le nord de l'Afrique (*Drake, Loche*), nous retrouvons la forme européenne, de même qu'aux îles Canaries et Madère (*Godman*).

Mœurs. — L'Œdicnème criard ne revient dans l'Europe centrale que dans les premiers jours d'avril, rarement plus tôt; il émigre en septembre, mais on en voit encore passer jusqu'en octobre. Il voyage par troupes de six à dix individus, et toujours pendant la nuit, surtout par un beau clair de lune, et en faisant retentir l'air de ses cris joyeux.

C'est un oiseau nocturne, qui se tient caché pendant le jour; ce n'est qu'au crépuscule qu'il se met en activité. Il recherche les plaines accidentées tout en évitant les régions montagneuses; il est rare de le rencontrer aux environs des champs cultivés. Ce qu'il préfère, ce sont les steppes, les déserts et les endroits arides, où les moutons trouvent à peine une maigre nourriture; il recherche aussi les endroits sablonneux garnis de jeunes pins sylvestres, entre lesquels il trouve toujours un abri assuré. Il aime, cependant, le voisinage d'une eau claire, où il puisse aller se désaltérer chaque soir, mais cela n'est pas indispensable.

Il est d'un naturel extrêmement farouche et fuit tout ce qui lui annonce le voisinage de l'homme; comme il se tient presque toujours dans des endroits où sa vue peut porter au loin et où il ne peut être surpris, il parvient presque toujours à échapper à son ennemi, même avant d'avoir été aperçu. En Afrique, cependant, où les indigènes ne lui font guère la chasse, on les voit souvent en grand nombre, selon de Heuglin, sur les plates-formes des maisons, des mosquées, des fabriques et des casernes où il niche même fréquemment; en Égypte on le voit aussi parfois dans les jardins, les cimetières ainsi que dans les bosquets d'acacias. Selon Brehm, la confiance qu'il montre en Égypte n'existe qu'en apparence; il se tient là sur ses gardes aussi bien que chez nous, mais il est rare qu'on l'aperçoive, car il a vu l'homme qui s'approche bien avant que celui-ci ait pu soupçonner sa présence. Se trouve-t-il dans une plaine, loin de tout fourré où il puisse se cacher, il se rase et, grâce à la teinte terreuse de son plumage, il disparaît aux regards. Un fourré se trouve-t-il près de là, il y court sans s'y arrêter, le franchit en toute hâte et gagne les champs

ou les herbages du côté opposé à celui par lequel arrive le chasseur. Dans le campo comme dans le désert, il commence par se raser; mais si l'on continue à avancer vers l'endroit où l'oiseau s'est couché, celui-ci se lève, court pour se mettre hors de portée du fusil, se retourne de temps à autre, s'arrête, puis recommence à courir, et gagne enfin une avance suffisante, sans avoir été obligé de recourir à ses ailes.

Sa marche a quelque chose de raide, de trotinant, mais en cas de danger il sait courir avec une rapidité étonnante. Son vol est léger, assez facile, mais rarement soutenu.

L'Ædicnème se comporte comme un hibou : il fuit la lumière du jour. Mais au coucher du soleil, il reprend toute sa vivacité, court et vole sans cesse, s'élève en se jouant dans les airs et déploie un talent de voilier qu'on ne lui accorderait pas à première vue. Son premier soin est d'aller se désaltérer, et, dans ce but, il franchit souvent plusieurs kilomètres, pour revenir ensuite à l'endroit où il a élu domicile. Il passe toute la nuit en mouvement, sautillant sur le sol sous les rayons de la lune, qui lui donnent parfois une forme fantastique qu'il perd en se glissant dans l'ombre. Sa voix est retentissante et peut se rendre par *kraeliith* ou *kraeiith*; c'est surtout au coucher et au lever du soleil que l'oiseau fait retentir son cri perçant. Au repos aussi bien que quand il est en mouvement, il fait encore entendre un léger *ditt* ou *dick*, qu'il répète plusieurs fois de suite avec rapidité.

La nourriture de cet oiseau se compose uniquement de substances animales; il se nourrit surtout de vers, de larves, d'insectes de toute espèce, de mollusques terrestres, de lézards, de petits serpents, de grenouilles, de campagnols et de souris. Par son régime, cet oiseau rend donc de véritables services à l'agriculture.

Au printemps, selon Naumann, les Ædicnèmes se livrent souvent des combats, soit en l'honneur des femelles, soit pour la possession d'un domaine. Les deux combattants se frappent violemment du bec, se poursuivent au vol et à la course; le vainqueur revient près de sa femelle, court autour d'elle, la tête inclinée à terre, les ailes pendantes, la queue relevée et étalée, en criant doucement *dick dick dick*.

Reproduction. — L'Ædicnème niche vers la fin d'avril, mais ne fait pas de nid. La femelle dépose deux ou trois œufs dans une petite fosse creusée dans le sable. Les œufs sont d'un jaune terreuse ou d'un jaune olivâtre pâle, marqués de taches cendrées et de taches brunes, éparpillées sur toute la surface. Ils mesurent environ 53 mil. sur 38.

La durée de l'incubation est de seize à dix-sept jours; mais le plus souvent il n'y a que deux œufs qui éclosent. Dès que les petits viennent au jour, la mère les sèche et les garde sous ses ailes pour les réchauffer; mais le jour même de leur naissance ils sont en état de recevoir une première éducation. Les parents veillent avec soin sur leur progéniture, et, au moindre danger ils la conduisent en lieu sûr.

L'Œdienème n'a qu'une couvée par année, mais si elle a été détruite, la femelle fait une nouvelle ponte. C'est la raison pour laquelle on trouve parfois encore des œufs en juin et même en juillet.

SOUS-FAMILLE

DES CHARADRIINÉS. — CHARADRIINÉ.

Car. — Bec droit, peu fendu; œil placé assez en arrière, queue arrondie ou carrée, les rectrices médianes ne dépassant que peu ou point les latérales; grandes sous-caudales n'atteignant jamais l'extrémité de la queue; pieds formés le plus souvent de trois doigts; le pouce quand il existe, très court et élevé.

GENRE CIV.

PLUVIER. — CHARADRIUS.

CHARADRIUS, Linn. *Syst. nat.* I, p. 150 (1758).

PLUVIALIS, Briss. *Ornith.* V, p. 42 (1760).

Car. — Bec droit, plus court que la tête, comprimé vers la pointe; narines latérales, étroites, linéaires, placées dans un sillon se prolongeant au-delà du milieu du bec; ailes aiguës, atteignant l'extrémité de la queue, première rémige la plus longue; queue presque carrée, barrée transversalement; tarses assez élevés, réticulés; trois doigts en avant, pouce nul; plumage des parties supérieures tacheté.

Hab. — Ce genre, dont il n'existe que quelques espèces, est représenté en Europe, en Asie, en Amérique et en Australie.

Le Pluvier doré est la seule espèce qu'on observe en Belgique; il émigre en hiver jusque dans le nord de l'Afrique et traverse régulièrement notre pays en automne et au printemps.

183. — **Le Pluvier doré.**

CHARADRIUS AUREUS, Müll. ex Briss.

(Pl. 183.)

- PLUVIALIS AUREA, Briss. *Orn.* V, p. 43, pl. IV, f. 1 (1760).
CHARADRIUS PLUVIALIS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 254 (1766).
CHARADRIUS AUREUS, Müll. *Natur. Syst. suppl.* p. 118 (1776).
CHARADRIUS AURATUS, Suckow, *Naturg. d. Thiere*, II, p. 1592 (1801).
CHARADRIUS APRICARIUS (ex Lin. 1758) et ALTIERONS, Bpm. *Isis*, 1830, p. 987.
PLUVIALIS APRICARIUS, Bonap. *Cat. nat. Use. Eur.* p. 57 (1842).
PLUVIALIS AURATUS, Lact. *Cat. rais. des Ois. obs. d. I. Pyrénées fr.* p. 181 (1873-75).
DER GOLD-REGENPFEIFER, en allemand.
THE GOLDEN PLOVER, en anglais.
DE GOUD-PLIEVIER, en flamand.

Taille : 0^m,23; ailes 0,19; tarses 0,041.

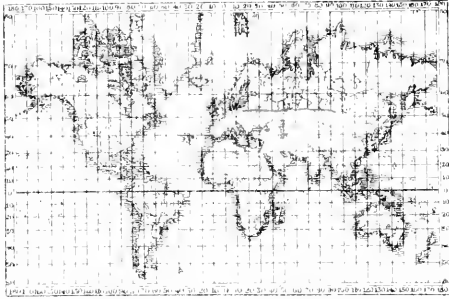
Description du mâle et de la femelle au printemps. — Front et raies sourcilières blanches; toutes les parties supérieures d'un brun noirâtre et marquées de taches d'un jaune doré, placées le long des barbes et à l'extrémité des plumes; Jones, gorge, devant du cou et milieu de la poitrine d'un noir lustré, bordé de blanc; côtés de la poitrine et flancs comme le dos, mais les taches plus grandes; ailes brunes, les couvertures tachées de jaune doré et de blanc grisâtre; couvertures inférieures blanches; queue brune, rayée transversalement de cendré; sous-caudales blanches, la barbe externe des latérales marquée de bandes obliques brunes. Bec et pattes noirs; iris brun foncé.

Mâle et femelle en hiver. — Parties supérieures comme en été; gorge et abdomen blancs; poitrine et flancs cendrés, maculés de jaune et marqués de nombreuses taches brunes.

Jeune en partie couvert de plumes. — Poitrine jaunâtre parsemée de grandes taches terminales noires et triangulaires; côtés du ventre d'un blanc pur avec les plumes largement bordées de noir; dos noir à bordures latérales d'un jaune doré. Bec d'un brun olive; pieds gris brun; iris brun foncé (W. Meves).

Poussin. — Parties supérieures couvertes d'un duvet formé de petites houppes construites comme des plumes, c'est-à-dire composées d'une tige centrale avec ramifications laineuses; le duvet du centre est fin et allongé; les deux sortes de duvet sont surmontées par des fils noirs et déliés; tête, dos et dessus des cuisses d'un beau jaune doré, entièrement parsemé de taches noires; gorge, ventre et dessous de la queue d'un blanc pur; duvet de la poitrine noir à la naissance, blanc à l'extrémité. (A. Marchand.)

Hab. — Le Pluvier doré est, suivant les saisons, plus ou moins



commun dans toute l'Europe, l'Asie occidentale et le nord de l'Afrique. En été on le rencontre depuis le 53° l. N. jusqu'à la Nouvelle-Zemble (*Bogdanow*) et l'Islande (*Faber*), et il se montre même parfois au Groenland (*Holbøll*). En automne et au printemps, il est de passage régulier

dans toute l'Europe centrale ; il est alors assez commun dans certaines localités de la Belgique ; quand l'hiver n'est pas trop rude, un certain nombre d'individus hivernent même dans le nord de la France, en Belgique et dans certaines parties de l'Allemagne ; il s'éloigne d'autant plus de nos contrées que l'hiver est plus rigoureux. Son véritable quartier d'hiver est le midi de l'Europe où il est alors fort abondant. Il pousse même ses migrations jusque dans le nord de l'Afrique (*Loche, Drake, Salrin*), mais il n'est pas de passage régulier en Egypte, où de Heuglin dit ne l'avoir jamais observé au delà du Delta ; cependant, Layard dit l'avoir capturé à Lamo, sur la côte orientale d'Afrique, Verreaux le signale au Gabon et Hartlaub, au Cap de Bonne Espérance ; mais ces indications ne paraissent pas avoir été confirmées.

En Asie, on rencontre cet oiseau dans la Sibérie occidentale jusqu'aux fleuves Léna et Taïmyr (*Bogdanow*), en Turkestan (*Severtzow*), au Caucase (*Rudde*), en Perse (*Blanförd*), en Béloutchistan (*Seeböhm*), en Asie Mineure (*Robson*), en Palestine (*Tristram*) et en Syrie (*de Heuglin*). Dans l'Asie orientale, il est remplacé par une espèce très voisine : le *Ch. fulvus*, dont quelques captures ont même été faites en Europe.

Mœurs. — Cette espèce émigre des contrées du Nord à partir de la fin de septembre, mais les grands passages n'ont lieu qu'en octobre et se prolongent souvent jusque vers le milieu de novembre ; ces oiseaux se laissent parfois surprendre par les premières neiges, avant de songer à quitter leur séjour d'été. C'est plutôt le manque de nourriture que le froid qui les oblige à émigrer, aussi n'avancent-ils vers le Sud qu'à mesure que les aliments leur font défaut. C'est la raison pour laquelle nous en voyons, quand la saison n'est pas rigoureuse, pendant presque tout l'hiver. Le second passage commence généralement en mars et dure jusque dans la seconde quinzaine d'avril.

Les Pluviers dorés voyagent le plus souvent pendant la nuit, volent très haut et par bandes nombreuses composées parfois de plusieurs centaines d'individus. Quand ils veulent accélérer leur vol et qu'ils sont nombreux, ils se disposent en triangle pour fendre l'air avec plus de facilité. Le jour, ils se reposent et ne s'occupent que de leur nourriture, et, chose singulière, ils s'abattent alors dans les champs et exceptionnellement dans les marécages et autres lieux inondés. Ils séjournent parfois dans les champs des semaines entières, ne les quittant que vers le soir pour aller s'abreuver et se baigner. Si, à leur passage au printemps, ils sont surpris par une reprise de gelée, ils s'arrêtent de préférence dans les marais et autres endroits couverts d'eau, où ils trouvent alors plus facilement leur nourriture, mais en général, ils vont passer la nuit dans les champs.

« Le Pluvier doré, dit A. Brehm, est un oiseau caractéristique des tundras, tout comme le Courvite isabelle et les Gangas le sont du désert. Quand on parcourt ces marais, qui recouvrent toute la zone septentrionale, on entend de tous côtés retentir le cri mélancolique et plaintif de cet oiseau; on le voit par paires, par familles, par petites troupes et par bandes nombreuses, suivant la saison; on le rencontre partout, car une paire habite tout près d'une autre, et du matin au soir le chasseur peut en avoir constamment devant lui. Aussi loin que la tundra s'étend vers le Sud, aussi loin on trouve le Pluvier doré; c'est un véritable oiseau de marais: il habite même les endroits inaccessibles à l'homme. A partir de 57° l. N., il devient moins commun, et en Allemagne on ne rencontre plus, en été, que des individus isolés. »

C'est un oiseau fort gai, vif et agile; il marche avec élégance et sait courir rapidement, mais s'arrête de temps en temps sur un petit monticule, qui lui permet de voir à une certaine distance autour de lui. En cas de poursuite, il cherche plus souvent son salut dans une course rapide que dans le vol, et ce n'est que quand il y a nécessité qu'il s'enfuit à tire-d'aile. Son vol est rapide, facile et gracieux, tantôt haut, tantôt bas, et accompagné de battements d'ailes accélérés; il traverse l'espace en ligne droite, mais sait fort bien se retourner pour prendre une autre direction; parfois il plane un certain temps sans presque remuer les ailes. Il est très sociable et chaque individu veille à la sécurité de tous; il est aussi prudent que farouche, mais distingue parfaitement le passant inoffensif du chasseur. De ce dernier il ne se laisse jamais approcher

à portée de fusil, aussi faut-il prendre de grandes précautions pour le tirer.

Sa voix est un sifflement agréable malgré son ton plaintif, et ressemble à *tlui*. Les deux sexes crient aussi bien au repos qu'en volant, mais c'est surtout en prenant leur vol qu'ils se font entendre. Le chant du mâle au printemps peut se rendre par *taludltaludltaludl* et ainsi de suite.

La nourriture de ce Pluvier se compose principalement de larves, d'insectes, de vers et de petits mollusques avec ou sans coquille; il mange aussi des baies, des graines et autres substances végétales, mais accessoirement; il avale parfois des grains de silex pour faciliter sa digestion. L'eau lui est indispensable, tant pour boire que pour se baigner, car il ne laisse pas passer un jour sans laver et nettoyer son beau plumage.

On chasse beaucoup ces Pluviers pour leur chair qui est excellente; on les prend en quantité en imitant leur cri pour les attirer dans des pièges.

Reproduction. — Le Pluvier doré niche dans les contrées du Nord, mais on trouve déjà son nid à partir de la Westphalie; il n'est pas rare de trouver des œufs de cet oiseau sur le marché de Munster.

Une fois accouplé, le mâle ne quitte plus sa compagne; il vole autour d'elle en chantant, plane au-dessus du nid et se livre à des ébats sans fin; la femelle répond de son mieux à tous ces témoignages d'amour.

C'est dans un endroit très sec, souvent sur un petit monticule entouré de bruyères, que la femelle creuse la fossette qui doit contenir ses œufs; cette cavité est fréquemment garnie de quelques brins et de radicelles. La ponte se compose de quatre œufs et ce nombre n'est jamais dépassé, mais il est rare qu'il n'y ait que trois œufs. Ceux-ci sont gros relativement à la taille de l'oiseau; leur couleur est d'un vert olivâtre ou rougeâtre avec de grandes taches d'un brun noirâtre et d'un brun rouge, qui sont toujours plus nombreuses vers le gros bout. Ils mesurent environ 52 millim. sur 36.

La durée de l'incubation est de seize à dix-sept jours, mais la femelle l'interrompt souvent pendant la journée. Les jeunes quittent leur nid peu après leur naissance, et accompagnent aussitôt leurs parents, qui leur témoignent beaucoup d'attachement.

GENRE CV

GUIGNARD. — EUDROMIAS.

CHARADRIUS, Linn. (part.) *Syst. nat.* I, p. 254 (1766).

EUDROMIAS, Breh. *Isis*, 1830, p. 987.

MORINELLUS, Bonap. *Cat. Parz.*, p. 14 (1856)

Car. — Les oiseaux de ce genre diffèrent peu des précédents : leur bec est plus grêle et relativement moins renflé à l'extrémité; ailes allongées; tarses assez élevés; doigts courts; pouce nul.

Hab. — On rencontre des représentants de ce genre en Europe, en Asie, en Afrique et en Australie.

184. — **Le Pluvier guignard.**

EUDROMIAS MORINELLUS, *Bonn. ex Linn.*

(Pl. 185).

CHARADRIUS MORINELLUS, Linn. *Syst. nat.* I, p. 254 (1766).

CHARADRIUS SIBIRICUS, Lepech. *Vin.* pl. 6 (1771-80).

CHARADRIUS TARTARICUS, Pall. *Reise Ross. Reichs.* II, p. 715 (1773)

EUDROMIAS MORINELLA, MONTANA, STOLIDA, Bfm. *Isis*, 1830, p. 987.

PLUVIALIS MORINELLUS, Macg. *Mon. Br. B.* II, p. 50 (1842).

MORINELLUS SIBIRICUS, Bp. *Cat. Parz.*, p. 14 (1856).

DER MORNELL-REGENPFEIFER, en allemand.

THE DOTTEREL, en anglais.

DE MORINELPLEVIER, en flamand.

Taille : 0^m,19 ; ailes, 0,141 ; tarses 0,035.

Description du mâle et de la femelle au printemps.— Dessus de la tête d'un brun noir avec les plumes du front bordées de cendré clair; gorge, joues et une large raie sourcilière d'un blanc pur : dessus du corps, région des oreilles et ailes d'un cendré brumâtre tirant un peu sur l'olive ; couvertures des ailes et scapulaires bordées de roux clair ; rémiges brunes, la baguette de la première blanche ; bas du cou et haut de la poitrine cendrés, et cette teinte se termine par une bande étroite noirâtre, suivie d'un ceinturon blanc ; le restant de la poitrine et les flancs sont d'un roux assez vif, plus pâle en avant ; abdomen noir ; sous-caudales et bas-ventre blancs ; queue cendrée, plus foncée vers son extrémité qui se termine par un large bord blanc, sauf les rectrices médianes qui sont simplement lisérées de blanc-roussâtre. Bec noir ; pattes d'un cendré verdâtre ; iris brun foncé.

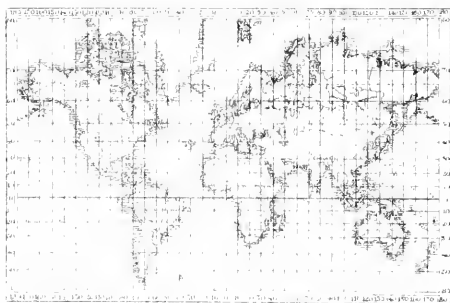
Mâle et femelle en hiver.— Dessus de la tête brun taché de roussâtre ; raies

sourcilières et gorge blanchâtres ; joues cendrées striées de brun ; nuque et côtés de la poitrine d'un cendré roussâtre varié de brun ; dos et scapulaires bruns, toutes les plumes bordées de roux vif ; couvertures des ailes d'un cendré brunâtre bordées de cendré roussâtre pâle ; poitrine et flancs cendré pâle varié de roussâtre ; ceinturon blanc à peine marqué et roussâtre ; le reste des parties inférieures blanchâtres.

Jeune. — Ressemble à l'adulte en hiver, les teintes générales moins pures et le ceinturon blanc nul.

Poussin. — Dessus et côtés de la tête, dos, dessus des ailes et des cuisses d'un fauve marbré de roux et moucheté de taches et de traits noirs, irréguliers mais bien accentués et absorbant en partie le fond ; trois traits de cette couleur partant de la mandibule supérieure, dont l'un divise le front dans toute sa hauteur, les deux autres couvrent les lorums, bifurquent en avant de l'œil et décrivent un arc en dessous ; gorge et ventre blancs ; poitrine et abdomen d'un fauve pâle ; bec noir de corne, avec la base et la pointe un peu plus pâles ; pieds d'un brun roux (*J. Vian*).

Hab. — Le Pluvier guignard habite, en été, toute la zone boréale



située entre le 59° et le 79° depuis la Norvège (*Collett*) jusqu'au détroit de Béhring (*Bogdanow*), y compris le Spitzberg (*Malmgren*), la Nouvelle-Zemble (*de Heuglin*), la région alpine de certaines chaînes de montagnes de l'Europe centrale comme les Alpes, les Riesengebirge et les

Siebenburgen (*Tschudi, Naumann, de Tschusi*), ainsi que la région alpine d'Alataou, du Tarbagataï, du Saïan et d'autres montagnes de la Sibérie orientale (*Bogdanow*). Dans le reste de la Scandinavie, de la Russie, de la Sibérie et dans toute l'Europe centrale, c'est un oiseau de passage. En Belgique, il est de passage régulier en Flandre, sur les côtes maritimes à la fin d'août et en septembre ; il est plus rare en Brabant et ne se montre qu'accidentellement en Ardennes (*de Selys*) et rarement aux environs d'Anvers (*Croegaert*).

Cet oiseau hiverne dans les pays méditerranéens et les pays de l'Asie centrale correspondant à la même latitude ; il passe ainsi l'hiver en Espagne (*Saunders*), en Italie (*Giglioli*), en Grèce (*Lindermayer*), en Turquie (*Elwes et Buckley*), en Asie Mineure (*de Heuglin*), en Palestine (*Tristram*) et en Perse (*Blanford*) ; on l'observe aussi en Algérie (*Loche*), et probablement dans tout le nord de l'Afrique, ainsi

qu'en Egypte jusque sur les côtes de la mer Rouge (*de Heuglin*).

Mœurs. — Ce Pluvier est donc un oiseau migrateur qui abandonne, en automne, les régions septentrionales et alpines pour passer l'hiver dans le Midi. Il paraît même plus sensible au froid que le Pluvier doré, car il émigre plus tôt et retourne plus tard dans le Nord que ce dernier. En Allemagne, dit Naumann, les premiers individus se montrent déjà vers la mi-août, et ils restent dans ce pays jusqu'après la mue. En septembre arrive la masse, et les passages continuent jusqu'en octobre, mais on n'en voit plus dès les premiers jours de novembre. Au printemps, ils ne repassent pas avant le mois d'avril, et l'on voit des passages jusque dans le courant de mai. Naumann pense que ces oiseaux ne prennent pas la même direction au printemps qu'en automne, car, à la fin de l'été, on en voit de grandes quantités dans certaines parties de l'Allemagne, tandis qu'on n'en voit presque pas au printemps. Dans le Holstein c'est l'inverse: ils sont rares à l'arrière-saison et communs au printemps. Les migrations se font par troupes et principalement pendant le jour et par un beau clair de lune. Ils volent alors généralement à une grande hauteur, assez serrés les uns contre les autres, mais sans ordre et en faisant retentir l'air de leurs cris.

C'est un véritable montagnard, qui ne fréquente que les lieux secs et arides; jamais on ne le voit dans un marais; il ne va à l'eau que vers le soir pour se désaltérer, et le moindre filet d'eau lui suffit. Il passe sa vie dans les montagnes, où on le rencontre jusque dans la région alpine; ce n'est réellement que pendant les migrations qu'il visite les champs des plaines.

Le Guignard est un charmant oiseau, doux et peu farouche, ce qui a fait croire qu'il était stupide; s'il est peu méfiant, c'est qu'il n'a guère à craindre les poursuites de l'homme dans les montagnes qu'il habite; mais quand on le chasse, il devient prudent et montre bientôt qu'il n'est pas moins intelligent que ses congénères. Son port est élégant, sa marche légère et rapide, son vol gracieux, rapide et accompagné de battements d'ailes accélérés, et au besoin il devient irrégulier par des crochets brusques et gracieux; quand l'oiseau se voit poursuivi par un rapace, il sait fendre l'air avec la rapidité d'une flèche. A l'approche de l'homme, il s'enfuit d'abord, mais bientôt il se tapit contre terre et ne s'envole que quand on est près de lui. Il est très sociable, voyage par troupes composées de dix à cinquante sujets, mais jamais par bandes aussi nombreuses que le Pluvier doré. Quand plusieurs troupes s'abattent dans le même champ, elles ne se

mèlent que momentanément et se divisent de nouveau en prenant leur vol. Si ces oiseaux se montrent sociables entre eux, ils ne témoignent pas la même sympathie aux autres espèces, car on ne les voit jamais mêlés à d'autres Pluviers.

Son cri d'appel n'est pas aussi sonore que celui du Pluvier doré, et ressemble à *drrr*, *drru* ou *durrr* ; parfois il fait aussi entendre un son plus doux ressemblant à *dut*. Quand une troupe s'envole ou s'abat dans un champ, on entend toujours les cris de *durrr*, *dut*, *dut*, *dut*.

Le Guignard se nourrit presque uniquement d'insectes, de larves et de vers, rarement de substances végétales.

Reproduction. — Cette espèce niche dans le courant de juin, et dans l'extrême Nord pas avant la fin du mois. Son nid est une dépression peu profonde creusée dans le sol et garnie de radicelles et de lichens terrestres. La ponte est de quatre œufs, quelquefois seulement de trois, de forme ovalaire et à coque lisse et peu brillante ; ils sont d'un vert grisâtre ou brunâtre avec de grandes taches brunes et noires ; ils mesurent environ 41 millim. sur 28. La mère couve avec une telle ardeur, qu'elle se laisse presque fouler aux pieds avant d'abandonner ses œufs.

« Lorsque les jeunes sont éclos, dit Brehm, la famille offre un spectacle charmant. Une seule fois j'ai pu prendre sur moi de tuer des Guignards près de leurs petits, tant je me sentais vaincu par le doux spectacle que j'avais sous les yeux. La mère qui est accompagnée de ses poussins s'expose au danger, tandis que le père témoigne son angoisse par ses cris, son vol saccadé est inquiet. La mère court, boite, volette, fait la culbute devant son ennemi. Les Lapons qui m'accompagnaient s'y laissèrent tromper, ils la poursuivirent et ne virent pas les jeunes qui s'étaient rasés à terre. Ils étaient là tous trois devant moi, le cou couché à terre, chacun à moitié caché derrière une pierre, les yeux ouverts, immobiles, n'ayant garde de faire le moindre mouvement qui aurait pu les trahir ; j'étais tout près d'eux, ils ne bougèrent pas. La mère, continuant son manège, éloignait de plus en plus mes Lapons ; mais tout à coup, elle s'envola et, avec la vitesse de la flèche, revint là où ses petits étaient cachés. A ma vue, elle poussa un cri ; les jeunes ne lui répondant pas, elle recommença le jeu auquel les Lapons s'étaient laissés tromper. Je m'emparai des jeunes, qui se laissèrent prendre sans résistance, et les montrai à la mère. Aussitôt, renonçant à sa ruse, celle-ci vint vers moi, et m'approcha de si près que j'aurais pu la saisir avec la main : ses

plumes étaient hérissées, ses ailes tremblaient, elle cherchait par tous les moyens à exciter ma compassion. Les jeunes glissèrent entre mes doigts, la mère poussa un cri indescriptible, et ils étaient de nouveau près d'elle. Pleine de joie de les avoir retrouvés, la mère s'arrêta devant moi, cacha ses petits sous ses ailes et demeura immobile à la même place. » Brehm fut généreux : il laissa la vie à cette bonne petite mère ainsi qu'à ses petits, ce que bien peu de chasseurs auraient fait à sa place.

GENRE CVI.

GRAVELOT. — ÆGIALITIS.

- CHARADRIUS, Lin. *Syst. nat.*, I, p. 253 (1766).
 ÆGIALITIS, Boie, *Isis*, 1822, p. 558.
 HIATICULA, Gray, *List of gen. B.*, p. 65 (1840.)
 OCHTHODROMUS, Reichenb., *Nat. Syst.*, p. 18 (1851).
 CIRREPIDESMUS, Bonap. *Compt.-rend.*, XLIII, p. 417 (1856).
 ÆGIALOPHILUS, Gould, *Hand. B. Austr.*, II, p. 234 (1865).

Car. — Bec plus court que la tête, droit, brusquement renflé vers la pointe, la mandibule inférieure d'abord droite puis légèrement retroussée vers la pointe ; narines basales, latérales, linéaires, placées dans un large sillon qui se prolonge jusqu'au milieu du bec ; ailes aiguës, atteignant ou dépassant l'extrémité de la queue ; celle-ci de longueur moyenne, arrondie ; tarses médiocres, grêles, réticulés ; doigts de longueur moyenne, l'externe réuni au médian par une petite membrane ; pouce nul.

Hab. — Ce genre est cosmopolite.

185. — Le Gravelot ou Pluvier à collier.

ÆGIALITIS TORQUATUS (Briss.)

(Pl. 186)

- PLUVIALIS TORQUATA, Briss. *Ornith.*, V, p. 60 (1760).
 CHARADRIUS HIATICULA, Lin. *Syst. nat.*, I, p. 253 (1766).
 CHARADRIUS TORQUATUS, Leach, *Cat. M. B. Brit. Mus.*, p. 28 (1816).
 ÆGIALITIS HIATICULA, Boie, *Isis*, 1822, p. 558.
 ÆGIALITIS SEPTENTRIONALIS, Bim. *Isis*, 1830, p. 987.
 HIATICULA ANNULATA, Gr. *List of gen. B.*, p. 65 (1840).
 HIATICULA TORQUATA, Gr. *List of sp. B.*, III, p. 68 (1844).
 HIATICULA HIATICULA ET ARABIS, Liebt. *Nomencl. av.*, p. 94 (1854).
 ÆGIALITES ACUTUS, Heugl. *Syst. Verbois.*, p. 56 (1856).
 ÆGIALITES INTERMEDIUS, Gurn. (nec Ménétr.) *Ibis*, 1868, p. 255.
 CHARADRIUS HIATICULA MAJOR, Seeb. *Brit. B.*, III, p. 20 (1887).

DER SAND-REGENPFEIFER, en allemand.

THE RINGED PLOVER, en anglais.

DE BONTBEK PLEVIER, en flamand.

Var. Intermedia.

CHARADRIUS INTERMEDIUS, Ménétr. *Cat. rais.* p. 53 (1832).

Taille : 0,16 ; ailes 0,123 ; tarses 0,025.

Description du mâle et de la femelle au printemps. — Dessus de la tête, nuque et dessus du corps d'un cendré brunâtre ; partie antérieure du vertex blanche ; front, une bande au milieu du vertex entre les yeux, joues et un large plastron, noirs ; gorge, raie sourcilière derrière l'œil, côtés du cou, un étroit collier en arrière du cou et parties inférieures d'un blanc pur ; collier blanc bordé de noir postérieurement ; grandes couvertures des ailes terminées de blanc ; rémiges d'un brun noir, la tige des primaires blanche vers le bout, une tache oblongue blanche sur les rémiges secondaires ; queue cendrée, avec une bande subterminale brune et terminée de blanc, sauf les rectrices médianes qui n'ont pas de blanc à leur extrémité ; rectrice la plus externe blanche, la suivante blanche avec une tache brune sur la barbe interne ; sous-caudales blanches. Bec d'un jaune orange avec la pointe noire ; iris et bord libre des paupières noirâtres ; pattes d'un jaune orange.

La femelle est un peu plus petite et la bande frontale noire est plus étroite.

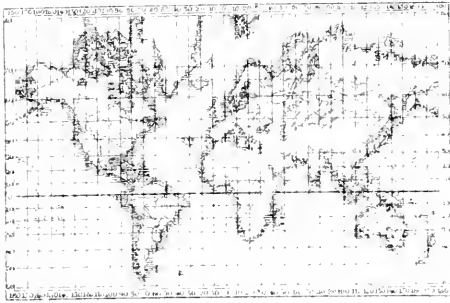
En hiver. — Les plumes noires sont légèrement bordées de cendré.

Jeune. — Toutes les parties qui sont noires chez l'adulte sont ici du même cendré brunâtre que le dos, passant au brun en arrière du collier blanc et sur les côtés de la poitrine ; milieu de la poitrine varié de blanc ; collier blanc plus large que chez l'adulte. Bec noir à base jaune ; pattes jaunes.

Poussin. — Duvet pas très long, soyeux, filiforme aux parties inférieures et sur le dessus du cou, plus court, plus barbelé et comme tronqué aux parties supérieures ; côtés du cou nus ; dos, dessus de la tête et des ailes mouchetés de noir sur fond cendré ; à la nuque une demi-couronne noire, dont les extrémités bifurquent en deux traits : l'un prolongé jusqu'aux yeux et l'autre sur les joues ; front, demi-collier sur le cou et parties inférieures d'un blanc pur. (*J. Vian.*)

Var. Intermedia. — Elle tient le milieu, pour la taille, entre l'*Æ. torquatus* et l'*E. dubius*. Se distingue du vrai *torquatus* par son bec noir, ayant seulement la base de la mandibule inférieure d'un jaune orange, et par ses pattes couleur cendrée.

Hab. — Cet oiseau est plus ou moins répandu dans toute l'Europe jusqu'au 80°45' l. N. (*Malmgren, Torell*), y compris donc



l'Islande (*Faber*), le Spitzberg (*Ross*), la Nouvelle-Zemble (*de Heuglin*) et même le Groenland (*Holbüll*). Pour la majeure partie de l'Europe centrale, c'est un oiseau de passage, qui ne fait que passer pour aller hiverner

dans le Midi; quelques couples, cependant, nichent sur les côtes de l'Allemagne, de la Hollande et de Borkum (*Droste*), de Dunkerque et de Calais (*Gerbe*), de la Sardaigne (*Carac*), de la Sicile (*Matherbe*), de Valence (*Reyes*), de l'île de Malte (*Wright*) et probablement encore ailleurs. En Belgique il est commun à l'époque des passages sur les côtes maritimes et sur les bords de l'Escaut, surtout en aval d'Anvers, mais il est rare à l'intérieur du pays; peut-être niche-t-il sur nos côtes.

Pendant l'hiver, on observe communément ce Pluvier dans toute l'Europe méridionale, depuis le Portugal (*du Bocage*) jusqu'en Grèce (*Lindernayer*), ainsi qu'en Asie Mineure (*Robson*), en Palestine (*Tristram*), sur les côtes de la mer Rouge (*Ruppell*) et de l'Arabie (*Lichtenstein*), dans tout le nord de l'Afrique (*Loche, Drake, etc.*), sur les côtes orientales de l'Afrique depuis l'Égypte (*de Heuglin*) et Zanzibar (*Kirk*) jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Layard*), ainsi qu'aux îles Baléares (*von Hommer*).

En Asie, cet oiseau habite le nord de la Sibérie (*Middendorf*); dans ses migrations ou en hiver on l'observe dans le sud de ce pays, en Turkestan (*Serretzow*), en Perse (*Gray*) et au Caucase (*Rudde*). Il s'égare parfois jusque dans l'extrême Orient, car Dybowski en a envoyé des exemplaires de la Daourie et de Kultuk, l'abbé David dit en avoir tué pendant l'hiver à Pékin, en Chine, et Gould a même signalé une capture au port Stevens en Australie.

M. H. Seebohm fait une race à part, sous le nom *Charadrius hiaticula major*, des individus qui sont sédentaires aux îles Britanniques, mais il est à remarquer que cette espèce est de taille assez variable.

La Var. *intermedia* paraît résider particulièrement sur les côtes de la mer Caspienne; les individus du sud de l'Afrique, qu'on a cru appartenir à cette race, ne diffèrent du type que par une taille un peu plus petite.

Mœurs. — Le Pluvier à collier émigre des contrées du Nord dès la fin du mois d'août, et c'est à partir de cette époque qu'on commence à le voir un peu partout dans l'Europe centrale; ce n'est cependant qu'en septembre et en octobre qu'il devient abondant, mais pour disparaître de nouveau à la fin de ce dernier mois. Il passe l'hiver dans les contrées du Midi et repasse en avril. Les premiers que nous voyons, nous arrivent par familles, mais la masse voyage par petites troupes, presque toujours pendant la nuit et en volant à une grande hauteur. Au printemps, ils ne séjournent presque pas dans nos contrées, ils semblent avoir hâte de regagner les lieux de la reproduction.

Cet oiseau vit sur les rives sablonneuses des lacs et des fleuves, et surtout sur les côtes maritimes et dans les dunes; ce n'est que pendant ses voyages qu'il se montre dans des localités moins arides. Son vol est rapide et gracieux; il marche et court avec autant d'aisance que de rapidité; il lui arrive souvent de patauger dans l'eau, et quand il se sent enfoncer, il sait fort bien regagner la rive à la nage.

Pendant ses migrations ils se montre prudent et méfiant; il n'est pas aussi sociable que bien d'autres oiseaux de son genre, mais il n'aime pas la solitude; il désire être en petite société et vit en bons rapports avec ses semblables. Dans ses migrations, il se joint parfois à d'autres petits échassiers, surtout quand il se trouve isolé, mais il quitte aussi avec la plus grande facilité ses compagnons de voyage.

Dans les endroits où, en été, plusieurs couples ont élu domicile, il n'est pas rare de voir les mâles se livrer de petits combats, en se comportant comme de vrais petits coqs; mais ces luttes n'ont jamais des suites graves et paraissent plutôt être des jeux.

Son naturel est gai et remuant, et sa bonne humeur augmente à mesure que le soleil descend sous l'horizon. C'est alors le moment où il vole de tous côtés à la recherche de sa nourriture, tout en poursuivant à grands cris et en taquinant ses semblables; ces joyeux ébats se prolongent parfois jusqu'à l'aurore, car ce n'est réellement que pendant les nuits sombres qu'il se tient tranquille. Durant le jour, au contraire, il aime la tranquillité, le repos, surtout pendant les heures les plus chaudes, et il est rare alors qu'il se fasse entendre.

Il n'en est pas de même près du nid: là il veille avec soin sur sa chère couvée, court autour d'elle à la moindre apparence de danger en poussant les cris *tul-tul-trul* et *too-it* d'une voix plaintive. Son cri habituel est *trr* ou *tru*, *trui*, qu'il répète à l'époque des amours avec tant de rapidité que cela devient presque un chant.

La nourriture de ce charmant oiseau consiste en larves et insectes, vermisseaux et en une foule d'annélides et mollusques marins.

Reproduction. — Le Pluvier à collier niche dans le sable du rivage ou à proximité de la mer et de préférence sur les langues de terre qui s'avancent dans la mer et qui ne sont pas submergées à la marée haute. Suivant Brehm et Paessler, il nicherait parfois aussi, surtout en Scandinavie, aux bords des lacs et des cours d'eau de l'intérieur.

Cinq ou six couples nichent en société non loin les uns des autres, et la ponte a lieu entre la mi-avril et la fin de mai. La femelle dépose quatre œufs dans une petite fosse creusée dans le sable, parfois aussi sur une litière formée de quelques fucus. Les œufs sont d'un jaune terreux clair un peu roussâtre et ornés de taches et de points cendrés et bruns; ils mesurent environ 35 millim. sur 21. — Il n'y a qu'une couvée par année, à moins que celle-ci ne soit détruite; dans ce cas, la seconde ponte n'est jamais que de trois œufs.

La durée de l'incubation est de quinze à dix-sept jours suivant la température, car la femelle laisse chauffer ses œufs par le soleil pendant une partie de la journée; il en résulte que l'éclosion se fait plus rapidement quand le temps est sec et chaud. Les poussins abandonnent leur nid dès qu'ils se sont bien séchés et accompagnent aussitôt leurs parents aux environs. Au moindre danger, ils s'aplatissent dans le sable où ils restent dans une immobilité parfaite; il est alors fort difficile de les apercevoir; les parents veillent d'ailleurs sur leurs petits avec la plus grande sollicitude.

186. — Le Petit Pluvier à collier.

REGIALITIS DUBIUS, *Swinh. ex Scop.*

(Pl. 187.)

CHARADRIUS DUBIUS, Scop. *Del. Flor. et Faun. Insabr.* p. 93 (1786).

CHARADRIUS EURONICUS, Gmel. *Syst. nat.* 1, p. 692 (1788).

CHARADRIUS PHILIPPINUS, Lath. (1) *Ind. Orn.* II, p. 745 (1790).

CHARADRIUS FLUVIATILIS, Bechst. *Notizg. Deutschl.* IV, p. 422 (1809).

CHARADRIUS MINOR, Mey. u. Wolf. *Deut. Vögelk.* II, p. 324 (1810).

CHARADRIUS MINUTUS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 144 (1811).

(1) C'est par erreur que quelques auteurs attribuent cette dénomination à Scopoli, car cet auteur ne parle de cette espèce que dans l'ouvrage mentionné ci-dessus, et seulement sous le nom de *Ch. dubius*.

- CHARADRIUS PUSILLUS, Horsf. *Trans. Lin. Soc.* XIII, p. 187 (1822).
ÆGIALITIS MINOR, Boie, *Isis*, 1822, p. 558.
ÆGIALITIS FLUVIATILIS, Bm. *Isis*, 1830, p. 787.
CHARADRIUS HIATICULOIDES, Frankl. *Proc. Zool. Soc.* 1831, p. 125.
CHARADRIUS ZONATUS, Swains. *Birds of W. Afr.* II, p. 235 pl. 25 (1837).
ÆGIALITIS CURONICUS, Keys. u. Bl. *Wirbelth. Eur.* p. LXXI (1840).
HIATICULA PHILIPPINA et PUSILLA, Blyth, *Cat. Mus. As. Soc.* p. 369, (1849).
HIATICULA CURONICA, Licht. *Nomencl. av.* p. 94 (1854).
CHARADRIUS GRACILIS et PYGMÆUS, Bm. *Neumannia*, 1855, pp. 288-89.
ÆGIALITIS PYGMÆA et GRACILIS, Bm. *Vogelf.* p. 282 (1855).
ÆGIALITES ZONATUS, Hart. *Orn. W. Afr.* p. 216 (1857).
ÆGIALITES PUSILLUS, Swinh. *Ibis*, 1860, p. 63.
ÆGIALITES PHILIPPINUS, Swinh. *Ibis*, 1861, p. 342.
ÆGIALITIS MINUTUS, Jerd. *B. of India* II, p. 641 (1863).
PLUVIALIS FLUVIATILIS, Drosté, *Vogelw. Bork.* p. 153 (1869).
ÆGIALITES DUBIUS, Swinh. *Proc. Zool. Soc.* 1871, p. 404.
ÆGIALITIS MICRORHYNCHUS, Ridgw. *Am. nat.* VIII, 109 (1874).
ÆGIALITIS JERDONI, Legge, *Pr. Zool. Soc.* 1880, p. 39.
CHARADRIUS MINOR JERDONI, Seeb. *Charadriidae* p. 132 (1887).
DER FLUSS-REGENPFEIFER, en allemand.
THE LITTLE RINGED PLOVER, en anglais.
DE KLEINE PLEVIER, en flamand.

Taille : 0^m15 ; ailes 0,113.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Même coloration que le précédent, dont il diffère surtout par une taille plus petite. — Parties postérieures de la tête, dessus du corps et couvertures des ailes d'un cendré uniforme; bandeau frontal blanc; une bande étroite noire contourne la base de la mandibule supérieure et se prolonge, en s'élargissant, à travers les lores et la région oculaire pour couvrir la région des oreilles; une autre large bande noire, bordée de blanchâtre en arrière, couvre le devant de la tête entre les yeux; gorge et cou blancs, formant un collier complet derrière la nuque; un second collier noir couvre le haut de la poitrine et contourne le collier blanc; grandes couvertures des ailes légèrement terminées de blanc; rémiges brunes, la première à bague blanche; les deux rectrices externes blanches avec une tache noirâtre sur le bord interne; les trois suivantes cendrées à la base, puis brunes et terminées par un large bord blanc; enfin, les deux rectrices médianes cendrées avec l'extrémité noire; parties inférieures et sous-caudales d'un blanc pur. Iris noirâtre; bord libre des paupières jaunâtre; bec complètement noir; pattes jaunâtres.

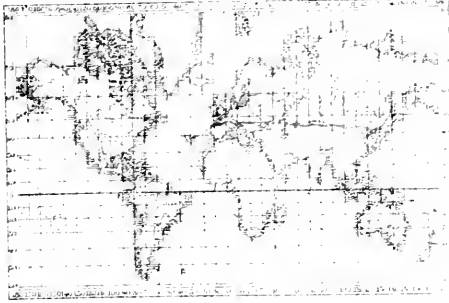
Chez la femelle, le bandeau frontal est moins large et d'un noir moins profond que chez le mâle.

Jeune. — Ressemble complètement au jeune de l'espèce précédente, avec la seule différence qu'il est plus petit et que son bec est entièrement noir.

Poussin. — Ressemble également au précédent; tous deux portent sur le

dessus du cou un large collier blanc ; mais ce collier est limité à la nuque par un bandeau noir dans le *torquatus*, et encadré entre deux bandeaux noirs dans le *dubius*,

Hab. — Le petit Pluvier à collier est plus ou moins répandu, en



été, dans toute l'Europe et la Sibérie jusque vers le 60° l. N. (*Bogdanow*), mais il ne se montre que très accidentellement en Angleterre et n'a jamais été observé en Ecosse et en Irlande (*Harting*). Il est peu abondant en Belgique: le baron F. Fallon dit qu'on le rencontre en Flandre et çà et là

sur la Meuse et qu'il niche dans le pays ; il est très rare sur l'Escaut ; suivant M. A. de Lafontaine, il est assez commun sur la Moselle, sur la Sûre et sur la plupart des grands cours d'eau du Luxembourg. Il est particulièrement répandu dans les contrées du Midi où il est sédentaire et abondant en hiver.

Il est également sédentaire dans le nord de l'Afrique (*Drake*, *Loche*, etc.), sur la côte orientale depuis l'Égypte jusqu'au Sud de Mozambique (*Peters*), et sur la côte occidentale, depuis la Sénégalie (*Swainson*) jusqu'au Gabon (*Duchailu*) et la Côte d'Or (*Pel*).

En Asie il est plus ou moins commun dans le sud de la Sibérie (*Radde*), dans les provinces de l'Amour (*von Schrenk*), dans toute la Chine (*David*), dans l'Afghanistan, le Népal, le Decan (*Burgess*), en Turkestan (*Severtzow*), en Perse (*Filippi*), en Palestine (*Tristram*). Pendant ses migrations il se montre dans l'Inde (*Jerdon*), à Ceylan (*Legge*), à Tenasserim (*Hume*), aux Philippines (*Jayor*), au Japon (*Siebold*), à Java (*Kuhl*), à Sumatra (*Müller*), à Bornéo (*Diard*), à Célèbes (*c. Rosenberg*), à la Nouvelle-Guinée (*Goldie*) et sur d'autres îles voisines. Il résulte de ce qui précède, que ce Pluvier est répandu dans toute la zone qui s'étend, dans l'ancien monde, entre le 60° l. N et le 10° l. S.

Mœurs. — Le petit Pluvier à collier n'habite l'Europe centrale qu'en été, mais il est sédentaire dans les pays méridionaux ; il arrive dans nos contrées en mars ou avril et émigre en août et septembre. Ces oiseaux voyagent par bandes assez considérables, qui demeurent unies tant qu'elles résident à l'étranger. Ils visitent peu les côtes maritimes, mais vivent presque constamment près des fleuves, des rivières,

des lacs, des étangs, et de préférence près des eaux douces dont les rives sont sablonneuses et couvertes de gravier; ils recherchent surtout les bancs de sable qui s'élèvent hors de l'eau. L'eau leur est d'ailleurs indispensable, car ils boivent souvent et se baignent une ou deux fois par jour.

De même que le précédent, le petit Pluvier est un oiseau à demi nocturne; c'est au crépuscule et à l'aurore qu'il se montre le plus animé et le plus gai, et par les belles nuits claires il renonce même au repos; en plein jour, au contraire, surtout pendant les heures les plus chaudes, il se livre complètement au sommeil. Par ses allures, il ressemble aussi beaucoup au Pluvier à collier; comme ce dernier, il est vif, léger et rapide dans ses mouvements; il court avec une rapidité surprenante, vole avec autant de grâce que de vitesse, ordinairement en ligne droite et en rasant le sol ou l'eau, mais il s'élève très haut dans les airs quand il veut franchir une grande distance. Pendant la journée, cet oiseau se montre un peu apathique, presque lourd, car il ne se décide pas vite à fuir devant le danger; quand on s'approche de lui pendant son sommeil, il ne s'envole jamais loin, souvent il se contente de chercher un refuge sur les feuilles des nénuphars ou sur les amas de potamots flottant sur l'eau à quelque distance du rivage. Au crépuscule, au contraire, il s'anime, se livre à ses ébats en faisant retentir l'air de ses cris joyeux, en un mot, ce n'est plus le même oiseau.

Il est très sociable et vit en paix avec les autres petits oiseaux comme avec ses semblables; plusieurs couples nichent souvent les uns non loin des autres, et même parfois dans la compagnie d'autres espèces; la bonne harmonie règne toujours dans le voisinage des nids, bien que les mâles se querellent parfois un peu entre eux, mais ces querelles paraissent plutôt être des jeux que des combats. Mâle et femelle sont inséparables et vivent dans un accord parfait.

Son cri habituel diffère beaucoup de celui des autres Pluviers; il peut se rendre par *diè* ou *din* très bref; son cri d'amour est un véritable chant qui se termine par un trille: *duh, du, dull, lull lullullull*, et ainsi de suite.

Cet oiseau se nourrit de larves, d'insectes et de petits mollusques; il retourne les pierres pour trouver sa proie et la chasse même dans l'eau.

Reproduction. — Le petit Pluvier à collier niche à peu distance de l'eau, sur un lit de gravier ou de sable, ou dans un endroit où le

gazon est très court. Il ne fait pas de nid, mais creuse une petite fosse dans le sable pour y déposer ses œufs. Ordinairement, cependant, cette petite fosse est garnie de gravier à l'intérieur et bordée de petits cailloux. La ponte a lieu à la fin d'avril ou dans le courant de mai et se compose généralement de quatre œufs, jamais plus. On trouve cependant parfois encore des œufs jusqu'à la fin de juin, car la femelle pond souvent trois et quatre fois de suite quand sa couvée a été détruite, ce qui arrive assez souvent, mais elle n'élève jamais plus d'une couvée.

Les œufs ressemblent aussi à ceux de l'espèce précédente, mais ils sont plus petits, d'un roux jaunâtre plus pâle et tirant souvent sur le verdâtre; ils sont plus ou moins tachetés de gris, de brun et de noir et mesurent environ 31 millim. sur 22.

La durée de l'incubation est de seize à dix-sept jours, à moins que le temps ne soit très chaud et sec, ce qui hâte toujours l'éclosion d'un jour ou deux. Pendant que la femelle couve, le mâle veille sur elle et l'avertit de l'approche de l'ennemi, afin qu'elle puisse se sauver à temps. A peine éclos et séchés, les poussins suivent partout leurs parents, qui ont pour eux la plus grande sollicitude. Au commencement, la mère leur met les aliments dans le bec, mais au bout de quelques jours ils sont en état de prendre eux-mêmes la nourriture que les parents leur montrent. Au premier cri d'alarme, les poussins s'aplatissent entre des cailloux ou des herbes, où ils restent dans une immobilité absolue. A trois semaines, selon Naumann, ils peuvent se passer de leurs parents, mais ils restent cependant avec eux et les accompagnent dans leur migration d'automne.

187. — Le Pluvier de Kent

ÆGIALITIS CANTIANUS, Boie *ex Lath.*

(Pl. 188).

CHARADRIUS CANTIANUS, Lath. *Ind. Orn. suppl.*, p. 66 (1801).

CHARADRIUS ALBIFRONS, Wolf et Mey. *Vög. Deutschl.* I, p. 180 (1805).

CHARADRIUS LITTORALIS, Bechst. *Nat. Deutschl.* IV, p. 430 (1809).

ÆGIALITIS CANTIANUS, Boie, *Isis*, 1822, p. 558.

ÆGIALITIS CANTIANA, *ALBIFRONS* et *ALBIGULARIS*, Bm., *Isis*, 1830, p. 987.

HATICULA CANTIANA, Blyth, *Cat. B. Mus. As. Soc.* p. 263 (1849).

HATICULA ELEGANS, Licht. *Nomencl. av.* p. 91 (1838).

ÆGIALITIS RUFICEPS (et *HOMERYI*?) Bm., *Vögel.* p. 283 (1855).

ÆGIALOPHILUS CANTIANUS, Gould, *Humb. B. Austr.* II, p. 234 (1856).

ÆGIALITES DEALBATUS, Swinh. *P. Z. Soc.* 1870, p. 138.

EUDROMAS CANTIANUS, Bogd. *Consp. av. Imp. Ross.* p. 75 (1884).

CHARADRIUS CANTIANUS MINUTUS et *DEALBATUS*, Seeb. *Charadriidae*, p. 169, 170 (1887).

DER SEE REGENPFEIFER, en allemand.

THE KENTISH PLOVER, en anglais.

DE STRANDPLEVIER, en flamand.

Var. Nivosa

ÆGIALITIS NIVOSA, Baird, Cass. et Law. *B. N. Am.* p. 696, pl. 90 (1858).

ÆGIALITIS CANTIANUS var. *NIVOSUS*, Coues, *Check-list, N. Am. B.* p. 135 (1873).

ÆGIALITIS ALEXANDRINA NIVOSA, Baird, Brew. et Ridgw. *Water Birds N. Am. I.* p. 164 (1884).

CHARADRIUS CANTIANUS NIVOSUS. Seeb. *Charadriidae*. p. 171 (1887).

Taille : 0^m15 ; ailes 0,11.

Description du mâle adulte. — Vertex et nuque d'un roux clair ; front, raie sourcilière, joues, gorge, collier au bas de la nuque et toutes les parties inférieures d'un blanc pur ; partie antérieure du vertex, lores, une bande derrière l'œil et couvrant en partie la région des oreilles, ainsi qu'une grande tache sur les côtés de la poitrine, d'un noir plus ou moins profond ; dessus du corps et ailes d'un cendré brunâtre ; grandes couvertures des ailes terminées de blanc ; rémiges d'un brun noirâtre, avec la baguette en partie blanche ; rectrices latérales blanches, les médianes cendrées, mais terminées de brun. Iris d'un brun foncé ; bec et pattes noirs.

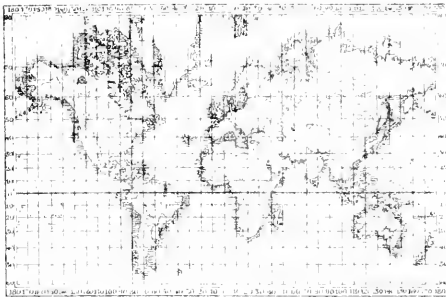
Femelle. — Vertex et nuque d'un cendré varié de roussâtre ; la bande noire en arrière du front plus étroite, les autres parties qui sont noires chez le mâle sont ici d'un brun cendré ; le reste du plumage comme chez le mâle.

Jeune. — Diffère des adultes par l'absence de noir à la tête et sur les côtés de la poitrine ; dessus de la tête, nuque, lores, région des oreilles et la tache aux côtés de la poitrine, d'un cendré roussâtre ; couvertures des ailes plus ou moins bordées de cendré clair ; le reste comme chez les adultes, mais le blanc du front moins haut.

Poussin. — Ressemble à celui de l'espèce précédente, mais il est dépourvu de bandeau noir.

Var. Nivosa. — Diffère du type par ses lores blancs et par ses pattes de couleur claire.

Hab. — Cette espèce est plus ou moins répandue, suivant la saison,



sur les côtes maritimes de presque toute l'Europe, mais elle est rare à l'intérieur des pays ; elle ne dépasse cependant pas au Nord, le midi de la Norvège (*Collett*) et de la Suède (*Nilsson*). Elle est commune en Belgique, au printemps et en automne, sur les bords de la mer où quelques

couples paraissent nicher ; elle remonte souvent l'Escaut et on en tire

même aux environs d'Anvers. Dans le midi de l'Europe, cet oiseau est également plus ou moins commun et sédentaire sur les côtes, rare à l'intérieur et peu abondant sur les côtes de l'Adriatique ; il est rare en Sicile (*Doderlein*), mais il est commun et sédentaire aux îles de Sardaigne et de Corse (*Salvadori, Giglioli*), en Grèce, en Asie Mineure (*Krüper*), en Turquie (*Alléon, Robson*) et en Palestine (*Tristram*). A l'Est on rencontre cet oiseau jusque sur les rives des lacs salés de la Daourie (*Pallas*) et du Japon (*Blakiston*) ; on l'observe aussi sur les côtes de l'Inde (*Jerdon*), de Ceylan (*Legge*), de la Chine et de Formose (*Swinhoe, David*), ainsi que de l'Indo-Chine (*Seeböhm*).

Il est également commun dans le nord de l'Afrique (*Loche, Salrin*, etc.), en Egypte et en Nubie (*Shelley*) jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Loyard*) , ainsi qu'aux Îles Canaries, Madeires et Açores (*Bolle, Du Cane*).

La var. *Nivosa* est propre à l'Amérique où elle habite les côtes du Pacifique depuis la Californie jusqu'au nord du Chili, et se montre à l'Est jusqu'au grand lac salé de l'Utah (*Seeböhm*).

Mœurs. — Ce pluvier habite les côtes maritimes et les bords des lacs salés, et ne paraît se montrer près des eaux douces que pendant ses migrations. Dès la fin d'août, ces Pluviers commencent à se rassembler en petites troupes pour errer pendant quelque temps encore le long des côtes et des fleuves, qu'ils ne remontent cependant pas très loin. M. A. Croegaert nous apprend qu'on en rencontre alors fréquemment le long de l'Escaut, à Bath, à Saftingen et plus loin, mais qu'ils ne remontent pas beaucoup le fleuve et qu'on n'en tire que quelques-uns, en août et en septembre, devant Anvers. Ce n'est qu'au commencement de novembre qu'ils nous quittent définitivement. Ils voyagent par bandes plus ou moins nombreuses, en suivant autant que possible les côtes maritimes ; mais en avril et mai, ils nous reviennent par petites troupes et même par couples.

Si cette espèce est commune sur la côte des Flandres à l'époque des passages, il n'en est pas de même au milieu de l'été, car les couples qui nichent en Belgique sont fort peu nombreux.

Quoique ce Pluvier soit un habitant des côtes, il recherche cependant les endroits plus ou moins verdoyants qui ne soient pas trop éloignés de la mer. Il aime aussi les lacs salés, bien que ceux-ci soient parfois à de grandes distances de la mer ; ainsi, il est commun près des lacs de la Hongrie, de la Daourie, du Turkestan, etc. Comme les espèces précédentes, c'est un oiseau à moitié nocturne, car il se mon-

tre toujours le plus animé vers le soir et au matin, ainsi que pendant les nuits claires ; le milieu de la journée, au contraire, est employé au repos. Ses habitudes ne diffèrent du reste guère de celles des Gravelots précédents. Il est farouche et prudent : dès qu'il se voit poursuivi, il cherche son salut dans une course rapide ; si cela ne suffit pas, il s'élève dans les airs en décrivant de grands cercles et va s'abattre dans un autre endroit. Les couples vivent dans une union parfaite et en bonne intelligence avec leurs voisins, même quand ceux-ci appartiennent à d'autres espèces. Son cri d'appel peut se rendre par *pui* et *pitt-pitt* ; près du nid ces cris sont répétés rapidement de manière à former un trille ; le cri d'alarme et *plirr*.

La nourriture de cet oiseau se compose de petits animaux marins tels que annélides, mollusques et crustacés, ainsi que de vers, de larves et d'insectes.

Reproduction. — C'est vers la fin de mai que le Pluvier de Kent commence à nicher. Il se choisit une place bien à l'abri des inondations et parfois à une distance de plusieurs centaines de mètres de l'eau. Il s'empare d'une petite fosse naturelle ou en creuse une avec ses pattes, et la garnit de quelques brins ou de feuilles ; parfois même les œufs reposent sur la terre ou sur le sable sans aucune litière. Ces œufs sont toujours placés le bout aigu en dedans, ce que font du reste la plupart des Pluviers. Ils sont un peu pyriformes, sans luisant, d'un jaune terreux ou d'un vert grisâtre avec des traits, des mouchetures et des taches d'un brun noirâtre. Ils mesurent environ 33 millim. sur 23.

La durée de l'incubation est de quinze à dix-sept jours. Dès leur éclosion, les jeunes quittent le nid pour suivre leurs parents, et ceux-ci se montrent alors plus inquiets que jamais, car ils ont leur couvée à protéger et à défendre ; aussi la conduisent-ils dans un endroit où le terrain est irrégulier, caillouteux ou garni de touffes d'herbes, afin qu'au besoin les poussins puissent trouver des places convenables pour se cacher en se rasant.

GENRE CVI.

SQUATAROLE. — SQUATAROLA.

VANELLUS, Briss. *Orn.* V. p. 103 (1760).

TRINGA, Lin. *Syst. nat.* I. p. 250 (1766).

CHARADRIUS, Pall. *Reisen Russ. R.* III, p. 699 (1773).

SQUATAROLA, Leach, *Syst. Cat. Mem. etc.* p. 29 (1816).

PLUVIALIS, Macg. *Hist. Br. B.* IV, p. 86 (1852).

Car. — Ce genre ne diffère du genre *Charadrius* que par la présence d'un pouce rudimentaire.

188. — **Le Squatarole ou Vanneau à ventre noir**

SQUATAROLA HELVETICA, *Keys. et Bl. ex Briss.*

(Pl. 184).

- VANELLUS GRISEUS, VARIUS et HELVETICUS, Briss. *Orn.* V, p. 100-106 (1760).
TRINGA HELVETICA, VARIA et SQUATAROLA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 252 (1766).
CHARADRIUS HYPMELUS, Pall. *Reise Russ. Reichs*, III, p. 699 (1773).
CHARADRIUS NEVIUS, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 692 (1788).
VANELLUS MELANOGASTER, Bechst. *Naturg. Deutschl.* IV, 356 (1809).
CHARADRIUS PARDELA, Pall. *Zoogr. Rosso As.* II, p. 142 (1811).
SQUATAROLA GRISEA, Leach, *Cat. Man. B. Br. Mus.* p. 29 (1816).
SQUATAROLA VARIA, Boie, *Isis*, 1822, p. 558.
SQUATAROLA CINEREA, Flem. *Brit. av.* p. 111 (1828).
CHARADRIUS SQUATAROLA, Naum. *Vög. Deutschl.* VII, p. 249 (1834).
SQUATAROLA HELVETICA, Keys. et Blas. *Wirbelt. Eur.* p. 207 (1840).
SQUATAROLA MELANOGASTER, Mall. (nec Swainson), *Faun. orn. Sicile*, p. 166 (1843).
VANELLUS SQUATAROLA, Schl. *Rev. crit.* p. LXXXIV (1844).
PLUVIALIS SQUATAROLA, Macg. *Hist. Brit. B.* IV, p. 86 (1852).
SQUATAROLA WILSONI, Licht. *Nomencl. av.* p. 95 (1854).
SQUATAROLA LONGIROSTRIS, A. E. BERN. *Journ. f. Orn.* 1854, p. 79.
SQUATAROLA MEGARHYNCHUS, A. BERN. *Vögelf.* p. 284 (1855).
SQUATAROLA RHYNCHOMEGA, Bonap. *Compt. rend.* 1856, p. 416.
PLUVIALIS VARIUS, Schl. *Mus. P.-B. (Cursors)*, p. 53 (1865).
CHARADRIUS VARIUS, Finsch et Hartl. *Vög. O. Afr.* p. 644 (1870).
CHARADRIUS HELVETICUS, Seeb. *Brit. Birds*, III, p. 44 (1885).
DER KIBISZ-REGENPFEIFER, en allemand.
THE GREY PLOVER, en anglais.
DE ZILVERPLEVIER, en flamand.

Taille : 0,^m23 ; ailes 0,195 ; tarses 0,047.

Description du mâle et de la femelle adultes en été. — Front et raie sourcilière d'un blanc pur ; dessus de la tête, arrière du cou et côtés de la poitrine également blancs, mais plus ou moins variés de noir ; dessus du corps noir, mais toutes les plumes terminées de blanc, et cette dernière teinte domine quelquefois ; sus-caudales blanches barrées de noir ; côtés de la tête, gorge, milieu de la poitrine, abdomen et flancs d'un beau noir ; jambes, bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur, mais les sous-caudales latérales tachées de noir ; rémiges d'un brun noir avec la base du bord interne et les baguettes blanches ; queue blanche barrée de noir. Iris brun foncé ; bec et pattes noirs.

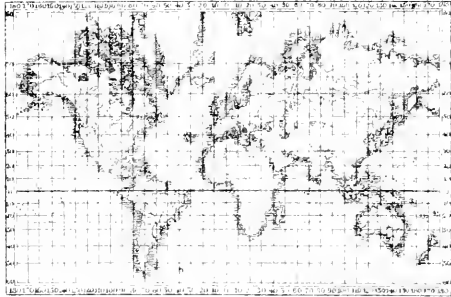
Mâle et femelle en hiver. — De sus de la tête et du corps d'un brun noirâtre varié de taches jaunâtres ; arrière du cou cendré varié de brun : front et parties inférieures d'un blanc assez pur avec des taches allongées brunes, sauf sur le milieu du ventre qui est sans taches ; couvertures des ailes d'un

cebré brunâtre mais bordées de blanchâtre et de jaunâtre; le reste comme en été.

Il est à remarquer que dans son plumage d'hiver, cet oiseau ressemble beaucoup au Pluvier doré dans la même saison; mais la présence d'un petit pouce chez le Squatarole ne permet pas de confondre ce dernier avec le Pluvier doré, qui n'en a pas.

Jeune. — Parties supérieures d'un cendré brunâtre avec les bordures des plumes plus claires; parties inférieures d'un blanc jaunâtre varié de cendré sur les côtés de la tête et de la poitrine; couvertures des ailes bordées de blanchâtre.

Hab. — C'est un oiseau cosmopolite, qui niche dans la zone arctique



jusqu'au 74° et se répand, lors des migrations, dans toutes les parties du monde. Il est de passage régulier dans toute l'Europe, et se montre alors en assez grand nombre en Belgique, particulièrement dans les Flandres et la province d'Anvers.

Il hiverne dans le midi de l'Europe et en Afrique, où on le rencontre depuis l'Algérie (*Loche*), le Maroc (*Drake*) et l'Égypte (*de Heuglin*), jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Layard*); on a capturé de ces oiseaux à Zanzibar (*Kirk*), à la Côte d'Or (*Schlégel*), en Sénégambie (*Verreaux*), aux îles Seychelles et Maurice (*Newton*), à Madagascar (*Hartlaub*), etc.

En Asie on observe cette espèce, suivant les saisons, dans toute la Sibérie jusqu'au Kamtschatka (*Kittlitz*) et le Japon (*Siebold*), en Chine, à Formose (*Swinhoe*), dans l'Inde (*Jerdon*), à Ceylon (*Legge*), dans l'Indo-Chine (*Hume*), aux îles Philippines (*Meyer*), Bornéo (*Diard*), Labuan (*Mottley*), Timor, Nouvelle-Guinée (*S. Müller*), Java (*Schlégel*), Célèbes (*von Rosenberg*), Halmahera (*Wallace*), Salomon (*Ramsay*) et en Australie (*Gould*).

Enfin, dans le Nouveau Monde, on rencontre le squatarole au Groenland (*Reinhardt*), dans l'Alaska, où il est cependant rare (*Murdoch*), dans toute l'Amérique du Nord (*Baird*), ainsi qu'au Mexique (*White*), au Guatemala (*Salvin*), à Cuba (*Gundlach*), à Trinidad (*Léautaud*), et il se montre probablement de temps en temps dans diverses parties de l'Amérique méridionale.

Mœurs. — Le Squatarole, aussi appelé Vanneau suisse et Vanneau

à ventre noir, est pour nos contrées un oiseau de passage. Sa véritable patrie comprend la région boréale, où il se plaît dans ces vastes marais tourbeux connus sous le nom de tundras. Il quitte ces lieux par troupes, depuis septembre jusqu'en novembre, en suivant une direction sud-ouest et en longeant autant que possible les côtes maritimes. Ces oiseaux retournent dans le Nord en mars ou avril, et les passages continuent souvent jusqu'aux premiers jours de juin. Ces migrations se font en plein jour ou pendant la nuit, et les bandes volent généralement à une grande hauteur et en faisant souvent retentir l'air de leurs cris ; quand les oiseaux sont nombreux, ils volent sur deux lignes de façon à former un angle aigu.

Lorsque cette espèce se trouve éloignée des tundras, elle recherche de préférence les bords de la mer, des lacs, des étangs et des rivières, mais à peu de distance des jachères et des pâturages, où elle passe une grande partie de son temps. Elle se repose peu durant la nuit, mais elle aime à dormir vers le milieu de la journée.

Par ses habitudes, le Squatarole ressemble beaucoup au Pluvier doré. Il marche le corps horizontal et court à grands pas et avec rapidité ; mais il est moins remuant que ce dernier et paraît même un peu apathique quand on l'observe vers l'heure de midi. Il vole souvent en rasant le sol, mais il sait s'élever à une grande hauteur et franchir l'espace avec la vitesse d'une Hirondelle. Il est très farouche, surtout quand il est en société, mais les jeunes se montrent un peu moins méfiants. La vue d'un homme le met de suite sur ses gardes, et il s'envole dès qu'on n'est plus qu'à une centaine de mètres de l'oiseau ; ce n'est que pendant la partie la plus chaude de la journée, alors qu'il se livre au repos, qu'il est possible de l'approcher de plus près.

Cet oiseau est très sociable, se réunit souvent en troupes nombreuses et se mêle même à d'autres petits échassiers. Suivant Naumann, son cri habituel ressemblerait à celui du Pluvier doré, mais il serait d'un ton plus élevé ; il le rend par *liéi*. M. H. Seebohm, qui a observé cet oiseau dans les tundras du Nord, rend ce cri par *kl-i* ou *klip*, le *kl* prononcé comme s'il était séparé de la syllabe suivante ; le même auteur mentionne encore le cri de *keup* (*köp*), que l'oiseau fait entendre dans les moments de danger.

Sa nourriture consiste en larves, insectes et mollusques aquatiques et terrestres, ainsi qu'en annélides marins ; c'est principalement vers le soir et au matin qu'il cherche sa nourriture, et il avale généralement

du gravier pour faciliter sa digestion. Il se baigne volontiers, aussi bien pendant le jour que dans la soirée.

Reproduction. — Suivant M. Seebohm, l'oiseau recherche pour nicher les parties basses et tourbeuses de la tundra. Le nid est placé sur un petit monticule, d'un pied ou deux de hauteur, formé d'un amas de tourbe et couvert de mousse et de feuilles. C'est dans une dépression de cette mousse et de ces feuilles que la femelle dépose ses quatre œufs vers la fin de juin ou en juillet; c'est du moins à cette époque que MM. Seebohm et Harvie Brown découvrirent dix de ces nids dans la vallée de la Petchora à 68° de lat. Middendorff a trouvé de ces nids en Sibérie sous le 71° et le 74°, et vers la même époque. D'après les figures données dans l'*Ibis*, ces œufs sont pyriformes, d'un jaune terreux et plus ou moins tachés de brun; ces taches sont les unes petites, les autres grandes, mais toujours de forme très irrégulière; ils mesurent environ 52 millim. sur 35 (1). Pendant l'incubation, la femelle se montre très remuante, courant par-ci par-là et poussant des cris d'inquiétude; le mâle, au contraire, se tient assez éloigné du nid et reste calme et silencieux; mais plus tard, quand les œufs sont sur le point d'éclore, le mâle devient aussi inquiet que sa femelle et tous deux jettent alors des cris d'alarme.

GENRE CVII

VANNEAU. — VANELLUS.

VANELLUS, BRISS. *Ornith.* V. p. 94 (1766).

TRINGA, LIN. *Syst. nat.* I, p. 248 (1766).

CHARADRIUS, PALL. *Zoogr. Rosso. As.* II, p. 132 (1811).

Car. — Plumes de l'occiput très longues, effilées et formant une huppe d'un grand développement. Bec plus court que la tête, assez grêle, brusquement renflé vers la pointe; narines latérales allongées mais étroites, parallèles au bord de la mandibule supérieure; sillons nasaux se prolongeant jusqu'au renflement du bec; yeux assez grands; ailes sub-aiguës, atteignant l'extrémité de la queue, pourvues d'un tubercule qui se prolonge parfois en un éperon, amples, à rémiges larges; queue de longueur moyenne, carrée; tarses longs, assez robustes, réticulés; quatre doigts: l'externe réuni au médian par une petite membrane, le pouce court, placé assez haut et ne reposant pas à terre.

Hab. — Le genre Vanneau, dont on ne connaît que trois ou quatre

(1) Voy. pour la reproduction du Squatarole: *Ibis*, 1876, p. 222 pl. V. — Seebohm, *A history of British Birds*, t. III, p. 45 (1885).

espèces, est représenté en Europe, en Afrique, en Asie et dans l'Amérique méridionale.

189. — Le Vanneau huppé.

VANELLUS VULGARIS, Bechst.

(Pl. 189)

- TRINGA VANELLUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 248 (1766).
VANELLUS CAPELLA, Schaef. *Mus. Orn.* p. 49 (1789).
VANELLUS VULGARIS, Bechst. *Ornith. Taschenb.* II, p. 313 (1803).
VANELLUS CRISTATUS, Wolf et Mey. *Vögg. Deutschl.* II, p. 110 (1805).
VANELLUS GAVIA, Leach, *Syst. Cat. M. B. Br. Mus.* p. 29 (1816).
CHARADRIUS GAVIA, Licht. *Verz. Doubl.* p. 70 (1823).
VANELLUS BICORNIS, C. Bfm. *Isis*, 1830 p. 987.
CHARADRIUS VANELLUS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 132 (1831).
VANELLUS CRISTATUS COMMUNIS, BICORNIS et CRISPUS, A. Bfm. *Verz. Samml. C. Bfm.* p. 11 (1866).

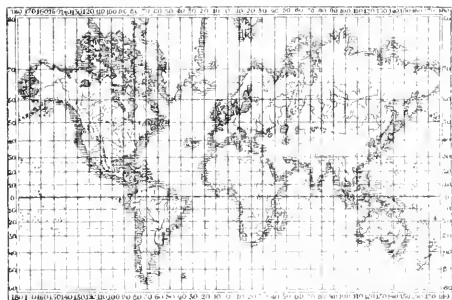
Taille : 0,^m27 ; ailes 0,23 ; tarses 0,053.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Front, sommet de la tête, huppe, une bande sous l'œil, tour du bec, gorge et poitrine, d'un beau noir lustré ; nuque d'un cendré varié de verdâtre et de roussâtre ; raie sourcilière et côtés de la tête d'un blanc varié de noir ; côtés du cou d'un blanc pur ; parties supérieures du corps d'un vert bronzé avec des reflets pourpres sur les scapulaires ; couvertures des ailes d'un vert sombre à reflets bleuâtres ; rémiges noires, les trois premières terminées de cendré ; queue blanche avec la moitié terminale noire, sauf la première rectrice qui est d'un blanc uniforme ; sus-caudales d'un roux ardent ; abdomen d'un blanc pur ; sous-caudales d'un roux isabelle. Iris brun foncé ; bec noir ; pattes rougeâtres.

Jeune. — Huppe plus ou moins développée ; le dessus de la tête est d'un brun noir et les côtés lavés de roussâtre ; tour du bec blanchâtre, brunâtre au front ; gorge et devant du cou blancs ; les plumes du dos et des ailes sont moins brillantes et bordées de roussâtre : haut de la poitrine d'un brun noirâtre avec les plumes plus ou moins bordées de blanc ; noir de la queue terminé de blanchâtre.

Poussin. — Duvet très tourni, assez long ; parties supérieures d'un cendré roussâtre varié de noir, avec un demi-collier d'un blanc roussâtre à la nuque ; gorge et poitrine d'un blanc pur, mais séparées par un plastron noir dont le duvet est terminé de cendré ; abdomen et flancs d'un blanc roussâtre.

Hab. — Le Vanneau habite toute l'Europe jusqu'au 65° lat. Nord



(*Bogdanow*), y compris le sud de l'Islande (*Faber*) et accidentellement du Groenland (*Reinhardt*). Dans la belle saison il est surtout abondant dans les contrées septentrionales et centrales, et particulièrement en Hollande. En Belgique, il est commun lors des passages, mais

il niche dans les prairies marécageuses des Flandres et de la Campine. Bien que cet oiseau ne soit réellement pas un résident des contrées méridionales, il niche cependant, en petit nombre il est vrai, dans plusieurs localités de la France (*Degland* et *Gerbe*), du nord de l'Italie (*Giglioli*) et en Espagne (*Saunders*); il niche également dans les divers comtés de la Grande-Bretagne et de l'Irlande (*Seebohm*). En Turquie et en Grèce on ne le voit qu'en hiver.

Dans le nord de l'Afrique, il ne se montre pas seulement en hiver, mais un petit nombre y niche (*Loche*, *Irby*, etc.), et il en est de même dans le Delta du Nil (*Shelley*); en hiver on le voit en assez grand nombre en Egypte et dans le nord de l'Arabie (*de Heuglin*), ainsi qu'aux îles Canaries (*Bolle*), Madères (*Newton*) et Açores (*Godman*).

En Asie, on l'observe en été, dans toute la Sibérie jusqu'au 65°, en Daourie et au pays Oussourien (*Bogdanow*), et à l'Est jusqu'à l'île septentrionale du Japon (*Schlégel*); il niche également en Turkestan (*Severtzow*), en Mongolie et en Chine (*David*). En hiver, il se montre en Asie Mineure (*Strickland*), en Palestine (*Tristram*), en Perse (*St-John*) jusqu'au Punjab dans l'Inde (*Jerdon*) et l'île méridionale du Japon.

Mœurs. — Le Vanneau huppé est, pour nos contrées, un oiseau d'été et de passage: il arrive généralement en mars et en avril, et émigre en automne. Dès le mois d'août, ces oiseaux se rassemblent en petites troupes qui errent à travers le pays et finissent par se réunir aux bandes qui arrivent du Nord, pour disparaître au commencement d'octobre. Mais les individus des pays septentrionaux continuent à passer jusqu'en novembre. Du reste, si l'automne est beau et relativement chaud, ces oiseaux ne se hâtent guère de gagner les régions méridionales, et une partie s'arrête dans certaines localités, attendant les premiers froids; si l'hiver est exceptionnellement doux, il

y en a même qui résident toute l'année en Belgique, mais c'est rare. Les Vanneaux voyagent généralement en bandes nombreuses, formées de plusieurs centaines d'individus, et le plus souvent pendant le jour; ce ne sont généralement que les petites troupes et les individus isolés qui voyagent pendant la nuit. Ils volent toujours très haut et sans ordre. A leur retour, au printemps, on ne les voit jamais en bandes aussi nombreuses qu'en automne.

Dès leur retour au printemps, ces oiseaux se dispersent, mais chaque couple demeure fidèlement uni. C'est dans les endroits humides et marécageux que les Vanneaux se plaisent le mieux, mais ils ne paraissent guère rechercher le voisinage des fleuves, des rivières ou de la mer, à moins qu'il y ait des marécages aux environs. Ce qu'ils préfèrent, ce sont les prairies marécageuses, les marais et les fossés inondés. M. de Nordmann fait cependant remarquer que dans la Russie méridionale, où les terrains marécageux sont fort rares, les Vanneaux se contentent des plaines arides de la steppe et même de terrains entièrement nus, couvert d'un sable mouvant subtil, et n'offrant que de loin en loin quelques îlots de verdure; cela n'empêche pas, qu'avant et après l'époque de la reproduction, des milliers de ces oiseaux y prennent leurs ébats.

Le Vanneau est un oiseau excessivement actif et remuant, voletant ou courant sans cesse d'un endroit à l'autre, mais sans oublier la prudence, qui guide toujours tous ses actes; il est farouche et méfiant, mais intelligent, et ne se sauve jamais sans raison. Il fuit de loin l'homme suspect et le chasseur armé d'un fusil, mais se laisse approcher par le campagnard inoffensif ou par un enfant, se bornant à le saluer de son cri perçant et à voler autour de l'importun avec une hardiesse surprenante. C'est surtout pendant les migrations qu'il est difficile d'approcher de ces oiseaux, car ils se montrent alors plus vigilants que jamais. Ce n'est pas sans raison que le chasseur s'irrite parfois contre la vigilance des Vanneaux, car, à son approche, ils avertissent par leurs cris tout le gibier du voisinage et font ainsi parfois manquer la chasse.

C'est un oiseau sociable; les différents couples se tiennent généralement non loin les uns des autres, toujours prêts à accourir au secours de leurs camarades au moindre cri d'alarme. Quand un grand oiseau se présente dans leur domaine, ils se réunissent à plusieurs pour le harceler et le chasser, et ils font preuve en cette occasion, d'une audace et d'un courage incroyables; ainsi, ils ne craignent pas de s'attaquer à

une Mouette, à un Corbeau, à un Héron ou même à une Buse ou à un Milan, car ils savent à qui ils s'adressent ; mais ils se gardent bien de s'approcher d'un Faucon ou d'un Autour, qui en aurait vite raison. Après avoir ainsi réuni leurs forces pour expulser l'intrus, chaque couple retourne à ses occupations ou à son nid. Les Vanneaux ne tolèrent pas la présence d'autres petits échassiers aux environs de leur nid ; pendant leurs migrations, les individus isolés se joignent volontiers aux troupes de Pluviers, mais quand ils forment une bande, ils ne permettent pas que d'autres oiseaux viennent se joindre à eux.

Le vol de cet oiseau est facile et très varié. « Au-dessus de l'eau, dit A. Brehm, ou près du sol, il s'avance en battant lentement des ailes ; mais quand il a gagné les hautes régions de l'atmosphère, il s'y joue ; chacun de ses mouvements a son expression. Quand un danger menace, soit lui, soit ses petits, il exécute les tours les plus audacieux : il se précipite sur le sol pour se relever presque aussitôt, se jette à droite, à gauche, culbute, descend à terre, y trotte quelque temps, se relève et recommence le même manège. Aucun oiseau de nos pays ne vole de cette façon, aucun ne peut, comme lui, faire exécuter à ses ailes autant de mouvements. Son vol est accompagné d'un bruissement singulier, qui permet de le reconnaître dans la nuit la plus obscure. Sa démarche vive et gracieuse ressemble à celle du Pluvier ; sa course est parfois excessivement rapide. En marchant comme en volant, le Vanneau relève et abaisse sa huppe. »

Il fait entendre sa voix en toute circonstance ; son cri d'appel est *kibit* ou *kiwit*, son cri d'angoisse *chréit*, que la femelle fait souvent entendre près de son nid ; le chant d'amour du mâle est facile à distinguer du cri habituel, car il est formé d'une série continue de sons, que l'on peut rendre par : *chéh querkhoit kiwitkiwitkiwit kiuiht* ; il ne fait entendre ce chant qu'en volant et en l'accompagnant des mouvements d'ailes les plus singuliers.

La nourriture du Vanneau consiste en vers, petites limaces et mollusques aquatiques, larves et insectes. Il boit plusieurs fois par jour et se baigne volontiers.

Pris jeunes, les Vanneaux s'apprivoisent très facilement, viennent manger dans la main de leur maître et vivent en bonne amitié avec les chiens et les chats. On les nourrit de vers de terre, de pain et de viande hachée, mais on doit les mettre à l'abri du froid pendant l'hiver.

Reproduction. — Le Vanneau niche dans un sol humide entre les

herbages d'un pré, surtout dans un endroit où l'herbe est courte, rarement au voisinage immédiat de l'eau ou dans un marais, et alors le nid se trouve toujours sur une élévation. Ce nid est une simple dépression, parfaitement arrondie, et ordinairement garnie de brins et de radicelles. La femelle creuse souvent plusieurs petites fosses avant d'en terminer une pour y pondre. La ponte a parfois lieu dans la seconde quinzaine de mars, mais le plus souvent en avril. Les œufs, au nombre de quatre, sont pyriformes, à écaille lisse et finement grenue, d'un vert olivâtre ou brunâtre mat, parsemés de points et de taches brunes ou noirâtres ; ils mesurent environ 47 millim. sur 32. La durée de l'incubation est de seize jours.

Les parents témoignent le plus grand attachement à leurs petits et exposent souvent leur vie pour eux. Ils emploient mille ruses pour éloigner les animaux carnassiers et y parviennent le plus souvent.

GENRE CIX

TOURNE-PIERRE. — STREPSILAS.

ARENARIA, Briss. *Ornith.* V, p. 132 (1760).

TRINGA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 248 (1766).

MORINELLA, Mey. *Taschenb. deutsch. Vögelk.* II, p. 383 (1810).

STREPSILAS, Illig. *Prodr.*, p. 263 (1811).

CHARADRIUS, Pall. *Zoogr.* II, p. 148 (1831).

CINCLUS, Gray, *List. gen.* B. p. 87 (1841).

Car. — Bec plus court que la tête, conique, à arête aplatie et à pointe comprimée et mousse ; narines basales, latérales, linéaires ; ailes allongées, étroites, aiguës, dépassant légèrement l'extrémité de la queue ; celle-ci de longueur moyenne, arrondie, formée de douze rectrices assez larges ; tarses médiocres, robustes, recouverts en avant par une rangée de plaques étroites, réticulés sur les côtés et sur la face postérieure ; quatre doigts libres, le pouce élevé, court.

Hab. — Ce genre, qui n'est composé que de trois espèces, est cosmopolite.

190. — **Le Tourne-pierre à collier.**

STREPSILAS INTERPRES, *Illig. ex Lin.*

(Pl. 191).

ARENARIA CINEREA (Jeune), Briss. *Ornith.* V, p. 137 (1760).

TRINGA INTERPRES et MORINELLA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 248-49 (1766).

- TRINGA HUDSONICA, Müll. *Syst. nat. suppl.*, p. 114 (1776).
MORINELLA COLLARIS, Mey. *Taschenb. deutsch. Vögelk.* II, p. 383 (1810).
STREPSILAS INTERPRES, Illig. *Prodr.*, p. 263 (1811).
STREPSILAS COLLARIS, Tem. *Man. d'orn.*, p. 349 (1815).
ARENARIA INTERPRES, Vieill. *Nouv. dict.* XXXIV, p. 345 (1819).
TRINGA OAHUENSIS, Bloxh. in *Byron's Voy. of the Blonde*, app. 251 (1826).
STREPSILAS BOREALIS et LITTORALIS, Brm. *Isis*, 1830, p. 987.
CHARADRIUS CINCLUS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 148 (1831).
CINCLUS MORINELLUS, Gray, *List of gen. Birds*, p. 87 (1841).
CINCLUS INTERPRES, Gray, *Gen. of Birds*, III, p. 549 (1846).
STREPSILAS MINOR, Brm. *Vogelfang*, p. 285 (1855).
STREPSILAS COLLARIS VULGARIS, BOREALIS, LITTORALIS, MINOR et PUSILLA, A. E. Brm. *Verz. Samml. C. L. Brm.* p. 12 (1863).
DER MORNELL-STEINWÄLZER, en allemand.
THE TURNSTONE, en anglais.
DE STEENLOOPER, en flamand.

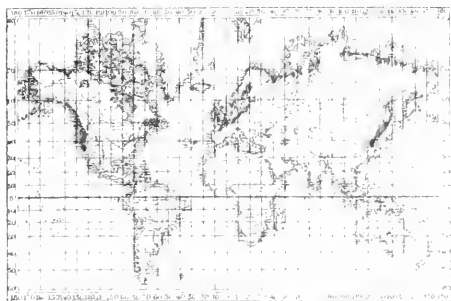
Taille : 0^m, 20 ; ailes 0,16 ; tarses 0,024.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Dessus de la tête et du cou d'un blanc pur, avec des taches noires allongées au vertex et à l'occiput ; haut du dos et scapulaires d'un noir varié de roux vif ; bas du dos et grandes sus-caudales blanches ; petites sus-caudales noirâtres, les plus antérieures terminées de blanc ; face, devant du cou et poitrine noirs, avec une grande tache blanche entre le bec et l'œil ; couvertures des oreilles, gorge, côtés du cou, nuque et parties inférieures d'un blanc pur ; couvertures des ailes brunes, les plus petites bordées de cendré, les moyennes de blanchâtre et les plus grandes de blanc pur ; rémiges brunes ; queue d'un cendré brunâtre, blanche à la base, les rectrices latérales terminées de blanc, la plus externe entièrement blanche, mais avec une large barre brune vers l'extrémité. Bec noir ; iris noirâtre ; patte d'un rouge orange.

Jeune. — Tête et cou d'un brun varié de cendré ; gorge blanche ; devant du cou et poitrine noirâtres, mais variés de cendré et de blanchâtre ; dos noirâtre, toutes les plumes bordées de blanchâtre ; ailes brunes, les couvertures bordées de cendré, les plus grandes terminées de blanc ; le reste comme chez l'adulte. — Se distingue des autres espèces, à tous les âges, par sa gorge blanche.

Poussin. — Tête, dos, dessus des ailes et des cuisses d'un cendré lavé de fauve et marqué de mouchetures noires, irrégulières, formant bandes indécises sur le dos, sur les lorums et en arrière des yeux ; dessus du cou cendré, avec la base et les pointes du duvet noires ; parties inférieures blanches, assombries sur la poitrine par la base brune du duvet. Bec brun ; pieds jaune terne. (*J. Vian.*)

Hab. — Le Tourne-pierre est un oiseau cosmopolite qu'on rencontre



dans le monde entier. Il est plus ou moins commun dans toute l'Europe jusqu'au cap Nord (*Collett*) et l'Islande (*Faber.*). En Belgique, il passe régulièrement sur nos côtes maritimes au printemps et en automne ; des jeunes sujets remontent alors souvent l'Escaut jusque près d'Anvers où

l'on en prend quelques-uns chaque année. En Afrique, on le rencontre presque partout, du nord (*Loche, de Heuglin*) au cap de Bonne-Espérance où il est même sédentaire (*Lagarde*), et de l'est (*Kirk*) à l'ouest (*Verreaux*) ; il se montre aussi sur toutes les îles de l'Europe et de l'Afrique et même à Madagascar (*J. Verreaux*).

On observe cet oiseau en Asie jusqu'au 73° 3' 1. N. (*Middendorff*), et il est aussi abondant sur les côtes méridionales que sur les côtes septentrionales. J'ai vu des spécimens du Kamtschatka, de l'Inde, de Cochinchine, de la Chine, des Moluques, de Célèbes, de Java, de la Nouvelle-Guinée, etc. On le voit aussi sur les côtes de l'Australie et de la Tasmanie (*Gould*), de la Nouvelle-Zélande (*Baller*) et des îles de la Polynésie (*Finsch*).

En Amérique cet oiseau n'est pas rare sur les côtes de l'Amérique septentrionale et du Mexique (*Baird*) ; il est également indiqué aux Antilles (*Gosse, Gundlach*), dans l'Amérique centrale (*Salvin*), au Pérou et aux îles Galapagos (*Darwin*), etc. Le Musée de Bruxelles possède des individus du Canada et du Chili.

Mœurs. — Le Tourne-pierre arrive dans les contrées du Nord à la fin d'avril ou vers le milieu de mai, et émigre à la fin d'août. Il voyage la nuit, soit isolément, soit par couples ou en petites troupes, mais jamais en bandes nombreuses ; dans ses migrations il suit toujours les côtes maritimes.

Cet oiseau vit près de la mer ou des lacs salés qui n'en sont pas très éloignés, mais ne se montre près des fleuves qu'à l'époque des passages, et encore n'y voit-on que de jeunes individus égarés. Il recherche particulièrement les terrains sablonneux et les rives pierreuses mais ne se montre qu'accidentellement à l'intérieur du pays ; il aime aussi les petites îles sablonneuses, couvertes de bruyères et de genévriers. Il est toujours en mouvement et montre autant d'agilité

dans l'air que sur le sol ; c'est à peine s'il prend un peu de repos vers le milieu de la journée. Son vol est facile et rapide, il se détourne adroitement soit en rasant le sol, soit en volant dans les régions élevées de l'atmosphère. A terre on le voit souvent franchir d'une traite un espace considérable, s'arrêter un instant sur une petite éminence, puis reprendre sa course rapide. C'est un oiseau farouche et fort prudent, qui fuit l'homme de loin ; mais quand le hasard l'a transporté loin de la mer, il perd de sa prudence, devient inquiet et tranquille, et l'on ne reconnaît alors plus cet oiseau, d'habitude si gai et si remuant. Il est sociable, aime la société des siens, mais on n'en voit jamais beaucoup ensemble. En hiver, il se joint souvent à d'autres petits échassiers de rivage, mais en formant bande à part ; toutefois, il veille à la sûreté générale et donne l'alarme à l'approche de l'ennemi. Sa voix est forte et sifflante et peut se rendre par *kiih, kih* d'abord lent, puis de plus en plus accéléré et se terminant par *kikikiki.....* ou par *kitekitekitekite.....* qui est aussi son cri d'amour. C'est en volant que l'oiseau crie le plus, car à terre il ne se fait guère entendre souvent, si ce n'est à l'époque de l'accouplement.

Sa nourriture se compose de vers, de mollusques et d'une foule de petits animaux marins ; il prend aussi des larves et des insectes. Il a l'habitude de retourner les pierres pour prendre les vers cachés en dessous, d'où lui est venu le nom de *Tourne-pierre*.

Reproduction. — C'est à la fin de mai ou au commencement de juin que cet oiseau fait ses préparatifs pour nicher, soit sur un banc de sable ou dans un endroit sablonneux non loin des jetées, soit sur un îlot, sous une touffe de bruyères ou de genévriers, et le plus souvent dans un endroit un peu élevé.

Le nid est une simple dépression creusée dans le sable et garnie de quelques brins. La ponte est de trois ou quatre œufs lisses, un peu luisants, pyriformes, d'un vert bleuâtre, olivâtre ou brunâtre plus ou moins foncé, et tachés de cendré et de brun. Ils mesurent environ 42 millim. sur 30.

Les parents ont beaucoup d'attachement pour leurs poussins, et ceux-ci savent fort bien se cacher à terre en se rasant, dès qu'un danger les menace.

GENRE CX

HUITRIER. — HÆMATOPUS.

HÆMATOPUS, *Linn. Syst. nat.* I, p. 152 (1758) ; I, p. 257 (1766).
OSTRALEGA, *Briss. Ornith.* V, p. 38 (1760).

OSTRALEGUS, Macgill, *Mon. Brit. B.* II, p. 59 (1842).

MELANIBYX (Reichb.) Bp. *Compt.-rend.* XLIII, p. 420 (1854).

Car. — Bec beaucoup plus long que la tête, plus haut que large à la base, très comprimé latéralement vers la pointe; narines oblongues, latérales, percées dans une rainure qui se prolonge en pointe jusque vers le milieu du bec; ailes allongées, aiguës, atteignant plus ou moins l'extrémité de la queue, première rémige la plus longue; queue médiocre, large, composée de douze rectrices; bas des jambes nu; tarses robustes, médiocrement allongés, réticulés de toutes parts; trois doigts, épais, courts, bordés, l'externe uni par sa base au médian par une forte membrane; pouce nul; ongles larges, courts.

Hab. — Ce genre est cosmopolite.

191. — L'Huîtrier ostralège ou pie.

HEMATOPUS OSTRALEGUS, Lin.

(Pl. 190)

HEMATOPUS OSTRALEGUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 257 (1766).

SCOLOPAX PICA, Scop. *Ann. I. Hist. nat.* p. 95 (1769).

OSTRALEGA PICA, Bonn. *Encycl. méth.* I, p. 26 (1790).

OSTRALEGA EUROPEA, Less. *Man. d'Orn.* II, p. 300 (1828)

HEMATOPUS BALTHICUS et ORIENTALIS, Brn. *Isis*, 1830, p. 987.

HEMATOPUS HYPOLEUCA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, 129 (1831).

OSTRALEGUS VULGARIS, Less. *Rec. zool.* 1839, p. 47.

OSTRALEGUS HEMATOPUS, Macg. *Man. Brit. B.* II, p. 59 (1842).

HEMATOPUS MACRORHYNCHUS, Blyth, *Journ. As. Soc. Beng.* XIV, p. 548 (1845).

DER EUROPÄISCHE AUSTERNFISCHER, en allemand.

THE OYSTERCATCHER, en anglais.

DE ZEEEKSTER, en flamand.

Var. *Osculans*

HEMATOPUS OSTRALEGUS, Midd. (nec Lin.) *Sibir. Reise*, II, 2 p. 213 (1853).

HEMATOPUS LONGIROSTRIS, Swinh. (nec Vieill.), *Ibis*, 1863, p. 406.

HEMATOPUS OSCULANS, Swinh. *Proc. Zool. Soc.* 1871, p. 405.

Taille : 0^m,36 ; ailes 0,252 ; tarses 0,051.

Description du mâle et de la femelle adultes en été. — D'un noir plus ou moins profond; bas du dos, sus-caudales, base de la queue, une large bande travers l'aile, une petite tache sous l'œil et parties inférieures à partir de la poitrine, d'un blanc pur. Bec d'un rouge orange à pointe jaunâtre; iris brun rougeâtre; pattes d'un rose chair.

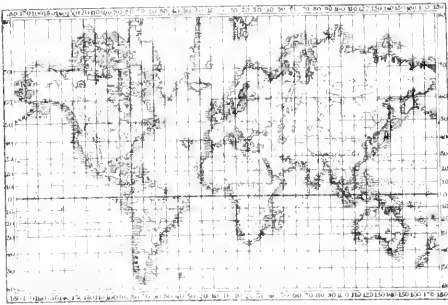
En hiver. — La tache blanche sous l'œil est un peu plus grande et sur le devant du cou existe une tache en croissant également blanche.

Jeune. — Même système de coloration, mais les parties supérieures brunes; milieu de la gorge et un large demi-collier sur la partie antérieure du cou, d'un blanc pur.

Poussin. — Bec de Vanneau, mais plus comprimé et plus long; tête, dos et dessus des ailes d'un gris fauve avec la base du duvet noirâtre, ce qui donne aux parties supérieures un aspect chiné; taches et traits noirs répandus sur la tête, les lorums, le dos, le croupion et les ailes, et dessinant deux bandes longitudinales sur le dos et une bande demi-circulaire autour du bassin; cou, gorge et poitrine d'un noir enfumé, glacé de gris; ventre, dessous des ailes et des cuisses d'un blanc pur; bec noir avec la base de la mandibule inférieure jaunâtre; pieds d'un jaune livide. (*J. Vian.*)

Var. Osculans. — C'est une forme intermédiaire entre le type *ostralegus* d'Europe et l'*H. longirostris* d'Australie. Elle a le bec presque aussi long que ce dernier; les plumes sus-caudales sont marquées à l'extrémité de taches noires; les tiges des trois premières rectrices sont noires, celle de la quatrième offre un peu de blanc et les suivantes davantage.

Hab. — L'Huîtrier ostralège se rencontre dans toute l'Europe jus-



qu'au cap Nord (*Collett*), ainsi qu'en Islande (*Faber*) et au Groenland (*Reinhardt*). Il n'habite l'Ecosse qu'en été et visite à cette époque les îles voisines, y compris les îles Orkneys, Shetland et Hébrides, mais il est sédentaire sur les côtes de l'Angleterre et de l'Irlande (*Seeböhm*). Il niche sur

toutes les côtes de l'Europe septentrionale et occidentale jusqu'au midi de la France où il est sédentaire et de passage (*A. Lacroix*); au printemps et en automne, il est commun sur les côtes maritimes de la Belgique et des individus isolés se montrent parfois près de la Meuse et près des eaux des environs de Bruxelles; M. A. Croegaert dit qu'il est très abondant sur l'Escaut à partir de Bath et qu'on l'y voit en bandes énormes. En Suisse il est de passage irrégulier: on l'observe parfois en juin et juillet, plus rarement en octobre, près des marais, des lacs et des fleuves (*Schinz.*; en Pologne il est également de passage accidentel (*Taczanowski*); Bogdanow le mentionne comme se trouvant dans toute la Russie européenne et asiatique. Cet oiseau est répandu sur tout le littoral de la mer Noire, mais ne paraît pas hiverner sur la côte septentrionale (*de Nordmann*). Il ne se montre

qu'irrégulièrement, pendant l'hiver, aux environs de Constantinople (*Alléon*) et en Grèce (*Lindermayer*). En Italie il est de passage accidentel dans la zone septentrionale et de passage irrégulier dans les autres parties du royaume (*Sulradori*), mais niche en Vénétie (*Giglioli*); sur les côtes de l'Espagne et du Portugal, on ne le voit qu'en hiver (*Saunders, Reyes*).

En Afrique on rencontre cet oiseau en hiver sur toute la côte septentrionale depuis le Maroc (*Favier*) et l'Algérie (*Loche*) jusque sur les côtes de la mer Rouge (*de Heuglin*) et de Mozambique (*Peters*); le Musée de Leyde possède un spécimen de Sénégambie.

A l'Est on observe cette espèce en Asie Mineure (*Gonzenbach*) et au Caucase sur le littoral de la mer Caspienne, où elle n'est cependant pas abondante; elle niche habituellement près des eaux douces non loin des côtes (*Radde*). En été on la rencontre également près des rivières et des lacs du Turkestan (*Severtzow*) et de la Sibérie occidentale (*Finsch*), d'où elle se rend en hiver en Perse, dans le Beloutchistan (*Blanford*), dans l'Inde (*Jerdon*) et à Ceylan (*Lagard*).

La Var. *Osculans* remplace l'espèce type au Kamtchatka, dans la Sibérie orientale, en Chine et au Japon (*Swinhoe, Tazanowski*) et se montre parfois jusque dans l'Indo-Chine (*Seeholm*).

Mœurs. — L'Huitrier émigre des contrées septentrionales et des côtes de la Baltique dès la fin de l'été; en Islande, cependant, il se contente, selon Faber, d'aller des côtes septentrionales aux côtes méridionales où arrivent des courants chauds. Dans leurs migrations ces oiseaux suivent généralement les côtes maritimes; mais il est certain que quelques-uns prennent une direction plus directe et qu'ils passent l'hiver près des eaux douces de l'intérieur des terres; il est du reste à remarquer que cette espèce est en général peu abondante en hiver dans les contrées du Midi.

Les Huitriers voyagent par troupes composées souvent de plusieurs centaines d'individus, volant sans ordre aussi bien pendant le jour que pendant la nuit; quand ils ont un long trajet à franchir, ils forment une longue bande ou se placent sur deux rangs en formant un angle aigu; ils volent alors généralement très haut et silencieusement, mais quand ils volent sans ordre, ils font retentir l'air de leurs cris, ce qui permet de les entendre de loin.

Ces oiseaux vivent au bord de la mer ou dans ses environs et surtout près des côtes rocaillenses. Cela n'empêche cependant pas qu'on en rencontre souvent dans des pays très éloignés de la mer, comme la

Suisse, la Pologne, la Sibérie occidentale, le Turkestan, etc. Bogdanow, comme on l'a vu plus haut, dit que les Huitriers habitent *toute* la Russie européenne et asiatique (1), ce qui fait bien supposer qu'il ne s'agit pas seulement des côtes. Le Dr Finsch en rencontra dans la vallée de l'Irtisch (Sibérie occidentale), en avril, juin, juillet et au commencement de septembre (2) ; il est donc probable qu'ils nichent près de ce fleuve.

Sur les côtes accidentées, cet oiseau aime à se tenir au sommet d'un rocher ou d'un monticule. Il s'éloigne souvent des bords de la mer pour visiter aux environs les prairies submergées, les marais, les étangs et les rivières. Ses mœurs sont plus nocturnes que diurnes, car il prend peu de repos pendant la nuit, surtout quand il y a un clair de lune, mais passe une partie de la journée à dormir, soit sur une patte, soit sur deux, et en tenant la tête rentrée entre les épaules.

A première vue cet oiseau semble lourd, mais il égale les Vanneaux en agilité, marche et trotte avec aisance, court par saccades, mais quand c'est nécessaire il sait courir avec rapidité et franchir ainsi un trajet assez long. Il nage avec facilité et sans y être contraint, mais il ne s'éloigne jamais de la rive et ne prolonge pas longtemps cet exercice ; quand il est blessé par un coup de feu et qu'il se trouve près de l'eau, il s'y jette de suite et plonge même parfois pour échapper à celui qui veut le saisir. Son vol est vigoureux, rapide, ordinairement rectiligne et fortement ondulé, mais l'oiseau ne sait pas changer brusquement de direction ; il ne s'élève jamais bien haut, sauf pendant les migrations.

Les Huitriers se font bientôt remarquer par leur sociabilité, leur vivacité et leur courage. L'un d'eux est-il rassasié ou s'est-il reposé un instant, il se met aussitôt à agacer et à pourchasser ses semblables ou d'autres échassiers ; ces agaceries dégénèrent parfois en combats : le cou et le bec tendus, ils fondent l'un sur l'autre comme des coqs, se frappant des ailes et se donnant des coups de bec, et la lutte ne finit qu'avec la fuite du plus faible ; mais ces combats sont rares, car ces oiseaux sont plus taquins que querelleurs et aiment surtout à jouer. Dans les lieux où ils nichent, il arrive le plus souvent que d'autres oiseaux établissent également leur nid ; les Huitriers prennent alors la défense de toute la colonie et veillent avec soin à

(1) Bogdanow, *Conspectus avium imperii Rossici*, p. 77.

(2) *Reise nach West-Sibirien*, p. 134

sa sûreté. Pas un oiseau ne passe sans être observé et salué par des cris ; mais si c'est un ennemi qui approche, que ce soit un Corbeau, une Corneille, un Milan ou une grande Mouette, les Huitriers avertissent aussitôt par leurs cris les autres oiseaux, et fondent tous sur l'ennemi commun, le harcèlent et le pourchassent avec fureur jusqu'à ce qu'ils l'aient mis en fuite. En ceci ils ressemblent aux Vanneaux, mais ils sont mieux armés que ces derniers et par conséquent plus certains de la victoire. Les autres oiseaux de rivage reconnaissent parfaitement le cri d'alarme du cri ordinaire des Huitriers, et acceptent volontiers l'autorité de ces oiseaux dont ils savent apprécier les services. Les Huitriers sont d'ailleurs extrêmement vigilants, ne se laissent jamais surprendre et distinguent parfaitement le chasseur de l'homme inoffensif, aussi est-il fort difficile de les approcher à portée de fusil.

Le cri d'appel de cette espèce est un sifflement sonore ressemblant à *huip* ou *kuip*, ou bien *kwik kwik kewik kewik* ; à l'époque de la reproduction les mâles font entendre des trilles harmonieux, variés et soutenus qu'on n'attendrait guère d'un oiseau de son genre.

Son nom fait supposer que cet oiseau se nourrit principalement d'huitres, mais c'est là une erreur, car il ne saurait les ouvrir ; on se demande d'où lui est venu le nom de *huitrier*, qu'il porte dans presque toutes les langues ; il est probable que les anciens l'ont nommé ainsi parce qu'ils croyaient que cet oiseau vivait d'huitres. Sa véritable nourriture se compose de divers mollusques, de vers, d'annélides et de petits crustacés ; près des eaux douces il prend aussi des larves et des insectes.

Les Huitriers s'habituent facilement à la captivité et perdent bientôt leur crainte de l'homme, quand ils sont convaincus qu'on ne leur veut pas de mal. On les nourrit de pain, de viande hachée, de pommes de terre cuites écrasées, etc.

Reproduction. — Dans les contrées où les Huitriers sont sédentaires, ils commencent à nicher dès la fin d'avril ; dans le Nord, ils commencent plus tard, parfois pas avant la fin de mai ou même en juin. A ce moment les couples se forment, les mâles font entendre leur chant d'amour et se livrent des combats en l'honneur des femelles. Une fois accouplés, ils vivent tous en bonne intelligence, sans cependant renoncer complètement à leurs agaceries. Les nids se trouvent généralement non loin les uns des autres et souvent entre des nids d'autres oiseaux. Ils sont ordinairement placés à quelque distance de la

mer, ou dans le voisinage d'autres eaux, ou même entre les herbages d'un pré, pourvu que l'herbe y soit courte. La femelle creuse une petite fosse arrondie qu'elle garnit de brins et de feuilles de graminées ; mais il lui arrive souvent de creuser plusieurs fossettes avant d'en garnir une. La ponte est de deux ou de trois œufs, rarement quatre. Ceux-ci sont volumineux, courts ou ovalaires, rarement pyriformes, à coquille lisse et sans luisant, d'un roux jaunâtre ou d'un cendré olivâtre plus ou moins foncé, et entièrement couverts de taches cendrées et brunes, de forme et de grandeur très variables ; ces œufs mesurent environ 56 millim. sur 40.

La femelle couve peu pendant le jour, mais elle se tient sur les œufs pendant toute la nuit ; le mâle ne la remplace que rarement, mais si elle vient à périr, il continue à couvrir jusqu'à éclosion. La durée de l'incubation est d'environ trois semaines. Dès que les petits viennent au jour et qu'ils sont bien séchés, ils suivent leurs parents qui leur apprennent aussitôt la manière de trouver leur nourriture. Au moindre danger, les poussins se cachent entre des pierres ou des herbages, et y restent immobiles tant que les parents ne les appellent pas. Ceux-ci les conduisent toujours dans des endroits où ils trouvent facilement à se cacher ; ils font du reste tous leurs efforts pour éloigner l'ennemi de leur couvée, même en exposant leur vie. Quand ils savent voler, les jeunes se séparent de leurs parents et vont former des petites colonies distinctes, qui s'augmentent de plus en plus jusqu'au moment du départ de tous.

FAMILLE DES GLARÉOLIDÉS

Car. — Bec plus court que la tête, convexe, large à la base, fendu jusqu'au dessous des yeux ; ailes très longues, étroites et pointues ; queue plus ou moins fourchue ; tarses de longueur moyenne, scutellés en avant et en arrière ; quatre doigts, le pouce reposant à terre.

Mœurs. — Ces oiseaux, si différents des groupes voisins, rappellent à la fois certains Gallinacés par leur bec, les Hirondelles par leurs ailes et leur queue, et les Pluviers par leurs allures ; aussi leur place dans la série est-elle encore discutée. Linnée en a fait des Hirondelles ; Brisson les a admis parmi les Échassiers, et depuis tous les auteurs ont adopté cette manière de voir, sans s'entendre cependant, sur le groupe près duquel les Glaréoles devraient être placées. Dans ces derniers temps, un naturaliste russe, Bogdanow, a créé un ordre

spécial, les *Heteroclitæ*, dans lequel il comprend les familles des Pteroclidæ, des Thinocoridæ et des Glareolidæ, et cet ordre est mis entre les Pigeons et les Gallinacés. Les Glaréoles ressemblent cependant plus aux Pluviers qu'aux représentants des ces derniers ordres.

Par leurs mœurs, ils tiennent autant des Pluvians et des Courvites que des Pluviers et présentent bien un type d'Echassiers. Ce sont des oiseaux voyageurs qui se plaisent dans le voisinage de l'eau, sans être exclusivement attachés à cet élément. Ils vivent et nichent en société.

Hab. — Cette famille ne comprend qu'un seul genre, dont les espèces sont répandues dans les parties chaudes et tempérées de l'ancien monde et de l'Océanie.

GENRE CXI.

GLARÉOLE. — GLAREOLA.

GLAREOLA. Briss. *Ornith.* V, p. 141 (1760).

HIRUNDO (part.), Lin. *Syst. nat.* I, p. 345 (1766).

TRACHELIA, Scop. *An. I. Hist. nat.*, p. 110 (1769).

DROMOCHELIDON, Landb. *Jahres. Ver. Württ.* 1846, p. 212.

PRATINCOLA, Degl. *Orn. eur.* II, p. 105 (1849).

Car. — Bec robuste, plus court que la tête, large à la base, convexe, à bords des mandibules dessinant une courbe ; narines basales, latérales, obliques, ovoïde-linéaires ; ailes très longues, atteignant ou dépassant l'extrémité de la queue, aiguës, étroites, première rémige la plus longue ; queue plus ou moins fourchue ; tarses médiocres, assez grêles, scutellés ; doigts grêles, le médian réuni à l'externe par une courte membrane ; pouce court mais bien développé ; ongles courts et recourbés, celui du doigt médian allongé et pectiné sur son bord interne.

Hab. — Comme la famille.

192. — La Glaréole à collier

GLAREOLA TORQUATA, Briss.

(Pl. 192).

GLAREOLA GLAREOLA, TORQUATA, SENEGALENSIS et NEVIA, Briss. *Ornith.* V, pp. 141-148 (1760).

HIRUNDO PRATINCOLA. Lin. *Syst. nat.* I, p. 345 (1766).

TRACHELIA PRATINCOLA. Scop. *An. I. Hist. nat.* p. 110 (1769).

GLAREOLA AUSTRIACA, Gm. *Syst. nat.* I, p. 695 (1788).

GLAREOLA PRATINCOLA, Leach. *Trans. Linn. Soc.* XIII, p. 131 (1820).

PRATINCOLA GLAREOLA. Degl. *Orn. eur.* II, p. 107 (1849).

GLAREOLA LIMBATA, Rupp. *Syst. Faun.* p. 113, pl. 43 (1815).

DROMOCHELIDON NATROPHILA, Landb. *Jahres. Ver. Ver. Nat. Württ.* 1846, p. 228.

DER HALSBAND-GLAROL, en allemand.
THE COMMON PRATINCOLE, en anglais.
DE ZWALUW-PIEVIER, en flamand.

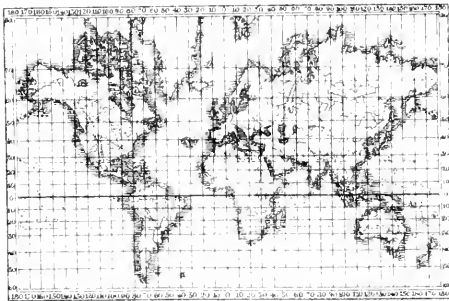
Taille : 0,^m23 ; ailes, 0,185 ; tarses, 0,032.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures, y compris les scapulaires et les couvertures des ailes, d'un brun cendré tirant un peu sur l'olivâtre et nuancé de roussâtre à la nuque ; croupion et sus-caudales d'un blanc pur ; rémiges d'un brun noirâtre ; couvertures inférieures des ailes, les plus internes, et plumes axillaires d'un roux marron vif ; gorge et devant du cou d'un roux jaunâtre clair, encadrés par une bande étroite noire, finement bordée de blanc, qui prend naissance sous l'œil ; poitrine d'un cendré brunâtre, passant au roussâtre à l'abdomen ; bas-ventre et sous-caudales blanches ; queue blanche à la base, brune à son extrémité, la première rectrice de chaque côté beaucoup plus longue que les autres et dépassant les ailes. Iris brun ; bec noir, rouge à la base ; pattes noirâtres.

Jeune. — Parties supérieures brunâtres, toutes les plumes plus ou moins bordées de cendré ; gorge et devant du cou jaunâtres, mais non encadrés de noir ; poitrine d'un brun clair ; abdomen, sous-caudales, croupion et sus-caudales d'un blanc assez pur ; rémiges brunes terminées de cendré ; queue comme chez l'adulte mais plus courte, les rectrices latérales n'atteignant pas l'extrémité des ailes.

Poussin. — Duvet soyeux, barbelé, assez épais, médiocrement long, surtout aux parties supérieures, paraissant tondu sur le dos. Parties supérieures d'un cendré lavé de roussâtre à la tête et aux ailes, et très maculées de noir sur le vertex et le dos ; trait noir sur les lorums ; gorge et parties abdominales blanches ; poitrine, dessous des ailes, joues et front d'un fauve rosé ; bec noir de corne avec marteau blanc ; pieds d'un brun roussâtre (*J. Vian*).

Hab. — Cette Glaréole habite en été le bassin de la Méditerranée et



de la mer Noire et se montre irrégulièrement dans l'Europe centrale et occidentale. En 1813, Graves fit connaître les premières captures en Angleterre de cette rare espèce pour nos contrées : elles datent de 1807 et 1811 ; M. J. E. Harting signale pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, vingt et un sujets tués de 1807 à 1871 ; le 10 juin 1874 un individu adulte a encore été pris à Lizard (*Rodd*). En Danemark on ne connaît qu'une seule capture faite le 18 mai 1831 près de

Ulfshale-on-Moen (*Kjaerbölling*) ; dans le nord de l'Allemagne cet oiseau s'est montré accidentellement en Silésie, dans l'Anhalt et dans le pays de Münster (*Boryggere*) ; on en a également pris dans la province Rhénane et en Bavière (*Naumann*), en Suisse (*Schinz*), en Hollande (*Temminck*) et en Belgique où quelques individus égarés ont été tués dans la Campine (*de Selys-Longchamps*) ; de Meezemaker a constaté l'apparition d'un individu de cette espèce à Bergues en Flandre.

Cet oiseau est assez abondant et niche dans les départements du midi de la France, où il arrive vers la mi-avril pour émigrer à la fin d'août (*Crespon*) ; il est commun en Espagne (*Saunders*) et en Portugal (*du Bocage*), mais extrêmement rare aux îles Baléares (*van Homeyer*) ; en Italie il est rare dans le nord et le centre, plus ou moins répandu dans les parties méridionales (*Salvadori*), mais commun aux passages en Sardaigne et niche en Sicile (*Giglioli*) ; il est souvent très abondant en Grèce où il niche dans les parties septentrionales (*Lindermayer*) et dans la vallée du Danube inférieur (*Seeböhm*) ; cet oiseau est aussi commun dans la Dobrodja que rare en Bulgarie (*Alléon*) ; assez abondant en Dalmatie (*Kolombatorié*) et en Hongrie près du lac connu sous le nom de Plattensee (*Szikla*), et se montre accidentellement en Autriche et même en Bohême (*Fritsch*) ; près du Danube et sur les îlots de ce fleuve, on voit des centaines de ces oiseaux (*Finsch*). En Russie on rencontre cette Glaréole dans les steppes des environs d'Odessa, dans la Transcaucasie, le Mangychlak, les bassins de l'Amou-Daria et Syr-Daria, ainsi que sur les pentes occidentales du Tian-Chan (*Boydanow*) ; il fréquente aussi, en été, les lacs salés du Turkestan (*Severtzow*) jusqu'à Ala-Kul (*Finsch*). Il est commun sur les côtes de l'Asie Mineure et niche en grand nombre aux environs de Smyrne, en Palestine (*Tristram*) et en Perse (*Blanford*), et se montre accidentellement dans l'Inde où on en a tirés dans les provinces de Bombay et de Madras (*Jerdon*). Il est fort difficile d'indiquer ses limites géographiques vers l'Orient, car dans le S.-E. de l'Asie on rencontre une espèce très voisine (*G. orientalis*), qui est parfois confondue avec le type européen, dont elle diffère surtout par une queue plus courte.

Cet oiseau est commun en été dans le nord de l'Afrique (*Loche, Drake*) ; il est de passage en Egypte en août et septembre et on le rencontre alors par bandes énormes le long du Nil et dans les marais qui avoisinent la mer Rouge ; en octobre, c'est par milliers qu'on les

voit dans les steppes du Kordofan et du Sennaar et près des lacs et des côtes de l'Abyssinie (*de Heuglin*). C'est donc entre le 10° et le 13° l. N. que cette espèce paraît hiverner. On a cependant capturé de ces oiseaux encore plus près de l'Equateur : au Sénégal, en Gambie (*Hartlaub*) et à la côte d'Or (*Fraser*) et il est probable qu'ils hivernent également dans ces contrées. Cette Glaréole a aussi été observée à Angola (*Monteiro*), à Damara (*Andersson*), dans les colonies du Cap (*Layard*) et de Natal (*Ayres*), mais il est probable qu'elle ne se montre qu'accidentellement dans ces contrées.

Mœurs. — Comme nous l'avons vu plus haut, la Glaréole n'habite l'Europe et l'Asie centrale qu'en été : elle arrive en avril et émigre à la fin d'août ou en septembre. Etant très sociables, ces oiseaux voyagent toujours par troupes plus ou moins nombreuses, et leur nombre augmente à mesure qu'ils avancent vers le Sud ; mais ces troupes volent sans ordre, très haut, avec une grande vitesse et le plus souvent pendant la nuit.

Les Glaréoles habitent le voisinage des eaux, et principalement des lacs et des fleuves ; mais elles ne se tiennent pas justement sur les rives de ces derniers, mais plutôt près des marais et des mares qui se trouvent aux environs et qui se dessèchent plus ou moins pendant l'été. On les voit près des eaux douces comme près des eaux salées, mais rarement sur les rives sablonneuses ; aussi ne les voit-on sur les côtes maritimes que pendant les migrations. Elles fréquentent aussi les pâturages et les jachères, d'où leur est venu le nom hongrois d'*Hirondelles de jachères*, tandis que dans le Midi on les désigne vulgairement sous le nom de *Perdrix de mer*.

Naumann dit avec raison, que les mœurs et les allures de la Glaréole à collier sont un mélange bizarre des habitudes naturelles d'oiseaux qui n'ont entre eux aucun rapport. Son vol ressemble à celui de l'Hirondelle ; sa voix perçante est absolument pareille à celle d'une Sterne naine ou d'une Sterne caugek ; les mouvements particuliers de sa queue rappellent ceux des Motteux ; enfin, la vitesse avec laquelle elle court lui est commune avec les Pluviers. « Peu de temps après leur arrivée au printemps, dit de Nordmann, ces oiseaux se réunissent en grandes troupes à différentes heures de la journée, et se divertissent à passer et à repasser au-dessus d'une contrée, remplissant l'air de leurs cris. Ils s'attroupent de même après avoir terminé l'œuvre de la propagation ; ces troupes ne se séparent plus, et couvrent souvent de grandes étendues de terrain dans les steppes arides

de la Russie méridionale et sur les grands chemins, où elles montrent si peu de crainte qu'elles se dérangent à peine à l'approche d'une voiture; aussi les tire-t-on très facilement. » L'air est le véritable élément de cet oiseau, car il fend l'espace avec la vitesse d'une Hironnelle, quoique son vol ressemble plutôt à celui des Sternes de petite taille; pendant ses évolutions aériennes, on le prendrait réellement pour un de ces oiseaux, et l'erreur est d'autant plus facile, que son cri ressemble à celui de certaines Sternes. La Glaréole plane avec élégance, monte et descend au-dessus des marais et des champs et happe au passage les insectes qu'elle rencontre; elle descend parfois avec la rapidité d'une flèche, rase l'eau et les prés pendant quelques minutes, pour remonter ensuite dans les régions élevées, et tout cela avec une aisance et une rapidité étonnantes. Dans tous ses actes, elle montre une activité, une vivacité et une gaieté remarquables, aussi ne peut-elle rester un instant en repos; nullement farouche, elle vole sans crainte autour des passants, mais elle devient parfois méfiante quand elle se voit poursuivie. Crespon dit que quand on approche de l'endroit où est établi son nid, on la voit accourir en criant, passer et repasser sans cesse au-dessus de soi et fondre même sur les chiens; quand on blesse un individu de la bande, tous viennent auprès du blessé en poussant leurs cris habituels; cet auteur ajoute qu'il en abattit un jour six en un instant au même endroit, parce qu'il en avait démonté un qui criait en courant.

Les Glaréoles à collier vivent généralement par troupes de douze à vingt individus et, même à l'endroit où elles nichent, les couples ne s'éloignent guère les uns des autres, mais elles n'aiment pas la société d'autres espèces. Quand une troupe s'abat dans une plaine, les individus qui la composent se dispersent aussitôt sur un grand espace; un bruit suspect se fait-il entendre, toute la bande s'élève en même temps, se rassemble dans l'air, plane quelques instants autour de l'endroit d'où elle est partie et s'envole ensuite au loin.

La voix de cet oiseau ressemble, comme il a été dit, à celle de certaines Sternes; d'après Naumann, le cri peut se rendre par *karia-karia* et *kei, karia*; il entremêle parfois ces cris d'autres sons, comme par exemple *karia bimuredre, karia muredre* ou *muredre, bedre*.

Ces oiseaux se nourrissent d'insectes et de préférence des plus gros, tels que hannetons et autres coléoptères, sauterelles, taupes-grillons, perce-oreilles, libellules, triganes, etc., ainsi que de larves et de chenilles. En Afrique, ils rendent de grands services en faisant une

guerre à outrance aux terribles sauterelles ou criquets voyageurs qui forment à certaines époques leur unique nourriture ; partout, du reste, où les Glaréoles sont abondantes, elles rendent de grands services à l'agriculture. Elles happent leur proie avec rapidité et, d'après Brehm, la digestion en est si prompte que dix minutes après elles rendent déjà les débris dans leurs excréments ; elles avalent les insectes tout entiers, comme le fait l'Engoulevent ; von der Mühle dit avoir trouvé dans l'œsophage de Glaréoles fraîchement tuées, des buprestes, des cicindèles et autres insectes appartenant à des espèces rares, tellement bien conservés qu'il put les mettre dans sa collection.

Selon Savi, ces oiseaux ne paraissent pas chercher leur nourriture dans l'eau ; ce naturaliste en garda un plusieurs mois en vie en le nourrissant d'insectes et de préférence de taupes-grillons ; l'oiseau refusait de manger tout insecte qu'on jetait vivant dans son baquet d'eau, tandis qu'il prenait avidement ceux qu'on lui donnait à terre et il allait même les chercher dans la main de son maître. Suivant de Heuglin, ces Glaréoles sont très abondantes en août et septembre près des marais formés par la mer Rouge, où elles se nourrissent de petits crabes, de mollusques et d'annélides ; dans les steppes du Kordofan et du Sennaar, elles se nourrissent particulièrement d'orthoptères et de fourmis qu'elles attrapent le plus souvent au vol.

Reproduction.— Cette Glaréole niche dans les pâturages des steppes dégarnis d'arbres et où l'herbe est courte, dans les champs en partie cultivés ou dans les plaines plus ou moins arides, mais jamais dans les endroits marécageux. Le nid se compose d'une petite fosse naturelle, négligemment garnie de brindilles et de radicelles ; quelquefois cependant cette fossette est proprement arrondie et se trouve abritée par une touffe de plantes ou par un petit monticule ; mais le plus souvent la femelle se contente de déposer ses œufs sur la terre nue. La ponte est de deux à quatre œufs, de forme ovale, sans luisant, d'un jaune terreux plus ou moins brunâtre ou d'un gris verdâtre, et ornés de taches irrégulières brunes ; ils mesurent environ 30 millim. sur 25.

FAMILLE DES SCOLOPACIDÉS

Car. — Bec de forme et de longueur variables, mais ordinairement plus long que la tête, parfois très allongé et arqué, en général grêle, plus ou moins cylindrique, flexible, à extrémité molle et obtuse ou dure et pointue ; ailes de longueur moyenne, plus ou moins aiguës, à

bord postérieur plus ou moins échancré en forme de faucille ; queue courte, formée de douze à vingt-six rectrices ; tarses grêles, généralement élevés ; doigts antérieurs libres ou réunis à la base par de courtes membranes, ou bien lobés sur les côtés ; pouce court, rarement absent, grêle, pourvu d'un ongle très petit.

Ces oiseaux ont le cou de longueur moyenne, la tête fortement bombée et de grosseur moyenne. Ils offrent peu ou point de différences suivant le sexe, mais beaucoup, chez plusieurs espèces, suivant l'âge et les saisons.

Hab. — On rencontre des Scolopacidés dans le monde entier, des pôles à l'équateur.

Mœurs. — Ces oiseaux vivent dans des endroits humides et marécageux ou près des eaux. Ils sont plus ou moins sociables et se réunissent en automne et en hiver en grandes bandes formées quelquefois par plusieurs espèces. Presque toutes les espèces qu'on observe dans notre pays sont des oiseaux de passage.

Chez la plupart des oiseaux de cette famille, le mâle et la femelle construisent leur nid en commun et couvent alternativement. La ponte est de deux à quatre œufs.

On peut diviser cette famille en six sous-familles, savoir : les *Tringinae*, les *Totantinae*, les *Scolopacinae*, les *Limosinae*, les *Numeniinae* et les *Phalaropinae*.

SOUS-FAMILLE

DES TRINGINÉS. — TRINGINE

Car. — Mandibule supérieure généralement sillonnée jusque près de l'extrémité, qui est le plus souvent molle, déprimée, un peu dilatée, lisse, intérieurement creusée en cuiller ; les deux rectrices médianes se terminent le plus souvent en pointe et dépassent notablement les autres ; tarses scutellés en avant et en arrière ; quatre doigts, rarement trois.

GENRE CXII.

SANDERLING. — CALIDRIS

TRINGA, Briss. *Orn.* V, p. 236 (1760).

TRINGA et CALIDRIS, Lin., *Syst. nat.* I, pp. 251, 255 (1766)

CALIDRIS, Cuv. *Lep. d'Anat. comp.* I, tabl. II (1800).

ARENARIA, Bechst. *Orn. Taschenb.*, p. 162^a (1803).

Car. — Bec un peu plus court que la tête, comprimé à la base, légèrement rétréci vers le milieu, à mandibule supérieure déprimée à l'extrémité, qui

est obtuse et très légèrement fléchie à la pointe ; narines basales, latérales, ovoïde-linéaires, placées dans une rainure qui se prolonge jusque près de l'extrémité de la mandibule ; ailes sur-aiguës, atteignant l'extrémité de la queue ; celle-ci doublement échancrée : les rectrices latérales et médianes dépassant un peu les autres ; bas des jambes dénudé ; tarses médiocres ; doigts libres, pouce nul.

Ce genre ne diffère pour ainsi dire de celui des Bécasseaux que par l'absence du pouce.

Hab. — Ce genre n'est représenté que par une seule espèce dont l'aire géographique est très étendue, comme on le verra plus loin.

193. — Le Sanderling des sables

CALIDRIS ARENARIA, *Illig. ex Lin.*

(Pl. 193).

TRINGA CALIDRIS GRISEA MINOR, Briss. *Orn.* V, p. 236 (1760).

TRINGA ARENARIA et CHARADRIUS CALIDRIS, Lin. *Syst. nat.* I, pp. 251, 255 (1766).

CHARADRIUS RUBIDUS, Gm. *Syst. nat.* I, p. 688 (1788).

ARENARIA VULGARIS, Bechst. *Orn. Taschenb.* p. 462^a (1803).

ARENARIA GRISEA, Bechst. *Naturg. Deutschl.* III, p. 368 (1809).

ARENARIA CALIDRIS, Mey. *Taschenb. Deuts. Vögelk.*, II, p. 326 (1810).

CALIDRIS ARENARIA, Illig. *Prodr.* p. 249 (1811).

CALIDRIS RUBIDUS, Vieill. *N. Diction. d'hist. nat.* XXX, p. 127 (1819).

CALIDRIS TRINGOIDES, Vieill. *Gal. des Ois.* III, p. 95 (1825).

TRYNGA TRIDACTYLA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 198 (1826).

CALIDRIS GRISEA et AMERICANA, Brm. *Isis*, 1830, p. 991.

CALIDRIS MULLERI, Brm. *Vogelf.* p. 318 (1855).

DER UFER SANDERLING, en allemand.

THE SANDERLING, en anglais.

DE DRIETEENIGE STRANDLOOPER, en flamand.

Taille : 0, ^m165 ; ailes, 0,121 ; bec, 0,026 ; tarses, 0,023.

Description du mâle et de la femelle adultes en été. — Parties supérieures d'un brun noirâtre, mais toutes les plumes bordées de roux vif et terminées de cendré clair ; face, cou et poitrine roux, chaque plume brune au centre et terminée de blanchâtre ; couvertures des ailes brunes bordées de blanchâtre, les scapulaires de roux ; rémiges brunes ; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; queue cendrée, les rectrices médianes brunes avec un peu de roux. Bec, iris et pattes noirâtres.

Mâle et femelle en hiver. — Parties supérieures d'un gris cendré clair, le centre des plumes légèrement brunâtre ; face, joues et parties inférieures d'un

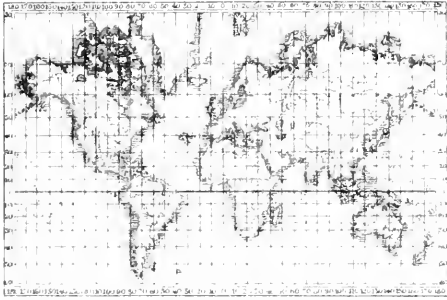
blanc pur ; petites couvertures des ailes brunâtres, les autres bordées de blanchâtre ; queue comme en été, mais plus pâle et sans roux.

Jeune. — Diffère du plumage d'hiver par les plumes du dessus de la tête et du dos qui sont noires bordées de blanchâtre ; nuque cendrée ; scapulaires d'un cendré brunâtre, tachées de blanc sur les bords.

Cette espèce est toujours facile à reconnaître à l'absence du pouce.

Hab. — Le Sanderling habite, en été, toute la zone polaire

arctique jusqu'au delà du 82° (Seebohm, de Heuglin) ; suivant le professeur Newton, il ne nicherait pas au sud du 68° l. N. En Islande on ne le rencontre que sur la côte septentrionale et surtout sur l'île Grimsoe, placée sous le 61° ; mais Faber n'y a pas trouvé de nid. Seebohm



dit à ce sujet : « Jusqu'ici on n'a trouvé des œufs que près du fleuve Anderson (68°), dans le Grinnell (82 l. 2°), au Groenland, à l'île Sabine (74 l. 2°) et en Islande (65°). » Cet oiseau abandonne les régions polaires en automne, et il est alors plus ou moins commun sur toutes les côtes de l'Europe occidentale, mais il est peu abondant sur celles de la Baltique. Il est commun aux deux passages sur tout le littoral de la Belgique et on en voit alors souvent sur les bords de l'Escaut. Il hiverne sur les côtes du midi de la France (*Lacroix*), de l'Espagne (*Saunders*), du Portugal (*du Bocage*), de l'Italie (*Giglioli*), mais on ne le voit en Grèce qu'au passage (*Lindermayer*). Il a été observé sur les côtes de la Palestine (*Tristram*) et il est probable qu'il se montre aussi sur le littoral de l'Asie Mineure.

Cet oiseau hiverne également sur toutes les côtes de l'Afrique, mais il est rare sur le littoral de la Méditerranée (*Loche*) et peu abondant sur la côte septentrionale de l'Égypte, mais il est commun près de la mer Rouge jusqu'à Aden (*de Heuglin*), sur les côtes du Maroc et de toute l'Afrique occidentale jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Shelley*), ainsi qu'aux îles Canaries (*Bolle*) et Madeire (*Godman*) ; sur le littoral oriental, il a été observé à Mozambique (*de Heuglin*, etc.), à Natal (*Gurney*) et même à Madagascar (*Newton*).

En Asie, cette espèce est de passage sur toutes les côtes et au bord des grands lacs salés de la Sibérie (*Bogdanow*), de la Chine et du Japon (*Schlégel*) ; elle hiverne sur les côtes méridionales, mais

elle est rare sur celles de l'Inde, de Ceylan et de l'Indo-Chine (*Jerdon, Seeborn*), et a même été capturée aux îles de la Sonde, car le musée de Leyde possède un spécimen de Java (*Schlégel*).

Dans le nouveau monde, le Sanderling est commun dans la zone polaire arctique et il est de passage sur tout le littoral de l'Amérique septentrionale (*Coues*) ; il hiverne sur les côtes méridionales des Etats-Unis, de l'Amérique centrale, des Antilles, de l'Amérique méridionale jusqu'au Brésil (*Burmeister*) et le Chili (*Schlégel*), et probablement jusqu'en Patagonie.

Mœurs. — Les Sanderlings émigrent de la zone polaire à partir du commencement de septembre, mais les passages continuent souvent jusqu'en novembre. Ils voyagent pendant la nuit en bandes plus ou moins nombreuses et en suivant les côtes maritimes. Il est cependant certain qu'un certain nombre d'individus suivent aussi les fleuves et les rivières, car on en rencontre parfois loin de la mer, par exemple près du Volga, du lac Baikal et autres eaux de l'intérieur. On en a même observés et tués dans le centre de l'Allemagne (*Naumann*), en Suisse (*Schinz*), en Bohême (*Fritsch*), en Transylvanie (*Danford*), en Pologne, etc. M. Taczanowski dit avoir rencontré, à la fin d'octobre 1853, de petites troupes de ces oiseaux ou des individus isolés mêlés à des Bécasseaux, dans plusieurs localités aux bords de la Vistule. M. Finsch en a observés à plusieurs reprises dans la tundra de la Sibérie occidentale au nord du Schtschutschja. Ces oiseaux ne retournent qu'en avril dans les régions boréales.

Le Sanderling est un charmant petit oiseau, paisible et confiant, qu'il est facile d'observer ; on peut l'approcher jusqu'à une distance d'une dizaine de mètres, et quand il se sauve, il ne s'éloigne jamais que de quelques mètres, aussi est-il très facile de le tirer. Naumann rencontra un jour sur les bords du lac salé de Mannsfeld, cinq de ces oiseaux qu'il put observer longtemps à une distance de huit à dix pas avant de les capturer. « Ayant fouillé ma gibecière, dit-il, j'y trouvai quelques collets en crin que je disposai tant bien que mal sur le sable. Je me mis alors à rabattre doucement ces oiseaux ; mais, comme mes collets étaient mal tendus, je dus recommencer plusieurs fois l'opération ; je finis cependant par en prendre trois. Les deux qui restaient étant devenus plus défiants, je finis par perdre patience et je les tuai d'un coup de fusil. » Le bruit d'une arme à feu ne les effraie pas toujours, et l'on peut quelquefois tirer dans une bande sans que les survivants cherchent à se sauver : ils se contentent de s'éloigner de quelques pas.

Ces oiseaux sont excessivement sociables; quand ils sont peu nombreux, ils se mêlent souvent à des troupes de Bécasseaux qu'ils prennent aussitôt pour guides, et ils deviennent alors aussi farouches que certains de ces derniers, fuyant avec eux au moindre danger; mais dès qu'ils se retrouvent entre eux, ils reprennent leur vie insouciant. Ils ont une démarche gracieuse et aisée et savent courir avec rapidité; leur vol est aussi facile que rapide. Quant à leur voix, c'est un cri sifflant, bref, doux qu'on peut rendre par *pitt* ou *wick*.

Ils se nourrissent d'une foule de petits animaux que les vagues rejettent sur le rivage, tels que annélides, mollusques, petits crustacés, etc.; à l'occasion ils prennent aussi des vers, des larves et des insectes. Naumann dit que quand ces oiseaux trouvent un endroit où la nourriture est abondante, ils oublient complètement, dans leur joie, de veiller à leur sécurité.

Les Sanderlings s'approprient facilement et deviennent très familiers. On peut les nourrir de mouches et de vermisseaux mêlés à du pain trempé dans du lait.

Reproduction. — Il a été dit plus haut que les Sanderlings ne se reproduisent que dans les régions boréales. C'est Mac Farlan qui paraît avoir rapporté les premiers œufs authentiques de cette espèce. Il découvrit un nid le 29 juin 1863 sur la côte de l'Océan Glacial, un peu à l'est du fleuve Anderson, dans le nord-ouest de l'Amérique; ce nid contenait quatre œufs et la femelle fut prise sur son nid.

Le 24 juin 1876, le capitaine Feilden rencontra de ces oiseaux, également près de l'Océan Glacial, mais un peu à l'ouest du cap de l'Union, et découvrit en même temps un nid avec deux œufs. Il était placé sur une éminence de gravier à plusieurs centaines de pieds au-dessus du niveau de la mer, et consistait simplement en une légère dépression au centre d'un saule nain rampant, garnie de quelques feuilles mortes et de chatons de l'année précédente. Près de ce nid on tua le mâle, de sorte qu'il est à présumer que les deux parents jouent un rôle dans l'incubation des œufs. Vers le 8 août, le capitaine Feilden vit plusieurs groupes de jeunes Sanderlings qui étaient à peine capables de voler et qui avaient encore du duvet adhérent à leurs plumes; ils allaient sous la conduite de leurs parents et cherchaient activement des insectes.

Suivant M. Seebohm, la ponte est de quatre œufs, d'un jaune olivâtre et marqués de taches compactes d'un brun olivâtre, sous lesquelles existent quelques macules peu distinctes d'un gris violacé;

ces taches sont tantôt plus nombreuses vers le gros bout, tantôt uniformément dispersées sur toute la surface. Ils mesurent de 1,35 à 1,44 pouce sur 0,93 à 0,99 (mesure anglaise).

GENRE CXIII

BÉCASSEAU. — TRINGA.

- CALIDRIS, Briss. *Ornith.* v. p. 226 (1760).
TRINGA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 247 (1766).
NUMENIUS, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 712 (1790).
EROLIA, Vieill. *Anal.* p. 55 (1816).
TOTANUS, Steph. *Gen. zool.* XII, p. 146 (1824).
CALIDRIS, PELIDNA, Cuv. *Rég. av.* I, pp. 525, 526 (1829).
LEIMONITES, ANCYLOCHEILUS, ACTODROMAS, Kaup, *Nat. Syst.*, pp. 37, 50, 55 (1829).
CANUTUS, Brm. *Isis*, 1830. p. 991.
SCHENICLUS, Gray, *Cat. Br. Mus. Grallae*. p. 106 (1844).
ARQUATELLA, Baird, *B. of Am.* p. 717 (1858).
HETEROPYGIA, Coues, *Pr. Phil. Acad.* 1861, p. 199.
LIMNOCINCLUS, Gould, *Handb. B. Austr.* II, p. 254 (1865).

Car. — Bec un peu plus long que la tête, épais, comprimé à la base, rétréci vers le tiers antérieur, dilaté et légèrement déprimé à l'extrémité de la mandibule supérieure ; narines basales, linéaires, placées dans un sillon très étendu ; ailes allongées, aiguës, atteignant ou dépassant l'extrémité de la queue, première rémige la plus longue ; queue courte, conique, les deux rectrices médianes dépassant un peu les autres ; bas des jambes dénudé sur une petite étendue ; tarses médiocres, scutellés ; doigts libres, bordés, le pouce court, ne reposant sur le sol que par son extrémité ; ongles courts, obtus.

Hab. — Ce genre est cosmopolite.

194. — Le Bécasseau canut.

TRINGA CANUTUS, *Lin. ex Briss.*

(Pl. 194).

- CALIDRIS, CALIDRIS NÆVIA, GRISEA et CANUTUS, Briss. *Ornith.* v. pp. 226, 230, 233, 258 (1760).
TRINGA FERRUGINEA, Brünn. *Orn. bor.* p. 53 (1764).
TRINGA CANUTUS, CALIDRIS et ISLANDICA, Lin. *Syst. nat.* p. 251 (1766).
TRINGA AUSTRALIS, NÆVIA et GRISEA, Gm. *Syst. nat.*, pp. 679, 681 (1788).
TRINGA RUFa, Wils. *Am. Orn.* VII, p. 43, pl. 57, f. 5 (1813).
TRINGA CINEREA, Tem. *Man. d'Orn.* p. 404 (1815).
CALIDRIS ISLANDICA, Ross, *Voy. of Disc.* ed. 2, II, app. IV, p. 167 (1819).
CANUTUS ISLANDICUS et CINEREUS, Brm. *Isis*, 1830, p. 991.
CALIDRIS CANUTUS, Gould, *B. of Eur.* IV, pl. 324 (1837).
TRINGA LOMATINA, Licht. *Nomencl. av.* p. 92 (1854).
TRINGA COOPERI, Baird, Cass. et Lawr. *B. N. Am.* p. 716 (1858).
ACTODROMAS COOPERI, Ridgw. *Nom. N. Am. B.* p. 44 (1881).

DER ISLÄNDISCHE STRANDLÄUFER, en allemand.

THE KNOT, en anglais.

DE KANOET-STRANDLOOPER, en flamand.

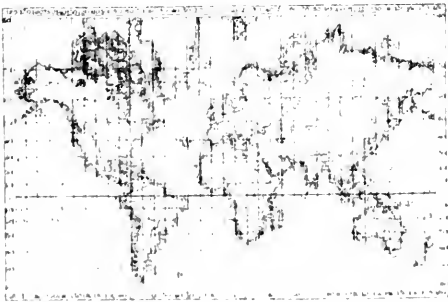
Taille : 0^m,21 ; ailes, 0,175 ; bec, 0,032 ; tarses 0,030.

Description des deux sexes adultes en été. — Dessus de la tête et du cou d'un cendré roussâtre avec de larges mèches noires au vertex et des stries brunes à la nuque ; dos noir, les plumes bordées de roussâtre ; scapulaires noires, terminées de cendré clair et marquées de grandes taches d'un roux ferrugineux ; bas du dos d'un cendré brunâtre avec les plumes bordées de blanchâtre ; croupion et sus-caudales blancs avec des croissants noirs et variés d'un peu de roux ; couvertures des ailes brunes bordées de cendré ; rémiges noirâtres avec les baguettes blanches ; sourcils, joues, gorge, devant du cou, poitrine et abdomen d'un roux ferrugineux, plus pâle autour du bec ; bas-ventre et sous-caudales blancs tachetés de brun, les dernières variées de roux de rouille ; rectrices cendrées lisérées de blanc. Bec et pattes noirâtres, iris brun.

En hiver. — Parties supérieures d'un cendré clair avec de petites mèches brunes sur la tête, la tige des plumes dorsales et des scapulaires également brune ; couvertures des ailes et queue comme en été, mais d'une teinte plus pâle ; sus-caudales blanches, mais terminées par un croissant noirâtre ; parties inférieures d'un blanc pur avec des taches allongées brunes au devant du cou et des marques en zigzags de même couleur à la poitrine et sur les flanes.

Jeune. — Parties supérieures d'un cendré obscur tirant sur le verdâtre, avec des taches allongées brunes sur la tête et sur le cou ; plumes du dos et scapulaires terminées par deux croissants étroits : le supérieur brun, l'inférieur blanchâtre ; gorge et abdomen blancs ; devant du cou et poitrine lavés de roussâtre et marqués de taches angulaires brunes et d'autres en zigzags sur les flanes.

Hab. — Le Bécasseau canut habite, en été, la zone polaire ar-



ctique jusqu'au 82°27' l. N., mais il n'a été observé ni au Spitzberg, ni à la Nouvelle-Zemble. Il commence à émigrer en août et continue à arriver dans nos contrées jusqu'en octobre ; on le rencontre alors en grand nombre sur les côtes de l'Europe septentrionale, mais il est toujours peu abondant sur celles de la Baltique (*Borggreve*), de la Suède (*Nilsson*) et rare sur celles de la Finlande (*Büchner*).

Cet oiseau hiverne en plus ou moins grand nombre sur toutes les côtes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande (*Seebohm*), de la Hollande (*Schlégel*) et de la Belgique, et il est même abondant sur l'Escaut à partir de Bath, mais au printemps on le rencontre plus en aval (*Croegaert*); il est également commun sur les côtes de France : on le rencontre en Picardie et aux environs de Dunkerque près de six mois de l'année (*Degland et Gerbe*).

Sur le littoral de l'Espagne et du Portugal il est de passage en automne et au printemps (*Saunders, Reyes*); lord Lilford l'observa par milliers, le 10 mai, dans la Marisma près San-Lucar, en plumage de noce et partant pour le Nord. Il est très rare en hiver sur les côtes de la Méditerranée et de l'Adriatique (*Salvadori, Krüper*); cependant, lors des passages, on le voit en grand nombre dans certaines parties de l'Italie, venant de l'Afrique occidentale ou s'y rendant (*Seebohm*); c'est aussi aux passages qu'on l'observe en petit nombre en Grèce (*Lindermayer*), en Turquie (*Elwes et Buckley*) et il ne serait pas rare à ces époques en Transylvanie (*Danford*) et sur les côtes russes de la mer Noire (*de Nordmann*). Ce n'est que très accidentellement qu'on le rencontre à l'intérieur des terres, comme en Bohême (*Fritsch*), en Pologne (*Taczanowski*), dans le centre de l'Allemagne (*Naumann*) et en Suisse (*Schinz*).

Sur les côtes occidentales de l'Afrique, on le rencontre en hiver jusqu'au pays de Damara (*Andersson*).

Cette espèce paraît bien moins répandue en Asie, et on ne l'a jamais observée au Kamtchatka. En été elle habite les tundras du nord de la Sibérie (*Bogdanow*); elle paraît être rare dans la région méridionale de la Sibérie orientale (*Taczanowski*); l'abbé David dit qu'au commencement du printemps et en automne jusqu'aux jours des grands froids, on voit des volées nombreuses de ces oiseaux sur les plages de Takou et sur beaucoup d'autres points des côtes de l'empire chinois ; il est de passage au Japon (*Seebohm*); suivant Gould un sujet aurait été tué en Australie dans la baie Moreton ; on le prend parfois aussi, en hiver, sur les côtes orientales de la Nouvelle-Zélande (*Buller*). Jerdon le comprend dans les oiseaux de l'Inde, mais M. Hume fait remarquer que le Bécasseau capturé dans ce pays appartient à une espèce voisine, le *T. crassirostris*, et non au *T. canutus* comme on l'a cru d'abord.

En Amérique il habite le nord du Groenland (*Holböll*) et les autres parties boréales ; il se montre aux passages ou en hiver sur

toutes les côtes orientales des Etats-Unis (*Baird*) jusqu'au Brésil : M. Burmeister dit qu'on le rencontre en hiver sur tout le littoral brésilien. Cet oiseau ne se montre jamais sur les côtes américaines du Pacifique.

Mœurs. — Le Bécasseau canut émigre des régions boréales vers la fin d'août, mais les passages continuent jusqu'aux derniers jours d'octobre ; ce n'est qu'en mai qu'il retourne dans la zone polaire. Naumann dit avoir vu à la fin de mai et au commencement de juin, de grandes quantités de ces oiseaux sur les plages allemandes de la mer du Nord, et que ce n'était que vers le milieu du dernier mois, qu'ils avaient complètement disparu. Les individus qui ont hiverné sur les côtes occidentales de l'Afrique et du midi de l'Europe, prennent, à leur retour dans le Nord, deux routes différentes : à partir de Calais et de Dunkerque, les uns suivent les côtes occidentales des îles Britanniques pour se diriger vers l'Islande et le Groenland ; les autres, au contraire, longent les côtes orientales de l'Angleterre et de l'Ecosse ou celles de la Belgique, de la Hollande, de l'Allemagne et de la Norvège pour se rendre au cap Nord et dans la Russie septentrionale. Ces migrations ont lieu par troupes plus ou moins nombreuses et souvent par bandes de plusieurs centaines d'individus. Ces oiseaux voyagent généralement la nuit, surtout au crépuscule et à l'aurore, et suivent généralement le littoral ; ce ne sont le plus souvent que des jeunes sujets que l'on rencontre près des eaux douces de l'intérieur, où on en voit parfois quatre, cinq et jusqu'à douze ensemble. M. Seebohm fait remarquer que sur les côtes britanniques, on observe parfois à toute époque de l'été, de vieux sujets qui ne paraissent plus disposés à aller nicher dans les régions boréales, préférant passer la belle saison là où ils ont probablement vécu pendant l'hiver.

Ce Bécasseau est très actif et remuant ; il court avec grâce et rapidité sur le rivage aussi bien que sur des végétaux flottants ; quand le terrain sur lequel il se meut est peu solide ou boueux, il relève les ailes, autant pour se maintenir en équilibre que pour se rendre plus léger et éviter d'enfoncer dans la boue ; au besoin, dit Naumann, il sait nager, mais il ne se livre à cet exercice qu'en cas de nécessité. Bien qu'il sache fort bien courir, il ne paraît cependant pas pouvoir soutenir une course rapide aussi longtemps que les Pluviers, et préfère voler pour se transporter à une certaine distance. Son vol est du reste facile, rapide et rectiligne : il vole généralement bas, surtout quand il franchit l'espace

au-dessus de l'eau ; mais il sait, quand cela lui convient, s'élever à une grande hauteur.

Lorsqu'une troupe de ces oiseaux s'abat dans un endroit, ils s'éparpillent ordinairement sur un grand espace ; mais, malgré leur vivacité et leurs joyeux ébats, ils n'oublient jamais de veiller à leur sûreté. De tous les Bécasseaux, ils sont peut-être les plus farouches : ils fuient tout ce qui leur semble suspect, et le chasseur a souvent bien de la peine pour les approcher à portée de fusil ; les jeunes se montrent moins défiants, parce qu'ils ne connaissent pas encore les dangers auxquels ils sont exposés, mais ils ne tardent guère à s'apercevoir qu'ils ont plus à craindre chez nous que dans la froide patrie qui leur a donné naissance.

C'est un oiseau très sociable, mais il ne recherche la compagnie d'autres espèces que quand il se trouve isolé ; on ne les voit ordinairement que par troupes, et plus ils sont nombreux, plus il est difficile de les approcher. Leur cri est sonore, sifflant et peut se rendre par *tui* ou *tvi* et *tuitvi* ; on l'entend surtout quand une troupe prend son vol, mais rarement pendant la migration d'automne.

La nourriture du Bécasseau canut se compose de vers, de mollusques, de petits crustacés, d'insectes et de larves aquatiques, qu'il cherche dans l'eau ou dans la boue.

Reproduction. — Cet oiseau niche dans les régions boréales, mais on ne connaît encore rien de bien positif sur ses œufs. En 1820, Sabine vit un grand nombre de ces oiseaux nichant à l'île Melville sous le 80° ; en 1823 il en vit également à la péninsule de Melville sous le 67° ; Richardson dit que cette espèce niche dans la baie d'Hudson à partir du 55° ; en 1876, le capitaine Feilden captura au Grinnell (82 1/2°), un couple accompagné de leurs petits en duvet ; M. Hart, naturaliste américain, se procura sur la même côte, sous le 81 3/4° des jeunes en duvet, mais aucun de ces explorateurs ne parvint à se procurer des œufs. Suivant le nombre des poussins qui accompagnaient leurs parents, il y a lieu de supposer que la ponte est de quatre œufs.

Brehm et Paessler disent que le Bécasseau canut creuse lui-même une petite fosse pour ses œufs, que ceux-ci sont de la grosseur des œufs du *Scelopax gallinago*, d'un jaune olivâtre ou brunâtre avec des taches profondes cendrées et jaunâtres et d'autres, superficielles, d'un brun noirâtre.

195. — **Le Bécasseau maritime.**

TRINGA MARITIMA, *Brünn.*

(Pl. 195)

- TRINGA MARITIMA, Brünn. *Orn. bor.* p. 54 (1764).
TRINGA NIGRICANS, Mout. *Trans. Linn. Soc.* IV, p. 40 (1798).
TRINGA CANADENSIS, Lath. *Ind. orn.* II, suppl. p. 65 (1802).
TRINGA ARQUATELLA, Pall. *Zoogr. Rosso-Ar.* II, p. 190 (1811).
TOTANUS MARITIMUS, Steph. *Shaw's Gen. zool.* XII, 2, p. 146 (1824).
TRINGA LITTORALIS, Bfm. *Isis.* 1830, p. 991.
ARQUATELLA MARITIMA, Coues, *Proc. Phil. Acad.* 1861, p. 183.
TRINGA STRIATA, Dress. (nec Lin.), *Hist. Birds of Eur.* VIII p. 69 (1877).
ARQUATELLA COUESI, Ridgw. *Nat. Orn. Club*, 1880, p. 160.
DER SEE-STRANDLÄUFER, en allemand.
THE PURPLE SANDPIPER, en anglais.
DE PAARSE-STRANDLOOPER, en flamand.

Taille : 0,18 ; ailes 0,128 ; bec 0,035 ; tarses 0,026.

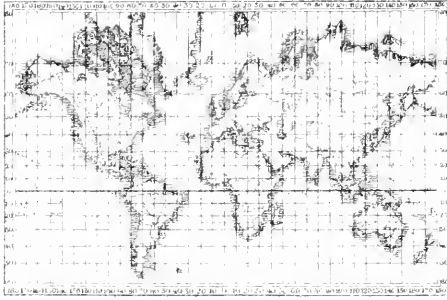
Description des deux sexes adultes en été. — Dessus de la tête et nuque roux striés de noir ; raie sourcilière et base du front blancs ; côtés de la tête blanchâtres striés de brun ; parties supérieures d'un noir violacé, avec les plumes du manteau et les scapulaires bordées et tachées transversalement de roux ; gorge blanchâtre ; devant du cou et poitrine d'un cendré blanchâtre avec des taches d'un cendré noirâtre ; abdomen d'un blanc pur ; flancs marqués de taches oblongues cendrées ; couvertures des ailes d'un noir violacé bordées de blanchâtre ; rémiges noirâtres, les secondaires terminées par un peu de blanc ; rectrices médianes noires, les autres cendrées. Bec brun, jaune à la base ; pattes d'un jaune d'ocre ; iris brun.

En hiver. — Tête et dessus du cou d'un cendré brunâtre foncé tirant un peu sur le violet ; manteau et scapulaires noirâtres, mais toutes les plumes bordées de gris violacé ; bas du dos et sus-caudales noirs ; gorge d'un blanc varié de cendré ; poitrine et flancs d'un cendré un peu plus pâle que la tête, ces derniers variés de blanchâtre ; abdomen blanc ; le reste du plumage comme en été.

Jeune. — Une étroite raie sourcilière et menton blancs ; front, lorums et joues d'un gris clair pointillé et strié de noirâtre ; dessus de la tête noir avec les plumes bordées de roussâtre ; nuque et côtés du cou d'un gris clair, mais tachés et striés de noirâtre ; devant du cou et haut de la poitrine d'un brun noirâtre avec les plumes bordées de blanchâtre ; manteau et scapulaires noirs avec les plumes bordées de roux jaunâtre et terminées de blanc ; couvertures des ailes cendrées, bordées de roux et terminées de blanchâtre chez les plus grandes ; rémiges d'un brun noirâtre, les secondaires bordées de blanc ; bas du

dos et sus-caudales noirs, chaque plume bordée de cendré ; rectrices médianes d'un brun noirâtre, les autres d'un cendré brunâtre ; parties inférieures d'un blanc pur, les sous-caudales avec une strie médiane noirâtre.

Hab. — Cette espèce habite également, en été, la zone boréale, où



on la rencontre jusqu'au Groenland (*Holböll*), au Spitzberg et à la Nouvelle-Zemble (*de Heuglin*); elle est sédentaire au Sud du Groënland, en Islande, aux îles Féroé et sur les côtes de la Norvège. En hiver on observe cet oiseau sur toutes les côtes rocailleuses du Danemark

(*Kjaerbölling*), du Schleswig-Holstein (*von Homeyer*), du N.-O. de l'Allemagne (*Naumann*), de la Hollande (*Schlégel*) et des îles Britanniques (*Seeborn*) ; il est peu abondant en Belgique où on ne l'observe qu'au passage près de la mer et des bouches de l'Escaut. En octobre et en novembre on le rencontre sur les côtes de Dunkerque et de Calais, mais on ne l'y voit pas chaque année (*Degland* et *Gerbe*) ; on l'observe aussi sur les côtes rocheuses de l'Espagne (*Saunders*) et du Portugal (*du Bocage*) jusqu'à Gibraltar (*Irby*). On ne le voit qu'accidentellement sur les côtes de l'Italie (*Salvadori*, *Giglioli*), de la Grèce (*Krüper*) et des Cyclades (*Erhardt*) ; sa présence ne semble pas avoir été constaté en Autriche, mais il paraît qu'on a capturé un individu en 1857, sur le lac Neusiedel en Hongrie (*Jucowitz*).

M. Du Cane Godman a signalé l'apparition d'une petite troupe de ces oiseaux aux Açores, mais on ne paraît pas en avoir observés sur les côtes africaines ; le Dr. O. Finsch dit cependant avoir examiné un individu de cette espèce provenant du cap de Bonne-Espérance.

En Asie ce Bécasseau semble relégué dans les tundras de la Sibérie septentrionale (*Bogdanow*) ; Middendorff en a tué trois exemplaires sous le 75°, mais aucun voyageur n'a observé cette espèce ni dans la Sibérie orientale, ni au Kamtschatka ; les sujets capturés sur les îles Béring et Copper ont été décrits par M. R. Ridgway sous le nom de *Arquatella couesi*.

En Amérique cette espèce ne paraît guère être très répandue : elle habite les parties boréales, surtout l'Alaska (*Turner*) ; en hiver

elle se montre sur les côtes américaines de l'Atlantique jusque vers le 40° l. N. (*Baird, Coues*), rarement près des grands lacs (*Cooke*).

Mœurs. — Le Bécasseau maritime émigre en septembre des contrées boréales, mais il hiverne dans tous les pays du Nord où les côtes restent plus ou moins libres de glace ; c'est pour cette raison qu'on ne le voit pas chaque hiver en grand nombre sur les côtes de l'Europe occidentale ; son abondance chez nous correspond donc aux hivers rigoureux dans le Nord. C'est en septembre et surtout en octobre qu'il fait son apparition sur notre littoral ; il retourne dans sa patrie en avril et en mai. Ces voyages ont lieu par troupes de vingt à trente individus, le plus souvent pendant la nuit et en suivant les côtes maritimes ; dans certains pays on les voit arriver par bandes formées de plusieurs centaines d'individus.

Bien que la mer ne lui soit pas indispensable, il passe cependant près d'elle la plus grande partie de l'année ; cet oiseau se montre souvent, en été, dans des endroits boueux ou marécageux des régions élevées, et qui se trouvent parfois loin dans l'intérieur ; mais il recherche surtout les endroits rocaillieux, les falaises et les rochers escarpés battus sans cesse par les flots.

Par son naturel, il ressemble à ses congénères ; c'est un oiseau vif et remuant, courant avec agilité sur les falaises et les récifs en évitant avec adresse les vagues qui viennent se briser à ses pieds ; *Naumann* dit que ce Bécasseau sait fort bien nager et qu'il s'aventure même à une assez grande distance du rivage, ce qu'aucun autre oiseau de son genre n'oserait entreprendre. Son vol est facile, élégant, rapide et varié ; on le voit souvent raser avec rapidité la surface de la mer en suivant les ondulations des vagues. C'est le plus confiant et le moins craintif des Bécasseaux ; il ne s'inquiète nullement de la présence de l'homme, et se laisse même approcher jusqu'à la distance de quelques pas. Il est très sociable, vit en bonne intelligence avec ses compagnons, et si on ne le voit que rarement mêlé à d'autres espèces, c'est que les localités qu'il fréquente ne conviennent pas aux autres. Son cri est sonore et sifflant, mais difficile à rendre par des mots.

Cet oiseau se nourrit principalement d'annélides, de petits crustacés et de mollusques marins, rarement de larves et d'insectes, qu'il ne trouve d'ailleurs qu'exceptionnellement dans les lieux qu'il fréquente d'habitude.

Reproduction. — Aux îles Féroé, le Bécasseau maritime commence à nicher vers le milieu du mois de mai ; plus au nord la reproduction est retardée jusque dans le courant de juin, et dans la Nouvelle-Zemble, selon de Heuglin, la ponte n'a lieu qu'en juillet.

Cet oiseau niche dans les falaises, dans les rochers et même dans les montagnes situées loin des côtes, plus rarement dans les endroits rocailleux des vallées et près des mares d'eau douce. Le nid se compose d'une petite fosse garnie de quelques brins et protégée par des herbages ou des cailloux. La ponte est de trois ou quatre œufs, dont la couleur fondamentale varie entre le jaune olive et le brun fauve ; ils sont ornés de taches, de points et de stries d'un brun noirâtre, plus serrés vers le gros bout ; ces œufs mesurent 37 millim. sur 26.

Les parents témoignent beaucoup d'attachement à leurs petits ; quand quelqu'un s'approche, ils volent à sa rencontre, courent autour de lui en traînant les ailes, et cherchent à éloigner l'ennemi de leur couvée en attirant l'attention sur eux.

196. — Le Bécasseau cocorli.

TRINGA SUBARQUATA, *Tem. ex Güld.*

(Pl. 196).

- SCOLOPAX SUBARQUATA, Güld. *Nov. Comm. Petrop.* XIX, p. 471 pl. 17 (1775).
SCOLOPAX AFRICANA et PYGMÆA, Gm. *Syst. nat.* 1, p. 655 (1788).
NUMENIUS AFRICANUS et PYGMÆUS, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 712 (1790).
SCOLOPAX DETHARDINGII, Siemss. *Handb. Meckl. Land- u. Wasservögel*, p. 149 (1794).
TRINGA ISLANDICA, Retz. (nec Lin.) *Faun. Succ.* p. 192 (1800).
NUMENIUS SUBARQUATA, Bechst. *Orn. Taschenb.* II, p. 276 (1803).
NUMENIUS FERRUGINEUS, Mey. *Taschenb.* II, p. 395 (1810).
TRINGA FALCINELLA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 188 (1811).
TRINGA SUBARQUATA, Tem. *Mém. d'Orn.* p. 393 (1815).
TRINGA PYGMÆA, Leach, *Syst. cat. M. B. Br. Mus.* p. 30 (1816).
EROLIA VARIEGATA, Vieill. *Analyse*, p. 55 (1816).
FALCINELLUS PYGMÆUS, Cuv. *Rég. an.* 1, p. 486 (1817).
ANCYLOCHEILUS SUBARQUATUS, Kp. *Nat. Syst.* p. 50 (1829).
PELIDNA SUBARQUATA et MACRORHYNCHOS, Brm *Isis*, 1830, p. 991.
ÆROLIA VARIA, Vieill. *Gal. ois.* II, p. 89 (1834).
FALCINELLUS CUVIERI, Bp. *Comp. list.* p. 50 (1838).
SCHENICLUS SUBARQUATUS, Gray, *List B. Br. Mus.* III, p. 105 (1844).
EROLIA PYGMÆA, Brm. *Vogelj.* p. 319 (1855).
ANCYLOCHEILUS SUBARQUATUS, Gould, *Handb. B. Austr.* II, p. 365 (1865).
TRINGA SUBARQUATA, Finsch et Hartl. *Vög. Ost-Afr.* p. 761 (1870).

DER BOGENSCHNÄBLIGE STRANDLÄUFER, en allemand.

THE CURLEW SANDPIPER, en anglais.

DE KROMBEK-STRANDLOOPER, en flamand.

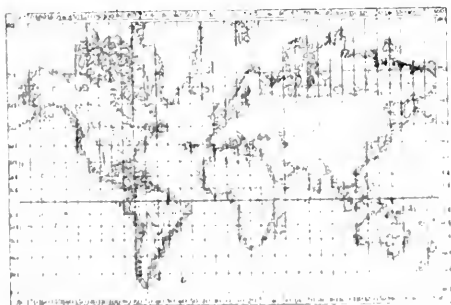
Taille du mâle : 0^m,143 ; *fem.* 0,150 à 0,153 ; ailes 0,125 ; bec 0,038 ; tarses 0,028.

Description des deux sexes en été. — Dessus de la tête et nuque d'un roux marron, tachetés de noir et pointillés de grisâtre ; tour de l'œil blanchâtre ; tour du bec d'un blanc grisâtre pointillé de roux marron ; manteau et scapulaires noirs, tachés de roux marron et de cendré ; bas du dos d'un brun cendré mais les plumes bordées de blanchâtre ; sus-caudales blanches barrées de noir ; couvertures des ailes d'un cendré brunâtre, plus pâles sur les bords, les plus grandes terminées de blanc terne, toutes marquées d'une strie centrale noire ; rémiges d'un brun noirâtre avec les baguettes blanches ; devant et côté du cou, poitrine et abdomen d'un roux marron avec les plumes plus ou moins bordées de blanc ; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc varié de roux et taché de brun ; queue d'un cendré brunâtre, les rectrices légèrement bordées de blanc. Bec un peu arqué, noirâtre ; iris brun ; pattes noirâtres.

En hiver. — Parties supérieures d'un cendré brunâtre avec la tige des plumes noire ; sus-caudales blanches ; parties inférieures d'un blanc pur lavé de cendré à la poitrine ; sourcils et joues blancs, les dernières striées de cendré ; ailes et queue comme en été.

Jeune. — Dessus de la tête, manteau et bas du dos d'un brun noirâtre avec les plumes bordées de blanchâtre ; nuque cendrée striée de brun ; sus-caudales blanches ; sourcils et joues blanchâtres, striées de brun ; parties inférieures d'un blanc pur mais lavées de cendré roussâtre et striées de brun sur le devant du cou et à la poitrine ; le reste comme chez les adultes, mais le bord des couvertures plus pâle et plus large.

Hab. — L'habitat d'été du Bécasseau cocorli n'est pas encore bien



défini, mais on a lieu de supposer qu'il se trouve dans la région arctique de l'Europe et de l'Asie, depuis la Laponie jusqu'au détroit de Behring ; mais on ne l'a observé ni en Islande, ni au Groënland, ni aux îles de l'extrême Nord. On le trouve surtout dans les tundras de la Russie européenne et asiatique, ainsi que dans les parties septentrionales des régions du sapin et de l'Oural (*Bogdanow*) ; il a été vu, en été, près

du fleuve Taimyr par Middendorff, dans l'Arkhangel par Henke et Harwie-Brown, dans les vallées de la Petchora et du Jenissei par Seebohm.

En automne et au printemps, cet oiseau est de passage sur les côtes de la Scandinavie (*Nilson, Collett*), de la Russie occidentale (*Büchner*), du Danemark, de l'Allemagne (*Naumann*), de la Hollande (*Schlégel*) et des îles Britanniques (*Harting*). Il est très commun, aux deux passages, sur les côtes maritimes de la Belgique et près des embouchures de l'Escaut ; M. Croegaert dit qu'on n'en voit pas beaucoup près d'Anvers et seulement à quatre lieues en aval de cette ville. Il est à remarquer que ces Bécasseaux ne longent pas seulement les côtes maritimes, mais aussi les grands fleuves qui les conduisent parfois loin dans l'intérieur des terres ; ainsi, M. Taczanowski dit qu'on en rencontre depuis la mi-juillet jusqu'à la fin d'octobre, par petites troupes ou isolés, sur les bords de toutes les eaux de la Pologne, dans les marais et les pâturages au bord des flaques d'eau. Il en est de même en Bohême (*Fritsch*), en Transylvanie (*Danfords*), en Allemagne (*Naumann*) et en Suisse (*Schinz*).

Cet oiseau passe également en grand nombre sur les côtes de France (*Degland*), de l'Espagne (*Saunders*), du Portugal (*du Bocage*), de Gibraltar (*L'by*), et hiverne en grand nombre sur les côtes méridionales de l'Italie et sur ses îles (*Salvadori, Giglioli*), en Grèce (*Lindermayer*) et à Corfou (*Lilford*). Il visite très fréquemment, à son passage, les provinces méridionales de la Russie, et on l'observe alors souvent en compagnie du *T. cinclus* sur les bords des lacs salés situés dans le voisinage d'Odessa et en Crimée (*de Nordmann*) ; au printemps il arrive par bandes sur les côtes de la mer Caspienne (*le même*) ; selon Bogdanow, cet oiseau hivernerait en Transcaucasie, mais M. Radde dit ne l'y avoir jamais rencontré en hiver.

Ce Bécasseau hiverne également aux îles Baléares (*von Homeyer*), en Palestine (*Tristram*), sur toutes les côtes septentrionales et occidentales de l'Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Layard*) ; il se montre aussi le long du Nil et de ses affluents jusqu'au centre du Kordofan et du Sennaar, mais il est bien plus abondant sur les côtes de l'Égypte, de la Nubie et de l'Abyssinie jusqu'au golfe d'Aden (*de Heuglin*). Selon ce dernier auteur, cet oiseau se montrerait aussi à Zanzibar, à Mozambique et à Madagascar ; il est donc probable qu'il visite en hiver toutes les côtes africaines.

Il n'a été observé ni au Kamtschatka ni au Japon. Outre la Sibérie,

cet oiseau est encore de passage en Mongolie et en Chine (*David*); il hiverne dans l'Inde (*Jerdon*), à Ceylan, à Formose (*Swinhoe*) et se montre au sud jusque dans l'Indo-Chine, les îles Andaman (*Hume*), Java, Bornéo (*Schlégel*), Amboine (*S. Müller*) et le midi de la Nouvelle-Guinée (*Ramsay*). Gould dit avoir eu trois beaux exemplaires capturés en Australie. En Amérique cette espèce se montre accidentellement aux Etats-Unis sur les côtes de l'Atlantique: on ne connaît jusqu'ici qu'une vingtaine de captures, presque toutes faites aux environs de New-York (*Brewer*).

Mœurs. — Le Bécasseau cocorli est, pour nos contrées, un oiseau de passage: il passe en plus ou moins grand nombre depuis août jusqu'en octobre, pour se rendre dans les contrées du Midi et en Afrique où il hiverne; il repasse en avril et mai, mais jamais en aussi grand nombre qu'en automne. Il voyage par couples ou par petites troupes de huit à douze individus, mais se mêle le plus souvent aux bandes d'autres petits échassiers et surtout aux troupes de Bécasseaux variables. Il émigre pendant la nuit et passe ses journées sur la plage ou près des eaux douces des environs, mais reste rarement plus d'un jour dans la même localité.

Cet oiseau recherche les endroits boueux et marécageux, aussi bien des eaux douces que salées; on le rencontre donc dans les endroits non accidentés qui bordent la mer, les cours d'eau, les lacs, les étangs et les marais; il ne séjourne jamais longtemps près des eaux claires à fond de sable. Quand il a trouvé un endroit qui lui convient particulièrement, il ne s'en éloigne pas volontiers et y revient toujours lorsqu'une cause ou l'autre l'a forcé de s'en éloigner. Pendant ses migrations, il aime à s'arrêter près des eaux bordées de pâturages où l'herbe est courte et serrée, mais seulement quand il n'y a pas d'habitation à proximité.

Ses allures sont celles des vrais Bécasseaux; son maintien, sa marche, son vol et sa voix ressemblent presque entièrement à ce que nous observons chez le Bécasseau variable; lorsqu'il vole avec une troupe de ces derniers, il imite tous les mouvements d'ailes de ses compagnons, sans que l'on puisse distinguer la moindre différence dans son vol.

Cet oiseau n'est guère farouche: les jeunes, qui sont encore plus insoucians, se laissent approcher jusqu'à portée de fusil; s'il aperçoit subitement un homme à peu de distance, il ne sait souvent pas prendre de résolution immédiate et se borne à s'aplatir sur le sol, pour ne s'envoler que quand on se trouve près de lui. Lorsque plusieurs de

ces oiseaux se trouvent ensemble, ils se montrent un peu plus prudents, mais reviennent toujours à l'endroit d'où ils ont été chassés, même quand l'un d'eux y a été tué. Lorsqu'un chasseur a fait lever une troupe de ces oiseaux, ceux-ci s'envolent droit devant eux en rasant l'eau, et les individus se tiennent les uns près des autres ; mais arrivés à une certaine distance, toute la troupe décrit un demi-cercle qui la ramène au point de départ.

« Quand le Cocorli, dit Brehm, est en société d'autres Bécasseaux, il les imite, court, vole avec eux et comme eux ; il exécute même les exercices de haut vol dont le chef de la bande donne le signal ; c'est généralement une Barge ou quelque grand Chevalier qui a l'honneur de conduire la bande ailée, et semble se complaire au milieu de ces oiseaux plus petits. Je crois pouvoir conclure de mes observations, que ces sociétés restent formées pendant plusieurs semaines, et qu'elles ne se dissolvent qu'au moment des migrations. Dans ces cas, il est souvent très difficile d'observer notre oiseau ; le naturaliste est vu de loin par une Barge qui devient inquiète, s'agite, fait partager ses craintes à ses compagnons et s'enfuit avec eux. Si la société n'est formée que de Bécasseaux, assez souvent c'est un Cocorli qui en prend la direction ; celui-ci se montre alors plus prudent et plus craintif que d'habitude. »

La voix de cet oiseau est sonore et sifflante. Sa nourriture se compose de vers, de larves et d'insectes qu'il cherche principalement dans la boue.

Reproduction.— Cet oiseau niche probablement dans les tundras de la région polaire, mais on ne connaît encore rien de positif à cet égard.

L'œuf décrit et figuré par Baedeker ne paraît pas appartenir au Cocorli ; je ne garantis pas non plus l'authenticité de ceux figurés sur la pl. xxxvi^a (n° 173) du présent ouvrage. Middendorff a été assez heureux de tuer, près du Taimyr (74° l. N.), une femelle qui avait dans le corps un œuf tout développé, mais il ne nous en donne pas la description.

197. — Le Bécasseau variable.

TRINGA CINCLUS, *Briss.*

(Pl. 197)

TRINGA CINCLUS, *Briss. Ornith.* v. p. 211 (1760).

T. CINCLUS TORQUATUS et SCOLOPAX GALLINAGO ANGLICANA, *Briss. V.* pp. 216, 309.

TRINGA ALPINA et CINCLUS, Lin. *Syst. nat.* I, pp. 249, 251 (1766).

SCOLOPAX PUSSILLA, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 663 (1788).

NUMENIUS VARIABILIS, Bechst. *Naturg. Deutschl.* III, 141 (1809).

TRINGA VARIABILIS, Mey *Taschenb.* II, p. 397 (1810).

SCOLOPAX ALPINA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 177 (1811).

PELIDNA CINCLUS, Cuv. *Rég. an.* I, p. 490 (1817).

TRINGA PYGMEA, Schinz, *Thierreich*, I, p. 782 (1821).

TRINGA CHINZII, Bfm. *Beitr. Vögelk.* III, p. 355 (1822).

PELIDNA VARIABILIS, Steph., *Shaw's Gen. Zool.* XII, 1, p. 98 (1824).

PELIDNA ALPINA, SCHINZII et CALIDRIS, Bfm. *Isis*, 1830, p. 991.

TRINGA CHINENSIS, Gray, *Zool. Misc.* p. 2 (1831).

TRINGA CINCLUS MINOR, Sehl. *Rev. crit.* p. 89 (1844).

SCHENICLUS CINCLUS, Gray, *List. B. Br. Mus.* III, p. 104 (1844).

TRINGA TORQUATA, Degl. *Orn. eur.* II, p. 230 (1849).

PELIDNA AMERICANA, Bfm. *Vogelf.* p. 317 (1855).

TRINGA ALPINA, var. AMERICANA, Bd. Cass. et Lawr. *B. N. Am.* p. 719 (1859).

PELIDNA PACIFICA, Coues, *Pr. Phil. Acad.* 1861, p. 189.

TRINGA SUBARQUATA, Swinh. (nec Güld.) *Ibis*, 1861, p. 342.

TRINGA CINCLUS, var. CHINENSIS, Swinh. *Proc. Zool. Soc.* 1871, p. 408.

TRINGA DAMASCENSIS, Blakist. (nec Horsf.) *Ibis*, 1876, p. 334.

PELIDNA ALPINA PACIFICA, Stejn. *Bull. of the Unit. St. nat. Mus.* n° 29 p. 120 (1885).

DER ALPEN STRANDLÄUFER, en allemand.

THE DUNLIN, en anglais.

DE BONTE STRANDBLOOPER, en flamand.

Taille : 0,^m13 à 0,16 ; ailes 0,10 à 0,12 ; bec 0,026 à 0,041 ; tarses 0,022 à 0,024.

Mâle et femelle adultes en été. — Dessus de la tête et manteau d'un roux ferrugineux vif, avec le centre des plumes noir; nuque cendrée striée de brun; croupion et sus-caudales d'un brun cendré, ces dernières plus ou moins bordées de roux sombre, les plus latérales de blanc; front et sourcils blancs plus ou moins tachetés de brun; joues, devant du cou et poitrine blanchâtres, mais tachetés de brun; gorge d'un blanc assez pur; couvertures des ailes et scapulaires d'un brun cendré, bordées de cendré clair, les plus grandes couvertures terminées de blanc; rémiges brunes avec les baguettes blanches; flancs, bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur; milieu de l'abdomen noir; queue cendrée, les rectrices médianes brunes, bordées de roussâtre. Bec noir; iris brun foncé; pattes noirâtres.

La femelle est un peu plus grande que le mâle et dans son plumage de noce, le noir du ventre est moins étendu et moins pur: ces plumes noires sont plus ou moins bordées de blanc.

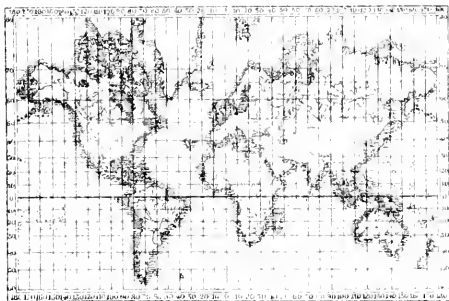
En hiver. — Parties supérieures cendrées, les plumes du manteau et des ailes plus ou moins bordées de blanchâtre; sourcils, gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; poitrine d'un cendré clair avec une strie noirâtre au centre des plumes. Chez les vieux sujets, la poitrine est également d'un blanc pur.

Jeune. — Dessus de la tête noir avec la bordure des plumes roussâtre nuque cendrée et striée de brun ; manteau formé d'un mélange de plumes noires finement bordées de roussâtre ou de blanchâtre, et de plumes cendrées bordées d'une teinte plus claire ; ailes et queue comme chez l'adulte ; haut de la poitrine d'un cendré roussâtre avec des taches brunes ; gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur, avec des taches arrondies noirâtres sur le bas de la poitrine et sur les flancs.

Poussin. — Parties supérieures rousses marbrées de noir et parsemées de petits flocons d'un fauve pâle ; poitrine et abdomen d'un blanc roussâtre ; gorge et ventre blancs.

Remarque. — Cette espèce présente deux races, ne différant entre elles que par la taille ; mais il est à remarquer que ce Bécasseau diffère beaucoup dans ses proportions et qu'on rencontre tous les intermédiaires entre la petite et la grande race. C'est pour cette raison que les auteurs modernes ont généralement renoncé à adopter la petite race désignée sous le nom de *T. Schinzii*. En Belgique les individus des deux races arrivent en même temps et vivent ensemble, mais ceux de la forme *Schinzii* sont toujours moins nombreux.

Hab. — Le Bécasseau variable habite en été toute la zone com-



prise entre le 53° et le 73° l. N., y compris l'Islande, mais ne niche qu'en petit nombre à l'intérieur des terres du nord de l'Allemagne (*Borggrave*). Il n'a été observé ni au Spitzberg, ni à la Nouvelle-Zemble. Aux Iles Britanniques, il niche dans le Northumberland, en Ecosse, aux

îles Hébrides et Shetland, et on a même trouvé un nid en Cornouailles (*Rodd.*) A l'époque des passages, il est commun dans toute l'Europe. Il est alors très abondant sur les côtes de la Belgique et sur les rives de l'Escaut, mais de passage plus ou moins régulier dans les autres parties du pays. Il hiverne dans le midi de l'Espagne (*Saunders*), en Sardaigne, en Sicile (*Salvadori, Giglioli*) et en Grèce (*Lindermayer*). M. Saunders dit qu'il niche quelquefois dans le sud de l'Espagne, et il paraît qu'il en est de même en Vénétie, d'après M. Giglioli.

Il hiverne également dans le nord de l'Afrique (*Loche, Drake, etc.*), en Palestine (*Tristram*) et sur les côtes de la mer Rouge jusqu'au golfe d'Aden ; il est moins abondant près du Nil et de ses affluents, en

Nubie, au Sennaar et en Kordofan (*de Heuglin*) ; cet auteur en vit encore le 15 mai des individus isolés près du lac Tana en Abyssinie. Suivant le capitaine Sperling, cet oiseau descendrait au sud jusqu'à Zanzibar et Mozambique.

Ce Bécasseau est distribué en Asie dans les mêmes conditions qu'en Europe, c'est-à-dire qu'il est oiseau d'été, d'hiver ou de passage suivant les régions. On l'observe depuis le Kamtschatka (*Stejneger*) et le Japon (*Withely*) jusqu'en Chine (*David*), et depuis Formose (*Swinhoe*) jusqu'au Belouchistan (*Blanford*), le Turkestan (*Svertzow*) et le Caucase (*Radde*) ; on ne le voit que rarement dans le nord de l'Inde (*Jerdon*) et accidentellement à Java et à Bornéo (*Schlégel*).

En Amérique, cette espèce habite le Groenland (*Holbøll*) et la zone septentrionale, depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, et hiverne au sud des Etats-Unis ; il est très commun en hiver dans la Caroline du Sud (*Coues*). Il est probable qu'il se montre encore plus au Midi, car Gundlach dit qu'on le rencontre à Cuba depuis octobre jusqu'en mai.

Mœurs. — C'est le Bécasseau le plus commun de nos côtes ; il passe en très grand nombre depuis le commencement de septembre jusqu'à la fin d'octobre ; d'ordinaire il a complètement disparu dès les premiers jours de novembre. Il repasse à la fin d'avril et en mai. Ces oiseaux émigrent en bandes énormes, composées de milliers d'individus ; Naumann dit avoir observé, dans le nord de l'Allemagne, une bande composée de plus de huit mille sujets. Ils voyagent rarement pendant le jour, mais le plus souvent au crépuscule et de grand matin, quelquefois aussi pendant la nuit. Ils volent très bas le long des côtes ou lorsqu'ils suivent les vallées creusées par les grands fleuves ; mais quand ils traversent une contrée, ils s'élèvent généralement à une grande hauteur, franchissant l'espace en ligne droite avec une grande vitesse. Naumann fait remarquer que les jeunes font bande à part, et que les troupes d'adultes contiennent rarement des jeunes. Les petites troupes se joignent souvent à des bandes formées d'autres espèces, mais quand ils sont nombreux, ils restent homogènes. Pendant le jour, ils se livrent à leurs ébats, cherchent leur nourriture, visitent l'intérieur du pays, volent d'une eau à l'autre, mais reviennent toujours à celle qui leur a procuré la nourriture la plus abondante.

Le Bécasseau variable recherche les rivages bourbeux, aussi bien de la mer que des lacs, des étangs, des rivières et des marais ; il ne séjourne jamais longtemps près des eaux claires à fond de sable, et évite les lieux où la végétation est trop abondante et où l'eau est cou-

verte de lenticules ; il évite aussi les eaux entourées d'arbres. Dans le Nord, on le voit souvent dans les montagnes près des mares et des lacs de la zone inférieure.

Par ses allures, il ressemble à ses congénères ; il tient le corps horizontal, la tête rentrée, marche et trotte avec aisance et sait courir avec rapidité quand cela est nécessaire. Son vol n'offre rien de particulier : il est facile, varié et rapide ; quand ils sont nombreux, tous les individus exécutent en même temps les mêmes mouvements, comme s'ils obéissaient à un commandement ; ils ressemblent en ceci aux Etourneaux. Quand ils sont dérangés, ils s'envolent ordinairement droit devant eux au-dessus de l'eau, mais ne tardent guère à décrire un vaste demi-cercle pour revenir à leur point de départ.

C'est un oiseau extrêmement confiant dans le jeune âge, surtout quand il se trouve isolé, mais les adultes se montrent plus prudents ; quant aux grandes troupes, il est fort difficile de les approcher, car elles s'envolent avant qu'on soit à portée de fusil. Ce Bécasseau ne recherche pas seulement la société de ses semblables, mais encore celle d'autres petits échassiers, avec lesquels il vit toujours en bonne intelligence ; il n'est pas rare de rencontrer des troupes formées non seulement de diverses espèces de Bécasseaux, mais encore de Pluviers, de Sanderlings, de Chevaliers, de Barges, de Vanneaux suisses, etc. ; ce sont alors les plus grands qui dirigent la bande et veillent à la sécurité de tous. Ils nichent même en société, de façon que les nids se trouvent non loin les uns des autres.

Le cri de cet oiseau est moins sonore mais plus sifflant que celui de la plupart des Bécasseaux ; il peut se rendre, d'après Naumann, par *thui* ou *trui*, et se transforme parfois en *trur* ou *tur* ; l'oiseau se fait entendre au repos comme en volant, mais surtout quand il est près du nid.

C'est dans la vase qu'il cherche surtout ses aliments, mais on le voit aussi souvent chasser dans les pâturages et même dans les champs ; sa nourriture se compose de vermisseeux, de larves, d'insectes et de petits mollusques.

Reproduction. — Le Bécasseau variable niche à partir des côtes septentrionales de l'Allemagne, de l'Ecosse et des îles voisines, y compris les îles Hébrides, Orkney et Shetland ; il se reproduit également en Suisse (*Schinz*) ; mais c'est surtout dans les contrées du Nord que ces oiseaux nichent en abondance et dans le voisinage les uns des autres.

Le nid est une simple petite fosse, garnie de brindilles et de fragments de tiges herbacées, que l'on trouve dans des lieux marécageux ou dans les environs de la mer, mais toujours dans un endroit garni de bruyères ou d'herbages. La ponte a lieu au commencement de juin et se compose de quatre œufs, d'un jaune olivâtre ou verdâtre pâle et ornés de taches brunes et noirâtres de diverses grandeurs, mais qui sont ordinairement plus grandes et plus nombreuses vers le gros bout. Ces œufs mesurent environ 31 millim. sur 25. Mâle et femelle couvent alternativement durant seize ou dix-sept jours. Les petits quittent le nid dès qu'ils sont bien séchés, pour suivre leurs parents qui leur apprennent sans retard à chercher leur nourriture. A l'âge de trois semaines ils commencent à voler, à un mois ou cinq semaines ils quittent leurs parents pour mener une vie indépendante.

198. — Le Bécasseau minule.

TRINGA MINUTA, *Leisl.*

(Pl. 198)

- TRINGA PUSILLA, Lath. (nec Lin.) *Gen. Syn. suppl.* I, p. 292 (1787).
TRINGA MINUTA, Leisl. *Nachr. zu Bechst. Nat. Deutschl.* I, p. 74 (1812).
PELIDNA MINUTA, Boie, *Isis* 1826, p. 979.
ACTODROMAS MINUTA, Kp. *Naturl. Syst.* p. 55 (1829).
CALIDRIS MINUTA, Cuv. *Rég. orn.* I, p. 526 en note (1829).
PELIDNA PUSILLA, Bhm. *Isis*, 1830, p. 991.
SCLENICLUS MINUTA, Gray, *List B. Br. Mus.* III, p. 106 (1844).
DER KLEINE STRANDLÄUFER, en allemand.
THE LITTLE STINT, en anglais.
DE KLEINE STRANDLOOPER, en flamand.

Var. *Ruficollis*

- TRINGA RUFICOLLIS, Pall. *Reise Russ. Reichs.* III, p. 700 (1776).
TRINGA SALINA, Pall. *Zoogr. Rosso. As.* II, p. 199 (1811).
TRINGA ALBESCENS, Tem. *Pl. col.* 41, f. 2 (1824).
CALIDRIS ALBESCENS, Cuv. *Rég. orn.* I, p. 526 (1829).
TRINGA AUSTRALIS, Less. *Traité d'orn.* p. 558 (1831).
SCLENICLUS ALBESCENS, Gould, *B. Austr.* VI, pl. 31 (1848).
ACTODROMAS ALBESCENS et AUSTRALIS, Bp. *Compt. rend.* XLIII, p. 596 (1856).
ACTODROMAS DAMASCENSIS, Stejn. (nec Hoarf) *Pr. U. S. Nat. Mus.* 1883, p. 71.
TRINGA MINUTA RUFICOLLIS, Seeb. *Brit. B.* III, p. 205 (1885).

Taille : 0^m,12 ; ailes 0,096 ; bec 0,019 ; tarses 0,021.

Mâle et femelle adultes en été. — Dessus de la tête, dos, croupion et scapulaires noirs, mais toutes les plumes bordées de roux, et celles du dos

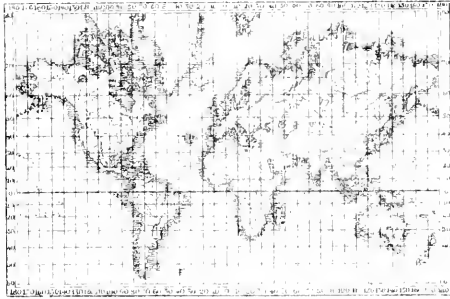
terminées de blanchâtre; front et sourcils blanchâtres; nuque cendrée; joue et côtés de la poitrine d'un gris roussâtre; couvertures des ailes noires bordées de roux, les plus grandes noirâtres terminées de blanc; rémiges noirâtres avec les baguettes en grande partie blanches; parties inférieures d'un blanc pur; sus-caudales noires bordées de roux, les plus latérales blanches; rectrices médianes noires bordées de roux, les autres cendrées (1). Iris noirâtre; bec et pattes noires.

En hiver. — Parties supérieures d'un cendré brunâtre foncé avec le centre des plumes brun; front, sourcils, gorge, parties inférieures et sus-caudale latérales d'un blanc pur; lorums, côtés du cou et de la poitrine d'un cendré brunâtre; rectrices médianes brunes, les latérales cendrées.

Jeune. — Dessus de la tête et du dos d'un brun noirâtre avec les plumes bordées de roux, sauf les scapulaires qui sont bordées de blanc; front, sourcils et parties inférieures d'un blanc pur; lorums bruns; côtés du cou et de la poitrine roussâtres tachés de cendré; ailes et queue comme chez l'adulte.

Var. Ruficollis. — Ne diffère du type précédent, en été, que par sa gorge rousse; en hiver les deux races ne présentent aucune différence entre elles.

Hab. — Ce petit Bécasseau habite, en été, les tundras de la zone



polaire de l'Europe et de la Sibirie, depuis le cap Nord jusqu'à la péninsule de Taimyr, y compris la Nouvelle-Zemble et l'île de Waigatz (*de Heuglin*). A l'époque des migrations on l'observe en plus ou moins grand nombre sur toutes les côtes et dans les grandes vallées de

l'Europe et de l'Asie occidentale. Il est toujours plus abondant sur les côtes orientales que sur les côtes occidentales de l'Angleterre et de l'Ecosse, ainsi qu'en Irlande où on ne l'observe qu'en petit nombre dans les parties occidentales (*Seebohm*.) En Belgique on le voit régulièrement sur les côtes maritimes; il n'est pas rare sur les bords de l'Escaut (*Croegaert*) et s'est montré accidentellement aux environs de Hasselt (*E. Claes*). A l'époque des passages, on rencontre cet oiseau dans les vallées de l'intérieur et souvent bien loin de la mer, comme dans le centre de l'Allemagne (*Naumann*), dans l'Alsace et les Vosges (*Krœner*), en Suisse dans la vallée de la Reuss et dans quelques par-

(1) C'est ce qui le distingue à première vue du *T. Temminckii*, qui a les rectrices latérales blanches.

ties de l'Engadine (*Tschudi*), etc. Il est de passage en Turquie, mais une partie hiverne en Grèce (*Lindermayer*), en Asie Mineure (*Robson*), en Palestine (*Tristram*); il hiverne également en Perse, dans l'Inde, à Ceylan et dans la Birmanie (*Jerdon*, *Seeborn*).

En Afrique on le rencontre en hiver, sur presque toutes les côtes : il a été observé depuis le Maroc (*Drake*) jusqu'en Egypte (*Schellcy*), ainsi que le long du Nil et de ses affluents, près des marais du Kordofan oriental et sur les côtes de la mer Rouge (*de Huglin*); dans l'Afrique occidentale, sa présence a été signalée en Gambie (*Dresser*), à Casamance (*Verreaux*), à la Côte d'Or (*Schlégel*); cet oiseau serait commun, en hiver, au cap de Bonne-Espérance (*Layard*) et on le rencontre également au Natal et au Transvaal (*Ayres*), ainsi qu'aux îles Seychelles (*Newton*). Il a été capturé à Lado, dans l'Afrique centrale, par le Dr Emin Bey.

La var. *Ruficollis* appartient à l'Asie orientale : elle est commune au détroit de Behring et au Kamtschatka (*Stejneger*): elle est de passage dans la Sibérie orientale (*Taczanowski*), au Japon (*Blackiston*), en Chine (*David*), à Formose (*Swinhoe*) et hiverne dans l'Indo-Chine orientale et dans l'Archipel Indien. Sa présence a été signalée à Halmahera, à Makian, à Morotai (*Bernstein*), à Ternate, à Key (*von Rosenberg*), à Célèbes (*Meyer*), à Timor (*S. Müller*), à Java (*Schlégel*), ainsi que dans la Nouvelle-Bretagne (*Finsch*), au sud de la Nouvelle-Guinée (*Ramsay*), aux îles Arou (*Beccari*), à Salawatti (*De Bruyn*), etc. On l'observe également en Australie et, d'après Gould, Gilbert aurait trouvé un nid de cet oiseau sur les récifs de Houtman, situés à la côte Ouest de l'Australie.

Mœurs. — Le Bécasseau minule est donc, pour nos contrées, un oiseau de passage, qui quitte les régions boréales vers la fin d'août; on le rencontre alors en Europe jusqu'à la mi-octobre, mais c'est en septembre qu'il est le plus abondant.

Ces oiseaux arrivent par troupes plus ou moins nombreuses, et quand ils sont en petit nombre ils se mêlent à des bandes d'autres espèces. Voir des troupes de vingt à trente sujets est très ordinaire, mais il n'est pas rare, en automne, d'observer plusieurs centaines de ces oiseaux ensemble, volant si près les uns des autres, qu'on peut souvent en abattre huit, dix et même davantage d'un seul coup de fusil. Il est cependant à remarquer que se sont les jeunes qui voyagent en grandes bandes, tandis que les adultes émigrent par petites troupes et quittent ordinairement leur séjour d'été plus tard que les jeunes. A

leur retour au printemps, ils sont généralement rares; il est probable qu'ils s'arrêtent alors moins en route et qu'ils se hâtent de regagner les lieux où ils sont nés.

Cet oiseau ne paraît guère tenir beaucoup au rivage de la mer, car il recherche surtout les baies et les criques dont les bords sont bourbeux. Il en est de même à l'intérieur des terres, où il se tient moins près des fleuves et des rivières que près des lacs, des étangs et autres eaux tranquilles, pourvu que leurs bords soient boueux et dépourvus de hautes herbes et d'herbages aquatiques.

C'est un oiseau très gracieux, remuant, vif et actif; il court vite, vole avec aisance et rapidité, soit en rasant la surface de l'eau ou en suivant les ondulations des flots, soit très haut quand il veut franchir une grande distance. Malgré son agilité il est peu farouche et même trop confiant; avec les autres oiseaux il se montre doux et affectueux. On peut l'observer d'assez près, tant qu'il n'a pas été éreinté par des poursuites ou effrayé par des coups de feu; mais s'il se trouve avec d'autres oiseaux plus farouches, il suit leur exemple et s'envole avec eux à la moindre apparence de danger.

On a pu voir de ce qui précède, que le Bécasseau minule est aussi sociable que ses congénères; mais il est à remarquer que tous les oiseaux de rivage qui recherchent à l'occasion la société d'autres espèces, se joindront toujours à des oiseaux plus grands qu'eux et jamais à de plus petits; ainsi, dans une troupe de Bécasseaux variables on verra souvent quelques couples de Bécasseaux minules ou de Temminck, mais dans les bandes de ces derniers on ne verra jamais des oiseaux ayant une taille plus forte que celle de leurs compagnons.

La voix du Bécasseau minule est douce et agréable; Naumann la rend par *durrr*, *durrru* ou *dirrr*, *dirrrit-it-it*; quand plusieurs donnent de la voix en même temps, on croirait, à une certaine distance, entendre la stridulation de grillons. Il crie surtout en volant et au moment de prendre pied, mais rarement pendant ses ébats; quand il cherche sa nourriture, il se borne à pousser de temps en temps un léger *it-it*.

Cet oiseau se nourrit comme les précédents, de larves, de petits insectes et de vermisseaux. Il se baigne volontiers et souvent.

Reproduction. — Dans ces dernières années, plusieurs naturalistes ont rapporté de leur voyage dans l'extrême Nord des œufs authentiques de cette espèce. En 1875, MM. Seebohm et Harwie Brown ont découvert des nids avec œufs près de la Petchora, et les ont décrits,

et figurés avec soin dans l'*Ibis* (1876, p. 294, pl. VII). D'après ces naturalistes, les quatre œufs que pond la femelle reposent dans une petite fosse garnie de brins et de petites feuilles, que les oiseaux entassent pendant l'incubation. Ces nids se trouvent, en juillet, au milieu de *Carex* et de *Sphagnum* propres aux régions arctiques. Les œufs sont d'un jaune terreux avec des points et de grandes taches irrégulières d'un roux brunâtre, au-dessus desquelles on en remarque d'autres, plus petites, d'un brun sombre. Ils mesurent environ 28 millim. sur 21.

199. — Le Bécasseau de Temminck.

TRINGA TEMMINCKII. Leisl.

(Pl. 199)

TRINGA PUSILLA, Lath. (nec Lin.) *Ind. Orn.* II, p. 737 (1770).

TRINGA TEMMINCKII, Leisl. *Nachtr. Bechst. Nat. Deutschl.* II, p. 78 (1812).

PELIDNA TEMMINCKII, Boie, *Isis.* 1826, p. 979.

LEIMONITES TEMMINCKII, Kp. *Naturl. Syst.* p. 37 (1829).

CALIDRIS TEMMINCKII, Cuv., *Rég. an.* I, p. 526 (1829).

SCHENICLUS TEMMINCKII, Gray, *List B. Br. Mus.* III, p. 106 (1844).

ACTODROMAS TEMMINCKII, Bp., *Compt.-Rend.* XLIII, p. 596 (1856).

DER TEMMINCK'S STRANDLÄUFER, en allemand.

THE TEMMINCK'S STINT, en anglais.

DE KLEINSTE STRANDLOOPER, en flamand.

Taille : 0,13 ; ailes 0,095 ; bec 0,018 ; tarses 0,017.

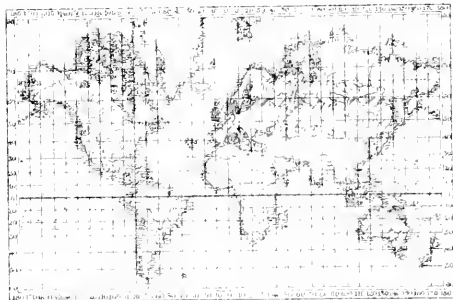
Description des deux sexes en été. — Plumes des parties supérieures et petites couvertures des ailes d'un brun noirâtre bordées de roux ; front, joues et sourcils blanchâtres, mais plus ou moins variés de cendré ; couvertures moyennes des ailes ainsi que les plus grandes d'un brun cendré, les dernières terminées de blanc, ce qui forme une bande blanche à travers de l'aile ; rémiges d'un brun noirâtre, la tige des primaires blanche ; gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; devant du cou et poitrine d'un cendré plus ou moins roussâtre ; les quatre rectrices médianes brunes, les latérales blanches, ce qui distingue cette espèce, à première vue du *T. minuta*. Bec noir ; iris brun ; pattes brunâtres.

En hiver. — Parties supérieures d'un cendré brunâtre, le bas du dos et le croupion noirâtres ; front et sourcils d'un blanc varié de cendré ; joues et poitrine cendrées ; gorge et parties abdominales d'un blanc pur ; couvertures des ailes de la couleur du dos, les plus grandes terminées de blanc ; rémiges et queue comme en été.

Jeune. — Ressemble aux adultes en hiver, mais les plumes dorsales d'un gris brunâtre variées de cendré et de roux jaunâtre.

Poussin. — Large calotte sur le vertex, dos, dessus des ailes et des cuisses marbrés de noir sur teinte fauve, et semés de petits flocons blanchâtres ; lorums noirs ; dessus du cou rembrunis par la base noirâtre du duvet ; front et parties inférieures d'un blanc faiblement lavé de roux, plus pâle sur le ventre. Bec brun avec la base jaunâtre ; pattes jaune d'ocre (*J. Vian*).

Hab. — Cet oiseau habite, en été, le nord de l'Europe et de l'Asie



entre le 59° et le 71° 1. N. Il est moins abondant que le précédent dans l'Europe occidentale à l'époque des passages, mais on l'observe cependant sur toutes les côtes de l'Europe occidentale et même près des grands cours d'eau. Il n'a été observé ni en Islande, ni à la Nouvelle-Zemble.

En Angleterre il se montre régulièrement sur les côtes orientales et méridionales (*Seebohm*) ; Gray dit qu'il a également été observé en Ecosse, et Thompson a signalé une capture en Irlande. Il est de passage régulier sur les côtes de Belgique et on le voit alors souvent en grand nombre.

Ce Bécasseau n'est souvent pas rare près des eaux des contrées de l'Europe centrale ; ainsi on le voit régulièrement dans le centre de l'Allemagne (*Naumann*), en Suisse (*Schinz*), etc. Dans le Midi, cet oiseau est encore de passage en Italie (*Salvadori*), en Turquie (*Robson*) et dans le sud de la Russie (*de Nordmann*), mais M. Giglioli pense qu'il hiverne en Sardaigne. Son quartier d'hiver commence à partir de l'Espagne (*Saunders*), du Portugal (*du Bocrage*) et de la Grèce ; Linder-mayer dit qu'on en voit dans ce dernier pays jusqu'au milieu de juin. Mais c'est surtout dans le nord de l'Afrique que cet oiseau hiverne, et il est alors commun en Algérie (*Loche*) et dans les pays voisins ; il apparait en août et septembre, par troupes plus ou moins nombreuses, dans la région du Nil et descend vers le Sud jusqu'au Nil Blanc et les marais du Kordofan ; il hiverne également dans les endroits bourbeux et marécageux des côtes de la mer Rouge (*de Heuglin*) et de la Sénégambie (*Lichtenstein*).

En Asie, on observe cet oiseau comme en Europe ; il passe l'été dans le Nord et hiverne dans les contrées du Midi : en Asie Mineure

(*Strickland*), dans l'Inde (*Blyth*), dans l'Indo-Chine et pousse parfois ses migrations jusqu'aux îles de la Sonde (*Schlégel*). Il est de passage dans la Sibérie orientale (*Taczanowski*) et méridionale : le D^r Radde tira deux femelles au milieu de mai près du Tarei-Nor, où il avait déjà observé, dans les premiers jours du même mois, de petites troupes de ces oiseaux ; il s'en procura encore en juillet près du Baikal. Il est également de passage au Japon (*Blakiston*) et passe par troupes nombreuses à travers la Chine et hiverne même dans les provinces méridionales de cet empire (*David*) et à Formose (*Swinhoe*).

Mœurs. — Le Bécasseau de Temminck commence à émigrer des régions septentrionales dès la mi-août, et les passages continuent dans l'Europe centrale jusque vers le milieu d'octobre et parfois jusqu'en novembre. En mai il retourne dans sa patrie, mais on en voit parfois encore passer jusque vers la mi-juin. Il voyage pendant la nuit à partir du coucher du soleil, et toujours en troupes plus ou moins nombreuses ; celles-ci sont composées soit uniquement d'individus de son espèce, soit en majeure partie d'autres oiseaux de rivage et surtout de Bécasseaux variables. On ne l'observe jamais en aussi grand nombre que le précédent.

De même que ses congénères, cet oiseau recherche les endroits bourbeux et ceux où la vase est entremêlée de gravier et de cailloux, mais il n'aime pas les rives sablonneuses et ne s'y tient jamais longtemps. Près des cours d'eau il recherche les endroits où la rivière présente un coude, mais il préfère toujours les eaux dormantes comme les lacs, les étangs et les marais, ainsi que les bords de la mer, quand ceux-ci offrent des places où il peut facilement patauger dans la vase.

C'est un oiseau fort remuant, courant par-ci par-là ou volant en rasant la terre ou l'eau avec la vitesse d'une Hirondelle. Bien qu'il ne présente rien de particulier dans ses mouvements, il paraît cependant plus lesté et plus agile que les autres Bécasseaux. Quand il se trouve avec des oiseaux plus grands que lui, il se comporte comme eux, se montre confiant ou farouche suivant le degré de confiance ou de crainte que ses compagnons lui font partager. En général, cependant, il se montre plus prudent que le Bécasseau minule, surtout lorsqu'il a pu se rendre compte des dangers qu'il peut courir. Il est très sociable, mais en temps ordinaire il se tient davantage avec ses semblables, et ne recherche d'habitude la société d'autres espèces qu'à l'époque des migrations ; on le voit alors souvent avec d'autres

Bécasseaux et même avec des petits Pluviers. Il est curieux de voir l'accord qui règne entre tous ces oiseaux de diverses tailles et même de genres différents; les querelles sont inconnues, les petits obéissent aux plus grands et ceux-ci veillent à la sécurité de tous.

La voix du Bécasseau de Temminck ressemble aussi à la stridulation d'un grillon et peut se rendre par *tirrr*, *trrrr* ou *ptrrr*; elle diffère peu de celle de l'espèce précédente; l'oiseau se fait surtout entendre en volant. Il se nourrit principalement de vermisseaux et de larves, et ne paraît prendre des insectes parfaits qu'à défaut des précédents; il avale parfois aussi des matières végétales, mais il est probable que cela n'a lieu qu'accidentellement.

Reproduction. — A l'époque de l'accouplement, ces oiseaux se tiennent par couples et chaque couple pour soi, mais les nids ne sont pas très éloignés les uns des autres. Ceux-ci consistent en une petite fosse creusée dans le sol et garnie de brins d'herbe. Ce nid est caché dans l'herbe et dans un endroit relativement sec, parfois même au milieu d'un champ cultivé, mais habituellement à peu de distance de l'eau. La ponte a lieu vers le milieu de juin et se compose de quatre œufs, d'un jaune roussâtre ou verdâtre avec de petites taches arrondies et des points roussâtres et bruns, recouvrant partiellement d'autres taches plus grandes et de couleur cendrée; ils mesurent environ 29 millim. sur 20.

Mâle et femelle couvent alternativement, témoignent un grand attachement à leurs petits, les protègent et les défendent autant que cela leur est possible. On rencontre des poussins dès les premiers jours de juillet, mais il arrive souvent aussi que l'on trouve encore à cette époque des nids contenant des œufs.

GENRE CXIV

LIMICOLE. — LIMICOLA

NUMENIUS, Bechst. *Orn. Taschenb.*, p. 277 (1802.)

TRINGA, Tem. *Man. d'Orn.*, p. 398 (1815.)

LIMICOLA, Koch, *Bauer. Zool.* 1, p. 316 (1816.)

FALCINELLUS, Kp. *Nat. Syst.*, p. 37 (1829.)

PELIDNA, Bp. *Comp. List.*, p. 50 (1838.)

Car. — Bec plus long que la tête, large, fléchi à son extrémité, à arête de la mandibule supérieure très déprimée, surtout dans la partie moyenne; ailes et pattes comme dans le genre *Tringa*.

Ce genre n'est représenté que par une seule espèce :

200. — Le Limicole ou Bécasseau platyrhynque

LIMICOLA PLATYRHYNCHA, *Gr. ex Tem.*

(Pl. 200)

NUMENIUS PYGMEUS, Bechst. (nec Lath.) *Orn. Taschenb.*, p. 277 (1803.)

NUMENIUS PUSILLUS, Bechst. (nec Lin.) *Naturg. Deutschl.* IV, p. 152 (1809.)

TRINGA PLATYRINCHA, Tem. *Mon. d'Orn.*, p. 398 (1815.)

LIMICOLA PYGMEA, Koch, *Bäver. Zool.* I, p. 316 (1816.)

TRINGA ELOROIDES, Vieill. *N. dict.* XXXIV, p. 463 (1819.)

TRINGA PLATYRHYNCHA, Mey. *Orn. Taschenb.* III, p. 259 (1822.)

TRINGA PYGMEA, Savi. *Orn. Tosc.* II, p. 291 (1829.)

PELIDNA PLATYRHYNCHA, Bp. *Comp. List.*, p. 50 (1838.)

LIMICOLA PLATYRHYNCHA, Gr. *List. B. Br. Mus.* III, p. 107 (1844.)

PELIDNA MEGARHYNCHOS, C. Brm. *Vogelz.*, p. 317 (1855.)

LIMICOLA HARTLAUBI, Verr. in *Vins. Voy. Madag.* ann. B., p. 5 (1865.)

LIMICOLA SIBIRICA, Dress. *Proc. zool. soc.* 1876, p. 674.

DER KLEINE SUMPFLÄUFER, en allemand.

THE BROAD-BILLED SANDPIPER, en anglais.

DE PLATBEK STRANDLOOPER, en flamand.

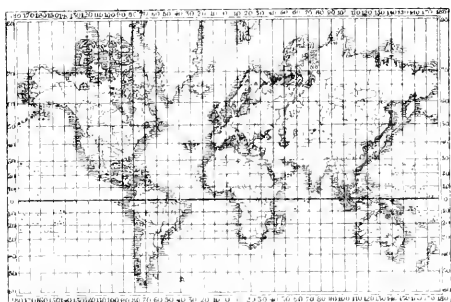
Taille : 0^m125; ailes 0,107; bec 0,031; tarses 0,022.

Description du mâle et de la femelle en été. — Dessus de la tête, dos et croupion noirs avec les plumes légèrement bordées de roux; sourcils blanchâtres, tachetés de brun en arrière; lorums bruns; côtés de la tête et nuque d'un cendré varié de roussâtre et strié de noir; scapulaires noires bordées de blanchâtre et de roussâtre; petites couvertures des ailes brunes, les autres d'un cendré brunâtre bordées de blanchâtre; rémiges noirâtres; rectrices médianes noires légèrement bordées de roux, les autres cendrées bordées de blanc; sus-caudales noires avec un liséré roux, les plus latérales blanches barrées de noir; cou et côtés de la poitrine d'un blanc varié de roux et taché de noir; le reste des parties inférieures d'un blanc pur, mais avec quelques taches laucéolées noirâtres sur les flancs. Iris brun; bec noir; pattes d'un cendré verdâtre.

En hiver. — Parties supérieures d'un cendré pâle tirant sur le brunâtre; croupion noir avec les plumes bordées de cendré; parties inférieures blanches, mais les joues, les côtés et le devant du cou tachés légèrement de cendré brunâtre.

Poussin. — Parties supérieures, ailes et flancs noirs variés de roux et monchetés de blanc; face blanche; lorums, une strie frontale et moustaches noires; sous ces dernières une tache rousse; parties inférieures blanchâtres, un peu roussâtre à la poitrine, la base du duvet gris.

Hab. — Le Limicole ou Bécasseau platyrhynque habite le nord de



la Scandinavie (*Collett*) et la tundra de la Russie européenne (*Bogdanow*), mais sa limite septentrionale n'est pas encore bien connue (probablement le 70°); il émigre en automne vers les contrées du Midi. Lors des passages, il visite régulièrement le sud de la Scandinavie, le Danemark et la Russie centrale; il est plus rare en Allemagne (*Naumann*), à Helgoland (*Gütke*), en Bohême (*Fritsch*) et en Autriche (*Hinterberger*); *Bogdanow* dit qu'il est de passage dans la Russie centrale et méridionale, en Crimée, au Caucase et dans la région aralo-caspicienne; *Göebel* dit ne l'avoir observé qu'une fois dans le midi de la Russie : le 19 août 1868 il tira un couple près d'un étang dans l'arrondissement d'Uman; de *Nordmann* ne l'a jamais observé lui-même, mais un oiseleur lui apporta un sujet tué près d'Odessa. *Radde* ne le mentionne pas dans son ouvrage sur les oiseaux du Caucase.

Cet oiseau ne se rencontre qu'accidentellement en Grande-Bretagne, où l'on n'a constaté que six captures depuis 1836 jusqu'en 1885 (*Seebohm*); il en est de même en Hollande, en Belgique, ainsi que sur les côtes méridionales de la France, mais il est de passage irrégulier dans le nord de ce pays, sur les côtes de Dunkerque, de Calais, etc. (*Degland* et *Gerbe*). En Italie il est de passage irrégulier en Vénétie et se montre accidentellement en Piémont, en Lombardie, en Ligurie, en Toscane et en Sicile (*Salradori*, *Giglioli*). En Espagne on l'a pris accidentellement aux environs de Gerona (*Vayreda*); en Grèce on le voit régulièrement au printemps, il est plus rare en automne (*Lindermayer*), il est aussi de passage près du Bosphore (*Robson*).

Le Limicole hiverne dans le nord de l'Afrique jusqu'en Egypte (*Loche*, de *Heuglin*) et paraît avoir été pris accidentellement à Madagascar (*Verreaux*). Aucun auteur n'a signalé cet oiseau dans la Sibérie centrale, et *Dybowski* n'a recueilli qu'un seul exemplaire près du Baical. Il hiverne dans l'Inde, où il est assez commun dans les parties septentrionales mais rare dans le Sud (*Jerdon*); il a également été observé dans le Bélouchistan et serait très commun sur les côtes du Mekran (*Hume*); il se montre accidentellement à Ceylan et aux îles Andaman (*Seebohm*).

M. Dresser a décrit, sous le nom de *L. sibirica*, une race peu caractérisée que Middendorff a rencontrée en grandes troupes sur les côtes méridionales de la mer d'Ochotsk. Ces oiseaux passent en petit nombre sur les côtes du Japon (*Seebohm*), de la Chine (*David*) et hivernent à Formose (*Swinhoe*). C'est probablement à cette race que l'on doit rapporter les sujets qui hivernent en Birmanie, dans la presqu'île de Malacca, à Java et aux Philippines (*Schlégel*, *Seebohm*).

Mœurs. — Il est étrange qu'un oiseau migrateur, très répandu dans le nord de la Scandinavie, soit si rare à l'époque des passages dans les diverses parties de l'Europe centrale et méridionale. Il émigre en août et septembre et retourne dans sa patrie en avril et mai ; tous les sujets observés en Grande-Bretagne ont été capturés au printemps, sauf deux tués en octobre. Naumann dit également qu'en Allemagne on le voit plus souvent au printemps qu'en automne ; le même fait se remarque en Grèce, suivant von der Mühle et Lindermayer.

Les mœurs de cet oiseau sont encore peu connues. Suivant M. Seebohm, il se tient en hiver en petites troupes et se réunit parfois aux Bécasseaux variables où à d'autres espèces du même genre, pour fréquenter les bords de la mer. D'après Naumann, il recherche particulièrement les étangs, les marais, les bords vaseux des rivières et les pâturages humides, où il mène une vie tranquille, trottinant à petits pas et s'arrêtant souvent pour se reposer. Ce dernier auteur le dit indolent ; mais von der Mühle fait remarquer que cela peut être le cas pour des individus isolés, mais qu'il a toujours remarqué qu'en Grèce, où cet oiseau est assez commun pendant certaines années, il est aussi animé et aussi gai que les autres Bécasseaux ; von der Mühle ajoute qu'il ne l'a jamais rencontré que près de la mer, et le plus souvent dans des endroits vaseux, soit en compagnie de Bécasseaux variables ou autres, soit par grandes volées formées uniquement d'individus de son espèce, ce qui lui a permis, en août 1836, d'en abattre seize d'un seul coup de fusil ; selon le même auteur, un certain nombre de ces oiseaux passerait tout l'été en Grèce.

L'approche d'un homme, suivant Naumann, n'effraye guère cet oiseau, qui ne s'envole que quand on n'est plus qu'à quelques pas de lui ; si l'on se trouve subitement en sa présence sans qu'il s'en soit aperçu, il s'aplatit immédiatement à terre soit dans un enfoncement, soit derrière une touffe de plantes, et ne s'envole que lorsqu'on est tout près de lui, mais sans aller bien loin. Ce n'est pour ainsi dire qu'en prenant son vol que cet oiseau fait entendre sa voix ; son cri ressem-

ble à celui de certains Bécasseaux, mais dans un autre ton, et peut se rendre par *tirrrr*.

Sa nourriture consiste en vermisseaux, petits mollusques, larves et insectes qu'il cherche le plus souvent dans la vase.

Reproduction. — C'est Keitel, paraît-il, qui rapporta en 1858 de Laponie les premiers œufs de Limicole. Plus récemment, M. R. Dann en recueillit au fond du golfe de Bothnie où cet oiseau nichait en petites colonies dans des marais herbeux. Il le rencontra également au Dovrefjeld, dans les grands marais de Fokstuen, à 3000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et c'est de là que proviennent la plupart des œufs qu'on trouve dans les collections. L'oiseau revenait vers la fin de mai dans les lieux de la reproduction et se montrait d'abord très sauvage, cherchant sa nourriture sur les bords herbeux des étangs et des marais. Lorsqu'on l'effrayait, il s'envolait à une hauteur considérable, s'élevant et s'abaissant comme une Bécassine et poussant des cris élevés ressemblant à *two woo* rapidement répétés. M. Dann trouva des œufs frais le 24 juin, et dans la dernière semaine de juillet les jeunes étaient encore incapables de voler. Le nid était placé dans une touffe d'herbe et ressemblait à celui d'une Bécassine. Les parents et leurs poussins passaient la plus grande partie de leur temps dans les herbages des marais.

M. Mitchell trouva des œufs au même endroit dans la seconde moitié de mai 1873. M. Colett trouva un nid le 9 juin 1872 ; il contenait quatre œufs. On sait aujourd'hui que le Limicole niche en grand nombre dans les montagnes de la Scandinavie à partir du 58° l. N. ; M. Wolley l'a trouvé nichant près de Muonioniska sous le 68°. Les œufs sont pyriformes, d'un vert olive pâle, pointillés et tachetés de brun cendré, parfois avec des taches plus grandes et plus compactes vers le gros bout ; ils mesurent 33 millim. sur 22.

SOUS-FAMILLE

DES TOTANINÉS. — TOTANINÉ.

Car. — Bec de la longueur de la tête ou un peu plus long, à pointe dure ; ailes longues et étroites ; queue courte, arrondie, étagée ou conique, formée de douze rectrices ; tarses de structure variable, hauts et grêles ou courts et vigoureux ; doigts au nombre de quatre, l'externe réuni au médian par une membrane. Ce sont en général des oiseaux sveltes et gracieux.

GENRE CXV

MACHETES. — COMBATTANT

TRINGA, Briss. *Orn.* V, p. 240 (1760).

- PAVONCELLA, Leach, *Cat. M. B. Br. Mus.*, p. 29 (1816).
TOTANUS, Nilss., *Orn. succ.*, II, p. 71 (1817).
MACHETES, Cuv. *Rég. an.*, I, p. 527 (1829).
LIMOSA, Gr. *Ill. Ind. zool.*, II, pl. 52 (1835).
PHILOMACHUS, Gr. (ex Mœhr. 1752), *List gen. B.*, p. 89 (1841).

Car. — Bec de la longueur de la tête, droit, sillonné aux deux tiers environ, plus haut que large à la base, un peu renflé à l'extrémité qui est légèrement fléchié; narines basales, latérales, linéaires; ailes longues, aiguës, dépassant un peu la queue; celle-ci arrondie; jambes nues sur la moitié de leur étendue; tarses allongés; assez grêles; doigt médian uni à l'externe par une courte membrane; pouce très court; ongles médiocres.

Ce genre ne comprend qu'une seule espèce :

201. — Le Combattant querelleur

MACHETES PUGNAX, *Cuv. ex Lin.*

(Pl. 201 et 201^b)

- TOTANUS CINEREUS et PUGNAX, Briss. *Ornith.*, V, pp. 203 et 240 (1760).
TRINGA PUGNAX, Lin. *S. N. I.*, p. 247 (1766).
TRINGA LITTOREA, Lin. *Syst. nat.*, I, p. 251 (1766).
TRINGA EQUESTRIS et GRENOVICENSIS, Lath. *Ind. Orn.*, II, p. 730-31 (1790).
PAVONCELLA PUGNAX, Leach, *Syst. cat. M. B. Br. Mus.*, p. 29 (1816).
TOTANUS PUGNAX, Nilss. *Orn. succ.*, II, p. 71 (1817).
MACHETES PUGNAX, Cuv. *Rég. an.*, I, p. 527 (1829).
MACHETES ALTICEPS et PLANICEPS, C. Bm. *Isis* 1831, p. 991.
TOTANUS INDICA et LIMOSA HARDWICKII, Gr. *Ill. Ind. zool.*, II, pl. 52 (1835).
PHILOMACHUS PUGNAX, Gr. *List. of gen. B.*, p. 89 (1841).
MACHETES OPTATUS, Hodgs. *Gr. zool. Misc.*, I, p. 86 (1844).
MACHETES MINOR, C. Bm. *Vogelf.*, p. 320 (1855).
DER VIELFARBIGE KAMPFLÄUFER, en allemand.
THE RUFF, en anglais.
DE KEMPHAAN, en flamand.

Taille du mâle: 0,25; ailes 0,18; bec 0,035; tarses 0,050; *de la femelle*: 0,19; ailes 0,155; bec 0,031; tarses 0,042.

Description du mâle en été. — Face couverte de papilles jaunes ou rougeâtres; couvertures des ailes d'un cendré brunâtre bordées de blanchâtre; rémiges brunes avec les baguettes blanchâtres; parties supérieures et scapulaires de couleur variable; sus-caudales latérales blanches; queue d'un cendré brunâtre; large collerette diversement colorée, composée de plumes longues et serrées, surmontée d'oreillons formés par les longues plumes recourbées en arrière qui partent des côtés de la nuque; poitrine de couleur

variable; bas-ventre et sous-caudales blancs. Iris brun; bec brunâtre; pattes jaunâtres.

Il n'y a pas d'oiseaux dont les mâles varient plus que ceux des Combattants, aussi est-il fort rare d'en rencontrer deux exactement semblables, c'est la collerette qui varie le plus: elle est tantôt unicolore, tantôt tachetée ou pointillée, tantôt barrée transversalement; quant à la teinte du fond, elle varie à l'infini.

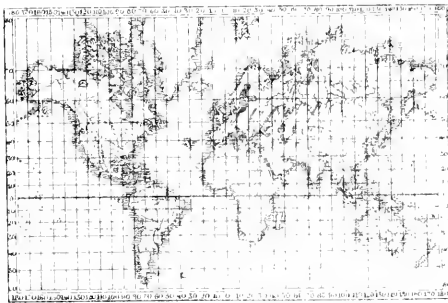
Femelle. — Beaucoup plus petite que le mâle et sans collerette. D'un cendré brunâtre avec des taches allongées noires sur la tête; sourcils, une petite tache sous l'œil et gorge blancs; poitrine d'un cendré pâle tirant sur le roussâtre; manteau et scapulaires bruns, les plumes bordées de cendré; plumes du croupion et sus-caudales médianes brunes bordées de cendré roussâtre; sus-caudales latérales blanches; couvertures des ailes d'un brun noirâtre bordées de cendré pâle, les plus grandes terminées de blanchâtre; parties ventrales et sous-caudales blanches; rectrices brunes bordées de blanc roussâtre.

Mâle en automne. — Dans cette saison le mâle n'a plus ni papilles faciales, ni collerette, et son plumage ressemble à celui de la femelle, quoique ses teintes soient moins pures; c'est par la taille qu'il est le plus facile de distinguer les sexes en dehors de la saison des amours.

Jeune mâle. — Ressemble à la femelle par la taille et la couleur, mais les plumes dorsales bordées d'une teinte tirant davantage sur le jaune d'ocre; dessus de la tête et nuque lavés de la même teinte.

Poussin. — Dessus de la tête d'un roux pâle, coupé longitudinalement par cinq bandes noires, dont les plus latérales incomplètes, qui se réunissent circulairement à la nuque; deux petits traits de cette couleur derrière chaque mandibule; parties supérieures, dessus des ailes et des cuisses rayés confusément de roux et surtout de noir, et semés de petits flocons d'un blanc fauve; côtés de la tête et toutes les parties inférieures d'un roux très pâle, surtout sur l'abdomen; bec noirâtre, pieds d'un brun roux (*J. Vian*).

Hab. — L'aire géographique de cette espèce s'étend sur toute



l'Europe, sauf dans l'extrême Nord; elle se montre cependant accidentellement en Islande (*Faber*). Elle niche en plus ou moins grand nombre depuis la Hollande (*Schlégel*) jusqu'au cap Nord (*Collett*), et même plus au sud si la localité lui convient, comme cela lui arrive parfois en

France dans le Boulonnais (*Degland*). Aux îles Britanniques, le Com-

battant est de passage au printemps et en automne, mais quelques couples nichent accidentellement dans le Norfolk (*Seebohm*). Pour la Belgique c'est également un oiseau de passage, qu'on rencontre en plus ou moins grand nombre au printemps et en automne, et particulièrement dans les prairies marécageuses des provinces d'Anvers et de Limbourg.

Cet oiseau hiverne dans la majeure partie de l'Afrique, car on l'a observé aussi bien à l'est qu'à l'ouest de ce continent et jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Layard*) et le Transvaal (*Ayres*). Suivant de Heuglin, ces oiseaux seraient excessivement communs en Egypte, en Nubie, au Sennaar et dans le Kordofan oriental, depuis l'automne jusqu'au printemps; en Abyssinie on le rencontre jusqu'à une altitude de 10,000 pieds. Le même auteur dit, que dans la zone africaine qu'il a explorée, il a rencontré des Combattants pendant toute l'année et même pendant l'époque de la reproduction.

En Asie on rencontre cet oiseau depuis la mer Caspienne (*Eichwald*) jusqu'au Kamtschatka (*Pallas*), et du 75° l. N. (*Middendorff*) jusque dans l'Inde (*Jerdon*), mais il ne paraît pas avoir été observé en Mongolie et en Chine. Il s'est montré accidentellement dans l'île septentrionale du Japon (*Seebohm*) et à Ceylan (*Legge*).

Il s'égaré quelquefois dans l'Amérique du Nord où il a été pris dans les États du Maine, de Massachusetts, de New-York et de l'Ohio (*Baird*). M. von Pelzeln dit que M. Münsberg a pris un oiseau de cette espèce dans la Guyane.

Mœurs. — La migration des Combattants a lieu pendant la nuit, par troupes plus ou moins considérables, mais les mâles adultes sont rarement accompagnés de femelles; celles-ci voyagent d'ordinaire en bandes séparées ou accompagnées des jeunes mâles de l'année. Les mâles quittent les lieux de la reproduction dès la fin de juillet ou au commencement d'août, mais les femelles ne partent qu'en septembre. Ce ne sont que des jeunes séparés des leurs qui se joignent aux bandes d'autres petits échassiers. Au printemps ce sont également les femelles que l'on voit passer les dernières par bandes plus ou moins nombreuses, tandis que les mâles, qui les ont précédées d'une quinzaine de jours, passent par petites troupes de dix à quinze individus. Ces passages ont lieu vers la fin d'avril et en mai.

Bien qu'on rencontre souvent de ces oiseaux dans le voisinage de la mer, ils préfèrent cependant les marécages à tout autre endroit; ils aiment aussi les prairies et les pâturages humides ou en partie inon-

dés. Lors des passages on les voit un peu partout où il y a de l'eau, mais rarement près des rivières.

Par son maintien comme par ses allures cet oiseau ressemble à la généralité des tringiens, mais plus que tout autre de la famille il s'éloigne des bords de la mer et des cours d'eau. Dans leur quartier d'hiver comme dans leurs voyages les deux sexes font bande à part, c'est ce qui a fait croire à Brehm, qui n'avait jamais vu en Afrique que des femelles, que les mâles hivernaient dans le midi de l'Europe ; mais il a reconnu son erreur plus tard, quand de Heuglin eut affirmé avoir vu en Nubie des troupes de mâles. En dehors de la saison des amours, cet oiseau a la démarche gracieuse, non trottinante, le maintien fier, le vol rapide ; il plane souvent et sait changer brusquement de direction. C'est à l'aurore et au crépuscule qu'il se montre le plus actif et le plus vif, et quand il y a clair de lune il est même toute la nuit en mouvement, tandis qu'il se livre au repos pendant la plus grande partie de la journée. Il cherche sa nourriture en silence, et c'est tout au plus s'il se fait entendre quelquefois en prenant son vol. Tant que les mâles ne sont pas excités par l'amour, ils se montrent pacifiques, sociables et se mêlent même à d'autres oiseaux de rivage ; mais leur genre de vie change complètement à l'époque de la reproduction. Les mâles sont alors continuellement en guerre et se battent sans cause appréciable, qu'il y ait ou non des femelles dans le voisinage, qu'ils soient libres ou captifs.

Suivant Naumann, les Combattants se réunissent à des places déterminées, et dans les localités où l'espèce est abondante, ces places sont éloignées l'une de l'autre de cinq à six cents pas : les oiseaux y reviennent tous les ans. Rien, d'ailleurs, ne distingue ces endroits du terrain avoisinant. Une petite élévation d'un mètre et demi à deux mètres de diamètre, toujours humide, couverte d'un gazon court, tel est leur champ de bataille où chaque jour arrive plusieurs fois un certain nombre de mâles. Chacun y a sa place, et c'est à cette place, toujours à peu près la même, qu'il attend ses adversaires. Il n'y vient pas avant que sa collerette soit complètement poussée ; mais quand il a revêtu tout son plumage de noces, il s'y montre avec une régularité vraiment surprenante.

« Le premier mâle qui arrive, dit Naumann, regarde de tous côtés et attend qu'un autre se présente. En vient-il un qui n'est pas disposé à se battre, il en attend un autre et bientôt la lutte s'engage ; ils fondent l'un sur l'autre, luttent jusqu'à ce qu'ils soient épuisés, puis

chacun retourne à sa place, se repose, refait ses forces pour recommencer une nouvelle lutte. Cela continue ainsi jusqu'à ce que la lassitude l'emporte. Alors ils abandonnent la place, mais généralement pour y revenir bientôt. Ces combats ne sont que des duels, jamais plus de deux ne se battent ensemble. Cependant, si le terrain est assez spacieux, il arrive souvent que deux ou trois paires de combattants en viennent aux prises en même temps, mais chacun pour soi ; leurs coups se succèdent, se croisent avec une telle rapidité que, de loin, l'observateur est tenté de croire que ces oiseaux sont affolés.

« Deux mâles qui se provoquent commencent à trembler, à hocher la tête ; ils hérissent les plumes de la poitrine et du dos, relèvent celles de la nuque, étalent leur collerette, fondent l'un sur l'autre en se portant des coups de bec ; les verrucosités de la tête leur servent de casque, leur collerette de bouclier. Les attaques se suivent, se précipitent avec une rapidité étonnante ; l'ardeur de ces oiseaux est telle qu'ils tremblent de tous leurs membres et qu'ils doivent se reposer par moment. Enfin le combat se termine comme il a commencé, par un tremblement général de l'oiseau et par des hochements de tête ; tous deux secouent leur plumage et retournent à leur ancienne place ; s'ils sont trop fatigués, ils se séparent pour quelque temps ».

Comme ils n'ont d'autre arme que leur bec flexible et sans pointe, ils ne peuvent se blesser et faire couler leur sang ; il est même rare qu'ils perdent quelques plumes. Quand on a l'occasion d'assister à ces luttes, on voit bientôt que les femelles n'y sont le plus souvent pour rien ; les mâles se battent pour un ver, un insecte, pour tout et pour rien, c'est une manie qui les prend à l'époque de la reproduction.

Ces oiseaux ne se font entendre que pendant la nuit et à l'époque des migrations ; leur voix est faible et rauque et peut se rendre par *kack kack, kick kack* ; les femelles crient quelquefois en plein jour lorsqu'elles sont près de leur nid, surtout quand quelque chose les effraie. Leur nourriture consiste en vers, limaces, larves et insectes ; ils mangent même des sauterelles.

Le Combattant s'apprivoise très facilement, et on peut le garder en captivité dans une grande volière pendant plusieurs années. On le nourrit de vers, de pain trempé dans du lait, de viande finement hachée. Chaque mâle doit avoir sa mangeoire, sans quoi les combats n'auraient pas de fin. L'eau fraîche doit leur être renouvelée plusieurs fois par jour.

Reproduction. — Ce singulier oiseau niche vers la mi-mai dans un

marais ou dans une prairie humide, et toujours non loin de l'eau. Le nid consiste en une dépression creusée dans le sol et garnie de quelques chaumes et de brindilles sèches. Les œufs, au nombre de quatre, sont pyriformes, d'un vert olive ou d'un brun olivâtre, ornés de taches profondes d'un gris violacé et de taches et de points superficiels d'un brun noirâtre. Ils mesurent environ 43 millim. sur 31.

La femelle couve seule pendant dix-huit jours ; elle témoigne un vif attachement à ses petits, tandis que le mâle ne s'en inquiète en aucune façon. Celui-ci continue à se distraire dans les luttes jusqu'au commencement de juillet ; il erre ensuite à son gré dans le pays en attendant le moment du départ.

GENRE CXVI

CHEVALIER. — TOTANUS.

TRINGA, LIMOSA, BRISS. *Ornith.* V. pp. 117, 276 (1760).

SCOLOPAX, LIN. *Syst. nat.* I, p. 245 (1766).

TOTANUS, BECHST. *Orn. Taschen.* II, p. 284 (1803).

GLOTTIS, KOCH, *Syst. Bæier. Zool.*, p. 305 (1816).

LIMICELA, LEACH, *Syst. cat. M. B. Br. Mus.* p. 32 (1816).

ERYTHROSCELUS, GAMBETTA, RHYACOPHILUS, HELODROMAS, ILIORNIS, KAUP, *Nat. Syst.* pp. 54, 140, 144, 156 (1829).

Car. — Bec plus long que la tête, droit, grêle, rarement retroussé, à mandibule supérieure sillonnée sur à peu près la moitié de son étendue, comprimée à l'extrémité et légèrement fléchie à la pointe ; narines basales, linéaires, latérales ; ailes allongées, sur-aiguës, atteignant ou dépassant l'extrémité de la queue ; celle-ci courte, égale ou conique ; jambes nues au moins sur la moitié de leur étendue ; tarses longs, grêles ; doigt externe réuni au médian par une membrane assez développée ; ponce court, ne portant à terre que par son extrémité.

Hab. — Ce genre est cosmopolite.

202. — Le Chevalier à pieds verts.

TOTANUS GLOTTIS, *Bechst. ex Lin.*

(Pl. 202)

SCOLOPAX GLOTTIS, LIN. *Syst. nat.* I, p. 146 (1758) et I, p. 245 (1766).

LIMOSA GRISEA, BRISS. *Ornith.* V, p. 267 (1760).

SCOLOPAX NEBULARIUS, GUNN. *Leem. Beskr. Fimn. Lap.* p. 251 (1767).

SCOLOPAX CINERACEA, LATH. *Gen. Syn. suppl.* I, p. 292 (1787).

SCOLOPAX CANESCENS, GM. *Syst. nat.* I, p. 668 (1787).

- TOTANUS GLOTTIS, Bechst. *Orn. Taschenb.* II, p. 287 (1803).
TOTANUS FISTULANS et GRISEUS, Bechst. *Naturg. Deutschl.* IV, pp. 241, 249 (1809).
TOTANUS CHLOROPUS, Mey. et W. *Taschenb.* II, p. 371 (1810).
LIMICULA GLOTTIS, Leach, *Syst. Cat. M. B. Br. Mus.* p. 32 (1816).
GLOTTIS CHLOROPUS, Nilss. *Orn. Suec.* II, p. 57 (1821).
GLOTTIS GRISEA et FISTULANS, Brm. *Isis*, 1830, p. 990.
LIMOSA TOTANUS, Pall. *Zoogr.* II, p. 183 (1831).
GLOTTIS NIVIGULA, Hodgs. *Gr. Zool. Misc.* II, p. 36 (1831).
TOTANUS GLOTTOIDES, Vig. *Proc. Zool. Soc.* 1831, p. 173.
LIMOSA GLOTTOIDES et TOTANUS HORSFIELDII, Syk. *Proc. Zool. Soc.* 1832, p. 163.
GLOTTIS FLORIDANUS, Bp. *Comp. List B.* p. 51 (1838).
GLOTTIS CANESCENS, VIGORSII, HORSFIELDII, Gray, *List B Br. Mus.* III, p. 99 (1844).
TOTANUS CANESCENS, Adams, *Pr. Zool. Soc.* 1859, p. 169.
TOTANUS NEBULARIUS, Stejn. *Pr. U. States nat. Mus.* 1882, p. 37.
DER HELLFARBIGE WASSERLÄUFER, en allemand.
THE GREENSHANK, en anglais.
DE GROENPOOTIGE RUITER, en flamand.

Taille : 0^m,24 ; ailes 0,19 ; bec 0,057 ; tarses 0,062 (1).

Description du mâle et de la femelle adultes en été. — Dessus de la tête noir strié longitudinalement de blanc ; dessus du cou d'un cendré brunâtre strié de blanchâtre ; manteau et scapulaires noirs avec les plumes bordées de blanc grisâtre ; couvertures des ailes brunes, quelques-unes bordées de cendré, les plus grande bordées de blanc ; rémiges noirâtres avec les baguettes brunes, sauf celle de la première qui est blanche ; soureils blancs plus ou moins pointillés de brun ; parties inférieures d'un blanc pur avec les joues, le cou, le haut de la poitrine et les flancs marqués de petites taches allongées noirâtres ; bas du dos d'un blanc pur ; sus-caudales blanches barrées de brun ; queue blanche, les rectrices médianes grisâtres etrayées en zigzags transversalement de brun cendré, les autres tachées de même couleur sur leur bord externe. Bec noir ; pattes d'un vert olivâtre ; iris brun clair.

En hiver. — Dessus de la tête brun strié de blanc ; parties supérieures cendrées avec les plumes plus ou moins bordées de blanc, les scapulaires et les grandes couvertures avec une strie médiane noire et de petites taches brunes dans le bord blanc ; les parties inférieures d'un blanc pur sans taches ; le reste comme en été.

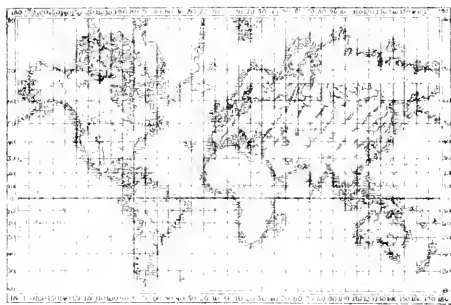
Jeune. — Dessus de la tête d'un brun noir strié de blanc ; joues et nuque d'un cendré blanchâtre avec des taches allongées d'un brun foncé plus ou moins serrées et plus accentuées près du dos ; manteau d'un brun noir plus ou moins foncé, avec les plumes marquées d'une strie centrale noire et bordées de blanc roussâtre sale, surtout sur les côtés des plumes ; couvertures des

(1) La taille est toujours prise du sommet de la tête à l'extrémité de la queue ; mais comme cette mesure est généralement calculée sur des peaux préparées, elle n'est pas d'une rigoureuse exactitude. Les dimensions données des ailes, du bec et des tarses sont les seules bien exactes.

ailes d'un brun noir, plus ou moins bordées de blanc jaunâtre sale, les plus petites presque unicolores : parties inférieures d'un blanc pur ; côtés et bas du cou marqués de taches allongées brunes, parfois triangulaires sur les côtés de la poitrine ; le reste comme chez l'adulte.

Poussin. — Front blanc, varié de noir sur la ligne médiane ; dessus de la tête noir, et cette teinte se prolonge en bande sur la nuque ; un trait noir devant l'œil et une tache de même couleur derrière la région des oreilles ; dessus du corps d'un fauve pâle avec trois larges bandes dorsales noires, et une autre plus courte en arrière des flancs ; ailes de la même teinte fauve avec une bande centrale noire ; duvet des jambes varié de noir et de blanc ; parties inférieures blanches ; queue noire variée de fauve. Bec noirâtre avec la base de la mandibule inférieure rousse ; pattes d'un gris olivâtre (1).

Hab. — L'habitat d'été de cette espèce se trouve dans la zone septentrionale de l'Europe et de l'Asie,



entre le 60° et le 66° ; quelques couples isolés nichent cependant dans les montagnes de l'Ecosse et des Hébrides (*Seebohm*) ; elle n'a pas été observée en Islande, aux îles Féroé et au Groënland.

Lors des migrations, on rencontre cet oiseau en plus ou moins grand nombre dans toute l'Europe centrale et méridionale ; c'est à cette époque qu'on le voit en Belgique dans le voisinage de la mer, et il est même assez fréquent en août et septembre sur les bords de l'Escaut et dans les polders près d'Anvers (*Croegaert*), mais il ne se montre qu'irrégulièrement dans les autres parties du pays, ainsi que dans le grand-duché de Luxembourg (*de La Fontaine*) et en Lorraine (*Godron*). Dans les autres contrées de l'Europe centrale et méridionale il est généralement plus ou moins commun à l'époque des passages, mais il ne se montre pas partout très régulièrement. Il hiverne à partir du sud de l'Espagne (*Saunders*) et du Portugal (*du Bocage*), ainsi que sur plusieurs îles de la Grèce (*Lindermayer*) ; en Turquie on le rencontre parfois aussi en hiver (*Robson*), et d'après le D^r Finsch il nicherait dans les Balcons.

En Asie on observe cet oiseau dans toute la zone septentrionale jusqu'au détroit de Behring et le Kamtschatka (*Stejneger*). Il est de

(1) Les renseignements que M. Dresser donne, dans ses *Birds of Europe*, sur les changements de plumages du Chevalier à pieds verts, sont complètement erronés.

passage dans toute l'Asie centrale et au Japon (*Bürger*); en Chine il passe en nombre considérable (*David*). Il hiverne dans le sud de l'Asie: dans l'Inde (*Jerdon*), à Ceylan (*Legge*), dans l'Indo-Chine et dans l'archipel Indien où il a été observé aux îles de Sumatra, Ternate, Goram, Kei, Arou (*von Rosenberg*), Bornéo (*Diard*), Java (*Schlégel*), Timor, Célèbes (*S. Müller*), Halmahera (*Wallace*) et même en Australie (*Gould*).

Il hiverne également en Afrique et quelques individus passent même l'été en Égypte, en Nubie et près de la mer Rouge (*de Henglin*); il est commun en hiver sur toute la côte septentrionale (*Drake, Loche*); on l'a également observé en Sénégambie, à Casamanze, à la Côte d'Or, au Gabon ainsi que sur toute la côte orientale (*Sperling, Peters*) jusqu'à Natal (*Ayres*) et le cap de Bonne-Espérance (*Layard*). Il a aussi été observé aux îles Madère, des Princes, Séchelles, etc. (*Newton, Dohrn*, etc.). Ce Chevalier s'égare parfois en Amérique, où Audubon en obtint un de la Floride; le musée de Leyde possède des sujets de Buenos-Ayres, des bouches du Rio de la Plata et du Chili (*Schlégel*).

Mœurs. — Cet oiseau, aussi appelé Chevalier gris et aboyeur, n'est donc aussi pour nos contrées qu'un simple passager; il commence à se montrer en août, et les passages continuent jusque vers la fin de septembre et même parfois jusqu'en octobre; il repasse en avril et mai, mais on ne le voit alors généralement qu'en petit nombre. Il a des habitudes semi-nocturnes, aussi ne voyage-t-il le plus souvent que pendant la nuit, et il vole alors à une grande hauteur soit isolément, soit par couples ou par petites troupes de trois à sept individus, plus rarement de dix à vingt. Des sujets isolés se mêlent parfois à des bandes de petits oiseaux de rivage dont ils deviennent alors les chefs de file; de tous ses congénères, il est le plus prudent, le plus méfiant et par conséquent le plus propre pour remplir le rôle de guide.

Le Chevalier à pieds verts habite peu les côtes maritimes, car il préfère les eaux douces et surtout les bords des lacs, des rivières, des étangs, des marais, etc. Il évite les forêts et les buissons et ne se tient que dans les endroits découverts d'où il peut voir de loin l'approche d'un ennemi. Lors des passages, il s'arrête souvent durant plusieurs jours dans les localités qui lui plaisent, mais il s'en éloigne dès qu'il a été troublé et n'y retourne plus. Partout où il se montre il recherche les endroits vaseux et surtout les langues de terre vaseuses qui s'avancent loin dans l'eau; jamais il ne se cache dans les her-

bages : il s'envole à l'approche d'un homme ou d'un chien, mais se tapit à terre au passage d'un rapace, sachant fort bien que celui-ci le prendrait plus facilement dans l'air que sur le sol. Il dort près de l'eau, le plus souvent perché sur une patte et la tête cachée entre les plumes du manteau, mais son sommeil est si léger que le moindre bruit suffit pour le réveiller ; il prend généralement son repos vers le milieu du jour, rarement pendant la nuit et seulement quand le ciel est sombre.

C'est un oiseau vif, agile, gai et d'une prudence à toute épreuve ; son maintien est gracieux et fier ; il marche vite, court quand c'est nécessaire avec une extrême agilité, et aime à entrer dans l'eau jusqu'au ventre. Il nage en franchissant parfois un espace assez considérable, et sait plonger en cas de danger, nageant même sous l'eau en se servant de ses ailes comme de rames. Il vole généralement en ligne droite en battant fortement des ailes ; souvent aussi il décrit des courbes élégantes et finit par se laisser tomber brusquement, ne ralentissant son impulsion que quand il est près du sol.

De tous ses congénères, c'est assurément le plus prudent et le plus méfiant. Il est fort difficile de l'approcher à portée de fusil, car dès qu'il voit quelqu'un de loin, il reste immobile, observe les mouvements de celui qui se présente à sa vue, et s'il y a lieu de s'en méfier il s'envole à grands cris. Plus l'endroit est solitaire, et plus il est prudent ; quand il se trouve non loin d'une route assez fréquentée, il se montre moins craintif, et la vue d'un homme ou d'un cheval ne l'effarouche pas autant ; mais en général il craint et fuit tout ce qu'il n'est pas habitué de voir. Sa sociabilité a ses limites : jamais on ne le voit en troupe, mais on rencontre parfois quelques individus ensemble vivant en bonne harmonie ; les sujets isolés se joignent généralement à d'autres oiseaux de rivage, ou plutôt ce sont ces derniers qui arrivent au cri d'appel du Chevalier, le prennent pour guide et le suivent partout aveuglément.

La voix de cet oiseau est un sifflement clair et perçant que l'on peut rendre assez bien par *tjia tjia* ou *tjiu* ; c'est surtout en volant et dans les moments d'effroi que l'oiseau fait entendre ce cri, ne le répétant toutefois que deux ou trois fois de suite. Son vrai cri d'appel est *dick dick dick* ; à l'époque de la reproduction le mâle fait entendre d'une voix douce, une phrase ressemblant à *dahudl dahudl*... qui représente son chant d'amour.

La nourriture de cet oiseau se compose de divers petits animaux

tels que larves, insectes, vers, mollusques, petits poissons, têtards de grenouilles, etc. Bien que cette espèce soit très farouche, elle s'apprivoise cependant en peu de temps et peut vivre en captivité pendant plusieurs années.

Reproduction. — En Écosse l'époque de la reproduction commence en mai et la ponte a lieu dans la seconde quinzaine du même mois ; dans les contrées du nord de l'Europe et de l'Asie, la ponte n'a lieu que vers le milieu de juin. Ce Chevalier prend un soin extrême à cacher son nid, aussi ne découvre-t-on celui-ci que par hasard ou après de longues recherches ; il est habituellement caché entre des bruyères ou des herbages courts, et se compose d'une dépression garnie de brins secs ou de feuilles mortes. Parfois aussi, le nid est placé tout près de l'eau, ou encore sur une proéminence gazonnée entourée d'eau ; le plus souvent il est construit dans les mêmes conditions que le nid du Pluvier doré ou du Bécasseau variable. Au moment de la reproduction, les couples se séparent pour aller nicher à d'assez grandes distances les uns des autres. La ponte est de quatre œufs placés avec leur pointe à l'intérieur, comme cela a lieu chez la plupart des oiseaux de rivage. Ces œufs sont d'un blanc crème, d'un fauve pâle ou d'un cendré verdâtre clair avec des taches plus ou moins étendues d'un brun rosâtre et cendrées, et d'autres, supérieures, d'un brun un peu roussâtre, mais les grandes taches foncées sont ordinairement plus abondantes vers le gros bout. Ils mesurent environ 51 millim. sur 33.

203. — Le Chevalier Stagnatile.

TOTANUS STAGNATILIS, *Bechst.*

(Pl. 203)

TOTANUS STAGNATILIS, *Bechst. Orn. Taschenb.* p. 292 (1803).

TOTANUS TENUIROSTRIS, *Horsf. Trans. Linn. Soc.* XIII, p. 192 (1822).

TRYNGA GUINETTA, *Pall. Zoogr. Rosso-As.* II, p. 195 (1831).

DER TEICH-WASSERLÄUFER, en allemand.

THE MARSH SANDPIPER, en anglais.

DE POEL RUITER, en flamand.

Taille : 0,18 ; ailes 0,136 ; bec 0,04 ; tarses 0,057.

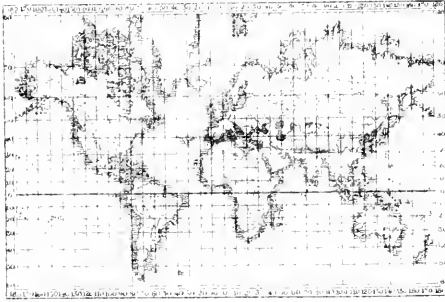
Description du mâle et de la femelle adultes en été. — Dessus de la tête et du cou d'un cendré blanchâtre avec de larges raies longitudinales noires ; manteau, scapulaires et les plus longues des couvertures des ailes d'un cendré rougeâtre avec de grandes taches noires, les unes longitudinales, les autres

transversales, ces dernières surtout sur les couvertures et les scapulaires ; bas du dos d'un blanc pur ; petites et moyennes couvertures des ailes d'un brun cendré ; rémiges d'un brun noir, la bague de la première blanche ; raie sourcilière et côtés de la tête blancs tachetés de noir ; parties inférieures d'un blanc pur, avec de petites taches noires ovalaires au cou et à la poitrine et des taches angulaires de même couleur sur les flancs ; queue blanche, les rectrices médianes et le bord externe des latérales cendrés et toutes plus ou moins barrées de brun noirâtre ; sus-caudales blanches barrées de même couleur que les rectrices ; sous-caudales également blanches avec quelques taches brunes, les plus longues barrées comme les supérieures. Bec noir ; pattes d'un noir rougeâtre ; iris brun.

Les deux sexes en hiver. — Parties supérieures d'un gris cendré, chaque plume plus ou moins bordée de blanc et marquée d'une strie noire longitudinale au centre ; petites couvertures des ailes brunes, les autres de la couleur du dos ou un peu plus foncées et bordées de blanchâtre, les longues plumes qui recouvrent les rémiges barrées extérieurement de noir ; queue comme en été, mais plus blanche ; face et toutes les parties inférieures d'un blanc pur, avec de petites stries noires sur les côtés du cou et de la poitrine.

Jeune. — Parties supérieures d'un brun cendré, varié de blanc et strié de noir sur la tête ; dos, scapulaires et couvertures des ailes marqués de petites taches blanchâtres sur les bords des plumes ; poitrine cendrée avec une strie brune au centre des plumes ; gorge, ventre et sous-caudales d'un blanc pur. Pattes d'un brun verdâtre.

Hab. — Le Chevalier stagnatile est peu répandu en Europe et c'est



plutôt un oiseau asiatique. Sur notre continent il ne paraît guère dépasser au nord le 50°, et il n'a jamais été observé aux îles Britanniques (1). M. Gätke le mentionne comme ayant été capturé accidentellement à Helgoland.

Suivant de Nordmann, cet oiseau est commun, surtout au printemps, dans les parages de la mer Noire ; « c'est au mois d'avril, dit cet auteur, qu'il arrive chez nous ; les bandes souvent très nombreuses de ces Chevaliers, se répandent sur toute la Nouvelle Russie, et l'on en tue beaucoup qu'on vend ensuite sur le marché aux oiseaux

(1) Aucun auteur anglais ne signale de capture de cette espèce sur le sol britannique. C'est donc probablement par erreur que Schlegel mentionne, dans son catalogue du *Musée des Pays-Bas*, un spécimen provenant d'Angleterre.

d'Odessa. Il est plus que probable qu'il niche chez nous, car je sais positivement qu'à la mi-mai on en trouve encore dans la Bessarabie et dans le gouvernement de Kherson ». Il n'est pas rare non plus en Turquie et en Asie Mineure (*Robson*) et il est même commun à Corfou (*Lilford*). En Grèce il arrive en grand nombre à la suite des ouragans qu'amène l'équinoxe du printemps, et y séjourne dans les prairies marécageuses jusque vers la mi-mai (*Lindermayer*). Il est rare aux deux passages en Pologne (*Taczanowski*), et M. J. von Frivaldsky a assuré à M. Dresser qu'il niche en Hongrie; en Autriche on le prend quelquefois près du Danube (*Hinterberger*), et en Allemagne il se montre accidentellement en Silésie, dans le Wurtemberg, près du Mein, en Thuringe, près du lac salé de Mannsfeld (*Naumann*) et près du Rhin (*Borch*). F'en mon père a signalé cet oiseau comme se montrant accidentellement en Belgique, et M. de Selys-Longchamps confirme cette mention. Ce Chevalier est de passage irrégulier dans le nord et dans quelques autres localités de la France : on l'a tué près de Dunkerque, de St-Omer, d'Abbeville, de Dieppe, dans le département de l'Aube et dans le midi de la France (*Degl.* et *Gerbe*) ; M. Besson pense qu'il niche près d'Hyères; il est rare en Savoie (*Bailly*) et près de Nice (*Salvadori*). En Italie il est de passage régulier en Lombardie, en Vénétie, en Ligurie, en Romagne, en Toscane, dans la province de Naples, en Sicile (*Salvadori*, *Giglioli*, *Malherbe*) et à l'île de Malte (*Wright*), et de passage irrégulier ou accidentel en Piémont, en Sardaigne (*Salvadori*, *Bonomi*) et dans le Tyrol (*Althammer*). En Espagne il est de passage dans les provinces de Murcie, de Valence, de Saragosse et de Gérone (*Reyes*).

En Asie, cette espèce paraît être assez répandue dans la partie méridionale du Caucase : M. Radde dit qu'au commencement d'avril, on voit souvent de ces oiseaux sur le marché de Tiflis, qu'il en a rencontré pendant son voyage au lac Tschaldyr et que l'espèce niche dans les régions du Terek et du Kuban. Il est commun et niche dans le Turkestan (*Serretzow*) et dans la Sibérie méridionale (*Radde*); Middendorff n'a tiré qu'un seul sujet sur la côte méridionale de la mer d'Ochotsk; Dybowski en a trouvés à l'époque de la nidification dans les steppes du bord de l'Argun; Radde et Przewalski le citent du pays de l'Ussuri. Il est rare en Chine (*Dorid*) et à Formose (*Sarinhoe*). On en a pris à Bornéo (*Schwaner*), à Java (*Schlégel*), à Halmahera (*Wallace*) et dans le nord de l'Australie (*Gould*, *Ramsay*). Il est plus ou moins abondant, en hiver, dans le

sud-ouest de l'Asie, dans l'Inde (*Jerdon*) et à Ceylan (*Legge*).

Cette espèce habite également, pendant la saison d'hiver, une grande partie de l'Afrique, l'Algérie (*Loche*), l'Égypte (*Shelley*), la Palestine (*Tristram*), la Nubie, l'Abyssinie, le Kordofan, le Sennaar et surtout les marais qui avoisinent le Nil bleu et le Nil blanc à l'est du Kordofan (*de Heuglin*). Elle a également été observée à Natal (*Ayres*) et dans la colonie du Cap (*Lagaré*); elle est assez répandue dans le pays de Damara (*Andersson*). A la côte occidentale, cet oiseau a été pris dans l'Aschanti (*Pel*), en Gambie (*Rendall*) et à la Côte d'Or (*Schlégel*).

Mœurs. — Cet oiseau paraît émigrer très tôt des contrées de l'Europe, car de Heuglin dit l'avoir vu près d'Alexandrie dès les premiers jours du mois d'août; c'est en avril et mai qu'on le voit le plus souvent dans les contrées européennes où il est de passage.

Suivant Naumann, ce Chevalier ressemble beaucoup, par ses mœurs et même par sa voix, au *T. glottis*, ce qui fait supposer qu'il est comme ce dernier plus nocturne que diurne. Il préfère les eaux tranquilles des étangs et des mares aux eaux courantes, bien qu'on le rencontre parfois aussi sur les bords des rivières. C'est le plus gracieux et le plus élégant des Chevaliers; il court et vole avec une extrême agilité; ses mouvements d'ailes ne diffèrent guère de ceux de ses congénères, mais son vol est plus rapide. Il est aussi très farouche et prudent.

« Dans le N.-E. de l'Afrique, dit de Heuglin, j'ai rencontré cet oiseau sous ses divers plumages. On ne le voit le plus souvent qu'isolément ou par couple, quelquefois mélangé à d'autres oiseaux de rivage. Il évite le voisinage de la mer, mais il aime les lacs, les étangs et les mares des régions boisées. »

Voici ce que de Nordmann dit au sujet de cette espèce : « Dans plusieurs individus vieux, en livrée de noccs complète, que je tuai au printemps, je trouvai la couleur des pieds d'un noir rougeâtre avec une légère teinte verte aux articulations. Il semble donc que la teinte verdâtre n'appartient qu'aux jeunes sujets. La forme et les mouvements de cet oiseau ont beaucoup de grâce et d'élégance; à son arrivée au printemps il ne montre point de crainte et, lorsqu'on surprend plusieurs individus se promenant sur le rivage de quelque étang, à moins qu'on ne les chasse brusquement, ils se jettent dans l'eau, se tenant serrés les uns contre les autres, et se sauvent à la nage plutôt que de recourir à leurs ailes. Le Chevalier stagnatile est

aussi bon nageur que les Phalaropes, avec lesquels il a, dans sa manière d'être, plusieurs rapports, sans compter ceux qui existent dans la forme du bec long et excessivement grêle.

« La chair de cet oiseau est un mets d'une délicatesse exquise; au printemps tout son corps est entouré d'une couche de graisse presque fondante qui, bien qu'épaisse, se détache facilement de la chair, ce qui fait qu'en le dépouillant, il faut user de beaucoup de précaution ».

La nourriture principale de cet oiseau paraît se composer de larves et d'insectes aquatiques ainsi que de petits mollusques.

Reproduction. — Le Chevalier stagnatile niche au bord des étangs et des mares, de la même manière que ses congénères. Il pond quatre œufs d'un jaune roussâtre terreux, avec des taches profondes cendrées et d'autres, de diverses grandeurs, brunes et rougeâtres. Ces œufs mesurent environ 39 millim. sur 29.

204. — Le Chevalier sombre.

TOTANUS FUSCUS, *Bechst. ex Briss.*

(Pl. 204)

LIMOSA FUSCA, Briss. *Ornith. v.* p. 277 (1760).

SCOLOPAX FUSCA, Lin. *Syst. nat.* 1, p. 243 (1766).

SCOLOPAX MACULATA, Tunst. *Orn. Brit.* p. 3 (1771).

SCOLOPAX CANTABRIGIENSIS, Lath. *Gen. Syn. suppl.* 1, p. 292 (1787).

SCOLOPAX NIGRA, CURONICA et TRINGA ATRA, Gmel. *Syst. nat.* I, pp. 659, 669, 673 (1788).

SCOLOPAX NATANS, Otto, *Uebers. Buff. Vög.* XXVI, p. 234 (1797).

TOTANUS MACULATUS, FUSCUS, NATANS, Bechst. *Orn. Taschenb.* pp. 284, 286 (1803).

TRINGA LONGIPES, Leisl. *Nachtr. Bechst. Nat. Deutschl.* II, p. 189 (1813).

TRINGA TOTANUS, Mey. *Vög. Lic. und Esthl.* p. 200 (1815).

TOTANUS RAI, Leach, *Syst. Cat. M. B. Br. Mus.* p. 31 (1816).

ERYTHROCELUUS FUSCUS, Kp. *Natürl. Syst.* p. 54 (1829).

TOTANUS ATER, Brm. *Isis*, 1830, p. 990.

TOTANUS OBSCURUS, C. Dub. *Pl. col. ois. Belg.* II, p. 189 (1857).

DER DUNKELFARBIGE WASSERLÄUFER, en allemand.

THE DUSKY REDSHANK, en anglais.

DE ZWARTE RUITER, en flamand.

Taille : 0,22 ; ailes 0,165 ; bec 0,058 ; tarses 0,056.

Description des deux sexes adultes au printemps. — Tête, cou, poitrine et abdomen d'un gris ardoise foncé, les plumes de l'abdomen très légèrement terminées de blanc; tour des yeux blanc; manteau et scapulaires d'un brun noir à reflets pourpres. mais toutes les plumes légèrement bordées de blanc et marquées sur les côtés de petites taches également blanches; couvertures des ailes d'un brun noirâtre varié de cendré, chaque plume bordée et tachée

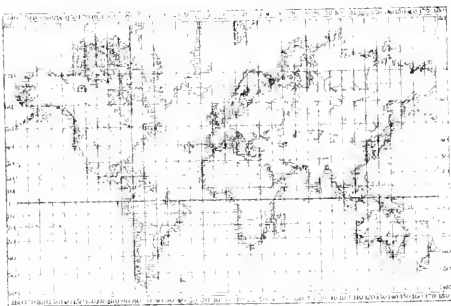
latéralement de blanc; rémiges brunes; bas du dos blanc; sus et sous-caudales barrées alternativement de brun noirâtre et de blanc; rectrices brunâtres, les médianes lavées de cendré, toutes barrées de blanc sur les bords. Bec noir avec la base de la mandibule inférieure rouge; iris brun; pattes d'un brun rougeâtre.

En hiver. — Parties supérieures d'un gris cendré, les plumes légèrement bordées de blanc; lorums brunâtres; raie sourcilière, tour de l'œil et joues d'un blanc assez pur, mais les dernières variées de cendré; bas du dos blanc devant du cou, côtés et haut de la poitrine d'un cendré varié de blanc; gorge, bas de la poitrine et abdomen d'un blanc pur; ailes et queue comme en été mais d'une teinte plus grise et plus pâle. Pattes d'un rouge orangé.

Jeune. — Parties supérieures brunes, le dos tacheté de blanc; lorums bruns; raie sourcilière et tour de l'œil blancs; joues striées de cendré; gorge d'un blanc pur; les autres parties inférieures blanchâtres, avec des mèches cendrées au cou et à la poitrine et des raies transversales en zigzags de même couleur sur l'abdomen; ailes et queue comme chez l'adulte. Pattes rouges.

Poussin. — Dessus de la tête, milieu du front et lorums d'un brun noirâtre; larges raies sourcilières d'un cendré blanchâtre se réunissant derrière la nuque; une autre raie blanchâtre, plus étroite, passant au-dessus de la précédente pour se terminer derrière l'œil; joues blanchâtres; une raie noire derrière l'œil, aboutissant à une bande de même couleur couvrant la nuque; côtés du cou cendrés; dos noir varié de cendré roussâtre avec deux bandes latérales de cette dernière couleur; ailes noires, variées et bordées de cendré; flancs et duvet de la queue variés des mêmes teintes; parties inférieures blanchâtres, l'extrémité du duvet brunâtre.

Hab. — Le Chevalier sombre ou Arlequin habite, en été, tout le



nord de l'Europe et niche jusque sous le 70° l. N. (*Collett*); mais il ne paraît pas avoir été observé aux îles Féroë, en Islande et au Groenland. A l'époque des migrations il est plus ou moins abondant dans toute l'Europe centrale, mais rare aux îles Britanniques (*Seeböhm*). Il est généra-

lement commun en Belgique, lors des passages, aussi bien sur nos côtes maritimes que près des cours d'eau et des marais. Il est rare en Portugal (*du Bocage*); en Espagne il est de passage et hiverne mais n'est pas abondant (*Saunders*); dans le midi de la France il est

de passage en automne, en hiver et au mois d'avril, et il est même alors commun dans le département des Pyrénées-Orientales (*Lacroix*); il est également de passage régulier en Italie et y hiverne (*Salvadori*, *Giglioli*); en Grèce il est de passage mais rare, et ne paraît pas avoir été vu sur les îles de l'Archipel (*Lindermayer*). Cet oiseau passe par la Russie méridionale deux fois par an; dès le mois de mars et en septembre et octobre, et il est alors commun dans les parages de la mer Noire et de la Caspienne, où l'on peut alors voir des troupes composées de soixante à quatre-vingts individus (*de Nordmann*); dans l'arrondissement d'Uman du gouvernement de Kiew, cet oiseau est de passage régulier mais peu abondant; il passe quelquefois déjà le 7 août, mais jamais plus tard que le 7 octobre (*Gaebel*).

En Asie on rencontre ce Chevalier depuis les monts Ourals jusqu'au Kamtschatka (*Stejneger*) et le Japon; il est de passage dans les contrées du centre et hiverne dans le Sud, mais ne paraît pas se montrer en Asie Mineure, en Palestine et en Perse. Il est assez répandu dans l'Inde pendant l'hiver (*Jerdon*), et on le voit même à Ceylan (*Layard*) et dans l'Indo-Chine (*Seeböhm*). L'abbé David dit que pendant la saison chaude on le voit dans la Sibérie Orientale, le Japon, la Chine et la Mongolie où il l'a rencontré assez fréquemment; M. Swinhoe l'a trouvé également aux environs de Canton, de Tientsin et de Shangai.

On ne voit cet oiseau en Egypte et en Nubie qu'en petit nombre (*Shelley*); il est de passage accidentel en Algérie (*Loche*) et se montre probablement encore accidentellement dans d'autres parties de l'Afrique, car M. Layard en prit un exemplaire dans la colonie du Cap, près de Knysna.

Mœurs. — La migration d'automne a lieu pendant la nuit et par groupes composés souvent de vingt à trente sujets et même davantage. C'est vers la mi-août que le départ commence dans le Nord, et on rencontre alors de ces Chevaliers jusqu'en octobre et novembre dans toute l'Europe centrale; ils hivernent dans les pays qui entourent la Méditerranée et dans le sud de l'Asie comme nous avons vu plus haut. Les passages du printemps ont lieu entre la mi-mars et le milieu de mai, mais ces oiseaux sont alors généralement fort rares, aussi bien en Allemagne qu'en Belgique; on les rencontre à cette époque isolément ou par couples. En automne ils voyagent souvent en société du Chevalier à pieds verts ou autres espèces voisines; les

troupes d'une certaine importance sont ordinairement formées de jeunes de l'année, tandis que les vieux préfèrent voyager isolément ou par couples, s'arrêtant volontiers des journées entières dans les localités qui leur conviennent. Si la nuit est très sombre, ils s'abattent près d'une eau quelconque et y attendent, dans le repos, les premières lueurs de l'aurore pour continuer leur voyage.

Le Chevalier sombre ne se montre sur les côtes maritimes que pendant les migrations, et encore ne l'y voit-on qu'en petit nombre ; il recherche les eaux intérieures, les rivières, les lacs, les étangs et les marécages, et on le voit même près des mares qui se trouvent non loin des routes et des villages. Il lui faut cependant des eaux découvertes ; il n'aime pas celles qui sont bordées d'arbres ou de buissons ou garnies de roseaux ou de joncs, aussi se tient-il éloigné de tout endroit trop ombragé ou garni de hautes herbes ; ce qu'il préfère ce sont les marécages où il peut facilement patauger dans la boue.

C'est également près de l'eau qu'il cherche le repos, mais il ne se livre au sommeil que pendant le milieu de la journée ou durant une partie des nuits sombres ; son sommeil est léger et souvent interrompu, car il se réveille au moindre bruit.

Sa démarche est élégante, régulière, mais quand il le veut, il sait courir avec une extrême agilité ; lorsqu'il entre dans l'eau, il y marche aussi longtemps que ses jambes le lui permettent, puis il continue sa route à la nage et se montre alors fort habile nageur ; il plonge même quand un danger le menace, pour revenir à la surface dans un autre endroit. Son vol est gracieux et rapide et ressemble entièrement à celui du Chevalier à pieds verts ; quand l'oiseau a un grand trajet à franchir il s'élève généralement très haut. Il est très farouche, mais moins prudent que les précédents, sans cependant négliger de prendre son vol à l'approche d'un chasseur. Il se montre plus sociable, lors de la migration d'automne, que les autres grands Chevaliers ; les troupes restent unies durant tout le voyage, aussi bien à terre que dans l'air, et si une cause quelconque vient à séparer les individus, ils ne tardent guère à se réunir de nouveau en s'appelant les uns les autres. Les sujets isolés se joignent souvent à d'autres espèces, mais il est rare qu'ils se mettent à la tête de bandes de petits oiseaux de rivage.

La voix de cet oiseau est sonore et sifflante et peut être entendue de loin ; son cri peut se rendre par *tjoit* ou *tjuit*, rarement répété sans intervalle ; son cri de ralliement est *tick, tick* ou *tack*.

Sa nourriture se compose surtout de mollusques, de têtards de grenouilles, de larves et d'insectes aquatiques ainsi que de vers. Comme cette espèce s'apprivoise facilement, on peut nourrir les sujets captifs d'abord de vers de terre, ensuite on mélange ces derniers, coupés en morceaux, à du pain blanc trempé dans du lait, les habituant insensiblement à se contenter de cette dernière nourriture ; on ne doit pas négliger de leur donner beaucoup d'eau fraîche.

Reproduction. — Nous résumons ci-dessous les observations faites par Wolley, en Laponie, sur la manière d'être de cet oiseau pendant la durée de la reproduction.

Le Chevalier sombre revient en Laponie dès la fonte des neiges et se prépare bientôt à faire son nid. Il se tient alors dans les lieux découverts de la forêt, souvent loin de l'eau, choisissant surtout les endroits où l'on a brûlé du bois et où la végétation est rare. Les couples se tiennent fort éparpillés et c'est à peine si on en rencontre deux ou trois pendant une journée de marche. Le nid se trouve dans une clairière entourée de sapins, à une grande distance des marécages, et le plus souvent sur une éminence ou au sommet d'une colline. Le terrain dans lequel cet oiseau creuse une légère dépression, s'il n'en trouve de naturelle, est ordinairement couvert de courtes bruyères et autres petites plantes croissant parmi des lichens ; la petite fosse qui sert de nid est elle-même garnie d'une légère couche d'aiguilles sèches de sapins. La femelle couve avec persistance en tenant le cou rentré et en découvrant son croupion dont la blancheur frappe le regard de loin ; aussi le chasseur est-il tenté de s'emparer de l'oiseau et s'en approche avec mille précautions. Mais l'animal s'envole à temps, ou court par-ci par-là avant de s'élever, puis il décrit des cercles au-dessus de l'intrus en faisant de temps en temps entendre son cri d'angoisse ; parfois il va se percher sur un arbre voisin. La ponte, qui est de quatre œufs, a lieu vers la fin de mai. Ces œufs sont d'un vert olivâtre plus ou moins foncé, parsemés de taches d'un cendré brunâtre au-dessus desquelles on aperçoit un grand nombre de petites et de grandes taches, allongées ou arrondies, d'un brun rougeâtre ou noirâtre ; ils mesurent environ 48 millim. sur 33.

Wolley a constaté que les parents se montrent surtout inquiets quand ils ont des jeunes ; à son approche l'oiseau planait au-dessus de lui ou se tenait à ses côtés en hochant la tête et ouvrant et fermant alternativement le bec. Jamais la femelle ne vous permettra de dé-

couvrir sa couvée, car elle parviendra toujours à vous dérouter ; ce n'est que par hasard que l'on peut trouver son nid.

205. — Le Chevalier gambette

TOTANUS CALIDRIS, *Bechst. ex Lin.*

(Pl. 205)

TOTANUS STRIATUS et NŒVIUS, *Briss. Ornith.* V, pp. 196, 200 (1760).

TRINGA GAMBETTA, *Lid. Fauna Suec.* p. 63 (1761).

SCOLOPAX CALIDRIS et TRINGA GAMBETTA et STRIATA, *Lin. S. N.* p. 245 et 248 (1766).

TOTANUS CALIDRIS, *Bechst. Ornith. Taschenb.* II, p. 284 (1803).

GAMBETTA CALIDRIS, *Kp. Nat. Syst.* p. 54 (1829).

TOTANUS LITTORALIS, *Bfm. Isis*, 1830, p. 990.

TOTANUS GRÆCUS et MERIDIONALIS, *Bfm. Vogelf.* p. 312 (1855).

TOTANUS GAMBETTUS, *C. Dub. Pl. col. Ois. Belg.* II, p. 188 (1857).

DER GAMBETT-WASSERLÄUFER, en allemand.

THE COMMON REDSHANK, en anglais.

DE TURELUUR, en flamand.

Taille : 0^m,22 ; ailes 0,155 ; bec 0,040 ; tarses 0,052.

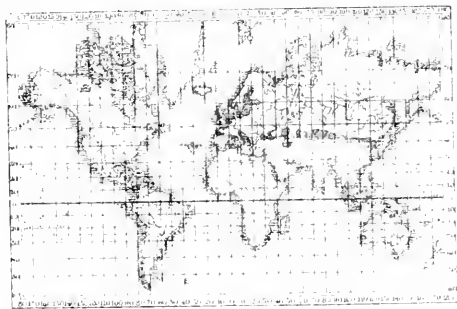
Description des deux sexes adultes en été. — Parties supérieures et joues d'un brun cendré olivâtre varié de rougeâtre, avec une raie noire longitudinale au centre des plumes de la tête, du cou et du dos ; sur ce dernier, ainsi que sur les scapulaires, on remarque également des raies noires transversales surmontées d'une raie d'un rougeâtre clair ; partie moyenne et inférieure du dos d'un blanc pur ; couvertures des ailes d'un cendré olivâtre, les plus grandes barrées de noir et terminées de blanc ; rémiges primaires brunes, leur bord interne blanc pointillé de brun, la baguette de la première blanche, la moitié terminale des secondaires d'un blanc pur ; sus et sous-caudales ainsi que les rectrices, blanches barrées de noir ; parties inférieures blanches avec des taches brunes, de forme allongée sur le devant du cou et à la poitrine et transversales sur les flancs. Bec brun, rouge à la base ; iris brun ; pattes d'un rouge vermillon.

En hiver. — Parties supérieures d'un cendré rembruni sans taches, avec les bordures des plumes d'une teinte plus claire ; joues blanchâtres marquées de brun ; sourcil et tour de l'œil blancs ; côtés du cou et de la poitrine d'un cendré brunâtre ; petites et moyennes couvertures des ailes brunes, bordées de blanc d'une manière peu apparente ; parties inférieures blanches, plus ou moins rayées longitudinalement de brun sur le devant du cou et à la poitrine ; flancs et sous-caudales plus ou moins tachetés de brun ; le reste comme en été. Il est à remarquer, qu'en hiver, les raies et les taches des parties inférieures disparaissent de plus en plus à mesure que l'oiseau avance en âge.

Jeune. — Dessus de la tête brun avec les bordures latérales des plumes d'un jaune brunâtre pâle; joues blanches, marquées de brun en arrière; sourcils, tour de l'œil et gorge blancs; lorums bruns; nuque grise, rayée longitudinalement de brun grisâtre: haut du dos, épaules et couvertures des ailes d'un brun foncé tacheté de blanc jaunâtre; parties inférieures blanches, lavées de cendré et striées de brun sur le devant et les côtés du cou, sur le jabot ces stries prennent la forme de petites taches allongées; côtés de la poitrine lavés de roussâtre et marqués de quelques taches angulaires ou transversales; sous-caudales avec une strie centrale brune; le reste du plumage comme chez l'adulte. Base du bec et pattes oranges.

Poussin. — Sur le vertex calotte étroite d'un roux sombre, encadrée de noir, dont les extrémités aiguës descendent jusqu'à la naissance du bec et au commencement du cou; front et côtés de la tête d'un gris fauve, portant de chaque côté un trait noir qui part de la mandibule supérieure, traverse le orum, l'œil, la région auriculaire et se dilate sur les côtés de la nuque; parties supérieures d'un gris roussâtre par places, coupés par quatre bandes noires longitudinales sur le dos, qui présente ainsi une bande centrale grise, et marqué de taches irrégulières noires; plumeau caudal varié de brun et de roux; gorge et ventre blancs; poitrine, devant du cou et abdomen d'un fauve pâle; bec noir avec la mandibule inférieure plus pâle à la base; pieds d'un jaune terne (*J. Vian*).

Hab. — Le Chevalier gambette est généralement répandu en



Europe et en Asie; en été, il est commun en Islande (*Faber*) et très commun dans le nord de l'Europe jusqu'au 70° (*Wallengren*), mais à l'est de la mer Blanche il ne paraît pas dépasser le 58° et en Sibérie le 55° (*Seeböhm*). Sur notre continent, il niche à peu près dans tous les

lieux qui lui conviennent depuis sa limite septentrionale, la Grande-Bretagne, l'Irlande, les îles Hébrides, Orkneys et Shetland jusque sur les côtes de la Méditerranée et le nord de la Grèce (*Lacroix, Saunders, Giglioli, Lindermaier*, etc.); mais en été il est toujours moins abondant dans les contrées du Midi et manque même complètement dans certaines régions. Il est sédentaire en Angleterre et en Irlande (*Seeböhm*) et à partir du midi de la France (*Deglandt*). Il est probable qu'il niche en petit nombre dans les marais du nord de la Belgique, mais je n'en suis pas certain; il est cependant commun en

avril et à la fin de l'été près de la mer, le long de l'Escaut et dans les polders, mais selon M. E. Claes, il est peu abondant dans les marais du Limbourg belge ; on l'a tué plusieurs fois sur la Meuse près de Namur (*Fallon*).

En hiver on observe également cet oiseau dans le nord (*Loche, Irby, Salvin, etc.*) et le nord-est de l'Afrique. Il fait son apparition dans le Delta dès le commencement du mois d'août, remonte ensuite le Nil et ses affluents et longe les côtes de la mer Rouge jusque vers le 10° l. N. ; il est commun depuis septembre jusqu'en décembre dans le Kordofan oriental ainsi que près du Nil Blanc et du Nil Bleu ; en Abyssinie on le voit encore jusqu'en avril, et durant tout l'été on rencontre en Egypte, en Nubie et sur les côtes de la mer Rouge des individus isolés ou des couples (*de Heuglin*). On l'observe également en Sénégambie (*Rendall*), dans l'Aschanti (*Pel*), à la Côte d'Or (*Ussher*) et en petit nombre au cap de Bonne-Espérance (*Layard*), ce qui fait supposer qu'il se montre sur toute la côte de l'Afrique occidentale.

En Asie cet oiseau a été observé presque partout, à partir du 55°, depuis les monts Ourals jusqu'à la mer d'Ochotsk (*Middendorff*), mais pas au Japon. Il hiverne en Palestine, en Asie Mineure, en Perse, dans l'Inde, à Ceylan (*Jerdon, Layard, etc.*), aux îles Andaman (*Walden*), en Chine (*David*) et on l'observe même dans l'Indo-Chine, en Malaisie, aux Philippines, à Bornéo, à Célèbes et à Java, car le musée de Leyde possède, d'après Schlégel, des sujets de ces diverses provenances.

Mœurs. — Le Chevalier gambette quitte les contrées du Nord vers la fin d'août, et les passages continuent jusqu'en octobre. Ceux qui nichent en Allemagne, dit Naumann, quittent parfois déjà les lieux de la reproduction dès la seconde moitié de juin, aussitôt que les jeunes sont en état de voler, et au plus tard en juillet ; ils errent alors au loin en attendant le moment du départ définitif. Au printemps ces oiseaux repassent à partir de la mi-mars et les passages se poursuivent jusque dans la seconde quinzaine d'avril. Les migrations ont lieu pendant la nuit ou un peu avant le coucher ou le lever du soleil, mais rarement en plein jour. Les jeunes voyagent ordinairement en famille ou par troupes de vingt à trente sujets ; les adultes passent isolément ou par groupes de trois à cinq individus. Mais sur les côtes maritimes on voit souvent des bandes plus ou moins nombreuses ; Naumann pense que ces bandes se composent

des individus venant des contrées septentrionales et qui, par conséquent, ont un plus long trajet à franchir.

Lors des passages, on rencontre ces Chevaliers le plus ordinairement dans les pays plats et marécageux, surtout dans les prairies humides, dans les pâturages entrecoupés de flaques d'eau, près des lacs, des étangs, des marais et des rivières ; on le voit alors en grand nombre près de l'Escaut et dans les mares des polders. Il se tient aussi près de la mer, et dans le Nord il niche souvent dans son voisinage. Il recherche partout un terrain vaseux où il peut patauger dans la boue, et ne séjourne jamais longtemps là où l'eau est claire et limpide.

C'est également un oiseau assez nocturne, car il ne se livre au sommeil pendant la nuit que quand celle-ci est très sombre ; il prend son repos vers le milieu du jour, ne dormant cependant que d'un sommeil léger, car le moindre bruit suffit pour le réveiller. C'est du reste un oiseau farouche et prudent qui ne se laisse jamais approcher à portée de fusil, mais qui sait fort bien distinguer le passant inoffensif du chasseur.

Le Chevalier gambette a une démarche élégante et mesurée, et il sait courir avec une grande vitesse quand c'est nécessaire. Il entre parfois dans l'eau jusqu'au ventre, mais ne plonge qu'en cas de danger pressant, et seulement quand une blessure à l'aile l'empêche de voler ou qu'il se voit guetté par un rapace. Il nage avec facilité, vole avec autant de rapidité que de légèreté et plane parfois longtemps sans agiter les ailes. Il lui arrive souvent, dans les lieux où il se sent en sûreté, de voler très bas en rasant le sol ou l'eau ; s'il a été effrayé, il s'élève de suite très haut, mais c'est pendant les migrations qu'il vole surtout à une grande hauteur. Il est rare de voir un de ces oiseaux dans une volée composée d'autres espèces, à moins que ce ne soit une bande de Chevaliers à pieds verts, dont le cri d'appel ressemble beaucoup à celui de l'espèce qui nous occupe ; mais on voit assez souvent des jeunes Chevaliers gambettes isolés servir de guide à des bandes de petits oiseaux de rivage.

D'après Naumann, le cri de cet oiseau est sifflant et peut se rendre par *dja dja djaa* ou *dja da da* ; au repos il fait entendre de temps en temps un *djaa* unique, et ne le répète plusieurs fois de suite que pour témoigner sa satisfaction ou pour appeler ses semblables ; c'est du reste un oiseau assez bruyant qui se fait entendre en toute occasion. Il a encore un autre cri, celui de *tuck, tuck, tuck*, qui est

commun à plusieurs espèces de son genre ; son chant d'amour est très caractéristique et ressemble à *daelidl dlidl dlidl*....

La nourriture de cet oiseau ne diffère guère de celle des autres espèces de son genre : larves et insectes aquatiques et terrestres, petits mollusques et vers ; il avale du gravier pour faciliter sa digestion et enfonce parfois la tête dans l'eau afin de fouiller dans la vase et en retirer les petits êtres dont il se nourrit.

Reproduction. — Dans l'Europe centrale, la reproduction a lieu en avril et l'on trouve des œufs dans la seconde moitié de ce mois et en mai ; plus au Nord la ponte a lieu plus tard, et dans la partie la plus septentrionale de la Norvège elle n'a lieu que dans la seconde quinzaine de juin. Ces Chevaliers sont à cette époque extrêmement sociables et nichent non loin les uns des autres.

Le nid est placé tantôt dans une touffe de juncs entourée de vase, tantôt dans un pâturage ou au bord d'un marais, plus rarement dans un pré, et le plus souvent dans le voisinage de l'eau. Ce nid ne consiste également qu'en une simple dépression garnie de quelques brins ou d'un peu de mousse. Il n'est pas difficile à découvrir si l'on veut observer les oiseaux de loin ; en s'approchant lentement, l'anxiété des parents trahit bientôt la place de leur couvée. La ponte est de quatre œufs ; mais si ceux-ci ont été enlevés et que la femelle se trouve ainsi obligée de faire une nouvelle ponte, elle ne déposera plus que trois œufs. Ceux-ci sont de couleur assez variable : on en trouve d'un jaune grisâtre ou brunâtre, de rougeâtres ou d'une teinte olive passant plus ou moins au brunâtre ; ils sont parsemés de taches profondes cendrées et roussâtres et de taches superficielles brunes de différentes grandeurs ; ils mesurent environ 44 millim. sur 31.

La femelle couve avec assez de persistance, surtout dans les derniers temps, et l'éclosion a lieu au bout de quatorze à seize jours. Les poussins quittent leur nid dès qu'ils sont bien séchés, et suivent aussitôt leur mère qui leur apprend sans tarder à trouver leur nourriture. En cas de danger, ils savent fort bien se cacher et se laissent parfois écraser plutôt que de quitter leur cachette. La mère est du reste pleine de dévouement pour ses petits et n'hésite pas à les défendre au péril de sa vie ; le père se montre aussi bon protecteur, mais il est moins courageux que sa compagne. Pour plus de sûreté, la femelle conduit sa progéniture dans les marécages où elle court moins de danger et où elle a plus de facilité pour se cacher ; vers le soir, toute la famille se rend parfois dans un endroit plus découvert,

mais les petits ne s'aventurent sur le rivage que quand ils savent bien voler.

206. — Le Chevalier sylvain

TOTANUS GLAREOLA. *Tem. ex Lin.*

(Pl. 206.)

- TRINGA GLAREOLA, Lin. *Syst. nat.*, I, p. 149 (1758)
TRINGA OCHROPEUS, β . GLAREOLA, Lin. *Syst. nat.*, I, p. 259 (1766).
TRYNGA LITTOREA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.*, II, p. 195 (1811).
TRINGA GRALLATORIS, Mont. *Orn. dict. suppl.*, App. S. (1813).
TOTANUS GLAREOLA, Temm. *Man. d'Orn.*, p. 421 (1815).
TOTANUS AFFINIS, Hoessf. *Trans. Linn. Soc.*, XII, p. 191 (1822).
TOTANUS GRALLATORIS, Steph. *Shaw's Gen. Zool.*, XII, pt. 1, p. 116 (1824.)
RHYACOPHILUS GLAREOLA, Kp. *Nat. Syst.*, p. 140 (1829)
TOTANUS SYLVESTRIS-PALUSTRIS et KUHLLI, Brm. *Isis* 1830, p. 990.
TOTANUS GLAREOLOIDES, Hodgs. in *Gray, Zool. Misc.*, p. 86 (1844).
ACTITIS GLAREOLA, Blyth. *Cat. B. Mus. As. Soc.*, p. 167 (1849).
RHYNCOPHILUS GLAREOLA, Brm. et Paessl. *Eier d. Eur-Vögel*, texte de la pl. 30 (1863)
TOTANUS GLAREOLUS, Rosenb. *Reist. naar Geelvinkl.*, p. 8 (1875).
DER BRUCH-WASSERLÄUFER, en allemand.
THE WOOD-SANDPIPER, en anglais.
DE BOSCHRUITER, en flamand.

Taille : 0^m17 ; ailes 0,122 ; bec 0,028 ; tarses 0,38.

Description des deux sexes adultes en été. — Parties supérieures d'un brun noirâtre et marquées de stries blanches sur la tête et à la nuque et de taches marginales blanches sur le dos et sur les scapulaires ; bas du dos noirâtre ; raie sourcilière et côtés de la tête blancs, ces derniers tachetés de brun lorum bruns ; parties inférieures blanches ; devant et côtés du cou avec des taches allongées brunes ; côtés de la poitrine variés de cendré et marqués de taches brunes ; flancs avec des taches transversales de même couleur mais moins nombreuses ; couvertures des ailes brunes, les plus rapprochées des scapulaires tachées de blanc ; rémiges brunes, la bague de la première blanche ; croupion et sus-caudales d'un blanc pur, les plus longues des dernières tachées de brun à leur extrémité ; queue blanche barrée de brun noirâtre ; sous-caudales blanches, les plus latérales avec une strie brune plus ou moins large. Bec noir ; iris brun ; pattes d'un vert olive tirant plus ou moins sur le cendré.

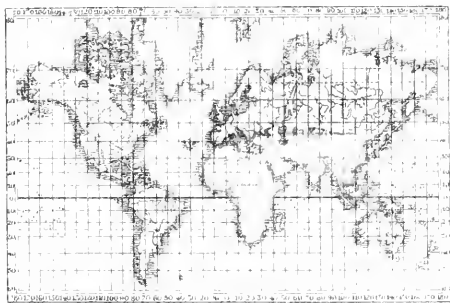
Les deux sexes en hiver. — Ressemblent beaucoup aux sujets en plumage d'été, mais les taches blanches des parties supérieures sont plus grandes et souvent lavées légèrement de roussâtre, surtout sur la tête et à la nuque ; les parties latérales et antérieures du cou sont davantage lavées et ondulées

de cendré fauve et moins tachées; les flancs sont également moins marqués de brun.

Jeune. — Ressemble à l'adulte en hiver, dont il diffère surtout par le dessus de la tête et la nuque d'un brun noir avec les plumes finement bordées de blanchâtre; par les autres parties supérieures d'un brun noir avec de légers reflets verts et pourpres, et de nombreuses taches triangulaires et allongées d'un roux jaunâtre passant par-ci par-là au blanc.

Poussin. — Dessus de la tête noir avec une raie centrale blanchâtre; face, côtés du cou et une large raie sourcilière se terminant à la nuque, d'un blanc varié de fauve; une strie au milieu du front, lorums, une grande tache couvrant la région parotique et milieu de la nuque, noirs; parties dorsales d'un fauve varié de roussâtre, avec trois bandes longitudinales noires, dont celle du milieu est la mieux marquée; ailes blanchâtres avec une grande tache noire; flancs et partie caudale noirs variés de fauve; parties inférieures blanches.

Hab. — On rencontre le Chevalier sylvain dans toute l'Europe



jusqu'au 70° l.-N. (*Wallengren*), mais il est rare dans certaines régions, par exemple en Belgique, où on en voit cependant chaque année, au passage d'avril, dans les marais des environs de Burght; il se montre aussi, mais accidentellement, dans les marais de la Campine. Il est sédentaire(?)

et niche régulièrement dans le département des Pyrénées-Orientales (*Lacroix*); de passage en Espagne, mais quelques couples s'y reproduisent (*Saunders*); il en est de même en Italie (*Giglioli*, *Vallon*). La Grèce paraît être le seul pays de l'Europe où cette espèce hiverne régulièrement (*Lindermayer*).

Cet oiseau hiverne principalement dans le nord et le nord-est de l'Afrique et probablement dans tout le continent noir, car il a été rencontré en Palestine (*Tristram*), en Egypte, en Nubie, en Abyssinie, au Kordofan (*de Heuglin*), en Sénégambie, à la Côte d'Or (*Schlégel*), à Casamanze, au Gabon (*Verreaux*), à Benguela (*Dresse*), à Damara (*Anderson*), au Cap (*Layard*), à Natal (*Alyes*) et au Zambèze (*Kirk*). En Abyssinie il a été rencontré près de mares situées à 10.000 pieds d'altitude.

Il est également répandu dans toute l'Asie jusqu'au 70° l. N. (*Middendorff*), au Japon (*Siebold*) et au Kamtchatka (*Kittlitz*). Il

hiverne dans les contrées méridionales : l'Asie Mineure (*Krüper*), la Perse, le Belouchistan (*Blanford, St-John*), l'Inde (*Jerdon*), Ceylan (*Legge*), l'empire Birman (*Wardlaw-Ramsay*), Malacca (*Mus. Bruce.*) et le sud de la Chine (*David*). Il pousse parfois ses migrations jusqu'aux Philippines (*Cuming, Everett*), les îles Andaman (*Wardlaw-Ramsay*), Bornéo, Java (*S. Müller, Mottley*), Timor (*Wallace*), Togian, Célèbes (*Meyer*), Ternate, Goram (*von Rosenberg*) et Amboine (*Forsten*).

Mœurs. — Le Chevalier sylvain émigre des contrées du Nord dans la seconde quinzaine d'août, mais l'on remarque des passages jusque vers la fin de septembre. Les émigrants entraînent parfois ceux de leur espèce qu'ils rencontrent sur leur route et finissent par former des bandes de plus de cent sujets ; mais d'ordinaire les troupes sont moins nombreuses et formées parfois d'une dizaine d'individus seulement. Au printemps les passages ont lieu du 15 avril à la fin de mai. Ces oiseaux voyagent pendant la nuit et volent alors généralement très haut, faisant retentir l'air de leurs cris.

Le nom de *sylvain* conviendrait mieux au *T. ochropus* qu'à l'espèce qui nous occupe, car celle-ci ne se montre qu'exceptionnellement près des bois et ne se perche que rarement sur les arbres ; M. Seebohm dit cependant avoir tué, dans la vallée de la Petchora, un Chevalier sylvain qui se tenait sur un mélèze mort à plus de 60 pieds de hauteur, d'où il lançait ses notes joyeuses. Il est cependant certain que cet oiseau doit surtout son nom à la confusion des deux espèces ; certains auteurs disent encore de nos jours, d'après les anciens ouvrages, que le Chevalier sylvain niche parfois sur les arbres dans des nids abandonnés. Il est cependant bien prouvé aujourd'hui que le Cul-blanc (*T. ochropus*) est le seul Chevalier qui niche sur les arbres.

Le Chevalier sylvain recherche de préférence les grands marais découverts, mais on le rencontre aussi près des lacs, des étangs et des rivières si leurs bords ne sont pas trop ombragés par des arbres ; il est probable qu'il visite parfois aussi les grandes mares et les étangs qui se trouvent sur les lisières des bois. On le voit souvent dans les lieux fréquentés par des Combattants et des Chevaliers gambettes.

Par son attitude et sa démarche, cet oiseau ressemble à la plupart de ses congénères, dont on peut facilement le distinguer de loin à sa petite taille. Son naturel est gai, leste et agile ; quand on s'en approche et qu'il vous a aperçu, il reste d'abord quelques instants à

vous observer, puis s'élève obliquement et s'envole droit devant lui avec la rapidité d'une flèche. Il est rare de le voir raser l'eau ou le sol, car il s'élève de suite à une assez grande hauteur et se laisse descendre presque verticalement dans l'endroit où il veut s'arrêter. Il est assez sociable mais ne recherche que la société de ses semblables; si le hasard le met en présence d'autres oiseaux de rivage, il ne se mêle point à eux, reste avec les siens et ne tarde point à s'éloigner des autres; c'est avec le Chevalier gambette qu'il s'entend encore le mieux, mais les deux espèces ne restent jamais longtemps ensemble.

Les Chevaliers sylvains se montrent toujours très farouches, et plus ils sont nombreux, plus ils sont craintifs. Comme ils se tiennent toujours dans des endroits découverts et qu'il leur est ainsi facile d'apercevoir de loin le danger qui les menace, ils peuvent s'envoler avant qu'on soit à portée de fusil. Leur cri, d'après Naumann, est clair et sonore et peut se rendre par *guiiff guiiff guiiff*, ou *jiff jiff*; c'est surtout en volant qu'ils se font entendre; M. Seebohm rend leur cri par *til-il-il* et le cri d'alarme par *tyii*. Leur nourriture se compose de larves et d'insectes aquatiques, de vers et de petits mollusques avec ou sans coquille qu'ils cherchent généralement dans la vase.

Reproduction. — Naumann nous apprend que cet oiseau niche à partir du centre et du nord de l'Allemagne; suivant M. Seebohm, des œufs authentiques auraient été trouvés en Angleterre par M. Hancock, le 3 juin 1853, mais il est probable que ce n'est pas un cas exceptionnel; nous avons vu plus haut que des couples isolés nichent également dans certaines contrées du Midi, probablement dans les régions élevées. Le nid est toujours si bien caché qu'on ne le découvre le plus souvent que par hasard. Il est placé soit dans un marais, soit dans un pré, mais jamais loin de l'eau et fréquemment dans le voisinage d'un saule rabougri sur lequel l'oiseau va quelquefois se percher.

Ce nid consiste en une simple dépression garnie de brins ou de quelques feuilles de graminées. La ponte a lieu vers la fin de mai ou en juin et se compose de quatre œufs. Ceux-ci sont d'un vert olivâtre tirant parfois sur le brunâtre, avec des taches et des points gris, roux et noirâtres, généralement plus nombreux vers le gros bout; ils mesurent environ 40 millim. sur 27.

La durée de l'incubation est de quatorze à seize jours. Les poussins quittent leur nid dès qu'ils sont bien séchés et suivent aussitôt leur mère qui leur témoigne les soins les plus affectueux.

207. — Le Chevalier cul-blanc

TOTANUS OCHROPUS *Tem. ex Lin.*

(Pl. 207.)

TRINGA OCHROPUS, Lin. *Syst. nat.* 1, p. 250 (1766.)

TOTANUS OCHROPUS, Tem. *Man. d'orn.* p. 420 (1815.)

HELODROMAS OCHROPUS, Kp. *Nat. Syst.* p. 144 (1829.)

TOTANUS RIVALIS ET LEUCUROS, Brm. *Isis*, 1830, p. 990.

TOTANUS PUNCTULATUS, C. Dub. *Pl. col. ois. Belg.* II, p. 186 (1857.)

ACTITIS OCHROPUS, Jerd. *B. India* III, p. 698 (1863.)

DER PUNKTIRTE WASSERLÄUFER, en allemand.

THE GREEN SANDPIPER, en anglais.

HET WITGATJE, en flamand.

Taille : 0,18 ; ailes 0,14 ; bec 0,033 ; tarses 0,036.

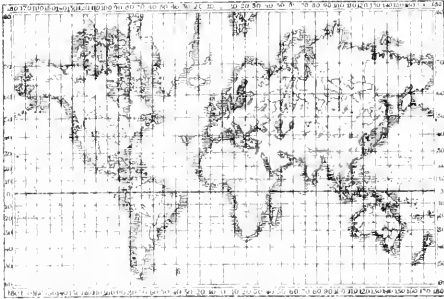
Description des deux sexes en été. — Parties supérieures d'un brun olivâtre à reflets, avec des stries blanchâtres sur la tête et surtout à la nuque, et de nombreuses petites taches blanches sur les bords et à l'extrémité des plumes du manteau et des ailes ; une raie blanche entre le bec et l'œil au-dessus des lorums, ces derniers pointillés de brun ; joues blanches striées et pointillées de brun ; parties inférieures d'un blanc pur, avec des taches brun-olive au cou et à la poitrine, la teinte brune dominant même sur les côtés de cette dernière ; croupion et sus-caudales blancs ; queue blanche avec cinq larges bandes transversales brunes, mais diminuant en nombre et en étendue jusqu'à la plus externe, qui est à peine marquée d'une petite tache près de son extrémité externe ; rémiges noirâtres, toutes les baguettes brunes. Bec noir, verdâtre à la base de la mandibule inférieure ; iris brun ; pattes d'un gris ardoise, verdâtres aux articulations.

En hiver. — Dans cette saison, l'oiseau ne diffère presque pas du plumage d'été : les stries du dessus de la tête et de la nuque disparaissent presque entièrement et les taches blanches du manteau et des ailes deviennent plus petites et d'un blanc plus sombre. Les sexes, en toutes saisons, n'offrent aucune différence.

Jeune. — Se distingue de l'adulte en hiver par la coloration des parties supérieures qui est plus sombre, et les taches qui sont rousses et non blanches.

Poussin. — Front blanc avec des taches noires ; dessus de la tête, lorums et un trait derrière l'œil noirs ; joues blanchâtres ; les autres parties supérieures d'un roux rougeâtre sombre varié de noir ; une bande dorsale et une autre sur les flancs noires ; régions inférieures blanches.

Hab. — Ce Chevalier est répandu, en été, dans le nord de l'Europe et de l'Asie jusqu'au cercle polaire, et niche à partir du nord de l'Allemagne. Il est de passage régulier aux îles Britanniques et dans l'Europe centrale. En Belgique il est assez abondant près des eaux douces lors des passages, c'est-à-dire en avril ainsi qu'en août et septembre.



Il hiverne dans le midi de l'Europe, en Asie Mineure (*Krüper*) et en Palestine (*Tristram*). Il arrive en Egypte en août et septembre et on le voit alors le long du Nil et de ses affluents et dans les terrains inondés, mais peu sur les côtes de la mer Rouge; il se montre aussi en Nubie, en Abyssinie et dans les régions marécageuses de l'Abiad jusqu'au 8° l. N.; il disparaît de ces pays en mars et au commencement d'avril (*de Heuglin*). Cet oiseau hiverne également dans le nord de l'Afrique (*Loche, Favier*), à la Côte d'Or (*Shelley*), à Angola (*Monteiro*), au Gabon (*Schlégel*), et il est même abondant au sud de l'Afrique (*Layard*); d'après M. Seebohm, on le rencontre en hiver dans toute l'Afrique.

Cet oiseau niche également dans les parties septentrionales de l'Asie jusqu'au delà de l'Amour (*von Schrenk*) et au Japon (*Siebold*). Il hiverne en Perse (*De Philippi*), dans le Belouchistan (*Blanford*), dans l'Inde (*Jerdon*), à Ceylan (*Schlégel*), en Chine (*David*), à Formose (*Swinhoe*) et dans l'Indo-Chine (*Dresser*, etc.)

Mœurs. — Lors de la migration d'automne, cet oiseau séjourne souvent des semaines entières dans les endroits qui lui conviennent, ce qui fait qu'on le voit parfois jusqu'à la fin de septembre. Il voyage toujours pendant la nuit, s'arrête souvent quelques moments près des eaux qu'il rencontre, mais ne tarde guère à continuer son voyage jusqu'à l'aurore; alors il s'abat dans un endroit à sa convenance et y séjourne, s'il n'y est pas inquiété, jusqu'au coucher du soleil. Il est à remarquer qu'au printemps il fait des stations bien moins longues qu'en automne, car alors il a hâte d'arriver au lieu de la reproduction. Les migrations ont lieu par individus isolés ou par couples, rarement par volées de six à huit individus, et jamais en troupes plus nombreuses.

Le Chevalier cul-blanc n'aime ni les bords de la mer, ni ceux des

grands lacs et des fleuves découverts et ne s'y montre qu'exceptionnellement ; ce qu'il recherche, ce sont les marais, les étangs et toutes les eaux abondamment pourvues de roseaux, de joncs, de buissons, de grands herbages ou bordées d'arbres ; on le voit même dans les bois près des mares et des fossés inondés. Il ne visite les eaux découvertes que pendant les migrations et seulement durant la nuit. Sa démarche est gracieuse et mesurée ; il ne court que rarement, mais hâte le pas chaque fois qu'il s'agit de saisir une proie se montrant à proximité. Il nage bien, mais jamais sans nécessité, et quand il est poursuivi il peut au besoin plonger et rester sous l'eau pendant quelques instants. Son vol est gracieux extrêmement rapide et l'oiseau sait franchir un grand espace sans mouvoir ses ailes d'une manière visible. Son maintien comme ses allures ressemblent beaucoup à ce que l'on voit chez les autres espèces du même genre, mais il aime les endroits ombragés, perche fréquemment sur des arbres et n'est pas sociable du tout. Il vit seul, évite autant ses semblables que les autres petits échassiers, et il est rare de voir un couple ensemble en dehors de l'époque de la reproduction. Même les jeunes, qui voyagent parfois par volées de six à huit individus, se dispersent sur un grand espace dès qu'ils prennent terre, mais ils se réunissent de nouveau, en s'appelant les uns les autres, quand l'heure du départ est arrivée.

D'un naturel farouche et prudent, il sait reconnaître l'ennemi de loin et l'éviter à temps ; seulement, comme cet oiseau se tient d'habitude entre les herbages, il lui arrive parfois de ne pas apercevoir le chasseur qui s'approche et d'être surpris à l'improviste ; alors, si la chose est encore possible, il fuit en silence entre les herbes et les buissons jusqu'à ce qu'il arrive à un endroit découvert, puis il s'envole à tire-d'aile, et ce n'est qu'à ce moment qu'il fait entendre son cri strident de détresse : *dih ! dih !* — La voix de ce Chevalier est agréable, sonore, sifflante et argentine, et peut se rendre, d'après Naumann, par *dhuidluidlui*, les syllabes se succédant avec rapidité quoique bien vocalisées. C'est le soir, et surtout en volant, que l'oiseau se fait entendre, et son chant vient ranimer d'une façon charmante le calme des soirées d'été. A terre il jette parfois aussi le cri de *dick, dick*. Sa nourriture est la même que celle des autres petits échassiers : insectes et larves aquatiques et terrestres, araignées, vers, etc., mais c'est principalement dans la vase qu'il cherche sa proie.

Reproduction. — C'est dans sa manière de nicher que le Chevalier cul-blanc se distingue de tous ses congénères ; au lieu de mettre ses

œufs à terre dans une petite excavation, comme le font les autres oiseaux de son genre, il les dépose sur des arbres ou des arbustes dans des nids abandonnés d'autres oiseaux et même d'écureuils, ou simplement sur un lit de feuilles mortes, de mousse ou de lichens se trouvant par hasard dans la bifurcation des grosses branches d'un arbre.

C'est à W. Hintz que l'on doit les premiers renseignements précis sur le mode de nidification de cette espèce. Ses observations datent de 1818, où il trouva dans le Mecklembourg les premiers œufs de cet oiseau ; mais ce n'est qu'à partir de 1852 qu'il porta réellement son attention sur la manière de pondre de cette espèce. Depuis cette époque jusqu'en 1862, il découvrit un grand nombre d'œufs de Chevaliers cul-blanc, et presque toujours dans des nids abandonnés de grives ; deux fois cependant, il en trouva dans des nids de Tourterelles, une fois dans un nid de Pie-grièche (*L. collurio*) et une fois dans celui d'un Ecureuil. Presque toutes les couvées observées par Hintz se trouvaient à une distance d'environ trois pas de l'eau et à une hauteur de trois à six pieds. Cependant, le 10 mai 1861, il trouva sur un bouleau, à environ trente pieds de hauteur, un vieux nid d'écureuil contenant trois poussins à peine éclos et un œuf sur le point d'éclore. Les poussins sautèrent du nid sans se faire de mal et allèrent se cacher dans l'herbe.

D'autres observateurs ont encore trouvé des œufs de cet oiseau dans des nids abandonnés de Geais et de Corneilles, mais surtout dans des nids de Merles et de Grives chanteuses, draines et litornes. Ces œufs sont pyriformes, à écaille lisse et peu luisante, de couleur roussâtre ou d'un blanc verdâtre, avec de petites taches et des points d'un gris violacé, roux et bruns, mais ceux de cette dernière couleur sont les plus nombreux. Ils mesurent 40 millim. sur 29 environ.

GENRE CXVII

GUIGNETTE. — ACTITIS.

TRINGA, Briss. *Ornith.* V, p. 183 (1760).

ACTITIS, Illig. *Prodr. mam. et av.* p. 262 (1811).

TOTANUS, Tem. *Man. d'orn.* p. 424 (1815).

TRINGOIDES, Bp. *Sagg. distr. met.* p. 58 (1831).

GUINETTA, Gray, *List gen.* B. p. 68 (1840).

Car. — Ce genre est très voisin du précédent, dont il diffère par un bec plus court, seulement un peu plus long que la tête, et plus robuste ; une queue ample, assez longue et dépassant les ailes ; des tarses moins longs.

Hab. — Les oiseaux de ce genre sont cosmopolites.

208. — **La Guignette vulgaire.**

ACTITIS GUINETTA (*Briss.*).

(Pl. 208)

- TRINGA GUINETTA, Briss. *Orn.* V. p. 183 (1760).
TRINGA HYPOLEUCOS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 250 (1766).
TRYNGA GUINETTA et LEUCOPTERA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, pp. 195-96 (1811).
TOTANUS HYPOLEUCOS, Tem. *Man. d'orn.* p. 424 (1815).
TOTANUS GUINETTA, Leach, *Syst. cat. mam. B. Br. Mus.* p. 30 (1816).
ACTITIS HYPOLEUCUS, Boie, *Isis*, 1822, p. 560.
ACTITIS CINCLUS et STAGNATILIS, Brm. *Isis*, 1830, p. 990.
TRINGOIDES HYPOLEUCUS, Bonap. *Sagg. distrib. metod.* p. 58 (1831).
GUINETTA HYPOLEUCA, Gray, *List gen.* B. p. 68 (1840).
ACTITIS EMPUSA, Gould, *Proc. zool. Soc.* 1847, p. 222.
ACTITIS MEGARHYNCHOS, Brm. *Vogelf.* p. 314 (1855).
ACTITIS SCHLEGELI, Bonap. *Comptes. rend.* t. XLIII, p. 597 (1856).
TRINGOIDES EMPUSA, Scat. *Journ. Proc. Lin. Soc.* II, p. 170 (1858).
TOTANUS EMPUSA, Gray, *Cat. B. N. Guinea*, p. 52 (1859).
DER FLUSS-UFERLÄUFER, en allemand.
THE COMMON SANDPIPER, en anglais.
DE OEVERLOOPER, en flamand.

Taille: 0,15; ailes 0,106; bec 0,027; tarses 0,025.

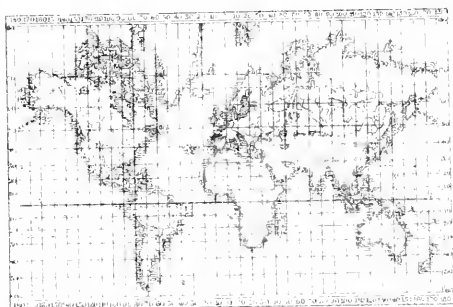
Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un brun olivâtre à reflets, avec une strie brune au centre des plumes; tour de l'œil et une raie entre ce dernier et le bec d'un blanc assez pur; couvertures des ailes de la couleur du dos, mais barrées de brun et terminées par un fin liséré blanchâtre, les plus grandes largement terminées de blanc; rémiges brunes, la deuxième et les suivantes avec une grande tache blanche sur la barbe interne; côtés du cou et de la poitrine lavés et striés de brun olivâtre; couvertures de la queue barrées comme celles des ailes mais d'une manière moins apparente; parties inférieures d'un blanc pur; rectrices médianes d'un brun olivâtre, les latérales blanches avec des raies irrégulières brunes. Bec brun avec la base de la mandibule inférieure roussâtre; iris brun; pattes d'un gris verdâtre, couleur chair aux articulations.

Jeune. — Même coloration que l'adulte, mais les plumes du manteau, du dos, les scapulaires, les couvertures des ailes et les rectrices bordées de cendré roussâtre, et ces bordures sont divisées par des taches noirâtres ou brunes, ce qui donne à ces parties l'apparence d'être rayées en zigzag de roux et de brun.

Poussin. — Tête et parties supérieures d'un gris roussâtre finement maculé de noir; bande médiane de cette couleur descendant du vertex au bas le la nuque; de chaque côté de la tête un trait noir commençant derrière les

narines et traversant le lorum, l'œil et la région auriculaire jusqu'à la nuque ; bande diffuse de cette couleur sur l'épine dorsale ; dessus du cou d'un gris rembruni à la base et à l'extrémité du duvet ; plumeau caudal varié de noir et de roux ; toutes les parties inférieures d'un blanc pur ; bec brun, plus pâle à la base de la mandibule inférieure ; pieds d'un gris verdâtre ; iris brun. (*J. Vian*).

Hab. — La Guignette vulgaire a une aire de dispersion très



étendue, comprenant l'Europe, l'Afrique, l'Asie et l'Océanie. Elle habite en été toute la zone de l'ancien monde qui s'étend à peu près du 42° l. N. au cercle polaire, mais elle est toujours plus abondante dans les parties septentrionales ; elle n'a été observée ni en Islande, ni au

Groënland. Elle est commune aux îles Britanniques, y compris les îles Orkneys, Shetland et Hébrides. En Belgique elle arrive dans la seconde quinzaine d'avril et niche sur les îlots de l'Escaut et de la Meuse ; elle est de passage plus ou moins régulier dans les autres parties du pays. Cet oiseau est sédentaire à partir du midi de l'Espagne (*Saunders*), de la Sardaigne (*Giglioli*), de la Sicile (*Malherbe*) et de la Grèce (*Lindermayer*).

Il serait trop long d'énumérer toutes les contrées de l'Afrique et de l'Asie où cet oiseau a été observé, car il se montre presque partout ; dans l'Afrique australe on l'a capturé jusqu'au Cap, au Transvaal et au Zambèze ; il est aussi commun à Madagascar que chez nous et se montre également aux îles Comores, Seychelles, Mascareignes, Canaries, Madère, Açores, etc.

En Asie nous rencontrons cette Guignette jusqu'au Kamtschatka et le Japon (*Siebold*), et elle est très commune en hiver dans tout le sud de l'Asie, à Ceylan et à Formose.

Dans l'Archipel Indien cet oiseau a été signalé principalement dans les îles suivantes : Philippines (*Cuming*), Pelew (*Godeffroy*), Sumatra, Bornéo, Jobi, Arou (*Beccari*), Bangka (*van den Bossche*), Labuan (*Mottley*), Java (*Sch'égel*), Flores, Timor (*Wallace*), Célèbes (*Meyer*), Waigiou, Moluques (*Bernstein*), Salawatti (*Bruyn*), Nouvelle-Guinée (*von Rosenberg*), Salomon (*Slater*) et autres îles voisines, ainsi qu'en Australie et en Tasmanie (*Gould, Ramsay*).

Comme on vient de le voir, notre Guignette se rencontre presque partout, sauf en Amérique où elle est remplacée par une autre espèce, dont il sera parlé plus loin.

Mœurs. — Cet oiseau revient dans l'Europe centrale vers le 17 avril et émigre en août et septembre. Il voyage pendant la nuit par couples ou par groupes de cinq à huit sujets, rarement davantage ; il arrive cependant parfois que plusieurs groupes se rencontrent et qu'ils font alors ensemble un certain trajet jusqu'à la prochaine halte, où ils se séparent. Il n'est donc pas très sociable, et il est fort rare de le rencontrer avec d'autres oiseaux de rivage.

On rencontre les Guignettes près des grands fleuves, des rivières et des ruisseaux, mais seulement dans les endroits où les rives sont couvertes de roseaux et de buissons ou bordées de pâturages ; pendant les migrations on les voit aussi près des lacs, des étangs, des marais et même près des mares en partie cachées par des arbres et des buissons. Elles affectionnent surtout les eaux ombragées par des massifs de saules sous lesquels elles aiment à courir, et il n'est même pas rare de les voir se percher sur ces arbustes.

Les allures de cet oiseau diffèrent notablement de celles des vrais Chevaliers : il tient le corps dans une position horizontale, court rapidement en trotinant et en hochant continuellement la queue ; là où les eaux sont couvertes de nénuphars, on le voit souvent courir avec légèreté sur les feuilles de ces plantes. Son vol est léger, facile, rapide et rectiligne, mais l'oiseau s'élève rarement haut, sauf pendant les migrations ; au besoin il nage et plonge avec facilité. La Guignette vit dans les herbages où il est difficile de bien l'observer, bien qu'elle ne cherche nullement à se cacher. Elle est cependant prudente, méfiante et très craintive, ce qui ne l'empêche pas de s'établir parfois non loin des habitations ou près d'un chemin assez fréquenté ; mais elle se tient toujours sur ses gardes et sait fort bien faire la distinction entre les gens qu'elle doit craindre et le passant inoffensif. Sa nourriture se compose de larves, d'insectes, d'araignées et de vermisseaux.

Le cri de la Guignette ressemble beaucoup à celui du Martin-pêcheur, mais il est plus bas de ton ; c'est un sifflement clair, haut, perçant, qui peut se rendre par *hidi, hidi*, mais son intonation varie plus ou moins suivant que l'oiseau est gai, triste, effrayé, etc. Le mâle fait entendre à l'époque des amours une sorte de trille composée à peu près des mêmes syllabes mais répétées un grand nombre

de fois, comme *titihidi*, *titihidi*, *titihidi* et ainsi de suite. Ce chant commence doucement, va en augmentant d'intensité, puis en diminuant et n'est nullement désagréable à l'oreille; le mâle ne chante jamais au repos, mais en volant en zigzags autour de sa compagne.

Reproduction. — La Guignette vulgaire niche en mai dans l'Europe centrale, un peu plus tard dans les pays du Nord, et toujours, paraît-il, près des rivières ou des fleuves et dans un endroit garni de saules, de buissons et d'herbages. Les couples arrivent tout formés, choisissent un emplacement convenable pour leur nid et ne tolèrent aucun autre couple dans leur voisinage immédiat. Le nid est ordinairement caché dans un buisson, de préférence dans un fourré de saules, et toujours à l'abri de la crue des eaux; il consiste en une petite excavation proprement garnie de brindilles, de chaumes et de feuilles mortes. Ce nid est si bien caché qu'on a de la peine à le découvrir, malgré l'inquiétude que témoignent les parents et qui en trahit la présence. La ponte est de quatre œufs, très volumineux par rapport à la taille de l'oiseau, pyriformes, d'un fauve pâle ou un peu roussâtre, avec quelques taches d'un cendré violacé et d'autres, accompagnées de points, d'un brun roussâtre, ordinairement plus nombreux et plus étendus au gros bout. Ils mesurent environ 36 millim. sur 25.

La durée de l'incubation est de quinze jours; le mâle et la femelle couvent alternativement. Quand les poussins sont bien séchés, leur mère les conduit dans les fourrés et leur apprend à trouver des insectes et des larves. Au bout de huit jours les rémiges apparaissent et à l'âge d'un mois les petits peuvent prendre leur vol

209. — La Guignette grivelée

ACTITIS MACULARIUS, *Boie ex Lin.*

(Pl. 208^b)

TRINGA TURDUS AQUATICUS, Briss. *Ornith.* V. p. 255 (1760).

TRINGA MACULARIA, Linn. *Syst. nat.* I, p. 249 (1766).

TOTANUS MACULARIUS, Tem. *Man. d'Orn.* p. 422 (1815).

ACTITIS MACULARIUS, Boie, *Isis*, 1826, p. 979.

TRINGOIDES MACULARIA, Gray, *Gen. B.* III, 574 (1846).

TRINGITES MACULARIUS, Scl. et Salv. *Proc. Zool. Soc.* 1873, p. 309.

TRINGOIDES MACULARIUS, Scl. et Salv. *Nomenclator* p. 146 (1873).

TRINGOIDES HYPOLEUCOS, var. MACULARIUS, Ridgw. *Ann. Lyc. N.-Y.* X, 1874, p. 384.

DER DROSSEL-UFERLÄUFER, en allemand.

THE SPOTTED SANDPIPER, en anglais.

DE GEVLEKTE OEVERLOOPER, en flamand.

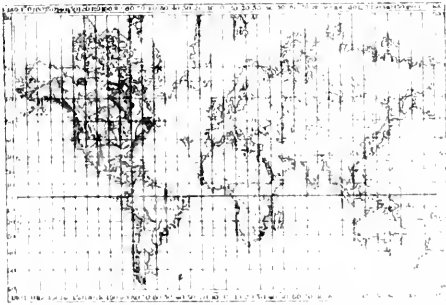
Taille : 0,155 ; ailes 0,104 ; bec 0,023 ; tarses 0,025.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un brun olivâtre à reflets un peu bronzés, avec des stries noirâtres sur la tête et à la nuque, et des raies transversales également noirâtres sur le dos et sur les ailes ; lorum brun ; raie sourcilière et tour de l'œil blanchâtres ; joues et côtés de la poitrine lavés de cendré ; parties inférieures blanches avec des taches noirâtres plus ou moins orbiculaires et assez larges, mais petites et arrondies à la gorge ; rémiges brunes terminées par un fin liséré blanchâtre, la troisième et les suivantes marquées d'une grande tache blanche sur la barbe interne, les rémiges secondaires blanches à leur base et à leur extrémité ; les quatre rectrices médianes de la couleur du dos mais unicolores, les suivantes de même couleur mais terminées de blanc et barrées de brun vers l'extrémité, la plus externe blanche extérieurement mais barrée de brun. Bec brun, jaunâtre à la base de la mandibule inférieure ; iris brun ; pattes d'un jaune rougeâtre.

Jeune. — Parties supérieures comme chez l'adulte mais presque unicolores, le bord des plumes seulement un peu plus foncé ; couvertures des ailes barrées de brun et de cendré ; parties inférieures d'un blanc pur, lavées de cendré sur les côtés de la poitrine. — Un peu plus tard les taches commencent à se montrer sur les régions inférieures, et les raies noirâtres sur le manteau.

Tant que le jeune a le dessous du corps immaculé, il est fort difficile de le distinguer de l'espèce européenne.

Hab. — La Guignette grivelée est aussi répandue en Amérique que



la Guignette vulgaire l'est dans l'ancien monde. Dans l'Amérique du Nord elle se montre en été jusqu'au cercle polaire ; elle hiverne dans le sud des États-Unis, au Mexique, aux Antilles, dans l'Amérique centrale (*Baird, Cooper, Audubon, etc.*) jusqu'au Brésil (*von Pelzeln*) et le Pérou

septentrional où elle habite la zone montagneuse des Cordillères, mais rarement la côte (*Tschudi*).

Cet oiseau se montre accidentellement en Europe ; M. Harting

signale dix-neuf captures faites aux îles Britanniques (1) ; M. Gurney trouve ce nombre exagéré, vu qu'il n'est pas prouvé que tous ces oiseaux appartiennent à l'espèce qui nous occupe ; M. Saunders pense que quatre sujets seulement sont bien authentiques. Il est cependant à remarquer, qu'à l'époque de la migration d'automne, les jeunes sont encore dépourvus de taches et qu'il est alors fort difficile de les distinguer des Guignettes européennes ; il est certain que l'on doit prendre sur notre continent plus de jeunes que d'adultes, mais que les premiers passent inaperçus. M. Gätke signale une capture de cette espèce à Helgoland. Suivant Naumann, quelques sujets auraient été pris en Allemagne près du Rhin, du Main et de la mer Baltique ; Borggreve mentionne une capture dans la Hesse. Feu mon père dit en avoir trouvé trois, en mars 1817, chez un marchand de gibier de Bruxelles : « elles étaient encore jeunes, avaient très peu de taches et une était même immaculée (2). » Il est à remarquer qu'à cette époque les chemins de fer étaient encore peu étendus, et qu'on ne voyait sur nos marchés que des oiseaux pris en Belgique. Il y a quelques années (vers 1883 ou 1884?) un individu adulte fut tué près d'Anvers ; cet oiseau, que j'ai eu en main, se trouve dans la collection de M. Ch. della Faille, qui a malheureusement négligé de tenir note de la date de la capture.

Schlégel rapporte, d'après des auteurs italiens, qu'une petite colonie vit à l'état sédentaire en Italie, dans la vallée du Pô, et s'y reproduit régulièrement (3) ; plusieurs auteurs ont répété ce fait, mais M. Giglioli dit que la Guignette grivelée n'a jamais été prise en Italie (4).

Mœurs. — Les mœurs de cette espèce ne diffèrent guère de celles de la Guignette indigène. Voici ce qu'en dit Wilson, l'auteur américain bien connu (5) :

« C'est une espèce américaine très commune, qui arrive en Pensylvanie vers le 20 avril, se montrant d'abord le long des rives de nos grandes rivières ; à mesure que la saison avance, elle se dirige vers l'intérieur en longeant nos criques et nos ruisseaux. Ces oiseaux abondent en été le long des rivières Schuylkill et Delaware et de

(1) J. E. Harting, *Handbook of British Birds*, p. 139.

(2) Ch. F. Dubois, *Pl. col. des Ois. de la Belg.* II, p. 185a.

(3) Schlégel, *Museum d'histoire naturelle des Pays-Bas (Scolopaces)* p. 84.

(4) Giglioli, *Avifauna italiana*, p. 393 (1886).

(5) Alex. Wilson, *American Ornithology*, with a continuation by Ch. L. Bonaparte, vol. II, p. 350.

leurs affluents. Ils se font remarquer par le mouvement continuel de leur queue, même quand ils courent à terre, sur les palissades ou dans l'eau, et les jeunes, à peine sortis de l'œuf, montrent déjà une tendance à imiter ce mouvement.

« Ils volent ordinairement à une faible hauteur et en rasant la surface de l'eau, leurs longues ailes formant un angle considérable; tout en volant ils font entendre le cri de *ouite*, *ouite*, *ouite* (selon la prononciation anglaise : *wect*, *wect*, *wect*), et en voltigeant ils se dirigent rarement en ligne droite vers le haut ou le bas du fleuve, mais font un grand détour circulaire s'étendant au loin, pour revenir insensiblement vers la rive. Ces oiseaux se montrent parfois aussi près des marais qui avoisinent la mer et nichent dans les champs de blé des environs, mais se mêlent rarement aux autres petits oiseaux de rivage. Ils nous quittent vers le milieu d'octobre pour les contrées du Sud, mais à ma connaissance ils n'hivernent pas dans les États de l'Atlantique. »

Reproduction. — Je continue la traduction du texte de Wilson : « Vers le milieu du mois de mai, les Guignettes se rendent dans les champs de blé du voisinage pour y nicher, et c'est là que j'ai souvent observé et trouvé leur nid. Celui qui se trouve devant moi est composé uniquement de brins de paille sèche; il était placé dans un champ de maïs sur un terrain élevé. Les œufs, au nombre de quatre, sont d'une couleur crème ou d'une nuance d'argile pâle, marqués de grandes taches noires irrégulières et peu serrées, et d'autres d'une teinte plus pâle. Ces œufs sont volumineux par rapport à la taille de l'oiseau, très épais au gros bout et se terminent brusquement en pointe à l'autre extrémité; ils mesurent 1 1/4 pouce de longueur.

« Les poussins courent avec une rapidité surprenante dès qu'ils sont sortis de l'œuf, et ils sont alors couverts d'un duvet couleur marron terne, marqué d'une seule raie noire le long de l'épine dorsale et d'une autre derrière la région des oreilles. Leur voix est faible et plaintive.

« A l'approche de quelqu'un, les parents montrent une grande frayeur, font semblant d'être estropiés et voltigent en rasant la terre avec une difficulté apparente. A la vue d'un chien cette agitation augmente encore, et il est intéressant de voir avec quelle adresse la mère le détournera de ses poussins en se jetant à différentes reprises devant lui, s'envolant de quelques pas et se tenant toujours hors de

sa portée et dans la direction contraire de celle où se trouve sa couvée sans défense. Mon vénérable ami, G. Bartram, m'a dit avoir vu un de ces oiseaux défendre ses jeunes pendant un temps assez long contre les attaques répétées d'un écureuil terrestre. La scène de l'action avait eu lieu au bord d'une rivière. A chaque effort que faisait l'écureuil pour saisir les poussins qui se tenaient derrière leur mère, celle-ci levait ses ailes dans une position presque verticale, prenait l'aspect le plus formidable et s'élançait au devant du rongeur; celui-ci, intimidé par cette brusque attaque battait en retraite, mais pour revenir à la charge d'un autre côté. Cette lutte inégale durait bien depuis dix minutes, les forces de la pauvre mère commençaient à s'épuiser et les attaques de l'écureuil devenaient de plus en plus fréquentes, quand mon ami vint au secours de la petite famille en chassant l'assaillant dans son trou. »

SOUS-FAMILLE.

DES SCOLOPACINÉS. — SCOLOPACINÆ.

Car. — Mandibule supérieure sillonnée jusque près de son extrémité, qui est plus ou moins flexible, renflée, rugueuse et creusée d'avant en arrière par un sillon médian; mandibule inférieure sillonnée latéralement et divisée par un sillon médian; tarses scutellés en avant, réticulés en arrière; quatre doigts, les antérieurs le plus souvent libres; yeux gros et reculés vers l'occiput.

GENRE CXVIII.

BÉCASSINE. — GALLINAGO.

SCOLOPAX, Briss. *Ornith.* V, p. 298 (1760).

GALLINAGO, Guerini, *Orn. meth. Dig.* IV, p. 59 (1773).

TELMATIAS, Boie, *Isis*, 1826, p. 980.

LYMNOCRYPTES, PELORYCHUS, ENALIUS, Kp. *Naturl. Syst.* pp. 118-121 (1829).

PHILOLIMNOS, Brm. *Isis*, 1830, p. 989.

ASCALOPAX, Keys. et Blas. *Wirbelth. Eur.* p. 77 (1840).

Car. — Bec très allongé, parfois double de la longueur de la tête, droit, grêle, arrondi, plus haut que large à la base et l'inverse à l'extrémité, qui est renflée et pourvue de rugosités; narines basales, latérales, petites et ovales; ailes médiocrement allongées, sub-aiguës; queue courte, conique, à rectrices de largeur variable, résistantes ou flexibles; partie nue des jambes peu étendue; tarses médiocres; doigts libres, le médian uni seulement à l'externe par un pli membraneux très petit; pouce bien développé mais ne reposant sur le sol que par son extrémité.

Hab. — Ce genre est cosmopolite.

210. — La Bécassine double.

GALLINAGO MEDIA, *Guer. v.r. Frisch.*

(Pl. 209).

- SCOLOPAX MEDIA, Frisch, *Vögl. Deutschl.* pl. 228 (1763).
GALLINAGO MEDIA, *Guer. Ornith. meth. Dig.* IV, p. 59 (1773).
SCOLOPAX MAJOR, *Gm. Syst. nat.* I, p. 661 (1788).
SCOLOPAX PALUSTRIS, *Pall. Zoogr. Rosso-As.* II, p. 173 (1811).
GALLINAGO MAJOR, *Leach, Syst. Cat.* etc., p. 31 (1816).
TELMATIAS MAJOR et NISORIA, *Bonn. Isis*, 1830 p. 989.
SCOLOPAX LEUCURUS, *Swaib. Faun. bor. Am.* II, p. 501 (1831).
GALLINAGO MONTAGUI, *Bp. Comp. list B* p. 52 (1838).
ASCALOPAX MAJOR, *Keys. et Bl. Wirbelth. Eur.* p. 78 (1840).
SCOLOPAX SOLITARIA, *Maeg. (nec Hodgs.) Mon. Brit. B.* II, p. 102 (1842).
TELMATIAS BRACHYPTERA et FLIGINOSA, *Bonn. Vogelf.* p. 305 (1855).
DIE GROSSE SUMPFSCNEPPE, en allemand.
THE GREAT SNIFE, en anglais.
DE POELSNIP, en flamand.

Taille: 0^m,19; ailes 0,14; bec 0,061; tarses 0,011.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures noires tachées de roux : dessus de la tête noir avec quelques taches rousses et une bande médiane d'un blanc jaunâtre ; raies sourcilières et joues d'un blanc jaunâtre tachetées de brun noir ; lorans de cette dernière couleur ; plumes du cou et de la nuque largement bordées de blanc jaunâtre terreneux ; celles des côtés du dos et scapulaires bordées de même et variées de taches et de raies transversales en zigzag de couleur roussâtre ; bas du dos et sus-caudales bruns barrés de cendré roussâtre ; petites couvertures des ailes d'un brun noirâtre terminées de cendré blanchâtre, les moyennes terminées de blanc et les plus grandes barrées de cendré roussâtre et terminées de blanchâtre ; rémiges d'un brun noir avec les baguettes des premières blanches ou blanchâtres et celles des suivantes brunes ; couvertures des primaires terminées de blanc ; parties inférieures d'un blanc un peu jaunâtre, mais fortement lavées de cendré roussâtre au cou et à la poitrine, et marquées de grandes taches transversales brunes ayant plus ou moins la forme d'un V dont les deux branches seraient très écartées ; milieu du ventre presque unicolore ; rectrices médianes noires à la base, largement et irrégulièrement barrées de roux dans leur seconde moitié et terminées de blanc ; les quatre rectrices latérales de chaque côté, blanches avec deux ou trois barres foncées à la base des barbes externes. Iris brun ; bec rougeâtre, brun à son extrémité ; pattes d'un cendré rougeâtre.

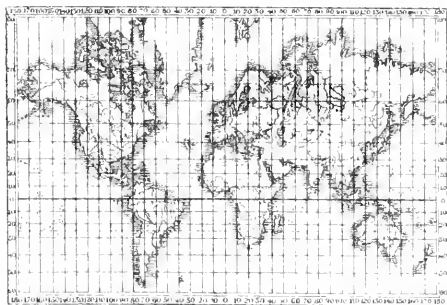
Il n'y a pas de différence entre les sexes, mais la femelle est ordinairement un peu plus grande que le mâle.

En automne les teintes sont généralement plus foncées et l'oiseau est moins coloré ; les plumes des ailes sont noires, ce qui fait davantage ressortir les bords blancs.

Jeune. — Ne diffère presque pas des adultes en automne ; les parties inférieures sont plus blanches, le blanc des ailes est moins étendu et moins pur.

Poussin. — Fond de la robe d'un gris fauve, teinté de roux assez vif aux parties supérieures, un peu rembruni à la poitrine ; sur la tête une bande longitudinale noire du bec à la nuque ; sur les côtés une bande sourcilière blanche et deux traits noirs, épanouis et réunis sur la région auriculaire, dont l'un traverse le lorain et l'œil, et l'autre forme demi cercle au-dessous ; dos et dessus des ailes absorbés en partie par des taches et des bandes noires, mais rehaussés par un semis de petits flocons blancs. Bec et pieds gris de plomb. (*J. Vian*).

Hab. — L'aire géographique de cette espèce est fort remarquable :



en été elle s'étend depuis la Scandinavie jusqu'à la vallée du Jenesay, et en hiver elle se réduit au bassin de la Méditerranée et au continent africain. Cette Bécassine niche donc dans le nord et surtout dans le nord-est de l'Europe, ainsi que dans l'ouest de la Sibérie et dans les

régions élevées du Caucase où elle atteint souvent une altitude de plus de 6000 pieds (*Radtke*) ; elle niche également dans les parties marécageuses de la Bessarabie (*de Nordmann*). Dans le nord de l'Europe on la rencontre jusqu'au 70° l. N. ; dans les vallées de la Petchora et de l'Ob elle ne dépasse guère le 67 1/2°, et dans la vallée de Jenesay on ne la rencontre plus au delà du 66 1/2° (*Seebohm*).

Cet oiseau est de passage en Allemagne, mais des couples isolés nichent souvent dans les parties septentrionales (*Borggreve*) ; il est cependant rare dans le sud de ce pays et de l'Autriche (*Frisch, Brusina*, etc.), mais de passage régulier dans la Dobrodja et la Bulgarie (*Alléon*). Cette Bécassine est assez rare en Belgique : on la rencontre parfois au printemps et en automne dans les marais de la Campine et de l'Ardenne, plus rarement dans les autres parties du pays. De passage régulier en Hollande (*Schlégel*) et en France (*Degland, Lucroix*), mais très rare en Suisse (*Tschudi*) ; elle est peu commune en Italie (*Salvadori, Giglioli*), abondante en Sicile (*Malherbe*), rare en

Portugal (*du Bocage*), de passage en Espagne, surtout sur la côte de l'est, car on en tue tous les ans dans les environs de Valence, mais elle n'est jamais abondante dans l'Andalousie (*Saunders*); elle arrive en grand nombre en Grèce avec la Bécassine ordinaire et y hiverne, mais c'est un oiseau de passage pour les îles de l'Archipel (*Lindermayer*). Cet oiseau est très rare aux îles Britanniques, mais on en a pris dans différentes parties du pays, aussi bien sur les côtes qu'à l'intérieur et y compris l'Irlande et les îles Orkneys et Shetland (*Seebohm*).

En Afrique nous rencontrons cette espèce, en hiver, au Maroc (*Drake*) et en Algérie (*Loche*), mais elle ne se montre qu'irrégulièrement en Egypte (*de Heuglin*) et en Nubie (*Hempr.* et *Elhrenb.*), et, chose singulière, elle hiverne au Natal (*Layard*) et au Transvaal où elle réside depuis septembre jusqu'en février (*Ayres*). Aux deux passages elle traverse en grand nombre le détroit de Gibraltar, ce qui fait supposer qu'elle doit se disperser en Afrique; il est du reste certain que pour arriver dans le Sud de ce continent, elle doit le traverser dans toute sa longueur, soit en longeant les côtes, soit en longeant les fleuves pour s'éparpiller dans les vastes marais de l'Afrique centrale. Elle a également été observée à Madeire (*Heineken*), à Damara (*Andersson*), et dans le nord de la Perse (*St-John*).

Mœurs. — Cette espèce paraît plus sensible au froid que ses congénères, car elle émigre plus tôt et retourne plus tard dans les pays où elle niche. Elle quitte les contrées du Nord à partir de la mi-août jusque vers le 15 septembre, et n'y retourne jamais avant la seconde moitié d'avril; il arrive même qu'on ne la revoit pas avant la première quinzaine de mai. Cet oiseau voyage pendant la nuit et isolément ou par couples, mais ces derniers ne s'observent qu'au printemps.

La Bécassine double habite les prairies humides, les pâturages entrecoupés de mares ou traversés par un ruisseau ou une rivière, ainsi que les marais, mais évite les endroits garnis de roseaux et de joncs. Elle recherche moins l'eau que la Bécassine ordinaire et se contente souvent d'un endroit humide où l'herbe est courte et serrée, surtout si le terrain offre des irrégularités et de petites fosses dans lesquelles elle puisse se cacher pendant la journée.

Cet oiseau marche avec agilité, mais ne court généralement pas vite, car il préfère se servir de ses ailes chaque fois qu'il veut franchir une certaine distance. Son vol est assez rapide, mais en général plus lourd que celui des autres Scolopacidés; sa direction est toujours rectiligne et l'oiseau ne s'élève jamais bien haut, si ce n'est

pendant la nuit. D'un naturel assez paresseux, il ne se déplace pas volontiers sans nécessité, ce qui tient surtout à ses mœurs plus nocturnes que diurnes ; il est, du reste, beaucoup moins remuant que l'espèce ordinaire. En cas de nécessité il sait un peu nager, mais il ne se sauve à la nage que quand il ne peut pas faire autrement.

Cette Bécassine est craintive mais peu farouche ; il est vrai qu'on la voit rarement pendant le jour, car elle se tient alors blottie dans une petite excavation ou entre les herbes, et ne quitte sa place que quand elle doit fuir devant un danger. Ce n'est qu'au crépuscule qu'elle se met en mouvement, mais sans chercher la société d'autres individus, car elle n'est pas sociable. Il est rare d'entendre sa voix ; au printemps elle jette parfois en s'élevant un cri étouffé ressemblant à *baed, baed, baed*. Sa nourriture se compose d'insectes, de larves, de vers, de mollusques avec ou sans coquille, qu'elle cherche le plus souvent dans la vase.

Reproduction. — La Bécassine double niche dans les prairies et les pâturages humides, dans les marais ou près des étangs et des mares. Son nid est une simple dépression garnie de feuilles de graminées, et contient quatre œufs dans la seconde quinzaine de mai ou au commencement de juin. Ces œufs sont d'un gris jaunâtre ou d'un brun olivâtre garnis de taches cendrées et, plus superficiellement, de taches et de points plus ou moins nombreux bruns et noirâtres ; ils mesurent en moyenne 45 millim. sur 32. La durée de l'incubation est de dix-sept ou dix-huit jours.

211. — La Bécassine ordinaire.

GALLINAGO CŒLESTIS, *Dress. ex Frenz.*

(Pl. 211).

SCOLOPAX GALLINAGO, Briss. *Ornith.* V, p. 298 (1760).

SCOLOPAX CŒLESTIS, Frenzel, *Beschr. Vög. u. Eier.* Wittenb. p. 58 (1801).

GALLINAGO MEDIA, Leach (nec Frisch et auct. plur.) *Syst. cat. M. B. Br. Mus.* p. 30 (1816).

SCOLOPAX MEDIA et SAKHALINA, Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.* III, pp. 358-59 (1817).

SCOLOPAX BREHMII, Kp. *Isis*, 1823, p. 1147.

SCOLOPAX SABINI, Vig. *Trans. Linn. Soc.* XIV, p. 557 (1825).

TELMATIUS GALLINAGO, Boie, *Isis*, 1826, p. 979.

PELORYCHUS BREHMII et ENALIIUS SABINI, Kp. *Nat. Syst.* pp. 119, 121 (1829).

TELMATIUS FERRENSIS, BREHMII, STAGNATILIS, SEPTENTRIONALIS et PEREGRINA, Brm. *Isis*, 1830, p. 989.

- GALLINAGO BREHMII, Bp. *Icon. Faun. It. Ucc. introd.* (1832).
GALLINAGO UNICLAVUS, Hodgs. *Journ. As. Soc. Beng.* VI, p. 492 (1837).
GALLINAGO SCOLOPACINUS et SABINI, Bp. *Comp. List.* p. 52 (1838).
SCOLOPAX PEREGRINA, Tem. *Man. d'orn.* IV, p. 435 (1840).
ASCALOPAX SABINI et GALLINAGO. Keys. et Blas. *Wirbelt. Eur.* p. 216 (1840).
GALLINAGO GALLINAGO, Licht. *Nomencl. av.* p. 93 (1854).
TELMATIAS ROBUSTA, SALICARIA, PETENYI, LACUSTRIS, BRACHYPUS, Brm. *Vogelf.* pp. 304-307 (1855).
GALLINAGO JAPONICA, NILOTICA, BURKA, LAMOTTHI, PYGMEA, PICTA et AEGYPTIACA, Bonap., *Compt. rend.* XLIII, p. 579 (1856).
GALLINAGO VULGARIS, C. F. Dub. *Pl. col. ois. Belg.* II, p. 182 (1857).
GALLINAGO RUSSATA, Gould, *B. Gt. Brit. Introd.* p. 118 (1873).
GALLINAGO CELESTIS, Dress. *B. of Eur.* VII, p. 641 (1880).
DIE GEMEINE SUMPFSCHNEPFE, en allemand.
THE COMMON SNIPE, en anglais.
DE WATERSNIP, en flamand.

Taille: 0^m17 ; ailes 0,127 ; bec 0,067 ; tarses 0,030.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Dessus de la tête noir tacheté de roux, avec une bande médiane et de larges raies sourcilières d'un blanc roussâtre ; lorums bruns ; joues et gorge blanchâtres, les premières tachées de brun ; nuque rousse avec des stries noires ; haut du dos noir avec des taches rousses et deux bandes latérales roussâtres se rapprochant en arrière ; scapulaires noires, bordées de blanc roussâtre et barrées de roux ; bas du dos noir barré de blanc ; croupion et sus-caudales d'un cendré roussâtre barrés de noir ; petites couvertures des ailes brunes avec des taches d'un blanc un peu roussâtre sur les bords et à l'extrémité, les plus grandes noirâtres et terminées de blanc ; rémiges noirâtres, la première avec son bord externe blanc, les secondaires terminées de blanc ; cou et poitrine d'un cendré roussâtre, le premier avec des taches allongées brunes, la seconde avec des raies transversales de même couleur ; ventre blanc ; flanes barrés de brun ; queue noire à la base, d'un roux ardent au milieu avec une bande et des taches subterminales noires, et toutes les rectrices terminées de blanc ou de blanchâtre ; sous-caudales d'un blanc lavé de roussâtre et barrées de noir. Bec brun, plus pâle à la base et plus foncé à son extrémité ; pattes brunes ; iris couleur noisette.

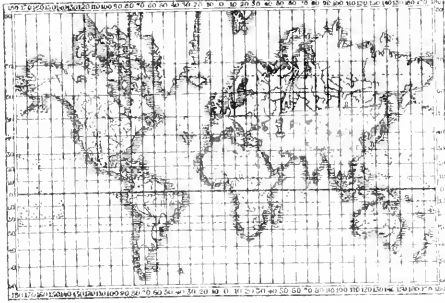
Au printemps les couleurs sont plus vives et le noir du dos offre de légers reflets verdâtres. — Le plumage du mâle ne diffère pas de celui de la femelle, mais cette dernière est généralement un peu plus grande.

Jeune. — Ne diffère de l'adulte que par des teintes moins vives ; son bec est très mou et les pattes sont d'un gris verdâtre.

Poussin. — D'un roux marron, assez vif sur la face, mais généralement rembruni par la base noire du duvet, avec une tache sur le front, une bande longitudinale sur la tête, un trait sur l'œil, un autre au-dessous, et des marbrures sur le dos, les ailes et les cuisses d'un marron très foncé, le tout

rehaussé par des flocons blancs, groupés en couronne autour de la tête et semé irrégulièrement sur le vertex et les autres parties supérieures ; bec brun foncé, avec la base de la mandibule inférieure jaunâtre ; pieds bruns ; iris noirâtre. (*J. Vian*).

Hab. — La Bécassine ordinaire habite l'Europe et l'Asie jusqu'au



70° l. N. Elle n'est pas rare en Islande où quelques individus paraissent même hiverner près des sources chaudes, car *Faber* dit en avoir rencontré encore trois dans les premiers jours de février, mais dans la partie méridionale de l'île. Elle est commune aux îles Fœroé et se

montre parfois au Groënland (*Holböll*).

Pour l'Europe centrale c'est un oiseau de passage régulier, bien que quelques couples nichent jusqu'en Angleterre, en Hollande, en Belgique et dans le nord de la France. Ces Bécassines passent l'hiver dans le midi de l'Europe et on en voit alors des essaims innombrables dans les marais Pontins près de Rome. Elles hivernent également dans le nord de l'Afrique (*Loche, Drake*), jusqu'au fleuve Gambie à l'ouest (*Seeböhm*) et l'Abyssinie à l'est (*Blanford*). En hiver on les rencontre aussi aux îles Madeire, Canaries et Açores, en Asie Mineure et dans toute l'Asie centrale et méridionale jusqu'au îles Andaman, Ceylan, Formose, Philippines et la presqu'île de Malacca. Elles sont de passage au Japon (*Blakiston*).

Cet oiseau est remplacé en Amérique par une espèce très voisine (*Gallinago Wilsoni*), qui n'est probablement qu'une race climatérique du type européen.

Mœurs. — La Bécassine ordinaire est donc pour la Belgique un oiseau de passage régulier ; quelques couples se reproduisent même chaque année dans les marais des provinces de Namur, de Luxembourg, etc., et particulièrement dans les fanges de l'Ardenne.

Si l'on rencontre parfois un grand nombre de ces oiseaux dans une même localité, on ne peut en conclure que l'espèce soit vraiment sociable, car les individus se tiennent non loin les uns des autres sans s'inquiéter de leurs voisins, et chacun vit pour soi. Ils voyagent aussi isolément et pendant la nuit, quoiqu'il arrive souvent que plusieurs suivent la même direction.

Les passages ont lieu dès que la température se radoucit, c'est-à-dire depuis la fin de février jusqu'au milieu d'avril, mais c'est dans la seconde moitié de mars qu'ils sont le plus abondants.

Ces Bécassines ne reviennent dans le sud de la Finlande que tard en avril, en Laponie, pas avant la fin de mai, et ce n'est que dans la première huitaine de juin qu'elles font leur apparition sous le cercle polaire. A l'arrière-saison les passages commencent vers la mi-août et durent jusqu'en octobre; ils y en a qui séjournent toute l'année dans notre pays.

On n'observe ces oiseaux que dans les endroits humides et marécageux, tels que marais, étangs et prairies parsemés de mares et de bas-fonds inondés; ils aiment surtout les lieux herbeux ou garnis de joncs et autres plantes qui leur procurent un gîte bien caché. Ce qui leur convient surtout, ce sont les marais et les prairies inondés situés près d'une forêt et bordés de buissons d'aunes et de hêtres; ils mènent là une vie silencieuse sans attirer l'attention.

La Bécassine ordinaire a des mœurs plus diurnes que la Bécasse, mais c'est cependant au crépuscule qu'elle se montre le plus active. Elle se repose vers le milieu de la journée, le reste du temps est employé à courir par-ci par-là à la recherche de sa nourriture. Celle-ci se compose de larves, d'insectes, de vers, de petites limaces et autres mollusques.

Sa démarche est aisée mais peu accélérée; son vol est rapide; en s'élevant l'oiseau décrit d'abord plusieurs zigzags, puis s'élève haut dans l'air, s'éloigne en battant précipitamment des ailes, décrit un grand arc de cercle, revient à peu près à l'endroit d'où il est parti, ferme les ailes et se laisse tomber obliquement dans le marais. En cas de danger elle nage avec aisance, et plonge même quand il s'agit d'échapper aux poursuites d'un rapace.

Son cri ordinaire est *skètsch* ou *guètsch* d'une voix rauque que l'oiseau répète plusieurs fois en prenant son vol. Pendant ses voyages nocturnes, la Bécassine fait entendre un son rauque ressemblant à *greckguekguè*, suivi assez souvent d'un cri plus élevé, rarement répété, et qu'on peut rendre par *tzip*. A l'époque de la reproduction, les deux sexes font entendre des sons qui diffèrent complètement du cri habituel; ce sont des cris élevés, clairs et sifflants que l'on entend de loin et qui ressemblent à *tikkup, tikkup, tikket*.

Son naturel est craintif et déliant, mais en même temps gai et assez remuant; ce n'est que quand l'oiseau est très gras qu'il devient un

peu paresseux. « Peu de temps avant l'accouplement, dit Naumann, le mâle s'anime, s'élève dans les airs, obliquement d'abord, puis en décrivant une spirale allongée, et si haut que l'œil a de la peine à le suivre. A cette hauteur il décrit des cercles, puis, les ailes étendues et immobiles, il se laisse tomber verticalement ; il descend, remonte en formant une ligne ondulée et avec tant de force que les extrémités de ses grands rémiges en vibrent et produisent un son singulier, tremblé, qui ressemble beaucoup au bêlement d'une chèvre. Revenu dans les hautes régions, il recommence à tourner en cercle pour décrire de nouveau une seconde ligne ondulée, en produisant le même bruit. Ce manège se continue sans interruption pendant un quart d'heure ou une demi-heure ; quant au bruit qui l'accompagne, il dure environ deux secondes, et se répète à des intervalles de six à huit secondes ; plus tard, quand les forces commencent à diminuer, à des intervalles de vingt à vingt-cinq secondes. On pourrait rendre ce bruit par les syllabes : *doudoudoudoudou*, prononcées aussi vite que possible. Le mâle se livre à ces exercices le matin et le soir, et même pendant la journée quand le ciel est parfaitement pur, l'air tranquille ; on peut alors, si l'on est doué d'une bonne vue, voir les vibrations de l'extrémité des ailes, et reconnaître que c'est là la seule cause de ces bruits. »

Plusieurs ornithologistes tels que Macgillivray, Hancock, Saxby, Jardine, Blyth et autres, partagent la manière de voir de Naumann au sujet de ce bruit ; Altum, Meves et autres auteurs récents, l'attribuent, au contraire, aux rectrices externes mises en vibration pendant le vol ; Legge pense que c'est le résultat d'une action combinée des rémiges et des rectrices. A. Brehm fait remarquer que Meves, de Stockholm, a imité ce bruit en sa présence, et d'une façon parfaite, en agitant rapidement un bâton à l'extrémité duquel il avait fixé des rectrices de Bécassine.

Reproduction. — A l'époque de l'accouplement les allures du mâle changent complètement ; il s'élève et descend d'un vol tremblant et saccadé, se perche sur les arbres, devient jaloux, attaque et livre combat aux autres mâles. « Ce manège, dit Naumann, continue souvent jusqu'au moment où, de la surface du sol, parfois du haut d'une pierre ou de quelque motte de terre, retentit le doux cri d'appel de la femelle. A peine le mâle l'a-t-il entendu, qu'il met fin à ses ébats et se laisse tomber presque verticalement comme une pierre à côté de sa compagne. Le dernier acte, les herbes et les broussailles empêchent l'observateur d'en être témoin. »

La Bécassine ordinaire niche dans nos contrées du 15 avril au 15 mai ; dans la région polaire la ponte n'a jamais lieu avant le milieu de juin. Le nid consiste en une simple fosse creusée ordinairement dans une petite éminence placée dans un marais et entourée d'herbages et d'eau. Cette fosse est grossièrement garnie de feuilles de graminées et contient quatre œufs, finement grenus, lisses, d'un jaune olivâtre, verdâtre ou brunâtre, semés de taches cendrées, brunes et noirâtres, souvent rassemblées au gros bout ; ils mesurent environ 40 millim. sur 28. La femelle les couve seule pendant quinze à dix-sept jours, mais père et mère se partagent les soins que réclament leurs petits ; ceux-ci se cachent bientôt dans les herbages où il est difficile de les découvrir.

212. — La Bécassine minime ou Jacquet

GALLINAGO GALLINULA, *Bp. ex Lin.*

(Pl. 210)

SCOLOPAX GALLINAGO MINOR, Brüss. *Ornith.* V. p. 304 (1760).

SCOLOPAX GALLINULA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 244 (1766).

GALLINAGO MINIMA, Leach, *Syst. cat. Mon. B. Br. Mus.* p. 31 (1816).

LYMNOCRYPTES GALLINULA, Kp. *Naturl. Syst.* p. 118 (1829).

PHILOLIMNOS GALLINULA, STAGNATILIS et MINOR, Brm. *Isis*, 1830 p. 989.

GALLINAGO GALLINULA, Bonap. *Comp. list B.* p. 52 (1838).

ASCALOPAX GALLINULA, Keys. et Blas. *Wirbelt. Eur.* p. 77 (1840).

TELMATIAS GALLINULA, Droste, *Vög. Bork.* p. 234 (1869).

DIE KLEINE SUMPFSCHNEPFE, en allemand.

THE JACK SNIFE, en anglais.

DE DOOVER ou KLEIN SNEPKE, en flamand.

Taille: 0^m16 ; ailes 0,11 ; bec 0,039 ; tarses 0,022.

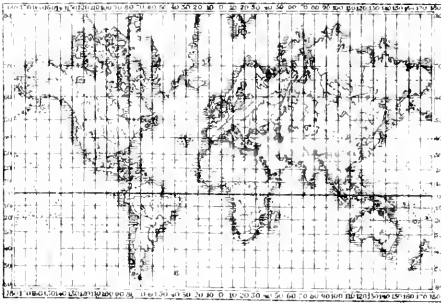
Description du mâle et de la femelle adultes. — Dessus de la tête noir taché de roux ; larges raies sourcilières d'un blanc jaunâtre, se prolongeant jusque sur la nuque et bordées inférieurement de taches noires ; lorum brun avec une bande d'un blanc jaunâtre au-dessous ; nuque d'un cendré brunâtre et tachetée de brun ; haut du dos noir avec des taches rousses et deux bandes latérales d'un jaune d'ocre ; scapulaires noires avec des taches et des bandes rousses, un petit liséré terminal blanchâtre et une large bande d'un jaune d'ocre sur le bord externe, les plus longues brunes avec des bandes transversales rousses sur le bord externe ; sur la ligne médiane du dos et sur le bord interne des scapulaires, on remarque des reflets bronzés et violets très apparents ; bas du dos noir à reflets violacés et plus ou moins rayé de blanchâtre ;

sus-caudales brunes, tachées de roux et bordées de jaune d'ocre; couvertures des ailes brunes, bordées de cendré roussâtre; rémiges brunes terminées de blanchâtre; côtés du cou variés de gris, de blanchâtre et tachés de brun; parties inférieures blanches, mais variées de roux et tachées de brun sur le devant du cou, la poitrine et les flancs; queue conique, brune, les rectrices bordées de roux; sous-caudales blanches avec une strie brune. Iris brun; pattes d'un gris rougeâtre; bec de même couleur mais noirâtre à son extrémité.

Les Jeunes ne diffèrent que fort peu des adultes; le plumage est moins brillant.

Poussin. — Parties supérieures d'un roux châtain, absorbé en partie par des taches, des bandes et des traits noirs, notamment sur le front, le vertex, les lorums et les joues; tête, dos, dessus des ailes et des cuisses semés de petits flocons blancs, formant par agglomération des bandes sur le dos et sous les yeux et présentant un aspect demi-deuil; gorge roux pâle; poitrine roux rembruni; ventre gris fauve; bec noirâtre, avec l'extrême pointe rousse; pieds bruns; iris noirâtre. (*J. Vian*).

Hab. — La Bécassine Jacquet est très irrégulièrement distribuée,



en été, dans les régions arctiques depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique. Middendorf dit, qu'en Sibirie, il l'a trouvée nichant près du Boganida (70° l. N.), que les premières furent observées le 8 juin et que les dernières furent tirées le 31 août; il est certain cependant que l'espèce est rare

dans la Sibirie orientale (*Taczanowsky*) et qu'on ne la voit qu'accidentellement au Japon (*Whitely*). Elle est inconnue en Islande, aux îles Fœroé et au Groënland, mais il est probable qu'elle niche un peu partout en Europe et en Asie entre le 60° et le 71° l. N. Lors des migrations, elle est plus ou moins commune dans toute l'Europe septentrionale et centrale ainsi que dans la Sibirie occidentale (*Finsch*), le Turkestan (*Severtzow*), etc. Pour la Russie, Bogdanow dit ce qui suit: « habite le toundra et la plus grande partie de la région du sapin jusqu'au 60° l. N. vers le Sud; le toundra et la partie septentrionale de la Sibirie; plus au Sud, c'est partout un oiseau de passage. » En Belgique elle est généralement commune au deux passages, surtout dans les parties marécageuses.

Cette Bécassine hiverne en grand nombre dans l'Europe méridionale

dionale, dans le nord de l'Afrique (*Favier, Loche*) et en Egypte (*de Heuglin*). En Asie, elle hiverne en Asie Mineure, en Perse (*Blanford*), en Afghanistan, dans l'Inde, à Ceylan et en Birmanie (*Jerdon, Sechohn*, etc.), et se montre accidentellement en Chine (*David*) et à Formose (*Swinhoe*).

Mœurs. — Cet oiseau est de passage dans nos contrées depuis la mi-mars jusqu'au commencement de mai, et repasse en août et septembre. On le rencontre donc à peu près aux mêmes époques que la Bécassine ordinaire, mais plus tard au printemps et plus tôt à l'arrière-saison. Cette espèce voyage aussi pendant la nuit et isolément, comme les autres du même genre ; mais elle est parfois si abondante, qu'on voit au matin un nombre assez considérable de ces oiseaux éparpillés sur un espace relativement restreint, sans cependant s'inquiéter les uns des autres.

Le Jacquet, comme on l'appelle vulgairement, habite les marais et les endroits marécageux, les prairies et les champs inondés, ainsi que les eaux stagnantes bien pourvues sur leurs bords d'herbages et de buissons ; on ne le rencontre jamais près de la mer ou aux bords des grands fleuves, car il lui faut des eaux peu profondes et boueuses. Pendant le jour il ne se montre jamais sans nécessité, car il se tient alors caché dans les herbages. En Grèce, où cette Bécassine hiverne, on voit souvent, suivant von der Mühle, des milliers de ces oiseaux dans les champs couverts d'eau à la suite de pluies prolongées. Linder-mayer ajoute qu'on peut les tuer quand ils sont posés, mais qu'après un coup de feu, il s'élève une véritable nuée de Bécassines ordinaires et minules qui désorientent complètement le chasseur.

Le vol de cet oiseau diffère beaucoup de celui des deux espèces précédentes : il est plus léger, plus silencieux et plus incertain, mais assez rapide et l'oiseau sait facilement changer de direction ; il n'aime pas à s'élever haut et se contente souvent de voler au-dessus d'un marais à la façon d'une chauve-souris ; ce n'est que pendant les migrations qu'il s'élève haut dans les airs.

C'est la moins farouche des Bécassines ; elle ne se décide parfois à s'envoler que quand son ennemi n'est plus qu'à quelques pas. Elle est aussi peu sociable que ses congénères et ne prête aucune attention aux autres oiseaux, même quand ils appartiennent à son espèce. Il est rare qu'elle fasse entendre sa voix ; vers le soir, en prenant son vol, elle pousse parfois un cri perçant qui ressemble à *kits* ou *kutz* ; elle a également un cri sourd ressemblant à *clutch* ; son chant d'amour au

printemps peut se rendre, d'après Naumann, par *tettettettett*..... sans interruption pendant quatre à six secondes.

La nourriture est la même que pour les Bécassines précédentes, sauf que les aliments de nature animale sont mélangés à des graines de diverses plantes.

Reproduction. — La Bécassine Jacquet niche en mai dans les contrées les plus septentrionales ; il paraît cependant, suivant Brehm et Paessler, que cet oiseau niche quelquefois en Poméranie et en Westphalie. Le nid est placé entre les herbes d'un marais : c'est une simple excavation garnie de quelques brins et creusée au haut d'une petite éminence. Les œufs, au nombre de quatre, ressemblent entièrement à ceux de la Bécassine ordinaire, mais ils sont un peu plus petits et plus lisses ; ces œufs sont très gros en proportion de la taille de l'oiseau : ils mesurent environ 36 millim. sur 26.

GENRE CXIX.

BÉCASSE. — SCOLOPAX.

SCOLOPAX, Briss. *Orn.* V. p. 292 (1760).

RUSTICOLA, Vieill. *N. dict. d'hist. nat.* III, p. 348 (1816).

Car. — Bec beaucoup plus long que la tête, droit, un peu dilaté à son extrémité qui est rugueuse sur les côtés ; narines basales, latérales, allongées et s'ouvrant dans une membrane ; ailes de longueur moyenne, assez amples, sur-aiguës ; queue courte, arrondie, recouverte en grande partie par les sus-caudales ; jambes complètement emplumées ; tarses assez courts, robustes ; doigts libres ; yeux gros et placés très en arrière.

Hab. — Ce genre est représenté en Europe, en Asie, en Océanie, dans l'Amérique du Nord et dans l'Afrique septentrionale.

213. — La Bécasse ordinaire

SCOLOPAX RUSTICOLA, *Lin.*

(Pl. 212).

SCOLOPAX RUSTICOLA, *Lin. Syst. nat.* I, p. 243 (1766).

RUSTICOLA VULGARIS, Vieill. *N. dict. d'hist. nat.* III, p. 348 (1816).

SCOLOPAX SYLVESTRIS et PINETORUM, *Bhm. Isis*, 1830, p. 289.

RUSTICOLA EUROPEA, Less. *Traité d'orn.* p. 555 (1831).

SCOLOPAX INDICUS, *Hodgs. Journ. As. Soc. Benj.* II, 1, p. 490 (1837).

SCOLOPAX COMMUNIS, Selby, *Cat. gen. subg. aves*, p. 43 (1840).

RUSTICOLA SYLVESTRIS, Macg. *Mon. Brit. B. H.*, p. 105 (1842).

SCOLOPAX TORQUATA et ORIENTALIS, Brm. *Vogelf.*, p. 304 (1855).

SCOLOPAX SCOPARIA, Bp. *Compt.-rend.*, XLIII, p. 579 (1856).

DIE GEMEINE WALDSCHNEPPE, en allemand.

THE WOODCOCK, en anglais.

DE HOUTSNIP, en flamand.

Taille : 0m23 ; ailes 0,17 ; bec 0,074 ; tarses 0,042.

Description des deux sexes adultes. — Plumage fort bigarré et difficile à bien décrire. Front et partie antérieure de la tête d'un cendré nuancé de brunâtre ; une bande brune du bec à l'œil ; occiput et nuque noirs, traversés de bandes jaunâtres ondulées de brun ; manteau et scapulaires variés de marron, de roussâtre, de cendré et marqués de grandes taches, de points et de zigzags noirs ; couvertures des ailes d'un roux marron avec des barres transversales d'un cendré brunâtre, bordées elles-mêmes irrégulièrement de noir ; rémiges brunes, avec des taches triangulaires rousses sur la barbe externe ; gorge blanche ; parties inférieures d'un roux jaunâtre, avec des raies transversales brunâtres ; sous la gorge et sur les côtés de la poitrine des taches rousses et noires ; bas du dos et sus-caudales d'un roux assez vit avec des raies transversales et en zigzags noires ; queue noire terminée de cendré en dessus et de blanc en dessous, avec la barbe externe des rectrices marquée de taches triangulaires rousses. Bec d'un gris rougeâtre, brun à son extrémité ; iris brun ; pattes d'un gris livide.

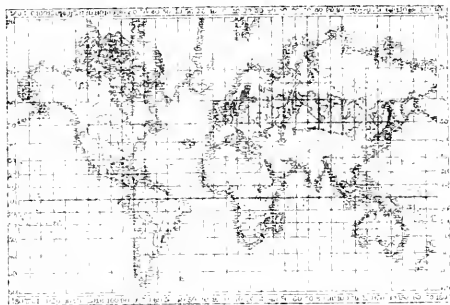
La femelle n'est pas à distinguer du mâle : les caractères qu'on a cru pouvoir lui assigner ne sont pas constants, mais elle est toujours un peu plus grande que le mâle.

Jeune. — Même plumage que les adultes, mais plus sombre et les couleurs moins pures.

Poussin. — Robe fauve, pâle sur la gorge, plus foncée sur la poitrine, largement marquée de bandes et de taches d'un marron plus ou moins vif, dont une grande sur la tête, touchant par ses ramifications le bec, la nuque et les yeux, trois bandes longitudinales et parallèles sur le dos, une très foncée sur le lorum, et d'autres variables sur les ailes, les cuisses, le bas du cou et les côtés de la tête ; bec jaune à la base, d'un noir plombé vers la pointe ; pieds jaunes, ongles bruns ; iris brun foncé. (*J. Vian.*)

Variétés accid. — On rencontre parfois des sujets d'un blanc pur ou tachés de blanc, mais ils sont rares ; on en connaît d'un jaune paille avec les dessins à peine marqués ; d'autres sont roussâtres, couleur café au lait ou isabelle avec les taches plus ou moins marquées ; enfin, on en rencontre qui ont les rémiges ou la queue d'un blanc pur.

Hab. — La Bécasse habite en été toute la zone froide et tempérée



de l'ancien monde : en Scandinavie jusqu'au cercle polaire, dans la Russie occidentale jusqu'au 65°, mais dans la Russie orientale et en Sibérie elle ne dépasse pas le 60° l. N. (*Scebohm*). Elle niche en petit nombre aux îles Britanniques (*le même*), dans le centre et le nord de la France

(*Deyl. et Gerbe*) (en Belgique, en Suisse (*Tschudi*), dans les Carpathes, ainsi que dans les montagnes boisées des îles Canaries, Madeire et Açores (*Godman*, etc.), où elle est sédentaire.

Cet oiseau hiverne dans le midi de l'Europe, au Maroc (*Drake*), en Algérie (*Taczanowski*), en Égypte (*de Heuglin*), en Palestine (*Tristram*), en Perse (*Blanford*), dans l'Inde (*Jerdon*), à Ceylan (*Legge*), en Birmanie (*Beavan*) et en Chine (*Swinhoe*) ; il hiverne également dans la partie chaude du Caucase, où il niche dans les montagnes boisées jusqu'à une altitude de 3000 à 4000 pieds (*Radde*) ; il en est de même au Japon (*Whitely*). La Bécasse n'a été observée ni en Islande, ni au Groënland, et n'a été capturée qu'une fois ou deux aux îles Fœroë (*Feilden*) ; on l'a également prise accidentellement dans l'Amérique du Nord (*Lawrence*), où elle est remplacée par une espèce voisine : *Scolopax minor*.

Mœurs. — La Bécasse est de passage régulier en octobre et en novembre, et repasse vers la fin de février et en mars, parfois jusqu'au commencement d'avril. Si l'hiver est doux, une partie hiverne en Belgique ; quelques couples nichent régulièrement dans nos bois, surtout dans ceux de l'Ardenne.

Ces oiseaux voyagent en général isolément ou par couple, jamais en troupe, mais on voit quelquefois un assez grand nombre suivre la même direction, sans pour cela former un groupe uni par la volonté. Ils émigrent pendant la nuit, interrompant leur voyage durant les tourmentes et les nuits sombres ; quand ils sont surpris par une bourrasque, ils s'abattent au premier endroit venu, même au milieu des champs et y attendent le lever du soleil pour gagner les endroits buissonneux ou boisés. Lorsqu'ils prévoient des intempéries, ils demeurent dans la localité jusqu'à ce que le calme renaît. Les Bécasses paraissent d'ailleurs très sensibles aux influences atmos-

phériques, et c'est à ces influences qu'on doit attribuer l'irrégularité de leurs passages et de leurs allures pendant les migrations. Il arrive souvent que les Bécasses se montrent une année en abondance dans une région qui paraît leur plaire ; puis, plusieurs années de suite, pas une seule ne s'y montrera.

La Bécasse est un oiseau forestier qui n'a de préférence pour aucune espèce d'arbres ; elle vit aussi bien dans les bois de conifères que dans les autres, mais elle préfère toujours les grandes forêts aux bois de moindre étendue, probablement parce qu'elle y trouve un abri plus assuré ; il lui faut cependant un sol humide où il y a beaucoup de terreau, bien ombragé et buissonneux. Dans les contrées déboisées on ne la voit qu'aux passages, et elle s'abat alors souvent dans les jardins ou dans les haies qui bordent les champs ; il est rare de la rencontrer dans les prés, les marécages ou près des eaux.

Elle est craintive et défiante au plus haut degré, et passe la plus grande partie de la journée à dormir dans un endroit sombre ; ce n'est qu'au crépuscule qu'elle commence à se montrer dans des lieux découverts et à courir de côté et d'autre. Sa démarche est lente, trottinante et peu soutenue, aussi préfère-t-elle voler pour franchir une petite distance que de courir. Son vol est généralement assez lent, mais elle sait à volonté le ralentir ou l'accélérer. Elle ne vole pas aussi vite qu'une perdrix, mais elle est plus adroite pour changer de direction, s'élever ou s'abaisser et pour traverser un fourré sans se heurter aux branches. Quand elle part d'un taillis ou qu'elle veut fuir un danger, son vol devient rapide, saccadé et souvent bruyant ; elle tourne avec une grande légèreté autour des buissons et des arbres, pour aller ensuite s'abattre au loin. Si on l'effraye, elle s'élève en produisant un bruit sourd bien connu des chasseurs, et va gagner le côté opposé du buisson près duquel elle était, de façon à être toujours séparée du chasseur par un touffu quelconque. Elle feint souvent de s'abattre, mais fait aussitôt un crochet, court entre les buissons, s'envole ensuite dans une autre direction pour s'abattre dans un endroit où l'on ne songerait guère à la poursuivre. Ceci prouve bien que la Bécasse est aussi prudente que rusée et qu'elle n'est pas aussi stupide qu'on le croit ; elle sait du reste fort bien que les couleurs de son plumage se confondent avec celles du sol, et qu'en se couchant parmi des feuilles sèches, des morceaux de bois ou d'écorce, elle échappe le plus souvent aux yeux du chasseur.

Il a été dit plus haut que cet oiseau n'est pas sociable et qu'il aime

la solitude ; les autres oiseaux lui sont indifférents, mais il s'en défie. « Lorsque deux Bécasses mâles se rencontrent dans l'air, dit Brehm, elles se livrent bataille, se poursuivent en cherchant à se frapper avec leur bec ; quelquefois elles se saisissent mutuellement et s'empêchent de voler. Il est arrivé que trois Bécasses formant ainsi une véritable pelote sont tombées à terre. Ces luttes, ces combats doivent être attribués à l'influence des amours, mais il est singulier qu'ils commencent pendant les migrations, à une époque où la Bécasse ne songe pas à nicher. Dans les premiers temps ces combats durent peu, mais plus tard, quand ces oiseaux arrivent dans leur patrie, ils sont plus soutenus, mais ils prennent généralement fin à la tombée de la nuit. »

La Bécasse quitte sa retraite au crépuscule, vole vers les endroits découverts et marécageux des forêts, et même dans les pâturages et les champs qui se trouvent près des bois. Là elle trouve de la nourriture en abondance en fouillant la bouse, les détritrus ou les tas de feuilles mortes qu'elle retourne pour découvrir les larves et les insectes cachés en dessous ; souvent aussi elle perce des trous dans le sol humide pour en retirer les vers. D'ordinaire elle ne reste pas longtemps à la même place, vole d'un endroit à l'autre, visitant tout ce qui peut lui procurer des larves et des insectes.

La voix de cet oiseau est assez variée et se compose de sons rauques et de sons étouffés qui n'ont rien d'harmonieux. En s'élevant il fait souvent entendre le cri de *katch* ou *dack* répété une ou deux fois ; son cri d'appel est *étche* ou *atche* d'une voix sourde. Au temps des amours le mâle pousse un sifflement bref : *pssiép*, qu'accompagne souvent un son sourd : *gourrk* ou *gouarrk*, paraissant sortir du fond de la poitrine, auquel la femelle répond par *pip pip, pipip pip* !

C'est un gibier fort recherché, mais qui a de nombreux ennemis : les rapaces, les renards, les fouines, les putois, les belettes et les chats en détruisent énormément ; dans les forêts où il y a beaucoup de renards les Bécasses sont toujours rares. Pris jeune, cet oiseau s'apprivoise avec facilité, devient confiant, reconnaît bientôt son maître et arrive à son appel ; mais il ne procure guère d'agrément à cause de ses mœurs nocturnes.

Reproduction. — La Bécasse niche dans la plupart des forêts de l'Europe centrale, mais c'est surtout dans le Nord qu'elle se reproduit en abondance.

Cet oiseau niche dans les parties boisées des montagnes et dans

les forêts tranquilles, mais il recherche de préférence les lieux où des vallées et des clairières alternent avec des taillis touffus, évitant la futaie proprement dite. Après l'accomplissement, c'est-à-dire vers la fin d'avril ou en mai, la femelle cherche un endroit convenable pour nicher, soit dans la mousse ou dans l'herbe, soit derrière un buisson, une vieille souche ou entre des racines; elle profite d'une dépression naturelle ou en creuse une elle-même, la garnit de feuilles sèches, d'herbes, de mousse ou autres matériaux analogues qui se trouvent aux alentours, et y dépose bientôt quatre œufs, jamais plus, rarement trois. Ces œufs sont moins pyriformes que ceux des Bécassines; ils ont une teinte jaunâtre et des taches cendrées et rousses plus ou moins nombreuses, surtout au gros bout, et mesurent environ 46 millim. sur 34.

La femelle couve durant dix-sept jours. Le mâle s'inquiète peu de la couvée et ne se tient même pas dans son voisinage. Les poussins se mettent à courir quand ils sont à peine séchés et ils ont parfois encore des fragments de la coque adhérents à leur duvet. La femelle leur témoigne beaucoup d'attachement, et le mâle vient rejoindre sa petite famille pour veiller sur elle. A l'approche d'un ennemi, les parents s'envolent avec inquiétude en poussant des cris de détresse et en décrivant des cercles au-dessus de l'endroit où les petits sont cachés; mais ceux-ci se tiennent cois, et il faut le flair du renard ou d'un bon chien de chasse pour les découvrir. A trois semaines ils commencent à voler; ils quittent leur mère et se dispersent avant même de savoir bien voler.

Il est généralement admis que la Bécasse ne niche qu'une fois par an, à moins qu'on ne lui ait enlevé ses œufs; mais il paraît cependant qu'elle peut élever deux couvées quand la saison est favorable.

SOUS-FAMILLE.

DES LIMOSINÉS. — LIMOSINÉ

Car. — Les oiseaux de cette division ressemblent aux précédents par leur bec long et sillonné, mais ils en diffèrent par des jambes plus longues et plus dénudées, des ailes plus allongées, ainsi que par leurs mœurs, ce qui les rapproche des Totaninés.

GENRE CXX

BARGE. — LIMOSA

LIMOSA, Briss, *Ornith.*, v. p. 262 (1760).

SCALOPAX, Lin, *Syst. nat.*, I, p. 245 (1766).

TOTANUS, Bechst, *Orn. Taschenb.*, II, p. 287 (1803).

ACTITIS, Illig. *Prodr.* p. 262 (1811).
LIMICULA, Vieill. *N. dict.* III, p. 249 (1816).
FEDDA, Steph. *Gen. Zool.* XII, I, p. 73 (1824).

Car. — Bec très long, ayant au moins le double de la longueur de la tête, flexible, épais et droit à la base, légèrement retroussé à son extrémité; narines basales, latérales, oblongues; ailes allongées, sur-aiguës; queue courte, égale; jambes assez longues, emplumées sur la moitié de leur étendue; tarses longs, grêles, scutellés en avant, réticulés en arrière; doigts médiocres, l'externe uni au médian par une membrane qui ne dépasse pas la première articulation.

214. — La Barge à queue noire (1)

LIMOSA MELANURA, Leisl.

(Pl. 213)

SCOLOPAX LIMOSA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 245 (1766).
SCOLOPAX BELGICA, Gm. *Syst. nat.* I, p. 663 (1788).
TOTANUS LIMOSA, Bechst. *Orn. Taschenb.* II, p. 287 (1803).
ACTITIS LIMOSA, Illig. *Prodr.*, p. 262 (1811).
LIMOSA MELANURA, Leisl. *Nachtr. Bechst. Naturg.* II, p. 153 (1813).
LIMICULA MELANURA, Vieill. *N. dict. d'hist. nat.* III, p. 250 (1816).
FEDA MELANURA, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XII, I, p. 73 (1824).
LIMOSA ISLANDICA, Brm. *Isis*, 1830, p. 989.
TOTANUS MELANURUS, Seeb. *Brit. Birds.* III, p. 162 (1885).
LIMOSA ÆGOCEPHALA, auctorum plurimorum (nec Lin.).
DIE SCHWARZSCHWÄNZIGE Uferschnepfe, en allemand.
THE BLACK-TAILED GODWIT, en anglais.
DE GRUTTO, en flamand.

Var. Melanuroides.

LIMOSA ÆGOCEPHALA, Pall. (nec Lin.), *Zoogr.* t. II, p. 178 (1811).
LIMOSA MELANURA, Hofsf. (nec Leisl.), *Trans. Linn. Soc.* XIII, p. 193 (1821).
LIMOSA MELANUROIDES, Gould, *Proc. Zool. Soc.*, 1864, p. 84.
TOTANUS MELANURUS MELANUROIDES, Seeb. *Brit. B.* III, p. 163 (1885).
LIMOSA ÆGOCEPHALA MELANUROIDES, Stejn., *Bull. of the U. S. nat. Museum*, no 29, p. 316 (1885).
LIMOSA BREVIPES, auctorum plurimorum (nec Gray).

Taille: 0,31; ailes 0,21; bec 0,105; tarses 0,081.

(1) M. H. Seebohm fait remarquer avec raison (*A history of Brit. Birds* III, p. 162) que c'est bien à tort que plusieurs ornithologistes modernes ont rapporté à la Barge à queue noire, l'oiseau décrit par Linné sous le nom de *Scolopax ægocephala*. La description de ce dernier se rapporte, en effet, à la Barge rousse; le doute est d'autant moins possible que Linné décrit les plumes de la queue : « *nigræcantes albo striatæ* » ce qui est bien un des caractères du *Limosa rufa*.

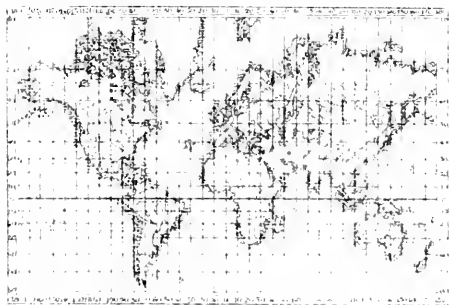
Description des deux sexes adultes en été. — Tête, cou, haut de la poitrine d'un roux vif, plus pâle à la gorge, avec de larges stries noires sur la tête, d'autres plus étroites et moins apparentes sur les joues et sur la nuque, et des raies transversales noirâtres sur la poitrine; raies sourcilières d'un blanc roussâtre; manteau et scapulaires noirs avec les plumes barrées et terminées de roux; bas du dos noirâtre; croupion et sus-caudales d'un blanc pur, mais les plus longues des dernières terminées de noir; couvertures des ailes cendrées avec des bordures plus claires, les plus grandes terminées de blanc; rémiges noirâtres avec un miroir blanc; abdomen et sous-caudales blancs rayés de brun et de roux, les plus grandes des sous-caudales immaculées; queue noire, blanche à la base, le blanc dominant sur les rectrices latérales et diminuant graduellement d'étendue sur les suivantes. Bec roussâtre, brun à l'extrémité; iris brun; pattes noirâtres.

Mâle et femelle en hiver. — Parties supérieures d'un cendré brunâtre; raie sourcilière, tour de l'œil et gorge blanchâtres; devant du cou et haut de la poitrine d'un cendré clair; les autres parties inférieures d'un blanc pur; bas du dos, queue et rémiges comme en été.

Jeune. — Dessus de la tête brun avec les plumes bordées de roux clair; cou et poitrine d'un roux cendré clair; plumes du manteau et scapulaires noirâtres, bordées de roux; couvertures des ailes cendrées, bordées par une teinte d'un blanc roussâtre; raies sourcilières, gorge et abdomen d'un blanc pur; le reste comme chez les adultes, mais la queue terminée de blanc.

La var. *Melanuroides* ne diffère de la forme européenne que par une taille plus petite (1).

Hab. — Cette espèce peut se diviser en deux races ou variétés,



dont l'une habite l'Orient, l'autre l'Occident. Cette dernière, qui représente le type, est répandue depuis le sud de l'Islande (*Faber*) et les îles Féroé (*Feildevi*) jusqu'à la vallée de l'Obi en Sibérie, sans dépasser à l'Est le 60° l. N.; en Scandinavie on l'observe jusqu'au 68 l. 2° l. N. (*Malmgren*). Elle se

montre aussi, mais rarement, au Groenland (*Holböll*).

Cette Barge est de passage aux îles Britanniques sans y être commune; on la voit régulièrement sur la côte orientale de l'Angleterre, plus rarement de l'Ecosse et accidentellement en Irlande (*Seeborn*).

(1) Plusieurs auteurs rattachent à cette variété la *Limosa brevipes* de Gray, qui est une variété de la *Limosa rufa*, comme nous le verrons plus loin.

Outre les contrées du Nord, elle niche aussi en Hollande (*Schlégel*), dans le Jutland (*Kjaerbölling*), dans le nord de l'Allemagne (*Borggreve*), en Pologne (*Taczanowski*), en Russie (*Bogdanow*), dans le Turkestan occidental (*Severtzow*) et dans les steppes inondées du sud-ouest de la Sibérie (*Finsch*). Elle est de passage régulier en Belgique et dans toute l'Europe centrale, hiverne dans l'Europe méridionale et dans le Nord de l'Afrique (*Loche, Irby*). On rencontre cette espèce par troupes de 10 à 50 individus dans les lagunes, les marais et les prairies inondées de la basse Egypte ; beaucoup séjournent dans le Delta et dans l'Egypte moyenne, d'autres suivent le cours du Nil et de ses affluents pour se disperser dans les marais du Kordofan, du Nil Bleu et du Nil Blanc, sans dépasser au Sud le 12° l. N. ; on en rencontre aussi un grand nombre en Abyssinie près du lac Tana, et même jusqu'à la mi-mai ; il n'est donc pas impossible que quelques couples y passent l'été (*de Heuglin*). Vierthaler en a vus à la même époque près de Karthoum. Elle se montre accidentellement aux îles Canaries et Madeire. A l'Est cette espèce hiverne dans le Bélouchistan et sur le littoral du golfe Persique (*Radde*), dans l'Inde et à Ceylan (*Seebohm*).

La var. *Melanuroides* est répandue depuis l'Obi ou le Jenissei jusqu'au Kamtchatka (*Stejneger*) sans dépasser le 55°. Elle niche dans l'Altaï, près du Baikal et dans la vallée de l'Amour, se montre aux passages en Mongolie et au Japon, et hiverne en Chine, en Birmanie (*Seebohm*), dans la presqu'île de Malacca (*Hume*), à Bornéo (*Diard*), à Java (*Horsfield*), à Halmahera (*Bernstein*), à Céram (*Hoedt*), dans la Nouvelle-Bretagne (*Finsch*) et dans le nord de l'Australie (*Gould, Ramsay*).

Mœurs. — La Barge à queue noire se montre régulièrement dans notre pays deux fois par an : en mars et avril et dans le courant du mois d'août et en septembre ; elle est alors assez abondante, surtout près de l'Escaut et dans les polders, mais assez rare dans le Limbourg et dans le centre du pays. Les migrations ont lieu pendant la nuit et par bandes composées souvent de plusieurs centaines de sujets ; il arrive parfois, à l'époque des passages, qu'on reste plusieurs jours sans voir un seul de ces oiseaux, puis tout à coup une nouvelle bande arrive, reste quelques jours dans la localité et continue ensuite son voyage.

C'est un véritable oiseau de marais, qui recherche les eaux douces et surtout les mares et les prairies inondées. Ses tarses allongés lui

permettent de patauger dans les étangs et dans les marais ayant parfois de l'eau jusqu'au ventre, mais il ne nage et ne plonge que dans les cas d'urgence extrême. Sa démarche est aisée quoique assez lente, mais il sait fort bien courir quand il le veut. Son vol est élégant, léger, vigoureux et ressemble beaucoup à celui des grands Chevaliers; l'oiseau s'élève tantôt haut dans les airs, tantôt vole en rasant presque l'eau ou le sol.

Cette Barge n'est pas d'un naturel fort gai, sans cependant être apathique, car elle est farouche, défiante et fuit l'homme de loin; elle l'attend d'abord jusqu'à une certaine distance, puis s'envole à tire-d'aile jusqu'à perte de vue. Les jeunes et ceux qui ont des petits à protéger, se hâtent moins à fuir et se laissent parfois approcher à portée de fusil; il en est de même dans les contrées où l'oiseau se sait en sûreté. Cette Barge se rapproche beaucoup des Chevaliers par ses allures, surtout du Chevalier gambette avec lequel elle se rencontre souvent dans les mêmes endroits. Elle est assez sociable et se tient même au milieu d'autres petits échassiers. Sa voix est pure, sifflante et sonore et ressemble aussi à celle de certains Totaniens; son cri peut se rendre, d'après Naumann, par *djo*, *djodjo* ou *lodjo*, mais l'oiseau ne se fait pour ainsi dire entendre que dans le voisinage du nid et tout en décrivant des cercles au-dessus des marais. Sa nourriture consiste en insectes, larves, vers, mollusques avec ou sans coquille, frai de poissons et de grenouilles et petits têtards.

Reproduction. — Cet oiseau niche sur une petite éminence placée dans un marais, et y creuse une fossette qu'il garnit de brins et de radicelles; c'est sur cette litière que la femelle dépose, à la fin d'avril, quatre œufs de grandeur et de couleur très variables. La teinte générale est d'un gris verdâtre, jaunâtre, d'un vert brunâtre ou d'un brun olivâtre et toujours sans brillant; ces œufs sont marqués de taches de diverses grandeurs, de stries et de points plus ou moins apparents et variant du cendré au jaune terneux, au brun et au roux; ces maculatures sont généralement plus apparentes et plus nombreuses près du gros bout. Les œufs mesurent de 54 à 60 millimètres sur 36 à 38.

Les deux sexes couvent alternativement et témoignent beaucoup d'attachement à leurs petits, mais ceux-ci les quittent dès qu'ils commencent à voler.

215. — La Barge rousse

LIMOSA RUFA, *Briss.*

(Pl. 214)

- LIMOSA GRISEA, MAJOR, FUSCA, RUFA et RUFA MAJOR, *Briss. Ornith.* V. pp. 272-284 (1760).
SCOLOPAX LAPPONICA et ÆGOCEPHALA, *Lin. Syst. nat.* I, p. 246 (1766).
SCOLOPAX LEUCOPHÆA, *Lath. Ind. orn.* II, p. 719 (1790).
TOTANUS ÆGOCEPHALUS et LEUCOPHÆUS, *Bechst. Orn. Taschenb.* II, pp. 288, 289 (1803).
TOTANUS FERRUGINEUS, *Mey. Taschenb.* II, p. 374 (1810).
LIMOSA MEYERI, *Leisl. Nachtr. Bechst. Naturg.* II, p. 172 (1813).
LIMICULA MEYERI et LAPPONICA, *Vieill. N. dict. d'hist. nat.* III, pp. 249, 250 (1816).
LIMOSA JADRECA, NOVEBORACENSIS, ÆGOCEPHALA, *Leach, Syst. cat. m. Birds Br. Mus.* p. 32 (1816).
FEDOA MEYERI, RUFA, PECTORALIS, *Steph. Shaw's gen. Zool.* XII, pt. 1. pp. 75-79 (1824).
LIMOSA FERRUGINEA, *Pall. Zoogr. Rosso-As.* II, p. 180 (1826).
TOTANUS RUFUS, *Seebohm, Brit. Birds.* III, p. 156 (1885).
DIE ROSTROTHE UFRSCHNEPPE, en allemand.
THE BAR-TAILED GODWIT, en anglais.
DE ROSSE GRUTTO, en flamand.

Var. *Baueri.*

- LIMOSA BAUERI, *Naum. Vög. Deutschl.* VIII, p. 429 (1836).
LIMOSA BREVIPES, AUSTRALASIANA, *Gr. (1) List. B. Br. Mus.* III, pp. 95-96 (1844).
LIMOSA LAPPONICA var. NOVE-ZEALANDIÆ, *Gr. Voy. Ereb. and Terror, Birds*, p. 13 (1846).
LIMOSA NOVE-ZEALANDIÆ, *Gr. Gen. B.* III, p. 570 (1844).
LIMOSA UROPYGIALIS, *Gould, Proc. Zool. Soc.* 1848, p. 38.
LIMOSA FOXII, *Peale, U. S. Expl. Exp.* p. 231. pl. 65 (1848).
LIMOSA RUFA, *Temm. et Schl. Faun. Jap. av.* p. 114 (1849).
LIMOSA LAPPONICA, *Cass. Pr. Acad. Philad.* 1858, p. 196.
GALLINAGO PUNCTATA, *Ellm. Zoologist*, 1861, p. 7470.
LIMOSA LAPPONICA UROPYGIALIS, *Seeb. Brit. B.* III, p. 157 (1885).
LIMOSA LAPPONICA BAUERI, *Stejn. Bullet. U. S. nat. Museum*, n° 29, p. 122 (1885).
LIMOSA RUFA UROPYGIALIS, *Seeb. Geogr. distr. Charadriidæ*, p. 387 (1887).

Taille: 0,25 ; ailes 0,205 ; bec 0,079 ; tarses 0,05.

(1) M. Seebohm fait remarquer avec raison, qu'il est étrange que Gray ait donné trois noms au même oiseau, ce qui a fait croire à plusieurs auteurs que la *Limosa brevipes* devait se rapporter à la *L. melanoroides*. Mais le type, conservé au Musée britannique, est bien une Barge rousse. Gray reconnut lui-même, deux ans plus tard, que le choix de la dénomination laissait à désirer, et il la transforma en *L. Novæ-Zealandiæ*, dénomination inscrite sur l'étiquette du même sujet. Quant au type de la *L. australasiana*, il est également au Musée de Londres : c'est la var. *Baueri* en plumage d'hiver, offrant quelques raies peu distinctes sur les rectrices.

Description du mâle adulte en été. — Tête, cou et parties inférieures d'un beau roux rougeâtre foncé, plus pâle à la gorge, aux raies sourcilières et à la base des jambes ; dessus de la tête marqué de larges stries brunes ; nuque et région des oreilles avec des stries semblables mais plus étroites ; lorums pointillés de brun ; dos et scapulaires d'un brun noirâtre avec des taches rousses ; bas du dos et croupion blancs, plus ou moins marqués de taches brunes ; sus-caudales blanches barrées de brun ; couvertures des ailes cendrées, bordées de blanc et marquées d'une strie centrale brune ; rémiges noirâtres, marbrées intérieurement de blanc ; queue rayée alternativement de blanc et de brun, mais terminée de blanc. Bec brun, plus pâle à la base ; iris brun ; pattes noires.

Femelle en été. — Elle n'est jamais d'un roux aussi vif que le mâle ; les parties inférieures sont d'un roux plus clair avec le milieu de l'abdomen varié de blanc ; côtés de la poitrine, flancs et sous-caudales marqués de traits bruns. — Cette espèce varie beaucoup suivant les sexes, l'âge et les saisons.

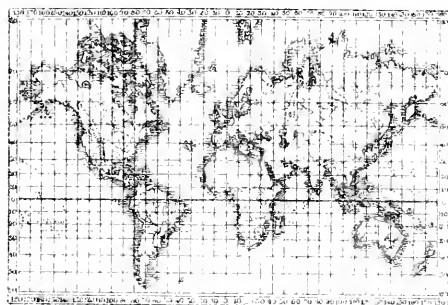
Les deux sexes en hiver. — Sommet de la tête, lorums, joues et cou d'un cendré clair strié de brun ; raies sourcilières, gorge, poitrine et ventre d'un blanc pur varié de cendré sur les côtés de la poitrine ; manteau et scapulaires d'un gris cendré avec les plumes bordées de blanc et marquées d'une strie centrale brune ; bas du dos et sus-caudales d'un blanc pur, les dernières avec quelques taches brunes ; ailes à peu près comme en été ; queue d'un gris cendré uniforme, légèrement marbrée à la base (chez les individus non entièrement adultes la queue est plus ou moins barrée).

Jeune. — Ressemble au plumage d'hiver, mais les parties supérieures sont plus brunes ; raies sourcilières, gorge et ventre d'un blanc pur ; cou, poitrine et flanc d'un cendré roussâtre ; queue barrée comme l'adulte en été.

Poussin. — Entièrement vêtu, excepté sur les côtés du cou, d'un duvet assez abondant, barbelé sur les deux tiers de sa longueur, filiforme et aigu au delà, soyeux au toucher, assez long sur le corps et le cou, moitié moins sur la tête, partout brun à sa base, accusant un peu la queue ; gorge et abdomen blanchâtres ; tête d'un blanc fauve, avec une large calotte d'un brun foncé sur le vertex, prolongée en deux branches étroites, l'une sur le front, l'autre sur la nuque ; un trait noir couvre les lores, se divise pour border les paupières et s'épanouit au-dessus des oreilles ; dos, dessus des ailes et du cou marbrés confusément par masses, de fauve et de noirâtre ; devant du cou et parties inférieures d'un fauve un peu roux sur les flancs ; côtés du cou nus carné jaunâtre ; bec brun de corne avec la base de la mandibule inférieure jaune ; pieds bruns ; ongles noirs ; iris brun roux. (*J. Vian*).

La var. *Baueri* diffère du type européen par les taches du bas du dos et du croupion qui sont plus étendues : chez la variété c'est le brun qui domine à ces parties, tandis que chez le type c'est le blanc qui domine.

Hab. — La Barge rousse habite, pendant la saison des amours, toute



la zone boréale depuis la Laponie (*Collett*) jusqu'aux toundras de la Sibérie occidentale (74° I. N.). Il paraît certain que c'est à tort que Bogdanow (1) et Seebohm (2) étendent l'aire géographique de cette espèce jusqu'au Kamtschatka, les îles de la mer de Behring et l'Alaska, car ni Stejneger (3), ni Taczanowski (4), ni Nelson (5) ne comprennent la Barge rousse parmi les oiseaux de ces pays, mais bien la var. *Baueri* ou *Uropygialis*.

La Barge rousse n'a été observée ni au Groënland, ni en Islande, ni aux îles Féroé, mais elle est de passage le long des côtes de la Scandinavie (*Collett*, *Nilsson*), de la Russie (*Büchner*), de l'Allemagne (*Naumann*), du Danemark (*Benson*), de la Hollande (*Schlégel*), de la Belgique, des îles Britanniques (*Seebohm*), de la France (*Degland*), de l'Espagne (*Reyes*) et du Portugal (*Smith*), et remonte souvent le cours des fleuves jusque loin dans l'intérieur des terres. Elle est de passage irrégulier en Italie (*Giglioli*) et se montre rarement en Grèce (*Lindermayer*) et dans le sud de la Russie près de la mer Noire (*de Nordmann*). Pallas, Eichwald et Ménétries la mentionne comme étant de passage au Caucase, mais M. Radde ne l'y a jamais rencontrée. En Sibérie elle ne dépasse probablement pas le Jenisseï. Elle hiverne en partie dans le nord de l'Afrique où elle est abondante aux deux passages; à l'Ouest cet oiseau se montre en hiver jusqu'au fleuve Gambie (*Hartlaub* et *Finsch*); à l'Est on le rencontre par petites troupes sur les côtes de la mer Rouge depuis septembre jusqu'en décembre, mais jamais dans la région du Nil (*de Heuglin*).

La var. *Baueri* niche dans le nord-est de la Sibérie (*Middendorf*) et dans l'Alaska (*Nelson*). Elle est de passage au Japon (*Siebold*), dans la Sibérie orientale, en Mongolie et en Chine, et quelques individus séjournent même pendant tout l'hiver dans le sud du Céleste Empire

(1) *Conspectus avium imperii Rossici*, p. 86.

(2) *Brit. Birds*, III, p. 156.

(3) *Results of orn. explor. in the Commanler isl. and Kamtschatka*, p. 122.

(4) *Rev. crit. de la faune orn. de la Sibérie or.* (Bullet. Soc. Zool. Fr. I, p. 255).

(5) *Birds of Alaska*, p. 115.

(*David*). Cette variété hiverne également à Formose, à Hainan (*Swinhoe*), aux Philippines, à Bornéo (*Everett*), à Java (*van Hasselt*), à Timor (*S. Müller*), à Célèbes (*Forsten*), à Halmahera (*Bernstein*), à la Nouvelle-Guinée, aux îles Arou (*von Rosenberg*), à la Nouvelle-Bretagne (*Finsch*), aux îles Salomon (*Richards*), en Australie (*Gould*, *Ramsay*), à la Nouvelle-Zélande (*Buller*), à la Nouvelle-Calédonie (*Layard*), aux Nouvelles-Hébrides (*Gray*), aux îles Samoa (*Peale*), Fidji (*Gräffe*), etc.

Mœurs. — La Barge rousse émigre par troupes dès la fin du mois d'août et les passages durent jusqu'en octobre ; les individus qui nichent dans le nord de l'Europe émigrent en suivant les côtes européennes pour hiverner en Afrique (1) ; la race orientale suit les côtes de la Sibérie, du Japon et de la Chine pour passer l'hiver en Océanie. Le retour n'a lieu qu'en avril et mai ; ces oiseaux ne restent réellement qu'un peu plus de deux mois dans les lieux de la reproduction.

Ces Barges voyagent ordinairement pendant la nuit, plus rarement en plein jour, et sont souvent accompagnées de divers Bécasseaux. En automne elles s'arrêtent partout où le pays leur convient, y passent quelques jours et continuent ensuite leur voyage ; c'est ce qui fait qu'elles sont souvent surprises par les premières gelées qui les obligent à hâter leur retour au quartier d'hiver. Le trajet se fait toujours plus rapidement au printemps. On les voit arriver sur les côtes occidentales du Jutland et près des bouches de l'Elbe en quantités énormes ; « des myriades de Barges, dit Naumann, arrivent comme une nuée d'en delà de la mer et s'abattent dans les prés ; la côte en est couverte ; la bande s'avance tranquillement, chaque oiseau cherchant sa nourriture, et couvrant bientôt une étendue que l'œil ne peut embrasser d'un seul regard. Ce spectacle est presque indescriptible ; une pareille bande vue de loin au moment où elle s'envole, ressemble à une fumée qui s'élève. »

Des troupes nombreuses de ces oiseaux séjournent sur les côtes de la Baltique jusque dans la première huitaine de juin ; à peine les derniers ont-ils disparu, que déjà, en juillet, on voit revenir quelques sujets isolés : ce sont probablement des individus trop vieux pour la

(1) Suivant M. Seeböhm, ces oiseaux suivraient aussi les grands fleuves de la Russie orientale et de la Sibérie occidentale pour arriver près de la mer Caspienne. Mais en dehors des renseignements assez vagues de Pallas et de Menetries, aucun auteur récent ne signale cette espèce près de cette mer.

reproduction, ou des jeunes qui se sont laissés évincer par d'autres plus expérimentés.

La Barge rousse ne quitte que rarement le rivage de la mer ; on la voit cependant quelquefois remonter le cours des fleuves et s'avancer assez loin dans l'intérieur des terres ; c'est ainsi qu'elle se montre de temps en temps, pendant les passages, près d'Anvers. Elle se tient volontiers sur les bancs de sable mis à sec par la marée basse, et revient à terre à la marée haute pour visiter les marécages et les prairies humides des environs. Vers l'heure de midi elle s'éloigne de l'eau pour se livrer au repos ; il n'est alors pas rare d'en voir quelques-unes ensemble, perchées sur une patte, la tête cachée dans les plumes du dos et dormant paisiblement.

Ces oiseaux ont les allures des Chevaliers : ils marchent comme eux pas à pas, entrent souvent dans l'eau jusqu'au ventre, mais ne nagent jamais sans nécessité. Leur vol est léger, rapide et rectiligne, mais ils le ralentissent quand ils s'élèvent haut dans les airs. Quand plusieurs Barges veulent se rendre d'un endroit à un autre, elles volent sans ordre. Dans leurs migrations, au contraire, elles forment une longue file, et si elles sont très nombreuses, elles volent sur deux lignes formant un angle aigu.

Les individus isolés se montrent souvent peu craintifs, mais la plupart évitent le chasseur et savent le reconnaître d'avec les personnes inoffensives ; en troupes ces oiseaux sont toujours défiants, et plus ils sont nombreux, plus ils se montrent craintifs.

On a pu voir de ce qui précède que les Barges rousses sont très sociables ; pendant les migrations il n'est pas rare de voir un de ces oiseaux conduire une troupe composée d'autres petits échassiers, ou même plusieurs Barges se réunir à d'autres espèces. Leur cri varie suivant les circonstances et ressemble à *kjeou*, *kewkewkew*, *keu-keu* ou *keikeikei*, mais on n'entend leur voix que quand elles sont en bandes ; leur cri d'amour est plus flûté et peut se rendre par *tabié*, *tabié*.

Leur nourriture consiste en larves, insectes, vers, annélides marins, mollusques et petits crustacés, frai et têtards de grenouilles.

Reproduction. — Cette espèce niche dans les toundras de la région arctique de l'ancien monde. Suivant Wolley, qui découvrit des œufs de cet oiseau en 1858, le nid est bien caché dans un marais et le plus souvent au pied d'une colline. La ponte, qui est de quatre œufs, a lieu à la fin de mai ou en juin ; Wolley trouva des œufs en Finlande le

29 mai. Le nid est une simple dépression garnie d'herbages. Les œufs sont d'un brun olivâtre plus ou moins foncé, tachetés et mouchetés de brun et marqués de taches profondes grises. Ils mesurent environ 50 millim. sur 35.

SOUS-FAMILLE

DES NUMÉNIINÉS. — NUMENIINÆ.

Car. — Bec arqué, deux à trois fois plus long que la tête, mais de longueur variable suivant les individus, dur et obtus à l'extrémité, tarsi allongés, presque entièrement réticulés ; quatre doigts, assez courts, les antérieurs réunis à la base par une double membrane.

GENRE CXXI.

COURLIS. — NUMENIUS.

NUMENIUS, Briss. *Ornith.* V, p. 311 (1760).

CURLIRIUS, Rafin. *An. de la nat.* p. 71 (1815).

PHLEOPUS, Cuv. *Règne an.* I, p. 485 (1817).

CRACIORNIS, Gray, *List gen. and subj. B.* p. 88 (1841).

Car. — Bec beaucoup plus long que la tête, arqué, grêle, comprimé à l'extrémité, la mandibule inférieure un peu plus courte que la supérieure; narines basales, latérales, linéaires et placées dans une rainure; ailes longues, pointues; queue courte, égale ou légèrement arrondie; tarsi allongés, scutellés en avant sur une étendue variable suivant les espèces, réticulés supérieurement et sur la face postérieure; doigts relativement courts, le médian beaucoup plus court que le tarse; ongles robustes, peu allongés, celui du doigt médian assez dilaté et festonné sur son bord interne.

Hab. — Ce genre a des représentants dans les cinq parties du monde.

216. — Le Courlis arqué ou cendré

NUMENIUS ARQUATUS.

(Pl. 215)

SCOLOPAX ARQUATA, Linn. *S. N.* I, p. 115 (1758); I, p. 242 (1766).

NUMENIUS MADAGASCARIENSIS, Briss. *Ornith.* V, p. 322 (1760).

SCOLOPAX MADAGASCARIENSIS, Lin. *Syst. nat.* 1, p. 242 (1766).

NUMENIUS ARQUATA, Lath., *Gen. syn. suppl.* 1, p. 291 (1787).

NUMENIUS MAJOR, Steph., *Shaw's Gen. Zool.* XII, 1, p. 26 (1824).

NUMENIUS VIRGATUS, Cuv. *Règne an.* 1, p. 521 (1829).

NUMENIUS MEDIUS, Bm. *Isis*, 1830, p. 989.

NUMENIUS ASSIMILIS, RUFESCENS ET LONGIROSTRIS, Bm. *Naumannia*, 1855, p. 291.

DER GROSSE BRACHVOGEL, en allemand.

THE COMMON CURLEW, en anglais.

DE GROOTE WULP, en flamand.

Var. Lineatus

NUMENIUS ARQUATA (part.) Pall. *Zoogr.* II, p. 168 (1811).

NUMENIUS LINEATUS, Cuv. *Règ. an.* 1, p. 521 (1829).

NUMENIUS NASICUS, Tem. *Man. d'orn.* IV, p. 293 (1840).

NUMENIUS ARQUATULA, Hodgs., *Gr. Zool. Miscel.* 1, p. 86 (1844).

NUMENIUS CASSINI, Swinh., *Ibis*, 1867, p. 398.

Taille : 0m,38 ; ailes 0,30 ; bec 0,12 environ ; tarses 0,08.

Description des deux sexes adultes. — Tête, cou et haut de la poitrine d'un cendré roussâtre, avec des stries brunes devenant de plus en plus larges à mesure qu'elles se trouvent plus près du dos ou de la poitrine ; raie sourcilière blanchâtre finement striée de brun ; gorge d'un blanc pur ; manteau brun, toutes les plumes bordées de cendré roussâtre, les bordures des scapulaires barrées de brun ; bas du dos blanc avec de petites taches brunes ; sus-caudales blanches avec le centre des plumes brun et quelques petites taches de même couleur sur les bordures, les plus grandes barrées de brun ; couvertures des ailes brunes bordées de cendré blanchâtre ; rémiges d'un brun noir avec des taches blanches sur la barbe interne ; bas de la poitrine et abdomen blancs avec des taches allongées brunes ; sous-caudales blanches avec des taches ou des stries brunes ; queue blanche barrée de brun, les rectrices médianes lavées de cendré roussâtre. Bec brun, plus pâle à la base de la mandibule inférieure ; iris brun ; pattes d'un gris de plomb.

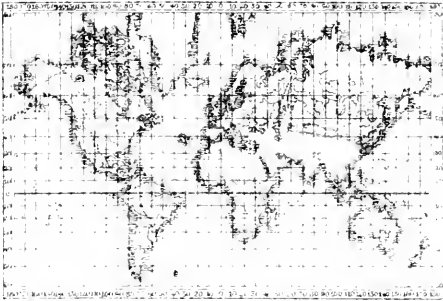
Il est impossible de reconnaître les sexes avec certitude : le mâle est ordinairement un peu plus grand que la femelle et son bec est plus long que celui de cette dernière.

Jeune. — Ressemble à l'adulte, mais les teintes sont moins rousses et le bec est plus court.

Poussin. — Parties supérieures d'un roux pâle, marqué de taches brunes irrégulières ou longitudinales, la principale sur le vertex en forme de trapèze, dont les angles aigus descendent l'un sur le front, l'autre sur la nuque, une autre diffuse sur les oreilles et un trait sur les commissures ; parties inférieures d'une teinte fauve, presque rousse sur la poitrine et l'abdomen. Bec noir avec la moitié basale de la mandibule inférieure jaune. (*J. Vian.*)

La var. *lineatus* diffère du type européen par l'absence de taches sur le bas du dos et sur les plumes axillaires, et par les bordures des scapulaires et des plumes du haut du dos qui sont presque blanches. — Ces caractères ne sont pas toujours constants, car on rencontre souvent des sujets intermédiaires.

Hab. — Cette espèce peut se diviser en deux races ou variétés



climatériques, dont l'une habite l'Europe, l'autre l'Asie. La variété orientale a souvent été confondue avec le type européen, et bien des auteurs ne l'ont pas admise; il est vrai qu'elle est peu caractéristique.

La forme occidentale habite toute l'Europe jusqu'au cercle polaire; elle visite les îles Féroë en automne et en hiver (*Feilden*) et se montre accidentellement en Islande (*Faber*). Elle niche en grand nombre dans toute la zone septentrionale de notre continent; quelques couples nichent également dans divers comtés des îles Britanniques (*Scebohm*), en Allemagne (*Borggreve*), en Hollande (*Schlégel*) et probablement en Belgique, où l'espèce est très commune et presque sédentaire. M. de Selys-Longchamps pense que ce Courlis niche dans les terrains sablonneux et arides de notre pays, car il en a reçu de l'Ardenne en été, et en a vu d'autres à Ostende en août. Dans les observations ornithologiques de 1885 et de 1886, les chefs-gardes de nos phares annoncent avoir vu de ces oiseaux en juillet et en août. M. A. Croegaert affirme que cette espèce est très abondante près de l'Escaut à Anvers en hiver et aux passages. M. A. Lacroix dit, qu'en France, elle est sédentaire et de passage dans le département de l'Hérault et qu'elle y niche régulièrement. En Italie on la voit également pendant toute l'année mais elle n'y nicherait pas (*Giglioli*); en Espagne elle ne se montre qu'en hiver et aux passages (*Saunders*). Il est probable que cet oiseau hiverne plus ou moins dans toute l'Europe centrale et méridionale, mais qu'il ne niche qu'exceptionnellement dans les contrées situées au sud des Pays-Bas.

Le Courlis cendré hiverne aussi dans le nord de l'Afrique (*Loche*), en Egypte et en Nubie (*Shelley*) jusqu'au 10° l. N., et il est surtout abondant sur les côtes de la mer Rouge et dans le golfe d'Aden, où on l'observe pendant toute l'année mais isolément en été (*de Houglin*).

Il visite accidentellement les îles Açores ; il est de passage au Caucase (*Radde*), en Asie Mineure et en Perse (*Seebohm*).

La var. *Lineatus* niche dans la Sibérie centrale, mais pas au delà de la Daourie et des affluents méridionaux de l'Amour ; elle est de passage dans le Turkestan (*Severtzow*) et se montre accidentellement sur les côtes orientales de l'Afrique, mais elle hiverne surtout dans l'Inde, à Ceylan, dans l'Indo-Chine, à Malacca (*Seebohm*), à Sumatra, à Bornéo et à Java (*Vordermann*).

Mœurs. — Il a été dit plus haut que le Courlis arqué ou cendré est presque sédentaire en Belgique ; mais il est surtout commun aux époques des passages, c'est-à-dire depuis la seconde quinzaine du mois d'août jusqu'en octobre, et en avril jusqu'au commencement de mai. Ces oiseaux voyagent généralement par troupes plus ou moins considérables et aussi bien pendant la nuit que durant le jour ; ils s'écartent souvent des côtes maritimes et des rivières et franchissent même des montagnes assez élevées.

Ce Courlis se plaît un peu partout et il a bientôt trouvé un endroit à sa convenance ; on le rencontre près de la mer, des lacs et des rivières, dans les marais, dans les champs et les prés, et même dans les plaines arides, mais jamais dans des endroits boisés. Les toundras sont cependant sa vraie patrie, car c'est dans les tourbières énormes des régions septentrionales que la plupart ont pris naissance. Il ne séjourne jamais longtemps près de l'eau, mais il s'y rend plusieurs fois par jour ; il aime le changement et passe volontiers d'un endroit humide à un endroit sec ou aride ; il témoigne cependant une certaine préférence pour les terrains sablonneux, surtout quand ils se trouvent non loin de l'eau.

Cet oiseau aime à patauger et nage avec facilité, même sans y être forcé ; il marche à grands pas, mais avec légèreté et élégance, et pour aller vite il allonge le pas davantage ; son vol n'est pas très rapide, mais il est régulier, facile et l'oiseau exécute sans fatigue des détours remarquables ; pour l'accélérer il multiplie les battements des ailes ; parfois il plane quelques instants. Pour descendre d'une grande hauteur il ferme presque les ailes, tombe bruyamment jusque près du sol, ralentit alors sa chute en étendant les ailes, et ne se pose qu'après s'être encore balancé quelque temps au-dessus de l'endroit où il veut s'abattre.

C'est un oiseau extrêmement farouche et méfiant ; toujours attentif, fuit de loin tout ce qui lui paraît suspect, mais il sait fort bien dis-

tinguer l'ennemi d'un être inoffensif ; c'est pour cette raison qu'il ne se hâte pas trop de fuir à l'arrivée d'un cavalier, d'une voiture, d'une femme ou d'un enfant ; c'est surtout quand il est en société qu'il est difficile de l'approcher à portée de fusil, ce qui fait souvent le désespoir du chasseur. Il est du reste très sociable ; lorsqu'il se trouve seul, il jette son cri d'appel pour attirer l'attention de ses semblables, qui lui répondent aussitôt. Suivant de Heuglin, on le rencontre fréquemment, en Afrique, au milieu d'une troupe de Barges, de Pluviers ou de Bécasseaux, auprès desquels il remplit souvent le rôle de guide. Sa voix se compose de notes pleines, arrondies et sonores que l'on peut rendre par les syllabes *taü, taü, tlauit* ; quand plusieurs oiseaux jettent à la fois leur cri d'appel, on croirait entendre les sons d'un orgue dans le lointain. Réunis en grand nombre ils poussent souvent les cris de *tvi tvi* ou *twu twi*, mais c'est toujours en volant qu'ils se font entendre, rarement au repos. Le chant d'amour du mâle est court et composé des divers sons indiqués plus haut, mais dont les notes se fondent les unes dans les autres d'une façon singulière mais pas désagréable. L'inquiétude et l'angoisse leur font jeter des cris rauques ressemblant à *krèh* ou *kruh*.

La nourriture du Courlis cendré se compose de larves, d'insectes, de vers, de mollusques, de petits crustacés et de substances végétales, principalement de baies. Les jeunes ne mangent que des insectes et des larves.

Cet oiseau s'habitue bientôt à la captivité, surtout quand on le laisse courir librement dans un jardin, où il rendra même des services. On le nourrit d'abord de vers et de larves, l'habituant insensiblement à de la viande hachée. Il lui faut toujours de l'eau fraîche car il boit beaucoup. Sa chair est assez estimée.

Reproduction. — Ce Courlis niche dans une légère excavation, cachée entre les herbes et les bruyères, et garnie de brins et de feuilles de graminées. La ponte a lieu au commencement de mai et se compose de quatre œufs. Ceux-ci ont une écaille épaisse presque sans luisant et sont d'un vert olivâtre passant au jaunâtre ou au brunâtre et marqués de taches profondes cendrées et d'autres, superficielles, plus ou moins nombreuses, d'un brun assez foncé ; ils mesurent environ 67 millim. sur 48. Il paraît probable que les deux sexes couvent alternativement, car tous deux témoignent le même attachement à leurs petits.

217. — Le Courlis à bec grêle.

NUMENIUS TENUIROSTRIS, Vieill.

(Pl. 216).

NUMENIUS TENUIROSTRIS, Vieill. *Nouv. dict. d'hist. nat.* VIII, p. 302 (1817).

NUMENIUS SYNGENICOS, v. d. Mühle, *Orn. Griechenl.* p. 111 (1844).

DER DÜNSCHNÄBLIGE BRACHVOGEL, en allemand.

THE SLENDER-BILLED CURLEW, en anglais.

DE DUNBEK-WULP, en flamand.

Taille : 0,33 ; ailes 0,26 ; bec 0,085 ; tarses 0,067.

Description des deux sexes adultes. — Dessus de la tête brun avec les plumes bordées de cendré roussâtre ; sourcils et côtés de la tête blanchâtres striés de brun ; gorge blanche ; cou d'un cendré blanchâtre, légèrement lavé de roussâtre à la nuque, avec des stries brunes assez larges ; manteau brun, les plumes bordées de cendré brunâtre, les scapulaires plus ou moins barrées de brun ; couvertures supérieures des ailes brunes bordées de blanchâtre, les plus grandes avec des taches blanches sur les bords ; rémiges brunes, les 5^e et 6^e avec des taches blanches sur les bords ; couvertures inférieures des ailes et plumes axillaires d'un blanc pur ; poitrine d'un blanc faiblement lavé de cendré et marquée de taches allongées brunes ; les autres parties inférieures d'un blanc pur, marquées sur l'abdomen et sur les flancs de grandes taches de même couleur en forme de fer de lance ; sous-caudales blanches avec une petite strie brune à l'extrémité ; queue blanche avec des barres transversales brunes. Bec brun, de couleur pâle à la base de la mandibule inférieure ; iris brun ; pattes gris de plomb.

Le jeune diffère peu des adultes et se reconnaît principalement à son bec plus court.

Cette espèce est souvent confondue avec le *Numenius phaeopus* dont elle est assez voisine. Voici les caractères qui la distinguent à première vue de son congénère :

N. tenuirostris.

Bec grêle. — Couvertures inférieures des ailes et plumes axillaires d'un blanc pur sans taches.

Abdomen et flancs blancs avec de grandes taches brunes en forme de fer de lance.

Tarses mesurant 0,067 millim.

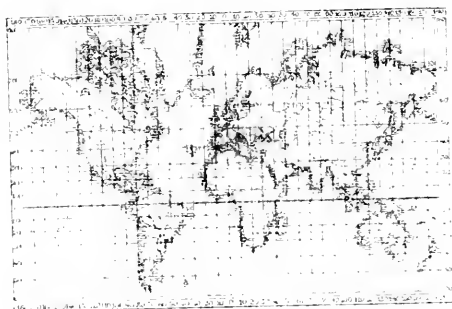
N. phaeopus.

Bec relativement robuste. — Couvertures inférieures des ailes et plumes axillaires d'un blanc pur avec des taches et des raies transversales brunes.

Abdomen d'un blanc pur avec des raies transversales sur les flancs.

Tarses mesurant 0,076 millim.

Hab. — Ce Courlis appartient au bassin de la Méditerranée mais



son aire géographique est peu étendue. Il est de passage en Italie et hiverne en Romagne, en Sicile et en Sardaigne (*Salvadori*) ; de passage régulier dans le midi de la France et accidentel dans le nord : on en a capturé près de Montpellier, de Nîmes, de Marseille, aux environs de

Calais (fév. 1840), sur les plages maritimes du Calvados, en Picardie (*Degland* et *Gerbe*), et il a été tué plusieurs fois le long de la Saône jusqu'à Châlons (*Olphe-Galliard*) ; il est de passage régulier en automne et au printemps dans les départements de l'Aude, du Gers, de l'Hérault, de Tarn, de Tarn-et-Garonne et quelques sujets passent l'hiver dans le département des Pyrénées-Orientales (*A. Lacroix*). En Espagne cet oiseau est également de passage régulier (*Saunders*), il est commun en hiver en Andalousie (*Irbj*) et niche souvent non loin de la côte entre Valence et Barcelone (*J. Lichtenstein*) et régulièrement aux îles Baléares (*von Homoyer*) ; il est de passage en Portugal (*Catalogo de Giraldes*) et se montre accidentellement en Galicie (*Rios*), en Dalmatie et sur le littoral autrichien (*Naumann*).

En Grèce il est plus répandu que le *N. phaeopus* : von der Mühle dit qu'il doit nicher dans ce pays, car il a rencontré de ces oiseaux en été et a eu l'occasion de tuer des jeunes en août ; d'après cet auteur l'espèce quitte la Grèce en septembre. Ce Courlis est commun à l'île de Malte (*Wright*), passe aux deux saisons dans la Dobrodja et la Bulgarie (*Alléon*) et se montre parfois dans le Monténégro (*Fritsch*). A l'Est on l'observe en Crimée, dans la Nouvelle-Russie, dans la région du Tchernozem et dans la région Aralo-Caspienne (*Boydunov*) ; il niche dans les steppes d'Orembourg (*Eversmann*).

Le Courlis à bec grêle se montre très accidentellement en Belgique ; mon père en a signalé deux captures : l'une près de Louvain en 1851 et l'autre non loin d'Ostende en 1856 ; j'ai moi-même mentionné en 1885, un sujet qui avait été tiré à Lillo près d'Anvers, le 6 février 1884, par M. Louis van Delft qui le conserve dans sa collection. M. le baron de Selys-Longchamps rapporte (1) que MM. Bowie et

(1) *Naumannia*, 1856, p. 394.

Roberti lui ont dit que cette espèce a niché une fois près de St-Trond, mais cela me paraît peu probable. Un individu a aussi été tué près de Spaarndam, en Hollande, le 5 décembre 1856 (*Schlégel*), et un autre à l'île de Sylt sur la côte danoise (*von Preen*).

Cet oiseau hiverne dans le nord de l'Afrique (*Loche, Salvine*); en Algérie, dans la province de Constantine, il est peu commun près de la côte, mais excessivement abondant près des lacs situés entre Batna et Constantine (*Taczanowski*). On l'observe également en Egypte, en Nubie, en Palestine (*Tristram*) et en Asie Mineure (*Dresser*).

Mœurs. — On ne possède que fort peu de renseignements sur les mœurs de cette espèce. « Ces oiseaux vivent, écrivait feu mon père, tantôt dans le voisinage des eaux courantes, tantôt dans celui des eaux stagnantes, mais ils vont rarement sur les bords de la mer. Il est à remarquer qu'ils quittent journellement le voisinage des eaux pour se répandre dans les prairies, les pâturages et les champs en friche, où ils semblent se plaire davantage car ils y restent plus longtemps. Toutefois, ils ne peuvent se passer d'eau, car ils boivent beaucoup et se baignent fréquemment. Pour les chasseurs c'est un gibier difficile à atteindre, car ils ne se laissent point approcher. Leur chair, d'un goût agréable, est estimée en Italie où on en fait le plus grand cas. »

Aux îles Baléares, dit M. A. von Homeyer, ce Courlis séjourne volontiers dans les prés humides et il entre souvent dans l'eau jusqu'au ventre; dans la Dobrodja, M. Alléon l'a toujours observé dans les champs, jamais dans les terrains humides. M. Taczanowski le dit moins farouche que ses congénères. Suivant Malherbe, cet oiseau est le plus commun des trois espèces qui fréquentent la Sicile. « On en voit beaucoup au printemps du côté de Messine et de Palerme, et il est répandu tout l'hiver dans les diverses parties de la Sicile, notamment aux environs de Catane et de Syracuse. » Selon M. Salvadori, il arrive en Sardaigne en automne et émigre au printemps.

Reproduction. — « Niche dans les plaines marécageuses, au milieu des herbes, en compagnie du Combattant et des Bécassines et pond quatre ou cinq œufs d'un blanc laiteux ou d'un blanc nuancé de jaunâtre, marqués de points bruns et de taches irrégulières, les unes brunes, les autres cendrées, plus larges et plus nombreuses sur le gros bout; quelques-unes sont confluentes; ils mesurent 55 à 57 millimètres sur 38 à 42 millimètres. » (*Degland et Gerbe*.)

218. — Le Courlis pluvial ou Corlieu

NUMENIUS PHÆOPUS, *Lath. ex Lin.*

(Pl. 217).

SCOLOPAX PHÆOPUS, *Lin. Syst. nat.* I, p. 146 (1758) et I, p. 243 (1766).

NUMENIUS MINOR, *Briss. Ornith.* V, p. 317 (1760).

NUMENIUS PHÆOPUS, *Lath. Gen. syn. suppl.* I, p. 291 (1787).

PHÆOPUS PHÆOPUS, *Cuv. Règ. orn.* I, p. 485 (1817).

PHÆOPUS VULGARIS, *Flem. Phil. zool.* II, p. 254 (1822).

PHÆOPUS ARQUATUS, *Steph. Shaw's Gen. zool.* XII, I, p. 36 (1824).

NUMENIUS MELANORHYNCHUS, *Bp. Comp. rend.* XLIII, p. 1021 (1856).

NUMENIUS HESITATUS, *Hartl. Ornith. Westafr.*, p. 233 (1857).

NUMENIUS PLUVIALIS, *C. F. Dub. Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 193 (1860).

DER REGEN-BRACHVOGEL, en allemand.

THE WHIMBREL, en anglais.

DE REGENWULP, en flamand.

Var. Variegata

TANTALUS VARIEGATUS, *Scop. Del. Fl. Faun. Ins.* II, p. 92 (1786).

SCOLOPAX LUZONIENSIS, *Gm. Syst. nat.* I, p. 656 (1788).

NUMENIUS LUZONIENSIS, *Lath. Ind. orn.* II, p. 711 (1790).

NUMENIUS PHÆOPUS, *Pall. Zoogr. Rosso-As.* II, p. 169 (1811) et *awt. plar.*

NUMENIUS ATRICAPILLUS, *Vieill. Nouv. Dict. d'hist. nat.* VIII, p. 303 (1817).

NUMENIUS UROPYGIALIS, *Gould, Pr. zool. Soc.* 1840, p. 175.

NUMENIUS VARIEGATUS, *Salvad. Ann. Mus. civ. Gen.* XVIII, p. 330 (1882).

NUMENIUS PHÆOPUS VARIEGATUS, *Seeb. Brit. B.* III, p. 101 (1885).

Taille : 0^m,32 ; ailes 0,25 ; bec 0,087 ; tarses 0,076

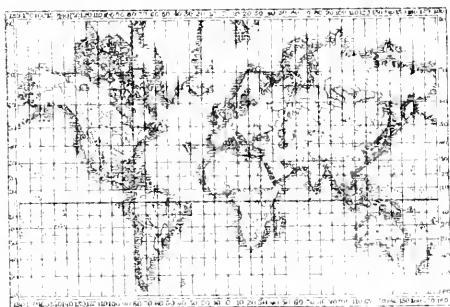
Description des deux sexes adultes. — Dessus de la tête brun avec une raie médiane irrégulière blanchâtre ; nuque cendrée avec des stries brunes ; manteau brun, les plumes bordées de cendré brumâtre ; bas du dos blanc, taché de brun sur le croupion ; sus-caudales blanches barrées de brun ; couvertures des ailes brunes avec des taches blanchâtres sur les bords ; scapulaires de même couleur avec des barres plus foncées mais peu apparentes et plus ou moins bordées de blanchâtre extérieurement ; rémiges brunes, les secondaires tachées de blanc ; couvertures inférieures des ailes et plumes axillaires d'un blanc pur avec des barres brunes ; sourcils et côtés de la tête blanchâtres striés de brun ; lorums bruns variés de cendré ; gorge blanche ; cou et poitrine d'un cendré blanchâtre avec des stries brunes ; abdomen, jambes et sous-caudales d'un blanc pur, mais ces dernières avec quelques stries brunes ; flancs marqués de stries et de taches transversales brunes ; queue d'un cendré brumâtre pâle avec des bandes transversales brunes. Bec noirâtre, plus pâle à la base de la mandibule inférieure ; iris brun ; pattes d'un gris ardoise.

Jeune âge. — Ressemble à l'adulte mais d'une teinte plus fauve: les plumes du manteau et les scapulaires ont des taches fauves sur leurs bords; les couvertures des ailes sont également tachées de fauve. Bec plus court et moins arqué.

Poussin. — Teinte générale d'un gris blanchâtre, faiblement lavée de roux aux parties supérieures, très pâle sur les côtés de la tête et sur les parties inférieures, presque blanche sur le ventre; sur le vertex calotte noirâtre, de forme triangulaire, descendant en pointe sur la nuque, et reliée au bec par une bande qui traverse le front; trait noir discontinu sur les lorums, les yeux et les oreilles; bande sourcilière blanche; taches longitudinales noires sur le dos et sur les ailes; bec noir, avec la base de la mandibule inférieure jaunâtre; pieds gris de plomb; iris brun foncé (*J. Vian*).

Var. Variiegata. — Cette variété se distingue de la forme européenne par des taches brunes plus grandes sur le bas du dos, le croupion, les sus-caudales et sur les couvertures inférieures des ailes, mais ce caractère ne paraît nullement constant. Beaucoup d'auteurs n'ont pas admis cette variété.

Hab. — Le Courlis corlieu habite, en été, le Groenland et le nord



de l'Europe depuis l'Islande jusqu'en Sibérie, probablement jusqu'au Jenisseï. Il est alors plus ou moins commun en Islande (*Faber*), aux îles Féroé (*Feilden*), Orkney et Shetland, dans le N.-O. de l'Ecosse (*Seeborn*), sur les côtes et les îles de la Finmark (*Collett*), dans la

Russie septentrionale jusqu'au 66° l. N. et la Sibérie occidentale jusqu'au 65° (*Bogdanow*).

A l'époque des passages, on rencontre de ces oiseaux sur toutes les côtes européennes, et ils sont alors assez abondants sur celles de Belgique et même près de l'Escaut. Ils hivernent dans le midi de l'Espagne (*Saunders*), de l'Italie (*Giglioli*) et en Grèce (*Lindermayer*).

Cette espèce hiverne également dans le nord de l'Afrique, mais elle paraît être plus rare dans le N.-E. de ce continent, où elle a cependant été observée en Egypte, près de Karthoum (*de Heuglin*), sur le Nil Bleu (*Vierthaler*) et sur les côtes de l'Arabie (*Hempr.* et *Ehrenb.*). Elle a également été observée à la Côte d'Or (*Schlégel*), au Transvaal (*Ayres*), au Cap de Bonne-Espérance (*Lagard*), aux îles Canaries (*Bolle*), Açores (*Godman*), Seychelles (*Newton*), Mada-

gascar (*Grandidier*) et Maurice (*Verreaux*); il y a donc lieu de supposer que cet oiseau se montre sur toutes les côtes africaines.

La var. *Variiegata* habite en été le Kamtcharka jusqu'au détroit de Behring (*Stejneger*): il est de passage dans la Sibérie orientale (*Bogdanow*), au Japon (*Siebold*), en Chine (*David*), à Formose (*Srinhoe*) et hiverne aux Philippines (*Everett*), à Malacca, Bornéo, Java (*Vorderman*), à Sumatra, Célèbes et à la Nouvelle-Guinée (*S. Muller*), aux Moluques (*Bernstein*) et autres îles de l'Océanie, en Australie, en Tasmanie (*Gould*), aux îles Carolines, Ponapé (*Finsch*), Pelew (*Kubary*), etc.

Mœurs. — Cet oiseau quitte les régions septentrionales en août, et passe par nos contrées vers la fin du même mois et en septembre; quelques sujets séjournent parfois dans notre pays jusqu'en octobre; il repasse à la fin d'avril et en mai, et à cette époque il est assez abondant sur l'Escaut. Cette espèce se montre au printemps avec une grande régularité, ce qui lui a valu, dans le pays flamand, le nom de *Mei-wulp*; c'est pour la même raison que les Anglais l'appellent vulgairement *May-bird*. Naumann dit qu'en Allemagne on voit des sujets adultes dès la fin de juillet, des jeunes jusqu'à la mi-août, et que les retardataires qui se montrent encore en septembre sont rares.

Ces Courlis émigrent en suivant les côtes maritimes; ils voyagent généralement pendant la nuit et par troupes plus ou moins considérables, formées souvent de plusieurs centaines d'individus. Ils volent alors habituellement très haut, se suivant à la file en formant deux lignes disposées en angle aigu; il est rare d'en voir loin dans l'intérieur des terres.

Cet oiseau vit principalement sur les bords de la mer, recherchant de préférence les banes de sable et les endroits où il peut facilement patanger dans l'eau. Dans les lieux de la reproduction, il s'éloigne davantage de la mer, fréquente les bords des lacs, des fleuves, des rivières et autres eaux découvertes, d'où il se rend souvent dans des endroits secs et même arides. L'eau ne lui est pas indispensable; il s'en éloigne souvent pour visiter les prés, les pâturages et même les plaines couvertes de bruyères situées à une grande distance d'un endroit aquatique. Il se tient généralement près de l'eau durant la nuit, mais pendant le jour il paraît préférer les endroits secs, dont il ne s'éloigne que pour se désaltérer ou se baigner.

Par ses allures, son vol et ses mœurs, cet oiseau ressemble complé-

tement au Courlis arqué ; comme ce dernier, il nage avec aisance et sans nécessité, et plonge même en cas de danger. A l'approche du mauvais temps et pendant la pluie, il devient inquiet, bruyant et il perd alors de sa méfiance. D'habitude il n'est guère moins farouche que son congénère le grand Courlis, mais les jeunes se laissent plus facilement attirer par celui qui sait bien imiter leur cri. Les adultes fuient l'homme de loin ; quand une troupe nombreuse s'abat dans un endroit, on voit toujours aux alentours des individus isolés, faisant fonction de sentinelles, qui donnent l'alarme au moindre danger ; ils savent cependant reconnaître l'ennemi et ne s'envolent pas à la vue d'un être inoffensif, à moins qu'il ne leur soit suspect.

Cet oiseau est sociable, mais il ne recherche que la société des individus de son espèce, et il est rare de le voir en compagnie du grand Courlis. Sa voix ressemble à celle de ce dernier, mais elle est d'un ton plus haut. Il se nourrit de larves, d'insectes, de petits crustacés, de vers, de limaces et de baies.

Reproduction. — Le Courlis corlieu niche dans le voisinage du cercle arctique vers la fin de mai et en juin. A ce moment il perd en partie son naturel craintif et devient plus confiant ; il est vrai que dans ces régions désertes il n'a guère beaucoup à craindre de l'homme.

Le nid est une simple dépression, garnie de brins et de feuilles mortes, cachée par une touffe d'herbes ou par un saule nain. Ce nid n'est pas difficile à découvrir, car les oiseaux en trahissent eux-mêmes la présence par leur agitation et leurs cris de détresse. La ponte est de quatre œufs, rarement de trois. Ceux-ci sont piriformes et entièrement semblables à ceux du Courlis arqué, mais plus petits : ils mesurent 56 à 60 millim. sur 42 à 44 millim.

Il est probable que les deux sexes couvent alternativement, car on a constaté une tache incubatrice aussi bien chez le mâle que chez la femelle. Tous deux se montrent fort attachés à leur couvée, et quand on s'en approche, dit Graba dans son voyage aux îles Féroé, la femelle vole autour de l'intrus en poussant les cris de *krururukru-rururukru...*, pendant que le mâle s'élève dans les airs en faisant entendre le cri de *u-tueu*.

Les œufs éclosent ordinairement dans la seconde quinzaine de juin. Les petits grandissent rapidement et se séparent de leurs parents en juillet.

SOUS-FAMILLE

DES PHALAROPINÉS. — PHALAROPINÉE.

Car. — Bec droit, de longueur moyenne; ailes longues et suraiguës, la première rémige étant la plus longue; tarses relativement courts; doigts au nombre de quatre, les antérieurs réunis par une demi-palmature, bordés, en outre, de lobules cutanés s'étendant d'une articulation phalangienne à l'autre, et dont le bord convexe est finement dentelé. Cette conformation des pieds rapproche ces oiseaux des Foulques, mais par le restant de leur organisation ils sont plus voisins des Tringidés.

GENRE CXXII.

PHALAROPE. — PHALAROPUS.

PHALAROPUS, Briss. *Orn.* VI, p. 12 (1760).

CRYMOPHILUS, Vieill. *An. nouv. orn. élém.* p. 62 (1816).

LOBIPES, Cuv. *Rég. orn.* I, p. 495 (1817).

STEGANOPUS, Vieill. *N. dict. d'hist. nat.* XXXII, p. 136 (1819).

HOLOPODIUS, Bonap. *Comp. rend.* XLIII, p. 420 (1856).

Car. — Bec droit, de la longueur de la tête ou un peu plus long; narines basales, latérales, linéaires, placées dans une rainure; ailes allongées mais ne dépassant pas la queue, suraiguës; queue moyenne, cunéiforme; les plus grandes sous-caudales atteignant l'extrémité des rectrices; jambes emplumées aux deux tiers environ; tarses relativement courts, scutellés; doigts réunis à leur base par une membrane s'étendant au delà de la première articulation, garnis de lobes latéraux dans le reste de leur étendue, comme chez les Grèbes et les Foulques; pouce grêle.

Hab. — Les trois espèces connues de ce genre habitent l'hémisphère boréal, et particulièrement la zone polaire.

219. — Le Phalarope platyrhinque.

PHALAROPUS FULICARIUS, Bp. *ex Lin.*

(Pl. 218 et 219, fig. 1.)

TRINGA FULICARIA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 148 (1758); I, p. 249 (1766).

PHALAROPUS RUFESCENS, Briss. *Orn.* VI, p. 20 (1760).

PHALAROPUS LOBATUS, Thunb. *Orn. Brit.* p. 3 (1771).

PHALAROPUS RUFES, Bechst. *Nat. Deutschl.* IV, p. 381 (1809).

PHALAROPUS PLATYRHYNCHUS, Tem. *Man. d'orn.* p. 459 (1815).

PHALAROPUS GRISEUS, Leach, *Syst. cat. M. Birds Br. Mus.* p. 34 (1816).

CRYMOPHILUS RUFES, Vieill. *N. dict. d'hist. nat.* VIII, p. 521 (1817).

PHALAROPUS FULICARIUS, Bonap. *Comp. hist. B.* p. 54 (1838).

PHALAROPUS PLATYROSTRIS, Nordm. *Démid. Voy. Russie mérid.* III, p. 250 (1810).

PHALAROPUS ASIATICUS, Hume, *Stray Feath.* I, p. 246 (1873).

CRYMOPHILUS FULICARIUS, Stejn. *Bull. U. S. nat. Mus.* n° 29, p. 140 (1885).

DER PLATTSCHNÄBLIGE WASSERTRETER, en allemand,

THE GREY PHALAROPE, en anglais.

DE ROSSE FRANJEPOOT, en flamand.

Taille: 0,16 mâle ; 0,18 femelle ; ailes 0,12 à 0,137 ; bec 0,022 ; tarses 0,020.

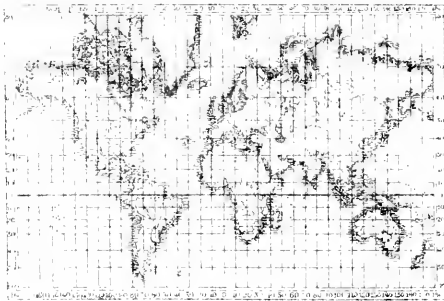
Description des deux sexes adultes en été. — Front, dessus de la tête, nuque, tour du bec et gorge d'un brun noirâtre ; joues et raies sourcilières blanches ; manteau et scapulaires noirs, mais toutes les plumes bordées de roux jaunâtre ; bas du dos blanc ; croupion roux ; sus-caudales d'un roux jaunâtre avec une strie brune au centre ; couvertures des ailes cendrées, bordées de blanchâtre, les plus grandes largement terminées de blanc, ce qui forme une bande blanche sur l'aile ; rémiges brunes ; rectrices médianes brunes, les autres d'un cendré brunâtre lisérées de blanchâtre ; devant et côtés du cou ainsi que toutes les parties inférieures, y compris les sous-caudales, d'un roux rougeâtre sombre. Bec épais, trigone à la base, déprimé dans toute son étendue, rétréci vers le milieu, élargi vers son extrémité, d'un jaune olive à extrémité noirâtre ; iris brun rougeâtre ; pattes olivâtres.

La femelle ne se distingue du mâle que par une taille plus forte ; ses couleurs sont aussi généralement plus vives.

Les deux sexes en hiver. — Face et côtés de la tête ainsi que les parties inférieures d'un blanc pur ; partie moyenne de la nuque et occiput noirâtres ; et cette teinte se prolonge en une bande latérale jusqu'au-dessus de l'œil ; bande noirâtre derrière l'œil ; dos, scapulaires, croupion et sus-caudales d'un beau gris bleuâtre, avec les scapulaires terminées par un liséré blanchâtre ; ailes et queue comme en été.

Jeune. — Diffère surtout de l'adulte en plumage d'hiver, en ce que toutes les parties dorsales sont brunes avec les plumes bordées de roux jaunâtre pâle.

Hab. — Le Phalarope platyrhynque est un habitant de la zone



polaire arctique, où il niche entre le 68° et le 80° l. N. Il paraît peu répandu en Islande (*Faber*), mais il est commun dans le nord du Groenland et dans le détroit de Davis (*Holböll*), au Spitzberg, même dans les parties les plus septentrionales (*Malmgren*), et probablement dans la Nouvelle-Zemble, bien que de Heuglin ne l'y ait pas rencontré. Il est également commun dans le Taimyr et dans tout le nord de la Sibé-

rie (*Middendorff*), dans le détroit de Behring (*Stejneger*), à la pointe de Barrow et aux îles du Commandeur (*Nelson*), ainsi que dans toute l'Amérique boréale jusqu'au 82 1/2°.

En automne, cet oiseau émigre vers le Sud, mais ne quitte qu'accidentellement la zone froide; on le voit alors en Norvège (*Collett*), en Suède (*Nilsson*), en Danemark (*Kjarbölling*), près des côtes occidentales de la Russie (*Buchner*), dans le nord de l'Allemagne (*Borggreve*) et aux îles Britanniques (*Seebohm*). Il se montre accidentellement en Pologne (*Taczanowski*), en Bohême (*Fritsch*), en Tyrol (*Althamer*), en Suisse (*Schneider*) et en Belgique, où un individu a été tiré en 1855 près de Louvain et deux autres près d'Ostende (*C. F. Dubois*); M. de Selys-Longchamps dit qu'il est de passage accidentel dans les marais de la Campine et sur les côtes de Flandre, mais seulement pendant les hivers rigoureux. Il est de passage irrégulier dans le nord de la France : en octobre 1834, un grand nombre d'individus ont été capturés à Dunkerque, et on en a tué à cette époque tout le long de la mer jusqu'à Bayonne, par suite d'une tourmente et d'un vent impétueux qui a duré plusieurs jours (*Degland* et *Gerbe*). Des captures accidentelles ont également été faites en Portugal (*du Bocage*), en Espagne, où un sujet a été tué le 20 septembre 1871 dans la lagune de Janda entre Cadix et Tarifa (*Irby*), en Savoie (*Bailly*), près des lacs du nord de l'Italie (*Saci*), et deux spécimens ont été pris près de Naples en décembre 1869 et en janvier 1870 (*Salvadori*); on signale même une capture au Maroc près de Tanger (*Drake*).

Cette espèce a également fait des apparitions accidentelles dans le sud de l'Asie : elle a été capturée près de Calcutta (*Blyth*), dans les golfes d'Oman et Persique, ainsi que sur la côte de Mekran (*Hume*). En Amérique on le voit parfois aux États-Unis où on a pris des sujets dans le Nouveau-Brunswick, dans l'Etat de New-York, dans le Kentucky, l'Ohio et dans la Nouvelle-Jersey (*Audubon*).

Mœurs. — Ce Phalarope, d'après Holböll, ne revient au Groenland que quand la saison est déjà avancée, car on ne l'y voit jamais avant le commencement de juin. « Tant que notre marche fut enrayée par les banquises, dit Holböll (1), nous vîmes constamment de ces oiseaux nager entre les glaçons. Cette espèce est rare dans le sud du Groenland, où on ne la voit qu'à l'époque des passages; mais dans le nord de ce pays, à partir du 68° l. N., elle est très commune et niche sur

(1) C. Holböll, *Ornith. Beitrag zur Fauna Groenlands*, p. 41.

toutes les îles qui possèdent des étangs. Elle ne niche jamais à l'intérieur des fjords, ce qui la distingue de son congénère, qui se reproduit près des côtes ; pour le reste, les deux espèces ont à peu près les mêmes mœurs. Les jeunes commencent à voler en août ; en septembre on les voit réunis aux adultes, en plumage d'hiver, voltigeant dans les roseaux et autour des îlots ; ils quittent ces parages vers la fin de ce mois et on les rencontre alors par petites troupes près des îles du sud du Groenland. »

C'est sur la mer que ces oiseaux passent la mauvaise saison, et la mer leur fournit une nourriture tellement abondante, qu'il s'engraissent au point qu'on peut à peine les dépouiller. Audubon dit qu'ils aiment à s'abatire sur les algues flottantes, et qu'ils y sont très occupés, sans doute à chercher leur nourriture. Ce qui est certain, c'est qu'ils ont tout à fait les allures de vrais pélagiens et qu'ils nagent aussi bien que des palmipèdes. « Ces oiseaux, dit A. E. Brehm, sont on ne peut plus attrayants ; ils sont admirablement doués et ont des mouvements légers et gracieux ; ils se plaisent sur la terre ferme comme dans les marais, dans l'eau comme dans l'air. Leur démarche ressemble à celle des Tringidés et ils vivent paisiblement au bord des eaux ; le cou un peu rentré, ils trottent, courent, se meuvent avec agilité au milieu des roseaux et savent parfaitement s'y cacher ; leur vol est rapide. Ils nagent avec facilité, élégance et une célérité remarquable, et leur corps semble à peine effleurer l'eau ; ils ont alors le plumage serré au corps et ils rament vigoureusement, mais ne plongent jamais. Quand ils sont blessés, au lieu de disparaître sous l'eau, ils se dirigent à toute vitesse vers les roseaux où ils se cachent à merveille. De l'eau ils s'élèvent dans l'air, et de même, ils se laissent retomber de fort haut à la surface de l'eau. Ils vaquent, en nageant, à toutes leurs occupations, cherchent leur nourriture, mangent, se pourchassent, s'accouplent même. Peu leur importe que l'eau soit tranquille ou agitée, chaude ou froide.

« Leurs sens sont fins et leur intelligence est très développée. Pleins de confiance, ils laissent l'homme les approcher jusqu'à une dizaine de mètres ; s'il ne les effraye pas, il peut les observer à son aise, mais s'il fait mine de les chasser, ils deviennent prudents, et le premier coup de feu les rend défiants. Ces oiseaux ne paraissent pas s'inquiéter des autres créatures, du moins dans la saison des amours : c'est pour eux-mêmes qu'ils vivent. Cependant l'amour exerce aussi sur eux son empire et détermine des combats entre les mâles en

l'honneur des femelles. Ces luttes commencent dans l'eau et se continuent dans l'air. Un mâle qui arrive dans le domaine que s'est choisi un couple, excite la jalousie du légitime possesseur; les deux oiseaux nagent l'un contre l'autre, puis s'élèvent dans l'air, se battent jusqu'à ce que l'intrus soit mis en fuite. Les deux sexes se témoignent beaucoup d'amour, restent toujours l'un près de l'autre et se quittent rarement. » Il se peut que, sur les grands étangs, plusieurs couples nichent à quelque distance les uns des autres; mais pour les petits étangs, il paraît que chaque couple en occupe un et n'y tolère aucun autre.

Suivant de Heuglin, qui a observé cette espèce au Spitzberg (1), ce ne serait qu'à la seconde année qu'elle pourrait se reproduire. Les sujets d'un an vivent par petites troupes de cinq à dix individus, prenant leurs ébats dans la mousse, dans l'herbe, dans les endroits tourbeux, près des rivières et des étangs, et principalement dans les lieux non accidentés, rarement dans les endroits escarpés ou rocaillieux du rivage. Ils se poursuivent en jouant, tant à terre que dans l'eau, mais il est rare d'en voir sur la mer pendant l'époque de la reproduction. Leur cri d'appel ressemble à celui des Bécassines, mais de Heuglin ne l'a entendu qu'au moment où les oiseaux s'envolaient. Leur vol, toujours d'après le même observateur, est élevé, rapide et troublé, et l'oiseau décrit de nombreux zigzags. La nourriture se compose de petites mouches, de larves, d'araignées et de vers. Malmgren dit, qu'au Spitzberg, ce Phalarope se nourrit presque exclusivement d'une petite algue, qui est là très commune. En volant, dit Faber, il fait entendre un cri ressemblant à *ihou ihou*.

Reproduction. — Cet oiseau niche, suivant de Heuglin, aussi bien dans des endroits secs que marécageux, et souvent sur une colline inaccessible aux renards. Il se creuse une petite fosse dans le sable près du rivage, ou dans l'herbe sur un monticule émergeant d'un marais; cette excavation est protégée par des pierres et garnie parfois de quelques brins d'herbe. La ponte, qui a lieu vers la mi-juin, se compose de quatre œufs d'un brun olive pâle, marqués de taches plus foncées et d'autres noirâtres et noires, souvent confluentes vers le gros bout. Ces œufs ressemblent à ceux du Phalarope hyperboré, mais ils sont généralement plus gros: ils mesurent de 28 à 32 millim. sur 22.

Il est probable que les deux sexes se partagent les soins de l'incu-

(1) von Heuglin, *Reisen nach dem Nordpolarmeer* I, p. 109 et III, p. 122

pation, car tous deux portent des taches incubatrices; de Heuglin n'a vu couvrir que des femelles.

220. — Le Phalarope hyperboré.

PHALAROPUS CINEREUS, *Briss.*

(Pl. 218 et 219 f. 2).

PHALAROPUS CINEREUS et FUSCUS, *Briss. Ornith.* VI, pp. 15, 18 (1760).

TRINGA LOBATA et HYPERBOREA, *Lin. Syst. nat.* I, p. 249 (1766).

PHALAROPUS HYPERBOREUS, *Tunst. Orn. Brit.* p. 3. (1771).

TRINGA FUSCA, *Gm. Syst. nat.* I, p. 675 (1788).

PHALAROPUS VULGARIS, *Beechst. Orn. Taschenb.* II, p. 317 (1803).

PHALAROPUS WILLIAMSI, *Simm. Trans. Linn. Soc.* VIII, p. 264 (1807).

LOBIPES HYPERBOREA, *Steph. Shaw's Gen. Zool.* XII, I p. 169 (1824).

PHALAROPUS RUFICOLLIS et CINERASCENS, *Pall. Zoogr. Rosso-As.* II, pp. 203-4 (1826).

LOBIPES CINEREUS, *Landb. Syst. Aufz. Vög. Würtemb.* p. 65 (1834).

PHALAROPUS ANGUSTIROSTRIS, *Naum. Vög. Deutschl.* VIII, p. 240 (1836).

PHALAROPUS LOBATUS, *Salvad. Ucc. d'Ital.* II, p. 210 (1871).

LOBIPES TROPICUS, *Hume, Stray Feath.* 1873, p. 247.

LOBIPES LOBATUS, *Baird, Brew. et Bidgw. Water-Birds N. Amer.* I, p. 330 (1880).

DER SCHMALSCHNÄBLIGE WASSERTRETER, en allemand.

THE RED-NECKED PHALAROPE, en anglais.

DE GRAAUWE FRANJEPOOT, en flamand.

Taille : 0,14 à 0,15 ; ailes 0,112 ; bec 0,21 ; tarses 0,018.

Description des deux sexes adultes en été. — Tête, nuque et parties dorsales d'un brun cendré velouté, avec quelques taches allongées roussâtres sur le haut du dos et sur les scapulaires; gorge et une petite tache sur l'œil d'un blanc pur; large collier, interrompu sur la nuque, d'un roux ardent couvrant le haut de la poitrine et remontant latéralement vers la région de l'oreille; côtés de la poitrine d'un brun cendré; ailes brunes avec une bande transversale blanche; rémiges noirâtres avec les baguettes blanches; queue brune, les rectrices latérales lisérées de blanc; parties inférieures blanches avec des taches d'un cendré brunâtre sur les flancs et sur les couvertures latérales de la queue. Bec grêle, pointu, comprimé, noir; iris brun; pattes d'un cendré brunâtre avec les lobes des doigts blanchâtres.

La taille de la femelle est un peu plus forte que celle du mâle et ses couleurs sont plus vives.

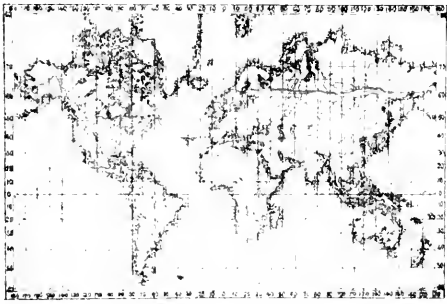
Les deux sexes en hiver. — Parties supérieures cendrées, plus foncées au centre des plumes; front, raie sourcilière, côtés du cou et parties inférieures d'un blanc pur; une bande d'un cendré foncé derrière les yeux; côtés de la poitrine cendrés; couvertures supérieures des ailes cendrées et lisérées de

blanchâtre, les plus grandes largement terminées de blanc et formant une bande transversale blanche sur l'aile ; le reste comme en été. Pattes d'un gris clair, avec les parties membraneuses d'un jaune pâle (1).

Jeune. — Dessus de la tête, nuque et parties dorsales d'un brun noirâtre, avec les plumes du dos et les scapulaires bordées de roux jaunâtre clair ; ailes comme chez les adultes en hiver, mais plus foncées ; région des oreilles et côtés de la poitrine cendrés ; front, raie sourcilière, côtés du cou et parties inférieures d'un blanc pur avec quelques stries cendrées sur les flancs ; le reste comme chez l'adulte en hiver.

Poussin. — Parties supérieures d'un roux jaunâtre varié de noir sur le haut du dos ; calotte noire, se prolongeant en pointe vers la nuque ; région de l'oreille et lorums bruns ; raies sourcilières et côtés de la tête blanchâtres ; milieu et bas du dos noirs avec deux bandes blanchâtres piquetées de rous-sâtre ; gorge jaunâtre ; parties inférieures cendrées, variées de blanc sur le milieu de l'abdomen ; ailes, flancs et queue variés de noir et de roux.

Hab. — Le Phalarope hyperboré habite toute la zone arctique et



niche entre le 62° et le 75° l. N., rarement plus au sud ; il se reproduit cependant parfois dans l'extrême nord de l'Ecosse et sur les îles voisines (*Dresser*), mais sur les côtes de l'Angleterre on ne le voit que très rarement et seulement en hiver (*Hartling*). Il est commun en Laponie, mais

ne se montre que rarement pendant les migrations dans le sud de la Scandinavie (*Nilsson, Collett*) ; il habite également, en été, les toundras aussi bien de la Russie européenne que de la Russie asiatique, ainsi que les îles russes de l'Océan Pacifique ; dans le reste de la Russie et de la Sibérie c'est un oiseau de passage (*Bogdanow*). Il n'a pas été observé au Spitzberg, mais de Henglin l'a trouvé par petites troupes à Waigatsch, ce qui lui fait supposer qu'il existe aussi à la Nouvelle-Zemble. Au Danemark et dans le nord de l'Allemagne, on voit cet oiseau irrégulièrement en automne et en hiver. Dans les autres parties de l'Europe cette espèce ne se montre que très accidentellement et seulement pendant les hivers très rigoureux ; elle a été observée sur les côtes de la Hollande (*Tenminck*) et de la France (*Degland et Gerbe*), près des lacs et des fleuves de la Suisse (*Meisner et Schinz*), et quatre

(1) La figure 2 de notre planche 219 représente le *jeune* et non l'*adulte* en hiver.

ou cinq captures ont été faites en Italie (*Salvadori*); un individu de cette espèce a été pris en Bohême le 6 novembre 1844 et un autre le 18 septembre 1853 (*Tschusi-Schmidhofen*); elle a également été capturée à diverses reprises en Prusse (*Boeck*), en Silésie (*Gloger*), en Hongrie (*Jukowits*), dans le Siebenburgen (*Jickeli*), en Galicie (*Zicadzki*) et dans le sud de la Russie (*de Nordmann*). En Belgique il est encore plus rare que le précédent sur nos côtes maritimes et seulement pendant les hivers rigoureux (*de Selys-Longchamps*).

En Asie on rencontre cet oiseau dans toutes les parties septentrionales jusqu'au Japon (*Perry*). Il a été observé en hiver au Turkestan (*Serretzow*), sur les côtes de la mer Caspienne (*Radde*), de la Perse (*Blanford*), et jusque sur celles de l'Inde (*Jerdon*), de la Chine (*David*) et des îles Célèbes (*Reinhardt*), Moluques (*Forsten*), Amboine (*Hoedt*), Nouvelle-Guinée (*Challengcr*), Arou (*Wallace*), Nouvelle-Bretagne (*Finsch*) et même de l'Algérie (*Loche*).

En Amérique nous trouvons ce Phalarope dans toute la zone septentrionale; en hiver on le rencontre parfois sur les côtes méridionales des Etats-Unis, et il pousse parfois ses migrations jusqu'au Guatémala (*Sclater*, *Salvin*) et aux îles Bermudes (*von Martens*).

Mœurs. — Cet oiseau est de retour en Islande et au Groenland entre le 20 et le 25 mai; il émigre à la fin du mois d'août.

Dans la zone polaire, on rencontre ce Phalarope près des eaux garnies de roseaux qui se trouvent non loin de la côte. Holboëll dit que ces oiseaux quittent tous les soirs les étangs pour se rendre dans les fjords, y nager et y chercher leur nourriture. Celle-ci consiste en insectes, larves et annélides, qu'ils prennent aussi bien dans l'eau que sur la terre. Quand ils nagent, on les voit constamment baisser la tête pour saisir les insectes qui se tiennent à la surface de l'eau.

Le Phalarope hyperboré ne diffère guère du précédent par ses mœurs; comme ce dernier, c'est un véritable oiseau marin qui ne se montre près des eaux douces que pendant la saison des amours; mais Faber dit qu'il s'avance plus profondément dans les terres et qu'il en a vu, en Islande, nager dans des sources chaudes où l'on avait de la peine à tenir la main. Comme cet oiseau ne se laisse pas vite intimider, on peut facilement s'en approcher pour l'observer. Le cri d'appel, suivant de Heuglin, est *wie-wiwiri*; celui des vieux mâles ressemble au cri des Bécassines, mais il est beaucoup plus doux.

Reproduction. — Ces oiseaux quittent la mer vers la fin de mai et se mettent aussitôt en quête d'un endroit convenable pour la nidifi-

cation. Le nid est une simple petite fosse creusée entre les herbes, soit au bord d'un étang, soit sur un petit monticule émergeant de l'eau. La femelle y dépose, dans les premiers jours de juin, quatre œufs sur une litière formée de brins ou de feuilles mortes. Ceux-ci sont piriformes, peu luisants, d'un vert ou d'un brun olivâtre, marqués de taches profondes d'un cendré violacé et de nombreuses taches brunes et noirâtres qui recouvrent en partie les précédentes. Ces œufs mesurent environ 30 millimètres sur 20, et éclosent au bout de quinze à dix-sept jours.

Les petits, dès leur naissance, suivent leurs parents et vont chercher leur première nourriture dans les herbages. Père et mère veillent avec le plus grand soin sur leur progéniture, et rien n'égale leur inquiétude lorsque quelqu'un s'en approche. Il paraît que le mâle partage avec sa compagne les soins de l'incubation. Les poussins ont les allures des jeunes *Tringidés*, avec cette différence, dit A. Brehm, qu'ils nagent parfaitement; Faber et Holboell prétendent le contraire.

FAMILLE DES RÉCURVIROSTRIDÈS

Car. — Bec long, grêle, aminci en avant, aigu, plus ou moins retroussé et plus ou moins sillonné; ailes longues, atteignant l'extrémité de la queue ou la dépassant, aiguës; queue courte; jambes nues sur les deux tiers au moins de leur étendue, réticulées; tarses aussi longs ou plus longs que le bec, réticulés; doigts antérieurs plus ou moins palmés; pouce très petit, élevé ou nul.

Hab. — Cette famille a des représentants dans les parties tempérées et chaudes des cinq parties du monde.

Mœurs. — Ce sont des oiseaux d'un naturel paisible et sociable, qui se plaisent près des eaux douces ou saumâtres, ou sur les plages limoneuses. Ils nagent avec facilité et se nourrissent surtout de petits animaux aquatiques.

GENRE CXXIII.

AVOCETTE. — RECURVIROSTRA.

RECURVIROSTRA, Linn. *S. N.* I, p. 151 (1758); I, p. 256 (1766).

AVOCETTA, Briss. *Ouith.* VI, p. 538 (1760).

HIMANTOPUS, Seeb. *Brit. Birds.* III, p. 73 (1855).

Car. — Bec long, flexible, sillonné à la base, déprimé dans sa partie antérieure qui est fortement retroussée et très mince; narines basales, latérales,

linéaires ; ailes allongées, aiguës, dépassant légèrement la queue ; celle-ci courte, presque carrée ; jambes nues sur les deux tiers de leur étendue ; tarses de la longueur du bec, grêles, réticulés ; doigts antérieurs réunis par une palmature échancrée qui se prolonge jusqu'à leur extrémité ; pouce presque rudimentaire et ne reposant pas sur le sol.

Hab. — Les parties tempérées et chaudes des cinq parties du monde.

221. — La Récurvirostre avocette

RECURVIROSTRA AVOCETTA, *Lin.*

(Pl. 220).

- RECURVIROSTRA AVOCETTA, *Lin, Syst. nat.* I. p. 256 (1766). —
SCOLOPAX AVOCETTA, *Scop. Ann. I. Hist. nat.* p. 92 (1769).
RECURVIROSTRA EUROPEA, *Dumont, Dict. sc. nat.* III, p. 339 (1816).
RECURVIROSTRA FISSIPES, *C. L. Brehm, Isis*, 1831 p. 992.
RECURVIROSTRA HELEBI, *A. E. Brehm, Journ. f. Orn.*, 1854 p. 84.
RECURVIROSTRA HELEVI, *C. L. Brehm, Vogelf.* p. 326 (1855).
RECURVIROSTRA SINENSIS, *Swinh. Ibis*, 1867 p. 401.
HIMANTOPUS AVOCETTA, *Seebohm, Brit. Birds*, III, p. 74 (1885).
DER SÄBELSCHNÄBLER, en allemand.
THE AVOCET, en anglais.
DE KLUIT, en flamand.

Taille : 0,33 ; ailes 0,225 ; bec et tarses 0,080.

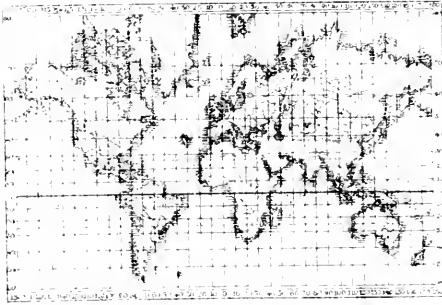
Description du mâle adulte. — D'un blanc pur ; dessus de la tête, milieu de la nuque, scapulaires les plus rapprochées du dos, petites et moyennes couvertures des ailes ainsi que les rémiges d'un noir profond. Bec noir ; iris rougeâtre ; pattes d'un gris bleuâtre.

Femelle. — Semblable au mâle, mais les parties noires tirent fortement sur le brun.

Jeune. — Ressemble à la femelle, mais le blanc est moins pur ; scapulaires et couvertures des ailes plus ou moins bordées de cendré ; bec plus court et taille moins forte que les adultes.

Poussin. — Duvet soyeux, barbelé, épais ; dessus de la tête, haut des ailes, dos et croupion lavés de cendré et de fauve et semés de taches et de bandes irrégulières noirâtres, dont une forme demi-cercle autour du bassin ; cou d'un cendré rembruni à la base du duvet ; gorge, ventre et extrémité des ailes d'un blanc pur ; abdomen d'un fauve pâle ; bec noir, bleuâtre vers la base ; pieds gris de plomb ; iris brun (*J. Vian*).

L'Avocette, quoique répandue dans presque toute l'Europe, ne se



reproduit guère sur notre continent que dans peu de localités; elle niche parfois dans les îles des côtes du Danemark (*Kjaerbølling*), sur les côtes du nord de l'Allemagne (*Borggreve*), plus fréquemment sur celles de Hollande (*Schlégel*) et de Borkum (*von Droste*), accidentellement

près de l'Escaut en Belgique, communément près des bouches du Rhône à la Camargue (*Jaubert* et *Lapommeray*), en petit nombre dans le sud de l'Espagne (*Saunders*), près des lacs de la Dobrodja et de la Bulgarie (*Alléon*) et en abondance dans les lagunes et les marais salés qui avoisinent les mers Noire et d'Azow (*Bogdanow*). Dans toutes les autres parties maritimes et fluviales de l'Europe, au sud du 58° l. N., cet oiseau ne se montre qu'aux passages ou très accidentellement, suivant les localités.

Au commencement de ce siècle, d'après M. Seebohm, l'Avocette était commune, en été, près des côtes orientales de l'Angleterre et y nichait en grand nombre; mais aujourd'hui, cè n'est plus qu'un oiseau de passage irrégulier que l'on voit quelquefois au printemps, et moins souvent en automne, dans les lieux où ses ancêtres se reproduisaient. Les captures sont encore plus rares en Irlande et en Ecosse, mais on a tué de ces oiseaux jusqu'aux îles Orkney (*Edmonston*) et Shetland (*Sarby*). On n'observe aussi cet oiseau que très accidentellement dans le sud de la Scandinavie (*Nilsson*, *Collett*), en Pologne, où un sujet unique a été tué dans le midi du gouvernement de Lublin (*Turzanowski*), près des grands lacs de la Hongrie et dans l'intérieur de l'Allemagne et de l'Autriche (*Naumann*), ainsi qu'en Suisse (*Meisner* et *Schinz*). L'Avocette est de passage régulier sur les côtes belges, et elle est même alors abondante sur l'Escaut : un couple nichait, il y a une vingtaine d'années, dans les remparts de l'ancien fort Calloo, non loin de la Tête-de-Flandre (A. *Crocygier*). Elle est plus rare sur les côtes septentrionales de la France (*Deyleand* et *Gerbe*); en Italie, elle est, suivant les localités, rare ou commune, de passage ou sédentaire (*Giglioli*); elle est de passage en Portugal (*Ryges*), aux îles Baléares (*Barcelo*), en Grèce (*Lindermajer*), mais ne visite que rarement l'île de Malte (*Wright*).

En Afrique on rencontre cet oiseau, en hiver, sur presque toutes les côtes et près des grands fleuves, depuis l'Algérie (*Loche*), le Maroc (*Favier*) et le Congo (*Tuckey*), jusqu'au Zambèze (*Livingstone*) et le cap de Bonne-Espérance (*Layard*), et il est sédentaire dans beaucoup de localités ; il est même commun à Madagascar (*Grandidier*).

L'Avocette se montre en Asie depuis la région Aralo-Caspienne (*Radde*) jusqu'au sud du Japon (*Scebohm*), et depuis le sud de la Sibérie, de la Daourie et de la Mongolie (*Radde*, *Bogdanow*) jusqu'à Ceylan (*Layard*) ; elle est sédentaire en Palestine (*Tristram*) et en Perse (*Blanford*), hiverne dans l'Inde (*Jerdon*), dans le midi de la Chine (*David*), à Formose et à Hainan (*Swinhoe*) ; en Asie Mineure, elle est principalement de passage, mais un petit nombre d'individus hivernent dans ce pays.

Mœurs. — L'Avocette arrive en Europe en avril et émigre à la fin d'août ou en septembre. Elle vit près des côtes maritimes, à l'embouchure des fleuves et aux bords des lacs salés ou saumâtres, aussi, pendant les migrations, les bandes d'Avocettes suivent-elles toujours les bords de la mer, volant très haut et voyageant la nuit comme le jour. Ces jolis oiseaux, à la démarche élégante, se plaisent surtout sur les plages coupées de nombreux bras de mer où abondent les fonds vaseux et les flaques d'eau, qu'ils aiment à fouiller avec leur long bec pour y prendre les petits animaux marins dont ils se nourrissent. Il est rare de les voir près des eaux douces à l'intérieur des terres, et ils n'y séjournent jamais bien longtemps.

Ces charmants oiseaux vivent en troupes et mènent une existence paisible et inoffensive ; la faiblesse de leur bec ne leur permet du reste ni l'attaque ni la défense, ce qui les oblige à éviter les espèces querelleuses. Ils vivent donc en paix avec tous les oiseaux, mais ne recherchent que la société de leurs semblables. Ils sont craintifs et fuient l'homme de loin ; si l'on s'en approche, ils deviennent d'abord inquiets, s'éloignent dans l'eau en marchant ou en nageant et s'envolent bientôt pour ne s'arrêter que hors de portée. Si l'un d'eux a été blessé, ses compagnons volent en cercle autour de lui en poussant les cris de *tut, tut, tu-it, tu-it*. Leur voix est sifflante, plaintive, sans être désagréable ; le cri d'appel est *quoui* ou *dull*, le cri d'amour est un *kliou* plaintif répété plusieurs fois avec rapidité.

L'Avocette se tient le plus souvent dans l'eau, s'y promenant lentement, baissant et relevant sans cesse la tête pour saisir sa nourriture ; celle-ci se compose de petits crustacés, de vers, de larves et d'insectes

aquatiques, entremêlés d'un peu de gravier pour faciliter la digestion. « Elle se sert de son bec comme d'un sabre, dit Naumann, elle le porte rapidement à droite et à gauche, prend les animaux qui nagent et qui demeurent adhérents aux sillons de la face interne ». Le D^r Bodinus a eu l'occasion d'étudier ces oiseaux au Jardin zoologique de Cologne, et voici ce qu'il dit de leur manière de chasser : « Jamais mes Avocettes captives n'ont fait entendre les sons flûtés qu'elles poussent en liberté. Par contre, j'ai pu observer comment elles prennent leur nourriture. On admet généralement qu'elles y procèdent d'une façon toute singulière, en agitant leur bec latéralement. On dit que ces mouvements se font le bec ouvert, que les petits animaux se prennent entre les mandibules et que l'oiseau les avale ensuite. D'après mes observations, qui excluent toute idée de doute, l'Avocette exécute ces mouvements le bec fermé, et cela sur terre comme dans l'eau. Je croirais volontiers qu'elle le fait pour effrayer les petits animaux dont elle se nourrit, tout comme les Mouettes et les Flamants frappent le sol de leurs pattes. La vase est agitée, les animaux qui y sont cachés sont mis à découvert, et l'oiseau peut alors les saisir et les avaler. C'est là ce que fait l'Avocette en portant son bec à droite et à gauche. Jamais je n'ai vu une de mes captives prendre sa nourriture comme on le supposait ; j'ai observé, au contraire, qu'elles la saisissaient avec la pointe du bec, tout comme un Pluvier ou un autre oiseau analogue. »

Reproduction. — Peu après leur retour dans les lieux de la reproduction, les Avocettes se séparent par paires et vont nicher dans des endroits couverts d'un court gazon, plus rarement dans des champs de céréales, mais toujours dans le voisinage de la mer, d'un fleuve ou d'un lac à eau saumâtre. En mai, la femelle creuse une excavation qu'elle garnit plus ou moins de brins et de radicelles, mais elle ne se donne aucun mal pour cacher sa couvée. La ponte a lieu vers la fin de mai, un peu plus tard dans l'Europe orientale, et se compose de trois, rarement de quatre et parfois seulement de deux œufs. Ceux-ci sont plus ou moins piriformes, mats, d'un jaune terreux pâle ou olivâtres, semés de taches cendrées et d'autres brunes ou noirâtres couvrant en partie les premières ; ils mesurent 47 à 53 millim. sur 31 à 31.

Les deux sexes couvent alternativement pendant dix-sept ou dix-huit jours.

GENRE CXXIV.

ECHASSE. — HIMANTOPUS.

- HIMANTOPUS, Briss. *Ornith.* V, p. 34 (1760).
CHARADRIUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 255 (1766).
MACROTARSUS, Lacép. *Mém. de l'Inst.* III, p. 518 (1801).
HYPHIBATES, Nitzsch, *Encycl.* XVI, p. 150 (1827).

Car. — Bec d'un tiers environ plus long que la tête, grêle, arrondi à la base, très légèrement retroussé, sillonné dans la moitié de son étendue, à mandibules infléchies l'une vers l'autre à la pointe; narines latérales, linéaires; ailes très longues, aiguës, dépassant la queue; cette dernière de longueur moyenne; jambes plus longues que le bec, réticulées; tarses grêles, atteignant, chez les adultes, une longueur double de celle du bec, réticulés; doigts assez longs, grêles. le médian et l'externe réunis par une membrane jusqu'à la première articulation, l'interne n'est réuni au médian que par un simple repli membraneux; pouce nul.

Hab. — Ce genre a des représentants dans les parties chaudes et tempérées des cinq parties du monde.

222. — L'Echasse blanche.

HIMANTOPUS PLINII, *Gerini*.

(Pl. 221.)

- CHARADRIUS HIMANTOPUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 151 (1758); I, p. 255 (1766).
HIMANTOPUS HIMANTOPUS, Briss. *Orn.* V, p. 34 (1760).
HIMANTOPUS PLINII, Gerini. *Orn. meth. Dig.* IV, p. 67 (1773).
HIMANTOPUS CANDIDUS, Bonnat. *Tabl. encycl.* I, p. 24 (1790).
HIMANTOPUS VULGARIS, Bechst. *Orn. Taschenb.* II, p. 325 (1803).
CURSORIUS HIMANTOPUS, Turtou, *Brit. Faun.* p. 62 (1807).
HIMANTOPUS RUFIPES, Bechst. *Naturg. Deutschl.* III, p. 446 (1809).
HIMANTOPUS ATROPTERUS, Mey. et Wolf, *Taschenb. Deut. Vögelk.* II, p. 315 (1810).
LIMOSA HIMANTOPUS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 186 (1811).
HIMANTOPUS MELANOPTERUS, Mey. *Ann. Weiter. Gesellsch.* III, p. 177 (1814).
HIMANTOPUS ALBICOLLIS, Vieill. *N. dict. d'hist. nat.* X, p. 41 (1817).
HYPHIBATES HIMANTOPUS, Nitzsch, *Ersche u. Grub. Encycl.* XVI, p. 150 (1827).
HIMANTOPUS LONGIPES, Brehm, *Isis*, 1830, p. 992.
HIMANTOPUS ASIATICUS, Less. *Rev. Zool.* 1839, p. 44.
HIMANTOPUS INTERMEDIUS, Blyth, *Cat. B. Mus. As. Soc.* p. 265 (1849).
HIMANTOPUS MELANOCEPHALUS, NIGRICOLLIS, LECCOCEPHALUS et BREVIPES, C. Brehm, *Naumannia*, 1855, p. 293.
HIMANTOPUS MINOR (Natt.), Hartl. *Journ. f. Orn.* 1860, p. 170.
HIMANTOPUS ALBUS, Ellman, *Zoologist*, 1861, p. 7470.
HIMANTOPUS EUROPEUS (Sander) et AUTOMNALIS, Gray, *Hand-list of B.* III, p. 47 (1871).

DER GRAUSCHWÄNZIGE STELZENLÄUFER, en allemand.

THE BLACK-WINGED STILT, en anglais.

DE STELTKLUIT, en flamand.

Taille : 0,27 ; ailes 0,25 ; bec 0,064 ; partie nue des jambes 0,086 ; tarses 0,128.

Description du mâle et de la femelle adultes. — D'un blanc pur, lavé de rose à la poitrine ; calotte noire sur la tête, s'étendant jusqu'aux régions parotiques ; manteau, scapulaires et ailes d'un noir à reflets verdâtres ; queue d'un cendré clair en dessus. Bec noir ; pattes rouges ; iris cramoisi.

La calotte noire disparaît insensiblement avec l'âge, et les vieux mâles ont la tête entièrement blanche.

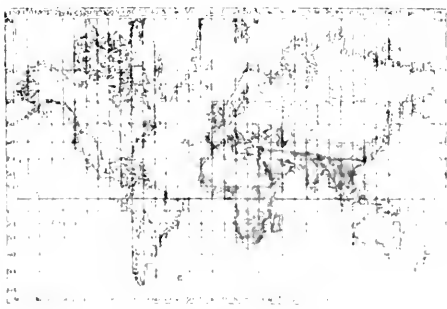
Adolescent. — D'un blanc moins pur, lavé de cendré à la nuque et sur les côtés inférieurs du cou ; calotte d'un cendré brunâtre varié de blanc, manteau et scapulaires bruns ; ailes d'un noir verdâtre.

Jeune. — Blanc, varié de cendré à la nuque ; calotte, manteau et scapulaires bruns, mais toutes les plumes bordées de blanchâtre ; ailes noires, les couvertures bordées de cendré ; pattes couleur orange.

Poussin. — Dessus de la tête, dos, ailes et appendice caudal d'un gris roussâtre, moucheté de noir et portant deux bandes longitudinales et parallèles de cette couleur sur le dos et une sur le vertex ; trait noir sur les lorums prolongé en arrière des yeux ; dessus du cou cendré, avec la base du duvet noirâtre ; parties inférieures blanches, unies latéralement aux parties supérieures par une teinte graduellement fauve ; bec noir avec l'extrême pointe blanchâtre ; pieds d'un jaune rembruni. (*J. Vian.*)

Remarque. — Plusieurs auteurs considèrent les sujets à manteau brun comme des femelles, et ceux à tête blanche comme étant en plumage d'hiver. Mais il paraît que la seule différence sexuelle réside dans la taille ; la femelle est toujours plus petite et moins brillante. La calotte noire disparaît avec l'âge chez les mâles, mais jamais complètement chez les femelles, où elle est variée de blanc.

Hab. — L'Echasse blanche ne se reproduit en Europe que dans



certaines marécages, lacs ou étangs à eau saumâtre des contrées méridionales et orientales ; elle niche donc en Portugal, en Espagne (*Saunders, Irbj*), à l'embouchure du Rhône (*De-gland et Gerbe*), en Hongrie (*Nuttall*), au sud du Danube jusqu'aux marais salés de Kus-tendji en Turquie (*Dresser*), dans la Dobrodja, notamment près du

lac de Tuzla (*Alléon*), ainsi que sur tout le littoral de la mer noire (*de Nordmann*). Partout ailleurs, sur notre continent, cet oiseau ne se montre qu'aux passages, et s'il niche parfois dans le midi de l'Allemagne ce n'est qu'exceptionnellement, comme cela peut se présenter dans d'autres pays encore.

L'Echasse se montre accidentellement aux îles Britanniques (*Harting*), dans le nord de la France, en Belgique, en Hollande, dans le nord de l'Allemagne (*Borggreve*), en Autriche (*de Tschusi*) et en Pologne (*Taczanowski*). Elle est de passage plus ou moins régulier dans le sud-ouest de la France, toujours par bandes ne dépassant pas vingt-cinq sujets; elle niche en petit nombre dans les départements de l'Aude et de l'Hérault, ainsi que dans celui des Pyrénées orientales où elle est sédentaire sur quelques points (*Lacroix*). En Italie elle est de passage régulier ou irrégulier suivant les localités (*Salvadori*), et il en est de même en Grèce (*Lindermayer*) et en Asie Mineure (*Krüper*), mais elle est sédentaire en Palestine (*Tristram*).

L'Afrique paraît être la véritable patrie de cet oiseau, car il y est commun, surtout en hiver, près de toutes les eaux qui lui conviennent, et niche en beaucoup d'endroits; on le rencontre également en assez grand nombre à Madagascar (*Grandidier*).

En Asie on observe l'Echasse européenne depuis le Caucase (*Radde*) jusqu'en Chine (au sud du 40° l. N.) où elle est cependant rare (*David*), et depuis les lacs salés avoisinant l'Irtisch au sud de la Tartarie (*Pallas*) jusqu'à Ceylan (*Legge*) et l'Indo-Chine (*Seebohm*). Les captures signalées aux Philippines, à Bornéo, à Timor et à la Nouvelle-Zélande, appartiennent probablement à une espèce voisine (*Himantopus leucocephalus*, Gould).

Mœurs. — L'Echasse blanche n'est donc, dans la majeure partie de l'Europe, qu'un oiseau de passage, et il est rare de la voir dans nos contrées en dehors des mois de mai et d'août. Elle voyage aussi bien pendant la nuit que durant le jour, mais son vol est très élevé dès que le soleil s'élève au-dessus de l'horizon.

Cet oiseau n'est pas véritablement une espèce maritime, car il ne visite le plus souvent les plages que pendant les migrations. Ce qu'il recherche, ce sont les marais, les lacs, les mares et les étangs intérieurs, et de préférence les eaux salées ou saumâtres. Il est d'un naturel paisible et sociable et on le rencontre souvent avec des Avocettes; il vit par troupes de six à dix sujets, mais dans les contrées africaines il n'est pas rare de rencontrer, en hiver, des bandes com-

posées de deux à trois cents Echasses. Ce n'est qu'au moment de la reproduction que les bandes se divisent par couples qui vont nicher chacun de son côté.

Ses mœurs ressemblent beaucoup à celles des Chevaliers ; l'Echasse fréquente à peu près les mêmes lieux, mais ses longues jambes lui permettent de patauger dans des eaux plus profondes ; elle vit du reste plus dans l'eau que sur le sol où on ne la voit que rarement. A terre, sa démarche est aisée : elle avance à grands pas sans se hâter et d'une manière fort gracieuse. Elle nage en cas de nécessité mais pas avec une grande aisance. Son vol est léger, élégant, rapide, mais peu élevé en dehors des migrations ; l'oiseau bat rapidement des ailes, mais à une certaine hauteur son vol devient plus lent, plus posé, et avant de s'abattre, il décrit en planant une ligne ondulée. Pendant le vol il étend toujours ses longues pattes en arrière, ce qui permet facilement de le reconnaître. Il n'est pas rare d'entendre sa voix, surtout au moment de s'envoler. Son cri peut se rendre par *kit, kit, kit* ou *hit, hit, hit*, accompagné parfois d'une finale rogue ressemblant à *peurrrre* ; le cri d'alarme est *téh* ou *tréh*.

L'Echasse se nourrit de petits poissons, de têtards et frai de grenouilles, de mollusques, de larves, d'insectes, d'araignés et de vers ; de Heuglin dit avoir souvent trouvé l'estomac et le jabot de ces oiseaux remplis de petits poissons, mais qu'avec ce régime leurs intestins fourmillent de vers.

Reproduction. — Cet oiseau niche dans les marécages sur un petit monticule entouré d'eau ou de boue. C'est là que la femelle creuse une petite fosse qu'elle garnit de brins et autres substances végétales, et c'est sur cette litière qu'elle dépose, dans la première quinzaine de juin, quatre œufs piriformes, quelquefois seulement trois. Ces œufs sont d'un gris jaunâtre ou roussâtre ou d'un vert olivâtre tirant plus ou moins sur le jaune olive ; ils sont marqués de taches d'un gris violacé peu nombreuses, et d'autres superficielles, arrondies, d'un brun rougeâtre et noirâtres. Ils mesurent environ 11 millim. sur 33.

DEUXIEME SOUS-ORDRE.

LES ÉCHASSIERS MACRODACTYLES.

Car. — Bec rarement plus long que la tête ; narines s'ouvrant généralement dans de larges fosses nasales qui atteignent ou dépassent le milieu du bec ; ailes concaves, assez courtes, parfois

armées d'un éperon (espèces exotiques) ; doigts allongés, libres, le médian ayant au moins la longueur du tarse ; pouce bien développé et reposant plus ou moins sur le sol.

La plupart des oiseaux de ce groupe vivent solitaires et cachés au milieu des herbes des prairies humides et des marécages.

FAMILLE DES RALLIDÉS.

Car. — Bec plus haut que large surtout à la base, comprimé ; front souvent protégé par une plaque lisse plus ou moins aplatie ; ailes assez courtes ; jambes peu dénudées ; tarses généralement médiocres ; doigts antérieurs lisses ou bordés latéralement d'une membrane de forme variable ; ongles relativement courts, recourbés.

Hab. — Cette famille a des représentants dans les parties chaudes et tempérées des cinq parties du monde.

Mœurs. — Ce sont des oiseaux de taille moyenne ou petite, remarquables par l'élégance de leurs formes et par la vivacité de leurs mouvements. Ils sont d'un naturel doux et paisible, aiment la solitude et se tiennent généralement cachés pendant le jour.

Ils sont aussi bons coureurs que mauvais voiliers, aussi n'entreprennent-ils pas de longs voyages et sont plutôt erratiques que migrateurs. Ils vivent près des eaux et dans les lieux humides, savent plus ou moins nager et quelques-uns plongent parfaitement.

GENRE CXXV.

RALE. — RALLUS.

RALLUS, Briss. *Ornith.* V, p. 151 (1760).

SCOLOPAX, Gmel. *Reise Russl.* III, p. 90 (1774).

ARAMUS, Gray, *Hand-list*, III, p. 59 (1871).

Car. — Bec plus long que la tête, le plus souvent grêle, élevé à la base, comprimé latéralement, légèrement infléchi ; narines latérales, allongées, n'atteignant pas le milieu du bec et placées dans un large sillon occupant les deux tiers de la mandibule ; ailes courtes, subaiguës ; queue courte, conique, à rectrices souples ; jambes à peine dénudées près de l'articulation ; tarses médiocres, robustes, scutellés ; doigts allongés, grêles, libres, le médian aussi long que le tarse ; pouce relativement court, pourvu d'un ongle très petit.

Hab. — Ce genre est représenté dans les cinq parties du monde.

223. — Le Râle d'eau.

RALLUS AQUATICUS, *Briss.*

(Pl. 222)

RALLUS AQUATICUS, *Briss. Ornith.* V, p. 151 (1760).

SCOLOPAX OBSCURA, *Gmel. Reise d. Russl.* III, p. 90, pl. XVII (1774).

RALLUS SERICEUS, *Leach, Syst. cat. M. B. Brit. Mus.*, p. 33 (1816).

RALLUS GERMANICUS, *Brehm, Isis*, 1830, p. 992.

RALLUS MINOR et FUSCILATERALIS, *Brehm, Vogelf.* p. 328 (1855).

ARAMUS AQUATICUS, *Gray, Hand-list*, III, p. 59 (1871).

DER WASSERRALLE, en allemand.

THE WATER-RAIL, en anglais.

DE WATERRAL, en flamand.

Var. *Indicus.*

RALLUS INDICUS, *Blyth, Journ. As. Soc. Beng.* XVIII, p. 820 (1849).

RALLUS AQUATICUS, *Tem. et Schl. Fauna Jap. Aves*, p. 122 (1850).

RALLUS AQUATICUS, var. *INDICUS*, *Bonap. Tabl. des Echass.* p. 18 (1856).

RALLUS AQUATICUS, var. *JAPONICUS* (*Schl.*), *Bonap. ibidem.*

Taille : 0^m,25 ; ailes 0,112 ; bec 0,037 ; tarses 0,038.

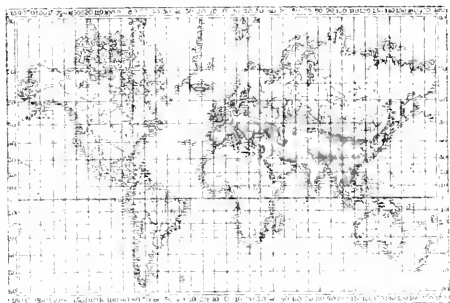
Description du mâle et de la femelle adultes. — Dessus de la tête, du cou et du corps, scapulaires, couvertures des ailes et de la queue, noirs, mais toutes les plumes largement bordées de brun olivâtre, sauf sur la tête où ces bordures sont peu apparentes ; lorums noirâtres ; gorge blanchâtre ; raies sourcilières, côtés de la tête et parties inférieures jusqu'aux jambes d'un beau cendré bleuâtre ; bas-ventre roussâtre ; flancs noirs traversés de bandes blanches ; sous-caudales blanches, en partie recouvertes par d'autres qui sont noires rayées de blanc et terminées de roux ; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre. Bec rougeâtre nuancé de brun en dessus et à la pointe ; iris rouge ; pattes d'un brun rougeâtre.

Jeune. — Il est plus petit et a le bec moins long. Sur les parties supérieures la teinte brune olivâtre domine davantage ; gorge blanche ; sourcils, côtés de la tête et du cou, poitrine et abdomen d'un cendré olivâtre pâle ; flancs bruns avec des bandes d'un blanc jaunâtre.

Poussin. — Duvet d'un noir uniforme.

Var. Indicus. — Diffère du type par une taille un peu plus forte (0,28), et par son bec et ses tarses plus robustes. Son plumage est absolument le même que celui du Râle d'Europe.

Hab. — Le Râle d'eau habite toute l'Europe centrale et méridionale et s'élève, dans le nord de la Scandinavie, jusqu'au 66° (*Collett*). Il est sédentaire en Islande (*Faber*) et probablement



aussi aux îles Fœroé, où, suivant von Müller, il ne serait que de passage. Il est plus ou moins répandu dans l'Europe centrale où il hiverne en petit nombre

jusque vers le 55° l. N. En Belgique il est assez commun dans les régions marécageuses, surtout à l'époque des passages. Il est sédentaire dans tout le midi de notre continent, où il est en général commun, surtout en hiver. Il en est de même dans le nord de l'Afrique (*Favier*, *Loche*) et en Palestine (*Tristram*) ; en hiver cet oiseau est abondant dans la basse Egypte (*Shelley*), et il a été trouvé jusque dans les prairies d'Adoua en Abyssinie (*Lefebvre*).

A l'Est, on observe le Râle d'eau dans toute la Russie depuis les parties méridionales des régions du sapin (60°) et de l'Oural; il est plus ou moins commun au Caucase, dans les régions Aralo-Caspienne et du Tian-Chan (*Bogdanow*), au Turkestan (*Severtzow*), en Afghanistan, en Perse (*Blanford*) et en Asie Mineure.

La var. *Indicus* remplace l'espèce type dans la Sibérie orientale, depuis la région du Baical jusque dans la vallée de l'Amour au S. du 50° (*Bogdanow*), au Japon (*Schlégel*), en Chine (*David*), dans l'Indo-Chine, dans les parties méridionales et orientales de l'Inde et à Ceylan (*Jerdon*, *Seeborn*, etc.).

Mœurs. — Le Râle est, pour nos régions, un oiseau migrateur qui arrive en mars et avril pour émigrer en octobre et en novembre. Bien qu'en partie sédentaire dans notre pays, il est cependant toujours plus abondant aux époques des passages qu'en tout autre temps. Il voyage pendant la nuit, isolément et par petites étapes. Les sujets qui hivernent chez nous, cherchent un refuge pendant les grands froids près des eaux qui ne gèlent pas, et on en rencontre alors parfois près des sources et autres endroits où ils ne se montrent pas d'ordinaire. En Islande, où l'oiseau est sédentaire, car il lui serait difficile de franchir d'une seule traite l'espace qui sépare cette île du continent, il hiverne, d'après Faber, près des sources chaudes du sud de l'île.

Cet oiseau vit surtout dans les marécages et près de toutes les eaux

bordées de buissons et de hautes herbes, dans lesquels il trouve un abri assuré. On le rencontre même près des mares et des eaux qui existent sur la lisière des bois ou à l'intérieur des forêts, pourvu qu'elles soient couvertes de roseaux et de joncs, ou bordées de buissons d'aunes et de saules entremêlés d'herbages touffus, car il évite avec soin toute eau découverte. Lors des migrations, on l'observe parfois loin des lieux aquatiques, mais toujours dans des endroits buissonneux ou couverts de hautes herbes.

Le Râle est plus nocturne que diurne, et c'est au crépuscule, qu'il est le plus actif ; jamais, de son plein gré, il ne se montrera pendant la journée, car c'est le moment consacré au repos, souvent même au sommeil ; mais dès que le soleil est à son déclin, l'oiseau s'anime, court par-ci par-là, vole d'une eau ou d'un endroit à l'autre, s'agite sur les végétaux flottants ou traverse un étang à la nage.

En marchant, il tient le corps horizontal, le cou rentré, la queue relevée ; aperçoit-il quelque chose de suspect, il redresse le cou et hoche la queue. Il court avec agilité, nage parfaitement même sans y être forcé, mais vole avec difficulté, les ailes bien étendues et continuellement en mouvement, ce qui donne à son vol quelque ressemblance avec celui d'une chauve-souris. « Sa démarche, dit Naumann, est légère et gracieuse ; il court avec rapidité, franchit tous les obstacles sous lesquels il ne peut se glisser, passe sur la vase la plus ténue, sur les feuilles flottantes comme sur les branches mortes éparpillées sur le sol ; il se fait un passage au milieu des fourrés de plantes aquatiques les plus entrelacées. Grâce à son corps mince, il passe entre les herbes sans les toucher, et jamais on ne peut reconnaître à l'agitation des plantes la direction de sa fuite. L'entrevoit-on par hasard, on croit voir un rat plutôt qu'un oiseau, et il a disparu aussi vite qu'on l'a aperçu. Arrive-t-on sans bruit à l'endroit où il se tient, y demeure-t-on longtemps immobile, on peut se donner la satisfaction d'observer de près ses allures silencieuses. Je sais des cas où cet oiseau inoffensif a vaqué à toutes ses occupations, à quelques pas d'un observateur immobile, soit qu'il ne le vit pas, soit qu'il le prit pour quelque objet inanimé. Le Râle prend alors les positions les plus gracieuses, exécute les mouvements les plus élégants. Lui fait-on soupçonner quelque danger, il s'allonge, hoche vivement la queue et se prépare à disparaître au milieu des herbes. Il nage facilement et avec grâce, s'aventure dans les endroits les plus profonds des marais, mais évite toujours de franchir des surfaces

étendues et entièrement découvertes. Le surprend-on à ce moment, il s'enfuit, moitié volant, moitié courant à la surface de l'eau, pour gagner le fourré le plus proche; est-il serré de trop près, il cherche à se sauver en plongeant. » Son cri est sonore et s'entend de loin, mais l'oiseau ne le fait entendre que dans la soirée et en volant; on peut le rendre par *krrik* ou *krrib*; son cri d'appel ressemble à *wouit*.

Le Râle n'est nullement sociable et ne vit avec sa femelle qu'à l'époque de la reproduction. Il n'est pas intelligent non plus, mais farouche par nature. Brehm père raconte qu'un de ses amis chassait dans un fourré de joncs, lorsqu'il vit un Râle d'eau qui cherchait à se sauver en courant; il tira, mais le manqua. L'oiseau s'envola et alla s'abattre dans un champ voisin, où le chasseur put le prendre sans peine avec la main. Quand il est surpris, cet oiseau perd la tête et ne sait plus comment se sauver.

La nourriture du Râle se compose de larves et d'insectes aquatiques ou terrestres et de petits mollusques avec ou sans coquille; en hiver, il vit presque uniquement de graines de graminées et surtout de graines de roseaux et de joncs.

Reproduction. — Cet oiseau niche près des eaux douces ou dans un marais et toujours dans un endroit bien caché. Le nid se trouve ordinairement dans un fourré de joncs, de roseaux ou d'autres herbages, où il est fort difficile de le découvrir, mais les parents trahissent généralement sa présence par leurs cris de détresse. Ce nid est assez profond et lâchement construit avec des feuilles sèches de joncs et de roseaux et diverses graminées. La ponte a lieu au commencement de juin, et se compose de six à douze œufs ressemblant beaucoup à ceux du *Crex* des prés, mais ils sont plus petits. Ces œufs ont une coquille solide et lisse, d'un jaune roussâtre ou d'un blanc rosâtre sale, marquée de taches grises profondes et d'autres, superficielles, d'un brun rougeâtre ou couleur cannelle, mais peu nombreuses et rapprochées seulement à l'extrémité du gros bout. Ils mesurent environ 35 millim. sur 24. La durée de l'incubation est d'environ vingt jours. Les petits quittent leur nid dès qu'ils sont séchés, et courent dans les herbes près de leur mère, qui les rappelle quand ils s'éloignent trop; ce n'est que quand ils savent suffire à tous leurs besoins que la mère les abandonne à eux-mêmes.

GENRE CXXVI.

CREX. — CREX.

RALLUS. Briss. *Ornith.* V, p. 159 (1760).

GALLINULA. LATH. *Ind. orn.* II, p. 766 (1790).

CREX, Bechst. *Orn. Taschenb.* p. 336 (1803).

ORTYGOMETRA. Leach, *Syst. cat. M. B. Br. Mus.* p. 31 (1816).

Car. — Bec plus court que la tête, presque conique, haut à la base, comprimé latéralement, à arête arrondie; narines latérales, allongées, étroites, atteignant le milieu du bec; ailes de longueur moyenne, couvrant la majeure partie de la queue, sub-aiguës; queue courte, à rectrices flexibles; jambes peu dénudées, réticulées; tarses assez longs, épais, scutellés en avant et en arrière, réticulés latéralement aux extrémités; doigts médiocrement allongés, le médian plus court que le tarse; pouce bien développé et portant à terre par son extrémité; ongles courts.

Hab. — Ce genre, dont on ne connaît qu'une seule espèce, est propre à l'ancien monde.

224. — Le Crex des prés ou Râle de genêt.

CREX PRATENSIS, *Bechst.*

(Pl. 223).

RALLUS GENSTARUM sive ORTYGOMETRA, Briss. *Ornith.* V, p. 159 (1760).

RALLUS CREX, Linn. *Syst. nat.* I, p. 261 (1766).

GALLINULA CREX, Tunst. *Orn. Brit.* p. 3 (1771).

CREX PRATENSIS, Bechst. *Orn. Taschenb. Deutschl.* p. 337 (1803).

ORTYGOMETRA CREX, Leach, *Syst. cat. M. B. Br. Mus.* p. 31 (1816).

CREX HERBARUM, ALTICEPS, Brehm, *Ios.* 1839, p. 992.

DIE WIESENRALE, en allemand.

THE CORN-CRAKE or LAND-RAIL, en anglais.

DE KWARTELKONING, en flamand.

Taille du mâle 0,20; ailes 0,143; bec 0,022; tarses 0,041; *femelle* 0,17; ailes 0,127.

Description du mâle adulte en été. — Parties supérieures d'un brun olivâtre clair avec le centre des plumes d'un brun noirâtre; large raie sourcilière, joues, devant du cou et poitrine d'un gris bleuâtre; une bande fauve du bec à l'oreille; gorge et milieu de l'abdomen blancs; flancs et sous-caudales barrés de brun, de roussâtre et de blanchâtre; couvertures des ailes d'un beau roux de rouille; remiges brunes, la barbe externe tirant sur le roux, sauf celle de la première qui est blanchâtre; queue d'un brun noirâtre avec les rectrices

bordées de cendré olivâtre. Bec et pattes d'un brun pâle ; iris noisette.

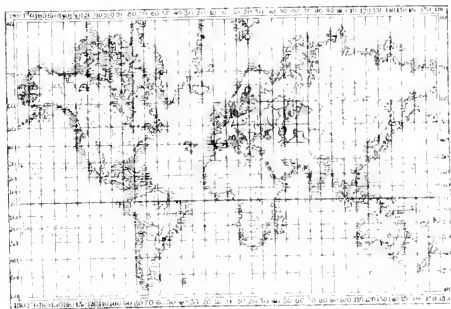
Femelle. — Ressemble au mâle mais elle est plus petite ; le gris de la poitrine est plus pâle et moins pur ; le roux des ailes moins vif et les grandes couvertures portent quelques petites taches blanchâtres.

En automne. — Le gris des parties inférieures est remplacé par du cendré roussâtre pâle, mais les raies sourcilières grises persistent.

Jeune. — Ressemble au plumage d'automne, mais les raies sourcilières sont d'un cendré roussâtre pâle, la teinte générale est plus rousse, les bordures des plumes sont plus larges et cachent davantage la partie centrale noire.

Poussin. — D'un noir fuligineux, plus pâle en dessous ; bec noir à extrémité blanche ; pattes brunes.

Hab. — Le Crex des prés, plus connu sous les noms de Râle de



genêt et de roi des Cailles, habite, en été, toute l'Europe et les îles Britanniques, y compris les îles Hébrides, Orkney, Shetland, St-Kilda et Channels (*Seeborn*) ; il visite également les îles Féroé. En Scandinavie il niche jusqu'au de là du cercle polaire (*Collett*), mais il a été

observé, en 1868, près de Tromsø ($69^{\circ}40'$) par le professeur Holmgren. En Russie il dépasse rarement le 60° (*Sabanäeff*) ; on l'observe en été dans les parties méridionales des régions du sapin et de l'Oural, la région du Tchernozem, la Crimée, le Caucase, les vallées de quelques fleuves de la région Aralo-Caspienne, la Songarie russe (la vallée du fleuve Irtych) et le Tian-Chan (*Bogdanow*) ; il est commun dans les monts Altaï mais ne paraît pas dépasser à l'Est le Jénisseï, où il ne s'élève pas au delà du $59^{\circ} 1/2$; d'après Pallas, il atteindrait cependant la vallée de la Lena. Il niche en Turkestan (*Severtzow*), est sédentaire en Asie Mineure (*Krüper*) et en Palestine (*Tristram*), hiverne en Perse (*St-John*), en Afganistan et se montre jusque dans le nord-ouest de l'Inde (*Jerdon*).

Cet oiseau est assez répandu en Belgique comme dans le reste de l'Europe centrale et méridionale ; mais en Espagne, dans le sud de l'Italie, en Sicile et en Grèce, on ne le voit qu'aux passages. Il visite accidentellement les îles Açores, Canaries et Madeire (*Harcourt, etc.*). Il est de passage au Maroc (*Favier*), mais quelques couples nichent dans les plaines humides de l'Algérie (*Loche*). Le Crex arrive en

Égypte et en Arabie à la fin d'août et au commencement de septembre; pendant le dernier mois il fut observé près de Khartoum (*de Heuglin*) et en Abyssinie (*Lefèvre*); il hiverne également dans l'Afrique orientale jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Layard*) et le Natal (*Ayres*). Pendant les migrations, les vents contraires semblent chasser parfois quelques sujets vers les côtes américaines, où on en a pris au Groenland (*Schlegel*), sur les côtes occidentales des États-Unis (*Baird*) et aux îles Bermudes (*von Martens*); un individu paraît même avoir été tué près de Nelson en Nouvelle-Zélande (*Dresser*).

Mœurs. — C'est un oiseau migrateur qui arrive dans nos contrées en avril ou mai, suivant l'état de la saison, et émigre en septembre; mais on en voit encore passer en octobre, si l'automne est beau et chaud. Pour la Belgique, c'est surtout un oiseau de passage, plus ou moins abondant suivant les années, mais quelques couples restent nicher dans le pays. Il voyage isolément pendant la nuit, traverse l'espace à une grande hauteur, mais accomplit une partie de sa route en courant. Les anciens croyaient que le *Crex* servait de guide aux Cailles, qui arrivent vers la même époque, d'où son nom vulgaire de *Roi des cailles*; rien cependant ne le rapproche de ces oiseaux, dont il ne recherche pas même la société.

Le *Crex* vit dans les prés et les champs, mais il lui faut un terrain qui ne soit ni trop sec, ni trop humide. Il séjourne dans les prairies jusqu'au moment de la fenaison et se rend ensuite dans les champs de céréales, de trèfle ou de luzerne pour y demeurer jusqu'à la moisson. Plus tard, quand les prés et les champs sont fauchés, il cherche un refuge dans les buissons et les herbages. Dans le même arrondissement et sans raison appréciable, il est tantôt rare, tantôt commun.

Cet oiseau se distingue des autres Rallidés par ses mœurs terrestres, qui le tiennent éloigné des eaux et des lieux humides. Il est plus nocturne que diurne: c'est au crépuscule et à l'aurore, ainsi que pendant les nuits claires et chaudes, qu'il se montre dans toute son activité, mais il se repose toujours vers le milieu de la nuit. On ne le voit que rarement durant le jour, car il se tient alors caché dans les herbes, et le milieu de la journée est même consacré au sommeil. C'est pendant les belles soirées de juin que l'on peut entendre le mâle, car c'est alors l'époque de la reproduction et il faut plaire à sa compagne; son chant d'amour n'est cependant guère agréable, il se résume à quelques cris rauques ressemblant à *arp-schuurp* ou *kncrp-*

knerrp, *verp-verp* qu'on peut entendre presque sans interruption pendant des nuits entières. Les sexes s'appellent par un léger *kju*, *kjo*, *kjé*, mais après la ponte ils deviennent muets ; cependant, quand ils sont surpris, ils jettent un cri d'angoisse ressemblant à *tzib*.

Le Râle de genêt, comme on le désigne souvent, a des formes élégantes et des mouvements fort gracieux ; il court avec une rapidité étonnante, la tête baissée, le cou rentré. le corps horizontal, et se faufile entre les herbes avec une agilité extrême et presque sans les agiter ; aussi peut-on entendre le cri de cet oiseau tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, sans rien remarquer de sa course. Il vole assez rapidement en rasant le sol en ligne droite, mais ne va jamais loin ; il sait qu'il est plus en sûreté au milieu des herbes que dans l'air, et ce n'est qu'à l'approche d'un chien qu'il se décide à s'envoler ; il faut cependant un bon chien d'arrêt pour le faire lever, et encore déjoue-t-il souvent les poursuites du chasseur. Son vol est lourd et fatigant ; pendant les migrations il s'élève haut dans les airs et profite le plus possible d'un vent favorable quand il a une mer à traverser ; arrivé à terre, il continue sa route autant en courant qu'en volant.

Le Crex n'est nullement sociable, et ne recherche pas plus la société des siens que celle d'autres espèces ; les jeunes quittent même leur mère et se dispersent dans les champs avant de savoir voler. C'est un pillard de nids des plus dangereux : il tue les petits passereaux qui nichent dans les champs pour leur manger la cervelle ; les mulots et les campagnols ne sont pas davantage à l'abri de ses atteintes, car il leur a bientôt troué le crâne à coups de bec.

Cet oiseau se nourrit d'ordinaire d'insectes, de larves, de chrysalides, d'araignées, de vers, de petits mollusques à coquille, plus rarement de graines et presque uniquement de graines de graminées. Il avale également du gravier et de petites pierres pour faciliter sa digestion. Il boit beaucoup et se baigne volontiers.

Reproduction. — Le Crex des prés ne commence la construction de son nid qu'à la fin de mai ou au commencement de juin. C'est au milieu des herbes d'une prairie ou dans un champ de trèfle ou de luzerne, que la femelle creuse une petite fosse qu'elle garnit grossièrement de brins d'herbes, de feuilles, de mousse et de radicelles. La ponte est ordinairement de sept à neuf œufs, mais ce nombre peut s'élever jusqu'à douze ; si la première couvée a été enlevée, la seconde ne sera plus que de cinq œufs. Ceux-ci ont une coquille finement

grenue, lisse, brillante, de couleur grisâtre ou rosâtre, et marquée de taches et de points violacés et d'un jaune rougeâtre ou brun; ils mesurent environ 38 millim. sur 27.

La femelle couve pendant trois semaines et avec une telle ardeur qu'on peut l'enlever de son nid avec la main sans qu'elle songe à fuir. Les poussins quittent leur nid le lendemain de l'éclosion, et suivent aussitôt leur mère pour apprendre à trouver leur nourriture; ils répondent à son appel par des piaillements qui ressemblent aux cris des jeunes moineaux.

GENRE CXXXVII

MARQUETTE. — PORZANA.

- RALLUS, Briss. *Orn.* V, p. 155 (1760).
GALLINULA, Lath. *Ind. orn.* II, p. 772 (1790).
PORZANA, Vieill. *Analyse*, p. 61 (1816).
ORTYGOMETRA, ZAPORINA, Leach, *Syst. cat. M. B. Br. Mus.* p. 34 (1816).
ORTYGOMETRA, ZAPORINA, Forst., *Syn. Cat. Br. B.* pp. 27, 59 (1817).
CREX, Licht. *Vers. Doubl.* p. 80 (1823).
PHALARIDION, Kp. *Natürl. Syst.*, p. 173 (1829).
PHALARIDION, Meves, *Journ. f. Orn.* 1875 p. 433.

Car. — Bec plus court que la tête, atténué à la pointe, comprimé latéralement; narines latérales, oblongues, étroites, atteignant le milieu du bec; ailes médiocres, sub-aiguës; queue courte, conique, à rectrices souples et assez étroites; tarses médiocres, robustes, scutellés; doigts longs, grêles, le médian plus long que le tarse; pouce bien développé et portant à terre.

Hab. — Ce genre a des représentants dans l'ancien monde et en Océanie.

225. — Marquette tachetée

PORZANA MARQUETTA, *Bonnap. ex Leach.*

(Pl. 204)

- RALLUS AQUATICUS MINOR, Briss. *Ornith.* v, p. 155 (1760).
RALLUS PORZANA, Linn. *Syst. nat.* I, p. 292 (1766).
RALLUS FULVICOLA, Scop. *Ann. I. Hist. nat.* p. 108 (1769).
GALLINULA OCHRA, Gerdni. *Orn. meth. Ing.* V, p. 2, pl. 181 (1776).
GALLINULA PORZANA, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 772 (1790).
ORTYGOMETRA MARQUETTA, Leach, *Syst. Cat. Br. B. Mus.* p. 34 (1816).
ORTYGOMETRA MARQUETTA, Forst., *Synopt. Cat. Br. B.* p. 27 (1817).
CREX PORZANA, Licht. *Vers. F. abtheilten.* p. 80 (1823).
ORTYGOMETRA PORZANA, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XII, 1, p. 233 (1824).
GALLINULA MACULATA ET PUSCATA, C. Brehm. *Ibis* 1830 p. 992.

ZAPORNIA PORZANA, Gould, *B. of Eur.* pl. 343 (1837).

PORZANA MARUETTA, Bonap. *Cat. metod. Ucc. Eur.*, p. 64 (1842).

ORTYGOMETRA ARABICA, Licht. *Nomencl. avium*, p. 96 (1854).

GALLINULA LEUCOTHORAX et GRACILIS, L. Brehm. *Naum.* 1855 p. 293.

PORZANA MACULATA, C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 211 (1860).

DAS GESPRENKELTE SUMPFFUHN, en allemand.

THE SPOTTED CRAKE, en anglais.

HET PORCELEINHOENTJE, en flamand.

Taille : 0^m,18 ; ailes 0,117 ; bec, 0,021 ; tarses, 0,033.

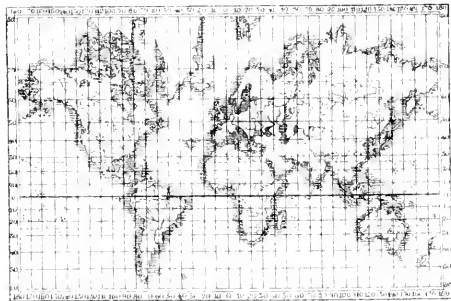
Description des deux sexes adultes. — Dessus de la tête, nuque, manteau et scapulaires d'un brun olivâtre avec le centre des plumes noirâtre, des mouchetures blanches sur la nuque et des stries de même couleur longitudinales sur le manteau et transversales sur les scapulaires ; bas du dos noir, chaque plume terminée de brun olivâtre et tachetée de blanc sur les côtés ; lorums noirs ; front, larges raies sourcilières, gorge et poitrine d'un gris foncé ; région parotique, côtés du cou et de la poitrine lavés de brun olivâtre et les côtés du cou et de la poitrine mouchetés en outre de blanc ; couvertures des ailes d'un brun olivâtre avec des raies et des taches blanches bordées de noir ; rémiges et rectrices brunes ; flancs barrés de brun olivâtre, de blanc et de noir ; sous-caudales et milieu du ventre blancs. Bec d'un jaune verdâtre avec la base rouge ; pattes verdâtres ; iris brun.

La femelle ressemble au mâle, mais le gris de la tête et de la poitrine est moins pur et moins étendu. En automne la poitrine est fortement lavée de brun olivâtre dans les deux sexes.

Jeune. — Aspect général des adultes en automne ; gorge et milieu du ventre d'un blanc varié de cendré olivâtre ; raies sourcilières et poitrine d'un brun olivâtre et tachetées de blanc ; raies blanches des flancs plus étroites ; sous-caudales lavées de roussâtre ; bec et pattes d'un brun verdâtre.

Poussin. — Duvet d'un noir uniforme ; bec et pattes d'un blanc rougeâtre, les dernières un peu plus grisâtres.

Hab. — La Marouette tachetée est généralement répandue dans toute l'Europe ; en été on l'observe en Scandinavie jusqu'au 65°, mais dans la Russie occidentale elle ne dépasse guère le 64°, dans l'Oural le 58° et dans la Sibérie occidentale, le 55°. Aux îles Britanniques elle est plus ou moins répandue partout, hiverne même dans quelques régions et se montre parfois aux îles



Orkney et Shetland (*Seebohm*). Elle est assez commune et niche dans certaines localités de la Belgique, surtout dans les polders de la Flandre.

Cet oiseau est abondant et sédentaire dans les pays qui entourent la Méditerranée, y compris le Maroc (*Drake*) et l'Algérie (*Loche*). En hiver, on l'observe en Égypte, en Nubie, sur les côtes de la mer Rouge, dans la région du Nil Bleu et du Nil Blanc (*de Heuglin*), en Abyssinie (*Ruppell*) et aux îles Canaries (*Berthelot*).

À l'Est on rencontre cette espèce dans la région Aralo-Caspienne, dans les vallées de l'Irtysch et de l'Ouroungou, dans la Songarie, dans la région du Tian-Chan (*Bogdanow*), en Turkestan (*Severtzow*), en Perse (*Blanford*), en Asie Mineure (*Strickland*), et son habitat s'étend vers l'Est jusque dans l'Inde (*Jerdon*) et la Birmanie (*Seebohm*).

Mœurs. — Cet oiseau nous revient à la fin de mars ou en avril et émigre en septembre. Il voyage isolément pendant la nuit et traverse l'espace à une grande hauteur, car il lui est plus facile de voler dans les hautes régions que près du sol. Mais ces voyages lui occasionnent toujours beaucoup de fatigue, aussi est-il souvent obligé de prendre terre pour se reposer ; à ce moment, il est parfois tellement abattu qu'il se laisse prendre avec la main.

La Marouette tachetée vit dans les prairies humides, dans les marais, près des étangs et des fossés inondés, et elle se dissimule dans les herbes, les juncs et les carex ; jamais on ne la rencontre près de grandes eaux découvertes, car il lui faut toujours des herbages pour se cacher. Elle n'aime cependant pas les endroits couverts de roseaux et de massettes, et ne s'y rend que momentanément, alors qu'il n'y a rien de plus convenable aux environs. Pendant le jour elle se tient tranquille et silencieuse ; au crépuscule elle se met en mouvement, s'anime, vole d'un endroit à l'autre et continue ses ébats jusqu'au lever du soleil. C'est surtout vers le milieu du jour qu'elle se livre au sommeil.

Cette Marouette ressemble beaucoup par ses allures au Râle de genêt ; elle marche à grands pas en tenant le corps horizontal, le dos voûté, la queue pendante et les jambes cachées dans les plumes, ce qui lui donne l'apparence d'avoir les pattes plus courtes qu'elles ne le sont réellement. Mais quand elle se croit en sûreté, elle allonge le cou et les jambes et accompagne sa marche de mouvements de tête ; à la course elle est d'une agilité étonnante, et son pas est alors d'une

longueur démesurée. Sa légèreté lui permet de se glisser entre les herbes presque sans les toucher et de courir sur les feuilles de nénuphars qui flottent à la surface des eaux. Elle nage avec aisance et sans contrainte et paraît même se plaire à cet exercice ; par contre, son vol est lourd, difficile et de courte durée, aussi l'oiseau ne s'envole-t-il que rarement sans nécessité. C'est dans les herbages que la Marouette vit et se cache, et ses ennemis ne parviennent que difficilement à la dépister ; elle ne s'envole que quand elle est surprise ou serrée de près par un chien ou par tout autre carnassier. Elle mène une vie solitaire, et on ne voit le mâle avec sa femelle qu'à l'époque des amours. Pendant le jour on ne l'entend jamais, mais bien dans la soirée et pendant la nuit ; son cri ressemble à *quit* ou *whit*.

La nourriture de cet oiseau consiste en insectes, larves, petits mollusques avec ou sans coquille, vers, matières végétales vertes et graines ; il avale en même temps du sable et du gravier. C'est surtout près de l'eau ou dans l'eau qu'il cherche sa nourriture.

Reproduction. — La Marouette tachetée niche dans les marais, dans les prairies humides, dans les fossés inondés ou autres endroits semblables. Le nid est placé sur un tas de plantes renversées et piétinées et toujours sur un sol humide ou marécageux ; il est volumineux, assez profond, formé de feuilles sèches de carex, de joncs et de roseaux légèrement enchevêtrées et retenues par des brindilles aux herbes environnantes ; l'intérieur est garni de fines graminées et de duvet végétal. Ce nid est difficile à trouver, car la femelle a soin d'incliner les herbes et les carex qui l'entourent, de façon à lui former une sorte de toit de verdure qui le cache aux yeux des oiseaux de proie ; elle peut ainsi couvrir sans être inquiétée, car elle ne trahit jamais sa présence par des cris.

La ponte a lieu à la fin de mai ou au commencement de juin, et se compose de neuf à douze œufs. Ceux-ci sont brillants, d'un roux jaunâtre pâle et parsemés de taches arrondies et de points d'un gris bleuâtre et d'un brun rougeâtre ; ils mesurent environ 34 millim. sur 23.

La femelle couve pendant trois semaines avec une telle ardeur, qu'elle ne songe à fuir que quand l'ennemi est près d'elle. Ce n'est que quand la première couvée a été détruite, qu'elle fait une seconde ponte, mais celle-ci ne se compose alors que de six à huit œufs. Les poussins se cachent avec adresse et quittent leur mère avant de savoir bien voler.

226. — La Marouette poussin (I).

PORZANA PARVA, *Dubois ex Scop.*

(Pl. 225).

- RALLUS PARVUS, Scop. *Ann. I. hist. nat.* p. 108 (1769).
RALLUS PUSILLUS, Gm. (nec Pall.) *Syst. nat.* I, p. 719 (1788).
RALLUS MIXTUS, Lapeyr. *Mém. et ois. de la Haute-Garonne*, p. 38 (1799).
GALLINULA PUSILLUS, Bechst. *Ornith. Taschenb.* p. 340 (1803).
GALLINULA MINUTA, Mont. (nec Pall.), *Orn. Diet. suppl.* G. 2, fol. 9 (1813).
GALLINULA FOLJAMBI, Mont. *ibidem* fol. B b. (1813).
ZAPORNIA MINUTA, Leach, *Syst. Cat. nom. Brit. Mus.* p. 34 (1816).
ZAPORNIA MINUTA, Fofst, *Synop. Cat. Br. B.* p. 59 (1817).
RALLUS PEYROUSEI, Vieill. *N. Diet. d'hist. nat.* XXVIII, p. 562 (1819).
CREX PUSILLA, Licht., *Vorz. Doubletten* p. 80 (1823).
ORTYGOMETRA OLIVACEA, Leach, *Shaw's Gen. Zool.* XII, 1, p. 226 (1824).
PHALARIDION PUSILLUM, Kaup, *Nat. Syst. d. Europ. Th. eur.* p. 173 (1829).
ORTYGOMETRA PUSILLA, Bonap. *Comp. List.* p. 53 (1838).
ORTYGOMETRA MINUTA, Keys. et Bl., *Wüchelth. Eur.* p. LXVIII (1840).
PORZANA MINUTA, Bonap. *Ucc. Eur.* p. 65 (1842).
GALLINULA PARVA ET MINUTISSIMA, Brehm, *Neumannia*, 1855, p. 293.
PORZANA PUSILLA, C. Dubois, *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 212 (1860).
PORZANA PARVA, A. Dubois, *Consp. avium Europ.* p. 26 (1871).
CREX PARVA, Seeb. *Brit. Birds*, II, p. 517 (1884).
DAS KLEINE SÜMPFCHUH, en allemand.
THE LITTLE CRAKE, en anglais.
HET KLEINSTE WATERHOEN, en flamand.

Taille : 0^m,17 ; ailes 0,102 ; tarses 0,031.

Description du mâle en été. — Parties supérieures d'un brun olivâtre avec des taches noires variées de quelques petites taches blanches sur le dos ; couvertures des ailes d'un cendré olivâtre sans taches ; rémiges et rectrices

(1) Beaucoup d'auteurs désignent cette espèce sous le nom de *P. minuta* (Pall.) ou de *P. pusilla* (Pall.), mais ces dénominations n'appartiennent pas à la Marouette poussin.

Pallas a décrit en 1776 un oiseau provenant de Daourie sous le nom de *Rallus pusillus*, et en 1811 il décrivit le même oiseau sous le nom de *Rallus alpestris*. C'est la Marouette appelée par Vieillot *Rallus Baillonii* et par Naumann *Orn. europ.* 1. Le *P. parva* n'existe pas en Daourie.

La dénomination de *Porzana pusilla* appartient donc de droit à la Marouette de Baillon, et non à l'espèce qui nous occupe. Bogdanow fait remarquer que dans sa *Zoographia* (II, p. 155) Pallas cite sa première description, en changeant le nom de *R. pusillus* en *R. minutus* et impose ce dernier nom, en ajoutant aux caractères spécifiques « *mutata alpestris*. » Il est probable, ajoute Bogdanow, que l'exemplaire recueilli en Daourie a disparu, et que Pallas a contrôlé sa première description sur un sujet à ventre blanc, mais appartenant à une autre espèce; de manière que dans sa *Zoographia*, il a composé la description du *R. minutus* d'après deux oiseaux appartenant à différentes espèces. — C'est pour éviter toute confusion, que j'ai rendu à la Marouette poussin le nom de *parva* donné par Scopoli (Voy. mon *Chart. avien. eur.* p. 20, 1871). MM. Dresser (1878), Bogdanow et Seelohm (1884) ont suivi ma manière de voir.

brunes; sus-caudales d'un roux olivâtre; front, sourcils, côtés de la tête, devant et côtés du cou, poitrine et abdomen, d'un gris bleuâtre; les plumes du bas-ventre plus foncées et terminées de blanc; sous-caudales noires barrées de blanc. Bec d'un beau vert avec la base rouge; iris rouge carmin; pattes vertes.

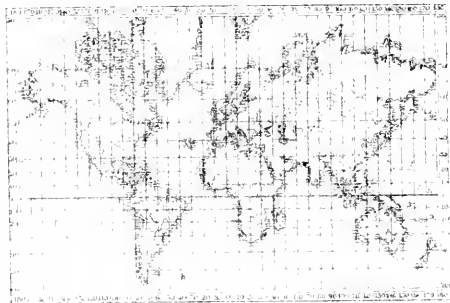
Femelle. — Parties supérieures comme chez le mâle; front, sourcils et joues d'un gris bleuâtre; gorge et une partie du devant du cou blanchâtres; bas du cou, poitrine et abdomen d'un blanc roussâtre, plus roux sur les flancs; bas-ventre et sous-caudales noirâtres, toutes les plumes tachetées de blanc, ce qui forme à ces parties des barres irrégulières.

Le plumage d'hiver, dans les deux sexes, diffère peu de celui de la femelle adulte en été.

Jeune âge. — Ressemble également à la femelle, mais le front, les sourcils et les joues sont, comme les parties inférieures, d'un blanc roussâtre; côtés de la poitrine barrés de brun.

Poussin. — Revêtu d'un duvet noir à reflets verdâtres sur la tête et sur une partie du cou.

Hab. — Cet oiseau ne dépasse pas, au Nord, le sud de la Suède et



n'a pas été observé en Norvège: il a niché accidentellement, en juin 1862, dans la partie méridionale de Kolmar Läne, en Suède (*Westerlund*); il ne se montre aussi qu'accidentellement aux îles Britanniques (*Seebohm*). Il est moins rare en Danemark; en Allemagne il est

plus répandu dans les parties méridionales que dans le nord (*Nau-mann*); en Russie on l'observe dans les parties méridionales des régions du Tchernozem et de l'Oural, en Crimée, au Caucase, dans les régions Aralo-Caspienne et du Tian-Chan (*Bogdanow*). Il est plus ou moins répandu, en été, dans l'Europe centrale et méridionale; mais il est rare et de passage irrégulier en Belgique. Il est sédentaire en Algérie (*Loche*), mais ne se montre jamais dans le nord-est de l'Afrique.

En Asie, on observe cette Marouette en Turkestan (*Severtzow*), en Afghanistan (*Seebohm*) jusque dans la partie nord-ouest de l'Inde (*Hume*), mais elle n'a été observée ni en Asie Mineure, ni en Palestine, ni en Perse. Il est probable que cette espèce hiverne dans les parties les plus méridionales de l'Europe.

Mœurs. — La Marouette poussin ne revient dans sa patrie que dans le courant de mai et émigre en septembre. Elle vit dans les marécages, les prairies humides, les fossés inondés, près des lacs et des étangs et se montre même, pendant ses voyages, près des fleuves et des rivières. Crespon dit que l'on prend chaque année quelques individus dans les jardins et les basses-cours des environs de la ville de Nîmes. Cet oiseau se plaît surtout dans les herbages croissant dans un sol boueux ; il recherche du reste toutes les eaux fangeuses garnies de jones, de roseaux, de massettes et autres plantes aquatiques, ou bordés de buissons de saules et d'aunes. Il se tient si bien caché qu'il est fort difficile de l'apercevoir, et c'est peut-être la raison pour laquelle il est si rare ; il court avec une telle vitesse dans les herbages qu'il est presque impossible de le faire lever, si l'on n'a pas un chien bien dressé à ce genre de chasse ; il fatigue tellement l'ennemi qui le poursuit, que dans le midi de la France on l'a surnommé le *crère-chien*. Poursuivi à outrance, il se jette à l'eau, fuit à la nage et plonge aussitôt que le chien est sur le point de l'atteindre.

Ses mœurs et ses habitudes sont analogues à celles de l'espèce précédente, mais la Marouette poussin ne rentre pas les jambes dans son plumage. Dès qu'elle entend un bruit suspect, elle allonge le cou, relève l'extrémité des ailes, étale et hoche la queue et ne tarde pas à disparaître dans un fourré. Elle nage avec autant de facilité que d'élégance ; là où l'eau est couverte de plantes aquatiques, elle court avec une légèreté admirable, la queue relevée et étalée, et en accompagnant presque chaque pas d'un mouvement de la tête ; aucun obstacle ne l'arrête dans sa course, car elle trouve toujours un moyen pour le franchir.

Son vol est très mouvementé et de peu de durée, mais l'oiseau ne se sert de ses ailes qu'en cas de nécessité. On n'entend son cri que dans la soirée et pendant la nuit et celui-ci ressemble à un *kikik* sonore et sifflant ; parfois aussi, c'est une série de *kik, kik, kik...* que l'oiseau fait entendre. Sa nourriture consiste en insectes, larves, mollusques, vers, graines et autres substances végétales.

Reproduction. — Cet oiseau niche à la fin de mai ou en juin, dans une touffe de roseaux, de jones ou autres plantes aquatiques émergeant de l'eau ou de la vase ; parfois aussi dans les carex d'un endroit humide. Le nid est assez vaste et grossièrement construit à l'aide de feuilles de carex et de jones entrelacées ; l'intérieur est garni de graminées sèches. La femelle a soin de pencher sur son nid les herbes qui

l'entourent, afin de le rendre invisible de toute part. La ponte est de huit à dix œufs, d'un brun jaunâtre terne, avec des taches plus foncées formant plutôt des nuages que des macules ; ils mesurent environ 30 millim. sur 21. La durée de l'incubation est de trois semaines.

227. — **La Marouette Baillon.** (1)

PORZANA PUSILLA, *Bogd. ex Pall.*

(Pl. 226.)

- RALLUS PUSILLUS, Pall. (nec auct. plur.) *Reise Russ. Reichs*, III, app. p. 700 (1776).
RALLUS MINUTUS, Pall. (ex parte) *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 273 (1811).
RALLUS BAILLONI, Vieill. *N. dict. d'hist. nat.* XXIII, p. 548 (1819).
GALLINULA BAILLONI et STELLARIS, Tem. *Man. d'Or.* II, pp. 692, 693 (1820-40).
CREX BAILLONI, Licht. *Verz. Doubletten*, p. 80 (1823).
ORTYGOMETRA BAILLONI, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XII, p. 228 (1824).
GALLINULA PYGMEA, Naum. in *Brehm, Lehrb. Nat. eur. Vög.* II, p. 641 (1824).
PHALARIDION PYGMEUM, Kaup, *Nat. Syst.* p. 173 (1829).
CREX FOLJAMBEI, Eyt, (nec Mont.), *Cat. Brit. B.* p. 46 (1836).
CREX PYGMEA, Naum. *Vög. Deutschl.* IX, p. 567 (1838).
ORTYGOMETRA PYGMEA, Keys. et Blas. *Wirbelt. Eur.* p. LXIII (1840).
PORZANA PYGMEA, Bonap. *Cat. met. Ucc. Eur.* p. 64 (1842).
ZAPORINA PYGMEA, Bonap. *Cat. Porz.* p. 15 (1856).
PORZANA BAILLONI, C. Dubois, *Pl. col. ois. Belg.* III, p. 213 (1860).
ORTYGOMETRA MINUTA, Radde, *Reise im Sud. v. Ost-Sib.* II, p. 311 (1863).
? PHALARIDIUM PUSILLUM, Meves, *Journ. f. Orn.* 1875, p. 433.
PORZANA PUSILLA, Bogd. *Consp. Avium Imp. Ross.* p. 54 (1884).
DAS ZWERG-SUMPFUHN, en allemand.
THE BAILLON'S CRAKE, en anglais.
HET BAILLON WATERHOEN, en flamand.

Taille : 0,141 ; ailes 0,088 ; tarses 0,028.

Description du mâle adulte au printemps. — Parties supérieures d'un brun olivâtre, avec le centre des plumes de la tête, du dos et des scapulaires noir ; manteau, scapulaires et quelques-unes des grandes couvertures fortement maculés de blanc ; front, larges raies sourcilières, lores, joues, côtés et devant du cou et poitrine d'un gris bleuâtre, plus pâle à la gorge ; jambes, flancs, abdomen et sous-caudales noirs barrés de blanc ; rémiges et queue brunes, mais le centre des rectrices noir. Bec vert, plus sombre à son extrémité ; iris rouge carmin ; pattes roussâtres.

Femelle. — Elle diffère peu du mâle ; lores et région des oreilles d'un brun roussâtre ; gorge et devant du cou blanchâtre ; le gris des parties inférieures plus pâle ; sa taille est aussi un peu plus petite.

Jeune. — Parties supérieures comme chez les adultes, mais plus pâles et

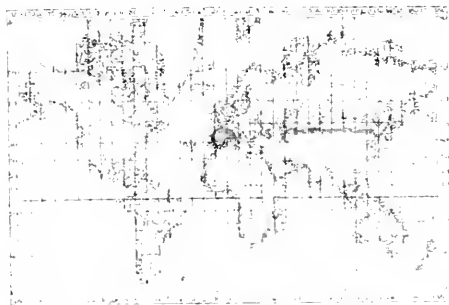
(1) Voir la note à la page 291.

moins marquées de blanc; pas de gris à la tête, cette teinte étant remplacée par du brun olivâtre; gorge blanche; poitrine d'un blanc roussâtre varié de cendré olivâtre; le reste comme chez l'adulte.

Poussin. — Duvet épais, soyeux, noir, avec des reflets verts et violets. Bec blanc tirant sur le jaune; pieds noirs, à l'âge de deux jours (*Marchand.*)

Remarque. — Cette espèce ressemble beaucoup à la Marouette poussin, dont il est cependant facile de la distinguer aux caractères suivants : cette dernière est d'une taille un peu plus forte et n'a pas de taches blanches sur les scapulaires; la Marouette Baillon a les flancs, les jambes, le ventre et les sous-caudales très distinctement barrés de noir et de blanc, tandis que chez l'espèce précédente, les jambes et les flancs sont unicolores comme la poitrine, le bas-ventre d'un gris sombre avec les plumes légèrement terminées de blanc, mais ne formant pas des barres distinctes, et les sous-caudales noires barrées de blanc ou de roussâtre.

Hab. — Cette Marouette habite l'Europe centrale et méridionale,



mais son aire géographique ne paraît pas dépasser au Nord les côtes allemandes de la mer Baltique; quoique sédentaire dans quelques localités, elle est rare en Angleterre et ne se montre qu'accidentellement en Écosse et en Irlande (*Harting*). Elle est plus ou moins rare dans l'Europe

centrale et on ne la voit qu'irrégulièrement en Belgique à l'époque des passages. En France on l'observe à peu près partout à son passage d'automne; en août, elle quitte les départements septentrionaux pour se porter plus au midi, et y revient en avril et mai pour se reproduire (*Degl. et Gerbe*); elle est sédentaire dans plusieurs départements du midi de la France (*Lacroix*), en Espagne (*Saunders*) et en Portugal. En Italie, elle arrive en mars et en avril et émigre en septembre (*Giglioli*), mais elle est sédentaire en Grèce dans les marais du Péloponèse, en Roumélie (*Lindermayer*) et aux Cyclades (*Erhard*).

A l'Est, on observe cette espèce en Russie, dans les parties méridionales des régions du Tchernozem (56° l. N.) et de l'Oural, en Crimée, au Caucase, dans la région Aralo-Caspienne, dans le Tian-Chan, dans le bassin de l'Irtych, en Daourie, dans le pays Oussourien

(*Bogdanow*), en Turkestan d'où il émigre en Perse (*Severtzow*), dans l'Inde (*Jerdon*), au Kashmir (*Hume*), au Népaül (*Hodgson*), à Ceylan (*Layard*), aux îles Andaman (*Davison*), en Birmanie (*Seebohm*) et jusqu'aux Philippines (*Irby*) et l'île de Bornéo (*Sharpe*); elle est abondante en Chine (*David*) et a même été observée au Japon (*Schlégel*). Il y a donc lieu de supposer que cet oiseau est répandu dans tout le sud-est de l'Asie. D'après Schlégel, le musée de Leyde possède un sujet de cette espèce, acquis à Verreux, comme provenant d'Australie.

Cet oiseau ne paraît pas avoir été observé en Palestine, en Asie Mineure et dans le sud-ouest de la Sibérie. Mais il est probable qu'il est répandu dans toute l'Afrique, car on le rencontre aussi bien dans le midi que dans le nord du continent noir. Il doit cependant être fort rare en Egypte, Rüppell paraît être le seul voyageur qui l'y ait observé; M. Dresser assure cependant avoir reçu un spécimen d'Alexandrie; de Heuglin dit avoir observé assez souvent cette espèce en mai, à la pointe N.-E. des lacs Birket el Qarn dans le Fajum, et généralement par couples, ce qui fait supposer qu'elle y niche. Dans l'Afrique occidentale, elle a été observée depuis le Damara (*Andersson*) jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Layard*). Elle est rare et de passage à Madeire (*Harcourt*) et se trouve également dans l'est et au centre de Madagascar (*Grandidier*).

Mœurs. — Cette espèce est, pour l'Europe centrale, un oiseau d'été qui arrive en mai et émigre en août, isolément et pendant la nuit; dans les parties du midi de la France où il n'est pas sédentaire, il arrive du 15 au 30 mars et émigre fin septembre. Ses mœurs ne diffèrent guère de celles de l'espèce précédente : il vit dans les marécages et autres lieux aquatiques, et se tient caché pendant le jour dans les herbes et les buissons, ou prend ses ébats sur des feuilles flottantes. « Il aime à se promener sur les feuilles de nénuphars, dit M. Ad. Lacroix; j'ai vu, fin septembre 1868, cinq Râles Baillon s'amuser sur un grand amas de feuilles de la plante citée plus haut; il m'est impossible de décrire la manière agile dont ils parcouraient en tous sens cette espèce de radeau que forment les nénuphars. Je suis resté caché près d'une heure; ils n'ont cessé de se poursuivre et de s'amuser que lorsque je me suis montré, alors ils ont plongé et sont allés se mettre en dessous des feuilles, d'où ils sortaient la tête hors de l'eau en soulevant les dites feuilles. Je me suis caché de nouveau, et, peu de temps après, ils ont recommencé leurs amusements. »

Cette Marouette met autant d'adresse que ses congénères pour éviter le chasseur et les chiens, et ne s'envole qu'à la dernière extrémité, mais seulement pour aller se cacher dans un fourré plus éloigné. Elle paraît un peu plus sociable que les précédentes ; le soir et pendant la nuit, on peut entendre son cri de *kik, kik, kik*. M. de Henglin dit que les Marouettes qu'il a observées en Afrique, se tenaient dans des eaux à fond de sable, non loin du bord et dans le voisinage de buissons de tamarin. Elles se montraient farouches pendant le jour et fuyaient, quand on approchait, pour aller se cacher dans des amas de racines qu'elles n'abandonnaient pas de sitôt. Pendant la nuit et au lever du soleil, elles prenaient leurs ébats sur des eaux découvertes.

La nourriture de cet oiseau consiste en vers, larves, insectes divers, araignées et petits mollusques ; il saisit avec adresse les mouches qui viennent se poser sur les feuilles.

Reproduction. — Cet oiseau niche de la même manière et dans les mêmes endroits que la Marouette poussin, et son nid ne diffère guère de celui de cette dernière, mais il est plus petit ; on le trouve ordinairement dans les parties marécageuses où les joncs ont été coupés et parmi les jeunes pousses. M. René Martin dit qu'il est fait, comme celui de ses congénères, avec des carex et de menus roseaux secs, mais qu'il est du double moins vaste que celui des espèces voisines.

En Europe la ponte a lieu fin mai ou en juin, mais dans l'Inde, d'après Hume, elle ne se fait qu'en juillet et août. Brehm et Paessler font remarquer que quand la première couvée a été détruite, les oiseaux construisent un second nid, et parfois même un troisième, ce qui fait que l'on trouve quelquefois encore des nids de cette Marouette jusqu'en août. La ponte est de quatre à huit œufs, mais le plus ordinairement de six ; ceux-ci sont d'un gris jaunâtre terne, tachés et pointillés de cendré et marqués superficiellement de taches d'un brun rougeâtre éparpillées sur toute la surface ou plus nombreuses au gros bout. Ces œufs mesurent en moyenne 26 millim. sur 19.

GENRE CXXVIII

POULE D'EAU. — GALLINULA

GALLINULA, Briss. *Ornith.* VI, p. 3 (1760.)

FULICA, Linn. *Syst. nat.* I, p. 258 (1766.)

HYDROGALLINA, Lacép. *Mém. de l'Inst.* III, p. 518 (1801.)

RALLI S., Savi. *Orn. Tosc.* II, p. 382 (1829.)

STAGNICOLA, Brehm, *Isis*, 1839, p. 992.

Car. — Bec un peu moins long que la tête, épais, comprimé, un peu renflé

en dessous vers la pointe, arrête se prolongeant et se dilatant sur le front en une plaque lisse qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux ; narines latérales, oblongues, atteignant le milieu du bec et percées dans de larges fosses nasales ; ailes médiocres, sub-aiguës ; queue courte, arrondie, à rectrices larges et assez résistantes ; partie nue des jambes scutellée ; tarses assez courts, robustes, scutellés en avant, réticulés en arrière ; doigts longs, bordés sur les côtés d'une membrane étroite, le médian plus long que le tarse ; pouce allongé et reposant à terre.

Hab. — Ce genre a des représentants dans les cinq parties du monde.

228. — La Poule d'eau ordinaire.

GALLINULA CHLOROPUS, *Lath. ex Lin.*

(Pl. 227).

- FULICA FUSCA et CHLOROPUS, *Lid. Syst. nat.* 1, p. 257-58 (1766).
GALLINULA CHLOROPUS et FUSCA, *Lath. Ind. Orn.*, pp. 770-71 (1790).
RALLUS CHLOROPUS, *Savi, Orn. Tosc.* II, p. 382 (1829).
STAGNICOLA SEPTENTRIONALIS, CHLOROPUS et MINOR, *Brehm, Isis* 1830, p. 992.
STAGNICOLA FLAVIPES et FISTULANS, *Brehm, Vög. Deutschl.* p. 705 (1831).
STAGNICOLA PARVIFRONS, *Brehm, Neumannia*, p. 293 (1855).
GALLINULA COMMUNIS, C. F. Dubois, *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 209 (1860).
DAS GEMEINE TEECHHÜHN, en allemand.
THE MOORHEN, en anglais.
HET WATERHOENTJE, en flamand.

Var. Pyrrhorrhoa.

- FULICA CHLOROPUS, *Desj. Proceed. zool. Soc.* 1831, p. 45.
GALLINULA CHLOROPUS, *Auct. plurimorum.*
GALLINULA PYRRHORRHOA, A. Newt. *Proceed. zool. Soc.* 1861, p. 18.
GALLINULA CHLOROPUS *var.* PYRRHORRHOA, *Grandid. Rev. et Mag. de Zool.* 1868

Var. Galeata.

- CREX GALEATA, *Licht. Verz. Doubletten*, p. 80 (1823).
GALLINULA GALEATA, *Bonap. An. Orn.* IV, p. 128 (1832).
GALLINULA CHLOROPUS *var.* GALEATA, (*Herrl. et Finsch*), *Ridgw. Ann. Lyc. N. Y.* X, 1874, p. 387.

Var. Sandvicensis.

- GALLINULA SANDVICENSIS, *Streets, Ibis*, 1877, p. 25.

Taille : 0,26 ; ailes 0,18 ; tarses 0,058.

Description des deux sexes adultes. — Tête, cou, poitrine et abdomen d'un gris ardoise foncé, avec les plumes des flancs marquées d'une large strie blanche ; dos, scapulaires, couvertures des ailes et sus-caudales d'un

brun olivâtre lustré ; rémiges brunes ; rectrices d'un brun noirâtre ; plumes du bas-ventre terminées de blanc ; sous-caudales blanches, les médianes noires. Plaque frontale et bec d'un rouge vif, ce dernier jaune à sa partie terminale ; iris rouge carmin ; partie nue des jambes rouge ; pattes d'un vert jaunâtre.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, sa plaque frontale est moins étendue, ses teintes sont plus claires et les stries blanches des flancs moins nombreuses.

Jeune. — Parties supérieures d'un brun légèrement olivâtre, plus sombre au bas du dos ; gorge, devant du cou et milieu de l'abdomen, blanches ; poitrine cendrée ; flancs d'un brun olivâtre plus pâle que le dos ; ailes et queue brunes ; sous-caudales d'un blanc jaunâtre, les médianes noires ; plaque frontale peu développée et, de même que le bec, d'un brun olivâtre ; iris brun ; pattes d'un vert plus sombre que chez l'adulte.

Poussin. — Duvet d'un noir uniforme ; tour de l'œil, région des oreilles et gorge variés de blanc ; partie interne des jambes blanches.

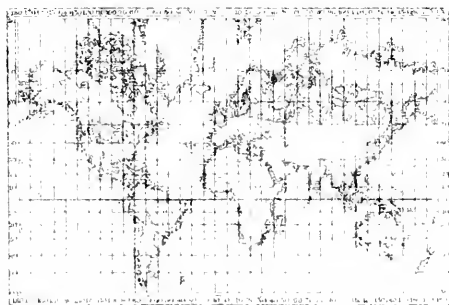
Var. acc. — On rencontre parfois des sujets variés de blanc ou d'un blanc pur.

La var. *Pyrrhorhoa* ne diffère de la forme type que par ses sous-caudales qui sont roussâtres et non blanches.

La var. *Galeata* ne se distingue que par la plaque frontale plus large, non arrondie en arrière mais coupée presque carrément.

La var. *Sandvicensis* ressemble à la var. *Galeata*, dont elle diffère par la plaque frontale plus étendue, des ailes plus courtes et par l'absence de blanc à l'abdomen.

Hab. — La Poule d'eau ordinaire est presque un oiseau cosmopolite ;



dans l'ancien monde on la rencontre jusqu'au delà du 65° l. N. En Europe elle est généralement commune partout jusqu'au 55°. Le Marquis de Wavrin m'a dit avoir vu, lors de son voyage au cap Nord, deux Poules d'eau en vie, qui avaient été prises à Gjesvaer, île de Margerö, à 71° l. N. vers la fin de mars 1885 ; c'est la première fois que cette espèce a été signalée sous une latitude aussi boréale. Un individu a été capturé dans le sud de l'Islande le 4 avril 1882 (*Gröndal*). Elle est commune et sédentaire en Belgique.

En Afrique on rencontre cet oiseau depuis le Maroc, l'Algérie et

l'Égypte (*Loche, Shelley, etc.*) jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Sharpe*); M. Barboza du Bocage dit qu'il n'est pas rare dans l'Angola et surtout dans les régions maritimes du Benguela; à l'Est du continent noir sa présence a été signalée à Mozambique, en Abyssinie, etc. (*de Heuglin*); on rencontre également cette espèce aux îles Açores, Madères et Canaries (*Du Cane Godman*).

En Asie, cette Poule d'eau est également répandue presque partout: sa présence a été constatée au Turkestan, dans l'Inde, la Chine, la Sibérie orientale, le Japon, etc. (*David, Schlégel*), et même aux Philippines, à Célèbes, à Bornéo, à Java et à Sumatra (*Schlégel, Dresser*).

La var. *Pyrrhorrhoa* habite Madagascar et l'île Maurice; aux Seychelles, au contraire, on trouve la forme à sous-caudales blanches (*Grandidier*).

La var. *Galeata* habite toute l'Amérique depuis le 50° l. N. jusqu'au 40° l. S., c'est-à-dire du Canada (*Mus. Brux.*) au Chili (*Coues*).

Lavar. *Sandricensis* habite l'île d'Oahu, l'une des îles Hawaï (*Streets*).

Mœurs. — Cette espèce émigre des régions septentrionales en septembre, et les passages continuent pendant tout le mois d'octobre; les jeunes des dernières couvées ne passent souvent même qu'en novembre et hivernent près des eaux qui ne gèlent pas. Ces oiseaux voyagent par couples, pendant la nuit et en volant. Au printemps, ils retournent dans le Nord en avril; le mâle et la femelle arrivent généralement la même nuit, pour reprendre possession de l'étang qu'ils ont occupé l'année précédente; Naumann a cependant remarqué que c'était tantôt la femelle, tantôt le mâle qui arrivait le premier. Dès qu'un couple a pris possession d'un étang, il ne s'inquiète plus des clameurs de ses semblables qui passent dans les airs; mais s'il n'y a qu'un seul individu, il les invite par ses cris à venir auprès de lui.

En Belgique on rencontre la Poule d'eau dans tous les marais des Flandres et de la Campine, sur les étangs des environs de Bruxelles, près des cours d'eau et presque partout où il y a des mares et des étangs. Elle est sédentaire dans notre pays, car elle n'émigre que dans les hivers les plus rigoureux, et pour autant qu'elle ne trouve pas de sources chaudes ou de rivières qui ne gèlent pas.

La Poule d'eau recherche de préférence les petits étangs et les mares dont les bords sont garnis de roseaux et autres herbages, ou ombragés par des buissons. Chaque étang n'abrite qu'une seule paire, à moins qu'il ne soit très étendu, et dans ce cas, les différents couples se tiennent toujours éloignés les uns des autres, chacun défendant le

domaine qu'il s'est choisi. Il arrive bien quelquefois qu'un mâle fasse une incursion dans le domaine de son voisin, mais il en est aussitôt chassé par les propriétaires légitimes, qui unissent leurs efforts pour éloigner l'intrus.

On rencontre également cet oiseau près des lacs, des petites rivières et dans les marais, mais il paraît toujours préférer les endroits où l'eau est assez profonde, pourvu qu'une partie soit couverte de roseaux et de joncs, ou que les bords soient garnis de buissons de saules ou d'aunes.

La Poule d'eau est un charmant oiseau qui s'établit souvent dans le voisinage de l'homme, et se laisse facilement observer quand on ne le poursuit pas. Ses mouvements sont gracieux et son naturel est doux, paisible et joyeux, mais peu sociable ; la vue d'un objet l'intrigue-t-elle, elle allonge le cou, projette son corps en avant et agite la queue. C'est véritablement un oiseau diurne, qui s'éveille dès l'aurore et ne se livre que tard au repos. Sur les étangs éloignés des habitations, la Poule d'eau se tient cachée dans les roseaux pendant toute la journée, et ne se montre dans les endroits découverts que le soir et le matin. Mais elle devient plus hardie là où elle sait que l'homme la protège. Naumann cite deux de ces oiseaux qui habitaient un étang près de son jardin, et qui étaient presque aussi apprivoisés que des animaux domestiques ; ils savaient distinguer les personnes qu'ils connaissaient de celles qui leur étaient inconnues ; mais ils ne supportaient pas qu'on les observât longtemps.

La Poule d'eau nage avec aisance et on la voit nager avec dextérité, malgré l'absence totale de membranes natatoires. De temps à autre elle s'arrête, se repose sur un morceau de bois flottant, sur un îlot, sur un tas de roseaux renversés ou sur quelque branche basse ; elle nettoie et lisse alors son plumage, frotte de la matière grasse que sécrètent les glandes du croupion, puis s'en va fouiller les roseaux et les herbes. Elle plonge parfaitement, sait nager entre deux eaux en s'aidant de ses pattes et de ses ailes ; lorsqu'elle est chassée, elle tient le corps sous l'eau caché entre les roseaux, et ne laisse sortir que la partie antérieure de la tête pour pouvoir respirer. Grâce à ses formes sveltes, elle peut se glisser au milieu des fourrés les plus épais : ses longs doigts lui permettent de courir facilement sur les feuilles des nénuphars ou sur la légère couche d'herbes ou de joncs qui couvre la surface de l'eau ; ils lui servent aussi à grimper le long des roseaux dont elle peut embrasser plusieurs tiges, et à se percher sur les bran-

ches des arbres qui bordent les eaux. M. A. Duvivier dit avoir remarqué, que quand les étangs sont entourés de grands arbres, particulièrement de mélèzes, les Poules d'eau se cachent fréquemment entre les branches de ces arbres et paraissent même en affectionner la cime, surtout en hiver (*Ornis*, 1890, p. 338). A terre cet oiseau marche avec aisance et rapidité, et en présence du danger il court aussi vite que le chien qui le poursuit.

La Poule d'eau vole péniblement en battant rapidement des ailes et en tenant le cou et les pattes étendues; ce n'est que quand elle a atteint une certaine hauteur que son vol devient plus facile et plus rapide. Il est cependant certain qu'elle ne s'envole pas volontiers et seulement quand, serrée de près, elle ne peut faire autrement. Sa voix est sonore et s'entend au loin; elle fait habituellement entendre un son ressemblant à *krev* ou *ker* et à *kurrk*; son cri d'appel est plutôt *kirkrekreck*; le danger lui fait jeter le cri de *kertettet*, et pendant ses voyages elle fait souvent entendre le cri de *keckeckeck* ou *kickickick*; la femelle appelle ses petits par *gourr gourr*.

La nourriture de cet oiseau consiste en insectes, larves, vers, mollusques et matières végétales, et c'est le plus souvent en nageant qu'il cherche ses aliments.

Reproduction. — C'est en mai qu'a lieu la reproduction, et les mâles se livrent alors de violents combats. Dès qu'un couple a fait choix de l'emplacement du nid à construire, mâle et femelle unissent leurs forces pour le défendre contre les attaques d'autres mâles. Le nid, qui est assez volumineux, repose ordinairement sur un tas d'herbages, de joncs ou de roseaux renversés, ou entre plusieurs souches de joncs et au-dessus de la surface de l'eau; il est rarement établi à sec sur quelque éminence du sol. Mâle et femelle travaillent de concert à sa construction et y mettent plus ou moins de soins. Ce nid a la forme d'une coupole profonde et il est fait de feuilles de roseaux, de joncs et de carex adroitement entrelacées et disposées par couches les unes au-dessus des autres. La ponte dure une quinzaine de jours et se compose de huit à onze œufs, relativement grands, à coquille finement grenue, lisse, terne, d'un jaune roux pâle et parsemée de taches et de points d'un gris violet et d'un brun rougeâtre. Ils mesurent environ 45 millim. sur 32. Les deux parents les couvent pendant dix-neuf à vingt et un jours. Après l'éclosion, les poussins restent encore environ vingt-quatre heures dans le nid; la femelle les conduit ensuite à l'eau et le mâle les accompagne en poussant des cris de joie. Au bout de

quelques semaines ils savent suffire à leurs besoins, et les parents se préparent alors à faire une seconde couvée.

« Au moment, dit Naumann, où les poussins de la seconde couvée arrivent sur l'eau, les jeunes de la première, à demi adultes maintenant, accourent, les reçoivent avec amitié, leur prêtent secours, les guident. Grands et petits, jeunes et vieux, ces oiseaux ne font tous qu'un cœur et qu'une âme, si j'ose m'exprimer ainsi. Les aînées font avec leurs parents l'éducation de leurs jeunes sœurs; elles leur témoignent amour et sollicitude, leur cherchent des aliments, les leur apportent et les déposent devant elles, tout comme les parents l'ont fait autrefois pour elles-mêmes. Le spectacle est des plus charmants quand toute la famille vaque sans crainte à ses occupations sur la surface d'un petit étang. Chacune des aînées est tout affairée à donner à manger à l'une de ses jeunes sœurs; celles-ci suivent tantôt leurs parents, tantôt une de leurs sœurs; leurs piailllements indiquent qu'elles ont faim, et elles acceptent à manger de celle qui leur apporte des aliments la première. D'ordinaire, le nombre des jeunes de la seconde couvée étant inférieur à celui de la première, et les parents ne se lassant pas de leur venir en aide, il en résulte souvent qu'un poussin de la seconde couvée a deux guides qui veillent sur lui et pourvoient à ses besoins. Il nage entre les deux, en recevant à tour de rôle des caresses et des aliments. En cas de danger, ce sont encore les jeunes de la première couvée qui avertissent les autres et les font cacher. »

GENRE CXXIX

FŒULQUE. FULICA.

FULICA, Briss, *Ocnith.* VI, p. 23 (1760).

LEFUA, Reichenb. *Naturl. Syst.* p. XXI (1851).

Car. — Bec plus court que la tête, convexe, comprimé latéralement, prolongé sur le front en une plaque assez large, nue, lisse, parfois surmontée en arrière par deux tubercules membraneux; mandibule inférieure anguleuse; narines latérales, linéaires, s'ouvrant chacune dans une large fosse ovale; ailes médiocrement allongées, amples, subaiguës; queue très courte, arrondie; jambes peu dénudées; tarses épais, peu allongés; doigts bordés d'une membrane décomposée en lobes dont le nombre est en rapport avec celui des articulations, le médian un peu plus long que le tarse; pouce bien développé et portant à terre, grêle, membraneux en dessous.

Hab. — Le genre Fœulque a des représentants dans toutes les parties du monde.

229. — La Foulque noirâtre

FULICA ATRA, *Lin.*

(Pl. 228)

FULICA MAJOR, Briss. *Ornith.* VI. p. 28 (1760).

FULICA ATRA et ATERRIMA, *Lin. Syst. nat.* I, pp. 257-58 (1765).

FULICA FULIGINOSA et (?) ALBIVENTRIS, Scop. *Ann. I. Hist. nat.* p. 104 (1769).

FULICA LEUCORYX et ÆTHIOPS, Sparrm. *Mus. Carls.*, pl. 12, 13 (1786).

FULICA ATRATA et PELLATA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, pp. 158-59 (1811).

FULICA PLATYUROS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 992.

FULICA LUGUBRIS, S. Müll., *Verh. nat. gesch. Nederl. Besitz.* III, p. 454 (1839-44).

FULICA AUSTRALIS, Gould, *Proc. Zool. Soc.* 1845, p. 2.

FULICA ATRA JAPONICA, Tem. et Schl. *Fauna Jap.* p. 120, pl. 77 (1850).

FULICA CINEREOCOLLIS (M'Clel.) Schleg. *Mus. P.-B. Roll.* p. 62 (1865).

DAS WASSERHÜHN, Blasshuhn, en allemand.

THE COMMON COOT, en anglais.

DE MEERKOET, en flamand.

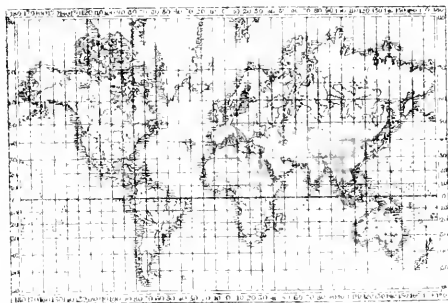
Taille : 0,35 ; ailes 0,225 ; tarses, 0,069.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Tête et cou noirs, fuligineux à la gorge ; dessus du corps d'un gris noirâtre ; dessous d'un cendré sombre ; ailes noirâtres, rémiges secondaires terminées de blanc ; queue et sous-caudales noires. Plaque frontale blanche ; bec blanc rosé, bleuâtre à la pointe ; pattes cendrées, lavées de verdâtre et de jaunâtre ; bas des jambes rougeâtre ; iris rouge cramoisi.

Jeune. — Moins foncé en dessus ; côtés de la tête, dessous du cou, jabot et une partie de la poitrine, blanchâtres.

Poussin. — Duvet d'un noir fuligineux, sauf au front et aux côtés de la tête où il est d'un roux ardent : côtés du cou parsemés de soies blanches. Plaque frontale nulle.

Hab. — La Foulque habite toute l'Europe jusqu'au 68° l. N.



qu'elle dépasse même quelquefois ; pendant l'automne de 1857, deux individus ont été observés près de Vardö (70° 20') en Finlande (*Collett*). Elle est sédentaire en Grande-Bretagne, en Irlande, aux Hébrides extérieures et aux îles Orkneys, de passage aux îles Fœroé, et ne visite qu'accidentellement les îles Shetland (*Gray, Seeborn, etc.*) et l'Islande (*Faber*).

Cette espèce est commune en Belgique, comme dans toute l'Europe centrale, mais la majorité émigre en automne : elle est sédentaire dans le midi de notre continent, où elle est cependant plus abondante en hiver qu'en été. Elle est généralement répandue en Asie Mineure (*Krüper*) et en Palestine (*Tristram*) ; visite régulièrement en hiver, par bandes considérables, les canaux, les marais et les lagunes de la Basse-Egypte et de l'Egypte moyenne, mais des sujets isolés remontent le Nil et ses affluents jusque dans le Kordofan (*de Heuglin*). Ses apparitions en Sénégambie restent douteuses ; elle est remplacée dans ce pays, comme dans le reste de l'Afrique, par la *Fulica cristata*.

En Asie on rencontre la Foulque commune dans toute la Sibérie jusqu'au 66° l. N., et son aire géographique s'étend vers l'Orient jusqu'au détroit de Behring (*Bogdanow*), la Chine (*David*), Formose (*Swinhoe*) et le Japon (*Schlégel*). Elle hiverne dans le sud de l'Asie, en Perse, dans l'Inde et l'Indo-Chine. Elle habite également les îles de Java (*S. Muller*) et de Bornéo (*Vorderman*), ainsi que l'Australie (*Gould*).

Mœurs. — Les Foulques n'habitent pas nos contrées toute l'année : à l'arrière-saison elles se rassemblent sur les grandes eaux et émigrent dès que celles-ci se couvrent de glace ; ces oiseaux nous reviennent au printemps, peu après la fonte des neiges. Les époques du départ, et du retour varient suivant la température de la saison ; en général, cependant, les Foulques émigrent entre le 15 octobre et fin novembre et nous reviennent dans le courant de mars ; quelques-unes paraissent hiverner dans le pays, car, malgré les rigueurs de cet hiver (1890), on en a tués jusque fin décembre. Elles voyagent pendant la nuit, isolément ou par troupes disséminées, et volent haut, assez vite et en ligne droite, tout en poussant leurs cris.

Cet oiseau habite les eaux stagnantes d'une certaine étendue et en partie couvertes de roseaux et de joncs ; on ne l'observe que rarement sur les petits étangs et les rivières. En Belgique il est assez commun dans les polders et dans les marais des Flandres et de la Campine.

La Foulque noirâtre ou macroule se tient presque constamment sur l'eau, elle ne vient à terre que pour le repos de la nuit ou pour lisser son plumage, et encore préfère-t-elle un îlot qui lui offre un abri plus sûr. Elle court assez lestement, mais nage à la perfection, car ses pieds lobés sont des rames excellentes ; elle plonge avec autant de facilité qu'un palmipède, descend à de grandes profondeurs et nage

entre deux eaux sur une assez longue distance. C'est au fond de l'eau qu'elle cherche en grande partie sa nourriture, et c'est en plongeant qu'elle échappe à ses ennemis. Quand elle est chassée, elle s'accroche aux végétaux à l'aide des pattes et attend sous l'eau que le danger ait disparu, ne laissant sortir que la partie antérieure de la tête pour respirer ; si l'eau n'offre pas de végétaux entre lesquels elle puisse se cacher, elle cherche à échapper à son ennemi par des plonges successifs. Son vol, quoique plus facile que celui de la Poule d'eau, est cependant lourd et fatigant, aussi l'oiseau ne s'envole-t-il que quand il y est contraint ; pour s'élever, il prend un fort élan, court en volant à la surface de l'eau qu'il frappe de ses pieds, et s'élance enfin dans les airs pour filer sans bruit droit devant lui. Suivant M. Seebohm, la Foulque se perche parfois aussi sur des arbres, sautant de branche en branche à la façon des gallinacés. La Foulque n'est véritablement pas farouche, mais très prudente, se défie de l'homme et l'évite de loin ; elle sait pourtant distinguer le chasseur d'un être inoffensif, ne témoigne aucune crainte pour ce dernier, et se fixe même dans le voisinage de lieux habités. Elle est très sociable : en dehors de l'époque des amours, les Foulques se réunissent en troupes et même en bandes nombreuses. Dans leur quartier d'hiver, dit Brehm, elles couvrent littéralement des surfaces énormes de grands étangs, des surfaces qui ont parfois plus d'un kilomètre carré ; mais ces bandes n'aiment pas la société d'autres espèces aquatiques, surtout des canards, qu'elles chassent toujours loin d'elles.

Le cri de cet oiseau est plaintif et perçant : il peut se rendre par *kaé* ou *ku* ; quand l'animal est excité, il répète ce cri plusieurs fois de suite et l'on croirait alors entendre l'aboiement d'un jeune chien. Sa nourriture se compose de larves, d'insectes, de vers, de mollusques et surtout de jeunes feuilles, de bourgeons, de graines et de racines de diverses plantes aquatiques.

La Foulque s'apprivoise facilement, et l'on peut fort bien la garder en captivité si l'on peut mettre une pièce d'eau à sa disposition. On la nourrit de vers, de pain, de pommes de terre et de légumes cuits, de viande hachée, de céréales et surtout d'orge.

Reproduction. — La construction du nid n'a lieu que quand les roseaux et les juncs sont assez élevés pour le cacher, ce qui n'arrive ordinairement qu'à la fin d'avril. Les couples s'installent en attendant sur les pièces d'eau et cherchent à conquérir un domaine, ce qui n'a pas toujours lieu sans luttes. « Là où vivent plusieurs de ces oiseaux,

dit Naumann, leurs disputes, leurs poursuites, leurs cris, leurs clapottements n'ont pas de fin; l'un d'eux dépasse-t-il ses limites, ses voisins fondent aussitôt sur lui pour le chasser. Ces combats sont très intéressants à observer, car on voit alors se manifester toute la colère de l'oiseau; le corps ramassé, frappant l'eau de leur bec, les Foulques nagent l'une vers l'autre, se portent des coups de bec, d'ailes, de pattes, jusqu'à ce que l'une d'elles batte en retraite. »

Chaque mâle n'a qu'une femelle dont il se montre fort jaloux; il l'assiste à construire le nid, à couvrir, et plus tard, à élever et à protéger les petits. Le nid est placé entre des roseaux ou des joncs non loin du bord de l'étang, et repose sur de vieilles souches de roseaux ou flotte librement à la surface de l'eau, mais toujours protégé par des roseaux qui l'empêchent d'aller à la dérive. Il se compose de chaumes, de feuilles de roseaux et de joncs bien entrelacés; l'intérieur est proprement garni des mêmes substances mais plus fines, d'herbes sèches et de feuilles; cette cavité est assez profonde et bien arrondie. La femelle rassemble généralement au-dessus de son nid les herbes qui l'entourent, afin qu'il soit couvert et caché. La ponte a lieu dans le courant de mai et se compose de sept à huit œufs, parfois même de douze à quatorze. Ceux-ci sont relativement grands, à coquille épaisse, finement grenue, un peu luisante, d'un jaune d'ocre pâle tirant plus ou moins sur le cendré, tachetée et pointillée de gris et de brun; ils mesurent de 50 à 56 millim. sur 36. La durée de l'incubation est de vingt à vingt et un jours.

Les parents conduisent et nourrissent leurs petits, les avertissent de l'approche du danger et les défendent avec courage; mais dans les lieux qui leur semblent à l'abri d'une surprise, toute la famille se montre tellement confiante, qu'elle ne fuit pas même à l'approche d'une personne.

FAMILLE DES GRUIDÉS.

Car. — Bec de la longueur de la tête ou un peu plus long, médiocrement fendu, pointu, à arête dorsale mousse; narines médianes, percées de part en part dans de larges fosses nasales; cou long et mince; tête petite; lores garnis de plumes sétacées; ailes longues et aiguës; queue courte; jambes allongées, nues; tarses très longs; doigts assez courts, l'externe et le médian réunis à la base par une petite membrane, le pouce médiocre, inséré très haut et touchant à peine le sol; ongle du doigt externe très arqué et le plus robuste.

Hab. — Cette famille est représentée dans toutes les parties du monde.

Mœurs. — Les Gruidés se rapprochent des Rallidés par leurs mœurs et leur conformation ; malgré leur grande taille, qui paraît les unir aux Hérodidiens, leur squelette ressemble peu à celui de ces oiseaux.

Les Gruidés habitent les plaines marécageuses et sont surtout herbivores et granivores, car les Grues ne prennent qu'accessoirement des insectes, des vers, des reptiles et des batraciens. Ce sont des oiseaux migrateurs très sociables, qui vivent en paix avec tous les échassiers. Ils nichent dans les marais et ne pondent que deux œufs, rarement trois. Leur grande prudence les garantit de bien des dangers, aussi est-il fort difficile de les surprendre.

GENRE CXXX.

GRUE. — GRUS.

ARDEA, p. Lin. *Syst. nat.* I, p. 234 (1766).

GRUS, Bechst. *Vög. Deutschl.* III, p. 60 (1793).

ANTHROPOIDES, Vieill. *N. Dict.* II, p. 163 (1816).

ANTIGONE, Reichenb. *Syst. av.* p. XXII (1851).

SCOPS, G. R. Gray, *List of Gen. and subg. of B.* p. 113 (1855).

LEUCOGERANUS, Bonap. *Cat. Parzud.* p. 9 (1856).

Car. — Bec plus long que la tête, légèrement fléchi et obtus à l'extrémité ; narines elliptiques, percées dans un large sillon s'étendant au delà de la moitié du bec ; ailes longues et sub-obtuses, les dernières rémiges secondaires allongées, larges, courbées, à barbes décomposées et formant panache sur la queue qu'elles recouvrent complètement ; queue très courte ; jambes allongées, la partie nue réticulée ; tarses très longs, robustes, scutellés en avant, réticulés en arrière ; doigts courts ; pouce court, ne touchant à terre que par l'extrémité de l'ongle.

Hab. — Ce genre est cosmopolite.

230. — La Grue cendrée.

GRUS COMMUNIS, *Bechst.*

(Pl. 229.)

ARDEA GRUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 234 (1766).

GRUS COMMUNIS, Bechst. *Vög. Deutschl.* III, p. 60 (1793).

GRUS CINEREA, Bechst. *Nat. Vög. Deutschl.* IV, p. 103 (1809).

GRUS VULGARIS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 106 (1811).

GRUS CANORUS, Forst. *Syn. Cat. Br. B.* p. 58 (1817).

GRUS CINEREA LONGIROSTRIS, Tem. et Schl. *Fauna Jap.* p. 117 (1850).

GRUS CINERACEA, Brehm, *Naumannia*, p. 289 (1855).

GRUS COMMUNIS, var. ORIENTALIS, Blyth, *Nat. hist. Cranes*, p. 59 (1881).

GRUS GRUS ORIENTALIS, Stejn. *Bull. n° 29 U. S. nat. Mus.* p. 317 (1885).

DER GEMEINER KRANICH, en allemand.

THE COMMON CRANE, en anglais.

DE KRAAN, en flamand.

Taille : 1^m10 ; ailes 0,66 ; bec 0,11 ; tarses 0,27.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Front, occiput et lorums noirs ; vertex nu et rouge, garni seulement de quelques poils noirs ; haut de la nuque, bas des joues, gorge et devant du cou d'un brun noirâtre ; une bande blanche part de l'œil, couvre les côtés de la tête et la partie postérieure du cou ; bas du cou et le restant du corps d'un gris cendré ; rémiges noires, quelques-unes des secondaires allongées, larges vers le milieu, à barbes décomposées, formant panache sur la queue, les supérieures d'un cendré foncé mais terminées de noir ; queue cendrée à extrémité noirâtre. Bec d'un noir verdâtre avec l'extrémité d'un brun de corne ; iris d'un brun rougeâtre ; pattes noires.

Jeune. — D'un gris cendré rembruni et presque uniforme ; gorge noirâtre ; tête entièrement emplumée, d'un brun roussâtre surtout à la nuque ; les rémiges secondaires en panache n'existent pas encore ; rémiges primaires noires.

Poussin. — Parties supérieures d'un roux assez vif, tournant au marron sur le vertex, le dessus des ailes, et par trois taches oblongues, en ligne sur le dos et sur le croupion ; côtés de la tête, devant du cou, côtés de la poitrine, flancs et cuisses d'un roux plus pâle ; gorge et milieu du ventre blancs ; bec carné rembruni, avec la base plus pâle et le marteau blanc ; pieds d'un jaune sombre. (*J. Vian*).

Hab. — La Grue cendrée niche dans la zone qui s'étend, en



Europe et en Asie, entre le 53° et le 65°, mais elle se montre parfois jusqu'au 68 1/2° (*Malmgren*). Au sud de cette zone elle se reproduit dans les grands marais de la Poméranie (*Borggreve*), de la Pologne, surtout sur la rive droite de la Vistule (*Tuczanowski*), en Podolie, en

Volhynie, en Bessarabie (*de Nordmann*) et sur certaines îles marécageuses du Danube (*Finsch*). Partout ailleurs en Europe, ainsi que dans l'Asie centrale, elle est de passage plus ou moins régulier

suivant les pays, mais ne passe qu'accidentellement aux îles Fœroé. Quelques couples cependant, nichent en Espagne dans les grands marais du Guadalquivir, où MM. Saunders et Irby ont trouvé des œufs ; il en est de même dans les vastes marais de la Vénétie (*Giglioli*) et de la Macédoine (*Elwes et Buckley*). En Belgique elle passe par troupes entre le 20 mars et le 15 avril, et repasse en octobre, mais ne s'arrête que peu ou point dans le pays.

Cet oiseau hiverne dans le midi de l'Espagne (*Lilford*) et de l'Italie (*Giglioli*), mais on ne le voit qu'accidentellement en Portugal (*Barboza du Bocage*) ; il hiverne également en grand nombre dans le nord de l'Afrique (*Loche, Salvin*, etc.), en Palestine (*Tristram*), en Égypte, en Nubie, au Sennaar, au Kordofan jusqu'en Abyssinie (*de Heuglin*).

A l'Est, on observe la Grue cendrée jusque dans la Sibérie orientale (*Bogdanow*), le Kamtschatka (*Pallus, Stejneger*) et le Japon (*Schlégel*). Elle passe parfois au-dessus des plaines de Pékin et plus fréquemment le long des montagnes occidentales de la Chine (*David*), et hiverne dans le midi de cet empire, à l'île Hainan (*Swinhoe*), en Perse (*Blanford*), dans le nord et le centre de l'Inde (*Jerdon*) et probablement dans l'Indo-Chine.

Mœurs. — La Grue est donc pour nos contrées un oiseau de passage régulier. Elle voyage à toute heure du jour et de la nuit, et vole alors à une grande hauteur, surtout en plein jour. Quand ces oiseaux sont en petit nombre, ils volent le plus souvent à la file en décrivant une ligne oblique ; mais lorsqu'ils sont nombreux, ils forment généralement un angle représentant un V ou mieux un Y renversé (λ), ce qui leur permet de franchir l'espace avec plus de facilité. Avant d'entreprendre leur long voyage, les Grues se rassemblent dans des localités déterminées, d'où elles partent toutes à la fois en faisant retentir l'air de leurs cris perçants ; cette bande en rencontre une autre, le nombre des sujets augmente de plus en plus à mesure que la troupe avance, et celle-ci finit par se composer de centaines d'oiseaux. Arrivées près de la mer, les Grues descendent à terre pour prendre du repos et des forces ; les oiseaux des différentes bandes se rassemblent sur des îlots ou sur la côte, et attendent un vent favorable pour faire la traversée. A l'île de Rugen on voit souvent, au printemps, des milliers de Grues attendre le moment propice pour franchir toutes ensemble la mer Baltique. Ces bandes voyageuses suivent chaque année une route déterminée et traversent à peu près

les mêmes endroits. Avant de s'abattre pour chercher leur nourriture ou prendre du repos, les Grues décrivent dans l'espace des cercles désordonnés en poussant de grands cris, mais elles ne séjournent jamais longtemps dans la même localité.

La Grue cendrée fréquente les plaines et surtout les champs cultivés situés non loin de marécages et éloignés de toute habitation ; en été, on la rencontre aussi dans les bois marécageux bordés de champs, mais jamais dans des endroits touffus. En Afrique et dans le sud de l'Asie, elle hiverne en bandes nombreuses sur les îlots qu'offrent les grands fleuves, et il n'est alors pas rare de la voir mêlée à des oiseaux appartenant à des espèces voisines. Chaque matin la troupe se rend dans les champs où les Grues trouvent une nourriture abondante, et comme elles sont surtout granivores, elles occasionnent parfois de grands dommages dans les pays où elles séjournent ; après s'être bien repues, elles retournent sur leurs îlots où elles passent la nuit. Ce sont donc des oiseaux de rivage en hiver et des oiseaux de marais en été, mais elles n'aiment pas les marécages couverts de roseaux élevés qui les empêchent de porter leurs regards au loin.

La Grue est essentiellement diurne : elle se repose pendant la nuit dans des endroits découverts, car elle est extrêmement prudente et difficile à surprendre. Elle est bien conformée et admirablement douce sous tous les rapports ; sa grande taille ne l'empêche pas d'être fort gracieuse dans ses mouvements, et tous ses actes démontrent des facultés intellectuelles très développées, aussi a-t-elle conscience de ses qualités. Sa démarche est légère et mesurée, au besoin elle allonge le pas et sait courir avec agilité. Après un bond ou deux elle s'élève sans effort, vole comme les cigognes en tenant le cou et les pattes étendus, et quelques coups d'ailes l'ont bientôt transportée dans l'espace ; là, elle plane souvent en décrivant de grands cercles, tout en s'élevant de plus en plus dans les airs et finit par disparaître à la vue. Rien n'est plus beau que de voir voltiger une troupe de Grues, décrivant mille cercles en tous sens et à des hauteurs diverses, les unes en planant, les autres en battant vivement des ailes. Une autre fois, c'est sur le sol qu'elles prennent leurs joyeux ébats : elles sautent, dansent en tournoyant les unes autour des autres, prennent les poses les plus grotesques, mais tous leurs mouvements restent gracieux et attestent de leur bonne humeur. Leur prudence est extrême, aussi est-il fort difficile de les approcher à portée de fusil, même dans les lieux où elles sont abondantes. Une bande s'abat-elle

quelque part pour y passer la nuit ou pour y chercher de la nourriture, des sentinelles sont aussitôt postées pour veiller au salut commun ; ont-elles été dérangées dans un endroit, elles n'y retournent qu'après avoir envoyé des éclaireurs chargés d'examiner le terrain. « C'est avec un véritable plaisir, dit Brehm, que j'ai vu la prudence des Grues se manifester en Afrique, lorsqu'elles eurent connu nos procédés hostiles. Elles envoyaient un éclaireur, puis plusieurs ; ceux-ci examinaient tout, cherchaient s'il n'y avait plus rien de suspect et retournaient vers la communauté qui n'avait pas toujours pleine confiance ; alors d'autres éclaireurs étaient envoyés comme pour contrôler les rapports des premiers ; puis enfin la bande entière arrivait. »

La Grue est donc très sociable, contracte amitié avec les espèces voisines et vit même en bons rapports avec les autres échassiers, mais sans les rechercher ; le mâle voue à sa compagne une fidélité inébranlable. Son cri est, suivant les circonstances, *crou, crou, kourr, kurrr* ou *kirr* ; les jeunes crient *schiep, schiep*, d'une voix stridente.

La nourriture de cet oiseau se compose surtout de matières végétales : jeunes céréales et autres graminées, pois, fèves, baies, fruits, graines, etc. ; il prend également des vers, des larves, des insectes, des lézards, des grenouilles, des souris, des campagnols, etc.

La Grue s'apprivoise bientôt et se reproduit même en captivité ; elle se fait à tous les régimes, mais elle préfère les pois, les fèves et le pain aux céréales ; elle aime aussi les pommes de terre cuites et la viande fraîche. « Autant, dit encore Brehm, elle évite l'homme tant qu'elle est libre, autant elle s'attache à lui une fois qu'elle est réduite en captivité. Il n'y a pas d'oiseau, à l'exception des perroquets les plus parfaits, qui contracte aussi intimement que la Grue amitié avec l'homme, qui comprenne aussi bien tous ses gestes, qui sache lui être plus utile ; elle ne voit pas dans son maître celui qui la nourrit, mais un ami et elle cherche à le témoigner. Elle s'habitue à la maison plus facilement qu'aucun autre oiseau ; elle connaît chaque pièce de l'habitation, estime le temps, juge à quel degré d'intimité se trouvent, dans la maison, des personnes ou des animaux étrangers ; elle a pour l'ordre une véritable passion, ne supporte dans la cour aucune dispute, garde le bétail tout comme le ferait le chien le mieux dressé ; elle punit ceux qui lui veulent du mal, en poussant des cris perçants, en les frappant à coups de bec ; elle témoigne au contraire sa reconnaissance et ses bons sentiments par des inclinations de corps, des danses ; elle se plaît avec les personnes qui lui font du bien, recherche

leur société; mais elle ne souffre aucune injure et en garde le souvenir pendant des mois, des années;.... »

Reproduction. — A peine de retour dans sa patrie, chaque couple reprend possession de l'endroit où il a niché l'année précédente et ne tolère aucun autre couple dans un certain rayon. La ponte n'a cependant lieu que tard en avril ou en mai, alors que la végétation est déjà bien avancée.

La Grue cendrée niche dans les marais entrecoupés de buissons de saules et d'aunes et dans un endroit bien caché. Le nid repose soit sur un monticule gazonné entouré d'eau ou de boue, soit sur un tas d'herbages secs et piétinés, soit enfin, dans un buisson peu élevé, mais toujours à sec et dans un endroit à l'abri des surprises. Le nid est vaste, aplati et d'une construction très sommaire; il se compose d'un tas de branches mortes recouvertes de brins, de feuilles de roseaux, de jones et d'herbes diverses, le tout bien sec et disposé de façon à ménager une excavation centrale. La femelle y dépose deux œufs, rarement trois. Ceux-ci sont d'un cendré verdâtre, tantôt plus verts, tantôt plus bruns et même parfois d'un vert grisâtre clair; ils sont plus ou moins tachés de brun rougeâtre et les plus grandes taches sont parfois confluentes et effacées sur les bords; on trouve même des œufs dont les taches sont peu apparentes. Ils mesurent environ 96 millim. sur 57. Mâle et femelle couvent alternativement et défendent courageusement leurs petits en cas d'attaque.

Les Grues prennent un soin extrême à cacher leur nid. « Ce grand oiseau, dit Naumann, facile à apercevoir, laisse à peine soupçonner à l'observateur l'existence de son nid dans le marais; il n'y arrive qu'à pied et de loin, se tenant courbé, masqué par des buissons, et des plantes élevées. La Grue, en train de couver, se glisse de même inaperçue hors de son nid quand un danger la menace, et elle ne se montre à découvert que loin de là; souvent même, si l'ennemi ne s'avance pas trop près, elle ne se dérange même pas. L'emplacement du nid est par conséquent difficile à trouver, et ce qui augmente encore cette difficulté, c'est la peine qu'on éprouve à s'avancer dans les marais; il faut donc pour trouver un nid de Grue être favorisé par le hasard. »

Les jeunes, à leur retour au printemps, mènent une vie errante, sans s'éloigner beaucoup des lieux habités par leurs parents; ils ne sont en état de se reproduire qu'à l'âge de deux ans.

TROISIÈME SOUS-ORDRE

LES HÉRODIENS.

Car. — Cette division comprend en général des oiseaux d'assez grande taille, à tête petite et à cou long et mince.

Bec allongé, fort, droit ou recourbé, exceptionnellement élargi en forme de spatule ; lorums et parfois la face et une partie du cou nus ; ailes bien développées ; queue courte à rectrices assez étroites ; jambes emplumées à peu près sur la moitié de leur longueur ; tarses allongés ; doigts au nombre de quatre, tous bien conformés, les antérieurs réunis par une courte membrane et munis d'ongles robustes.

Mœurs. — Les Hérodiens habitent les marécages ou le bord des eaux courantes, rarement les lieux secs. Ils se nourrissent de petits vertébrés, d'articulés, de mollusques et de vers, et cherchent souvent leur nourriture dans l'eau. Ils nichent dans des endroits élevés, souvent sur des arbres, et leurs petits sont nourris dans le nid.

FAMILLE DES ARDÉIDÉS.

Car. — Bec plus long que la tête, fendu au moins jusqu'au-dessous de l'œil, droit, fort, déprimé à la base, à bords des mandibules tranchants ; narines basales, placées dans des sillons plus ou moins allongés et assez profonds ; lorums nus ; ailes allongées, larges et obtuses ; queue courte, arrondie, formée de dix à douze rectrices ; tarses allongés, scutellés en avant ; doigts antérieurs longs et déliés, le pouce allongé et portant sur le sol dans toute son étendue ; membranes interdigitales peu développées ; ongles comprimés, aigus, celui du doigt médian pectiné sur son bord interne.

Les sexes ne diffèrent guère extérieurement entre eux que par la taille, mais les jeunes sont très différents des adultes.

Hab. — Cette famille est cosmopolite.

Mœurs. — On rencontre des oiseaux de cette famille depuis les côtes maritimes jusqu'au haut des montagnes, mais toujours dans le voisinage de l'eau. Quelques-uns préfèrent les bords de la mer, d'autres les cours d'eau, d'autres les marais. De leurs sens c'est la vue qui paraît le plus parfait.

Leur naturel est généralement haineux, méchant et craintif : ils craignent les animaux plus forts qu'eux et se montrent cruels vis-à-

vis de plus faibles. Ils se nourrissent de proies vivantes, et nichent souvent en colonies sur les arbres.

GENRE CXXXI.

HÉRON. — ARDEA.

ARDEA, Briss. *Ornith.* V, p. 392 (1760) et auct.

Car. — Bec plus long que la tête, robuste, conique, à arête plus ou moins arrondie; mandibule supérieure échancrée vers le bout, sillonnée jusque près de son extrémité, à sillon nasal large; narines allongées, plus larges en arrière; lorums nus; ailes sub-obtuses; queue courte, ne dépassant que peu ou point les ailes, égale, à rectrices assez raides; jambes emplumées à peu près sur la moitié de leur étendue, la partie nue réticulée; tarses allongés, robustes, scutellés en avant, réticulés en arrière et sur les articulations; doigt médian beaucoup plus court que le tarse, uni à l'interne par un petit repli membraneux et à l'externe par une large membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation; tous les doigts légèrement bordés. Cou long et grêle.

Hab. — Ce genre est cosmopolite.

231. — Le Héron cendré.

ARDEA CINEREA, *Briss.*

(Pl. 230).

ARDEA, ARDEA CRISTATA, CINEREA et NÆVIA, Briss. *Ornith.* pp. 392-410 (1760).

ARDEA MAJOR et CINEREA, Linn. *Syst. nat.* I, p. 236 (1766).

ARDEA RHEANA, Sander, *Naturforscher.* XIII, p. 195 (1779).

ARDEA JOHANNÆ, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 629 (1788).

ARDEA GRISEO-ALBA, Rich. et Bern. *Actes Soc. hist. nat. de Paris*, p. 117 (1792).

ARDEA CINERACEA, Brehm, *Isis*, 1830, p. 988.

ARDEA BRAG, St-Hil., *Jacquem. Voy. dans l'Inde*, IV, p. 85 (1814).

ARDEA LEUCOPILÆA, Gould, *Proc. Zool. Soc.* 1848, p. 58.

DER FISCH-REIHER, en allemand.

THE COMMON HERON, en anglais.

DE BLAUWE REIGER, en flamand.

Taille : 0^m80; ailes 0,45; bec 0,11; tarses 0,14.

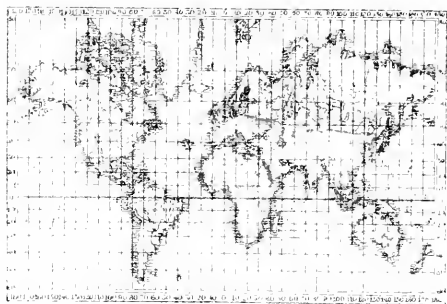
Description des deux sexes adultes. — Tête blanche; vertex, à partir des yeux, et occiput d'un beau noir bleuâtre mais reconverts, sur le dessus de la tête, par les longues plumes blanches et étagées qui partent de la partie antérieure du vertex; plumes occipitales allongées et formant une huppe tombante composée de deux à cinq longues plumes très effilées et noires; cou

blanc lavé de cendré et marqué sur sa partie médio-antérieure de taches oblongues d'un noir bleu ; plumes du bas du cou en partie longues, effilées et d'un cendré blanchâtre, et en partie plus longues, subulées et d'un blanc lustré ; partie postéro-inférieure du cou, dos, ailes et queue d'un cendré bleuâtre, avec de longues plumes effilées d'un cendré plus clair sur les scapulaires ; rémiges noirâtres ; épaules, poitrine, jambes, milieu du ventre et sous-caudales d'un blanc assez pur ; côtés de la poitrine et flancs d'un noir bleuâtre profond. Bec, iris et lorums d'un beau jaune ; pattes d'un brun rougeâtre, lavées de jaunâtre aux articulations et sous les doigts.

Jeune. — Pas de huppe, ni de plumes effilées ou subulées aux scapulaires et au bas du cou. — Dessus de la tête d'un gris noirâtre ; joues blanchâtres ; gorge blanche ; cou cendré, blanc en avant avec des taches oblongues noires sur la ligne médiane ; dessus du corps d'un gris cendré assez foncé ; dessous blanc terne, avec quelques taches noirâtres sur la poitrine ; flancs cendrés. Bec brun, la mandibule inférieure jaunâtre ; lorums d'un jaune verdâtre.

Poussin. — Lorums et tour des yeux nus, d'un brun foncé ; devant du cou, centre du ventre, abdomen, région anale, dessous des ailes et des cuisses également nus, mais jaunâtres ; gorge, joues et côtés du cou semés de gaines aiguës, blanches sur la gorge et les joues, rousses sur le cou ; tout le dessus de la tête couvert d'un duvet relativement épais, gris à la base, mais formant par torsion des fils blanchâtres, forts et longs, atteignant jusqu'à quatre centimètres au vertex, plus ou moins ondulés ; les autres parties à demi-vêtues d'un duvet long, mais très clairsemé et laissant entrevoir la peau brune ; duvet gris sur le manteau et les ailes, blanc sur les cuisses et les côtés du ventre ; mandibule supérieure brune, avec teinte olivâtre au centre et marteau blanc à l'extrémité ; mandibule inférieure olive ; pieds et ongles gris de fer, avec une teinte jaunâtre aux genoux ; iris d'un jaune verdâtre très pâle (*J. Vian*).

Hab. — Le Héron cendré habite presque toute l'Europe, l'Asie et



l'Afrique, ainsi que les îles qui entourent ces continents. En Scandinavie il s'élève jusque sous le 68° l. N., en Russie jusqu'au 61° et en Sibérie il ne dépasse guère le 57°. En Europe il est généralement commun ; il est sédentaire en Belgique, en Grande-Bretagne, en Irlande,

dans une grande partie de l'Allemagne et dans toutes les autres contrées du centre et du Midi.

En hiver il paraît généralement répandu dans toute l'Afrique, il niche même en Algérie (*Loche*) et dans le sud du continent noir, surtout dans la colonie du Cap (*Layard*). Il a été observé au Maroc (*Drake*), au Tripoli, en Egypte, en Nubie, en Abyssinie et sur les côtes de la mer Rouge (*de Heuglin*), à Mozambique (*Peters*), à Zanzibar, en Sénégambie, à la côte d'Or, au Gabon, dans l'Angola et le Benguela (*Hartlaub*, *Verreaux*, etc.), dans le Damara (*Andersson*). Il est de passage aux îles du Cap Vert (*Dohrn*), hiverne aux Canaries (*Bolle*), est sédentaire aux Açores (*Godman*) ; il est commun à Madagascar (*Grantidier*), et a même été observé aux îles Comores et Maurice (*Hartlaub*). — Il paraît que les Hérons cendrés de l'Afrique australe et de Madagascar sont notablement plus grands que ceux d'Europe.

Cette espèce habite également la majeure partie de l'Asie, où sa limite boréale ne paraît pas dépasser le 57° l. N. ; son aire géographique s'étend à l'Est jusqu'au Japon (*Schlégel*). Elle hiverne dans tout le sud de l'Asie : en Perse (*Blanford*), dans l'Inde (*Jerdon*), à Ceylan (*Holdsworth*), dans l'Indo-Chine, en Chine (*David*), aux îles Haïnan et Formose (*Swinhoe*) et même à Bornéo, à Sumatra (*Vorderman*) et à Java (*Schlégel*), ainsi que dans le sud de l'Australie (*Gould*).

Mœurs. — Le Héron cendré est donc, pour nos contrées, un oiseau sédentaire ; mais il émigre des pays du Nord en septembre ou octobre pour passer l'hiver dans le Midi ou en Afrique ; il retourne dans sa patrie en mars et avril. Les migrations ont lieu par troupes de vingt à cinquante individus ou par familles, et le plus souvent pendant la nuit ; les oiseaux volent alors très haut dans les airs, lentement et en formant une ligne oblique.

Le Héron cendré ou commun est assez abondant en Belgique sur l'Escaut et sur la Meuse, dans la Campine, dans les polders de Hoboken et des Flandres, et, en général, près de toutes les eaux poissonneuses ; en hiver il se retire près des eaux qui ne gèlent pas ; il est surtout abondant à l'époque des passages, et il n'est pas rare d'en voir alors des volées de vingt-cinq à trente individus.

Cet oiseau aime surtout les eaux claires et on le voit aussi bien près des étangs que près des fleuves et des rivières, pourvu que l'eau ne soit pas profonde près des bords ; dans les pays où il hiverne, il séjourne souvent sur les côtes maritimes et près des lacs ; en été, il recherche surtout les eaux qui traversent une forêt ou qui sont bordées de grands arbres ; on peut dire d'une manière générale, que cet

oiseau fréquente toutes les eaux, qu'elles soient courantes ou stagnantes, douces ou salées, pourvu qu'elles soient poissonneuses, car le poisson forme sa principale nourriture. Il lui arrive cependant parfois de s'éloigner de l'eau pour errer dans les prés et les champs; il est probable que cela a lieu surtout quand sa pêche n'a pas été fructueuse, et qu'il se voit obligé de faire la chasse aux grenouilles et aux petits animaux des champs.

C'est sur les grands arbres que le Héron cherche généralement le repos et passe ses nuits; pendant les heures les plus chaudes des journées d'été, on le voit parfois aussi dormir près d'un étang solitaire, dans un pré ou dans un champ éloigné de toute habitation. Il dort généralement le cou rentré et les deux pieds reposant à terre ou sur la branche, s'il est perché. Ses mouvements témoignent de la nonchalance, et il reste souvent des heures entières immobile et affaissé près de l'eau ou au sommet d'un arbre; mais dès qu'un bruit suspect se fait entendre, il allonge aussitôt le cou, tourne la tête de côté et d'autre et s'envole au moindre danger. Sa démarche est lente, inquiète, et il ne sait pas courir bien vite; quand une blessure l'empêche de s'envoler, il ne cherche guère son salut dans la fuite, mais attend l'ennemi de pied ferme, se défend à coups de bec, visant surtout les yeux de l'assaillant, ce qui le rend très dangereux. Il nage maladroitement et seulement quand il y est forcé, mais s'empresse de gagner la rive au plus vite; par contre, il aime à marcher dans l'eau mais sans que celle-ci atteigne son plumage. Son vol est facile, assez uniforme et caractéristique; l'oiseau tient le cou recourbé, de façon que la tête repose sur la base du cou, et les pattes étendues en arrière.

Le Héron cendré est fort craintif et plus défiant qu'aucun de ses congénères, aussi est-il fort difficile de surprendre un sujet adulte; il connaît le danger, tout homme lui paraît suspect et il le fuit à temps. Un coup de tonnerre le remplit d'effroi et lui fait pousser des cris de terreur; la pluie le rend triste. A certains moments, il prend les poses les plus grotesques qui n'ont rien de gracieux. Il vit souvent en troupes composées de diverses espèces de la même famille, mais ne se montre guère sociable, car son naturel est haineux et méchant; parfois sans raison, il lance un coup de bec à un voisin trop confiant, ou l'empêche de manger sans profit pour lui-même. Il se montre cependant un peu plus sociable à l'époque de la reproduction, et l'on observe alors dans certains pays, des colonies de Hérons formées de plus de cent couples nichant les uns près des autres. Sa voix est un

cri rauque, guttural et retentissant ressemblant à *krèk*; son cri d'avertissement est bref et peut se rendre par *ka*.

La nourriture du Héron se compose surtout de poissons ayant de dix à vingt centimètres de long, de grenouilles, de têtards, de lézards, de serpents, de larves, d'insectes et de vers; à l'occasion, il prend des poussins d'oiseaux aquatiques, pille les nids des oiseaux qui nichent dans les champs et fait la chasse aux mulots, aux campagnols et aux musaraignes. Pour pêcher, le Héron entre dans l'eau, s'y promène à pas lents. le cou fléchi, le bec incliné sur l'onde; à chaque poisson qui passe, le cou s'allonge avec la rapidité d'un ressort qui se détend, le bec ou la tête entière disparaît sous l'eau et le poisson est pris; celui-ci est avalé aussitôt ou retourné de façon à pouvoir l'engloutir la tête la première.

Reproduction. — Dans certains pays, les Hérons nichent donc en nombreuses sociétés et forment çà et là des colonies ou héronnières. On rencontre de ces héronnières surtout en Hongrie, en Bulgarie, en Pologne, etc. En France, on n'en connaît que deux ou trois dont la principale appartient au comte de Sainte-Suzanne; elle est située dans son parc d'Ecury (Marne), à proximité du grand marais de Champigneulle. A l'époque de la reproduction on voit là de cent cinquante à deux cents nids, placés sur un groupe d'arbres, la plupart des aunes. En Belgique le Héron niche par couples isolés.

Baldamus a décrit une héronnière qu'il a visitée en Hongrie. Sur des saules et des peupliers qui s'élèvent çà et là dans une plaine immense, nichait toute une colonie de Hérons de diverses espèces; les nids étaient répartis sur cent à cent cinquante arbres, mais plusieurs de ces arbres portaient de dix à vingt nids. Sur les branches les plus fortes des saules les plus grands se trouvaient des nids de Hérons cendrés; puis à côté, souvent bord à bord, ceux des Bihoreaux; des branches plus faibles et plus élevées supportaient ceux du Héron garzette et du Cormoran nain, tandis que plus bas étaient les petits nids du Blongios. Tout à coup de grandes clameurs partent de la colonie: c'est un Milan, dont l'aire se trouve non loin de là, qui enlève tranquillement un jeune Héron. « La mère quitte son nid, menaçant, grognant, mais elle laisse le ravisseur s'éloigner, quand d'un seul coup de son bec formidable, elle pourrait le mettre à mort. Quelques Bihoreaux poursuivent leur ennemi en criant; mais de nouveaux cris plus forts les rappellent: ici une Pie, là une Corneille ont profité de leur absence pour enlever quelques œufs; les voisins

de l'individu pillé poussent des clameurs formidables, tandis que d'autres pillards, mettant à profit le tumulte, se précipitent sur les nids abandonnés un instant et s'enfuient avec leur butin. »

Il n'y a rien de plus mouvementé et de plus curieux à voir qu'une pareille héronnière, mais il faut pouvoir supporter ces cris assourdissants et continuels, cette odeur infecte résultant des excréments qui couvrent le sol et les arbres et détruisent le feuillage ; ajoutez à cela l'odeur des poissons qui n'ont pas été dévorés et dont la putréfaction empoisonne l'atmosphère, et vous aurez une idée des désagréments que procure le voisinage d'une colonie de Hérons.

En Chine, selon le père David, où personne ne songe à molester le Héron, il établit ses héronnières un peu partout, sur des tours abandonnées, sur de grands arbres et jusque dans l'intérieur de la ville de Pékin.

Plusieurs auteurs mettent en doute que dans les contrées plates et dépourvues d'arbres, le Héron place parfois son nid dans les roseaux ; c'est pourtant ce qui a lieu, suivant de Nordmann, dans les vastes steppes de la Russie méridionale. Le baron d'Hamonville dit qu'en Lorraine, les Hérons nichent isolément sur les grands étangs en forêt, et que leur nid n'a aucun rapport avec celui de leurs similaires vivant en société ; ils le placent au milieu d'un grand massif de roseaux, sur un buisson de saules rabougris, ou simplement sur les roseaux qui s'inclinent sous le poids, et le construisent fort négligemment à l'aide de ces mêmes roseaux. Dans ces conditions, la ponte serait de cinq ou six œufs, rarement moins.

C'est en avril que les Hérons construisent leur nid ou réparent l'ancien. Ce nid a de 60 centimètres à un mètre de largeur ; il est ordinairement plat, grossièrement construit avec des branches sèches, des brindilles, des roseaux, des feuilles, de la paille ; l'intérieur est garni de poils, de laine, de plumes et de fines brindilles. Les œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un vert pâle, sans taches et à coquille épaisse et lisse ; ils mesurent environ 61 millim. sur 45. La femelle couve seule pendant trois semaines, et durant ce temps le mâle lui procure en grande partie les aliments nécessaires.

Les poussins paraissent en proie à une faim dévorante et ils absorbent des quantités incroyables d'aliments, mais en rejettent beaucoup. Leur séjour au nid est d'un peu plus de quatre semaines, mais les parents ne les abandonnent que quand ils savent bien voler. Tous se séparent alors et la héronnière est abandonnée.

232. — Le Héron pourpré.

ARDEA PURPURASCENS, *Briss.*

(Pl. 231)

ARDEA PURPURASCENS, A. CRISTATA PURPURASCENS, A. BOTAURUS MAJOR, *Briss. Ornith.* v, pp. 420, 424, 455 (1760).

ARDEA PURPUREA, *Lin., Syst. nat.* I, p. 236 (1766).

ARDEA RUFa ET VARIEGATA, *Scop., Ann. I. Hist. nat.* pp. 87, 88 (1769).

ARDEA CASPIA, *Gmel. Reise Russl.* II, p. 193, pl. 21 (1774).

ARDEA RUTILA, *Lath. Gen. syn. suppl.* I, p. 291 (1787).

ARDEA BOTAURUS ET PURPURATA, *Gmel. Syst. nat.* I, pp. 636, 641 (1788).

ARDEA MONTICOLA, *Pic. de la Peyr., Mem. Ois. de la Haute-Garonne*, p. 44 (1799).

ARDEA CASPICA, *Tuft. Brit. Fauna*, I, p. 54 (1807).

ARDEA PURPUREA var. MANILENSIS, *Mey. Nov. Actor. Acad. Caes. Leop. Car. Nat. Cur.* 1834, p. 102.

ARDEA PHARAONICA, *Bonap. Consp. gen. avium*, II, p. 113 (1857).

DER PURPUR-REHER, en allemand.

THE PURPLE HERON, en anglais.

DE PURPER-REIGER, en flamand.

Taille : 0^m78 ; ailes 0,37 ; bec 0,12 ; tarses 0,13.

Description des deux sexes adultes. — Dessus de la tête d'un noir verdâtre avec deux longues plumes effilées, subulées et tombantes à l'occiput ; gorge blanche ; côtés de la tête et cou d'un roux vif nuancé de roux clair ; une raie noire partant de la commissure du bec et se dirigeant vers l'occiput, une autre médiane sur la partie postérieure du cou et passant au gris vers le bas, et deux autres raies noires latérales ; devant du cou marqué de longues taches noires sur un fond blanc roussâtre ; jabot orné d'une touffe de plumes longues et effilées grises, blanchâtres et rousses ; dessus du corps, ailes et queue d'un cendré sombre à reflets verdâtres et nuancé de roux sur le bord des couvertures ; scapulaires formées en partie de longues plumes décomposées cendrées et d'un roux vif ; poitrine d'une teinte pourpre ; ventre d'un cendré sombre à reflets verdâtres et nuancé supérieurement de pourpre ; flancs d'un cendré clair ; jambes, bord de l'aile et couvertures sous-alaires roux ; rémiges brunes ; sous-caudales d'un gris sombre et en partie avec une strie blanche au centre. Bec, lorum et iris d'un jaune orangé ; pattes d'un brun noirâtre, rougeâtres aux articulations, aux membranes et sous les doigts.

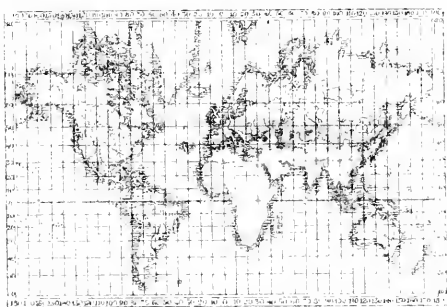
La coloration de la femelle est en général moins vive, les plumes effilées de l'occiput moins longues et la taille un peu plus petite ; il est cependant fort difficile de reconnaître le sexe au plumage.

Jeune. — D'un roux clair, plus pâle en dessous, avec les plumes du dos et des ailes d'un cendré brunâtre au centre ; dessus de la tête d'un brun

pourpré, noirâtre au front ; gorge blanche ; devant du cou avec des taches allongées brunes. Point de plumes effilées à la nuque, aux scapulaires et au bas du cou.

Poussin. — Lorum, tour des yeux, devant du cou, centre du ventre et de l'abdomen, région anale, dessous des ailes et des cuisses nus, d'un jaune nuancé, assombri sur la face ; dessus de la tête semé de tiges ondulées, longues, sans toutefois excéder 25 millim., fortes, brunes et un peu barbelées à la base, fines et blanches à leur extrémité ; duvet des côtés du cou, du dos et du dessus des ailes brun ; celui de la poitrine et du ventre blanc ; bec d'un corné jaunâtre, avec les deux pointes et le marteau blancs ; pieds et ongles jaunes (*J. Vian.*)

Hab. — L'aire géographique du Héron pourpré est bien plus étendue que celle du Héron cendré,



mais elle ne paraît guère dépasser le 53° l. N. Nilsson signale cependant une capture faite le 18 avril 1853 dans le sud de la Suède près de Östra Torp. En été, il séjourne régulièrement dans tout le midi de l'Europe, y compris le littoral des mers

Noire et d'Azow, les cours inférieurs du Dniéper et du Don, la Crimée, le Caucase, la région Aralo-Caspienne, le Tian-Chan et la Songarie russe (*Bogdanow*). Il est plus ou moins commun dans le sud de l'Allemagne, en Autriche et surtout près du Danube, en Bulgarie (*Elves* et *Buckley*) et dans les grands marais de la Grèce (*Lindermayer*) ; il est plus rare en Bohême (*Spatny*). Il se montre irrégulièrement dans le nord de l'Allemagne (*Borggreve*), mais il niche cependant dans les marécages de la moyenne et de la basse Silésie (*Gloger*), et M. A. von Homeyer a même trouvé un nid sur un îlot du Rhin, près de Darmstadt. Cet oiseau ne visite aussi qu'irrégulièrement la Hollande (*Schlégel*), la Belgique, ainsi que les départements du nord et de l'ouest de la France, mais il se reproduit en assez grand nombre dans le midi de ce pays (*Degl.* et *Gerbe*). Le Héron pourpré n'hiverné pas en Europe ; Malherbe dit cependant qu'en Sicile on observe encore pendant l'hiver quelques-uns de ces oiseaux dans les marais de Catane. Pour l'Angleterre c'est un oiseau de passage accidentel, se montrant surtout dans les parties méridionales et orientales ; deux captures seulement ont été signalées en Ecosse et une en Irlande (*Seebohm*).

En Afrique on rencontre cette espèce dans toutes les parties qui lui conviennent, depuis l'Algérie (*Loche*) et l'Égypte (*Shelley*) jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Layard*), et du Congo (*Mus. Brux.*) au Zambèze (*Chapman*). Il n'est pas rare à Madagascar (*Grandidier*) et sa présence a également été signalée aux îles Comores (*de Heuglia*).

Ce Héron habite aussi, soit en été, soit à l'état sédentaire, toute l'Asie tempérée et chaude, depuis le Turkestan (*Serretzow*) jusqu'en Chine (*David*) et au Japon (*Hartlaub, Fiasch*). Il habite également les îles Andaman (*Walden*), Sumatra, Célèbes (*Seeböhm*), Bornéo, Java (*Schlegel*) et les Philippines (*Sterre*).

Mœurs. — Le Héron pourpré n'habite donc l'Europe qu'en été; c'est à la fin de mars ou au commencement d'avril qu'il reprend possession de son ancien domaine, car il retourne toujours dans les lieux qui l'on vu naître. Il émigre en septembre, voyageant en plein jour par petites troupes qui traversent l'espace à une grande hauteur, mais les individus volent à la file en formant une ligne oblique.

Cet oiseau a des mœurs assez différentes de celles de son congénère et qui le rapprochent plutôt du Butor. Il se tient de préférence dans les marais et dans les endroits marécageux, et ne se montre près des eaux courantes que quand elles sont bordées d'herbages ou de buissons de saules et d'aunes; il affectionne surtout les lieux couverts de roseaux et de juncs entre lesquels il peut se cacher. Jamais on ne le rencontrera près d'une eau découverte, et il est rare de le voir dans des herbages moins hauts que lui; il aime cependant les espaces libres que l'on rencontre par-ci par-là dans les forêts de roseaux quand, bien entendu, l'eau n'y est pas trop profonde et qu'il peut s'y promener sans mouiller son plumage. Il se montre aussi dans des endroits simplement humides et entourés de buissons, mais jamais dans les prés et les champs. Il est rare qu'il aille se percher sur un arbre, et quand il le fait, il a soin de se cacher dans la partie touffue. Par sa démarche et son vol il ressemble assez au Héron cendré, mais il se montre en général moins lourd.

Son naturel est moins haineux et moins faux que celui de son congénère, mais il est aussi moins craintif. « Là où il est peu chassé, dit de Nordmann, il ne montre aucune défiance; à l'approche d'un homme il ne prend pas la fuite, mais cherche à se soustraire aux regards par toutes sortes de gestes bizarres et de postures contraintes; au reste c'est un oiseau solitaire, inoffensif et même stupide. » Il ne sort guère de sa retraite que vers le soir et de grand matin, et alors il est dans

toute son activité ; mais il est rare de le rencontrer dans la journée, et si on le voit, c'est qu'un ennemi quelconque l'a forcé de quitter ses roseaux et ses joncs.

En plein jour il sait rester des heures entières à la même place et presque sans bouger. Il ne s'inquiète guère des autres oiseaux qui vivent autour de lui, et se montre assez sociable avec les individus de son espèce. Son cri ne diffère pas de celui du Héron cendré, mais il est moins sonore, et de loin il ressemble à s'y méprendre au cri du Canard sauvage, mais l'oiseau ne le fait entendre qu'en volant.

La nourriture de cet oiseau se compose principalement de poissons, de grenouilles et de têtards, mais il prend aussi des insectes, des larves, des vers, des mulots et autres petits rongeurs.

Il paraît que les jeunes qu'on élève n'attaquent pas à coups de bec les personnes et les chiens qui les approchent, comme le font le Héron cendré et le Butor.

Reproduction. — Le Héron pourpré ne niche régulièrement en Europe que dans les parties méridionales et sud-est du continent, et dans les localités où l'espèce est abondante, il n'est pas rare de voir plusieurs nids non loin les uns des autres.

Le nid est généralement construit dans les grands massifs de roseaux, plus rarement dans un buisson ou sur un arbre. Göbel trouva un nid dans un buisson, et le major Legge dit qu'à l'île de Ceylan cet oiseau niche en colonies sur des arbres et souvent en société de l'Aigrette blanche. Dans les marais le nid repose soit sur un petit monticule émergeant de l'eau, soit sur de vieilles souches de roseaux ou de joncs. Il est formé de roseaux, parfois entremêlés de buchettes, et le tout est recouvert d'un mélange de joncs, de chaumes et de diverses graminées ; au centre de cette grossière construction, qui a au moins soixante centimètres de diamètre, se trouve un enfoncement pour les œufs.

L'époque de la ponte varie suivant les contrées : en Europe elle a lieu en mai, et dans les parties les plus méridionales, vers la mi-avril ; dans l'Inde, d'après Hume, on trouve des œufs frais depuis avril jusqu'en août suivant la région ; le major Legge trouva des œufs en décembre dans le nord de Ceylan, et des poussins en mars dans le sud de la même île. M. Hume dit avoir observé, dans l'Inde, environ une centaine de nids de Hérons pourprés, qui se trouvaient invariablement sur une litière de roseaux ou de joncs, et qu'il n'a

jamais vu cet oiseau nicher en société d'autres Hérons (1). Au Transvaal M. Ayres a souvent remarqué cinq ou six couples nichant en société ; M. Oates a vu en Birmanie, de grandes colonies de ces oiseaux nichant dans les roseaux en juillet et août. Ce qui précède démontre que l'époque de la reproduction et la manière de nicher de ce Héron varient suivant les pays.

La ponte est ordinairement de trois ou quatre œufs, quelquefois de cinq, mais quatre est le nombre le plus ordinaire. Ceux-ci sont d'un bleu verdâtre et rudes au toucher ; ils mesurent de 54 à 56 millim. sur 40 à 41, et ressemblent entièrement aux œufs du Héron commun, mais ils sont généralement un peu plus petits.

GENRE CXXXII

AIGRETTE. — HERODIAS.

ARDEA, Briss. *Ornith.* V, p. 392 (1760) et auct. plur.

HERODIAS, Boie, *Isis*, 1822, p. 559.

EGRETTA, Bonap. *Comp. List.*, p. 47 (1838).

ERODIUS, Macg. *Man. Brit. B.* II, p. 131 (1842).

GARZETTA, Bonap. *Consp. ac.* II, p. 118 (1857).

Car. — Les Aigrettes ont les mêmes caractères que les Hérons, mais leur bec est relativement plus mince et moins élevé à la base ; leurs formes sont plus sveltes ; les jambes sont dénudées sur une plus grande étendue. Elles se distinguent encore par un plumage d'un blanc pur à toutes les époques de leur vie, et par les aigrettes que forment, à la saison des amours, les plumes du dos et des scapulaires, d'où leur est venu le nom qu'elles portent.

Hab. — Comme le précédent ce genre est cosmopolite.

233. — L'Aigrette blanche ou Héron aigrette.

HERODIAS ALBA, *Reichenb. ex Lin.*

(Pl. 232).

ARDEA CANDIDA, Briss. (part.) *Ornith.* V, p. 428 (1760).

ARDEA ALBA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 239 (1766).

ARDEA EGRETTOIDES, Gmel. *Reis. Ross.* II, p. 133, pl. 25 (1774).

ARDEA EGRETTA, Bechst. (nec Gmel.), *Naturg. Deutschl.* III, p. 41 (1793).

HERODIAS EGRETTA, Boie (nec Gmel.) *Isis*, 1822, p. 559.

ARDEA FLAVIROSTRIS, Wagl. *Syst. avium, Ardea*, sp. 9 (1827).

EGRETTA MELANORHYNCHA, Wagl. *Isis*, 1829, p. 659.

(1) A. Hume, *New and Less Indian Birds*, p. 611 Calcutta, 1875.

- HERODIAS CANDIDA, Brehm, *Isis*, 1830, p. 988.
ARDEA TORRA ET PUTEA, (Buch.) Frankl. *Proceed. Zool. Soc.* 1831, pp. 123, 124.
ARDEA TIMORENSIS (Cuv.) Less. *Traité d'Orn.* p. 575 (1831).
LEPTORODAS FLAVIROSTRIS, Hempr. Ehr. *Symb. Phys.* fol. m. (1832).
ARDEA MODESTA, Gray et Hardw. *Ill. Ind. Zool.* II, pl. 49 (1834).
ARDEA LONGICOLLIS, Meyen, *Nov. act. Acad. Caes. Leop. Cur. nat. cur.*, 1834, p. 104.
EGRETTA ALBA, Bonap. *List. B. Eur. N. Am.* p. 47 (1838).
ARDEA ORIENTALIS, Keys. et Bl. *Wirbelth. Eur.* p. 218 (1840).
ERODIUS VICTORIÆ ET ALBUS, Macg. *Man. Brit. B.* pp. 131, 134 (1842).
HERODIAS FLAVIROSTRIS, Gray, *Voy. Ereb. and Terr.* p. 12 (1843).
HERODIAS MODESTA, Gray, *List. spec. B. Br. Mus.* III, p. 77 (1844).
HERODIAS SYRMATOPHORUS, Gould, *B. of Austr.* VI, pl. 56 (1848).
HERODIAS ALBA ET SYRMATOPHORA, Reichenb. *Syn. avium*, fig. 1028-29 et 2407 (1851).
HERODIAS LATIEFII ET ? BRACHYRHYNCHUS, A. Breh. *Journal f. Orn.* 1854, p. 80.
EGRETTA SYRMATOPHORA ET MODESTA, Bonap. *Consp. av.* II, p. 117 (1857).
ARDEA SYRMATOPHORA, Gray, *Proceed. Zool. Soc.* 1858, p. 197.
ARDEA INTERMEDIA, Finsch (nec Wagl.) *Journ. f. Orn.* 1867, p. 332.
EGRETTA RÜPELLI (Bonap.) Gieb. *Thes. orn.* I, p. 409 (1872).
HERODIAS TORRA, Salvad. *Cat. Ucc. Born.* p. 347 (1874). —
ARDEA ALBA var. MODESTA, Brügg. *Verh. naturw. Ver. Brem.* 1876, p. 96.
DER SILBERREIHER, en allemand.
THE GREAT WHITE EGRET, en anglais.
DE GROOTE ZILVERREIGER, en flamand.

Taille : 0^m81 ; ailes 0,41 ; bec 0,116 ; tarses 0,16.

Description des deux sexes en été.—D'un blanc pur dans toutes ses parties ; plumes de l'occiput et du bas du cou assez allongées ; scapulaires très longues, à baguette blanche, raide, droite, aplatie et à barbes rares, décomposées et filiformes, formant un panache dorsal qui dépasse la queue de plus de 25 centim. Parties nues des côtés de la tête d'un vert tendre et jaunâtre ; iris jaune ; bec noir ; pattes brunes, la partie nue des jambes plus pâle et tirant sur le jaunâtre.

En hiver.— Plumes de l'occiput et du bas du cou plus courtes, et absence complète du panache d'aigrettes dorsales. Bec jaune et non noir.

Jeune. — Comme en hiver, mais d'un blanc plus terne et le bec d'un jaune plus pâle.

La femelle est plus petite que le mâle et le jeune est ordinairement d'une taille inférieure à celle de la femelle.

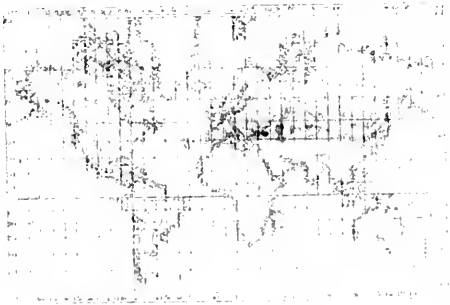
Poussin. — Face, gorge, une partie du cou et flancs nus et d'un jaune assez intense ; toutes les autres parties couvertes d'un duvet blanc, filamenteux, très long et droit sur la tête. Bec jaunâtre ; pattes roussâtres.

Remarque. — Les auteurs sont peu d'accord sur les espèces d'Aigrettes à adopter, et l'analogie qui existe entre plusieurs d'entre elles a produit une grande confusion. Pour Schlegel, le *H. alba* n'existe

qu'en Europe, dans le nord de l'Afrique et dans les parties occidentales de l'Asie; le *H. egretta* habiterait l'Amérique, le reste de l'Afrique, l'Asie et l'Océanie. Or, cette dernière espèce se distingue des sujets de l'ancien monde, par son bec *jaune en toutes saisons*, tandis que les Aigrettes d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Océanie ont le bec *noir* en été et *jaune* en hiver et pendant le jeune âge; au moment de la mue on rencontre des individus qui ont le bec en partie noir et en partie jaune. Le *H. egretta* est donc une espèce purement américaine.

Il reste à comparer la forme type *alba* à celle désignée, suivant les auteurs, sous les noms de *torra*, *modesta*, *synmatophora*, etc. Pour les uns, cette dernière forme est une espèce distincte, pour les autres ce n'est qu'une race un peu plus petite de l'*alba*, d'autres enfin, ne la distinguent en aucune façon de la forme type, et je partage cette manière de voir. Il est certain que la forme orientale ne diffère des sujets d'Europe que par une taille un peu plus faible. Mais si l'on mesure un certain nombre d'Aigrettes de diverses provenances, on trouvera des dimensions bien différentes, et toutes les proportions entre les oiseaux les plus grands et les plus petits (1). Cette différence de taille est donc sans valeur spécifique, comme l'ont déjà reconnu Blyth, Jerdon, David, Hartlaub, Grandidier, A. Milne Edwards et bien d'autres. Si l'on veut tenir compte de la taille, on doit, pour être logique, ériger en espèce le Héron cendré de l'Afrique australe et de Madagascar, qui est notablement plus grand que celui de nos contrées.

Hab. — L'Aigrette blanche habite le sud-est de l'Europe, le midi de l'Asie, l'Archipel Indien jusqu'en Australie et toute l'Afrique; elle se montre accidentellement dans l'Europe occidentale et centrale.



M. J. E. Harting mentionne dix-huit captures faites à diverses époques en Angleterre, et le D^r Sundström en signale cinq

pour le midi de la Suède. On voit cet oiseaux assez fréquemment dans le sud-est de l'Allemagne, surtout en Silesie où il a même niche (*Borygrece*); un individu a été tué près de Berlin en 1824. Il est

(1) Si les mesures données par Buller sont exactes, c'est à la Nouvelle-Zélande que se trouverait la race la plus grande.

assez répandu dans certaines parties de l'Autriche et de la Hongrie, (*Naumann*), dans la Dobrodja et la Bulgarie (*Alléon*), mais on ne voit qu'accidentellement en Pologne (*Taczanowski*). Schlégel ne mentionne qu'une seule capture pour la Hollande, en 1855 ; la même année, dans le courant du mois de mai, un beau sujet adulte fut tué en Belgique près de Mons, un autre fut pris quelques temps après près de Tongres (*C. F. Dubois*) ; le Marquis de Wavrin me signale une troisième capture faite dans notre pays, il y a une vingtaine d'années, à Corroy-le-Grand. Cette espèce est aussi très rare en France : Baillon indique une capture près d'Abbeville, Degland en signale une autre près de Montreuil-sur-Mer et une sur la Nied à quelques lieues de Metz, le 13 décembre 1822 ; Crespon a vu plusieurs de ces oiseaux qui avaient été pris dans les marais qui avoisinent le Rhône à son embouchure ; M. Lacroix dit qu'il connaît trois captures authentiques aux environs de Toulouse, qu'un sujet a été pris le 17 février 1866 près de Gimont, et que quelques couples se reproduisent de loin en loin dans les marais du département des Pyrénées-Orientales. L'Aigrette paraît aussi être rare en Espagne ; elle a été observée dans diverses localités et surtout près de Gérone (*Vayreda*) ; M. Saunders ne l'a observée qu'une seule fois, le 2 mai 1868, dans les marais du Guadalquivir, mais il dit qu'elle est moins rare sur les côtes de l'est. Elle est aussi moins rare dans certaines parties de l'Italie, où elle hiverne, surtout en Vénétie et en Toscane (*Giglioli*), et passe souvent par bandes nombreuses dans l'intérieur de la Sicile (*Malherbe*) ; elle est plus rare en Grèce, quoiqu'elle paraisse y être sédentaire (*Lindermayer*), mais elle est très commune dans les marais de la Macédoine (*Elwes* et *Buckley*) et dans tous les pays qui entourent le Pont Euxin, où elle séjourne depuis le commencement de mars jusqu'à la fin de septembre (*de Nordmann*) ; on la rencontre du reste dans une grande partie de l'empire russe : le littoral des mers Noire et d'Azow, la Crimée, le Caucase, la région Aralo-Caspienne, le Tian-Chan, la Songarie russe, la Daourie, le pays Oussourien et le bassin du fleuve Amour (*Bogdanow*) ; Dybowski en a rapporté de l'Argun et du port de Strielok. Elle est commune dans toute la Chine (*David*) et habite tout le sud de l'Asie jusqu'à Ceylan (*Legge*), Formose (*Swinhoe*) et le Japon (*Siebold*). Elle habite également la plupart des îles de l'Archipel Indien (*Müller, Bernstein, Wallace, etc.*), la Nouvelle-Guinée (*Beccari*), l'Australie, la Tasmanie (*Gould*) et la Nouvelle-Zélande (*Buller*).

En Afrique cet oiseau paraît répandu partout où il y a des marais et des eaux qui lui conviennent : il a été observé aussi bien dans les parties septentrionales (*Loche*) qu'au cap de Bonne-Espérance (*Layard*), à la Côte d'Or (*Pel*) et au Benguela (*Anchieta*) qu'à Mozambique (*Peters*) et en Egypte (*de Heuglin*) ; il n'est même pas rare à Madagascar (*Grandidier*).

Mœurs. — Ce bel oiseau arrive en Europe en avril et émigre en septembre. Il voyage en plein jour, vole très haut et en troupes plus ou moins nombreuses ; dans les contrées où l'espèce est commune, il émigre en bandes composées de vingt à trente individus.

L'Aigrette blanche habite les mêmes localités que le Héron cendré : les eaux découvertes, les cours d'eau, les étangs et les marais, mais recherche toujours les endroits les plus tranquilles ; en hiver elle se tient autant dans les pâturages que dans les marais, mais on ne la voit jamais sur les côtes maritimes.

Ses mœurs ressemblent aussi à celles du Héron cendré ; comme ce dernier elle prend les postures les plus singulières, cache sous ses plumes la tête, le cou et une patte, et de loin on ne distingue alors plus qu'une masse blanche reposant sur un mince support. Mais tous ses mouvements sont plus gracieux que ceux du Héron, sa démarche est plus légère, son vol plus beau mais bruyant. L'Aigrette est assez sociable, vit en bonne intelligence avec les autres oiseaux, mais reste indifférente à leurs avances. Elle n'a ni la ruse, ni la méchanceté de la plupart des autres Ardeïdés, et ne se montre pas très farouche dans les lieux où elle se croit en sûreté ; à Pékin, dit l'abbé David, on en voit souvent sur les pièces d'eau qui avoisinent le palais impérial. Elle est cependant prudente et craintive et choisit toujours pour s'y fixer, les endroits où elle sera le plus à l'abri des dangers. Naumann croit qu'elle est plus facile à tirer que le Héron cendré ; A. Brehm est d'un avis contraire, il a toujours vu cet oiseau très méfiant ; il a d'ailleurs, dit Brehm, de bonnes raisons pour l'être, car dans sa patrie on le chasse avec ardeur pour ses belles plumes dont on fait des parures de grande valeur. Aux yeux des Hongrois et des Valaques, c'est chose méritoire que d'avoir pu surprendre un oiseau aussi prudent.

La nourriture du Héron aigrette se compose de poissons, de grenouilles, d'insectes, de larves, de vers ; il aime aussi à faire la chasse aux mulots, aux campagnols et même aux rats, quoiqu'il ait quelque difficulté à les avaler. Suivant le docteur Radde, l'Aigrette se montre très adroite à cette chasse, et elle tue les rats en leur donnant un

violent coup de bec sur la tête ; elle les jette ensuite dans l'eau pour les mouiller et les avale ainsi avec plus de facilité, la tête toujours la première ; ceci démontre la grande dilatabilité de son œsophage.

Reproduction. — L'Aigrette blanche niche aussi bien sur les arbres que dans les marais. En Hongrie elle établit son nid dans les fourrés de roseaux qui couvrent les marais, mais sans éviter les arbres ; elle agit suivant les lieux, c'est-à-dire qu'elle construit son nid sur un arbre dans les endroits où elle se trouve à l'abri de tout danger, dans le cas contraire elle se fixe dans les roseaux. Dans l'Inde, suivant Hume, l'Aigrette niche sur les arbres en société d'autres espèces de Hérons, d'Ibis et de Cormorans pygmées ; les nids de ces différentes espèces sont disposés par groupes de cinq ou six, l'un touchant parfois l'autre, et l'on voit souvent vingt à trente de ces nids sur le même arbre. En Chine, dit l'abbé David, les héronnières de l'Aigrette sont assez nombreuses dans les environs de Pékin, sur les grands arbres qui entourent les pagodes.

Baldamus, qui explora les provinces danubiennes dans la saison de la ponte, ne vit pas d'Aigrettes dans les héronnières établies sur les arbres ; il découvrit un nid dans les roseaux du Marais-Blanc, et il émit l'opinion que l'espèce ne niche jamais sur des arbres. Jusqu'en 1863, on n'avait jamais vu d'Aigrettes nicher en Allemagne ; mais cette année-là, deux-couples vinrent s'établir aux environs de Glogau, qu'habitait alors von Homeyer, qui en fut bientôt informé par l'inspecteur des forêts. Après avoir constaté le fait par lui-même, von Homeyer alla visiter la héronnière tous les deux jours, et le 21 mai il vit qu'il n'y avait plus que deux Aigrettes, mais elles couvaient. Le nid était construit sur un assez gros pin et reposait sur une forte bifurcation, tout près de la cime ; sa structure était grossière et peu compacte ; quelques branches le dépassaient de cinq à sept pieds sur les côtés, mais tout était libre au-dessus. Le nid le plus voisin de Héron cendré en était distant de huit pieds et il était plus élevé ; sur le même pin, mais beaucoup plus bas, se trouvait un nid de Cresserelle. Continuant ses observations, von Homeyer constatait le 28 juin que les jeunes étaient éclos depuis quelques jours, et qu'ils criaient fortement: *keck, keck, keck*, comme les jeunes Hérons cendrés, mais avec une voix moins rauque. Il put suivre leur croissance jusqu'au 10 juillet ; ce jour-là l'un des jeunes était debout au bord du nid, un autre était debout dans le nid, le plus petit était encore accroupi ; deux jours plus tard, le plus âgé quittait son gîte, s'envolait sur un arbre voisin et y passait

presque toute l'après-midi ; le second restait sur une branche à côté du nid, le troisième n'en était pas sorti ; le soir tous trois étaient de nouveau réunis dans leur demeure. Mais à partir de ce jour, le major von Hømeyer ne put plus continuer ses observations, son régiment ayant reçu l'ordre de se porter sur la frontière de Pologne. Le 28 juillet, les trois jeunes Aigrettes quittent leur nid et sont tuées.

Le nid est grossièrement construit à l'aide de bois mort, les plus fines bûchettes à l'intérieur ; mais quand il est placé dans un marais, il est formé de roseaux secs recouverts d'autres végétaux aquatiques. Chaque année les oiseaux reviennent à leur ancien nid et le réparent pour une nouvelle couvée. La ponte est de trois ou quatre œufs, quelquefois de cinq. Ceux-ci sont d'un vert bleuâtre, à grain rude et sans brillant ; ils mesurent environ 61 millim. sur 43. Il est impossible de distinguer ces œufs de ceux des Hérons précédents, mais ils sont généralement un peu plus volumineux.

231. — L'Aigrette garzette.

HERODIAS GARZETTA, *Boie ex Lin.*

(Pl. 233).

- ARDEA EGRETTA, Briss. (nec Gm.) *Ornith.*, V, p. 431 (1760)
ARDEA GARZETTA, Lin. *Syst. nat.*, I, p. 237 (1765).
ARDEA NIVEA, Gmel. *Reise Russl.*, I, p. 161 (1770).
ARDEA SANTODACTYLOS, Gmel., *ibidem* III, p. 253 (1774).
ARDEA XANTHODACTYLA, Rafin. *Catalleri*, p. 5 (1810).
ARDEA ÆQUINOCTIALIS (Lin.) Leach, *Syst. cat. Mam. B. Brit. Mus.*, p. 33 (1816)
HERODIAS GARZETTA, Boie, *Isis*, 1822, p. 559.
ARDEA MELANOPS, Wagl. *Isis*, 1829, p. 660.
HERODIAS JUBATA et NIVEA, Brehm, *Isis*, 1830, p. 988.
ARDEA NIGRIROSTRIS et ORIENTALIS, Gray, *Zool. Miscell.*, pp. 19, 20 (1831).
EGRETTA NIGRIROSTRIS, ORIENTALIS et GARZETTA, Bonap. *Compt. List B.*, p. 17 (1838).
ARDEA NIGRIPES, Tem. *Man. d'Orn.*, III, p. 377 (1810).
ARDEA CANDIDISSIMA, Kittl. (nec Gmel.), *Luthic. Voy.*, III, p. 327.
ERODIAS GARZETTA, Mag. *Man. Brv.*, B, II, p. 135 (1812)
HERODIAS IMMACULATA, Gould, *B. of Austr.*, VI, pl. 5. (1818)
EGRETTA NIVEA, Bonap. *Rec. crit. de l'Orn. Eur.*, p. 189 (1850).
HERODIAS LINDERMAYERI, Breh. *Journ. f. Orn.*, 1851, p. 80
GARZETTA IMMACULATA, Bonap. *Compt. rend.*, XI, p. 722 (1855).
EGRETTA JUBATA, LINDERMAYERI, Brehm, *Nomenclair.*, 1855, p. 290.
GARZETTA EGRETTA, ORIENTALIS, NIGRIPES, Bonap. *Conspect.*, pp. 118, 119 (1857).
HERODIAS MELANOPS, Gould, *Hoodb. B. Austr.*, II, p. 394 (1865).
HERODIAS NIGRIPES, Wald. *Trans. Zool. Soc.*, VIII, 2, p. 99 (1872).

ARDEA GARZETTA var. NIGRIPES, Brügg. *Abhandl. naturw. Ver. Brem.* V, p. 96 (1876).

GARZETTA NIVEA, Tacz, *Bull. Soc. Zool. de France*, II, p. 159 (1877).

DER SILBER-REIHER, en allemand.

THE LITTLE EGRET, en anglais.

DE KLEINE ZILVERREIGER, en flamand.

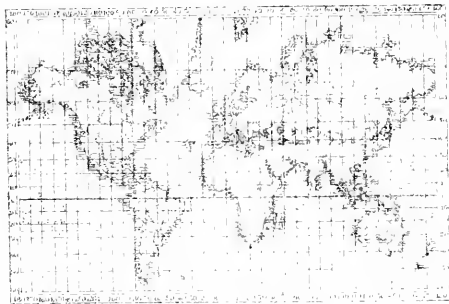
Taille : 0^m52 ; ailes 0,295 ; bec 0,093 ; tarses 0,113.

Description des deux sexes adultes en été. — D'un blanc pur ; une petite huppe occipitale avec deux ou trois plumes très longues, étroites, subulées et pendantes ; bas du cou orné à la partie antérieure d'une touffe de plumes à extrémité très étroite et lustrée ; scapulaires composées de plumes dont la baguette est grêle et relevée au bout, les barbes rares, très longues et filamenteuses ; ces plumes aigrettes forment un panache qui couvre une grande partie du dos mais ne dépassant que peu la queue. Bec noir, la base de la mandibule inférieure parfois jaunâtre ; lorums nus, d'un beau violet ; iris d'un jaune plus ou moins vif, parfois blanc ; jambes et tarses noirs, doigts et base des tarses jaunâtres. La femelle est toujours un peu plus petite que le mâle.

En automne. — Point de longues plumes à l'occiput, ni de panaches au jabot et au dos.

Jeune. — Comme l'adulte en automne, mais d'une taille moins forte, d'un blanc plus terne et un peu jaunâtre ; lorums d'un vert olivâtre ; doigts d'un jaune verdâtre.

Hab. — Cet oiseau habite les mêmes régions que le précédent,



mais il ne s'aventure jamais dans les contrées septentrionales, et ne paraît pas dépasser le 52° l. N. En Europe, il niche en Espagne, dans le delta du Rhône, en Sardaigne, en Sicile, dans la vallée du Danube, en Grèce, en Bessarabie, en Moldavie et dans les quatre provinces russes de

la mer Noire ; M. Giglioli pense qu'il est sédentaire en Sardaigne, mais pour l'Italie continentale ce n'est qu'un oiseau de passage régulier ou irrégulier suivant les régions (*Salvadori*) ; il est également de passage régulier dans le midi de la France, mais on ne le voit qu'accidentellement dans les départements du centre et du nord (*Degl. et Gerbe*). En Belgique on ne connaît que quelques captures : feu mon père en signale une près de la frontière hollandaise, et une près de Namur vers la fin d'avril 1857, plus récemment un individu de cette

espèce fut tué, en 1874, sur un banc de sable de l'Escaut. Il visite quelquefois les lacs intérieurs de la Suisse (*de Tschudi*). Suivant M. Harting, la Garzette aurait été prise dix fois en Angleterre, une fois en Écosse et une fois en Irlande; mais M. J. H. Gurney dit que cinq de ces captures sont douteuses. La présence de cette espèce en Hollande n'est qu'accidentelle (*Schlégel*); il en est de même dans la haute Silésie et le centre de l'Allemagne (*Vaumann*); elle a été vue à plusieurs reprises près du lac de Trachenberg dans la propriété du Comte de Hatzfeld (*r. Homeyer*); elle est plus rare que la grande Aigrette en Bohême (*Fritsch*), et très rare en Pologne (*Tarzanowski*); mais elle est très commune dans la Dobrodja et la Bulgarie (*Alléon*) ainsi que dans le sud de la Russie (*de Nordmann*) et en Hongrie dans la vallée du Danube (*Vaumann*).

Le Héron garzette habite également, du moins en hiver, toute l'Afrique; il a été observé jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Lagarde*), et de la côte occidentale (Sénégal, côte d'Or) à la côte orientale (Mozambique, Zanzibar). M. de Heuglin pense qu'il niche dans la basse Égypte, car il l'y a rencontré pendant l'époque de la reproduction, c'est-à-dire d'avril en juin. Il n'est pas rare à Madagascar (*Grandidier*).

A l'Est on rencontre cette espèce en Asie Mineure (*Dunford*), en Palestine (*Tristram*), au Caucase (*Rudde*), dans la région Aralo-Caspienne, le Tian-Chan (*Boydanow*), dans tout le sud de l'Asie depuis la Perse (*Blanford*) jusqu'en Chine (*David*) et au Japon (*Siebold*). Elle est commune dans l'Inde (*Jerdon*), à Ceylan (*Legge*) dans l'Indo-Chine et aux îles Andaman (*Tweeddale*) et Formose (*Swinhoe*); elle est abondamment répandue dans la Chine entière et ne quitte pas en hiver les provinces centrales et méridionales de l'empire; dans le sud elle est même plus commune que la grande Aigrette, qui domine au contraire aux environs de Pékin (*David*). Dans l'Archipel la présence de cet oiseau a été constatée aux Philippines (*Steere*), à Bornéo, Sumatra, Java (*Schlégel*), Célèbes (*Meyer*), aux Moluques (*Bernstein*), à la Nouvelle-Guinée et îles voisines (*r. Rosenberg*) ainsi qu'en Australie (*Gould, Ramsay*).

Mœurs.— Ce bel oiseau arrive dans le midi de l'Europe en avril et émigre en septembre. Il fréquente les marécages et les étangs découverts, le bord des lacs et des eaux courantes et les marais à eau saumâtre; il paraît également aimer les bords de la mer, car Lindermayer dit qu'à leur arrivée au printemps, en Grèce, ces Aigrettes séjournent

quelque temps sur les côtes maritimes, qu'elles ne quittent qu'au bout d'un mois environ pour aller se reproduire sur les eaux douces de l'intérieur.

L'Aigrette garzette se tient de préférence dans les eaux peu profondes, à fond sablonneux, où elle pêche toute la journée, s'interrompant à peine pendant les heures les plus chaudes. Elle marche dans l'eau avec légèreté, le corps horizontal, le cou et la tête rentrés ; elle aime à se reposer sur les arbres, visite souvent les prairies humides et généralement les lieux animés par des bandes d'autres oiseaux aquatiques. A Java, dit Schlégel, cette espèce se tient dans les mêmes lieux que la grande Aigrette ; sa marche est plus précipitée et en général elle a dans tous ses mouvements plus de vivacité que cette dernière. L'oiseau relève parfois son panache flexible et le développe dans toute sa splendeur par des tremblements accélérés et répétés huit à dix fois de suite ; c'est bien l'oiseau le plus élégant et le plus gracieux de la famille, et comme il ne montre point de défiance, on peut l'observer avec assez de facilité ; suivant Naumann, il est assez prudent pour fuir le chasseur et se mettre hors de sa portée, et assez intelligent pour distinguer le chasseur d'une personne inoffensive. Son cri d'alarme est *ak*, *ark* et *ork*.

Le Héron garzette se nourrit comme ses congénères de petits poissons, de grenouilles, de vers, etc. En Afrique de Heuglin trouva vingt-cinq petits poissons dans le jabot et dans l'estomac d'un de ces oiseaux.

Reproduction. — Cet oiseau niche le plus souvent en colonies dans les massifs de jones et de roseaux, dans des buissons ou sur des arbres suivant les localités, et le plus ordinairement en société d'autres espèces de la même famille ; il est rare de trouver un couple de Garzettes solitaire. Quand le nid est bâti sur un arbre, il est formé de bois mort lâchement entrelacé, et l'on peut parfois apercevoir les œufs au travers. Ailleurs, il est construit à l'aide de roseaux secs, recouverts de feuilles de diverses graminées, de jones, de foin et autres matières végétales. Il ressemble en général aux nids des Hérons précédents, mais il est plus petit.

L'époque de la ponte varie selon le pays : en Europe elle a lieu en mai, dans le nord de l'Inde, d'après Hume, en juillet et août, dans le sud de ce pays en décembre, et à Ceylan en avril. La ponte est de trois à six œufs d'un vert bleuâtre uniforme. Ils mesurent environ 44 millimètres sur 32.

Pendant que la femelle couve, le mâle pêche pour elle et la pourvoit du nécessaire; plus tard, il aide sa compagne à élever les petits; ceux-ci séjournent dans le nid jusqu'au moment où ils savent bien voler, et ils sont alors en état de chercher eux-mêmes leur nourriture.

GENRE CXXXIII.

CRABIER. — ARDEOLA.

ARDEA (part.) auctorum plurimorum.

ARDEOLA, Boie, *Isis*, 1822, p. 559.

BEPHUS, Boie, *Isis*, 1826, p. 355.

CANCROPHAGUS, Kaup, *Nat. Syst.*, p. 42 (1829).

EGRETTA (part.), Swains. *Classif. B.* II, p. 354 (1837)

BOTAURUS (part.), Macg. *Man. Br. B.* II, p. 125 (1842).

Car. — Bec de la longueur de la tête, droit, aigu, à arête assez vive; narines linéaires; occiput garni d'une touffe de plumes rubanaires et tombantes; cou de longueur médiocre; ailes subobtusées, les quatre premières rémiges les plus longues; plumes du dos longues et filamenteuses, dépassant la queue; celle-ci courte, égale; jambes emplumées sur les deux tiers de leur longueur; tarses plus courts que le doigt médian (l'ongle compris), scutellés en avant, réticulés en arrière et aux articulations; doigt externe uni au médian par une petite membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation.

Hab. — Ce genre a des représentants dans le midi de l'Europe et de l'Asie jusqu'aux îles de la Sonde, en Afrique et à Madagascar.

235. — Le Crabier chevelu

ARDEOLA RALLOIDES, *Boie ex Scop.*

(Pl. 234).

ARDEA BOTAURUS MINOR, CANCROFAGUS, CANCROFAGUS RUFUS NÆVICUS, CANCROFAGUS LUTEUS, Briss. *Ornith.* V, pp. 452, 466, 471, 472 (1760).

ARDEA RALLOIDES, Scop. *Ann. I. Hist. nat.*, p. 88 (1769).

ARDEA CASTANEA, Gmel. *Reise Russl.* I, p. 165 (1770).

ARDEA MARSIGLI ET PUMILA, Lepech. *Nov. Comm. Petrop.* XIV, p. 502 (1770).

ARDEA COMATA, Pall. *Reise Russ. Reichs.* II, p. 715 (1773) et auctor. plur.

ARDEA SQUADATA, ERYTHROPS ET SENEGALENSIS, Gmel. *Syst. nat.* I, pp. 631, 645 (1788).

ARDEA GRISIO-ALBA, Bose. *Act. Soc. hist. nat. Paris.* I, N° 59 (1792).

ARDEA ALBAX, Lapeyr. *Nouv. schœd. Alb.* III, p. 106 (1794).

ARDEA BOUARDIUS, Schr. *Fauna Boica.* I, p. 221 (1798).

ARDEA DEAFRATA, Metc. *Ersch. u. Grub. Encycl.* V, p. 173 (1820).

ARDEOLA RALLOIDES, Boie, *Isis*, 1822, p. 559.

CANCROPHAGUS RALLOIDES, Kaup, *Nat. Syst.*, p. 42 (1829).

BUPHUS COMATUS, CASTANEUS, RALLOIDES et ILLYRICUS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 988.

NYCTICORAX RALLOIDES, Hempr. et Ehr. *Symb. phys. Aves*, fol. m. (1833).

EGRETTA COMATA, Swains. *Classif. B.* II, p. 354 (1837).

BOTAURUS COMATUS, Macgill. *Mem. Brit. B.* II, p. 125 (1842).

BUBULCUS RALLOIDES, (Brim) A. Dubois, *Conspectus Avium Eur.* p. 27 (1871).

DER SCHOPF-REIHER, en allemand.

THE SQUACCO HERON, en anglais.

DE RALREIGER, en flamand.

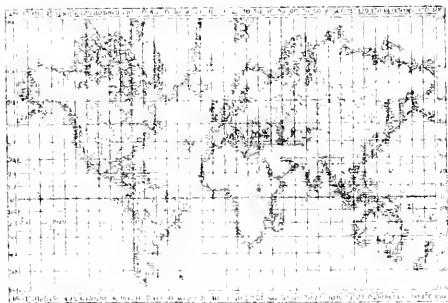
Taille : 0^m44 ; ailes 0,24 ; bec 0,067 ; tarses 0,065.

Description des deux sexes adultes. — Dessus de la tête et du cou d'un jaune d'ocre, avec les plumes allongées, lancéolées et bordées de brun noirâtre ; une touffe occipitale de longues plumes tombantes, blanches bordées de noir ; gorge blanche ; devant et côtés du cou, jabot et scapulaires d'un jaune d'ocre ; haut du dos et les scapulaires supérieures d'un roux rougeâtre ; bas du dos, ailes, queue et parties inférieures d'un blanc pur. Bec d'un bleu cobalt à la base, noir à l'extrémité ; lorum et tour de l'œil verts ; iris jaune ; pattes d'un vert jaunâtre.

Jeune. — Point de longues plumes occipitales blanches. Tête et cou jaune d'ocre terne avec de longues stries brunes, mais la partie médiane antérieure du cou d'un blanc jaunâtre sans stries ; haut du dos et scapulaires d'un brun cendré ; le reste du plumage d'un blanc assez pur. Bec d'un jaune verdâtre à la base, noir vers l'extrémité.

Poussin. — Face, région périophthalmique, derrière et devant du cou, ventre et dessous des ailes glabres, jaunâtres ; duvet du dessus de la tête bien fourni, barbelé et fauve à la base, filiforme, blanc et brillant dans sa plus grande longueur, atteignant 17 mm. et formant bien la huppe ; côtés du cou, manteau et dessus des ailes d'un gris vineux pâle ; ventre, abdomen et cuisses blancs ; bec jaune avec le marteau blanc ; pieds d'un jaune brun, ongles jaunes. (*J. Vian*).

Hab. — Le Crabier habite le midi de l'Europe, le sud-ouest de



l'Asie et l'Afrique. On le rencontre au Portugal (*Barboza du Bocage*) et il est assez abondant dans les grands marais de l'Espagne, surtout dans ceux de Valence (*Saunders*) ; dans le midi de la France il est de passage annuel ou irrégulier suivant les régions (*Jaubert, Lacroix*),

mais ne se montre qu'accidentellement dans les départements du centre et du nord (*Degland*) ; il est plus ou moins abondant en Italie

suivant les localités, ainsi qu'en Sardaigne, en Corse (*Giglioli*), en Sicile (*Malherbe*) et à l'île de Malte (*Wright*); il en est de même en Grèce (*Lindermayer*). Il niche en abondance dans la vallée du Danube jusqu'en Dalmatie (*Naumann*), dans la Dobrodja, la Bulgarie (*Alléon*) et à l'embouchure de tous les fleuves de la Russie méridionale (*de Nordmann*). Cet oiseau visite régulièrement la Bohême et il est probable qu'il y niche (*Fritsch*), se montre assez souvent en Silésie, accidentellement dans l'Anhalt (*Naumann*), en Prusse près du Rhin (*Boeck*), dans le Mecklembourg (*von Preen*), dans le Holstein et le Jutland (*Reinhardt*). Un individu a été tué à Kralingen près de Rotterdam et l'espèce nicherait même, d'après Schlégel, près de l'embouchure de la Meuse, mais cela me paraît peu probable. Il est très rare en Belgique où il a été tiré accidentellement près de Tournai, de Huy, de Namur et dans les Ardennes. Vingt-trois captures ont été signalées aux îles Britanniques de 1778 à 1867 (*Harting*), et plus récemment, trois individus ont encore été tués en Irlande, le dernier datant du 23 novembre 1881 (*Seebohm*). On ne l'observe que très accidentellement en Pologne (*Taczanowski*) et jamais en Scandinavie et dans le nord de la Russie.

A l'Est, on rencontre cet oiseau au Caucase (*Radde*), dans la région Aralo-Caspienne (*Bogdanow*), en Perse (*Blanford*), en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*) et en Arabie (*Empr.* et *Ehrenb.*).

Le Crabier paraît habiter également toutes les régions humides de l'Afrique : il a été observé au Maroc (*Favier*), en Algérie (*Loche*), sur les rives du Nil et de ses affluents (*de Heuglin*), à Zanzibar, au Zambèze (*Kirk*), au Transvaal (*Ayres*), au Natal (*Gurney*), à Cazanmanze (*Verreaux*), à la Côte d'Or (*Reichenow*), en Gambie (*Rendall*), au Sénégal (*Hartlaub*), etc. Il est de passage aux Canaries (*Bolle*) et habite également Madagascar (*Grandidier*) et les îles Comores (*de Heuglin*).

Mœurs. — Le Crabier chevelu fait son apparition en Europe dans la dernière semaine de mars et émigre en septembre. Suivant le comte von der Mühle, il arrive en Grèce par centaines et en bandes à la même époque que la Garzette, mais fréquente d'autres endroits. C'est dans les pâturages marécageux qu'il se tient de préférence à son arrivée, courant et cherchant sa nourriture au milieu des bêtes à cornes où il est assez difficile de le tirer. Après un court séjour en Morée, il continue sa route vers les lieux de la reproduction.

On rencontre également cet oiseau dans les grands marais, près

des lacs, des étangs et des cours d'eau bordés de roseaux et de buissons de saules et d'aunes ; mais il n'aime pas ces vastes marécages couverts de plantes aquatiques et sans espaces libres. On le voit aussi près des lacs à eau saumâtre et dans les pâturages qui avoisinent la mer, mais seulement à l'époque des passages. Il paraît préférer les eaux bourbeuses parsemées de touffes de roseaux et de jones et les prairies humides entourées de buissons ; en plein jour il visite même les eaux découvertes où il se rencontre souvent avec les deux espèces d'Aigrettes. Naumann dit avoir vu sur un lac près de Szuresin en Svrnie, plusieurs centaines de Hérons Aigrettes et Crabiers, ces derniers formant les deux tiers, et prenant leurs ébats au milieu de milliers d'oiseaux aquatiques, tant Echassiers que Palmipèdes. Le Crabier est d'ailleurs fort sociable et pas farouche du tout, et il n'est difficile à tirer que quand il se meut au milieu des bestiaux qu'on est exposé à atteindre. Il passe ses journées entières à chercher sa nourriture et ne fait que rarement entendre sa voix, qu'on peut rendre par *krah krah*, selon von der Mühle ; Naumann rend ce cri par *karr* ou *charr* ; il est du reste difficile de bien le noter, car l'oiseau est extrêmement silencieux.

Pendant les fortes chaleurs, le Crabier se repose durant les heures les plus chaudes à l'abri d'un buisson ou d'une touffe de roseaux ; surpris dans son sommeil, il se réfugie d'abord dans un touffu quelconque, mais si on continue à le poursuivre, il s'envole vers un arbre sur lequel il se perche et où il est alors facile de l'abattre. Sa démarche est un peu plus lesté que celle des autres Hérons, et quand il vole, il rentre moins la tête, mais rejette toujours ses jambes en arrière ; son vol est silencieux et assez rapide.

Le Crabier est essentiellement diurne et passe la nuit dans le repos. C'est uniquement pendant le jour qu'il fait la chasse aux petits poissons, aux jeunes grenouilles, aux têtards, aux insectes, aux larves, aux petits crustacés, aux mollusques et aux vers dont il se nourrit.

Bien que d'un naturel doux et inoffensif, il paraît que pris jeune, il devient si querelleur qu'il harcèle tous ses camarades de captivité, sans tenir compte de leur taille ni des moyens de défense dont ils disposent ; c'est du moins ce qu'a observé le comte Alléon.

Reproduction. — Le Crabier niche comme les précédents dans les roseaux et les jones ou sur les arbres suivant les lieux qu'il habite, et son nid est fait sur le même modèle que celui du Héron garzette et

du Bihoreau, mais il est plus petit. Quand il est placé sur un arbre, le nid est formé de buchettes si lâchement entrelacées qu'on sait apercevoir les œufs au travers. La ponte a lieu dans la première quinzaine de juin et se compose de quatre à six œufs, d'un vert un peu plus pâle que ceux des Hérons précédents; ils mesurent 38 à 40 millim. sur 28 à 29 millim.

M. Seebold fait remarquer que dans la vallée du Danube on ne voit jamais de nids de Crabier ailleurs que sur les arbres, tandis que dans le nord de l'Afrique cet oiseau niche toujours sur le sol, probablement à cause de l'absence d'arbres convenables.

GENRE CXXXIV

BLONGIOS. — ARDETTA

ARDEA (part.) anetorum plurimorum.

BOTAURES (part.), Boie, *Iris*, 1822, p. 559.

CANERORHAGUS (part.), Kimp, *Nat. Syst.*, p. 42 (1829).

ARDEOLA (part.), Bonap. *Comp. List B.*, p. 48 (1838).

ARDETTA, Gray, *List. Gen. B. Append.*, p. 13 (1842).

ERODISCUS, Glog. *Hand- und Hilfsb. d. Naturg.*, t. 1, p. 410 (1842).

ARDEIRALLA, (Verr.) Hartl. *Ocn. W. Afr.*, p. 224 (1857).

BUTORIDES, (Blyth) Gould. *Handb. B. Austr.*, II, p. 314 (1856).

Car. — Bec de la longueur de la tête, un peu plus long que le tarse, droit, aigu, finement dentelé vers le bout; sillons nasaux assez profonds; ailes aiguës, les trois premières rémiges à peu près égales; queue courte, formée de dix rectrices peu résistantes; jambes entièrement emplumées; doigt médian, l'ongle compris, de la longueur du tarse, l'interne plus long que l'externe et le pouce bien développé.

Hab. — Ce genre habite les parties chaudes et tempérées des cinq parties du monde.

236 — **Le Blongios nain.**

ARDETTA MINUTA, *Gray ex Lin.*

Pl. 237)

ARDEA ARDEOLA (L., ARDEOLA MINUTA, Briss. *Ocn.*, V, pp. 497, 500 (1760).

ARDEA MINUTA, Lin. *Syst. nat.*, I, p. 240 (1758).

BOTAURES MINUTUS, Boie, *Iris*, 1822, p. 559.

CANERORHAGUS MINUTUS, Kimp, *Nat. Syst.*, p. 42 (1829).

BOTAURES MINUTUS, Bechm. *Iris*, 1830, p. 489.

BUTOR MINUTUS, Swains. *Classif. B.*, II, p. 354 (1837).

ARDEOLA MINUTA, Bonap. *Comp. List B. Eur. Am.* p. 48 (1838).
ARDETTA MINUTA, Gray, *List Gen. B. Append.* p. 13 (1842).
ARDEOLA N.EVIA et PUSILLA, Brehm, *Naumannia*, 1855, p. 290.
DIE KLEINE ROHRDOMMEL, en allemand.
THE LITTLE BITTERN, en anglais
DE KLEINE PUITOOR, en flamand.

Var. Pusilla.

ARDEA PUSILLA, Vieill. *Novv. Dict. d'hist. nat.* XIV, p. 432 (1817).
ARDETTA PUSILLA, Gould, *B. Austr.* VI, pl. 78 (1848).
ARDEOLA PUSILLA et PODICEPS, Bonap. *Consp. gen. av.* II, p. 134 (1857).
ARDEA PAYESII, Verr. *Journ. f. Ornith.* 1858, p. 42.
ARDEA PODICEPS, Hartl. *Journ. f. Orn.* 1860, p. 168.
ARDETTA PODICEPS, Gurn. *Ibis*, 1863, p. 330.
ARDEA MINUTA AUSTRALIS, Schleg. *Mus. P.-B. (Ardeæ)*, p. 39 (1863).
BOTAURUS MINUTUS *subsp.* PUSILLUS, Reichenow, *Journ. f. Orn.* 1877 p. 243.
ARDEA MINUTA *var.* PODICEPS, M. Edw. et Grand. *Hist. Madag.* t. XII, Ois. p. 559, pl. 229^a (1879).

Taille : 0,25 ; ailes 0,15 ; bec 0,049 ; tarses 0,045.

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête, dos, scapulaires, sus-caudales, queue et rémiges secondaires d'un noir verdâtre ; côtés de la tête et du cou d'un cendré vineux ; gorge blanche ; les autres parties d'un jaune ocreux ; côtés de la poitrine bruns avec les plumes bordées de jaune ocreux ; grandes couvertures des ailes d'un gris pâle, lavées de jaunâtre sur les bords ; rémiges noirâtres ; sous-caudales blanches. Bec jaune, brun en dessus ; iris, tour des yeux et lorums jaunes ; pattes d'un vert jaunâtre.

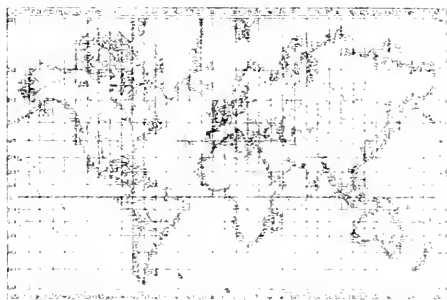
Femelle. — Dessus de la tête et queue d'un noir verdâtre ; plumes du dos et scapulaires d'un brun foncé légèrement bordées de jaune d'ocre ; dessus du cou couleur marron fauve ; gorge blanche avec une raie médiane ocracée ; côtés de la tête, devant et côtés du cou et couvertures des ailes d'un jaune ocreux fauve ; une tache rousse à l'épaule ; côtés de la poitrine bruns avec les plumes bordées d'ocre ; abdomen et flancs d'un blanc roussâtre, ces derniers avec une raie brune au centre des plumes ; le reste comme chez le mâle.

Jeune. — Plumes du dessus de la tête noirâtres et plus ou moins bordées de roux ; celles de la nuque d'un roux marron varié de jaunâtre ; celles du dos et scapulaires brunes bordées de jaunâtre ; couvertures des ailes d'un jaune fauve, brunâtre au centre et d'un roux marron à l'épaule ; gorge blanche avec une raie médiane fauve ; les autres parties d'un blanc roussâtre, les plumes du cou et des flancs brunâtres au centre ; sous-caudales blanches. Brun du bec plus étendu.

Poussin. — Lorums, tour des yeux, derrière du cou, poitrine et dessous des ailes nus, d'un jaune faiblement lavé de verdâtre ; toutes les autres parties vêtues à claire-voie d'un duvet très fin, un peu plus long au vertex, de teinte

isabelle, tournant au roux sur les parties supérieures ; bec et pieds jaunes ; iris jaune très pâle (*J. Vian*).

Hab. — Le Blongios nain habite, en été, l'Europe centrale et méridionale ; on ne l'observe qu'accidentellement en Danemark



et dans le sud de la Suède (*Nilsson*). Il est assez abondant dans certaines parties marécageuses de la Belgique et y niche. En Angleterre on ne le voit que bien rarement et il ne visite qu'accidentellement

l'Écosse et l'Irlande (*Scebohm*). Cet oiseau est sédentaire aux Açores, à Madeire (*Godman*), au Maroc (*Favier*, dans la régence de Tunis (*Koenig*) et en Egypte (*de Heuglin*) : en hiver, on l'observe en Nubie, au Sennaar, en Abyssinie (*de Heuglin*), au Gabon (*Verreaux*) et dans l'Afrique centrale ; il est cependant difficile d'indiquer au juste sa limite méridionale, car la var. *Pusilla* est souvent confondue avec la forme type.

À l'Est on observe le Blongios nain en Palestine (*Tristram*), en Asie Mineure (*Krüper*), en Perse et dans le Beloutchistan (*Blauford*), au Cachemire, dans le nord-ouest du Turkestan (*Scevertzow*) et dans l'ouest de l'Himalaya. Le Dr Henderson l'a trouvé nichant au Cachemire, et M. Hume dit qu'on le rencontre dans beaucoup de localités de l'intérieur de l'Himalaya, mais qu'on ne le voit qu'accidentellement dans le nord de l'Inde, d'où il ne connaît qu'une seule capture faite aux environs de Larkhana.

La var. *Pusilla* est propre à l'Afrique australe, à Madagascar (*Grandidier*), au sud de l'Australie (*Gould*) et à quelques îles de la Polynésie (*Reichenow*).

Mœurs. — Le Blongios nain n'habite donc les contrées européennes qu'en été : il arrive à la fin d'avril ou dans la première huitaine de mai et émigre en septembre ; il est rare d'en voir encore passer en octobre, et ce ne sont alors le plus souvent que des jeunes. Il voyage pendant la nuit, isolément ou en famille.

Cet oiseau vit dans les marais et près de toutes les eaux couvertes de roseaux ou bordées de buissons et d'arbres. Mais il se tient de préférence dans les roseaux, dès que ceux-ci ont atteint une certaine

hauteur, si non il se cache sur les arbres de hauteur moyenne et dans les buissons de saules et d'aunes.

C'est un oiseau nocturne qui ne se montre que rarement en plein jour ; il dort presque toute la journée, mais son sommeil est si léger que le moindre bruit le réveille ; si quelqu'un approche de son gîte, il baisse les tarses, mais redresse le corps, le cou et la tête en se rendant aussi mince que possible, et reste ainsi immobile jusqu'à ce qu'on soit passé ou qu'il ait été forcé de s'envoler ; dans cette attitude, il ressemble à s'y méprendre à un pieu ou à une touffe de roseaux secs, et celui qui le voit ainsi pour la première fois, ne se douterait guère à première vue que c'est un oiseau. Quand les roseaux ont toute leur hauteur, il est impossible d'en déloger le Blongios, même à l'aide d'un bon chien ; on a beau jeter des pierres ou frapper les roseaux à coups de bâton, l'oiseau ne bouge pas ; le danger devient-il menaçant, le Blongios se sauve en courant dans les parties les plus touffues où le chien ne peut le suivre ; souvent même, perché au sommet d'un roseau, il attend et brave son ennemi qui ne peut l'atteindre à cette hauteur. Ce n'est que vers le soir qu'il se montre volontairement à découvert, mais seulement dans les lieux où il se croit en sûreté. A ce moment il vole souvent en rasant la surface de l'eau pour gagner un autre endroit. Il est du reste en mouvement pendant toute la nuit, mais ne néglige jamais de veiller à sa sécurité car il est extrêmement farouche et prudent. D'ordinaire il tient le cou recourbé en S, la tête inclinée vers la terre et il paraît alors plus petit qu'il n'est réellement. Il marche avec légèreté en hochant la queue, et sait courir très vite quand c'est nécessaire ; il sait aussi grimper le long des tiges de roseaux avec une adresse remarquable. Il vole avec autant d'aisance que de rapidité et peut changer de direction assez brusquement ; il volette en s'élevant et plane quelques instants avant de reprendre terre ; pendant le vol il laisse pendre les jambes un peu obliquement.

« Bien que le Blongios soit plus vif et plus sociable en apparence que le Butor et la plupart des Ardeïdés, dit Naumann, on se tromperait si on voulait se fier à ses façons débonnaires, car il est au fond aussi méchant et aussi courageux que les autres. Si on le presse de trop près, sans qu'il puisse se sauver, il lance brusquement le cou en avant, porte de vigoureux coups de bec dirigés vers les yeux, contre les mains, et il peut ainsi devenir dangereux. Etendre subitement son cou et le ramener avec la même promptitude est l'affaire d'un instant. Ce mou-

vement brusque et subit paraît d'autant plus singulier, que l'oiseau se tient ramassé sur lui-même comme une masse inerte ; cette créature, en apparence courte et trapue, s'allonge subitement, devient grêle et prend une taille double. Au besoin il sait se défendre vigoureusement jusqu'à son dernier souffle. »

Le Blongios n'est guère plus sociable que le Butor ; il s'inquiète peu des autres oiseaux, mais si de plus faibles que lui se trouvent à sa portée, ils sont exposés à recevoir de violents coups de bec. A l'époque de la reproduction, le mâle fait souvent entendre, pendant la nuit, son cri d'un ton bas et étouffé, qu'on peut rendre selon Naumann, par *pooum* ou *poomb* ; ce cri, que l'oiseau répète deux ou trois fois de suite, ressemble assez bien à celui du Crapaud sonneur (*Bombinator bombinos*) ; quand un danger menace sa couvée, la femelle crie d'un ton plaintif : *gaeth, gaeth* ou *get, get, get...* en hochant la queue et se montrant pleine d'angoisse.

Cet oiseau se nourrit comme les précédents d'insectes, de larves, de vers, de petits poissons, de jeunes grenouilles, de têtards et de frai de batraciens et de poissons.

Pris jeune, le Blongios supporte bien la captivité, s'apprivoise avec facilité, s'habitue bientôt à son maître et accourt à son appel ; mais il conserve toujours son naturel défiant et il est bon de ne pas trop s'y fier. Il exige un assez grand espace et des endroits où il puisse se cacher. « En tient-on plusieurs dans une même volière, dit Brehm, ils deviennent très amusants par la facilité avec laquelle ils prennent, comme au commandement, les postures les plus diverses et les conservent un certain temps. Un spectacle très plaisant s'observe quand on entre dans leur volière : ils se lèvent aussitôt et restent droits comme des piquets ; s'approche-t-on d'eux, ils ne bougent pas, mais leur regard demeure attaché sur chaque mouvement que l'on fait et leur cou se tourne en spirale autour de son axe ».

M. A. Croegaert raconte ce qui suit au sujet de la captivité de cet oiseau : « Dans ma jeunesse, mon père éleva une nichée de quatre petits Blongios, dont le seul survivant avait contracté une alliance intime avec un singe Cercopithèque. Le soir, ce dernier regardait d'un oeil anxieux si son ami n'arrivait pas, et quand à la fin l'oiseau s'y décidait, le singe le prenait dans ses bras, le serrait près de son corps, prenait ensuite sa couverture et savait si bien s'en entourer qu'on ne voyait plus rien ni du singe, ni de l'oiseau. C'est ainsi qu'ils passaient la nuit et la même scène se répétait tous les soirs ».

Reproduction. — Le Blongios nain niche en petit nombre dans divers marais et étangs de la Belgique et parfois même aux environs de Bruxelles. M. A. Croegaert dit avoir trouvé à diverses reprises des nids de cet oiseau au fort Calloo près de la Tête-de-Flandre (Anvers); M. A. Duvivier assure qu'il nichait, il y a quelques années, à Dieghem-lez-Bruxelles dans les roseaux de l'étang situé près de la gare du chemin de fer; il paraît qu'il se reproduit aussi dans certaines localités de l'Ardenne et des Flandres, ainsi qu'aux environs de Louvain.

Le nid est ordinairement établi dans les endroits les plus inabordables et au milieu des fourrés de joncs et de roseaux; il est généralement construit au-dessus de l'eau sur de vieilles souches de roseaux, sur des joncs et des roseaux renversés, plus rarement dans un buisson de saule ou sur la tête d'un saule peu élevé et incliné sur l'eau. Il paraît même que l'oiseau se sert quelquefois d'un vieux nid de Pie, quand celui-ci se trouve sur un arbre près de l'eau. Le nid du Blongios est volumineux et grossièrement construit à l'aide de joncs et de roseaux secs, parfois entremêlés de bûchettes; l'intérieur est garni de feuilles, de roseaux, de joncs et d'herbes diverses; le tout forme une masse peu compacte mais solide. Dans nos contrées la ponte n'a lieu qu'au commencement de juin, et se compose de cinq à neuf œufs, d'un blanc tirant sur le bleu verdâtre, mais cette teinte disparaît bientôt et l'œuf est alors d'un blanc pur; il mesure environ 35 millim. sur 28.

La femelle couve avec ardeur pendant seize à dix-sept jours. Les parents élèvent leurs petits en commun, ils leur apportent la nourriture dans leur jabot et la rejettent au bord du nid. Là où ils ne sont pas dérangés, les petits Blongios demeurent au nid jusqu'au moment de prendre leur essor, mais quand on les trouble, ils se jettent bientôt dans les roseaux où ils se tirent fort bien d'affaire, grâce à la protection et à la tendresse de leurs parents. « Ces oiseaux, dit Naumann, tiennent tellement à leur couvée, que la femelle ne se laissera guère chasser du fourré qui abrite son nid avec les œufs. S'approche-t-on de ce dernier, elle accourt et se met contre son habitude à découvert, s'agite et grimpe le long des roseaux, crie d'un ton plaintif *gaeck, gaeck, gaeck* en hochant la queue à la façon du Râle, et se montre pleine d'angoisse et de désespoir. Quand elle a des petits, trop faibles encore pour fuir, elle s'approche si près de l'assaillant que celui-ci peut parfois la tuer d'un coup de canne. Le mâle se tient plus à l'écart et se borne à observer l'ennemi de loin; il fait bien entendre de temps en temps un cri de détresse, mais il ne s'expose que bien rarement. »

BUTOR. — BOTAURUS.

ARDEA, Briss., Lin.

BOTAURUS, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XI, p. 593 (1819).

NYCTICORAX, Ehrenb. *Symb. phys. Ac. fol. m.* (1832).

BUTOR, Swains. *Classif. B. II*, p. 354 (1837).

Car. — Bec de la longueur de la tête, avec une petite échancrure à l'extrémité de la mandibule supérieure qui est un peu fléchie; sillons nasaux larges et profonds; cou médiocre, garni de duvet en dessus, les plumes latérales longues, larges et convergeant en arrière; ailes amples, sub-obtuses; queue courte, formée de dix rectrices peu résistantes; jambes aux trois quarts emplumées; la partie nue réticulée; tarses relativement courts, scutellés en avant, réticulés en arrière; doigts longs, le médian, ongle compris, plus long que le tarse et réuni à l'externe par une petite membrane, doigt interne plus long que l'externe.

Hab. — Ce genre a des représentants dans les cinq parties du monde.

237. — Le Butor vulgaire ou étoilé.

BOTAURUS STELLARIS, Steph. *ex Lin.*

(Pl. 236).

ARDEA BOTAURUS, Briss. *Ornith.* V, p. 114 (1760).

ARDEA STELLARIS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 239 (1766).

BOTAURUS STELLARIS, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XI, p. 593 (1819).

BOTAURUS LACUSTRIS ET ARUNDINACEUS, Brehm. *Isis*, 1839, p. 989.

NYCTICORAX STELLARIS, Hempr. *Ele. Symb. phys. Aces.* fol. m. (1832).

BUTOR STELLARIS, Swains. *Classif. B. II*, p. 354 (1837).

BOTAURUS VULGARIS, C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 206 (1860).

ARDEA STELLARIS CAPENSIS, Schleg. *Mus. P.-B. Ardeae*, p. 48 (1863).

DIE GROSSE ROHRDOMMEL, en allemand.

THE BITTERN, en anglais.

DE ROERDOMP, en flamand.

Taille : 0^m60 ; ailes 0,315 ; bec 0,074 ; tarses 0,09.

Description des deux sexes adultes. — D'un roux jaunâtre clair varié de roux rougeâtre; dos et scapulaires marqués de taches noirâtres longitudinales et d'autres plus petites et irrégulières sur les bords des plumes; dessus de la tête et front noirs; raies sourcilières, joues et côtés du cou d'un roux jaunâtre, ces derniers barrés de raies noirâtres en zigzags; gorge d'un blanc roussâtre avec une raie médiane rousse et bordée latéralement d'une bande noirâtre partant de la commissure du bec; devant du cou plus pâle et marqué de quatre bandes irrégulières et longitudinales d'un roux tacheté de brun;

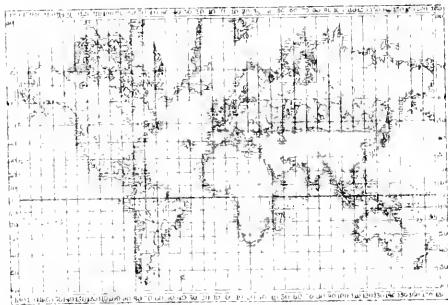
couvertures des ailes avec des raies noirâtres transversales et en zigzags ; rémiges brunes barrées irrégulièrement de rougeâtre ; parties inférieures d'un roux jaunâtre pâle, avec de grandes taches noires à la poitrine, des stries rousses tachetées de brun sur l'abdomen, et des raies en zigzags sur le bas-ventre ; sous-caudales blanchâtres avec des stries brunes ; queue rous-sâtre et marquée d'un grand nombre de taches et de zigzags noirâtres. Bec brun en dessus, d'un jaune verdâtre en dessous et sur les bords ; iris jaune ; lorums et pattes d'un jaune verdâtre.

Le mâle ne se distingue extérieurement que par une taille un peu plus forte.

Jeune. — Comme l'adulte, mais les teintes plus pâles et moins pures, les plumes du cou plus courtes, le dessus de la tête, les côtés de la gorge et les taches du dos bruns. Iris blanchâtre ; lorums jaunes ; pattes plus sombres.

Poussin. — Toutes les parties nues, jaunes ; duvet très long, soyeux et de couleur rousse.

Hab. — Le Butor étoilé est répandu en Europe, en Asie et en



Afrique, mais il ne dépasse que très rarement le 61° l. N. Il a été pris accidentellement dans le sud de la Finlande (*Palmén*), est très rare dans le midi de la Suède (*Nilsson*) et ne se montre pas en Norwège. Il est également rare au Danemark (*Benson*) et dans le nord de l'Allemagne

(*Borggreve*) ; on le voit accidentellement dans toutes les parties marécageuses des îles Britanniques, mais il est cependant probable qu'il niche en petit nombre dans les grands marais, particulièrement de l'Ecosse et de l'Irlande (*Secbohm*). En Russie on l'observe jusqu'au 61° l. N. (*Bogdanow*) et il est même abondant sur tout le littoral du Pont-Euxin, où il passe l'hiver sur la côte méridionale (*de Nordmann*). On ne le voit dans l'Europe centrale qu'en été, mais il est sédentaire dans le centre et le midi de l'Italie (*Giglioli*) ; il hiverne en Portugal, en Espagne, dans le midi de la France et de la Grèce. En Belgique il est assez commun dans les polders et dans les marais de la Campine ; à l'époque des migrations, on le voit de temps à autre sur la Meuse et sur les étangs de l'intérieur.

Cet oiseau hiverne dans toutes les parties de l'Afrique où il trouve des lieux convenables à ses mœurs ; il est sédentaire dans le sud du continent noir (*Lagarde*) où les individus ont, suivant Schlegel, une

taille moins forte. On le voit dans le Delta du Nil jusqu'en avril (*de Heuglin*).

On observe également cette espèce aux îles Baléares (*con Homeyer*), de Malte (*Wright*), Açores (*Godman*), Madère (*Zuchold*) et Canaries (*Bolle*).

A l'Est, le Butor est répandu dans la région Aralo-Caspienne, le Tian-Chan, la Songarie russe et dans toute la Sibérie jusqu'au 59° E. N. (*Bogdanow*); il se trouve également au Japon (*Schtégel*). Dans le sud de l'Asie, cet oiseau hiverne en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*), en Perse (*St-John*), au Turkestan (*Seretzow*), dans l'Inde centrale et septentrionale (*Jerdon*), en Chine (*David*) et en Birmanie (*Seeböhm*).

Mœurs. — Le Butor émigre des contrées du Nord en septembre et octobre et y retourne vers la fin de mars ou en avril. Si l'hiver est doux, il arrive parfois que des sujets passent cette saison dans certaines parties de l'Allemagne et en Belgique, mais le plus ordinairement, ils ne quittent ces pays que quand la neige et les gelées les obligent à chercher un climat plus doux. Les migrations ont lieu pendant la nuit, et probablement par individus isolés qui traversent l'espace à une grande hauteur en jetant de temps en temps leur cri rauque et retentissant.

Cet oiseau habite les plaines marécageuses, les lacs, les étangs, les cours d'eau, et en général toutes les eaux dont les bords au moins sont garnis de roseaux, car ceux-ci lui sont indispensables. Ce n'est qu'au printemps, quand les roseaux et les juncs sont encore trop bas pour l'abriter, qu'il cherche un refuge dans les buissons de saules et d'aunes et parfois sur les arbres.

C'est un oiseau nocturne, qui se tient caché pendant le jour dans les fourrés de roseaux les plus impénétrables; au coucher du soleil, il se réveille, lisse son plumage, étend les ailes et vole vers les endroits de pêche en faisant retentir l'air de ses cris lugubres. Dès l'aurore il retourne à son gîte, dont il n'est pas facile de le faire sortir sans un bon chien, car son sommeil est fort léger et au moindre bruit il se met sur ses gardes. Est-il surpris, il s'assied sur ses tarses, se fait aussi mince que possible, redresse le corps, le cou, la tête et le bec, de manière à ce que le tout ne forme qu'une ligne droite presque verticale, et il reste ainsi immobile en observant les mouvements de l'ennemi. Dans cette position on le prendrait, à quelque distance, pour un objet inerte, d'autant plus que ses teintes jaunâtres et son immobilité le font

ressembler à un morceau de bois fiché en terre ; le danger devient-il pressant, le Butor se glisse entre les roseaux, fait mille détours et parvient souvent à échapper au chasseur. Il surpasse tous les Hérons dans l'art de prendre les postures les plus singulières. Au repos, il penche un peu son corps en avant, retire son cou de façon que sa tête semble reposer sur la nuque ; en marchant il porte souvent le cou en forme d'S, et quand il est excité, il gonfle tout son plumage, hérisse les plumes de la tête et du cou et se tient prêt à l'attaque ; s'il a été blessé et qu'il ne peut plus s'envoler, il se couche sur le dos et se défend à coups de bec et d'ongles jusqu'à son dernier souffle. C'est d'ailleurs un oiseau peu sympathique : il est paresseux, craintif et méfiant et en même temps rusé, prudent et méchant. « Il ne vit que pour lui, dit Brehm, et semble haïr tous les autres êtres ; les animaux de petite taille sont pour lui des proies et il les tue ; ceux qui sont trop grands, il les attaque avec fureur quand ils l'approchent de trop près. Il bat en retraite devant un adversaire plus fort que lui aussi longtemps que cela est possible, mais s'il se trouve acculé, poussé à bout, il fond sur lui avec une témérité incroyable et lui lance des coups de bec avec autant de force que d'adresse. Ses coups sont dirigés de préférence contre les yeux ; l'homme lui-même est obligé de se tenir sur ses gardes s'il ne veut recevoir de graves blessures. La captivité ne modifie pas ses instincts : les jeunes Butors que l'on élève présentent tous les défauts de leurs semblables en liberté ; leurs allures, leurs postures si comiques sont incapables d'apaiser les haines qu'ils ne tardent pas à faire naître. »

La démarche du Butor est lente, ses pas sont mesurés et il ne court jamais ; ses longs doigts lui permettent de marcher sur la vase et de saisir plusieurs roseaux à la fois quand il veut y grimper, ce qu'il ne pourrait faire sur un roseau unique, trop faible pour le porter. Il ne sait patauger que dans les eaux peu profondes, vu la brièveté de ses tarses, aussi se tient-il le plus souvent dans des endroits vaseux, sur des souches de roseaux ou sur des herbages flottants ; sa place favorite est toujours dans le touffu des roseaux, ce qui l'oblige, quand il veut s'envoler, d'en saisir quelques-uns et de grimper jusqu'à leur sommet afin d'avoir la place nécessaire pour déployer ses ailes. Il est rare de rencontrer plus d'un couple de Butors dans un même étang ; ce n'est que dans les marais et les étangs d'une grande étendue qu'on peut en voir plusieurs.

Le vol de cet oiseau ressemble assez à celui d'un grand Hibou, et,

comme le vol de ce dernier, il est silencieux, mais lent et maladroit en apparence ; l'oiseau bat nonchalamment ses grandes et larges ailes, et ce n'est qu'au moment de s'élever dans l'air que les coups d'ailes se précipitent un peu. Il ne s'élève dans les hautes régions de l'atmosphère que pendant la nuit et après avoir décrit quelques spirales en voletant ; il descend de la même manière jusqu'au niveau des roseaux, puis il ferme les ailes et se laisse choir verticalement ; pendant le jour il ne fait que raser le sommet des roseaux pour se porter d'un endroit à l'autre, et cela seulement quand c'est nécessaire à sa sécurité.

Son manque de sociabilité est proverbiale ; il ne supporte dans son voisinage aucun autre couple de son espèce, et les autres oiseaux qui ont l'imprudence de s'en approcher, ne tardent guère à en subir les brutalités.

Le cri d'appel du Butor est rauque et retentissant et ressemble à celui du Corbeau ; on peut le rendre par *krat* ou *kraou*. Pendant la reproduction, le mâle fait souvent entendre des beuglements formidables qui ressemblent à ceux du bœuf, et que Naumann rend par *ou u*, *uproumb*, *uproumb*, *uproumb*. Quelquefois, mais rarement, le *proumb* est suivi de *bouh*. Quand on est près, on perçoit un autre bruit, analogue à celui qu'on produirait en frappant l'eau avec un bâton. Le Butor commence ses beuglements au crépuscule et les prolonge jusqu'à l'aurore, ne s'interrompant que lorsqu'il est fatigué. Naumann s'est donné beaucoup de peine pour découvrir la cause de ces beuglements, mais sans y parvenir. Le comte Wodzicki fut plus heureux ; il eut la patience de rester des heures entières dans l'eau, immobile comme une statue, pour observer un couple de Butors. C'est longtemps avant la ponte que le mâle fait entendre ses beuglements, qui forment son chant d'amour ; dans le principe, il les pousse non seulement la nuit mais aussi le jour, se taisant dès qu'il soupçonne qu'on l'observe. « Le mâle était là, dit Wodzicki, debout sur ses deux pattes, le corps horizontal, le bec dans l'eau. Au moment où les beuglements se faisaient entendre, l'eau rejaillissait de tous côtés. Après que l'oiseau eut lancé quelques notes, j'entendis enfin le *u* signalé par Naumann ; le Butor releva la tête, la lança en arrière, puis enfonça rapidement le bec dans l'eau, et les beuglements commencèrent avec une telle violence que j'en fus effrayé. Un fait m'était prouvé : ces notes, hautes au début, l'oiseau ne les fait entendre que quand il a son bec plein d'eau et qu'il lance cette eau avec beaucoup de force. La musique continua, mais le Butor ne rejeta plus le cou en arrière, et je n'entendis

plus ces notes élevées. Il semble donc que ce cri soit l'expression de sa plus grande ardeur, et qu'il ne le répète plus, une fois ses désirs satisfaits. Après quelques accords, il lève la tête et regarde prudemment de tous côtés.... Au moment des amours, le Butor étoilé ne se tient pas au plus épais du fourré de roseaux, il cherche, au contraire, des endroits découverts mais de peu d'étendue; il faut que la femelle puisse le voir et l'admirer. Le bruit, comparable à celui qu'on fait en frappant l'eau avec un bâton, est produit par le mâle qui, au moment où il lance ses notes hautes, frappe l'eau deux ou trois fois de son bec avant de l'y enfoncer. D'autres bruits, bruits aquatiques, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, sont produits par la chute des gouttelettes d'eau qui sont restées adhérentes à son bec. Le dernier son, un *bouh* étouffé, s'entend quand l'oiseau, en retirant le bec, rejette au dehors l'eau qui le remplissait. »

La nourriture de cet oiseau se compose principalement de poissons et de leur frai; il prend également des grenouilles, des têtards, des mulots, des insectes et des larves aquatiques, des annélides, etc.

Reproduction. — Le Butor niche dans les roseaux et dans un endroit des plus inaccessibles, mais il trahit presque toujours par ses cris la présence de sa couvée. Le nid est ordinairement placé sur de vieilles souches de roseaux et au-dessus de la surface de l'eau, où il flotte quelquefois, s'élevant et s'abaissant en même temps que le niveau de l'eau; il n'est cependant pas exposé à aller à la dérive, car il est toujours fixé aux roseaux voisins. Parfois aussi, il repose sur un petit îlot ou sur un tas d'herbages, mais toujours au milieu des roseaux. Sa structure varie d'après l'emplacement: tantôt c'est une grande masse informe composée de divers matériaux, tantôt il est plus petit, mieux soigné, arrondi, plus ou moins aplati et formé de buchettes, de roseaux et de joncs secs, et garni à l'intérieur d'herbes et de feuilles sèches.

La ponte a lieu dans la seconde quinzaine de mai ou dans le courant de juin, suivant la contrée, et se compose de trois à cinq œufs à coquille assez mince, d'un gris fauve uniforme. Ils mesurent environ 54 millim. sur 38.

La femelle couve seule et avec ardeur durant vingt-un à vingt-trois jours; pendant ce temps, le mâle pourvoit à sa subsistance et cherche à la distraire par ses beuglements. La mère témoigne beaucoup de sollicitude à ses petits et le mâle aide à les nourrir. Dans les localités où il ne sont pas dérangés, les jeunes séjournent longtemps dans

le nid ; mais quand il sont troublés, ils le quittent plus tôt pour aller se cacher dans les roseaux où ils se tiennent cramponnés aux tiges.

GENRE CXXXVI

BIHOREAU. — NYCTICORAX.

ARDEA, Briss. et auct. plur.

NYCTICORAX, Forst. *Syn. cat. Br. B.*, p. 59 (1817).

NYCTIARDEA, Swains. *Classif. B.* II, p. 355 (1837).

NYCTERODIUS, Macg. *Man. Brit. B.* II, p. 127 (1842).

SCOTAEUS, Heugl. *Syst. Uebers.* p. 59 (1856).

Car. — Bec de la longueur de la tête, épais, comprimé latéralement, à arête recourbée vers le bout; sillons nasaux profonds; yeux grands; nuque ornée de longues plumes subulées; cou assez court; ailes sub-obtuses; queue courte, à douze rectrices; jambes aux trois quarts emplumées, la partie nue réticulée; tarses de la longueur du doigt médian ou un peu plus courts, scutellés en avant, réticulés en arrière; doigt médian réuni à l'externe par une courte membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation.

Hab. — Parties chaudes et tempérées des cinq parties du monde.

238. — Le Bihoreau d'Europe.

NYCTICORAX GRISEUS, *Gray ex Briss.*

(Pl. 237).

ARDEA GRISEA, A. MEXICANA CRISTATA, A. BOTAEUS NAEVIUS, A. NYCTICORAX, Briss., *Ornith.* V, pp. 411, 412, 462, 493 (1760).

ARDEA KWAKWA et A. FERRUGINEA, Gmel. *Nov. Comm. Petrop.* XV, pp. 452, 456 (1771).

ARDEA CYANOCEPHALA, Molina, *Sugg. Stor. Nat. Chili.*, p. 311 (1782).

ARDEA NAEVIA, Bodd. *Tabl. Pl. ent.* p. 56, n° 939 (1783).

ARDEA JAMAICENSIS, A. HOACTLI, A. GARDENI, A. MACULATA, Gmel. *Syst. nat.* pp. 625, 630, 615 (1788).

NYCTICORAX INEFFECTUS, Forst. *Syn. Cat. Br. B.* p. 59 (1817).

NYCTICORAX EUROPEUS, Steph., *Shaw's Gen. Zool.* XI, p. 609 (1819).

ARDEA SEX-SETACEA et A. TAYAZAGUIRA, Vieill. *Tabl. encyc. méth.* III, p. 1130-31 (1823).

NYCTICORAX ORIENTALIS, N. RADIUS, N. MERIDIONALIS, Bonap. *Isis*, 1830, p. 988.

NYCTICORAX GARDENII, Jard. *Wils. Am. orn.* III, p. 5 (1832).

NYCTICORAX VULGARIS et N. BREVIPEL., Hempt. *Ehr. Synob. phys. Aves*, fol. m. (1833).

ARDEA DISCORS, Nutt. *Man. orn. U. S.* II, p. 51 (1834).

NYCTIARDEA EUROPEA, Swains. *Classif. B.* II, p. 355 (1837).

NYCTICORAX AMERICANUS, Bonap. *Comp. list. B.* p. 48 (1838).

NYCTICORAX ARDEOLA, Tem. *Man. d'Orn.* IV, p. 384 (1840).

NYCTERODIUS NYCTICORAX, Macg. *Man. Brit. B.* II, p. 127 (1842).

- NYCTICORAX GRISEUS et N. NÆVIUS, Gray, *Gen. B.* III, p. 558 (1847).
SCOTAEUS NYCTICORAX et S. GUTTATUS, Heugl. *Syst. Uebers.* p. 59 (1856).
NYCTIARDEA GARDENI, Baird, *B. N. Am.* p. 678 (1858).
BOTAURUS NYCTICORAX, C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 205 (1860).
NYCTIARDEA NYCTICORAX, Swinh. *Proc. Z. S.* 1871, p. 413.
NYCTICORAX ÆGYPTIUS, Gurn. *Anderss. B. of Damara*, p. 293 (1872).
NYCTIARDEA GRISEA Var. NÆVIA, Allen, *Bull. M. C. Z.* III, p. 182 (1872).
NYCTIARDEA GRISEA Var. GARDENI, Ridgw. *An. Lyc. N.-Y.* X. p. 386 (1874).
DIE NÄCHTLICHE ROHRDOMMEL, en allemand.
THE NIGHT-HERON, en anglais.
DE NACHT-REIGER, en flamand.

Taille : 0^m48 ; ailes 0,29 ; bec 0,075 ; tarses 0,072.

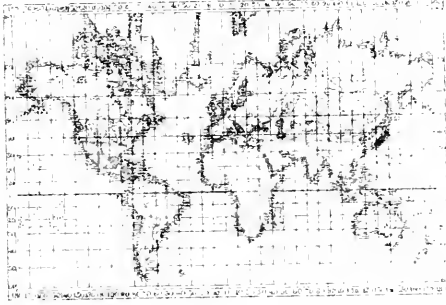
Description des deux sexes adultes. — Dessus de la tête, partie supérieure de la nuque, manteau et scapulaires d'un noir à reflets verdâtres et bleuâtres ; à l'occiput trois à cinq longues plumes blanches subulées ; front, joues, raie sourcilière, côtés du cou et de la poitrine d'un cendré clair ; gorge, devant du cou, milieu de la poitrine, abdomen, sous-caudales et jambes, d'un blanc assez pur ; bas du dos, ailes, sus-caudales et queue d'un gris cendré. Bec noir, jaunâtre à la base de la mandibule inférieure ; lorums, tour des yeux d'un jaune verdâtre ; iris rouge ; pattes d'un brun rougeâtre clair, jaunâtres aux articulations et sous les doigts.

Jeune. — Point de plumes subulées à la nuque ; parties supérieures d'un brun cendré terne avec une strie blanchâtre au centre des plumes, et les ouvertures des ailes avec une grande tache arrondie blanchâtre à leur extrémité ; rémiges cendrées, avec une tache blanchâtre à leur extrémité ; gorge blanche ; parties inférieures d'un brun cendré clair, avec une longue mèche blanche au centre des plumes ; sous-caudales blanches. Bec d'un jaune pâle, brunâtre en dessus ; iris jaune ; pattes d'un vert brunâtre, les articulations jaunes.

Poussin. — Lorums, région périophtalmique, derrière du cou et dessous des ailes nus, jaunâtres ; dessus de la tête bien couvert de tiges barbelées et rousses à la base, filiformes, blanches et brillantes dans leur plus grande longueur, atteignant 25 millimètres et formant bien la huppe ; côtés du cou, manteau et dessus des ailes d'un brun vineux pâle ; ventre et cuisses blancs ; bec jaune avec les pointes brunes et le marteau blanc ; pieds d'un jaune terne ; ongles jaunes. (*J. Vian*).

Hab. — Le Bihoreau est répandu dans l'Europe centrale et méridionale, en Afrique, en Asie, dans l'Archipel indien et en Amérique. Il ne se montre que très accidentellement au nord de la Baltique : un jeune mâle fut pris en juillet 1870 aux îles Fœroé près de Nordedhal dans l'île de Stromoe (*Dresser*), et en 1863, une jeune femelle a été

tuée dans le sud de la Suède (*Sundström*). Ses apparitions au Danemark (*Collin*) et dans la Russie centrale sont très irrégulières. Il est très rare aux îles Britanniques : plusieurs captures de cette espèce ont été faites en Angleterre, surtout dans les parties méridionales et



orientales, ainsi qu'en Irlande, et l'on compte également trois ou quatre captures en Ecosse (*Seebohm*). En Allemagne cet oiseau ne se montre le plus souvent qu'isolément et irrégulièrement (*Brehm*), cependant, en 1863, Wicke découvrit une colonie de ces Hérons près de Göttingue ;

il est ordinairement rare et de passage irrégulier en Pologne, mais il y a des années où il est assez commun en automne (*Taczanowski*). En Russie il habite, en été, la Crimée, le Caucase, la partie méridionale de la région du Tchernozem (les vallées des grands fleuves), la région Aralo-Caspienne, le Tian-Chan et la Songarie russe (*Bogdanow*). Il est surtout abondant dans les provinces Danubiennes et sur les bords de la mer Noire et de la mer Caspienne ; il paraît être assez répandu en Hollande (*Schlégel*), mais il est rare et de passage irrégulier en Belgique. Dans l'Europe méridionale, il est plus ou moins commun partout où il y a des eaux qui lui conviennent, soit en été, soit à l'époque des passages, et il niche dans beaucoup de localités. Suivant M. Giglioli, il serait sédentaire dans certaines parties de l'Italie.

Cette espèce habite également toute l'Afrique, où elle niche dans beaucoup d'endroits, et elle n'est même pas rare à Madagascar (*Grandidier*). A l'Est on la rencontre dans tout le centre et le sud de l'Asie jusqu'à Ceylan, l'Indo-Chine et le Japon (*Siebold*). Elle est commune en Chine, où elle établit ses héronnières sur les grands arbres jusque dans l'intérieur de la ville de Pékin (*David*). Sa présence a également été signalée à Formose (*Scribner*), aux Philippines (*Steere*), à Java, à Bornéo, à Célèbes (*Schlégel*) et à Cérau (*de Heuglin*).

Le Bihoreau est aussi très répandu en Amérique : on le rencontre, en été, depuis les Etats-Unis et le Nouveau-Brunswick, et il hiverne dans les Etats du Sud, au Mexique, dans l'Amérique centrale et dans l'Amérique méridionale jusqu'au Chili (*Darwin*), la République Argen-

tine (*Frantzius*) et le Paraguay (*de Heuglin*); on l'observe donc en Amérique du 50° l. N. au 30° l. S., tandis qu'il se montre en Europe jusqu'au 55° l. N. et même au delà, mais en Asie il ne paraît pas dépasser le 48° l. N.

Mœurs. — Le Bihoreau est pour l'Europe un oiseau migrateur; il apparaît dans les contrées du Midi en avril et dans celles du centre en mai; il émigre en septembre et octobre, généralement par individus isolés ou en famille.

Cet oiseau séjourne de préférence dans les marécages couverts de roseaux et de jones, se trouvant à proximité d'un bois, à moins qu'ils ne soient bordés ou entrecoupés de grands arbres. On le voit aussi près des cours d'eau, des lacs et des étangs garnis de roseaux et d'autres herbages, mais il n'aime pas les eaux qui n'ont pas d'arbres dans leur voisinage. Dans les contrées où les marais se trouvent loin des parties boisées, il passe la journée dans ces dernières et se rend le soir près de l'eau; il est alors parfois obligé de franchir un grand espace avant d'atteindre les régions aquatiques où il peut se livrer à la pêche. Sa prédilection pour les parties boisées provient de ce qu'il passe généralement ses journées à dormir sur les arbres. C'est sur une grosse branche de hauteur moyenne qu'il se tient habituellement caché au milieu du feuillage; là on le voit le cou rentré, la tête reposant entre les épaules et dans une immobilité parfaite, aussi est-il difficile de l'apercevoir. Jamais le Bihoreau ne se montre volontairement à découvert pendant le jour, mais dès que le soleil a quitté l'horizon, notre oiseau reprend ses ébats jusqu'à l'aurore, car il est essentiellement nocturne.

Il est plus sociable que la plupart des autres Hérons, et dans les pays où l'espèce est commune, on les voit par bandes composées d'une centaine d'individus et plus. Il se rencontre souvent avec des Aigrettes et autres Hérons, mais il ne s'en inquiète pas. Quand la nuit est tombée, le Bihoreau se montre vif, actif et prudent; il évite l'homme avec crainte, et s'il a été chassé, il devient fort méfiant. « Au crépuscule, dit Brehm, les oiseaux endormis se réveillent, sautent avec agilité d'une branche à l'autre, gagnent peu à peu la cime de l'arbre, et tout à coup, au milieu de cris ou plutôt de croassements, toute la bande s'envole et se dirige vers un marais voisin. Une bande se joint à l'autre, et l'on voit ainsi réunis des milliers d'oiseaux, sans que l'on sache d'où ils viennent. Un tel spectacle se montre non seulement en Egypte, mais encore dans le centre de l'Afrique. » Pendant leur

sommeil on peut souvent approcher jusqu'au pied de l'arbre sur lequel ils se tiennent perchés, mais alors ils s'envolent vers d'autres arbres ou se jettent dans les roseaux où il n'est pas facile de les déloger.

Les mouvements du Bihoreau sont lents et ses pas mesurés, ce qui ne l'empêche pas d'être adroit et agile, et de se mouvoir avec facilité au milieu des branches et des roseaux. Son vol est silencieux et s'exécute par des coups d'ailes relativement rapides, et l'oiseau plane un instant avant de se poser. En volant, il tient le cou replié et les pattes étendues en arrière. Dans l'obscurité on le distingue facilement du Butor étoilé, par ses formes plus sveltes, ses ailes plus étroites et ses mouvements plus rapides. Sa voix est rauque et retentissante et rappelle le croassement du Corbeau; son cri ressemble à *koou, koou, krouak*; son cri d'alarme est *ka-wak*. C'est en général un oiseau silencieux, ne se faisant entendre que la nuit et en volant, et surtout à l'époque de la reproduction.

Il se nourrit comme les précédents de petits poissons, de grenouilles, de têtards, de frai, de lézards, de crustacés d'eau douce, d'insectes et de larves aquatiques, de vers, de sangsues et de mollusques. Il est à remarquer que quand le Bihoreau a des jeunes, il est forcé de pêcher aussi pendant le jour, afin d'apaiser la faim insatiable de ses petits.

Reproduction. — La saison des amours varie suivant le pays : dans la vallée du Danube l'oiseau niche en mai et en juin ; le capitaine Legge trouva des œufs à Ceylan en mars ; au Cachemir, Brooks l'a vu nicher en avril et mai, mais dans les plaines du nord-ouest de l'Inde, Hume trouva des œufs de cet oiseau jusqu'au 21 août. Ce hérodien se reproduit assez régulièrement en Hollande, rarement en Allemagne mais plus souvent qu'on ne le croit généralement ; le marquis de Wavrin m'informe qu'un couple a niché en Belgique près de Thisselt en 1885. Dans les héronnières de la Hongrie, le Bihoreau est toujours l'espèce la plus nombreuse ; ainsi, sur un même saule, Baldamus compta onze nids de Bihoreaux sur seize.

Le Bihoreau niche donc en société sur les arbres et dans les héronnières formées par diverses espèces de Hérons. Le nid est placé sur une bifurcation à hauteur moyenne, mais jamais au sommet de l'arbre. Il est grossièrement construit à l'aide de bois mort recouvert de feuilles et d'herbes sèches ; il ressemble du reste au nid du Héron cendré mais il est plus petit. La plupart des auteurs qui ont observé

cet oiseau, sont d'accord à dire qu'il niche sur les arbres, mais il paraît qu'il y a des exceptions. En Russie, selon de Nordmann, il établit son nid tantôt sur un saule, tantôt sur des jones et des roseaux pliés; dans le midi de la France, disent Jaubert et Barthélémy, il le place tantôt à terre, tantôt dans les trous des rochers, sur les arbres ou dans les buissons, quelquefois au milieu des jones. — La ponte est de trois à cinq œufs d'un vert bleuâtre clair, mais ils sont plus pâles que ceux du Héron cendré; ils mesurent environ 47 millimètres sur 35.

« Quand aucun oiseau de proie ne vient les déranger, dit Baldamus, les Bihoreaux trouvent assez d'occasions de se harceler entre eux, de se poursuivre en criant, de se mettre sur la défensive. Ils prennent les postures les plus singulières, les plus comiques, et crient continuellement. Une femelle qui cherche à enlever une branche à un nid voisin et qui éprouve de la résistance, se met à crier; le mâle qui est auprès d'elle profite du moment pour donner à son voisin un coup de bec dans les pattes; celui-ci étale ses ailes, ouvre son bec et cherche à se défendre; son agresseur placé au-dessous de lui, le poursuit de branche en branche jusqu'au haut de l'arbre ou jusqu'à ce qu'il ait abandonné la place. La disproportion entre les efforts de ces oiseaux et les maigres résultats qu'ils obtiennent est vraiment comique; ils ont le bec grand ouvert, poussent sur tous les tons leurs cris rauques, leurs yeux injectés de sang brillent de rage et de fureur, leurs ailes se lèvent menaçantes, ils lancent la tête en avant et la retirent, ils se démènent de tous leurs membres, redressent et rabattent leur huppe; on dirait qu'ils vont se battre à mort, et c'est à peine s'ils se touchent, encore n'est-ce que du bout des ailes, jamais avec le bec. »

Swinhoe a fait une intéressante observation dans une héronnière établie près du grand temple Honam à Canton, en Chine. Il se fit apporter trois des nids qui se trouvaient à cet endroit : deux contenaient des œufs, le troisième, deux poussins et un œuf. A en juger à leur taille, l'un de ces oisillons devait être né au moins trois jours avant l'autre; l'œuf contenait un poussin en vie qui n'aurait pu éclore que deux jours après. En examinant les embryons des autres œufs, Swinhoe eut la conviction que la différence entre ces embryons devait être de six jours, et certainement pas moins de trois. Il en résulte que la mère doit se mettre à couvrir dès la ponte de son premier œuf et sans attendre les autres, et que l'éclosion de ses œufs n'a lieu que successivement, avec quelques jours d'intervalle.

FAMILLE DES CICONIIDÉS

Car. — Bec long, droit, conique ou cunéiforme, parfois un peu retroussé vers le bout, comprimé vers la pointe, fendu jusqu'à l'œil, à mandibule supérieure convexe à la base; narines basales, placées dans un sillon plus ou moins apparent; menton nu; une partie de la face plus ou moins dénudée; ailes longues et larges; queue courte, arrondie, formée de douze rectrices; partie nue des jambes et tarses réticulés, ces derniers robustes; doigts courts, les antérieurs reliés par une palmature qui embrasse la première phalange du médian et de l'externe et qui est moins étendue entre le médian et l'interne: pouce assez court; ongles épais, échancrés, sauf le médian.

Hab. — Cette famille a des représentants dans toutes les parties du monde, mais surtout dans la zone tropicale.

Mœurs. — Les oiseaux qui forment cette famille préfèrent généralement les plaines humides aux lieux secs et élevés; ils recherchent les forêts, car la plupart aiment de passer la nuit sur les arbres ou dans des endroits élevés, et quelques-uns nichent même sur les toits des habitations. Les espèces qui habitent le Nord émigrent à l'approche du froid, celles qui vivent dans les pays chauds errent à certaines époques à travers la contrée.

Ces oiseaux se tiennent droit, le cou légèrement replié en S et marchent avec une certaine dignité; leurs longues jambes leur permettent d'entrer fort avant dans l'eau, mais ils ne nagent que quand ils y sont contraints; ils volent avec facilité, planent fréquemment et s'élèvent souvent à une grande hauteur. Leur voix est une sorte de sifflement, mais le plus souvent ils font entendre un claquement du bec.

Ces oiseaux s'apprivoisent avec facilité. Ils sont en général carnivores et insectivores et font la chasse à tous les animaux plus faibles qu'eux; il y en a même qui vivent de charognes. Ils nichent sur les arbres, sur les édifices ou sur les rochers.

Tous les Ciconiidés doivent être considérés comme des oiseaux utiles.

GENRE CXXXVII

CIGOGNE. — CICONIA.

CICONIA, Briss. *Ornith.* V. p. 365 (1760).

ARDEA, part. Lin. *S. N.* I, p. 235 (1766).

SPHENORHYNCHUS, Hempr. *Ehrenb. Symb. phys.* av. t. 2 (1832).

MELANOPELARGUS (Reichenb.) Bonap. *Consp. av.* II, p. 105 (1857).

ABDIMIA, Bonap. *Consp. av.* II, p. 106 (1857).

Car. — Bec très robuste, plus long que la tête, droit, pointu ; narines basales, étroites, oblongues, percées de part en part ; partie nue de la face plus ou moins chagrinée ; ailes allongées, amples, sub-obtuses ; queue courte, arrondie, composée de douze rectrices ; jambes dénudées sur plus de la moitié de leur étendue ; tarses très longs, robustes, réticulés ; pouce court, mince et portant en partie sur le sol ; ongles courts, larges et aplatis.

Hab. — Ce genre est représenté dans les cinq parties du monde.

239. — La Cigogne blanche.

CICONIA ALBA, *Briss.*

(Pl. 238).

CICONIA ALBA, *Briss. Ornith.* V. p. 365 (1760) et auct. plur.

ARDEA CICONIA, *Lin. Syst. nat.* I, p. 235 (1766).

CICONIA ALBESCENS, NIVEA et CANDIDA, *Brehm, Isis*, 1830, p. 988.

CICONIA MAJOR, *Brehm, Naumannia*, 1855, p. 289.

CICONIA ALBA *var.* MAJOR, C. ALBA ASIATICA, *Severtz. Turkest. Jevotn.* pp. 68, 145 (1873).

CICONIA MYCTERIORHYNCHA, *Severtz. Journ. f. Orn.* 1875, p. 182.

CICONIA ALBA *var.* ORIENTALIS, *Severtz. Stray Feathers*, 1885, p. 431.

DER WEISSE STORCH, en allemand.

THE WHITE STORK, en anglais.

DE OOIEVAAR, en flamand.

Taille : 0^m95 ; ailes 0,59 ; bec 0,18 ; tarses 0,23.

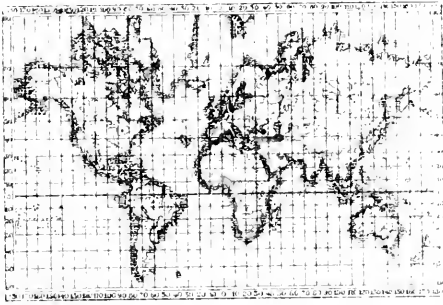
Description des deux sexes adultes. — D'un blanc pur ; scapulaires, grandes couvertures et rémiges noires ; partie nue des lorums et des orbites noire ; pean nue du menton d'un noir rougeâtre. Bec rouge à pointe jaune ; iris brun ; pattes rouges. — La femelle est légèrement plus petite que le mâle.

Jeune. — Noir des ailes nuancé de brun et moiré de cendré, surtout sur les barbes externes des rémiges secondaires. Bec et pattes d'un rouge plus pâle, ces dernières tachées de noirâtre.

Poussin. — Revêtu d'un duvet blanc, épais, pas très long, barbelé et laineux ; bec et pattes noirâtres, mais l'extrémité de la mandibule supérieure et le dessus des doigts d'un blanc jaunâtre.

Hab. — La Cigogne blanche habite, en été, la majeure partie de l'Europe jusqu'au 61° l. N., mais elle ne niche pas au delà du sud de la Suède (*Nilsson*) ; elle se montre accidentellement dans le sud de la Finlande, et son habitat ne s'étend pas à l'Est au delà des

parties occidentales de la Russie. Dans le midi de la Norvège elle est



généralement de passage régulier par petites troupes atteignant parfois jusque trente individus, mais elle n'a jamais été rencontrée plus au nord que Bergen (*Collett*). En Russie on la rencontre dans les parties occidentales, mais on ne la voit qu'accidentellement dans le nord du

gouvernement de St-Petersbourg (*Büchner*) et elle ne paraît pas dépasser, à l'Est, la vallée du Dniéper (*Bogdanow*); elle est rare en Crimée et n'y niche pas (*Kessler*), mais commune au Caucase (*Rudde*). Cet oiseau niche ou est simplement de passage dans toute l'Europe centrale et méridionale, mais il est rare en Angleterre, où on ne le voit qu'irrégulièrement lors des passages dans les comtés du Sud-est; il visite accidentellement l'Ecosse et il n'a été vu qu'une seule fois en Irlande, en 1846 (*Seebohm*).

La Cigogne ne fait que passer et ne séjourne plus dans plusieurs pays, soit parce qu'elle y a été inquiétée pendant la reproduction, soit parce qu'elle a été effrayée par le bruit du canon et des fusillades lors des dernières guerres d'Italie et de France. Suivant Degland, elle nichait anciennement à Valenciennes, à Douai, à Cambrai, à Bergues et en d'autres endroits du nord de la France. En Espagne, par contre, elle est répandue presque partout pendant la belle saison (*Sauvillers*). En Hollande, où elle est également protégée, elle est généralement commune; Schlégel dit cependant, que depuis que ces oiseaux ont été surpris à leur retour par un ouragan qui les a jetés sur la côte occidentale de la France (vers 1839), où ils ont péri en grande partie, ils n'ont plus jamais été aussi abondants dans les Pays-Bas. En Grèce les Cigognes se répandent surtout dans les villes qui possèdent d'anciennes ruines: « partout, dit Lindermayer, où la domination turque s'est prolongée, où la révolution grecque n'a pas tout nivelé, les Cigognes demeurent en possession de leurs palais; c'est ce qui arrive, par exemple, dans l'île Eubée. Mais là où, dès les premiers jours de la révolution, s'est établi l'hellénisme, là aussi les Cigognes ont disparu; il n'en existe plus à Nauplie, à Patras, à Syra, à Athènes. » En Turquie ces oiseaux sont au contraire très communs (*Elwes* et *Buckley*); il en est de même dans la Dobrodja et la Bulgarie, où

l'on voit nicher dans chaque village un couple ou deux (*Alléon*). En Belgique c'est un simple oiseau de passage ne s'arrêtant que peu ou point dans le pays.

A l'Est, on rencontre cet oiseau en Palestine (*Tristram*), en Syrie, en Asie Mineure (*Krüper*), en Perse (*Blanford*), en Turkestan (*Severtzow*), dans le Tian-Chan occidental, le Boukhara (*Bogdanow*), la vallée supérieure de l'Irtysch (*Karelin*), et il hiverne dans l'Inde, mais rarement dans le sud de ce pays (*Jerdon*, *Blyth*). La Cigogne niche également dans le nord et le nord-est de l'Afrique ; de Heuglin a rencontré des troupes de ces oiseaux en Egypte, en Nubie et en Arabie pendant les mois d'avril, de mai, juin, juillet et septembre, et particulièrement dans les prairies sèches et les champs en friche. Elle hiverne en Sénégambie (*Lichtenstein*), à Damara (*Andersson*), dans la colonie du Cap (*Layard*), à Natal (*Gurney*) et dans toute l'Afrique orientale jusqu'au Soudan (*Seeböhm*). Elle est probablement sédentaire dans le midi de l'Afrique où elle niche. Dans l'Asie orientale et au Japon, habite une Cigogne très voisine de la nôtre (*Ciconia boyciana*), qui n'en diffère que par son bec noir et par les parties nues des loruns et des orbites d'un beau rouge vermillon.

Mœurs. — La Cigogne blanche est donc un oiseau migrateur qui quitte les pays du Nord au commencement du mois d'août. A cette époque, tous les individus d'un même canton se rassemblent dans une prairie marécageuse, et leur nombre augmente de jour en jour. Enfin, le moment du départ est arrivé, toute la bande s'élève dans les airs comme à un signal donné, décrit quelques cercles au-dessus de la prairie qu'elle abandonne et se dirige à tire-d'aile vers la région des nuages où on la perd bientôt de vue. Il paraît que les individus incapables d'entreprendre le voyage sont parfois tués par les autres. Les Cigognes qui partent les premières s'arrêtent souvent plusieurs jours dans des lieux déterminés, afin d'y attendre l'arrivée de nouvelles troupes. On connaît des marécages où, chaque année, se réunissent des centaines de ces oiseaux, et qui disparaissent un beau matin subitement comme ils sont venus. Le voyage se fait toujours pendant le jour, et toute la bande se repose la nuit, le plus souvent sur les arbres d'une forêt. Ces oiseaux volent à une grande hauteur, sans battre visiblement des ailes, et en formant de longues files irrégulières. Naumann parle de vols de Cigognes de deux mille à cinq mille sujets ; Brehm dit avoir vu en Afrique des bandes parfois si nombreuses, qu'elles couvraient entièrement de grandes surfaces et qu'elles rem-

plissaient tout le champ visuel au moment où elles s'envolaient.

Les passages se poursuivent jusqu'en septembre. Au printemps, on les voit revenir dès les premiers jours de mars, et les bandes se succèdent jusqu'en avril. Quand un couple arrive près de l'endroit où il a habité l'été précédent, il se détache de la bande et on le voit descendre d'une hauteur considérable en décrivant d'élégantes spirales, se poser sur le toit de son ancienne demeure et se montrer aussi familier avec les lieux comme s'il ne les avait jamais quittés.

La Cigogne vit dans les plaines basses entrecoupées de cours d'eau et de marécages ; elle évite les endroits secs et les pays montagneux, visite souvent les champs et montre une grande prédilection pour les lieux habités par l'homme. Partout où elle est bien accueillie, elle niche sur les toits des maisons et des bâtiments élevés ; ailleurs, elle construit son nid sur les arbres d'une forêt non éloignée de l'eau. On la voit du reste souvent perchée sur une forte branche découverte, car elle ne se cache ni dans le feuillage, ni dans les roseaux et les hautes herbes des marais. Elle a dans tout son être quelque chose de digne, et ne prend jamais les poses singulières et ridicules des Hérons ; elle tient ordinairement le corps assez relevé, le cou légèrement en forme d'S et la tête un peu inclinée. Sa démarche est lente et mesurée, et l'oiseau parcourt avec gravité les prés et les champs ; elle entre souvent dans l'eau aussi profondément que le lui permettent ses longues jambes. Son vol ressemble à celui des Grues, mais il a lieu avec moins de battements d'ailes : il est assez lent, mais beau, majestueux et remarquable par les spirales élégantes que l'oiseau décrit dans les airs. La Cigogne ne se fatigue guère à voler, car elle sait à merveille profiter des courants aériens ; elle plane souvent, et tout en planant, elle peut monter ou descendre, grâce à la facilité avec laquelle elle dirige sa queue qui lui sert de gouvernail. En volant elle tient le cou droit devant elle et les pattes dirigées en arrière, le tout presque dans la même ligne.

La confiance que la Cigogne témoigne à l'homme est plutôt individuelle que générale, car elle ne se fie pas à tout le monde, il faut qu'on lui ait donné des preuves de bienveillance. En Allemagne, en Hollande, dans les pays mahométans, elle est presque partout bien accueillie et parfois même vénérée ; dans beaucoup d'endroits les habitants facilitent l'installation de son nid : tantôt c'est une vieille roue de voiture fixée à plat sur un bâtiment, tantôt c'est un panier, une caisse ou simplement des planches qu'on attache sur le toit des

maisons et qui attirent les Cigognes, complètement rassurées par ces bons procédés. Loin de son nid, c'est un oiseau prudent, méfiant et qui ne se laisse guère approcher à portée de fusil par un chasseur ; cette méfiance augmente encore pendant les migrations, et même quand quelques sujets seulement se trouvent réunis. En Afrique, la Cigogne fuit plus vite à l'approche d'un blanc que d'un nègre, parce qu'elle sait qu'elle a peu à craindre de ce dernier.

« La Cigogne, dit Naumann, possède beaucoup de qualités intellectuelles et elle est très intelligente. Elle sait se faire aux gens et se plier aux circonstances, et surpasse en cela presque tous les autres oiseaux ; elle sait immédiatement apprécier dans quelle disposition sont à son égard les habitants de tel ou tel endroit, et remarque bientôt si on la tolère, si sa présence est agréable. Quelques jours auparavant, elle était prudente, craintive, fuyait l'homme et se défiait de tout ; maintenant elle voit une roue installée sur un toit, sur un arbre, qui l'invite à y construire son nid ; elle perd alors toute crainte, en prend possession, et devient bientôt assez confiante pour se laisser observer de près. Elle apprend à connaître son hôte, les personnes qui lui veulent du bien de celles qui pourraient lui être dangereuses ; elle sait si on l'aime, si on la voit avec plaisir ou si on la regarde avec indifférence ; elle observe tout, et jamais son expérience n'est en défaut. »

Brehm père raconte que, n'ayant pas encore cette espèce dans sa collection, il voulait tuer la femelle d'un couple qui avait niché sur un un chêne. « Quand je m'approchai, dit-il, elle quitta le nid ; c'était pourtant la nuit, au clair de lune, et elle ne revint que longtemps après. Mais mon fusil rata (c'était encore du temps des fusils à silex) ; néanmoins, les étincelles produites par le choc de la pierre firent une telle impression sur la Cigogne, que je l'attendis en vain jusqu'à onze heures du soir, bien que j'eusse pris le soin de me cacher parfaitement. Deux années après, cette femelle se rappelait encore cette chasse et elle ne me laissait pas approcher à soixante pas de son nid. »

La Cigogne est principalement carnivore et fait la chasse à tous les animaux dont elle peut s'emparer : grenouilles, lézards, orvets, serpents venimeux ou non, poissons, jeunes oiseaux, petits mammifères tels que mulots et taupes, insectes divers et leurs larves, mollusques et vers ; elle tue par aversion tous les crapauds qu'elle rencontre, mais ne les mange pas. Avec un pareil régime, on ne peut nier qu'elle occasionne des préjudices ; elle détruit une quantité de batraciens utiles,

avale des poissons longs comme la main, pille les nids des oiseaux qui nichent sur le sol et enlève les levrauts à leur mère. Mais si l'on considère, d'autre part, les services qu'elle rend à l'agriculture en détruisant des quantités énormes de petits rongeurs, en poursuivant à outrance les dangereuses vipères et une foule de petits animaux malfaisants, on doit reconnaître que les dégâts qu'elle produit sont bien compensés. Altum lui-même, tout en condamnant la Cigogne, nous en donne une preuve. Il raconte en effet avec force détails, qu'en août 1872, une grande bande de Cigognes séjourna quelque temps dans l'arrondissement de Liepe. Après leur départ, on trouva à l'endroit où s'étaient tenus ces oiseaux, une telle quantité de pelotes formées des parties non digérées et régurgitées, qu'elle aurait pu suffire à la charge d'un grand chariot à deux chevaux! Ces pelotes mesuraient jusqu'à 70 centim. de longueur, 55 de largeur et 30 d'épaisseur. Après avoir examiné la composition d'un grand nombre d'entre elles, Altum constata qu'elles étaient formées en majeure partie de poils de campagnols mélangés à des débris d'insectes (1). On comprend quelle quantité énorme de campagnols et mulots ces Cigognes ont dû détruire, pour que ce qu'elles aient rejeté, après digestion, soit encore suffisant pour former la charge d'un grand chariot.

« La Cigogne, dit Naumann, n'est pas aussi inoffensive qu'elle le paraît. La manière dont elle se nourrit lui fait du meurtre une habitude, et elle l'exerce parfois sur des sujets de son espèce. On a des exemples que des Cigognes, arrivant d'autres lieux, se précipitaient sur des nids de leurs semblables pour se jeter sur les petits et les égorgier, malgré la défense énergique des parents, et qu'elles répétaient cette cruauté sur plusieurs nids de la localité. On sait qu'elles tuent leurs semblables malades au moment de l'émigration, et qu'elles tuent aussi les sujets captifs qui refusent à les suivre ou qui en sont incapables. Irrite-t-on une Cigogne apprivoisée, celle-ci s'élançe aussitôt sur son adversaire; un individu blessé se défend jusqu'à son dernier souffle en donnant de violents coups de bec, dirigés surtout vers les yeux du chasseur ou des chiens qui l'attaquent, et peut ainsi être très dangereux. »

Le même auteur dit plus loin: « Le naturel des Cigognes blanches diffère beaucoup suivant les individus; les unes sont sociables et souf-

(1) Voyez: DR. B. ALTUM, *Forstzoologie*, II, p. 533

frent que d'autres nichent dans leur voisinage ; d'autres, au contraire, s'entêtent à régner seules sur une certaine région. Divers motifs, parmi lesquels surtout la crainte des dangers, déterminent les Cigognes à se réunir pour voyager ; mais ce n'est qu'entre elles qu'elles sont sociables ; jamais une Cigogne isolée ne se joindra à d'autres oiseaux, pas même à une bande de Cigognes brunes. »

Il est singulier qu'un aussi grand oiseau soit presque privé de voix, car c'est à peine s'il fait entendre une espèce de sifflement rauque, impossible à rendre par la plume ; par contre, il manifeste ses sentiments en faisant claquer son bec sur tous les tons, et en produisant à volonté des claquements longs ou brefs, rapides ou lents, suivant les circonstances. Les jeunes, quand ils sont affamés, crient *fitschut, schut schut schut* ..

La Cigogne blanche s'apprivoise facilement, surtout quand elle est prise jeune. Elle apprend vite à comprendre les gestes et même les paroles de son maître et arrive à l'appel de son nom. Elle connaît bientôt les habitants de la maison, témoigne de l'attachement à ceux qui lui veulent du bien, de l'aversion à ceux qui la taquent ; bref, c'est un des oiseaux les plus agréables à avoir en captivité, car il ne tarde guère à se faire aimer par son intelligence, mais on ne doit pas le tourmenter.

Reproduction. — Les Cigognes contractent leur union pour toute la durée de leur vie, et les conjoints sont en général très fidèles l'un à l'autre, les exceptions sont fort rares. Au printemps c'est d'ordinaire le mâle qui revient le premier au nid, mais sa compagne l'y rejoint au plus tard au bout d'un jour ou deux. On ignore combien d'années le même couple vient occuper le même nid ; mais on admet, non sans raison, que la vie de la Cigogne est relativement fort longue et que le nid change rarement de propriétaire. Il est singulier que ces oiseaux, nichant d'habitude sur les arbres, préfèrent établir leur nid sur un toit, dès qu'on y a fixé une vieille roue, un panier ou quelques planches pour les y inviter. « Il est étonnant, dit Naumann, que des Cigognes élevées à l'étranger, malgré toute leur défiance naturelle, reconnaissent aussitôt qu'on les voit d'un bon œil, comprennent la signification des bâtisses que l'on fait pour elles et cèdent au désir de l'homme. Une paire de Cigognes apparut un jour aux environs de ma demeure et s'y établit sur de hauts peupliers, entre deux villages voisins. Le propriétaire de la chasse ne comprit pas ce signe, tira dessus, mais les manqua ; elles s'en allèrent aussitôt à un quart de

lieue plus loin. Là régnait à leur égard un autre sentiment ; on établit une vieille roue sur le haut d'un toit de chaume, et aussitôt les Cigognes acceptèrent l'invitation. Au bout de quelques jours elles y avaient construit et achevé leur nid, et tous les ans elles y reviennent régulièrement.

« Quelle est la raison de cet attachement pour l'homme ? Il serait difficile de le dire, mais ce qui doit certainement y contribuer beaucoup, c'est la sécurité dont jouissent les Cigognes dans le voisinage de l'homme, pour elles et pour leurs petits. Leur confiance dans la protection de l'homme est d'ailleurs si grande, que quand des Cigognes se préparent à nicher sur des arbres, elles les abandonnent dès que sur quelque toit on fait des préparatifs pour les y recevoir. On peut même les attirer dans des endroits où elles ne se montrent pas d'habitude, en leur préparant sur des toits une base convenable pour leur vaste nid, mais pour autant, toutefois, que la localité leur convienne (1). »

Le nid est donc toujours construit dans des lieux élevés et bien à découvert ; il se trouve le plus souvent sur de hauts bâtiments, des toits, des cheminées, des tours, des ruines ou dans la couronne d'un grand arbre. Là où l'homme n'a pu prendre soin de lui établir une base solide, le nid est parfois renversé par la tempête.

Peu après leur retour, les jeunes couples commencent la construction de leur nid. Les Cigognes qui ont déjà niché, se bornent à réparer leur ancien nid, y apportent de nouveaux matériaux, et la construction augmente ainsi en volume d'année en année, jusqu'à atteindre parfois la hauteur d'un homme ; sa base primitive, en partie pourrie par l'humidité du temps, finit par n'être plus assez solide pour supporter une pareille masse, et celle-ci est alors emportée au premier coup de vent. Ce nid est loin d'être élégant mais il est solidement construit : c'est un amas de grosses branches, d'épines et de mottes de gazon entremêlées de terre qui en forme la base ; des branches plus fines, des feuilles de roseaux et des joncs forment une seconde couche, au-dessus de laquelle en existe une troisième, composée d'herbes sèches, de paille, de fumier, de chiffons, de plumes, etc., et celle-ci sert de berceau aux petits ; son diamètre est de 0,90 cent. à 1^m80, et la profondeur de son excavation est d'environ 0,10 cent. ; la première année sa hauteur ne dépasse guère 0,30 cent., et encore est-elle bientôt réduite par le poids des parents et des petits. Mâle et femelle travaillent ensemble, mais cette

(1) Naumann, *Nat. g. der Vogel Deutschlands*, IX, p. 264.

dernière y met toujours plus d'ardeur et un nouveau nid est fait en huit jours ; la réparation d'un ancien ne prend pas plus de trois jours.

La ponte a lieu, suivant les localités, entre la dernière huitaine de mars (Algérie) et la seconde quinzaine de mai (Danemark) ; le nombre des œufs varie selon l'âge de la pondeuse : une jeune femelle n'en pondra que trois, tandis qu'une femelle d'un âge plus avancé en aura quatre ou cinq et parfois six. Ces œufs sont lisses, peu brillants, finement grenus, d'un blanc pur, et mesurent environ 74 millimètres sur 50. La femelle couve presque sans interruption durant 28 à 31 jours, et ne quitte que rarement son nid ; le mâle la nourrit pendant ce temps, veille sur elle et la protège. Quand les jeunes sont éclos, la sollicitude des parents redouble et jamais, dans les premiers temps, ils ne quittent le logis ensemble : quand l'un va à la chasse, l'autre reste près des poussins. La première nourriture consiste en vers, sangsues, larves et insectes, que les parents mettent dans le bec de leurs petits ; plus tard, ceux-ci reçoivent une nourriture plus substantielle, qui est déposée devant eux ; les parents apportent également dans leur jabot de l'eau pour abreuver la nichée. Il faut deux bons mois avant que les jeunes Cigognes soient en état de suivre les auteurs de leurs jours.

240. — La Cigogne brune.

CICONIA FUSCA, *Briss.*

(Pl 239)

CICONIA FUSCA, *Briss. Ornith.* v. p. 362 (1760).

ARDEA NIGRA, *Lin. Syst. nat.* I, p. 235 (1766).

ARDEA CHRYSOPELARGUS, *Licht. Cat. Rev. nat. rar.* sp. 284 (1793).

CICONIA NIGRA, *Pallas, Zoogr. Rosso-As.* II, p. 114 (1811).

MELANOPELARGUS NIGER, *Reichenb. Syst. Av.* pl. 165, f. 453, 545 (1850).

DER SCHWARZE STORCH, en allemand.

THE BLACK STORK, en anglais.

DE ZWARTE OOIEVAAR, en flamand.

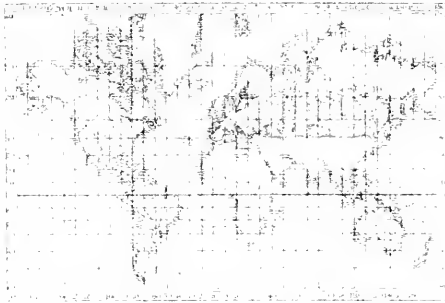
Taille : 0^m,85 ; ailes 0,53 ; bec 0,165 ; tarses 0,20.

Description des deux sexes adultes. — D'un brun noirâtre à reflets métalliques violets, bleus, verts et pourpres ; rémiges noires ; bas de la poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; queue brune. Bec, lorum, tour de l'œil et menton d'un rouge vif ; pattes également rouges avec les ongles bruns ; iris brun.

Jeune. — Tête et cou d'un brun cendré, l'extrémité des plumes d'un cendré blanchâtre : dos et ailes d'un brun foncé à reflets verdâtres ; parties abdominales blanches. Bec d'un vert olivâtre ; pattes d'un vert olivâtre, bleuâtres aux articulations.

Poussin. — Dos et dessus des ailes d'un cendré pâle, les autres parties d'un blanc pur, excepté le menton, une partie de la face, le jabot et le centre du ventre, qui sont nus ou à peu près nus ; bec roux avec le marteau blanchâtre ; peau du menton jaunâtre ; pieds d'un roux terne ; iris brun très foncé (*J. Vian*).

Hab. — La Cigogne brune est plus ou moins répandue en Europe



jusqu'au sud de la Scandinavie, mais ne dépasse guère au Nord le 60°. Elle niche en petit nombre dans le midi de la Suède (*Nilsson*), mais ne se montre qu'accidentellement dans les parties méridionales de la Norvège (*Collett*) et de la Finlande (*Sundström*). Elle n'est pas rare

au Danemark (*Fischer*), dans les parties N.-E. de l'Allemagne, surtout sur le plateau de la Poméranie, mais paraît manquer dans les provinces occidentales (*Borggreve*) ; Naumann dit qu'on la rencontre dans toutes les parties de l'Allemagne, mais qu'elle n'est nulle part aussi abondante que la Cigogne blanche ; Borggreve dit avoir observé dans un marais près de l'Oder, une bande de plus de cent sujets ; elle n'est pas rare non plus dans les provinces Danubiennes mais bien en Pologne, quoiqu'elle niche en petit nombre dans les grandes forêts des diverses parties de ce pays (*Taczanowski*) ; en Russie on l'observe dans toute les régions boisées sauf dans l'extrême Nord (*Bogdanow*).

Cet oiseau se montre très accidentellement en Angleterre (*Seebohm*), mais ne paraît pas avoir été observé dans les autres parties des îles Britanniques. On le voit parfois lors des passages en Hollande (*Schlégel*), mais très rarement en Belgique et dans le grand duché de Luxembourg ; il visite assez régulièrement, à son passage d'automne, les départements septentrionaux de la France ; on en a tué plusieurs fois près de Lille, de Dunkerque, de Boulogne, de Montreuil-sur-Mer et d'Abbeville (*Degl.* et *Gerbe*) ; dans le midi de la France il est de passage régulier ou irrégulier suivant les localités (*Laeroir*).

Cette Cigogne est assez rare en Espagne, quoique répandue

dans tout le pays (*Saunders*), mais elle n'est que de passage irrégulier en Portugal (*Reyes*) et en Italie (*Giglioli*) ; en Grèce on la voit plus souvent en automne qu'au printemps (*Lindermayer*). Elle niche en Turquie et en Palestine (*Tristram*), mais ne paraît se montrer en Asie Mineure qu'aux passages. Elle est plus ou moins sédentaire dans l'intérieur du Caucase et elle est surtout abondante dans les bois de Lenkoran (*Radde*). Plus à l'Est, on observe cette espèce dans toute la Sibérie, sauf dans l'extrême Nord et au Kamtchatka (*Bogdanow*), au Turkestan (*Severtzow*), en Perse (*De Filippi*), au Cachemir (*Adams*), dans le centre et le N.-O. de l'Inde (*Jerdon*), ainsi qu'en Chine et en Mongolie (*David*).

Il est probable que cette Cigogne hiverne dans la majeure partie de l'Afrique, peut-être même partout où les lieux lui conviennent, car elle a été observée dans le Nord de ce continent comme dans le Midi et aussi bien dans les pays occidentaux qu'orientaux. Voici les contrées où la présence de cet oiseau a été constatée : le Maroc (*Irby*), l'Algérie (*Loche*), l'Égypte, la Nubie, le Sennaar, le Kordofan et l'Abyssinie (*de Heuglin*), le Zambèze (*Chapmann*), le cap de Bonne-Espérance (*Layard*), le Benguêla, l'Achanti (*Pel*) et la Sénégambie (*Hartlaub*).

Mœurs. — La Cigogne brune, aussi appelée Cigogne noire bien qu'elle ne soit pas de cette couleur, est un oiseau migrateur, mais qui paraît mieux supporter le froid que son congénère ; elle revient dans l'Europe centrale vers la fin de mars ou en avril. En août ces oiseaux se rassemblent souvent par troupes de douze à trente sujets, qui disparaissent dans le courant de septembre pour aller hiverner en Afrique ; mais on voit encore passer des retardataires jusque dans la première huitaine d'octobre. Ils voyagent pendant le jour et traversent l'espace à une très grande hauteur.

C'est un oiseau très farouche, qui fuit le voisinage de l'homme pour vivre dans les bois et même dans les parties boisées des montagnes ; Radde dit l'avoir rencontré sur le plateau arménien à plus de 6000 pieds d'altitude, où il nichait dans une forêt d'épicéas (*Abies Nordmanniana*) ; il fait remarquer que cette Cigogne arrive dans ces parages vers le 15/27 mars, alors que les montagnes sont encore couvertes de neige.

Dans les pays plats, la Cigogne brune fréquente toujours de préférence les bois qui bordent les fleuves et les rivières, ainsi que les forêts humides parsemées d'étangs, de mares et de marécages ; elle visite également les pâturages où elle se tient surtout près des fossés

inondés et des ruisseaux ; on la voit parfois aussi dans les champs, mais elle n'y séjourne jamais longtemps ; il en est de même près des côtes maritimes, car elle n'aime pas plus l'eau de la mer que celle des marais salants de l'intérieur. C'est sur les grands arbres d'une forêt qu'elle passe la nuit dans un repos absolu, dût-elle franchir une grande distance pour y arriver ; là, on la voit perchée sur une forte branche en partie dégarnie et située à mi-hauteur de l'arbre ; l'oiseau ne cherche guère à se cacher et se tient immobile sur une patte, la tête enfouie dans les scapulaires.

Dans sa démarche, son vol et son naturel, cet oiseau ne diffère pas de la Cigogne blanche, et les sujets apprivoisés, quand on les prend jeunes, se montrent aussi intelligents que ceux de cette dernière ; mais la Cigogne brune est plus sauvage et compte parmi les oiseaux les plus farouches, car elle évite l'homme en toute occasion et se montre toujours sur ses gardes. Sa prudence l'oblige à se tenir dans des endroits où sa vue peut porter au loin, afin d'éviter toute surprise ; ce n'est que dans les localités où l'arrivée d'un homme est peu à craindre, qu'elle se tient près d'une eau entourée de buissons ou de roseaux qui lui cachent les alentours. Son amour pour la solitude la rend peu sociable, car chaque couple se ménage un certain domaine dans lequel il ne souffre la présence d'aucun autre de ses semblables. Les migrations se font également par couples ou par individus isolés ; ce ne sont ordinairement que les jeunes qui voyagent par petites troupes.

Les poussins crient comme les jeunes Cigognes blanches ; ils font entendre un sifflement rauque que l'on peut rendre par *tshutschut-tshutschut, tshutschut...* et ainsi de suite. Dès qu'ils ont quitté leur nid et qu'ils n'ont plus besoin de l'assistance de leurs parents, les jeunes perdent la voix et se bornent à faire entendre des claquements de bec sur tous les tons, comme le font les adultes.

La Cigogne brune est carnivore et insectivore et se nourrit des mêmes animaux que l'espèce précédente ; elle rend de grands services en Afrique en détruisant des quantités énormes de criquets voyageurs, quoiqu'elle préfère toujours les petits vertébrés aux insectes.

Reproduction. — Cet oiseau niche ordinairement sur les grands arbres d'une forêt, à quatre ou cinq mètres du sol ; le nid repose sur la bifurcation d'une forte branche horizontale. Les conjoints, qui paraissent être unis pour la vie, reviennent chaque année nicher sur le même arbre tant qu'ils n'y ont pas été dérangés, mais ils se contentent le plus souvent de réparer leur ancien nid, sans que celui-ci

augmente notablement de volume. L'aire abandonnée d'un grand rapace sert parfois de base au nid; mais celui-ci est toujours formé d'une couche de branches sèches assez fortes sur lesquelles se trouvent d'autres branches plus fines, le tout maintenu par des mottes de terre humide; puis vient une couche de graminées et de joncs, au centre de laquelle est ménagée une cavité garnie de radicelles, de paille, d'herbes et de feuilles sèches, de fumier, de poils, de plumes, etc. Bien que ce nid atteigne souvent plus d'un mètre de diamètre, les conjoints le terminent en peu de jours, car ils y travaillent sans relâche et cherchent ensemble les matériaux nécessaires.

La ponte a lieu en avril ou en mai, suivant la température de la saison; elle se compose de trois à cinq œufs d'un blanc uniforme et à grain fin mais visible; ils mesurent environ 66 millimètres sur 48; ils sont donc plus petits que ceux de la Cigogne blanche. La durée de l'incubation est d'environ vingt-huit jours.

Les parents ne songent guère à défendre leur couvée; ils s'envolent quand on est encore à deux cents pas de l'arbre qui porte leur nid et observent de loin le danger que court leur progéniture. Mais celle-ci est en sûreté dans sa demeure, car le nid se trouve le plus souvent hors des atteintes de l'homme.

Dans les pays montagneux ces oiseaux nichent souvent sur des rochers escarpés, comme l'abbé David l'a constaté en Chine; MM. Elwes et Buckley ont fait la même observation en Bulgarie.

FAMILLE DES PLATALÉIDÉS.

Car. — Bec long, large et en forme de spatule, ou plus ou moins arrondi et recourbé de la base à l'extrémité; tête et haut du cou en partie ou en totalité nus; ailes amples; tarses allongés; doigt médian plus court que le tarse.

Hab. — Ces oiseaux habitent les parties chaudes et tempérées des cinq parties du monde.

Mœurs. — Les oiseaux de cette famille ont un naturel doux et sociable; les diverses espèces vivent en bonne intelligence entre elles et forment parfois de grandes colonies. Ils fréquentent les marais, les étangs, les bords limoneux des cours d'eau, etc. Ils émigrent des contrées tempérées à des époques déterminées et nichent sur les arbres ou dans les roseaux et les joncs.

On divise ce groupe, suivant la forme du bec, en deux sous-familles: les *Plataléinés* et les *Ibidinés*.

SOUS-FAMILLE

DES PLATALÉINÉS. — PLATALEINE

Car. — Bec droit, comprimé, les deux mandibules dilatées à leur extrémité en forme de spatule très aplatie.

GENRE CXXXVIII

SPATULE. — PLATALEA

PLATALEA, Lin. *Syst. nat.* (1735 et 1766).

PLATEA, Briss. *Ornith.* V, p. 352 (1760).

SPATHERODIA, AJAJA, LEUCERODIA, Reichenb. *Av. Syst. nat.*, p. XVI (1852-53).

PLATEIBIS, Bonap. *Consp. av.* II, p. 149 (1857).

Car. — Bec droit, aussi haut que large à la base, plat dans le reste de son étendue, flexible, dilaté et arrondi en forme de spatule et terminé à la pointe par un faible onglet; narines dorsales, rapprochées, basales, oblongues, bordées par une membrane; ailes amples, aiguës; queue courte; jambes à moitié dénudées; tarses longs, robustes; doigts antérieurs réunis jusqu'à la deuxième articulation par une membrane profondément découpée, le médian plus court que le tarse; face et menton plus ou moins nus chez les adultes.

Hab. — Comme la famille.

241. — La Spatule blanche

PLATALEA LEUCORODIA, Lin.

(Pl. 240)

PLATALEA LEUCORODIA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 231 (1766).

PLATEA LEUCORODIUS, Gmel. *Reise Russl.* p. 163 (1770).

PLATEA LEUCORODIA, Leach, *Syst. cat. mamm. B. Br. Mus.* p. 33 (1816).

PLATALEA NIVEA, Cuv. *Règne anim.* I, p. 482 (1817).

PLATALEA LEUCERODIUS, Glog. *Schles. Fauna.* p. 50 (1833).

PLATALEA PYRRIOPS, Hodgs. *Gray's Zool. Miscell.* p. 86 (1844).

PLATALEA LEUCERODIA, Reichw. *Journ. f. Orn.* 1877, p. 159.

DER WEISSE LÖFFLER, en allemand.

THE SPOONBILL, en anglais.

DE LEPELAAR, en flamand.

Var. Major.

PLATALEA MAJOR et MINOR, Tem. et Schleg. *Faun. Jap.* p. 119, pl. 75 et 76 (1850).

PLATALEA LEUCORODIA, Swinh. *Ibis*, 1860, p. 65.

PLATALEA LEUCORODIUS, Radde, *Reise im S. von Ost-Sib.* II, p. 345 (1863).

PLATALEA JAPONICA, Reichenow, *Journ. f. Orn.* 1877, p. 159.

Taille : 0^m76; ailes 0,40; bec 0,20; tarses 0,11.

Description des deux sexes adultes. — D'un blanc pur; plumes de l'occiput très allongées, étroites et formant une huppe touffue; un large plastron d'un jaune roussâtre couvre la poitrine et les extrémités de ce plastron se réu-

nissent pour former une bande de même couleur qui contourne la base du cou; nudités des yeux et de la gorge d'un jaune pâle. Bec noir, mais bleuâtre dans le creux des sillons et à extrémité d'un jaune d'ocre; iris rouge carminé; pattes noires.

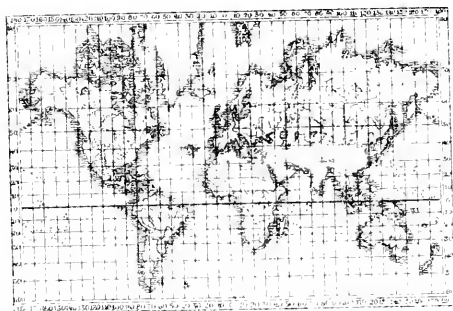
La femelle est un peu plus petite que le mâle, a la huppe moins longue et le plastron moins développé.

Jeune. — D'un blanc pur, sans huppe et sans plastron d'un jaune rousâtre; bec plus court, près du front et en dessous couleur chair, le dessus de la spatule d'un gris rougeâtre; iris d'un gris bleuâtre.

Poussin. — Toutes les parties nues jaunes; duvet laineux, court, assez épais et d'un blanc pur; bec et pattes jaunes; iris brun.

La var. *Major* se distingue du type européen par des pattes plus longues, un bec plus développé, et par l'espace dénudé de sa gorge moins étendue.

Hab. — La Spatule blanche niche en Espagne (*Saunders*), en



Hollande (*Schlégel*), en Hongrie (*Naumann*) et dans tous les pays qui entourent la mer Noire (*de Nordmann*). Elle est de passage plus ou moins régulier dans les autres parties de l'Europe, mais elle est rare en Italie (*Salvadori, Giglioli*), en Suisse (*Meisner et Schinz*), en Allemagne (*Reichenow*) et en Autriche, sauf dans la vallée du Danube. Elle passe régulièrement en France et n'est pas rare, en automne et au printemps, sur les côtes maritimes de la Picardie, de la Normandie, de la Bretagne et on l'a également observée dans plusieurs départements du centre et du Nord (*Degl. et Gerbe*); elle se montre aussi régulièrement en Grèce (*Lindermayer*) et sur les côtes maritimes de la Belgique, où on la voit souvent dans les marais des Flandres et de la province d'Anvers, mais très rarement sur les eaux de l'intérieur du pays.

Cet oiseau se montre accidentellement aux îles Britanniques y compris les îles Hébrides, Orcades et Shetland (*Seebohm*); il en est de même en Pologne (*Taczanowski*), en Finlande (*Malmgren*) et dans le nord de la Russie, où une troupe de huit sujets a été vue près d'Archangel il y a quelques années (*Henck*). On ne connaît que deux captures en Norvège: l'une près de Jarlsberg en 1846 et l'autre dans le Ryfylke en 1848 (*Wallengren*); il est moins rare en Suède (*Nilsson*).

Dans l'empire russe, on rencontre surtout la Spatule sur le littoral de la mer Noire et de la mer d'Azow, en Crimée, au Caucase, dans

la région Aralo-Caspienne, dans le Tian-Chan et sur les bords du lac Balkhach (*Bogdanow*) ; le 1^{er} octobre 1887, un jeune sujet fut tué près de Peddust sur Moon sous le 58° 53' l. N. (*von Ekessparre*). On rencontre également cette espèce en Turkestan (*Severtzow*), en Perse, et elle niche dans l'Inde (*Jerdon*) et à Ceylan (*Legge*) ; en Asie Mineure et en Palestine elle paraît se montrer surtout aux passages (*Tristram*).

En Afrique cet oiseau habite le Maroc (*Drake*), l'Algérie (*Loche*) et il est commun en Egypte et en Nubie (*Shelley*) ; il niche probablement dans les parties orientales du delta du Nil, mais on ne le voit qu'en hiver dans la Haute-Egypte ; il niche également près de la mer Rouge sur les côtes égyptienne et arabe, ainsi que dans l'Archipel de Dahalak sous le 16° l. N. (*de Heuglin*). Il visite accidentellement les îles Açores, Madère, Canaries et du Cap Vert (*Bolle, Heuglin, etc.*).

La var. *Major* a d'abord été signalée au Japon (*Temminck*) ; elle a été rencontrée plus récemment en Daourie, dans l'Amourland (*Radde*), sur le lac Chanka (*Przewalski*), en Mantchourie et en Chine où elle semble assez rare (*David*), ainsi qu'à Formose (*Swinhoe*) ; mais les sujets de l'Asie orientale appartiennent-ils bien à la var. *Major* ?

Mœurs. — Les Spatules qui nichent en Europe, hivernent principalement dans le N.-E. de l'Afrique ; elles quittent ces régions vers la fin de mars, arrivent en Espagne vers le milieu d'avril, mais ne font leur apparition en Hongrie qu'au commencement de mai, car elles s'arrêtent partout où elles trouvent des lieux qui leur plaisent. Elles émigrent en septembre. Ces oiseaux voyagent pendant le jour par troupes plus ou moins considérables formant une ligne simple ou double et parfois un angle irrégulier ; en volant ils tiennent la tête, le cou et les pattes étendus horizontalement.

La Spatule blanche ne recherche pas véritablement les côtes maritimes ; elle se plaît, au contraire, près des lacs, des cours d'eau et des marais ; on la rencontre cependant aussi dans des endroits où la mer est peu profonde et où la plage est vaseuse, ainsi que dans les marais qui avoisinent la mer. Selon Radde, elle préfère les marais salants aux eaux douces, mais l'eau salée ne lui est pas indispensable. Elle évite les rives et les endroits couverts de roseaux ou de hautes herbes, et paraît rechercher de préférence les bords vaseux des cours d'eau.

C'est un oiseau d'un naturel doux, prudent et sociable ; en Egypte, il n'est pas rare de rencontrer en hiver, près du Nil, des troupes

formées de centaines de Spatules, vivant entre elles dans un accord parfait. « C'est avec une véritable satisfaction, dit Brehm, que j'ai vu deux de ces oiseaux se rendre des services réciproques, se lisser mutuellement les plumes du cou. On ne peut assister à un spectacle plus intéressant. Ils restent plusieurs minutes serrés l'un contre l'autre, dans le seul but, semble-t-il, de se caresser. Jamais des querelles ne s'élèvent dans une bande de Spatules; la jalousie cependant peut se mettre parmi elles, et un individu affamé poursuivre un de ses compagnons qui, plus heureux, a capturé une proie. mais elles n'en arrivent pas à la menace. Je crois pouvoir conclure de mes observations, qu'une Spatule ne peut vivre sans la société de ses semblables; je ne me rappelle pas en avoir jamais vu une isolée. Au milieu des autres oiseaux qui partagent son habitat, la Spatule blanche vit inoffensive et paisible; elle conserve de bons rapports avec tous et semble heureuse quand on la laisse en paix. Jamais elle ne se laisse aller à tourmenter ou à agacer ses compagnes. »

Par leurs mœurs comme par leur structure, les Spatules ressemblent beaucoup plus aux Ibis qu'aux autres hérodidiens; comme les Ibis, elles sont confiantes là où elles se sentent en sûreté, mais excessivement craintives et prudentes partout où on leur fait la chasse. Ce sont des oiseaux diurnes qui passent la nuit sur des arbres, des rochers ou sur des îlots sablonneux; cependant, par un beau clair de lune il leur arrive parfois de se mettre en quête de pâture, mais habituellement ils se livrent au repos dès le coucher du soleil pour ne reprendre leur activité qu'au matin.

La Spatule blanche a une démarche grave et mesurée; d'ordinaire elle tient le cou fléchi de façon que la tête semble reposer sur les épaules; ce n'est que quand un bruit suspect a frappé son attention qu'elle tend le cou pour se rendre compte du danger qui pourrait la menacer. Au repos, elle se tient volontiers sur une patte, le cou rentré, le bec caché dans les scapulaires. Son vol est élégant, facile et plus mouvementé que celui de la Cigogne; elle plane parfois en décrivant des cercles.

Tant qu'elle cherche sa nourriture, la Spatule marche à pas comptés, la poitrine inclinée vers le sol, portant son bec alternativement à droite et à gauche, fouillant l'eau et la vase. Elle se nourrit de frai, de crustacés, d'insectes, de larves, de vers, de mollusques et de plantes aquatiques telles que Lemnacées; mais sa nourriture de prédilection paraît être le poisson; elle prend très adroitement les

petits poissons avec son bec, les retourne et les avale, la tête la première.

On entend rarement la voix de cet oiseau, et celle-ci est si faible qu'on ne peut l'entendre qu'à une très courte distance; par contre, il fait souvent claquer son bec, mais d'une façon peu bruyante.

Les jeunes s'habituent facilement à la captivité et se font à un régime moitié animal, moitié végétal; ils s'entendent fort bien avec les oiseaux de basse-cour.

Reproduction. — La Spatule blanche niche, suivant les circonstances, sur un arbre, dans un buisson ou dans les roseaux et les jones; de Heuglin dit avoir vu en Egypte, une troupe de ces oiseaux dont les nids se trouvaient sur une côte sablonneuse garnie d'herbes raides. C'est cependant sur les arbres que cet oiseau niche le plus souvent, et le même arbre porte quelquefois autant de nids qu'il peut en contenir. Ces nids sont grossièrement faits, mais solidement, à l'aide de branches sèches, et leur cavité est garnie de feuilles mortes et de jones. La ponte est de deux à quatre œufs. Ceux-ci ont une coquille blanchâtre marquée de petites taches d'un brun roux plus ou moins intense, plus nombreuses et un peu agglomérées au gros bout; ils mesurent environ 68 millimètres sur 46. Hume dit avoir trouvé dans l'Inde des œufs de cette espèce pendant le mois d'août; dans le sud de Ceylan, Legge en a recueilli dans le courant de mars.

Les jeunes séjournent longtemps dans le nid; dès qu'ils ont pris leur essor, les parents les conduisent dans un marais et leur apprennent à chercher leur nourriture.

SOUS-FAMILLE

DES IBIDINÉS. — IBIDINÉ.

Car. — Bec très long, recourbé en forme de faucille, diminuant d'épaisseur de la base à la pointe, presque cylindrique, à mandibule supérieure profondément sillonnée longitudinalement presque jusqu'à l'extrémité.

GENRE CXXXIX

FALCINELLE. — FALCINELLUS

NUMENIUS (part.), *Briss. Ornith.*, v. p. 326 (1760).;

TANTALUS (part.), *Lin. Syst. nat.* 1, p. 241 (1766).

SCOLOPAX (part.), Scop., *Ann. I Hist. nat.*, p. 87 (1769).

FALCINELLUS. Bechst., *Gen. Nat.* (1803). — Illig. *Prodr.* p. 26 (1811).

IBIS (part.), Tem., *Mém. d'ouv.*, p. 385 (1815).

PLEGADIS, Kaup, *Nat. Syst.*, p. 82 (1829).

TANTALIDES, Wagl. *Isis*, 1832, p. 1231.
PLEGADORNIS, Brehm, *Naumannia*, 1855, p. 290.
EUDOCIMUS, Barb. du Boc., *Journ. f. Orn.* 1876, p. 300.

Car. — Bec long, arqué, relativement mince; tour des yeux et lorums nus chez les adultes; narines basales, petites, se prolongeant dans le sillon; ailes médiocres, assez larges, arrondies, deuxième et troisième rémiges les plus longues; queue courte; tarses peu robustes; plus longs que le doigt médian; doigts antérieurs réunis par une membrane jusqu'à la première articulation.

Hab. — Ce genre est presque cosmopolite.

242. — Le Falcinelle éclatant ou Ibis falcinelle

FALCINELLUS CASTANEUS, *A. Dub. ex Briss.*

(Pl. 241.)

- NUMENIUS VIRIDIS, N. CASTANEUS, N. MEXICANUS, N. IBIS, Briss. *Orn.* V, p. 326, 329, 333, 347 (1760).
TANTALUS FALCINELLUS, SCOLOPAX GUARAUNA Lin. *Syst. nat.* 1, p. 241, 242 (1766).
SCOLOPAX RUFUS, Scop. *Ann. I. Hist. nat.*, p. 87 (1769).
NUMENIUS IGNEUS, N. VIRIDIS, Gmel. *Novi Comm. Acad. Petrop.* 1770, pp. 460, 462.
TANTALUS CASTANEUS, Müll. *Natur. Syst. suppl.*, p. 112 (1776).
TANTALUS IGNEUS, Lath., *Gen. syn. suppl.* I, p. 291 (1787).
TANTALUS MANILLENSIS, MEXICANUS, Gmel. *Syst. nat.* II, pp. 649, 652 (1788).
IBIS FALCINELLUS, Savign. *Description de l'Égypt. Ois.* pl. VII, (1809).
NUMENIUS FALCINELLUS, Pall., *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 165 (1811).
IBIS SACRA, Tem., *Man. d'Orn.*, p. 385 (1815).
IBIS IGNEA, Leach, *Syst. cat. mam. etc., Br. Mus.*, p. 33 (1816).
NUMENIUS CHIHU, Vieill., *N. Dict. d'hist. nat.* VIII, p. 303 (1817).
IBIS FUSCATA, Vieill. *Encycl. méth. orn.* III, p. 1146 (1823).
TANTALUS CHALCOPTERUS, Tem. *Pl. col.* III, pl. 511 (1824).
IBIS GUARAUNA, Wagl., *Syst. avium*, sp. 8 (1827).
PLEGADIS FALCINELLUS, Kaup, *Nat. Syst.*, p. 82 (1829).
IBIS CASTANEUS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 989.
IBIS CUPREA, Brehm. *Vögel Deutschl.*, p. 1018 (1831).
TANTALIDES FALCINELLUS, Wagl. *Isis*, 1832, p. 1231.
IBIS ERYTHORHYNCHA, Gould, *Proc. zool. Soc.*, 1837, p. 127.
IBIS ORDII, Bonap., *Comp. List. B.* p. 49 (1838).
FALCINELLUS IGNEUS, Gray, *List. gen. B.*, p. 87 (1841).
IBIS BREVIROSTRIS, Peale, *U. S. Exped.* VIII, p. 219 (1848).
PLEGADORNIS FALCINELLA, MAJOR, MINOR, Brehm, *Naumannia*, 1855, p. 290.
FALCINELLUS BENGALENSIS, F. PEREGRINA (Müll.), F. MEXICANUS, F. ERYTHORHYNCHA, Bonap., *Consp. av.* II, pp. 158, 159 (1857).
FALCINELLUS ORDII, Coues, *Proc. Ac. nat. Sc. Phil.*, 1866, p. 96.
FALCINELLUS AUTUMNALIS, A. Dubois (ex Hasselq.), *Consp. av. Eur.*, p. 28 (1871).
IBIS FALCINELLUS *var.* ORDII, Coues, *B. of N. W. Am.*, p. 517 (1874).
IBIS THALASSINA, Ridgw. *Am. nat.*, 1874, p. 110.

FALCINELLUS RIDGWAYI, Allen, *Bull. Mus. comp. zool. Camb.*, p. 355 (1876).

EUDOCIMUS FALCINELLUS, du Boc., *Journ. f. Ornith.*, 1876, p. 300.

FALCINELLUS RUFUS, Reichw., *Journ. f. Ornith.*, 1877, p. 146.

FALCINELLUS GUARAUNA ET THALASSINUS, Ell., *Proc. zool. Soc.*, 1877, pp. 505, 507.

FALCINELLUS CASTANEUS, A. Dubois, *Bull. Mus. roy. d'hist. nat. de Belg.* IV, p. 19 (1885).

DER DUNKELFARBIGE SICHLER, en allemand.

THE GLOSSY IBIS, en anglais.

DE BRUINE IBIS, en flamand.

Taille : 0^m46 ; ailes 0,26 ; bec 0,122 ; tarses 0,086.

Description des deux sexes adultes en été. — Vertex brun noirâtre à reflets verdâtres ; cou, partie antérieure du manteau, petites couvertures des ailes, poitrine, abdomen et jambes d'un roux marron vif ; partie postérieure du manteau d'un brun sombre à reflets verdâtres et pourpres ; bas du dos, sus et sous-caudales d'un vert sombre mais brillant ; flancs d'un brun pourpré ; ailes et queue d'un vert sombre à reflets pourpres et bronzés ; rémiges d'un vert bronzé. Bec d'un brun verdâtre ; iris brun ; pattes d'un gris verdâtre. — La femelle ne diffère du mâle que par une taille plus petite.

En hiver. — Tête et cou bruns striés de blanc ; parties inférieures brunes ; dessus du corps et ailes d'un brun verdâtre à reflets bronzés et pourpres, le manteau toujours plus sombre.

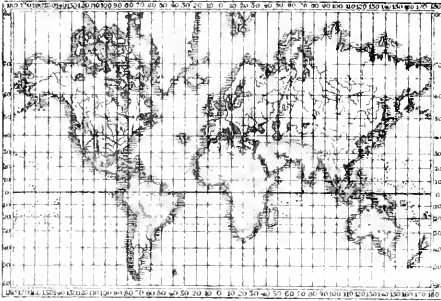
Jeune. — Diffère peu des adultes en hiver, mais leur plumage ne présente pas autant de reflets métalliques.

Poussin. — Duvet noir sur les parties supérieures avec un bandeau transversal blanchâtre sur le vertex entre les yeux ; parties inférieures d'un brun fuligineux avec quatre bandes blanches sur le bas du cou ; bec court, jaunâtre, avec deux bandes transversales noires ; pattes jaunes.

Remarque. — Le plumage, la taille et la longueur du bec sont plus ou moins variables suivant l'âge et l'habitat ; mais il est impossible d'établir des distinctions constantes entre les individus des différentes parties du monde. Suivant Schlégel, les teintes du bec et des pattes présentent également des variations et tirent quelquefois au rougeâtre, même chez les individus de l'Europe.

Hab. — Le Falcinelle éclatant ou Ibis falcinelle est presque cosmopolite mais très localisé, et se montre avec plus ou moins de régularité dans la plupart des pays chauds et tempérés. En Europe, il niche en Espagne (*Saunders*), en Hongrie dans la vallée du Danube (*Naumann*), près des grands lacs de la Dobrodja et de la Bulgarie (*Alléon*) et sur tout le littoral de la mer Noire ; de Nordmann dit qu'il n'y a guère, sur ce littoral, de marais ou d'étang où l'on n'en trouve quelques couples, et qu'un grand nombre de ces oiseaux se propagent annuellement dans l'Abasie et la Mingrèlie, dans les

bas-fonds du Boug et du Dniéper, sur le Danube, sur le Pruth et dans les parties centrales de la Bessarabie. Il niche également sur le Volga inférieur jusqu'au 48° l. N. (*Seebohm*), ainsi que dans les plaines basses du Caucase (*Radde*).



Dans les autres parties de l'Europe méridionale et centrale, cet oiseau ne se montre qu'aux

passages soit régulièrement, soit irrégulièrement, mais il ne visite que très accidentellement la Belgique, ainsi que la Suisse (*Meisner* et *Schinz*), la Hollande (*Schlégel*), l'Allemagne (*Borggreve*), le Danemark (*Collin*), la Pologne (*Tuczanowski*) et la Norvège où un individu fut tué en 1835 près de Bodoe sous le 64 I²⁰ l. N. (*Collett*). Il est moins rare, lors des passages, en Autriche (*Reichenow*) ainsi que dans le midi et le centre de la Suède (*Nilsson*). Pour les îles Britanniques, c'est également un oiseau de passage accidentel, mais il a été observé, surtout en automne, en Angleterre, en Irlande, en Ecosse, ainsi qu'aux îles Shetland et Orkney (*Seebohm*); il a même été capturé aux îles Fœroé (*H. C. Müller*) et en Islande (*Collin*).

En Afrique, cet Ibis a été observé un peu partout: il niche dans la partie nord-ouest (*Seebohm*) et hiverne en Egypte, en Nubie, dans le Kordofan, au Sennaar et en Abyssinie (*de Heuglin*); sa présence a encore été signalée sur presque toutes les côtes africaines: à Mozambique, au Zambèze, dans la République d'Orange, à Natal, au Congo, au Gabon, dans la Sierra-Léone, au Sénégal (*auct. plur.*) et même sur toutes les côtes de Madagascar (*Grandidier*). Cet oiseau se trouvait également dans une collection recueillie par M. le capitaine Em. Storms dans la région du lac Tanganyka (Congo oriental).

En Asie, le Falcinelle éclatant est plus ou moins répandu dans les parties centrales et méridionales et il fait des excursions jusqu'au 48° l. N.; mais il n'a pas encore été observé dans la Sibérie orientale et ses apparitions en Chine sont fort douteuses, car aucun voyageur ne l'y a observé. Il hiverne dans l'Inde (*Jerdon*), à Ceylan (*Legge*), et visite parfois en hiver la Birmanie (*Seebohm*) et la Cochinchine (*von Hügel*). En Océanie on trouve cet oiseau à Sumatra (*Raffles*), à Bornéo (*Croockewit*), à Java (*S. Müller*), à Célèbes (*Forsten*), à la Nouvelle-Guinée (*d'Albertis*) et en Australie (*Gould, Ramsay*).

Enfin, sur le continent américain, on rencontre le Falcinelle dans toute l'Amérique du Nord jusqu'au Massachusetts, l'Ohio (*Coues*) et le Connecticut (*Hart Merriam*), et dans l'Amérique du Sud jusqu'au Chili (*Temminck*), le Paraguay (*Burmeister*) et Buenos-Ayres (*de Heuglin*).

Mœurs. — On ne voit le Falcinelle en Europe que pendant l'été; Linder Mayer dit qu'il arrive en Grèce après l'équinoxe du printemps, qu'il y séjourne en quantités énormes jusque vers le 10 ou le 15 mai, et que tous disparaissent alors le même jour et presque en même temps. M. Irby dit ne l'avoir vu arriver à Gibraltar que tard en avril. Suivant de Nordmann, c'est un des oiseaux de passage les plus tardifs, qui n'arrive dans le midi de la Russie que rarement avant la mi-mai; il repart à la fin d'août ou au commencement de septembre. Dans ce but, les Ibis s'attroupent souvent par plusieurs milliers, volant tous à côté les uns des autres et formant ainsi une longue file qui va plus ou moins en serpentant et qui traverse l'air obliquement.

Cet oiseau habite les marécages, les mares, les bords vaseux des étangs et des lacs et autres eaux bourbeuses riches en roseaux et en herbages divers. En dehors de l'époque de la reproduction, les bandes qui habitent une contrée aiment à changer de demeure, volant d'un marais à l'autre et visitant parfois les pâturages et les champs, même ceux qui se trouvent loin de l'eau. C'est d'ailleurs un oiseau très sociable, qui vit constamment en troupes plus ou moins nombreuses, aussi est-il rare de n'en voir qu'un couple ou un sujet isolé.

Le Falcinelle ressemble assez aux Courlis par ses formes, mais sa structure et ses mœurs le rapprochent davantage des Cigognes et surtout des Spatules. Il marche tranquillement mais à grands pas, le cou rentré et recourbé en S, le bec incliné et le corps relevé par devant. En cas de nécessité, il sait nager d'un endroit à l'autre en s'aidant des pieds et des ailes, mais cet exercice ne paraît pas lui plaire beaucoup. Son vol ressemble à celui du grand Courlis, mais il est plus lent; en volant, l'oiseau étend le cou et les pattes, bat assez rapidement des ailes, plane quelque temps, puis donne un nouvel élan; il peut avec aisance changer brusquement de direction, décrire d'élégantes ondulations et s'abattre d'une grande hauteur avec une extrême rapidité; il vole en général très haut et par bandes qui s'avancent d'une manière fort gracieuse. « C'est, dit Naumann, un charmant spectacle que celui d'une longue bande de Falcinelles fendant les airs. Ils semblent glisser, comme poussés par la brise. La ligne qu'ils for-

ment n'est pas absolument droite, elle s'incline, s'infléchit de la façon la plus élégante, la plus variée, montant, descendant, variant à chaque instant : tantôt c'est le centre, tantôt l'aile droite ou l'aile gauche qui s'avance, se laisse distancer, s'élève ou s'abaisse ; les ondulations de cette ligne varient donc beaucoup, mais celle-ci demeure toujours continue, chaque oiseau reste à côté de son voisin. Quand la bande va s'abattre, aussitôt la ligne se fragmente, les oiseaux se séparent, planent, décrivent des cercles, des spirales, puis ils s'abattent bruyamment, successivement, l'un après l'autre près de l'eau. Il est tout aussi intéressant de voir leur ligne se reformer ; les oiseaux s'élèvent décrivent de nouveau des cercles qui montent de plus en plus, grandissent, puis tout à coup de leurs amas désordonnés se forme une ligne transversale, qui s'accroît à chaque extrémité par l'adjonction de nouveaux arrivants. A mesure que la ligne s'avance, on voit d'autres Falcinelles qui viennent s'y joindre et la prolonger à chaque extrémité, et enfin toute la bande s'éloigne en traversant l'air à une grande hauteur (1). »

Naumann pense que ces oiseaux ne volent ainsi que pendant les migrations, mais A. Brehm affirme que c'est leur allure normale chaque fois qu'ils volent en troupe.

Cet Ibis est un oiseau diurne extrêmement prudent et craintif, mais intelligent, gai et enclin à provoquer ses semblables ; il vit en paix avec les autres oiseaux, mais sans prendre part à leurs ébats. Au lever du soleil il se rend dans les marécages pour y chercher sa nourriture et y reste toute la matinée ; vers le milieu du jour il prend quelque repos à terre ou sur un arbre et recommence sa chasse dans l'après-midi ; toute la bande s'envole au crépuscule pour passer la nuit sur des arbres. Sa nourriture consiste en vers, larves, insectes, crustacés, mollusques, ainsi qu'en reptiles et poissons de petite taille ; cet oiseau rend de grands services, en Afrique, en détruisant des quantités énormes de criquets dont il est très friand. Pour chercher sa nourriture, il entre souvent dans l'eau aussi profondément que ses pattes le lui permettent.

Malgré sa vivacité et sa sociabilité, le Falcinelle ne se fait entendre que bien rarement ; ce n'est, pour ainsi dire, que quand il est surpris ou dans un moment de frayeur qu'il jette un cri rauque et faible ressemblant à *rrha* ou *rrâ*, et encore ne le perçoit-on qu'à une très

(1) Naumann, *Vögel Deutschlands*, t. VIII, p. 554.

courte distance; les jeunes font parfois entendre un sifflement particulier.

Dans certains pays, on chasse ces Ibis pour leur chair qu'on dit excellente.

Reproduction. — Le Falcinelle niche ordinairement sur les arbres des héronnières, et parfois en compagnie des Hérons, des Bihoreaux, des Aigrettes et des Cormorans nains. Le nid est placé à hauteur variable et il est construit sur le même modèle que celui des Hérons; l'intérieur est garni de tiges de roseaux et autres herbages. Dans certaines localités, cet oiseau niche sur des monticules boueux émergeant des marais ou sur de vieilles souches de plantes aquatiques; dans ce cas le nid est formé de tiges et de feuilles de roseaux. La ponte a lieu à la fin de mai et se compose de trois ou de quatre œufs, de forme plus ou moins allongée et d'un vert bleuâtre sans taches; ils mesurent environ 51 millimètres sur 37.

M. Doig trouva des nids dans l'Inde en juin, et M. Legge en vit à Ceylan en mars.

ORDRE VIII

LES PALMIPÈDES

Car. — Les Palmipèdes se reconnaissent à première vue à leurs pieds palmés. Le plus souvent ce sont les trois doigts antérieurs qui sont réunis par une palmature (Canards, Mouettes, Plongeurs); parfois cependant, les quatre doigts sont ainsi réunis (Pélicans, Cormorans). La palmature peut être entière ou incomplète, c'est-à-dire n'être qu'à peine échancrée antérieurement, comme chez la plupart des oiseaux de l'ordre, ou l'être profondément comme chez les Grèbes. Les jambes et les tarses sont courts.

Quant au bec, aux ailes et à la queue, ils varient à l'infini. Les ailes sont le plus souvent bien développées, mais chez quelques-uns (Manchots) elles sont tellement imparfaites, qu'elles ressemblent plus à des nageoires qu'à des ailes.

Les femelles ont parfois un plumage différent de celui des mâles; certaines espèces varient aussi de plumage suivant les saisons.

Hab. — Les Palmipèdes sont répandus dans le monde entier, mais principalement dans la zone froide.

Mœurs. — Tous les Palmipèdes sont de bons nageurs; beaucoup d'entre eux sont des voiliers de premier ordre, mais il y en a aussi qui ne savent pas voler et qui ne marchent qu'avec la plus grande difficulté. Ce sont en général des oiseaux très sociables, et ceux qui habitent les zones froides, émigrent pour la plupart à l'approche de l'hiver.

Ils se nourrissent généralement d'autres animaux proportionnés à leur taille, très peu se contentent d'un régime purement végétal.

Les Palmipèdes sont plus ou moins féconds, mais il y en a beaucoup qui ne pondent qu'un seul œuf. Ils nichent le plus souvent sur le sol, très peu construisent leur nid sur des arbres.

Classification. — On divise cet ordre en six sous-ordres, savoir :

1. *Lamellirostres*; 2. *Totipalmes*; 3. *Longipennes*; 4. *Tubinaires*;
5. *Pygopodes*; 6. *Impennés*.

PREMIER SOUS-ORDRE

LAMELLIROSTRES

Car. — Bec droit, large, légèrement bombé, pourvu d'un onglet corné à l'extrémité des deux mandibules et garni sur ses bords de lamelles également cornées; ce bec est recouvert d'une membrane molle pourvue de nerfs, ce qui en fait un organe de tact des plus sensibles; mandibule inférieure plus ou moins cachée par la supérieure ou découverte; narines percées de part en part; langue grande, charnue mais cornée à son extrémité antérieure qui est frangée et dentelée. Tête relativement volumineuse; cou plus ou moins allongé, parfois très long; corps trapu, un peu allongé; ailes généralement étroites, aiguës, de longueur moyenne; queue courte, arrondie ou conique, les rectrices médianes dépassant rarement les autres de beaucoup; pattes de longueur moyenne ou courtes; doigts au nombre de quatre, les trois antérieurs réunis par une palmature; pouce petit, souvent pinné, ne portant sur le sol que par son extrémité.

Le plumage est serré, lisse et imperméable.

Ce sous-ordre ne comprend qu'une seule famille, les *Anatidés*, qui se subdivise en cinq sous-familles : les *Ansérinés*, les *Cygninés*, les *Anatinés*, les *Fuligulinés* et les *Merginés*, qui ont toutes des représentants en Belgique.

FAMILLE DES ANATIDÉS

Car. — Ceux du sous-ordre.

Hab. — Les oiseaux de cette famille ont des représentants dans toutes les parties du monde.

Mœurs. — Tous les Anatidés nagent avec agilité et sans fatigue, beaucoup plongent avec aisance; ces oiseaux marchent avec plus ou moins de facilité; quelques espèces perchent volontiers et paraissent se plaire au milieu des branches. La plupart volent bien et rapidement, mais ils ne peuvent s'élever sans un grand effort; jamais ils ne planent et ils sont obligés de battre constamment des ailes.

Ces oiseaux sont en général doux et sociables, mais prudents; au besoin, ils déploient une ruse et un jugement dont, à première vue, on ne les croirait pas capables. Les sens de l'ouïe, de la vue et du toucher sont bien développés; l'odorat et le goût paraissent assez parfaits. Ils se nourrissent de substances animales et végétales.

Tous les Anatidés sont monogames, mais leur fidélité conjugale laisse parfois beaucoup à désirer. Les petits naissent couverts de duvet; ils quittent le nid dès qu'ils sont secs et croissent très rapidement.

Un grand nombre de ces oiseaux vivent et se reproduisent en domesticité; les espèces voisines se croisent souvent entre elles et produisent des métis parfois féconds.

SOUS-FAMILLE

DES ANSÉRINÉS. — ANSERINÆ.

Car. — Bec aussi long ou moins long que la tête, convexe supérieurement, aplati en dessous, plus haut que large à la base, diminuant en hauteur d'arrière en avant; mandibule inférieure découverte; ailes assez larges, longues, atteignant souvent ou dépassant même l'extrémité de la queue, armées au poignet d'une tubérosité dure, qui, chez quelques espèces, se transforme en un vigoureux éperon; jambes insérées vers le milieu du tronc; tarses de longueur moyenne, médiocrement comprimés; doigts antérieurs réunis par une palmature entière, parfois échancrée, mais l'extrémité des doigts est rarement libre; ongles courts, forts, légèrement recourbés; queue courte, arrondie, égale, formée de quatorze à vingt rectrices.

Hab. — Cette division a des représentants dans toutes les parties du monde, mais chaque partie du globe terrestre a des espèces qui lui appartiennent en propre.

Mœurs. — Les Ansérinés sont moins aquatiques que les autres Lamellirostres et passent une grande partie de leur vie sur la terre ferme; quelques-uns sont même arboricoles (*Chenalopez*, *Nettapus*), se reposent et nichent sur les arbres. Ils sont aussi plus agiles et marchent mieux que les autres membres de la famille, mais ils nagent moins vite et plongent moins volontiers. Ils volent avec légèreté et franchissent d'une traite des espaces considérables.

Ces oiseaux se défient de l'homme et l'évitent en toute occasion; mais une fois captifs, ils se soumettent à leur sort et s'approvoisent bientôt. Quelques-uns sont querelleurs et despotiques, mais la plupart sont très sociables, du moins vis-à-vis de leurs semblables. Il est vrai qu'il y a souvent des combats entre les mâles pour la possession d'une femelle; mais une fois que chacun a conquis sa compagne, les divers couples vivent en paix et nichent les uns à côté des autres. Brehm dit

que le mâle témoigne à sa femelle une fidélité inébranlable, et que les unions ne sont dissoutes que par la mort de l'un des conjoints.

Tous les oiseaux de ce groupe sont herbivores : ils vivent d'herbages, de feuilles, de fruits, de baies et de céréales ; là où ils sont nombreux, ils peuvent occasionner des dégâts assez sérieux.

GENRE CXL.

BERNACHE. — BRANTA.

ANSER, Briss. *Ornith.* VI, p. 304 (1760).

ANAS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 198 (1766).

BRANTA, Scop. *Ann. I. Hist. nat.* p. 67 (1769).

BERNICLA, Boie, *Isis*, 1822, p. 563.

RUFIBRENTA, Bonap. *Comp. rend.* XLIII, p. 648 (1856).

Car. — Bec petit, beaucoup plus court que la tête, plus haut que large à la base, droit, convexe, légèrement déprimé en avant des narines et terminé par un ongle fortement recourbé ; lamelles complètement cachées par la mandibule supérieure ; narines elliptiques, latérales, percées dans une membrane à égale distance du sommet et de l'extrémité de la mandibule ; ailes longues, aiguës ; queue courte, arrondie ; bas des jambes emplumé : tarses robustes, un peu plus longs que le doigt médian.

Hab. — Les espèces de ce genre habitent, en été, la zone polaire : elles hivernent sur les côtes de la zone tempérée.

243. — La Bernache ou Oie à joues blanches

BRANTA LEUCOPSIS, Bann. ex Bechst.

(Pl. 242)

ANSER BERNICLA et A. BERNICLA MINOR, Briss. *Ornith.* VI, p. 300-302 (1760).

ANAS BERNICLA, (part.) Lin. *Syst. nat.* I, p. 198 (1766).

ANAS LEUCOPSIS, Bechst. *Ornith. Taschenb.* II, p. 424 (1803).

ANSER LEUCOPSIS, Bechst. *Naturg. Deutschl.* III, p. 921 (1809).

BERNICLA LEUCOPSIS, Boie, *Isis*, 1822, p. 563.

ANSER ERYTHROPUS, Degl. (nec Lin.) *Orn. eur.* II, p. 402 (1849).

BRANTA LEUCOPSIS, Bannist. *Proc. Acad. nat. sc. Philad.* 1870, p. 131.

DIE WEISSWANGEN-GANS, en allemand.

THE BERNACLE GOOSE, en anglais.

DE BRANDGANS, en flamand.

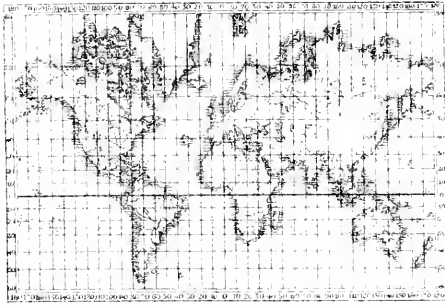
Taille : 0,66 ; ailes 0,44 ; bec 0,031.

Description des deux sexes adultes. — Front, joues et gorge blanches avec une légère teinte d'un roux jaunâtre mais peu apparente ; lorums, vertex,

cou, haut de la poitrine et du dos d'un beau noir lustré; scapulaires et couvertures supérieures des ailes d'un gris cendré, terminées par une large bande noire suivie d'un bord blanc; rémiges noires, bordées extérieurement de gris sur la majeure partie de leur étendue; bas du dos, croupion, queue et bas des jambes, noirs; sus-caudales et toutes les parties inférieures à partir de la poitrine, d'un blanc assez pur avec quelques bandes cendrées sur les flancs. Bec et pattes noires; iris brun. — La femelle est toujours un peu plus petite que le mâle.

Jeune de l'année. — Se distingue de l'adulte par les lorums tachés de brun noirâtre, le noir de la tête et du cou tirant sur le brun, les bordures blanches des scapulaires et des couvertures des ailes plus larges, et en général par des teintes moins pures. Bec et pattes d'un brun noirâtre.

Hab. — La Bernache à joues blanches passe la belle saison dans la



partie la plus septentrionale de l'Europe, c'est-à-dire au Spitzberg (*de Heuglin*), à la Nouvelle-Zemble (*Nordenskiöld*) et peut-être dans le nord de l'Islande (*Faber*) et du Groenland; c'est donc une espèce polaire. A l'approche de l'hiver elle émigre et se montre

alors par bandes dans le sud du Groenland (*Holböll*) et de l'Islande (*Faber*), ainsi que sur les côtes de la Norvège (*Collett*) et de la Suède (*Nilsson*), mais elle est rare sur celles de Finlande (*Buchner*) et de la Russie occidentale; dans la vallée de l'Oural elle est cependant plus abondante, lors des migrations, que l'Oie à front blanc, et on la voit alors souvent sur les lacs environnants (*Sabanïeff*); elle est rare en Pologne (*Taczanowski*). Cet oiseau se montre régulièrement sur les côtes du Danemark, du nord de l'Allemagne, de la Hollande, de la Belgique et du nord de la France, surtout pendant les hivers rigoureux, mais ne visite que très accidentellement les plages du midi de la France (*Gerbe*) et de l'Espagne, où il a été capturé près de Séville (*Irby, Saunders*) et dans la province de Gérone (*Vayreda*); on l'observe régulièrement sur les côtes belges de novembre à mars, mais rarement à l'intérieur du pays: on l'a cependant capturé sur la Meuse près de Namur (*de Selys*), près de Hasselt (*Claes*) et plus souvent près d'Anvers (*Croegaert*).

Cet oiseau est de passage accidentel aux îles Féroé (*Feilden*) et hiverne communément aux îles Britanniques, surtout sur les côtes occidentales de l'Écosse; il est plus localisé en Irlande où on l'observe

particulièrement dans les parties septentrionales et nord-ouest (*Seeböhm*) ; il visite également les îles Shetland (*Saxby*). Sa présence dans l'intérieur de l'Europe est toujours un fait accidentel, c'est ainsi que deux captures ont été faites en Bohême (*Fritsch*) et une en Italie (*Giglioli*). Cette Bernache se montrerait aussi accidentellement en Amérique dans la baie d'Hudson (*Coues*), et plus accidentellement encore dans le nord de la Caroline (*Lawrence*) ; mais, suivant Baird, l'apparition de cette espèce dans l'Amérique du Nord serait fort douteuse.

Mœurs. — Cette Bernache, aussi appelée Bernache nonnette, quitte les contrées boréales en septembre et y retourne en avril. Faber dit qu'elle arrive en Islande vers la fin de la première quinzaine d'avril et qu'elle visite alors en troupes les vallées, les prés et les champs jusque vers la fin de mai ; elle disparaît alors complètement de l'île, car on ne l'y a jamais vue en été ; il se peut, cependant, que quelques couples nichent sur des plages désertes du nord de l'Islande. Elle revient par bandes dans les premiers jours de septembre pour disparaître de nouveau vers le milieu d'octobre ; c'est donc, pour l'Islande, un oiseau de passage.

Les migrations ont lieu graduellement à mesure que le froid devient plus intense et se font le plus souvent le long des côtes maritimes ; il est rare que les bandes suivent le cours des fleuves, et c'est la raison pour laquelle ces oiseaux sont si rares dans le centre de l'Europe. Les Bernaches voyagent donc par troupes ou en bandes plus ou moins nombreuses et toujours en plein jour ; les individus isolés se joignent souvent à des bandes d'Oies cendrées ou des champs qui les entraînent alors parfois à l'intérieur du continent loin des bords de la mer.

Cet oiseau ressemble aux vraies Oies par sa manière d'être : il marche avec facilité et court même assez vite quand c'est nécessaire ; en nageant, il tient ordinairement le cou droit et le corps peu enfoncé dans l'eau. Son vol est facile et gracieux, l'oiseau décrit avec aisance dans les airs les courbes les plus capricieuses, même quand il y a grand vent. Il se plaît surtout près de la mer, mais visite souvent les lacs, les cours d'eau et les marais du voisinage et cherche surtout sa nourriture dans les prés et les champs.

La Bernache à joues blanches est assez farouche, mais moins que la plupart des Oies ; elle est sociable sans cependant rechercher la société d'autres palmipèdes, à moins qu'elle ne se trouve isolée de ses semblables ; c'est ainsi que M. Collett a vu un individu nager dans le

Porsangerfjord au milieu d'une troupe d'Eiders. Son cri est rauque et ressemble à *kah* prolongé suivi de *kak*, *kak* d'un ton bref, mais elle ne se fait pas entendre souvent et répète rarement son cri, sauf quand elle voyage en bande.

La nourriture de cet oiseau consiste principalement en substances végétales qu'il trouve dans les prés et les champs; il vit surtout d'herbages, de bourgeons, de graines diverses, de céréales et de préférence d'avoine. Suivant Naumann, il mange aussi des algues marines, des larves aquatiques, des vers et des insectes. En captivité on peut le nourrir comme les Oies domestiques.

Reproduction. — Cette espèce ne se reproduit que dans les parties les plus boréales de l'Europe, c'est-à-dire au Spitzberg, à la Nouvelle-Zemble, et peut-être dans le nord du Groenland et sur la côte nord-ouest de la Sibérie près de la mer de Kara.

M. Collett dit avoir reçu en 1870 de M. Irgens, deux œufs trouvés à Borgevaer, l'une des îles Lofoten les plus septentrionales (68°15'), et provenant d'une Oie « ayant les joues blanches, le restant du plumage et les pieds de couleur sombre et ressemblant un peu à un Cormoran. » Ces œufs, que M. Collett croit pouvoir attribuer à la Bernache qui nous occupe, avaient une coquille épaisse, poreuse, d'un blanc brillant avec une légère teinte jaunâtre; ils mesuraient 67 mm. sur 45 et 46 1/2. — Suivant Brehm et Paessler (1), la Bernache à joues blanches niche au bord des fleuves et des lacs, ainsi que dans les marécages; la femelle déposerait de six à dix œufs lisses, peu luisants, à grain fin et d'un blanc un peu jaunâtre; les figures qu'en donne Baedeker mesurent 72 à 77 millim. sur 47 à 51 millim.

Comme on le voit, on ne connaît encore rien de bien certain sur la propagation de cette espèce; Brehm et Paessler ne disent pas la source de leur renseignement et la ponte qu'ils indiquent paraît exagérée.

244. — La Bernache à collier ou cravant.

BRANTA BRENTA (*Briss.*)

(Pl. 243)

ANSER BRENTA, Briss. *Ornith.* VI, p. 304 (1760).

ANAS BERNICLA, Linn. *Syst. nat.* I, p. 198 (1766).

BRANTA BERNICLA Scop. *Ann. I. Hist. nat.*, p. 67 (1769).

ANAS BRENTA, Tunst. *Orn. Brit.*, p. 4 (1771).

(1) Baedeker, *Die Eier d. Europ. Vögel.* texte de la pl. 63.

- ANAS MONACHUS, Beseke, *Beitr. Naturg. Vögel Kurlands*, p. 45 (1792).
ANSER TORQUATA, Beechst. *Naturg. Deutschl.* III, p. 911 (1809).
ANSER BERNICLA, Illig. *Prodr.*, p. 277 (1811).
BERNICLA TORQUATA, Boie, *Isis*, 1822, p. 563.
BERNICLA BRENTA, Steph. *Saur's Gen. Zool.* XII, 2, p. 46 (1824).
BERNICLA GLAUCOGASTER, MICROPUS, PLATYROS, COLLARIS, Brehm, *Isis*, 1839, p. 996.
BERNICLA MELANOPSIS, Macgill. *Mon. Brit. Orn.* II, p. 151 (1842).
BERNICLA PAULIDA, Brehm, *Naumannia*, 1855, p. 247.
BRENTA BERNICLA, Heugl. *Reisen Nordpolarmeere*, III, p. 132 (1874).
ANSER BRENTA GLAUCOGASTER, Seeb. *Brit. B.* III, p. 508 (1885).
DIE RINGELGANS, en allemand.
THE BRENT GOOSE, en anglais.
DE ROTGANS, en flamand.

Var. Nigricans

- ANSER NIGRICANS, Lawf. *Ann. Lyc. N. Y.* IV, p. 171 (1846).
BERNICLA NIGRICANS, Cass. *Ill. B. of Cal. Tex. etc.*, p. 52, pl. 10 (1856).
BRANTA NIGRICANS, Bann. *Proc. Phil. Acad.*, 1870, p. 131.
BRANTA BERNICLA var. NIGRICANS, Coues, *Key*, 1872, p. 284.
ANSER BERNICLA (part.), Schleg. *Mus. des P.-B. Anseres*, p. 163 (1866).

Taille : 0^m50 ; ailes 0,33 ; bec 0,034 (à partir du front).

Description des deux sexes adultes. — Tête, cou, haut de la poitrine d'un noir un peu grisâtre, avec un espace blanc maculé de noir de chaque côté à la partie supérieure du cou; manteau, scapulaires et couvertures des ailes d'un cendré brunâtre avec les plumes bordées d'une teinte plus claire; poitrine, abdomen et flancs d'un cendré plus pâle que le dos, avec les plumes des flancs terminées de cendré blanchâtre; rémiges et queue d'un brun noirâtre; croupion noirâtre; bas-ventre et côtés du croupion d'un blanc pur; sus et sous-caudales blanches et atteignant l'extrémité de la queue qu'elles cachent presque complètement. Bec et pattes noirs; iris brun foncé. — La femelle est plus petite et les parties inférieures du corps sont plus pâles.

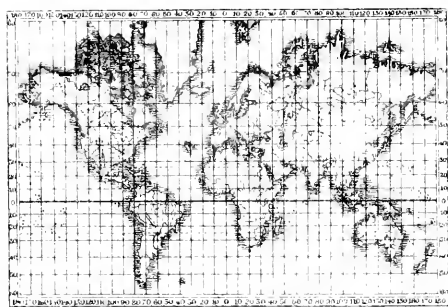
Jeune. — Tête, cou et haut de la poitrine d'un gris plus brunâtre et moins brillant que chez l'adulte; dessus du corps d'un gris cendré foncé avec les plumes plus ou moins bordées de cendré clair; rémiges et rectrices noirâtres, ces dernières terminées de blanchâtre; les taches blanches des côtés du cou n'existent pas encore ou sont à peine marquées. Pattes d'un noir rougeâtre.

Var. Nigricans. — Cette variété diffère du type européen par ses teintes plus sombres et par les bordures blanchâtres des plumes des flancs plus larges; elle se distingue surtout par les deux espaces blancs du cou, qui se réunissent en avant pour former un collier complet interrompu seulement sur la nuque. A en juger par l'individu que j'ai sous les yeux (un mâle de l'île Vancouver), le bec est aussi un peu plus robuste que chez les sujets de l'Europe.

Remarque. — Suivant M. Seebohm, les sujets de la côte nord-ouest du Groenland se distingueraient de ceux de l'Europe boréale, par la coloration des parties inférieures qui serait, à partir de la poitrine, presque d'un blanc pur. Il désigne cette race, d'après C. Brehm, sous le nom de *Glaucogaster* (1).

Des individus de cette variété se montrent accidentellement sur les côtes des îles Britanniques, et Brehm a signalé une capture près de Ilmenau sur l'Elbe (Hanovre).

Hab. — L'Oie à collier, ou Bernache cravant, niche dans la zone



polaire au-delà de 70° l. N. Au Spitzberg elle est bien plus commune que l'espèce précédente et se montre jusque dans les parties les plus septentrionales, ainsi que sur toutes les côtes de la Nouvelle-Zemble (*de Heuglin*) : elle niche également à l'embouchure du Taimyr et du

Boganida (*Middendorff*). Au Groenland elle ne niche qu'au nord du 73° (*de Heuglin*), et il en est peut-être de même aux îles américaines de la mer Polaire.

Lors des migrations, ces palmipèdes visitent par bandes plus ou moins nombreuses les îles Féroé (*Feilden*), les côtes de la Scandinavie (*Collett, Nilsson*), de la Russie occidentale (*Palmén*) et l'Islande, où ils sont cependant rares (*Faber*). Ils hivernent sur les côtes du nord de l'Allemagne (*Borggreve*), du Danemark, de la Hollande, de la Belgique, des îles Britanniques et du nord de la France, mais ils sont beaucoup plus rares sur les côtes du midi de la France. On n'observe cette espèce que très accidentellement sur les côtes de l'Espagne (*Vayreda*), du Portugal (*Reyes*), de l'Italie (*Salvadori, Giglioli*), et on l'a même capturée sur les côtes de l'Algérie (*Loche*), de l'Égypte (*de Heuglin*) et de la Palestine (*Tristram*), mais ses apparitions sur les côtes de la Méditerranée sont toujours extrêmement rares et il est probable qu'elles coïncident avec des hivers exceptionnellement rigoureux. On cite également quelques captures accidentelles en Transylvanie (*Danford et Harvie-Brown*), en Bohême (*Fritsch*), en Hongrie (*Mus. de Vienne*), en Pologne (*Tacza-*

(1) H. Seebohm, *British Birds*, t. II, p. 503 (1885.)

nowski. En Belgique cette Bernache se montre par bandes sur les côtes de Flandre et sur l'Escaut.

Dans le nord-est de l'Amérique, on observe cette espèce, durant l'hiver dans la baie d'Hudson et sur les côtes de l'Atlantique ; elle pousse parfois ses migrations jusque sous le 35° l. N. (*Baird, Coues*).

La var. *Nigricans* niche probablement dans les îles polaires du nord-ouest de l'Amérique et près du cap de Barrow ; elle est de passage dans l'Alaska (*Turner*) et hiverne sur les côtes américaines du Pacifique, accidentellement sur celles de l'Atlantique (*Coues*) et dans le nord du Japon (*Seeböhm*) ; elle est de passage aux îles Comandores (*Stejneger*).

Mœurs. — Ces Bernaches quittent les régions polaires dès que le froid y devient intense, et apparaissent alors en novembre par milliers sur les côtes de la Baltique et de la mer du Nord, volant autant au-dessus de la pleine mer que le long des côtes ; ce n'est qu'accidentellement que quelques sujets s'égarent près des fleuves et des lacs de l'intérieur, car ce sont essentiellement des oiseaux marins.

Ce sont aussi des oiseaux très sociables entre eux, mais ne se mêlant pas aux Bernaches à joues blanches ; comme les deux espèces fréquentent les mêmes lieux, elles doivent évidemment se rencontrer souvent, mais elles ne se confondent pas, chaque espèce forme un groupe à part. La Bernache cravant se montre du reste indifférente à l'égard des autres oiseaux et ne demande qu'à vivre en paix. Elle arrive généralement sur nos côtes un peu plus tard que la Bernache à joues blanches, mais elle les quitte aussi après le départ de cette dernière.

De même que l'espèce précédente, la Bernache cravant se fait remarquer par ses formes élégantes, ses mœurs paisibles et la finesse de ses sens ; elle marche et nage avec aisance, et plonge avec plus de facilité que les vraies Oies ; elle vole aussi plus aisément que ces dernières, et émigre généralement par bandes désordonnées, rarement disposées en angle aigu. En volant elle produit un bruissement très prononcé et fait entendre des cris ressemblant au bruit d'une crécelle ; quand une bande s'élève dans les airs, elle produit un bruit assez semblable au roulement du tonnerre dans le lointain.

A la fin de l'été, dit de Henglin, ces oiseaux aiment à s'attrouper en bandes énormes sur les écueils et les bancs de sable, d'où ils errent aux alentours, sur terre et sur mer, pour chercher leur nourriture. Celle-ci se compose surtout de substances végétales : zostères,

algues marines et plantes diverses croissant dans un terrain aride imprégné de sel; ils prennent aussi des mollusques, des larves aquatiques et des annélides; il est probable que ces oiseaux mangent aussi des graines diverses et des céréales, car en captivité on les nourrit fort bien de blé et surtout d'avoine.

Le calme qui règne dans les contrées polaires est cause que cette Bernache est peu craintive; tant qu'elle n'a pas eu à subir les poursuites de l'homme, elle se laisse approcher sans défiance et on peut même parfois la tuer à coups de pierres; mais dès qu'on lui fait une chasse active, elle devient méfiante et fuit à l'approche du chasseur.

Reproduction. — Cet oiseau niche donc dans la zone polaire et surtout au Spitzberg et à la Nouvelle-Zemble, et construit son nid sur la terre ferme aussi bien que sur les récifs.

Dans son voyage au pôle Nord, de Heuglin dit avoir trouvé un nid de cette Bernache non loin de nids d'Eiders et de Mouettes bourgmestres. Ce nid se trouvait sur une saillie de rocher à proximité des falaises, et consistait en une excavation assez étroite et peu profonde, garnie de mousse et de duvet; il contenait, le 18 juin, deux œufs fortement couvés. — Le major Feilden trouva dans la troisième semaine de juin, sous le 82 $\frac{1}{2}$ ° l. N., une demi-douzaine de ces nids avec des œufs. Ces nids étaient installés sur la pente d'une colline dans de petites dépressions garnies d'herbe, de mousse et de tiges de saxifrages, le tout recouvert d'une bonne couche de duvet. Chacun de ces nids contenait quatre ou cinq œufs d'un blanc crème, finement grainés, peu brillants et mesurant 2.87 à 2.65 pouces sur 1.95 à 1.75 (mesure anglaise), soit une moyenne d'environ 70 millim. sur 42. — Middendorff trouva des poussins déjà assez avancés le 15 juillet, près du Boganida.

M. J. Murdoch dit que la var. *Nigricans* pond de cinq à six œufs.

GENRE CXXLI

OIE. — ANSER.

ANSER, Briss. *Ornith.* VI, p. 262 (1760).

ANAS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 197 (1766).

BRANTA, Scop. *Ann. I. Hist. nat.* p. 69 (1769).

Car. — Bec épais, à peu près de la longueur de la tête, conique, très élevé à la base et terminé par un onglet large et recourbé; lamelles épaisses, dentiformes, débordant la mandibule supérieure; narines elliptiques, percées dans une membrane et situées à égale distance des deux extrémités

du bec ; ailes aiguës, atteignant parfois l'extrémité de la queue ; celle-ci de longueur moyenne et arrondie sur les côtés ; tarses très robustes, à peu près de la longueur du doigt médian, ongle compris ; pouce élevé, ne touchant le sol que par l'extrémité de son ongle.

Hab. — Les Oies habitent la zone boréale pendant l'été, et hivernent dans la zone tempérée.

215. — L'Oie cendrée

ANSER CINEREUS, *Mey. et Wolf.*

(Pl. 244)

ANSER SEPTENTRIONALIS SYLVESTRIS, Briss. *Ornith.* VI, p. 269 (1769).

ANAS ANSER, Lin. *Syst. nat.* I, p. 197 (1766).

ANSER CINEREUS, Mey. u. W. *Taschenb. deutsch. Vögelk.* II, p. 552 (1810).

ANSER VULGARIS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 222 (1811).

ANAS ANSER FERUS, Temm. *Man. d'Orn.*, p. 525 (1815).

ANSER MEDIUS, Mey. *Zus. u. Ber. z. d. deutsch. Vögelk.* p. 231 (1822).

ANSER FERUS, Steph., *Shew's Gen. Zool.* XII, 2, p. 28 (1824).

ANSER PALUSTRIS, Flem. *Brit. An.*, p. 126 (1828).

ANSER SYLVESTRIS, Brehm (nec Briss.) *Isis*, 1830, p. 996.

ANSER CINEREUS var. RUBRIROSTRIS, Swinh. *Pr. Zool. Soc.* 1871, p. 416.

DIE GRAU-GANS, en allemand

THE GREY-LAG GOOSE, en anglais.

DE WILDE GANS, en flamand.

Taille : 0^m,79 ; ailes 0,46 ; bec 0,66.

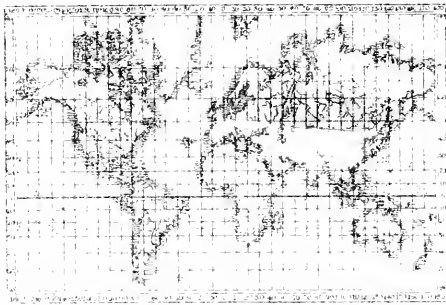
Description des deux sexes adultes. — Base de la mandibule supérieure bordée de petites plumes blanches ; tête et cou d'un cendré brunâtre avec les bordures des plumes plus claires, mais la teinte sombre dominant sur les parties moyennes du cou ; manteau et scapulaires d'un brun cendré foncé, chaque plume terminée par un bord blanchâtre assez large ; milieu et bas du dos d'un cendré bleuâtre ; sus-caudales blanchâtres ; petites couvertures des ailes d'un cendré bleuâtre clair et bordées de blanc ; les autres semblables aux scapulaires ; rémiges primaires noires, nuancées de cendré sur la barbe externe, avec les baguettes blanches ; les secondaires brunes bordées de blanchâtre ; poitrine d'un cendré clair ondulée de blanchâtre sur les côtés ; abdomen et sous-caudales d'un blanc assez pur, avec des taches noirâtres éparses sur le premier ; flancs d'un brun cendré mais les plumes terminées de blanchâtre ; rectrices médianes brunes bordées et terminées de blanc, les latérales entièrement blanches. Bec d'un rouge orange livide très pâle et unico-

lore; iris brun clair; pattes de couleur chair livide(1).— La femelle ne diffère du mâle que par une taille plus petite et des formes plus grêles, mais il est difficile de la distinguer.

Jeune. — Ne diffère des adultes que par l'absence de plumes blanches à la base du bec et de taches noires sur les parties abdominales.

Poussin. — D'un jaune terne; vertex et dos d'une teinte cuivrée assez sombre, la base du duvet étant brune à ces endroits; extrémité du duvet glacée, surtout aux parties supérieures; bec noirâtre avec l'onglet blanchâtre; pattes brunes lavées de jaune, surtout aux membranes.

Hab.— Cette Oie niche sur les côtes occidentales de l'Ecosse et sur



les îles voisines, ainsi que sur le lac de Castle Coole en Irlande; dans les autres parties des îles Britanniques elle se montre plus ou moins régulièrement aux passages (*Seeböhm*). Sa présence en Islande est douteuse, mais elle niche aux îles Féroé (*Müller*), en Scandinavie, dans le nord de

la Russie sans dépasser le cercle polaire, en Danemark, dans le nord de l'Allemagne, dans la vallée du Danube, au Caucase, et parfois dans d'autres pays encore. Elle est commune, lors des passages, dans toute l'Europe centrale, et quand l'hiver est doux, elle hiverne en Belgique dans les polders près d'Anvers, mais les passages sont toujours nombreux près de nos côtes maritimes. Elle hiverne dans certaines parties du midi de la France (*Lacroix*), en Espagne (2), en Portugal, en Italie (*Giglioli*), en Turquie, en Grèce (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*), en Algérie (*Loche*) et au Maroc (*Favier*).

L'Oie cendrée est aussi fort répandue en Asie où on la rencontre jusqu'aux frontières de la Sibérie orientale (*Taczanowski*), ainsi que dans l'Amourland (*Schrenck*) et la Mongolie (*Przewalski*), mais en Asie elle ne paraît pas dépasser le 55° l. N. Elle hiverne dans l'Asie

(1) La couleur du bec et des pattes permet de distinguer à première vue les différentes espèces d'Oies qu'on observe dans le pays :

- A. Bec jaune ou rosé au milieu, (pattes jaunes *A. sylvestris.*
noir à la base et à l'extrémité. } pattes roses. *A. brachyrhynchus.*
- B. Bec et pattes couleur chair livide *A. cinereus.*
- C. Bec et pattes jaunes, front largement blanc *A. albifrons.*

(2). M. Reyes dit que l'Oie cendrée hiverne dans un grand nombre de localités de l'Espagne; le colonel Irby dit qu'elle y niche et qu'il a obtenu des œufs de ce pays.

tempérée, en Chine (*Darid*) et jusqu'au centre de l'Inde (*Jerdon*) et probablement de la Perse.

Mœurs. — Nous venons de voir que l'Oie cendrée quitte les pays du Nord à l'approche du froid pour hiverner dans la zone tempérée. Ces oiseaux émigrent en famille, les parents avec leurs jeunes, mais plusieurs familles voyagent ordinairement ensemble ; la troupe traverse l'espace en formant un angle aigu, et le plus âgé des mâles se met ordinairement en avant pour la guider. Ces Oies annoncent leur retour au printemps par des cris joyeux, et les couples ne tardent guère à faire leurs préparatifs pour nicher.

Cette espèce ressemble par ses allures à l'Oie domestique qui en descend ; mais l'habitude d'une vie indépendante lui donne un port plus fier et des mouvements plus dégagés et plus rapides. Bien que les individus sauvages se tiennent sur la terre ferme la majeure partie de leur existence, ils savent cependant nager pendant longtemps, sans fatigue, et ils s'aventurent même en pleine mer ; en cas de danger ils plongent avec aisance mais ne savent pas rester longtemps sous l'eau ; ils plongent aussi en jouant avec leurs petits, et ceux-ci, dit Naumann, se livrent volontiers à cet exercice depuis leur naissance jusqu'au moment où ils savent se servir de leurs ailes. Pour s'élever dans les airs, cet oiseau donne de vigoureux coups d'ailes qui produisent un certain bruissement, mais une fois à une certaine hauteur il vole bien, assez vite et d'une manière assez soutenue ; en s'abattant il occasionne le même bruissement, auquel se joint le clapotement de l'eau, si l'oiseau descend à sa surface. Quand un couple s'envole vers un autre endroit, la femelle précède généralement le mâle.

C'est un oiseau méfiant et prudent ; il fuit l'homme de loin, mais il est assez intelligent pour distinguer le chasseur du passant inoffensif ; il ne se montre en aucune circonstance moins bien doué que la plupart des autres oiseaux, et le proverbe « bête comme une Oie » n'est nullement justifié. Il est sociable avec les individus de son espèce, mais ne se montre que bien rarement avec d'autres. « Je ne connais aucun exemple, dit Naumann, d'Oie cendrée qui se soit jointe à d'autres espèces du même genre, et l'Oie des moissons semble lui inspirer une antipathie toute particulière ; quand celle-ci apparaît en septembre dans une localité où des Oies cendrées ont niché, ces dernières lui font place immédiatement et disparaissent. Seules les Oies domestiques ont le don de les attirer, car elles s'approchent souvent d'elles dans les pâturages et quelques-unes se mêlent même à leur troupeau.

Il est arrivé plus d'une fois que quelques-unes d'entre elles se soient laissées conduire avec des Oies domestiques jusqu'auprès du village et ne se soient envolées qu'au moment d'y entrer. Il est arrivé aussi que des mâles sauvages se soient accouplés avec des femelles domestiques, mais l'inverse ne paraît pas avoir été observé (1). »

La voix de cet oiseau ressemble tellement à celle de l'Oie domestique, qu'il faut être bon connaisseur pour pouvoir la reconnaître; pendant ses occupations aussi bien qu'en volant, il fait entendre des *tattattattat* ou des *daddaddaddat* qui n'en finissent pas; son cri d'appel, qu'il pousse le plus souvent en volant, ressemble à *kähkähkähk*, parfois aussi *kihik*. Les jeunes ont le même cri que les poussins des Oies domestiques. Quant au régime, il ne diffère pas de celui de ces dernières et se compose de graines, de bourgeons, de jeunes feuilles, d'herbes tendres, de jeunes pousses de céréales, de trèfles, etc.

Prises jeunes ou adultes, les Oies cendrées s'appriivoisent toujours assez vite, mais si on ne les retient pas de force, elles émigrent dès que le moment est arrivé; il y en a bien qui reviennent parfois à la ferme où elles ont été élevées, mais c'est rare. Boie raconte cependant, qu'une Oie cendrée apprivoisée quittait chaque automne la ferme qu'elle habitait et revenait au printemps, privée et confiante dès le premier jour, mangeant dans la main, ne craignant personne; il en fut ainsi treize années de suite, et pendant ces treize années, jamais elle n'apparut avant le 1^{er} avril, ni plus tard que le 4, par conséquent toujours plusieurs semaines après les autres Oies sauvages. Comme les sujets domestiques peuvent atteindre un âge très avancé, plus de 60 ans dit-on, il est probable que les individus sauvages jouissent du même privilège.

Reproduction. — Cette espèce niche dans les marécages, les étangs, les fossés inondés qui bordent les pâturages, pourvu que les lieux soient bien garnis de roseaux et de divers herbages élevés. Dans l'Europe centrale ces Oies reviennent ordinairement dans la première quinzaine de mars; les adultes, accouplés antérieurement, se mettent aussitôt à la recherche d'un endroit convenable pour la construction de leur nid. Les mâles de deux ans, qui se reproduisent pour la première fois, se livrent souvent de violents combats pour la possession d'une femelle, se frappent des ailes, se mordent au cou jusqu'à ce que

(1) *Vögel Deutschlands*, XI, p. 246.

l'un des deux adversaires abandonne la place. Les femelles assistent d'ordinaire à la lutte en faisant entendre leur bruyant babillage, mais paraissent peu s'intéresser au résultat du combat. Quant aux jeunes de l'année précédente, et encore incapables de se reproduire, ils se rassemblent dans une autre partie du marais où ils se livrent insouciantement à leurs joyeux ébats.

Chaque mâle ne prend qu'une femelle et cette union ne cesse qu'à la mort de l'un des conjoints. Certains mâles se permettent bien quelquefois, mais c'est l'exception, d'aller trouver des femelles non accouplées, surtout quand leur compagne est occupée à couvrir ; mais en général, le mâle fait ardemment la cour à sa compagne, tourne autour d'elle dans une attitude fière et en hochant la tête, la suit partout, veille soigneusement à sa sécurité et l'avertit du danger. Il se montre aussi jaloux que fidèle et attaque courageusement tout mâle célibataire qui s'approche de sa femelle.

L'emplacement du nid est choisi avec grand soin dans les parties les plus cachées et les plus inaccessibles des marais. Les différents couples nichent l'un près de l'autre, mais chacun a son petit domaine dans lequel il ne tolère aucun intrus. La femelle rassemble activement les matériaux nécessaires à son nid ; le mâle l'accompagne pas à pas, mais ne prend aucune part au travail. La base du nid est formée de branches, de tiges et de feuilles de roseaux, de jones, etc., le tout grossièrement entrelacé ; l'excavation ménagée au centre est garnie de matériaux plus fins et parfois de mousse. Ce nid a de 60 à 90 centimètres de diamètre sur 30 à 40 de hauteur ; mais à force de le fouiller la femelle l'aplatit de plus en plus, de façon à en réduire considérablement la hauteur. L'époque de la ponte varie suivant le climat : dans le nord de l'Allemagne elle a lieu dans le courant de mars, en Norvège en mai, et sous le cercle polaire plus tard encore.

Quand la femelle commence à pondre, elle dépose journellement un œuf, et chaque fois qu'elle quitte son nid, elle recouvre les œufs du duvet qu'elle s'est arraché. Les femelles qui pondent pour la première fois ne donnent que cinq ou six œufs, celles qui sont plus âgées en déposent de sept à dix ; il est fort rare de trouver des nids avec un plus grand nombre d'œufs, mais une femelle d'un certain âge peut déposer jusqu'à quatorze œufs. Ceux-ci ne sont presque pas à distinguer de ceux de l'Oie domestique : ils sont d'un blanc jaunâtre, tirant légèrement sur l'olivâtre et mesurent environ 85 millimètres sur 62.

Les jeunes éclosent au bout de vingt-huit jours ; ils quittent leur

nid vingt-quatre heures après leur naissance pour suivre leur mère, qui les conduit à l'eau et leur apprend à chercher leur nourriture ; celle-ci consiste d'abord en lemmacées (lenticules) et autres plantes aquatiques ; plus tard, ils vont paître dans les champs et les prés. Au coucher du soleil, tous retournent au nid, tant que celui-ci est en état de les contenir. La vigilance du mâle augmente encore avec la paternité, il suit sa famille partout, la tête haute, regardant de tous côtés, inquiet sur la sûreté des siens, et en cas de danger c'est lui le premier qui donne le signal de la fuite.

246. — L'Oie des moissons

ANSER SYLVESTRIS, *Briss.*

(Pl. 245)

- ANSER SYLVESTRIS, *Briss. Ornith.* VI, p. 265 (1760).
ANAS FABALIS, *Lath., Gen. Syn. Suppl.* I, p. 207 (1787).
ANAS SEGETUM, *Gmel., Syst. nat.* I, p. 512 (1788).
ANSER SEGETUM, *Mey. et W. Taschenb. deut. Vögelk.* II, p. 554 (1810).
ANSER RUFESCENS, *Brehl., Beitr. z. Vogelk.* III, p. 871 (1822).
ANSER FERUS, *Flem., Brit. anim.*, p. 126 (1828).
ANSER PLATYROS, ARVENSIS et OBSCURUS, *Brehm, Isis*, 1830, p. 996.
ANAS PALUDOSUS, *Strickl., Ann. Mag. nat. Hist. séries 3*, III, p. 124, pl. 4, fig. 1 (1859).

DIE SAATGANS, en allemand.

THE BEAN-GOOSE, en anglais.

DE RIETGANS et WULLEGANS, en flamand.

Var. *Serrirostris*

- ANSER GRANDIS, *Midd. (nec Pall.) Sibir. Reise*, p. 225, pl. XX, f. 1 (1847).
BERNICLA GRANDIS, *Gray, Gen. of B.* III, p. 608 (1849).
ANSER SEGETUM *var. SERRIROSTRIS*, *Swinh. Proc. zool. Soc.*, 1871, p. 417.
ANSER MIDDENDORFFI, *Severtz. Turkest. Jevotn*, p. 225, pl. XX, f. 1 (1873).
ANSER SEGETUM SERRIROSTRIS, *Seeb., Brit. B.*, III, p. 494 (1885).
ANSER SEGETUM MIDDENDORFFI, *Stejn., Bull. of the U. S. nat. Mus.*, n° 29, p. 141 (1885).

Taille : 0^m,69 ; ailes 0,45 ; bec 0,062.

Description des deux sexes adultes. — Base de la mandibule supérieure plus ou moins bordée de petites plumes blanches, mais qui disparaissent complètement dans un âge avancé ; tête et cou d'un cendré brunâtre tirant sur le roux, plus foncé au vertex et à la nuque ; manteau d'un brun cendré avec les plumes terminées de cendré roussâtre ou blanchâtre ; bas du dos brun

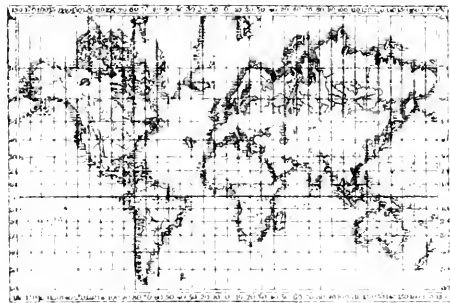
scapulaires et petites couvertures des ailes brunes bordées de blanchâtre, les autres couvertures d'un cendré gris et terminées de blanc; rémiges noires avec leur baguette blanche, les plus externes bordées extérieurement de cendré gris; sus-caudales blanches; rectrices brunes lisérées et terminées de blanchâtre; parties inférieures d'un cendré clair avec les bordures des plumes blanchâtres; flancs bruns avec les plumes bordées de cendré roussâtre; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur. Bec noir à la base et à l'onglet, jaune orange au milieu; pattes d'un jaune orange; iris brun (1).

Jeune. — D'une teinte en général plus pâle et le blanc qui borde la base du bec plus étendu, surtout au front.

Poussin. — Ne diffère guère de celui de l'Oie cendrée.

La *var. Serrirostris* est en général d'une taille plus forte (0,87 : ailes 0,46), son bec est plus long et ses tarses sont également plus longs; elle se distingue encore par la teinte de la tête et de la nuque qui est d'un brun fortement roussâtre (2).

Hab. — L'Oie des moissons niche en Islande (*Faber*), à la Nouvelle-



Zemble (*de Henglin*) et dans le nord de l'Europe sans dépasser au Sud le 64° l. N. Elle est de passage et hiverne en partie dans toute l'Europe centrale et aux îles Britanniques; pendant l'hiver elle est généralement très abondante dans les Flandres et près de l'Escaut, mais rare dans

les autres parties de la Belgique. Cet oiseau hiverne aussi communément dans tout le midi de l'Europe, y compris la Grèce, l'Asie Mineure, la Palestine et la Transcaucasie; pendant les hivers rigoureux, il pousse parfois ses migrations jusqu'au Maroc (*Favier*) et l'Algérie (*Loche*), mais on ne l'a pas encore observé dans le nord-est de l'Afrique; l'île Madère paraît être la limite méridionale de ses migrations.

(1) Chez certains individus la teinte jaune orange du bec prédomine et le noir est moins régulier; c'est la race peu caractéristique désignée par Breun sous le nom de *A. arenif.*

(2) Pallas déclare ne pas connaître l'*A. platyrhynchos*; il en parle d'après Gmelin et Steller. Pour Brandt, Severtzow et Seeböhm, cet oiseau se rapporte à l'*A. platyrhynchos*; Middendorf, Schlögel et Radde ne sont pas de cet avis, pour eux c'est une espèce distincte voisine de l'*A. platyrhynchos*. Mais il paraît que Pizewski a retrouvé récemment l'*A. platyrhynchos* (Fauna, Midd.) sur le lac Chanka. (Voy. Pizewski *La Mer, les îles et les montagnes du Japon* (en russe II, p. 159), 1870 et Taczanowski, *Bull. Soc. Zool. de France*, II, p. 42).

En Asie nous rencontrons cette espèce dans toute la Sibérie (*Middendorff, von Schrenk*), dans le N.-E. du Turkestan (*Severtzow*), en Chine (*David*), au Japon (*Swinhoe*) et au Kamtchatka (*Stejneger*), mais dans l'Asie orientale elle est remplacée par sa var. *Serrirostris*.

Mœurs.— L'Oie sauvage ou des moissons passe par nos contrées à partir de la seconde quinzaine de septembre et cela par bandes plus ou moins considérables, qui attirent l'attention par leurs clameurs autant que par leurs évolutions aériennes. Là où elles s'arrêtent, elles s'établissent dans le voisinage des lacs, des cours d'eau et des étangs découverts pour se répandre ensuite dans les champs des environs qu'elles se mettent à brouter, visitant tantôt l'un, tantôt l'autre. A l'approche du printemps ces Oies se montrent inquiètes, volent dans un plus grand rayon, s'attroupent par-ci par-là dans les champs de pois, de fèves et d'avoine fraîchement ensemencés, et disparaissent vers la fin d'avril.

Ces palmipèdes supportent un froid très vif, car ni les fortes gelées, ni les neiges passagères ne peuvent les décider à fuir ; ce n'est que quand la terre se recouvre d'une épaisse couche de neige, que le manque de nourriture les oblige à se rendre dans un climat plus doux ; ils s'envolent alors en grande hâte mais en bon ordre.

Cette Oie n'aime ni la mer, ni ses plages, mais bien les eaux intérieures ; elle est d'ailleurs peu aquatique et passe la plus grande partie de sa vie dans les champs. Il est à remarquer que la même troupe s'arrêtera chaque année dans la même localité, à moins que la culture n'y soit changée : ce sont les céréales qui ont le pouvoir de les retenir. Au coucher du soleil, toute la bande s'envole pour passer la nuit sur l'eau, sur un banc de sable ou sur un îlot.

L'Oie des moissons ressemble par ses allures à ses congénères ; elle vole vite et avec facilité, mais ne s'élève pas sans efforts. Les troupes composées de quarante à cinquante individus forment en volant un angle aigu ; quand il n'y en a que douze ou quinze, elles se suivent à la file en ligne oblique, les plus âgées toujours en tête. Sa sociabilité ne lui permet cependant pas de se joindre à d'autres espèces du même genre. Elle est bien douée sous le rapport de la vue et de l'ouïe ; dans l'obscurité pourtant, elle ne sait pas se guider aussi bien que certains Canards, mais elle entend d'autant mieux. Elle est très farouche, méfiante et prudente et veille constamment à sa sécurité, aussi est-il fort difficile de l'approcher. Sa voix est sonore et perçante ; Naumann rend son babillage par *taddadadat* ; quand une bande s'envole, toutes les

Oies qui la composent se mettent à crier à la fois *keiak*, *kaiajak*, *keiakak*, *keirra*, *kjïikjik!* ces clameurs s'entendent de fort loin surtout quand la bande est nombreuse.

Le régime de cet oiseau est purement végétal et se compose de racines, de feuilles tendres, de bourgeons, de graines, de graminées et de céréales fraîchement sorties de terre; c'est surtout le blé, l'orge et l'avoine que cette Oie préfère, aussi occasionne-t-elle de grands dégâts dans les pays où elle est abondante.

Cet oiseau se laisse facilement apprivoiser, mais il reste craintif et se tient le plus loin possible des Oies domestiques qui partagent sa demeure; il ne se reproduit que rarement en captivité.

Reproduction. — Cette espèce ne se reproduit, comme il a été dit plus haut, que dans la zone froide, et ne fait ses préparatifs pour nicher qu'après la fonte des neiges, c'est-à-dire en juin. Elle construit son nid dans les toundras sur une éminence émergeant de l'eau, sur un îlot ou sur un banc de sable. Le nid consiste en une simple excavation creusée dans le sol et garnie d'herbes sèches, de mousse et de duvet de la mère; la ponte est de trois ou quatre œufs d'un blanc un peu jaunâtre et mesurent environ 84 millim. sur 56 (1).

Middendorff dit avoir trouvé le 1^{er} juillet en Sibérie, sous le 74° l. N., un nid d'Oie des moissons qui contenait quatre œufs. Ce nid se trouvait sur un monticule gazonneux de deux pieds de haut placé près de l'eau, et consistait en une dépression garnie de brins d'herbe secs et d'un peu de duvet. Suivant cet auteur, l'émigration a lieu dans l'extrême Nord du 8 août au 19 septembre.

247. — L'Oie à bec court.

ANSER BRACHYRHYNCHUS, *Baill.*

(Pl. 246)

ANSER BRACHYRHYNCHUS, *Baill. Mém. Soc. roy. d'émulation d'Abbeville*, 1833, p. 71.

ANSER BREVIROSTRIS, *Thien. (nec Breh.) Fortpflanz. Vögel Eur.* p. 25 (1838).

ANSER PHENICOPES, *Bartlett. Proc. Zool. Soc.* 1839, p. 3.

ANSER SEGETUM *var.* BRACHYRHYNCHUS, *Malmgr. Officera* pp. 369, 412 (1864).

ANSER SEGETUM (part.) *Schleg. Mus. P.-B. Anseres* p. 112 (1866)

Taille: 0^m60; ailes 0,42; bec (à partir du front) 0,04; tarses 0,08.

Description des deux sexes adulte. — Tête et cou d'un brun un peu roussâtre, plus clair au cou; manteau cendré, chaque plume terminée de brun et

(1) Suivant M. J. Vian, la ponte serait de dix à douze œufs (*Bull. de la Soc. Zool. Fr.*, t. XII, p. 405); mais d'après Middendorff et autres, qui ont recueilli des œufs de cette Oie dans les contrées de reproduction, la ponte ordinaire n'est que de trois ou quatre œufs.

d'un bord blanc roussâtre ; couvertures des ailes cendrées et bordées de blanchâtre, les plus extérieures d'une teinte plus grise ; rémiges brunes avec les baguettes blanches ; bas du dos d'un cendré brunâtre ; sus-caudales d'un blanc pur ; queue cendrée, les rectrices bordées et largement terminées de blanc ; poitrine et abdomen d'un cendré plus pâle que le manteau avec les plumes largement bordées de cendré clair ; flancs bruns, les plumes également terminées de cendré clair ; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur. Bec (d'après de Heuglin) noir, derrière l'onglet, qui est également noir, une bande transversale d'un rouge orange (rosée d'après Seebohm) ; iris brun ; pattes rosées ou d'une couleur vineuse.

Les jeunes ont la base du bec plus ou moins bordée de petites plumes blanches.

Remarque. — Les auteurs ne sont pas d'accord sur la valeur spécifique de cette Oie : pour les uns c'est une bonne espèce, pour les autres ce n'est qu'une variété climaterique ou sous-espèce de l'*Anser sylvestris*. Elle a, en effet, de grands rapports avec cette dernière (et non avec l'Oie cendrée comme le dit M. Dresser), mais en diffère par des caractères importants : sa taille est plus petite que celle de l'Oie des moissons, son bec beaucoup plus court, ses tarses sont moins longs, ses pattes rosées et non jaunes, et les couvertures des ailes plus grises. Si ces caractères sont constants, comme on a lieu de le croire, il est certain que l'Oie à bec court doit être admise comme espèce distincte ; c'est l'opinion de la majorité des auteurs.

Hab. — L'aire géographique de cette espèce est encore peu connue, car beaucoup d'auteurs ont confondu cette Oie avec la précédente. Ce qui est certain, c'est qu'elle est très abondante sur la côte occidentale du Spitzberg, mais assez rare dans les parties nord et nord-est de ces îles (*Malmgren, de Heuglin*) ; elle niche également dans le nord de l'Islande (*Newton*). Selon de Heuglin, l'existence de cette espèce à la Nouvelle-Zemble n'est nullement prouvée ; il n'a rencontré dans ce pays que des *A. segetum* à pattes d'un jaune orange, et celles-ci y étaient très abondantes (1). L'oiseau de la Nouvelle-Zemble décrit antérieurement par de Heuglin (2), ne peut nullement être rapporté à l'*A. brachyrhynchus*, comme le fait M. Dresser, puisqu'il a des pattes jaunes. Baer mentionne également l'*A. segetum* comme vivant à la

(1) Th. de Heuglin, *Reise nach dem Nordpolarmeer* III, pp. 128, 131 (1874).

(2) *Journ. f. Ornith.* 1872, p. 122.

Nouvelle-Zemble (1); mais Malmgren suppose que cet auteur a fait erreur, que c'est l'Oie à bec court qui habite ce pays (2).

Il n'est pas certain que l'espèce qui nous occupe niche dans le nord de la Norvège, car les sujets observés en juin 1867 près de Nordvi, dans la Finmark orientale, peuvent fort bien avoir été retardés pendant leur retour au Spitzberg. M. Collett se borne à signaler encore un individu tué le 20 septembre 1865 près de Christiania, et deux autres abattus dans les environs de Trondhjem en octobre 1871; ceci ferait supposer que cette Oie n'est que de passage accidentel en Norvège; mais il est difficile d'admettre que ces oiseaux suivissent dans leurs migrations une autre voie que les côtes norvégiennes; M. Seebohm dit d'ailleurs que cette espèce est de passage régulier sur les côtes scandinaves et danoises. Sa présence en Suède n'est qu'accidentelle et l'on n'y connaît que trois captures: une sur l'île Tjörn le 24 octobre 1851, et deux près de Jockmock le 11 octobre 1866 (*Cnuttin-gius*); Middendorff dit qu'un sujet a également été pris près de St-Pétersbourg.

L'Oie à bec court visite communément les îles Britanniques en hiver, particulièrement les côtes orientales de l'Angleterre et les Hébrides extérieures, mais il n'est pas certain qu'elle se montre en Irlande et aux îles Shetland (*Seebohm*). C'est par erreur que Macgillivray a dit que cette Oie se propage aux Hébrides; d'après M. Elwes il y a eu confusion avec l'Oie cendrée. L'Oie à bec court est de passage régulier sur les côtes occidentales du Danemark, ainsi que sur celles de la Hollande (*Schlégel*) et de la Belgique: M. Croegaert dit, en effet, que tous les ans on en tire quelques-unes sur l'Escaut aux environs de Kieldrecht et à Walsoorden (3). Elle se montre quelquefois aussi en Allemagne près de la mer du Nord (*Reichenow*) et accidentellement sur les côtes septentrionales de la France: on en a tué quelques-unes en 1829, 1830 et 1838 aux environs d'Abbeville, et on en a trouvé sur les marchés de Dunkerque et de Calais (*Degl. et Gerbe*); M. L. Olphe-Galliard signale encore pour la France des captures dans la Seine-Inférieure en décembre 1871 (*Lemetteil*) et sur la Manche (*Le Memmeier*). Un individu a également été pris en Alsace, en février 1844 (*Kroener*).

(1) *Beitr. z. Kenntniss d. russ. Reiches* VIII, p. 237.

(2) *Journ. f. Ornith.*, 1870, p. 201.

(3) Il est certain que M. Croegaert ne confond pas cette Oie avec la précédente, puisqu'il ajoute: « On les confond avec l'*L. stramon*, mais elles sont très reconnaissables à leur bec plus petit et aux pattes roses. » (*Bull. Mus. roy. d'hist. nat. de Belg.* V, p. 150)

Je crois que de Heuglin a tort de considérer comme des *A. brachyrhynchus* les Oies capturées par Middendorff près du Taimyr et du Boganida ; cet auteur, en donnant leur description, dit en effet que le bec est en partie orange et que les pattes sont également oranges sauf les membranes interdigitales qui sont de couleur livide. Middendorff les considère comme intermédiaires aux *A. arvensis* et *segetum* : « ces oiseaux se rapportent, dit-il, d'après les descriptions de Naumann, à l'*A. arvensis* par leur bec, et à l'*A. segetum* par la longueur des ailes (1). »

Jerdon dit que l'Oie à bec court a été prise dans le Punjab et dans l'Inde occidentale ; M. Swinhoe dit en avoir reçu une de Hakodadi (Japon), mais qu'il ne l'a jamais observée en Chine. L'existence de cette Oie en Asie me paraît cependant encore douteuse.

Mœurs et reproduction. — Les mœurs de cette espèce ressemblent à celles de la précédente ; d'après de Heuglin, elle arrive au Spitzberg au commencement de l'été et broute aussitôt le gazon et la mousse des endroits dégarnis de neige ; mais bientôt les troupes se séparent et les couples se rendent séparément sur la côte occidentale et dans les fjords pour y nicher. Elle est très farouche et prudente et se laisse difficilement approcher.

Cette Oie niche, d'après Malmgren, sur les parties saillantes des rochers, parfois sur des saillies qui s'avancent au-dessus d'un torrent, et toujours dans le voisinage de l'eau et des prés ; elle niche souvent aussi à l'intérieur des fjords près de la mer. Le nid est placé à une hauteur suffisante pour que les parents puissent voir une grande étendue de terrain et fuir à temps le danger. Quand la femelle couve, le mâle reste près d'elle et veille à la sécurité commune.

La ponte a lieu en juin sur une litière de mousse et se compose de quatre ou cinq œufs blancs, à coquille assez épaisse, et plus petits que ceux de l'*A. segetum* ; ils éclosent du 10 au 15 juillet (2). L'éclosion ne doit pas toujours être aussi tardive, car de Heuglin dit avoir rencontré le 18 juin plusieurs couples accompagnés de trois ou quatre poussins, qui tous différaient assez bien de taille.

(1) Middendorff, *Sibir. Reise* II, p. 226.

(2) Malmgren, *Journ. f. Ornith.* 1865, p. 211.

248. — L'Oie rieuse ou à front blanc

ANSER ALBIFRONS, *Bechst. ex Scop.*

(Pl. 247)

ANSER SEPTENTRIONALIS SYLVESTRIS, Briss. *Ornith.* VI, p. 269 (1760).

BRANTA ALBIFRONS, Scop. *Ann. I hist. nat.* p. 69 (1769).

ANAS ALBIFRONS, Lath., *Gen. Syn. Suppl.* I, p. 297 (1787).

ANSER ALBIFRONS, Bechst. *Naturg. Deutschl.* IV, p. 898 (1809).

ANSER ERYTHROPUS, Flem. (nec Lin.) *Brit. An.* p. 127 (1828).

ANSER MEDIUS, Bruch, *Isis*, 1828, p. 732.

ANSER BRUCHII, Brehm, *Isis*, 1830, p. 996.

ANSER INTERMEDIUS, Naum. *Vög. Deutschl.* XI, p. 340 (1842).

ANSER GAMBELI, Hartl. *Rev. et moy. de zool.*, 1852, p. 7.

ANSER ALBIFRONS ROSEIPES, Schleg. *Naumannia* 1855, p. 254.

ANSER PALLIPES, de Selys-Long. *Naumannia* 1855, p. 264.

ANSER FRONTALIS, Baird, *B. N. Am.* p. 562 (1858).

ANSER ALBIFRONS *ex* GAMBELI, Coues, *Key N. Am. B.* p. 282 (1872).

ANSER ALBIFRONS GAMBELI, Ridgw. *Proc. U. S. nat. Mus.*, 1880, p. 203.

DIE BLÄSSGANS, en allemand.

THE WHITE-FRONTED GOOSE, en anglais.

DE KOLGANS, en flamand.

Var. Erythropus

(OIE DE TEMMINCK pl. 247b).

ANAS ERYTHROPUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 137 (1766).

ANAS FINMARCHICUS, Gmel. *Leem. Beskr. F. n. n. Læp.* p. 264 (1767).

ANSER TEMMINCKI, Boie, *Isis*, 1822, p. 832.

ANSER CINERACEUS, Bechm, *Lehrb. Naturg. Vög.* II, p. 772 (1824).

ANSER BREVIROSTRIS (Heckel) Brehm, *Vög. Deutschl.* IX, p. 836 (1831).

ANSER MINUTUS, Naum. *Vög. Deutschl.* XI, p. 365, pl. 290 (1842).

ANSER ERYTHROPUS, Newt. *Proc. Zool. Soc.*, 1860, p. 341.

ANSER ALBIFRONS *var.* ERYTHROPUS, Dubois, *Bull. Mus. roy. d'hist. nat. de Belg.* IV, p. 19 (1885).

ANSER ALBIFRONS MINUTUS, Seeb. *Brit. B.* III, p. 505 (1885).

Taille : (type *albifrons*) 0^m67 ; ailes 0, 411 ; (var. *Erythropus*) 0,55 ; ailes 0,384.

Description des deux sexes. — Front et partie antérieure des joues d'un blanc pur bordé de brun ; tête et cou d'un brun cendré nuancé de roussâtre ; manteau et scapulaires d'un brun cendré foncé, toutes les plumes terminées de cendré roussâtre ou de blanchâtre ; bas du dos d'un brun noirâtre terne ; sus-caudales blanches ; queue brune avec les rectrices bordées et terminées de blanc ; petites couvertures des ailes d'un brun terne, faiblement bordées de cendré clair, les moyennes d'un cendré grisâtre et terminées de blanc ;

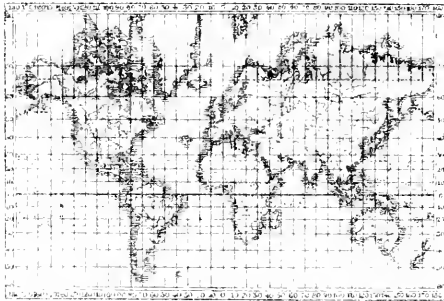
rémiges primaires noirâtres à bord externe cadré à la base, les baguettes blanchâtres; rémiges secondaires noires; dessous du corps blanchâtre; bas de la poitrine et abdomen marqués de grandes taches irrégulières, transversales noirâtres; flancs bruns avec les plumes bordées de blanchâtre; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur. Iris brun; bec d'un jaune orange avec l'onglet blanc; pattes d'un jaune orange. — La femelle est un peu plus petite que le mâle, le blanc du front est moins étendu, et les taches noirâtres des parties inférieures sont moins nombreuses; il est cependant difficile de distinguer les sexes d'après le plumage.

Jeune. — Diffère principalement de l'adulte par l'absence plus ou moins complète de blanc au front et de taches noires sur les parties inférieures.

Var. Erythropus. — Se distingue du précédent par une taille notablement plus faible, un bec plus court, le blanc du front plus étendu et montant entre les yeux jusqu'au-dessus de la tête, enfin par des couleurs plus sombres surtout au bas du dos qui est presque noir. Bec couleur chair pâle.

Remarque. — L'*Anser gambeli*, de l'Amérique du Nord, ne diffère de l'Oie à front blanc d'Europe que par une taille un peu plus forte et un bec plus long. Mais il a été constaté que la taille et surtout les dimensions du bec sont très variables chez l'Oie rieuse; on trouve en Amérique des sujets ayant absolument les mêmes proportions que ceux d'Europe, et vice versa. M. Coues reconnaît lui-même qu'il est difficile de séparer la forme américaine de celle de l'ancien monde.

Hab. — Il est assez difficile d'établir d'une manière exacte l'aire



géographique du type et de sa variété, car les deux races ont souvent été confondues. Il paraît cependant que le type *albifrons* est remplacé en grande partie dans le nord de la Scandinavie, de la Russie et de la Sibérie par sa var. *Erythropus*; mais il est certain que ces contrées ne sont

pas complètement privées d'Oies rieuses, puisque Middendorff en vit près du Taimyr et du Boganida, quoiqu'en moins grand nombre que les Oies de Temminck.

L'Oie rieuse ou à front blanc niche en Islande (*Faber*) et plus ou moins dans toute la zone arctique, sans dépasser les côtes continentales et le 75° l. N.; on ne la trouve donc ni à la Nouvelle-Zemble, ni au Spitzberg. Lors des migrations, on l'observe sur les côtes de la Norvège (*Collett*), et accidentellement sur celles de la Russie occi-

dentale (*Büchner*) ; elle se montre régulièrement dans le nord de l'Allemagne, surtout sur les côtes maritimes (*Reichenow*), en Danemark (*Collin*), en Hollande (*Schlégel*), en Belgique, dans le nord et l'ouest de la France où elle est commune (*Degl.* et *Gerbe*), mais on ne la voit que tout accidentellement dans le midi de la France (*Lacroix*), en Portugal (*du Bocage*), en Espagne (*Reyes*) et en Italie (*Giglioli*). Elle hiverne en grand nombre aux îles Britanniques où elle est cependant assez localisée, elle est surtout abondante en Irlande (*Seeborn*). Cette Oie hiverne également en Grèce (*Lindermayer*), dans la Russie méridionale (*de Nordmann*), dans les parties centrales de la Transcaucasie (*Radde*), en Asie Mineure (*Antinori*), et surtout en Egypte (*Shelley*).

En Belgique, elle est commune en hiver près des bouches de l'Escaut, et remonte souvent ce fleuve jusqu'au delà d'Anvers, mais elle n'apparaît que très rarement dans l'intérieur du pays. Comme cette espèce suit souvent, durant ses migrations, les vallées creusées par les grands fleuves, il arrive parfois que des sujets s'égarent bien loin dans l'intérieur des continents. C'est ainsi qu'on en capture parfois en Pologne (*Taczanowski*), dans le centre de l'Allemagne (*Naumann*), en Bohême (*Fritsch*), en Transylvanie (*Danford*), en Turquie (*Elwes* et *Buckley*), etc.

Les sujets du N.-O. de l'Asie traversent ordinairement le Turkestan (*Serevtzow*) pour hiverner dans le N.-O. de l'Inde (*Jerdon*) : ceux de l'Orient hivernent au Japon (*Swinhoe*) et en Chine (*David*), après avoir côtoyé le Sibérie orientale.

En Amérique nous trouvons l'Oie rieuse au Groenland jusqu'au 68° l. N. (*Newton*) et dans le nord du continent américain ; elle hiverne aux Etats-Unis et se montre accidentellement à Cuba (*Coves*).

La var. *Erythropus* niche communément dans le nord de la Scandinavie (*Collett*), et émigre le long des côtes de la Finlande (*Palmen*). En hiver on l'observe accidentellement sur les côtes de Suède (*Nilsson*), dans la Russie centrale, en Pologne (*Taczanowski*), dans le nord de l'Allemagne (*Reichenow*), au Danemark (*Collin*), en Hollande (*Schlégel*), en Belgique (*C.-F. Dubois*) et dans le N.-O. de la France (*Degland*), ainsi qu'en Autriche-Hongrie (*Naumann*), en Bohême (*Fritsch*) et en Grèce (*Lindermayer*). D'après feu mon père, un sujet fut tiré en Belgique en novembre 1856 : il en trouva un second sur le marché de Bruxelles pendant l'hiver de 1858. Cette variété n'a

été observée ni aux îles Britanniques, ni dans le midi de l'Europe, mais M. J.-H. Gurney a signalé une capture faite en janvier 1875 à Damiette dans la Basse-Egypte; Antinori dit en avoir trouvé un couple, en 1858, sur le marché de Smyrne, parmi un grand nombre d'Oies à front blanc. Aux passages cette Oie est commune près de l'Oural et du Volga inférieur aux environs d'Astrakhan (*Bogdanow*); elles passent par milliers dans le district de Shadrinsk (*Sabanüeff*), hivernent dans le S.-E. de la Transcaucasie (*Radde*) et accidentellement dans le N.-O. de l'Inde (*Hume*). Middendorff dit qu'elle est commune dans le nord de la Sibérie, près du Taimyr et du Boganida; elle passe en grand nombre au Tarei-Nor en automne (*Radde*); elle est rare dans la région de Kultuk, mais Zébrowski l'a souvent observée dans l'Irkutsk (*Dzibowski*). Elle hiverne au Japon et en Chine où de grandes bandes se montrent en février et mars sur les lacs des provinces orientales et principalement du Kiangsi (*David*).

Mœurs. — L'Oie à front blanc n'arrive dans l'Europe centrale que vers la fin d'octobre, environ un mois plus tard que l'Oie des moissons, et retourne dans le Nord en mars et avril. Elle s'entend assez bien avec cette dernière, l'accompagne dans ses pérégrinations mais les troupes restent distinctes, les deux espèces ne se confondent pas. Celle qui nous occupe en ce moment recherche de préférence le voisinage de la mer et paraît préférer l'eau salée à l'eau douce; c'est pour cette raison, qu'en hiver elle est commune sur nos côtes maritimes et près de l'Escaut, tandis qu'elle ne se montre que fort rarement sur les eaux de l'intérieur du pays. Il n'en est cependant pas de même partout. M. Radde dit en effet que, de toutes les Oies sauvages, c'est l'Oie rieuse que l'on observe le plus en hiver près des lacs du centre de la Transcaucasie, et que sur le marché de Tiflis on la trouve bien plus souvent que les Oies cendrées et des moissons. Comme ces dernières, l'Oie rieuse fréquente les champs, les pâturages et les prés marécageux, et passe la nuit sur les lacs et les étangs. Ses mœurs ne diffèrent du reste pas de celles des espèces précédentes, mais sa voix est caractéristique et rappelle assez bien celle de la Grue. Naumann rend le cri de cet oiseau par *klick klick, klaeck klaeck*, ou *kling kling*, ou encore *klaeng klaeng*; ces tons diversement modulés résonnent d'une façon singulière, et quand plusieurs de ces palmipèdes errent en même temps, l'ensemble de leurs voix a quelque analogie avec le rire, d'où le nom vulgaire donné à cet oiseau.

Quant au régime, il est principalement végétal, mais il paraît que

cette Oie aime beaucoup les plantes qui croissent dans un sol imprégné de sel; Naumann a trouvé des débris de coléoptères dans l'estomac de deux individus; M. Turner dit également avoir trouvé dans l'estomac de sujets de l'Alaska, des insectes et des larves aquatiques.

Cette espèce s'apprivoise aussi facilement que les autres et supporte bien la captivité.

Reproduction. — L'Oie rieuse niche dans la zone arctique. Middendorff a trouvé le 10 juillet près du Taimyr, sous le 74° l. N., un nid avec deux œufs; ce nid consistait en une excavation creusée au sommet d'un monticule gazonneux, et les œufs reposaient sur une épaisse couche de duvet. Dall, dit M. Seeböhm, a observé cette espèce dans l'Alaska, où elle nichait en grand nombre sur des bancs de sable du fleuve Yukon; les nids étaient de simples excavations creusées dans le sable; mais plus à l'Est, à l'embouchure du fleuve Anderson, Mac Farlane trouva des nids bien garnis d'herbes sèches, de plumes et de duvet. La ponte ordinaire est de cinq à sept œufs, mais Dall en a trouvé jusqu'à dix dans le même nid. Ces œufs sont d'un blanc un peu jaunâtre et mesurent en moyenne 82 mill. sur 53.

M. J. Vian dit que les œufs de la var. *Erythropus* sont beaucoup plus petits (72 à 73 mill. sur 49 à 50), moins variables dans leur volume et qu'ils se distinguent par la finesse de leur grain, tandis que ceux de l'*A. albifrons* ont été, au contraire, signalés comme les plus grenus.

SOUS-FAMILLE

DES CYGNINÉS. — CYGNINÆ

Car. — Bec de la longueur de la tête; lorums nus; cou très long; corps volumineux; ailes n'atteignant pas l'extrémité de la queue; tarses courts; membranes interdigitales très larges.

Hab. — Les oiseaux de cette famille sont particulièrement abondants dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, et les espèces européennes émigrent jusque dans le nord de l'Afrique; on en rencontre également dans l'Amérique du Sud et en Australie.

Mœurs. — L'eau est le véritable domaine des Cygnes; ils ne vont pas volontiers à terre et ne volent pas sans nécessité. Leurs pattes, insérées très en arrière du corps, ne permettent pas à ces oiseaux de marcher facilement, aussi leur démarche semble-t-elle lourde et vacillante. Leur voix varie suivant les espèces. Ils sont prudents, judicieux, aussi intelligents que les autres lamellirostres et régulent leur conduite suivant les circonstances.

Les mâles se livrent entre eux de violents combats pour la possession d'une femelle, mais dès qu'ils sont accouplés, les deux sexes ont l'un pour l'autre une grande fidélité et leur union est pour la vie. Leur nid est très vaste et il est construit sur un îlot ou sur l'eau ; la femelle seule se charge de sa construction. Les parents témoignent beaucoup de tendresse à leur progéniture.

GENRE CXLII

CYGNE. — CYGNUS

CYGNUS, Briss. *Ornith.* VI, p. 288 (1760).

ANAS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 194 (1766).

OLOR, Wagl. *Isis*, 1832, p. 1234.

HOLOR, Olphe-Gal., *Contrib. à la faune orn. Eur. occ.*, fasc. V. p. 2 (1885).

Car. — Bec de la longueur de la tête, épais à la base, déprimé et arrondi à l'extrémité, à lamelles peu saillantes et à onglet large et recourbé ; narines latérales, à peu près médianes, oblongues ; ailes amples, n'atteignant pas l'extrémité de la queue ; celle-ci courte, arrondie ou plus ou moins carrée ; tarses épais, de la longueur du doigt interne ; doigts largement palmés ; pouce très court touchant à peine le sol par l'extrémité de son ongle.

Hab. — Comme pour la sous-famille.

249. — Le Cygne sauvage.

CYGNUS FERUS, Briss.

(Pl. 248)

CYGNUS FERUS, Briss. *Ornith.* VI, p. 292 (1760).

ANAS CYGNUS, α FERUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 194 (1766).

CYGNUS MUSICUS, Bechst. *Naturg. Deutschl.* III, p. 830 (1809).

CYGNUS MELANORHYNCHUS, Mey., *Taschenb. deut. Vögelk.* II, p. 498 (1810).

CYGNUS ISLANDICUS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 996.

OLOR MUSICUS, Wagl., *Isis*, 1832, p. 1234.

CYGNUS XANTHORHINUS, Naum. *Vög. Deutschl.* XI, p. 478, pl. 296 (1842).

OLOR CYGNUS, Bonap. *Cat. Parz.*, p. 15 (1856).

HOLOR MUSICUS, Olphe-Gal., *Contrib. Faune orn. Eur. occ.*, fasc. V. p. 3 (1885).

DER GELBNASIGE SCHWAN, en allemand.

THE HOOPER SWAN, en anglais.

DE WILDE ZWAAN, en flamand.

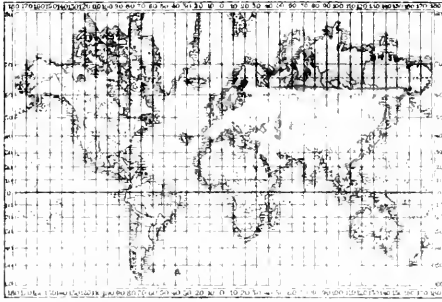
Taille du mâle : 1^m48 ; ailes 0,62 ; *femelle* : 1^m18 ; ailes 0,60.

Description des deux sexes adultes. — D'un blanc pur avec la tête teintée de roux jaunâtre. Lorums et partie antérieure du bec jusqu'aux narines, jaunes, le reste du bec, noir ; pattes noirâtres ; iris brun foncé.

Jeune. — D'un gris clair. Lorums et base du bec couleur chair livide ;

pattes d'un gris brun. A mesure que l'oiseau avance en âge, le blanc domine de plus en plus.

Hab. — Le Cygne sauvage niche en Islande (*Faber*) et, à partir



du 62°, dans le nord de l'Europe et de l'Asie jusqu'au 74 1/2° l.N. (*Middendorff*); il se montre quelquefois au Groenland et y niche près de Gotthaab (*Reinhaert*). Certains auteurs indiquent également le Spitzberg; mais de Heuglin fait remarquer qu'il n'est nullement prouvé que les Cygnes

observés à diverses reprises sur les côtes occidentales du Spitzberg soient des *C. ferus*; von Bär l'indique comme se trouvant à la Nouvelle-Zemble, ce qui n'a pas été confirmé non plus. Il est probable qu'il y a eu confusion et qu'on a pris le *C. minor* pour le *C. ferus*.

Cet oiseau hiverne dans le sud de l'Islande (*Faber*) et plus ou moins dans toute l'Europe, quoiqu'il soit très rare dans les contrées du Midi et dans beaucoup de pays du centre où il est plutôt de passage. Il est de passage irrégulier en Espagne (*Beyes*) et en Italie (*Giglioli*), mais se montre régulièrement en Grèce; von der Mühle assure qu'il niche régulièrement dans les marais des Thermopyles; Lindermayer confirme le fait et indique divers lacs de la Grèce où cette espèce est sédentaire.

En Belgique il est généralement rare: pendant les hivers rigoureux on le voit souvent sur nos côtes et sur l'Escaut, nageant entre les glaçons et remontant le fleuve jusqu'au delà d'Anvers; on a remarqué des passages jusqu'au centre du pays. Il est assez commun, en hiver, sur les côtes des îles Britanniques (*Seebohm*), mais il est surtout abondant sur le Danube, près de la mer Noire (*Finsch*) et près de la mer Caspienne, les grands froids l'éloignent cependant des côtes maritimes (*Radde*).

Pendant la mauvaise saison, on observe également ce Cygne sur les côtes de l'Asie Mineure et de la Palestine (*Tristram*), dans la Basse-Egypte, mais en moins grand nombre que le *C. olor* (*de Heuglin*), ainsi qu'en Algérie (*Loche*).

En Asie notre oiseau hiverne en Sibérie jusqu'en Perse (*Blanford*) et en Chine (*Darid*); il est assez commun au Japon, (*Blakiston*) et il paraît qu'il a même été vu au Népal (*Seebohm*).

Mœurs. — Le Cygne sauvage quitte la zone arctique en septembre en se dirigeant plus ou moins de l'E. au S.-O. ; il reprend son voyage vers le Midi à mesure que le froid augmente et que les eaux se couvrent de glace ; ce n'est ordinairement qu'en octobre qu'il fait son apparition sur les côtes septentrionales de l'Allemagne, mais on le voit rarement chez nous avant les mois de novembre et de décembre. En mars il retourne dans le pays qui l'a vu naître, mais sans se hâter, s'arrêtant quelques jours là où les lieux lui conviennent. Ces Cygnes voyagent généralement pendant le jour, parfois aussi la nuit, en famille ou en troupes plus ou moins nombreuses, composées parfois de cinquante à quatre-vingts sujets. Quel que soit leur nombre, ils volent toujours à la file sur un seul rang en formant dans l'espace une longue ligne oblique, dont la longueur varie suivant le nombre des individus.

Bien que ce palmipède ne soit pas un oiseau marin, il aime cependant les côtes maritimes et se plaît à nager dans la mer ; mais il recherche aussi les eaux douces, les fleuves, les rivières, les lacs, les étangs et surtout les endroits marécageux riches en herbages divers. Par ses allures, il diffère de presque tous les palmipèdes, tout en tenant des Oies et des Canards. L'eau est son véritable domaine, il marche peu et ne vole pas sans nécessité. D'ordinaire il tient le cou presque droit, et le recourbe rarement autant que le Cygne domestique ; il est du reste dans son ensemble moins élégant que ce dernier, mais lui ressemble par son vol. Il ne s'élève pas sans difficultés : avant de prendre son essor, il étend le cou presque horizontalement, bat des ailes, frappe la surface de l'eau de ses larges pieds et moitié courant, moitié volant, il franchit bruyamment une assez grande distance avant de pouvoir s'envoler ; une fois à une certaine hauteur, il vole bien, assez vite, tenant le cou droit devant lui, les ailes largement étalées et frappant l'air de coups redoublés en produisant un bruissement qui s'entend de loin, surtout quand plusieurs de ces oiseaux volent de concert.

Ce Cygne est aussi méfiant que prudent, et sait éviter avec adresse les embûches tendues par le chasseur. Schilling raconte qu'un de ces oiseaux, ayant eu l'aile cassée d'un coup de feu, parvint à se sauver en courant vers un grand étang où il se mêla à une bande de Cygnes apprivoisés ; on le poursuivit en vain, car il se tint constamment au milieu des sujets domestiques qu'on aurait pu atteindre en tirant sur lui : sa présence d'esprit le sauva. Il est sociable mais n'aime que la

société de ses semblables; d'après Brehm, il serait peut-être de tous ses congénères le plus despote, le plus querelleur: « j'ai toujours vu ceux qu'on mettait avec des Cygnes domestiques, dit cet auteur, attaquer ces derniers et les mettre en fuite après de longs combats. »

Le Cygne sauvage se distingue surtout par sa voix forte et harmonieuse. Naumann rend son cri ordinaire par *kilkliih* et son cri plus doux par *ang*, que la femelle fait entendre dans un ton plus élevé. Faber dit que cet oiseau mérite bien de conserver le nom de *C. musicus*: « quand de petites bandes de ces Cygnes traversent les airs à une grande hauteur, ils font entendre leur voix harmonieuse et mélancolique, semblable à des sons de trompe dans le lointain. » Selon Schilling, sa voix est forte, riche en notes pures et variées, et il la fait entendre à toute occasion: c'est un cri d'appel, d'avertissement. « Quand il est réuni à ses semblables, dit cet observateur, il paraît causer avec eux ou rivaliser à qui chantera le mieux. Lorsque, par les grands froids, la mer est couverte de glace dans les endroits non occupés par les courants, que les Cygnes ne peuvent plus se rendre là où l'eau peu profonde leur garde une nourriture abondante et facilement accessible, alors on voit ces oiseaux se rassembler par centaines sur les points où des courants maintiennent la mer libre, et leurs cris mélancoliques racontent leur triste sort; souvent alors, dans les longues soirées d'hiver et pendant des nuits entières, j'ai entendu leurs cris plaintifs retentir à plusieurs lieues. On croit entendre tantôt des sons de cloches, tantôt des sons d'instruments à vent, ces notes sont même plus harmonieuses; provenant d'êtres animés, elles frappent nos sens bien plus que des sons produits par un métal inerte. C'est bien là la réalisation de la fameuse légende du chant du Cygne; c'est, en effet, souvent le chant de mort de ces superbes oiseaux. Dans les eaux profondes où ils ont dû chercher un refuge, ils ne trouvent plus de nourriture suffisante; affamés, épuisés, ils n'ont plus la force d'émigrer vers des contrées plus propices, et souvent on les trouve sur la glace, morts ou à moitié morts de faim et de froid. Jusqu'à leur trépas ils poussent leurs cris mélancoliques. » Voilà donc l'explication de la légende: l'oiseau ne chante pas en expirant, mais son dernier rôle a encore le timbre harmonieux qui caractérise sa voix.

La nourriture du Cygne est à la fois animale et végétale, et se compose de végétaux aquatiques, feuilles tendres, graines, racicelles, insectes et larves aquatiques, mollusques, vers, têtards, jeunes

grenouilles et petits poissons, mais il préfère toujours les substances végétales.

C'est un oiseau courageux, ayant conscience de sa force, pouvant d'un coup d'aile casser le bras ou la jambe d'un homme, aussi ne se laisse-t-il pas vite terrasser par un animal carnassier; les Pygargues et les grands Aigles sont les seuls oiseaux qui osent l'attaquer, et encore ne fondent-ils le plus souvent que sur de jeunes Cygnes. Mais c'est toujours l'homme qui est son plus grand ennemi; celui-ci le poursuit pour ses plumes et surtout pour son duvet qui est très estimé comme fourrure légère. Les jeunes seulement sont mangeables.

Reproduction. — « Le nid, dit Faber, est grand et large, formé de joncs et autres plantes aquatiques, et il est parfois construit au milieu de l'eau comme celui du Grèbe cornu. La femelle y dépose au commencement de mai de cinq à sept œufs. Le mâle se met souvent sur le nid à côté de sa compagne, mais sans prendre part à l'incubation. » MM. Seeböhm et Harvie-Brown trouvèrent plusieurs nids dans le delta de la Petchora du 19 au 30 juin; c'étaient de grandes constructions formées de glaïeuls et d'herbages grossiers, qui ne contenaient que deux à quatre œufs. Ceux-ci sont d'un blanc jaunâtre, tirant un peu sur le verdâtre ou sur le brunâtre et mesurent environ 110 millim. sur 76.

250. — Le Cygne Bewick ou d'Islande (1)

CYGNUS MINOR, *Keys. et Bl. ex Pall.*

(Pl. 250)

CYGNUS OLOR, β . MINOR, *Pall. Zoogr. Rosso-As. II*, p. 214 (1811).

CYGNUS BEWICKII, *Yarr. Trans. Linn. Soc. XVI* p. 453 (1833).

CYGNUS MINOR, *Keys. et Blas. Wirbelth. Eur.* p. LXXXII (1840).

CYGNUS MELANORHINUS, *Naum. Vög. Deutschl. XI*, p. 497, pl. 297 (1842).

CYGNUS MUSICUS MINOR, *Schleg. Rev. crit.*, p. CXII (1844).

OLOR MINOR, *Bonap. Cat. Parz.*, p. 15 (1856).

CYGNUS ISLANDICUS, C.-F. Dub. (nee Brehm) *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. et pl. 298 (1860).

CYGNUS ALTUMII (Baedeck.), *Schleg. Mus. des P.-B., Anseres*, p. 82 (1866).

HOLOR MINOR, *Olphe-Gal. Contr. jeune orn. Eur. occ.*, fasc. V, p. 15 (1885).

DER SCHWARZNASIGE SCHWAN, en allemand.

THE BEWICK'S SWAN, en anglais.

DE KLEINE ZWAAN, en flamand.

Taille : 1^m10 à 1^m20; ailes 0,52.

Description des deux sexes adultes. — D'un blanc pur avec la tête lavée de

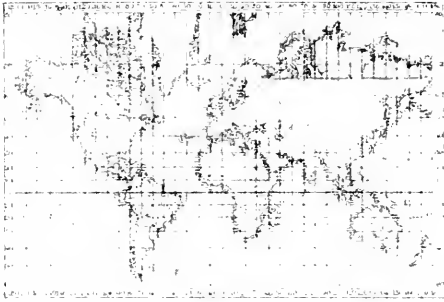
(1) Le nom de *Cygne d'Islande* a été donné improprement à cette espèce, vu qu'elle n'habite pas l'Islande. Le *C. islandicus* de Brehm n'est qu'un Cygne sauvage ordinaire de petite taille et non un *C. minor*, comme l'ont cru Naumann, Keyserling, Blasius, Schlegel et autres auteurs.

jaune roussâtre. Bec noir jusqu'au delà des narines : lorums et base du bec jaune, mais chez les mâles adultes le bec est entièrement noir avec une large tache ovulaire jaune occupant, de chaque côté, la base de la mandibule supérieure : iris brun foncé; pattes d'un noir grisâtre tirant sur le bleu.

Jeune. — D'un gris clair. Lorums d'une teinte livide et plus ou moins emplumés; base du bec également livide.

Cette espèce est toujours facile à distinguer de la précédente à sa petite taille.

Hab. — Pallas découvrit ce Cygne en Sibérie au commencement



de ce siècle, mais il le considéra comme une simple variété du *C. ferus*; Naumann l'observa en 1823 en Allemagne et lui donna le nom de *C. melanorhinus*; enfin, un an plus tard, Yarrell le découvrit à son tour en Angleterre et le décrivit sous le nom de *C. Bewickii*; c'est sous ce

dernier nom que les Anglais le désignent le plus généralement.

Autant que l'on sait aujourd'hui, ce Cygne niche dans les toundras qui s'étendent à l'est de la mer Blanche, et principalement près des embouchures de la Petchora, de l'Obi, du Yenissey et de la Lena, ainsi que sur les îles de l'océan Arctique : il n'est pas rare à la Nouvelle-Zemble et à Waigatsch (*de Heuglin*), et visite probablement le Spitzberg où l'on a vu des Cygnes sans que l'on sache au juste à quelle espèce ils appartiennent.

Il se montre accidentellement en Norwège (*Collett*) et en Finlande (*Palmén*), rarement au Danemark (*Collin*), mais il n'est pas très rare en hiver dans le nord de l'Allemagne (*Borggreve*) où il paraît se montrer le plus souvent près du Wésér et de l'Éms (*Naumann*); il visite régulièrement la Russie occidentale (*Buchner*) et n'est pas rare sur les côtes des îles Britanniques : on observe cet oiseau sur les côtes de l'Angleterre, de l'Écosse, des îles Hébrides, Orkneys, Shetland et probablement des îles Channels, mais il est surtout abondant dans la partie occidentale de l'Irlande (*Seeborn*). Il est étrange que le Cygne Bewick, qui est si rare dans l'Europe centrale, le soit si peu aux îles Britanniques; où nicheraient bien les individus qui hivernent en Irlande et dans les îles voisines, puisqu'ils ne se reproduisent pas en Laponie ?

Ce n'est que pendant les hivers bien rigoureux que quelques-uns de ces oiseaux visitent la Hollande (*Schlegel*), la Belgique et la France; on en a tué assez bien en Belgique pendant les hivers de 1831, 1838 et 1855; le musée de Bruxelles possède trois sujets pris dans le pays; M. A. Croegaert mentionne un exemplaire tué en 1880 dans le polder d'Austruweel. M. Olphe-Galliard signale plusieurs départements de la France où l'on a pris de ces oiseaux; d'après M. A. Lacroix, on en aurait même tué, pendant les hivers de 1869, 1870 et 1871, dans les départements de l'Aude, de Hérault, des Hautes-Pyrénées et du Tarn-et-Garonne. Naumann mentionne plusieurs captures faites en Allemagne et même en Saxe. Trois ou quatre sujets ont également été abattus en Italie (*Giglioli*).

Les individus qui nichent dans le nord de la Sibérie émigrent en suivant les grands fleuves asiatiques pour hiverner près de la mer Caspienne, au Turkestan (*Serertzow*), en Mongolie, en Chine (*David*), dans la Sibérie orientale (*Taczanowski*), dans les hautes steppes de la Daourie (*Raddo*) et au Japon (*Blakiston, Pryer*). Comme on le voit, c'est surtout une espèce asiatique; un sujet a même été tué au Népal (*Hume*).

Mœurs et reproduction. — Ses mœurs ne diffèrent guère de celles de l'espèce précédente. Le Cygne Bewick est aussi farouche que le Cygne sauvage et, comme ce dernier, il ne recherche que la société de ses semblables. Naumann rend son cri par *kouck kouck kouck* et *kuck kuck*; en nageant il fait aussi entendre un son ressemblant à *ang*, et en volant haut dans les airs il jette souvent le cri de *kloung*, résonnant comme un son de trompe. Tous ces cris, dit Naumann, modulés sur différents tons, produisent une musique mélancolique mais non désagréable.

Il est probable que cet oiseau construit un nid à peu près analogue à celui du Cygne sauvage. Les œufs sont semblables à ceux de ce dernier, mais ils sont plus petits.

251. — Le Cygne à bec tuberculeux

CYGNUS MANSUETUS, *Sal. ex Lin.*

(Pl. 249)

ANAS CYGNUS, β . MANSUETUS, *Lin. Syst. nat.* I, p. 194 (1766).

CYGNUS MANSUETUS, *Salerne, Ornith. ou Traité des Ois.*, p. 404 (1767).

ANAS OLOR, *Gmel. Syst. nat.* I, p. 501 (1788).

CYGNUS GIBBUS, *Bechst. Naturg. Deutschl.* III, p. 815 (1809).

- CYGNUS SIBILUS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 215 (1811).
CYGNUS OLOR, Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.* IX, p. 37 (1817).
CYGNUS IMMUTABILIS, Yarr. *Proc. Zool. Soc.* 1838, p. 19.
CYGNUS OLOR IMMUTABILIS, Schleg. *Rev. crit.* p. CXII (1844).
CYGNUS TUBERCULIROSTRIS, C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* III p. 300 (1860).
CYGNUS UNWINI, Hume, *Ibis*, 1871, p. 413.
DER HÖKER SCHWAN, en allemand.
THE MUTE SWAN, en anglais.
DE GEWONE ZWAAN, en flamand.

Taille : 1^m46; ailes 0,58.

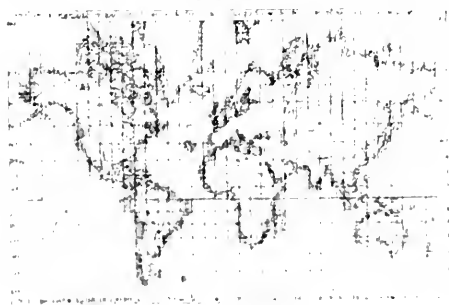
Description des deux sexes adultes. — D'un blanc pur avec le sommet de la tête lavé de roux jaunâtre. Lorums et un tubercule frontal, noirs; bec rouge avec l'onglet, les narines et les bords des mandibules, noirs; iris brun foncé; pattes noires. La femelle est d'une taille un peu plus petite et son tubercule frontal est moins développé.

Jeune. — D'un cendré brumâtre, plus foncé sur la tête; bec d'un gris livide; pattes d'une teinte plombée.

Poussin. — Parties supérieures d'un gris cendré pâle, un peu plus rembruni sur le dos et sur les ailes où l'extrémité du duvet prend une teinte fauve; gorge et ventre blancs. Bec noirâtre; pattes d'un brun roussâtre.

Remarque. — Yarrell a décrit comme espèce distincte un oiseau ne différant réellement pas du Cygne domestique. Le *C. immutabilis*, Yarr. se distingue de ce dernier par un tubercule moins développé et des pattes gris de plomb; le jeune est d'un blanc pur et non cendré, avec un bec couleur chair livide. La grosseur du tubercule et la couleur des pattes ne sont qu'une question d'âge, et il arrive parfois de trouver un individu tout blanc dans une nichée dont les autres ont la teinte normale cendrée.

Hab. — Le Cygne tuberculé vit dans une demi-domesticité sur la



plupart des lacs et des étangs de l'Europe tempérée, d'où il s'échappe souvent pour se rendre sur les cours d'eau voisins; il en résulte qu'il est fort difficile de dire où il est réellement de passage. Ce qui est certain, c'est qu'il ne se montre pas au delà du 58° N.

Cet oiseau habite en été le midi de la Suède (*Nilsson*), mais on ne connaît que deux captures dans le sud de la Norvège: deux jeunes

ont été tirés, l'un en décembre 1869, et l'autre en 1870 dans le même mois (*Collett*). Il niche dans beaucoup de localités du Danemark (*Collin*), ainsi que sur les grands lacs de la Prusse, de la Poméranie, du Mecklembourg (*Naumann*), de la Silésie (*Gloger*) et à l'île de Rugen (*v. Homeyer*), mais, lors des passages, il est plus rare sur les côtes que le vrai Cygne sauvage ; suivant Naumann, beaucoup de Cygnes tuberculeux hivernent en Allemagne quand la saison n'est pas trop rigoureuse. Il visite probablement les îles Britanniques (*Secbohm*), la Hollande (*Schlégel*), la Belgique et la France, car dans tous ces pays on a tué des sujets pendant l'hiver qui étaient sans doute de passage ; on a même tiré de ces oiseaux dans le midi de la France (*Lacroix*), en Espagne dans les provinces de Valence (*Vidal*) et de Gérone (*Vayreda*), en Portugal (*Reyes*) et dans plusieurs localités de l'Italie (*Giglioli*). Dans l'est de l'Europe, on le voit en hiver sur les grands fleuves du midi de la Russie (*de Nordmann*), accidentellement en Pologne (*Taczanowski*) et en Bohême (*Fritsch*), mais il est sédentaire et pas rare sur le Danube, surtout à l'embouchure de ce fleuve, ainsi que sur certains lacs de la Dobrodja, de la Bulgarie (*Alléon*) et de la Turquie (*Elves* et *Buckley*). On l'a également observé en Grèce (*Krüper*), en Transylvanie (*Danford*) et à l'île de Malte (*Wright*).

Cette espèce ne paraît pas rare non plus dans le nord de l'Afrique, où elle a été observée au Maroc (*Favier*), en Algérie (1) et dans la basse Égypte ; dans le delta du Nil, et surtout sur le lac Menzalah, elle séjourne parfois depuis le mois d'octobre jusqu'au commencement de mai (*de Heuglin*). On rencontre également cet oiseau en Asie Mineure, en Syrie et près de la mer Caspienne, mais rarement à l'intérieur de la Transcaucasie (*Radde*) ; on le voit aussi en Turkestan (*Severtzow*), et il visite annuellement le fleuve Jubbée et la partie occidentale de la vallée de Peshawur (*Hume*). Les sujets observés en Mongolie (*Secbohm*) et en Daourie (*Radde*) appartiennent probablement à une autre espèce : le *C. Davidi*, Swinh.

Mœurs. — Il est fort difficile de dire si le Cygne tuberculé doit réellement être compris parmi les oiseaux observés en Belgique, car il vit chez nous, comme en France, en Angleterre et partout, dans une demi-domesticité sur la plupart des lacs et des étangs ; de là il fait souvent des excursions sur les fleuves et les rivières du voisinage, où les chasseurs le tirent parfois, croyant avoir affaire à un individu sau-

(1) M. le baron d'Hamonville dit avoir trouvé, en 1854, un nid de cet oiseau sur le lac Haloulach en Algérie. (*La vie des oiseaux*, p. 347.)

vage. M. Croegaert dit l'avoir souvent vu sur l'Escaut, mais il présume que ce sont des sujets apprivoisés ; « en 1880, dit-il, un couple des Cygnes du parc d'Anvers allait régulièrement faire le matin une excursion sur l'Escaut. » Mais comme cette espèce émigre des contrées plus septentrionales, il est plus que probable qu'il visite parfois notre pays lors de ses migrations, surtout quand l'hiver est rigoureux ; mais cela est difficile à prouver, vu que rien ne distingue les sujets sauvages de ceux qui sont apprivoisés et qui mènent parfois une vie assez vagabonde, quand on ne les empêche pas de s'envoler.

Ce palmipède émigre en octobre par familles ou par troupes composés parfois de trente à soixante individus, et retourne dans sa patrie en mars. Il voyage plus souvent le jour que la nuit, et dans l'obscurité on peut reconnaître le passage d'une bande au bruissement que produisent leurs ailes.

Cette espèce ne diffère guère des précédentes par ses mœurs, et elle se montre partout où vit le Cygne chanteur. Son attitude est cependant plus élégante, et elle tient davantage le cou recourbé en S. Le Cygne tuberculé passe sa vie sur l'eau sans jamais plonger ; comme ornement de nos pièces d'eau, aucun autre oiseau ne peut lui être comparé. Il rend des services en débarrassant les eaux des végétaux cryptogamiques et autres, et empêche ainsi la formation des miasmes qui engendrent les fièvres paludéennes.

C'est à tort, dit Naumann, qu'en donne souvent à cet oiseau le nom de Cygne muet, car sa voix est aussi forte que celle de son congénère, mais il ne la fait jamais entendre en volant, et rarement en nageant. Ce n'est réellement que dans les lieux de reproduction qu'on peut l'entendre, surtout au printemps quand la couvée court un danger ; son cri est sonore et ressemble assez à celui de la Grue ; Naumann le rend par *kyourr* pour le mâle et par *keiorr* pour la femelle dans un ton plus élevé. Outre ce cri, les deux sexes font encore entendre un certain bourdonnement, qui devient plus sonore à l'époque de l'accouplement.

Ce palmipède se nourrit comme les précédents de plantes aquatiques, de racines, d'herbages divers, de graines, d'insectes et de larves aquatiques, de mollusques, de vers, de têtards, de grenouilles, mais rarement de poissons, parce qu'il n'est pas assez adroit pour les attraper. Il peut atteindre un grand âge : Naumann dit qu'on a des exemples de Cygnes qui ont atteint et même dépassé cent ans.

On sait que chez les Cygnes l'union est pour la vie, et que les con-

jointes sont très attachés l'un à l'autre. M. Radde nous en donne deux exemples. En mars 1874, quelques amis chassèrent pendant plusieurs jours près de Zarskie Kolodsi. Ils tuèrent un Cygne, mais ils furent poursuivis et harcelés, durant plusieurs jours, par le conjoint survivant; celui-ci s'élevait dans les airs à une hauteur considérable, pour s'abattre ensuite avec une grande impétuosité sur les chasseurs, dont il évitait les atteintes par une fuite rapide. Un autre cas s'est présenté à l'île Sari, mais il eut une fin plus tragique; après s'être plusieurs fois laissé tomber de tout son poids sur les chasseurs, le Cygne fut frappé de mort subite.

Reproduction. — Cet oiseau niche sur les lacs, les étangs, dans les marais parsemés d'eaux découvertes. Les couples construisent leur nid dès leur retour au printemps, mais ils ne se reproduisent pas avant l'âge de deux ans. Les mâles qui s'accouplent pour la première fois doivent conquérir une femelle, ce qui ne se fait pas sans luttes; ils doivent parfois aussi combattre pour avoir une place convenable pour leur nid, tandis que les couples unis les années précédentes, reprennent simplement possession de leur ancienne demeure, dont ils chassent les intrus; tout ceci occasionne des luttes continuelles aussi longues que les différents couples n'ont trouvé à se caser.

Le nid est construit sur un îlot ou sur des souches de roseaux et de joncs, mais toujours très près de l'eau et dans un endroit difficile à aborder. Comme les roseaux sont encore peu élevés à cette époque de l'année, il est facile d'apercevoir de loin la vaste construction que la femelle élève sans le concours du mâle; ce dernier se borne à l'accompagner quand elle cherche les matériaux nécessaires et à veiller sur elle. Quand le nid est placé sur la terre ferme, il demande moins de travail, mais lorsqu'il a pour base de vieilles souches ou un tas de roseaux brisés et entassés, il importe qu'il ait assez de solidité pour supporter le poids de la couveuse, sans être exposé à s'en aller à la dérive. Le plus souvent c'est le nid de l'année précédente qui sert de base, et la construction augmente ainsi en volume d'année en année, en s'entassant de plus en plus, comme cela a lieu pour le nid de la Cigogne. Quand il est construit de toute pièce, la femelle commence par rassembler en tas des racines, des vieilles tiges de roseaux et de joncs ainsi que des branchages, sur lesquels elle entasse des bottes d'herbages aquatiques avec les racines qu'elle cherche dans l'eau; le tout est recouvert de matières sèches, composées en grande partie de feuilles mortes, de brins d'herbes, de joncs

secs, etc.; la cavité centrale est peu profonde. Ce nid mesure alors 0^m90 à 1^m25 de diamètre et 30 à 40 centimètres de hauteur.

La ponte a lieu vers la mi-avril et se compose de cinq à huit œufs, suivant l'âge de la pondeuse; ceux-ci sont ovalaires, d'un blanc verdâtre uniforme et mesurent environ 107 millim. sur 74. D'après Naumann, la durée de l'incubation est de trente-six à trente-neuf jours. Les poussins ne quittent leur nid que le second jour; les parents les conduisent alors sur l'eau, leur montrent la nourriture qui leur convient, et le soir toute la famille retourne au nid, tant que celui-ci est en état de les contenir; la mère abrite ses petits sous ses ailes, et le père veille près du nid à la sécurité commune.

SOUS-FAMILLE

DES ANATINÉS. — ANATINÆ

Car. — Les Anatinés ou Canards se distinguent des précédents par un cou beaucoup plus court, et des Oies par des jambes moins hautes.

Bec de la longueur de la tête ou un peu plus court, d'égale largeur dans toute son étendue ou plus large à son extrémité, à crête dorsale bombée; lorums emplumés; cou et ailes de longueur moyenne, ces dernières étroites, aiguës, à seconde rémige la plus longue; queue courte, large, arrondie ou pointue; jambes insérées très en arrière, courtes, emplumées jusqu'à la naissance du tarse; celui-ci médiocre, comprimé latéralement; doigt médian plus long que le tarse; ongles faibles.

Plumage variant ordinairement suivant le sexe, l'âge et la saison; le duvet est très abondant.

Hab. — Cette division a des représentants sur toute la surface du globe.

Mœurs. — Les Canards sont des oiseaux essentiellement aquatiques, qui vivent sur la mer ou sur les eaux douces. Ceux qui habitent les zones froides, émigrent en automne et se rassemblent dans ce but en bandes considérables, plusieurs espèces voyageant souvent ensemble. Ils se mettent ordinairement en route au coucher du soleil, volent pendant quelques heures, puis s'abattent sur l'eau pour y passer le restant de la nuit; au matin, ils continuent leur voyage. Ils dorment la tête cachée sous les scapulaires, perchés sur une patte, ou couchés sur le ventre, ou flottant sur l'eau.

Ces palmipèdes marchent plus ou moins bien, nagent à la perfec-

tion mais ne plongent qu'exceptionnellement. Ils volent bien, à coups d'ailes précipités et en produisant un bruissement plus ou moins fort. Leur voix varie suivant les espèces, et le cri du mâle est toujours différent de celui de la femelle. Leurs sens paraissent bien développés. Ils sont tous craintifs, prudents, rusés et intelligents, et leur prudence augmente encore quand ils sont réunis en grand nombre. Leur régime est aussi bien animal que végétal.

Les Canards sont monogames, mais leur ardeur les entraîne souvent à enfreindre les devoirs conjugaux et même à contracter des unions hybrides. Ils nichent généralement en société et construisent leurs nids très près les uns des autres. La plupart nichent sur le sol ou dans des trous creusés en terre, parfois aussi dans des crevasses de rochers; quelques-uns font leur nid dans des troncs d'arbres creux, d'autres sur des arbres et parfois dans le nid abandonné d'un oiseau arboricole. La ponte est de six à seize œufs et la durée de l'incubation est de vingt à vingt-quatre jours.

La mère témoigne une grande tendresse à ses petits et les conduit sur l'eau dès qu'ils sont secs; les poussins ne tardent guère à se montrer très agiles, ils prennent joyeusement leurs ébats et courent, nagent et plongent avec habileté.

GENRE CXLIII

TADORNE. — TADORNA

ANAS, Briss. *Ornith.* VI, p. 344 (1760).

TADORNA, Flem. *Phil. of Zool.* II, p. 260 (1822).

CASARCA, Bonap. *Comp. List.*, p. 56 (1838).

VULPANSER, Keys. et Blas. *Wirbelth. Eur.* p. LXXXIV (1840).

Car. — Bec plus court que la tête, plus haut que large à la base, aplati et légèrement retroussé à l'extrémité qui est un peu plus large que la base du bec; ongle large, recourbé et faisant retour en arrière; mandibule inférieure presque entièrement cachée par la supérieure, dont les lamelles sont un peu saillantes vers le milieu du bec; narines presque médianes, espacées, larges, ovales; ailes allongées, aiguës; queue courte, légèrement arrondie; bas des jambes très peu dénudé; tarses robustes, de la longueur du doigt médian, l'ongle compris; doigts relativement courts.

Hab. — Ce genre a des représentants en Europe, en Afrique, en Asie, en Australie et aux îles océaniques.

252. — Le Tadorne ordinaire.

TADORNA CORNUTA, *Gray ex Gmel.*

(Pl. 251)

ANAS TADORNA, *Linn. Syst. nat.* I, p. 159 (1766).

ANAS CORNUTA, *Gmel. Reise Russl.* II, p. 185, pl. 18 (1774).

TADORNA FAMILIARIS, *Boie, Isis*, 1822 p. 564.

TADORNA BELLONII, *Steph. Shaw's Gen. Zool.* XII, 2, p. 72, pl. 45 (1824).

TADORNA VULPANSER, *Flem. Brit. an.* p. 122 (1828).

TADORNA GIBBERA, LITTORALIS, MARITIMA, *Brehm, Isis*, 1830, p. 997.

VULPANSER TADORNA, *Keys. et Blas. Wirbelth. Eur.* p. LXX XIV (1840).

TADORNA SCHACHRAMAN, *Breh. Naumannia*, 1855, p. 297.

TADORNA CORNUTA, *Gray, Hand-list of B.* III, p. 80 (1871).

DIE BRAND-ENTE, en allemand.

THE COMMON SHELDRAKE, en anglais.

DE BERGEEND, en flamand.

Taille : 0,^m50 ; ailes 0,^m35.

Description du mâle adulte. — Tête et majeure partie du cou d'un vert noirâtre ; base du cou, dessus du corps, couvertures des ailes, flancs, sus-caudales et jambes d'un blanc pur ; un large ceinturon d'un roux ardent couvre la poitrine et le haut du dos ; scapulaires et partie médiane de la poitrine et du ventre, noires ; rémiges secondaires d'un vert pourpré à l'extérieur, les plus supérieures d'un roux pourpré extérieurement, blanches à l'intérieur, et ces deux couleurs sont séparées par une large raie brune ; rémiges primaires noires ; queue blanche avec l'extrémité noire ; sous-caudales roussâtres.

Bec rouge, surmonté d'une forte protubérance frontale arrondie de même couleur, mais qui disparaît insensiblement après l'époque des amours ; iris brun ; pattes couleur chair.

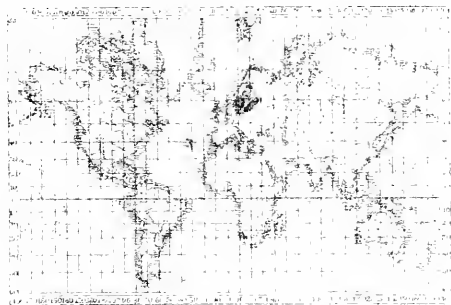
Femelle. — Ressemble au mâle par ses teintes, quoiqu'elles soient moins vives ; sa taille est plus petite et le bec est dépourvu de la protubérance frontale.

Jeune. — Dessus de la tête, joues et partie supérieure du cou d'un brun cendré foncé tacheté de blanchâtre ; face, gorge, toutes les parties inférieures, bas du dos, sus-caudales blanches ; côtés de la poitrine et base du cou en dessus d'un roux terne avec les plumes lisérées de cendré brunâtre ; haut du dos d'un brun cendré ; couvertures des ailes blanches, les moyennes terminées de cendré, les plus grandes presque entièrement de cette couleur ; scapulaires d'un cendré brunâtre mais terminées de blanc ; rémiges secondaires ou miroir d'un vert doré plus sombre que chez l'adulte ; rémiges primaires d'un brun noirâtre et terminées de blanc ; queue blanche terminée de brun ; sous-caudales roussâtres. Bec d'un rouge brunâtre ; pattes couleur chair livide.

Poussin. — Duvet bien fourni, pas très long ; vertex, nuque, une petite

tache sur les oreilles, deux bandes dorsales très larges descendant l'une sur les ailes et l'autre sur les cuisses, ainsi que queue, d'un brun cendré; front, côtés de la tête, cou, deux bandes transversales sur le dos et parties inférieures d'un blanc pur. Bec brun, l'onglet plus pâle, mandibule inférieure jaunâtre; pattes d'un brun varié de jaunâtre.

Hab. — Ce bel oiseau est plus ou moins répandu sur toutes les côtes de l'Europe, et il niche depuis le midi de la France (*Lacroix*) et les îles Britanniques (*Seebohm*) jusqu'en Norvège sous le 70° l. N. (*Collett*). Il est sédentaire sur toutes les côtes de l'Europe tempérée jusque près de 54° l. N., mais on ne le voit qu'en hiver en Espagne (*Réyes*), où quelques



couples paraissent cependant nicher (*Saunders*), en Portugal (*du Bocage*) et en Italie (*Giglioli*): il est très rare en Sicile (*Malherbe*), de passage en Grèce (*Lindermayer*), mais c'est le Canard le plus commun dans la Dobrodja où il niche partout (*Alléon*): il est également sédentaire sur les autres côtes de la mer Noire et sur celles de la mer Caspienne (*Radde*), mais rare dans le golfe de Finlande (*Büchner*). On ne le voit qu'accidentellement en Pologne sur la Vistule (*Taczanowski*), en Bohême (*Fritsch*), en Transylvanie (*Danford*), en Autriche-Hongrie, dans l'intérieur de l'Allemagne (*Naumann*) et en Suisse (*Meisner et Schinz*): c'est surtout sur les eaux saumâtres qu'on le voit à l'intérieur des terres et il y est souvent sédentaire si l'hiver n'est pas trop rigoureux. En Belgique, ce Canard est plus ou moins commun en hiver sur les côtes maritimes et à l'embouchure de l'Escaut, surtout si la saison est rigoureuse, et il est probable qu'il niche chez nous aussi bien que sur les côtes voisines, mais il ne se montre qu'accidentellement dans l'intérieur du pays.

Le Tadorne ne paraît pas habiter en Asie une latitude aussi boréale qu'en Europe, car ni Middendorff, ni von Schreuk ne l'ont observé dans le nord de la Sibérie. M. Radde l'a rencontré dans les hautes steppes salines de la Daourie et au Tarei-nor, et le D^r Finsch l'a observé dans la Sibérie occidentale près du Sassyk-Ala-Kul et du Aul-Uwanas; il habite également les eaux salines du Turkestan (*Severtzow*) et visite régulièrement en hiver la Mongolie, la Chine (*David*), Formose (*Swinhoe*) et l'Inde (*Jerdon, Simson*), mais sans

dépasser au Midi le 22^e l. N. (*Seebohm*) ; il est probablement sédentaire au Japon (*von Siebold*).

En Afrique, on voit cette espèce dans les parties septentrionales (*Loche*) et il est commun dans la basse Égypte ; de Heuglin est persuadé qu'il y niche, car il a rencontré des sujets adultes en mai et au commencement de juin, et des Bédouins de la région du lac Horn lui ont assuré que ce Canard niche dans les rochers qui avoisinent les ruines de l'ancienne ville de Thmé. Il niche également en Syrie (*de Heuglin*).

Mœurs. — C'est en octobre que les Tadornes des régions septentrionales se réunissent en bandes sur les côtes et sur les lacs, pour émigrer vers un climat plus élément ; ces bandes sont parfois composées de centaines d'individus, qui voyagent le plus souvent la nuit en volant à la file ou en deux lignes disposées en angle aigu ; les adultes et les jeunes ne voyagent ordinairement pas ensemble. Ils retournent en mars dans leur patrie.

Ce Canard n'habite pour ainsi dire que les rivages de la mer, les lacs salés et autres eaux saumâtres ; il se montre peu sur les eaux douces, et principalement quand il a des poussins, parce que ceux-ci ne sont pas assez robustes pour lutter contre les flots de la mer, tandis qu'ils peuvent nager sans crainte sur une eau tranquille.

Parmi les Canards, le Tadorne est l'un des plus beaux et des plus élégants ; dans son attitude il ressemble à l'espèce ordinaire (*A. boschas*), mais il porte le cou fortement courbé en S. Il se tient plus à terre que la plupart des autres espèces de la famille, marche avec facilité et sait même courir assez vite ; au repos il se tient sur une patte, la tête cachée dans les scapulaires, ou bien couché sur le ventre. Il vole bien, en ligne droite et rapidement, et nage à la perfection. Il est très sociable avec ceux de son espèce, les autres lui sont indifférents ; à l'époque de la reproduction il y a bien quelques querelles entre les mâles au sujet des femelles, mais cela n'est pas de longue durée.

C'est un oiseau craintif et prudent, mais il s'aperçoit bientôt si l'homme a de bonnes ou de mauvaises intentions à son égard ; quand il se sent en sûreté, il devient très confiant et prend possession des nids qu'on a disposés pour lui.

Le Tadorne se nourrit de végétaux aquatiques, de larves, d'insectes, de vers, de mollusques, de petits poissons, de crustacés ainsi que de graines ; en captivité il exige une nourriture végétale et

animale, mais se contente de viande crue hachée en menus morceaux, d'herbages et de graines.

Comme chez la plupart des Canards, la voix diffère selon le sexe : la femelle fait entendre un *quack quack quack*, tandis que le cri du mâle est plus profond et ressemble à *korr, korr*; lors de l'accouplement, le mâle fait aussi entendre une sorte de sifflement, que Naumann a essayé de rendre par *tiiviaiivies*....

Reproduction. — Le Tadorne ordinaire niche dans des cavités souterraines, et non à découvert comme les autres Canards; il recherche de préférence des terriers de lapin, de blaireau et même de renard, ce qui le conduit parfois jusque dans les bois assez éloignés de la côte ; quand il ne trouve pas de terrier ou de cavité naturelle qu'il puisse aménager, il se creuse un couloir dans un terrain meuble, et ce couloir a parfois plus d'un mètre de profondeur ; son extrémité est recourbée et évasée de façon que le nid ne puisse être vu de l'extérieur. Il paraît que ce bel oiseau ne s'approprie pas seulement des terriers abandonnés, mais qu'il s'installe aussi dans ceux qui sont occupés par leur légitime propriétaire ; la chose se comprend encore quand il s'agit du gîte d'un timide lapin, mais la société d'un renard ou d'un blaireau n'est guère rassurante; et cependant, des observateurs consciencieux et dignes de foi ont à plusieurs reprises constaté qu'un renard et des Tadornes habitaient le même terrier, et que jamais ceux-ci n'étaient attaqués par le carnassier. « Mais pourquoi le renard, dit Brehm, qui ne respecte presque aucun animal plus faible que lui, fait-il une exception en faveur de ce Canard ? La raison en est, je crois, dans le grand courage que déploie cet oiseau, et grâce auquel il impose à son ennemi. Ce courage n'est pas seulement l'apanage des adultes, mais encore des jeunes. J'ai vu des Tadornes, éclos depuis quelques jours à peine, montrer le bec à des oiseaux plus grands qu'eux, à de petits chiens, à des lapins. Au lieu de se sauver, ils s'arrêtaient vaillamment, étendaient le cou, regardaient avec des yeux pleins de colère leur ennemi, et ne reculaient que pour éviter le coup qui leur était porté. Chez les adultes, qui vivent par paires, c'est le mâle surtout qui se charge du rôle de combattant, il se met en position, pousse un sifflement particulier, et attaque courageusement quiconque fait mine de vouloir le troubler. A-t-il mis l'assaillant en fuite, il revient vers sa femelle, laquelle souvent partage ses périls et le secourt vaillamment, bien qu'elle soit moins prompte à l'attaque. » — Il est probable qu'une autre raison encore met les

Tadornes à l'abri des atteintes du renard ; on sait, en effet, que ce dernier est fort prudent et qu'il n'enlève jamais les volailles des fermes qui se trouvent aux environs immédiats de son terrier, afin de ne pas attirer l'attention sur lui. C'est peut-être pour la même raison qu'il juge prudent de vivre en paix avec les canards qui habitent avec lui.

C'est donc dans un terrier que la femelle du Tadorne dépose ses œufs à la fin d'avril, sur une litière de mousse et d'herbes ; il arrive cependant parfois que diverses circonstances retardent le moment de la ponte, et que celle-ci n'a lieu que dans le courant de mai ou même dans les premiers jours de juin. La ponte est de sept à douze œufs, parfois davantage ; Naumann dit, que si on lui enlève successivement ses œufs, comme cela arrive dans certaines localités, la femelle peut pondre de vingt à trente œufs ; elle les entoure de duvet et les recouvre soigneusement quand elle les quitte. Ces œufs sont très lisses, gras-seux, d'un blanc de crème et mesurent environ 63 millim. sur 45. La durée de l'incubation est de vingt-six jours. Dès que les poussins sont éclos, la mère les conduit sur une eau calme des environs où ils peuvent alors se cacher dans les roseaux et les herbages. Quand l'eau est trop éloignée du terrier où les petits sont éclos, la femelle, dit Naumann, les y transporte un à un dans son bec ; ceci demande confirmation.

Le même auteur raconte qu'à Sylt, et dans d'autres îles de la côte du Schleswig, on construit pour les Tadornes des terriers artificiels. A cet effet, on creuse dans les dunes des couloirs qui se croisent au centre, et où ces oiseaux viennent nicher ; à chaque emplacement destiné à recevoir un nid, on adapte un couvercle en gazon, fermant exactement, mais pouvant être retiré à volonté, ce qui permet de visiter le nid et d'enlever successivement les œufs ; ceux-ci sont estimés bien que leur goût ne plaise pas à tout le monde. Quant à la chair des Tadornes, elle a une odeur désagréable et un goût rance ou huileux, aussi ne l'utilise-t-on pas.

GENRE CXLIV
SOUCHET. - SPATULA

ANAS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 200.

SPATULA, Boie, *Isis*, 1822, p. 561.

RHYNCHASPIS, Steph., *Shorr's Gen. Zool.* XII, 2 p. 114 (1824).

SPATHULEA, *Floer. Brit. av.*, p. 123 (1828).

CLYPEATA, Less. *Mon. d'Orn.* II, p. 416 (1828).

Car. — Bec plus long que la tête, plus haut que large à la base, élargi en

forme de cuiller dans sa moitié antérieure ; lamelles de la mandibule supérieure très saillantes à la base du bec ; ongle petit, saillant ; narines situées près de la base, petites, ovales ; ailes assez longues, aiguës, la première rémige la plus longue ; queue cunéiforme, les rectrices médianes aiguës et dépassant un peu les autres ; tarses comprimés, de la longueur du doigt interne ; pouce petit, membraneux en dessous.

Hab. — Les espèces de ce genre sont réparties en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

253. — Le Souchet spatule

SPATULA CLYPEATA, *Boie ex Briss.*

(Pl. 252).

ANAS CLYPEATA, Briss. *Ornith.* VI, p. 329 (1760).

ANAS MEXICANA, RUBENS et JAMAICENSIS, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 529 (1788).

SPATULA CLYPEATA, Boie. *Isis*, 1822, p. 564.

RHYNCHASPIS CLYPEATA, Steph. *Shaw's Gen. zool.* XII, 2, p. 115 (1824).

SPATHULEA CLYPEATA, Flem. *Brit. an.* p. 123 (1828).

CLYPEATA MACRORHYNCHOS, PLATYRHYNCHOS, POMARINA et BRACHYRHYNCHOS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 997.

RHYNCHASPIS MACRORHYNCHOS, PLATYRHYNCHOS, POMARINA, BRACHYRHYNCHOS et PLATYUROS, Brehm, *Naumannia*, 1855, p. 298.

RHYNCHASPIS SPATHULATA, C.-F. Dub., *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 276 (1860).

DIE LÖFFELENTE, en allemand.

THE SHOVELLER, en anglais.

DE SLOBEEND, en flamand.

Taille : 0^m45 ; ailes 0,26 ; la femelle est un peu plus petite.

Description du mâle adulte en plumage de nœc. — Tête et haut du cou d'un vert foncé brillant ; bas du cou et poitrine d'un blanc pur ; manteau brun, les plumes bordées de cendré ; dos, sus et sous-caudales d'un noir verdâtre avec reflets d'un vert plus vif sur les bords des plumes ; scapulaires blanches, les plus longues d'un gris bleu clair ou blanches avec les bords d'un noir verdâtre ; petites couvertures des ailes d'un gris bleu clair, les suivantes brunes terminées de blanc ; miroir d'un vert doré brillant ; rémiges primaires brunes ; parties inférieures d'un roux marron, plus sombre en avant, les côtés de la région anale blancs ; rectrices médianes brunes, les suivantes brunes variées de roussâtre et bordées extérieurement de blanc, les plus externes presque entièrement de cette dernière couleur. Bec noir ; iris jaune ; pattes oranges.

Femelle. — Tête et cou d'un roux clair, marqués de taches allongées noires, plus larges au vertex ; manteau brun noirâtre, avec les bordures des plumes d'un roux clair et blanchâtres ; bas du dos brun, les plumes légèrement bor-

dées de cendré; sus caudales et rectrices brunes, barrées de blanc; petites couvertures d'un gris bleuâtre sombre, les suivantes brunes terminées de blanc; miroir brun à reflets verdâtres et terminé de blanc; rémiges brunes; poitrine et flancs roussâtres avec de grandes taches brunes en croissants; ventre d'un roux rosâtre.

Mâle en été. — A cette époque le mâle prend un plumage analogue à celui de la femelle, mais plus sombre; il conserve cependant les ailes de son plumage de noce, dont l'éclat permet de distinguer facilement le mâle de la femelle. (Voyez plus bas la remarque).

Jeune. — Les jeunes des deux sexes ont le même plumage, et celui-ci ne diffère guère de celui de la femelle adulte, il est seulement un peu plus sombre: le miroir du mâle est cependant plus brillant et à reflets verts.

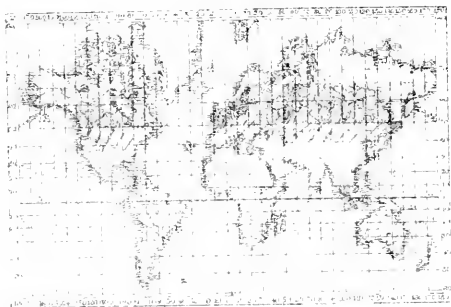
Poussin. — Longue calotte elliptique sur le vertex, ailes et toutes les parties supérieures d'un brun roux, avec une tache fauve longitudinale de chaque côté du dos; côtés de la tête d'un roux enfumé, coupés par une bande brune qui s'étend du bec à la nuque, en traversant les lorums et les yeux, et laisse une longue bande sourcilière pâle au-dessous de la calotte; souvent une tache brune sur les joues ou sur la région auriculaire; parties inférieures d'un fauve pâle sur le ventre, grisâtre sur la gorge et le devant du cou, et sombre sur la poitrine, surtout latéralement. Mandibule supérieure brune, avec l'onglet roux pâle, l'inférieure jaune; pieds jaunâtres, les membranes brunes (J. Vian).

Remarque. — Le Souchet opère sa première mue en octobre pour prendre sa robe nuptiale; cette mue est ordinairement terminée vers la fin de novembre, mais l'oiseau conserve de son ancien plumage les ailes et la queue, sauf les rectrices médianes qui sont remplacées par d'autres plus pointues. En juin commence la seconde mue, qui enlève au mâle son brillant plumage. Vers la fin de ce mois, ou au commencement de juillet, tous les Souchets mâles abandonnent les eaux découvertes, parce qu'ils perdent à ce moment, dit Naumann, la faculté du vol, par suite de la chute simultanée de leurs rémiges; ce n'est qu'à la fin de juillet que leur mue est terminée et qu'ils peuvent de nouveau s'envoler sur les eaux. Le mâle seul perd toutes ses rémiges à la fois, elles ne tombent chez la femelle que les unes après les autres et celle-ci conserve toujours la faculté de voler: ses ailes lui sont indispensables pour réchauffer et protéger ses petits.

Hab. — C'est une espèce circompolaire qui habite, en été, le Nord des deux hémisphères jusque sous le 65° l. N., quoiqu'elle ne soit pas abondante sous cette latitude; le professeur Malmgren dit qu'elle niche près d'Uleaborg (65°).

Le Souchet spatule est plus ou moins répandu dans toute l'Europe,

soit comme oiseau d'été ou d'hiver, soit comme oiseau de passage,



mais il ne niche pas souvent au sud du 50°. Pour la Belgique, c'est un oiseau de passage régulier, assez commun au printemps et en automne. Il hiverne dans le sud de l'Europe, mais dans le midi de la France il ne fait que passer dès les premiers froids, et repasse en mars et au commencement d'avril (*Lacroix*).

Il hiverne également en Palestine (*Tristram*) et dans le nord de l'Afrique jusqu'en Abyssinie (*de Heuglin*), mais il est sédentaire dans le N.-E. de l'Afrique (*Shelley*).

En Asie, cet oiseau hiverne principalement en Perse, dans l'Inde (*Jerdon*), à Ceylan (*Holdsworth*), en Chine (*David*), à Formose (*Swinhoe*) et au Japon (*Temminck*); il est de passage dans l'Asie centrale et niche dans les parties septentrionales.

En Amérique, il niche depuis l'Alaska et hiverne dans les Etats du Sud, au Mexique, au Guatémala, à Cuba, à la Jamaïque (*Coues*) et à l'île de la Trinidad. Il se montre assez régulièrement à cette dernière île, où il arrive vers le mois de décembre ou de janvier, pour la quitter en avril ou mai (*Léotaud*).

Mœurs. — Ce Canard est assez sensible au froid, aussi abandonne-t-il les contrées du Nord dès le mois d'octobre, mais les passages continuent jusqu'en novembre; en mars, et le plus souvent en avril, il regagne les lieux où il est né. Les Souchets voyagent le plus souvent la nuit, par couples ou en petites troupes de six à vingt sujets, rarement en bandes plus nombreuses.

Cette espèce recherche de préférence les endroits vaseux des eaux douces, barbote volontiers dans la vase des mares et des marais où elle trouve des vers et des larves en abondance, ce qu'elle préfère à toute autre nourriture; lors des migrations, on la voit fréquemment près de la mer, mais seulement où celle-ci est peu profonde; sur les cours d'eau, elle ne se tient non plus que dans les endroits peu profonds et bien pourvus de roseaux, de jones et d'herbages flottants.

Par ses mœurs et ses habitudes, le Souchet ressemble aux autres Canards. Il nage facilement mais ne plonge qu'en cas de nécessité; son vol est rapide, peu bruyant; sa voix, qu'il ne fait pas entendre souvent, est coassante: le cri du mâle ressemble à *quack* ou *woak*,

celui de la femelle à *quauk*, d'un ton plus bas; en s'envolant il jette un cri guttural ressemblant à *puck puck*.

C'est l'un des lamellirostres les moins farouches; il se laisse facilement surprendre et se montre parfois même stupide; mais il devient plus prudent quand il a été chassé, et il cherche alors à éviter le chasseur. Naumann a remarqué que cet oiseau est plus prudent au printemps, quand il a son plumage de noce, qu'à l'époque où son plumage ressemble à celui de la femelle. Il est moins sociable que d'autres espèces et se réunit rarement en grandes troupes.

La nourriture de cet oiseau consiste en insectes aquatiques, larves, vers, frai de poissons et de grenouilles, mollusques et en plantes d'eau à feuillage tendre.

Le Souchet ne se conserve pas longtemps en captivité, probablement parce qu'il est difficile de lui procurer toujours la nourriture qui lui convient. Brehm a reconnu que les mâles résistent mieux que les femelles, qui meurent généralement peu de temps après leur capture. Ce Canard, désigné sur les marchés de France sous le nom de *Rouget de rivière*, est fort recherché pour sa chair qui est délicate et savoureuse.

Reproduction. — Ce palmipède niche sur les lacs et les étangs d'une certaine étendue, dans les marais et en général au bord de toutes les eaux douces pourvues de roseaux et d'herbages, et qui ne sont pas ombragées par de grands arbres.

C'est sur ces eaux que les luttes s'engagent au printemps entre les divers mâles qui ambitionnent parfois la même femelle; celle-ci s'envole souvent bien haut dans les airs, entraînant à sa suite tous ses prétendants, jusqu'à ce que la fatigue l'oblige à redescendre sur l'élément liquide où elle s'abandonne à l'un d'eux; l'accouplement a lieu sur l'eau. Mais le calme ne règne parmi les Souchets que quand ils sont tous accouplés; si, cependant, une cane quitte momentanément son nid, elle est aussitôt poursuivie par tous les mâles dont les femelles couvent dans le voisinage. « Ce Canard, dit Naumann, paraît ignorer ce que c'est que la fidélité conjugale; j'ai même vu plus d'une fois un Souchet mâle poursuivre une cane de Canard sauvage, tout comme s'il se fût agi d'une de son espèce. »

Le nid, que la femelle construit seule, est établi dans les roseaux d'un étang ou d'un marais, sous un buisson au bord d'un fossé, dans les herbes d'une prairie humide, et parfois même dans un champ de céréales, si celui-ci n'est pas trop éloigné de l'eau. Il est en général bien caché et formé de roseaux, de joncs et autres herbages secs

maladroitement entrelacés; ce nid est arrondi, sa cavité assez profonde et garni de duvet dont la femelle recouvre les œufs chaque fois qu'elle les quitte.

Dans l'Europe tempérée la cane ne commence à pondre que vers la mi-mai, et dans le Nord pas avant la mi-juin. La ponte est de sept à neuf œufs, exceptionnellement de dix à quatorze; ceux-ci sont ovoïdes, lisses, d'un blanc fauve ou légèrement olivâtre, et mesurent environ 54 millim. sur 37. Il n'y a qu'une ponte par an; mais si, dans la première quinzaine, celle-ci a été détruite, la femelle fait une nouvelle ponte qui ne se compose alors que de cinq ou de six œufs. La durée de l'incubation est de vingt-deux à vingt-trois jours; les canetons commencent à voler à l'âge de quatre semaines.

GENRE CXLV

CANARD. — ANAS. —

ANAS, Briss. *Ornith.* VI, p. 307 (1760)

BOSCHAS, Swains. *Classif. of Birds*, II, p. 367 (1837).

Car. — Bec un peu plus long que la tête, médiocrement élevé à la base, déprimé et dilaté à son extrémité qui est arrondie; ongles médiocrement courbés, ne faisant pas saillie; lamelles courtes, celles de la mandibule supérieure un peu visibles à la partie postérieure du bec et dirigées en arrière; narines presque basales, assez rapprochées, ovales; ailes de longueur moyenne, aiguës; queue médiocre, légèrement cunéiforme; tarses épais, de la longueur du doigt médian.

Hab. — Ce genre a des représentants dans les cinq parties du monde.

254. — Le Canard sauvage.

ANAS BOSCHAS, *Lin.* (1).

(Pl. 253).

ANAS BOSCHAS, *Lin.*, *Syst. nat.* p. 127 (1758).

ANAS FERA, Briss. *Ornith.* VI, p. 318 (1760).

ANAS BOSCHAS et ADUNCA, *Lin.*, *Syst. nat.* I, p. 205 (1766).

ANAS DOMESTICA, Gmel., *Syst. nat.* I, p. 538 (1788).

ANAS BOSCHAS, Forst. *Syn. Cat. Br. B.*, p. 35 (1817).

ANAS ARCHIBOSCHAS, SUBBOSCHAS et CONBOSCHAS, Brehm., *Isis*, 1830, p. 997.

DIE MÄRZENTE, STOCKENTE, en allemand.

THE MALLARD, en anglais.

DE WILDE EEND, en flamand.

Taille : 0^m52; ailes 0,29.

Description du mâle en plumage de nocé. — Tête et une partie du cou d'un

(1) La vraie orthographe est *boschas* et non *boschas*.

beau vert foncé à reflets bleuâtres et pourpres, suivi d'un collier blanc interrompu en arrière; bas du cou en avant et poitrine d'un brun marron; haut du dos brun pointillé de cendré; scapulaires d'un cendré brunâtre avec des zigzags gris blanc très fins, les plus externes ombrées de brun marron; bas du dos d'un brun noirâtre; croupion, sus-caudales et les quatre rectrices médianes noirs à reflets verdâtres, ces dernières relevées et recourbées en avant; couvertures des ailes d'un cendré brunâtre, les plus grandes terminées de blanc avec un bord terminal noir; miroir d'un beau vert brillant, suivi d'une bande noire et d'un bord blanc; rémiges d'un brun cendré, les tertiaires cendrées, lavées de brun marron près du miroir; parties inférieures blanchâtres, finement linéolées de brun cendré pâle; rectrices latérales cendrées mais blanches extérieurement; sous-caudales d'un noir bleuâtre. Bec d'un vert jaunâtre ou olivâtre avec l'onglet noir; iris brun; pattes oranges.

Femelle. — Tête et cou d'un cendré roussâtre avec des taches noirâtres, plus larges et dominant au vertex; gorge d'un blanc roussâtre; dessus du corps brun avec les plumes bordées de roussâtre et une longue tache de même couleur sur la barbe externe des scapulaires; ailes comme chez le mâle; poitrine d'un roux varié de brun; abdomen cendré roussâtre taché de cendré brunâtre; flancs avec de grandes taches brunes en fer-à-cheval et une tache lancéolée au centre des plumes; queue sans rectrices relevées, brune avec les bordures des pennes et des raies transversales d'un blanc roussâtre. Bec d'un gris verdâtre foncé, d'un jaune rougeâtre sur les bords et l'onglet noir.

Mâle en été. — A cette époque le mâle ressemble à la femelle, mais ses teintes sont plus foncées, le bas du dos est presque noir, les rectrices sont plus blanches et le bec de couleur plus sombre.

Jeune mâle. — N'est presque pas à distinguer de la femelle adulte.

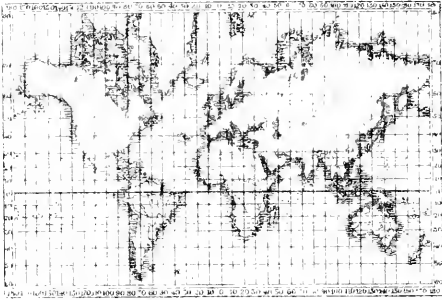
Poussin. — Parties supérieures d'un brun olive; côtés de la tête d'un jaune d'ocre, avec une raie brune traversant l'œil et une autre couvrant les oreilles; parties inférieures jaunâtres; une bande brune sur les flancs, mais laissant une tache jaune sur les côtés de la queue; ailes traversées par une bande jaunâtre. Bec d'un brun olivâtre, l'onglet plus pâle, la mandibule inférieure jaune; pattes brunes variées de jaune.

Remarque. — Le mâle revêt sa robe de noce en octobre et la conserve jusque vers la fin de juin; il opère alors sa mue qui le rend presque semblable à la femelle; le plumage d'été est donc de très courte durée.

M. le Baron d'Hamonville a constaté, qu'en perdant son beau plumage, le mâle perd également pendant quelque temps la faculté de voler; ses rémiges, grandes et petites, tombent toutes presque en même

temps, laissant l'aïleron à nu. Il a été dit précédemment que le Souchet spatule mâle est dans le même cas.

Hab. — Le Canard sauvage habite toute la zone circumpolaire jusqu'au 70° l. N. Il est commun en Islande en toutes saisons et hiverne près des eaux qui ne gèlent pas (*Faber*); dans le midi de la Suède et dans les parties septentrionales de l'Allemagne il est plus ou moins sédentaire; il est commun pendant toute l'année en Belgique où il est surtout abon-



dant au commencement et à la fin de l'hiver. Il est également commun et sédentaire dans les autres parties de l'Europe centrale et méridionale, ainsi qu'aux îles Britanniques. En hiver, on le rencontre également dans le nord de l'Afrique (*Loche, Drake*), aux îles Canaries (*Bolle*), Açores et Madère (*Du Cane Godman*), ainsi qu'en Egypte, en Nubie (*Shelley*) et en Abyssinie (*Rüppell*).

Cet oiseau est également très répandu en Asie depuis les monts Ourals jusqu'au Kamtschatka (*Stejneger*) et au Japon (*Blakiston*), et depuis le nord de la Sibérie (*Middendorff*) jusqu'au Cachemir (*Brooks*), le nord de l'Inde (*Jerdon*), la Chine (*David*) et Formose (*Swinhoe*).

En Amérique on observe cette espèce depuis l'Alaska (*Turner*) et le Groenland (*Reinhardt*) jusqu'aux Antilles et Panama (*Coues*); elle est abondante en hiver aux îles Aléoutiennes (*Turner*).

Mœurs. — Cet oiseau émigre en octobre et novembre des contrées les plus septentrionales; les Canards sauvages se rassemblent alors en grandes bandes, pour quitter les pays que les rigueurs de l'hiver rendent inhabitables pour eux. Lorsqu'ils sont surpris par de fortes gelées, ils cherchent autant que possible à empêcher partiellement la congélation de l'eau en s'y agitant vivement; mais quand cela ne leur réussit plus, ils émigrent vers le Sud jusqu'à ce qu'ils rencontrent une eau qui leur permette de nager et d'y trouver leur nourriture. Les émigrants retournent dans leur patrie en mars, et même plus tôt si la saison est favorable. Ils voyagent le plus souvent la nuit; ils volent alors très haut et à la file ou en formant un angle aigu. Si le but de leur voyage n'est pas éloigné, ils volent parfois sans ordre et à une faible hauteur.

Ce palmipède vit aussi bien sur les côtes maritimes que près des

eaux douces, mais ces dernières ont sa préférence; du reste, il n'est guère difficile sur le choix de son domaine, toutes les eaux lui conviennent, grandes ou petites, courantes ou stagnantes, qu'elles soient dans une forêt ou entourées de prés et de champs, ou qu'elles se trouvent près de lieux habités. Il se cache volontiers pendant le jour dans les roseaux, les jones et les buissons, aussi recherche-t-il de préférence les eaux en partie couvertes par des fourrés de roseaux et autres plantes aquatiques, car il y trouve toujours une abondante nourriture.

Le Canard sauvage est la souche de celui qui vit en domesticité, aussi en a-t-il les habitudes et les allures; il marche, nage, plonge et vole comme ce dernier, mais en mettant plus de vigueur et de force dans ses mouvements. D'un seul coup d'aile il s'élève de terre aussi bien que de l'eau, monte perpendiculairement une dizaine de mètres pour se diriger ensuite horizontalement; c'est de tous les Canards celui qui a le vol le plus régulier, mais avec des battements d'ailes un peu tremblotants; quand une troupe traverse l'espace, le sifflement des ailes s'entend à une certaine distance, surtout pendant la nuit. Audubon estime que cet oiseau peut franchir jusqu'à cent-vingt milles à l'heure, du moins quand il veut déployer toute la puissance de son vol. Ses sens sont subtils, fins, surtout le goût et l'odorat; ses facultés intellectuelles sont très développées: il est rusé, prudent, défiant et fuit l'homme de loin, surtout quand il a été poursuivi; cela n'empêche qu'il s'établisse souvent dans le voisinage des lieux habités et qu'il s'y montre même confiant dès qu'il a constaté qu'il est bien accueilli, surtout quand les personnes qui l'approchent lui jettent du pain ou des vers; mais il conserve toujours son indépendance, et il faut le prendre jeune et l'élever au milieu de sujets domestiques pour pouvoir l'appriivoiser. Il est d'ailleurs très sociable et vit en bonne intelligence avec les autres oiseaux aquatiques. Sa voix ne diffère pas de celle des races domestiques; comme chez ces dernières, le cri de la femelle est plus retentissant et celui du mâle plus sourd.

Cet oiseau est un des plus voraces et semble toujours affamé; il se nourrit de jeunes pousses de divers végétaux, de bourgeons, de graines, de céréales, de fruits, de racines, de plantes aquatiques, de larves et insectes de toutes espèces même les plus gros, de vers, de limaces et autres mollusques, de frai de batraciens et de poissons, et même de reptiles, de petits poissons et de jeunes grenouilles. Dans les endroits où il peut vivre en paix, il passe presque toute la journée à

fouiller dans la vase à la recherche d'aliments; mais dans les lieux où il ne se croit pas en sûreté, il se tient caché pendant le jour et ne se met en quête de nourriture qu'au coucher du soleil, prolongeant ses recherches jusqu'au matin et ne prenant presque pas de repos de la nuit.

Ce Canard est fort recherché pour sa chair, aussi le chasse-t-on partout avec ardeur en employant tous les moyens qui permettent d'en abattre le plus grand nombre possible; dans certains pays on le prend même à l'aide de filets (1).

Reproduction. — Les bandes de Canards sauvages se dispersent peu après leur retour au printemps, et l'accouplement a lieu dans le courant ou vers la fin de mars sur l'eau ou dans son voisinage; c'est cette circonstance qui a fait donner à cet oiseau le nom allemand de *Mürzente* (Canard de mars), car c'est le seul qui se reproduit sitôt dans l'année. Les sujets adultes reviennent généralement accouplés, mais les jeunes mâles doivent conquérir une femelle. Ils sont monogames, mais les mâles sont si ardents qu'ils enfreignent parfois les devoirs conjugaux en s'adressant encore à d'autres femelles; les conjoints de celles-ci défendent naturellement leur compagne, ce qui engendre des cris et des luttes qui ne finissent qu'avec la fuite du séducteur. Dans leur désir de satisfaire leur passion, les mâles ne regardent pas toujours si la femelle à laquelle ils s'adressent est de leur espèce ou non; c'est ainsi qu'ils s'accouplent parfois avec des femelles de Canard pilet, de Chipeau, de Sarcelle, et même de Canard musqué et de Souchet spatule; en Amérique ils s'unissent encore avec d'autres espèces. (2)

Le nid est bien caché dans les roseaux, sous un buisson d'aune ou de saule, dans les herbages d'un marais ou d'une prairie, dans un champ de céréales, dans le creux d'un saule et toujours le plus près possible de l'eau; ce Canard niche même quelquefois sur les arbres, et il prend alors possession de l'aire abandonnée d'un rapace ou du nid d'une corneille ou d'une pie. La cane construit son nid sans le concours du mâle, à l'aide de bûchettes, de feuilles mortes et d'herbes sèches lâchement entrelacées ou simplement amoncelées; l'intérieur est garni de duvet. La ponte a lieu, suivant le pays, à la fin de mars, en avril, parfois même au commencement de juin, comme en

(1) Voy. pour les différents modes de chasse : Olphe-Galliard, *Contributions à la faune ornithologique de l'Europe occid.*, fasc. IV, p. 80 (1888).

(2) Les *Anas maxima*, Gosse, *purpureoviridis*, Schinz, *bicolor*, Don., *Brevieri*, Aud., *Auduboni*, Bonap., *iopareia*, Phil. et *Fuligula viola*, Bell. ne sont que des hybrides de l'*A. boschas* avec d'autres espèces.

Finlande; elle se compose de huit à quatorze, rarement de quinze ou seize œufs, ovoïdes, lisses, d'un gris olivâtre ou jaunâtre pâle, et mesurant environ 56 millim. sur 40. La femelle les couve pendant vingt-quatre à vingt-huit jours, et quand elle doit momentanément les quitter elle les couvre soigneusement du duvet qui les entoure.

Après leur naissance, les poussins restent encore un jour dans le nid, puis la mère les conduit à l'eau. Si le nid se trouve à une faible hauteur, les petits en sautent ou la Cane les pousse dehors sans qu'ils aient à souffrir de leur chute; « jamais, dit Brehm, leur mère ne les descend dans son bec comme on l'a prétendu. » Naumann affirme cependant, que quand la cane a pondu dans un nid d'oiseau de proie ou de corneille placé sur un arbre élevé, la mère prend ses petits dans son bec et les descend un à un. Ceci paraît être confirmé par l'observation du comte H. Thun, qui a dit à M. von Tschusi zu Schmidhoffen, avoir vu une cane de Canard sauvage transporter ses petits un à un dans son bec d'un étang à un autre qui se trouvait dans le voisinage du premier. Il me semble peu probable que les poussins puissent tomber sans accident du haut d'un arbre.

La mère et les jeunes se témoignent réciproquement beaucoup d'attachement, mais le père ne s'occupe pas de sa famille : quand sa femelle se met à couvrir, il en cherche une autre et s'il n'en trouve pas, il va rejoindre ses semblables et errer avec eux.

GENRE CXLVI

CHIPEAU. — CHAULELASMUS

ANAS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 200 (1766)

CHAULIODUS, Swains. *Classif. of B.* II, p. 366 (1837).

CHAULELASMUS, (Gray) in Bonap. *List. B.* p. 56 (1838).

KTINORHYNCHUS, Eyt. *Mon. Anat.* p. 137 (1838).

QUERQUEDULA, Macg. *Man. Brit. B.* II, p. 169 (1840).

CHAULIODOUS, Olphe-Gal. *Contr. Faune ornith. Eur. occ.* fasc. IV, p. 49 (1888).

Car. — Bec plus court que la tête, un peu plus haut que large à la base, déprimé, de même largeur dans toute son étendue, l'onglet courbé et saillant; lamelles de la mandibule supérieure visibles sur les deux tiers de leur étendue; mandibule inférieure entièrement cachée par la supérieure; narines basales, assez rapprochées, ovales; ailes allongées, aiguës; queue courte, conique; tarses comprimés, de la longueur du doigt interne; pouce petit et faible.

Hab. — Comme pour l'espèce suivante.

255. — **Le Chipeau ou Canard strépère.**

CHAULELASMUS STREPERUS, *Gray ex Lin.*

(Pl. 254)

- ANAS STREPERA, *Lin. Syst. nat.* I, p. 200 (1766).
ANAS CINEREA et KEKUSCHKA, *Gm. Reise*, II, p. 184, III, p. 249 (1774).
CHAULIODUS STREPERA, *Swains. Classif. of B.* II, p. 366 (1837).
CHAULELASMUS STREPERUS, *Gray, in Bonap. Geogr. and comp. List. B.* p. 56 (1838).
KTINORHYNCHUS STREPERA, *Eyt. Monogr. Anat.* p. 137 (1838).
QUERQUEDULA STREPERA, *Macgil. Man. Brit. B.* II, p. 169 (1840).
CHAULELASMUS CINEREUS, AMERICANUS, *Brehm, Naumannia*, 1855, p. 297.
CHAULELASMUS CAPENSIS, *Bonap. in Schleg. Mus. P.-B. Anseres*, p. 48 (1866).
CHAULIODOUS STREPERUS, *Olphe-Gal., Contr. Faune ornith. Eur. occ.* IV, p. 50 (1888).
DIE SCHNATTERENTE, en allemand.
THE GADWALL, en anglais.
DE KRAAKEEND, en flamand.

Taille : 0^m46 ; ailes 0,29. La femelle est un peu plus petite.

Description du mâle adulte en plumage de noce. — Vertex, occiput et une bande médiane le long du cou d'un brun roussâtre maculé de noir; front, joues et partie supérieure du cou d'un blanc sale nuancé de roussâtre et tachetés de brun; bas du cou, haut du dos et de la poitrine noirs avec des bandelettes blanchâtres; bas de la poitrine blanchâtre avec des croissants noirs; scapulaires d'un brun cendré les plus petites brunes rayées transversalement de gris, les plus longues cendrées et bordées de blanc; bas du dos, sus et sous-caudales noirs à reflets verdâtres; petites couvertures des ailes d'un cendré brun avec des raies transversales d'un blanc roussâtre, les suivantes d'un brun marron vif, les plus grandes noires; miroir d'un blanc pur; rémiges d'un brun cendré; flancs bruns avec des bandelettes blanchâtres; abdomen d'un blanc nuancé de jaunâtre et marqué de taches cendrées; queue d'un cendré brunâtre. Bec noir; iris brun clair; tarses et doigts oranges avec les membranes noirâtres.

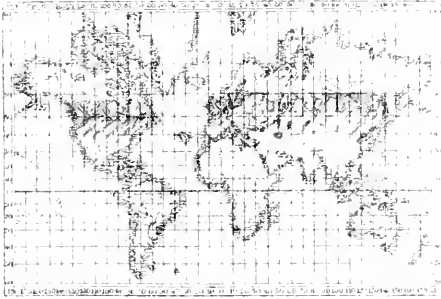
Femelle. — Elle ressemble beaucoup à la femelle du Canard sauvage, dont elle se distingue par la teinte rousse plus pâle et tirant sur le cendré, et par son miroir d'un blanc terne.

Mâle en été. — Ressemble au jeune dans son premier plumage, mais s'en distingue par le miroir qui est comme au printemps, et par les moyennes couvertures qui ont un peu de brun marron; le manteau est intermédiaire à celui des sujets en noce et des jeunes; les parties inférieures sont comme chez ces derniers mais les taches sont plus petites.

Jeune. — Avant la première mue le mâle ressemble à la femelle. — Le miroir blanc bordé de noir en avant permet de reconnaître facilement les sujets de cette espèce, quel que soit leur sexe et leur âge.

Poussin. — N'est presque pas à distinguer de celui du Canard sauvage.

Hab. — Le Canard strépère, aussi appelé Chipeau bruyant et



Ridenne, a la même distribution géographique que l'espèce précédente, mais il n'est nulle part aussi abondant et ne dépasse pas le 61° l. N.; il paraît cependant nicher accidentellement en Islande, mais Faber ne l'y a observé qu'une seule fois. Il se montre accidentellement en Norvège où

un mâle a été tué près de Bergen en novembre 1872 (*Collett*); il est rare dans le midi de la Suède (*Nilsson*) mais y niche (*Meres*); en Russie il n'a pas été observé au delà du lac Ladoga (*Meres*); il n'est pas rare et niche en Danemark (*Kjaerbölling*).

Il semble, d'après M. Seebohm, que cet oiseau est moins rare aux îles Britanniques qu'on ne le croit généralement et qu'il s'y montre chaque hiver; d'après cet auteur, il niche même régulièrement dans plusieurs localités du Norfolk où il aurait été introduit; en hiver, il visite en petit nombre les îles Orkney et Shetland, les côtes orientales et occidentales de l'Écosse, les Hébrides et l'Irlande, mais il est rare en Angleterre. Il niche en Hollande (*Temminck*), en Allemagne (*Naumann*) et dans les autres pays de l'Europe placés sous les mêmes latitudes. Ce Canard est assez commun, aux passages, dans les polders de la Belgique, et il hiverne en plus ou moins grand nombre en Portugal (*Reyes*), en Espagne (*Sauviers*), en Sardaigne, en Sicile à Malte (*Salvadori*) et en Grèce (*Lindermayer*), ainsi que dans le nord de l'Afrique (*Loche, Lilford*), en Égypte, en Nubie (*Shelley*) jusqu'en Abyssinie (*de Heuglin*). Il paraît qu'il s'égaré parfois jusqu'au sud de l'Afrique, car le musée de Leyde possède un sujet rapporté par J. Verreaux du fleuve Orange; mais ni Layard, ni aucun autre explorateur n'a rencontré cette espèce sous une latitude aussi australe.

En Asie, on observe cette espèce dans le midi de la Sibérie jusqu'à la côte méridionale de la mer d'Okhotsk, 57° (*Middendorff*) et au Japon (*Schlégel*); elle hiverne en petit nombre en Chine (*David*) et dans le nord de la Birmanie (*Seebohm*), plus abondamment en Turkestan (*Serevtzow*), dans l'Inde (*Jerdon*), en Asie Mineure et en Palestine (*Tristram*).

En Amérique, ce Canard habite depuis la Nouvell-Bretagne (? 57° l. N.) jusqu'aux Antilles (*R. Albrecht*), les îles Bermudes (*von Martens*), le Texas et le Mexique (*Coues*).

Mœurs. — Le Canard strépère émigre des contrées du Nord et du centre en octobre et novembre, et retourne dans sa patrie en mars et avril. Il voyage la nuit par couples, par petites troupes de huit à vingt sujets, rarement plus, et parfois isolément; ces oiseaux volent alors assez haut, les uns derrière les autres en formant une ligne oblique et en faisant retentir l'air de leurs cris.

Cet oiseau vit particulièrement dans les marais et sur les eaux tranquilles riches en roseaux et en herbages divers; on ne le voit sur les fleuves, les rivières et sur la mer que dans les endroits peu profonds et vaseux. Pendant le jour il se tient vers le centre des lacs et des grands étangs, n'approchant des bords que là où ils sont garnis de roseaux et de buissons; ce n'est qu'au coucher du soleil qu'il se hasarde aux environs et sur des eaux de moindre importance. Par ses mœurs, ses allures et sa voix, il ressemble complètement au Canard sauvage, mais ses mouvements sont plus lestes et il se montre un peu moins farouche; la nourriture est aussi la même que pour ce dernier.

Le Chipeau s'apprivoise facilement quand on le prend jeune, mais il vaut encore mieux faire couver ses œufs par une cane domestique.

Reproduction. — Cet oiseau niche sur un flot, dans un massif de roseaux ou de joncs entouré d'eau, dans un buisson de saule ou dans une prairie humide. La femelle cache son nid avec soin; ce nid, d'une construction très sommaire, est formé de roseaux, d'herbes et de joncs secs, et présente au centre une cavité garnie au dernier moment du duvet que la cane s'arrache pour en couvrir ses œufs. La ponte a lieu à la fin d'avril ou au commencement de mai, et se compose de neuf à douze œufs; ceux-ci sont généralement ovalaires, lisses, un peu lustrés et d'un blanc jaunâtre tirant sur le vert; ils mesurent environ 54 millim. sur 37. La durée de l'incubation est, d'après Naumann, de vingt ou vingt-un jours.

GENRE CXLVII

MARÈQUE. — MARECA.

ANAS, Lin. *Syst. nat.* 1, p. 202 (1766).

MARECA, Steph., *Shaw's Gen. Zool.* XII. 2. p. 130 (1824).

PENELOPE, Kaup, *Nat. Syst.* p. 31 (1829).

MARICA, Olphe-Gal., *Contr. Faune. orn. Eur. occ.* fasc. IV, p. 4 (1888).

Car. — Bec plus court que la tête, presque aussi haut que large à la base, à peu près d'égale largeur sur les deux tiers postérieurs, puis se rétrécissant insensiblement jusqu'à l'extrémité; lamelles assez larges, à peine visibles vers le milieu du bec; ongles assez large, courbé; narines presque basales,

latérales, ovales ; ailes aiguës ; queue courte, cunéiforme, les rectrices médianes pointues et dépassant les autres ; tarses robustes, comprimés, de la longueur du doigt interne.

Hab. — Les quatre espèces connues de ce genre sont réparties dans les cinq parties du monde.

256. — Le Canard siffleur.

MARECA PENELOPE, *Selby ex Lin.*

(Pl. 255)

ANAS PENELOPE, *Lin. Syst. nat.* p. 126 (1758) et I p. 202 (1766).

ANAS FISTULARIS, *Briss. Ornith.* VI, p. 391 (1760).

ANAS COGOLCA, *Gmel. Reise Russl.* I, p. 70 (1770).

ANAS KOGOLCA, *Gmel. Nov. Com. Petrop.* XV, p. 468, pl. 21 (1771).

MARECA FISTULARIS, *Steph. Shaw's Gen. Zool.* XII, 2, p. 131 (1824).

MARECA PENELOPE, *Selby, Bril. Orn.* II, p. 324 (1833).

MARECA KAJOLKA et FISTULANS, *Brehm, Naumannia*, 1855 p. 297.

MARICA FISTULARIS, *Olphe-Gal., Contrib. Faune orn. Eur. occ.*, fasc. IV, p. 4 (1888).

DIE PFEIFENTE, en allemand.

THE WIGEON, en anglais.

De SMIENT, en flamand.

Taille : 0,45 ; ailes 0,27.

Description du mâle en plumage de nocce. — Tête et haut du cou d'un brun roux, légèrement pointillé de noirâtre sur la ligne médiane de la nuque et autour des yeux ; front et milieu du vertex d'un blanc roussâtre ; parties dorsales d'un brun cendré, rayées transversalement de zigzags blanchâtres ; les plus longues scapulaires cendrées à l'intérieur, d'un beau noir à l'extérieur avec un bord externe blanc ; les plus longues sus-caudales noirâtres bordées extérieurement de blanc ; couvertures des ailes blanches, les plus grandes terminées de noir ; rémiges secondaires d'un cendré brunâtre à l'intérieur avec une bande d'un vert doré suivie de noir à l'extérieur ; le vert forme donc un miroir limité en avant et en arrière par une bande noire ; rémiges primaires et rectrices brunes, ces dernières lisérées de blanc ; bas du cou en avant et haut de la poitrine d'un cendré lie de vin ; les autres parties inférieures blanches, mais les flancs rayés de zigzags d'un brun cendré ; sous-caudales noires. Bec d'un gris ardoise, noir à l'extrémité ; iris brun ; pattes d'un gris bleuâtre, les membranes plus sombres.

Mâle en été. — Dans cette saison, le plumage diffère principalement du précédent par la coloration des parties dorsales ; les plumes des parties supérieures sont d'un brun foncé, bordées de roux et barrées de blanc jaunâtre ;

le haut de la poitrine est d'un brun jaunâtre clair avec des stries transversales noirâtres ; les flancs sont d'un brun roussâtre presque uniforme.

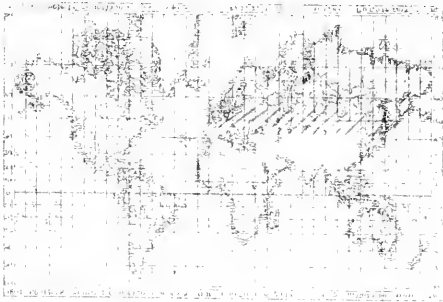
Femelle. — Tête et cou roussâtres tachetés de noir, surtout au vertex ; dessus du corps d'un brun noirâtre avec les plumes bordées de cendré roussâtre ; petites couvertures des ailes brunes frangées de cendré, les suivantes et les rémiges secondaires brunes plus ou moins bordées de blanc ; rémiges primaires et rectrices brunes, ces dernières bordées de blanchâtre à l'extérieur ; bas du cou, haut de la poitrine d'un cendré roussâtre avec des taches transversales brunes ; flancs, jambes et sous-caudales d'un cendré roussâtre, les dernières tachées de blanc ; poitrine et abdomen blancs.

Jeune. — Ressemble à la femelle, mais chez le mâle on voit déjà le vert métallique du miroir.

Poussin. — Tête rousse, jaunâtre à la gorge, avec une bande brune au milieu du vertex ; dessus du corps brun ; parties inférieures jaunâtres ; deux bandes claires sur les côtés dont une traversant l'aile ; bec noirâtre, la mandibule inférieure variée de jaune ; pattes brunâtres.

Remarque. — La principale mue du mâle a lieu à la fin de juin ou au commencement de juillet ; à ce moment il perd presque en même temps toutes ses rémiges et ses rectrices, ce qui ne lui permet plus de voler ; il se tient alors soigneusement caché dans les roseaux jusqu'à ce que ses rémiges soient complètement développées, ce qui n'arrive qu'à la fin de juillet. En octobre il opère sa seconde mue, qui est partielle et qui lui rend son plumage de noce. La femelle ne perd jamais la faculté de voler.

Hab. — Cette espèce habite, en été, la zone polaire de l'ancien monde jusqu'aux limites continentales, ainsi que l'Islande (*Faber*) et Waigatsch (*de Heuglin*). En Europe elle niche rarement au sud de 55° l. N., mais il y a des exemples où elle a niché dans la vallée du Danube, en Allemagne, en Bohême et même en France ; elle est de



passage régulier dans toute l'Europe centrale ; en Belgique elle est commune lors des passages, surtout sur les côtes, sur l'Escaut et dans les marécages des parties septentrionales du pays ; feu M. Meuris dit en avoir vu un individu avec sept jeunes à Rouge-Cloître près Bruxelles, mais il n'indique pas l'époque.

Le Canard siffleur hiverne en grand nombre dans tout le midi de l'Europe à partir du 43° l. N. environ, ainsi qu'en Asie Mineure (*Sperling*), en Palestine (*Tristram*), dans le nord de l'Afrique (*Loche*, *Favier*), à Madeire (*Harcourt*), en Égypte, en Nubie et sur les côtes de la mer Rouge (*de Heuglin*) et il pousse parfois ses migrations jusqu'en Abyssinie (*Rüppell*).

Cette espèce est aussi commune en Asie qu'en Europe, et on la rencontre dans toutes les parties septentrionales jusqu'au Kamtschatka (*Stejneger*) et au Japon (*Schlégel*). Elle hiverne jusque dans l'Inde (*Jerdon*), le sud de la Chine et Formose (*Swinhoe*). Lors des passages, elle s'égare souvent sur les côtes américaines de l'Atlantique et parfois au Groenland; elle a été observée accidentellement dans le Wisconsin, l'Illinois et aux îles Prybilow (*Coues*).

Mœurs. — Le Canard siffleur quitte la zone polaire vers le 20 septembre et y retourne en avril. Il voyage par bandes composées parfois de plusieurs milliers d'individus, volant en rangs serrés et très haut; quand ils sont moins nombreux, ces oiseaux volent souvent aussi à la file en formant une ligne oblique parfois très longue, mais rarement un angle aigu. Ils voyagent aussi bien la nuit que le jour, mais pendant la nuit ils volent généralement moins haut.

Cet oiseau fréquente aussi bien les bords de la mer que les eaux douces, mais il visite ces dernières particulièrement pendant la nuit. Durant les migrations, il se montre plus ou moins sur toutes les eaux, même sur les étangs et les mares situés dans le voisinage de lieux habités; sur les côtes on voit alors des quantités prodigieuses de ces Canards et, au moment du reflux, des bancs de sable très étendus en sont complètement couverts. Ce sont d'ailleurs des oiseaux extrêmement sociables, vivant toujours en bandes et se tenant pressés les uns contre les autres, aussi bien au repos qu'en volant. Ils vivent en bonne harmonie avec les autres espèces, sans cependant se mêler intimement à elles, aussi n'est-il pas rare de voir au milieu d'eux de petites troupes de Sarcelles, de Pilets et autres. Pendant le jour ils se tiennent ordinairement sur l'eau et loin du bord; quand ils ne sont que quelques-uns, ils se rapprochent de ce dernier et sortent même de l'eau s'ils ne sont pas observés; ils se montrent d'ailleurs beaucoup plus farouches quand ils sont attroupés que lorsqu'ils sont par couples isolés. Leur démarche et leur vol n'offrent rien de particulier; ce dernier est rapide, léger et les coups d'ailes répétés produisent un bruissement très accentué.

La nourriture de cette espèce est la même que pour les précédentes: larves et insectes aquatiques, mollusques divers et annélides, plus rarement du frai de poissons et de grenouilles, mais beaucoup de substances végétales telles que racines tendres, jeunes pousses, algues, graines de diverses plantes aquatiques, etc.

Le Canard siffleur se reconnaît entre tous par son cri retentissant qu'il fait entendre à tout propos; c'est un sifflement aigu ressemblant à *huijuh* pour le mâle, *huik* pour la femelle, qui le prolonge souvent en *huikrrrr* ou *chrrahr*.

Cet oiseau s'apprivoise facilement, surtout quand on le met sur un étang en société de Canards domestiques et autres, après lui avoir coupé une aile pour l'empêcher de s'envoler. Sa chair est très estimée: il paraît qu'on la mange en carême, comme *chair maigre!*

Reproduction. — Ce Canard niche dans les marais, au bord des eaux ou sur un îlot, entre des roseaux ou autres herbages ou sous un buisson, mais le nid est toujours bien caché. Ce nid est formé de feuilles sèches de roseaux, de joncs ou autres feuilles mortes, ainsi que de diverses graminées; c'est une construction assez compacte avec une grande excavation au centre. La ponte a lieu vers la mi-juin; elle se compose de huit à dix œufs d'un blanc jaunâtre, parfois un peu verdâtre, luisants, et mesurant environ 54 millim. sur 40.

La mère, comme chez d'autres espèces, s'arrache du duvet pour en couvrir ses œufs chaque fois qu'elle doit les quitter. Le mâle laisse à sa compagne les soins de la construction du nid et de l'incubation, mais il reste près d'elle pendant les premiers temps. Bientôt cependant, la mue l'oblige à la quitter, encore avant que les jeunes ne soient éclos. Ceux-ci naissent après vingt-quatre ou vingt-cinq jours d'incubation. Dès que les poussins sont séchés et réchauffés, la mère les conduit à l'eau, où ils savent fort bien se cacher entre les herbages à la moindre apparence de danger

GENRE CXLVIII

PILET. — DAFILA.

ANAS, Lin. *S. N. I.*, p. 202 (1766).

DAFILA, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XII, p. 127 (1824).

TRACHELONETTA, Kaup, *Natürl. Syst.* p. 115 (1829).

PHASIANURUS, Wagl., *Isis*, 1832, p. 1235.

QUERQUEDULA, Selby, *Brit. Orn.* II, p. 311 (1833).

Car. — Bec à peu près de la longueur de la tête, un peu plus haut que

large à la base, s'élargissant insensiblement d'arrière en avant, à ongles arrondi et peu saillant et à lamelles invisibles sur les côtés; mandibule inférieure presque complètement cachée par la supérieure; narines presque basales, rapprochées, ovales; ailes allongées, aiguës; queue conique, les deux rectrices médianes très allongées et pointues; tarses robustes, comprimés, de la longueur du doigt interne, qui est muni d'une étroite membrane externe. Cou long et grêle.

Hab. — Ce genre a des représentants en Europe, en Asie, dans le nord de l'Afrique et dans toute l'Amérique jusqu'en Patagonie et aux îles Falkland.

257. — Le Canard pilet ou à queue effilée.

DAFILA ACUTA, *Eyt. ex Lin.*

(Pl. 256)

- ANAS ACUTA, Lin. *Syst. nat.* (1758) et I, p. 202 (1766).
ANAS LONGICAUDA, Briss. *Ornith.* VI, p. 369 (1760).
ANAS ALANDICA, Sparrm. *Mus. Carls.* III, pl. 60 (1786).
ANAS SPARRMANNI, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 876 (1790).
ANAS CAUDACUTA, Steph., *Syst. Cat. M. and B. Br. Mus.*, p. 38 (1816).
DAFILA CAUDACUTA, Steph., *Shaw's Gen. Zool.* XII, p. 127 (1824).
TRACHELONETTA ACUTA, Kaup, *Natürl. Syst.* p. 115 (1829).
ANAS CAUDATA, Brehm, *Isis*, 1830, p. 997.
PHASIANURUS ACUTUS, Wagl., *Isis*, 1832, p. 1235.
QUERQUEDULA ACUTA, Selby, *Br. Orn.* II, p. 311 (1833).
DAFILA ACUTA, *Eyt. Cat. Br. B.* p. 60 (1836).
QUERQUEDULA CAUDACUTA, Macg. *Man. Br. B.* II p. 170 (1840).
DAFILA LONGICAUDA et CAUDATA, Brehm, *Naumannia*, 1855 p. 297.
DAFILA ACUTA var. AMERICANA, Bonap. *Compt.-Rend.* XLIII, p. 650 (1856).
DIE PFEILENTE ou SPITZENTE, en allemand.
THE PINTAIL, en anglais.
DE PIJLSTAART, en flamand.

Taille du mâle : 0^m60; ailes 0,27; *femelle* : 0^m43; ailes 0,25.

Description du mâle en plumage de nocc. — Tête, gorge et partie antéro-supérieure du cou bruns, nuancés de violet et de pourpre sur les côtés; vertex tacheté de noir; nuque noire avec une bande blanche de chaque côté; le reste du cou blanc en avant et sur les côtés, cendré et pointillé de gris en arrière; manteau, dos, côtés de la poitrine et flancs rayés alternativement de zigzags noirs et grisâtres; scapulaires noires, les plus longues bordées de cendré plus ou moins blanchâtre; couvertures des ailes cendrées, les plus grandes terminées de roux fauve; miroir d'un vert sombre pourpre et noir, suivi d'une bande blanche; rémiges primaires brunes; sus-caudales noires

extérieurement et cendrées à l'intérieur ; rectrices brunes bordées de cendré, les deux médianes très allongées et noirâtres ; sous-caudales noires, les plus latérales avec un bord externe blanc ; milieu de la poitrine et ventre blancs. Bec et pattes d'un gris bleuâtre ; iris jaune.

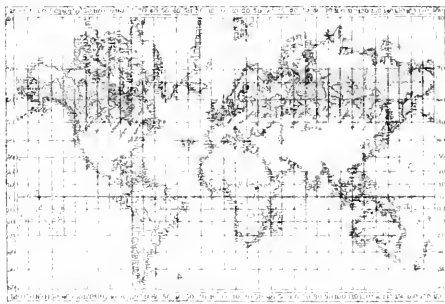
Femelle. — Tête et cou roussâtres avec des taches allongées noires ; gorge blanchâtre ; dessus du corps brun, marqué de taches irrégulières en croissants roussâtres, les scapulaires bordées par la même couleur ; couvertures des ailes cendrées plus ou moins bordées de blanchâtre, les plus grandes largement terminées de blanc ; miroir d'un brun roussâtre, terminé de noir et de blanc ; rémiges brunes ; rectrices brunes, bordées et barrées de blanc roussâtre, les médianes dépassant peu les autres ; milieu de la poitrine et ventre d'un blanc jaunâtre ; flancs d'un cendré brunâtre avec de grandes taches blanches en V ; bas-ventre et sous-caudales variés de cendré brunâtre pâle. Iris d'un jaune brunâtre. Le plumage de la femelle pâlit avec le temps, il est toujours plus sombre en automne.

Mâle en été. — Diffère peu de la femelle dont il se distingue par des couleurs d'un roux plus sombre, par le miroir de l'aile à reflets métalliques, et par l'iris jaune. L'oiseau conserve ce plumage de juillet en septembre.

Jeune. — Ressemble à la femelle adulte, mais les teintes générales tirent davantage sur le gris ; le mâle se reconnaît toujours à sa taille plus forte.

Poussin. — Parties supérieures brunes, roussâtre à la nuque, avec quatre taches blanches disposées en carré sur le dos ; joues et sourcils gris ; côtés du cou, gorge et ventre blancs ; poitrine et abdomen grisâtres.

Hab. — Le Canard pilet habite toute la zone boréale jusqu'au



70° l. N. ; en été on l'observe en Islande (*Faber*), aux îles Féroé (*Müller*), en Scandinavie (*Collett*, *Sundström*), dans la Russie septentrionale et il niche jusque dans le nord de l'Allemagne (*Borggreve*) et le centre de la Russie, mais il est toujours rare de le voir nicher au sud du

55° l. N. Il est de passage dans l'Europe centrale et se montre alors en grand nombre sur les eaux de la basse Belgique ; il est encore de passage dans le midi de la France (*Lacroix*), mais il hiverne en grand nombre en Portugal (*Barboza du Bocage*), en Espagne (*Saunders*), dans le midi de l'Italie (*Salvadori*), en Bulgarie, en Turquie (*Elwes* et *Buckley*), en Grèce (*Lindermayer*), aux îles Ioniennes (*Lilford*) et sur toutes les côtes de la mer Noire (*de Nordmann*). Il hiverne égale-

ment au Caucase (*Radde*), en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*), en Egypte jusqu'au Kordofan (*de Heuglin*), dans le nord de l'Afrique (*Loche, etc.*); Schlégel indique aussi le Sénégal, mais ceci mérite confirmation.

En Asie, on observe cet oiseau à travers toute la Sibérie jusqu'au Kamtschatka (*Stejneger*) et au Japon. Il est de passage dans les contrées du centre et hiverne dans le Midi jusqu'à Ceylan (*Hartlaub*), la Chine (*David*) et Formose (*Swinhoe*).

En Amérique, cette espèce habite à partir de la zone boréale ; elle hiverne depuis les parties tempérées des Etats-Unis jusqu'à Panama (*Lawrence*) et les Antilles (*Sclater*).

Mœurs. — Le Canard pilet émigre en octobre et novembre des contrées septentrionales et y retourne vers la mi-mars ou en avril, suivant la saison. Il voyage par bandes plus ou moins considérables et le plus souvent pendant la nuit.

Cet oiseau fréquente les mêmes endroits que le Canard sauvage, mais il préfère toujours les grandes eaux découvertes garnies de roseaux et d'herbages; il ne s'arrête pas volontiers sur les petits étangs et les mares cachés dans les bois, ni sur les fleuves, sauf cependant aux endroits peu profonds et vaseux ou offrant des marécages aux environs. Il se montre aussi dans les prairies inondées et même dans les champs; ce palmipède a, du reste, toutes les habitudes et les allures du Canard indigène; il plonge avec facilité, nage parfois assez longtemps sous l'eau pour dépister l'ennemi qui le poursuit, vole avec rapidité, se montre aussi sociable avec les siens qu'avec d'autres espèces, et c'est le Canard qui s'accouple le plus souvent avec le Canard sauvage. Son cri ressemble aussi à celui de ce dernier, mais il est d'un ton plus élevé; quand le mâle s'envole effrayé, il jette un cri rauque particulier qui ressemble fort à celui que poussent les jeunes Freux encore au nid; d'après Naumann, pendant l'époque de la reproduction, le mâle ferait encore entendre un son particulier et étouffé ressemblant à *kluck*.

Le Pilet se nourrit comme le Canard sauvage, mais il détruit moins de frai et de petits poissons. En captivité, on peut le nourrir comme l'espèce domestique, il mange alors de tout et se contente d'avoine, de pain, de navets et de carottes mis en menus morceaux.

On chasse beaucoup cet oiseau pour sa chair qui est excellente, surtout celle des jeunes.

Reproduction. — Ce Canard niche entre les roseaux et les joncs

qui croissent près des eaux et des fossés inondés, ou bien sur un îlot, entre les herbages d'une prairie et même dans un champ de céréales.

De même que chez les Canards sauvages, les mâles doivent combattre pour conquérir une femelle et pour pouvoir la conserver, car les célibataires sont peu scrupuleux et ne se gênent nullement pour enlever les compagnes des autres.

La femelle choisit elle-même un emplacement convenable pour son nid et le construit sans le concours du mâle. Ce nid est une masse informe composée de roseaux et de joncs secs, de paille, de feuilles mortes et de foin ; au centre se trouve une excavation assez profonde garnie de duvet au moment de la ponte ; celle-ci a lieu dans la seconde quinzaine d'avril ou au commencement de mai, un peu plus tard dans les pays du Nord. La femelle dépose de sept à dix œufs un peu lustrés, d'un blanc roussâtre, parfois un peu verdâtre, et mesurant environ 57 millimètres sur 39. La durée de l'incubation est d'environ vingt-cinq jours. Les parents se comportent avec leurs petits comme ceux du Canard sauvage.

GENRE CXLIX

SARCELLE. — QUERQUEDULA.

QUERQUEDULA, Briss. *Ornith.* VI, p. 427 (1760).

ANAS, Lin., *Syst. nat.* I, p. 204 (1766).

BOSCHAS, Sw. *Classif. B.* II, p. 367 (1837).

CYANOPTERUS, Eyt. *Mon. Anat.* p. 130 (1838).

PETROCYANEA, Bonap. *Cat. met. Ucc. Eur.* p. 71 (1842).

EUNETTA, Bonap. *Comp.-Rend.* XLIII, p. 650 (1856).

Car. — Bec un peu moins long que la tête, plus haut que large à la base, droit à partir des narines, convexe en dessus, légèrement élargi vers l'extrémité ; lamelles invisibles sur les côtés ; ongle arrondi, dépassant les bords de la mandibule qui cachent la mandibule inférieure ; narines basales, rapprochées, ovales ; ailes allongées, aiguës ; queue courte, conique ; tarses robustes, un peu plus courts que le doigt médian.

Hab. — On rencontre des Sarcelles dans toutes les parties du monde.

258. — La Sarcelle d'été.

QUERQUEDULA CIRCIA, Steph. ex Lin.

(Pl. 257)

ANAS CIRCIA, Lin. *Syst. nat.* (1758) et I, p. 204 (1766).

QUERQUEDULA ÆSTIVA, Briss. *Ornith.* VI, p. 445 (1760).

QUERQUEDULA CIRCIA, Steph. *Gen. Zool.* XIII, p. 143 (1824).

- QUERQUEDULA GLAUOPTEROS et SCAPULARIS, Brehm. *Isis*, 1830, p. 997.
BOSCHAS CIRCIA, Swains. *Classif. B.* II, p. 367 (1837).
CYANOPTERUS CIRCIA, Eyt., *Mon. Anat.* p. 130 (1838).
PTEROCYANEA CIRCIA, Bonap. *Cat. met. Ucc. Eur.* p. 71 (1812).
ANAS HUMERALIS, S. Müller, *Verhandl. nat. Geschied.* p. 159 (1812).
QUERQUEDULA HUMERALIS, Gray, *Gen. of Birds*, III, p. 616 (1849).
PTEROCYANEA GLAUOPTEROS et SCAPULARIS, Brehm, *Natun.* 1855 p. 298.
CYANOPTERUS QUERQUEDULA, v. Heugl. *Syst. Uebers.* n° 692 (1856).
ANAS GLAUOPTERA, C.-F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 274 (1860).
PTEROCYANEA QUERQUEDULA, v. Heugl. *Faun. Reth. Meer.* n° 286 (1881).
DIE KNAEKENTE, en allemand.
THE SUMMER TEAL, GARGANEY, en anglais.
DE ZOMERTALING, en flamand.

Taille du mâle : 0^m31; ailes 0,20; *femelle* : 0^m26; ailes 0,18.

Description du mâle en plumage de nocc. — Dessus de la tête et ligne médiane de la nuque d'un brun noirâtre, avec de petites stries roussâtres sur le front ; une large bande blanche, qui prend naissance au-dessus de l'œil, longe de chaque côté le brun de la nuque en se rétrécissant ; joues et la majeure partie du cou d'un brun rougeâtre strié de blanc ; gorge noirâtre ; manteau, dos et sus-caudales bruns avec les plumes bordées de cendré clair ; scapulaires d'un gris bleuâtre et lisérées de blanc, les plus internes avec une longue bande centrale blanche bordée de noir à reflets verts ; petites couvertures d'un gris bleuâtre, les plus grandes cendrées mais terminées par un large bord blanc, formant une bande blanche à travers de l'aile ; miroir d'un vert cendré brillant avec une raie blanche terminale ; rémiges brunes avec un liséré externe cendré et les bagnettes blanches ; queue brune, les rectrices bordées de cendré clair ; bas du cou et poitrine noirâtres avec des croissants d'un cendré roussâtre, mais prenant la forme de bandes transversales au bas de la poitrine ; les autres parties inférieures blanches, mais les flancs et le bas-ventre ornés de raies noires en zigzags ; sous-caudales d'un blanc jaunâtre et tachées de brun. Bec noirâtre ; iris brun clair ; pattes d'un cendré rougeâtre.

Femelle. — Elle est plus petite que le mâle. Dessus de la tête et nuque d'un brun foncé ; raie sourcilière, côté de la tête et partie supérieure du cou d'un blanc jaunâtre tacheté de brun ; gorge et un espace situé de chaque côté à la base du bec, de même couleur mais immaculés ; parties supérieures brunes avec les plumes plus ou moins bordées de cendré ; ailes comme chez le mâle, mais les scapulaires d'un brun noirâtre, bordées extérieurement de blanc ; bas du cou et poitrine d'un blanc roussâtre avec des taches brunes, dont quelques-unes en forme de croissants ; les autres parties inférieures blanchâtres avec des taches brunes sur les flancs et sur les sous-caudales ; queue brune, les rectrices légèrement bordées de cendré.

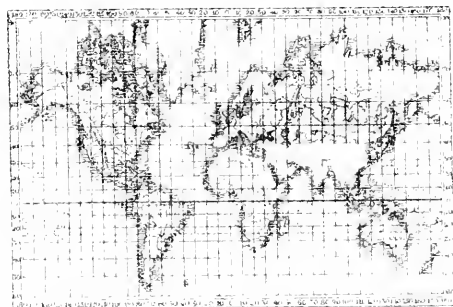
Mâle en été. — Même plumage que la femelle adulte, mais d'une teinte

générale plus sombre et les parties ventrales plus blanches ; se reconnaît facilement à sa taille plus forte.

Jeune. — Ressemble également à la femelle adulte, mais il est d'une teinte plus sombre, la poitrine est plus rousse, la gorge et les parties ventrales sont plus blanches, surtout chez le mâle, les couvertures des ailes et le miroir sont d'une couleur plus cendrée.

Poussin. — Dessus de la tête brune ; front, raie sourcilière et le restant de la tête jaunâtres ; une bande traversant l'œil, une tache allongée près de la mandibule inférieure et une autre derrière l'oreille, brunes ; parties dorsales brunes, avec quatre bandes obliques jaunâtres sur les côtés, disposées en carré ; jambes et flancs bruns ; toutes les autres parties inférieures jaunâtres.

Hab. — La Sarcelle d'été habite l'Europe centrale ; elle visite acciden-



tellement l'Islande (*Newton*), les îles Féroé (*Seebohm*) et la Norvège, où un individu a été capturé près de Christiania en mai 1862 (*Collett*), mais elle niche régulièrement en Suède jusqu'au 60° l. N. (*Wallengren*). En Finlande on l'a observée jusqu'à Uleaborgh (65°) où elle paraît

nicher (*Dresser*) ; elle est du reste plus ou moins répandue dans toute la Russie jusqu'à Archangel. Elle est très localisée aux îles Britanniques, niche dans quelques localités du sud de l'Angleterre, mais elle est rare en Ecosse et en Irlande et ne visite qu'accidentellement les îles Shetland (*Seebohm*). Elle niche abondamment au Danemark (*Kjaerbölling*), en Allemagne, en Autriche (*Naumann, etc.*), en Pologne (*Taczanowski*) et dans toute l'Europe centrale.

Cet oiseau est commun en Belgique lors des passages et niche en petit nombre dans les grands marais du pays ; il en est de même dans le grand-duché de Luxembourg (*de la Fontaine*), en France (*Degland*), en Suisse (*Meisner et Schinz*), en Italie (*Salvadori*) et aux Thermopyles (*von der Mühle*). Il est sédentaire ou hiverne en Portugal (*A. C. Smith*), en Espagne (*Reyes*), dans le midi de l'Italie (*Giglioli*) et en Grèce (*Lindermayer*) ; il hiverne également dans le nord (*Loche*) et le nord-est de l'Afrique jusqu'au 10° l. N. (*de Heuglin*), ainsi que sur les côtes de la mer Rouge.

En été on rencontre cet oiseau au Caucase (*Radde*), au Turkestan

(*Severtzow*) et en Sibérie jusque vers le 60° l. N. ; il est très rare dans les provinces de l'Amour, commun au Tarei-Nor (*Radde*), et von Middendorff l'observa près des bouches de l'Uda ; il est assez rare dans les parties méridionales de la Chine (*David*) et à Formose (*Swinhoe*), hiverne au Népal (*Hodgson*), dans l'Inde (*Jerdon*), ainsi que dans l'Indo-Chine, aux Philippines, à Célèbes et à Java (*Schlégel*).

Mœurs. — C'est un oiseau d'été qui émigre de nos contrées en octobre ou dans la première quinzaine de novembre, si la température ne s'est pas trop refroidie ; il nous revient à la fin de mars ou en avril. Les migrations ont lieu par couples ou en petites troupes et le plus souvent pendant la nuit.

La Sarcelle d'été ne se tient que sur les eaux douces ; pendant ses voyages, elle s'arrête bien parfois au bord de la mer dans des endroits fangeux, mais ce n'est jamais pour longtemps. A l'intérieur des terres on la voit nicher sur toutes les eaux stagnantes ou courantes, mais principalement près d'un étang, dans des marécages, et partout où il y a abondance de roseaux, de joncs ou de buissons ; elle recherche toujours de préférence les eaux vaseuses riches en algues et en plantes flottantes, ainsi que les prairies inondées ; il lui arrive aussi parfois de s'aventurer dans les pâturages et dans les champs, même s'ils sont à quelque distance de l'eau.

Ses mœurs et ses allures ne diffèrent guère de ce que nous voyons chez les autres Canards : elle marche, nage et plonge avec aisance, et son vol est léger, silencieux et rapide. Elle est moins bien partagée que les autres Canards au point de vue des facultés, aussi est-elle peu farouche et même parfois un peu niaise ; elle est très sociable et se mêle souvent à d'autres espèces.

Le cri de cette Sarcelle ressemble à *knèck*, rarement répété plus de deux fois de suite, c'est d'ailleurs un oiseau peu bruyant ; au printemps, à l'époque de l'accouplement, le mâle fait souvent entendre un cri ronflant comme *krreeb* et ayant quelque analogie avec celui de la Grive draine ; outre ces cris, les deux sexes en font encore entendre un autre qu'on peut rendre par *jèk,jèk,jèck*, prononcé très rapidement. Quant à la nourriture, elle est la même que pour les précédents : matières végétales, larves, insectes, vers, frai de poissons et de grenouilles, têtards, etc.

C'est un oiseau d'un naturel très doux, aussi se laisse-t-il facilement apprivoiser. Sa chair est très estimée.

Reproduction. — Cette Sarcelle niche partout où il y a de l'eau avec des roseaux et des herbages, même sur les étangs qui se trouvent à l'intérieur des forêts. Les préliminaires de la reproduction se passent comme chez le Canard sauvage, mais une fois que les couples sont unis, les conjoints se montrent plus fidèles. La femelle choisit pour son nid un endroit bien caché dans les roseaux et les jones, soit au bord de l'eau, soit sur un îlot; elle niche parfois aussi dans les herbages d'une prairie, dans un champ de céréales, dans un fossé, sous un buisson, mais toujours à peu de distance de l'eau. La cane fait son nid dans une petite fosse qu'elle remplit de divers végétaux secs : roseaux, graminées, feuilles mortes, paille, etc., selon ce qu'elle a pu se procurer; ces matériaux sont simplement amoncelés et entassés, mais de manière à enlacer plus ou moins les roseaux ou les herbages environnants, de façon à ce que le nid soit un peu couvert au-dessus et que la femelle puisse couvrir sans être trop vue d'en haut.

Ce n'est généralement qu'au commencement de mai que la cane commence à pondre; elle dépose alors de huit à douze œufs, parfois même quatorze, qui sont plutôt ovalaires qu'ovoïdes et d'un blanc crème un peu lustré; ils mesurent environ 45 millimètres sur 33. Dès que la femelle commence à couvrir, elle s'arrache le duvet nécessaire à couvrir ses œufs, chaque fois que les nécessités de la vie l'obligent à les quitter. La durée de l'incubation est de vingt et un à vingt-deux jours.

Le mâle reste près de sa compagne pendant les premiers temps; mais bientôt sa sollicitude diminue, et il va alors se distraire sur l'eau avec d'autres mâles, jusqu'au moment où la mue l'oblige à se cacher, ne pouvant plus se servir de ses ailes déplumées. La mère est donc obligée de pourvoir seule aux exigences de sa progéniture.

259. — La Sarcelle d'hiver ou Sarcelline.

QUERQUEDULA CRECCA, *Steph. ex Lin.*

(Pl. 258)

ANAS CRECCA, *Lin. Syst. nat.* (1758) et I, p. 204 (1766).

QUERQUEDULA MINOR, *Briss. Ornith.* VI, p. 436 (1760).

ANAS HINA, *Gmel. Syst. nat.* I, p. 523 (1788).

QUERQUEDULA CRECCA, *Steph. Gen. Zool.* XII, 2 p. 146 (1824).

NETTION CRECCA, *Kaup, Natürl. Syst.* p. 95 (1829).

QUERQUEDULA SUBCRECCA et CRECCOIDES, *Brehm, Isis*, 1830, p. 998.

BOSCHAS CRECCA, Swains., *Classif. B.* II, p. 367 (1837).

DIE KRÜCK-ENTE, en allemand.

THE COMMON TEAL, en anglais.

DE WINTERTALING, en flamand.

Var. *Carolinensis*.

ANAS CAROLINENSIS, Gm. *Syst. nat.* I, p. 533 (1788).

ANAS CRECCA, Wils. *Am. Orn.* VIII, p. 101 (1814).

ANAS AMERICANA, Vieill. *Enc. méth.* p. 155 (1823).

QUERQUEDULA CAROLINENSIS, Steph. *Gen. Zool.* XII, p. 148 (1824).

NETTION CAROLINENSIS, Baird, *Birds N. A.* p. 777 (1858).

QUERQUEDULA AMERICANA, Mur. *Edinb. New. Phil. Journ.* V, p. 230 (1859).

Taille : 0,30 ; ailes 0,18.

Description du mâle en plumage de nœc. — Tête et les deux tiers du cou d'un brun marron, avec une raie blanchâtre concave à la base du bec ; un grand espace d'un vert foncé brillant entoure l'œil, couvre les côtés de la tête et se confond sur la nuque avec une bande médiane noire ; la partie inférieure de la bande verte est bordée de blanc ; gorge brune ; partie inférieure du cou, côtés de la poitrine, manteau, la plupart des scapulaires et flancs avec des raies en zigzags alternativement blanches et noires ; les scapulaires les plus externes blanches avec un large bord noir ; bas du dos brun plus ou moins pointillé de cendré ; couvertures supérieures de la queue brunes bordées de cendré roussâtre ; couvertures des ailes d'un brun cendré, les plus grandes terminées de blanchâtre passant au fauve clair ; miroir d'un beau vert brillant, placé entre deux bandes noires, la plus inférieure avec un petit bord blanc ; rémiges brunes lisérées de cendré ; poitrine d'un blanc roussâtre, marquée de taches arrondies noirâtres ; abdomen blanc ; sous-caudales noires, les latérales roussâtres avec la base noire ; queue brune, les rectrices lisérées de cendré. Bec noirâtre ; iris brun noisette ; pattes cendrées.

Femelle. — Dessus de la tête brun avec les plumes bordées de cendré roussâtre ; le reste de la tête d'un blanc roussâtre tacheté de brun, gorge presque immaculée ; manteau d'un brun noirâtre avec les plumes bordées de cendré et de roussâtre ; bas du dos et sus-caudales de même couleur, mais les plumes bordées de cendré ; ailes comme chez le mâle, mais les couvertures bordées de cendré et les scapulaires externes brunes et noires bordées de blanc ; poitrine variée de cendré et de roussâtre et marquée de taches brunes en croissants ; ventre blanc avec des taches brunes et roussâtres sur les flancs ; sous-caudales blanches avec des taches cendrées ; queue brune, les rectrices bordées de blanchâtre.

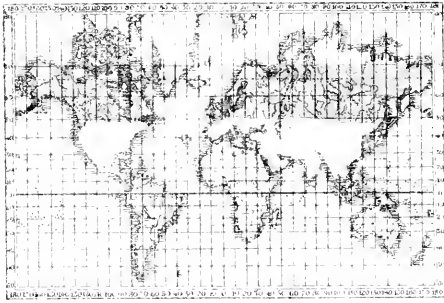
Mâle en été. — Ressemble à la femelle, mais d'une teinte générale plus sombre ; il conserve ce plumage de juillet à octobre, et commence sa seconde mue dans ce dernier mois.

Jeune. — Ressemble à la femelle et les sexes ne sont alors presque pas à distinguer, mais le mâle est toujours un peu plus grand et plus foncé que la femelle.

Poussin. — N'est pas à distinguer du poussin de la Sarcelle d'été, si ce n'est à la forme de l'onglet; celui-ci est en forme de triangle équilatéral chez cette dernière, en ruban étroit chez la Sarcelle d'hiver.

Var. Carolinensis. — Diffère principalement de la forme européenne par l'absence de plumes scapulaires blanches à bord noir; la bande verte de la tête descend plus bas sur les joues, où elle présente, sous l'œil, une petite tache d'un blanc roussâtre; les rayures du dos sont aussi plus serrées. La femelle ne diffère en rien de celle du type d'Europe. (Caractères relevés sur un couple du Mexique.)

Hab. — Ce palmipède habite l'ancien monde, mais il est remplacé



en Amérique par une variété très voisine (*var. Carolinensis*) que Schlègel réunit à la forme européenne: « les caractères, dit-il, assignés aux individus américains, paraissent être en grande partie empruntés à des individus dont le plumage n'a pas encore acquis la perfection

complète des teintes, ou ils sont de si peu de stabilité qu'il est impossible de reconnaître cette soi-disant espèce sans indication de la localité... »

La Sarcelle d'hiver ou Sarceline niche en Islande (*Faber*) et dans tout le nord de l'Europe et de l'Asie jusqu'au 70° l. N.; elle est plus ou moins sédentaire en Grande-Bretagne, niche en petit nombre en Angleterre (*More*) et plus communément en Ecosse (*Dresser*); elle niche encore au Danemark, en Hollande, dans les parties septentrionales de l'Allemagne, en Pologne et dans la Russie centrale, mais cela devient plus rare dans les contrées plus méridionales; cependant, quelques-uns de ces Canards sont sédentaires dans le midi de la France (*Lacroix*), en Espagne (*Saunders*), en Italie (*Giglioli*), dans le nord de la Grèce (*Lindermayer*) et même aux îles Açores (*Godman*) et Madeire (*Harcourt*).

Cette Sarcelle est très abondante dans la basse Belgique en automne et en hiver, et hiverne dans tout le midi de l'Europe, y compris les îles Canaries (*Bolle*) et de Malte (*Wright*). Elle hiverne

également dans le nord et le nord-est de l'Afrique jusqu'en Abyssinie (*de Heuglin*), en Palestine (*Tristram*) et dans le sud de l'Asie jusque dans l'Inde (*Jordan*) : elle passe également l'hiver à Ceylan, en Birmanie (*Scebohm*), en Chine (*Darid*) et à Formose (*Sieidhoe*). Dans le nord de l'Asie, elle niche dans toute la Sibérie jusqu'au Kamtschatka (*Stejneger*) et le Japon (*Temminck*). Elle se montre accidentellement sur les côtes de l'Amérique orientale et au Groënland (*Reinhardt*).

La *var. Carolinensis* habite toute l'Amérique du Nord et le Groënland ; elle hiverne dans les Etats du Sud, au Mexique, jusqu'au Honduras et l'île de Cuba (*Coues*).

Mœurs. — Bien que cet oiseau soit moins sensible au froid que le précédent, il émigre cependant des contrées septentrionales pour hiverner dans un climat moins rigoureux. Les migrations commencent en octobre et continuent pendant tout le mois de novembre, ou plutôt jusqu'aux premières neiges accompagnées de gelées. Au printemps il retourne très tôt dans sa patrie, car les passages commencent déjà dans la première quinzaine de mars, mais se poursuivent jusqu'au commencement de mai. Les voyages se font toujours par bandes plus ou moins considérables, et plus souvent durant la nuit que pendant le jour ; ces Canards volent en rangs serrés et sans ordre, mais quand ils ont un grand espace à franchir, ils se placent à la file pour former une ligne oblique simple ou double suivant leur nombre ; dans ce dernier cas, ils volent toujours à une grande hauteur et en formant un angle aigu.

Cette espèce ne visite les bords de la mer qu'aux endroits fangeux et peu profonds, et encore ne l'y voit-on qu'à l'époque des passages ; elle n'aime pas non plus les grands lacs et les larges fleuves, et si elle s'y arrête ce n'est jamais pour longtemps ; ce qu'elle aime surtout, ce sont les étangs, les mares et les marais bien garnis de roseaux et d'herbages ; comme elle est peu farouche, il n'est pas rare de la rencontrer sur les étangs environnés d'habitations ou placés à côté d'une chaussée assez fréquentée.

Cette Sarcelle ressemble complètement, par ses mœurs, à la précédente ; les jeunes, avant de savoir voler, montrent une extrême dextérité à la nage et plongent avec une facilité remarquable, nageant souvent assez longtemps entre deux eaux, faculté que les adultes paraissent perdre, du moins en partie. Son vol est léger, rapide et silencieux.

Elle est peu farouche et très sociable. Son cri ressemble à *kak* ou

vêk, rarement répété deux fois de suite; c'est le cri d'appel qui est propre aux deux sexes; un autre cri, également isolé, qu'on entend particulièrement au printemps, peut se rendre par *kruck* ou *prut*. Quant à la nourriture, elle est la même que pour l'espèce précédente.

Cet oiseau s'apprivoise facilement, mais il est plus difficile à conserver que la Sarcelle d'été. Sa chair est excellente.

Reproduction. — Cette Sarcelle se comporte entièrement comme la précédente pendant toute la durée de la reproduction; elle niche de la même manière et dans les mêmes endroits. Il est impossible de distinguer ses œufs de ceux de la Sarcelle d'été, mais le duvet qui garnit le nid permet toujours de reconnaître l'espèce qui les a pondus. La ponte est de neuf à quatorze œufs, d'un blanc crème un peu lustré et mesurant environ 45 millim. sur 33. La durée de l'incubation est de vingt et un à vingt-deux jours.

Faber dit avoir trouvé des jeunes en Islande dès le 28 juin; d'après cet auteur, le mâle resterait auprès de ses poussins et leur témoignerait autant de sollicitude que la femelle. Il est cependant probable qu'il quitte sa famille au moment de la mue, car la perte simultanée de ses rémiges l'empêche de voler pendant une partie du mois de juillet.

260. — La Sarcelle formose.

QUERQUEDULA FORMOSA, Steph. ex Georgi.

(Pl. 258^b)

ANAS FORMOSA, Georgi, *Reise Russ. Reich.* p. 163 (1775).

ANAS GLOCITANS, Pall. *Act. Holm.* XL, pl. 33, f. 1. (1779).

ANAS BAIKAL, Bonnat. *Table encycl.* I, p. 158 (1791).

QUERQUEDULA FORMOSA, Steph. *Gen. Zool.* XII, p. 151 (1824).

QUERQUEDULA GLOCITANS, Vig. *Trans. Linn. Soc.* XIV, p. 559 (1825).

ANAS TORQUATA (Messerschm.), A. PICTA (Stell.), Bonap. *Rev. crit.* p. 103 (1850).

EUNETTA FORMOSA, Bonap. *Compt.-rend. Ac. sc.* XLIII, p. 650 (1856).

ANAS BIMACULATA, auctorum plurimorum nec Pennant (1).

DIE GLUCKENTE, en allemand.

THE BAIKAL TEAL, en anglais.

DE AZIATISCHE TALING, en flamand.

(1) L'*Anas bimaculata*, Penn. (*Querquedula bimaculata*, Bonap.) admise par plusieurs auteurs comme espèce distincte, par d'autres comme synonyme de l'*A. formosa*, n'est en réalité qu'un hybride de l'*A. boscai* et du *Querquedula crecca*.

Taille : 0,36 ; ailes 0,21. La femelle est un peu plus petite.

Description du mâle adulte en plumage de nœc. — Front et dessus de la tête noirs; une raie sourcilière blanche prend naissance en avant de l'œil et contourne l'occiput; une grande tache ovale d'un roux jaunâtre pâle couvre chaque côté de la face; une large bande noire, bordée de blanc, descend sous l'œil, contourne la tache précédente et couvre la gorge; derrière cette bande noire il s'en trouve une autre plus large, d'un roux jaunâtre pâle, bordée de blanc et qui couvre la partie antérieure du cou; de chaque côté du cou, derrière cette dernière, existe une bande d'un noir bleuâtre: enfin, derrière l'œil, part une large bande d'un vert bronzé qui couvre la partie postérieure du cou, descend en forme de faux sur les côtés où elle est limitée par une bande blanche se prolongeant autour de la bande noire; manteau, dos et sus-caudales d'un brun cendré jaunâtre, plus sombre au centre des plumes; côtés supérieurs du manteau et les scapulaires les plus rapprochées de l'épaule, d'un gris bleuâtre pointillé de noir; couvertures des ailes d'un cendré brunâtre, les plus grandes terminées de roux; miroir d'un vert bronzé, suivi d'une bande noire et d'un bord blanc; les plus longues scapulaires noires au centre, blanches intérieurement et rousses à l'extérieur; rémiges et rectrices brunes avec un liséré plus pâle; poitrine couleur lie de vin avec des taches arrondies noires; flancs vermiculés de noir et de blanc, les plumes les plus rapprochées de la queue avec un large bord blanc; abdomen d'un blanc plus ou moins lavé de jaunâtre; sous-caudales noires, les latérales bordées extérieurement de roux rouge. (*Individu de l'Amour*). Bec d'un noir bleuâtre: iris et pattes d'un brun clair (1).

Mâle en mue tué en Belgique. — Même plumage que l'adulte ci-dessus, mais les plumes du dessus de la tête bordées de brun roussâtre; parties roussâtres des joues tachetées de noir, tandis que la gorge et les autres parties noires de la tête sont tachetées de blanc; taches noires de la poitrine moins visibles, et les belles scapulaires effilées commencent seulement à se montrer.

Femelle adulte. — Dessus de la tête et partie postérieure du cou brun noirâtre, avec les plumes bordées de roux à la nuque et sur le cou; une tache arrondie blanchâtre sur les côtés de la mandibule supérieure surmontée d'une tache brune piquetée de noir; une raie brune derrière l'œil; gorge blanche; les autres parties de la tête et du cou blanchâtres, lavées de cendré roussâtre et tachetées de brun; manteau d'un brun noirâtre, avec les plumes plus ou moins bordées de cendré roussâtre; les scapulaires largement bordées de cendré jaunâtre; bas du dos d'un brun gris avec une strie noire au centre des plumes; sus-caudales de même couleur mais bordées de cendré jaunâtre; ailes

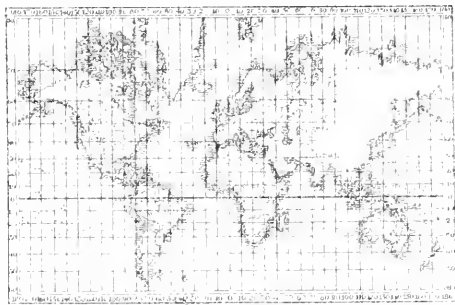
(1) Middendorp dit que les pattes du mâle adulte sont d'un gris bleu clair; l'individu tué en Belgique, et que j'ai reçu en cadeau, avait les siennes d'un brun clair.

comme chez le mâle; poitrine et flancs d'un roux brunâtre, plus pâle vers le ventre, tachés de noir, mais les taches étant beaucoup plus grandes sur les flancs, où certaines plumes ont une tache blanchâtre au centre; ventre blanchâtre, avec des taches brunes au bas-ventre et sur les sous-caudales; queue brune, les rectrices lisérées de cendré jaunâtre pâle. (*Individu de l'Amour.*)

Mâle en été. — Ressemble à la femelle dont il est difficile à distinguer; cependant le manteau est d'un brun cendré jaunâtre, à peine plus pâle au bord des plumes, tandis que chez la femelle cette partie est d'un brun noirâtre avec le bord des plumes d'un roux jaunâtre (*von Middendorff*).

Jeune. — M'est inconnu; il ressemble probablement à la femelle avec le miroir en moins.

Hab. — Ce bel oiseau habite, en été, le nord-est de la Sibérie jus-



qu'au 70° l. N., et, bien qu'il soit le canard le plus commun du Boganida, il ne se montre pas jusqu'au Taimyr (*v. Middendorff*); il habite également le Japon (*Temm.* et *Schleg.*); il est très répandu en Chine pendant l'hiver et surtout à l'époque de son passage (*David*), ainsi qu'à

Formose (*Swinhoe*). Il se montre accidentellement dans le nord-est de l'Inde (*Jerdon*); Blyth trouva un sujet sur le marché de Calcutta. C'est donc une espèce essentiellement asiatique et commune dans les parties orientales.

En Europe, cette Sarcelle n'a été prise qu'en France et en Belgique; voici ce que dit M. Gerbe au sujet des premières captures;

« Vers la fin de novembre 1836, cinq individus ont été tués, à quelques jours d'intervalle, sur les bords de la Saône près d'Epervans, par le nommé Sauvin, chasseur de profession. Quatre d'entre eux furent vendus pour la table, en qualité de Sarcelle ordinaire, à un maître d'hôtel de Châlons, le cinquième, heureusement préservé de la destruction par un collectionneur intelligent, fut préparé par M. Martin, pharmacien à Châlons. Ce précieux spécimen fait aujourd'hui partie de l'intéressante collection du docteur de Montessus.

« L'apparition de cet oiseau dans le bassin de la Saône eut lieu à la suite de vents impétueux et de pluies torrentielles qui avaient occasionné de grandes inondations. D'après M. Canivet, l'espèce s'est aussi montrée dans le bas pays de la Manche, vers les bords de la

mer. Deux individus, un mâle et une femelle, qu'un chasseur des environs de Carentan lui avait fournis, ont été cédés par lui à M. le comte de Steade, qui les compte parmi les richesses de sa belle galerie d'histoire naturelle (1) ».

J'ai signalé récemment dans l'*Ornis* (t. VI, 1890, p. 340) la capture d'une Sarcelle formose ou Canard glousseur en Belgique. Un mâle en mue a été tué sur l'étang de La Hulpe (en Brabant), le 21 novembre 1888, par le garde-chasse de M. le chevalier de Bosschaert, et ce dernier eut l'amabilité de me l'envoyer aussitôt pour le Musée de Bruxelles.

Cette capture est réellement extraordinaire, et ma première pensée a été que c'était un évadé du jardin zoologique d'Anvers; mais, information prise, cet établissement ne possédait à cette époque aucun sujet de cette espèce; du reste l'oiseau ne paraissait pas avoir vécu en captivité. C'est grâce à M. L. Vander Sniekt, l'intelligent rédacteur en chef de *Chasse et Pêche*, que cette Sarcelle a échappé à la destruction. Il se trouvait justement chez M. de Bosschaert quand le garde apporta le produit de sa chasse, et il vit de suite que ce n'était pas une Sarcelle ordinaire; au lieu de la laisser porter à la cuisine, il la demanda pour le Musée, et je lui en suis très reconnaissant.

Mœurs. — Les voyageurs qui ont observé ce Canard en Asie, ne disent presque rien de ses mœurs; on peut toutefois admettre que celles-ci ne diffèrent pas beaucoup de celles des Sarcelles d'Europe. D'après von Middendorff, cet oiseau n'apparaît près du Boganida que vers le 12 juin; le 3 juillet, ce naturaliste trouva, au bord du fleuve sous un buisson, un nid contenant sept œufs fraîchement pondus, qui étaient d'un jaune bleuâtre et dont le plus petit mesurait 50 mm. sur 35. Les poussins montrèrent leurs premières plumes le 24 juillet, mais ils n'étaient pas encore en état de voler le 4 août. Le 28 juillet on tira un mâle qui avait déjà son plumage d'été, et le 23 août les derniers avaient quitté la région du Boganida. Ces oiseaux se montrent très farouches quand ils sont attroupés, mais les couples isolés sont peu craintifs. Ils sont fort bruyants et ne cessent de faire entendre leurs cris perçants et sonores (2).

Le Dr Radde, qui a visité le S.-E. de la Sibérie, a constaté la présence de ces oiseaux près du Tarei-nor, dès le 26 mars (1856). Vers la mi-

(1) Degland et Gerbe, *Ornithologie européenne*, t. II, p. 525.

(2) von Middendorff, *Sibir Reise*, p. 239.

avril il rencontra, un matin, dans un petit marais, des *Anas boscas*, *crecca*, *formosa*, *clypeata*, *acuta* et quelques *A. penelope* qui, tous, après leur repas, se tenaient couchés et serrés les uns contre les autres; grâce aux herbages élevés, l'auteur put s'approcher de l'endroit où reposaient ces Canards, sans être vu des oiseaux. Le premier couple ne fut observé dans le Sajan oriental, non loin de Tunka, que le 10 avril (1859), et le dernier avait disparu dès le 7 mai. Dans la région du lac Baïkal, cette espèce est fort rare et on ne l'y voit jamais en été (1).

L'abbé A. David dit qu'au printemps des bandes nombreuses de Canards glousseurs animent les fleuves et les lacs de la Chine en compagnie d'autres Canards, dont ils se distinguent facilement par leur plumage et par leur voix singulièrement retentissante (2).

SOUS-FAMILLE

DES FULIGULINÉS. — FULIGULINÆ.

Car. — Bec de longueur moyenne, souvent plus large à la base que vers l'extrémité; ailes courtes, concaves, les deux premières rémiges les plus longues; jambes courtes, emplumées jusqu'à la naissance du tarse, placées très en arrière du corps; tarses courts, très comprimés latéralement; doigts allongés, l'externe ordinairement aussi long que le médian, pouce largement bordé en dessous; palmure large. Tête volumineuse; cou assez court et gros; corps court et massif.

Hab. — Les espèces de ce groupe sont dispersées dans les diverses parties du monde.

Mœurs. — Ces palmipèdes sont d'excellents plongeurs et vivent généralement sur des eaux profondes, libres de végétation; la plupart ne se tiennent que sur la mer et ne gagnent les eaux douces qu'au moment de la reproduction; quelques-uns se reproduisent même sur les côtes maritimes et sur des îlots en pleine mer.

Ce sont des oiseaux essentiellement aquatiques et dont la marche est lourde et difficile; par le fait de l'insertion très en arrière de leurs jambes, ils doivent, pour se tenir en équilibre, redresser leur corps et garder cette position en marchant. Ils sont moins bons voiliers que

(1) G. Radde, *Reisen im Süden von ost-Sibirien*, II, p. 368.

(2) David et Oustalet, *Les Oiseaux de la Chine*, p. 503.

les Canards, mais une fois qu'ils ont atteint une certaine hauteur, ils peuvent voler assez rapidement, en donnant des coups d'ailes précipités. Par contre, ils nagent et plongent avec une aisance remarquable; ils plongent souvent à une grande profondeur et font parfois un assez long trajet en nageant entre deux eaux.

Peu d'entre eux sont herbivores; la plupart se nourrissent de mollusques, d'annélides, de crustacés, d'insectes et de poissons, qu'ils cherchent souvent au fond de l'eau ou à une certaine profondeur.

Ils sont très sociables et nichent en formant parfois de véritables colonies. « Assez souvent, dit A. E. Brehm, deux femelles, appartenant même à des espèces différentes, pondent dans le même nid, y couvent en commun, se partagent l'éducation des petits, sans qu'aucune d'elles fasse de différence entre ceux qui lui appartiennent et ceux qui lui sont étrangers. Beaucoup de femelles couvent avec une véritable passion et se dérobent mutuellement les œufs; ou bien elles attirent et appellent des poussins d'autrui pour les élever. »

GENRE CL

MORILLON. — FULIGULA

ANAS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 203 (1766).

NYROCA, Flem. *Phil. of Zool.* II, p. 259 (1822).

AYTHYA, BRANTA, Boie, *Isis*, 1822, p. 554.

FULIGULA, Steph. *Gen. Zool.* XII, p. 187 (1824).

PLATYPUS, Brehm, *Lehrb. Naturg. Eur. Vög.* II, p. 828 (1824).

NETTA, Kaup, *Natürl. Syst.* p. 102 (1829).

CALLICHEN, Breh. *Isis*, 1830, p. 999.

FELIX, Sander, *K. Ver. Ab. Handl.*, 1835, p. 129.

MERGIDES, Eyl. *Cat. Brit. B.* p. 57 (1835).

MARILA, METOPANA, Bonap. *Compt.-rend.* XLII, 2, p. 651 (1855).

Certains auteurs ont un peu trop multiplié les genres. Nous réunissons sous le nom générique de *Fuligula* les cinq genres et sous-genres adoptés par Gray, en prenant pour type le *Fuligula cristata*.

Car. — Bec de la longueur de la tête, légèrement élevé à la base, déprimé à l'extrémité, ordinairement un peu plus large vers l'extrémité qu'à la base, à onglet ovale, recourbé; lamelles larges, entièrement cachées; mandibule inférieure visible seulement à son origine quand le bec est fermé; narines sub-médianes, latérales, distantes, étroites; ailes de longueur moyenne, aiguës; queue très courte; tarses plus courts que le doigt interne, qui est bordé.

Hab. — Ce genre a des représentants dans les cinq parties du monde, mais principalement dans la zone froide.

261. — Le Morillon à huppe rousse.

FULIGULA RUFINA, *Steph. ex Pall.*

(Pl. 259)

ANAS FISTULARIS CRISTATA, Briss. *Ornith.* VI, p. 398 (1760).

ANAS RUFINA, Pall. *It.* II, app. p. 713 (1773).

BRANTA RUFINA, Boie, *Isis*, 1822, p. 564.

FULIGULA RUFINA, Steph. *Shaw's Gen.Zool.* XII, p. 188 (1824).

NETTA RUFINA, Kaup, *Natürl. Syst.* p. 102 (1829).

CALLICHEN RUFICEPS, RUFINUS, SUBRUFINUS et MICROPUS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 999.

PLATYPUS RUFINUS, Brehm. *Vöj. Deutschl.*, p. 922 (1831).

MERGOIDES RUFINA, Eyt. *Rav. Brit. B.* p. 575 (1836).

AYTHYA RUFINA, Macg. *Man. Br. B.* p. 191 (1846).

CALLICHEN RUFESCENS, Breh. *Vogelk.* p. 379 (1855).

FULIGULA RUFICRISTA, C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 277 (1860).

DIE KOLBEN-ENTE, en allemand.

THE RED-CRESTED POCHARD, en anglais.

DE KROONEEND, en flamand.

Taille : 0^m44 ; ailes 0,26.

Description du mâle adulte en plumage de noce. — Tête d'un rouge bai, ornée d'une huppe touffue nuancée de jaunâtre, les joues, la gorge et les côtés du cou tirant sur le rose : manteau d'un cendré vineux avec un grand espace blanc sur les côtés de la partie supérieure du dos ; bas du dos et sus-caudales d'un brun noirâtre : épaule et pli de l'aile blancs ; les autres couvertures et les longues scapulaires d'un cendré un peu brunâtre ; rémiges secondaires blanches, terminées de brun et d'un liséré blanc ; les primaires blanches avec leur bord externe et leur extrémité bruns ; couvertures des primaires également bruns ; partie inférieure du cou, poitrine, ventre et sous-caudales d'un brun noir lustré ; flancs blancs ; queue d'un brun cendré. Bec d'un rouge vif ; iris rouge groseille ; tarses et doigts d'un rouge brique avec les membranes noirâtres.

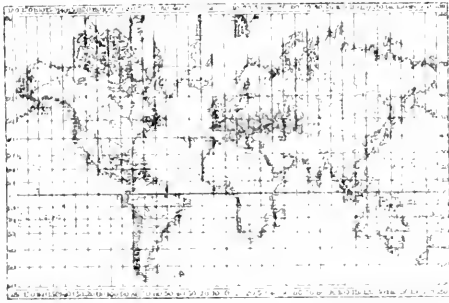
Femelle. — Dessus de la tête jusque sous les yeux et nuque d'un brun roux ; dessus du corps d'un brun cendré, le croupion noirâtre et les sus-caudales d'un cendré brunâtre ; joues et haut du cou d'un blanc sale ; bas du cou, poitrine et flancs d'un brun cendré avec les bordures des plumes plus claires ; ventre d'un blanc grisâtre ; sous-caudales blanchâtres ; ailes comme chez le mâle, mais les teintes moins pures ; queue brune. Bec d'un brun rougâtre ; iris jaune rougâtre ; tarses et doigts d'un jaune sale.

Mâle en été. — Ressemble à la femelle dont il se distingue par un plus grand développement de la huppe, par la couleur du ventre, des sus et des sous-caudales qui sont d'un brun noir, par le miroir plus blanc et par la couleur rouge du bec et des pattes (*d'après Naumann*).

Jeune. — Ressemble également à la femelle adulte, mais chez le jeune mâle la poitrine et le manteau sont plus foncés.

Poussin. — Toutes les parties supérieures d'un brun glacé de roux à la pointe des tiges; sur le dos quatre taches blanches disposées comme les quatre angles d'un quadrilatère; poitrine et abdomen d'un blanc grisâtre; ventre, gorge, devant et côtés du cou et faces latérales de la tête blancs, avec un trait brun en arrière des yeux; mandibule supérieure noirâtre avec l'onglet jaune, l'inférieure jaune; pieds bruns avec des bandes jaunes sur les palmures le long des doigts. (*J. Vian.*)

Hab. — L'aire géographique de cette espèce est fort peu étendue:



l'Europe méridionale et centrale jusqu'au 50° l. N., le nord de l'Afrique ou le sud-ouest de l'Asie. Ce Morillon se montre très accidentellement aux îles Britanniques où l'on compte, depuis 1818, une vingtaine de captures (*Harting*); il visite aussi accidentellement le Dane-

mark (*Kjaerbölling*), la Pologne (*Taczanowski*), le nord de l'Allemagne (*Borggreve*), la Hollande (*Schlégel*), les marais des Flandres (*de Selys*), le Grand-Duché de Luxembourg (*de la Fontaine*), le nord de la France (*Degl. et Gerbe*) et l'Autriche près du Danube (*Hinterberger*); il niche quelquefois en Bohême (*Fritsch*), en Silésie, dans le Mecklembourg et près d'Eisleben (*Baldamus*, etc.), visite régulièrement en octobre certains lacs de la Suisse et y séjourne jusqu'à la fin de mars, parfois jusqu'en mai (*Meisner et Schinz*); dans les départements français de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales, il est de passage régulier en hiver sur les côtes maritimes (*Lacroix*).

Cet oiseau est commun et sédentaire dans certaines parties de l'Espagne (*Saunders*), dans le midi de l'Italie (*Salradori*), en Sicile (*Malherbe*), mais il est rare en Grèce et ne visite que les marais de la Roumélie et du Péloponèse (*Lindermayer*); il n'est pas rare en Turquie (*Elwes et Buckley*), de passage dans la Dobrodja (*Alléou*), et se trouve sur tout le littoral russe de la mer Noire, mais, à ce qu'il paraît, seulement par couples ou en petites compagnies (*de Nordmann*). Il est également commun sur le littoral de la mer Caspienne surtout près de Lenkoran où il hiverne (*Ruddle*); plus à l'Est, on

l'observe en Turkestan (*Severtzow*) et il hiverne dans l'Afghanistan (*Scebohm*) et dans l'Inde (*Jerdon*). Il ne paraît pas avoir été observé en Perse et en Asie Mineure, mais il est commun dans le nord de l'Afrique (*Tristram*) et se montre accidentellement en Egypte (*Schlegel, de Heuglin*) et à Malte (*Wright*).

Mœurs. — Le Morillon à huppe rousse émigre des contrées du centre en octobre et novembre et y retourne à la fin de mars et en avril. Pendant ses voyages, il vole en petites troupes, très haut et en formant une ligne oblique.

Ce bel oiseau fréquente les marécages, les lacs et les étangs, pourvu que leurs bords soient bien garnis de roseaux et autres herbages; on le voit même sur les eaux situées dans les bois, mais il ne se montre que momentanément sur les cours d'eau, et principalement à l'époque des passages. Il se tient généralement loin du bord, et de préférence dans les endroits où il y a beaucoup de plantes submergées et flottantes. En marchant comme au repos, il tient le cou recourbé en S et le corps horizontal, mais quand son attention est mise en éveil, il relève fortement le corps en avant et se dirige ainsi vers l'eau, s'il soupçonne un danger. Il nage et plonge avec aisance, vole avec la même facilité que les Canards, en produisant un bruissement facile à percevoir.

Ce Morillon est sociable, craintif et méfiant; il fuit l'homme de loin, mais revient bientôt à la place qu'il a quittée; plus ces oiseaux sont nombreux, et plus ils sont farouches, mais ils ne recherchent pas la société d'autres espèces, bien qu'ils vivent en bonne intelligence avec elles. Le cri, d'après Naumann, est profond et ressemble plutôt à celui des Freux qu'à celui d'un Canard, mais l'oiseau ne se fait guère entendre souvent; Hume rend ce cri par *kurr* d'une voix profonde.

Cet oiseau se nourrit surtout de végétaux aquatiques, tels que potamots, myriophylles, cornifles, charagnes, etc., mais il prend aussi des insectes, des larves, des vers, des mollusques, du frai et même des jeunes grenouilles, mais plus rarement des petits poissons.

Reproduction. — Ce Morillon, aussi appelé Morillon roussâtre et Siffleur huppé, niche dans les marais et les étangs, mais paraît préférer ceux dont l'eau est saumâtre.

Le Dr Baldamus a eu l'occasion d'observer la reproduction de cet oiseau, en Allemagne, près du lac salé de Mansfeld. Voici, en résumé, ce qu'il en dit : (1)

(1) *Journ. für Ornith.*, 1870. p. 248.

Le nid se trouve dans les roseaux et les jones, et le plus souvent sur un monticule s'élevant au-dessus de l'eau, ou sur de vieilles souches de roseaux. Il est formé, comme ceux des Canards, de vieilles tiges sèches de roseaux et de jones, de feuilles mortes, etc., avec une couche de duvet servant à couvrir les œufs chaque fois que la mère s'en éloigne. La ponte est de sept à neuf œufs, rarement dix, d'un vert olivâtre et mesurant 56 à 60 millim. sur 40 à 43. La durée de l'incubation est de vingt-quatre jours.

Le Dr Baldamus recueillit des œufs de cette espèce en Allemagne et en Hongrie, du 12 mai au 1^{er} juillet, suivant les années, mais le plus ordinairement vers la mi-mai.

262. — Le Morillon huppé.

FULIGULA CRISTATA, *Steph. ex Leach.*

(Pl. 260)

- ANAS GLAUCIUM MINUS, Briss. *Ornith.* VI, p. 411 (1760).
ANAS FULIGULA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 207 (1766).
? ANAS SCANDIACA, Gm. (hybride ?) *Syst. not.* p. 520 (1788).
? ANAS COLYMBIS, Pall. (jeune ?), *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 266 (1811).
ANAS CRISTATA, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Br. Mus.* p. 39 (1816).
NYROCA FULIGULA, Flem. *Phil. of Zool.* II, p. 260 (1822).
AYTHYA FULIGULA, Boie. *Isis*, 1822, p. 564.
FULIGULA CRISTATA, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XII. 2, p. 190 (1824).
PLATYPUS FULIGULUS, Brehm. *Lehrb. d. Nat. Eur. Vög.* II, p. 833 (1824).
AYTHYA CRISTATA, Brehm. *Isis*, 1830, p. 998.
PLATYPUS CRISTATUS, Dyb. *Journ. f. Orn.* 1868, p. 339.
FULIX CRISTATA, David, *N. Arch. du Mus. Bull.* VII, n^o 453 (1871).
CEDEMA CRISTATA, Dress. *Ibis*, 1876, p. 420.
FULIX FULIGULA, Gzrl. *Acifalco Ital.* p. 316 (1886).
DIE REIHERENTE, HAUBENENTE, en allemand.
THE TUFTED DUCK, en anglais.
DE KUIFFEEND, en flamand.

Taille : 0^m33 ; ailes 0,20.

Description du mâle en plumage de nœc. — Tête, huppe et haut du cou d'un noir brillant à reflets violets et verdâtres ; bas du cou, poitrine, sus et sous-caudales noirs ; les autres parties supérieures d'un noir à reflets d'un vert bronzé, surtout sur les ailes ; milieu du dos et scapulaires légèrement ponctués de blanchâtre ; miroir de l'aile très oblique, blanc, borné en arrière par une bande noire ; rémiges d'un cendré brumâtre, bordées extérieurement et terminées de brun noirâtre ; queue brune ; abdomen et flancs blancs. Bec

d'un gris bleuâtre avec l'onglet noir; iris jaune; pattes bleuâtres avec les palmures noires.

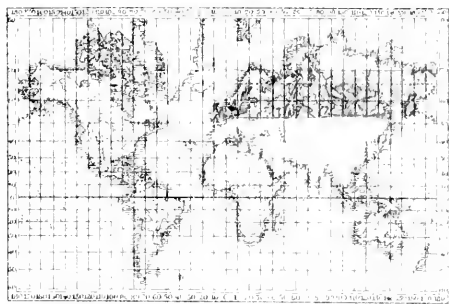
Femelle. — Huppe beaucoup moins développée; tête et cou d'un brun noirâtre; bas du cou, poitrine et flancs d'un brun roussâtre; manteau d'un brun noirâtre légèrement pointillé de blanchâtre, avec les bordures des plumes d'une teinte plus rousse; les autres parties supérieures, y compris les ailes, d'un brun noirâtre; rémiges secondaires à reflets bronzés; miroir d'un blanc moins pur que chez le mâle; abdomen blanc; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc entremêlé de brun; queue brune

Mâle en été. — Se distingue de la femelle par un plumage tirant plus sur le noir que sur le brun, et par une huppe plus développée.

Jeune. — Ressemble à la femelle, mais les bordures des plumes d'une teinte plus claire; base du bec entourée d'une bande de plumes blanches; rémiges secondaires sans reflets bronzés; poitrine tachetée de brun et de roussâtre; parties inférieures plus ou moins blanches, avec le bas-ventre varié de brun et les flancs de brun roussâtre.

Poussin. — Toutes les parties supérieures d'un brun fuligineux foncé, glacé à la pointe des tiges; côtés de la tête, cou, poitrine, flancs et abdomen de même couleur mais un peu plus pâle; gorge et ventre d'un blanc fauve; mandibule supérieure noirâtre avec l'onglet roux, l'inférieure marbrée de jaune et de roux; pieds bruns, avec des bandes d'un jaune terne sur les membranes, le long des doigts (*J. Vian*).

Hab. — Le Morillon huppé habite, en été, toute la zone septentrionale de l'Europe et de l'Asie



comprise entre le 53 1/2° et le 70° l. N.; il niche en Europe à partir du Mecklembourg (*Naumann*) à l'Ouest et du gouvernement de Perm (Russie) à l'Est (*Sabanïeff*); il niche parfois aussi en Grande-Bretagne (*Dresser*) et accidentellement aux îles

Féroé (*Collin*), mais il n'a été observé ni en Islande, ni au Groenland. Il hiverne plus ou moins dans toute l'Europe centrale et méridionale, ainsi qu'aux îles Britanniques. Il est très commun en Belgique lors des passages, surtout dans les grands marais des Flandres et de la Campine, et un certain nombre passe l'hiver sur les eaux qui ne gèlent pas. Il est aussi très commun en hiver dans toutes les contrées du midi de notre continent, ainsi qu'en Asie Mineure, en Palestine (*Tristram*), en Egypte (*Schelley*), en Nubie et visite même

l'Abyssinie (*de Heuglin*) ; il est également commun en Algérie (*Loche*), comme dans tous les pays qui entourent la Méditerranée.

En Asie, on rencontre cet oiseau dans toute la Sibérie (*Middendorff, von Schrenk*), au Kamtschatka (*Stejneger*), en Chine (*David*) et au Japon (*Schlégel*) ; il hiverne dans les parties méridionales jusqu'au sud de l'Inde (*Jerdon*).

Mœurs. — Bien que ces Morillons soient peu sensibles au froid, ils émigrent cependant des contrées du Nord dès que les eaux se couvrent de glace. Vers le commencement d'octobre, ils commencent à se rassembler sur les eaux d'une certaine étendue, et leur nombre augmente de jour en jour ; c'est par bandes formées de plusieurs milliers d'individus qu'ils émigrent au début des fortes gelées, et ils voyagent alors le plus souvent pendant la nuit.

C'est un oiseau très sociable qui fréquente en troupes les eaux stagnantes, surtout pendant la belle saison ; aux autres époques de l'année on le voit le long des côtes maritimes et de préférence à l'embouchure des fleuves, dans les lagunes et sur les grands lacs de l'intérieur. Il n'est pas rare, lors des migrations, de le voir sur des mares de peu d'étendue, même à proximité des villages et des routes assez fréquentées. Ce n'est que quand la plupart des eaux sont couvertes de glace, qu'il s'abat sur les rivières et les fleuves, tant que ceux-ci ne sont pas obstrués par des glaçons.

Le Morillon huppé nage avec aisance et vole avec une grande rapidité, en ligne droite et en produisant un certain bruissement ; par contre, il ne paraît pas marcher volontiers. C'est sur l'eau qu'il déploie toute son agilité ; plonger est pour lui un véritable plaisir, aussi le voit-on à tout instant disparaître dans l'eau, nager à une certaine profondeur et ne revenir à la surface que pour respirer ; souvent même il se contente de venir respirer, en ne sortant de l'eau que le bec jusqu'au delà des narines, et disparaît aussitôt. Il n'est réellement craintif que sur les grandes eaux où il lui est facile d'échapper aux atteintes du chasseur, mais il se montre beaucoup moins farouche sur les petits étangs, bien qu'il y soit plus exposé. Son cri est peu sonore et ressemble à *karr, karrkarr* ou *kœurr, kœurr, kœurrr*, mais l'oiseau ne le fait pas entendre souvent ; c'est au moment de s'envoler ou quand il est inquiet qu'il crie le plus ordinairement.

Cet oiseau se nourrit principalement d'insectes, de larves, de crustacés, de vers, de frai, de jeunes grenouilles, de petits poissons et surtout de mollusques nus ou à coquille ; accessoirement il mange

aussi des herbages aquatiques, des jeunes pousses et des graines. Ce Morillon est très gras en automne, mais sa chair est sans valeur parce qu'elle a un goût rance, ce qui provient d'une nourriture plus animale que végétale.

Reproduction. — Ce Morillon niche sur un îlot, au bord de l'eau ou dans une prairie, éloignée parfois de soixante à cent mètres de l'eau; le nid est ordinairement placé dans une excavation au milieu des jones et des herbages ou sous un buisson de saules ou d'aunes. Il est formé de jones, de roseaux et de brins d'herbes, et garni intérieurement de duvet. La ponte a lieu en mai ou en juin et se compose de huit à douze œufs, d'un brun olivâtre pâle un peu lustré, et ils mesurent de 56 à 60 millim. sur 38 à 42. La femelle témoigne la plus grande sollicitude à ses poussins; le mâle, au contraire, ne s'inquiète guère de sa progéniture, et bien avant l'éclosion des œufs, il abandonne sa compagne pour aller s'amuser avec d'autres mâles sur les eaux environnantes; mais bientôt la mue les éloigne des eaux et les mâles se tiennent alors cachés dans les roseaux et les hautes herbes.

263. — Le Morillon milouinan.

FULIGULA MARILA, *Steph. ex Lin.*

(Pl. 261)

- GLAUCIUM MINUS STRIATUM, Briss. *Ornith.* VI, p. 416 (1760).
ANAS MARILA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 196 (1766).
ANAS SUBTERRANEA, Scop. *Ann. I. Hist. nat.* p. 67 (1769).
ANAS FRENATA, Sparrm. *Mus. Carls.* II, pl. 38 (1787).
AYTHYA MARILA, Boie, *Isis*, 1822, p. 564.
FULIGULA MARILA, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XII, 2, p. 198 (1824).
PLATYPUS MARILUS, C. Brehm, *Leherb. Nat. eur. Vög.* II, p. 830 (1824).
NYROCA MARILA, Flem. *Brit. anim.* p. 122 (1828).
AYTHYA ISLANDICA et LEUCONOTOS, C. Brehm, *Isis*, 1830, p. 998.
FULIGULA GESNERI, Eyt. *Cat. Brit. B.* p. 58 (1836).
MARILA FRENATA, Bonap. *Comp. Rend.* XLII, 21 p. 651 (1856).
FULIX MARILA, Baird. *B. of N. Am.* p. 791 (1858).
AYTHYA MARILA NEARCTICA, Stejn. *Bull. U. S. Nat. Mus.*, n° 29, p. 161 (1885).
DIE BERGENTE, en allemand.
THE SCAUP, en anglais.
DE TOPPEREEND, en flamand.

Var. Affinis.

- ANAS MARILA, Forst. (nec Lin). *Phil. Trans.* LXII, n° 44 (1772).
FULIGULA MARILA, Audub. *Orn. Biog.* III, p. 226 (1835).

FULIGULA AFFINIS, Eyt. *Mon. Anat.* p. 157 (1838).

FULIGULA MARILOIDES, Vig. *Zool. voy. Blossom.* p. 31 (1839).

FULIGULA MINOR, Bell, *Proc. Ac. Nat. Sc. Phil.* 1, p. 141 (1842).

MARILA AFFINIS, Bonap. *Compt.-Rend.* sept. 1856.

FULIX AFFINIS, Baird, *Birds N. Am.* p. 791 (1858).

FULIGULA MARILA (part.) Seeb. *Brit. B.* III, p. 579 (1885).

Taille : 0,47 ; ailes 0,23.

Description du mâle en plumage de noce. — Tête et partie supérieure du cou d'un noir brillant à reflets verts ; bas du cou, haut du dos, poitrine, bas du dos, sus et sous-caudales, noirs ; partie moyenne du dos et scapulaires supérieures d'un blanc assez pur avec des raies noires en zigzags, plus larges postérieurement ; couvertures des ailes d'un gris noirâtre et tachetées de blanc ; miroir blanc sous forme d'une bande oblique bordée de noir ; en arrière du miroir, les rémiges sont d'un noir verdâtre à reflets ; rémiges primaires et rectrices d'un brun noirâtre ; abdomen et flancs d'un blanc pur, ces derniers plus ou moins vermiculés de cendré ; bas-ventre avec des raies en zigzags brunes. Iris jaune ; bec d'un gris bleuâtre ; pattes grises, les membranes noirâtres.

Femelle adulte. — Elle est un peu plus petite que le mâle ; un grand espace blanc entoure le bec et une tache de même couleur se trouve à la région auriculaire ; le restant de la tête, cou, haut du dos et poitrine d'un brun foncé, les bordures des plumes un peu plus pâles ou blanchâtres à la poitrine ; partie moyenne du dos, scapulaires et flancs d'un brun noirâtre avec des raies blanches en zigzags ; bas du dos noirâtre ; sus-caudales d'un brun fuligineux ; couvertures des ailes d'un cendré brunâtre et pointillées de blanc d'une manière peu apparente ; les plus grandes scapulaires d'un brun uniforme ; miroir, rémiges et rectrices comme chez le mâle ; abdomen blanc ; bas-ventre et sous-caudales brunâtres plus ou moins tachetés et rayés de blanc, surtout sur les sous-caudales.

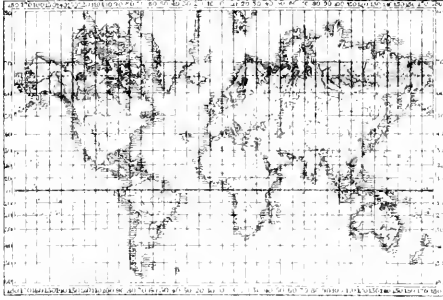
Mâle en été. — Ressemble à la femelle, mais il a moins de blanc à la base du bec et la tache blanchâtre près de l'oreille est plus petite et souvent nulle ; la teinte de la tête et de la poitrine est plus foncée. Il reprend son beau plumage en octobre et novembre.

Jeune. — Ressemble également à la femelle, mais les parties dorsales sont d'un brun roussâtre sans raies blanches en zigzags ; l'espace blanc qui entoure le bec est moins étendu et moins pur. Après la première mue, on voit apparaître, chez les mâles, les plumes noires à reflets verts de la tête, et le blanc du bec se réduit à une tache placée de chaque côté à la base de la mandibule supérieure ; les raies en zigzags du dos commencent aussi à se montrer.

Poussin. — Parties supérieures d'un brun roussâtre ; côtés de la tête d'un jaune sombre ; gorge et ventre d'un jaune plus clair ; poitrine, flancs et abdomen d'un brun pâle ; bec brunâtre ; pattes d'un brun olivâtre.

Var. Affinis. — Taille plus petite (0,36 ; ailes 0,20); se distingue en outre par les reflets de la tête et du cou qui sont pourpres et non verts ; la région auriculaire offre cependant des reflets verdâtres.

Hab. — Le Morillon milouinan niche en Islande (*Faber*) et dans la



zone polaire arctique jusqu'au 70° l. N. Il hiverne à partir des îles Féroé où quelques couples passent parfois l'été (*Feilden*), et du midi de la Scandinavie (*Collett, Nilsson*) ; en hiver il est surtout abondant sur les côtes allemandes de la Baltique et, en plongeant, ces oiseaux s'embarrassent dans

les filets des pêcheurs qui en prennent ainsi par centaines (*Borggreve*). Il hiverne également en grand nombre sur les côtes du Danemark, de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, de la Hollande, du nord de la France et de la Belgique ; il est moins abondant sur l'Escaut près d'Anvers et rare sur les eaux de l'intérieur du pays. Dans le midi de la France il est de passage plus ou moins régulier, mais toujours en petit nombre (*Lacroix*) ; il est rare sur les côtes de l'Espagne (*Irby*), du Portugal (*Barboza du Bocage*) et de l'Italie, ne se montre qu'accidentellement en Sardaigne et jamais en Sicile (*Giglioli*). Dans le centre de l'Europe, cet oiseau est généralement rare ; il se montre cependant par petites troupes et assez régulièrement en hiver sur différents lacs de la Suisse (*Meisner et Schinz*) et de l'Allemagne, surtout près de Eisleben (*Naumann*), et on l'a même capturé en Saxe (*Meyer et Helm*) ; il visite la Bohême en automne, rarement au printemps (*Fritsch*), est commun en Pologne lors des passage (*Taczanowski*) et hiverne en Transylvanie (*Danford*), sur les côtes de la mer Noire (*de Nordmann*), de la mer Caspienne (*Radde*), de l'Asie Mineure, de la Palestine (*Tristram*) et de la Grèce (*v. d. Mühle*).

Ce palmipède hiverne également en Algérie (*Loche*) et dans les lagunes de la basse Egypte, où on le rencontre souvent en grandes bandes ; il se montre également près du Caire, dans l'Arabie pétrée, près de Djedah, et un couple a même été observé, en décembre, en Abyssinie (*de Heuglin*). En Asie, on rencontre cette espèce dans toute la zone septentrionale (*Middendorff*) jusque dans la Sibérie orientale (*Taczanowski*), le Kamtschatka (*Stejneger*) et le Japon (*Whitely*) ; elle hiverne sur certains lacs du Caucase, dans le sud de la Sibérie (*Radde*).

sur les côtes de la Chine et de Formose (*Swinhoe*), mais elle est plus rare que le Morillon huppé à Pékin et sur les eaux douces de l'intérieur de la Chine (*David*) ; elle n'a encore été observée ni au Turkestan, ni dans les provinces de l'Amour, mais quelques couples hivernent en Perse au sud de la mer Caspienne, et accidentellement au Népaul (*Jerdon*).

Ce Morillon habite également toute l'Amérique du Nord et le Groenland (*Coues*) et hiverne dans les Etats du Sud jusqu'au Mexique (*Dresser*).

La var. *Affinis* habite également toute l'Amérique du Nord, mais hiverne jusqu'au Guatémala (*Coues*) ; elle descend donc plus au Sud que la forme type. Il paraît aussi que la var. *Affinis* habite principalement l'intérieur de l'Amérique, tandis que le vrai Milouinan se trouve plus particulièrement sur les côtes, mais ceci n'est pas démontré. Stejneger complique encore la question en admettant quatre variétés, formant deux espèces : 1. *Aythya affinis* (de l'Amérique) ; 1 b. *A. affinis mariloides* (des côtes asiatiques du Pacifique et du Japon) ; 2. *A. marila* (d'Europe) ; 2 b. *A. marila nearctica* (de l'Amérique). Ainsi, d'après Stejneger, le vrai *F. marila* n'existerait pas en Amérique (1). M. Seebohm n'admet pas la var. *Affinis*, parce qu'en Amérique elle n'occupe pas une région géographique distincte et que ses caractères peuvent n'être qu'individuels.

Mœurs. — C'est au commencement d'octobre que les Milouinans se rassemblent en grandes troupes pour émigrer dans le courant du même mois, en longeant le plus souvent les côtes maritimes. Ils voyagent ordinairement pendant la nuit, en bandes plus ou moins nombreuses, et retournent dans le Nord en mars et avril.

Ce Morillon préfère la mer aux eaux douces, et il ne la quitte que pendant les tempêtes ; on le voit cependant aussi sur les lacs salés et même sur les fleuves, les rivières, les étangs et dans les marais, mais il est toujours plus abondant dans les baies fangeuses peu profondes ; il évite cependant la pleine mer. Il plonge avec une rapidité remarquable et sait rester près de deux minutes sous l'eau ; ses habitudes ressemblent, du reste, à celles de son congénère le Morillon huppé, et ce qui a été dit de ce dernier est vrai pour le Milouinan. Celui-ci est au moins aussi sociable que le premier, il n'est pas craintif du tout, même sur les grandes eaux, et son cri est rauque et ressemble à *karr, karrkarr*....

(1) *Bullet. U. S. national Mus.* n° 29, p. 161 (1885).

Ce palmipède se nourrit principalement de mollusques à coquille, de crustacés, de vers, d'insectes et de larves aquatiques, de têtards et de petits poissons qu'il va souvent chercher à plusieurs mètres de profondeur; ce n'est qu'accessoirement qu'il prend des substances végétales. Ce régime animal donne à sa chair un goût rance assez désagréable.

Reproduction. — Cet oiseau niche dans le courant de mai ou plus tard, suivant la latitude; dans le sud de l'Islande, la ponte a lieu à la fin de mai; M. Seebolin dit avoir trouvé des œufs frais dans la vallée de la Petchora le 25 juin et le 4 juillet. Le nid est placé près de l'eau, souvent sur un îlot, et sous un buisson d'angéliques, de genévriers, de saules ou entre les hautes herbes; il est formé, comme pour les précédents, de joncs, de roseaux et d'herbes diverses, et l'intérieur est garni de duvet. La ponte est de six à neuf œufs d'un gris verdâtre clair et mesurant environ 65 millim. sur 44.

La femelle couve avec persévérance, et on peut alors l'approcher de très près avant qu'elle songe à fuir; le lendemain de la naissance de ses petits, ou un peu plus tard, elle les conduit sur l'eau et leur apprend à trouver leur nourriture, mais les ramène souvent à terre pour se reposer; si on les surprend à ce moment, tous se jettent à l'eau et gagnent le large en toute hâte, sauf la mère, qui les suit à distance en battant des ailes et en poussant les cris de *arrrr, arrrr* d'une voix stridente; elle ne se décide à rejoindre ses poussins que quand elle les croit en sûreté. Il arrive souvent que plusieurs femelles pondent dans le même nid; dans ce cas, elles couvent alternativement et élèvent les petits en commun.

264. — Le Morillon milouin.

FULIGULA FERINA, *Steph. ex Lin.*

(Pl. 262)

- ANAS PENELOPE, Briss. (nec Lin.) *Ornith.* VI, p. 384 (1760).
- ANAS PERINA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 203 (1766).
- ANAS RUFICOLLIS, Scop. *Ann.* I, p. 66 (1769).
- ANAS LURIDA et ERYTHROCEPHALA, Gmel. *Reise Russl.* I, pp. 70, 71 (1770).
- ANAS RUFULA, Gmel. *Syst. nat.* II, p. 515 (1788).
- NYROCA FERINA, Flem., *Phil. Zool.* II, p. 260 (1822).
- AYTHYA FERINA, Boie, *Isis*, 1822, p. 564.
- FULIGULA FERINA, Steph. *Gen. Zool.* XII, 2, p. 193 (1824).
- PLATYPUS FERINUS, Brehm, *Lehrb. Nat. Eur. Vög.* II, p. 828 (1824).

- AYTHYA ERYTHROCEPHALA, Brehm, *Isis*, 1830, p. 999.
ANAS MARILA, Malh. (nec Lin.), *Faune orn. de la Sicile*, p. 220 (1843).
FULIGULA HONEYERI (aberration), Baedeker, *Nou. ornith.*, 1852, p. 12, pl. 1.
AYTHYA HONEYERI, Brehm, *N. americana*, 1855, p. 298.
FULIGULA ERYTHROCEPHALA, C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 278 (1830).
FULIX FERINA, Salvad. *Faun. Ital. Uccelli*, p. 265 (1872).
DIE TAFELENTE, en allemand.
THE POCHARD, en anglais.
DE TAFELEEND, en flamand.

Var. Americana.

- ANAS FERINA, Wils. *Am. Orn.* VIII, p. 110 (1814).
FULIGULA FERINA, Bonap. *Syn.* p. 392 (1828).
NYROCA FERINA, Woodh. *Silgr. Rep.* p. 104 (1853).
AYTHYA ERYTHROCEPHALA, Bonap. (nec Breh.) *Comp. List.*, p. 58 (1838).
FULIGULA AMERICANA, Eyt. *Mon. Anat.* p. 155 (1838).
NYROCA AMERICANA, Gray, *Gen. B.* III, p. 621 (1849).
AYTHYA AMERICANA, Bonap. *Comptes-Rend.* XLIII, sept. (1856).
NYROCA ERYTHROCEPHALA, Heerm. *P. R. R. Rep.* X, pt VI, p. 70 (1859).
FULIGULA FERINA var. AMERICANA, Coues, *Key.* p. 289 (1872).
AYTHYA FERINA var. AMERICANA, Allen, *Bull. M. C. Z.* III, p. 183 (1872).

Taille: 0m38; ailes 0,215.

Description du mâle en plumage de noce. — Tête et cou d'un roux rougeâtre vif et lustré; haut du dos, poitrine, bas du dos, sus et sous-caudales d'un brun noir; manteau, scapulaires et flancs d'un blanc grisâtre et rayés transversalement de fins zigzags noirâtres très serrés; couvertures des ailes cendrées et pointillées de gris; rémiges secondaires grises plus ou moins pointillées de blanc et terminées par un bord blanc; rémiges primaires cendrées à extrémité brune; rectrices brunes; abdomen blanchâtre avec des ondulations cendrées mais peu apparentes, sauf au bas-ventre où elles sont très visibles et assez larges. Bec d'un gris bleuâtre mais noir aux extrémités; iris orange; pattes grises, noirâtres aux articulations, les membranes noires.

Femelle. — Dessus de la tête d'un brun foncé, rougeâtre à la nuque et sur le cou, d'une teinte plus pâle sur les joues; gorge blanchâtre; haut du dos et poitrine d'un brun roussâtre avec les bordures des plumes plus pâles; manteau, scapulaires et flancs d'un brun foncé avec de fines raies irrégulières en zigzags d'un gris blanchâtre; bas du dos, sus-caudales et bas-ventre d'un brun noirâtre; ailes comme chez le mâle mais un peu plus foncées; abdomen d'un cendré blanchâtre; queue brune. Iris jaune citron.

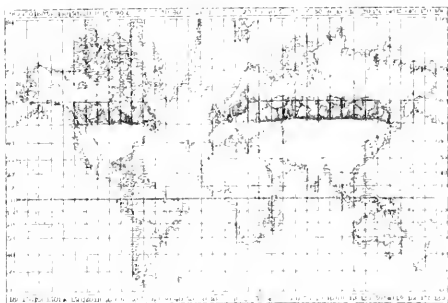
Mâle en été. — Ressemble à la femelle, mais il a la tête et le cou d'une teinte plus rousse, le bas du dos et les sus-caudales plus noirs, le manteau plus clair et l'iris orange et non jaune.

Jeune. — Ressemble également à la femelle, mais le manteau, les scapulaires, la poitrine et les flancs sont d'un brun foncé avec les bordures des plumes plus claires et sans raies en zigzags. Iris d'un brun clair.

Poussin. — Occiput et dessus du corps bruns; quatre taches blanchâtres disposées en carré sur le dos; front, côtés de la tête et cou jaunâtres, avec une tache brune à l'oreille; gorge blanchâtre; parties inférieures d'un blanc jaunâtre sale varié de cendré au bas-ventre.

Var. Americana. — D'une taille un peu plus forte que les sujets de l'ancien monde; pas de noir à la base du bec; le dos plus gris; la nuque pourprée; abdomen blanc sans ondulations.

Hab. — Le Morillon milouin habite l'Europe centrale et ne se montre que très accidentellement en



Islande (*Newton*) et aux îles Féroé (*Reinhardt*); il est rare dans le sud de la Scandinavie (*Collett*, *Nilsson*) et de la Finlande (*Palmén*), mais niche à partir du 62° l. N. près du lac Ladoga (*Malmgren*), quoiqu'il soit rare dans le gouvernement

de St-Petersbourg (*Büchner*); il est commun dans la Russie méridionale (*de Nordmann*).

Aux îles Britanniques, on le voit surtout en hiver et il est alors commun en Ecosse, aux îles Orkneys, Shetland et Hébrides, mais il niche dans plusieurs comtés de l'Angleterre et de l'Irlande (*Seebohm*). Cet oiseau visite, lors de ses passages, le Danemark (*Kjaerbölling*) et le nord de l'Allemagne, mais il niche isolément ou en petit nombre sur certains lacs de la Poméranie, du Mecklembourg (*Borggreve*), de la Silésie (*Gloger*), du Brandebourg, du Lausitz, de l'Anhalt, de la Saxe (*Naumann*), de l'Autriche, de la Bohême (*Fritsch*), de la Transylvanie (*Danford*), etc. A partir de novembre, il est abondant sur les lacs de la Suisse qu'il quitte en mars (*Meisner* et *Schinz*); il en est de même en Hollande (*Schlögel*) et en Belgique, où il est très commun aux passages sur les côtes maritimes et dans les marais des polders et de la Campine; en France il hiverne surtout dans les parties méridionales (*Laurois*). Il hiverne également en Portugal (*Reyes*), en Espagne, où quelques couples se reproduisent parfois (*Saunders*), en Italie, et il est surtout abondant en Sardaigne, en Sicile (*Giglioli*), à Malte (*Wright*), aux îles Ioniennes (*Lilford*), dans le Péloponèse, en Roumélie (*Lindermayer*), en Turquie (*Elwes* et *Buckley*), mais ne se

montre pour ainsi dire qu'aux passages dans la Dobrodja, en Bulgarie (*Alléon*) et en Pologne, où il niche cependant en petit nombre (*Taczanowski*).

En Asie, ce Morillon a été observé en Turkestan (*Severtzow*) et dans la région du Baïkal où il niche dans le delta de l'Angara supérieur (*Radde*), mais il est rare dans la Sibérie orientale (*Taczanowski*): il hiverne au Caucase (*Radde*), en Asie Mineure, en Palestine (*Tristram*), en Perse, dans l'Afghanistan (*Seeböhm*). dans l'Inde entière, quoiqu'il soit toujours plus abondant dans les parties occidentales qu'au Bengale (*Jerdon*), en Chine (*David*) et au Japon (*Schlegel*).

En Afrique, on rencontre cet oiseau en hiver au Maroc (*Favier*), en Algérie (*Loche*) et dans les autres parties septentrionales; en Egypte on le voit par petites troupes dans le delta, près du lac Chanka et près de la mer Rouge (*de Heuglin*) jusqu'en Nubie (*Shelley*).

La Var. *Americana* habite toute l'Amérique du Nord, probablement jusqu'au delà du 55° l. N., car en été elle est commune au Canada dans la province de Manitoba (*Thompson*): aux Etats-Unis elle est surtout abondante dans les parties N.-E. (*Coues*); elle hiverne dans les états du Sud jusqu'au Mexique et aux Antilles (*Sclater, Salvin*) ainsi qu'aux îles Bah-mas (*Bryant*).

Mœurs. — Le Morillon milouin émigre des contrées septentrionales vers la fin d'octobre et en novembre, par bandes plus ou moins considérables, composées ordinairement de trente à cinquante individus et même davantage: quand l'hiver n'est pas rigoureux, un certain nombre hiverne dans nos contrées et même encore plus au nord; ce n'est du reste qu'à mesure que le froid augmente qu'il se dirige de plus en plus vers le midi. Il voyage généralement en troupes et sans ordre, plus rarement en un rang oblique. Il retourne en mars dans le pays qui l'a vu naître.

Ce palmipède ne se montre sur les côtes maritimes et sur les fleuves qu'à l'époque des migrations; en d'autres temps il préfère les lacs, les grands étangs et les marais bien garnis de roseaux, d'herbages et de buissons, d'où il visite souvent les petits étangs et les mares des environs. Il est généralement plus actif la nuit que le jour, car il passe une bonne partie de la journée dans un repos absolu.

Le Milouin marche mieux que la plupart de ses congénères, quoique sa démarche soit lourde et fatigante; par contre, il nage et plonge avec une extrême facilité, vole à grands coups d'ailes et bruyamment mais sans fatigue. Il ne compte pas parmi les oiseaux les plus farou-

ches, mais des poursuites répétées le rendent prudent et il sait alors fort bien éviter le chasseur. La voix du mâle est un cri ronflant qu'on peut rendre par *charr charr charr*; le cri de la femelle est plus rauque et ressemble à *chœurr, chœurr*.

Cet oiseau se nourrit presque exclusivement de substances végétales, telles que racines, feuilles et herbes tendres, algues, graines de plantes aquatiques, etc.; accessoirement il prend des larves, des insectes, des vers, des mollusques, des têtards et des petits poissons.

C'est le seul Morillon dont la chair soit réellement savoureuse et recommandable, grâce au régime végétal; au printemps, cependant, le manque de végétaux oblige cet oiseau à se nourrir surtout de petits animaux, ce qui donne de suite à sa chair un goût huileux désagréable; c'est du reste le cas pour la plupart des Canards, mais à un degré plus ou moins prononcé. Le Milouin s'habitue facilement à la captivité.

Reproduction. — A leur retour en mars, ces Morillons restent encore quelque temps en société et se réunissent même à d'autres espèces avec lesquelles ils prennent leurs ébats, sans s'inquiéter de la reproduction. Ce n'est qu'à la fin d'avril que les mâles commencent à devenir agités, plus bruyants, car l'époque de l'accouplement approche. Les mâles ne se livrent pas de luttes entre eux, ils se bornent à suivre une femelle à la nage, à l'agacer par leurs cris d'amour, à faire tout leur possible pour lui plaire, jusqu'à ce qu'elle se donne à l'un d'eux. D'après Naumann, la femelle choisit librement son époux, et part aussitôt avec lui pour chercher un endroit convenable à la reproduction.

Cet oiseau niche près des eaux stagnantes bordées d'herbages et de buissons, ou sur un îlot verdoyant. La femelle construit son nid, sans le concours du mâle, au milieu des roseaux et des joncs, soit sur l'eau, soit au bord d'un fossé ou dans les herbes d'une prairie, mais toujours à peu de distance de l'eau. Le nid est formé de feuilles sèches, de roseaux, de joncs, de carex et de graminées, le tout assez bien entrelacé; l'excavation est, comme toujours, garnie de duvet. Pour pouvoir bien cacher son nid, la femelle est obligée d'attendre pour le construire, que la végétation soit assez avancée; aussi fait-elle rarement sa ponte avant la mi-mai, mais le plus souvent à la fin du mois et même en juin. La ponte est de huit à treize œufs assez ternes, d'un gris jaunâtre ou d'un gris olivâtre pâle; ils mesurent de 56 à 60 millim. sur 41 à 45. Naumann dit qu'en lui enlevant successivement les œufs au début de la ponte, mais en ayant soin d'en laisser toujours un ou

deux dans le nid, on peut amener la femelle à pondre jusqu'à quarante œufs.

Tant que la femelle pond, le mâle reste à ses côtés, veille sur elle, l'avertit à grands cris de l'approche d'un danger, mais a soin de se sauver le premier. Il l'abandonne dès qu'elle s'est mise à couvrir et va se joindre à d'autres mâles, sans s'inquiéter de ce que sera sa progéniture. La durée de l'incubation est de vingt-deux à vingt-trois jours. Aussitôt éclos et séchés, les poussins vont à l'eau et se mettent immédiatement à plonger, mais ils vont souvent se reposer dans les fourrés de roseaux, où la mère leur prépare des lieux de repos à l'abri de tout danger. La femelle se dévoue entièrement à ses petits et les défend au péril de sa vie. Quand les jeunes commencent à voler, les mâles vont rejoindre leur famille et tous se réunissent de nouveau en société.

265. — Le Morillon à iris blanc

FULIGULA NYROCA, *Steph. ex Gülden.*

(Pl. 263.)

- ANAS NYROCA, Gülden. *Nov. Comm. Petrop.* XIV, p. 403 (1769).
ANAS AFRICANA, A. FERRUGINEA, Gmel. *Syst. nat.* pp. 522, 523 (1788).
ANAS LEUCOPHTHALMUS, Bechst. *Ornith. Taschenb.* p. 405 (1803).
ANAS GLAUCION, Pall. *Zoogr.* II, p. 268 (1811).
AYTHYA NYROCA, Boie, *Isis*, 1822, p. 564.
MARILA NYROCA, Flem. *Phil. Zool.* II, p. 260 (1822).
FULIGULA NYROCA, Steph. *Gen. Zool.* XII, 2, p. 201 (1822).
PLATYPUS LEUCOPHTHALMUS, Brehm. *Lehrl. Nat. eur. Vögel.* II, p. 834 (1824).
AYTHYA LEUCOPHTHALMOS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 999.
NYROCA LEUCOPHTHALMOS et OBSOLETA, Brehm, *Naumannia*, 1855, p. 298.
FULIGULA LEUCOPHTHALMA, C. Dab. *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 279 (1857).
NYROCA FERRUGINEA, Dress. *Birds Eur.* VI, p. 581 (1872).
FULIX NYROCA, Salvad. *Fauna d'Ital. Ucelli.* p. 265 (1872).
DIE MOORENTE, en allemand.
THE WHITE-EYED POCHARD, en anglais.
DE WITOOGEND, en flamand.

Taille : 0^m37 ; ailes 0,185, la femelle un peu plus petite.

Description du mâle en plumage de nœc. — Tête, cou et poitrine d'un brun rougeâtre ; une tache blanche au menton ; dessus du corps et un collier au bas du cou d'un brun noirâtre, le manteau finement pointillé de roussâtre ; bas du dos et sus-caudales noirs avec de légers reflets verdâtres ; couvertures des ailes d'un brun cenré, les plus grandes à reflets bronzés ; miroir blanc, suivi d'une bande brune ; rémiges primaires brunes sur la barbe externe et

à l'extrémité, blanchâtre sur la barbe interne; flancs d'un brun roussâtre; abdomen blanc; bas-ventre brun nuancé de cendré; sous-caudales blanches; queue d'un brun foncé. Bec d'un gris noirâtre avec l'onglet noir; iris blanc; pattes d'un gris noirâtre, les membranes noires.

Femelle. — Côtés de la tête d'un brun roussâtre, parfois la base du bec blanchâtre; menton d'un blanc jaunâtre; dessus de la tête, nuque et parties dorsales d'un brun foncé; poitrine et flancs bruns avec le bord des plumes plus roux; ailes comme chez le mâle, mais sans reflets bronzés; abdomen blanc taché de brun; bas-ventre brun nuancé de cendré; sous-caudales blanches; queue brune. Cette femelle a les caractères généraux du mâle, dont elle ne diffère que par un plumage plus sombre, et ne peut être confondue avec aucune autre.

Mâle en été. — Ne diffère de la femelle que par une taille un peu plus forte, des teintes moins sombres, la poitrine d'un brun plus rougeâtre et moins tachée, le ventre d'un blanc pur.

Jeune. — Pas de blanc au menton; tête et cou d'un brun roux foncé; dessus de la tête et nuque d'un brun noir luisant; manteau d'un brun noirâtre avec les plumes plus ou moins bordées de brun clair; bas du dos et sous-caudales noirâtres; poitrine et flancs d'un brun foncé, le bord des plumes plus clair; abdomen blanc varié de brun; bas-ventre et jambes bruns; sous-caudales blanches. Iris gris.

Poussin. — Front, côtés de la tête, devant du cou et parties inférieures jaunâtres; dessus de la tête, nuque, dessus du corps, ailes, jambes et queue bruns; une raie jaunâtre peu distincte traverse le milieu du dos et les ailes; une tache de même couleur de chaque côté du croupion; bec noirâtre, l'onglet plus pâle, la mandibule inférieure jaune.

Hab. — Le Morillon à iris blanc habite l'Europe centrale et méridionale et ne dépasse que rarement le 56° l. N.; sa limite normale est le Danemark à l'ouest (*Kjærbølling*) et la latitude de Moscou et de Kazan à l'est (*Sabanaëff*); Faber l'a cependant vu en Islande en 1820 et 1821, et il pense que cet oiseau y niche (1); en Russie il a été observé jusque dans l'Arkhangel (*Meyer*). Sa présence n'a pas encore

(1) Beaucoup d'auteurs croient que Faber s'est trompé et que cet oiseau ne se montre pas en Islande; c'est possible, mais il est à noter que sa présence a été constatée dans la Sibérie occidentale jusque sous le cercle polaire, comme l'a fait connaître le Dr Finsch.

été constatée en Scandinavie, mais bien en Finlande (*Palmén*).

On ne voit que rarement cet oiseau aux îles Britanniques, et le plus souvent dans les parties orientales de l'Angleterre, mais on ne connaît que deux captures en Écosse et quatre en Irlande (*Seeböhm*). Il niche dans diverses localités de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Hongrie et de la Pologne; il est commun dans ce dernier pays et y hiverne quelquefois (*Tarzanowski*). Il est de passage en Suisse (*Meisner* et *Schinz*), en Hollande (*Schlégel*) et se montre accidentellement dans le Grand-Duché de Luxembourg (*de la Fontaine*). En Belgique, ce Morillon est de passage irrégulier, mais paraît nicher quelquefois dans le pays, comme le cas s'est présenté à Dilsen en 1879, d'après ce que m'a dit M. le marquis de Wavrin. Il est de passage régulier dans les départements septentrionaux de la France, accidentel dans ceux de l'Est, de l'Ouest (*Degland*) et du Midi (*Lacroix*); il est rare en Portugal (*Reyes*), commun en Espagne en été (*Saunders*), et hiverne dans la province de Valence (*Vidal*); il est également commun en Italie (*Salvadori*) et sédentaire dans les parties méridionales (*Giglioli*) et en Sicile (*Matherbe*); aux îles Ioniennes il est plus abondant en été qu'en hiver (*Lilford*); Linder Mayer dit ne l'avoir vu en Grèce que pendant les mois de mars et d'avril, mais pour von der Mühle il serait sédentaire dans ce pays, quoique moins abondant en été qu'en hiver. Il hiverne également en Turquie, en Asie Mineure (*Robson*), en Palestine (*Tristram*) et en Égypte où il suit le Nil jusqu'en Nubie (*de Heuglin*), au Maroc (*Favier*), en Algérie (*Loche*) et sur toute la côte septentrionale de l'Afrique.

En Asie, la répartition de cette espèce est assez singulière : tandis qu'à l'Ouest elle s'élève jusque sous le cercle polaire, où elle a été observée à Obdorsk près de l'Obi (*Wensch*), à l'Est elle ne paraît pas dépasser le nord de la Chine; sa présence a aussi été signalée dans le gouvernement de Tobolsk (*Finsch*). Cet oiseau se rencontre également au Caucase (*Radde*), au Turkestan (*Severtzow*), en Perse (*Blanford*), dans l'Inde où il est commun dans le Nord et le centre, plus rare dans le Midi (*Jerdon*), au Népal (*Hodgson*) et en Chine; il passe l'hiver en assez grand nombre dans ce dernier pays, et au printemps il est commun sur les lacs et les cours d'eau de la province de Pékin (*David*); on l'observe également au Japon (*Makiston*, *Pryer*).

Il est certain que l'aire géographique de cette espèce est plus étendue en Asie qu'on ne le croit; il est plus que probable qu'elle niche en Corée, en Mandchourie et dans la vallée de l'Amour, mais

sa présence n'a pas encore été constatée dans ces pays. Léotaud signale une capture à l'île de la Trinidad (Antilles), mais cela doit être une erreur (1).

Mœurs. — Ce Morillon quitte l'Europe centrale vers la fin d'octobre ou au commencement de novembre, mais toujours avant l'apparition des gelées et des neiges ; il retourne à la fin de mars au pays de la reproduction, voyageant par petites troupes désordonnées de cinq à huit individus ; dans les pays où il est abondant, on rencontre cependant parfois des bandes composées de plus de cinquante sujets.

C'est un palmipède d'eau douce qui ne se montre que rarement sur les côtes maritimes, et encore ne l'y voit-on le plus souvent que pendant les migrations, et seulement dans les endroits fangeux et peu profonds. Il vit principalement sur les eaux stagnantes, et de préférence sur les lacs et les étangs bien garnis de roseaux et de joncs, ainsi que dans les marais ; il aime surtout les eaux couvertes de plantes submergées et flottantes, comme celles appartenant aux genres *Myriophyllum*, *Chara*, *Lemna*, *Potamogeton*, *Nymphæa*, etc.

Le Morillon à iris blanc ressemble à ses congénères par ses allures et ses mouvements ; il ne marche pas volontiers, mais quand il le faut, il sait aller assez vite ; il nage et plonge à la perfection, vole avec facilité. Il est moins prudent et moins farouche que beaucoup d'autres de la famille, mais quand il se trouve sur un étang avec des oiseaux craintifs, ceux-ci l'entraînent généralement dans leur fuite. Ce n'est pas un oiseau fort sociable : il vit en petites troupes et ne recherche que la société de ses semblables ; même les individus isolés ne se joignent pas volontiers à d'autres espèces. Son cri ressemble à celui d'autres Morillons et peut se rendre par *kœurr*, *kœurr*, *kœurrr*, pour le mâle, et *krèkrèkrè*... dans un ton plus élevé, pour la femelle.

La nourriture de cet oiseau est plus végétale qu'animale, et se compose surtout de plantes aquatiques tendres, de racines, de bourgeons et de graines ; mais il prend aussi des mollusques à coquille, des larves et des insectes aquatiques, du frai, des têtards et des jeunes grenouilles. Sa chair est assez succulente, surtout en automne.

Reproduction. — L'accouplement n'a lieu qu'à la fin d'avril ; comme les femelles sont généralement moins nombreuses que les mâles, ceux-ci doivent combattre entre eux pour conquérir une compagne. Ces luttes sur l'eau sont parfois si opiniâtres, que ces oiseaux oublient

(1) A. Léotaud, *Les Oiseaux de l'île de la Trinidad*, p. 524 (1866).

toute prudence, et sans les cris d'alarme des femelles, ils deviendraient parfois la proie d'un ennemi. Il arrive aussi que la femelle, pourchassée par plusieurs mâles, doive se réfugier dans un fourré. Lorsqu'un mâle a enfin conquis une compagne, il la mène au plus vite dans un lieu écarté caché au milieu des herbages ; quant aux célibataires qui n'ont pu trouver de femelle, ils deviennent souvent gênants pour ceux qui ont été plus heureux et dont ils troublent la tranquillité ; mais ils finissent cependant bientôt par s'éloigner, et la paix règne alors de nouveau sur l'étang.

Le nid est construit dans les roseaux et les herbages, soit au bord d'un îlot, soit dans une dépression du sol sous un buisson de saules ou d'aunes. Il est ordinairement placé de façon à être complètement caché du côté de la terre ferme, et que la femelle ne puisse y arriver que du côté de l'eau. Il est fait de la même manière que les nids des espèces précédentes. La ponte a lieu vers la fin de mai et se compose de neuf à douze œufs d'un gris jaunâtre ; ils mesurent 52 millim. sur 37.

Le mâle est au commencement plein de prévenance pour sa compagne, mais il l'abandonne dès qu'elle s'est mise sérieusement à couvrir. La durée de l'incubation est de vingt-deux jours. La femelle est bonne mère et se dévoue complètement à l'éducation de ses petits.

GENRE CLI

GARROT. — CLANGULA.

ANAS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 199 (1766).

CLANGULA, Boie, *Isis*, 1822, p. 564.

FULIGULA, Bonap. *Synop.* p. 393 (1828).

GLAUCION, Kaup, *Natürl. Syst.* p. 53 (1829).

BUCEPHALA, Baird, *B. of N. Am.* p. 795 (1858).

GLAUCIONETTA, Stejn. *Pr. Un. St. Nat. Mus.* p. 409 (1885).

Car. — Bec plus court que la tête, très élevé à la base, s'atténuant d'arrière en avant, un peu plus large au niveau des narines que dans le reste de son étendue ; mandibule supérieure bordée latéralement par un sillon strié ; ongles arrondis, peu saillants ; mandibule inférieure et lamelles cachées latéralement par la mandibule supérieure ; narines médianes, latérales, étroites, allongées ; ailes de longueur moyenne, aiguës ; queue relativement assez longue, conique ; tarses courts ; doigts allongés, l'interne au moins aussi long que le tarse ; pouce bien développé, muni d'une large membrane.

Hab. — La zone circompolaire.

266. — **Le Garrot ou Morillon sonneur.**

CLANGULA GLAUCION, *Brehm ex Lin.*

(Pl. 264)

- ANAS GLAUCIUM, Briss. *Ornith.* VI, p. 406 (1760).
ANAS CLANGULA et A. GLAUCION, Lin. *Syst. nat.* I, p. 201 (1766).
ANAS PEREGRINA, Gmel. *Reise Russl.* II, p. 183 (1774).
? ANAS HIEMALIS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 270 (1811).
CLANGULA CLANGULA, Boie, *Isis*, 1822, p. 564.
CLANGULA CHRYSOPHTHALMOS, Steph. *Gen. Zool.* XII, 2, p. 182 (1824).
FULIGULA CLANGULA, Bonap. *Ann. Lyc. nat. hist. N. York*, II, p. 393 (1826).
CLANGULA VULGARIS, Flem. *Brit. An.* p. 120 (1828).
GLAUCION CLANGULA, Kaup, *Natürl. Syst.* p. 53 (1829).
CLANGULA GLAUCION, PEREGRINA et LEUCOMELAS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 999.
CLANGULA AMERICANA, Bonap. *Comp. List. B.* p. 58 (1838).
CLANGULA CHRYSOPHTHALMA, Macg. *Hist. Brit. B.* V, p. 174 (1852).
BUCEPHALA AMERICANA, Baird, *Birds N. Am.* p. 796 (1658).
BUCEPHALA CLANGULA, Swinh. *Pr. Zool. Soc.* 1871, p. 419.
CLANGULA GLAUCIUM AMERICANA, Ridgw. *Proc. U. S. nat. Mus.* 1880, p. 204.
GLAUCIONETTA CLANGULA et G. CLANGULA AMERICANA, Stejn. *Pr. U. S. Nat. Mus.* 1885, p. 409.

DIE SCHELLENTE, en allemand.

THE GOLDEN-EYE, en anglais.

DE BRILEEND, en flamand.

Taille du mâle : 0,45 ; ailes 0,23 ; *femelle* : 0,36 ; ailes 0,195.

Description du mâle en plumage de noce. — Tête et haut du cou d'un vert foncé brillant à reflets pourprés, avec une grande tache blanche arrondie sur les côtés de la base du bec ; dos, croupion et sus-caudales d'un noir profond ; scapulaires blanches avec le bord externe noir ; les couvertures des ailes les plus rapprochées du bord antérieur de celles-ci et les quatre rémiges secondaires les plus proches du corps, noires ; les autres couvertures des ailes et rémiges secondaires blanches, ces dernières noires à leur base, mais le blanc de ces plumes se continuant presque sans interruption avec celui des couvertures ; bas du cou, poitrine et abdomen d'un blanc pur, mais des mèches noires sur les barbes internes des plus longues plumes des flancs ; côtés du bas-ventre et jambes d'un brun noir ; rémiges primaires noirâtres ; queue d'un brun cendré. Bec d'un noir bleuâtre ; iris d'un beau jaune ; pattes d'un jaune d'ocre avec les palmures noirâtres.

Femelle. — Plus petite que le mâle ; tête et haut du cou d'un brun rousâtre foncé, suivi d'un collier blanc varié de gris ; manteau et scapulaires d'un brun noirâtre avec les bordures des plumes cendrées ; bas du dos et sus-caudales noirâtres ; bas du cou, haut de la poitrine et flancs d'un gris cendré avec les plumes bordées de blanchâtre ; les autres parties inférieures d'un

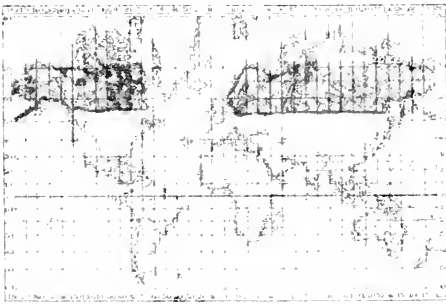
blanc pur ; couvertures des ailes blanches tachées de noir ; rémiges secondaires blanches, quelques-unes avec la barbe interne noirâtre ; rémiges primaires et queue d'un brun noirâtre. Bec noir terminé par une tache rousse, qui manque parfois.

Mâle en été. — Diffère principalement de la femelle par une taille plus forte et par les couvertures des ailes qui sont d'un blanc pur sans taches.

Jeune. — Ressemble à la femelle. Après la première mue, les mâles se distinguent par une taille plus forte et la tête plus grosse ; les deux taches blanches commencent à se montrer sur les côtés du bec, mais elles sont tachetées de brun ; les parties dorsales sont plus foncées ; les couvertures des ailes sont cendrées ; la poitrine est d'un blanc varié d'un peu de cendré.

Poussin. — Tête jusqu'au-dessous des yeux, nuque, dos, jambes et queue d'un brun lustré ; joues, gorge et haut du cou d'un blanc pur ; une tache blanche sur l'aile, une autre au-dessus de celle-ci, de chaque côté du dos, et une sur les côtés du croupion, également blanches ; haut de la poitrine cendré ; les autres parties inférieures blanches.

Hab. — Le Garrot sonneur est une espèce circompolaire fort commune, qui niche en Europe dans



la zone qui s'étend à peu près entre le 53° et le 71° l. N., du moins jusqu'à la limite des arbres ; plus au Sud il ne niche qu'accidentellement. Il hiverne en grand nombre aux îles Britanniques et sur toutes les côtes de l'Europe centrale et méridionale

jusqu'en Sicile (*Malherbe*) et en Grèce (*Lindermayer*) ; il est assez rare à l'intérieur des pays. En Belgique, cet oiseau est surtout abondant à l'époque des passages, et on en voit alors un grand nombre sur les côtes maritimes et sur l'Escaut, mais il hiverne sur la plupart des eaux qui ne gèlent pas. Il se montre accidentellement dans le N.-O. de l'Afrique (*Lorche*) ; Brehm l'indique comme hivernant dans le delta du Nil, mais ni de Heuglin, ni le capitaine Shelley ne l'ont observé en Egypte.

En Asie cette espèce est répandue dans toute la Sibérie (*Middendorff*, etc.) jusqu'au Kamtschatka (*Stejneger*) ; elle hiverne dans le Turkestan russe (*Serretzow*), mais surtout dans le sud de la Sibérie près du lac Baïkal où elle est sédentaire (*Rudde*) et dans le nord de la Chine où elle est très commune aux environs de Pékin (*David*) ; elle hiverne également au Japon (*Schlögel*).

Cet oiseau est tout aussi répandu en Amérique depuis l'Alaska (*Turner*) et l'Amérique anglaise (*Thompson*); il n'est pas commun aux îles Aléoutiennes et hiverne dans l'Unalashka (*Turner*), ainsi qu'aux Etats-Unis (*Baird*) jusqu'au N.-O. du Mexique (*Grayson*) et à Cuba (*Gundlach*). Au Groenland et en Islande il est remplacé par le (*C. islandica*).

Mœurs. — Le Garrot ou Morillon sonneur ne quitte les régions les plus septentrionales qu'en octobre et novembre, et il y retourne en mars ou avril, mais au-delà du cercle polaire on ne le revoit qu'en mai; il hiverne cependant partout où il trouve des eaux libres de glace. Cet oiseau voyage généralement pendant la nuit, en petites troupes ou en bandes plus ou moins considérables.

Le Garrot vit aussi bien sur les eaux douces que salées, et on le voit près de la mer comme sur les fleuves, les rivières, les lacs et les grands étangs découverts, mais c'est toujours près des eaux douces qu'il niche. Il aime surtout celles qui longent une forêt ou qui sont entourées de vieux arbres, sur lesquels il va parfois se percher; en hiver, il se montre souvent sur les eaux les plus insignifiantes, du moment qu'elles ne sont pas gelées.

Ce palmipède marche lourdement et avec difficulté, mais en revanche il nage et plonge avec une dextérité remarquable; quand on observe une petite troupe de ces oiseaux, on voit constamment l'un ou l'autre disparaître dans l'eau. Il vole bien, mais avec de grands battements d'ailes, ce qui occasionne un bruit ressemblant assez bien à une sonnerie, ce qui a valu à cet oiseau le nom de *sonneur*, en allemand *Schellente*. Naumann dit que ce bruit est propre aux deux sexes, mais qu'il est plus prononcé chez les adultes, surtout chez les vieux mâles, que chez les jeunes; selon Palmén, ce bruit n'est produit que par les mâles.

Cet oiseau est peu farouche dans les localités où il se reproduit, mais en hiver il devient fort craintif et prudent, aussi se tient-il habituellement vers le centre des eaux; quand par hasard il se trouve près du bord, il s'en éloigne aussitôt que quelqu'un se montre au loin. Il est, du reste, attentif à tout ce qui lui paraît suspect et se sauve à la moindre apparence de danger; ses cris attirent souvent l'attention des autres oiseaux aquatiques, qui prennent alors la fuite par imitation.

La nourriture du Garrot se compose principalement de mollusques à coquille, crustacés, larves et insectes aquatiques, petits poissons,

frai, têtards, jeunes grenouilles et matières végétales. Sa chair est très grasse en automne, mais d'un goût rance très prononcé.

Reproduction. — Les Garrots sont généralement accouplés à leur retour aux lieux de la reproduction, et ils ne tardent alors guère à faire leurs préparatifs pour nicher. Mais, ce qui est remarquable pour des Canards, c'est qu'ils font leur nid dans le creux d'un arbre. Voilà la raison pour laquelle ils recherchent de préférence les eaux d'un bois ou celles qui longent ou traversent une forêt. La hauteur du trou leur importe peu, car M. Seebohm dit avoir vu, dans la vallée de la Petchora, un nid de Garrot placé à vingt-cinq pieds de hauteur. Ce mode de reproduction est fort bien connu des peuples du Nord, qui en font leur profit. Ils fixent aux arbres, de distance en distance et à des hauteurs variables, de petites caisses en bois dans lesquelles les Garrots vont nicher; ils enlèvent ensuite successivement les œufs, dont ils sont très friands, mais en ayant soin d'en laisser toujours un dans le nid. Ce fait a été observé dans la Russie septentrionale par M. Seebohm et en Laponie par le Dr Krüper. Suivant ce dernier, les Lapons font des caisses à nicher d'une façon fort simple : ils coupent par portions égales le tronc d'un gros arbre complètement creux, et il paraît qu'on en trouve beaucoup dans leur pays, clouent devant chacune des ouvertures un morceau de planche, pratiquent ensuite une ouverture allongée suffisante pour le passage de l'oiseau, et la caisse est faite (1).

Là où il n'y a pas d'arbres creux, les Garrots nichent dans un trou de rocher, sous des pierres ou dans les roseaux. Naumann dit que quelques couples nichent dans le Mecklembourg, le Brandebourg, la Silésie, dans les grands étangs près de Eisleben et en Saxe, et qu'ils établissent leur nid dans les roseaux et les jones, sous un buisson, ou sur la tête d'un vieux saule en têtard. Naumann ignorait que la manière de nicher qu'il décrit est l'exception et non la règle; mais, une dizaine d'années plus tard, le garde général des forêts Wiese découvrit dans la basse Poméranie, un nid de Garrot établi dans un trou d'arbre creusé par un Pic noir (*Picus martius*).

Quand cet oiseau niche dans le trou d'un arbre, il dépose simplement ses œufs sur les débris de bois qu'il y trouve; dans les roseaux, il construit un nid sur le même modèle que celui des Morillons, mais la femelle recouvre ses œufs dans tous les cas de duvet

(1) Voy. *Naumannia*, 1857, p. 41 en note.

quand elle s'en éloigne. La ponte est de dix à dix-neuf œufs, ordinairement dix à douze, mais quand on lui enlève successivement sa ponte, la femelle en produit bien davantage; Naumann dit que, dans ce cas, elle peut pondre jusqu'à quarante œufs; le même auteur a observé que la ponte est quelquefois trop considérable pour la cavité du nid, et que quelques œufs roulent parfois dehors; dans un nid contenant dix-neuf œufs, trois étaient tombés dans l'eau. Il se pourrait bien que deux femelles aient déposé leurs œufs dans le même nid, comme cela se présente chez d'autres espèces. Les œufs sont d'un gris verdâtre pâle tirant au bleuâtre et assez lustrés; ils mesurent 55 à 58 millim. sur 41 à 42. La durée de l'incubation est de vingt-deux jours.

Le mâle ne s'occupe plus de sa femelle dès que celle-ci s'est mise à couver. Quand les poussins sont éclos et bien séchés, la mère les conduit à l'eau; s'ils sont nés dans un trou d'arbre, elle les porte un à un, non pas dans son bec, mais en les serrant entre son bec et sa poitrine, comme l'a observé le pasteur Björkman, d'après ce que nous apprend Wallengren (1).

Il paraît que la femelle du Garrot, quand elle n'a pas de couvée, s'empare parfois des poussins d'une autre femelle de son espèce. Palmén dit avoir vu une femelle nageant avec rapidité vers une couvée et prenant tout à coup son vol pour se précipiter sur la mère des poussins. Attaquée aussi subitement, cette dernière s'envola, toujours poursuivie par la première, et décrivit des cercles nombreux en poussant des cris. Pendant ce temps, les petits s'étaient réunis, et, comme leur mère ne put parvenir à les rejoindre, elle fut obligée de les abandonner à l'autre femelle, qui était probablement plus forte (2).

C'est ici que le Garrot ou Morillon de Barrow (*Clangula islandica*, Gm. *C. barrowi*, Sw.) figuré pl. 265 devrait prendre place. Mais c'est par erreur que cette espèce a été introduite dans la liste des oiseaux observés en Belgique, et il n'y a donc pas lieu de l'y maintenir.

M. le baron de Selys-Longchamps disait en 1842, en parlant de cet

(1) *Naumannia*, 1854, p. 276.

(2) Palmén, *Finland's Foglar*, p. 475.

oiseau : « J'en ai vu un exemplaire tué sur le Geer; M. de Meezemaker en possède un tué en mai près de Bergues; le D^r Degland l'a aussi recueilli aux environs de Lille (1). » — Comme cette espèce ne figure plus dans la dernière liste des oiseaux de Belgique publiée par M. de Selys (2), j'ai prié mon savant confrère de bien vouloir me donner un mot d'explication à ce sujet; voici ce qu'il me répond, sous la date du 19 septembre 1892 : « Je l'avais indiqué en 1842, après avoir examiné un exemplaire femelle chez M. de Meezemaker, à Bergues (département du Nord), qui me faisait remarquer une bande noire *partageant en deux le miroir blanc des ailes*; je retrouvai ce caractère sur une autre femelle, tirée sur le Geer. C'était alors le caractère que les ornithologistes donnaient de la femelle pour la distinguer du *Clangula glaucion*; mais je n'ai pas tardé à reconnaître qu'il n'était pas suffisant pour les femelles, et c'est pourquoi je n'ai pas hésité à supprimer le *C. islandica* dans la liste de *Patria belgica*. »

Il paraît d'autant plus certain que cet oiseau n'a visité ni la Belgique ni la France, c'est que partout en Europe on n'a signalé que des captures de femelles; celles-ci ne diffèrent de celles du Garrot sonneur que par une taille un peu plus forte, et peut-être par un bec plus robuste; il est donc facile de se tromper. Le mâle se distingue de celui de l'espèce commune d'abord par une taille plus forte, mais surtout par la bande noire qui divise le blanc de l'aile, et par la tache blanche placée à la base du bec, qui remonte plus haut en prenant la forme d'un croissant.

Le Morillon de Barrow n'habite, en Europe, que l'île d'Islande où il est sédentaire. Selon M. Seebohm, il n'a jamais été pris aux Iles Britanniques. Naumann le décrit dans son ouvrage sur les oiseaux d'Allemagne, mais ne signale aucune capture et se borne à dire : « *Il paraît* qu'il s'est aussi montré sur les côtes septentrionales de l'Allemagne et que des jeunes ont été pris sur le Rhin. » Le D^r Ant. Reichenow ne le comprend pas dans sa liste des oiseaux de l'empire Allemand (3). M. Dresser dit posséder un jeune mâle capturé en Espagne, près de Valence (4); mais si ce sujet vient réellement d'Espagne, il est certain que ce ne peut être un *C. islandica*.

(1) de Selys-Long, *Faune belge*, p. 116.

(2) *Man., Ois. et Rept. de Belgique*, dans *Patria belgica*, t. I, p. 277 (1873).

(3) Reichenow, *Systematisches Verzeichnis der Vogel Deutschlands* (1889).

(4) Dresser, *Birds of Eur.*, t. VI, p. 604.

La véritable patrie du Garrot de Barrow est l'Islande, le Groenland et l'Amérique polaire.

Une autre espèce à supprimer de notre faune est le Morillon ou Garrot histrion, figuré pl. 266 (*Clangula histrionica*, Lin.). M. de Sélys a mentionné un exemplaire qui, d'après M. de Meezemaker, a été pris près de notre frontière, sur la côte de Gravelines, mais sur territoire français; M. Ch. van Kempen a signalé la capture d'un mâle adulte près de Dunkerque (1). Les ornithologistes anglais ont également mentionné quelques captures en Grande-Bretagne; il n'est donc pas impossible que cet oiseau ait déjà visité les côtes de Belgique; mais, comme aucun sujet n'a été pris dans notre pays, du moins à ma connaissance, je crois convenable de le supprimer de notre faune.

C'est une espèce circompolaire; elle a été prise accidentellement dans le Hanovre, près de Hambourg, sur les côtes occidentales du Holstein et en Tyrol (*Reichenow*); M. de Sélys m'écrit qu'il a vu, en 1838, dans un musée d'Aix-la-Chapelle, un Garrot histrion mâle qu'on lui a dit avoir été tué entre cette ville et la frontière belge.

GENRE CLII

MIQUELON. — HARELDA.

ANAS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 203 (1766).

CLANGULA, Boie, *Isis*, 1822, p. 564.

HARELDA, Steph. in *Shaw's Gen. Zool.* XII, pt. 2, p. 175 (1824).

PLATYPUS, Brehm, *Lehrb. eur. Vög.* II, p. 840 (1824).

FULIGULA, Bonap. *Synop.* p. 395 (1826).

PAGONETTA, Kaup, *Natürl. Syst.* p. 66 (1829).

CRYMONESSA, Macg. *Man. Br. B.* II, p. 186 (1842).

Car. — Bec plus court que la tête, plus large que haut à la base, à onglet arrondi et formant crochet; lamelles saillantes, dentiformes, débordant la mandibule supérieure dans plus de la moitié de son étendue; narines situées près de la base du bec, latérales, écartées, ovales; ailes de longueur moyenne, aiguës; queue conique, à rectrices terminées en pointe, les médianes très allongées chez les mâles, étroites et canaliculées; tarses à peu près de la longueur du doigt interne.

Hab. — La zone polaire arctique.

(1) *Bull. de la Soc. zool. de France*, 1889, p. 105.

267. — Le Miquelon glacial.

HARELDA GLACIALIS, *Steph. ex Lin.*

(Pl. 267).

ANAS LONGICAUDA ISLANDICA, Briss. *Ornith.* VI, p. 379 (1760).

ANAS HYEMALIS et GLACIALIS, Lin. *Syst. nat.* I, pp. 202-203 (1766).

ANAS MICLONIA, Bodd. *Tabl. Pl. ent.* p. 58 (1783).

ANAS BRACHYRHYNCHOS, Beseke, *Vög. Kurl.* p. 50, pl. 6 (1792).

ANAS LONGICAUDA, Leach, *Syst. Cat. etc. Br. Mus.* p. 37 (1816).

CLANGULA GLACIALIS, Boie, *Isis*, 1822, p. 564.

PLATYPUS GLACIALIS, Brehm, *Lehrb. eur. Vög.* II, p. 840 (1824).

HARELDA GLACIALIS, Steph. *Show's Gen. Zool.* XII, pt. 2, p. 175 (1824).

FULIGULA GLACIALIS, Bonap. *Ann. Lyc. Nat. Hist. N.-York* II, p. 395 (1826).

PAGONETTA GLACIALIS, Kaup, *Natürl. Syst.*, p. 66 (1829).

CLANGULA HIEMALIS, FABERI, MEGAUROS et BRACHYRHYNCHOS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 999.

CRYMONESSA GLACIALIS, Macg. *Mon. Br. B.* II, p. 186 (1842).

HARELDA HIEMALIS, FABERI, BRACHYRHYNCHOS, MEGAUROS et MUSICA, Brehm, *Naturmannia*, 1855, p. 299.

FULIGULA HIEMALIS, Reichw. *Syst. Verz. Vög. Deutschl.* p. 57 (1889).

DIE EISENTE, en allemand.

THE LONG-TAILED DUCK, en anglais.

DE IJSEEND, en flamand.

Taille du mâle : 0,50 (y compris les filets de la queue) ; ailes, 0,22 ;
femelle : 0,33 ; ailes, 0,21.

Description du mâle adulte en hiver. — La majeure partie de la tête et du cou, ainsi que le haut du dos et de la poitrine blancs ; côtés de la tête d'un gris rougâtre clair, avec le tour de l'œil blanc ; une grande tache allongée brune sur les côtés du cou ; dos d'un noir fuligineux ; sus-caudales noires ; scapulaires blanches, les plus longues effilées et atteignant presque l'extrémité des ailes ; couvertures de celles-ci d'un noir fuligineux ; rémiges brunes ; poitrine d'un brun de suie ; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; queue blanche, sauf les quatre rectrices médianes, qui sont brunes, effilées, très longues, et dont les deux centrales dépassent les plumes blanches de 16 à 18 centimètres. Iris jaune ; bec orange, mais sa base jusqu'aux narines et l'onglet noirs ; pattes d'un gris de plomb clair, noirâtres aux articulations et aux membranes.

Mâle en été. — Tête et cou d'un brun noirâtre ; côtés de la tête d'un cendré brunâtre ; un espace blanc autour de l'œil ; poitrine brune ; dos, sus-caudales et couvertures des ailes noirâtres ; scapulaires roussâtres, les plus longues brunes au centre ; abdomen, sous-caudales et queue comme pour le plumage d'hiver (1).

(1) La pl. 267 de l'Atlas porte par erreur *jeune mâle* au lieu de *mâle en été*.

Le plumage d'été n'est pas d'une aussi courte durée que chez les Morillons précédents ; la première mue a lieu vers la fin d'avril, et l'oiseau conserve son plumage sombre jusqu'en octobre.

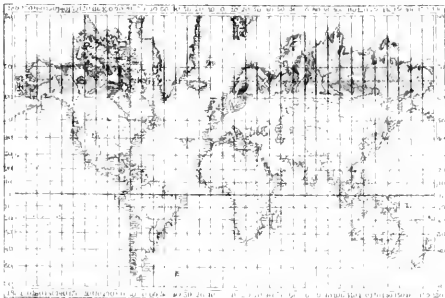
Femelle. — Tête et cou blancs, avec le dessus de la tête, à partir de la base du bec, la nuque et un grand espace sur les côtés du cou bruns ; haut du dos et côtés de la poitrine d'un brun cendré roussâtre, le milieu de la poitrine plus pâle ; scapulaires et couvertures des ailes brunes bordées de roux et de cendré roussâtre ; bas du dos et sus-caudales noirâtres, avec les plumes terminées de cendré roussâtre, surtout sur ces dernières ; rémiges brunes ; rectrices également brunes, mais lisérées de blanchâtre, sauf les deux médianes ; point de longues plumes effilées dans la queue ; abdomen et sous-caudales blancs.

Jeune. — Ressemble à la femelle, dont il diffère surtout par l'absence de roux aux scapulaires, par le blanc de la tête et du cou moins pur et par les parties brunes plus pâles. Bec noirâtre ; iris brun ; pattes plus sombres que chez les adultes.

Poussin. — Large capuchon, descendant en avant sur les côtés de la tête jusqu'aux commissures, dessus du cou, ceinture en haut de la poitrine, tout le dessus du corps, des ailes et des cuisses d'un brun fuligineux, faiblement glacé aux pointes du duvet, avec deux ou trois petites taches blanches autour des yeux ; gorge blanche ; devant et côtés du cou, partie basse des côtés de la tête, ventre et abdomen d'un blanc un peu assombri par la base brune du duvet. Bec brun avec les ongles plus pâles ; pieds brun roussâtre, avec des bandes jaune terne sur les membranes, le long des doigts (*J. Vian*).

Il est à remarquer que cette espèce varie beaucoup suivant les sexes, l'âge et les saisons. L'iris, de brun foncé chez le jeune, passe par toutes les teintes intermédiaires jusqu'au jaune, mais ce n'est que chez les vieux sujets qu'il est d'un beau jaune.

Hab. — Le Miquelon glacial habite la zone circumpolaire entre le



60° 30' et le 80° l. N. Il est très commun au Groenland, en Islande, en Finmark, dans le nord de la Russie, à Waigatz et à la Nouvelle-Zemble, mais peu abondant au Spitzberg (*de Heuglin*) ; en automne il émigre aux îles Féroé (*Fcilden*), en Scandinavie (*Collett, Nilsson*), sur les côtes de la Baltique (*Borggreve*), dans le golfe de Finlande (*Büchner*), mais il se montre rarement dans la Russie centrale (*Sabanüeff*). Il visite

régulièrement, en hiver, l'Ecosse et les îles Orcades et Shetland, mais irrégulièrement les parties méridionales et orientales de l'Angleterre, et rarement l'Irlande (*Seebohm*) ; on le voit aussi assez régulièrement en Hollande (*Schlégel*), mais ce n'est que pendant les hivers rigoureux qu'on le voit sur les côtes de Belgique et du nord de la France. Pendant les hivers très rigoureux, on en prend quelquefois en Suisse (*Meisner* et *Schinz*) et dans l'intérieur de l'Allemagne (*Reichenow*) ; c'est ainsi qu'on en a pris aussi sur le lac de Chumetz (*Fritsch*) et sur celui de Neusiedler (*von Pelzeln*). C'est également pendant des hivers exceptionnellement rigoureux que quelques sujets ont été tués dans le midi de la France (*Lacroix*), en Espagne, dans la province de Gérone (*Vayreda*) et dans diverses parties de l'Italie, notamment à Venise (1885), près de Nice (1878), en Toscane (1872), sur le lac de la Garde (1865), etc. (*Giglioli*).

En Asie, cet oiseau hiverne dans le sud de la Sibérie, surtout sur le lac Baïkal (*Radde*) ; il se montre également au Japon (*Whitely*), et un jeune a été tué à Takou en Chine (*David*).

En Amérique, il niche dans l'extrême Nord et hiverne jusque près du 40° l. N. Il est commun en hiver dans la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et dans l'Etat de Maine (*Coues*).

Mœurs. — Les froids précoces de la région polaire obligent ces oiseaux à émigrer assez tôt, car dès la fin d'octobre on les voit arriver par petites troupes sur les côtes de la mer Baltique ; ce n'est cependant que vers la mi-novembre que les troupes deviennent plus nombreuses, et en décembre certaines baies de la Baltique donnent asile à des centaines et même à des milliers de Miquelons ; c'est alors l'espèce la plus commune des côtes allemandes et danoises. Si le froid devient trop intense, beaucoup d'entre eux émigrent davantage vers le Sud et se montrent alors sur nos côtes et parfois sur l'Escaut. Ils retournent dans le Nord en avril et mai par bandes nombreuses, voyageant principalement durant la nuit.

Cette espèce, comme on vient de le voir, est très sociable et vit sur la mer comme sur les eaux douces, mais c'est sur ces dernières qu'elle se reproduit ; en été on la voit donc presque uniquement sur les lacs, les étangs et les marais de la zone polaire, tandis qu'en hiver elle se tient davantage sur la mer et sur les fleuves.

Le Miquelon nage avec légèreté, le corps très enfoncé dans l'eau, et plonge presque sans discontinuer, nageant souvent entre deux eaux sur un assez long trajet. Il est peu farouche, mais il est difficile

à tirer à cause de sa grande agilité; il ne s'envole pas volontiers quand il est sur l'eau et c'est le plus souvent en plongeant qu'il évite le plomb du chasseur; est-il blessé, il plonge encore, et si sa blessure est mortelle, il se laisse souvent mourir au fond de l'eau où il reste parfois accroché aux plantes aquatiques. Il vole avec aisance, vite et haut, mais avec de grands battements d'ailes. Faber dit que la femelle chasse souvent de son nid celle du Morillon milouinan et qu'elle couve ensuite les œufs de cette dernière en même temps que les siens. Entre eux ils se querellent sans cesse, aussi bien en volant qu'en nageant, et font constamment entendre leurs cris de *aou-aou-lik*, *â-â-aou-lik*, toujours d'après le même observateur.

Cet oiseau se nourrit principalement de mollusques à coquille simple ou bivalves, d'annélides, de crustacés et de petits poissons qu'il pêche en plongeant; sur les eaux douces, il prend aussi des larves, des insectes, des vers, des têtards, des bourgeons, des graines et autres substances végétales.

On ne chasse guère ce palmipède pour sa chair, car celle-ci a un goût huileux fort désagréable.

Reproduction. — M. de Heuglin pense que cet oiseau niche sur les rochers qui avoisinent les lacs et les étangs d'eau douce de la zone polaire, mais il n'a pas trouvé de nid. M. Seebohm a été plus heureux dans la vallée de la Petchora, où son guide trouva sur des lacs quatre nids de Miquelons, en partie abrités sous des buissons de saules et de bouleaux nains; ces nids, découverts dans la seconde moitié de juin et en juillet, contenaient respectivement trois, cinq, six et sept œufs. Deux nids, ne contenant que du duvet, ont été trouvés au nord de Dvoïnik; ils étaient placés dans une excavation protégée par des herbes et au milieu de débris laissés par la marée haute.

Cet oiseau niche généralement fort tard. M. Seebohm dit avoir reçu de M. Eagle Clarke, un jeune qui était moitié en duvet et moitié en plumes, et que ce dernier avait tiré en Islande le 16 septembre. Les œufs sont d'un gris jaunâtre ou verdâtre pâle; ils mesurent environ 53 millim. sur 39.

GENRE CLIII

EIDER. — SOMATERIA.

ANSER, Briss. *Ornith.* VI, p. 294 (1760).

ANAS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 198 (1766).

SOMATERIA, Boie, *Isis*, 1822, p. 564.

FULIGULA, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XII, 2, p. 206 (1824).

- MACROPUS, Nutt. *Man. Orn. U. S.* II, p. 451 (1834).
POLYSTICTA, Eyt. *Hist. rar. Brit. B.* p. 79 (1836).
STELLARIA, Bonap. *Comp. List.* p. 57 (1838).
ENICONETTA, Gray, *List. Gen. of B.* p. 95 (1840).
HARELDA (part.) Keys et Blas. *Wichelth. Eur.* p. 230 (1840).
HENICONETTA, Agass. *Nomencl. Zool. Ind. Univ.* p. 178 (1846).

Car. — Bec de la longueur de la tête, élevé et convexe à la base, un peu déprimé en arrière de l'onglet, dilaté sur les bords de la mandibule inférieure qui est presque cachée par la supérieure; lamelles espacées, entièrement cachées, celles de la mandibule supérieure petites, peu saillantes; plumes du front s'avancant sur la base du bec en formant un angle aigu, celles des lorums se prolongeant également en angle aigu jusque sous les narines; ces dernières elliptiques, situées vers le milieu du bec; onglet très large, voûté, occupant toute l'extrémité du bec; ailes courtes, étroites et aiguës; queue courte, conique; tarses plus courts que le doigt interne, placés très en arrière du corps; pouce bien développé, grêle, muni d'une large membrane en dessous.

Hab. — Les espèces de ce genre sont propres à la zone polaire arctique et émigrent en hiver dans la zone tempérée.

268. — L'Eider vulgaire

SOMATERIA MOLLISSIMA, *Boie ex Lin.*

(Pl. 268.)

- ANAS MOLLISSIMA, Lin. *Syst. nat.* p. 124 (1758) et I, p. 198 (1766).
ANSER LANUGINOSUS, Briss. *Omith.* VI, p. 291 (1760).
ANAS CUTBERTI et FARNENSIS, Salerne, *Omith.* p. 115 (1767).
SOMATERIA MOLLISSIMA, Boie, *Isis*, 1822, p. 564.
ANSER MOLLISSIMUS, Bonnat. *Encycl. méth.* I, p. 119 (1823).
PLATYPUS MOLLISSIMUS et LEISLERI, Brehm, *Lehrb.* pp. 809, 813 (1824).
SOMATERIA DANICA, NORWEGICA, PLATYROS, FERRENSIS, MEGAUROS, ISLANDICA, BOREALIS, LEISLERI et PLANDERONS, Breh. *Isis*, 1830, p. 998.
SOMATERIA ST. CUTBERTI, Eyt. *Cat. Brit. B.* p. 58 (1835).
FULIGULA MOLLISSIMA, de Selys, *Faune belge*, p. 143 (1842).
SOMATERIA VULGARIS, C. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 289 (1860).
SOMATERIA THULENSIS, Malinje. *Konigl. Vet.-Ak. Ejfr.* p. 380 (1864).
DIE EIDERGANS, en allemand.
THE COMMON EIDER, en anglais.
DE EIDEREEND, en flamand.

Var. Dresseri.

- ANAS MOLLISSIMA, Wilson. *Am. Orn.* VIII, p. 122, pl. 71 (1811).
FULIGULA MOLLISSIMA, Audub. *Orn. Belg.* III, p. 314 (1835).
SOMATERIA MOLLISSIMA, Bonap. *List. B.* p. 57 (1838).

SOMATERIA DRESSERI, Sharpe, *Ann. Mag. N. H.* p. 51 (1871).

SOMATERIA MOLLISSIMA var. DRESSERI, Coues, *Birds N. W.* p. 580 (1874).

SOMATERIA MOLLISSIMA DRESSERI, Seeb. *Brit. B.* III, p. 616 (1885).

Taille du mâle : 0^m57; ailes 0,32; *femelle* : 0,45; ailes 0,28.

Description du mâle en plumage de noce. — Dessus de la tête d'un noir violet velouté, divisé en arrière par une bande médiane d'un blanc verdâtre, s'étendant en avant sur la mandibule supérieure en formant trois pointes : l'une médiane courte, les autres latérales se prolongeant jusqu'aux narines; partie supérieure de la nuque d'un vert clair bordé latéralement de blanc; côtés du haut du cou du même vert clair soyeux; joues, gorge, cou, manteau, petites couvertures des ailes, scapulaires et une grande tache de chaque côté du croupion, d'un blanc pur; bas du cou et poitrine d'un blanc teinté de nuance aurore; bas du dos, couvertures de la queue, grandes et moyennes couvertures des ailes, abdomen, flancs et sous-caudales d'un noir plus ou moins profond; rémiges et queue d'un noir fuligineux. Bec d'un vert olivâtre sombre; iris brun; pattes d'un vert olivâtre clair, plus sombre aux membranes.

Femelle. — Tête et cou d'un roux jaunâtre, striés de brun noirâtre, les stries du vertex plus compactes; dos et scapulaires d'un brun sombre avec les plumes bordées de roussâtre; couvertures des ailes brunes, bordées de gris roussâtre, les plus grandes terminées de blanc; rémiges secondaires de même couleur et également terminées de blanc, ce qui forme deux raies blanches sur l'aile; rémiges primaires et queue brunes; poitrine et flancs roussâtres, marqués de raies transversales noirâtres, plus larges sur les flancs; abdomen d'un cendré roussâtre.

Jeune mâle. — Dessus de la tête d'un cendré brunâtre varié de noir; côtés de la tête et haut du cou noirs, les plumes finement terminées de cendré; bas du cou varié de blanc; parties dorsales d'un brun noirâtre, les plumes plus ou moins bordées de cendré roussâtre; ailes brunes avec deux raies blanches plus ou moins apparentes; parties inférieures cendrées, avec des raies transversales brunes et d'un roux jaunâtre; queue brune.

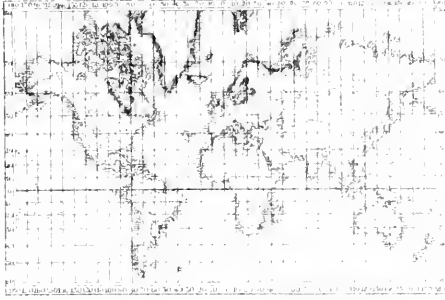
Mâle en été. — Il entre en mue dès qu'il a quitté sa femelle, mais il ne conserve son plumage d'été qu'un peu plus d'un mois. Il ressemble alors presque entièrement au jeune décrit ci-dessus, il est cependant rare de voir des individus dont le plumage ne soit pas plus ou moins varié de blanc.

Poussins. — Toutes les parties supérieures d'un brun fuligineux foncé; gorge et ventre d'un gris pâle, poitrine et abdomen d'un gris sombre, les teintes foncées et les teintes pâles fondues sur les flancs; bande sourcilière grise du bec à la nuque, bordée en dessous par une bande noirâtre, qui se dégrade jusqu'au gris, en descendant sur les joues; bec brun avec les ongles roussâtres; pieds brun olivâtre avec les palmures brunes (*J. Vian*).

Var. Dresseri. — Le mâle diffère de l'espèce ordinaire par la cire qui est

plus large, très ridée et largement arrondie en arrière; la teinte verte de la tête est plus étendue et accompagne ordinairement le noir jusque près du bec. La femelle n'est pas à distinguer de celle de l'Eider d'Europe.

Hab. — L'Eider vulgaire habite les côtes de l'Océan Glacial jus-



qu'à la mer de Kara à l'Est et dépasse vers le pôle le 81° l. N; des volées de centaines de sujets furent observées, en juillet, sous le 81° 10' par l'expédition scientifique suédoise au pôle Nord. Sa véritable patrie comprend le Spitzberg, la Nouvelle-Zemble (de Heuglin), les côtes et les îles

de la Norvège (*Collett*), de l'Islande (*Faber*), du Groenland (*Holbøll*) et de la baie de Baffin (*Baird*); il niche également aux îles Féroé (*Wolley*), Orcades et Shetland, sur les îles et les côtes occidentales de l'Ecosse (*Seebohm*) et sur divers points du Danemark comme à Hesselø, Samsø, Christiansø et à l'île de Sylt (*Kjaerbølling*), soit jusqu'au 53°

Cet oiseau se montre en hiver sur les côtes de la Suède (*Nilsson*), de l'Allemagne (*Naumann*, *Reichenow*) et de la Hollande (*Schlégel*), mais rarement sur les côtes occidentales de l'Angleterre, et accidentellement sur celles de l'Irlande (*Seebohm*). Ce n'est que pendant les hivers rigoureux qu'on voit quelques-uns de ces oiseaux sur les côtes de Belgique et de France; dans ce dernier pays, des captures isolées ont même été faites dans la Brenne (*R. Martin*), dans le Dauphiné (*Bouteille*), le Gard (*Crespon*), les Landes (*Dubalen*), l'Aude, l'Hérault et sur les côtes du département des Pyrénées-Orientales (*Lacroix*). Les ouragans chassent parfois des Eiders encore plus vers le Midi, ou loin dans l'intérieur des terres, car on en a capturé en Alsace (*Kroener*), en Lorraine (*Godron*), en Suisse (*Schinz*), en Tyrol (*Althammer*), sur plusieurs points de l'Italie et même en Dalmatie (*Giglioli*) et en Bohême près de Plan à l'ouest de Pilsen (*Fritsch*).

La var. *Dresseri* niche au Labrador, à Terre-Neuve et dans la baie d'Hudson, et hiverne probablement sur les côtes du Maine, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

Mœurs. — L'Eider est sédentaire en Islande et dans quelques parties les plus méridionales de son aire de dispersion, où les courants empêchent la mer de geler; plus au Nord, il émigre régulièrement en

septembre et octobre, mais les mâles paraissent partir avant les femelles et leurs jeunes; « à cette époque, dit A. Brehm, ces oiseaux se rassemblent dans certaines localités où ils trouvent une nourriture abondante, et ils couvrent littéralement la mer sur des surfaces de plusieurs kilomètres carrés. A partir du mois d'avril, ils retournent vers le Nord, toujours réunis en bandes tellement considérables, que le chasseur peut plusieurs fois décharger et recharger son arme avant que le passage soit terminé. »

C'est un oiseau essentiellement marin, n'aimant que l'eau salée et ne visitant les eaux douces que quand elles se trouvent dans le voisinage de la mer, et encore ne se montre-t-il le plus souvent que sur les fleuves non loin de leur embouchure. Il ne se tient pas seulement près des côtes, mais encore en pleine mer à plusieurs kilomètres du rivage. Sur terre il ne se meut que difficilement, en vacillant et tombe à chaque instant sur sa poitrine, aussi ne marche-t-il guère volontiers. Son vol est également pénible et les coups d'ailes continuels qu'il est obligé de donner le fatiguent beaucoup; il ne vole généralement qu'à une faible hauteur et en ligne droite. Nilsson dit qu'un Eider qui s'égarait au milieu des terres se laisse prendre à la main; en avril 1841 il a obtenu un exemplaire vivant qui volait en rasant la terre, mais tomba bientôt et se laissa prendre sans difficulté; il en a obtenu ainsi plusieurs au printemps, ramassés sur des terres labourées non loin de Lund, sans qu'ils cherchassent à fuir. L'eau est le vrai élément de cet oiseau; il nage en enfonçant peu le corps et avec plus de rapidité que les Morillons, et plonge à une plus grande profondeur que ces derniers. En hiver il est sauvage et craintif, se tient en grandes troupes, les mâles mêlés aux femelles; au printemps les Eiders se séparent par couples, perdent alors de leur timidité, et, quand ils s'aperçoivent qu'on est bien disposé à leur égard, ils se comportent souvent comme des oiseaux domestiques, surtout les femelles. Ils se montrent sociables même avec d'autres espèces, mais au moment de la reproduction, les mâles se querellent et luttent entre eux pour la possession d'une femelle.

Le cri du mâle peut se rendre par *aho, aho, aho*; celui de la femelle par *krr, korr*, ou *korrerr*. L'Eider se nourrit surtout de moules et autres mollusques à coquilles, de crustacés, d'annélides, de frai et de petits poissons qu'il pêche souvent à plus de dix mètres de profondeur; ce genre de nourriture donne à sa chair un goût détestable.

On sait que ce sont les Eiders qui donnent ce précieux duvet appelé *édredon*; celui-ci est enlevé du nid à deux reprises : une fois au moment de la ponte et une seconde fois après l'éclosion des œufs ; pour faire une livre d'édredon, il faut en moyenne le contenu de douze nids. On comprend que ces oiseaux sont d'un rapport considérable pour les peuples septentrionaux qui devraient les ménager davantage; ils en tuent malheureusement beaucoup pour leur consommation et enlèvent même les œufs. Holböll dit que le sud du Groenland produit en moyenne par année 5807 livres d'édredon, et le nord environ la moitié, soit en tout environ 8710 livres, ce qui représentait, en 1840, une valeur de 195,975 francs (1).

Reproduction. — D'après de Heuglin, qui a observé les Eiders au Spitzberg et à la Nouvelle-Zemble, la ponte a lieu, suivant les localités, en juin ou en juillet, mais on trouve souvent encore des œufs jusqu'à la mi-août, probablement de femelles dont la première couvée a été détruite.

L'Eider niche sur des îles rocheuses et dans les dunes ; les nids sont éparpillés ou quelques-uns réunis sur un petit espace, et ils sont placés entre des pierres, dans des excavations creusées dans le sable ou dans la partie à sec d'un marais non loin d'un étang ; ces excavations sont garnies d'un peu de mousse et de feuilles de saxifrages, le tout recouvert d'une épaisse couche du précieux duvet, dans lequel les œufs sont complètement enfouis (2). La ponte est de cinq à six œufs d'un vert olivâtre clair et mesurant de 77 à 82 millim. sur 50 à 53. M. Collett dit que, quand le contenu d'un nid dépasse six œufs, (et on en trouve souvent huit et une fois il en vit quatorze dans un même nid) ces œufs n'ont pas tous été pondus par la même femelle. Malmgren dit que les femelles dont on a enlevé les œufs, s'emparent souvent de ceux d'une autre femelle appartenant parfois à un autre genre d'oiseaux, d'une Bernache par exemple. La durée de l'incubation est de vingt-cinq à vingt-six jours.

« Au Labrador, dit Audubon, c'est vers la dernière semaine de mai que les Eiders commencent à nicher; les nids sont construits sur des îles entre de maigres touffes d'herbes, sous des branches basses de pins, et l'on trouve parfois de cinq à huit nids sous le même buisson. Beaucoup sont placés sur la pente des rochers qui se projettent

(1) Holböll, *Ornith. Beitrag zur Fauna Groenlands*, p. 69.

(2) Voy. von Heuglin, *Reisen nach dem Nord Polarmeer*, I, p. 105 et III p. 137.

à quelques pieds au-dessus de la limite des hautes eaux.... Enfoncés en terre autant que possible, ils se composent d'herbes marines, de mousses et de brindilles sèches, croisées et entrelacées avec assez de soin, pour donner un air de propreté à la cavité centrale, qui n'excède pas cinq pouces en diamètre. La ponte commence aux premiers jours de juin, et tant qu'elle dure, le mâle ne quitte pas sa femelle... ». Audubon oublie le duvet qui forme cependant la partie essentielle du nid. La femelle conduit ses poussins à la mer dès qu'ils sont secs et souvent le jour même de leur éclosion, et ils nagent et plongent aussitôt; c'est d'ailleurs sur la mer qu'ils sont le plus en sûreté et le plus à l'abri des Faucons, des Corbeaux et des Goëlands, leurs ennemis les plus à craindre. Si la mère est tuée avant que les jeunes puissent se passer d'elle, une autre les adopte, les prend sous sa protection et les traite comme ses propres petits.

« Peu de jours après la ponte, dit A. Brehm, la femelle couve déjà avec persévérance; là où elle est habituée à l'homme, elle n'abandonne pas ses œufs quand on l'approche; elle se contente de baisser la tête contre le sol, d'ouvrir un peu les ailes pour se rendre invisible. La couleur de son plumage s'harmonise généralement si bien avec celle du sol, qu'un œil inexpérimenté l'aperçoit difficilement. J'y ai souvent été trompé, et j'étais fort étonné de me sentir tout à coup pincer violemment par une femelle d'Eider que je n'avais pas vue. Dans les îles même qui sont éloignées de toute habitation, les Eiders se laissent approcher de très près avant de s'envoler. Quant à ceux qui nichent près des habitations, on peut les prendre, regarder leurs œufs et les remettre sur leur nid, sans qu'ils songent à s'envoler. Je me suis souvent amusé à m'asseoir à côté d'un de ses oiseaux, à le caresser, à glisser ma main sous son ventre, entre lui et ses œufs, et très souvent l'Eider ne songeait pas à s'enfuir. Quelques-uns mordaient mes doigts, comme en jouant; d'autres ne donnaient pas le moindre signe de mécontentement. J'en enlevai du nid et les portais un peu plus loin; ils y revenaient comme si rien ne leur était arrivé; ils mettaient le duvet en ordre et, en ma présence, reprenaient leur fonction de couveuses. Les plus craintifs se sauvaient et toujours souillaient leurs œufs de leurs excréments; mais jamais ils ne volaient loin, et ils ne tardaient pas à revenir prendre place sur leurs œufs. Si rien ne la dérange, la femelle quitte son nid le matin, mais avant de s'éloigner, elle a soin de recouvrir les œufs de duvet. Elle s'en va vers la mer aussi rapidement que ses moyens le lui permettent; elle

plonge avec activité pendant environ une demi-heure, remplit outre mesure son jabot de coquillages et revient à son nid.

« Les mâles sont toujours plus craintifs, même au commencement de la ponte, quand ils accompagnent les femelles à terre et qu'ils montent la garde auprès du nid. S'approche-t-on d'eux, ils s'agitent beaucoup, lèvent et baissent la tête, appellent leur femelle, se sauvent moitié volant, moitié culbutant, jusqu'à la mer. »

L'Eider à tête grise ou royal (*Somateria spectabilis*, Lin.) figuré pl. 269, n'a pas encore été pris en Belgique. C'est sur deux jeunes sujets tués l'un près de Boulogne, l'autre sur nos côtes il y a une cinquantaine d'années, que repose l'introduction de cette espèce dans la faune belge. Mais comme les jeunes ressemblent beaucoup à ceux de l'Eider commun, il est plus que probable qu'il y ait eu erreur de détermination; je crois donc prudent de le supprimer de mon ouvrage. Il est cependant à noter que quelques exemplaires de l'Eider royal ont été tués sur les côtes d'Angleterre et d'Ecosse, ainsi qu'aux îles Orcades et Shetland et même en Irlande (*Seebohm*). Il n'est donc pas impossible que l'on prenne un jour ce bel oiseau sur nos côtes, d'autant plus que M. Ch. van Kempen signale la capture d'une paire adulte près de Dunkerque.

GENRE CLIV.

MACREUSE. — OIDEMIA.

ANAS. BRISS. *Orn.* VI, p. 420 (1768); Lin. *S. N.* I, p. 196 (1766).

OIDEMIA, FLEM., *Phil. Zool.* II, p. 260 (1822).

MELANITTA, BOIE, *Isis*, 1822, p. 564.

PLATYPUS, BREHM, *Lehrb.* II, p. 820 (1824).

FULIGULA, NUTT. *Man. Orn.* II, p. 422 (1834).

OIDEMIA, COUES, *Key*, p. 293 (1872).

OIDEMA, OLPHÉ-GALL., *Contrib. Fa. Orn.* fasc. III, p. 22 (1888).

Car. — Bec plus court que la tête, robuste, élevé, large, à mandibule supérieure renflée ou gibbeuse à la base, déprimée à l'extrémité, l'onglet très large et couvrant l'extrémité de la mandibule; lamelles larges, espacées, peu ou point visibles; narines submédianes, ovales; ailes de longueur moyenne, aiguës; queue courte, conique, les rectrices terminées en pointe, les médianes dépassant un peu les autres; jambes placées très en arrière du corps; tarses plus courts que le doigt interne.

Hab. — Ce genre est réparti dans la zone circompolaire, et les quelques espèces qui le composent hivernent sur les côtes des pays tempérés.

269. — La Macreuse noire.

OIDEMIA NIGRA *Flem. ex Briss.*

(Pl. 270).

- ANAS NIGRA, Lin. *Syst. Nat.*, p. 123 (1758) ; I, p. 196 (1766).
ANAS CINERASCENS, Bechst. *Orn. Taschenb.*, p. 437 (1803).
ANAS ATRA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 247 (1811).
OIDEMIA NIGRA, Flem. *Phil. Zool.* II, p. 260 (1822).
MELANITTA NIGRA, Boie, *Isis*, 1822, p. 564.
PLATYPUS NIGER, Brehm, *Lehrb. Nat. eur. Vög.* II, p. 820 (1824).
MELANITTA NIGRIPES, MEGAURUS et GIBBERA, Brm. *Isis*, 1830, p. 998.
FULIGULA NIGRA, Degl. *Orn. eur.* II, p. 470 (1849).
OIDEMIA NIGRIPES, MEGAURUS et GIBBERA, Brm. *Naumannia*, 1855, p. 298.
SOMATERIA NIGRA, de Selys-Long., *Patria Belgica*, I, p. 277 (1873).
OIDEMA NIGRA, Olphe-Gal. *Contrib. Faune Orn. Eur. occ.*, fasc. III p. 22 (1888).
DIE TRAUERENTE, en allemand.
THE COMMON SCOTER, en anglais.
DE ZWARTE ZEEËEND, en flamand.

Var. Americana.

- ANAS AMERICANA, Wils. *Am. Orn.* VIII, p. 135, pl. 72 (1814).
FULIGULA (OIDEMIA) NIGRA, Bonap. *Syn.* p. 390 (1828).
OIDEMIA AMERICANA, Sw. et Rich. *Faun. Bor.-Am.* II, p. 450 (1831).
FULIGULA (OIDEMIA) AMERICANA, Nutt. *Mon. Orn.* II, p. 422 (1834).
MELANITTA AMERICANA, Eyt. *Mon. Anat.* p. 144 (1838).
FULIGULA AMERICANA, Audub. *Orn. Biog.* V, p. 117 (1839).
OIDEMIA AMERICANA, Coues, *Key N.-Am. B.* p. 293 (1872).
OIDEMIA NIGRA var. AMERICANA, Ridgw. *Ann. Lyc. N.-Y.* X, p. 390 (1874).

Taille. — 0^m48; ailes, 0,24.

Description du mâle adulte. — D'un noir uniforme brillant, avec de légers reflets bleuâtres et violacés à la tête et au cou; ailes sans miroir. Bec noir, la partie moyenne de la mandibule supérieure, les narines et le sillon qui divise la protubérance d'un beau jaune orange; iris brun; pattes d'un brun cendré, les palmures noires.

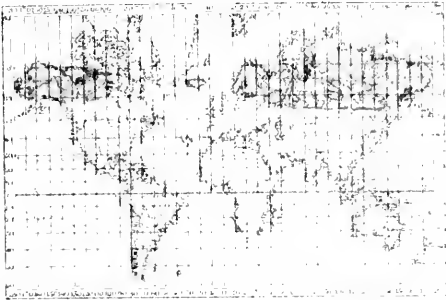
Femelle. — Gibbosité du bec moins développée; dessus de la tête, nuque et partie postérieure du cou d'un brun sombre; joues, gorge, devant et côtés de la moitié supérieure du cou d'un cendré clair varié de blanc et tacheté de brun; dessus du corps d'un brun noirâtre avec les bordures des plumes d'un cendré roussâtre; bas du cou, haut de la poitrine, flancs et sous-caudales bruns, les plumes bordées de cendré roussâtre; bas de la poitrine et abdomen d'un brun cendré, le bord des plumes plus pâle; rémiges et rectrices d'un brun sombre.

Jeune. — Ressemble à la femelle, mais les teintes plus sombres et le bec d'un noir uniforme.

Poussin. — Capuchon ample, descendant jusqu'au niveau des commissures, derrière du cou, manteau jusqu'à l'extrémité des tiges caudales, dessus des ailes et des cuisses d'un brun enfumé; poitrine et flancs de cette couleur, mais un peu plus pâles; gorge, devant et côtés du cou, ventre et abdomen gris, fondus latéralement avec la teinte brune; mandibule supérieure d'un noir plombé avec l'onglet roux; mandibule inférieure d'un brun roux; pieds brun olivâtre, les membranes plus foncées; iris brun (*J. Vian*).

Var. Americana. — Ne diffère du type européen que par la coloration de la gibbosité placée à la base du bec: celle-ci est noire chez les sujets d'Europe, jaune chez ceux d'Amérique.

Hab. — La Macreuse ou Morillon noir habite, en été, toute la zone



polaire de l'Europe et de l'Asie jusqu'au 74° l. N. (*Middendorff*), y compris l'Islande (*Faber*), le sud-ouest de la Nouvelle-Zemble, Waigatz (*de Heuglin*) et les les Féroé (*Feilden*); elle est abondante sur les nombreux lacs de la Finlande (*Palmén*), et quelques couples nichent égale-

ment en Écosse (*Seebohm*); elle est commune aux passages dans la Russie centrale et se montre à cette époque sur les lacs et sur l'Oural (*Sabanäeff*). En hiver cet oiseau visite en grand nombre toutes les côtes et les fleuves de l'Europe occidentale jusque dans le nord de la France, et il est alors commun sur nos côtes maritimes et sur l'Escaut. On le voit en petit nombre dans le midi de la France (*Lacroix*), et accidentellement en Espagne (*Saunders*), en Italie (*Giglioli*) et en Grèce (*Lindermayer*). Pallas dit qu'il hiverne aussi sur la mer Noire et sur la mer Caspienne, mais aucun naturaliste récent ne l'a observé sur ces mers; mais il visite avec assez de régularité les îles Açores (*Godman*), le Maroc (*Favier*), l'Algérie (*Loche*) et la Palestine (*Tristram*).

En remontant le cours des fleuves, cette Macreuse arrive parfois loin dans l'intérieur des terres: c'est ainsi qu'on l'a observée en Pologne (*Taczanowski*), en Bohême (*Fritsch*), en Suisse (*Fatio*), en Alsace (*Kronner*), etc.

La var. *Americana* habite les côtes et les grandes eaux intérieures de l'Amérique septentrionale (*Coues*) et du Kamtschatka (*Stejneger*). Elle ne paraît pas exister au Groenland; mais elle est commune dans

l'Alaska, aux îles Aléoutiennes et dans le détroit de Behring (*Nelson*).

Mœurs. — La Macreuse noire émigre en septembre des contrées polaires, mais elle ne devient abondante sur nos côtes qu'à la fin d'octobre et en novembre. D'après Naumann, les vieux partiraient plus tôt, car on en voit déjà en août sur la Baltique; mais le D^r Reichenow fait remarquer qu'on observe souvent, en été, quelques sujets isolés le long des côtes allemandes. Le retour vers le Nord a lieu en mars et avril, mais les passages se prolongent parfois jusqu'en mai.

C'est surtout un oiseau marin, mais il niche dans les marais et près des étangs et des lacs qui se trouvent dans le voisinage de la mer; en hiver, il remonte souvent le cours des fleuves et on le voit alors parfois loin des côtes maritimes: c'est ainsi qu'on en tire chaque année sur l'Escaut et parfois aux environs de Bruxelles; il recherche toujours de préférence les grandes eaux profondes, douces ou salées, et dépourvues d'herbages.

Cette Macreuse marche avec autant de difficulté que les précédents, mais elle nage avec une grande aisance, plonge avec facilité et peut rester sous l'eau plus longtemps qu'aucun autre Canard plongeur; c'est aussi en plongeant qu'elle pêche les petits animaux dont elle se nourrit. Son vol est fatigant et bruyant, et quand plusieurs s'envolent en même temps, elles se suivent ordinairement à la file. Elle est très sociable et se lie même à d'autres espèces, sans toutefois se mêler à celles-ci. Elle est aussi prudente que farouche; à l'approche d'un danger sérieux, elle est toujours la première à donner le signal de la fuite. Les mâles adultes ne se tiennent généralement pas avec les femelles et les jeunes, et forment de petites bandes à part.

Pendant la durée des amours, le mâle fait entendre un cri ressemblant, d'après Naumann, à *skruck luck*; Faber dit que le mâle jette souvent un cri sifflant mais peu sonore, qu'on peut rendre par *tu-tu-tu-tu*, auquel la femelle répond par *re-re-re*.

La Macreuse noire se nourrit de coquillages, de crustacés, de petits poissons, de larves, d'insectes et de matières végétales; ce genre de nourriture donne à sa chair un goût huileux et rance fort désagréable.

Reproduction. — Cet oiseau ne niche que dans l'extrême Nord. En Islande, dit Faber, il ne niche qu'en petit nombre et seulement près du lac Myvatn; là, on trouve le nid au bord de l'eau, caché sous un buisson de saules ou de bouleaux. Il construit parfois son nid près d'une eau fort éloignée de la mer, mais toujours dans un endroit tranquille et éloigné de toute habitation humaine. Le nid est formé de

joncs, d'herbes et de feuilles mortes, le tout formant un tas dont l'exca-
vation est garnie de duvet. En Islande la ponte a lieu vers la mi-juin ;
dans le nord-est de la Russie, M. Seebohm ne trouva des œufs frais
qu'en juillet. La ponte est de huit à dix œufs d'un fauve pâle et
mesurant environ 63 millim. sur 43.

Le mâle abandonne généralement sa compagne au moment de la
couvaison, sans s'inquiéter de sa progéniture, et va rejoindre sur la
mer les autres mâles.

270. — La Macreuse brune ou lugubre.

OIDEMIA FUSCA, *Flem. ex Lin.*

(Pl. 271).

ANAS FUSCA, *Lin. Syst. nat.* p. 123 (1758), I, p. 196 (1766).

ANAS NIGRA MAJOR, *Briss. Ornith.* VI, p. 423 (1760).

ANAS FULIGINOSA, *Bechst. Naturg. Deutschl.* III, p. 962 (1809).

ANAS CARBO, *Pall. Zoogr. Rosso-As.* II, p. 244 (1811).

MELANITTA FUSCA, *Boie, Isis*, 1822, p. 564.

OIDEMIA FUSCA, *Flem. Phil. Zool.* II, p. 260 (1822).

PLATYPUS FUSCUS, *Brchin, Lehrb. Naturg. eur. Vög.* II, p. 822 (1824).

MELANITTA HORNSCHUCHII, MEGAPUS, PLATYRHYNCHOS, *Breh. Isis*, 1830, p. 998.

FULIGULA FUSCA, *Degl. Orn. Eur.* II p. 472 (1849).

FULIGULA LUGUBRIS, *C. Dub. Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 283 (1860).

SOMATERIA FUSCA, de *Selys-Long. Patria Belgica*, I, p. 277 (1873).

DIE SAMMETENTE, en allemand.

THE VELVET SCOTER, en anglais.

DE GROOTE ZEEEEND, en flamand.

Var. Deglandi.

ANAS FUSCA, *Wils. Am. Orn.* VIII, p. 137, pl. 72 (1814).

OIDEMIA FUSCA, *Sw. et Rich. Faun. bor. Am.* II, p. 449 (1831).

FULIGULA FUSCA, *Audub. Orn. Biog.* II, p. 451, pl. 247 (1835).

FULIGULA BIMACULATA, *Herb. (jeune), Field Sports*, 2^e éd. II, p. 366 (1848).

OIDEMIA DEGLANDI, *Bonap. Rev. crit.* p. 108 (1850).

OIDEMIA VELVETINA, *Cass. Pr. Philad. Acad.* V, p. 126 (1850).

MELANITTA DEGLANDI, *Bonap. Comp. Rend.* sept. (1856).

OIDEMIA (PELIONETTA) BIMACULATA, *Baird. Birds N. Am.* p. 808 (1858).

MELANITTA VELVETINA, *Baird. B. N. Am.* p. 805 (1858).

FULIGULA FUSCA VELVETINA, *Seeb. Brit. B.* III, p. 605 (1885).

Taille du mâle : 0^m 47 ; ailes 0,29 ; *femelle* 2,45 ; ailes 0,27.

Description du mâle adulte. — D'un noir profond, avec une tache blanche
sous l'œil et un miroir blanc sur l'aile. Bec orange, les narines, la protubé-

rance, deux traits prenant naissance au bord extérieur de celle-ci et aboutissant aux côtés de l'onglet, angles et bords des mandibules, noirs; iris blanc; tarses et doigts rouges, les membranes noires.

Femelle. — Brune en dessus; lorums et une tache sur la région parotique blanchâtres; un miroir blanc sur l'aile; parties inférieures brunes avec les plumes bordées de blanchâtre. Bec d'un brun noirâtre, sans protubérance; iris brun; tarses et doigts d'un jaune olivâtre.

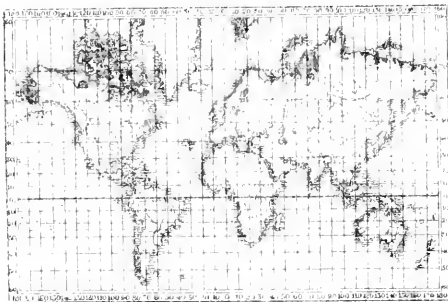
Jeune. — Ressemble à la femelle adulte, mais les plumes du manteau bordées de cendré clair et les parties inférieures plus blanches. Tarses et doigts d'un gris jaunâtre chez la femelle, d'un gris rougeâtre chez le mâle; ce dernier a la tête d'un brun uniforme sans taches blanchâtres.

Mâle en été. — Son plumage ressemble alors probablement à celui de la femelle, dont il doit se distinguer par la protubérance de son bec, la couleur rouge des pieds et par son iris blanc (*Palmén*).

Poussins. — Capuchon complet descendant au-dessous des yeux, en avant jusqu'aux commissures, remontant en arrière, au-dessus des oreilles, d'un brun noirâtre; manteau relié au capuchon par une bande sur le derrière du cou, tiges caudales, dessus des ailes et des cuisses et plastron sur la poitrine d'un brun un peu moins foncé; quatre taches pâles mais à peine visibles sur le dos; gorge et ventre blancs; côtés postérieurs de la tête de cette couleur, mais assombris par une petite tache sur les oreilles, et par les pointes brunes du duvet; abdomen gris; bec brun avec les ongles plus pâles; pieds d'un brun olive; iris gris brun. (*J. Vian*).

Var. Deglandi. — Elle a les plumes du front qui descendent davantage sur le bec, et la tache blanche sous l'œil est plus grande, mais les traits noirs qui se dirigent de la protubérance du bec à l'onglet n'existent pas chez la variété.

Hab. — La Macreuse brune habite en été le nord de la Scandi-



navie, la Laponie (*Collett*), Waigatz, la Nouvelle-Zemble, le Spitzberg (*de Heuglin*), tout le nord de la Russie et de la Sibérie (*Middendorff*) ainsi que le Japon (*Swinhoe*). Elle n'existe pas en Islande, mais visite parfois le Groenland (*Seebohm*) et les îles Féroé (*Müller*). En hiver on la

voit régulièrement aux îles Britanniques, mais elle est peu abondante sur les côtes méridionales et orientales de l'Angleterre et rare sur celles de l'Irlande (*Seebohm*). Pendant la saison froide, cet oiseau

se montre communément sur les côtes du Danemark, de l'Allemagne et de la Hollande, quoique en moins grand nombre que la Macreuse noire; en Belgique et dans le nord de la France on ne la voit généralement qu'en petit nombre, et elle devient de plus en plus rare à mesure qu'on approche de la Méditerranée. Elle est donc plus ou moins rare dans le midi de la France (*Lacroix*), sur les côtes du Portugal (*Barboza du Bocage*), de l'Espagne où, d'après M. Dresser, Lord Lilford observa une petite troupe en mai 1876 dans le port de Santander, en Italie (*Giglioli*), en Grèce (*Lindermayer*), aux Cyclades (*Erhardt*) et sur la mer Noire (*de Nordmann*).

Cette Macreuse visite souvent aussi l'intérieur de l'Europe, et elle n'est même pas rare en hiver sur les lacs de la Suisse (*Meisner* et *Schinz*); en France, on l'a capturée dans le Morbihan (*Taslé*), dans les départements de la Sarthe (*Gentil*), de la Seine-Inférieure (*Hardy*), du Rhône (*Olphe-Galliard*), de la Charente-Inférieure et de la Loire (*Beltrém*), de l'Indre (*Martin*), de la Gironde (*Dubalen*), du Gard (*Crespon*), en Savoie (*Bally*), etc. En Allemagne on la voit chaque année sur le lac de Eislebe et même parfois dans l'Anhalt (*Naumann*) et en Alsace (*Kroener*), ainsi qu'en Bohême (*Fritsch*), en Autriche, en Hongrie (*von Pelzeln*) et en Pologne (*Taczanowski*).

Cet oiseau se montre aussi accidentellement au Maroc, en Algérie (*Loche*) et dans les lagunes de la Basse-Egypte (*de Heuglin*).

Outre les parties septentrionales de l'Asie, on rencontre encore cette espèce, au passage ou en hiver, près de la mer Caspienne (*De Filippi, Radde*), au Turkestan (*Severtzow*), dans la Sibérie orientale (*Taczanowski*), dans le nord de la Mongolie (*Radde*), en Chine (*David*) et au Japon. D'après M. Stejneger, les sujets de l'Asie orientale appartiendraient à la var. *Deglandi*; mais M. Swinhoe dit que les deux formes se montrent en Chine et au Japon.

La var. *Deglandi* habite particulièrement les côtes et les grandes eaux intérieures de l'Amérique septentrionale (*Coues*) et le Kamtschatka (*Stejneger*).

Mœurs. — Les grands froids obligent cette Macreuse à émigrer à l'approche de l'hiver; c'est fin octobre et en novembre qu'elle quitte la zone polaire pour y retourner fin février et en mars. Le voyage se fait ordinairement la nuit et par troupes, tous volant à la file et en ligne oblique.

Cet oiseau vit sur la mer comme sur les eaux douces, et il se montre même sur les rivières et les lacs situés parfois loin des côtes

maritimes ; il évite cependant les eaux douces garnies de joncs et de roseaux, car il lui faut une surface d'eau étendue et libre. Son cri ressemble à *arr, arr, arp!* Il se nourrit comme l'espèce précédente.

La Macreuse brune ou double Macreuse est très sociable et se mêle souvent aux bandes de Macreuses noires. Elle marche et vole lourdement mais nage et plonge avec une grande aisance. Plusieurs auteurs disent qu'elle est peu farouche et qu'elle se laisse prendre aux pièges les plus grossiers ; A. Brehm affirme le contraire : « je puis certifier, dit-il, d'après mes propres observations, qu'en Norwège du moins, c'est le plus timide de tous les fuligulidés. Ce fut à Dovrefjeld que je vis les premières Macreuses ; elles étaient par paires, car c'était l'époque des amours. Je cherchai, mais en vain, à en tuer. Il est vrai que l'habitude qu'elles ont de toujours se tenir au milieu de l'eau, contribue puissamment à rendre leur chasse fort difficile. Plus tard, en Laponie, j'en rencontrai de nombreuses familles ; mais toujours ces oiseaux se montraient fort prudents. Tous ceux que j'ai pu observer vivaient pour eux-mêmes sans s'inquiéter des autres oiseaux. »

Reproduction.— La Macreuse brune niche fin juin ou en juillet, au bord des étangs assez voisins de la mer. Le nid est ordinairement établi au milieu des hautes herbes, près d'un monticule ou d'une pierre, ou sous un buisson de saules ou de bouleaux. Il est grossièrement fait de branches, de chaumes et de feuilles mortes, et l'intérieur est garni de duvet. La ponte est de huit à dix œufs d'un blanc jaunâtre ou grisâtre, et ils mesurent environ 73 millim. sur 47.

Aussitôt que les poussins sont éclos, ils suivent leur mère sur l'eau qu'ils ne quittent presque plus ; ils se reposent sur des pierres s'élevant hors de l'eau ou sur le dos de leur mère. Ils passent d'ailleurs les premiers temps de leur existence dans des endroits peu profonds et où il y a abondance de crustacés et de mollusques ; Gadamer dit que les jeunes prennent aussi très adroitement des mouches et autres insectes, et qu'ils font parfois de grands sauts pour les attraper.

271. — La Macreuse à lunettes.

OIDEMIA PERSPICILLATA, *Steph. ex Lin.*

(Pl. 272)

ANAS PERSPICILLATA, *Lin. Syst. nat.* I, p. 201 (1766).

ANAS LATIROSTRIS, *Bodd. Tabl. Pl. col.* p. 58 (1783).

MELANITTA PERSPICILLATA, *Boie, Isis*, 1822, p. 564.

PLATYPUS PERSPICILLATUS, *Brehm, Lehrb. Naturg. eur. Vög.* II, p. 823 (1823).

- OIDEMIA PERSPICILLATA, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XII, 2, p. 219 (1824).
FULIGULA (OIDEMIA) PERSPICILLATA, Bonap. *An. Lyc. Nat. Hist. N. Y.* II, p. 389 (1826).
MACRORAMPUS PERSPICILLATUS, Less. *Mou. d'Orn.* II, p. 414 (1828).
PELIONETTA PERSPICILLATA, Kaup. *Naturl. Syst.* p. 107 (1829).
FULIGULA PERSPICILLATA, Aud. *Orn. Voyg.* IV, p. 161, pl. 317 (1838);
SOMATERIA PERSPICILLATA, Holb. *Orn. Beitr. Fauna Groenl.* p. 77 (1846).
PELIONETTA TROWBRIDGH, Baird. *B. N. Am.* p. 806 (1858).
ŒDEMIA PERSPICILLATA, var. TROWBRIDGEI, Coues, *Key N. Am. B.*, p. 295 (1872).
ŒDEMIA PERSPICILLATA, Coues, *B. Northcest.* p. 582 (1874).
DIE BRILLENENTE, en allemand.
THE SURF-SCOTTER, en anglais.
DE BRILLEN ZEEËEND, en flamand.

Taille : 0^m45 ; ailes 0^m245.

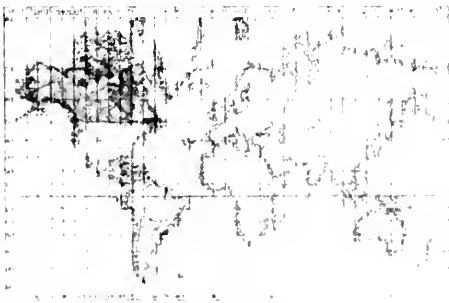
Description du mâle adulte. — D'un noir uniforme, sans miroir sur l'aile, avec une grande tache blanche sur le devant de la tête et une autre de même couleur occupant presque toute l'étendue de la nuque ; rémiges et queue noirâtres. Bec jaune varié de rouge, avec une grande tache noire, de forme presque carrée, sur chaque protubérance latérale ; iris blanc ; pattes rouges, les membranes noires.

Femelle. — D'un brun tirant sur le cendré, plus sombre en dessus, avec une calotte noirâtre sur la tête ; une tache blanchâtre devant l'œil et une autre couvrant la région des oreilles ; milieu de l'abdomen d'un blanc grisâtre ; rémiges et queue d'un brun noirâtre. Bec brun, sans renflements latéraux ; iris gris ; pattes d'un gris rougeâtre, les membranes noires.

Cette femelle ressemble beaucoup à celle de la Macreuse brune, mais s'en distingue à première vue par l'absence de miroir blanc sur l'aile.

Jeune. — Ressemble à la femelle.

Hab. — La Macreuse ou Morillon à lunettes est une espèce améri-



ricaine qui habite, en été, toutes les côtes et les grands lacs de l'Amérique du Nord entre le 50° et le 70° l. N. ; elle hiverne sur les côtes et les lacs de Etats du Sud jusque dans la Basse-Californie, la Floride et la Jamaïque (Coues). Elle est rare au Groenland (Holböll) et se montre très

accidentellement aux îles Bermudes (Seeböhm), Féroé (Collin), Helgoland (de Selys-Longchamps) et aux îles Britanniques.

M. Harting signale douze captures en Grande-Bretagne de 1847 à

1868 ; depuis cette époque deux sujets furent tués aux îles Orcades en 1875 et 1879, un autre à l'île Hoy en 1872, deux autres près de Stromness en 1872 et 1880 ; la même année on fit encore une capture en octobre près de Clontarf en Irlande ; enfin le 9 décembre 1882, une femelle fut tuée sur le Ribble (*Seebohm*). Sur le continent, cette espèce a été prise plusieurs fois en Laponie (*Malmgren*) ; Nilsson mentionne un sujet tué en 1833 près de Karesuando et un autre près de Calmar en 1846 ; le D^r Palmén signale également deux captures : l'une près d'Aeland en 1866 et une près de Pojo en 1867, et le professeur Malmgren a constaté une troisième capture dans la même région. Feu mon père a annoncé qu'une femelle de Macreuse à lunettes avait été tuée sur la côte de Belgique en 1845. Pour la France, Degland dit : « On la rencontre sur les côtes maritimes de l'Artois, de la Picardie et de la Normandie ; un jeune sujet a été tué près de Calais dans l'hiver de 1835 ; en 1841, un autre sujet a été trouvé, dans la même saison, sur le marché de Caen. » Dans la nouvelle édition de l'*Ornithologie européenne*, M. Gerbe ajoute : « On l'apporte assez souvent sur le carreau de la Vallée à Paris : nous l'y avons vue en 1845, 1846 et 1852 ; en 1864, quatre ou cinq individus y ont été rencontrés dans le courant de l'hiver. » Naumann signale avec doute la capture d'une femelle sur le Rhin.

Mœurs. — Cette Macreuse émigre en septembre de l'Amérique boréale pour hiverner sur les côtes et les grandes eaux intérieures des Etats du Sud, mais elle séjourne sur les grands lacs jusqu'à ce que la gelée les ait couverts de glace. En hiver elle est commune sur toutes les côtes orientales depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la Caroline. C'est un oiseau très sociable qui voyage souvent en compagnie de Miquelons et de Macreuses américaines.

A mesure que le froid augmente, les bandes se dirigent de plus en plus vers le Sud, mais dès le mois de février commence graduellement le retour vers le Nord ; en avril ils sont de nouveau dans les lieux de la reproduction.

La Macreuse à lunettes vit aussi bien sur la mer que sur les eaux douces, on la rencontre dans les toundras comme dans les contrées boisées parsemées de lacs et d'étangs ou arrosées par une rivière. Elle se nourrit principalement de coquillages et autres mollusques, ainsi que de petits poissons, larves et insectes aquatiques.

Reproduction. — Cet oiseau niche entre les herbages ou sous un buisson, au bord d'un étang ou dans un marais sur une légère éléva-

tion à l'abri de l'eau. Le nid est formé de bûchettes, de feuilles et d'herbes sèches et l'intérieur est garni de duvet. La ponte est de cinq à huit œufs, couleur café au lait; ils mesurent environ 58 millimètres sur 43.

SOUS-FAMILLE

DES MERGINÉS. — MÉRGINÉ.

Car. — Bec mince, aussi long ou plus long que la tête, rarement plus court, droit, épais et déprimé à la base, puis effilé et cylindrique jusqu'à l'onglet; lamelles représentées par des dents cornées dirigées en arrière et visibles quand le bec est fermé, mais ces dents ne ressemblent pas à celles des autres vertébrés, ce sont simplement des lamelles dentiformes; narines latérales, elliptiques; ailes de longueur moyenne, aiguës; jambes placées en arrière du corps; tarses plus courts que le doigt interne; pouce élevé, muni d'un lobule.

Plumes de la tête plus ou moins allongées et formant une huppe.

Cette division ne comprend qu'un seul genre, celui des Harles.

Hab. — La zone froide des deux mondes.

Mœurs. — Les Harles sont plus ou moins marins, mais ils se reproduisent près des eaux douces. Ils nagent et plongent à la perfection et se nourrissent principalement de poissons et autres petits animaux, qu'ils vont parfois chercher au fond de l'eau; leurs mœurs ont du reste de grands rapports avec celles des Fuliginés. Comme certains de ces derniers, ils nichent sur le sol ou dans des arbres creux.

GENRE CLV

HARLE. — MERGUS.

MERGUS, *Lin. Syst. nat.* (1758) et 1, p. 208 (1766).

MERGANSER, *Briss. Ornith.* VI, 231 (1760).

MERGELLUS, *Selby, Cat. Gen. B.* p. 47 (1840).

Car. — Ceux de la sous-famille.

272. — Le Harle blanc ou piette.

MERGUS ALBELLUS, *Lin.*

(Pl. 273.)

MERGANSER CRISTATUS MINOR et M. STELLATUS, *Briss. Ornith.* VI, pp. 243, 252 (1760).

MERGUS ALBELLUS et MINUTUS, *Lin. Syst. nat.* 1, p. 209 (1766).

MERGUS ALBULUS et PANNONICUS, Scop. *Ann. I. Hist. nat.* pp. 71, 72 (1769).

MERGANSER ALBELLUS, Bodd. *Tabl. Pl. enl.* p. 27 (1783).

MERGELLUS ALBELLUS, Selby, *Gen. and subgen. B.* p. 47 (1840).

DER KLEINE SÄGER, en allemand.

THE SMŒW, en anglais.

HET NONNETJE, en flamand.

Taille du mâle : 0^m37 ; ailes 0^m21 ; *femelle* : 0^m32 ; ailes 0^m18.

Description du mâle en plumage de noce. — Tête et cou d'un blanc pur, avec une grande tache noire sur les côtés de la tête et contournant l'œil, et une bande de même couleur de chaque côté de l'occiput et recouvertes en partie par les longues plumes blanches de la huppe ; poitrine blanche ; manteau, dos et deux longs croissants de chaque côté de la poitrine, noirs ; scapulaires blanches, mais à bord externe noir, les plus longues d'un cendré noirâtre ; petites couvertures des ailes noirâtres ; les moyennes blanches, les plus grandes noires terminées de blanc ; rémiges primaires noirâtres, les secondaires noires terminées de blanc ; sus-caudales cendrées ; queue d'un brun cendré ; parties inférieures blanches, les flancs barrés de zigzags cendrés. Bec d'un gris bleuâtre ; iris d'un blanc bleuâtre ; pattes gris de plomb avec les membranes noirâtres.

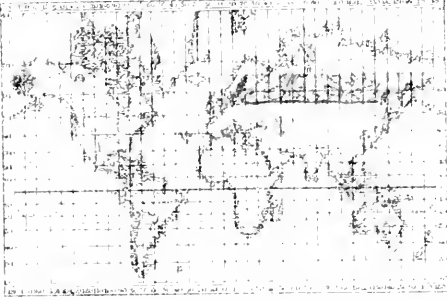
Femelle. — Tête jusqu'au dessous des yeux et nuque d'un roux sombre ; gorge, devant et côtés du cou d'un blanc pur ; bas du cou d'un cendré rousâtre ; manteau, dos, scapulaires et sus-caudales d'un cendré brunâtre, plus sombre au manteau ; petites couvertures des ailes cendrées, les moyennes blanches, les plus grandes noires terminées de blanc ; rémiges primaires noirâtres, les secondaires noires terminées de blanc ; parties inférieures blanches, les côtés de la poitrine et les flancs cendrés ; queue d'un cendré brunâtre ; iris brun clair.

Mâle en été. — Ressemble à la femelle, mais la huppe plus développée, le manteau plus sombre, le jabot d'un gris clair avec les bordures des plumes plus pâles ; l'iris blanc.

Jeune. — Ressemble également à la femelle, mais ses teintes sont moins pures, la huppe nulle, les couvertures blanches des ailes sont en partie grises ; iris brun foncé.

Poussin. — Large capuchon descendant au-dessous des yeux jusqu'aux commissures, derrière du cou, manteau, faces externes des ailes et des cuisses d'un brun noir, varié par des bordures aux ailes et quatre taches blanches disposées sur le dos comme les quatre angles d'un carré ; haut du dos et plastron sur la poitrine d'un brun plus pâle ; gorge, joues, ventre et abdomen d'un blanc pur ; bec noirâtre avec les ongles d'un jaune rousâtre ; pieds d'un brun olivâtre avec les membranes plus foncées, mais bordées de gris le long des doigts. (*J. Vian.*)

Hab. — Ce bel oiseau habite le nord de l'Asie et de l'Europe,



depuis l'île de Béhring dans le Pacifique (*Stejneger*), la Sibérie et la Russie jusqu'aux mers Baltique et du Nord, sans dépasser le cercle polaire arctique. Il est commun dans le nord de la Russie et dans les gouvernements de Kasan, d'Orenbourg, de Saratow, de Simbirsk et de

Moscou (*Bogdanow*, etc.), mais ne paraît pas nicher au sud du 55° l. N.; Bogdanow l'a trouvé nichant dans la vallée du Kama et du Volga inférieur. Il est assez rare en Finlande (*Palmén*), dans la région de St-Pétersbourg (*Büchner*) et sur les côtes de la Suède (*Nilsson*), mais ne visite que très accidentellement le midi de la Norwège (*Collett*). Il est rare aux îles Britanniques, qu'il ne visite qu'en hiver, et on le voit le plus ordinairement sur les côtes et les eaux intérieures des parties orientales de l'Ecosse et de l'Angleterre, irrégulièrement sur les côtes occidentales et en Irlande (*Seebohm*).

En hiver, le Harle piette est plus ou moins commun en Pologne (*Taczanowski*), en Autriche-Hongrie (*Hinterberger*, *Bonomi*, *Kocytan*), en Allemagne (*Naumann*), au Danemark (*Kjaerbölling*), en Hollande (*Schlégel*), en Belgique, ainsi qu'en Suisse (*Meisner* et *Schinz*). Il est de passage dans le nord de la France (*Degland*), mais ne se montre dans le midi que pendant les hivers très rigoureux (*Laeroir*); il en est de même en Espagne (*Saunders*, *Vayreda*) et en Portugal (*du Bocage*), mais il se montre plus régulièrement en Italie, surtout dans le nord, en Sardaigne (*Giglioli*), en Sicile (*Malherbe*), à l'île de Malte (*Wright*), en Grèce (*Lindermayer*), en Turquie (*Elwes* et *Buckley*), en Bulgarie et dans la Dobrodja (*Alléon*); il hiverne en grand nombre près de la mer Noire (*de Nordmann*) et au Caucase où il séjourne jusqu'à la mi-avril (*Radde*).

En Afrique, on ne voit cet oiseau que tout accidentellement au Maroc (*Irby*), en Algérie (*Loche*) et en Palestine (*Tristram*).

En Sibérie ce Harle est commun partout (*Taczanowski*); il hiverne au Turkestan (*Serertzow*) et jusque dans le nord de l'Inde (*Jerdon*); il est très commun sur les fleuves et les lacs de la Chine centrale et passe en grand nombre à Pékin à la fin de la saison froide (*David*); il hiverne également au Japon (*Temminck* et *Schlégel*).

Mœurs. — Le Harle piette arrive dans nos contrées en novembre et en décembre suivant les rigueurs de la saison, et nous quitte en février ou mars. Il voyage par petites troupes et le plus souvent pendant la nuit.

Cet oiseau ne montre aucune prédilection pour la mer, et s'est tout au plus s'il se montre à l'embouchure des fleuves et dans les anses où la mer est peu agitée. Ce sont les eaux douces qu'il recherche, et de préférence les eaux courantes; pendant ses voyages, il suit ordinairement le cours des fleuves et des rivières, dont il s'écarte parfois pour visiter les lacs et les étangs. Chez nous, il est assez abondant pendant les hivers froids dans les marais du nord de la Campine, dans les polders, sur l'Escaut et sur la Nèthe, et on le voit même parfois sur les eaux des environs de Bruxelles.

Au repos comme en marchant, ce palmipède tient le corps horizontal, le cou recourbé en S; la huppe est ordinairement couchée, mais l'oiseau la redresse souvent, surtout quand il est excité. Il nage avec le corps très enfoncé et se meut entre deux eaux avec la plus grande agilité; quand il plonge, il se dirige dans l'eau en tout sens pour poursuivre sa proie, et ne revient à la surface que beaucoup plus loin, parfois à quarante ou cinquante mètres de l'endroit où il a fait le plongeon. Son vol est rapide, rectiligne et silencieux. En toute occasion ce Harle se montre vif et actif, et les plus grands froids ne peuvent lui enlever sa bonne humeur; il est cependant prudent, défiant, fuit l'homme de loin et lui échappe le plus souvent en plongeant.

L'attachement que cet oiseau témoigne au Garrot sonneur est vraiment remarquable, aussi est-il rare de voir des Harles piettes qui ne soient pas accompagnés d'un Garrot ou deux; cette amitié, dit Brehm, résiste même à la captivité, et l'on a vu plus d'une fois dans des jardins zoologiques, des Harles piettes venir s'établir volontairement sur l'étang occupé par des Garrots. Pendant l'hiver cet oiseau est assez silencieux; son cri ressemble à *kr, kr* d'une voix rauque. Sa chair n'est pas recommandable.

La nourriture de ce Harle consiste en crustacés, insectes et larves aquatiques, petits poissons et jeunes grenouilles, et généralement c'est dans l'eau qu'il poursuit sa proie. « C'est, dit Naumann, un divertissement fort agréable que de voir une troupe de ces Harles en train de pêcher. Ils nagent serrés les uns contre les autres, disparaissent tous à la fois, et l'on voit les bouillonnements de l'eau qu'ils agitent.

Bientôt ils reparaissent l'un après l'autre, mais séparés et souvent à trente ou cinquante mètres de l'endroit où ils avaient plongé. Ils se rassemblent, plongent de nouveau, et continuent longtemps ce manège. Une ouverture dans la glace, de quelques pieds carrés à peine, leur suffit pour plonger et pour pêcher leur nourriture sous la couche glacée qui recouvre la rivière; ils retrouvent toujours cette ouverture pour respirer et sortir, ce qui prouve bien qu'ils voient parfaitement sous l'eau. Si le cours d'eau qu'ils habitent n'est pas assez poissonneux, ils en fouillent le fond pour prendre des grenouilles, des larves et des insectes. Des Harles piettes réunis sur un petit étang riche en menus poissons, y font l'effet de poissons volants, ils s'élancent hors de l'eau, y plongent de nouveau et produisent un tourbillonnement continu. Ces oiseaux ont pour habitude de plonger tous ensemble, et cela afin de surprendre les poissons et les poursuivre dans toutes les directions; ce qui échappe à l'un devient la proie de l'autre. »

Reproduction. — Cet oiseau niche au bord des eaux dans des arbres creux ou dans les petites caisses disposées pour faciliter la reproduction des Garrots, mais on ne connaît pas grand' chose sur la construction du nid. Ni M. Wolley, ni MM. Harvie-Brown et Seebohm ne parvinrent à trouver des nids, lors de leur voyage dans le nord de la Russie, mais ils finirent par se procurer des œufs trouvés par d'autres dans des arbres creux ou dans des caisses disposées pour des Garrots. La ponte paraît être de six à huit œufs, huit à douze d'après A. Brehm, qui reposent sur une couche de duvet. Ces œufs sont d'un blanc crème et mesurent environ 55 millim. sur 38.

273. — Le Harle bièvre.

MERGUS MERGANSER, *Lin.*

(Pl. 274).

- MERGANSER et MERGANSER CINEREUS, *Beiss. Ornith.* VI, p. 231, 255 (1760)
- MERGUS MERGANSER et M. CASTOR, *Lin. Syst. nat.* I, pp. 208, 209 (1766).
- MERGUS GULO, *Scop. Ann. I. Hist. nat.* p. 69 (1768).
- MERGUS RUBRICAPILLUS, *Gm. Syst. Nat.* I, p. 545 (1788).
- MERGUS RAFCEDILA, *Bonhat. Encycl.* p. 101 (1790).
- MERGANSER RAI et M. GULO, *Leach. Syst. Cat. Mam. B. Br. Mus.* p. 36 (1816)
- MERGANSER CASTOR, *Bonap. Comp. List I.* p. 59 (1838).
- MERGUS ORIENTALIS, *Gould, Proc. Zool. Soc.* 1845, p. 1.

MERGUS AMERICANUS, Cass. *Proc. Ac. nat. sc. Philad.* 1853, p. 187.

MERGUS CASTOR AMERICANUS, Bonap. *Comp. Rend.* XLIII, p. 652 (1856)

MERGUS MAJOR, C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* III pl. et p. 268 (1860).

MERGUS SQUAMATUS, Gould, *Proc. Zool. Soc.* 1864 p. 184.

MERGUS MERGANSER AMERICANUS, Ridgw. *Proc. U. S. Nat. Mus.* III, p. 205 (1880).

DER GROSSE SÄGER, en allemand.

THE GOOSANDER, en anglais.

DE GROOTE ZAAGBEK, en flamand.

Taille : 0^m,54 ; ailes 0,29. La femelle est un peu plus petite.

Description du mâle en plumage de noce. — Tête et cou d'un noir verdâtre à reflets, tirant au noir à la gorge, les plumes du vertex allongées et formant une huppe touffue ; base du cou blanc ; haut du dos et scapulaires supérieures d'un noir profond ; le reste du dos, croupion et sus-caudales d'un gris cendré, le croupion varié de zigzags blanchâtres ; couvertures des ailes blanches, teintées de jaune orangé très clair ; la majorité des scapulaires blanches, lisérées extérieurement de noir ; bord de l'aile et rémiges primaires noirâtres ; queue d'un brun cendré ; dessous du corps d'un blanc teinté de nuance aurore (cette teinte aurore disparaît chez les individus conservés dans les collections et les parties inférieures deviennent alors complètement blanches). Bec et pattes rouges ; iris d'un brun rouge.

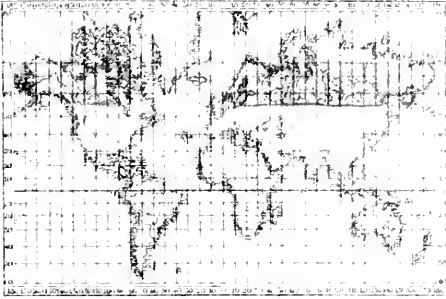
Femelle. — Tête et cou d'un roux vif, les plumes du vertex et de la nuque longues, effilées et formant une huppe d'une teinte plus sombre ; gorge blanche ; bas du cou en arrière, dos, croupion, sus-caudales et scapulaires supérieures d'un cendré foncé au centre des plumes et d'une teinte plus claire sur les bords ; couvertures des ailes et le reste des scapulaires d'un cendré plus clair, les dernières lisérées extérieurement de noirâtre ; rémiges secondaires blanches, les primaires et le bord de l'aile noirâtres ; queue d'un brun cendré ; parties inférieures blanches ; côtés de la poitrine et flancs cendrés avec les bordures des plumes blanches.

Mâle en été. — Il ressemble à la femelle, mais la huppe est moins développée, les parties dorsales sont d'un gris ardoise, le jabot d'un gris clair avec les plumes bordées de blanc, et les parties inférieures entièrement blanches.

Jeune. — Ressemble également à la femelle, mais les teintes sont plus ternes et il est privé de huppe.

Poussin. — Dessus de la tête et nuque d'un brun roussâtre foncé ; lorums blancs ; une raie rousse part de la mandibule supérieure, passe sous l'œil et se confond avec la teinte rousse de la région auriculaire et des côtés du cou ; dessus du corps d'un brun cendré avec trois grandes taches blanches de chaque côté du dos dont une sur les ailes ; gorge et les autres parties inférieures d'un blanc pur. Bec noirâtre avec l'onglet jaune ; pattes d'un brun jaunâtre.

Hab. — En été, cette espèce est plus ou moins répandue dans toute



la zone polaire jusque vers le 70° l. N. Elle est sédentaire en Islande (*Faber*) et dans toutes les localités septentrionales où elle trouve des eaux en partie libres de glace, jusque dans le nord de l'Allemagne où elle niche en petit nombre. En hiver ce Harle est assez commun dans

la plupart des contrées tempérées de l'Europe, même dans celles de l'intérieur comme la Suisse, où on le voit chaque hiver sur les lacs par troupes de cinq à dix sujets (*Meisner* et *Schinz*). Ce n'est que pendant les hivers très rigoureux qu'on l'observe en Espagne (*Saunders*), en Portugal (*du Bocage*), en Italie (*Giglioli*) et en Grèce (*Lindermayer*). Il se montre régulièrement sur le Danube, dans la Dobrodja et la Bulgarie (*Alléon*), en Turquie (*Elwes* et *Buckley*), mais accidentellement sur le Bosphore et dans le midi de la Russie (*de Nordmann*) ainsi qu'en Bohême (*Fritsch*). En hiver, il est assez commun en Belgique, aussi bien sur les côtes maritimes que sur l'Escaut et sur les rivières de l'intérieur qui ne gèlent pas. Il visite très accidentellement le Maroc (*Favier*) et l'Algérie (*Loche*).

Le Harle bièvre est aussi répandu en Asie qu'en Europe: on le rencontre dans le Nord et dans le centre depuis l'Oural jusqu'au Kamtschatka (*Stejneger*) et au Japon (*Temminck* et *Schlegel*). Dans le Midi on l'observe au Caucase (*Radde*), au Turkestan (*Severtzow*) et il est commun en Mongolie et en Chine (*David*): lors des hivers rigoureux, il se montre jusque dans le centre de l'Inde (*Jerdon*, *Hume*), mais il ne paraît pas avoir été vu en Perse et dans le S.-O. de l'Asie.

La forme américaine, que certains auteurs ont voulu ériger en espèce, est répandue dans toute l'Amérique du Nord (*Baird*), depuis l'île de Behring (*Stejneger*), les îles Aléoutiennes (*Dall*) et l'Alaska (*Turner*) jusqu'au Texas (*Dresser*) et au Mexique (*Finsch*); on l'a même vue aux îles Bermudes (*Seebahn*). Sa limite méridionale paraît être, en Amérique, le 30° l. N., et en Asie, le 2^e l. N. (Tropique du Cancer).

Mœurs. — Le Harle bièvre apparaît dans nos contrées plus ou moins tard suivant les rigueurs de la saison; l'hiver est-il précoce.

l'oiseau se montre dès le courant de novembre, mais le plus souvent on ne le voit pas avant la mi-décembre ou le commencement de janvier; il nous quitte dans les mêmes conditions entre le 15 février et les derniers jours de mars. Comme cet oiseau supporte bien le froid, il séjourne partout où il trouve une eau libre de glace. Il émigre par troupes et pendant la nuit; ces bandes volent alors très haut en formant une ligne oblique; mais si le nombre des individus est trop considérable, ceux-ci se placent sur deux rangs disposés en angle aigu.

Ce Harle se plaît aussi bien sur la mer que sur les eaux douces, mais il préfère ces dernières, surtout les fleuves et les rivières à courant rapide. On le voit d'ailleurs sur toutes les eaux, même sur les étangs et dans les marais, mais il aime particulièrement les eaux claires, profondes et courantes, bordées d'arbres et de buissons ou traversant une forêt. Sa démarche est lourde et vacillante et il tient le corps dans une position horizontale; son vol est rapide, bruyant et ressemble à celui de beaucoup de Canards. « Lorsqu'il nage paisiblement, dit A. Brehm, il frappe l'eau lentement de ses larges pieds et avance rapidement; poursuit-il quelqu'un de ses semblables pour lui enlever la proie qu'il vient de capturer, il frappe la surface de l'eau avec une telle violence que le bruit s'en entend au loin, et qu'il surpasse en vitesse tous les autres oiseaux nageurs. Il plonge très aisément, presque sans bruit; il nage entre deux eaux avec une telle rapidité qu'on croirait voir un poisson. Il reste parfois deux minutes sous l'eau; mais son immersion dure ordinairement un peu plus d'une minute, et dans cet intervalle il a, en tours et détours, parcouru une distance d'au moins cent pas. »

C'est un oiseau très intelligent et dont tous les sens sont bien développés; sa grande prudence et sa défiance lui font bientôt reconnaître le danger, qu'il peut ainsi éviter à temps. S'il voit un ennemi, il plonge aussitôt, pour ne reparaitre à la surface de l'eau qu'à une cinquantaine de mètres de l'endroit où il s'est enfoncé; de cette manière on ne sait jamais où l'oiseau se montrera, et celui-ci a le temps de faire un nouveau plongeon avant qu'on ait pu le viser. Ce n'est que dans les lieux de la reproduction qu'il se montre un peu plus confiant, surtout dans les pays du Nord où l'homme ne le poursuit pas trop. Il est très sociable, ne recherchant toutefois que la société de ses semblables; mais quand on observe une troupe de ces Harles, on constate bientôt que l'harmonie ne règne pas toujours parmi eux, car leur naturel envieux et jaloux se manifeste en toute occasion; ils

se prêtent bien un mutuel appui dans leurs chasses et se rabattent les poissons les uns aux autres, mais au fond chacun travaille dans son intérêt et non pour rendre service à ses compagnons.

La nourriture de cet oiseau consiste surtout en poissons de dix à quinze centimètres de long, mais à l'occasion il ne dédaigne pas les grenouilles, les têtards, les larves et insectes aquatiques, ainsi que des vers et des mollusques. Nilsson a observé en Suède, qu'en automne cet oiseau se tient en petites troupes sur les lacs très poissonneux. La troupe se dispose sur une ligne courbe et forme ainsi une sorte de filet qui va toujours en s'avancant. Ils chassent devant eux les poissons en plongeant continuellement et en frappant l'eau de leurs ailes, et les poussent vers l'extrémité du lac ou dans une baie où ils s'accumulent, et où les Harles peuvent plus facilement les prendre. Quelquefois ils ne s'accordent pas entre eux et s'arrachent la proie les uns aux autres.

La voix de cet oiseau est un grondement sonore qu'on peut rendre par *karr karr* ou *kœurr kœurr*; c'est surtout en s'envolant ou à l'époque de l'accouplement que l'oiseau se fait entendre.

Reproduction. — Le Harle bièvre ou grand Harle niche dans les contrées du Nord et même dans les provinces septentrionales de l'Allemagne, particulièrement en Poméranie, dans le Mecklembourg et le Holstein, et accidentellement près de Berlin, comme l'a constaté M. Hausmann d'après ce que nous apprend M. C. Vangerow (1). D'après le Dr Schinz, il niche parfois aussi en Suisse; il a du moins constaté le fait près de Bregenz (Tyrol) en 1812 et 1813.

Ces oiseaux sont accouplés quand ils reviennent aux lieux de la reproduction; mais les jeunes mâles qui se reproduisent pour la première fois, choisissent leur femelle dans leur patrie, ce qui ne se fait pas sans cris et sans luttes. En Danemark et en Allemagne ils nichent vers la fin d'avril ou en mai, mais plus au Nord la ponte n'a lieu qu'en juin.

Ce Harle niche dans des endroits très divers, et l'on dirait que l'emplacement du nid dépend plutôt de la fantaisie de la femelle que de l'aspect du terrain. Il paraît cependant qu'elle choisit de préférence le creux d'un arbre, même quand cette cavité est placée à huit ou neuf mètres de hauteur. Le nid se trouve souvent aussi dans une excavation et entre des herbages ou sous un buisson, ou bien entre

(1) *Journal f. Ornith.* 1855, p. 345

des troncs d'arbres, sous des pierres ou sur la tête d'un saule en têtard; parfois l'oiseau se contente de déposer ses œufs sur des arbres dans l'aire abandonnée d'un rapace ou dans un vieux nid de Corneille ou de tout autre grand oiseau. Il arrive aussi que le nid est construit sur un îlot ou au bord de l'eau, d'autres fois il se trouve à une distance plus ou moins grande de l'eau et parfois à près d'un kilomètre. « Au Tana-Elf, dit A. Brehm, je vis sur tous les arbres de grandes caisses, à ouvertures triangulaires, destinées à loger des Harles bièvres et des Harles huppés, et disposées de façon à ce qu'on pût prendre les œufs. Ces caisses sont très en usage chez les Lapons et les Finnois, et les Harles vont régulièrement s'y installer ». Quand le nid est construit par le Harle lui-même, il est grossièrement fait à l'aide de bûchettes, de chaumes, de feuilles mortes, de lichens et autres matériaux secs; au moment de la ponte l'intérieur est garni de duvet. Le nombre des œufs est de huit à douze, mais il paraît que ce nombre peut être doublé quand on enlève les œufs à mesure qu'ils sont pondus. Ces œufs sont lisses, peu luisants et d'un fauve clair; ils mesurent environ 68 millimètres sur 47.

La femelle couve seule et élève ses petits sans le concours du mâle, mais celui-ci revient plus tard se joindre à sa famille. Les poussins naissent-ils à terre ou à une faible hauteur au-dessus de l'eau, la mère les précipite sur l'onde, dès qu'ils sont séchés. Si, au contraire, ils sont nés sur un arbre, la femelle les porte à terre l'un après l'autre, en les tenant serrés entre son bec et sa poitrine, comme le fait le Garrot et comme le font probablement tous les anatidés qui nichent dans des endroits élevés. Les poussins croissent très rapidement et deviennent bientôt indépendants.

Suivant Brehm, la femelle est tellement ardente à couvrir, que quand on lui enlève ses œufs elle va couvrir le premier nid de Canard qu'elle trouve; elle en chasse la mère légitime et élève une progéniture qui lui est étrangère.

274. — **Le Harle huppé.**

MERGUS SERRATOR, *Lin.*

(Pl. 275).

MERGUS SERRATOR, *Lin. Syst. Nat.*, p. 129 (1758); I, p. 208 (1766).

MERGANSER CRISTATUS, *Briss. Orn.* VI, p. 237 (1760).

MERGUS CRISTATUS, *Brünn. Orn. bor.* p. 23 (1764).

MERGUS NIGER et M. LEUCOMELAS, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 546 (1788).

MERGANSER SERRATA, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XII, 2, p. 165 (1817).

MERGANSER SERRATOR, de Selys, *Patria Belgica*, I, p. 277 (1873).

DER MITTLERE SÄGBER, en allemand.

THE RED-BREASTED MERGANSER, en anglais.

DE MIDDELSTE SAAGBEK, en flamand.

Taille : 0^m47 ; ailes 0^m245. La femelle est un peu plus petite.

Description du mâle en plumage de noce. — Tête et partie supérieure du cou noires à reflets d'un vert bronzé, les plumes du vertex et de l'occiput longues et effilées et formant une huppe; bas du cou blanc avec une ligne médiane noire en arrière; mantéau et scapulaires noires; bas du dos, sus-caudales et flancs d'un blanc grisâtre vermiculé de noirâtre; couvertures des ailes blanches, coupées transversalement par deux bandes noires; rémiges primaires noirâtres; les secondaires noires à la base, blanches à l'extrémité; les tertiaires blanches lisérées extérieurement de noir; jabot roussâtre avec des taches noirâtres; plumes des côtés de la poitrine larges, blanches et largement bordées de noir profond; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; queue brune, les rectrices médianes variées de blanc sur leurs bords. Bec d'un rouge vif, la mandibule inférieure plus orange, l'onglet brun; pattes d'un rouge orangé; iris d'un jaune rougeâtre.

Femelle. — Dessus de la tête d'un brun roussâtre, la huppe peu développée; côtés de la tête et haut du cou d'un roux vif; gorge blanche, lavée de brun jaunâtre clair; dessus du corps d'un gris brun foncé, la tige des plumes noire et les bords de ces dernières d'un gris cendré clair; couvertures des ailes comme le dos; rémiges primaires d'un brun noirâtre; les secondaires noires à la base, blanches à l'extrémité; parties inférieures blanches, les flancs cendrés; queue d'un brun cendré.

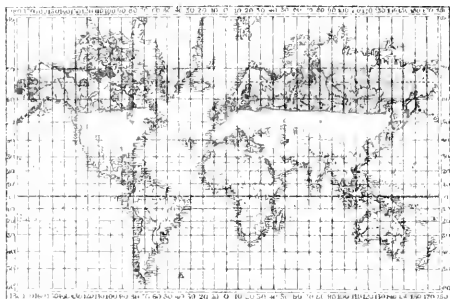
Mâle en été. — Ressemble à la femelle, mais il a la huppe plus courte et le dessus du corps d'un gris ardoise.

Jeune mâle. — Ressemble également à la femelle, mais sa huppe est plus courte; dessus du corps d'un gris cendré tirant un peu au jaunâtre; iris d'un brun jaunâtre; bec d'un noir rougeâtre; pattes d'un rouge jaunâtre.

Poussin. — Suivant M. J. Vian, le poussin du Harle huppé a la même coloration que celui du Harle bièvre; tous deux ont la poitrine blanche, mais chez le dernier le duvet est blanc dans toute sa longueur, tandis que chez le Harle huppé il est brun dans sa moitié basale.

Les femelles et les jeunes mâles ressemblent beaucoup aux sujets du même sexe et âge du Harle bièvre, et peuvent facilement être confondus avec ce dernier; la différence de taille ne permet cependant pas de les confondre, le Harle huppé étant plus petit.

Hab. — Le Harle huppé est plus ou moins répandu, en été ou en hiver, dans toute la zone des deux mondes qui s'étend entre le 32° et le 73° l. N. Il s'élève donc un peu plus au Nord que le Harle bièvre, mais ne descend pas aussi bas vers le Sud. En été, il est commun en Islande (*Faber*), au cap Nord (*Collett*) et dans toutes les contrées situées



au nord de la Baltique. Il niche également dans les provinces septentrionales de l'Allemagne où il est en partie sédentaire (*Borggreve*), et il en est de même en Ecosse (*Seebohm*).

En hiver, cet oiseau est commun aux îles Britanniques et sur toutes les côtes de l'Europe occidentale et méridionale, jusqu'en Portugal (*du Bocage*), en Espagne (*Saunders*), à Gibraltar (*Irby*), en Italie (*Giglioli*), en Sardaigne (*Cara*), en Corse (*Whitehead*) et en Sicile (*Malherbe*) ; mais il est peu commun à Malte (*Wright*), rare en Grèce, plus rare dans le Péloponèse et ne se montre jamais dans l'Archipel (*Lindermayer*). Il n'est pas rare en Turquie (*Elwes* et *Buckley*), dans la Dobrodja et la Bulgarie (*Alléon*) et dans le midi de la Russie (*de Nordmann*).

Bien que cette espèce soit toujours, lors des migrations, plus abondante sur les côtes maritimes que sur les eaux intérieures, on la rencontre cependant sur les lacs et les rivières des pays les plus éloignés de la mer, mais le plus souvent pendant les hivers rigoureux ; c'est ainsi que sa présence a été signalée dans le Grand-Duché de Luxembourg (*de la Fontaine*), en Lorraine (*Godron*), en Alsace (*Kroener*), en Suisse (*Meisner* et *Schinz*), en Tyrol (*Althamer*), en Bavière (*Koch*), en Bohême (*Fritsch*), en Autriche (*Hinterberger*), en Pologne (*Taczanowski*), etc. En hiver, ce Harle est commun en Belgique, aussi bien sur les côtes que sur l'Escaut où on le rencontre par grandes troupes (*Croegaert*) ; il est plus rare dans les autres parties du pays, mais il se montre parfois jusqu'aux environs de Hasselt (*Bamps*) et de Bruxelles.

Cet oiseau visite accidentellement le nord de l'Afrique (*Loche*) et la Basse-Égypte (*de Heuglin*) ; il est moins rare en Palestine (*Tristram*) et surtout au Caucase (*Radde*). Plus à l'Est, on rencontre cette espèce dans toute la Sibérie (*Middendorff*, *Radde*, *Maack*), au Kamtschatka

(*Stejneger*), au Japon (*Temminck*) et en Chine (*David*), mais il ne paraît visiter ni le Turkestan, ni l'Inde.

En Amérique, on observe cet oiseau dans toute la zone septentrionale : du Groenland (*Holböll*) et du Labrador à la Caroline du Nord (*Coues*), et de l'Alaska et des îles Aléoutiennes (*Turner*) à la Californie (*Dresser*).

Mœurs. — Le Harle huppé émigre des contrées du Nord quand les eaux commencent à geler, mais il séjourne partout où il trouve des eaux en partie libres de glace. C'est en octobre que ces oiseaux se rassemblent en bandes sur les bords de la mer, et en novembre ils commencent à apparaître dans les contrées plus tempérées ; il paraît que les jeunes partent plus tôt que les adultes, car ces derniers ne se montrent généralement qu'en décembre. Il est aussi à remarquer que les mâles adultes ne s'éloignent pas autant des pays froids que les jeunes, car plus on se dirige vers le Midi, plus les vieux mâles deviennent rares. Dès le courant de mars, tous regagnent les pays de la reproduction. Ils voyagent surtout pendant la nuit, et quand ils le font en plein jour ils volent toujours très haut, en formant une longue ligne oblique, dont la longueur dépend naturellement du nombre des individus.

Cet oiseau fréquente principalement les côtes maritimes et se montre même en pleine mer, mais il visite volontiers les lacs, les fleuves et autres eaux courantes. En hiver, il se montre un peu sur toutes les eaux non gelées ; en été, il aime les eaux riches en roseaux et en herbages élevés ou bordées d'arbres et de buissons, même quand elles se trouvent non loin de lieux habités.

Les mœurs de cette espèce ne diffèrent guère de celles du grand Harle, mais elle est peut-être encore plus agile que ce dernier dans l'art de nager en tous sens entre deux eaux à la poursuite des poissons. Quand on observe une troupe de Harles huppés, on les voit souvent disparaître tous à la fois sous l'eau, pour ne revenir à la surface qu'au bout d'une couple de minutes, et bien loin de l'endroit où ils ont plongé. Leur vol ressemble à celui de certains Canards : il est facile et rapide et le battement des ailes occasionne un léger bruissement ; la forme allongée de ces oiseaux permet de les distinguer facilement au vol des autres lamellirostres.

Ce Harle est très farouche et défiant ; il évite ordinairement le coup de fusil en plongeant, mais quand l'eau est peu étendue, il s'envole à tire-d'aile, ne tardant cependant pas à revenir à son point de départ.

ce qui occasionne souvent sa perte. Il se montre moins défiant dans les contrées du Nord, surtout quand il a constaté qu'on ne lui veut pas de mal. Il est très sociable et se plaît dans la société des Canards, des Macreuses et même des Plongeurs; de Heuglin dit avoir vu en septembre dans une baie de Waigatz, des bandes de plusieurs centaines d'oiseaux aquatiques, composées en grande partie de Harles huppés, de Garrots et de Macreuses. Son cri, d'après Naumann, ressemble à *koerrrr* ou *guerrrr*, et l'oiseau le fait entendre surtout en volant. Quant à sa nourriture, elle se compose principalement de poisson; il mange également des larves et insectes aquatiques, des vers, moins souvent des grenouilles, que la nécessité l'oblige parfois à aller chercher, en hiver, dans la vase au fond des étangs.

Reproduction. — Cet oiseau niche ordinairement près des eaux douces qui ne sont pas trop éloignées de la mer; mais comme il tient à ce qu'elles soient garnies de roseaux ou que leurs bords soient plus ou moins boisés, il est parfois obligé de les chercher bien loin des côtes maritimes. Il niche de préférence dans des arbres creux ou dans des caisses fixées aux arbres à leur intention, parfois aussi dans un nid abandonné de rapace, de Corneille ou de tout autre grand oiseau, même quand ce nid est placé sur un arbre à une grande hauteur et loin de l'eau. D'autre fois, il fait une construction grossière formée de matériaux secs, bûchettes, feuilles mortes, chaumes, etc., que la femelle entrelace tant bien que mal, et dont elle garnit l'intérieur d'une couche de duvet. Ce nid est alors placé soit à terre près de l'eau, dans une excavation protégée par des pierres, des herbages ou un buisson, soit dans un trou de rocher.

La ponte a lieu en mai ou en juin, suivant la latitude, et se compose de neuf à douze œufs, parfois même de quatorze, mais elle peut, d'après Naumann, s'élever jusqu'à trente si on lui enlève ses œufs successivement. Ces œufs sont lisses, peu luisants, de couleur café au lait clair et mesurent environ 63 millim. sur 43.

Le mâle quitte sa compagne dès que celle-ci se met à couvrir, mais rejoint sa famille plus tard après sa mue. La mère conduit ses petits à l'eau dès qu'ils sont bien séchés, et agit en toutes circonstances comme la femelle du Harle bièvre.

DEUXIÈME SOUS-ORDRE

TOTIPALMES.

Car. — Bec plus ou moins long, large ou arrondi, crochu ou ter-

miné en pointe, les deux branches de la mandibule inférieure reliées par une membrane nue et dilatable; tête relativement peu volumineuse; cou plus ou moins allongé; ailes assez longues, parfois très longues et aiguës; queue de forme variable, plus ou moins allongée; tarses courts; doigts longs, tous quatre réunis par une large palmature, ce qui distingue ces oiseaux de tous les autres palmipèdes.

Ce sous-ordre se divise en cinq familles: les *Frégatidés*, les *Phaé-
tontidés*, les *Pélécánidés*, les *Phalacrocoracidés* et les *Plotidés*. Deux de ces familles sont représentées en Belgique.

FAMILLE DES PÉLÉCANIDÉS.

Car. — Bec plus long que la tête, souvent très long, droit et conique, ou large, aplati et terminé par un onglet crochu; la mandibule inférieure donne souvent attache à un vaste sac se prolongeant jusque sur le cou; ailes allongées, plus ou moins aiguës; queue de longueur moyenne, arrondie ou conique; tarses courts et robustes; doigts longs, le pouce réuni aux doigts antérieurs dans une même palmature.

Hab. — Cette famille a des représentants dans toutes les parties du globe, mais principalement dans la zone tropicale.

Mœurs. — Ces oiseaux diffèrent plus ou moins de mœurs suivant les espèces; les uns sont marins, les autres ne vivent que sur les eaux douces, mais tous se nourrissent de poissons et sont très voraces. Ils nichent, suivant les espèces, dans les marais, sur des arbres ou sur des rochers et ne pondent qu'un petit nombre d'œufs.

GENRE CLVI.

FOU. — SULA.

SULA, Briss. *Ornith.* VI p. 494 (1760).

PELECANUS (part.) Lin. *Syst. nat.* I, p. 217 (1766).

DYSPORUS, Illig. *Prodromus*, p. 279 (1811).

MORIS, Leach, *Syst. Cat. Brit. Mus.* p. 35 (1816).

Car. — Bec fort, droit, conique, plus haut que large à la base, très fendu et fléchi à son extrémité, les bords des mandibules finement dentelés; mandibule supérieure avec un long sillon latéral et semblant formée de trois pièces, l'inférieure à branches séparées jusque près de leur extrémité; narines linéaires; lorums et gorge nus; ailes allongées, aiguës, atteignant presque l'extrémité de la queue; celle-ci conique, composée de douze rectrices, les

médianes dépassant un peu les autres; tarses courts, épais; doigts longs, l'ongle du médian pectiné sur son bord interne.

Hab. — Des sept espèces connues de ce genre, quatre habitent les tropiques, une le sud de l'Afrique, une la Nouvelle-Zélande et une l'Europe.

275. — Le Fou blanc ou de Bassan.

SULA BASSANA, *Briss.*

(Pl. 276.)

SULA MAJOR et S. BASSANA, *Briss. Ornith.* VI. pp. 497, 503 (1760).

PELECANUS BASSANUS, *Lin. Syst. nat.* I, p. 217 (1766).

PELECANUS PUNCTATUS, *Sparrm. Mus. Carls.* pl. X (1786).

PELECANUS MACULATUS, *Gmel. Syst. nat.* I, p. 579 (1788).

SULA ALBA, *Mey. Taschenb. Deuts. Vögelk.* II, p. 582 (1810).

MORIS BASSANA, *Leach, Syst. Cat. Brit. Mus.* p. 35 (1816).

MORUS BASSANUS, *Vieill. N. Diction.* XII, p. 39 (1817).

SULA AMERICANA, *Bonap. Comp. List. B.* p. 60 (1838).

DYSPORUS BASSANUS, *Naum. Vög. Deutschl.* XI, p. 14 (1842).

SULA LEFEVRI, *Baldam. Naumannia*, 1851, fasc. IV, p. 38.

DER BASS-TÖLPEL, en allemand.

THE GANNET, en anglais.

DE JAN VAN GENT, en flamand.

Taille : 0^m80; ailes 0,49.

Description du mâle et de la femelle adultes. — D'un blanc uniforme, le dessus de la tête et du cou d'un jaune d'ocre; rémiges primaires noirâtres. Bec d'un gris bleuâtre pâle, jaunâtre à la pointe; parties nues de la face noires; iris jaune; pattes d'un vert noirâtre avec les scutelles d'un vert clair. (1)

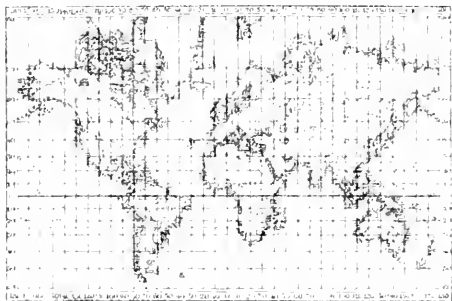
Jeune. — Parties supérieures d'un brun cendré, chaque plume terminée par une petite tache blanche en forme de fer de lance, ces taches sont naturellement plus nombreuses et plus rapprochées à la tête et au cou; bas de la poitrine et ventre blanchâtres avec les plumes bordées de cendré brunâtre;

(1) On rencontre parfois des sujets dont les quatre ou les deux rectrices médianes, ainsi qu'un plus ou moins grand nombre de rémiges secondaires, sont noirâtres. C'est le *Sula lefevri* de Baldamus. Mais ce sont simplement de jeunes sujets qui ont pris pour la première fois le plumage adulte, et dont quelques pennes de leur ancien plumage leur sont restées. Il est aussi possible que ces pennes soient repoussées une dernière fois avec leur couleur primitive. Le Musée de Bruxelles possède un de ces oiseaux dont l'une des rectrices médianes est noirâtre, tandis que l'autre est blanche; parmi les rémiges secondaires se trouvent également quelques pennes en partie noirâtres. Ceci prouve bien que le *S. lefevri* n'est qu'un jeune oiseau qui a pris imparfaitement le plumage d'adulte.

rémiges et queue noirâtres. Bec brun cendré, la pointe blanchâtre; iris blanc; pattes d'un gris de plomb. Ce n'est qu'à l'âge de trois ans qu'il prend complètement le plumage de l'adulte.

Poussin. — Duvet épais, cotonneux, d'un blanc pur; parties nues de la face d'un gris de plomb; bec de même couleur avec la pointe blanchâtre; pattes d'un gris noirâtre, les scutelles blanchâtres.

Hab. — Le Fou de Bassan niche en Islande (*Faber*) et sur cer-



taines îles rocheuses situées autour de l'Écosse, notamment sur les îles Bass, Ailsa Craig, St-Kilda, Lundy, Skellig, etc., (*Dresser*). La colonie la plus importante (estimée à 150,000 couples), paraît être établie sur le rocher de Sula S'Geir, et une autre (estimée à 25,000 cou-

ples) occupe l'île Stack, près des Orcades (*Seebohm*).

Ces oiseaux quittent leurs rochers en octobre pour errer sur les côtes de l'Europe occidentale. On les voit alors en plus ou moins grand nombre sur toutes les côtes des îles Britanniques et sur celles de la Norvège, mais ne dépassant que rarement l'île de Lofoten (68° l. N.), bien qu'on ait vu quelques égarés jusqu'au Cap Nord et sur les côtes de la Laponie russe (*Collett*). Ce n'est qu'accidentellement qu'on en voit en Suède (*Nilsson*). Ils sont plus ou moins communs, en hiver, sur les côtes du Danemark (*Collin*), de Helgoland (*Cordeurux*), de l'Allemagne (*Naumann, Borggreve*), de la Hollande (*Schlégel*), de la Belgique (mais rares sur l'Escaut), de la France (*Degland*), du Portugal (*Reyes*), de l'Espagne (*Saunders*) et de Gibraltar (*Irby*); on en voit accidentellement au Maroc (*Favier*), et une ou deux captures seulement ont été faites sur les côtes italiennes (*Giglioli*).

Cet oiseau n'existe pas en Asie, mais il est commun sur certaines îles rocheuses de l'Amérique du Nord, du côté de l'Atlantique, et en hiver on l'observe sur les côtes américaines depuis le Labrador, jusqu'au golfe du Mexique (*Baird*); il visite irrégulièrement le Groenland (*Holböll*).

Mœurs. — C'est un oiseau plus ou moins sédentaire, mais les colonies se dispersent en octobre et les Fous se montrent alors par troupes sur toutes les côtes de l'Europe occidentale; en avril, ils

reprennent possession de leurs rochers. Ces oiseaux vivent par milliers et même par centaines de mille sur certaines îles rocheuses et sur des points déterminés des côtes rocailleuses. Jamais ils ne s'éloignent volontairement de la mer, mais il arrive parfois que des ouragans les jettent loin dans l'intérieur des terres ; ils se montrent alors si affolés qu'on peut les prendre sans difficulté ; c'est ainsi qu'on en a capturés à Neuwied, dans le Mecklembourg, dans l'Oldembourg et dans le Munsterland (*Borggreve*).

Ils passent généralement la nuit près de leur nid ou sur des rochers escarpés qui s'élèvent parfois au milieu de la mer ; mais ils ont cependant leur préférence, et choisissent plutôt certains rochers à d'autres qui paraissent être dans les mêmes conditions.

Le Fou de Bassan est un voilier de premier ordre et, comme l'Albatros et la Frégate, il passe dans les airs la plus grande partie de la journée. Son vol est très remarquable : après quelques coups d'ailes successifs l'oiseau file droit devant lui, fend les airs avec la rapidité d'une flèche, puis tournoie, décrit des cercles variés, plane presque sur la surface de l'eau et s'élève de nouveau à des hauteurs prodigieuses, tout cela avec élégance et presque sans donner des coups d'ailes. Est-il fatigué et ne voit-il pas de rocher au voisinage, il s'abat sur l'eau où il se laisse balloter au gré des flots ; il s'endort souvent ainsi, la tête cachée dans les scapulaires, et son sommeil est parfois si profond que l'approche d'un vaisseau ne le réveille même pas. Il nage relativement peu et, malgré le développement de ses palmatures, il préfère se laisser pousser par le vent. A terre il marche assez bien, mais lourdement, en vacillant et en laissant traîner la queue.

Les Fous se montrent aussi sociables avec les autres oiseaux de mer qu'avec leurs semblables, ce qui n'empêche qu'ils soient assez querelleurs et qu'ils mordent ceux qui les approchent de trop près ; du reste, les querelles et les coups de bec se succèdent sans interruption ; il est vrai qu'ils ont souvent à se défendre contre les Goelands et les Stercoraires qui cherchent à leur enlever le produit de leur pêche. Leur cri, dit Naumann, consiste en un son bref, profond, saccadé et criard qu'on peut rendre par *rab, rab, rab* ; sont-ils excités, les sons se succèdent avec plus de rapidité, comme *rabrabrabrab* ! M. Seebohm rend leur cri par *carra*, souvent répété et modifié de différentes façons. Quant au nom qu'on a donné à ces oiseaux, ils le méritent bien, car là où ils nichent, ils paraissent complètement

dépourvus de l'instinct de la conservation : on peut les tuer à coups de bâton et les prendre à la main sans qu'ils cherchent à fuir, ils pensent effrayer l'assaillant en ouvrant démesurément leur bec.

La nourriture de cet oiseau consiste essentiellement en poissons et en céphalopodes qu'il pêche à la surface de l'eau. Il prend sa proie au vol, se précipite sur l'eau d'une certaine hauteur et y pénètre souvent à plusieurs pieds de profondeur, mais revient de suite à la surface pour avaler sa proie. Il est très vorace et consomme journellement quinze à vingt harengs ou autres poissons de même taille; il est vrai que sa digestion se fait avec rapidité et qu'il vomit l'excès d'aliments, parfois même à moitié digérés.

Reproduction. — En Europe, le Fou de Bassan ne paraît nicher que sur les côtes et les îlots rocaillieux de l'Islande et sur certaines îles rocheuses situées près de l'Ecosse. Il a été dit plus haut qu'il vit en colonies composées de milliers de couples, auxquels se joignent souvent encore d'autres oiseaux de mer; les îles rocheuses que choisissent ces oiseaux sont littéralement couvertes de nids. C'est vers la fin d'avril que commence la construction; les premiers couples arrivés aux lieux de la reproduction font leur nid sur les parties saillantes, mais bientôt toutes les saillies sont occupées et les nouveaux venus doivent prendre possession du sommet des rochers. Là, les nids sont souvent si rapprochés en certains endroits, qu'il est parfois impossible de passer entre eux. Les premiers construits sont très grands, mais les suivants deviennent de plus en plus petits à mesure que la place commence à manquer, car les couples les derniers arrivés doivent se contenter de l'espace resté libre entre les nids des premiers occupants. Ces nids ne sont, à vrai dire, que des masses informes composées de varechs et de zostères humides que les flots ont rejetés au pied de l'îlot, et de diverses graminées arrachées au sommet du rocher. Ils sont peu solides et les femelles doivent constamment les réparer; aussi trouvent-elles souvent plus facile d'enlever des matériaux aux nids voisins, ce qui occasionne des cris de protestation et des luttes à n'en pas finir; parfois les combattants, dans la chaleur de la lutte, roulent de leur rocher et terminent leur querelle dans l'eau. On comprend qu'une pareille colonie n'est guère agréable à visiter; le guano s'accumule partout, des poissons abandonnés se putréfient sous l'action du soleil, les varechs se décomposent, et tout cela exhale une odeur infecte qui empoisonne l'atmosphère; puis viennent les cris assourdissants de centaines de mille oiseaux; on

conviendra qu'il faut avoir l'amour de la science ou être un chasseur passionné pour s'aventurer dans un pareil milieu.

« En 1821, dit Faber, je me trouvai en Islande aux Manœ occidentales et je gravis la petite île rocheuse sur laquelle cet oiseau nichait. A mon arrivée, jeunes et vieux commencèrent une discordante musique, qui consistait en un seul cri, un *orrr* rauque et dur; cependant ils ne quittèrent pas leur place, et je pus prendre à la main autant de vieux et de jeunes que je voulus. Les nids étaient serrés les uns contre les autres, mais les restes de harengs, de céphalopodes, etc., jetés aux petits par les parents, avaient rendu le sol si glissant que je faillis tomber sur la pente de l'écueil. Chose remarquable, le tiers des nids à peu près contenait des œufs altérés que les femelles continuaient néanmoins à couvrir; bien plus, trompés par leur instinct de nourrir les jeunes, qu'ils attendaient à cette époque, les parents avaient jeté de la nourriture tout aussi bien devant les œufs pourris que devant les poussins..... C'est vers la fin d'août, à Grimsoe seulement à la Saint-Michel, que les petits sont couverts de plumes, et ils sont alors presque plus grands que les vieux, du moins plus gras; les habitants en prennent alors tant qu'il peuvent pour en faire des salaisons (1). »

Chaque femelle ne pond qu'un seul œuf, de forme allongée, à surface crétacée et blanchâtre; il mesure environ 81 millimètres sur 51. Père et mère couvent alternativement pendant six semaines au moins, et soignent ensuite leur petit en commun. Ce n'est qu'à l'âge de six à sept semaines que le poussin est en état de suivre ses parents sur la mer et de chercher lui-même sa nourriture.

FAMILLE DES PHALACROCORACIDÉS.

Car. — Bec plus ou moins long, fendu jusqu'au delà des yeux, droit, comprimé, la mandibule supérieure concave au sommet et terminée en pointe crochue et acérée, l'inférieure arrondie à son extrémité; narines presque invisibles dans l'adulte; ailes de longueur moyenne, couvrant à peine la base de la queue, subaiguës, la deuxième rémige dépassant ordinairement un peu la troisième; queue allongée, arrondie, composée de douze ou de quatorze rectrices raides et élastiques;

(1) F. Faber, *Prodromus der Isländ, Ornith.* p. 86.

bas des jambes garni de plumes ; tarses courts, robustes, comprimés ; doigt externe le plus long, l'ongle du médian pectiné sur son bord interne.

Les sexes ne diffèrent ni par leur plumage, ni par leur taille ; il est vrai qu'on rencontre des femelles plus petites que les mâles, mais par contre on trouve souvent des mâles dont la taille est inférieure à celle de beaucoup de femelles de la même espèce ; du reste la taille est souvent très variable chez les sujets d'un groupe spécifique, et c'est particulièrement la grandeur du bec qui est sujette à des variations individuelles parfois très remarquables. Les jeunes ont un plumage particulier. Cette famille ne comprend qu'un seul genre.

Hab. — Les espèces sont réparties dans les diverses parties du monde.

Mœurs. — Les Cormorans, comme on désigne les oiseaux de cette famille, fréquentent les bords de la mer et les eaux douces, surtout les fleuves à courant rapide. Ils volent bien, nagent et plongent à la perfection, se perchent volontiers sur les arbres et y font souvent leur nid.

Leur nourriture consiste surtout en poissons. Certains peuples dressent ces oiseaux pour la pêche.

GENRE CLVII

CORMORAN. — PHALACROCORAX.

- PHALACROCORAX, Briss. *Ornith.* VI, p. 511 (1760).
PELECANUS (part.) Lin. *Syst. nat.* I, p. 216 (1766).
PROCELLARIA (part.), Müll. *Zool. Din. Prodr.* p. 18 (1776).
CARBO, Mey. *Taschenb. deutsch. Vögelk.* II, p. 576 (1810).
HALIEUS, Illig. *Prodr.*, p. 279 (1811).
HYDROCORAX, Vieill. *Nouv. Dict.* VIII, p. 83 (1817).
CORMORANUS, Baill. *Mém. Soc. roy. d'Émul. d'Abbév.* 1833, p. 77.
GRACULUS, Gray, *Voy. Eréb. and Terr. Birds.* p. 20 (1844).
MICROCARBO, Bonap. *Cat. Parzud.* p. 10 (1856).

Car. — Ceux de la famille.

276. — **Le Cormoran ordinaire.**

PHALACROCORAX CARBO, *Poll. ex Lin.*

(Pl. 277)

- PELECANUS CARBO, Lin. *Syst. Nat.* I, p. 216 (1760).
PROCELLARIA PELECANUS, Müll. *Zool. Din. Prodr.* p. 18 (1776).

- PELECANUS SINENSIS, Shaw., *Nat. Misc.* p. 529 (1790-1801).
CARBO CORMORANUS, Mey. *Taschenb. deuts. Vögelk.* II, p. 576 (1810).
HALIEUS CARBO, Illig. *Prodr.* p. 279 (1811).
PHALACROCORAX CARBO, Pall. *Zoogr. Rosso-Ass.* II, p. 297 (1811).
HYDROCORAX CARBO ET SINENSIS, Vieill. *Nouv. Dict.* VIII, pp. 83, 86 (1817).
PHALACROCORAX NOVÆ-HOLLANDIÆ ET SINENSIS, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XIII, 1, p. 93 (1825).
CARBO GLACIALIS, ARBOREUS ET SUBCORMORANUS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 995.
CORMORANUS CRASSIROSTRIS, Baill. *Mém. Soc. roy. d'Emul. d'Abbev.* 1833, p. 77.
? CARBO LEUCOTIS ET ATER, Less. *Traité d'Orn.* p. 604 (1831).
PHALACROCORAX MEDIUS, Nilss. *Shand. Fauna, Vogl.* II, p. 478 (1835).
PHALACROCORAX CARBOIDES, Gould, *Proc. Zool. Soc.* 1837, p. 156.
CARBO ALBIVENTRIS, Tick. *Journ. As. Soc. Beng.* 1842, p. 463.
HALIEUS CORMORANUS, Naum. *Vög. Deutschl.* XI, p. 52 (1842).
GRACULUS CARBO, SINENSIS, MEDIUS, NOVÆ-HOLLANDIÆ ET CARBOIDES, Gray, *Gen. of B.* p. 667 (1845).
PHALACROCORAX LEUCOTIS, Blyth, *Cat. B. Mus. As. Soc.* p. 298 (1849).
GRACULUS AMERICANUS, Reichb. *Handb.* pl. 67 (1850).
CARBO FILAMENTOSUS ET CAPILLATUS, Tem. et Schl. *Fauna Jap.* p. 129, pl. 83, 83^B (1850)
PHALACROCORAX GLACIALIS, ARBOREUS, SUBCORMORANUS, HUMILIROSTRIS ET BRACHYRHYNCHOS, Brehm, *Vogelf.* p. 360 (1855).
PHALACROCORAX CAPILLATUS, Bonap. *Comp. Rend. Ac. Sc.* XLI, (1856).
PHALACROCORAX CARBO MAJOR ET PH. CARBO MEDIUS, Nilss. *Shand. Fauna*, II, p. 515 (1858).
CORMORANUS COMMUNIS, C. F. Dub. *Il. col. Ois. Belg.* III p. 228 (1860).
PHALACROCORAX CARBO var. CONTINENTALIS, Severtz. *Turk. Jevotn.* p. 70 (1873).
DIE KORMORAN-SCHARBE, en allemand.
THE CORMORANT, en anglais.
DE AALSCHOLVER, en flamand.

Taille : 0,^m79; ailes 0,34 (1).

Description des deux sexes après la mue d'automne. — Tête, cou, bas du dos et parties inférieures d'un noir verdâtre brillant, les plumes de l'occiput étroites et prolongées en forme de huppe tombante; des plumes effilées, soyeuses et d'un blanc argenté ornent le vertex et le haut du cou, mais laissent apercevoir entre elles le plumage sombre qui est dessous; gorge et une bande remontant vers l'œil d'un blanc assez pur; manteau et couvertures des ailes d'un cendré roussâtre, chaque plume bordée de noir; une grande tache blanche, formée de plumes longues et larges, sur les flancs au-dessus des jambes; rémiges secondaires d'un gris noirâtre, les primaires brunes; queue noire. Parties nues de la face jaunes; iris d'un beau vert; bec gris, noir au-dessus et jaunâtre à la base; pattes et membranes noires.

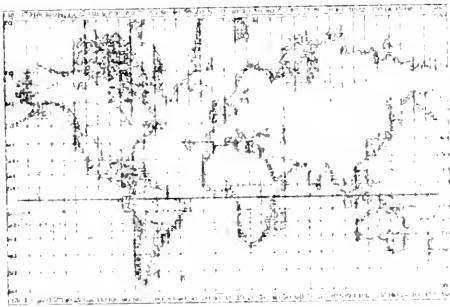
(1) La taille de cet oiseau est très variable; c'est surtout en Amérique, en Australie et à la Nouvelle-Zélande que l'espèce acquiert la taille la plus forte, mais comme on rencontre toutes les dimensions intermédiaires, il n'y a pas lieu d'admettre les différentes espèces et variétés qu'on a créées. Les auteurs récents sont généralement d'accord sur ce point.

Au printemps le plumage est le même, mais sans plumes effilées blanches à la tête et au cou et sans la tache blanche des flancs ; toutes ces plumes blanches disparaissent insensiblement par l'usure, car l'oiseau n'a qu'une mue par année.

Jeune. — Dessus de la tête et du cou ainsi que les flancs d'un brun foncé ; manteau d'un cendré brunâtre à reflets verts et bronzés, chaque plume bordée de noirâtre ; bas du dos d'un noir verdâtre ; rémiges secondaires d'un brun bronzé ; les primaires et la queue noires ; gorge et tour du bec jusqu'à l'œil blanchâtres ; devant et côtés du cou bruns avec les plumes légèrement bordées de blanchâtre ; poitrine et abdomen blancs, mais les plumes plus ou moins terminées de brun ; sous-caudales brunes. Bec d'un gris brunâtre passant au blanc rougeâtre à la base ; iris brunâtre.

Poussin. — Nu à sa naissance, mais au bout de quelques jours il est revêtu d'un duvet court, épais et d'un noir fuligineux avec quelques mèches blanches sur les ailes ; parties nues de la face d'un jaune orange ; bec brun, blanchâtre à la base ; iris brun ; pattes d'un gris noirâtre.

Hab. — Le Cormoran ordinaire est plus ou moins commun et sédentaire aux îles Britanniques et dans toute l'Europe, ainsi qu'en



Islande (*Faber*), au cap Nord et dans la Laponie russe (*Collett*). En Belgique il est commun et sédentaire sur les côtes maritimes et sur l'Escaut, et il se montre parfois jusque sur les eaux des environs de Bruxelles ; M. A.

Croegaert dit que tous les ans il y en a qui nichent sur le fort du Nord (Anvers).

En Afrique, cet oiseau est sédentaire dans les contrées les plus septentrionales (*Loche*, etc.), mais il ne paraît visiter qu'en hiver les autres parties du continent noir ; il est alors commun en Egypte (*de Heuglin*) jusqu'au Soudan (*A. Brehm*) ; il est cependant probable qu'il se montre en Afrique un peu partout, car il a été observé en Sénégambie (*Lichtenstein*), au Damaras (*Andersson*) et dans la république d'Orange (*Barratt*).

Il paraît également habiter toute l'Asie jusqu'au Kamtschatka inclusivement (*Taczanowski*) et au Japon (*Schlégel*) ; dans le Sud, on le voit en Perse (*Blanford*), dans l'Inde (*Jordan*), à Ceylan (*Seebahn*), dans l'Indo-Chine (*Hume*), en Chine (*David*), à Formose (*Swinhoe*), à Malacca et à Sumatra (*Vorderman*). Il est aussi plus ou moins

commun à la Nouvelle-Zélande (*Buller*), en Australie et en Tasmanie (*Gould*, etc.).

En Amérique on observe cet oiseau sur les côtes de l'Atlantique, au Groenland (*Holböll*) et depuis la mer d'Hudson et le Labrador (*Baird*) jusque dans la Caroline et la Géorgie (*Dresser*). Comme on vient de le voir, cette espèce est presque cosmopolite.

Mœurs. — Le Cormoran ordinaire habite les côtes maritimes, de préférence les îles rocheuses et les falaises, ainsi que les fleuves, les lacs et autres grandes eaux poissonneuses entourées de bois ou situées dans le voisinage d'une forêt. Quand une localité lui convient, il y retourne tous les ans et en nombre toujours plus considérable, car il aime la société, aussi le voit-on rarement seul ; c'est par centaines et même par milliers qu'on observe ces oiseaux dans certains endroits où ils se sentent en sûreté. Ce n'est pas, à vrai dire, une espèce migratrice, mais en automne elle quitte généralement l'endroit où elle a niché pour errer dans les pays voisins, et alors elle entreprend parfois de longs voyages qui la conduisent jusque sous les tropiques, car tous les climats lui conviennent.

A terre, cet oiseau paraît indolent ; il marche avec difficulté, mais pas beaucoup plus mal que les fuliguliers, et tient le corps assez droit. Il se repose de préférence sur les arbres et sur les rochers, et se montre même plus adroit au milieu des branches que sur le sol. Mais c'est dans l'eau qu'il déploie toute son agilité : il nage à la perfection et vite, plonge à une grande profondeur et se meut entre deux eaux avec une célérité incroyable ; Naumann dit qu'il peut rester trois à quatre minutes sous l'eau sans respirer. Lorsqu'il se voit poursuivi, il plonge une fois ou deux, ne revenant chaque fois à la surface qu'à une cinquantaine de mètres de l'endroit où il a fait le plongeon ; mais s'il s'aperçoit qu'on continue à le poursuivre, il prend son vol et s'éloigne à tire-d'aile. « Quand sur mer, dit A. Brehm, on s'approche en bateau d'une île de rochers sur lesquels sont perchés des centaines de Cormorans, on les voit tout d'abord allonger le cou et remuer la tête, puis piétiner maladroitement à droite et à gauche et enfin partir tous ensemble. Quelques individus de la bande s'élèvent dans les airs, volent, puis glissent en planant droit devant eux ; quelques autres commencent par s'élever en tournoyant à des hauteurs plus considérables ; la plupart d'entre eux sautent dans la mer à peu près à la manière des grenouilles, plongent et reparassent à la surface le plus loin possible de l'endroit où ils ont plongé ; ils

surveillent le bateau, et, s'il avance trop à leur gré, plongent de nouveau et fuient jusqu'à ce qu'ils se trouvent suffisamment en sûreté... Sous l'eau, ils nagent avec une telle rapidité que c'est à peine si la meilleure barque, conduite par les rameurs les plus exercés, peut les atteindre; outre cela, ils plongent longtemps et à des profondeurs considérables, reparaissent un instant à la surface, respirent rapidement et disparaissent de nouveau. Quand ils poursuivent leur proie, ils s'allongent et donnent de larges coups de rame avec une telle énergie que leur corps est lancé à travers l'eau comme une flèche; en un mot, ils dominent leur élément de la manière la plus parfaite. »

C'est donc un oiseau prudent, rusé et méfiant, mais il se montre aussi agressif et méchant envers les autres oiseaux, surtout quand la jalousie et la voracité sont en jeu. Son bec est une arme dangereuse et il blesse parfois jusqu'au sang l'oiseau auquel il a cherché querelle; un individu blessé et incapable de se sauver, se défend courageusement contre les chiens et même contre l'homme, dirigeant surtout ses coups de bec vers les yeux de l'assaillant; même les coups qu'on reçoit sur la main laissent parfois des traces profondes.

En volant, l'oiseau tient le cou droit devant lui, les ailes largement étalées; il vole avec beaucoup d'aisance tantôt en battant des ailes, tantôt planant en décrivant des cercles à une hauteur considérable; son vol est du reste variable et ressemble par moment à celui d'un Sterne, d'autres fois à celui d'un Corbeau et parfois même on croirait voir un Canard. Le Cormoran est en général un oiseau peu bruyant; son cri est rauque et ressemble assez à celui du Corbeau et on peut le rendre par *kra, kra, krau* et *krav*.

La nourriture de cet oiseau se compose uniquement de poissons. C'est surtout le matin qu'il se livre à la pêche, poursuivant sa proie jusqu'à vingt-cinq à trente mètres de profondeur; quand il est bien gorgé et qu'il lui est impossible d'avaler encore une victime, il va se percher sur un arbre ou sur un rocher, se repose, digère et sèche son plumage au soleil. C'est un oiseau extrêmement vorace dont on ne peut tolérer la présence près des eaux intérieures, car une bande de Cormorans détruit énormément de poissons et occasionne plus de dégâts qu'une Loutre.

En Chine, on dresse ces oiseaux à la pêche, mais on ne se sert que de sujets nés en captivité, car les Chinois font couver des œufs de Cormorans par des poules domestiques. Un Cormoran bien dressé saute à l'eau sur l'ordre de son maître, plonge et rapporte le poisson

qu'il a pris, car on a soin de lui mettre autour du cou un anneau de métal qui l'empêche d'avaler le produit de sa chasse ; mais après avoir travaillé pendant quelque temps, son maître lui enlève l'anneau et lui donne le fretin pour récompense.

Reproduction. — Ce Cormoran niche dans des endroits divers : près de la mer, il choisit les îles rocheuses, les falaises, et construit son nid dans les trous et dans les crevasses des rochers ; près des eaux douces, il niche sur des arbres élevés ou sur la tête d'un saule, moins souvent dans les buissons ; enfin, dans les marais, il est obligé de faire son nid dans les joncs et les roseaux. Là où les Hérons ont leurs colonies et où nichent également des bandes de Freux, les Cormorans cherchent à s'emparer de nids de ces oiseaux ; les Freux sont facilement expulsés de leur propriété, mais il n'en est pas de même des Hérons qui sont de force à se défendre ; ce n'est qu'après un combat acharné que les Cormorans parviennent à prendre possession de quelques nids de Hérons.

« Au printemps de 1812, dit Naumann, quatre couples de Cormorans se montrèrent dans une propriété non loin de la ville de Lutjenbourg et voisine de la mer, et s'établirent dans un bois sur de grands hêtres, qui servaient depuis des années aux colonies de Hérons et de Freux. Ils expulsèrent quelques familles de Hérons pour se servir de leurs nids, firent deux couvées, la première en mai, l'autre en juillet, et, réunis en une bande d'une trentaine d'individus, ils quittèrent la contrée en automne. Ils revinrent au printemps de l'année suivante et de toutes les années qui suivirent, en nombre toujours plus considérable, qu'on put bientôt évaluer à 7,000 couples. F. Boie, de qui je tiens le fait, compta en juin 1815, sur quelques arbres placés dans un petit rayon, 50 nids de Cormorans ; la quantité de ces oiseaux qui allaient et venaient mêlés à des Hérons et à des Freux, remplissaient les airs de leurs cris sauvages qui vous assourdisaient ; les arbres comme leur feuillage étaient blanchis par les excréments, et l'air était empesté par les poissons pourris tombés des nids. Ce ne fut qu'après plusieurs années de chasses actives et ininterrompues, qu'on parvint à se débarrasser de ces pillards qui finirent par se diviser en plusieurs bandes pour aller s'établir près de la mer (1) »

C'est ordinairement en avril que ces oiseaux reviennent aux lieux de la reproduction ; à ce moment ils ont encore leur beau plumage,

(1) Naumann, *Vögel Deutschl.* xi, p. 78.

quoique déjà plus ou moins usé ; mais à partir de ce jour, l'usure des plumes blanches devient de plus en plus visible, et quand les jeunes éclosent, les parents n'ont plus de trace de leur parure d'automne.

Près de la mer, les nids sont ordinairement construits à l'aide d'herbes marines, mais la base est autant que possible composée de branches mortes et de tiges herbacées. Quand ces oiseaux nichent sur des arbres, leur nid demande toujours plus de travail, et c'est pour le rendre moins pénible qu'ils s'emparent de nids de Hérons ou de Cornilles, qui leur servent alors de base ; les deux sexes les approprient en y ajoutant des bûchettes, des jones, des roseaux et autres matériaux grossiers. La ponte est de trois à cinq œufs elliptiques, granulés, d'un bleu verdâtre pâle, mais ils sont recouverts d'une substance calcaire blanche qui laisse cependant entrevoir la couleur de la coquille ; ils mesurent en moyenne 63 millim. sur 39.

Mâle et femelle couvent alternativement et les œufs éclosent au bout d'un mois. Les parents témoignent beaucoup d'affection à leurs poussins et leur apportent une quantité de petits poissons qu'ils jettent dans le nid. Vers la mi-juin les jeunes peuvent prendre leur vol et suffire à leurs besoins ; les parents se préparent alors à faire une nouvelle couvée, du moins ceux qui habitent la zone tempérée. Il est cependant à remarquer que, par suite de certaines circonstances, la première ponte est parfois retardée, et dans ce cas il n'est pas possible aux oiseaux d'avoir une seconde couvée.

277. — Le Cormoran huppé.

PHALACROCORAX GRACULUS, *Pall. ex Lin.*

(Pl. 278)

- PHALACROCORAX MINOR, Briss. *Ornith.* VI, p. 516 (1760).
PELECANUS GRACULUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 217 (1766).
PROCELLARIA GRACULUS et CRISTATUS, Mull. *Zool. Dan. Prodr.* p. 18 (1776).
PELECANUS CRISTATUS, Fab. *Faun. Grœn.* p. 90 (1780).
CARBO GRACULUS, Mey. *Taschenb. deutsch. Vögelk.* II, p. 578 (1810).
PHALACROCORAX GRACULUS, Pall., *Zoogr. Rossar.* II, p. 299 (1811).
HYDROCORAX CRISTATUS, Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.* VIII, p. 89 (1817).
CARBO CRISTATUS, Tem. *Man. d'Orn.* II, p. 900 (1820).
HALIEUS GRACULUS, Licht. *Verz. Doubl.* p. 86 (1823).
PHALACROCORAX CRISTATUS, Steph. *Slow's Gen. Zool.* XIII, p. 83 (1825).
CARBO DESMARESTI, Payraud. *Ann. Sc. Nat.* 1826, p. 160.
CARBO BRACHYUROS, Brehm., *Isis*, 1830, p. 995.
HALIEUS LEUCOGASTER, Cara. *Elenc. degli Ucc. Sard.* p. 199 (1842).

CARBO GRACULUS MEDITERRANEUS, Schleg. *Rev. crit.* p. CXXIII (1844).

GRACULUS CRISTATUS, LINNÆI et DESMARESTII, Gray. *Gen. Birds*, III, p. 667 (1845).

PHALACROCORAX DESMARESTI, Brehm, *Naumannia*, 1855, p. 296.

CORMORANUS CRISTATUS, C.-F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 229 (1860).

DIE KRÄHENSCHARBE, en allemand.

THE SHAG, en anglais.

DE GEKUIFDE AALSCHOLVER, en flamand.

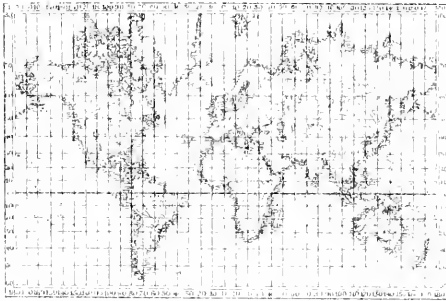
Taille : 0^m55 ; ailes, 0^m28.

Description des deux sexes adultes. — D'un vert noirâtre uniforme à reflets bronzés, les plumes des ailes et du haut du dos bordées de noir velouté ; rémiges et queue noirâtres ; plumes du vertex allongées, recourbées en avant et formant une large huppe qui disparaît après l'incubation ; parties nues de la face d'un brun jaunâtre passant au noir au menton. Bec noir ; iris d'un beau vert ; pattes noires.

Jeune. — Ressemble à celui du Cormoran ordinaire, mais il est plus petit, a plus de blanc aux parties inférieures et n'a que douze pennes dans la queue, tandis que le précédent en a quatorze.

Poussin. — Face et gorge dénudées, d'un jaune sale ; duvet brun, plus foncé sur la tête et au cou. Bec brun à base jaunâtre ; iris d'un gris bleuâtre ; pattes blanchâtres, grises à l'extérieur.

Hab. — Ce Cormoran est assez répandu et sédentaire en Islande, surtout sur les côtes méridionales et occidentales (*Faber*), aux îles Féroé (*Graba*), Hébrides et sur toutes les côtes des îles Britanniques (*Seebohm*) et de la Norvège jusqu'au cap Nord (*Collett*) et la Laponie russe ; il ne se montre pas dans les pays baignés par la mer Baltique. Il



visite accidentellement les côtes occidentales du Danemark (*Collin*), du nord-ouest de l'Allemagne où plusieurs sujets ont été tués à l'embouchure de l'Elbe (*Naumann*), de la Hollande (*Schlegel*) et très accidentellement de la Belgique et du nord de la France, mais, sur les côtes de la Normandie il est plus fréquent que le Cormoran ordinaire (*Gadeau de Kerville*). Cet oiseau niche en grand nombre sur les rochers de Jobourg (et non Isbourg) qui bordent les côtes des environs de Cherbourg, ainsi que sur les îles Jersey, Guernesey, Aurigny (*Canivet, Degland*), sur les îles de la Bretagne (*Lemetteil*) et il n'est pas rare à Hendaye (*Olphe-Galliard*). Cet oiseau se montre aussi

accidentellement sur les côtes d'Espagne (*Saunders*), de Gibraltar (*Irby*), du Portugal (*Reyes*), de Ligurie et de Toscane, mais il niche sur les côtes rocailleuses de la Sardaigne (*Salvadori*), de la Corse (*Giglioli*) et du sud de la Dalmatie (*Kolombatovic*) ; il est de passage en Sicile (*Malherbe*). Il est également commun et sédentaire en Grèce (*Lindermayer*) et aux Cyclades (*Erhard*), visite les côtes de l'Asie Mineure (*Lord Lilford*) et se montre parfois au printemps et en automne dans les parages du Pont-Euxin (*de Nordmann*). Il est sédentaire, mais rare au Maroc (*Favier*) et en Algérie (*Loche*).

Mœurs. — Le Cormoran luppé ou Nigaud est plus sédentaire que le précédent ; en automne, il voyage d'une côte à l'autre en troupes plus ou moins considérables, non pour chercher un climat plus doux, mais dans un simple but de déplacement, aussi fait-il rarement un long voyage. Il est essentiellement marin, n'habite que les îles rocheuses et les falaises et ne se montre que rarement sur les eaux douces de l'intérieur, et jamais très loin des côtes, à moins d'avoir été emporté par une tempête. Là où il niche, on le voit généralement par bandes composées de centaines d'individus, établissant leur demeure sur des rochers arides et escarpés.

Cet oiseau a des habitudes et des mœurs assez semblables à celles du Cormoran ordinaire ; il marche difficilement, ne reste pas longtemps debout, mais s'accroupit de suite sur ses tarses, tout en tenant le corps assez droit ; il se tient ainsi parfois des heures entières à une faible hauteur sur une saillie de rocher et la tête dirigée vers la mer ; il est vrai que son plumage prend beaucoup d'eau et qu'il faut du temps pour le sécher. Au premier coup de feu, toute la bande se jette à l'eau et disparaît dans les flots. Ce Cormoran nage avec vigueur, mais il n'enfoncé pas autant le corps que l'espèce précédente ; sous l'eau il est d'une agilité incroyable, plonge à de grandes profondeurs où il poursuit les poissons en tout sens, et il peut, d'après Graba, rester submergé trois à quatre minutes sans respirer. Son vol est facile et varié, mais l'oiseau ne vole pas beaucoup et rarement bien loin, car c'est toujours en plongeant qu'il cherche à échapper à ses ennemis, mais si l'on continue à le poursuivre, il s'envole au loin. C'est, du reste, un oiseau prudent et farouche, mais il se montre moins défiant près de son nid et quand il se trouve isolé ; il aime la société, même celle d'autres oiseaux aquatiques comme les Cormorans ordinaires, les Eiders, etc. Son cri ressemble à celui de l'espèce précédente : il est rauque et guttural, mais l'oiseau ne le fait pas entendre souvent.

Le Cormoran huppé se nourrit, comme son congénère, essentiellement de poissons qu'il va chercher, d'après Graba, jusqu'à une profondeur de cent à cent cinquante pieds, où il trouve des *Cottus scorpio*, *Clupea sprattus*, de jeunes *Pleuronectes hypoglossus* et autres poissons (1).

Reproduction. — Cette espèce ne niche pas en troupes aussi nombreuses que la précédente, et cela tient surtout à ce qu'elle établit son nid de préférence dans des trous et dans des crevasses de rocher, qui ne peuvent pas toujours en contenir beaucoup et qui sont souvent assez espacés les uns des autres. A défaut de cavités, elle niche sur des saillies de rochers, comme Graba l'a constaté aux îles Féroé. Le nid est grand, assez élevé au début, enfoncé au centre et composé uniquement de fucus, de zostères et autres plantes marines; c'est, en un mot, une masse compacte, humide et malpropre, surtout quand elle se couvre d'excréments et de déjections.

La ponte a lieu vers la fin d'avril ou en mai et parfois en juin; M. Collett dit avoir vu au cap Nord, le 26 juin 1872, des nids qui avaient encore des œufs, tandis que d'autres contenaient des jeunes à moitié ailés. Faber a fait la même remarque en Islande. La femelle dépose trois ou quatre œufs qui ne diffèrent guère de ceux du Cormoran ordinaire, mais ils sont un peu plus petits : ils mesurent environ 58 millim. sur 35. Les deux sexes les couvent alternativement pendant vingt-quatre à vingt-sept jours, mais il arrive souvent que l'un des œufs se gâte.

Les jeunes crient beaucoup et paraissent toujours affamés, bien que leurs parents ne les laissent manquer de rien.

TROISIÈME SOUS-ORDRE

LONGIPENNES.

Car. — Bec de longueur moyenne, comprimé latéralement, crochu ou pointu; ailes très longues, pointues et plus ou moins étroites; queue de longueur et de forme variables, composée ordinairement de douze rectrices; les trois doigts antérieurs réunis par une membrane parfois échancrée. Tête médiocre; cou court; corps assez volumineux; plumage serré et abondant, de couleur assez uniforme et variable suivant l'âge et les saisons.

(1) C. J. Graba, *Tagebuch, Reise nach Färö*, p. 161.

Mœurs. — La majorité des Longipennes sont essentiellement marins et peuvent défier l'océan et ses tempêtes; ils aiment la pleine mer quand le temps est beau, mais les ouragans les chassent vers les côtes. Les uns sont sociables, les autres ont des habitudes plus solitaires. L'air est leur élément favori, car ce sont des voiliers de premier ordre; ils nagent plus ou moins bien, mais peu savent se mouvoir sous l'eau; leur marche est en général facile. Ceux qui vivent près des côtes se montrent prudents, intelligents et méfiants; ceux, au contraire, qui vivent habituellement en pleine mer, paraissent stupides et imprudents. Ils se nourrissent de toutes espèces d'animaux, parfois de cadavres et de charognes.

Ces oiseaux nichent généralement à terre, dans des marais, sur des rochers, dans des trous, etc. Ils pondent, suivant les espèces, de un à quatre œufs; les jeunes ne sont conduits à l'eau que quand ils savent voler.

Ce groupe se divise en deux familles : les *Sternidés* et les *Laridés*.

FAMILLE DES STERNIDÉS.

Car. — Bec le plus ordinairement de la longueur de la tête, droit, la mandibule supérieure fléchie vers la pointe, ailes très longues, étroites, aiguës, la première rémige la plus longue; queue assez longue, plus ou moins fourchue et formée de douze rectrices; tarses courts; quatre doigts, les antérieurs réunis par une palmature plus ou moins échancrée; ongles assez acérés.

Hab. — On observe des oiseaux de cette famille dans toutes les parties du monde.

Mœurs. — Les Sternidés vivent sur les côtes maritimes ou près des eaux douces. Ce sont des oiseaux élégants, vifs, agiles et toujours en mouvement; ils volent toute la journée avec une agilité prodigieuse, et ce n'est pas sans raison qu'on leur a donné le nom d'*Hirondelles de mer*; leur vol est aussi rapide que celui des vraies Hirondelles, et, comme ces dernières, les Sternes se reposent peu et jamais longtemps. Au repos, leur corps prend une position horizontale, la tête rentrée entre les épaules et les ailes un peu relevées en arrière. Elles marchent en général mal et en trotinant; sur l'eau elles flottent comme un morceau de liège, mais elles sont incapables de nager vite. Ces oiseaux se nourrissent, suivant leur taille, de petits poissons, de divers petits animaux marins, de vers, de larves et d'insectes; les grandes espèces

poursuivent souvent des oiseaux et des petits mammifères, mais toutes saisissent leur proie en plongeant ou en fondant sur elle.

Elles nichent en société, mais le plus souvent chaque espèce forme des colonies séparées; les unes font leur nid dans les marais, les autres déposent simplement leurs œufs dans une petite excavation creusée dans le sable au bord de la mer; quelques-unes nichent sur des arbres ou déposent plutôt leurs œufs dans les crevasses des écorces ou à la bifurcation d'une branche.

Tableau analytique des espèces indigènes (1)

A. Queue fourchue (genre *Sterna*.)

- a. Taille forte, bec rouge, pieds noirs (ailes 400 mm.) *S. caspia*
- b. Taille moyenne :
 - 1. pieds noirs, { bec entièrement noir (ailes 335 mm.) *S. anglica*
 { bec noir à pointe jaune (ailes 310 mm.) *S. cantianca*
 - 2. pieds rouges, { bec rouge à extrémité brun foncé (ailes 270 mm.) *S. fluviatilis*
 { bec entièrement rouge (ailes 275 mm.) *S. paradisea*
 - 3. pieds oranges, bec noir (ailes 230 mm.) *S. dougalli*
- c. Taille petite, pieds oranges, bec jaune à pointe noirâtre (ailes 180 mm.) *S. minuta*

B. Queue peu fourchue, palmature fortement échancrée (genre *Hydrochelidon*.)

- Couvertures du { noires (ailes 215 mm.) *H. leucoptera*
 dessous de l'aile { blanches ou gris pâle, { bec rouge (ailes 230 mm.) *H. hybrida*
 { bec noir (ailes 210 mm.) *H. nigra*

GENRE CLVIII.

STERNE OU HIRONDELLE DE MER. — STERNA.

STERNA, Briss. *Ornith.* VI, p. 202 (1760).
 THALASSEUS et STERNULA, Boie. *Isis*, 1822, pp. 563-64.
 VIRALVA, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XIII, 1, p. 174 (1825).
 THALASSÆA, ACTOCHELIDON, HYDROPROGNE, Kaup, *Natürl. Syst.* pp. 31, 91, 97 (1829).
 SYLOCHELIDON, GELOCHELIDON, Brehm, *Isis*, 1830, p. 994.
 PLANETIS, HELOPUS, HALIPLANA, LAROPIS, ONYCHOPRION, Wagl. *Isis*, 1832, pp. 1222-1277.
 THALASSITES, Swains. *Classif. Birds* II, p. 372 (1837).
 HYDROCECROPIS, Boie, *Isis*, 1844, p. 179.
 THALASSIPORA, Rüpp. *Syst. Uebers.* p. 140 (1845).
 ANOUS, Less. *Descr. Mam. et Ois.* p. 255 (1847).

Car. — Bec aussi long que la tête ou un peu plus long, comprimé, presque droit ou à arête légèrement arquée, plus haut que large et diminuant insensiblement de la base à l'extrémité; narines basales, latérales, oblongues; ailes très longues, la première rémige dépassant les autres; queue de longueur

(1) Ce tableau facilite la détermination des sujets adultes; pour les jeunes dont le bec et les pattes n'ont pas encore leur couleur définitive, la dimension des ailes est un bon guide, quoique les ailes soient toujours un peu plus courtes chez les jeunes que chez les adultes.

moyenne, plus ou moins fourchue, composée de douze rectrices; tarses courts; doigts courts et grêles; membranes interdigitales médiocrement échancrées.

Hab. — Ce genre est cosmopolite.

278. — La Sterne tschégrava.

STERNA CASPIA, *Pall.*

(Pl. 279.)

- STERNA CASPIA, *Pall. Nov. Comm. Petrop.* XIV, p. 582 (1769-70).
STERNA TSCHEGRAVA, *Lepech. Nov. Comm. Petrop.* XIV, p. 500 (1769-70).
STERNA CASPICA, *Sparrii. Mus. Carl.* II, fasc. 3, n° 72 (1788).
STERNA MEGARHYNCHOS, *Mey. Taschenb. Deutsch. Vögelk.* II, p. 457 (1810).
THALASSEUS CASPIUS, *Boie, Isis.* 1822, p. 563.
HYDROPROGNE CASPICA, *Kaup, Sk. Entw. eur. Thier.* p. 91 (1829).
SYLOCHELIDON BALTHICA, *Schellingii et Caspia, Brehm, Isis.* 1830, p. 994.
HELOPUS CASPIUS, *Wagl. Isis.* 1832, p. 1224.
THALASSITES MELANOTIS, *Swains. B. W. Afr.* II, p. 253 (1837).
SYLOCHELIDON STRENUUS, *Gould, Pr. Zool. Soc.* 1846, p. 21.
SYLOCHELIDON MELANOTIS, *Bp. Compt.-rend.* 1856, p. 772.
STERNA MELANOTIS, *Hartl. Orn. W. Afr.* p. 254 (1857).
STERNA MAJOR, *Ellman, Zool.* 1861, p. 7472.
DIE RAUB-MEERSCHWALBE, en allemand.
THE CASPIAN TERN, en anglais.
DE REÛS-ZEEZWALCW, en flamand¹

Taille: 0^m39 (1); ailes 0,40.

Description des deux sexes adultes en été. — Front, dessus de la tête jusqu'aux yeux, et les plumes allongées de l'occiput d'un noir profond satiné; lorums, cou, bas du dos, sus-caudales, blancs; manteau et ailes d'un gris bleuâtre pâle; rémiges primaires cendrées, à bords et extrémité noirâtres, les baguettes blanches; jones et parties inférieures d'un blanc pur; queue blanchâtre. Iris brun; bec rouge vermillon, passant au rouge brun à la pointe; pattes noires.

En hiver. — Se distingue par la coloration de la tête: front blanc moucheté de gris noirâtre; lorums avec de petites stries noires, formant une tache noire devant l'œil; dessous de l'œil et région des oreilles noirs variés de gris; le reste de la tête blanchâtre, mais chaque plume terminée de noir; les autres parties comme en été.

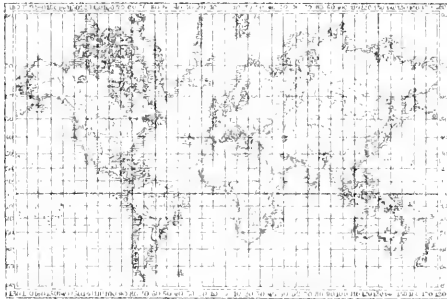
Jeune. — Calote d'un noir brunâtre, mais chaque plume plus ou moins

(1) La longueur totale est toujours prise du sommet de la tête à l'extrémité des pointes de la queue, mais elle n'est qu'approximative, ne pouvant prendre la mesure sur des sujets en chair. par contre, la longueur des ailes peut être donnée avec exactitude

bordée de blanchâtre; dos, scapulaires et couvertures des ailes d'un gris bleuâtre clair, les bordures des plumes un peu jaunâtre, et devant celles-ci un croissant d'un brun clair en zigzag; joues, gorge et parties inférieures blanches. Bec d'un rouge pâle; pattes d'un gris brunâtre.

Poussin. — Vertex et côtés de la tête d'un gris cendré, un peu plus foncé à la base du duvet; manteau, dessus des ailes et des cuisses d'un cendré rembruni à la base et à la pointe des tiges, mais sans taches définies; devant du cou et poitrine gris; gorge, ventre et abdomen blancs; bec rouge pâle, avec une tache noire près la pointe de chaque mandibule et le marteau blanc; pieds d'un jaune rougeâtre (*J. Vian.*)

Hab. — La Sterne tschégrava ne paraît pas dépasser en Europe le 62° l. N. Elle niche sur les côtes de la Suède (*Nilsson*), se montre parfois sur celles du sud de la Norvège (*Collett*), de la Finlande (*Palmén*), près de St-Pétersbourg (*Büchner*), et niche sur quelques îles danoises et du nord de l'Allemagne, notamment à l'île de Sylt. Jusqu'en 1860,



quelques petites colonies existaient sur les côtes et les îles de la Baltique et de la mer du Nord; mais en enlevant constamment les œufs de ces oiseaux, on a fini par les chasser presque partout. Quand, en 1819, Naumann visita l'île de Sylt, il estima à près de trois cents le nombre des couples de Sternes caspiennes qui y nichaient; en 1874, M. Durnford n'y trouva plus que vingt-cinq couples environ.

Cet oiseau n'a été observé ni en Ecosse, ni en Irlande, mais il visite accidentellement l'Angleterre : de 1825 à 1869 on compte treize captures pour ce pays (*Harting*). Il se montre aussi très accidentellement en Hollande (*Schlégel*) et en Belgique : un individu a été pris près de Tournai (*de Selys*), un autre a été tué sur un étang à Bruxelles le 24 juillet 1865 (*G. Vincent*), et un jeune a été tiré il y a une trentaine d'années dans les polders d'Auvers, près de la Tête-de-Flandre (*Croegaert*). Il est aussi très rare en France : M. Gadeau de Ker-ville signale quelques captures sur les côtes de la Normandie, d'autres ont été faites sur celles de l'Atlantique (*Olphe-Galliard*) et dans les départements de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées orientales (*Lacroix*); il est moins rare en Espagne, surtout sur les côtes de l'est (*Saunders*) et en Portugal (*du Bocage*); il niche sur quelques îles désertes de la Sardaigne (*Cantraine*), mais il est rare dans les

autres parties de l'Italie (*Salvadori, Giglioli*) et à Malte (*Wright*). Il niche dans l'Archipel grec (*Lindermayer*), dans la Dobrodja (*Alléon*), sur les côtes de la mer Noire (*Seebohm*) et de la mer Caspienne, surtout à l'île Sari (*Radde*). Dans l'intérieur de l'Europe, cet oiseau a été capturé accidentellement près de Varsovie (*Taczanowski*), en Autriche, près de Seefeld (*von Pelzeln*), en Suisse près de Genève (*Fatio*), etc.

En Afrique, on rencontre probablement des sujets de cette espèce sur toutes les côtes : elle a été observée en Algérie (*Loche*), au Maroc (*Favier*), sur la côte occidentale depuis la Sierra-Leone jusqu'au Damaras (*Andersson*) et au cap de Bonne-Espérance (*Layard*) ; elle est sédentaire dans la Basse-Egypte et sur les côtes de la mer Rouge jusque dans le golfe d'Aden, mais le long du Nil et de ses affluents, ainsi que dans les marais de la Haute-Egypte, de la Nubie et du Kordofan on la voit surtout en hiver (*de Heuglin*) ; on l'a encore observée en Abyssinie (*Finsch et Hartlaub*), au Zambéze où elle niche (*Kirke*), à Mozambique, à la baie d'Algoa (*Brehm*) et à Madagascar (*Hartlaub*).

Plus à l'Est, on rencontre cette Sterne sur les côtes de la Palestine (*Tristram*) et de l'Asie Mineure (*Krüper*), au Turkestan (*Severtzow*), au Béloutchistan (*Blanford*), sur les grands lacs qui avoisinent l'Indus (*Hume*), sur les côtes de l'Inde (*Jerdon*), de Ceylan (*Holdsworth*), de la Birmanie (*Seebohm*), du sud-est de la Sibérie près des bouches du Dséja (*Radde*), de la Chine et même sur les lacs et les cours d'eau de l'intérieur (*David*), à Formose (*Swinhoe*), sur les côtes de l'Australie, de la Tasmanie (*Gould*) et de la Nouvelle-Zélande (*Buller*).

Enfin, en Amérique, on observe cet oiseau accidentellement sur les côtes de l'Alaska (*Nelson*) jusque sur celles de la Californie et du nord du Mexique, et du Labrador à la Floride (*Seebohm*).

Mœurs. — La Sterne tschégrava, ou Hirondelle de mer caspienne, est un oiseau migrateur : elle quitte ordinairement les régions du nord dans le courant de septembre et y retourne en avril ; elle ne doit cependant pas être très sensible au froid, car Naumann dit qu'on a déjà vu de ces oiseaux à l'île de Rugen vers le milieu de février.

Cette Sterne vit surtout près des côtes maritimes, mais elle visite aussi les fleuves et les lacs situés à quelques kilomètres de la mer. En hiver, cependant, elle se montre souvent sur les eaux de l'intérieur des continents, car de Heuglin et A. Brehm l'ont souvent observée dans

le Soudan, où cet oiseau demeurait assez longtemps près des lacs et des fleuves de l'Afrique centrale. Ce sont cependant des exceptions qui ne se présentent que là où l'oiseau peut suivre le cours d'un très large fleuve comme le Nil, et il faut tenir compte aussi de la rapidité avec laquelle il franchit en peu de temps des distances énormes.

Cet oiseau nage plus volontiers que les autres espèces du genre, mais sans adresse ; il sait courir assez vite, vole en donnant de lents mais vigoureux coups d'ailes et plane souvent comme les Mouettes ; il vole ordinairement à une quinzaine de mètres au-dessus de l'eau, sur laquelle il se laisse de temps en temps tomber obliquement. Pour se reposer, pendant la nuit comme le jour, il choisit un endroit sablonneux du rivage, et là il forme souvent avec ses semblables une longue ligne serrée, et tous les individus qui la composent sont couchés sur la poitrine, la tête toujours dirigée du côté de l'eau. Il est craintif, défiant, peu sociable et ne se réunit en bande qu'au moment de la reproduction ; en tout autre temps, chacun vit pour soi et ne rejoint ses semblables que pour le repos de la nuit. En cas d'attaque, il se défend avec courage, donne de vigoureux coups de bec et parvient à mettre en fuite les plus grands Goelands. Il est moins bruyant que ses congénères, mais sa voix est plus forte et plus rauque ; c'est surtout en volant et près de son nid qu'il fait entendre son cri ressemblant, d'après Naumann, à *krraeik-krraeike* et *krraei* !

C'est un oiseau très vorace, se nourrissant surtout de poissons ; il prend aussi des crustacés et même de petits oiseaux, car il enlève souvent les couvées des espèces aquatiques qui nichent sur le rivage, malgré l'énergique défense des parents ; de Heuglin dit qu'il s'avance parfois loin dans les steppes pour y faire la chasse aux sauterelles, aux jeunes oiseaux et aux souris,

Reproduction. — Cette Sterne niche ordinairement en colonies sur le rivage de la mer. Il résulte des observations que Naumann a faites à l'île de Sylt, que cet oiseau fait sa ponte dans la seconde quinzaine de mai et qu'il dépose simplement ses œufs dans une petite excavation creusée dans le sable. Les couvées ne sont pas éloignées les unes des autres de plus de deux pieds ; elles se composent de deux œufs, quelquefois trois, mais jamais plus. Ces œufs ont la forme et la grosseur de ceux du Canard domestique ; ils sont assez lisses, presque mats, d'un blanc jaunâtre ou brunâtre et parsemés de points et de petites taches arrondies, les unes profondes, d'un gris violacé, les

autres superficielles, d'un brun plus ou moins foncé; leur teinte générale comme leurs taches sont d'ailleurs très sujettes à varier; ils mesurent de 60 à 68 millimètres sur 44 à 48 millimètres.

A Sylt on enlève les œufs plusieurs fois, car ils ont un goût fort agréable; ce n'est que huit ou quinze jours avant la St-Jean qu'on laisse les oiseaux couvrir en paix. Quand on s'approche d'un nid, on se voit aussitôt assiégé par les parents qui jettent de grands cris, mais le mâle se montre encore plus hardi que la femelle. Cette dernière interrompt souvent l'incubation, et en somme elle couve plus longtemps que ses congénères; lorsqu'elle a été effrayée, elle ne revient qu'assez tard à son nid. Les poussins courent sur le sable quelques heures après leur naissance et les parents les nourrissent de petits poissons. Pendant que la femelle couve, le mâle lui apporte souvent des vivres.

279. — La Sterne hansel.

STERNA ANGLICA, Mont.

(Pl. 280)

?STERNA NILOTICA, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 606 (1788).

STERNA ANGLICA, Mont. *Orn. Dict. suppl.* (1813).

STERNA ARANEA, Wils. *Am. Orn.* VIII, p. 143, pl. 72, f. 6 (1814).

STERNA AFFINIS, Horsf. *Trans. Linn. Soc.* 1820, p. 199.

STERNA RISORIA, Brehm, *Beitr. z. Vögelk.* III, p. 650 (1822).

THALASSEUS ANGLICUS, Boie, *Isis*, 1822, p. 563.

VIRALVA ANGLICA, Steph. *Shac's Gen. Zool.* XIII, 1, p. 174 (1826).

GEOCHELIDON BALTHICA, AGRARIA. MERIDIONALIS, Brehm, *Isis*, 1830 p. 994.

GEOCHELIDON ARANEA, Brehm, *Vög. Deutschl.* p. 775 (1831).

LAROPIS ANGLICA, Wagl. *Isis*, 1832, p. 1225.

STERNA MACROTARSA, Gould, *Proc. Zool. Soc.* 1837, p. 26.

GEOCHELIDON ANGLICA et ARANEA, Bonap. *Comp. List. B.* p. 61 (1838).

VIRALVA ARANEA, Gould, *Voy. Beagle*, III, p. 145 (1841).

GEOCHELIDON PALUSTRIS, Macgill, *Man. Brit. B.* II, p. 237 (1742).

GEOCHELIDON MACROTARSA, Gould, *Handb. B. Austr.* II, p. 403 (1865).

GEOCHELIDON NILOTICA, Gray, *Hand-list*, III, p. 119 (1871).

DIE LACH-MEERSCHWALBE, en allemand.

THE GULL-BILLED TERN, en anglais.

DE LACH-ZEEZWALUW, en flamand.

Taille : 0^m31; ailes 0,33.

Description des deux sexes adultes en été. — Dessus de la tête et nuque d'un noir profond; parties supérieures, ailes et dessus de la queue d'un gris-bleuâtre pâle; rémiges d'un cendré brunâtre, plus foncé à la pointe, les bar-

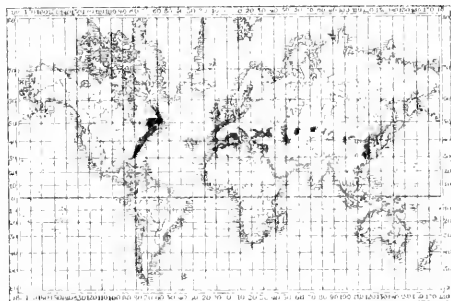
bes internes d'un cendré blanchâtre sur une partie de leur étendue ; côtés de la tête et du cou, gorge et toutes les parties inférieures d'un blanc pur. Iris brun ; bec et pattes noirs.

En hiver. — Comme en été, mais le dessus de la tête blanc avec des stries noires à la nuque.

Jeune. — Dessus de la tête blanchâtre ou d'un gris bleuâtre clair, strié de brun ; une tache noirâtre sur la région parotique ; lorums blanchâtres, striés de brun noirâtre formant tache au devant de l'œil ; dessus du corps et couvertures supérieures des ailes variés de brun, de cendré et de jaunâtre ; dessous du corps blanc ; rémiges d'un cendré brun. Bec et pieds bruns, avec la base du bec jaunâtre et la pointe noirâtre (*Degland et Gerbe*).

Poussin. — Toutes les parties supérieures d'un blanc fauve, faiblement assombri sur le front et varié de mouchetures brunes, vagues et peu nombreuses sur le dos et au bas de la nuque ; devant du cou d'un brun enfumé pâle ; gorge, ventre, flancs et abdomen d'un blanc pur. Bec jaune ; pieds d'un jaune sombre. (*J. Vian*).

Hab. — La Sterne hansel est une espèce méridionale. Elle niche



pendant en petit nombre en Danemark et sur quelques îlots des côtes danoises (*Collin*) ; elle est de passage sur les côtes de la Poméranie, à l'île de Rügen, et niche sur la petite île de Lips (*Naumann*) ; un couple a même niché non loin de Munich près de l'Isar (*Wagler*) et près d'Augs-

bourg (*Leu*). Elle visite accidentellement l'Angleterre, mais jamais l'Ecosse et l'Irlande (*Seeborn*) ; elle se montre irrégulièrement en Hollande (*Schlégel*) et très accidentellement en Belgique : plusieurs individus ont été tués en Flandre et aux environs de Tournai (*de Selys-Longchamps*) ; ses apparitions sont également rares ou accidentelles sur les côtes de France (*Degland*), et une capture a été signalée en Suisse près de Genève (*Fatio*). On l'observe parfois en Portugal (*Reyes*), mais elle est abondante en Espagne dans la Marisma du Guadalquivir et niche près de San-Lucar (*Saunders*). En Italie, cet oiseau se montre surtout en Vénétie, en Ligurie, en Toscane, dans la Romagne et en Sardaigne (*Salvadori*) et niche probablement en Toscane (*Giglioli*), mais il est rare en Sicile (*Malherbe*) ; il est assez répandu en Grèce (*Lindermayer*), et sa présence a été constatée en Transylvanie (*Danford et Harvie-Brown*), en Hongrie

près du lac Neusiedel (*Tschusi-Schmidh*) et en Turquie ; dans la Dobrodja il niche près du lac Razem (*Alléon*) ; on le rencontre également en Bessarabie (*de Nordmann*), en Crimée et sur les côtes de la mer Caspienne (*Radde*).

En Afrique, cette espèce niche dans les parties septentrionales (*Loche*) et dans les lagunes de la basse Egypte ; on la rencontre dans la vallée du Nil jusque dans les marais et les steppes du Kordofan, mais le long de la mer Rouge et en Abyssinie elle paraît être de passage (*de Heuglin*) ; on ne l'a observée dans aucune autre partie de l'Afrique.

En Asie, cet oiseau est plus ou moins commun sur les lacs salés du Turkestan (*Severtzow*), du Cachemir, du sud de la Mongolie (*Seebohm*) et du sud-est de la Sibérie près du Tarei-nor (*Radde*) ; il hiverne en Perse, dans l'Inde (*Jerdon*), à Ceylan (*Holsworth*), dans l'Indo-Chine, à Sumatra (*S. Müller*), à Bornéo (*Mottley*), à Java (*Schlégel*), à Halmahera (*Bernstein*), à la Nouvelle-Guinée et aux îles Salomon (*Ramsay*), et niche dans diverses parties de l'Australie (*Gould*).

Enfin, en Amérique, on rencontre cette espèce sur les côtes de l'Atlantique depuis le Connecticut (*Baird*) jusqu'au Texas (*Dresser*), les Antilles (*Gundlach, Léotaud*), le Brésil (*Sclater*) et le nord de la Patagonie (*Darwin*) ; du côté du Pacifique, elle n'a été observée jusqu'ici qu'au Guatémala (*Salvin*).

Mœurs. — C'est un oiseau migrateur qui revient en Europe en avril et mai et émigre en septembre. Il vit sur les côtes maritimes, à l'embouchure des fleuves et sur les lacs salés, plus rarement près des eaux douces ; il aime en général les plages sablonneuses.

Cette espèce a les mêmes allures que ses congénères : son vol est léger, adroit, rapide, et c'est dans les airs qu'elle passe la plus grande partie de la journée, car on la voit rarement en repos ; à terre, elle marche et trotte avec facilité, mais elle n'aime pas à nager. Quand elle s'abat sur l'eau, c'est plutôt pour se reposer, car elle ne rame presque pas et se laisse balotter par les vagues. C'est un oiseau sociable avec ceux de son espèce ; il vole par couples ou en petites troupes non seulement au-dessus des eaux, dit de Heuglin, mais encore dans les champs et les prés et même dans les savanes et dans les steppes à plusieurs lieues de l'eau ; il fréquente du reste beaucoup les champs et les friches, où il fait la chasse aux sauterelles et aux lézards.

Cette Sterne est prudente et farouche dans les lieux où on la chasse, mais ailleurs elle se montre assez confiante, tout en veillant à sa

sécurité; quand elle est blessée, elle se défend courageusement en donnant de violents coups de bec. Son cri, d'après Naumann, ressemble au rire d'une personne et peut se rendre par *hai hai hai* ou *haihaihai*, d'où son nom allemand de *Lach-Meerschwalbe* (Hirondelle de mer rieuse). Sa nourriture favorite consiste en insectes : elle attrape très adroitement au vol des orthoptères, des libellules, des coléoptères et des lépidoptères, se jette sur l'eau pour saisir des petits poissons, des têtards de grenouilles, des larves et des insectes aquatiques; à terre elle fait la chasse aux araignées, aux vers, aux lézards, pille les nids d'oiseaux plus faibles et dévore aussi bien leurs œufs que leurs jeunes; elle poursuit même les petits mammifères.

Reproduction. — Cette Hirondelle de mer niche en mai ou au commencement de juin près de la mer et des lacs salés, et exceptionnellement près des eaux douces. Les nids sont assez rapprochés, mais consistent en une simple fossette creusée dans le sable et garnie de quelques brins ou radicelles. La ponte ordinaire est de deux œufs, rarement trois, et quatre est l'exception; ces œufs sont ovoïdes, assez aigus au petit bout, à grain fin, d'un fauve verdâtre pâle tirant tantôt sur le jaunâtre, tantôt sur l'olivâtre, et parsemés de points et de petites taches arrondies ou irrégulières, les unes profondes peu nombreuses mais plus étendues et d'un gris violacé, les autres superficielles d'un brun plus ou moins foncé. Ils mesurent en moyenne 49 millimètres sur 35.

280. — La Sterne caugek.

STERNA CANTIACA, Gmel.

(Pl. 281)

STERNA SANDVICENSIS, Lath. *Gen. Syn. Suppl.* p. 296 (1787).

STERNA CANTIACA et AFRICANA, Gmel. *Syst. nat.* I, pp. 605-6 (1788).

STERNA BOYSII, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 806 (1790).

STERNA STUBBERICA, Bechst. *Naturg. Deutschl.* IV, p. 679 (1809).

STERNA CANESCENS, Mey. *Taschenb. Deutsch. Vögelk.* II, p. 458 (1810).

THALASSEUS CANTIACUS, Boie, *Isis*, 1822, p. 563.

ACTOCHELIDON CANTIACUS, Kaup, *Sk. Entw. Eur. Th.*, p. 31 (1829).

THALASSEUS CANESCENS et CANDICANS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 994.

STERNA ACUFLAVIDA, Cabot, *Pr. Bost. Soc.* II, p. 257 (1847).

THALASSEUS ACUFLAVIDUS, Coues, *Pr. Phil. Ac.* 1862, p. 540.

DIE BRANDSEESCHWALBE, en allemand.

THE SANDWICH TERN, en anglais.

DE GROOTE ZEEZWALUW, en flamand.

Taille : 0^m34; ailes 0^m31.

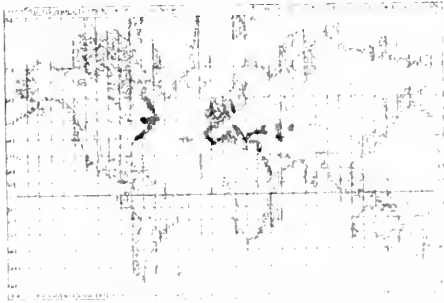
Description des deux sexes adultes en été. — Capuchon jusqu'aux yeux d'un beau noir lustré, les plumes de l'occiput prolongées en pointe; une bande partant des narines, joues, cou et parties inférieures d'un blanc pur; parties dorsales et ailes d'un cendré bleuâtre; rémiges cendré bleuâtre en dehors, une bande étroite plus sombre le long de la tige à l'intérieur, le reste de la barbe interne et tige blancs; queue très fourchue, blanche, d'un cendré bleuâtre sur la barbe externe. Bec noir à pointe jaunâtre; iris brun; pattes noires.

En hiver. — Front blanc, dessus de la tête blanc taché de noir, plumes de l'occiput noires; manteau et ailes comme en été mais d'une teinte plus pâle; rémiges d'un gris noirâtre saupoudrées de gris bleuâtre, leur bord interne blanc; le reste comme en été.

Jeune. — Capuchon d'un gris noirâtre avec les plumes bordées de cendré roussâtre; dos et scapulaires d'un blanc nuancé de jaunâtre et marqués de larges bandes noirâtres; cou et parties inférieures blancs; ailes d'un cendré bleuâtre, les petites couvertures bordées de brun, les moyennes et les grandes terminées de blanc; rémiges à peu près comme en hiver; rectrices médianes d'un cendré bleuâtre, légèrement tachées de brun à l'extrémité, les autres d'un cendré noirâtre à leur extrémité avec la pointe blanche; à cet âge la queue est peu fourchue. Bec d'un brun livide; pattes noirâtres.

Poussin. — Toutes les parties supérieures d'un fauve pâle et striées longitudinalement de noir; parties inférieures blanches. Bec jaune varié de brun; pattes brunâtres.

Hab. — Cet oiseau habite, en été, un grand nombre de côtes des



îles Britanniques, du Danemark et du nord de l'Allemagne, mais il est rare sur la mer Baltique, ne visite qu'accidentellement le midi de la Suède (*Nilsson*), et une capture a été faite en Norvège près de Namsos (*Collett*). Il est plus ou moins abondant sur toutes les côtes de l'Europe

occidentale et très commun, au printemps et en été, sur celles de Belgique et sur l'Escaut jusqu'à Anvers. Pour l'Italie c'est plutôt un oiseau de passage peu commun, mais il est sédentaire en Sicile et en Sardaigne (*Aglioli*); il est rare en Grèce (*Lindermayer*), mais commun sur les côtes de la mer Noire (*Elces et Buckley*), moins abondant sur celles de la mer Caspienne (*Rudde*).

Les sujets d'Europe vont hiverner sur les côtes N. et N.-E. de

l'Afrique, et on en rencontre alors sur toutes les côtes de l'Afrique occidentale jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Layard*). Cette espèce est sédentaire aux Canaries (*Berthelot*). Sa limite orientale est l'Asie Mineure, la Perse (*Blanford*), le Belouchistan et l'Inde près des bouches de l'Indus (*Hume*).

En Amérique, cette Hironnelle de mer est plus ou moins répandue en été sur les côtes de l'Atlantique depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'aux îles Bahama, Cuba, Jamaïque et l'Amérique centrale (*Coues*); en hiver on la voit plus au Midi jusque sur les côtes brésiliennes de Bahia (*von Pelzeln, Seebohm*); du côté du Pacifique elle ne paraît avoir été observée qu'au Guatémala.

Mœurs. — La Sterne caugek aime la pleine mer et ne se montre presque jamais loin des côtes; il lui arrive parfois cependant de remonter les grands fleuves pendant quelques lieues et même de nicher près des lacs qui ne sont pas trop éloignés de la mer, comme le comte Alléon l'a constaté dans la Dobrodja, où cette espèce niche près du lac Razem. Elle arrive dans nos eaux vers la fin d'avril et émigre en septembre.

Cette espèce se réunit en grandes troupes et parfois par milliers sur les plages maritimes, où elle passe la nuit couchée sur sa poitrine; elle prend peu de repos pendant le jour et ne nage que rarement; par contre, elle vole sans discontinuer, lutte avec succès contre les tempêtes qui ne parviennent que rarement à la chasser dans l'intérieur des terres. C'est un oiseau extrêmement prudent et plus farouche qu'aucune autre Sterne; il vit en bon voisinage avec les autres oiseaux de mer, mais sans se mêler à leurs bandes. Il est fort bruyant, et près des nids les clameurs de ces gracieux oiseaux, quand ils sont très nombreux, vous assourdissent; ces cris sont diversement modulés et ressemblent à *kré, krré, kirreck, kerreck, keikkeik*, etc. Sa nourriture consiste en petits poissons que l'oiseau saisit au vol, en fondant sur sa proie avec la rapidité d'une flèche.

Reproduction. — Il est rare de voir cette Sterne nicher en petites colonies; d'ordinaire elles se rassemblent par milliers dans un même endroit, et leurs nids sont si rapprochés les uns des autres qu'on ne peut marcher entre eux sans écraser des œufs. La femelle dépose en juin deux ou trois œufs dans une légère excavation creusée dans le sable ou sur les pierres nues d'un rocher. Ces œufs sont ovoïdes, mats, à pores visibles, d'un blanc roussâtre ou d'un blanc crème, et sont parsemés assez régulièrement de petites taches d'un brun plus ou

moins foncé et d'autres, plus rares et profonds, d'un gris ardoise; ils mesurent environ 50 millim. sur 36.

La femelle couve pendant toute la nuit, mais peu durant le jour, et jamais quand le soleil est ardent; il lui arrive souvent de ne pas retrouver son nid et de se mettre sur les œufs d'une autre femelle, ou bien de voir son nid occupé et alors elle va couvrir les œufs d'une voisine. La durée de l'incubation est de trois semaines. La femelle se montre bonne mère et élève ses petits avec tendresse.

281. — La Sterne arctique

STERNA PARADISEA, Brün.

(Pl. 282).

STERNA PARADISEA, Brünn. *Ornith. Bor.* p. 42 (1764).

STERNA HIRUNDO, Lin. (part.) *Syst. nat.* I, p. 277 (1766) et auct. plur.

STERNA MACRURA, Naum. *Isis*, 1819, p. 1847.

STERNA ARCTICA, Tem. *Man. d'orn.* II, p. 742 (1820).

STERNA ARGENTATA, Brehm, *Beitr.* III, p. 692 (1822).

STERNA NITZSCHII, Kaup, *Isis*, 1824, p. 153.

STERNA BRACHYTARSA, Graba, *Tageb. Reise nach Färö*, p. 219 (1830).

STERNA ARGENTACEA et MACROURA, Brehm, *Isis*, 1830, p. 994.

STERNA MARINA, Eyton, *Cat. Brit. B.* p. 55 (1836).

STERNA BRACHYPUS, Swains. *B. W. Afr.* p. 252 (1837).

STERNA PIKEI, Lawr. *Ann. Lyc. New-York*, VI, p. 3 (1853).

STERNA HIRUNDO, Dress. *Birds of Eur.* VIII, p. 255 (1872).

STERNA PORTLANDICA, Ridgw. *Am. Nat.* VIII, p. 433 (1874).

STERNA FLUVIATILIS, Dub. (nec Naum.), *Bull. Mus. roy. d'hist. nat.* IV, p. 21 (1885).

DIE KÜSTEN-MEERSCHWALBE, en allemand.

THE ARCTIC TERN, en anglais.

DE VLOEDZBEZWALUW, en flamand.

Taille : 0,^m32 ; ailes 0,275.

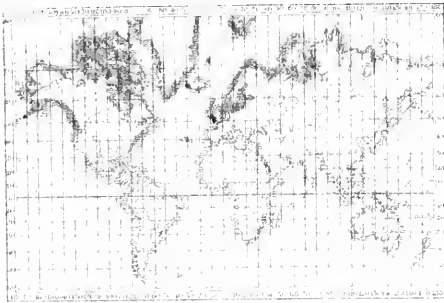
Description des deux sexes adultes en été. — Capuchon d'un beau noir satiné, limité par une bande blanche qui part du bec; nuque, dessus du corps, ailes, poitrine et la partie antérieure de l'abdomen d'un gris cendré clair, mais plus foncé que dans le *S. fluviatilis*; croupion, bas-ventre, sus et sous-caudales ainsi que la queue d'un blanc pur, mais les deux rectrices les plus externes bordées extérieurement de gris; première rémige d'un gris foncé avec un large bord blanc sur la barbe interne, les suivantes grises poudrées de cendré pâle, le bord de la barbe interne en partie blanc, les baguettes également blanches. Bec et pattes rouges; iris brun.

En hiver. — Front blanc; un trait noir devant l'œil; dessus de la tête varié de taches noires; partie occipitale et nuque noires; le reste comme en été.

Jeune. — Tête à peu près comme les adultes en hiver ; lorums blancs tachetés de noir ; gorge, joues, devant du cou, croupion et parties inférieures blancs ; parties supérieures d'un gris cendré, plus clair sur les ailes, les bordures des plumes roussâtres ; au devant de celles-ci se trouve sur les scapulaires et les ailes une bande transversale brune en forme de croissant ; petites couvertures des ailes d'un gris ardoise ; rémiges cendrées, d'un gris ardoise à leur extrémité mais terminées de blanc ; queue blanche, les rectrices latérales avec leur bord externe cendré, toutes terminées de gris roussâtre. Bec brun noirâtre, orangé à sa base et aux commissures ; pattes d'un brun rougeâtre.

Poussin. — Tout le front et la gorge d'un noir enfumé ; tour des yeux, espace entre le front et le vertex d'un cendré uniforme ; les autres parties supérieures marbrées de cendré et de noir, si confusément qu'il est difficile de préciser la couleur dominante ; poitrine et ventre d'un blanc pur ; abdomen et dessus des cuisses d'un gris très pâle ; bec jaune à la base, brun au delà des narines ; pieds jaunes. (*J. Vian.*)

Hab. — Cette espèce habite en été les côtes et les îles de l'Europe



septentrionale jusqu'en Islande (*Faber*), la Nouvelle-Zemble et le Spitzberg (80° l. N.) où elle est généralement répandue (*de Heuglin*) ; elle est commune sur les côtes de la Scandinavie (*Nilsson*, *Collett*), de la Finlande (*Dresser*), de la Russie occidentale, du Danemark (*Benson*), des îles

Britanniques, Orcades et Hébrides (*Seebohm*), des îles Féroé (*Feilden*), mais elle est peu commune sur les côtes du nord de l'Allemagne (*Borggreve*), et ne visite celles de la Hollande (*Schlègel*) et de la Belgique que pendant les passages, et on la voit alors parfois aussi sur l'Escaut. M. de la Fontaine signale deux captures sur la Moselle dans le grand-duché de Luxembourg, l'une en 1856, l'autre en 1861. Elle est de passage régulier sur les côtes maritimes du nord de la France et s'avance parfois jusque dans la Méditerranée (*Degland* et *Gerbe*) ; M. Gadeau de Kerville l'indique également comme étant de passage régulier sur les côtes de Normandie. Ses apparitions sur les côtes portugaises et espagnoles doivent être bien accidentelles, car les faunes de ces pays ne mentionnent pas cette Sterne, seul le colonel Irby cite une capture dans le détroit de Gibraltar ; cependant elle hiverne aux îles Açores et Canaries, au Maroc (*Irby*) et en Algérie

(Loche), et longe les côtes africaines jusqu'au cap de Bonne-Espérance (Layard), mais, est-ce bien le *S. paradisea* qu'on voit dans le sud de l'Afrique ?

En Asie, cet oiseau niche près du fleuve Taimyr (*Middendorff*), et plusieurs exemplaires furent tués le 31 juillet dans le delta de l'Angara supérieur (*Radde*), mais M. von Homeyer pense qu'il s'agit d'une autre espèce. D'après M. Seebohm, son habitat s'étendrait à l'Est jusqu'aux vallées de la Petschora, de l'Obi, du Jenissey et de la Léna.

En Amérique on rencontre cette espèce dans toute la zone polaire depuis le Groenland (*Holböll*) et l'Alaska (*Nelson*) jusqu'à la Nouvelle-Angleterre (*Baird*), et du côté du Pacifique jusqu'à la Californie, 40° 1. N. (*Coues*); elle longe parfois les côtes jusqu'à Bahia (*Sarnders*), traverse accidentellement l'isthme de Panama pour descendre jusqu'au nord du Pérou (*Taczanowski*).

Mœurs. — La Sterne arctique est un oiseau migrateur, qui ne se montre sur les côtes des pays du Nord que dans le courant d'avril ou au commencement de mai; elle émigre dès le mois d'août et il est rare d'en voir encore en septembre sur les côtes allemandes. Les migrations se font généralement pendant la nuit et par troupes plus ou moins considérables qui volent à une grande hauteur.

C'est un vrai oiseau de mer vivant près des côtes maritimes, et ne visitant que rarement les fleuves et les lacs et jamais ceux qui sont loin dans l'intérieur des terres. Il aime les îles rocheuses et les plages sablonneuses, vit, suivant les pays, en colonies nombreuses ou par groupes de quelques couples, et passe la journée à voler en tout sens, car l'air est son véritable élément; pendant les tempêtes, il se repose dans un endroit abrité contre le vent, et parfois dans une prairie ou dans un champ. Son vol est léger et rapide, et ses allures ressemblent beaucoup à celles de la Sterne vulgaire avec laquelle la Sterne arctique a longtemps été confondue (1).

Cette dernière est confiante et peu farouche, mais colérique, et dans sa colère elle s'élance parfois sur un ennemi dont elle peut devenir la victime. Son cri est doux et plaintif; Naumann le rend par *kier* ou *krier*; en se rencontrant dans les airs, elles se saluent par les cris de *kî*, *kiki kich*, *krieh*, ou *gib gib*, *gib gib gib gie gieh*! en se querellant, ce sont des *sch sch tététetteich*, *rieh* qu'elles font entendre. La nourriture se compose de petits poissons et de crustacés.

(1) Voyez le tableau analytique des Sternes indiennes, à la page 540.

Reproduction. — Cette Hironde de mer niche en colonies et de préférence dans une île déserte, mais les nids ne sont jamais placés parmi ceux d'autres espèces de Sternes, quoique notre oiseau partage volontiers son emplacement avec des Pluviers, des Canards, des Eiders, etc.; il aime même à nicher au milieu de ces bandes de genres différents où il se trouve en sûreté. La ponte a lieu au commencement de juin; les deux ou trois œufs que pond la femelle reposent sur la terre nue, rarement sur une faible litière de brins, de radicelles ou de feuilles mortes. Ces œufs sont très variables et ressemblent entièrement à ceux de la Sterne vulgaire, mais ils sont un peu plus petits: ils mesurent environ 37 millim. sur 29. Mâle et femelle couvent alternativement pendant une quinzaine de jours, mais peu pendant les heures chaudes de la journée; quand l'un est sur les œufs, l'autre lui apporte souvent des aliments. Les parents témoignent une grande sollicitude à leur couvée et défendent courageusement leurs poussins.

282. — La Sterne vulgaire

STERNA FLUVIATILIS, *Naum.* (1).

(Pl. 284.)

- STERNA MAJOR, Briss. *Ornith.* VI, p. 203 (1760).
STERNA HIRUNDO (part.) Lin. *Syst. nat.* I, p. 227 (1766) et auct. plurim.
LARUS BICOLOR, STERNA et COLUMBINUS, Scop., *Ann. I. hist. nat.*, p. 82 (1769).
STERNA FLUVIATILIS, Naum. *Isis*, 1819, p. 1847.
STERNA POMARINA, Brehm, *Isis*, 1830, p. 994.
STERNA MARINA, Eyt. *Cat. Br. B.*, p. 55 (1836).
STERNA SENEGALENSIS, Swains. *B. W. Afr.* II, p. 250 (1837).
STERNA WILSONI, Bonap. *Comp. List B.*, p. 61 (1838).
HYDROCECROPIS HIRUNDO, Boie, *Isis*, 1844, p. 179.
STERNA CHELIDON, Licht. *Nomencl. av.*, p. 97 (1854).
STERNA BLASHI, Brehm, *Naumannia*, 1855, p. 295.
STERNA VULGARIS, C. F. Dub., *Pl. col. ois. Belg.* III, p. 255 (1860).
STERNA MACRODACTYLA et MACROPTERA, Blas. *Journ. f. Orn.*, 1866, pp. 75, 76.
STERNA DOUGALLI, Lay. (nec Mont.) *B. S. Afr.*, p. 369 (1867).

(1) Sous le nom de *Sterna hirundo*, Linné a confondu deux espèces parfaitement distinctes, et ce n'est qu'en 1819 que Naumann reconnut l'erreur; pour qu'elle soit évitée à l'avenir, il donna le nom de *S. macrura* à l'une de ces espèces et de *S. fluviatilis* à l'autre. La plupart des auteurs ne tinrent cependant pas compte de cette rectification, et continuèrent à désigner sous le nom de *S. hirundo* tantôt l'une, tantôt l'autre de ces espèces. Il est certain que le terme linnéen ne peut être conservé pour aucune de ces espèces.

STERNA MAJOR, Olphe-Gal., *Contrib. Faune orn.*, fasc. XI, p. 28 (1886)

DIE FLUSS-MEERSCHWALBE, en allemand.

THE COMMON TERN, en anglais.

HET VISCHDIEFJE, en flamand.

Taille : 0^m28; ailes 0^m27.

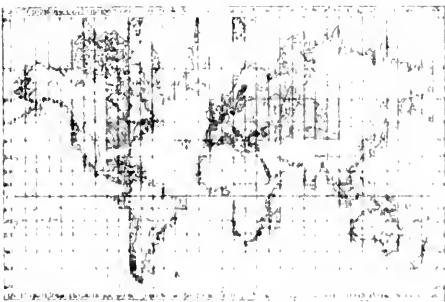
Description des deux sexes en été. — Capuchon et nuque d'un noir profond; dessus du corps et ailes d'un cendré bleuâtre, avec les scapulaires plus ou moins terminées de blanc; une bande partant des narines, joues, côtés du cou, gorge, sus et sous-caudales d'un blanc pur; poitrine et abdomen d'un blanc lavé de cendré clair; rémiges primaires cendrées à la base, noirâtres à leur extrémité et un large bord blanc sur la barbe interne, les baguettes également blanches; rémiges secondaires de la couleur du manteau, avec un bord blanc interne; queue blanche, les rectrices latérales avec leur barbe externe cendrée. Bec rouge, le tiers terminal brun ou noirâtre; pattes rouges; iris brun.

En hiver. — Lorums et partie antérieure de la tête d'un blanc pur, avec une tache noire devant l'œil; plumes de l'occiput blanches terminées de noir; nuque noire; le reste comme en été.

Jeune. — Il ressemble à l'adulte en hiver, mais toutes les plumes du manteau et les couvertures des ailes ont une bordure jaunâtre précédée d'une bande étroite plus foncée; petites couvertures de l'épaule noirâtres bordées de blanchâtre; partie postérieure de la tête et nuque d'un noir brunâtre; rémiges primaires les plus courtes bordées de blanc jusqu'à leur extrémité. Bec d'un brun rouge, noirâtre dans sa partie antérieure; pattes d'un jaune d'ocre sale.

Poussin. — Parties supérieures d'un cendré pâle et maculées de brun noir; gorge d'un cendré brunâtre; les autres parties inférieures blanches. Bec jaune à pointe brune; pattes jaunes.

Hab. — A l'exception de l'Islande et des îles Féroé, cette Sterne



habite toute l'Europe, mais sans dépasser le cercle polaire, et elle est généralement commune. En Belgique, c'est l'espèce la plus répandue du genre.

En Afrique, on l'observe sur les côtes de la Méditerranée et dans le delta du Nil, mais on la voit rarement dans le sud de l'Égypte (*de Heuglin*); on la voit également sur les côtes occidentales de l'Afrique (*Swinson*) jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Lagard*).

Elle est sédentaire aux îles Madère (*Harcourt*), Açores (*Godman*), Canaries (*Bolle*) et de Malte (*Wright*).

En Asie, on rencontre cette espèce dans le midi de la Sibérie sans dépasser au nord le 61° ; Dybowski a rapporté de ces oiseaux du Baikal et de la Daourie qui ne diffèrent en rien de ceux d'Europe. Cette Sterne habite également le Turkestan (*Severtzow*), la Perse (*De Filippi*), l'Inde (*Jerdon*), Ceylan (*Saunders*), la Mongolie et la Chine centrale (*David*), mais elle n'a pas été observée dans l'Indo-Chine. Au Thibet et dans l'est de la Sibérie elle est remplacée par la *S. tibetana*.

Enfin, en Amérique, la Sterne vulgaire habite les côtes de l'Atlantique depuis le Labrador (57°) jusqu'au Texas (*Lawrence*) et la Floride. Suivant M. Seebohm, on la verrait en hiver sur les côtes orientales de l'Amérique du Sud jusqu'à Bahia.

Mœurs. — La Sterne vulgaire ou Pierre-Garin nous revient en grand nombre à la fin d'avril ou en mai et nous quitte en septembre. Elle voyage ordinairement par troupes de vingt à quarante sujets, aussi bien pendant le jour que la nuit, mais les migrations ont lieu le plus souvent après le coucher du soleil.

C'est de toutes les Sturnes celle qui se plaît le mieux près des eaux douces, aussi la voit-on voler sur les fleuves, les rivières, les lacs et les étangs, même sur les eaux qui se trouvent loin de la mer ; c'est ainsi qu'on la voit communément sur les lacs de la Suisse et sur les grands étangs du centre de la France. Elle aime cependant les côtes maritimes, surtout les plages couvertes de gravier, car c'est près de la mer et à l'embouchure des fleuves que ses colonies sont toujours plus abondantes. Bien que très remuante, elle se repose plus souvent que ses congénères, surtout pendant les tempêtes ; pendant le jour elle se pose souvent sur une pierre émergeant de l'eau, sur un poteau, mais rarement sur l'eau car elle nage peu. Son vol est léger et rapide ; parfois elle reste planer au même endroit pour observer les êtres qui s'agitent dans l'eau, et si la proie lui convient, elle s'abat sur elle avec la rapidité d'une flèche en faisant jaillir l'eau autour d'elle.

Cet oiseau est peu farouche ; quand on visite une colonie de ces Sturnes à l'époque des nichées, on est bientôt poursuivi par plusieurs d'entre elles, et à mesure qu'on approche, leur nombre augmente et le vacarme devient assourdissant ; elles finissent même parfois par fondre sur la tête du visiteur. M. F. Droste-Hülshoff a remarqué une

particularité qui distingue cette espèce : c'est son extrême curiosité ; on n'a qu'à jeter en l'air un objet quelconque pour l'attirer à l'instant. Son cri ressemble à *kriek-kri-kri-kri*, d'autres fois elle pousse celui de *kriè*, *krièè* ou *klièh*. Sa nourriture consiste en petits poissons, jeunes grenouilles, têtards, vers, insectes et larves aquatiques, surtout de larves de dytiques et de libellules, dont elle s'empare en plongeant.

Les jeunes Sternes vulgaires deviennent souvent la proie du Faucon, mais les adultes, grâce à leur rapidité, lui échappent facilement. Naumann a vu plusieurs fois de ces Sternes chassées par des Faucons : « Elle évite admirablement bien, dit-il, les attaques de ce rapace, et à chaque attaque elle s'élève davantage dans l'air ; quelquefois, elle se laisse tomber verticalement ou exécute brusquement quelques crochets hardis ; en même temps, elle se rapproche de plus en plus des nuages, jusqu'à ce que, épuisé, l'oiseau de proie soit contraint d'abandonner ses poursuites. Mais s'il ne peut réussir à s'emparer des adultes, le Faucon prend les jeunes sans beaucoup de peine. »

Reproduction. — La Sterne vulgaire niche sur des îles basses, des bancs de sable, au bord des rivières, des lacs et des étangs, et surtout dans les endroits où le sol est couvert de gravier. M. René Martin dit que dans la Brenne, en France, pays sauvage, mal cultivé et parsemé de quatre cents étangs de un à deux cents hectares, les nids de cette Sterne sont parfois si nombreux à certains endroits, qu'en une journée un paysan lui apporta plus de cinq cents œufs de cette espèce, qu'il avait ramassés sur les grèves de quatre ou cinq étangs et sur les gros tas de joncs flottants.

Quand ces oiseaux sont nombreux, les nids ne sont jamais aussi rapprochés les uns des autres, comme cela se voit chez d'autres Sternes ; ils sont ordinairement éparpillés au milieu de nids de Sternes naines et de Pluviers à collier. La femelle fait sa ponte à la fin de mai, et dépose deux ou trois œufs dans une petite excavation creusée dans le sable ou dans le gravier, sans se donner la peine de la garnir de brins ou de toute autre substance ; parfois, cependant, les œufs sont déposés au milieu d'une touffe de plantes aquatiques ou sur des tas d'herbes. Ces œufs sont très variables : en général, ils sont plus ou moins ovoïdes ou piriformes, mats, finement grenus, d'un gris jaunâtre, roussâtre ou olivâtre, parsemés de points et de taches arrondies ou irrégulières plus ou moins nombreuses, tantôt répandues assez uniformément, tantôt rassemblées au gros bout ; les taches profondes sont d'un gris violace, les autres brunes ou noires ; ces

œufs mesurent en moyenne 40 millim. sur 31. Il arrive souvent qu'une crue subite des eaux vient noyer des milliers d'œufs; si cet accident arrive de bonne heure, les oiseaux ont une seconde couvée, mais si la destruction arrive plus tard, ils restent une année sans progéniture.

La durée de l'incubation est de seize ou dix-sept jours; la femelle couve la nuit, le mâle la relaye pendant le jour, mais quand le soleil est ardent, c'est lui qui est chargé de réchauffer les œufs. Les poussins croissent rapidement et commencent déjà à voler au bout d'une quinzaine de jours.

283. — La Sterne de Dougall.

STERNA DOUGALLI, *Montag.*

(Pl. 283.)

- STERNA DOUGALLI, Montag., *Orn. Dict. suppl.* (1813).
THALASSÆA DOUGALLI, Kaup, *Naturl. Syst.*, p. 97 (1829).
STERNA PARADISEA, Keys. et Blas. (nec Brünn.), *Wirbelth. Eur.*, p. xcvi (1840) et auctorum plurimorum.
STERNA MACDOUGALLI, Macgill, *Man. Brit. B.* II, p. 233 (1840).
HYDROCECROPIS DOUGALLII, Boie, *Isis*, 1844, p. 179.
STERNA GRACILIS, Gould, *Proc. Zool. Soc.*, 1847, p. 222.
STERNA BICUSPIS, Licht., *Nomencl. Av.*, p. 98 (1854).
STERNA MELANORYNCHA, Newt., *Ibis*, 1863, p. 460.
STERNA DOUGLASHI, Schl., *Mus. P.-B. (Sternae)*, p. 24 (1863).
STERNA TENUIROSTRIS (Licht.), Blas., *Journ. f. Orn.*, 1866, p. 80.
STERNA KORUSTES, Hume, *Stray Feath.* II, p. 318 (1874).
DIE DOUGALLS-MEERSCHWALBE, en allemand.
THE ROSEATE TERN, en anglais.
DE DOUGALL ZEEZWALUW, en flamand.

Taille : 0,33; ailes 0^m23; rectrice latérale 0,132.

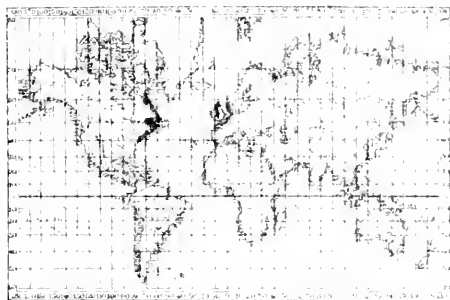
Description des deux sexes en été. — Capuchon et nuque d'un noir profond; dessus du corps et ailes d'un cendré bleuâtre très clair; les sus-caudales blanchâtres; première rémige noirâtre, les suivantes cendrées, mais d'une teinte plus foncée sur la barbe interne, toutes avec la tige et un large bord interne, blancs; une bande partant des narines, joues, côtés du cou, gorge et les autres parties inférieures d'un blanc pur, mais lavé de rosé sur la poitrine et le ventre; queue très longue, blanchâtre. Bec assez grêle, noir, rougeâtre aux commissures; pattes d'un jaune rougeâtre; iris brun.

En été. — Front et vertex d'un blanc pur, ce dernier taché de noir en arrière; occiput et nuque noirs; le reste comme en été.

Jeune. — Front blanchâtre ; occiput noir avec les plumes bordées de rous-sâtre ; dessus du corps d'un cendré bleuâtre, les plumes bordées de gris roux jaunâtre et cette bordure est précédée d'une tache transversale brunâtre ; dessous du corps blanc.

Poussin. — Parties supérieures d'un fauve taché de blanc et de gris ; parties inférieures d'un blanc pur. (*Secbohm*).

Hab. — Ce bel oiseau fut découvert sur une île écossaise par le



D^r Mac Dougall, et décrit pour la première fois par le colonel Montagu dans son *Ornithological Dictionary*. Il niche peut-être encore sur diverses îles rocheuses de l'Écosse et de l'Irlande, mais ne visite que rarement les côtes anglaises. M. Secbohm dit qu'il est douteux que

cette espèce niche encore aux îles Britanniques, mais qu'une capture a encore été faite sur la côte de Norfolk en 1880. Cette Sterne a été observée, mais rarement, au Danemark (*Benson*), sur la côte occidentale du Schleswig (*Vaumann*), à Helgoland (*Götke*) et à Borkum (*Droste*) ; en Belgique elle est de passage accidentel sur nos côtes maritimes, vers l'embouchure de l'Escaut, en août et septembre (*de Selys-Longchamps*) ; un jeune individu a été tiré aux environs d'Anvers en septembre 1880 (*Croegaert*). Cette espèce est de passage irrégulier dans le nord de la France, mais se reproduit en grand nombre dans les îles de la Bretagne, particulièrement dans celles dites *Îles aux Dames* (*Degl.* et *Gerbe*) ; elle n'est pas signalée en Portugal, mais elle a été capturée en Espagne dans la province de Gérone (*Vayreda*) et deux fois en Italie : près de Gênes, le 22 juin 1822 (*Salvadori*), et près de Massaciucoli, en 1835 (*Giglioli*) ; von der Mühle dit avoir capturé un jeune individu en Grèce, mais Linder-mayer n'a pas observé cette espèce dans ce pays. Le Baron Tristram a tué un sujet en pleine mue près des îles Baléares.

Cette Sterne ne paraît pas se montrer sur les côtes occidentales de l'Afrique, car, suivant M. Saunders, les sujets rapportés du Damaras sous le nom de *S. dougalli* sont en réalité des *S. floricollis* ; mais le musée Britannique possède des sujets du Cap de Bonne-Espérance, et M. Saunders en a plusieurs de Natal. Cette espèce est d'ailleurs commune sur les rochers et les bancs de sable de l'île Cargados, au nord

des îles Maurice et Rodriguez (*Pollen*), et elle a également été observée aux îles Bourbon, Maurice (*Newton*) et Madagascar (*Grandidier*).

Plus à l'Est, on rencontre cet oiseau au Bengale (*Schlégel*), à Ceylan (*Legge*), au Tenassérim (*Hume*), aux îles Andaman où il niche (*Saunders*), aux îles Obi (*Bernstein*)(?), Nouvelle-Guinée (*Rosenberg*), Arou (*Wallace*), Salomon (*Cockerell*), en Australie (*Gould*, etc.), à la Nouvelle-Calédonie (*Layard*) et aux îles Tongo et Paumotu (*Gray*). Cette espèce paraît être répandue plus régulièrement en Amérique, où on la rencontre sur les côtes de l'Atlantique depuis le Massachusetts jusqu'à la Floride, l'Amérique centrale et aux Antilles (*Coues*, *Salvin*, *Léotaud*); elle habite également les îles Bermudes (*Seebohm*).

Mœurs. — La Sterne de Dougall ne paraît habiter que les bords de la mer; elle émigre à la même époque que ses congénères et voyage souvent dans leur société. On ne connaît pas grand'chose de ses mœurs qui, d'après Léotaud, seraient semblables à celles de la *S. cayennensis* à laquelle il renvoie; voici donc ce que cet auteur dit de cette dernière: « Cet oiseau est toujours en troupe, soit au moment de la pêche, soit au moment du repos. Son vol est soutenu, gracieux et assez rapide. Il a des places de prédilection où, sans doute, il trouve plus facilement les petits poissons dont il se nourrit. Il les guette d'une hauteur peu élevée et quand il s'abat pour les saisir, il ne plonge que le bec dans l'eau. De temps en temps, il jette un petit cri qui semble un cri de ralliement, car c'est alors que toute la troupe s'assemble et se met à tourbillonner dans un très petit rayon. Si l'un d'eux tombe sous le coup du chasseur, les cris redoublent et toute la bande vient voltiger au-dessus de la victime: c'est une larme accordée au malheur. Après la pêche, la troupe va se reposer soit sur un petit banc de sable séparé du rivage, soit sur un rocher, soit sur un tronc d'arbre échoué à l'embouchure d'une rivière; l'un se presse contre l'autre et tous babillent en commun (1). » D'après Naumann, son cri ressemble assez bien à celui de la Sterne vulgaire.

Selon Brewer, la Sterne de Dougall arrive sur les côtes des Etats-Unis, non loin de New-York, dans le milieu de mai et commence à pondre vers le 1^{er} juin; les jeunes sont en état de voler vers le 20 août.

Reproduction. — De même que ses congénères, cet oiseau ne fait pas de nid, mais dépose ses œufs dans une dépression creusée dans

(1) Léotaud, *Oiseaux de l'île de la Trinidad (Antilles)*, pp. 539, 537. Port-d'Espagne, 1866.

le sable ou dans le gravier, qu'il garnit au préalable, d'après Brewer, de radicelles et de brins. Naumann trouva un nid sur l'île Amrom, l'une des îles situées à l'ouest du Schleswig ; les œufs, au nombre de deux, étaient déposés dans une touffe de graminées maigres mélangées à des bruyères, dont le centre était piétiné par l'oiseau et formait ainsi un nid arrondi très convenable.

La ponte est de deux ou trois œufs. Ceux-ci présentent les mêmes variations que les œufs des *S. fluviatilis* et *paradisca* dont il n'est presque pas possible de les distinguer.

284. — La Sterne naine.

STERNA MINUTA, Lin.

(Pl. 285.)

STERNA MINOR, Briss. *Orn.* VI, p. 206 (1760).

STERNA MINUTA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 228 (1766).

STERNA METOPOLEUCOS, Gm. *Nov. Comm. Petrop.* XV, p. 475 (1771)

STERNA PARVA, Penn. *Brit Zool.*, p. 144 (1776).

STERNULA MINUTA, Boie, *Isis*, 1822, p. 563.

STERNULA FISSIPES, POMARINA et DANICA, Brehm. *Isis*, 1830, pp. 994-95.

STERNA ANTARCTICA, Forst. *Descr. Anim. II. Mar. Austr.*, p. 107 (1844).

STERNULA DANUBIALIS et MERIDIONALIS, Brehm, *Naumannia*, 1855, p. 295

DIE ZWERG MEERSCHWALBE, en allemand.

THE LESSER TERN, en anglais.

DE DWERG-ZEEZWALUW, en flamand.

Taille : 0^m20 ; ailes 0,18.

Description des deux sexes adultes en été. — Front blanc, et cette couleur se prolonge latéralement au-dessus des yeux, mais sans les dépasser; vertex, occiput, nuque et lorums noirs; dessus du corps et ailes d'un cendré bleuâtre pâle; joues, côtés du cou et parties inférieures d'un blanc pur; les trois premières rémiges noirâtres, les baguettes brunes, le bord interne blanc, les suivantes d'un cendré bleuâtre un peu plus foncé que le manteau, avec le bord interne blanc; queue blanche. Bec jaune à pointe noire; iris noirâtre; pattes oranges.

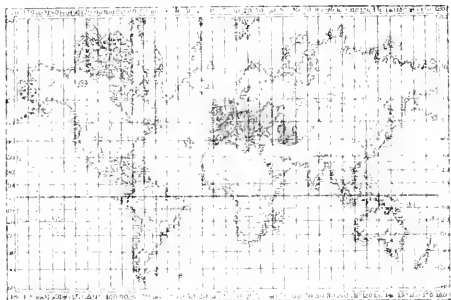
En hiver. — Comme en été, mais le vertex mélangé de quelques plumes blanches.

Jeune. — Front et lorums d'un blanc jaunâtre; vertex taché de brun; nuque et une bande remontant vers l'œil qu'elle entoure, noirâtres, mais les plumes terminées de cendré roussâtre; dessus du corps et ailes d'un cendré nuancé de roussâtre, chaque plume avec un bord brun suivi d'un liséré cendré; petites couvertures de l'épaule d'un gris noirâtre; rémiges primaires d'un

rendré foncé; joues, côtés du cou et parties inférieures d'un blanc assez pur; queue également blanche, mais chaque rectrice porte une tache brune près de son extrémité. Bec d'un rose jaunâtre à pointe noirâtre; pattes couleur chair.

Poussin. — Parties supérieures de couleur isabelle, uniforme sur le front et autour des yeux, mais semée de petites stries noires sur la tête, le dos et les ailes; toutes les parties inférieures d'un blanc très faiblement teinté de jaune. Bec jaune à pointe brune; pieds jaunes.

Hab. — La Sterne naine est plus ou moins répandue en Europe



jusqu'au 60° l. N. Elle niche dans le midi de la Suède (*Nils-son*), mais rarement dans le gouvernement de St-Pétersbourg, où Th. Pleske trouva cinq ou six couples nichant à l'île Kotlin au milieu d'une colonie de Sternes vulgaires, mais c'est le seul endroit du nord de la Russie où

la reproduction de cette espèce a été constatée (*Büchner*); elle niche plus communément dans les gouvernements de Moscou et de Toula (*Menzbier*), et en grande abondance dans le midi de la Russie (*de Nordmann*). On ne connaît que deux captures en Norwège, faites près de Jaederen pendant l'automne de 1864 (*Collett*). Plus au sud, c'est-à-dire dans tout le reste de l'Europe, cet oiseau est plus ou moins commun, aussi bien sur les côtes que près des fleuves, des rivières et des lacs de l'intérieur; en Belgique il est assez commun, en été, sur les côtes maritimes, plus rare sur l'Escaut, et ne se montre qu'accidentellement sur la Meuse et sur les autres eaux de l'intérieur du pays. Aux îles Britanniques il n'est nulle part très abondant.

L'habitat de cette espèce s'étend à l'Est jusqu'en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*), en Turkestan (*Severtzow*), en Perse (*De Filippi*) et dans l'Inde occidentale (*Jerdon*); au delà, vers l'Est, elle est remplacée par la *S. sinensis*, que plusieurs auteurs ont confondue avec la *S. minuta*. Cette dernière est sédentaire dans la moyenne et la Basse-Egypte, ainsi que sur les côtes de la mer Rouge (*de Heuglin*) et dans le nord de l'Afrique (*Loche*, etc.); en hiver on la voit sur les côtes occidentales de ce continent (*Weiss*) jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Saunders*), et elle a même été capturée aux îles Seychelles (*Newton*) et Madagascar (*Hartlaub*). Elle est remplacée en Amérique par une espèce voisine: la *S. antillarum*.

Mœurs. — La Sterne naine est, pour l'Europe, un oiseau d'été, qui nous revient en mai pour nous quitter en août, et il est rare d'en voir encore à la fin de ce mois. Elle émigre par couples ou en petites troupes, tantôt pendant la nuit, tantôt en plein jour et vole alors généralement très haut, mais elle voyage en faisant de nombreuses stations en route. Elle vit sur les côtes maritimes et près des eaux douces, surtout près des grands fleuves, et choisit comme séjour des endroits sablonneux ou des bancs de gravier au milieu de l'eau, mais il faut que cette dernière soit claire car elle évite généralement les lieux bourbeux.

Cet oiseau est aussi gracieux et aussi élégant que ses congénères, dont on le distingue facilement à sa taille beaucoup plus petite. Son genre de vie n'offre rien de particulier et ressemble à celui des autres Sternes : comme celles-ci, il vole constamment, se repose peu et nage rarement, mais il compte parmi les espèces les plus agiles et les plus remuantes. « Deux de ces oiseaux se rencontrent-ils, dit Naumann, leurs cris perçants semblent exprimer la joie qu'ils éprouvent de se revoir; bientôt arrivent un troisième, un quatrième, les cris deviennent plus forts, plus variés, plus précipités; ils commencent à se jouer, à s'agacer en exécutant au vol les manœuvres les plus gracieuses. Ces scènes de gaité et de bonheur se reproduisent plusieurs fois par jour, aussi ces oiseaux se font-ils bientôt remarquer et aimer, même par des personnes peu sensibles aux beautés de la nature. Ces jeux dégénèrent rarement en véritables querelles, et si elles ont lieu, elles se bornent à un instant de tumulte bien vite dissipé. Mais, dans toutes ses actions, l'oiseau ne perd pas l'homme de vue; il n'abandonne sa défiance ordinaire que là où il voit beaucoup de monde et n'en est pas chassé. » Cette Sterne est moins sociable que la plupart de ses congénères et ne niche pas en aussi nombreuses colonies. Elle se fait souvent entendre, surtout dans les lieux de la reproduction; son cri ressemble à *chrek* ou *kreck*, quelquefois à *krèik*, et en poursuivant ses semblables, l'oiseau jette le cri de *keckèrrek*, *kickerrek*.

La nourriture de cet oiseau consiste surtout en petits poissons, mais il prend aussi des crustacés, des larves et des insectes aquatiques; il fait également la chasse aux sauterelles et aux libellules qu'il attrape au vol avec beaucoup d'adresse. Il plane souvent au-dessus de l'eau, et quand il voit une proie à sa convenance, il s'abat avec la rapidité d'une flèche, la saisit et l'emporte, poursuivi par

ses compagnons moins heureux qui cherchent à lui ravir sa capture.

Reproduction. — La Sterne naine niche fin mai ou au commencement de juin dans des endroits couverts de gravier, soit près de la mer, sur un îlot ou un banc s'élevant au-dessus de l'eau, soit au bord d'un fleuve ou d'un étang. Elle niche dans la société de la Sterne vulgaire et de petits Pluviers, dont les nids sont éparpillés entre ceux de la Sterne naine ; tandis que quand d'autres Sternes nichent dans les mêmes parages, chaque espèce a sa colonie séparée de celles des autres. Les nids sont le plus souvent assez éloignés les uns des autres, ce qui fait qu'ils occupent un rayon assez étendu. Les œufs sont déposés sur le gravier dans une légère excavation ou sur un tas de coquilles que la mer rejette au loin. La ponte est de deux, trois ou quatre œufs ovoïdes, aigus au petit bout, à grain fin, mats, de couleur variable tirant sur le jaune, le roux, l'olivâtre ou le gris, et parsemés de points et de petites taches arrondies, parfois aussi de stries, souvent rassemblés au gros bout ; les taches profondes sont d'un gris vineux, les superficielles d'un brun noirâtre plus ou moins foncé. Ils mesurent environ 32 millim. sur 24.

Mâle et femelle couvent alternativement pendant une quinzaine de jours, mais très peu pendant la journée quand le temps est beau ; ils élèvent également leurs poussins en commun.

GENRE CLIX

GUIFETTE ou HYDROCHÉLIDON. — HYDROCHELIDON

STERNA, Briss. *Ornith.* VI, p. 211 (1760) et auctorum plurimorum.

HYDROCHELIDON, Boie, *Isis*, 1822, p. 563.

ANOUS, VIRALVA, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XIII, 1. pp. 142, 167 (1825).

PELODES, Kaup, *Nat. Syst.* p. 107 (1829).

Car. — Bec à peu près de la longueur de la tête, comprimé, plus haut que large, pointu ; narines allongées, latérales, s'avancant jusqu'au premier tiers du bec ; ailes très longues et dépassant de beaucoup les rectrices latérales ; queue très peu fourchue ; tarses courts ; doigts grêles, le médian de la longueur du tarse, l'ongle non compris ; membranes interdigitales, notamment celle qui unit le doigt médian à l'interne, étroites et profondément échan-crées ; ponce bien conformé.

Hab. — Ce genre est représenté dans les parties chaudes et tempérées des cinq parties du monde.

285. — La Guifette ou Hydrochélidon noirâtre.

HYDROCHELIDON NIGRA, *Boie ex Briss.*

(Pl. 286)

- STERNA NIGRA ET NÆVIA, Briss. *Ornith.* VI, pp. 211, 216 (1760).
STERNA NIGRA, NÆVIA ET FISSIPES, Lin. *Syst. nat.* I, pp. 227-28 (1766).
LARUS MERULINUS, Scop. *Ann. I, Hist. nat.* n° 108 (1769).
STERNA FUSCA, Turst. *Orn. Brit.* p. 3 (1771).
STERNA SURINAMENSIS ET OBSCURA, Gmel. *Syst. nat.* I, pp. 604, 608 (1788).
STERNA PLUMBEA, Wils. *Am. Orn.* VII, p. 83, pl. 60 (1813).
STERNA BRUNNEA, Forst. *Syn. Cat. Br. B.* p. 63 (1817).
HYDROCHELIDON NIGRA, Boie, *Isis*, 1822, p. 563.
VIRALVA NIGRA ET ANOUS PLUMBEA, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XIII, 1, pp. 142, 167 (1825).
HYDROCHELIDON NIGRICANS ET OBSCURA, Brehm, *Isis*, 1830, p. 995.
HYDROCHELIDON NIGRUM, Bonap. *Comp. List* p. 61 (1838).
HYDROCHELIDON FISSIPES, Gray, *Gen. B.* III, p. 660 (1849).
HYDROCHELIDON PALLIDA, Brehm, *Naumannia*, 1855, p. 295.
HYDROCHELIDON SURINAMENSIS ET PLUMBEA, Bonap. *Compt. rend.* 1856, I, p. 773.
PELODES SURINAMENSIS, Gray, *Hood-List B.* III, p. 122 (1871).
HYDROCHELIDON LARIFORMIS, Coles, *B. of N. W.* p. 704 (1874).
HYDROCHELIDON LARIFORMIS SURINAMENSIS, Ridgw. *Nom. N. Am. B.* p. 53 (1881).
HYDROCHELIDON NIGRA SURINAMENSIS, Nels. *Rep. Nat. Hist. coll. made in Alaska*, p. 60 (1887).
DIE SCHWARZE SEESCHWALBE, en allemand.
THE BLACK TERN, en anglais.
DE ZWARTE ZEEZWALUW, en flamand.

Taille: 0^m20; ailes 0,22.

Description des deux sexes adultes en été. — Tête, cou et gorge noirs; toutes les autres parties supérieures, y compris les ailes et la queue, d'un gris cendré assez foncé; couvertures du dessous des ailes blanches; poitrine et abdomen d'un gris noirâtre; région anale et sous-caudales d'un blanc pur. Bec noir avec les commissures rouges; iris brun foncé; pattes d'un brun rougeâtre.

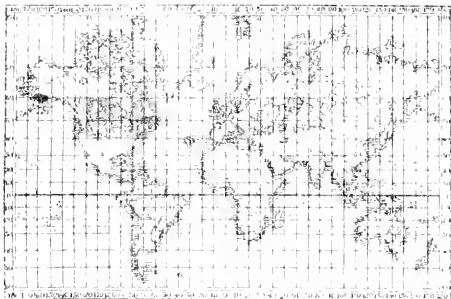
En hiver. — Partie antérieure de la tête, joues, gorge, nuque et toutes les parties inférieures d'un blanc pur; occiput et tour des yeux noirs; dos, ailes et queue comme en été.

Jeune. — Front blanc; dessus de la tête d'un gris noirâtre varié de brun clair; manteau brun cendré avec les bordures des plumes d'un brun roussâtre; scapulaires cendrées, bordées largement de brun roussâtre; couvertures des ailes cendrées, bordées de fauve et marquées d'une bande brune; croupion et sus-caudales d'un gris clair; rémiges et rectrices d'un gris foncé avec un lisé é blanchâtre; nuque, côtés du cou, joues, gorge et toutes les parties inférieures d'un blanc pur. Bec brun; iris noir; pattes livides.

Poussin. — Parties supérieures fauves avec des taches irrégulières noires,

sauf au front; parties inférieures blanches, fauves à l'abdomen. Bec brun; pattes jaunâtres.

Hab. — La Guifette noirâtre est plus ou moins répandue dans



toute l'étendue de l'Europe jusqu'au 60° l. N. qu'elle dépasse rarement, aussi n'est-ce que très accidentellement qu'on la voit en Finlande (*Palmén*); mais dans le gouvernement de St-Pétersbourg elle est déjà très abondante sur le lac Peipus (*Portschinski*), et elle niche dans le sud de la

Suède (*Wallengren*), en Danemark (*Kjaerböiling*), et visite la Norvège au passage (*Collett*). Cet oiseau ne se montre aux îles Britanniques qu'au printemps et en automne, lors des passages; anciennement il nichait en grand nombre dans diverses parties de l'Angleterre, mais depuis vingt-cinq ans on n'a plus trouvé de nids; il se montre plus rarement en Ecosse et accidentellement en Irlande (*Seebohm*). En Belgique, cette espèce est généralement commune, surtout dans les grands marais de la Campine, sur l'Escaut, la Meuse, et elle visite même les eaux des environs de Bruxelles. Elle est plus ou moins sédentaire dans le midi de l'Europe.

En Afrique on observe cette espèce dans les parties septentrionales (*Loche, Drake*) et en Egypte jusqu'au Kordofan (*de Heuglin*) et les côtes de la mer Rouge (*Rüppell*); plus au Sud elle ne paraît se montrer qu'accidentellement et seulement en hiver: sa présence a été constatée en Gambie (*Rendall*), à la Côte d'Or (*Peel*), dans la région de Fanti (*Sharpe*) et dans le Damaras (*Andersson*). M. Ayres a également signalé une capture au Transvaal, mais, d'après M. Saunders, cet oiseau serait un jeune *H. leucoptera*. A l'Est on observe cette Guifette en Palestine (*Tristram*), au Caucase (*Radde*), au Turkestan (*Severtzow*) et dans le sud-ouest de la Sibérie jusqu'à l'Altaï (*Finsch*).

Quant à la forme américaine, dont quelques auteurs ont fait, bien à tort, une espèce distincte sous le nom de *S. surinamensis*, elle est répandue depuis l'Alaska où elle est rare (*Dall*) jusqu'aux Antilles, l'Amérique centrale et le Chili (*Sclater et Salvin*); elle doit cependant être bien rare dans certaines parties de l'Amérique du Sud, car Taczanowski ne l'indique pas dans son *Ornithologie du Pérou*.

Mœurs. — L'Hydrochélidon noirâtre nous revient au commence-

ment du mois de mai et nous quitte à la fin de septembre. Cette espèce voyage la nuit comme le jour, par couples ou en petites troupes, mais là où elle est commune, c'est par bandes de plusieurs centaines d'individus qu'elle opère ses migrations. Quand ces oiseaux traversent une contrée sèche, ils volent toujours très haut, mais quand ils longent un fleuve ou une rivière qui leur promet une abondante nourriture, ils volent bas, par étapes et s'arrêtent parfois des journées entières dans la même localité, visitant les marécages et les étangs des alentours.

Cette Guifette, vulgairement appelée Épouvantail, ne se montre que peu près de la mer, mais elle passe sa vie près des lacs, des étangs et des rivières, ainsi que dans les marais ; elle aime surtout les eaux bourbeuses, riches en herbages et couvertes de nénuphars, de potamots, de lenticules, etc. ; c'est là, loin du bord, qu'elle se livre au repos de la nuit sur un monticule sortant de l'eau ou sur un tas de végétaux flottants. De même que ses congénères, elle marche et nage aussi mal que les Sternes ; par contre, elle a le vol extrêmement facile, léger et varié, mais moins impétueux et moins vacillant que ces dernières ; mais quand le vent est violent, elle est fort contrariée dans son vol, parce que ses ailes sont trop longues relativement au poids de son corps et à la puissance de ses muscles. Elle passe ses journées dans un mouvement continuel, vole et chasse constamment. « Nous les voyons voler tout le jour au-dessus des eaux, dit M. R. Martin, planer sur place en battant des ailes, courir des bordées au moindre coup de vent, par moment s'abattre tout d'un coup sur l'eau, plonger à demi et saisir un insecte pour repartir aussitôt. Elles se posent peu sur l'eau, plus souvent sur les tas de joncs et sur les rivages, se laissant alors approcher avec quelque difficulté, tandis qu'au vol elles s'approchent du chasseur à portée de bâton et, s'il est près des nids, tournent et retournent autour de lui en poussant leurs cris aigus et répétés. Ces cris attirent toutes les Guifettes de l'étang, et l'homme se trouve entouré d'une nuée d'oiseaux multipliant leurs clameurs pendant des heures entières. Les coups de fusil ne les effrayent pas, on a beau en tirer, elles continuent leur tapage. »

Comme on vient de le voir, c'est un oiseau très sociable et les membres d'une même bande sont très attachés les uns aux autres, sans s'inquiéter des autres oiseaux. Il se nourrit principalement d'insectes et de larves aquatiques ou terrestres, plus rarement de petits poissons, de jeunes grenouilles, de têtards et de vers. Il ne fond pas sur sa proie comme les Sternes, mais rase la surface de l'eau, plane quelque temps

et, quand il aperçoit une proie, descend obliquement, la saisit avec son bec sans plonger entièrement mais avec une grande rapidité. Sa voix est douce et ressemble à *gick, gik* entremêlé parfois de *kirr*.

Reproduction. — La Guifette qui nous occupe niche au commencement de juin dans les marais et les étangs. Les nids sont souvent placés les uns près des autres sur des mottes gazonnées qui émergent au-dessus de l'eau, dans des touffes d'herbes et de joncs, sur des tas de plantes flottantes ou sur des feuilles de nénuphar. Les nids sont grossièrement faits de feuilles sèches, de joncs et de roseaux, de brins d'herbes, de radicelles, etc. La ponte ordinaire est de trois œufs, rarement de deux et exceptionnellement de quatre; ils sont ovoïdes ou piriformes, à grain fin, mats, d'un gris roussâtre ou olivâtre et marqués de points, de stries et de taches d'un brun foncé, plus nombreux au gros bout, et ces taches couvrent en partie les macules profondes qui sont grisâtres; ces œufs mesurent environ 34 millim. sur 25 ou 26. La durée de l'incubation est de quatorze ou quinze jours. M. R. Martin dit que beaucoup de ces œufs ne sont pas fécondés et qu'un cinquième au moins ne vient pas à éclosion (1).

Les jeunes abandonnent leur nid au bout d'une quinzaine de jours et c'est à ce moment qu'ils commencent à voler. Leurs parents continuent cependant à veiller sur eux et à leur donner à manger jusqu'à l'époque de la migration.

286. — La Guifette ou Hydrochélidon leucoptère.

HYDROCHELIDON LEUCOPTERA.

(Pl. 287)

STERNA FISSIPES, Pall. (nec Lin.), *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 336 (1811).

STERNA LEUCOPTERA, Schinz, *Vögl. der Schweiz*, p. 264 pl. (1815).

HYDROCHELIDON LEUCOPTERA, Boie, *Isis*, 1822, p. 563.

VIRALVA LEUCOPTERA, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XIII, 1, p. 170 (1825).

HYDROCHELIDON LEUCOPTERUM, Bonap. *Comp. List.* p. 61 (1838).

HYDROCHELIDON NIGRA (nec Briss. et Lin.), Gray, *Gen. of Birds*, III, p. 660 (1849).

HYDROCHELIDON SUBLEUCOPTERA, Brehm, *Naumannia*, 1855, p. 295.

HYDROCHELIDON JAVANICA, Swinh. (nec Horsf.) *Ibis*, 1860, p. 68.

STERNA NIGRA, Schleg. *Mus. P.-B. (Sterne)* p. 31 (1863).

HYDROCHELIDON NIGER, Severtz. *Turk. Jevotnie*, p. 70 (1873).

DIE WEISSFLÜGELIGE SEESCHWALBE, en allemand.

(1) René Martin, *Catalogue des Oiseaux de la Brenne* (Bull. de la Soc. zool. de France, XI 1887) p. 83.

THE WHITE-WINGED BLACK TERN, en anglais.
DE WITVLEUGELIGE ZEEZWALUW, en flamand.

Taille : 0^m20; ailes 0,215.

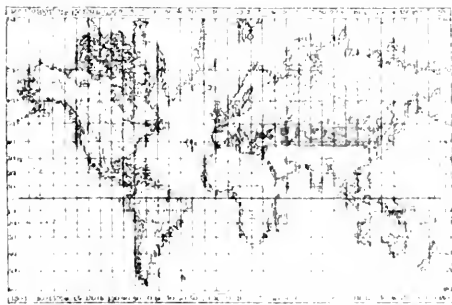
Description des deux sexes adultes en été. — Tête, dos, scapulaires et toutes les parties inférieures, noirs; petites et moyennes couvertures des ailes blanches, les plus grandes et les rémiges cendrées, les deux premières rémiges noirâtres sur leur barbe externe et à l'extrémité, les tiges blanches; couvertures du dessous des ailes noires; queue, sus et sous-caudales ainsi que la région anale, blanches. Iris noir; bec rouge sombre; pattes rouge écarlate.

En hiver. — Dessus de la tête, région des oreilles et nuque noirâtres variés de blanc; une petite tache noirâtre devant l'œil; front, joues, parties inférieures et queue d'un blanc pur; manteau d'un gris bleuâtre clair; couvertures du dessous des ailes blanches variées de noirâtre. Bec noirâtre; pattes oranges.

Jeune. — Ressemble en général à celui de l'*H. nigra*, mais d'une teinte plus claire (1).

Poussin. — Dessus de la tête d'un roux vif, avec des taches noires irrégulières à l'occiput et sur la nuque; tour des yeux blanchâtre; dos et flancs noirs variés de mèches d'un roux jaunâtre; ailes rousses avec une tache noire à l'épaule; menton blanc; devant et côtés du cou bruns; parties inférieures d'un cendré roussâtre, sauf le milieu de la poitrine qui est blanchâtre.

Hab. — La Guifette leucoptère est une espèce méridionale qui n'a



été observée ni en Finlande, ni en Norvège, mais un sujet a été tiré en Suède, près de Lund, en 1835 (*Wallengren*); elle se montre accidentellement en Danemark (*Kjaerhølling*), en Angleterre et en Irlande où, d'après M. Harting, onze captures ont été faites de 1811 à 1871; depuis cette époque, cinq individus ont encore été abattus dans une bande de douze près de Hickling Broad, le 30 mai 1873 (*Stevenson*), et un autre fut tué le 10 juin 1883, près de Norfolk (*Chase*). Ses apparitions en Allemagne ne sont également qu'accidentelles, mais on l'a observée jusqu'en Silésie et en Poméranie (*Vaumann*) et elle a niché

(1) L'adulte, en été, est facile à reconnaître par les couvertures noires du dessous des ailes, mais les plumages d'hiver et du jeune ressemblent beaucoup à ceux de l'*H. nigra*.

en Bavière en 1860 : elle se montre plus régulièrement dans le midi de l'Allemagne, en Autriche, en Hongrie et surtout sur les eaux qui avoisinent le Danube. En Belgique on ne connaît qu'une ou deux captures : un individu a été tué dans un marais près de Tournai en mai 1843 (*du Bus*) ; elle se montre aussi accidentellement en Suisse (*Schinz*) et dans le nord de la France, mais elle est assez commune sur les côtes de la Méditerranée (*De gland* et *Gerbe*) et très commune en Brenne où elle niche dans la société des deux autres espèces (*R. Martin*) ; elle est également commune dans diverses parties de l'Espagne (*Reyes*) et aux îles Baléares (*Saunders*), où elle niche probablement. Elle niche aussi dans diverses parties de l'Italie (*Giglioli*), en Sardaigne (*Cara*), en Corse (*Whitehead*), en Sicile (*Mulherbe*), en Grèce (*Lindermayer*) et probablement en Turquie ; elle passe en grand nombre dans la Dobrodja et la Bulgarie aux deux saisons (*Alléon*). Elle est commune dans le midi de la Russie (*de Nordmann*), mais ne paraît pas dépasser, au nord, le gouvernement de Moscou, où on ne la voit du reste que très accidentellement (*Menzbier*).

Cet oiseau habite également le Maroc (*Irby*), l'Algérie (*Loche*) et Madère (*Harcourt*) ; il est sédentaire dans le Delta du Nil jusqu'à la région de Wadi-Halfa, et descend parfois jusqu'au Kordofan (*de Heuglin*). Il a également été observé en Abyssinie (*Saunders*), au Transvaal (*Ayres*) et au Damaras (*Andersson*), mais il est probable qu'il ne visite ces contrées qu'accidentellement.

A l'Est, on observe cette espèce en Palestine (*Tristram*), en Asie Mineure, au Caucase (*Radde*), en Perse (*Blanford*), au Turkestan (*Severtzow*), dans le sud de la Sibérie (*Finsch*, *Radde*), dans la région de l'Amour (*von Schrenck*), en Mongolie et en Chine (*David*), et accidentellement à Célèbes (*Schlégel*), à la Nouvelle-Zélande (*Buller*) et dans le nord de l'Australie (*Saunders*).

Le D^r E. Coues signale une seule capture dans l'Amérique du Nord, faite près du lac Koskonong dans le Wisconsin, le 5 juillet 1873 ; l'oiseau était en plumage de noce.

Mœurs. — C'est également, pour l'Europe, un oiseau d'été qui émigre, suivant la région, entre le commencement d'août et les premiers jours d'octobre, et revient dans le courant de mai en même temps que ses congénères. Il émigre souvent dans la société de l'espèce précédente, et habite avec celle-ci les mêmes localités, c'est-à-dire les marais et les étangs, mais séjourne peu près des eaux courantes et rarement près de la mer.

Ce qui a été dit sur les mœurs de la Guifette noirâtre, se rapporte également à la Guifette leucoptère, que Schinz fut le premier à distinguer comme espèce distincte en 1815; avant lui, cet oiseau était généralement confondu avec l'*H. nigra*.

La Guifette leucoptère est peu farouche et se montre même assez hardie; elle vole, par couple ou en petite troupe, très bas au-dessus des eaux, des prés et des steppes pour y chasser les mouches, les cousins, les coléoptères, les libellules et les sauterelles; elle se nourrit également de larves et de vers et devient généralement très grasse. Son cri est sonore et ressemble, d'après Naumann, à *cher-r-r* ou *ker-r-r*.

Reproduction. — Cet oiseau se reproduit dans les mêmes lieux et dans la société de l'espèce précédente. Son nid est construit de la même façon et contient généralement trois œufs, rarement quatre, qui ressemblent également à ceux de la Guifette noirâtre et offrent les mêmes variations de couleur; ils mesurent en moyenne 33 millim. sur 24.

287. — La Guifette cendrée ou Moustac.

HYDROCHELIDON HYBRIDA, *Gr. ex Pall.*

(Pl. 288.)

- STERNA HYBRIDA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.*, II, p. 338 (1811).
STERNA LEUCOPAREIA (Nutt.) Tem. *Mon. d'Oryz.* II, p. 746 (1820).
STERNA JAVANICA et GRISEA, Horsf. *Trans. Linn. Soc.* XIII, pp. 198-99 (1820).
STERNA DELAMOTTA, Vieill. *Enc. méth.* p. 350 (1823).
VIRALVA INDICA et LEUCOPAREIA, Steph., *Shaw's Gen. Zool.* XII, p. 169 (1825).
PELODES LEUCOPAREIA, Kaup, *Natürl. Syst.* p. 107 (1829).
HYDROCHELIDON LEUCOPAREIA, Behm, *Isis*, 1830, p. 995.
STERNA SIMILIS, Gp. et Harlw. *Ill. Ind. Zool.* I, pl. 70, f. 2 (1832).
HYDROCHELIDON FLUVIATILIS, Gould, *Proc. Zool. Soc.* 1842, p. 140.
HYDROCHELIDON HYBRIDA, GRISEA, SIMILIS, JAVANICA et INDICA, Gray, *Gen. Birds*, III, p. 660 (1846).
HYDROCHELIDON LEUCOGENYS, NILOTICA et MERIDIONALIS, Berr. *Vogelf.* p. 351 (1855).
HYDROCHELIDON DELALANDII, Bp. *Compt.-Rend.* XLII, p. 773 (1856).
HYDROCHELIDON CINEREA, C. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 258 (1860).
STERNA INNOTATA, Bevv. *Ibis*, 1868, p. 404.
GELOCHELIDON INNOTATA, Gp. *Hand-l.* III, p. 119 (1871).
PELODES HYBRIDA, INDICA, FLUVIATILIS, DELALANDII, Gp. *Hand-l.* III, pp. 121-22 (1871).
STERNA LEUCOPTERA, (laps. cal.) Buekl. *Ibis*, 1871, p. 391.
? STERNA MELANAUCHEN, Solv. *Ann. Mus. Civ. Gen.* VIII, p. 385 (1876).
DIE WEISSBARTIGE SEESCHWALBE, en allemand.
THE WHISKERED TERN, en anglais.
DE GRAUWE ZELZWALW, en flamand.

Taille : Om24; ailes 0,33.

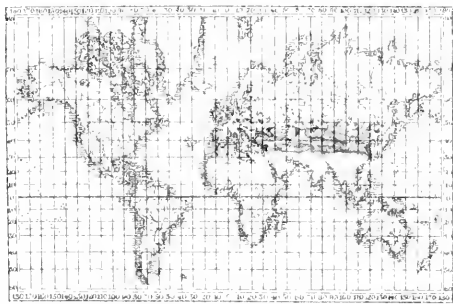
Description des deux sexes adultes en été. — Capuchon, nuque et lorums noirs; dessus du corps, ailes et queue d'un gris cendré, plus sombre au manteau; barbe externe de la première rémige noirâtre; gorge et joues blanches; devant et côtés du cou ainsi que le haut de la poitrine d'un gris bleuâtre plus ou moins foncé; le reste de la poitrine et l'abdomen d'un cendré noirâtre; région anale et sous-caudales blanches; la rectrice la plus externe blanche, mais grisâtre à son extrémité. Bec et pattes rouges; iris noir.

En hiver. — Front blanc; dessus de la tête et nuque d'un noir varié de blanc; parties supérieures d'un gris cendré plus pâle qu'en été; rémiges terminées de cendré brunâtre; toutes les parties inférieures blanches.

Jeune. — Front d'un blanc roussâtre; dessus de la tête, nuque et manteau noirâtres avec les plumes bordées de roux clair; couvertures des oreilles et une tache devant l'œil noirâtres; scapulaires cendrées à la base, puis noirâtres avec les bords et une tache centrale d'un roux jaunâtre pâle; ailes d'un cendré clair, les couvertures bordées de roux jaunâtre pâle; rémiges et queue comme chez l'adulte en hiver, mais les rectrices d'un brun cendré vers leur extrémité et terminées par un bord blanchâtre; bas du dos et sus-caudales d'un cendré clair, la bordure des plumes roussâtre; parties inférieures blanches variées de roux jaunâtre sur les côtés de la poitrine. Bec brun avec la base rougeâtre; pattes couleur chair.

Poussin. — Front noirâtre; parties supérieures et flancs d'un roux clair varié de mèches irrégulières noirâtres; parties inférieures blanches; bas-ventre d'un roux clair. Bec brun; pattes jaunâtres.

Hab. — Cette espèce ne paraît pas s'être montrée au delà du



55° l. N. On ne connaît que cinq captures pour l'Angleterre et l'Irlande (*Harting*) et une pour le Schleswig-Holstein (*Kjaerböling*). En Allemagne on ne signale non plus que quelques captures (*Naumann*), et je n'en connais qu'une pour la Belgique, celle de l'individu tué près d'An-

vers en 1853 et signalé par feu mon père (1). La Guifette cendrée a été tuée accidentellement en Normandie, notamment près de Dieppe (*Gadcau de Kerville*), mais elle niche abondamment en Brenne (*R. Martin*), rarement ou accidentellement dans le midi de la France (*Lacroix*) et quelques couples se reproduisent régulièrement dans les

(1) Ch. F. Dubois, *Planches col. des Ois. de la Belg.* III, p. 258.

parties basses de la Camargue (*Jaubert et Lapom.*). Elle est commune dans certaines parties de l'Espagne (*Saunders, Reyes*) et en Portugal (*Barboza du Bocage*), mais elle ne se montre qu'irrégulièrement en Italie (*Giglioli*) où elle a été capturée en Piémont, en Lombardie, en Vénétie, en Toscane, en Romagne et en Sicile (*Salvadori*), mais elle se montre assez régulièrement à Malte (*Wright*). Cet oiseau niche en Bohême près de Pardubic (*Ostrdal*), et communément dans le sud de la Hongrie (*Naumann, Fritsch*), en Transylvanie (*Dunford et Harrie-Brown*), en Grèce (*Lindermayer*), en Turquie (*Dresser*) et accidentellement dans la Dobrodja (*Alléon*), mais il est commun dans le midi de la Russie (*de Nordmann*).

Plus au Sud, cette espèce habite l'Asie Mineure (*Krüper*) et la Palestine (*Tristram*); elle est sédentaire en Egypte et en Nubie, et quelques individus se montrent en hiver jusqu'au Bahr-el-Abiad et le fleuve des Gazelles (*de Heuglin*). En été elle est plus ou moins abondante dans le nord de l'Afrique (*Loche, Favier*); en hiver elle paraît commune dans le sud du continent noir, et il est probable qu'elle y niche, car Andersson l'y a prise en plumage de noce en avril (*Saunders*); elle a également été capturée au Damaras (*Andersson*).

A l'Est, cet oiseau habite le Caucase (*Radde*), la Perse (*Blunford*), le Turkestan (*Serretzow*), l'Inde (*Jerdon, Hume*), Ceylan (*Holdsworth*), l'Indo-Chine (*Blyth*, etc.); Prijewalsky l'a trouvé nichant dans la vallée du Hoang-Ho dans le sud-est de la Mongolie, Styan l'obtint du Yang-tsi-Kiang dans la Chine centrale, et Saunders de Formose. Cet oiseau a également été observé aux Philippines (*von Martens*), à Bornéo (*Doria, Schwane*), à Sumatra (*Raffles*), à Java (*Horsfield*), à Célèbes (*Forsten*), aux Moluques à Salavati (*de Bruyn*), à la Nouvelle-Guinée, Sorang (*D'Albertis*) et en Australie, particulièrement dans le Queensland (*Gould, Ramsay*).

Mœurs. — La Guifette cendrée ou Moustac est donc aussi une espèce méridionale; elle revient en Europe à la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai, et émigre du 27 septembre au 6 octobre. Elle vit, comme ses congénères, dans les marécages, près des étangs et des rivières, mais ne se montre que rarement près de la mer; elle aime les eaux fangeuses riches en herbages et couvertes de nénuphars, de lenticules et autres plantes flottantes. Cet oiseau a du reste le même genre de vie et les mêmes habitudes que les Guifettes précédentes, et il est tout aussi sociable. Sa nourriture consiste en larves

aquatiques et insectes divers qu'il chasse particulièrement en volant au-dessus des eaux; il prend également des petits poissons, des têtards, des jeunes grenouilles et des vers.

Reproduction. — La Guifette cendrée niche sur un monticule émergeant de l'eau ou sur des tas de vieux jones; le nid est formé, comme ceux des précédentes, de fragments de jones et de roseaux secs entremêlés de graminées; il contient deux ou trois œufs, rarement quatre, moins sombres que ceux des autres Guifettes et un peu plus grands. Ils sont ordinairement ovoïdes ou légèrement piriformes, à grain fin, presque mats, d'un gris fauve ou d'un gris verdâtre pâle, parsemés de taches profondes rares et d'un gris vineux, et de points et de taches superficiels d'un brun plus ou moins foncé mais varié de roux. Ils mesurent en moyenne 39 millim. sur 28.

FAMILLE DES LARIDÉS

Car. — Bec de longueur moyenne, fendu jusqu'aux yeux, robuste, crochu, comprimé latéralement, à arête de la mandibule supérieure droite jusqu'au milieu, puis insensiblement recourbée vers le bas; mandibule inférieure plus ou moins anguleuse à la rencontre de ses branches; narines percées généralement vers le milieu du bec; ailes longues, larges, mais aiguës à la pointe; queue ordinairement égale, rarement conique ou fourchue, formée de douze rectrices assez larges; tarses de hauteur moyenne; doigts antérieurs unis jusqu'aux ongles par les membranes; pouce libre, rarement réduit à un simple tubercule.

Ces oiseaux ont une taille qui varie entre celle d'un pigeon et celle d'un aigle de moyenne taille; leur poitrine est large, le cou court, la tête assez grande et leur plumage est très épais.

Hab. — Les Laridés sont répandus sur toutes les mers, mais ils sont toujours plus abondants dans la zone septentrionale.

Mœurs. — Ces oiseaux, que l'on désigne généralement sous les noms de Goelands et de Mouettes, ressemblent aux corbeaux par certaines particularités de leurs mœurs, et ce n'est pas sans raison que certains auteurs les ont surnommés des *Corbeaux de mer*.

Ils vivent, en général, sur la mer sans s'éloigner beaucoup des côtes, aussi leur présence près d'un navire est-elle un indice, pour les marins, que la terre n'est plus bien éloignée. Ils suivent souvent le cours des fleuves, passent d'un fleuve à une rivière et séjournent par-

fois longtemps loin dans l'intérieur des contrées. Ce sont, en général, des espèces migratrices ou errantes; certaines d'entre elles arrivent en grand nombre sur nos côtes et sur l'Escaut à la suite de tempêtes et disparaissent de nouveau quelques jours après.

Tous les Laridés font du poisson leur principale nourriture, mais ils ne plongent pas; beaucoup se nourrissent aussi d'insectes et d'une foule d'animaux marins, et s'abattent même sur de petits vertébrés terrestres, sur des cadavres et des charognes: de même que pour les Corbeaux, toute matière animale leur convient et ils sont extrêmement voraces.

Ces oiseaux sont en général prudents, intelligents, sociables et courageux, mais aussi jaloux et méfiants; ils dévorent sans pitié leurs congénères plus faibles et enlèvent les couvées de leurs compagnons de ponte. Ils nichent en sociétés nombreuses sur les rochers et les falaises, construisent des nids grossiers et pondent de deux à quatre œufs. Mâle et femelle couvent à tour de rôle et tous deux élèvent leurs petits avec beaucoup de sollicitude.

Tableau analytique des espèces indigènes (1)

I. *Ailes mesurant au moins 40 centimètres.*

A. Rémiges noires ou noirâtres au moins à leur extrémité, à pointe plus ou moins blanche (adultes).

1. Manteau couleur ardoise ou noirâtre :

- a. Doigt médian, ongle compris, ne dépassant pas 52 millimètres. *L. fuscus*
- b. Doigt médian, ongle compris, dépassant 52 millimètres *L. marinus*

2. Manteau et base des rémiges gris bleuâtre, les dernières noires à leur extrémité mais à pointe blanche *L. argentatus*

B. Rémiges brunes ou noires :

3. Manteau d'un brun plus ou moins foncé, mais les plumes bordées de blanc ou de blanchâtre (jeunes).

- a'. Doigt médian, ongle compris, ne dépassant pas 52 millimètres. *L. fuscus*
- b'. Doigt médian, dépassant 52 millimètres :
- c. Hauteur du bec à la base des narines
- e. ne dépassant pas 17 millimètres *L. argentatus*
- e" dépassant 17 millimètres. *L. marinus*

(1) Pour faciliter la détermination, nous faisons ici toutes les espèces dans le même genre, mais on verra plus loin que quelques-unes appartiennent à des genres différents; beaucoup d'auteurs n'ont pas tenu compte des différences génériques.

C. Rémiges blanches ou blanchâtres :

I. Manteau gris pâle (adultes) ou rayé de brunâtre (jeunes).

- a. Ailes mesurant 40 à 41 centimètres. *L. leucopterus*
 b. Ailes mesurant 42 à 44 centimètres *L. glaucus*

II. Ailes mesurant moins de 40 centimètres.

A. Pouce bien distinct :

1. Rémiges en partie noires } ailes 33 à 35 centimètres *L. canus*
 } ailes 28 à 31 centimètres *L. rufibundus*
 2. Rémiges gris pâle terminées de blanc ; ailes 23 centimètres. *L. minutus*
 3. Rémiges blanches ou avec une petite tache subterminale noirâtre ;
 ailes 33 centimètres *L. eburneus*

- B. Pouce réduit à un simple tubercule ; ailes 28 à 31 centimètres *L. tridactylus*

Remarque. — En tête de la famille des Laridés, devrait prendre place la Mouette de Sabine (*Xema Sabinei*) figurée-pl. 297 de notre atlas, vu qu'elle se rapproche des Sternidés par sa queue fourchue. C'est une espèce circompolaire habitant les côtes maritimes, les fleuves, les lacs et les rivières, mais dont on ne signale que bien peu de captures en Europe. On en a pris une quinzaine de sujets aux îles Britanniques (*Seebohm*), une à l'île Helgoland (*Gaetke*), six en France : Seine-Inférieure (*Hardy*), Rouen, Dunkerque, 1847 (*Degland*), Bretagne, août 1872 (*Bureau*), St-Jean-de-Luz, 1880 et Hendaye, 1884 (*Olphe-Galliard*). M. de Sélvs-Longchamps signale encore une capture sur les côtes de Hollande et une sur le Rhin ; d'après feu mon père, une Mouette de Sabine en plumage d'hiver a également été prise sur la Meuse, non loin de Maestricht, mais aucun sujet, autant que je sache, n'a été capturé à l'intérieur des limites politiques de la Belgique. C'est pour cette raison que je crois devoir supprimer cette espèce de notre faune, quoiqu'il ne soit pas impossible qu'on la prenne un jour dans notre pays.

GENRE CLX.

GOELAND OU MOUETTE. — LARUS (1).

LARUS, GAYIA, BRISS. *Ornith.* VI. pp. 160, 189 (1760).

LEUCUS, ICTHYAETUS, HYDROCOLÆUS, KAUP, *Natürl. Syst.* pp. 102, 113 (1829).

LAROIDES, BRM. *Isis*, 1830, p. 933.

(1) On désigne généralement sous le nom de *Goeland*, les grandes espèces (*Larus fuscus*, *marinus*, *argentatus*, *glaucus* et *leucopterus*), et sous celui de *Mouette*, les espèces dont les ailes mesurent moins de 40 centimètres.

- CHROICOEPHALUS, Eyt. *Cat. Brit. Mus.*, p. 63 (1836).
GLAUCUS, DOMINICANUS, Bruch, *Journ. f. Orn.* 1853, pp. 100, 101.
GAVINA, GELASTES, MELIGAVIA, Bp. *Naumannia*, 1854, p. 212.
CLUPEILARUS, Bp. *Consp. av.*, II, p. 220 (1857).
KROICOEPHALUS, Jerdon, *B. of Ind.* II, p. 831 (1863).
CHROOEPHALUS, Sel. et Saly., *Proc. Zool. Soc.* 1872, p. 576

Car. — Bec plus court que la tête, plus ou moins robuste, très comprimé dans toute son étendue; mandibule supérieure crochue, l'inférieure plus courte et comme taillée en biseau de l'angle à la pointe; narines oblongues, étroites, découvertes; ailes longues et pointues; queue généralement carrée; bas des jambes peu dénudé; tarses médiocrement allongés, scutellés en avant; doigts unis jusqu'aux ongles par les membranes; pouce libre, petit, pourvu d'un ongle faible.

Hab. — Ce genre est cosmopolite.

288. — Le Goéland ou Mouette glauque.

LARUS GLAUCUS, *Brünn.*

[Pl. 289].

- LARUS GLAUCUS, Brünn. *Orn. Bor.* p. 44 (1764).
LARUS GIGANTEUS (Temml.), Benicke, *Ann. Wetter. Gesellsch.* III, p. 140 (1814).
LARUS LEUCERETES, Schleep., *N. Ann. Wetter. Gesellsch.* I, p. 314 (1819).
LARUS CONSUL, Boie, *Isis*, 1822, p. 875.
LARUS ISLANDICUS, Edm. *Mem. Wern. Soc.* IV, p. 185 (nec p. 506) (1823).
LARUS LEUCOPTERUS, Vieill. (nec Faber), *Encycl.* p. 316 (1823).
LARUS GLACIALIS, Mœg. *Mem. Wern. Soc.* V, pl. I, p. 270 (1824).
LEUCUS GLAUCUS, Kp. *Natürl. Syst.* p. 86 (1829).
LARUS MINOR, Brehm, *Isis*, 1830, p. 993.
LARUS HUTCHINSONI, Richards, *Faun. bor. Am.* II, p. 119 (1831).
PLAUTUS GLAUCUS, Reichb. *Nat. Syst. Av. longip.* p. 5 (1852).
GLAUCUS CONSUL, Bruch, *Journ. f. Orn.* 1853, p. 101.
LARODES GLAUCUS, Bruch, *Journ. f. Orn.* 1855, p. 281.
DIE EIS-MEVE, BÜRGERMEISTERMÖVE, en allemand.
THE GLAUCOUS GULL, en anglais.
DE BURGEMEESTER, en flamand.

Taille : 0^m60 ; ailes 0,42.

Description des deux sexes adultes en été. — Tête, cou, queue et les parties intérieures d'un blanc pur; manteau, scapulaires, couvertures des ailes et rémiges d'un gris bleuâtre pâle; rémiges primaires dans leur quart postérieur et extrémité des scapulaires et des rémiges secondaires ainsi que les baguettes blanches. Bec jaune, blanchâtre à son extrémité et une tache rouge vers

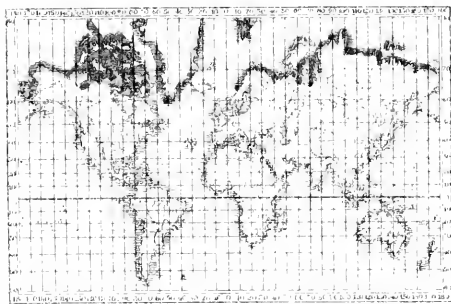
l'angle de la mandibule inférieure; tour de l'œil orange; iris brun jaunâtre; pattes couleur chair livide.

En hiver. — Comme en été, mais des stries d'un cendré brunâtre sur la tête, la nuque et les côtés du cou.

Jeune. — Tête et cou d'un blanc sale varié de cendré; les autres parties supérieures blanchâtres avec des taches irrégulières transversales d'un cendré brunâtre; rémiges primaires d'un cendré blanchâtre à extrémité blanche; parties inférieures d'un cendré clair varié de blanc. Ce plumage s'éclaircit à mesure que l'oiseau avance en âge, mais ce n'est qu'à la quatrième année qu'il a son plumage d'adulte. Bec noirâtre; iris brun; pattes couleur chair.

Poussin. — Tête d'un cendré pâle, marquée irrégulièrement de petites taches noires peu nombreuses et de formes diverses; dos et dessus des ailes marbrés confusément de brun et de cendré et très faiblement lavés de roux; poitrine cendrée et ventre blanc sans taches; bec noir à sa base jusqu'au delà des narines, d'un jaune terne vers la pointe; pieds jaunâtres. (*J. Vian*).

Hab. — Ce Goéland est une espèce circompolaire qui s'élève vers le pôle jusqu'au 82° l. N. Il est généralement commun au Spitzberg, à la Nouvelle-Zemble, à Waigatz et îles voisines (*de Heuglin*), moins abondant sur les côtes occidentales de la Finmark (*Collett*) et du nord de la Russie; il est commun au Groenland (*Holböll*) et sédentaire en Islande (*Faber*), mais ne niche que rarement au sud du cercle polaire. En hiver on voit quelquefois cet oiseau en Suède (*Nilson*), dans le golfe de Finlande (*Palmén*), sur les côtes septentrionales de l'Allemagne (*Naumann*), plus régulièrement sur celles de Norvège, du Danemark (*Kjaerbölling*), des îles Féroé (*Feilden*), Shetland, Orcades et sur la côte orientale de l'Ecosse (*Harting*), plus rarement sur celles de l'Angleterre et de l'Irlande (*Seebohm*). Ce n'est que pendant les hivers rigoureux qu'on voit quelquefois des jeunes sur les côtes de Hollande (*Schlégel*), de Belgique (*de Selys-Longchamps*) et du nord de la France (*Gadeau de Kerville*); deux sujets ont également été capturés en Italie: l'un vers 1853, l'autre, une femelle adulte, a été tué près de Gênes le 10 avril 1877 (*Giglioli*); Meisner et Schinz disent que les sujets adultes ne se montrent que très accidentellement sur les lacs de la Suisse, mais qu'il n'est pas rare d'y observer des jeunes en



août et septembre, quoique toujours isolément (1). Une capture a aussi été faite à Tanger (*Favier*).

Sur les côtes septentrionales de l'Asie, cette espèce niche rarement au sud du 74° l. N. (*von Middendorff*); on l'observe également au Kamtschatka (*Taczanowski*) et au Japon, car M. Saunders dit avoir vu des spécimens rapportés de Hakodadi par le capitaine Blakiston.

Cet oiseau habite également toutes les mers de l'Amérique boréale, et hiverne le long des côtes de l'Atlantique jusqu'à l'île Long, sous le 41° l. N. (*Coues*).

Mœurs. — Le Goéland glauque est donc un oiseau peu répandu sur les côtes européennes, et il ne se reproduit que dans les régions boréales au delà du cercle polaire. Dans ses migrations il dépasse rarement les mers Baltique et du Nord.

C'est un vrai oiseau marin, aimant la pleine mer et les côtes rocailleuses et ne visitant qu'accidentellement les eaux douces. Ses mœurs ressemblent complètement à celles du *L. marinus* que nous exposerons plus loin. Son vol est facile, léger, et les mouvements des ailes sont lents et parfois imperceptibles. Cet oiseau est malicieux et prudent, mais moins sociable que la plupart de ses congénères. Son cri, d'après de Heuglin, ressemble à *gogiu-gogiu-gogiu*, parfois à *gaggag* ou *rogro-grogro*, et se termine souvent par une sorte d'aboiement rauque.

C'est un pillard qui enlève aux autres oiseaux les œufs et les poussins; il se contente, du reste, de ce qu'il trouve : poissons, crustacés, mollusques, cadavres divers surtout de cétacés, charognes, et l'on a même trouvé dans son estomac des fucus et des conferves; avec un pareil régime il ne doit pas être souvent embarrassé pour sa nourriture.

Reproduction. — La reproduction a lieu vers la mi-juin. Il est rare, dit de Heuglin, que beaucoup de couples nichent ensemble dans le même endroit, ils se dispersent, au contraire, dans les falaises et sur les rochers. Le nid, d'après cet auteur, est assez artistement fait à l'aide de mousse, les bords en sont élevés et le centre est plus ou moins recouvert d'un mélange d'herbes, de tiges, de saxifrages, de terre et de plumes. La ponte est ordinairement de trois œufs, mais si la couvée a été détruite, la femelle n'en pond plus que deux. Ces œufs sont généralement d'un olivâtre pâle ou d'un gris roussâtre, parsemés de points et de taches, parfois rassemblés en couronne au gros bout :

1. Meisner et Schinz, *Die Vögel*, t. 1, p. 268.

les taches profondes sont d'un gris violacé plus ou moins pâle, les superficielles d'un brun noirâtre ; ces œufs mesurent en moyenne 82 millim. sur 53.

Les parents défendent leur couvée avec courage et font tout ce qui est possible pour en éloigner l'ennemi, en attirant son attention sur un autre endroit.

289. — Le Goéland ou Mouette leucoptère.

LARUS LEUCOPTERUS.

(Pl. 290.)

LARUS ARGENTATUS, Sabine (nec auct.), *Trans. Linn. Soc.* XII, p. 546 (1818).

LARUS LEUCOPTERUS, Faber, *Prodr. Isländ. Ornith.* p. 91 (1822).

LARUS GLAUROIDES (Tem.) Boie, *Isis*, 1822, p. 562.

LARUS ISLANDICUS, Edmoust., *Mem. Wern. Soc.* IV, p. 506 (1823).

LARUS ARCTICUS, Macgill., *ibidem*, V, p. 268 (1824).

LAROÏDES GLAUROIDES, LEUCOPTEROS et SUBLEUCOPTEROS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 993.

GLAUCUS LEUCOPTERUS et GLACIALIS, Bruch, *Journ. f. Orn.* 1853, p. 101.

LARUS CHALCOPHTERUS, Licht. *Nomencl. av.* p. 99 (1854).

LAROÏDES CHALCOPHTERUS et GLACIALIS, Bruch, *Journ. f. Orn.* 1855, p. 282.

LEUCUS CHALCOPHTERUS, ARCTICUS et LEUCOPTERUS, Bonap. *Consp. av.* II, p. 246 (1857).

DIE POLAR-MEVE, en allemand.

THE ICELAND GULL, en anglais.

DE KLEINE BURGEMEESTER, en flamand.

Taille: 0^m47; ailes 0,40.

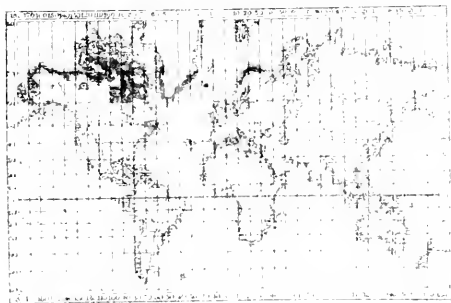
Description des deux sexes adultes en été. — D'un blanc pur ; manteau et ailes d'un gris bleuâtre pâle ; rémiges primaires de la couleur du manteau à leur base, blanches à leur extrémité, les baguettes également blanches. Bec jaune, une tache rouge à l'angle de la mandibule inférieure ; iris jaune ; pattes d'un blanc rosâtre.

En hiver. — Comme en été, mais le dessus de la tête et du cou strié de brun clair.

Jeune.—Blanc avec des taches brun clair, allongées sur la tête et la nuque, transversales sur le manteau et les ailes, irrégulières sur la queue ; rémiges d'un blanc sale ; parties inférieures d'un blanc sale varié de cendré. Bec livide à la base, noir dans sa moitié terminale ; iris brun ; pattes d'un blanc grisâtre.

Hab. — Cette espèce n'habite que l'océan Glacial arctique où elle est commune en Islande (*Faber*), au Groenland (*Holböll*) et sur les côtes américaines, mais manque complètement au Spitzberg et à la

Nouvelle-Zemble; elle est également commune à l'île Jean Mayen



(*Fischer et von Pelzelin*). Elle visite chaque hiver les côtes occidentales de la Fimmark jusqu'à Tromsø (*Collett*), mais ne se montre que rarement plus au sud. Trois sujets ont été tués en décembre 1859 sur l'île Hidden-sée, à l'ouest de l'île de Rugen (*Quistorp*), et on l'a capturée à

deux reprises près d'Helsingör (*Kjaerbölling*). Peu de temps après que Faber eut découvert cette espèce en Islande, le Dr Edmonston la captura aux îles Shetland (1823) et lui donna le nom de *L. islandicus*, dénomination qu'il avait d'abord donnée au *L. glauca*.

La Mouette leucoptère ne visite les îles Britanniques que très irrégulièrement, mais elle a ceci de commun avec le Jaseur et le Cassenoix, c'est que quand elle vient passer l'hiver en Écosse et aux îles voisines, c'est généralement en grand nombre et en société de la Mouette glauque; elle est cependant toujours rare en Angleterre et ne se montre qu'accidentellement en Irlande (*Seebahn*). Le Baron von Droste-Hülshoff a eu plusieurs fois l'occasion d'en tirer sur les côtes de la mer du Nord, principalement sur celles de Netherland. Pendant les hivers bien rigoureux, cet oiseau se montre accidentellement sur les côtes de Hollande (*Schlegel*), de Belgique (*de Selys-Longchamps*) et du nord de la France: plusieurs sujets ont été tués sur la plage de Dunkerque, dans la baie de Cancale, dans la baie de la Somme (*Degland et Gerbe*) et à Biarritz (*Dubalen*).

La véritable patrie de cet oiseau est l'Amérique boréale, où il est surtout abondant dans le détroit de Davis, dans la baie de Baffin, à l'île Melville (*Swinson*) et dans la mer de Behring sur les côtes de l'Alaska (*Dall*); il hiverne au Labrador et longe les côtes de l'Atlantique jusqu'à l'île Long sous le 40° l. N. (*Coues*). Middendorff croit avoir vu cet oiseau près du Taïmyr sous le 75° l. N., et M. Saunders dit avoir vu un sujet rapporté du Japon par le capitaine Blackiston.

Mœurs. — Faber nous apprend que le Goeland leucoptère hiverne en Islande mais qu'il ne s'y reproduit pas; il arrive sur les côtes de cette île vers le milieu de septembre et les quitte à la fin de mai. « Ce sont des oiseaux très familiers, dit cet auteur, qui venaient souvent près de mon campement pour attraper les déchets que l'on jetait, et

les disputaient vigoureusement aux Corbeaux (*Corvus corax*). J'avais apprivoisé l'un de ces Goélands au point qu'il venait chaque matin à heure fixe devant ma porte pour recevoir quelque nourriture ; il annonçait sa présence par des cris.

« Le *L. glaucus* plonge peu, mais c'est un grand pillard ; le *L. leucopterus*, au contraire, est aussi bon plongeur que les *L. tridactylus* et *Sterna fluviatilis*. Par sa faculté de plonger, ce Goéland indique aux chasseurs de phoques le lieu où se trouvent ces animaux, car il les suit toujours en grand nombre et en poussant des cris continuels ; les phoques, et en particulier le *Phoca groenlandica*, font venir du fond de la mer à la surface les sardines et autres poissons, sur lesquels fondent sans cesse ces Goélands en les capturant sous l'eau. Ils suivent aussi les bancs de morues, afin de s'emparer des petits poissons que ces dernières chassent vers la surface de l'eau. Pendant l'hiver de 1820 à 1821, je séjournai à Drebakke au sud de l'île, et je n'aperçus pas un seul *L. leucopterus*, parce que cet oiseau se tient ordinairement pendant cette saison sur la côte septentrionale, tandis que le *L. glaucus* habite la côte méridionale. On n'apercevait que quelques-uns de ces derniers sur la plage qui était presque dégarnie de Mouettes le 1^{er} mars 1821 ; mais en sortant de mon habitation, le lendemain matin, l'air était rempli de Goélands. Etonné de cette apparition subite, je m'approchai et je reconnus bientôt les *L. leucopterus*, qui étaient arrivés en grand nombre pendant la nuit. Les Islandais conclurent de l'apparition de ces oiseaux, que les morues qu'ils avaient attendues avec impatience étaient arrivées, et en effet, leur prévision était exacte car les morues se trouvaient en grande quantité... (1). »

Le cri de cet oiseau diffère de celui de l'espèce précédente, et peut se rendre par *ik-knirrr*, et ressemble parfois aussi à *gi-ouu*, d'un ton plus bas que le cri du *L. marinus*.

Reproduction. — Dall a rencontré cette espèce en grand nombre dans l'Alaska où elle nichait sur les plages sablonneuses. Le nid était une simple dépression creusée dans le sable ; la femelle dépose ordinairement trois œufs du 5 au 10 juin. D'après L. Brehm et Paessler, le nid serait construit sur des saillies de rochers, parfois à leur sommet, et formé d'herbes marines, de tiges et de feuilles sèches, et l'intérieur serait garni de graminées. Il est probable que ce Goéland ne niche dans le sable que dans les endroits où il n'y a pas de rochers. Les

(1) Faber, *Prodromus der Isländischen Ornithologie*, p. 94.

œufs varient du vert bleuâtre pâle au brun olivâtre ; ils sont marqués de taches arrondies plus ou moins nombreuses, dont les inférieures sont grises et les supérieures brunes, et les taches sont souvent plus nombreuses au gros bout. Ces œufs mesurent environ 68 millim. sur 47.

290. — **Le Goéland à manteau noir**

LARUS MARINUS, Linn.

(Pl. 291.)

LARUS NIGER, VARIUS et STUCA, Briss. *Ornith.* VI, pp. 158, 167 (1760).

LARUS MARINUS et NEVIUS, Linn. *Syst. nat.* I, p. 225 (1766).

LARUS MACULATUS, Bodd. *Tabl. Pl. enl.* p. 16 (1783).

LARUS MAXIMUS, Leach., *Syst. Cat. Brit. Mus.*, p. 40 (1816).

LEUCUS MARINUS, Kaup. *Naturl. Syst.*, pp. 86, 196 (1829).

LARUS MULLERI et FABRICII, Brehm, *Isis*. 1830, p. 993.

DOMINICANUS MARINUS, Bruch, *Journ. f. Orn.*, 1853, p. 100.

LARUS NIGRIPALLUS, C. F. Dub., *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 240 (1860).

DIE MANTEL-MEVE, en allemand.

THE GREAT BLACK-BACKED GULL, en anglais.

DE MANTELMEEUW, en flamand.

Taille : 0^m52 ; ailes, 0^m47, à 0^m49.

Description des deux sexes adultes en été. — D'un blanc pur, y compris le croupion et la queue : manteau, bas du dos, scapulaires et couvertures supérieures des ailes d'un noir d'ardoise foncé ; les plus longues scapulaires terminées de blanc ; rémiges noires avec l'extrémité blanche. Bec jaune avec une tache rouge vers l'angle de la mandibule inférieure ; paupières rougeâtres ; iris jaune ; pattes couleur chair pâle.

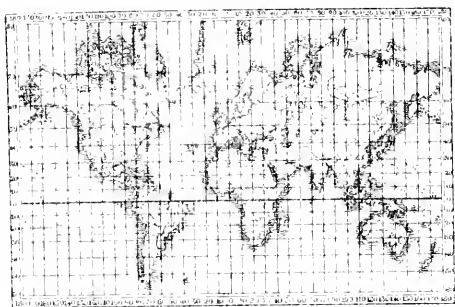
En hiver. — Occiput, nuque et côtés du cou avec des stries longitudinales d'un brun clair ; le reste comme en été.

Jeune. — Tête et cou d'un blanc grisâtre et striés de brun ; dessus du corps et ailes d'un blanc nuancé de roussâtre et de grisâtre et varié de taches brunes irrégulières de diverses formes ; rémiges d'un brun noirâtre ; front et parties inférieures du corps blancs ; côtés de la poitrine et flancs marqués de taches plus ou moins apparentes d'un cendré brunâtre et en forme de lance ou transversales ; queue blanchâtre marbrée de brun noirâtre, la couleur sombre dominant sur les rectrices médianes et, à l'extrémité de la queue, ces taches forment une ou deux bandes subterminales assez régulières. Bec noirâtre, couleur chair livide à la base de la mandibule inférieure ; iris brun, mais passant bientôt au brun jaunâtre et devenant de plus en plus pâle ; pattes couleur chair livide teintée de bleuâtre. Ce plumage se modifie considérablement avec

l'âge, car ce n'est qu'à l'automne de la troisième année que l'oiseau prend son plumage d'adulte.

Poussin. — Parties supérieures d'un cendré pâle, marbré sur le dos de taches brunes diffuses et sur la tête de taches noires circonscrites, mais variables, dont une de forme carrée sur le front; ventre d'un blanc pur; abdomen et poitrine d'un cendré rembruni par la base foncée du duvet; mandibule supérieure brune à la base, jaune à l'extrémité, l'inférieure brune au centre, jaune aux deux extrémités; pieds brun roussâtre. (*J. Vian*).

Hab. — L'aire géographique du Goéland à manteau noir s'étend, en



Europe, jusqu'en Islande où il est sédentaire (*Faber*), et au Cap Nord (*Collett*), et à l'Est jusqu'à la Petschora (*Seebohm*); cet oiseau niche sur presque toutes les côtes au delà de 55° de l. N., ainsi que sur celles de l'Ecosse et îles voisines, de l'Angleterre (*Seebohm*), et quelques individus

se reproduisent même sur les côtes françaises de la Normandie (*Gadearu de Kerville*); mais il ne niche pas en Irlande et dans le nord de l'Allemagne, où il est cependant commun du mois d'octobre au mois de mars (*Reichenow*). Il est assez rare sur les côtes de Finlande (*Palmén*) et dans le golfe de Finlande (*Büchner*), mais abondant sur les rives russes de la Baltique (*B. Meyer*); il est généralement commun, en hiver, sur les côtes de Hollande (*Schtégel*) et de Belgique, et après les tempêtes on en voit souvent sur l'Escaut jusqu'au delà de la ville d'Anvers; à cette époque de l'année il est également abondant sur les côtes occidentales de la France, mais plus au Sud on ne rencontre généralement que des jeunes isolés, comme c'est le cas en Espagne, en Portugal (*Reyes*), en Algérie (*Loche*), dans la Basse-Egypte (*de Heuglin*) et aux Canaries (*Bolle*).

Cette espèce ne visite que très accidentellement l'Italie (*Salvadori*), la Sardaigne (*Cara*), la Sicile (*Doderlein*) et la Grèce (*Lindermayer*), mais elle ne paraît pas avoir été observée en Turquie (*Robson*). A la suite de grandes tempêtes, il arrive parfois que des sujets, chassés par le vent, se montrent bien loin de la mer; on en a vu ainsi jusqu'au centre de l'Allemagne (*Naumann*), en Pologne (*Taczanowski*), sur le Danube (*Tschusi-Schmidhofen*), en Tyrol (*Althammer*), en Suisse (*Meisner* et *Schinz*), etc.

Ce Goéland est rare dans le nord du Groenland (*Reinhardt*) où il ne dépasse pas le 68°, mais il est commun au Labrador et sur les grands lacs de l'Amérique orientale, et hiverne sur les côtes américaines de l'Atlantique jusqu'à l'île Long (*Coues*) et la Floride (*Baird*); il se montre accidentellement aux îles Bermudes (*Reid*). Cette espèce est remplacée dans l'Alaska et sur les côtes septentrionales du Pacifique, par le *L. schistisagus*, que certains auteurs ont confondu avec le *L. marinus*; mais, d'après M. Saunders, ce dernier existerait cependant au Japon.

Mœurs. — Après la reproduction, les Goélands à manteau noir mènent une vie errante et se dispersent sur d'autres côtes de plus en plus méridionales, à mesure que le froid s'accroît, sans avoir d'époque bien fixe pour la migration. Les tempêtes persistantes et les migrations en bandes de certains poissons, sont également des causes de déplacement pour ces oiseaux, qui se montrent alors souvent dans des lieux où on ne les voit pas d'habitude. C'est en automne qu'ils font généralement leur apparition sur nos plages, et les tempêtes les jettent parfois sur les eaux de l'intérieur, mais très rarement sur la Meuse. Les jeunes qui ne sont pas encore en âge de se reproduire, errent isolément ou deux à quatre ensemble, et on les rencontre un peu sur toutes les côtes, même sur la côte de Flandre, et cela à toutes les époques de l'année mais surtout après les tempêtes. Ceux qui ont passé l'été dans le Nord, voyagent par couples ou par troupes de cinq à dix sujets, rarement en bandes plus nombreuses.

Ce Goéland est un vrai oiseau de mer, car il ne la quitte presque jamais volontairement. C'est l'une des espèces les moins turbulentes et les plus calmes, ce qui ne l'empêche pas d'être très agile et actif malgré son tempérament un peu flegmatique. Il marche avec facilité et dignité, barbote volontiers dans l'eau, nage beaucoup et avec plaisir même quand la mer est agitée, et dort souvent sur l'eau en se laissant balloter par les vagues. En volant, il déploie largement les ailes, mais les mouvements de celles-ci sont lents; il plane en tourbillonnant, vole souvent contre le vent, et quand il aperçoit une proie, il fond sur elle d'une hauteur assez grande et s'enfonce dans les flots pour la saisir. Il est plus courageux que la plupart de ses congénères, mais il est aussi plus fort, plus pillard et plus vorace. Il se repose d'habitude sur des banes de sable ou sur des rochers, mais se montre toujours prudent et méfiant et ne se laisse pas facilement approcher à portée de fusil, aussi est-il considéré comme l'un des plus farouches

du genre; près du nid, cependant, il défend sa couvée avec courage et hardiesse.

Le cri de cet oiseau ressemble à celui des Goélands glauque, argenté et à pieds jaunes, dont les cris ne diffèrent que par leur ton plus ou moins élevé; celui de l'espèce qui nous occupe est profond et rauque et peut se rendre par *ag-ag-ag-ag-ag*; la frayeur ou l'excitation lui fait jeter un cri sonore ressemblant à *kjauvis* ou *kjan*.

Cet oiseau se nourrit de poissons, de cadavres de divers animaux, de charognes, de petits mammifères, de crustacés, de mollusques et autres animaux marins; il pille les nids de divers oiseaux aquatiques dont il dévore les œufs et les poussins, et enlève même aux autres Mouettes le produit de leur pêche, bref, toute matière animale lui convient. Dans la pêche il ne se montre pas très habile, mais il se contente volontiers des poissons malades ou morts qui flottent à la surface de l'eau. Ces Goélands rendent donc des services en dévorant les cadavres et les charognes que les flots rejeteraient près des côtes, où leur putréfaction pourrait engendrer des maladies.

Reproduction. — Ce Goéland niche principalement dans les contrées du Nord, sur les falaises et les rochers, et souvent dans la société d'autres Goélands, mais sans se mêler à eux; les nids occupent souvent le sommet herbeux des rochers et se trouvent parfois assez loin de la mer; les couples de son espèce qui nichent ensemble ne sont jamais bien nombreux. Le nid est grand et formé d'un mélange d'herbes marines, de terre et de cochléarias; le centre est plus ou moins garni de graminées sèches. La femelle dépose au commencement de mai deux ou trois œufs, rarement quatre. Ceux-ci sont d'un gris jaunâtre, olivâtre ou roussâtre, parsemés de points et de taches d'un gris violacé et d'un brun plus ou moins foncé; ils mesurent en moyenne 79 millim. sur 54.

A. Brehm raconte qu'il a rencontré, lors de son voyage en Norwège, une île à Porsangerfjord, qui était habitée par plusieurs centaines de Goélands à manteau noir et de Goélands argentés. « Les nids se trouvaient sur les terres marécageuses, pas trop rapprochés, mais rarement éloignés les uns des autres de plus de cinquante pas; les nids de l'une des espèces étant au milieu des nids de l'autre, comme si toute la colonie eût été de la même espèce. Quelques-uns de ces nids étaient faits avec beaucoup de soin et garnis de petites nattes, tandis que d'autres étaient construits avec plus de négligence... Les œufs étaient gardés avec une inquiète sollicitude par les deux

parents. Des clameurs inouïes s'élevèrent au moment où je pénétraï dans l'île. Ceux des oiseaux qui étaient à ce moment occupés à couver ne bougèrent pas, et me laissèrent approcher à quelques pas, comme s'ils avaient espéré que ceux qui étaient chargés de la garde auraient le pouvoir de me faire reculer. D'autres d'entre eux s'étaient levés avec des cris perçants et m'environnèrent de très près, fondant sans cesse sur moi, puis s'élevant de nouveau pour se livrer à une nouvelle attaque. A plusieurs reprises, ils tourbillonnèrent de si près autour de ma tête qu'ils me touchèrent du bout de leurs ailes, sans avoir l'audace cependant de m'attaquer de leur bec acéré. Je trouvais dans plusieurs nids des petits, qui, à mon approche, cherchèrent à se cacher au milieu des nattes et des brins d'herbes et qui y parvinrent parfaitement. »

Mâle et femelle couvent à tour de rôle pendant quatre semaines, et font ensemble l'éducation des jeunes; ils les nourrissent d'œufs d'oiseaux, de poussins de diverses espèces aquatiques, de poissons et de petits animaux marins. A la mi-juin les jeunes ont atteint la moitié de leur taille, mais ils ont encore leur duvet: ils ne sont complètement emplumés que vers la fin de juillet et ne savent voler que dans la première quinzaine d'août. Quand ils ne sont pas troublés, ils séjournent dans le nid jusqu'à l'apparition des plumes, mais s'ils ont été chassés, ils savent fort bien, en cas de danger, se cacher derrière des monticules ou derrière des pierres.

291. — Le Goéland à pieds jaunes.

LARUS FUSCUS, *Linn.*

(Pl. 292.)

LARUS GRISEUS, Briss *Ouvrth.* VI, p. 162 (1760).

LARUS FUSCUS, Linn. *Syst. nat.* I, p. 225 (1766).

LARUS FLAVIPES, Mey. *Tasch. reb. Vög. Deutschl.* II, p. 169 (1810).

LARUS CINEREUS, Leach, *Syst. Cat. Mem. etc. Br. Mus.* p. 101 (1816).

LEUCUS FUSCUS, Kaup, *Natürl. Syst.* p. 83 (1829).

LAROIDES MELANOTOS, HARENGORUM et FUSCUS, Brin. *Iss.* 1830, p. 993.

DOMINICANUS FUSCUS, Beuch. *Journ. f. Océ.* 1853, p. 100.

LAROIDES FUSCESCENS, NIGRIDORSALIS et ASSIMILIS, Beil. *Nomenclat.* 1855, p. 291.

CLUPELARIUS FUSCUS, Bonap. *Comp. av.* II, p. 220 (1857).

DE HERINGS-MEVE, en allemand.

THE LESSER BLACK-BACKED GULL, en anglais.

DE KLEINE MANTELMEEUW, en holland.

Taille: 0^m 40; ailes 0, 41, doigt médian, ongle compris, 0,051.

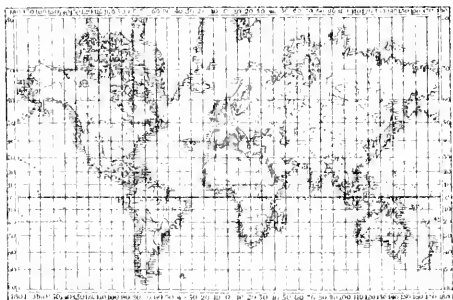
Description des deux sexes adultes en été. — Manteau et ailes d'un noir ardoisé; tête, cou, croupion, queue et parties inférieures d'un blanc pur; scapulaires et rémiges secondaires terminées de blanc; rémiges primaires noires, la première avec une grande tache blanche près de son extrémité, les autres terminées par un petit liséré blanchâtre. Bec jaune avec l'angle inférieur rouge; tour de l'œil orange; iris jaune; pattes également jaunes.

En hiver. — A cette saison l'oiseau offre des stries longitudinales brunâtres sur la tête et le cou.

Jeune. — Variable suivant l'âge; tête et dessus du cou d'un brun cendré varié de blanc; gorge et devant du cou blancs avec des stries brunâtres; parties supérieures brunes avec les plumes bordées de blanchâtre ou de roussâtre; croupion et sus-caudales blancs avec des barres brunes; rémiges noirâtres; queue noire, avec des raies blanches irrégulières et transversales à la base et le bord terminal blanc, sur les rectrices latérales le blanc domine; parties inférieures d'un cendré blanchâtre avec des taches brunes. Bec noir; iris brun; pattes d'un blanc rougeâtre, mais toutes ces parties passent insensiblement au jaune. Ce n'est qu'à l'automne de la troisième année que le jeune prend le plumage de l'adulte.

Poussin. — Tête cendrée, variée de taches et de traits irréguliers noirs, dont plusieurs autour des yeux et un très étroit sur le front; parties supérieures d'un gris faiblement lavé de roux et marqué de taches brunes un peu diffuses; gorge blanchâtre; les autres parties inférieures de teinte fauve, rembrunie à la poitrine par la base foncée du duvet et au ventre par un semis de petites mèches brunes; bec noirâtre sur sa moitié basale, jaune au delà; pieds d'un brun roux. (*J. Vian*).

Hab. — Ce Goéland est plus ou moins commun sur toutes les côtes



septentrionales et occidentales de l'Europe, jusqu'au cap Nord (*Collett*) et Arkhangel près de la mer Blanche à l'Est (*Saunders*), mais on ne le voit pas en Islande. Il est sédentaire aux îles Britanniques (*Seebohm*) et plus ou moins sur toutes les côtes de l'Europe occidentale et méridionale, même sur celles de l'Italie (*Giglioli*), mais il est rare en Grèce (*Lindermayer*). Il est commun près des plages belges, surtout après les tempêtes et à l'époque du passage des sardines, mais il ne paraît pas se reproduire chez nous, bien qu'on en voie à toutes les époques, même en juillet, mais il est rare sur l'Escaut. Cet oiseau visite sou-

vent aussi les eaux de l'intérieur, c'est ainsi qu'on voit souvent des jeunes sur les lacs de la Suisse (*Meisner* et *Schinz*), dans l'intérieur de l'Allemagne (*Numann*), en Bohême, en Autriche (*Tschusi-Schmidhofen*) et en Pologne où il est même parfois commun, surtout en mai (*Taczanowski*). Il est également commun dans la Russie méridionale (*de Nordmann*), dans la Dobrodja et à Constantinople (*Alléon*).

En hiver, on voit ce Goéland en Asie Mineure, en Palestine (*Tristram*) et il est peut-être sédentaire dans la Basse-Egypte et sur les côtes de la mer Rouge jusqu'au golfe d'Aden (*de Heuglin*) et la région du Nil Bleu et Blanc (*Finsch* et *Hartlaub*); il niche en Algérie (*Loche*), à Madère et aux Canaries (*Godman*), et descend au sud jusqu'au Sénégal (*Saunders*).

L'oiseau que Jerdon s'est procuré dans le Decan est probablement un *L. affinis* et non un jeune *L. fuscus*. M. Dresser dit que Dybowski a trouvé ce dernier en Daourie, mais Taczanowski ne le mentionne pas dans sa *Faune de la Sibérie orientale*: quant aux sujets recueillis par M. Swinhoe sur les côtes de Chine, il est démontré que c'étaient des *L. crassirostris*, aussi le père David n'a pas mentionné le *L. fuscus* dans son ouvrage sur les oiseaux de la Chine. On a également signalé des captures de Goélands à pieds jaunes sur les côtes américaines, mais le Dr Coues les considère comme extrêmement douteuses.

Mœurs. — C'est également un oiseau marin aimant la pleine mer, mais il se rend aussi sur les eaux intérieures. Dans la Russie méridionale, de Nordmann a constaté que cet oiseau fréquente les abattoirs des villes et qu'il se jette, avec les chiens et quelquefois avec des Mouettes cendrées, sur la tripaille et les restes de boucherie. Il n'émigre réellement que des contrées les plus septentrionales, soit en troupe, soit isolément, et il suit alors souvent les phoques et les squales qui lui amènent à la surface de l'eau une foule de petits poissons.

Par ses mœurs et ses allures, ce Goéland ne diffère guère des précédents : il aime à se reposer sur le rivage, barbotte volontiers dans l'eau et fait même des excursions dans les prés, les pâturages et les champs. Il vole et nage avec aisance, se montre prudent, mais il est moins farouche que bien d'autres, car en volant il s'approche parfois témérairement de l'homme. Il est plus vif et plus remuant que les Goélands à manteau noir et argentés, mais se montre tout aussi

sociable. Sa voix ressemble à celle de l'espèce précédente, mais les cris sont plus précipités et dans un ton plus élevé.

Cet oiseau se nourrit de divers animaux marins ou terrestres et de charognes; mais le poisson forme toujours la base de son alimentation et il fait surtout une chasse active aux harengs et aux sardines; quand ces poissons sont abondants, il en prend tant que son estomac et son œsophage en peuvent contenir. Dans les prés et les champs il fait la chasse aux sauterelles, aux libellules et autres insectes, aux souris, aux campagnols, etc.

Reproduction. — Le Goéland à pieds jaunes niche en société et de la même façon que l'espèce précédente; son nid est formé d'herbes marines et terrestres, et il est parfois aussi grand que celui du Goéland à manteau noir. La femelle pond deux ou trois œufs au commencement de juin. Ceux-ci sont d'un brun plus ou moins foncé ou passant au verdâtre et parsemés de taches profondes d'un gris brun et de taches superficielles d'un brun rouge ou noirâtres. Ils mesurent environ 66 millim. sur 48. Les parents couvent et élèvent leurs petits en commun et témoignent la plus grande sollicitude à leur progéniture.

292. — Le Goéland argenté

LARUS ARGENTATUS, *Brünn.*

(Pl. 293.)

LARUS CINEREUS, Briss. *Ornith.* VI, p. 160 (1760).

LARUS ARGENTATUS, Brünn. *Orn. bor.* p. 45 (1764).

LARUS FUSCUS, Penn. (nec Lin.), *Brit. Zool.* II, p. 131 (1768).

LARUS ARGENTATUS, Gm. *Syst. nat.* I, p. 600 (1788).

LARUS MARINUS, var. B. Lath. *Incl. Orn.* II, p. 814 (1790).

LARUS GLAUCUS, Retz. (nec Brünn.), *Faun. Suec.* I, p. 156 (1800).

LARUS ARGENTATOIDES, Brm. *Beitr. Vogelk.* III, p. 791 (1822).

LARUS ARGENTEUS, Macgil. *Mem. Wern. soc.* V, p. 264 (1824).

LAROIDES MAJOR, ARGENTATUS, ARGENTEUS, ARGENTATOIDES, ARGENTACEUS et AMERICANUS, Brm. *Isis*, 1830, p. 993.

GLAUCUS ARGENTATUS et ARGENTATOIDES, Bruch, *Journ. f. Orn.* 1853, p. 101.

LARUS MARINUS, Gundl. (nec Lin.) *Journ. f. Orn.* 1857, p. 236.

LARUS SMITHSONIANUS, Coues, *Pr. Phil. acad.* 1862, p. 296.

LARUS ARGENTATUS var. SMITHSONIANUS, Coues, *Check-list*, 1874, p. 103.

DIE SILBER-MEVE, en allemand.

THE HERRING-GULL, en anglais.

DE ZILVERMEEUW, en flamand.

Var. Cachinnans.

LARUS CACHINNANS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 318 (1811).

LARUS ARGENTATUS, Bonap. *Le. F. Ital. Uccelli*, Introd. (1832-41), et auct. plur.

GLAUCUS MICHAHELLESH, LEUCOPHEUS (Licht.) et BOREALIS (Brandt), Bruch, *Journ. f. Orn.* 1853, p. 101.

LAROIDES MICHAHELLESH, CACHINNANS et BOREALIS, Bruch, *Journ. f. Orn.* 1855, p. 282.

LARUS EPARGYRUS et LEUCOPHEUS, Licht., *Nomencl. av. Mus. Berol.* p. 99 (1854).

LAROIDES LEUCOPHEUS, Bp. *Naumannia*, 1851, p. 212.

LARUS FUSCESCENS, Selat. *Proc. Zool. Soc.* 1867, 315.

LARUS ARGENTATUS CACHINNANS, Seeb. *Brit. B.* III, p. 327 (1885).

Taille : 0^m51 ; ailes, 0^m47.

Description des deux sexes adultes en été. — D'un blanc pur ; manteau et ailes d'un gris bleuâtre, les scapulaires et les rémiges secondaires terminées de blanc ; rémiges primaires d'un gris bleuâtre à la base, puis noires et terminées par un large bord blanc. Bec jaune avec l'angle inférieur rouge ; tour de l'œil orange ; iris jaune ; pattes couleur chair livide.

En hiver. — Après la mue d'automne, l'oiseau offre des stries cendrées à la tête, sur la nuque et à la poitrine.

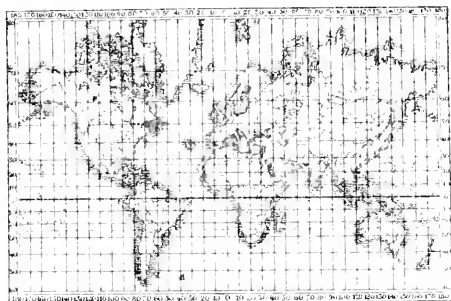
Jeune. — Tête et cou d'un blanc sale avec des taches allongées d'un cendré brunâtre ; gorge blanche ; parties supérieures et ailes brunes, les plumes bordées de blanc lavé de roussâtre ; rémiges brunes, les secondaires avec un petit liséré blanc à leur extrémité ; queue brune avec des barres et des marbrures irrégulières blanches à la base et un bord blanc à l'extrémité, mais le blanc domine sur les rectrices latérales ; dessous du corps blanchâtre avec des taches d'un cendré brunâtre, surtout à la poitrine et sur les flancs. Bec noir, plus ou moins rougeâtre à la base ; iris brun, pâissant avec l'âge ; pattes livides. — Ce plumage se modifie chaque année, mais ce n'est qu'à l'automne de la troisième que l'oiseau prend le plumage de l'adulte.

Le jeune du Goéland argenté est facile à confondre avec celui du *L. marinus* et du *L. fuscus* ; ce dernier a le doigt médian plus court ; le *L. marinus* a le bec plus haut à la base des narines, où il mesure 20 à 21 millimètres, tandis que celui du *L. argentatus* ne mesure à la même place que 17 millimètres environ. (Voy. le tableau analytique des espèces, p. 575.)

Poussin. — Diffère de celui du Goéland à manteau noir par son bec moins fort et par la présence d'une tache noire longitudinale sur le front ; son duvet est aussi un peu plus barbelé et moins filamenteux.

Var. Cachinnans. — Diffère du type par la teinte du manteau qui est un peu plus sombre, et par la couleur des pattes qui est jaune ; le tour de l'œil est rouge.

Hab. — La Mouette argentée est plus ou moins sédentaire sur les



côtes de la Scandinavie jusqu'à la frontière russe (*Collett, Nilsson*), dans le golfe de Finlande et le delta de la Neva (*Büchner*), niche même sur les bancs de sable du Volga, du Kama et des lacs voisins (*Bogdanow*), ainsi que sur toutes les côtes des mers Baltique et du Nord (*Reichenow*),

aux îles Féroé et aux îles Britanniques (*Seebohm*). Elle est plus ou moins sédentaire et de passage sur les côtes de Belgique, et se montre parfois sur l'Escaut et même sur la Meuse; il en est de même en Normandie (*Gadeau de Kerville*) et elle se reproduit dans toutes les hautes falaises de Dieppe, sur les côtes de Bretagne, aux îles Auriigny, Jersey, Ouessant, Belle-Ile, etc. (*Degl. et Gerbe*), ainsi que sur les côtes de l'Andalousie (*Seoane*) et du Portugal (*du Bocage*). En hiver, elle est commune dans le détroit de Gibraltar (*Saunders*), en Algérie (*Loche*), et se montre parfois sur les côtes occidentales de l'Afrique, où on l'a observée à Angola et au Benguela jusqu'au 15° l. S. (*Barboza du Bocage*). Elle visite également les îles Açores (où elle niche), Madère et Canaries (*Godman*).

En Amérique, cette espèce habite toutes les côtes jusqu'au cercle polaire; elle est assez répandue dans l'Alaska (*Dall, Bannister*) et descend au Sud jusqu'au Mexique; du côté de l'Atlantique, on l'observe du Labrador au Texas, et en hiver elle visite l'île de Cuba et les îles Bermudes (*Saunders*). Elle est rare au Groënland (*Reinhardt*).

La var. *Cachinnans*, souvent confondue avec le type *argentatus*, remplace ce dernier dans la Méditerranée, dans les mers Noire et Caspienne, sur les lacs d'Aral et Baïkal, dans la vallée de l'Amour (*Seebohm*) et sur les côtes de la Sibérie orientale (*Taczanowski*); elle visite, en hiver, les côtes de la mer Rouge (*de Heuglin*), de la Perse, de l'Inde, de la Chine et du Japon (*Saunders*); elle se montre également dans l'Alaska (*Nelson*). Le Havre est le point le plus septentrional de ses pérégrinations sur les côtes européennes (*Saunders*); elle est commune à Hendaye (*Olphe-Galliard*).

Mœurs. — Le Goéland argenté est, comme les précédents, un oiseau marin, mais il remonte davantage les fleuves et se montre plus

fréquemment sur les eaux intérieures, mais sans y séjourner longtemps; loin de la mer, on ne rencontre pourtant que des sujets égarés et surtout des jeunes. C'est aussi un oiseau plutôt errant que migrateur, mais il quitte cependant les régions septentrionales pour passer l'hiver sur des eaux moins froides, quoiqu'il soit déjà sédentaire à partir du nord de l'Allemagne.

C'est l'un des Goélands les plus communs de l'Europe, aussi le voit-on généralement en grand nombre, surtout dans les endroits où le rivage est sablonneux ou pierreux. A l'intérieur des contrées, il recherche les grandes eaux libres, les fleuves et les lacs. Ses mœurs ressemblent à celles de ses congénères; il est très sociable, et, là où il y a abondance de nourriture, les Goélands argentés se rassemblent par centaines et vivent même en bonne intelligence avec d'autres Monettes.

C'est un oiseau intelligent, méfiant et assez bruyant près du nid; son cri est sonore et ressemble à *kjau* ou *kian*; en volant il fait entendre une sorte de rire rauque ressemblant à *ha-ha-ha* ou *han-han-han*. Sa voracité est très grande et il vit beaucoup de rapine; il se nourrit, comme les précédents, de poissons, de petits mammifères, de poussins et d'œufs d'oiseaux, de crustacés, d'annélides et d'insectes, plus rarement de cadavres d'animaux.

Reproduction — Ce Goéland niche en colonies plus ou moins nombreuses et composées parfois de plusieurs milliers de couples; les nids sont établis dans les hautes falaises, dans les anfractuosités de rochers coupés souvent à pic et inabordables, ou au pied même des rochers et sur le sable; il arrive parfois que des nids placés sur la plage trop près de l'eau sont enlevés par les hautes marées. La construction des nids commence vers la mi-mai; ceux-ci sont formés de matériaux divers plus ou moins abondants, mais il arrive aussi que les œufs reposent dans une simple fossette creusée dans le sable. Les nids sont ordinairement formés d'un amas de fucus, de zostères et autres plantes marines, et l'intérieur est garni de quelques maigres végétaux terrestres. Audubon a vu, en 1823, sur une île de la baie de Fundy, des Goélands argentés qui avaient fait leur nid au sommet d'un arbre, probablement parce qu'ils avaient été dérangés sur le sol; la même observation a été faite vingt ans plus tard par Brewer.

La ponte est de deux ou trois œufs d'un vert brunâtre plus ou moins foncé et marqués de taches profondes d'un gris cendré et de taches superficielles brunes assez grosses, arrondies ou sans forme distincte

mais assez régulièrement réparties; ils mesurent environ 70 millim. sur 50. Les parents, qui semblent fort attachés l'un à l'autre, couvent à tour de rôle pendant quatre semaines et témoignent beaucoup d'affection à leurs poussins. Ceux-ci séjournent souvent une couple de jours dans le nid et même davantage, mais il arrive aussi qu'ils le quittent aussitôt qu'ils savent marcher; ils se couchent alors derrière des accidents de terrain ou entre des pierres. Ce n'est qu'à l'âge d'un mois qu'il commencent à voler et qu'ils peuvent suivre leurs parents.

Suivant Naumann, on a remarqué que les Mouettes argentées ne quittent pas toujours les lieux quand on leur enlève les œufs, mais qu'elles repondent dans le même nid; si cependant une autre femelle en a pris possession, les œufs sont déposés dans le premier nid vacant. « Il a également été constaté, continue Naumann, que quand les œufs ont été enlevés à plusieurs reprises, il se produit un tel désordre dans la colonie, que beaucoup de couples changent de nid, couvent parfois des œufs pondus par d'autres, et il arrive même que deux femelles pondent dans le même nid. D'autres couples abandonnent des lieux aussi peu hospitaliers et vont nicher ailleurs. »

293. — La Mouette cendrée.

LARUS CANUS, *Lin.*

(Pl. 294.)

LARUS CANUS, *Lin.*, *Syst. nat.*, I, p. 224 (1766).

LARUS CINEREUS, *Scop.*, *Ann. I. Hist. nat.*, p. 80 (1769).

LARUS HYBERNUS, *Tunst.*, *Orn. Brit.*, p. 3 (1771).

LARUS PROCELLOSUS, *Bechst.*, *Orn. Taschenb.*, p. 373 (1803)

LARUS CYANORYNCHUS, *Mey.*, *Taschenb. d. Deutsch. Vögelk.*, II, p. 480 (1810).

LAROIDES PROCELLOSUS et L. CANESCENS, *Bhm. Isis*, 1830, p. 994.

GLAUCUS CANUS et G. LACRYMOSUS (*Licht.*), *Bruch, Journ. f. Orn.*, 1853, p. 102.

GAVINA CANUS, *Bruch, Journ. f. Orn.*, 1855, p. 284.

LARUS DELAWARENSIS, *Coues (nec Ord.)*, *Pr. Ac. N. Sc. Phil.*, 1861, p. 246.

LARUS AUDOUINI, *Tristr. (nec Payr.)*, *Ibis*, 1868, p. 330.

DIE STURM-MEVE, en allemand.

THE COMMON GULL, en anglais.

DE KLEINE ZEEMEEUW, en flamand.

Var. Major.

LARUS NIVEUS, *Pall. (nec Bodd.)*, *Zoogr. Rosso-As.*, II, p. 320, pl. 86 (1811).

LARUS CANUS, *var. MAJOR*, *Middend. Sib. Reise*, II, p. 243 (1853).

LARUS HEINEI, *Homey.*, *Naumannia*, 1853, p. 129.

GAVINA KAMTSCHATSCHENSIS, Bonap., *Neumannia*, 1854, p. 215.

GAVINA HEINEI, Bruch, *Journ. f. Orn.*, 1855, p. 283.

LARUS CANUS MAJOR, Schl., *Mus. P.-B. Lavi*, p. 26 (1863).

LARUS SUCKLEYI, Schl. (nec Lawr.), *ibidem*, p. 27 (1863).

LARUS CANUS var. NIVEUS, Coues, *B. N. W. Am.*, p. 638 (1874).

LARUS CANUS NIVEUS, Seeb., *Brit. Birds*, III, p. 316 (1885).

LARUS KAMTSCHATUENSIS, Stejn., *Bull. U. S. N. Mus.*, n^o 29, p. 73 (1885).

Taille : 0^m36; ailes 0,35 (de Belgique).

Description des deux sexes adultes en été. — D'un blanc pur ; manteau et ailes d'un cendré bleuâtre clair, les scapulaires et les rémiges secondaires terminées de blanc ; rémiges primaires noires avec plus ou moins de gris à la base, la première, et quelquefois aussi la seconde, avec une grande tache blanche pres de son extrémité. Bec jaune, un peu verdâtre à la base ; iris brun ; tour de l'œil rouge orange ; pattes d'un jaune clair.

En hiver. — Se distingue par des taches d'un cendré brunâtre qui occupent la tête, le cou et le haut de la poitrine. Pattes d'un gris-bleuâtre.

Jeune. — Tête et nuque blanchâtres avec des stries d'un brun cendré ; manteau et couvertures des ailes d'un brun cendré, les plumes bordées de blanc sale un peu roussâtre ; sus-caudales blanches avec des taches cendrées ; rémiges primaires d'un brun noirâtre sans tache blanche sur l'externe ; gorge blanche ; les autres parties inférieures blanches avec des taches d'un cendré brunâtre ; queue blanchâtre, le tiers postérieur d'un brun noir mais terminé par un liséré blanc. Bec couleur chair un peu jaunâtre, noirâtre à l'extrémité ; iris brun ; pattes gris de plomb ou livides.

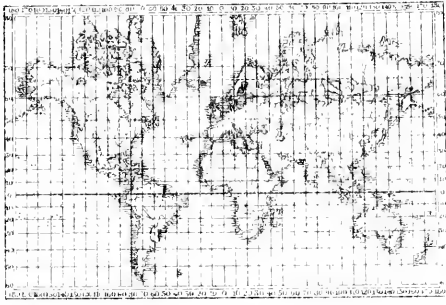
Poussin. — Parties supérieures d'un cendré faiblement teinté de fauve, semées de taches noires irrégulières mais nettes, surtout à la tête, dont une envahit le front et encadre la mandibule supérieure à sa base ; gorge blanche, limitée inférieurement par des taches noires ; épaisses et devant du cou d'un brun assombri par la base noirâtre du duvet ; les autres parties inférieures blanches, mais lavées de fauve sur la poitrine et l'abdomen ; bec rougeâtre, avec bande transversale noire vers la base et marteau blanc ; pieds rougeâtres, les membranes plus pâles ; iris gris. (*J. Vian*).

Var. Major. — Se distingue du type *canus* par une taille plus forte, un bec plus robuste, des tarses et des doigts plus allongés.

Hab. — Cette Mouette est plus ou moins commune sur toutes les côtes de l'Europe occidentale jusqu'au cap Nord (*Collett*), mais elle est très rare en Islande (*Saunder*s) et ne paraît pas nicher régulièrement au sud de la mer Baltique (1). Dans la Russie orientale et la Sibérie

(1) De gland dit qu'elle se reproduit sur les côtes et dans les rochers des environs de Cherbourg, et quelquefois dans le Boulonnais. M. Gaden de Koyvile dit qu'un certain nombre d'individus sont sédentaires en Normandie. D'après M. Salvadori, cette Mouette serait aussi sédentaire dans le nord de l'Italie ; mais niche-t-elle régulièrement en France et en Italie ?

occidentale, elle ne dépasse pas le 68°. Elle niche également dans diverses parties de l'Écosse et de l'Irlande, aussi bien sur les côtes que près des eaux intérieures, ainsi qu'aux îles Orcades, Shetland et Hébrides, mais ne visite l'Angleterre qu'en hiver et émigre à ce moment de l'extrême nord de l'Écosse (*Seebohm*). La Mouette cendrée est



très commune sur les côtes de Belgique et sur l'Escaut, depuis l'automne jusqu'au printemps, mais elle est moins abondante dans le midi de l'Europe. On rencontre donc cette espèce dans toute l'Europe, aussi bien près de la mer que sur les grandes eaux intérieures, bien qu'elle ne soit pas toujours de passage régulier dans les pays du centre.

Cet oiseau visite également l'Asie Mineure (*Krüper*) et la Palestine (*Tristram*), mais il est rare en Égypte (*de Heuglin*); on le voit aussi en Tunisie (*König*) et en Algérie (*Loche*). Une capture a été faite au Labrador (*Coues*) (1). Il est difficile de dire jusqu'où cette espèce étend son aire de dispersion vers l'Est, car beaucoup d'auteurs la confondent avec la var. *Major*; il paraît cependant qu'elle visite le Turkestan (*Severtzow*) et la Sibérie occidentale (*Finsch*), peut-être jusqu'au lac Baïkal. Toujours est-il que la var. *Major* habite la Sibérie orientale (*Taczanowski*), au Nord jusqu'au Kamtschatka et l'île de Behring (*Stjerneger*), et qu'elle descend régulièrement chaque hiver sur les côtes du Japon et de la Chine, mais ce n'est qu'au fort de l'hiver qu'elle visite les côtes méridionales de cet empire (*David*).

Mœurs. — La Mouette cendrée hiverne depuis les côtes de la Baltique et de la mer du Nord, où elle est plus ou moins sédentaire jusqu'aux côtes hollandaises (52°), mais plus au Sud on ne la voit généralement qu'à partir de l'automne. M. Collett dit bien qu'elle est sédentaire partout sur les côtes de Norvège, mais il est probable qu'il s'agit des parties méridionales de ce pays, car si elle n'émigrerait pas des contrées boréales, on n'en verrait pas, en hiver, de si grandes quantités dans les pays plus tempérés.

(1) Le sujet capturé au Labrador a été indiqué sous le nom de *L. delawarensis*, mais M. Saunders, qui l'a eu en mains, le considère comme un *L. canus*. (*Voy. Proc. Zool. Soc.* 1878, p. 178).

Cette Mouette se plaît surtout près de la mer, mais elle n'est pas rare sur les cours d'eau, les lacs et même sur les étangs d'une certaine étendue ; ce n'est cependant qu'à l'époque des passages qu'on en voit quelquefois sur les eaux du centre de l'Europe, comme en Suisse, en Autriche et en Pologne, ou quelques jeunes sujets séjournent alors plus ou moins longtemps. A l'approche des tempêtes, elle s'éloigne de la mer et pénètre très loin dans l'intérieur des terres où elle reste souvent quelques jours sur les eaux douces. Elle n'évite pas les grands arbres et se repose même parfois sur les grosses branches de même que sur des poteaux.

Cet oiseau nage volontiers et dort souvent sur les eaux tranquilles ; son vol est doux, léger et gracieux et sa démarche aisée. Il se montre confiant ou farouche suivant les localités ; près des lieux où il niche, il est en général très défiant, mais il distingue fort bien le chasseur du pêcheur et du passant inoffensif. Sa sociabilité est très grande, aussi voit-on souvent des bandes composées de centaines et même de milliers de ces Mouettes, surtout en hiver. Leur cri d'appel est *skiah!* quand elles sont inquiètes, elles jettent le cri de *skak* ou *kak*. Quant à la nourriture, elle consiste en poissons, crustacés, annélides, mollusques, vers de terre, larves et insectes divers ; dans les champs, cet oiseau fait la chasse aux limaces et aux petits rongeurs tels que mulots et campagnols.

Reproduction. — La Mouette cendrée niche en colonies plus ou moins considérables soit près de la mer, à terre ou sur des rochers, soit près des lacs ou autres grandes eaux de l'intérieur. M. Collett dit qu'en Norwège elle niche souvent près des eaux situées dans les montagnes à une altitude de 3.000 pieds, et souvent à une distance considérable de la côte ; le même auteur rapporte que pendant l'été de 1868, un couple de ces oiseaux se trouvait près d'un lac d'eau douce non loin de Trondhjem, où il avait pris possession d'un vieux nid de Corneille cendrée, placé sur un sapin ; les œufs ayant été enlevés, une seconde ponte fut faite dans le même nid.

Dans les localités où ces Mouettes sont peu nombreuses, elles nichent souvent dans la société d'autres Mouettes ou de Sternes. Les nids se trouvent soit dans des endroits marécageux au milieu des herbes et des joncs, soit dans les bruyères ou dans un champ de ble, moins souvent sur la terre nue. Le nid est bientôt construit et consiste en un amas plus ou moins considérable d'herbes diverses, de bruyères, de radicelles, de paille, de feuilles mortes, de foin, de zostères, etc.,

suivant ce que les constructeurs ont pu trouver ; le tout est mêlé à de la terre et forme une masse compacte arrondie, avec une excavation au centre. La ponte, qui est de deux ou trois œufs, a lieu vers la mi-mai dans les contrées tempérées, un mois plus tard sous le cercle polaire. Ces œufs sont d'un gris verdâtre ou d'un gris roussâtre parsemés de taches profondes cendrées et d'autres superficielles de couleur brune ; les taches sont souvent confluentes ou en couronne au gros bout. Ces œufs mesurent environ 57 millim. sur 41.

Les parents se comportent avec leurs petits comme les espèces précédentes. Quand les poussins ne sont pas dérangés, ils séjournent longtemps dans le nid ou dans ses environs, et se cachent dans les herbages ou entre des pierres.

294. — La Mouette rieuse.—

LARUS RIDIBUNDUS, *Lin.*

(Pl. 295.)

- LARUS CINERARIUS (hiver) et RIDIBUNDUS (été), *Lin.*, *Syst. nat.* 1, pp. 224, 225 (1760).
LARUS ERYTHROPUS, *Lath.*, *Gen. Syn.*, suppl. I, p. 296 (1787).
LARUS CANESCENS, *Bechst.*, *Orn. Taschenb.*, p. 370 (1803).
LARUS ATRICILLA, *Pall.* (nec *Lin.*), *Zoogr. Rosso-As.*, II, p. 324 (1811).
LARUS NÆVIUS, *Pall.*, *tom. cit.*, p. 327.
LARUS CAPISTRATUS, *Teml.*, *Man. d'orn.*, II, p. 785 (1820).
XEMA RIDIBUNDUS et CAPISTRATUS, *Boic.*, *Isis*, 1822, p. 563.
XEMA RIDIBUNDUM, PILEATUM et CAPISTRATUM, *Brm.*, *Isis*, 1830, p. 994.
CHROICOCEPHALUS CAPISTRATUS, *Eyt.*, *Hist. Rarer Brit. B.*, p. 63 (1836).
CHROICOCEPHALUS RIDIBUNDUS, *Eyt.*, *Cat. Brit. B.*, p. 53 (1836).
GAVIA RIDIBUNDUS et CAPISTRATUS, *Bonap.*, *Naumannia*, 1854, p. 213.
CHROICOCEPHALUS PILEATUS, *Brm.*, *Naumannia*, 1855, p. 295.
? LARUS BRUNNEICEPHALUS, *Cass.*, *Perry's Exp. Japan*, II, p. 233 (1856).
LARUS CAHIRINUS et L. CAHIRICUS, *Hemp. et Ehr.*, fide *H. Saunders*, *P. Z. S.*, 1878, p. 201.
DIE LACH-MEVE, en allemand.
THE BLACK-HEADED GULL, en anglais.
DE CAPMEEUW, en flamand.

Taille : mâle 0m30 ; ailes 0,31 ; femelle 0,28 ; ailes 0,28.

Description des deux sexes adultes en été. — Tête, gorge et haut du cou bruns, l'œil entouré d'un cercle blanc ; le restant du cou, sus-caudales, queue et les parties inférieures d'un blanc pur, ces dernières teintées de rose (mais cette teinte rose disparaît chez les sujets préparés) ; manteau, scapulaires et couvertures des ailes d'un gris bleuâtre pâle ; les quatre premières rémiges

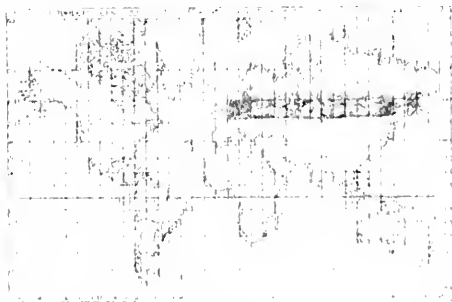
blanches, terminées et bordées de noir en dedans, la première ayant en outre un liséré noir sur une certaine étendue de la barbe externe, et chez les 3^e, 4^e et 5^e rémiges une tache blanche termine souvent le noir à la pointe; chez les rémiges secondaires le blanc est remplacé par du gris. Bec et pattes rouge laque; iris brun.

Hiver. — Comme en été, mais sans capuchon brun: la tête est blanche avec une petite tache noirâtre devant les yeux et une autre plus étendue à la région parotique.

Jeune. — Front, gorge et une tache sur les côtés de la tête blancs; le reste du dessus de la tête jusqu'à la nuque brun varié de roussâtre; bas du cou d'un blanc terne; manteau et scapulaires d'un brun plus foncé avec les plumes bordées de roux jaunâtre clair; bas du dos cendré, les plumes terminées de roux jaunâtre clair; sus-caudales et parties inférieures du corps d'un blanc terne; haut de la poitrine roux jaunâtre clair; petites couvertures d'un cendré bleuâtre, les moyennes brunes bordées de jaune roussâtre, les suivantes et la plupart des rémiges secondaires d'un gris cendré, les plus rapprochées du dos brunes et terminées de roux clair; rémiges primaires à peu près comme chez les adultes; queue blanche avec une bande subterminale d'un brun noirâtre. Bec livide à pointe noire; iris brun clair; pattes jaunâtres.

Poussin. — Duvet d'un roux pâle, moucheté sur toutes les parties supérieures et au bas de la gorge de taches noires, irrégulières, mais bien accentuées, dont une encadre au front la base de la mandibule supérieure, sans taches sur les autres parties inférieures. Bec d'un jaune terne avec le marteau blanc; pieds d'un jaune roussâtre. (*J. Vian.*)

Hab. — La Mouette ricuse habite en été l'Europe tempérée, sans dépasser, au Nord, le sud de la Scandinavie (*Nilsson*) et de la Finlande (*Palmén*), mais elle est rare en Norwège (*Collett*); vers le 15 avril, elle est très abondante dans le golfe de Finlande (*Bachner*), mais assez rare sur le lac Novaja-Ladoga (*Liljeborg, Meres*), qui paraît être sa limite septentrionale. D'après Wallengren, elle niche rarement au delà du 56°, mais s'avance d'environ deux degrés plus au Nord du côté de l'Est. Elle niche en grandes colonies en Danemark (*Collin*), et elle est généralement commune dans toute l'Europe centrale, aussi bien sur les côtes que sur les eaux intérieures.



Cette espèce est très abondante en Belgique sur les côtes, dans les Polders et sur l'Escaut; il y a une dizaine d'années, elle était rare aux environs de Bruxelles, mais depuis elle a fait son apparition dans les prairies le long de la Senne entre Vilvorde et Malines, et elle a même remonté cette rivière jusque dans les prairies de Monplaisir, sur les territoires de Laeken et d'Evere. On en voit quelquefois sur les étangs des environs de Bruxelles et, d'après les frères Athimus et Macédone, deux individus ont même été tués, en 1885, sur un étang à Carlsbourg (Luxembourg belge). Cette Mouette est sédentaire aux îles Britanniques, moins en Ecosse (*Seeborn*), et elle hiverne à partir de la Hollande et de l'Allemagne centrale. En Espagne et en Portugal, elle ne se montre qu'en hiver (*Saunders, Reyes*), et il en est de même dans toutes les contrées qui entourent la Méditerranée; il paraît cependant qu'elle est sédentaire dans le nord de l'Italie, comme en Vénétie, en Lombardie et en Piémont (*Giglioli*).

Cette Mouette est également abondante, en hiver, dans le nord de l'Afrique, en Algérie (*Loche*), en Tunisie (*Kornig*), dans le delta du Nil et le long de ce fleuve et de la mer Rouge jusqu'en Nubie (*de Heuglin*). A l'Est, nous la rencontrons en Palestine (*Tristram*), en Asie Mineure (*Krüper*), près de la mer Caspienne (*Radde*), et à travers tout le sud de la Sibérie (*von Schrenck, Taczanowski*) jusqu'au Kamtschatka (*Stejneger*); elle hiverne en Perse, dans l'Inde centrale (*Jerdon*), en Birmanie (*Saunders*) et en Chine, particulièrement dans les provinces septentrionales (*David*), ainsi qu'au Japon (*Blakiston*). Il est fort douteux, quoi qu'en dise Schlégel, qu'elle visite le sud de l'Afrique.

Mœurs. — La Mouette rieuse émigre donc en automne des contrées septentrionales et y retourne au commencement d'avril, parfois vers la fin de mars; mais il est à remarquer que les adultes partent et reviennent toujours plus tôt que les jeunes qui ne sont pas encore en état de se reproduire. Elle voyage en bande en plein jour et vole alors généralement très haut. Au printemps, les troupes voyageuses ne s'arrêtent dans une localité que le temps nécessaire à apaiser la faim ou pour y passer la nuit, car elles ont hâte d'arriver aux lieux de la reproduction. Ces oiseaux habitent plus l'intérieur des terres que les côtes maritimes, qu'ils ne recherchent d'habitude qu'en hiver; il est rare qu'ils se reproduisent dans les falaises ou sur une île, car ils préfèrent toujours les eaux douces ou saumâtres entourées de champs et

de prairies, comme les fleuves, les rivières, les lacs, les grands étangs et les marais, et ils passent la nuit sur l'eau loin des bords.

Cette Mouette est très remuante, fort gracieuse et tous ses mouvements sont lestes et légers. Elle marche avec facilité et longtemps, et suit souvent le laboureur pour prendre les larves et les vers que la charrue fait venir à la surface du sol ; dans le nord de l'Afrique, elle visite les rizières et les steppes pour y faire la chasse aux sauterelles, ce fléau des cultivateurs d'au delà de la Méditerranée ; Naumann a vu de ces oiseaux voler autour du sommet des arbres pour y poursuivre les insectes. Il résulte de ce qui précède, que la Mouette rieuse est un oiseau fort utile pour la campagne et qu'il est de l'intérêt de l'agriculteur de la protéger. Elle vole mollement en tenant les ailes très étendues ; à chaque instant elle interrompt sa course pour voltiger ou pour décrire dans les airs les courbes les plus capricieuses, presque sans remuer les ailes. Elle est prudente et méfiante, mais dans les lieux où on ne la chasse pas, elle se montre confiante et rôde sans inquiétude autour des personnes qui lui veulent du bien ; dans une foule de localités on la considère comme un oiseau à demi-domestique, et les jeunes qu'on élève en captivité deviennent bientôt très familiers, d'une douceur remarquable et ils suivent souvent leur maître comme de petits chiens. Ce sont du reste des oiseaux extrêmement sociables, vivant en troupes considérables et en assez bonne intelligence avec les Guifettes.

La nourriture de cette Mouette consiste donc surtout en insectes et larves aquatiques ou terrestres, limaces, vers, etc. ; à l'occasion, et surtout en hiver, elle prend des petits poissons et même des mulots et des campagnols qu'elle sait fort bien mettre en pièces. Elle s'empare des petits poissons soit en plongeant brusquement, soit en rasant l'eau : elle use du premier procédé sur la mer, et de l'autre sur les eaux douces. Les sujets élevés en captivité se contentent de pain et de viande coupée en menus morceaux. La voix de cet oiseau est criarde et rappelle celle de la Corneille, ce qui lui a valu le surnom de « Corneille de mer » ; elle se compose de sons divers ressemblant à *kr, kit, kah, krau, kra, kri-ah, keekèckèk* ; ces cris variés jetés par plusieurs individus produisent une sorte de tire rauque, d'où le nom de *Mouette rieuse*.

Reproduction.— Cette Mouette niche vers la fin d'avril sur les eaux douces, en colonies plus ou moins nombreuses composées parfois de milliers d'individus. Les nids sont placés au milieu de l'eau

sur de vieilles souches de roseaux ou de joncs, sur un petit îlot garni d'herbe, ou dans un marais, et toujours dans un endroit difficilement accessible ; ils occupent un espace relativement restreint et sont très rapprochés les uns des autres. Le choix de leur emplacement ne se fait pas sans disputes et sans cris, mais bientôt renait un calme relatif, et chacun travaille à la construction de son nid. Celui-ci est formé de feuilles mortes, de roseaux et de joncs, de paille, de foin, etc., et consiste en une masse plus ou moins élevée et légèrement enfoncée au centre. Il arrive aussi que la femelle dépose simplement ses œufs dans l'herbe ou sur le sable, sans la moindre litière spéciale. La ponte est de deux ou trois œufs, rarement de quatre ; ceux-ci varient du vert bleuâtre clair au gris olivâtre ou brunâtre, et sont marqués de taches profondes grises tirant plus ou moins sur le rouge, et de taches et de points superficiels d'un brun olivâtre ou noirâtre ; il arrive parfois que l'un des œufs diffère des autres par sa coloration ou par son système de taches. Ces œufs mesurent en moyenne 53 millim. sur 37.

Mâle et femelle couvent alternativement pendant dix-huit jours, mais quand la plaine est ensoleillée, ils abandonnent au soleil le soin de chauffer les œufs. Les poussins restent au nid pendant les premiers jours, mais ils croissent assez vite et au bout d'un mois ils sont à peu près à même de mener une vie indépendante ; jusque-là, les parents veillent constamment sur leurs petits et cherchent à prévenir les dangers qui les menacent.

295. — La Mouette pygmée.

LARUS MINUTUS, *Pall.*

(Pl. 296.)

- ? LARUS ALBUS, Scop. *Ann. I. hist. nat.* p. 80 (1769).
- LARUS MINUTUS, Pall. *Reise Russ. Reichs*, III, p. 702 (1776).
- LARUS ATRICILLOIDES, Falk. *Russ. Reise* III, p. 355, pl. 24 (1785).
- XEMA MINUTUS, Boie, *Isis*, 1822, p. 563.
- LARUS ORBIGNYI, Aud. *Hist. nat. de l'Égypte*, pl. 9, f. 3, *Expl.* p. 271 (1825).
- HYDROCOLÆUS MINUTUS, Kaup, *Nat. Syst.* p. 113 (1829).
- LARUS NIGROTIS, Less. *Traité d'Orn.* p. 619 (1831).
- CHROICOCEPHALUS MINUTUS, Eyt. *Cat. Br. B.* p. 54 (1836).
- GAVIA MINUTA, Macgill. *Hist. Brit. B. V.* p. 613 (1852).
- DIE ZWERG-MEVE, en allemand.
- THE LITTLE GULL, en anglais.
- DE DWERGMEEUW, en flamand.

Taille : 0^m24 ; ailes, 0,23.

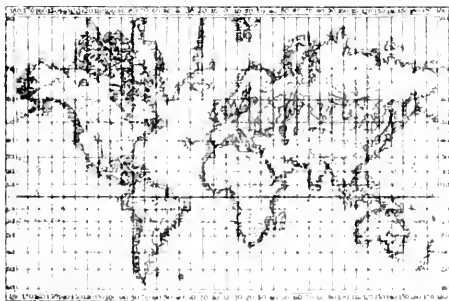
Description des deux sexes adultes en été. — Tête et cou noirs, avec un petit croissant blanc plus ou moins apparent derrière les yeux; manteau et ailes d'un gris bleuâtre pâle; sus-caudales et queue d'un blanc pur; rémiges primaires comme le manteau, mais plus foncées sur le bord interne, toutes terminées de blanc, les baguettes blanchâtres; parties inférieures d'un blanc lavé d'une teinte aurore qui disparaît chez les sujets préparés. Bec d'un rouge sombre; iris brun; pattes d'un rouge cramoisi.

En hiver. — Comme en été, mais la tête est blanche avec l'occiput, la nuque et la région auriculaire d'un gris noirâtre.

Jeune. — Vertex, occiput et région auriculaire d'un cendré noirâtre; dessus du corps gris brun, les scapulaires bordées et terminées de blanchâtre; front, région ophthalmique, devant et côtés du cou ainsi que les parties inférieures blancs; petites couvertures des ailes blanchâtres, tachetées de gris et de noirâtre, les moyennes noirâtres bordées de brun clair; les quatre premières rémiges noires en dehors et à leur extrémité, blanches en dedans, les suivantes cendrées avec la pointe et la barbe interne blanche; queue terminée par une bande noire. Bec noirâtre; pattes couleur chair.

Poussin. — Duvet des parties supérieures d'un gris enfumé et tacheté de noir, plus pâle et uniforme aux parties inférieures. Bec jaune à pointe brune; pattes d'un jaune pâle.

Hab. — La répartition géographique de cette Mouette est assez



curieuse, car elle habite, en été, la Russie centrale et méridionale, ainsi que la Sibérie jusqu'au sud de la mer d'Okhotsk, tandis qu'elle passe l'hiver dans l'ouest de l'Asie, le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique. Elle se reproduit à partir des îles suédoises de Oeland et de Gotland dans la mer Baltique, mais ne visite que rarement les côtes de la Suède (*Nilsson*); elle est commune en Finlande (*Palmén*), surtout sur le lac Novaja-Ladoga, au Nord jusqu'à Arkhangel (*Liljeborg*) et paraît étendre son habitat d'été à travers l'empire russe jusque dans la Sibérie orientale, où on la trouve partout (*Taczanowski*); dans le midi de la Russie, les rivages des lacs salés sont animés par des colonies entières de ces oiseaux, qui y nichent (*de Nordmann*). Elle paraît être de passage au Turkestan (*Severtsov*) et sur la mer Caspienne (*Radde*); et une capture a été faite dans l'Inde (*Irby*).

Dans l'Europe occidentale, cette espèce ne fait que des apparitions

irrégulières plus ou moins fréquentes ; elle a été observée accidentellement à l'île Helgoland (*Gütke*), au Danemark (*Kjaerbölling*) et en Pologne (*Taczanowski*), mais elle se montre parfois en assez grand nombre sur les côtes allemandes, particulièrement près de l'embouchure de l'Elbe (*Naumann*), et en 1850 elle nichait encore sur la côte prussienne de la Baltique (*Bock*). Cette Mouette visite aussi irrégulièrement et en petites troupes les côtes de la Hollande (*Schlégel*) et de la Belgique : plusieurs sujets ont encore été tués dans les premiers jours de novembre 1888, près d'Ostende, par le comte Max de Lalaing, et M. Croegaert signale deux captures sur l'Escaut à des époques antérieures. Aux îles Britanniques on ne la voit non plus qu'irrégulièrement : elle a été observée dans diverses parties de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande, sans dépasser au nord les îles Shetland (*Seebohm*). Elle visite accidentellement les côtes de Normandie (*Nowry*), de la Seine inférieure (*Hardy*), ainsi que les autres côtes de la France et de l'Espagne, (*Vayreda*), de même que Gibraltar (*Irby*), et elle était même assez abondante pendant quelques jours à Malaga, en 1868 (*Saunders*). Elle est rare sur les côtes de la Sardaigne et a été observée dans diverses parties de l'Italie (*Giglioli*), mais elle est assez répandue sur les côtes de la Sicile, où elle paraît sur le littoral dans le courant de septembre et le quitte au milieu de l'hiver pour se rendre sur les lacs et les étangs de l'intérieur ; au mois d'avril, elle se rapproche des côtes et quitte définitivement la Sicile en mai (*Malherbe*) ; elle est parfois aussi abondante à l'île de Malte (*Wright*) et en Grèce ; von der Mühle dit ne l'avoir vue dans ce pays qu'en hiver, tandis que Linder Mayer ne l'y a observée qu'en été, ce qui fait supposer qu'elle est plus ou moins sédentaire en Grèce. Il en est peut-être de même en Turquie où elle est généralement répandue (*Cavendish Taylor*) ; dans la Dobrodja, elle passe en abondance au printemps, s'arrêtant sur les lacs pour pêcher (*Alléon*).

Cette Mouette n'est pas rare en hiver et au printemps sur les côtes égyptiennes de la Méditerranée et sur les lacs voisins, mais ne paraît pas se rencontrer sur le Nil (*de Heuglin*) ; on la voit aussi en Algérie (*Loche*) et probablement au Maroc.

Mœurs. — Cette gracieuse petite Mouette niche donc dans le Nord-Est de l'ancien monde, d'où elle émigre vers la fin d'août, et elle quitte ses quartiers d'hiver en mai. Pendant l'été, elle vit à l'intérieur des terres sur les eaux douces, mais en hiver elle fréquente surtout les bords de la mer. Ses mœurs ressemblent à celles de la

Mouette rieuse. Elle nage moins que la plupart de ses congénères, mais vole davantage, et cela avec légèreté et rapidité ; elle plane aussi avec aisance en décrivant des cercles dans l'espace, tout en s'élevant à une grande hauteur.

C'est l'un des oiseaux les plus remuants du genre et il se montre très sociable ; dans les lieux de la reproduction, on voit souvent un grand nombre de ces oiseaux réunis à des Mouettes rieuses et à des Guifettes, et vivant tous en bonne intelligence. La Mouette pygmée se nourrit surtout d'insectes, de larves et de vers, et elle attrape souvent sa proie au vol ; en hiver, elle vit de petits animaux marins et de petits poissons.

M. Alléon fait remarquer que dans cette espèce les femelles prennent leur plumage de noce plus tôt que les mâles ; ainsi, à la fin du mois d'avril on a des femelles en parfait plumage d'été, tandis que les mâles sont encore en mue.

Reproduction. — La Mouette pygmée ou naine niche en colonies près des eaux douces, et les nids sont rapprochés les uns des autres ; on les trouve dans les marécages, mais le plus souvent sur des tas de végétaux accumulés et formant des îlots flottants. Le nid est formé d'herbages divers, de roseaux et de graminées, les plus fines réservées pour la cavité centrale. La ponte est de trois ou quatre œufs ; ceux-ci varient du gris fauve au brun olivâtre, les taches superficielles sont brunes ou noirâtres et les inférieures grises ; ils mesurent environ 41 millim. sur 30. Les deux parents concourent à l'incubation.

GENRE CLXI
RISSE (MOUETTE). — RISSA

LARUS, auctorum plurimorum.

GAVIA, Boie, *Isis*, 1822, p. 563.

RISSA, Steph. *Shew's Gen. Zool.* XIII, 1, p. 181 (1825).

CHEIMONIA, Kaup, *Nat. Syst.* p. 84 (1829).

LAROIDES, Brehm, *Isis*, 1830, p. 994.

Car. — Caractères généraux des *Larus* dont ce genre diffère par un bec plus court, comprimé et arqué, des tarses relativement plus courts, et par l'absence de pouce proprement dit, cet organe étant remplacé par un tubercule généralement dépourvu d'ongle ; queue un peu échancrée chez les jeunes, égale chez les adultes.

Hab. — Les côtes septentrionales de l'Atlantique et du Pacifique.

296. — La Mouette ou Risse tridactyle

RISSA TRIDACTYLA, Macgill, ex Lin.

(Pl. 298)

- LARUS RISSA et L. TRIDACTYLUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 224 (1766).
LARUS ALBUS, P. L. S. Müll. *Natursyst.* p. 108 (1776).
LARUS CINERARIUS, Fab. (nec Lin.), *Faun. Groenl.* p. 101 (1780).
LARUS RIGA, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 594 (1788).
LARUS NÆVIUS, Schöff. *Mus. Orn.* p. 64 (1789).
LARUS TORQUATUS et GAVIA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, pp. 328, 329 (1811).
GAVIA TRIDACTYLUS, Boie, *Isis*, 1822, p. 563.
RISSA BRUNNICHII, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XIII, 1. p. 181, pl. 21 (1825).
CHEIMONEA TRIDACTYLUS, Kaup, *Nat. Syst. eur. Th.* pp. 84, 196 (1829).
LAROIDES TRIDACTYLUS, RISSA et MINOR, Bfm., *Isis*, 1830, p. 994.
RISSA CINEREA, Eyt. *Cat. Br. B.* p. 52 (1836).
RISSA TRIDACTYLA, Gray, *List. Gen. Birds*, p. 79 (1840).
RISSA BRACHYRHYNCHUS, Bruch (nec Gould) *Journ. f. Orn.* 1853, p. 103.
RISSA NIVEA, Bonap. (nec Pall.), *Naumannia*, 1854, p. 112.
RISSA BOREALIS et GREGARIA, Bfm. *Naumannia*, 1855, p. 294.
RISSA KOTZEBUI, Bonap. *Consp. av.* II, p. 226 (1856).
LARUS TRIDACTYLUS var. KOTZEBUI, Coues, *Key*, 1872, p. 314.
RISSA TRIDACTYLA POLLICARIS, Baird, Brew. et Ridgw., *Water-Birds N. Am.* II, p. 202 (1874).
DIE DREIZEHEN MEVE, en allemand.
THE KITTIWAKE, en anglais.
DE DRIETEENIGE MEEUW, en flamand.

Taille : 0^m32 ; ailes 0^m29.

Description des deux sexes adultes en été. — D'un blanc pur ; manteau et ailes d'un gris bleuâtre, les scapulaires et les rémiges secondaires terminées de blanc ; rémiges primaires noires à leur extrémité, la première avec la barbe externe également noire. Bec d'un jaune verdâtre, plus clair à la pointe ; iris brun ; pattes noirâtres, les membranes tirant sur le brun.

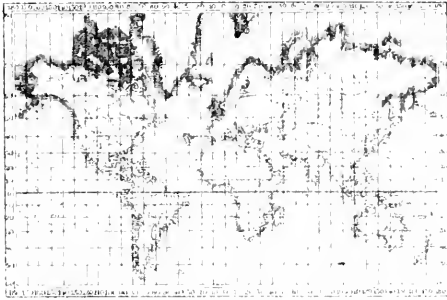
En hiver. — Partie postérieure du vertex et nuque d'un gris bleuâtre, ainsi qu'une tache de même couleur plus ou moins apparente devant l'œil ; 3^e, 4^e et 5^e rémiges primaires avec une tache blanche à l'extrémité de la partie noire ; le reste comme en été.

Jeune. — Tête et parties inférieures blanches, une tache grise plus ou moins apparente devant l'œil ; région parotique cendrée ; haut du dos noirâtre varié de blanc ; manteau et ailes d'un gris bleuâtre, mais une large bande d'un brun noirâtre traversant le haut de l'aile dans sa longueur ; bord externe de l'aile également brun ; rémiges primaires d'un brun noirâtre avec le bord interne blanc ; queue blanche avec une bande terminale d'un brun noirâtre. Bec d'un noir olivâtre ; iris brun ; pattes olivâtres.

Poussin. — Tête, cou et parties inférieures d'un blanc pur ; parties

supérieures d'un gris cendré sans taches. Bec brun jaunâtre; pattes d'un brun roussâtre.

Hab. — La Mouette tridactyle est une espèce circompolaire qu'on



rencontre jusqu'au delà du 82° l. N. (*Parry*). Elle est commune, en été, aux îles Féroé (*Graba*), en Islande (*Faber*), au Spitzberg, à la Nouvelle-Zemble (*de Heuglin*) et sur toutes les côtes de l'Océan Glacial; elle niche aussi sur les côtes de la Norvège jusque vers le 62°,

ainsi que sur les côtes rocailleuses de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, aux îles Orcades, Shetland, Hébrides et de St-Kilda (*Seebohm*). En Asie elle niche jusque sous le 45° (Iles Kouriles) et en Amérique jusqu'au 53° environ.

Cette espèce hiverne à partir des côtes septentrionales de la mer du Nord, plus rarement près de la Baltique (*Reichenow*) où elle monte cependant quelquefois jusqu'au sud de l'Esthonie (*B. Meyer*), mais elle ne paraît pas avoir été observée dans le golfe de Finlande. A l'époque des passages, elle est extrêmement abondante sur toutes les côtes de l'Europe occidentale, mais on ne l'observe qu'accidentellement sur celles de l'Italie (*Giglioli*) et de la Grèce (*Lindermayer*). En été, après certaines tempêtes, on en voit quelquefois en abondance sur les côtes de Belgique, et M. A. Croegaert dit qu'elle se montre alors par quantités innombrables sur l'Escaut près d'Anvers, tandis qu'elle y est rare en d'autres temps; on cite, dit-il, un de ces passages en été, où ces oiseaux, exténués de fatigue, se laissaient prendre à la main sur tous les navires. Cette espèce hiverne également aux îles Açores, Madeire et Canaries (*Godman*), sur les côtes de l'Espagne (*Saunders*), du Portugal (*Reyes*), du Maroc (*Favier*) et de l'Algérie (*Loche*), mais elle ne visite qu'irrégulièrement la côte égyptienne (*de Heuglin*); à l'ouest de l'Afrique elle se montre parfois jusqu'au Sénégal (*Hartlaub*). Elle est rare sur la mer Noire au sud de la Russie (*de Nordmann*) et Ménétries la mentionne sur la mer Caspienne, mais Radde ne l'y a jamais observée. On la voit aussi en Pologne dans les différentes saisons, mais rarement (*Taczanowski*); en hiver elle visite quelquefois la Bohême (*Fritsch*), les lacs de la Suisse (*Meisner et Schinz*) et autres pays de l'intérieur,

mais par sujets isolés qui sont probablement emportés par des coups de vent.

En Asie, la Mouette tridactyle habite la zone boréale, le Kamtschatka (*Stejneger*), les îles Kouriles (*Seebohm*) et probablement la Sibérie orientale, où Taczanowski signale le *R. brachyrhyncha* qui ne peut être l'oiseau décrit sous ce nom par Gould. M. Seebohm dit qu'elle se montre aussi au Japon, ce qui ne paraît pas impossible, mais, d'après M. Saunders, on ne la verrait en hiver ni au Japon, ni en Chine. En Amérique, elle habite le Groenland (*Holböll*) et la zone boréale en été, les côtes des Etats-Unis en hiver (*Baird*), probablement jusqu'au 30° l. N.

Mœurs. — La Mouette tridactyle habite les côtes maritimes, mais elle se montre aussi sur les eaux intérieures, car elle remonte parfois très haut le cours des fleuves, surtout lors des tempêtes. Elle émigre des régions septentrionales fin septembre pour se rendre sur les mers libres de glaces, et on la rencontre alors souvent en pleine mer très loin des côtes; elle retourne dans le Nord au commencement de mars.

Cet oiseau est surtout marin. Naumann a remarqué que les sujets qu'on rencontre dans les champs loin de la mer, sont tellement épuisés qu'ils meurent souvent de faim; il a même trouvé des individus morts dont l'estomac était complètement vide, alors qu'il y avait près de là une eau qui leur offrait une nourriture abondante. Ceci paraît démontrer que ces oiseaux ont été chassés par une tempête qui les a empêchés de pêcher. Par ses mœurs, la Mouette tridactyle ressemble en général aux espèces précédentes. Elle marche peu et avec difficulté, nage d'autant mieux et beaucoup, vole avec légèreté et vite, tantôt haut, tantôt bas en décrivant des ondulations les plus capricieuses, ou plane en cercle au-dessus de l'eau. Elle est moins remuante que la plupart des autres Mouettes, fort paisible et excessivement sociable, aussi la voit-on toujours par troupes composées parfois de milliers d'individus; elle vit aussi en bons rapports avec les autres palmipèdes qui se tiennent dans son voisinage. Dans le Nord, elle ne témoigne aucune crainte de l'homme, mais dans nos contrées elle se montre plus défiante, sans être cependant aussi farouche que bien d'autres. « Il est impossible, dit A. Brehm, de ne pas admirer la douceur de ces êtres, et on est ravi de voir l'harmonie dans laquelle vivent des milliers d'individus piaillant et criant, il est vrai, mais sans se disputer; et toute la peine que chacun d'eux se donne pour conserver, au milieu de cette multitude, la place que les circonstances lui ont

assignée. La Mouette tridactyle ne s'occupe guère des autres oiseaux; d'autres laridés vivent sur la même montagne, sans qu'il y ait de confusion, car, de même que la bande reste étroitement resserrée sur la mer, de même aussi les individus qui couvent, occupent une partie déterminée de la montagne. En dehors de l'époque des amours, l'espèce est des plus silencieuses de sa famille; mais, durant cette période, elle ne cesse de pousser divers cris : tantôt elle fait entendre des *ta, ka, kai* ou *taia*, tantôt encore *dack, dack*, ou bien elle imite les cris d'un enfant qui pleure, ou enfin, le bruit d'une petite trompette. » Cet oiseau se nourrit d'animaux marins, tels que petits poissons, crustacés, annélides; mollusques, etc., mais il ne touche pas aux animaux morts.

Reproduction. — La Mouette tridactyle niche en grandes colonies sur les saillies et dans les aufractuosités des rochers, et souvent en société d'autres laridés et même de Guillemots; Malmgren dit que sur les montagnes occupées uniquement par des Mouettes, la tridactyle prend possession de la partie moyenne, le *L. glaucus* du sommet, et le *Pagophila eburnea* s'installe à la partie inférieure, c'est du moins ce qu'il a observé dans la baie Murchison. « Dans les montagnes du Grimsoes en Islande, dit Faber, il niche une telle quantité de ces Mouettes, qu'elles cachent le soleil quand elles prennent leur vol, couvrent complètement les rochers quand elles sont posées, vous assourdissent par leurs cris, et qu'elles colorent en blanc, au moment de l'incubation, le tapis vert de cochléarias qui garnit les rochers. »

« Celui qui n'a jamais vu une *montagne d'oiseaux* occupée par les Mouettes tridactyles, dit Holböll, ne peut pas se faire une idée de leur nombre. On pourrait peut-être comparer une pareille localité à un gigantesque colombier habité par des millions de pigeons de même couleur. Le mont Janjuatuch a une longueur d'une demi-lieue, et dans toute cette étendue il sert de demeure à différentes espèces de Mouettes, et cela jusqu'à une telle hauteur, que les oiseaux les plus élevés ne semblent être que des points blancs. » A. Brehm a vu une montagne semblable en Laponie: « ... Je n'oublierai jamais, dit-il, le jour où je traversai le promontoire de Svarholtt, non loin du cap Nord. J'assistai à ce spectacle après que mon affectionné ami, le capitaine du *Potsdam*, m'eût chargé un de ses fusils pour effaroucher les Mouettes. J'aperçus une muraille colossale qui me sembla être une gigantesque ardoise couverte de millions de petits points blancs; aussitôt après le coup de fusil, ces points se détachèrent en partie de

leur fond sombre, s'avancèrent, prirent l'apparence d'oiseaux, de Mouettes brillantes, et s'étendirent sur la mer, mais en masses si épaisses et si denses qu'il me sembla qu'une avalanche de neige s'était détachée tout à coup et tourbillonnait en immenses flocons qui tombaient du ciel; ce fut, pendant quelques minutes, une véritable neige d'oiseaux, et la mer en fut couverte sur une étendue que l'œil ne pouvait mesurer. Malgré cela, la muraille semblait tout aussi garnie qu'avant... »

Dans la construction du nid, cette espèce opère, suivant Malmgren, avec beaucoup plus d'art qu'aucune autre Mouette. Une étroite saillie ou une crevasse sur le flanc d'un rocher sert de base au nid, formé d'un mélange de mousse et d'argile bien maçonné; d'en bas, ce nid a l'apparence d'une écaille élevée, dont un côté arrondi dépasse la saillie rocheuse, tandis que l'autre est solidement maçonné dans le roc. Ces nids sont ordinairement construits à une hauteur de cent à deux cents pieds au-dessus de la mer. La ponte a lieu vers la mi-juin (1); celle-ci se compose de deux à quatre œufs ovoïdes, parfois ventrus, mats, d'un blanc grisâtre, jaunâtre, verdâtre ou roussâtre, avec des points et des taches de forme variable, dont les profondes sont d'un gris vineux, les superficielles d'un brun plus ou moins roussâtre. Ils mesurent en moyenne 53 millim. sur 40.

Mâle et femelle couvent alternativement pendant trois semaines. Au commencement de juillet les petits sont éclos et les parents sont alors très occupés à les nourrir, surtout quand ils deviennent plus grands; à ce moment les poussins joignent leurs cris à ceux des adultes, et l'on comprend ce que doivent être les clameurs qui s'échappent de millions de gosiers! Vers la mi-août, les premiers nés peuvent prendre leur vol et s'éloignent bientôt avec leurs parents des lieux où ils ont vu le jour.

Remarque. — Dans ma dernière liste des *Vertébrés de la Belgique* (2), j'ai encore mentionné, mais avec doute, la Mouette blanche ou sénateur (*Pagophila eburnea*). Je ne trouve réellement aucune capture indiquée pour notre pays, ce qui m'engage à la supprimer.

En 1842, M. le Baron de Selys-Longchamps la signale dans sa *Faune belge* d'après des indications de chasseurs, mais il déclare qu'il n'est pas certain que cette espèce ait été tuée en Belgique. C'est pro-

(1) Voy. Malmgren, *Journ. f. Ornith.* 1863, p. 375 et 1865, p. 203.

(2) Cette liste se trouve à la fin de mon petit ouvrage sur les *Animaux nuisibles de la Belgique*, p. 190 (1893).

bablement sur ces renseignements douteux que feu mon père a cru devoir faire figurer cette espèce dans son ouvrage sur les oiseaux indigènes, car il n'indique aucune capture. Le Baron F. Fallon paraît avoir suivi les auteurs précédents.

La présence de la *Pagophila eburnea* (figurée pl. 299) sur nos côtes n'est cependant pas tout à fait impossible, car, tout en étant sédentaire dans la zone polaire, elle visite accidentellement les îles Britanniques, et il paraît qu'elle a même été capturée sur les côtes de Hollande et de France.

GENRE CLXII.

STERCORAIRE. — STERCORARIUS.

- STERCORARIUS, Briss. *Ornith.* VI, p. 150 (1760).
LARUS (part.) Lin. *Syst. nat.* I, p. 226 (1766).
CATHARACTA, Fab., *Faun. Groenl.* p. 103 (1780).
CATARRACTES, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 309 (1811).
LESTRIS, Hlig. *Prodr.* p. 273 (1811).
MEGALESTRIS, Bonap. *Cat. Pars.* p. II (1856).
BUPHAGUS, Coes, *Pr. Acad. nat. sc. Philad.*, 1863, p. 125.

Car. — Bec peu comprimé, revêtu d'une sorte de cire qui s'étend au delà de la moitié de sa longueur; mandibule supérieure crochue, l'inférieure plus ou moins anguleuse à la rencontre de ses branches; narines en fente étroite, percées à l'extrémité de la cire, plus près de l'extrémité que de la base; ailes aiguës; queue plus ou moins cunéiforme, les deux rectrices médianes parfois très allongées à l'âge adulte; quatre doigts, pouce élevé; ongles recourbés, aigus, creusés en dessous. Teinte dominante brune.

Hab. — Ce genre est presque cosmopolite, mais il est particulièrement représenté dans les zones polaires.

297. — Le Stercoraire brun.

STERCORARIUS CATARRHACTES, Vieill. *ex. Lin.*

(Pl. 300.)

- LARUS FUSCUS, Briss. *Orn.* VI, p. 165 (1760).
CATHARACTA SKUA, Beud. *Orn. Bor.* p. 33 (1764).
LARUS CATARRACTES, Lin. *Syst. nat.* I, p. 226 (1766).
LARUS KEEASK, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 818 (1790).
LESTRIS CATARRACTES, Hlig. *Prodr.* p. 273 (1811).
LESTRIS CATARRACTES, Tem. *Man. d'Orn.* p. 511 (1815).
CATARRACTA FUSCA, Leach. *S. Cat. M. B. Br. Mus.* p. 40 (1816).
STERCORARIUS CATARRHACTES, Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.* XXXII, p. 151 (1819).

- CATARRACTES VULGARIS, *Flem. Hist. Brit. An.* p. 137 (1828).
LESTRIS SKUA, *Bm. Isis*, 1830, p. 992.
STERCORARIUS POMARINUS, Vieill. (nec Tem.), *Gal. Ois.* p. 220, pl. 288 (1834).
STERCORARIUS CATARRACTES, de Selys, *Faune belge*, p. 155 (1842).
MEGALESTRIS CATARRHACTES, *Bp. Cat. Parzudaki*, p. 11 (1856).
LESTRIS FUSCA, C. F. Dubois, *Pl. col. ois. Belg.* III, p. et pl. 238 (1860).
BUPHAGUS SKUA, Cœues, *Proc. Ac. Nat. Sc. Philad.*, 1863, p. 125.
STERCORARIUS FUSCUS, A. Dubois, *Consp. syst. geogr. Av. Eur.*, p. 33 (1871).
MEGALESTRIS SKUA, Ridgw. *Nom. N. Am. Birds*, p. 53 (1881).
DIE GROSSE RAUBMEVE, en allemand.
THE GREAT SKUA, en anglais.
DE GROOTE JAGER, en flamand.

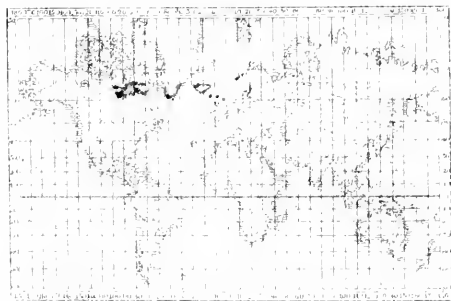
Taille : 0^m42; ailes 0,39.

Description des deux sexes adultes. — Capuchon d'un brun foncé; parties supérieures de même couleur, mais marquées de stries et de taches d'un roux jaunâtre ou blanchâtre; rémiges d'un brun noirâtre, les cinq premières blanches à la base jusqu'à la partie moyenne, leur baguette également blanche, la première avec la barbe externe noirâtre; gorge brune; les autres parties inférieures d'un brun roussâtre fauve, le cou et la poitrine striés de jaunâtre et les plumes des flancs bordées de blanc jaunâtre; queue brune, blanche à la base, mais le blanc est caché par les couvertures. Bec d'un noir verdâtre à la base, noir à son extrémité; iris brun; pattes noires.

Jeune. — D'après Naumann, il est de couleur plus uniforme avec des stries claires au cou et sur la poitrine, et d'autres moins distinctes sur les couvertures des ailes.

Poussin. — Duvet épais, mou et assez long, d'un gris brunâtre uniforme et à peine plus sombre sur la tête et le dos; bec d'un gris noirâtre; iris gris-brun; pattes grisâtres (*Naumann.*)

Hab. — Cet oiseau ne paraît nicher qu'en Islande (*Faber*), aux îles



Féroé et Shetland (*Graba*), ainsi qu'à l'île Lofoten près de la côte norvégienne (*Saunders*) entre le 68° et le 69° l. N. qui est sa limite septentrionale; il est rare sur les côtes de la Norvège (*Collett*), du Danemark (*Kjaerbölling*), mais visite en hiver les côtes allemandes de la mer du

Nord, plus rarement celles de la Baltique (*Naumann*). Il visite avec plus ou moins de régularité les côtes de l'Écosse et de l'Angleterre, plus rarement celles de l'Irlande (*Seebohm*). Il se montre accidentel-

lement, après de violentes tempêtes, sur les côtes de Hollande (*Schlégel*), de la Belgique, de la France (*Degl.* et *Gerbe*), de l'Espagne, du Portugal, et on en voit chaque hiver dans le détroit de Gibraltar (*Irby*). Sa présence dans la Méditerranée est tout à fait accidentelle : M. A. von Homeyer dit en avoir vu quelques-uns, pendant l'été de 1861, entre les îles Baléares et Barcelone.

L'individu capturé à l'île de Malte et signalé par M. Wright serait, d'après M. Saunders, un *S. pomarinus* et non un *S. catarrhactes*. Un sujet a été tué à coups de pierres en Bohême près de Sadova en septembre 1865 (*Fritsch*), et deux autres, non adultes, ont été tués en Moravie en septembre 1851 (*Tschusi-Schmidhofen*). Enfin, d'après le colonel Irby, Favier aurait observé un individu de cette espèce près de Tanger, en décembre 1852.

Ce Stercoraire se montre également au sud du Groenland (*Holbüll*), mais ses apparitions en Amérique paraissent accidentelles ; Bernard Ross dit cependant l'avoir trouvé près des bouches du Mackenzie et sur le grand lac des Esclaves, au nord duquel il serait très rare ; il est donc probable que cet oiseau habite les côtes de la baie d'Hudson, mais les auteurs américains sont peu d'accord à ce sujet. Baird dit posséder un individu provenant des côtes de Californie.

Mœurs. — Le Stercoraire brun, aussi appelé Labbe catacacte, est un oiseau sédentaire et errant ; après la reproduction, un certain nombre de ces oiseaux quittent leur séjour d'été pour errer à l'aventure ; d'autres demeurent dans le Nord et cherchent leur nourriture aux endroits où la mer n'est pas prise par les glaces. Il arrive, cependant, que de violentes tempêtes en chassent parfois sur les côtes et même à l'intérieur des pays de l'Europe centrale et cela à différentes époques de l'année ; c'est ainsi que, d'après Naumann, on a capturé un de ces oiseaux près de Breslau en juillet, et un autre près de Mayence en avril.

Ce Stercoraire ne vit d'habitude que sur la pleine mer et on le rencontre souvent à plusieurs lieues des côtes ; ce n'est qu'au moment de la reproduction qu'il séjourne sur les rochers et dans les dunes. Il tient à la fois des lariens et des oiseaux de proie ; son maintien, sa démarche et ses mouvements ne diffèrent pas de ce que nous offrent les Goélands ; il court vite, nage bien, la poitrine très enfoncée, se repose parfois longtemps sur l'eau et s'élève des flots avec la plus grande facilité. Son vol est varié, rapide et rappelle davantage, par ses allures brusques et inattendues, celui de certains rapaces ; l'oiseau plane parfois longtemps sans mouvoir ses ailes et en décrivant de grands cercles

dans l'espace, comme le fait l'Aigle. Il ressemble encore aux oiseaux de proie par la conformation de son bec, et par son naturel envieux, malicieux, méchant, vorace et cruel ; il ne vit en bonne intelligence avec aucun autre oiseau et il est un objet de haine générale. « Il se nourrit, dit Graba, de tout ce qui est chair, qu'elle soit vivante ou morte. Je l'ai vu d'un seul coup de bec briser la tête d'un Macareux ; il arrache même les yeux aux agneaux nouveau-nés et leur ouvre le crâne pour dévorer leur cervelle, pille les nids de tous les oiseaux de mer, enlève les œufs et les poussins, d'où la haine qu'il inspire aux autres palmipèdes. Aucun oiseau ne niche dans ses environs, et aucun ne séjourne sur les lacs intérieurs où des Stercoraires ont l'habitude de se reposer ; les plus courageux l'attaquent partout où il se montre, chacun le regarde avec effroi quand il fait sa ronde sur les côtes, et ceux qu'il poursuit se jettent dans les flots pour lui échapper en plongeant. Ce Stercoraire attaque même avec opiniâtreté l'homme et les mammifères qui s'approchent de son nid, et leur donne de violents coups de bec sur la tête ; les habitants des îles Féroé, pour se préserver de ses atteintes, tiennent un couteau pointu au-dessus de leur coiffure sur lequel les plus hardis viennent s'embrocher. Plus l'on s'approche des nids et plus les vieux Stercoraires entourent le visiteur, sur lequel ils finissent par fondre obliquement (1) ». Faber a constaté le même fait en Islande, et il ajoute que son chien a eu beaucoup à souffrir des coups de bec de ces oiseaux.

« Son goût pour la pillage, dit Naumann, est surtout prononcé à l'époque où il a lui-même des jeunes. Le Stercoraire brun pille alors les nids qui se frouvent par milliers sur ce qu'on appelle les *montagnes d'oiseaux*, et enlève les œufs et les poussins pour les porter à sa propre couvée. Un cri d'effroi général est jeté par mille gosiers à la fois aussitôt que cet audacieux voleur s'approche d'un pareil lieu de reproduction ; cependant, malgré ces démonstrations, il n'y a pas un seul oiseau qui ose s'opposer sérieusement à ses projets pervers ; il s'empare du premier jeune qui s'offre à lui et s'éloigne, tandis que la malheureuse mère crie inutilement et le poursuit un instant au vol. Dès qu'il n'est plus poursuivi, il descend sur l'eau, tue sa victime, l'avale et se dirige vers ses petits auxquels il la donne après l'avoir régurgitée. Cela ne le gêne pas de se rendre plusieurs fois par jour à une montagne d'oiseaux, même quand celle-ci se trouve à une distance de deux lieues de son nid. » Sa voracité est en rapport avec son besoin

(1) Graba, *Tagebuch gef. auf einer Reise nach Färö*, p. 187.

incessant d'action, aussi chasse-t-il aussi bien en volant qu'en nageant. Dès qu'il aperçoit des oiseaux pêcheurs, il s'en approche, les observe et attend qu'ils aient capturé une proie; mais alors il fond sur eux avec une audace incroyable et les force à lui abandonner leur butin.

Le cri de ce déprédateur ressemble à celui de certains Goélands : en volant il fait entendre le cri de *ag ag*, au repos celui de *jia* et pendant l'attaque celui de *hoo hoo*.

Reproduction. — C'est en avril que le Stercoraire quitte l'Océan pour se rendre à l'endroit de la reproduction, qui est souvent près d'une eau douce de l'intérieur, parfois éloignée d'un bon kilomètre de la mer. Il niche en colonies, mais les nids sont toujours éloignés les uns des autres de plusieurs mètres, et sont placés soit sur les plateaux des montagnes, soit sur les versants recouverts d'herbe et de mousse, soit encore sur un banc de sable. Ce ne sont cependant pas de véritables nids, car la femelle se borne à piétiner l'herbe ou la mousse et de former ainsi une excavation arrondie, dans laquelle elle fait sa ponte vers la mi-mai; parfois aussi, elle dépose ses deux œufs, jamais plus, dans une simple fossette creusée dans le sable et plus ou moins garnie de quelques brins. Ces œufs ressemblent à ceux des Goélands, mais sont plus ventrus; leur couleur est d'un vert olivâtre clair passant tantôt au brunâtre, tantôt au vert bleuâtre, et marqués de taches et de points olivâtres, cendrés ou bruns; ils mesurent de 67 à 72 millimètres sur 49 environ.

Mâle et femelle couvent alternativement pendant quatre semaines. A la fin de juin on trouve des jeunes en duvet que les parents nourrissent de mollusques, de vers, d'œufs d'oiseaux, etc. : un peu plus tard ils leur apportent des jeunes oiseaux, des poissons et autres animaux de petite taille, qu'ils doivent parfois capturer fort loin. Il a été dit plus haut avec quel courage les parents défendent leurs petits contre les attaques de l'homme et des carnassiers.

298. — Le Stercoraire pomarin.

STERCORARIUS POMARINUS, *Vieill. ex Tem.*

(Pl. 301.)

STERCORARIUS STRIATUS, Briss. *Ornith.* VI, p. 152, pl. 13, fig. 2, *juv.* (1760).

LARUS PARASITICUS, Mey. (nec auct.), *Taschenb. der deut. Vögelk.* II, p. 490 (1810).

CATARRACTA PARASITA, var. CAMTSCHATICA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 312 (1811).

- LESTRIS POMARINUS, Temm *Man. d'Orn.* p. 514 (1815).
STERCORARIUS POMARINUS, Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.* XXXII, p. 158 (1819).
CATARACTES POMARINA, Steph., *Shaw's Gen. Zool.* XIII, p. 216 (1826).
CATARACTES POMARINUS, Selby, *Ill. Brit. Orn.* II, p. 517 (1832).
LESTRIS SPHÆRIUROS, Brm. *Isis*, 1830, p. 993.
LESTRIS STRIATUS, Eyton, *Hist. rar. Brit. B.* p. 53 (1836).
COPROTHERES POMARINUS, Reichb. *Nat. Syst. Vög.* p. V (1852).
CATARRACTA POMARINA, Blyth, *J. As. Soc. Beng.* XXVIII, p. 406 (1859).
LESTRIS ARCTICA, C. F. Dubois, *Pl. col. Ois. Brly.* III, p. et pl. 237 (1860).
LESTRIS POMERINUS, Newt. *Proc. Z. S.*, 1861, p. 401.
LESTRIS POMARINUS, Prey. *Reise Isl.* p. 417 (1862).
LESTRIS POMATORHINUS, Sclat. *Ibis*, 1862, p. 297.
STERCORARIUS POMATORHINUS, Newt. *Baring-Gould's Icel.* p. 418 (1863).
STERCORARIUS POMARINUS, Malmgr. *Spitzb. Fögl.* p. 411 (1864).
DIE MITTLERE RAUBMEVE, en allemand.
THE POMARINE SKUA, en anglais.
DE MIDDELSTE JAGER, en flamand.

Taille : 0^m44 jusqu'à l'extrémité des rectrices médianes; ailes 0,37.

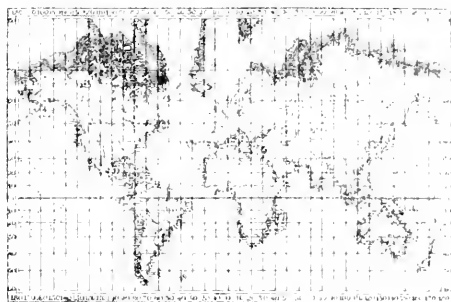
Description des deux sexes adultes. — Dessus de la tête, lorums et partie antérieure des joues d'un brun noirâtre, les plumes occipitales un peu effilées; cou et côtés postérieurs de la tête d'un jaune d'ocre pâle; gorge d'un blanc jaunâtre; manteau, dos, ailes et queue d'un brun cendré foncé; rémiges noirâtres, blanchâtres à la base du bord interne, les baguettes également blanches, sauf à leur extrémité qui est brune; parties inférieures blanchâtres, la poitrine et les flancs avec des bandes transversales brunes; bas-ventre, sous-caudales et bas des jambes d'un brun cendré; rectrices blanches à la base de leur bord interne, les deux médianes larges, de même largeur dans toute leur étendue et dépassant les autres de 50 à 60 millim. Bec d'un gris de plomb avec l'extrémité noirâtre; iris brun; pattes noires.

On rencontre parfois des sujets presque unicolores: parties supérieures d'un brun noirâtre, le dessus de la tête presque noir; parties inférieures plus claires et de teinte fuligineuse sur l'abdomen.

Jeune. — Dessus de la tête brun, les bordures des plumes d'un cendré roussâtre; côtés de la tête d'un cendré jaunâtre légèrement varié de brun; toutes les autres parties supérieures d'un brun foncé avec les bordures roussâtres; gorge blanchâtre tachetée de brun; parties inférieures d'un blanc roussâtre barré de brun, cette dernière couleur domine sur la poitrine et sur les flancs; sous-caudales barrées alternativement de brun et de blanc, mais leur extrémité est d'un blanc roussâtre; ailes et queue comme chez l'adulte, mais les rectrices médianes ne dépassant pas les autres. Bec d'un gris verdâtre, noirâtre à l'extrémité; iris brun; tarsi d'un gris bleuâtre, bases des doigts et des membranes d'une teinte plus pâle, le reste noirâtre.

Poussin. — D'un brun de suie uniforme, un peu plus pâle aux parties inférieures (*Seebohm*).

Hab. — Le Stercoraire pomarin habite, en été, toute la zone



polaire où on l'observe à certains endroits jusque sous le 82° (*Purry*). Il est rare au Spitzberg, mais généralement répandu près de l'île des Ours et de la Nouvelle-Zemble, où il est moins commun dans les parties septentrionales que sur les côtes méridionales et à Waigatz (*de Heuglin*);

il ne paraît pas nicher sur les côtes septentrionales de l'Europe; M. Collett dit cependant que, d'après M. Nordvi, cet oiseau nicherait dans les marais des montagnes de l'intérieur de la Finmark, aussi bien à l'est qu'à l'ouest de ce pays; ce qui paraît confirmer la chose, c'est que MM. Newton et Simpson ont observé de grandes troupes de ces oiseaux près du cap Nord en juin 1855. Ce Stercoraire est rare et de passage dans le golfe de Finlande (*Büchner*), sur les côtes de la Suède (*Nilsson*), de l'Allemagne (*Naumann*), mais moins rare au Danemark (*Kjaerbølling*). Il est rare mais niche en Islande (*Faber*), et visite en hiver les îles situées au nord de l'Écosse et, avec plus ou moins de régularité, les îles Britanniques où il se montre parfois en bandes nombreuses (*Seebohm*). Il est de passage irrégulier en Hollande (*Schlégel*) et en Belgique, et après de fortes tempêtes on en voit parfois sur l'Escaut jusque près d'Anvers; il en est de même en France; mais, d'après M. A. Lacroix, cet oiseau séjourne une bonne partie de l'année sur les étangs et les côtes maritimes du département des Pyrénées-Orientales, et M. L. Olphe-Galliard ajoute qu'il n'est pas rare en hiver près de Hendaye. Ce Stercoraire se montre irrégulièrement sur les côtes du Portugal (*Reyes*) et de l'Espagne où, en décembre 1867 il fut très abondant pendant quelques jours à Malaga (*Saunders*); M. A. von Homeyer dit en avoir observé quelques-uns entre Barcelone et les îles Baléares, et sa présence a également été observée sur les côtes de la province de Gérone (*Vayreda*). Il ne se montre cependant qu'accidentellement dans la Méditerranée: on signale des captures en Piémont, en Lombardie, en Venetie, en Ligurie, en Toscane, en Émilie (*Salvatori*), en Modène (*Donderlein*), en Sardaigne, en Sicile et à Malte (*Giglioli*).

Quelques captures accidentelles ont également été faites en Bohême (*Fritsch*), en Autriche (*von Pelzela*), en Hongrie (*Preyer*) et dans

diverses parties de l'Allemagne comme en Silésie, en Saxe, en Thuringe, sur le Rhin, le Mein, l'Elbe, l'Oder, etc. (*Naumann*).

En Afrique il a été capturé près de Tanger (*Favier*) et sur différents points de la côte occidentale jusque sous le 23° l. S., où Andersson tua deux sujets dans la baie de Wolwich. En Asie, ce Stercoraire niche sur les îles et les côtes de la Sibérie septentrionale (*Middendorff*), et des captures accidentelles ont été faites au Japon (*Seebohm*), près de Moulmein sur la côte du Ténasserim sous le 16°22' l. N. (*Blyth*) et au cap York, la pointe septentrionale de l'Australie (*Saunders*).

Cet oiseau habite également le Groenland (*Holböll*) et l'Amérique polaire, la baie d'Hudson (*Richardson*), le Labrador (*Coues*) et il se montre en hiver jusqu'à New-York et la Pensylvanie (*Baird*). A l'ouest on l'observe dans l'Alaska jusqu'à la pointe de Barrow, mais c'est la moins commune des trois espèces qui vivent dans ces parages (*Murdoch*). D'après M. Seebohm, on l'aurait également pris sur des lacs du Mexique et sur la côte du Pérou.

Mœurs. — Le Stercoraire pomarin est donc une espèce arctique qui se montre en hiver jusque dans la zone tropicale; il émigre plus régulièrement que le précédent, surtout quand la saison est rigoureuse, et les jeunes se montrent alors parfois très loin à l'intérieur des terres. Pendant certaines années, il arrive par bandes nombreuses, et c'est par milliers qu'on en a vu durant l'automne de 1879 et de 1880 sur les côtes anglaises du Yorkshire.

Par ses mœurs, cet oiseau ressemble beaucoup au Stercoraire brun, et il est tout aussi vorace, mais comme il est plus petit il est aussi moins fort; il se nourrit de la même manière que ce dernier, poursuit également les oiseaux pêcheurs pour leur enlever leur butin, pille les nids, dévore les œufs et les poussins ainsi que tous les animaux qu'il peut maîtriser; les jeunes qui s'aventurent dans les champs y font la chasse aux vers, aux insectes, aux larves, aux mulots et aux campagnols. Dans les toundras de la zone polaire, dit de Heuglin, il fait la chasse aux lemmings qui composent, en été, sa principale nourriture; il guette sa proie d'un endroit élevé ou s'abat sur elle du haut des airs. Dans la première quinzaine de septembre, ces oiseaux se rassemblent par troupes composées de dix à trente individus pour se rendre dans les rochers des côtes; leur cri est *grèh*, parfois *wew wew*, ce qui ressemble assez, dit Faber, au jappement d'un petit chien.

Reproduction. — Cet oiseau niche dans les toundras de la zone

polaire. Middendorff l'a trouvé en grand nombre près du fleuve Taimyr, où ces oiseaux firent leur apparition le 6 juin ; le 7 juillet il trouva les premiers œufs sous le 74° l. N. Ceux-ci sont déposés dans la mousse au nombre de deux, sans litière particulière. Ces œufs varient du brun olivâtre à l'olive pâle, et sont marqués de taches brunes de formes diverses et ordinairement plus nombreuses au gros bout où elles sont confluentes, les taches profondes sont d'un gris cendré ; ils mesurent environ 63 millim. sur 46.

La coloration des parties ventrales n'est nullement un caractère sexuel ; on voit parfois des individus à abdomen foncé accouplés avec des sujets à abdomen blanchâtre, et entre ces deux extrêmes on rencontre tous les intermédiaires.

299. — Le Stercoraire parasite.

STERCORARIUS CREPIDATUS, Vieill. *ex Banks.*

(Pl. 302.)

- CATHARACTA CEPPIUS et COPROTHÈRES, Brühl. *Orn. bor.* p. 36 (1764).
LARUS CREPIDATUS, Banks, *Harkness's Voy.* II, p. 15 (1773).
STERCORARIUS PARASITICUS, Schaeff. *Mus. Orn.* p. 62, pl. 37 (1789).
LARUS PARASITICUS, Bodd. (nec Lin.) *Tab. Pl. cat.* n° 991 (1783).
LESTRIS CREPIDATUS, Illig. *Prodr.* p. 273 (1811).
CATARACTA CEPPIUS, Leach, *Syst. Cat. mam. B. Br. Mus.* p. 39 (1816).
STERCORARIUS CREPIDATUS, Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.* XXXII, p. 155 (1819).
LESTRIS PARASITICA, Fab. *Prodr. Isl. Orn.*, p. 105 (1822).
CATARACTES PARASITICUS, Flem. *Brit. orn.* p. 138 (1828).
STERCORARIUS CEPPIUS, Swains. *Faun. bor. Am.* p. 432 (1831).
LESTRIS RICHARDSONI, Swains. *ibidem*, pl. 73 (1831).
LESTRIS BOHL, SCHLEEPH et BENICKH, Bern. *Vög. Deutschl.* pp. 719, 720, 723 (1831).
LESTRIS PARASITA, Keys. et Blas. *Wärbel. Eur.* p. XCV (1840).
CATARACTES RICHARDSONI, Mieg. *Mon. Brit. B.* II, p. 257 (1842).
LESTRIS SPINICAUDUS, Harby, *Rev. et Mag. de zool.* 1854, p. 657.
LESTRIS PARASITICUS, L. PARASITICUS *var.* COPROTHÈRES, Bp. *Consp. av.* II, pp. 208-209 (1857).
LESTRIS THULIACA, Prey. *Reise u. Isl.* p. 118 (1862).
STERCORARIUS RICHARDSONI, Coles, *Pr. Acad. nat. Sc. Phil.* 1863, p. 135.
STERCORARIUS PARASITICUS *var.* TEPHRAS, Malmgr. *Bihang tillberätt. om den Svenska exped.* p. 8 (1864).
STERCORARIUS TEPHRAS, Malmgr. *Journ. f. Orn.* 1865, p. 392.
STERCORARIUS SPINICAUDA, Lay. *Birds S. Afr.* p. 396 (1867).
STERCORARIUS ASIATICUS, Hume, *Stray Feath.* p. 269 (1873).
DIE SCHNAROTZER-RAYBMEYE, en allemand.
THE RICHARDSON'S SKUA, en anglais.
DE KLEINE JAGER, en flamand.

Taille : 0^m44 jusqu'à l'extrémité des rectrices médianes, celles-ci dépassent les autres de 0,08 à 0,11; ailes 0,32.

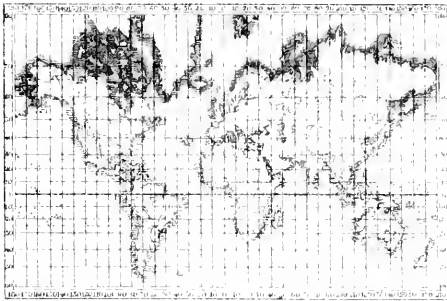
Description des deux sexes adultes. — Dessus de la tête, manteau, dos, ailes et queue d'un brun cendré foncé; cou et côtés de la tête d'un jaune d'ocre clair, blanchâtre à la gorge; poitrine plus ou moins cendrée lavée de jaunâtre; côtés de la poitrine, flancs, bas-ventre et sous-caudales d'un cendré brunâtre plus pâle que le dos; bas de la poitrine et abdomen blancs; rémiges brunes, noirâtres à l'extérieur, toutes les baguettes des primaires blanches. Bec d'un gris sombre; iris brun; pattes noirâtres.

On rencontre très souvent une variété d'un brun de suie uniforme, mais un peu plus pâle en dessous (1).

Jeune. — Tête d'un cendré brunâtre, les bordures des plumes jaunâtres; une tache noire devant l'œil; nuque et côtés du cou d'un cendré jaunâtre striés de cendré foncé; gorge cendrée, plus claire en avant, les plumes finement bordées de jaunâtre; manteau, dos et ailes brun foncé, les bordures des plumes d'un cendré jaunâtre; sus-caudales brunes, barrées de blanc; queue brune, les rectrices médianes dépassant à peine les autres; poitrine, abdomen et jambes blanchâtres avec des taches et des raies d'un cendré brunâtre, ces raies sont mieux accentuées sur les sous-caudales. Bec d'un gris de plomb clair, noirâtre à la pointe; tarses et base des doigts bleuâtres, le reste des doigts et les membranes noirs.

Poussin. — Duvet long et doux, d'un gris brunâtre, un peu plus clair en dessous.

Hab. — Ce Stercoraire habite également la zone polaire en été. On



le trouve alors communément au Spitzberg, à la Nouvelle-Zemble (*de Heuglin*), sur les côtes de la Finmark, de la Norvège (*Collett*) et du nord de la Russie jusqu'au 82° 2' l. N. (*Purry*); il est moins répandu sur les côtes de la Suède (*Nilsson*) et rare dans les golfes de Finlande (*Büchner*) et de Bothnie (*Palmén*); il est peu répandu en hiver au Danemark (*Kjaerbölling*) et sur les côtes allemandes, bien qu'il soit de tous les Stercoraires celui qui s'y montre le plus fréquemment, et on l'a même

(1) Cette variété est figurée sur notre planche (fig. 1), qui porte par erreur « plumage d'été. » L'oiseau adulte a le même plumage en toutes saisons.

capturé dans le Holdenbourg, le Hanovre, le Holstein, le Mecklembourg, la Poméranie, la Silésie, le Lausitz, le Brandebourg, la Saxe et dans la province Rhénane (*Naumann*). Il se montre assez irrégulièrement sur les côtes de Hollande et de Belgique, mais après les tempêtes d'hiver on le prend quelquefois sur l'Escaut jusqu'au delà d'Anvers. Il niche en Islande (*Faber*), aux îles Féroé (*Feilden*), aux Hébrides extérieures, aux îles Orcades et Shetland, et lors des migrations on le voit sur les côtes de l'Ecosse et de l'Angleterre orientale, plus rarement sur les côtes occidentales et méridionales ainsi que sur celles de l'Irlande (*Seeböhm*). Il visite régulièrement les côtes de France et n'est pas rare en automne près de Hendaye (*Olphe-Galliard*); il se montre aussi régulièrement sur celles du Portugal (*Reyes*) et de l'Espagne; M. Saunders dit en avoir eu de Malaga, tant adultes que jeunes de l'année, dès les premiers jours d'août; mais il ne visite que très accidentellement l'Italie où l'on ne signale que quelques captures (*Giglioli*), et il en est de même en Transylvanie (*Dunford* et *Harvie-Brown*). Cet oiseau se montre parfois, à la suite de tempêtes, bien loin à l'intérieur des terres; c'est ainsi qu'on en a pris à Moscou (*Sabanæff*), en Pologne (*Taczanowski*), en Hongrie sur le lac Neusiedler (*von Pelzeln*), en Saxe près de Halle et de Loeberitz (*Rey*), en Suisse (*Futio*), en Savoie (*Hardy*), etc.

Ce ne sont généralement que de jeunes sujets qui s'aventurent à l'île Sainte-Hélène (*Hardy*), à Tanger (*Irby*) et sur les côtes occidentales de l'Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance, où ils sont même assez communs de décembre à février (*Lagarde*).

En Asie, on rencontre cette espèce au nord de la Sibérie (*Middendorff*) jusqu'au Kamtchatka et les îles du Commandeur, où la variété foncée est la plus abondante (*Stejneger*). En hiver on la voit aux îles Kouriles (*Snow*) et parfois sur les côtes du Mékran et de l'Inde occidentale jusqu'à Bombay (*Hume*); on l'a même capturée à la Nouvelle-Zélande (*Buller*).

Ce Stercoraire habite également le Groenland (*Holbüll*) et toute l'Amérique boréale jusqu'au 82°; il est commun dans le détroit de Béhring, aux îles Aléoutes (*Nelson*) et dans l'Alaska (*Turner*); il hiverne sur les côtes des États-Unis et paraît se montrer accidentellement au Sud jusqu'à Rio-de-Janeiro (*Saunders*).

Mœurs. — C'est de tous les Stercoraires celui qu'on observe le plus souvent sur les côtes de l'Europe occidentale; il quitte la zone polaire en septembre et y retourne vers la fin d'avril; on voit cependant quel-

quefois sur nos mers de jeunes sujets en plein été, mais seulement après de fortes tempêtes.

Cet oiseau vit par couples et se montre souvent dans les golfes profonds et à l'embouchure des fleuves, qu'il remonte parfois jusqu'à plusieurs lieues de distance de la mer; ceci se voit surtout de septembre à novembre. Il s'aventure fréquemment loin dans l'intérieur des terres, même dans des endroits où il n'y a pas d'eau; là on le voit courir dans les champs et les prés à la recherche de vers, de larves, d'insectes et surtout de tipules qu'il attrape très adroitement. Il se nourrit en outre d'œufs et de jeunes oiseaux, ainsi que de poissons qu'il enlève le plus souvent aux petites Mouettes et aux Sternes. Les jeunes et les sujets non accouplés vivent en bandes et errent à travers la campagne. D'après de Heuglin, le cri de cet oiseau est *héiun* ou *guerok-guerok*; Faber le rend par *ki-aww*.

Reproduction. — Ce Stercoraire niche entre le 58° et le 82° l. N., mais jamais en colonies. L'accouplement a lieu vers la fin de mai. Les nids sont éparpillés soit dans les plaines non loin des montagnes habitées par des Sternes et autres oiseaux de mer, soit sur des collines et de préférence sur celles occupées par des Eiders. La ponte a lieu en Islande en juin, plus au Nord en juillet.

Les deux œufs que pond la femelle sont simplement déposés dans l'herbe ou dans la mousse sans la moindre litière sèche. Ces œufs sont d'un gris olivâtre avec des taches d'un brun noirâtre, plus abondantes au gros bout; ils mesurent 56 millim. sur 41 environ. Quand on s'approche d'un nid, les parents s'avancent à votre rencontre et cherchent par tous les moyens à attirer l'attention sur eux et à vous éloigner de leur couvée; au besoin ils usent des procédés les plus téméraires.

Il a été dit plus haut que cette espèce présente deux variétés: l'une à ventre blanc, l'autre à ventre brun, mais elles ne peuvent former des races distinctes. Faber dit, en effet, que les deux variétés s'accouplent fréquemment, et que tantôt un mâle à ventre blanc s'unit à une femelle à ventre brun, tantôt c'est l'inverse. Il est du reste à remarquer qu'entre les formes extrêmes on rencontre tous les intermédiaires.

300. — Le Stercoraire à longue queue.

STERCORARIUS LONGICAUDUS, *Briss.*

(Pl. 303.)

STERCORARIUS LONGICAUDUS, *Briss Ornith.* VI, p. 155 (1760).

LARUS PARASITICUS, *Lin. Faun. Suec.* p. 55 (1761); *Syst. nat.* I, p. 226 (1766).

- CATHARACTA PARASITICA, Brünn. *Orn. Bor.* p. 37 (1764).
CATARRACTES PARASITA, Pall. *Zoogc. Rosso-As.* II, p. 310 (1811).
LESTRIS PARASITICA, Ill. *Prodr.* p. 273 (1811).
LESTRIS PARASITICUS, Tem. *Man. d'Orn.* p. 512 (1815).
STERCORARIUS LONGICAUDUS, Vieill. *N. Dicit.* XXXII, p. 157 (1819).
LESTRIS CREPIDATA, Bm. (nec Banks), *Beitr. z. Vögelk.* III, p. 861 (1822).
LESTRIS BUFFONI, Boie, *Isis.* 1822, pp. 562, 874.
STERCORARIUS CEPHICUS, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XIII, 1, p. 211, pl. 23 (1826).
LESTRIS MACROPTEROS ET MICROZYNCIUS, Bm. *Vog. Deutschl.* pp. 721, 725 (1831).
LESTRIS LESSONI, Degl. *Mém. Ac. r. Lille.* p. 408 (1838).
LESTRIS CEPHICUS, Keys. et Blas. *Wörbcl. Eur.* p. XCV, (1849).
STERCORARIUS LONGICAUDATUS, de Selys-Long. *Faune belge.* p. 156 (1842).
LESTRIS LONGICAUDATUS, Thomps. *Nat. Hist. Iceland.* III, p. 399 (1851).
LESTRIS HARDYI, Bp. *Tabl. d. Longipen.* (*Comp. Rend.* XLII (1856)).
STERCORARIUS BUFFONI, Coes., *Pr. Acad. nat. sc. Philad.* 1863, p. 136.
LESTRIS LONGICAUDATA, v. Heuglin *Ibis*, 1872, p. 65.
STERCORARIUS PARASITICUS, Sahlb. *Pr. Zool. Soc.* 1876, p. 330.
DIE KLEINE RAUBMEVE, en allemand.
THE BUFFON'S SKUA, en anglais.
DE KLEINSTE JAGER, en flamand

Remarque. — La dénomination spécifique de *parasiticus* (*parasitica* ou *parasita*) a été employée, par divers auteurs, pour désigner tantôt le *S. crepidatus*, tantôt le *S. longicaudus* et même le *S. pomarinus*, comme le démontre la synonymie que nous donnons de ces espèces.

La plupart des auteurs (Gray, Gould, de Selys-Longchamps, Lawrence, Blakiston, Degland et Gerbe, Coes, Newton, Anderson, Hume, Buller, Sharpe, etc.) ont pensé que le nom linnéen se rapporte au *crepidatus* de Banks (*richardsoni*, Sw.), mais c'est là une grave erreur. Linné a décrit son *Larus parasiticus* d'une manière précise en 1761 dans sa *Fauna suecica*, et c'est à ce type que se rapporte la description du *Syst. nat.* Les caractères qu'il donne dans sa *Fauna* des rémiges et des rectrices, ne permettent pas de douter de l'espèce qu'il avait en vue : il dit en effet : « rémiges nigrae, *rachi* 1, 2 *nirca* ; cauda nigra rotundata, rectrices duae intermediae ensiformes *duplo longiores* (p. 55, n° 156). » Ces caractères ne peuvent se rapporter qu'au *S. longicaudus*, dont les rectrices médianes atteignent en effet une longueur double des autres, et dont les deux premières rémiges seulement ont leur baguette blanche.

J'ai conservé la dénomination de *longicaudus*, adoptée par Brisson et Vieillot, afin d'éviter que l'on confonde encore le *S. parasiticus* de Linné (et de Brunnich, Pallas, Illiger, Temminck, Audubon,

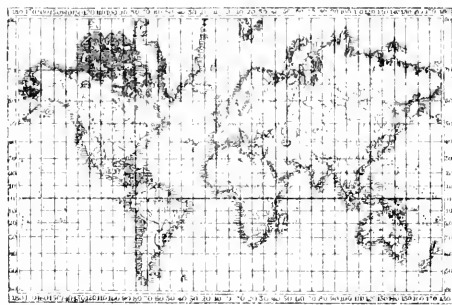
Meyer, Saunders, etc.) avec le *S. parasiticus (crepidatus)* des auteurs mentionnés plus haut.

Taille : 0,34 sans les filets de la queue qui dépassent les rectrices latérales de 16 à 22 centimètres ; ailes 0,30.

Description des deux sexes adultes. — Même système de coloration que le précédent, mais de taille un peu plus petite, les rectrices médianes beaucoup plus longues, et le manteau d'une teinte plus claire. Dessus de la tête d'un brun noirâtre ; cou et côtés de la tête d'un jaune d'ocre ; gorge blanchâtre ; manteau, dos, sus-caudales, base des rectrices médianes et ailes d'un cendré brunâtre ; rémiges et queue d'un brun noirâtre, la base de cette dernière d'un brun cendré, *baguettes des deux premières rémiges primaires blanches*, passant au noirâtre à leur extrémité ; poitrine et haut de l'abdomen d'un blanc un peu jaunâtre ; bas-ventre et sous-caudales cendrés. Bec d'un gris sombre, noirâtre à son extrémité ; iris brun ; tarses et base des doigts d'un gris de plomb, le restant des doigts et membranes noir.

Jeune. — Variable suivant l'âge. Dessus de la tête d'un cendré jaunâtre clair, tacheté de brun ; cou, côtés de la tête et gorge d'un blanc jaunâtre sale avec des stries brunes sur les joues ; rémiges comme chez l'adulte ; queue brune, les rectrices médianes dépassant à peine les autres ; poitrine d'un cendré brunâtre, les bordures des plumes plus claires ; abdomen et sous-caudales barrés alternativement de brun et de blanc roussâtre, mais les bandes sont plus larges au bas-ventre et sur les sous-caudales.

Hab. — Le Stercoraire à longue queue est également une espèce



polaire ; il habite, en été, le Spitzberg (*Malmgren*), mais il est bien plus abondant sur les côtes occidentales et méridionales de la Nouvelle-Zemble et même en pleine mer ; mais il est moins abondant à Waigatz (*de Heuglin*) et n'existe pas en Islande, mais bien aux îles Féroé (*Müller*). En Finmark il est plus abondant à l'intérieur de la région de l'Est où il niche rarement au sud du 68° (*Collett*) ; il est également commun sur toutes les côtes et les îles de la Russie septentrionale (*Seebohm* et *H. Brown*), mais il ne visite qu'accidentellement les côtes de la Suède et de l'île Gottland (*Nils.*, *Andr.*), de la Finlande (*Palmén*) et les bouches de la Néva (*Büchner*). Cet oiseau se montre isolément sur les côtes du Danemark (*Kjaerb.*), de Helgoland (*Gütke*)

et du nord de l'Allemagne, et on l'a capturé très accidentellement en Silésie, dans le Mecklembourg, en Saxe, dans la province Rhénane (*Naumann*), et même en Suisse (*Meisner* et *Schinz*) et en Alsace (*Kröner*). Il est rare, lors des migrations, sur les côtes des îles Britanniques (*Seebohm*), de la Hollande (*Schlögel*) et de la Belgique, mais on ne signale qu'une capture sur l'Escaut, et une autre aurait été faite à Dilsen (Limbourg belge) en novembre 1879. Il est également peu fréquent sur les côtes de France, quoique M. Olphe-Galliard dise qu'il n'est pas rare près de Hendaye. M. Saunders ne le comprend pas dans sa liste des oiseaux de l'Espagne, mais il dit ailleurs que ce Stercoraire longe parfois les côtes de l'Europe occidentale jusqu'au détroit de Gibraltar et au Maroc ; on signale aussi quelques rares captures en Italie (*Giglioli*).

En Asie, cet oiseau habite toute la zone polaire (*Middend.*) jusqu'au Kamtschatka, les îles Kouriles et Pribylow (*Stejneger*, *Seeb.*). En Amérique on l'observe également dans toute la zone polaire et au Groenland jusqu'au 74° (*de Heuglin*). Du côté du Pacifique, il est commun dans l'Alaska et à la Nouvelle-Arkhangel (*Nelson*) ; il est probable qu'on le voit en hiver jusqu'à l'île Vancouver ; du côté de l'Atlantique, au contraire, il descend en hiver jusqu'au 40° (*Saunders*).

Mœurs. — C'est, comme les précédents, un oiseau essentiellement marin, mais il ne s'éloigne pas autant de la mer que le Stercoraire parasite, bien que les couples isolés recherchent volontiers des terrains accidentés. Mais les tempêtes le chassent quelquefois loin dans l'intérieur des terres où il se trouve perdu, et les circonstances l'éloignent parfois de plus en plus du rivage, ce qui arrive surtout aux jeunes sujets. Cela n'empêche cependant pas qu'il visite volontiers les prés et les champs qui ne sont pas trop éloignés de la mer ; il a cela de commun avec les autres espèces du genre, dont il a également les mœurs. Il est cependant d'un naturel plus doux et se montre moins farouche.

Il vole tantôt haut, tantôt bas avec une grande légèreté ; de Heuglin dit ne l'avoir jamais vu attaquer des Mouettes pour leur enlever leur butin, ni faire la chasse aux lemmings ; mais M. Nelson dit le contraire, d'après des observations faites dans l'Alaska : c'est avec adresse, dit cet auteur, et une grande dextérité qu'il se jette sur des Sternes et des petites Mouettes pour leur faire rendre le produit de leur pêche.

Sa nourriture consiste en larves, insectes divers, œufs d'oiseaux, campagnols et lemmings, petits poissons, crustacés et autres petits

animaux marins. En automne, il se nourrit aussi des baies de la camarine (*Empetrum nigrum*), ce qui donne à ses excréments une teinte bleu foncé; le Stercoraire parasite mange aussi volontiers de ces baies. Malmgren dit que si le Stercoraire à longue queue ne dédaigne pas les œufs des Bécasseaux et autres petits oiseaux qui nichent à terre, on ne le voit cependant jamais près des montagnes occupées par ces masses de palmipèdes dont il a été parlé précédemment. Nelson dit qu'en volant, le cri de cet oiseau ressemble à *phéu-phéu-phéu-phéo*, et quand il poursuit l'un de ses semblables, il fait souvent entendre un *quâ*; à d'autres moments, son cri est *kr-r-r-r*, *kr-r-r-r*, *kri*, *kri-kri-kri*, cette dernière syllabe est stridente et plaintive et souvent suivi du son traînant de *phéu*, *phéu* et dans le même ton; de Heuglin rend le cri de cet oiseau par *wieh* ou *zieh*, parfois *wieh-wi-wi-wi*. Le même auteur dit que, malgré sa force relativement faible, ce Stercoraire montre cependant un grand courage, qu'il se jette parfois sur l'homme, et qu'il a vu un couple de ces oiseaux s'abattre témérairement sur un Renard polaire (*Canis lagopus*) qui s'approchait de leur couvée.

Reproduction. — Comme les précédents, cet oiseau dépose, vers la mi-juin, deux œufs dans l'herbe ou dans la mousse sans autre formalité. Ces œufs ont la même coloration que ceux du *S. pomarinus*, mais ils sont plus petits: ils mesurent de 51 à 56 millim. sur 36 à 38. Les poussins, dit von Middendorff, ont déjà leurs plumes dans la première ou dans la seconde semaine de juillet.

FAMILLE DES PROCELLARIDÉS.

Car. — Bec à téguments cornés profondément suturés sur les côtés, terminé par un crochet fortement recourbé; narines s'ouvrant dans des tubes, qui sont complètement séparés l'un de l'autre et placés sur les côtés du bec, ou bien soudés et placés sur le dessus de cet organe; ailes étroites, suraiguës; tarses comprimés sur les côtés; pouce nul ou peu développé.

Hab. — Les oiseaux de cette famille habitent particulièrement les régions froides arctiques et antarctiques; en hiver ils émigrent vers la zone tempérée, mais ils sont rares dans la zone tropicale.

Mœurs. — Ces oiseaux sont essentiellement marins et ils ne recherchent pour ainsi dire les côtes que pour y nicher. Ils volent et nagent bien, mais marchent avec difficulté; leurs sens les plus développés

sont la vue et l'ouïe. Ils se montrent en général audacieux et insoucians du danger, et, pressés par la faim, ils se laissent prendre au premier appât venu attaché à un hameçon ; leur voracité est étroitement liée à la jalousie et aux instincts de rapine, et les plus faibles obéissent à la loi du plus fort. Ils se nourrissent de toutes les substances animales qui flottent à la surface de la mer, cadavres d'animaux, poissons morts ou vivants, mollusques, crustacés, vers, etc.

Ces oiseaux nichent ordinairement sur des rochers isolés et ne pondent qu'un œuf, relativement grand et volumineux.

SOUS-FAMILLE

DES DIOMÉDÉINÉS. — DIOMEDEINÆ.

Car. — Narines s'ouvrant à l'extrémité de deux tubes très courts et placés de chaque côté de la mandibule supérieure ; doigts longs ; pouce nul ; taille très forte.

GENRE CLXIII

ALBATROS. — DIOMEDEA.

DIOMEDEA, *Linn. Syst. nat.* I, 214 (1766).

PHOEBASTRIA, PHOEBETRIA et THALASSARCHÆ, *Reichb. Nat. Syst. d. Vögel*, p. V (1852).

Car. — Bec allongé, très robuste, droit, assez élevé et comprimé ; mandibule supérieure à arête arrondie, sillonnée de chaque côté dans presque toute sa longueur et fortement recourbée et crochue à la pointe ; l'inférieure droite, un peu dilatée verticalement à son extrémité et tronquée ; tubes nasaux courts, latéraux ; ailes très longues, étroites, suraiguës ; queue courte, arrondie ou cunéiforme ; tarses courts, épais, réticulés ; doigt médian plus long que le tarse ; pouce nul ; ongles médiocres.

Hab. — Ce genre a des représentants dans les mers australes, l'océan Indien, l'océan Pacifique et dans les mers de la Chine jusqu'au Kamtschatka.

301. — L'Albatros hurleur.

DIOMEDEA EXULANS, *Linn.*

(Pl. 303^b).

DIOMEDEA EXULANS, *Linn. Syst. nat.* I, p. 214 (1766).

DIOMEDEA SPADICEA, *Gmel. Syst. nat.* I, p. 567 (1788).

DIOMEDEA ADUSTA, *Tsch. Journ. f. Orn.* 1856, p. 157

DER GROSSE ALBATROSS, en allemand

THE WANDERING ALBATROSS, en anglais.

Taille : 1^m05; ailes, 0,68; bec 0,17.

Description des deux sexes adultes. — D'un blanc uniforme, les plus grandes scapulaires avec une tache externe noirâtre; rémiges primaires noirâtres, blanches sur une partie de leur bord interne, les secondaires blanches, souvent avec une grande tache noirâtre terminale, occupant surtout la barbe externe; queue blanche. Bec d'un blanc jaunâtre; iris brun; pattes rougeâtres.

Age intermédiaire. — Blanchâtre, le dessus de la tête et du cou varié de brun, le dos avec des raies pointillées brunes en zigzags; bas du dos, ailes et queue bruns, les bordures des plumes plus claires; côtés de la tête, front et gorge d'un blanc assez pur; parties inférieures du corps blanches, la poitrine et les flancs marqués de zigzags bruns.

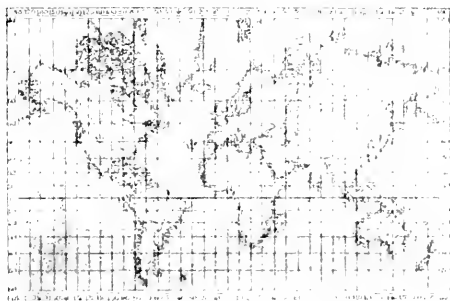
Jeune. — D'un brun fuligineux, les ailes et la queue d'un brun noirâtre; front, côtés de la tête et gorge blancs.

Ces descriptions sont faites sur des sujets du Musée de Bruxelles; l'un des jeunes que j'ai sous les yeux a le ventre blanc, pointillé de brun sur les flancs, tandis que le reste du plumage est brun, ce qui ferait supposer que ce sont les parties ventrales qui se couvrent de plumes blanches en premier lieu.

Remarque. — Dans un rapport sur la *Biologie des oiseaux*, que M. E. Oustalet a communiqué au Congrès ornithologique international de Budapest en 1891, notre savant confrère fait la remarque suivante : «... Quelques spécimens de *Diomedea exulans* que possède le Muséum de Paris, et qui ont été rapportés de l'île Campbell par M. Filhol, sont des plus instructifs. Ils permettent de suivre les transformations de l'oiseau couvert d'un duvet blanc, floconneux, aérien, en un oiseau revêtu de plumes serrées, blanches et noires. Mais à côté de ces exemplaires, il en est d'autres, qui semblent pourtant appartenir à la même espèce et qui portent une livrée brune, plus ou moins foncée, tirant parfois au blanc sur le front. Qu'est-ce que ces spécimens?... » Je crois pouvoir répondre à cette question à l'aide des sujets de notre Musée royal d'histoire naturelle. M. Oustalet reconnaît que des poussins prennent directement le plumage blanc de l'adulte, tandis que d'autres, qui semblent appartenir à la même espèce, sont bruns dans leur jeune âge. Pour moi, je suis bien convaincu que l'Albatros se présente dans son jeune âge sous deux formes différentes : l'une blanche et noire, l'autre brune, et que cette dernière passe par tous les états intermédiaires jusqu'à ce qu'elle ait atteint son plumage définitif. Les descriptions ci-dessus de l'*âge intermédiaire* et du jeune à *ventre blanc* paraissent prouver la chose. Mais pourquoi cette diffé-

rence dans les jeunes? — Elle résulte probablement d'une cause accidentelle, à moins d'admettre, avec M. Filhol, « que les Albatros bruns sont des représentants d'une race locale, parce qu'ils constituent dans les parages de la Nouvelle-Zélande une exception au milieu des Albatros blancs, parce qu'ils sont plus rares au sud qu'au nord de cette terre et qu'ils manquent complètement à l'île Campbell. » Mais s'il s'agissait d'une race locale, ces oiseaux ne deviendraient pas blancs à l'âge adulte ou tout au moins prendraient un plumage particulier, ce qui n'a pas lieu. Je ferai encore remarquer que M. Buller (*Manual of the Birds of New Zealand*, p. 82), décrit le jeune de la Nouvelle-Zélande comme étant brun à face blanche et ne dit mot de jeunes à plumage blanc; ceci me fait supposer que ces derniers forment l'exception, tandis que les jeunes à plumage brun se présentent le plus généralement.

Hab. — L'Albatros hurleur, vulgairement nommé Mouton du Cap,



habite les mers australes entre le 60° et le 30° de lat. S. Il niche aux îles Campbell (*Ross*), Kerguelen (*Kidder*), du Prince-Edouard (*Hutton*), Tristan d'Acunha (*Carmichael*), à la Nouvelle-Géorgie du Sud (*Weddell*) et sur quelques autres îles de la région antarctique. Pendant son

jeune âge, il reste près d'une année sédentaire dans ces stations, mais, quand ses ailes ont pris tout leur développement, il quitte ces terres pour se répandre au loin, voyage sans cesse et fait presque le tour du globe, mais dépasse rarement, vers l'équateur, le 30° l. S. Il abonde aux environs du cap de Bonne-Espérance (*Layard*), des îles Saint-Paul et d'Amsterdam (*Schlégel*), sur les côtes méridionales de l'Australie (*Gould*), à la Nouvelle-Zélande (*Buller*) et au cap Horn (*Degland*). Ce n'est qu'irrégulièrement ou accidentellement qu'on le voit dans le canal de Mozambique (*Schlégel*) ainsi que sur les côtes du Congo (*Tuckey*), du Chili et du Pérou (*Selater* et *Salvin*); M. Alphonse Milne-Edwards dit que le Muséum de Paris en a reçu plusieurs des environs des îles Sandwich vers le 40° l. N. Les captures en Europe sont très peu nombreuses : une a été faite en France près de Dieppe vers 1829 (*Degland*), un sujet a été abattu à coups de rames sur l'Escaut près d'Anvers en septembre 1833 (*Drapiez*), et plus récemment, dans la matinée du 27 avril 1887, un Albatros endormi sur un brise-lames

de la côte de Blankenberghe, fut tué à coups de bâton par un ouvrier du port; voilà donc deux captures faites en Belgique. Brünnich signalait même, en 1764, un sujet qui aurait été tué en Norwège, dont la tête et les pattes étaient conservées de son temps au Musée de Copenhague.

Bonaparte dit que l'Albatros hurleur visite accidentellement les côtes des Etats-Unis d'Amérique, et Latham le mentionne comme abondant, en été, dans le nord du Pacifique aux environs des îles Kouriles, mais aucun auteur américain ne confirme ces faits; il paraît certain que cet oiseau a été confondu avec le *D. brachyura* qui lui ressemble beaucoup et qui habite le nord du Pacifique.

Mœurs. — L'Albatros mouton ou hurleur est un oiseau de pleine mer qui dépasse, par sa taille, tous les autres palmipèdes; il atteint jusque quatre mètres d'envergure et la vitesse de son vol est telle qu'il peut franchir, d'après Gould, un espace de plus de 200 milles anglais en vingt-quatre heures. « C'est un beau spectacle, dit Bennett, de voir cet oiseau magnifique, plein d'énergie et de grâce, doué d'une force exceptionnelle, voguer dans les airs. C'est à peine si l'on remarque un mouvement des ailes après le premier essor et l'élan qui porte ce puissant oiseau dans les airs; on suit son ascension et sa descente, dont les différents mouvements semblent opérés par une même puissance, à laquelle il ne paraît appliquer en rien sa force musculaire. Il frôle presque en planant le gouvernail des bateaux, et cela avec une hardiesse incroyable. Quand il voit un objet flotter, il fond sur lui les ailes largement déployées, s'en empare, nage quelque temps, puis se relève, se met à tourner et reprend son exploration..... Dans ses mouvements, dit plus loin le même auteur, l'on ne remarque aucun effort, mais de la force et de l'énergie réunies à une grâce toujours égale. Il sillonne les airs très gracieusement, rase les vagues mouvantes de si près qu'il semble y mouiller ses ailes; puis il se remet à planer avec la même liberté et la même facilité d'allures. Son vol est si rapide, qu'on ne l'aperçoit plus que dans le lointain quelques instants après qu'il a passé devant le navire, montant et descendant avec les flots, et franchissant un immense espace en quelques minutes. »

Par un temps orageux, l'Albatros vole tantôt dans la direction du vent, tantôt contre lui, et paraît heureux au milieu des vagues soulevées par l'ouragan. « Quoi qu'il lui arrive quelquefois, dit Gould, de se reposer sur les eaux par un temps serein, on le voit bien plus souvent voler. Par un temps calme, il flotte avec assurance à la surface

des mers, et par les plus fortes tempêtes, il s'élançe avec la rapidité d'une flèche. » Il nage avec aisance, mais plonge maladroitement et ne peut s'enfoncer dans les flots qu'en se lançant de très haut. A terre il est maladroit, il se dandine lourdement et sait à peine se mouvoir. Il n'est pas sociable, chacun semble poursuivre son vol sans s'occuper des autres ; il passe sa journée à chercher de la nourriture, à se reposer et à voler ; le vaste océan étant son domaine, il peut poursuivre son vol sans s'inquiéter des distances, grâce à la puissance de ses ailes. D'après Gould, l'Albatros n'éprouve aucune fatigue à suivre un bateau, tout en se livrant à des évolutions de plusieurs lieues, et toujours il revient dans le sillage pour attraper ce que l'on jette par dessus bord. Tschudi fit enduire de goudron la tête et le cou d'un de ces oiseaux et lui rendit ensuite la liberté. Il put constater que l'oiseau ainsi marqué suivit six jours pleins le bâtiment, et ne disparut que quatre fois de son horizon pendant ce temps, et jamais pour plus d'une heure. Le septième jour, au matin, l'oiseau partit au large et dès lors on ne le revit plus.

Comme l'Albatros n'a pas souvent l'occasion de se trouver en présence de l'homme, il se montre confiant et même téméraire, car sa voracité lui fait souvent oublier toute prudence ; il se laisse prendre à l'hameçon avec la plus grande facilité, surtout quand une tempête de longue durée l'a empêché de trouver de la nourriture. Il est d'une voracité insatiable et sa digestion est fort rapide ; sa principale nourriture consiste en céphalopodes et autres animaux marins mous, qu'il prend à la surface de l'eau, mais il ne paraît pas capable de prendre des poissons ; il dévore également des substances diverses et même des cadavres de poissons et de cétacés en putréfaction. On a souvent comparé sa voix au cri de l'âne ; mais Tschudi dit que c'est une exagération et que cet oiseau fait entendre des cris perçants, criards et souverainement désagréables ; Köler rapporte qu'il claque du bec quand il est en colère ou qu'il a peur.

Reproduction. — L'Albatros se reproduit en novembre. D'après les observations faites par Gould et Cornick, il niche sur les versants couverts d'herbes des collines et des rochers. Son nid est composé d'herbages grossiers, d'herbes sèches, de feuilles mortes, le tout entremêlé de terre ; il mesure à sa partie inférieure une circonférence de près de deux mètres, son diamètre supérieur est de soixante-quinze centimètres environ et sa hauteur de cinquante centimètres. La ponte n'est que d'un seul œuf, d'un blanc un peu jaunâtre et mesurant

132 mill. sur 84. Sur environ cent nids, Cornick n'en trouva qu'un qui contient deux œufs.

Il a été dit plus haut, que les jeunes ne peuvent se servir de leurs ailes que plusieurs mois ou même un an après leur naissance, et les observateurs sont d'accord sur ce point. Quelques jours après son arrivée à l'île Campbell, au mois de septembre, le D^r Filhol a rencontré en effet de jeunes Albatros qui avaient la taille d'un oiseau adulte, mais dont le corps était encore en majeure partie revêtu d'un duvet blanc floconneux, cachant le plumage normal. Sur la foi de Harris, Hutton avait supposé que le jeune Albatros était abandonné, peu de mois après sa naissance, par les parents qui regagnaient la haute mer et y restaient jusqu'en octobre, époque à laquelle ils revenaient dans leur station, chassaient le jeune de l'ancien nid dans lequel la femelle s'installait bientôt pour effectuer une nouvelle ponte. Les jeunes seraient donc livrés à eux-mêmes pendant six à huit mois sans nourriture, ou vivant de leur propre graisse, comme le croyait un vieux capitaine de marine. Harris, qui a fait un long séjour à l'île Tristan d'Acunha, avait en effet remarqué qu'il se passait des mois entiers sans qu'un seul Albatros adulte se montrât dans le voisinage du nid. Le D^r Filhol voulut avoir la clef de ce mystère, et il finit par découvrir qu'un oiseau adulte venait chaque jour de grand'matin apporter de la nourriture à son poussin et s'éloignait aussitôt, de façon que ses visites pouvaient passer inaperçues. La dissection d'un poussin lui permit de constater d'autre part, que celui-ci était nourri principalement de poulpes, dont on retrouvait dans l'estomac les débris nageant dans une huile fétide, et que la digestion, à cette époque de la vie, s'opérait avec beaucoup de lenteur ; ceci explique que le jeune peut rester un jour entier et même plusieurs jours sans recevoir de nourriture.

SOUS-FAMILLE

DES PROCELLARINÉS. — PROCELLARINÆ.

Car.— Narines s'ouvrant à l'extrémité d'un tube unique ou de deux tubes soudés et situés en avant du front; pouce court, immobile et muni d'un ongle droit et robuste.

GENRE CLXIV.

PÉTREL. — FULMAREUS.

PROCELLARIA, Briss., *Ornith.* VI, p. 143 (1760).

FULMAREUS, Leach, *Cat. Mam. B. Br. Mus.* p. 40 (1816).

RHANTISTES, Kaup, *Naturl. Syst.* p. 105 (1829).

WAGELLUS, Gray, *List of Gen. of B.* p. 78 (1840).

Car. — Bec plus court que la tête, épais, droit, renflé à la base, robuste et très crochu; tube nasal divisé par une cloison mince; ailes allongées, aiguës, la première rémige dépassant les autres; queue courte, arrondie, à 14 rectrices; tarses médiocres, comprimés, réticulés; doigts antérieurs réunis par de larges membranes, le médian plus long que le tarse.

Hab. — Ce genre a des représentants dans les mers arctiques et antarctiques, et ceux-ci visitent, en hiver, les mers de la zone tempérée.

302. — Le Pétrel glacial.

FULMAREUS GLACIALIS, *Steph. ex Lin.*

(Pl. 304)

PROCELLARIA CINEREA, Bfiss. *Ornith.* VI, p. 143 (1760).

PROCELLARIA GLACIALIS, *Lin. Syst. nat.* I, p. 213 (1766).

PROCELLARIA GROENLANDICA, *Gudm., Leene. Beskr. Funn. Lapp.* p. 273 (1767).

FULMAREUS GLACIALIS, *Steph. Shaw's Gen. Zool.* XIII, 1, p. 234, pl. 27 (1825).

RHANTISTES GLACIALIS, Kaup, *Naturl. Syst.* p. 105 (1829).

PROCELLARIA HIEMALIS, *Bfm. Isis.* 1830, p. 95.

PROCELLARIA MINOR, *Kjaerf. Danm. Fagle.* p. 324 (1852).

PROCELLARIA BOREALIS, *Bfm. Naumannia*, 1855, p. 206.

FULMAREUS MINOR et F. AUDUBONI, *Bonap. Consp.* II, p. 187 (1857).

FULMAREUS GLACIALIS RODGERSI, *Stejn. Auk.* 1884, p. 233.

DER EIS-MEVENSFORMVOGEL, en allemand.

THE FULMAR PETREL, en anglais.

DE NOORDSCHE STORMVOGEL, en flamand.

Var. Glupischa.

PROCELLARIA GLACIALIS, *Pall. (nec Lin.), Zoogr. Rosso-As.* II, p. 312 (1812).

PROCELLARIA PACIFICA, *Audub. (nec Gmel.), Orn. Biogr.* V, p. 331 (1839).

FULMAREUS GLACIALIS *var.* PACIFICA, *Bonap. Consp. av.* II, p. 187 (1857).

PROCELLA TENSICROSTRIS (part.) *Nelson (nec Audub.), Cruise Corcain*, p. 112 (1883).

FULMAREUS GLACIALIS GLUPISCHA, *Stejn. Auk.* 1884, p. 234.

Taille : 0^m 11; ailes 0,31 (ces mesures sont approximatives, car le Pétrel est de taille très variable).

Description des deux sexes adultes. — Tête et cou blancs, avec une tache noirâtre au-devant des yeux; dessus du corps et ailes d'un cendré bleuâtre clair, ces dernières un peu plus foncées; rémiges d'un brun cendré; sus-caudales, queue et toutes les parties inférieures blanches. Bec jaunâtre,

gris à la base, le crochet presque orange, le tube nasal d'un gris plus ou moins sombre; iris brun; pattes d'un gris perle lavé de rougeâtre.

Jeune ? — Dessus et côtés de la tête, cou, bas du dos et toutes les parties inférieures d'un gris cendré clair, les côtés de la poitrine et les flancs marqués de raies plus foncées; manteau d'un cendré plus foncé, les plumes finement terminées de blanc et les plus grandes avec un croissant brunâtre mais peu distinct et les tiges noirâtres; rémiges d'un gris noirâtre avec le bord interne cendré et la pointe blanche; queue d'un gris cendré clair, plus foncée à l'extrémité et terminée par un petit bord blanc. Iris brun; bec d'un jaunâtre sale, plus jaune à la pointe, le tube nasal d'un gris de plomb sombre (*Naumann*).

Poussin. — Duvet long, épais et mou, dont la gorge seule est ordinairement privée, d'un gris brunâtre clair, plus pâle à la poitrine qui est parfois blanche. On rencontre aussi des sujets dont le duvet est tantôt d'un blanc pur uniforme, tantôt avec une légère teinte grisâtre sur les parties supérieures. Iris gris clair; bec d'un gris rougeâtre pâle, blanc à la pointe; pattes grisâtres, les membranes blanchâtres (*Naumann*).

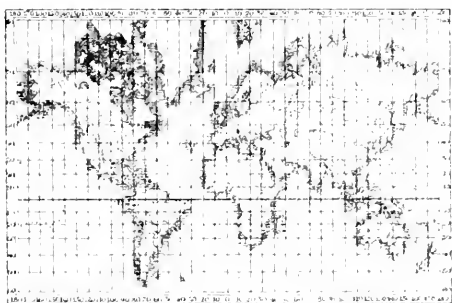
Var. Glupischa. — Très semblable au type *glacialis*, mais à bec plus faible, la taille un peu moins forte et le plumage d'un gris brun uniforme (*Schlégel*).

Remarque. — M. Dixon a observé à Saint-Kilda, à côté des individus à plumage clair, qui sont de beaucoup les plus communs, quelques individus à plumage foncé. La plupart des auteurs considèrent les sujets foncés comme des jeunes, et M. Malmgren dit même qu'au Spitzberg on rencontre tous les intermédiaires entre les deux plumages (*Journ. f. Orn.* 1865, p. 209). Mais M. Dixon assure, d'après des habitants dignes de foi de Saint-Kilda, que le premier plumage ne diffère pas de celui des adultes (*Ibis*, 1885, p. 92). Suivant M. Seeböhm, un sujet de la collection de M. Hargitt, rapporté des îles Féroé par M. H. C. Müller, semble en effet prouver que le jeune, dans son premier plumage, ressemble à l'adulte.

Les auteurs américains admettent deux variétés ou races: l'une de couleur claire, de l'Atlantique, l'autre foncée, du Pacifique. D'après M. Stejneger, cette dernière est très commune dans le Pacifique, tandis que la forme claire y est rare et n'offre que quelques petites colonies isolées. M. Stejneger fait remarquer, en outre, que dans la var. *Glupischa*, tous les individus, clairs ou foncés, ont toujours le bec de couleur pâle, assombrie seulement un peu aux bords des lamelles et près du tube nasal, qui lui-même est de couleur claire et non gris comme chez les individus de l'Atlantique. (*Results of Ornith. explor. in the Commander Isl. and Kamtschatka*, p. 91).

Comme il est reconnu qu'il y a des poussins blancs et d'autres d'un gris brunâtre dans les deux océans, c'est-à-dire dans les deux races, il est probable que ces oiseaux conservent leur couleur générale primitive pendant toute leur vie, d'où des sujets de couleur claire dominant en Europe, et des sujets foncés particulièrement abondants dans le nord du Pacifique. Il y a donc lieu d'admettre que ces Pétrels nous offrent un phénomène de dimorphisme analogue à celui qu'on observe chez certains oiseaux de proie, chez la Hulotte par exemple, qui présente dans les deux sexes et dans tous les âges des individus cendrés et d'autres roux.

Hab. — Le Pétrel glacial niche en grand nombre au Spitzberg, surtout dans la baie de Brandywine sous le 80°24' (*Malmgren*), à la Nouvelle-Zemble, à Waigats, à l'île des Ours (*de Heuglin*), au Groenland mais pas au sud du 69° (*Reinhardt*), en Islande (*Faber*), aux îles Féroé (*Feilden*), à Saint-Kilda et autres îles rocheuses situées à l'ouest



des Hébrides (*Dixon* et autres) et probablement sur certaines îles et côtes voisines du cap Nord, où on le voit, en été, presque partout et généralement en grand nombre (*Collett*). En hiver, cet oiseau visite en plus ou moins grand nombre les îles Shetland (*Saxby*) ainsi que les îles et les côtes du nord de l'Ecosse, rarement les côtes de l'Angleterre et accidentellement celles de l'Irlande, où l'on n'a encore signalé que trois captures (*Thompson*). Ce n'est aussi que tout accidentellement qu'on a capturé cet oiseau sur les côtes méridionales de la Norvège et de la Suède (*Vilsson*), sur celles de l'île Helgoland et du nord de l'Allemagne (*Naumann*), de la Hollande (*Schlégel*) et de la Belgique jusqu'en Picardie et en Bretagne (*de Sélys Longchamps*). M. A. Lacroix dit avoir reçu un sujet de Cette (Hérault) le 18 décembre 1860. Sur les côtes américaines de l'Atlantique, il est très commun des deux côtés du détroit de Davis, et en hiver il n'est pas rare sur les côtes depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à New-York et il est très abondant sur les bancs de Terre-Neuve (*Audubon*).

La var. *Glupischa* habite le nord du Pacifique au-delà des îles Kouriles et Aléoutes et particulièrement le détroit de Béhring. On la rencontre par myriades à l'est de l'île Unalaska, et en moins grandes

masses près des îles Segnam, Kiska, Amchitka, Atkha et surtout près de Sémichi, la race foncée dominant partout (*Turner*), mais elle est rare sur certaines côtes de l'Alaska (*Nelson*). M. Stejneger dit avoir observé la race foncée aux îles du Commandeur en quantité innombrable, et que ni dans la colonie qui niche à l'île de Béhring, ni dans celle qui occupe la partie rocheuse du nord de l'île Copper, il ne put rencontrer un seul sujet de la race claire; M. Stejneger a remarqué aussi que la race foncée est relativement rare du côté des côtes américaines du Pacifique, tandis qu'elle domine sur les côtes asiatiques, au sud jusqu'au Kamtschatka. En hiver on voit parfois cet oiseau jusqu'au Japon (*Seeböhm*).

Mœurs. — Le Pétrel glacial est un oiseau pélagique, qui ne s'approche que rarement des côtes en dehors de l'époque de la reproduction. Il redoute cependant les grandes masses de glace qui l'empêchent de trouver sa nourriture; aussi est-il obligé, en hiver, de quitter les mers polaires pour se rendre un peu plus vers le sud; mais il séjourne partout où la mer est partiellement libre, sans dépasser vers le sud le 50° l. N., et encore doit-il avoir été chassé par une violente tempête pour qu'on le voie dans des parages aussi méridionaux. Par un temps de brouillard, on observe souvent de ces oiseaux reposant par groupes sur des glaçons flottants; ils dorment aussi en société sur la mer, quand elle est calme, la tête cachée dans les plumes du manteau et se laissent ainsi balloter par les vagues. Le vol du Pétrel est léger et ressemble à celui de la Mouette blanche; tantôt l'oiseau bat rapidement des ailes, tantôt il glisse mollement au-dessus des flots en suivant leurs ondulations, les ailes largement déployées et presque immobiles, et il lutte ainsi avec énergie contre les plus fortes tempêtes; il sait aussi plonger, mais il ne le fait pas sans nécessité. A terre il est maladroit, marche avec difficulté les tarses fortement inclinés. Ces oiseaux sont toujours abondants dans les endroits où l'on dépèce des baleines et des phoques, car ils sont très avides du lard de ces animaux, mais ne touchent pas à la chair saignante; « ils sont parfois si audacieux, dit Holböll, qu'on pourrait en tuer des milliers à coups de rames. » Il ne sont d'ailleurs nullement farouches et leur confiance dégénère même en stupidité, car ils se laissent enlever de leur nid sans chercher à fuir. Ces oiseaux sont très sociables et vivent en troupes innombrables; ils se montrent indifférents envers les autres oiseaux et ne cherchent pas à les troubler; leur naturel est du reste doux et patient, et ils ne paraissent guère se servir de leur

ormidable bec comme d'une arme offensive. Ils ont cependant un autre moyen de défense, c'est de pouvoir faire remonter à volonté de leur estomac, un liquide jaune, huileux et fétide qu'ils lancent avec force de leur bec à près d'un mètre de distance. Ils exhalent aussi une odeur pénétrante et repoussante qui se transmet même aux œufs.

La voix du Pétrel est rauque et ressemble, d'après de Heuglin, à *gaggerara-gaggag-gagga*. A défaut de lard de cétacés ou de phoques, cet oiseau se nourrit de toute espèce d'animaux marins mous et même de méduses; Faber dit que pendant l'incubation, il vit surtout des cochléarias qui croissent sur les écueils, et que, par ce régime, sa chair devient assez agréable. Au moment où les jeunes commencent à voler, les Islandais en prennent par milliers et les salent pour l'hiver; malgré cela, le nombre des Pétrels paraît plutôt augmenter que diminuer.

Reproduction. — Suivant Faber, c'est au milieu de mars que ces oiseaux s'approchent des lieux choisis pour la ponte. Dans les premiers jours de mai, et quelquefois déjà à la mi-avril, les femelles pondent un œuf unique qu'elles déposent à nu sur les rochers dans des crevasses ou sur des aspérités. L'œuf est rude, crayeux et d'un blanc uniforme; il mesure 85 millim. sur 64 environ. En Islande, selon Faber, le petit n'écloît pas avant les premiers jours de juillet, et à la fin du mois il a atteint la moitié de sa taille: à ce moment il sait déjà, comme les vieux, lancer un jet de liquide huileux contre celui qui veut le prendre.

Malmgren a observé au Spitzberg dès le 18 juin des jeunes en état de voleter, tandis que la majorité des œufs n'étaient pas encore éclos, ce qui démontre que les femelles ne pondent pas toutes à la même époque.

GENRE CLXV

THALASSIDROME. — PROCELLARIA.

PROCELLARIA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 212 (1766).

HYDROBATES, Boie, *Isis*, 1822, p. 562.

THALASSIDROMA, Vig. *Zool. Journ.* II, p. 405 (1825).

OCEANODROMA, Reichb. *Nat. Syst. d. Vögel*, p. IV (1852).

CYMOCHOREA, E. Coues, *Proc. Nat. Hist. Soc. Phil.* 1864, p. 76

THALASSIDROMAS, Olphe-Gal. *Contr. à la Faune Orn.*, fasc. IX, p. 11 (1886).

Car. — Bec plus court que la tête, comprimé et crochu, le tub. nasal atteignant la moitié de la longueur du bec; ailes très longues et aiguës, la seconde rémige la plus longue; queue de longueur moyenne, tantôt égale et carrée, tantôt fourchue; tarses grêles; doigts antérieurs longs, faibles et reu-

nis par des membranes entières; pouce ayant l'apparence d'une verrue armée d'un ongle.

Ce genre comprend les plus petits palmipèdes connus.

Hab. — Les océans Atlantique et Pacifique.

303. — Le Thalassidrome tempête.

PROCELLARIA PELAGICA, *Lin.*

(Pl. 305)

PROCELLARIA PELAGICA, *Lin. Syst. nat.* I, p. 212 (1766).

HYDROBATES PELAGICA, *Boie, Isis.* 1822, p. 562.

THALASSIDROMA PELAGICA, *Vig. Zool. Journ.* II, p. 405 (1825).

HYDROBATES FAEROEENSIS et PELAGICUS, *Brm. Isis.* 1830, p. 995.

THALASSIDROMA MELITENSIS, *Schembri, Orn. del Gruppo di Malta*, p. 118 (1843).

THALASSIDROMA TENUIROSTRIS, MINOR, FAEROEENSIS et ALBIFASCIATA, *Brm. Naumannia*, 1855, p. 296.

PROCELLARIA LUGUBRIS (Natt.) et MELANONYX (Nils.), *Bonap. Consp. av.* II, pp. 196-97 (1857).

THALASSIDROMA WILSONI, *Heugl. (nec Bp.), Faun. Roth. Meer.* n° 293 (1859).

PROCELLARIA MELITENSIS, *Wright, Ibis*, 1864, p. 154.

THALASSIDROMA OCEANICA, *Lay. (nec Kuhl), Birds S. Afr.* p. 359 (1867).

DER KLEINE SCHWALBENSTURMVOGEL, en allemand.

THE STORMY PETREL, en anglais.

HET STORMVOGELTJE, en flamand.

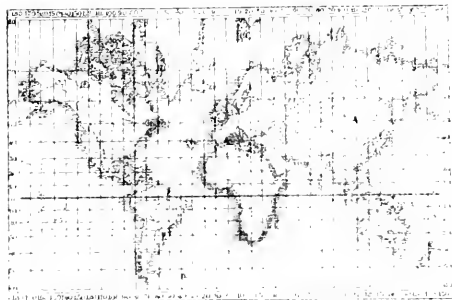
Taille : 0^m13; ailes 0,117.

Description des deux sexes adultes. — Parties supérieures d'un brun noir brillant; parties inférieures d'un brun de suie; grandes couvertures des ailes et rémiges secondaires terminées de blanchâtre, ce qui forme sur l'aile une bande oblique de cette dernière couleur, plus ou moins distincte suivant l'usure des plumes; sus-caudales blanches, les plus longues terminées de noir; rémiges et queue noires, les trois rectrices latérales à base blanche; sous-caudales comme les autres parties inférieures, mais les plus latérales et les côtés du bas-ventre en partie blancs, c'est-à-dire que ces plumes sont blanches sur leur bord supérieur et brunes sur l'inférieur. Ailes dépassant sensiblement la queue et celle-ci se termine carrément. Iris brun; bec et pattes noirs.

Jeune. — Ne diffère de l'adulte que par la teinte générale plus fuligineuse.

Poussin. — Face, gorge et côtés de la tête nus et rougeâtres; les autres parties garnies d'un duvet long, épais et d'un gris brunâtre, un peu plus court et plus clair en dessous. Bec jaune à extrémité noire; pattes jaunes.

Hab. — Ce petit oiseau habite l'océan Atlantique et se montre parfois jusqu'au 69° l. N. (*Collett*),



mais il est rare sur les côtes de Norvège où on le voit quelquefois après des tempêtes (*Wallengren*); il visite parfois aussi l'Islande, mais n'y niche pas (*Faber*).

Le Thalassidrome tempête niche, en Europe, sur les rochers des îles Féroé (*Graba*), de différentes îles des côtes du pays de Galles et de l'ouest de l'Ecosse, des îles du groupe de St-Kilda, des Orcades, des îles Shetland et sur certaines îles des côtes de l'Irlande (*Seeböhm*); il niche également en France sur les rochers de l'île Rougie près de Morlaix (*Degland*), sur les îlots rocheux de l'Espagne, surtout sur les Hornigas, la Isla Grossa et autres en dehors de la Mare Menor (*Saunders*), ainsi que sur certaines îles rocheuses de l'Italie (*Giglioli*). En automne et en hiver, on observe plus ou moins cet oiseau sur toutes les côtes de l'Europe occidentale, et surtout sur celles des îles Britanniques; il est cependant très rare sur la mer Baltique, plus fréquent sur les côtes allemandes de la mer du Nord (*Naumann*) et sur celles du Danemark (*Kjaerbölling*). On le voit irrégulièrement en Hollande (*Schlégel*) et en Belgique, mais parfois en grand nombre et on l'observe alors aussi sur l'Escaut; on a même pris un sujet en 1854 aux environs de Bruxelles (1) et un autre en novembre 1878; M. de Selys-Longchamps dit que deux individus se sont laissé prendre à la main après la tempête du 30 octobre 1835, l'un à Namur sur les bords de la Meuse, l'autre au centre de l'Ardenne sur un étang. Sur les côtes de France, d'Espagne et du Portugal, on le voit un peu partout à la suite des tempêtes. Il est commun à Malte et surtout sur la petite île de Filfolà, dont il ne s'éloigne que quand la mer devient orageuse, et on en prend souvent dans les ports de la Sicile (*Malherbe*). Ce Thalassidrome se montre également près des îles Baléares (*F. Fallon*), sur la mer Ionienne (*Lilford*), près des îles Canaries (*Bolle*) et Madeïre (*Harcourt*).

On a vu plus haut que les tempêtes les chassent souvent loin dans l'intérieur des terres; des captures ont même été faites dans le centre

(1) Cf. F. Dubois, *Journ. für Ornith.*, 1855, p. 250.

de l'Allemagne (*Naumann*), près de Vienne (*von Pelzeln*), en Moravie (*Jeitteles*), en Suisse (*Meisner* et *Schinz*), etc.

Cet oiseau paraît également visiter toutes les côtes africaines ; il niche sur diverses îles rocheuses des côtes de l'Algérie (*Loche*), et de Heuglin l'a observé dans le Bab-el-Mandeb près des côtes d'Aden. A l'ouest de l'Afrique, il a été capturé sur les côtes de Fantee (*Sharpe*) et du Damara (*Andersson*), à l'est, sur celles du Zambèze et de Zanzibar (*Sperling*), et il ne paraît pas rare au cap de Bonne-Espérance (*Layard*), d'où le Dr von Horstock en a rapporté plusieurs sujets dont trois se trouvent au Musée de Leyde. — Il paraît moins répandu sur les côtes américaines de l'Atlantique, mais on l'observe cependant sur les bancs de Terre-Neuve (*Baird*), où il niche probablement.

Mœurs. — Ce Thalassidrome est le plus petit des palmipèdes ; il habite toujours la pleine mer et ne visite pour ainsi dire les îlots couverts de rochers qu'à l'époque de la reproduction, à moins d'y être chassé par une violente tempête. C'est donc loin des côtes qu'on rencontre ces oiseaux, soit isolément, soit en troupes, que le temps soit beau ou tempétueux. « On les voit voler, dit le prince Max de Wied, des journées entières au-dessus des flots, tantôt s'élevant dans les airs comme des Hirondelles, tantôt planant au milieu des vagues dont ils suivent exactement les ondulations sans jamais toucher l'eau. Aperçoivent-ils à la surface de la mer quelque chose qui puisse leur servir de nourriture, ils étendent leurs pieds délicats, étalent leurs palmures et marchent un instant sur l'eau tout en battant des ailes et en étalant la queue, jusqu'à ce qu'ils aient saisi l'objet convoité. On ne les voit presque jamais nager, mais la puissance de leur vol égale au moins celle de nos Martinets. Une volée de quatre vint tournoyer autour de notre vaisseau et nous accompagna quelque temps, même pendant la nuit par un clair de lune. Cette puissance dans le vol est réellement admirable, car ils ne paraissent jamais fatigués. Quand le vent était fort, des troupes de plus de vingt sujets se réunissaient derrière le vaisseau dont ils suivaient en silence le sillage. Parfois, cependant, surtout pendant la nuit, ils faisaient entendre un petit cri bref (1). » — « Ils volent littéralement des journées entières sans se reposer, dit A. E. Brehm, ou se reposent en prenant une autre allure, par

(1) *Journ. für Ornith.* 1859, p. 251.

exemple en battant des ailes après avoir plané, ou réciproquement. Il n'y a que les tempêtes de longue durée qui puissent les épuiser, et cela, non point parce que la lutte contre le vent les fatigue, mais parce que l'ouragan rendant plus difficile la recherche de la nourriture, la faim finit par les affaiblir. »

Ce sont des oiseaux très inoffensifs, qui vivent en paix entre eux et ne s'occupent pas des autres. Dès qu'ils se trouvent à l'intérieur des terres, ils sont complètement désorientés et finissent presque toujours par mourir de faim. Leur nourriture consiste en mollusques, annélides, petits crustacés et peut-être aussi en très petits poissons; ils se montrent aussi très avides des substances grasses et huileuses qui flottent sur la mer. Graba dit n'avoir jamais trouvé dans les estomacs des Thalassidromes qu'il a examinés, qu'une huile jaune sans traces de restes d'animaux. De même que les Pétrels, ces petits oiseaux ont la faculté de pouvoir lancer de leur bec des jets de ce liquide jaune et huileux dont leur estomac est rempli. Graba rend leur voix par *wihb, wihb, wih, ua, ua*; parfois ils font aussi entendre un cri ressemblant à *kekerek-i*, l'*i* prononcé d'une voix plus sonore.

Reproduction. — « Plusieurs semaines avant la ponte, dit Graba, les couples se rendent dans des grottes et des crevasses non loin de la mer; ils y creusent dans la terre un trou qui a parfois un ou deux pieds de profondeur, et complètent leur nid à l'aide de quelques brins d'herbes déposés au fond; c'est sur cette faible litière que la femelle dépose à la fin de juin un œuf unique. » Cet œuf est de forme plus ou moins ovale, à coquille mince d'un blanc laiteux mat avec des points d'un brun rougeâtre vers le gros bout, le plus souvent disposés en couronne; il mesure environ 27 millim. sur 22. Il est probable que tous les Thalassidromes d'une localité ne nichent pas à la même époque, à moins qu'ils aient deux couvées par année, car, d'après M. J. Vian, le capitaine Loche aurait recueilli des œufs de cette espèce sur les côtes de Provence de mai à septembre.

M. Seebohm, qui a observé ces oiseaux sur une petite île de la côte du comté de Kerry, dit n'avoir jamais eu la chance de les voir voler pendant le jour, mais qu'à la tombée de la nuit, il put voir au clair de lune des Thalassidromes volant comme des chauves-souris vers leurs petits pour leur apporter leur nourriture; autant qu'il a pu en juger, celle-ci ne se composait que d'huile, et dans l'estomac des jeunes il n'a jamais trouvé d'aliments solides.

304. — **Thalassidrome de Leach**

PROCELLARIA LEUCORRHOA, *Vieill.*

(Pl. 306)

PROCELLARIA PELAGICA, Pall. (nec Lin). *Zoogr.* II, p. 316 (1811.)

PROCELLARIA LEUCORRHOA, Vieill., *N. Dict. d'hist. nat.*, XXV, p. 442 (1817.)

PROCELLARIA LEACHII, Temm., *Man. d'Orn.* II, p. 512 (1820.)

HYDROBATES LEACHII, Boie, *Isis*, 1822, p. 562.

PROCELLARIA BULLOCKII, Flem. *Brit. Anim.*, p. 136 (1828.)

THALASSIDROMA BULLOCKII, Selby, *Brit. Orn.* II, p. 537 (1833.)

THALASSIDROMA LEACHII, Bonap. *Comp. List. B.*, p. 64 (1838.)

CYMOCHOREA LEUCORRHOA, Coues, *Pr. Acad. Nat. Sc. Phil.*, 1864, p. 76.

THALASSIDROMA LEUCORRHOA, Degl. et Gerbe, *Orn. Eur.* II, p. 387 (1867.)

OCEANODROMA LEUCORRHOA, Stejn., *Results of orn. Explor. Com. Isl. and Kamschatka*, p. 97 (1885.)

DER GABELSCHWÄNZIGE SCHWALBENSTURMVOGEL, en allemand.

THE LEACH'S FORK-TAILED PETREL, en anglais.

HET VALE STORMVOGELTJE, en flamand.

Taille : 0^m16 ; ailes 0^m144.

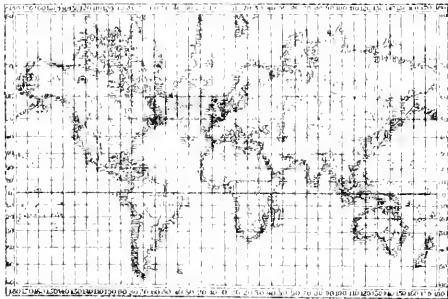
Description des deux sexes adultes. — D'un brun foncé, un peu plus pâle en dessous ; petites couvertures des ailes d'un brun noirâtre, les autres d'un brun cendré, les plus grandes terminées par une teinte plus claire ; sus-caudales blanches ; sous-caudales de la couleur des autres parties inférieures ; un peu de blanc sur les côtés de la région anale ; rémiges et queue noires ; ailes ne dépassant pas sensiblement la queue, cette dernière fourchue.

Cette espèce se distingue donc facilement de la précédente par sa taille plus forte et surtout par sa queue fourchue.

Jeune. — Comme l'adulte, mais d'une couleur générale plus brune.

Poussin. — Couvert d'un long duvet d'un gris brunâtre, un peu plus pâle en dessous.

Hab. — Ce Thalassidrome ne paraît nicher, en Europe, qu'aux îles



Britanniques, et seulement sur les rochers du groupe de Saint-Kilda et de l'île Rona sur la côte occidentale de l'Écosse (*Seebohm*). De là il erre sur le vaste océan et se montre, à la suite des tempêtes, sur les diverses côtes de l'Angleterre, de l'Irlande, de l'Écosse et des

îles voisines, plus rarement sur celles du sud de la Norvège (*Collett*);

ce n'est que très accidentellement qu'on le voit à Helgoland (*Gaetke*), dans l'Allemagne occidentale (*Reichenow*) où un sujet a même été pris à Francfort-sur-Mein (*Narumann*), et au Danemark (*Kjaerbölling*). Ce n'est aussi qu'accidentellement qu'on l'observe en Hollande (*Schlégel*) et en Belgique; dans notre pays, les ouragans l'ont jeté plus d'une fois bien loin dans l'intérieur : un individu a été pris aux environs de Louvain en février 1837, un autre sur l'Escaut à Anvers, un troisième à Namur et un quatrième à Liège en 1840 (*de Selys-Longchamps*); en 1853, on prit vivant un oiseau de cette espèce dans un champ de blé près de Vilvorde (*C. F. Dubois*), enfin, un autre sujet fut capturé en décembre 1885 près de Bruxelles, dans le faubourg de Saint-Gilles. Il est de passage irrégulier sur les côtes de France (*Degland*) et du Portugal (*Barboza du Bocage*); il a été assez souvent observé sur les côtes de la Provence et quelques individus furent trouvés morts sur la plage de Cette, après un fort orage (*Jaubert et Barth.*). On l'a observé accidentellement sur les côtes de l'Algérie (*Loche*) et de Madeire (*Harcourt*).

En Amérique, du côté de l'Atlantique, on rencontre cet oiseau au sud du Groenland jusqu'au 65° (*Holböll*) et depuis le Massachusets jusqu'à la baie de Baffin (*Baird*); il est commun sur les côtes du Nouveau-Brunswick dans la baie de Fundy (*Dresser*) et sur les bords de Terre-Neuve (*Max von Wied*); suivant Baird, le musée du Smithsonian Institution possède des sujets capturés près de Washington en août 1842. Du côté du Pacifique, le Dr von Schrenk l'a observé près des îles Kouriles, Bischoff le trouva en abondance près de Sitka, et Dall le vit nicher sur des îlots rocheux près de Attu et dans les montagnes de Kyska et de Amchitka, à l'ouest des îles Aléoutes où Nelson le trouva en abondance en mai et en octobre; dans le groupe des îles Comandores, il niche à l'île Copper (*Stejneger*).

Mœurs. — De même que son congénère, le Thalassidrome de Leach ne se rencontre qu'exceptionnellement sur les côtes en dehors de l'époque de la reproduction; ses mœurs ne diffèrent d'ailleurs pas de celles du précédent. Son vol est léger et ressemble à celui de l'Hirondelle, mais l'oiseau vole généralement bas en suivant les ondulations des vagues; parfois il se repose sur l'eau et nage quelques instants, mais seulement quand la mer est calme; il s'approche souvent aussi des vaisseaux, plane alentour et les accompagne durant quelque temps, même la nuit, car il est plus ou moins nocturne. C'est un oiseau silencieux dont on entend rarement la voix; Holböll dit

cependant que « quand on approche des îles du Groenland, c'est-à-dire des bancs de poissons, ces oiseaux entourent souvent le bateau pendant les nuits claires de l'été, surtout par un temps calme, et font entendre leur voix sifflante analogue aux cris des souris. » Le même auteur dit qu'il est surtout abondant près de l'île Kock devant la baie de Godthaab, et que cela l'étonnerait fort si ce Thalassidrome ne nichait pas sur l'une ou l'autre des centaines d'îles qui se trouvent dans ces parages, d'autant plus qu'on l'observe dans le détroit de Davis depuis le commencement de mai jusqu'à la fin d'août; quand Holböll quitta le Groenland, en octobre, il ne vit plus un seul de ces oiseaux dans le détroit.

La nourriture de cette espèce se compose également de petits animaux marins, et surtout des matières grasses et huileuses qui flottent à la surface de l'eau et qui proviennent principalement des déchets de baleines et de phoques. Quand on prend en main un de ces oiseaux, il dégorge également une substance huileuse d'une odeur musquée très prononcée.

Reproduction. — Le Thalassidrome de Leach niche également par petites colonies dans les crevasses des rochers ou dans des galeries souterraines dont la longueur varie de deux à cinq pieds, et qu'il creuse lui-même dans un terrain meuble; ces galeries ont parfois deux entrées. Le nid, placé au fond de la galerie, est formé d'herbes sèches, d'un peu de mousse ou de lichen; on trouve ordinairement plusieurs nids non loin les uns des autres. La ponte a lieu en juin et juillet et ne se compose que d'un seul œuf, qui ne diffère de celui du Thalassidrome tempête que par les dimensions; sa coquille est très fragile, calcaireuse et sans luisant; il mesure environ 44 millim. sur 33.

Les deux sexes couvent alternativement, mais il paraît qu'on trouve plus souvent le mâle sur le nid que la femelle.

GENRE CLXVI

PUFFIN. — PUFFINUS.

PUFFINUS, Briss. *Ornith.* VI, p. 131 (1760).

PROCELLARIA, Brünn. *Orn. bor.* p. 29 (1764).

NECTRIS, Keys. et Blas. *Wirbelth. Eur.* p. XCIV (1840).

CYNOTOMUS, Macg. *Man. Or.* II, p. 13 (1842).

Car. — Bec de la longueur de la tête, grêle, droit, déprimé à la base, comprimé à son extrémité et crochu; mandibule inférieure un peu emboîtée

sous les bords de la supérieure ; narines basales, ovales, s'ouvrant dans deux tubes séparés par une cloison ; ailes longues, aiguës, dépassant la queue ; cette dernière courte, composée de douze rectrices ; tarses très comprimés, de la longueur du doigt médian ; pouce rudimentaire, mais pourvu d'un ongle.

Hab. — Les océans Atlantique et Pacifique des hémisphères boréal et austral.

305. — Le Puffin des Anglais.

PUFFINUS ANGLORUM, *Boie ex Tem.*

(Pl. 307)

- PROCELLARIA PUFFINUS, Brünn. *Orn. bor.* p. 29 (1761); Liu. *S. N.* I, p. 213 (1766).
PROCELLARIA PUPHINUS, Tunst. *Orn. Brit.* p. 4 (1771).
PROCELLARIA ANGLORUM, Tem. *Man. d'orn.* II, p. 807 (1820).
PUFFINUS ANGLORUM, Boie, *Isis*, 1822, p. 562.
PUFFINUS ARCTICUS, Faber, *Prodr. Isl. Orn.* p. 56 (1822).
PROCELLARIA YELKOUAN, Acerbi, *Bibl. Ital.* CXL p. 294 (1827).
THALASSIDROMA ANGLORUM, Swains. *Classif. Birds.* II, p. 374 (1837).
NECTRIS PUFFINUS, Keys. et Blas. *Wirbelth. Eur.* p. XCIV, (1840).
CYMOTOMUS ANGLORUM, Macg. *Man. Orn.* II, p. 13 (1842).
PUFFINUS BAROLII (Bonel.), Bonap. *Compt. rend.* XLII, p. 769 (1856).
PUFFINUS YELKOFAN, Bonap. *Consp. av.* II, p. 205 (1857).
PUFFINUS YELCUANUS, Coues, *Proc. Acad. Philad.* 1864, p. 137.
NECTRIS ANGLORUM, (Glog.) et BAROLII, Rey, *Synonymik*, p. 150 (1872).
DER NORDISCHE TAUCHERSTURMVOGEL, en allemand.
THE MANX SHEARWATER, en anglais.
DE NOORDSCHE PUILSTORMVOGEL, en flamand.

Taille : 0,27 à 0,38 ; tarses 0,013 à 0,052 (d'après M. J. Vian) ; ailes 0,215 à 0,235.

Description des deux sexes après la mue d'automne. — Cette mue ne paraît terminée que vers la fin de janvier. Parties supérieures, ailes et queue d'un brun noir lustré ; parties inférieures à partir du menton d'un blanc pur, les côtés de la région anale et les barbes externes des sous-caudales latérales d'un brun noirâtre. Bec d'un noir verdâtre ; tarses couleur chair, leur face postérieure et le doigt externe bruns, membranes d'un blanc rosâtre veinées de brun ; iris brun foncé.

M. J. Vian, dans une *Causerie ornithologique* fort intéressante (1), nous apprend, qu'à l'époque des amours, les deux sexes portent sur l'occiput, à la nuque, et surtout à l'arrière du cou, des filots blancs terminés en pinceau ; ces tiges très délicies, très fragiles, poussent entre les plumes et les excèdent de quelques millimètres, mais ne doivent durer que fort peu de temps. Le même auteur a constaté que les sous-caudales latérales sont très variables :

(1) *Bulletin de la Soc. zool. de France*, III (1878), p. 51

il a vu des sujets qui présentaient un assortiment de plumes blanches, de plumes brunes ou noirâtres, de blanches mouchetées de brun, de plumes demi-blanches, demi-noires, et enfin de plumes grises, avec cette distinction toutefois que les sous-caudales suivent généralement la teinte du manteau.

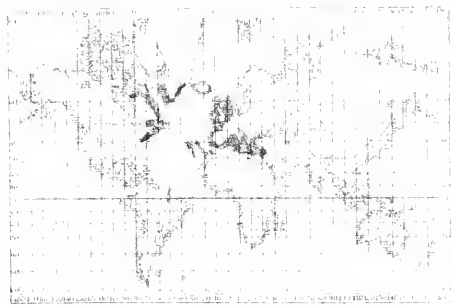
Plumage d'été. — Bien que la mue soit simple chez ce Puffin, les parties noirâtres se décolorent cependant à mesure que l'été avance, et finissent par devenir d'un brun unicolore tirant plus ou moins au roux. C'est le plumage que beaucoup d'auteurs décrivent pour le jeune. Il est probable que dans le Nord la décoloration est moins rapide et moins accentuée.

Jeune. — Ressemble à l'adulte, mais d'une teinte plus brune, les sous-caudales et les flancs lavés de brun.

Poussin. — Entièrement vêtu d'un duvet brun cendré, formant sur la tête une toque saillante, dont les tiges recouvrent en tombant le front et les yeux ; ce duvet, un peu plus pâle aux parties inférieures, y est divisé longitudinalement de la gorge à la région anale par une bande blanche, plus large et plus accentuée sur l'abdomen. Bec noirâtre ; pieds jaune orange avec marbrures noires sur la face postérieure des tarses et sur les doigts externe et médian (*J. Vian*).

Remarque. — Dans la même *Causerie* dont il est parlé plus haut, M. Jules Vian considère les *Puffinus anglorum*, *yelkouan*, *baroli* et *obscurus* comme appartenant à une seule et même espèce. Je suis d'accord avec mon savant confrère en ce qui concerne les trois premiers ; quant au *P. obscurus* des mers tropicales, il forme une espèce distincte. Ce dernier n'a été pris que deux fois en Europe et seulement aux îles Britanniques (1). Quant au *P. assimilis* des mers du Sud, il doit être rapporté au *P. obscurus* dont il ne diffère que par une taille plus petite.

Hab. — Le Puffin des Anglais ou Manks est fort répandu aux îles



Britanniques, où il niche sur les rochers d'un grand nombre d'îles des côtes occidentales de l'Ecosse et de l'Angleterre, y compris le groupe de St-Kilda, les îles Orcades, Shetland et Scilly ; en automne et en hiver, ces oiseaux s'éloignent en partie des lieux où ils sont nés, et on les voit

alors en plus ou moins grand nombre sur toutes les côtes britanniques

(1) C'est par erreur que certains auteurs ont dit que le *P. obscurus* avait été pris accidentellement dans la Méditerranée ; les captures sur lesquelles reposaient leurs indications étaient tout simplement des Puffins manks de petite taille et non des *P. obscurus*.

(*Seebohm*). Cet oiseau niche également en Islande (*Faber*), aux îles Féroé (*Graba*) et visite quelquefois en hiver les côtes méridionales du Groenland (*Newton*) et du S.-O. de la Norvège (*Collett*) ; il n'a pas été observé sur la mer Baltique, mais après les tempêtes on le voit parfois sur les côtes occidentales du Danemark (*Kjaerbölling*), à Helgoland et sur les côtes N.-O. de l'Allemagne (*Neumann*), sur celles de la Hollande (*Schlégel*) et de la Belgique, mais il est toujours rare pour notre faune et il en est de même pour la France (*Degland* et *Gerbe*). Il est moins rare sur les côtes du Portugal (*Barboza du Borage*) et il est même abondant et niche sur plusieurs îlots rocheux de l'Espagne (*Saunders*), et se montre communément en automne dans le détroit de Gibraltar (*Irby*). Cet oiseau est sédentaire sur la Méditerranée où il est plus ou moins abondant suivant les localités et surtout près des îles et des côtes rocheuses, mais il est rare sur l'Adriatique (*Giglioli*) ; à l'Est il s'étend dans l'Archipel et sur les côtes de la Grèce (*Lindermayer*), il est commun sur le Bosphore (*Alléon*) et à l'entrée de la mer Noire (*Taylor*).

On observe également ce Puffin sur les côtes de la Palestine (*Tristram*), de l'Asie Mineure, de la Syrie (*de Heuglin*), de l'Égypte (*Dresser*), de l'Algérie (*Loche*), du Maroc (*Favier*), des îles Madère, Canaries (*Berthelot*) et Açores (*Godman*). En Amérique il habite, du côté de l'Atlantique, depuis le Labrador et la Terre-Neuve jusqu'au 40° l. N. (*auct. amer.*), et visite parfois les îles Bermudes à la suite de tempêtes (*Bartram*).

Mœurs.—Le Puffin manks ou des Anglais n'est pas un vrai migrateur, mais en automne et en hiver il erre au loin sur le vaste océan et on le voit alors près des côtes de l'Europe occidentale et méridionale où il ne niche pas. C'est, comme les procellariens précédents, un oiseau pélagique qui ne vient à terre qu'à l'époque de la reproduction, à moins qu'une violente tempête ne le chasse au delà des flots. Il est plus nocturne que diurne, surtout en été, et vit en troupes plus ou moins nombreuses, car il est sociable, de mœurs paisibles et ne s'occupe guère des autres oiseaux qui vivent dans son voisinage. A l'époque de la reproduction, il se tient caché pendant le jour dans des creux naturels ou dans des galeries qu'il creuse lui-même à l'aide de son bec et de ses ongles dans les flancs des montagnes et des rochers escarpés, où il est souvent fort difficile de le dénicher.

Ce Puffin nage et plonge à la perfection, surtout quand le temps est calme, mais pendant les tempêtes il déploie davantage la puissance de

son vol. Par un temps serein il nage beaucoup, puis, relevant tout à coup les ailes, il disparaît dans les flots, nageant entre deux eaux avec une grande dextérité, en s'aidant à la fois des pieds et des ailes. « Je ne connais aucun oiseau de mer, dit Brehm, qui vole avec une pareille impétuosité. On le voit souvent nager tranquillement, puis plonger dans les flots; souvent aussi, en volant sans planer, il se lance sur les vagues et les traverse. Il se précipite avec une incroyable rapidité de battements d'ailes, que je comparerais volontiers à des coups de marteau secs et répétés. Il tourne et se meut non seulement de tous les côtés, mais aussi de haut en bas, de telle façon que tantôt on aperçoit son dos de couleur sombre, tantôt son ventre blanc. Il s'élance contre les vagues, gravit leurs cimes et glisse dans leurs sinuosités, puis, s'élevant tout à coup à trois ou quatre mètres de hauteur, il fond en droite ligne sur les flots, disparaît au milieu d'eux, nage comme les Pingouins, fait mouvoir ailes et jambes en même temps, franchit une certaine distance, puis s'élance de nouveau dans les airs, souvent pour respirer seulement, et disparaît encore. Si les autres oiseaux de mer ont un vol plus gracieux, aucun d'eux ne se meut avec autant de variété et de rapidité que le Puffin des Anglais. Cette diversité de mouvements frappe d'autant plus qu'on rencontre le plus souvent cette espèce en grand nombre, et que les individus qui forment une bande agissent à la fois, sans cependant exécuter les mêmes mouvements; ainsi, tandis que les uns disparaissent dans les vagues, les autres s'élancent d'un peu plus loin, passent au-dessus de ceux qui plongent et disparaissent à leur tour, alors que les premiers se montrent de nouveau. Ces changements continuels captivent l'observateur; pour moi ces jeux des Puffins m'ont réellement enthousiasmé. Je ferai encore remarquer que, malgré toutes ces évolutions, les Puffins franchissent des étendues immenses, car ils ne s'arrêtent jamais et poursuivent toujours leur vol, bien qu'ils décrivent parfois de grandes courbes qui les ramènent à leur point de départ. »

La nourriture de cet oiseau consiste en petits poissons, céphalopodes et autres mollusques marins. Son cri peut se rendre, d'après Donald, par *kitty-coo-roo*, *kitty-coo-roo*.

Comme la plupart des Procellariens, le Puffin se montre peu farouche, mais son infatigable activité empêche toute poursuite sérieuse; quand on se trouve au milieu d'une de leurs bandes, on peut cependant en abattre beaucoup les uns après les autres, mais il est fort difficile de les tirer lorsqu'ils volent. Il paraît cependant que

cette espèce est si abondante à St-Kilda, que pendant la bonne saison on peut en tuer plusieurs centaines en une seule nuit.

Reproduction. — Le Puffin manks niche au fond d'une galerie qui a de trois à cinq pieds de profondeur, et qu'il creuse horizontalement dans la terre sur les flancs des montagnes et des rochers battus par la mer, et généralement un peu au-dessous des plates-formes garnies d'herbes. Sur les mêmes montagnes nichent souvent des quantités innombrables d'autres oiseaux marins. La galerie du Puffin ressemble plus à un terrier de lapin qu'à un nid d'oiseau; le fond de ce couloir est un peu élargi, et c'est là que la femelle dépose un œuf unique sur une légère litière de brins d'herbes. Cet œuf est arrondi, d'un blanc uniforme et mesure environ 59 millim. sur 40.

La ponte a lieu depuis le mois de mai jusqu'en juin, et les deux sexes se partagent les soins de l'incubation. Les jeunes sont excessivement gras et sont fort recherchés par les habitants de certaines îles.

CINQUIÈME SOUS-ORDRE

LES PYGOPODES (1)

Car. — Bec de forme variable : tantôt allongé et plus ou moins conique, tantôt élevé et très comprimé latéralement; ailes courtes, étroites et pointues; jambes placées très à l'arrière du corps; tarses courts, comprimés latéralement; doigts antérieurs réunis par des membranes parfois lobées, le pouce plus ou moins développé ou absent; queue courte ou nulle. — Corps de forme allongé, robuste; cou de longueur moyenne avec la tête plus ou moins grande; plumage épais, abondant et lustré.

Mœurs. — Ce sont de vrais plongeurs, qui vivent sur l'océan ou sur les eaux douces. Leur mode habituel de locomotion est la natation, aussi passent-ils la plus grande partie de leur vie à nager et à plonger; c'est également dans l'eau qu'ils cherchent leur nourriture. Beaucoup d'entre eux volent bien, quoique leurs ailes paraissent quelquefois trop faibles pour porter le poids du corps, aussi sont-ils obligés de donner des coups d'ailes répétés et fatigants.

Les Pygopodes marchent en général avec difficulté en tenant le corps assez droit. La plupart sont sociables, d'un naturel pacifique

(1) Nous avons oublié de mentionner à la p. 626 le 4^e sous-ordre, celui des *Troglodytes*, qui a pour caractères ceux de la famille des Procellariidés, la seule du groupe

et stupide ; ce sont d'ailleurs les oiseaux qui occupent le dernier rang de la classe, leur organisation générale étant la moins parfaite.

On divise ce sous-ordre en trois familles : les *Alcidés*, les *Colymbidés* et les *Podicépidés*.

FAMILLE DES ALCIDES.

Car. — Bec de forme assez variable, comprimé, la mandibule inférieure emplumée jusque près de la rencontre de ses branches ; ailes étroites, aiguës ; queue courte, formée de douze rectrices ; tarses comprimés ; doigt externe un peu plus court que le médian ; pouce nul.

Ces oiseaux ont la tête volumineuse, le cou épais et court, le corps robuste.

Hab. — Les Alcidés habitent la zone arctique et se montrent en hiver dans les régions tempérées.

Mœurs. — Ce sont des oiseaux marins qui vivent continuellement sur l'eau et ne séjournent sur la terre ferme que pour la reproduction. Ils nagent et plongent avec la plus grande facilité, volent assez bien, et marchent le corps droit et en s'appuyant sur les tarses. Ils se nourrissent de petits poissons, de crustacés et de mollusques. Ils nichent sur des rochers et ne pondent généralement qu'un seul œuf, mais très volumineux relativement à l'oiseau.

GENRE CLXVII.

GUILLEMOT. — URIA.

URIA, Briss, *Ornith.* VI, p. 70 (1760).

COLYMBUS, part. Lin. *S. N.* I, p. 220 (1766).

CEPPHUS, Pall. *Spicil. Zool.* V, p. 33 (1769).

MERGUS, Tunst. *Orn. Brit.* p. 3 (1771).

GRYLLE, Steph. *Gen. Zool.* XII, 2, p. 250 (1824).

LOMVA, Coues, *Pr. Ac. nat. sc. Phil.*, 1868, p. 75.

Car. — Bec plus court que la tête, droit, un peu recourbé vers la pointe, comprimé, convexe en dessus, anguleux en dessous, emplumé à la base ; narines étroites, en grande partie fermées par une membrane emplumée ; ailes de longueur moyenne, aiguës ; queue très courte, arrondie ; tarses courts, assez grêles, réticulés ; ongles recourbés, pointus ; pouce nul.

Hab. — Comme la famille.

306. — **Le Guillemot gryllé.**

URIA GRYLLE, *Lath. ex Lin.*

(Pl. 308).

- URIA MINOR NIGRA, U. MINOR STRIATA, Briss. *Ornith.*, VI. pp. 76-78 (1760).
COLYMBUS GRYLLE, Lin. *Syst. nat.* I. p. 220 (1766).
CEPPHUS LACTEOLUS, Pall. *Spicil. Zool.* V, p. 33 (1769).
COLYMBUS GRYLLUS, O. F. Müll. *Zool. Dan. Prodr.* p. 18 (1776).
COLYMBUS LACTEOLUS, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 583 (1788).
URIA GRYLLE et LACTEOLA, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 798 (1790).
URIA NIVEA, Bonnat. *Encycl. meth. Orn.* p. 37 (1790).
URIA LEUCOPTERA, Vicill. *Nouv. Dict.* XIV, p. 35 (1817).
URIA SCAPULARIS et GRYLLE SCAPULARIS, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XII. 2, pp. 250, 252 (1824).
URIA ARCTICA et MEISNERI, C. L. Breh. *Lehrb. eur. Vög.* II, p. 923 (1824).
CEPHUS GRYLLE, ARCTICUS, MEISNERI, FAEROEENSIS, C. L. Breh. *Isis*, 1830, p. 1001.
URIA GROENLANDICA, Gray, *List. Gen.* B. p. 98 (1840).
GRYLLE GROENLANDICUS, Gray, *List. Gen.* B. p. 77 (1841).
GRYLLE COLUMBA, Bonap. (nec Pall.) *Ucc. Eur.* p. 82 (1842).
URIA FAEROEENSIS, Brm. *Naumannia*, 1855, p. 300.
DIE GRYLL-LUMME, en allemand.
THE BLACK GUILLEMOT, en anglais.
DE ZWARTE ZEEKOET, en flamand.

Var. Mandtii.

- URIA MANDTII, Licht. *Verz. Doubletten*, p. 88 (1823).
URIA GLACIALIS, Brm. *Lehrb. eur. Vög.* II, p. 1008 (1824).
CEPHUS GLACIALIS, Brm. *Vög. Deutschl.* p. 991 (1831).
GRYLLE MANDTII, Bonap. *Ucc. Eur.* p. 82 (1842).
URIA GRYLLE MANDTII, Schl. *Rev. crit.* p. CVII (1844).
URIA GRYLLE var. MANDTII, A. Dubois, *Conspect. av. Eur.* p. 34 (1871).
CEPPHUS MANDTII, Turb. *Contrib. Nat. Hist. of Alaska*, p. 121 (1886).

Taille : 0^m32 ; ailes 0,19. — La femelle est un peu plus petite.

Description des deux sexes en été. — D'un noir uniforme avec les grandes et les moyennes couvertures des ailes d'un blanc pur, mais noirâtres à leur base ; bord interne des rémiges primaires blanc à la base ; couvertures du dessous des ailes et axillaires d'un blanc pur. Bec noir, rouge à la base ; iris brun ; pattes d'un rouge vermillon.

En hiver. — Tête et cou d'un blanc varié de noirâtre ; joues et gorge blanches ; une tache noirâtre derrière les oreilles ; dos, scapulaires et couvertures supérieures de la queue noirs, mais chaque plume terminée de blanc ; croupion et parties inférieures d'un blanc assez pur ; ailes comme en été.

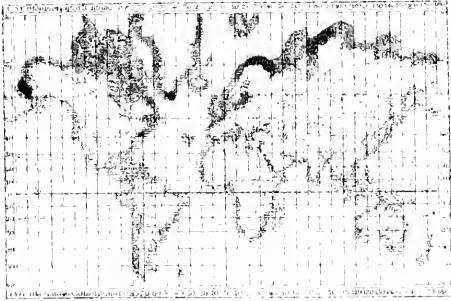
Jeune. — Front, lorums et dessus de la tête brun noir ; joues et gorge d'un

blanc grisâtre ; nuque brun noirâtre varié de blanc ; dos noirâtre ; scapulaires, croupion et sus-caudales également noirs mais plus ou moins barrés de blanc ; ailes noires, les couvertures blanches bordées de noir ; parties inférieures blanches, mais la poitrine et les flancs ont leurs plumes plus ou moins bordées de noir.

Poussin. — Duvet d'un brun foncé, plus clair aux parties inférieures.

Var. Mandtii. — Diffère du type européen par un bec plus grêle, et les couvertures blanches des ailes n'ont pas de base noire.

Hab. — Le Guillemot gryllé est sédentaire et niche sur les côtes de



l'Islande (*Faber*), des îles Féroé (*Graba*), de l'Écosse, du nord de l'Irlande, des îles Hébrides, Orcades et Shetland (*Seebohm*), du Danemark (*Collin*), de la Norvège jusqu'au cap Nord (*Collett*), de la Suède et des îles suédoises de la Baltique (*Nilson*), ainsi que sur les côtes finlandaises de la mer Blanche (*Palmén*).

En hiver on le voit accidentellement sur les côtes russes de la Baltique (*Büchner*), assez régulièrement sur celles de l'Allemagne et d'Helgoland, mais rarement sur les côtes allemandes de la mer du Nord (*Naumann*) ; en hiver on le voit aussi assez souvent sur les côtes britanniques où il ne niche pas, mais il ne se montre qu'accidentellement sur celles de Hollande, de la Belgique et du nord de la France où il a été observé sur les côtes de Normandie (*Noury*), de la Seine-Inférieure (*Lemetteil*) et du Calvados (*Le Sauvage*). — En Amérique cette espèce niche au sud du Groenland (*Holböll*), à la Terre-Neuve (*Seebohm*) et se montre en hiver jusqu'à la Nouvelle-Jersey (*Baird*).

La var. *Mandtii* est reléguée dans la zone polaire : elle habite le Spitzberg, Waigats, la Nouvelle-Zemble (*de Heuglin*) et îles voisines, et probablement les îles et les côtes septentrionales de la Russie et de la Sibérie ; elle a été observée à l'île Hérald et sur la terre de Wrangel, et elle niche en grand nombre à l'île Bennett (*Seebohm*). En Amérique on la rencontre sur les côtes de l'Alaska dans le détroit de Behring (*Nelson*), et dans toute la région polaire jusqu'au nord du Groenland, la baie d'Hudson et le Labrador (*Baird*, *Ridgway*, etc.).

Il est à remarquer que, par suite de la grande analogie des deux formes et de la confusion qui en est résultée, il est assez difficile d'in-

diquer exactement les limites géographiques du type et de sa variété. Ce qui est certain, c'est qu'en Amérique, du côté de l'Atlantique, on observe ce Guillemot entre le 44° et le 80° l. N., et que la var. *Mandtii* occupe la zone la plus septentrionale. M. de Heuglin dit que le Dr Finsch lui a affirmé que les deux races vivent au Groenland et souvent dans la même localité.

Mœurs. — Ce Guillemot est un oiseau plus ou moins sédentaire; en automne cependant, beaucoup voyagent au loin en longeant les terres ou en volant d'une île à l'autre, sans trop s'éloigner des côtes, à moins d'être chassés par une tempête, ce qui arrive assez souvent. Il aime une mer calme et y passe une grande partie de sa vie; il dort souvent sur l'eau, même pendant la nuit, mais le plus ordinairement il cherche le repos sur un rocher. Quand les eaux sont trop agitées, il cherche également un refuge dans les falaises ou sur des glaçons flottants et y reste souvent des heures entières. Dans la zone glaciaire, il vit en grandes troupes, mais jamais en bandes aussi considérables que le Guillemot troïle; sous nos climats, on ne voit jamais ces oiseaux que par couples ou par groupes de cinq ou six sujets.

Cet oiseau nage avec aisance, le corps peu enfoncé, et quand il veut aller vite il élève fréquemment ses pieds au-dessus de l'eau; pour plonger, il donne un vigoureux coup des deux pieds, fait la culbute avec rapidité et sans bruit, puis il étend les ailes et nage rapidement entre deux eaux en ramant à la fois des pieds et des ailes; il ne peut cependant rester plus de deux minutes sous l'eau. Son vol est rapide, soutenu et plus léger que celui des autres Guillemots; l'oiseau vole généralement droit devant lui, avec de rapides battements d'ailes et celles-ci sont largement déployées. Il lui faut un petit élan pour s'élever de l'eau, mais il ne vole pas volontiers haut, quoiqu'il sache fort bien s'élever jusqu'au sommet des montagnes. Au repos il appuie sur les tarses, tient le corps droit et marche également ainsi, mais avec difficulté. Dans sa manière d'agir, ce Guillemot se montre doux et bienveillant, aussi bien avec ses semblables qu'avec les autres oiseaux de mer et vit volontiers dans leur société; dans les lieux de la reproduction, on le voit souvent au milieu de Pingouins, de Macareux, de Mouettes et autres oiseaux qui nichent en colonies sur les rochers. A l'approche de l'homme, la plupart de ces oiseaux s'envolent ou se jettent à la mer, mais le Guillemot gryllé se laisse approcher et on peut souvent le tuer à coups de bâton ou l'enlever de son nid: on dirait réellement qu'il oublie qu'il a des ailes.

La nourriture de cet oiseau se compose de petits poissons, de crustacés, de mollusques, d'arénicoles, de méduses et autres animaux mous; d'après de Heuglin, on trouve aussi du gravier dans son estomac. Graba compare son cri à celui de la souris et le rend par un *iïhp* sifflant

Reproduction. — Le Guillemot gryllé niche dans des crevasses ou des fissures de rochers et pond un ou deux œufs, quelquefois trois, qu'il dépose plus ou moins profondément sur des rocailles ou sur la terre nue, sans la moindre litière. Il paraît cependant qu'à l'occasion il profite aussi de trous creusés dans des montagnes sablonneuses; Faber dit, en effet, avoir observé sur la côte septentrionale de la petite île de Beirœ, dans le Cattegat, une dizaine de couples de ces Guillemots nichant dans des trous de falaises. Ces trous avaient été creusés par des Hironnelles de rivage, très abondantes à cet endroit, et avaient ensuite été élargis et occupés par des Etourneaux; les Guillemots les avaient enfin appropriés à leur propre usage (1).

Suivant de Heuglin, la forme type niche en Norvège à une faible hauteur au-dessus de la mer, mais toujours assez haut pour que la couvée soit à l'abri des flots; au Spitzberg, au contraire, la var. *Mandtii* niche toujours entre 400 et 1800 pieds au-dessus du niveau de la mer, mais à la Nouvelle-Zemble les nids ne sont pas établis à une si grande hauteur, mais toujours plus haut qu'en Norvège (2). En Ecosse, la ponte a rarement lieu avant la fin de mai ou la première semaine de juin, mais elle a lieu un peu plus tard dans l'extrême Nord. Les œufs sont de forme ovoïde, mats, à pores visibles, d'un blanc verdâtre ou d'un blanc jaunâtre et présentent des taches généralement petites, arrondies et uniformément distribuées, ou plus grandes, irrégulières et agglomérées vers le gros bout; les taches profondes sont d'un gris vineux et brunes, les superficielles noires; ces œufs mesurent environ 58 millim. sur 39.

Les deux époux se témoignent beaucoup d'affection et se becquètent comme de vrais pigeons; ce sont d'ailleurs des oiseaux d'une douceur remarquable qui méritent bien leur nom vulgaire de *Colombe de mer*. Les deux sexes couvent avec ardeur et à tour de rôle pendant vingt-quatre jours. Ils veillent ensuite sur leurs poussins et les nourrissent jusqu'à ce qu'ils sachent voler; alors ils les conduisent sur l'eau et leur apprennent à plonger et à chercher leur nourriture.

(1) Faber, *Isis*, 1829, p. 719.

(2) von Heuglin, *Reisen nach dem Nordpolarmeer*, III, p. 162 (1874).

307. — Le Guillemot Troïle.

URIA TROILE, *Lath. ex Lin.*

(Pls. 309 et 309B.)

- URIA LOMVIA, RINGVIA et ALGA, Brünn. *Orn. bor.* pp. 27, 28 (1764).
COLYMBUS TROILE, Lin. *Syst. nat.* I, p. 220 (1766).
MERGUS LOMVIA et M. LOMVIA MINOR, Tunst. *Orn. Brit.* p. 3 (1771).
COLYMBUS MINOR, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 585 (1788).
URIA TROILE, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 796 (1790).
URIA TROILE LEUCOPHTHALMOS, Fab. *Prodr. Isl. Orn.* p. 42 (1822).
URIA LACRIMANS, La Pyl. iii. Chorís, *Voy. pitit. autour du monde*, pl. 23 (1822).
URIA LEUCOPHTHALMOS, Fab. *Isis*, 1824, p. 126.
URIA MINOR, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XII, 2 p. 246 (1824).
URIA LEUCOPSIS et NORWEGICA, Brm. *Isis*, 1830, p. 1001.
URIA INTERMEDIA, Nilss. *Skand. Faun.* II, p. 549 (1858).
URIA LEUCOTIS, C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 262 (1860).
CATARRACTES TROILE et RINGVIA, Bryant, *Proc. Bost. Soc. N. H.* 1861, pp. 136, 139.
ALCA LOMVIA, Sehleg. *Mus. P.-B. Urinatores*, p. 16 (1867).
LOMVIA TROILE et RINGVIA, Coues. *Proc. Acad. N. Sc. Phil.* 1868, p. 75.
DIE TROTTELLUMME, en allemand.
THE COMMON GUILLEMOT, en anglais.
DE ZEEKOET, en flamand.

Var. Californica.

- URIA BRUNNICHII, Heerm. (nec Sabine), *Pacific R. R. Rep.* X, p. 75 (1859).
CATARRACTES CALIFORNICUS, Bryant, *Proc. Bost. Soc. N. H.* 1861, p. 11.
LOMVIA CALIFORNICA, Coues, *Proc. Ac. N. Sc. Phil.* 1862, p. 79.
LOMVIA TROILE VAR. CALIFORNICA, Coues, *Key N. Am. B.* p. 346 (1872).
URIA TROILE CALIFORNICA, Baird, Brew. et Ridgw. *Water-Birds N. Amer.* II, p. 483 (1884).

Taille : 0^m38; ailes 0^m19.

Description des deux sexes en été. — Tête, cou, dos, ailes et queue d'un brun noirâtre velouté; un trait noir derrière l'œil descendant sur les côtés du cou; rémiges secondaires terminées de blanc; parties inférieures d'un blanc pur, avec des taches allongées noirâtres sur les flancs et les côtés des jambes. Bec noir; iris brun; pattes d'un brun olivâtre. — On rencontre souvent des sujets avec un cercle blanc autour des yeux qui se continue en arrière avec une ligne de même couleur longeant la région auriculaire: c'est la forme *ringvia*. (Voyez la remarque ci-dessous).

En hiver. — Parties supérieures plus noires; occiput tacheté de blanc; côtés de la tête, gorge, devant et côtés de cou d'un blanc pur; une bande noire descend de l'œil et se dirige en arrière en se rétrécissant et en formant une courbe; le reste comme en été.

Jeune. — Ressemble à l'adulte en hiver, mais les parties supérieures sont

nuancées de brun cendré ; bas du cou et poitrine de couleur cendrée ; bec plus court et d'une teinte plus claire.

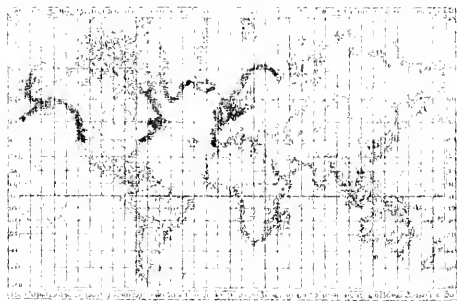
Poussin. — Tête, gorge, parties supérieures et flancs d'un brun cendré ; duvet de la tête et du cou entremêlé de soies blanches ; poitrine et ventre blancs.

Var. Californica. — Ne diffère du type européen que par un bec un peu plus allongé.

Remarque. — Les auteurs sont peu d'accord au sujet des formes voisines de l'*U. troile* ; les uns admettent quatre espèces, d'autres deux et enfin M. Seebohm les réunit toutes en une seule espèce, qu'il divise en quatre races. Je n'ai pas sous les yeux un nombre suffisant d'individus de ces différentes formes pour me faire une opinion, mais je pense qu'il y a lieu d'admettre deux espèces : 1° l'*U. troile* avec sa var. *Californica* ; 2° l'*U. brunnichii*, Sab. auquel il faut rapporter à titre de variété l'*U. arra*, Pall. Ces derniers ont le bec plus court et plus robuste.

Quant à l'*U. ringvia*, ce n'est qu'une variation individuelle ou plutôt un cas de dimorphisme. Il s'accouple très souvent avec le type *troile*, et se rencontre partout où habite ce dernier, mais il est plus rare. Il serait intéressant de savoir si la raie blanche, qui caractérise a forme *ringvia*, ne s'observe jamais chez la var. *Californica*.

Hab. — Le Guillemot troile est propre au nord de l'Atlantique : il



niche en Islande (*Faber*), aux îles Féroé (*Graba*), sur différents points des côtes britanniques, y compris les îles Hébrides, Orkades, Shetland et Saint-Kilda (*Seebohm*), ainsi que sur les côtes de Norwège jusqu'au cap Nord et les côtes orientales de la Laponie et hiverne dans les fjords du Sud

(*Collett*). Dans l'arrière-saison, il se montre quelquefois sur les côtes de la Suède (*Nilsson*) et de la Finlande (*Lilljeborg*), mais pas dans le golfe de Finlande ; il est commun en hiver sur les côtes du Danemark, où il niche même dans certaines localités (*Collin*), ainsi qu'à l'île Helgoland (*Reichenow*) ; il est rare sur les côtes allemandes de la Baltique, mais commun sur celles de la mer du Nord (*Naumann*), de la Hollande (*Schlégel*) et de la Belgique, où les tempêtes le chassent parfois jusqu'au delà d'Anvers. Cet oiseau est également commun, en

hiver, sur les côtes du nord de la France, et il se reproduit même en grand nombre aux Aiguilles d'Étretat, à 18 kilomètres de Fécamp, dans les falaises de Jaubourg, à Aurigny, quelquefois dans le Boulonnais, sur toutes les côtes et les îles de la Bretagne (*Degland et Gerbe*) et visite accidentellement les côtes du midi de la France (*Lacroix*), de l'Espagne (*Saunders*), du Portugal (*Barboza du Bocage*), et le détroit de Gibraltar (*Irby*). (1).

En Amérique, du côté de l'Atlantique, le Guillemot troïle niche dans la baie de Fundy, à la Nouvelle-Ecosse, au Labrador et au Groenland au sud du 64° (*Coues, Seebohm*), et se montre probablement en hiver jusqu'au 40°. — La var. *Californica* est propre au Pacifique, sans dépasser au Nord les îles Pribylov; elle est peu commune à l'île de Behring (*Stejneger*), mais abondante aux îles Aléoutes, Sitka, Kadiak et aux îles Comandores (*Nelson*), et se montre en hiver jusqu'à San Francisco en Californie (*Seebohm*).

Mœurs. — Le Guillemot troïle émigre en bandes nombreuses des contrées du Nord à mesure que le froid devient plus vif, mais il est sédentaire près des côtes du nord de la France, de l'Angleterre et même dans le sud de l'Islande et autres lieux tempérés.

C'est un oiseau de haute mer qui n'approche des côtes qu'à l'époque de la reproduction. Ses mœurs ressemblent à celles de l'espèce précédente. Il nage et plonge à la perfection et rame sous l'eau des pieds et des ailes avec beaucoup de dextérité; il vole rapidement en produisant avec ses ailes un certain sifflement, mais il ne va jamais loin d'une seule traite et ne fait que raser les flots; quand il doit rejoindre son nid au sommet d'une montagne, il sait cependant s'élever sans difficulté à une grande hauteur. Sur la terre ferme sa démarche est fort pénible, il n'avance qu'en glissant sur ses tarses; il court parfois aussi en sautant sur les doigts et en s'aidant des ailes pour se tenir en équilibre.

Ces Guillemots sont excessivement sociables, non seulement avec les individus de leur espèce, mais encore avec les autres oiseaux de mer; tous semblent rivaliser de complaisance, si l'on peut s'exprimer ainsi, chacun cherche à venir en aide à son voisin, et les orphelins trouvent bientôt des parents adoptifs. Les couples surtout sont étroitement unis; ils se caressent, se becquètent, se lissent mutuellement

(1) M. Giglioli dit que Poiseau indique comme ayant été tue à Malte (*Ibis*, 1864, p. 157), n'est pas un *U troïle*, mais un *Alca torfa*. Aucun Guillemot n'a été pris jusqu'ici dans la Méditerranée.

les plumes, se suivent partout et pêchent en commun. Leur nourriture consiste en petits poissons, crustacés, mollusques et annélides. Graba rend leurs cris par *œrrrrrr*, *merrrrrrrrrr*, *iau*, *jau*, *jê*, *jirrrrr*, *adarèrerrrr*, *ciururrèrrr*.

Reproduction. — C'est en mars que les Guillemots prennent possession des rochers et des montagnes battus par les flots, et qui donnent abri à des millions d'oiseaux. Ils choisissent pour leur couvée des rochers escarpés ou des pans de rochers isolés qui s'élèvent sur le rivage, et qui présentent des espèces de corniches, des crevasses, des trous et des fentes en grand nombre. Chaque couple, d'après Graba, paraît reprendre annuellement possession de la même cavité.

Le Guillemot troile ne fait pas de nid, mais dépose simplement son œuf unique sur une saillie de rocher ou dans une cavité quelconque de la montagne. Cet œuf est très volumineux, piriforme, d'un blanc jaunâtre, roussâtre ou verdâtre, parfois d'un vert clair tirant plus ou moins sur le bleu, et marqué de taches d'un gris vineux et d'autres, superficielles, brunes ou noirâtres, de formes extrêmement variées; il mesure 75 à 90 millimètres sur 47 à 52. Les deux sexes couvent alternativement; la durée de l'incubation serait, d'après Naumann, de trente à trente-cinq jours.

On trouve en général des œufs vers la fin de mai et en juin, et des poussins à la fin de juin et au commencement de juillet. Vers la fin de juillet ou dans les premiers jours du mois d'août, le jeune quitte la cavité où il est né pour aller à la mer. « Cet échange, dit Naumann, n'est pas sans danger, comme le prouvent clairement les inquiétudes et les cris de la mère. Le petit se lance d'un bond du bord du rocher dans l'eau, suivi par ses parents, plonge aussitôt qu'il est à l'eau, et quand il remonte il se serre avec effroi contre sa mère en poussant des sifflements aigus, comme pour lui demander de venir à son secours et lui permettre de monter sur son dos. Mais il doit faire connaissance avec son nouvel élément, et après quelques plongeon, toujours exécutés en compagnie des vieux, il devient plus confiant. Les parents lui apprennent en même temps à pourvoir lui-même à sa nourriture. Ils continuent à le protéger et l'accompagnent en pleine mer, où souvent on rencontre à plusieurs lieues de la côte, des oiseaux adultes accompagnés de leur petit à peine à moitié développé, affrontant les vents et les flots. Le saut des rochers n'est pas toujours heureux : les petits, en sautant, tombent quelquefois sur des pierres et se tuent. »

GENRE CLXVIII.

MERGULE. — MERGULUS.

ALCA, (part.) Lin. *Syst. nat.* I, p. 211 (1766).

ALLE, Link, *Beschr. d. Natural. d. Univ. Rostock*, I, p. 17 (1806).

MERGULUS, Vieill. *Analyse*, p. 67 (1816).

ARCTICA, Gray, *List of Gen. B.* p. 98 (1841).

Car. — Bec très court, épais, renflé, convexe, la mandibule inférieure très anguleuse à la rencontre de ses branches; narines ovalaires, en partie découvertes; ailes de longueur moyenne, sur-aiguës; queue très courte, arrondie; tarses grêles, de la longueur du doigt interne, scutellés en avant, réticulés en arrière; ongles comprimés, pointus. — Taille petite.

Hab. — Pôle nord, la zone tempérée en hiver.

308. — Le Mergule nain

MERGULUS ALLE, *Vieill. ex Lin.*

(Pl. 310)

URIA MINOR, Briss. *Ornith.* VI, p. 73 (1760).

ALCA ALLE, Lin. *Syst. nat.* I, p. 211 (1766).

ALLE NIGRICANS, Link, *Beschr. Nat.-Samml. Univ. Rostock*, I, p. 17 (1806)

URIA ALLE, Pall. *Zoogr. Rosso-Asiat.* II, p. 369 (1811).

MERGULUS ALLE, Vieill. *Analyse*, p. 67 (1816).

MERGULUS MELANOLEUCOS, Leach. *Syst. Cat. Mam. B. Br. Mus.* p. 42 (1816).

MERGULUS ARCTICUS, Bfm. *Isis*, 1830, p. 1001.

CEPHUS ALLE, Less. *Traité d'Orn.* p. 639 (1831)

ARCTICA ALLE, Gray, *List. Gen. B.* p. 98 (1841).

DER KRABBENTAUCHER, en allemand.

THE LITTLE AUK, en anglais.

DE KLEINE ALK, en flamand.

Taille : 0^m18; ailes 0,11.

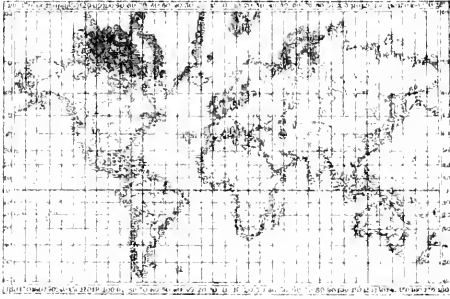
Description des deux sexes en été. — Tête, gorge, cou, dessus du corps, ailes et queue noirs; scapulaires bordées de blanc; rémiges secondaires terminées de blanc; parties inférieures d'un blanc pur, les plumes des flancs noires sur leur bord interne, blanches à l'extérieur. Bec noir; iris brun; pattes d'un brun grisâtre avec les membranes d'un brun verdâtre.

Les deux sexes en hiver. — Comme en été, mais la gorge, le devant et les côtés du cou blancs.

Jeune. — Ressemble à l'adulte en hiver, mais les parties supérieures sont plus ternes, le dessous du corps d'un blanc moins pur; gorge et joues blan-

ches ; région auriculaire et devant du cou d'un cendré noirâtre varié de blanc.
Poussin. — Duvet d'un brun de suie uniforme.

Hab. — Le Mergule nain habite le pôle Nord, où Parry l'a rencontré entre le 81° et le 82°, et il ne paraît pas nicher au sud du 68° l. N. ; d'après Faber, cependant, une cinquantaine de couples nichent sur la petite île de Grimsøe, située au nord de la pointe septentrionale de l'Islande, et en hiver on voit des centaines d'individus sur toutes les côtes



de l'Islande. Sa véritable patrie est le Spitzberg, la Nouvelle-Zemble et îles voisines (*de Heuglin*), ainsi que le Groenland au nord du 68° (*Newton*), et partout il semble être en partie sédentaire. Plus au sud on ne le voit qu'en hiver, car il ne niche pas même au cap Nord, mais un grand nombre abandonnent la zone polaire pour s'éparpiller sur les côtes de l'Atlantique. Cet oiseau est alors commun sur les côtes de la Norwège (*Collett*), du nord de la Russie (*Seeböhm*) et visite parfois celles de Suède (*Nilsson*) ; on le voit aussi en hiver sur toutes les côtes des îles Britanniques, mais plus communément des îles Orcades, Shetland (*Seeböhm*) et Féroé (*Feilden*), ainsi que sur les côtes du Danemark (*Collin*), rarement sur celles de l'Allemagne (*Naumann*). Ce n'est qu'accidentellement, et après des tempêtes, qu'on voit ce petit oiseau sur les côtes de Hollande (*Schlégel*) et de la Belgique, et il remonte alors parfois l'Escaut jusque près d'Anvers, où un individu a été tué dans les polders en novembre 1866 (*Croegaert*) ; on ne le voit non plus qu'accidentellement sur les côtes du nord de la France (*Degland*), de l'Espagne, où il a été tué près de Gerone (*Vayreda*), et au cap Finistère (*Layard*) ; sa présence accidentelle a même été constatée aux îles Canaries et Açores (*Godman*).

Ce Mergule niche également dans l'extrême nord-est de l'Amérique (*Walker, Feilden*) ; en hiver il visite les côtes méridionales du Groenland, celles de la Nouvelle-Bretagne, du Labrador, de Terre-Neuve et descend accidentellement au Sud jusqu'à la Nouvelle-Jersey (*Coues*).

Mœurs. — Le Mergule nain est également un oiseau pélagique, vivant sur la haute mer et n'approchant que rarement des côtes en dehors de l'époque de la reproduction, à moins d'y être forcé par les

tempêtes prolongées de l'hiver. Il nage et plonge avec une adresse extraordinaire au milieu des plus fortes vagues, dort même sur l'eau, la tête enfoncée dans les plumes, et se comporte en tout comme les Guillemots, mais il est plus remuant, plus vif et plus adroit. Il vole avec facilité ; des bandes nombreuses s'élèvent ensemble, fendent l'air en produisant un fort bruissement et décrivent de vastes cercles autour des rochers. Ces oiseaux sont si abondants sur les côtes des îles polaires, que les montagnes en sont littéralement couvertes, tandis que d'autres, par grandes volées, traversent l'espace en tous sens. Malmgren dit qu'au Spitzberg, on peut entendre leurs cris à une lieue des côtes, et cela nuit et jour. Faber rend leur voix par *giv, try-hy-hy-hy....., alll-reh-eh-eh-eh.....*. Leur naturel est aussi sociable et aussi pacifique que celui des précédents. Ils se nourrissent de crustacés, de mollusques et d'annélides.

Reproduction. — Ces oiseaux nichent sur les saillies des rochers, dans des trous ou des crevasses, et déposent leur œuf unique dans le courant de juillet sur des débris rocailleux; il y en a aussi, dit de Heuglin, qui creusent des galeries sous les rocailles ayant le diamètre et la longueur d'un bras. Ces nids sont établis à des hauteurs variables, parfois à quatre ou cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer, et généralement dans les parties les plus escarpées et les plus inabornables.

Le Mergule ne pond donc qu'un seul œuf, relativement volumineux, d'un vert bleuâtre clair, parfois marqué de taches cendrées ou violacées peu apparentes et pâlissant par l'incubation; il mesure 48 à 51 millim. sur 31 à 35. Les deux parents couvent à tour de rôle et cela avec une telle persistance qu'on peut les enlever avec la main; tous deux aiment leur petit d'un égal amour et le nourrissent jusqu'à ce qu'il soit complètement couvert de plumes et qu'il puisse les suivre sur la mer. On rencontre encore des jeunes qui savent à peine voler vers le milieu de septembre.

GENRE CLXIX.

ALC ou PINGOUIN. — ALCA.

ALCA, Briss. *Ornith.* VI, p. 85 (1760).

PLAUTES, Brühl. *Zool. Fundam.* (1771).

PINGUINUS, Bonnat. *Tabl. Encycl.* I, p. 28 (1790).

UTAMANIA, Leach, *Syst. Cat. Mon. B. Br. Mus.* p. 1 (1816).

MATAEROPTERA, Glog. *Hand- und Hülfsb.* p. 175 (1812).

CHESALOPEX, Gray, *Hand-list B.* III, p. 95 (1871).

Car. — Bec de la longueur de la tête ou plus court, plus haut que large, comprimé, plus élevé au niveau de l'angle maxillaire qu'à la base, à mandibule supérieure échanerée et fortement recourbée à l'extrémité; mandibule inférieure anguleuse en dessous vers son extrémité et aiguë; narines marginales, très étroites, presque entièrement fermées par une membrane emplumée; ailes de longueur moyenne ou très courtes et impropres au vol; queue pointue; tarses un peu plus courts que le doigt interne, scutellés en avant, réticulés en arrière; pouce nul; ongles médiocres.

Hab. — Le nord de l'Atlantique; les côtes de la zone tempérée en hiver.

309. — L'Alc ou Pingouin torda.

ALCA TORDA, *Lin.*

(Pl. 311.)

ALCA MINOR, Briss. *Ornith.* VI, p. 92 (1760).

ALCA TORDA et PICA, *Lin. Syst. nat.* I, p. 210, (1766).

ALCA BALTICA, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 551 (1788).

PINGUINUS TORDA et PICA, Bonnat. *Encycl. méth.* I, pp. 29, 30 (1790).

UTAMANIA TORDA et PICA, Leach, *Syst. Cat. M. B. Br. Mus.* p. 42 (1812).

ALCA GLACIALIS et ISLANDICA, Brehm, *Isis*, 1830, p. 1001.

ALCA BALTHICA et MICRORHYNCHOS, Brehm, *Vogelf.* p. 410 (1855).

UTAMANIA BALTHICA, GLACIALIS, ISLANDICA et MICRORHYNCHOS, Brehm, *Naumannia*, 1855, p. 300.

DER TORDALK, en allemand.

THE RAZORBILL, en anglais.

DE ALK, en flamand.

Taille: 0^m31; ailes 0,185.

Description des deux sexes en été. — Tête, gorge et toutes les parties supérieures d'un noir brunâtre; un trait blanc partant de l'œil et aboutissant à la partie supérieure de la base du bec; rémiges secondaires terminées de blanc; parties inférieures blanches; queue noire. Bec noir, avec trois rainures courbes de chaque côté de la mandibule supérieure, celle du milieu la plus large et blanche; iris brun; pattes d'un brun noirâtre.

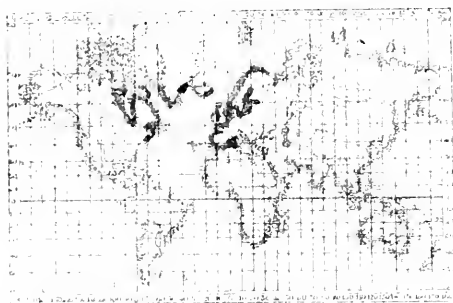
En hiver. — Plumage général comme en été, mais le trait blanc devant l'œil moins apparent; joues et gorge blanches.

Jeune. — Ressemble à l'adulte en hiver, mais plus brun à la tête, une bande brune sous l'œil au-dessus de laquelle le blanc est moucheté de brun; côtés du cou d'un blanc moins pur. Bec moins élevé, plus court, plus lisse, sans rainure blanche.

Poussin. — Duvet de la tête et du cou brun, blanc à l'extrémité; celui des

parties dorsales et des flancs noir à pointes fauves; poitrine et ventre blancs. Bec brun, jaunâtre à son extrémité; pattes brunes.

Hab. — Ce Pingouin est également une espèce propre à l'Atlantique



et on le rencontre jusqu'au 70° l. N., mais il est inconnu à la Nouvelle-Zemble et au Spitzberg. Il niche en Islande et quelques-uns hivernent sur les côtes méridionales de cette île (*Faber*); il se reproduit également aux îles Féroé (*Feilden*), aux îles Britanniques (*Dresser*), sur les côtes

de la Norvège (*Collett*) jusqu'à la mer Blanche (*Seebohm*), sur celles de Finlande dans le golfe de Botnie (*Palmén*) et sur certaines îles des côtes de la Suède (*Nilsson*). En hiver on le voit en plus ou moins grand nombre sur les côtes allemandes et danoises de la Baltique et de la mer du Nord (*Naumann*), ainsi que sur celles de la Hollande (*Schlégel*) et de la Belgique et, après une tempête, on l'observe quelquefois sur l'Escaut jusqu'au delà d'Anvers; il visite également les côtes de la France et niche même aux Aiguilles d'Étretat, sur les côtes de la Bretagne, de Cherbourg et à Aurigny (*Degl.* et *Gerbe*); il visite parfois aussi les côtes de l'Espagne et du Portugal jusqu'à Gibraltar (*Saunders, Irby*), pénètre dans la Méditerranée, où cet oiseau a été capturé dans diverses localités des côtes de l'Italie et de la Sicile, mais ne visite qu'accidentellement la mer Adriatique (*Giglioli*). Cet Alc a encore été capturé accidentellement à l'île de Malte (*Wright*) et sur les côtes de l'Algérie (*Loche*) et du Maroc (*Favier*).

C'est probablement par erreur que Pallas a mentionné cet oiseau comme habitant le nord de la Sibérie, le Kamtschatka et les îles Kouriles, car aucun explorateur récent ne l'a observé dans le nord du Pacifique; le Musée de Leyde possède bien un individu en mue rapporté du Japon par von Siebold, mais sa capture sur les côtes japonaises paraît fort douteuse.

En Amérique, le Pingouin niche au Groenland jusqu'au 70° l. N., sur les côtes du Labrador, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse, et se montre en hiver jusqu'à la Nouvelle-Jersey (*Newton, Comes*, etc.).

Mœurs. — L'oiseau qui nous occupe a des mœurs fort semblables à celles des Guillemots, avec lesquels on le rencontre presque partout.

Il émigre vers la mi-septembre des régions septentrionales, et on le rencontre à partir du mois d'octobre sur la plupart des côtes de l'Europe occidentale et du nord-est de l'Amérique. Il voyage par bandes plus ou moins considérables qui occupent un grand espace au-dessus de la mer, et quand ils sont fatigués, ils s'abattent sur l'eau pour se reposer. Dans les lieux de la reproduction, les montagnes et les rochers sont couverts de millions d'oiseaux, composés en majeure partie de Pingouins, de Guillemots et de Macareux, qui tous vivent en bonne intelligence.

Ce Pingouin marche avec autant de difficulté que les précédents, en se tenant debout et en s'appuyant sur les tarses et sur la queue; son vol est facile : tantôt il rase la surface de l'eau en passant au travers des vagues, tantôt il s'élève avec aisance et monte dans les airs avec une étonnante rapidité, en battant rapidement des ailes, surtout quand il vole de bas en haut. Il nage et plonge avec une grande dextérité, parcourt sous l'eau des distances considérables et y poursuit sa proie avec une agilité incroyable. Il sait plonger, d'après Naumann, jusqu'à une profondeur de 120 à 180 pieds. A. Brehm dit que pour vérifier la profondeur à laquelle un Alc peut plonger, et pour voir combien de temps il peut rester sous l'eau, il a attaché à l'un d'eux une mince ficelle à la patte et l'a jeté ensuite à la mer du haut du navire. « L'oiseau disparut aussitôt et développa jusqu'au bout la boule de ficelle qui avait quarante-deux mètres de long; après deux minutes et quart environ, il reparut à la surface, respira et replongea de nouveau. Je le retirai alors à moi et je remarquai que son corps était tout gonflé; un examen plus approfondi me montra qu'il était rempli d'air, au point que la peau n'était plus adhérente qu'au cou, aux ailes, aux pattes et près de la queue; partout ailleurs elle était soulevée par l'air. » Sa voix, dit le même auteur, ressemble à celle du Macareux, mais elle est cependant encore un peu plus basse et plus rauque : c'est à peu près *oer* ou *arr*, et par moments *arr*, *err*, *querr*, *querr*.

Cet oiseau se nourrit de crustacés et de petits poissons, principalement de jeunes harengs.

Reproduction. — L'Alc torda niche également en société et de la même manière que les Guillemots, c'est-à-dire dans des trous et des fissures de rochers, entre des tas de pierres, et toujours du côté où la montagne est baignée par la mer. Les derniers arrivés ne trouvent souvent plus d'excavation pour abriter leur couvée; ils se contentent alors de déposer leur œuf à nu sur une saillie quelconque du rocher.

M. Dixon trouva un œuf d'Alc dans une galerie creusée par un Puffin, et M. Saunders vit même une femelle couvrir son œuf dans le nid abandonné d'un Cormoran. La ponte a rarement lieu avant la mi-mai, mais les oiseaux se rassemblent dès la fin de mars et en avril sur les montagnes où ils se reproduisent, et chaque couple prend bientôt possession de la cavité où il a niché l'année précédente. Il est probable que les couples, une fois unis, restent ensemble pendant toute leur vie. La ponte n'est que d'un seul œuf que les parents couvent à tour de rôle ; comme l'eau filtre constamment dans l'intérieur de la cavité où l'œuf est placé, la femelle le dépose sur un amas de petits cailloux pour le mettre à l'abri d'une trop grande humidité. L'œuf a la forme d'un ovoïde allongé un peu piriforme ; il est d'un blanc jaunâtre, bleuâtre ou verdâtre, avec des taches profondes petites et peu nombreuses, cendrées ou d'un gris vineux ; les taches superficielles sont plus grandes, brunes, de forme arrondie, irrégulières et réunies sur tout vers le gros bout ; il mesure 74 mill. sur 48 à 50 environ.

Il n'y a qu'une couvée par année, mais si on lui enlève son œuf, la femelle en pond un second et parfois même un troisième. A peine à moitié développé, le jeune se jette dans la mer du haut du rocher, encouragé par les cris d'appel de ses parents ; ceux-ci lui apprennent aussitôt à plonger et à chercher sa nourriture. Mais cette chute n'est pas toujours sans danger, et plus d'un se tue en tombant sur des aspérités rocailleuses.

GENRE CLXX.

MACAREUX. — FRATERCULA.

FRATERCULA, Briss. *Orn.* VI, p. 81 (1760).

MORMON, Illig. *Prodr.* p. 283 (1811).

LUNDA, (part.) Pall. *Zoogr.* II, p. 365 (1811).

LARVA, Vieill. *Analyse*, p. 67 (1816).

CERATOBLEPHARUM, Brandt, *Bull. Ac. St-Petersb.* 1837, p. 348.

Car. — Bec très élevé, très comprimé latéralement, à arêtes vives en dessus et en dessous, marqué de sillons larges et profonds, la mandibule supérieure arrondie jusqu'à la pointe qui est échancrée, l'inférieure arrondie à sa base, puis se terminant en ligne droite jusque vers la pointe, qui est coupée obliquement et pourvue d'une échancrure ; narines linéaires, basales, situées près des bords du bec, percées de part en part dans une membrane nue ; commissures du bec garnies d'une peau boursoufflée ; des protubérances cornées au-dessus et au-dessous des yeux ; ailes courtes et aiguës ; tarses plus courts que le doigt interne, réticulés ; ongle du doigt interne arqué et tourné en dedans.

Le bec des Macareux subit de véritables mues et ce phénomène paraît être unique dans la classe des oiseaux. C'est au docteur Louis Bureau que l'on doit cette intéressante découverte (1). D'après ce naturaliste, le bec des Macareux se divise en deux parties bien distinctes : l'une postérieure soumise au phénomène de la mue, l'autre antérieure, persistante. La partie postérieure est formée par l'assemblage et la suture de neuf pièces cornées, qui se désunissent et tombent après la saison des noces. Ce sont : à la mandibule supérieure, l'*ourlet corné*, la *cuirasse nasale*, les deux *lamelles sous-nasales* et les deux *lamelles transparentes*. A la mandibule inférieure : les deux *lisérés cornés* et la *cuirasse mentonnaire*.

Hab. — Ce genre est propre à la zone polaire arctique et hiverne sur les côtes de la zone tempérée.

310. — Le Macareux moine.

FRATERCULA ARCTICA, Leach ex Lin.

(Pl. 312).

ALCA ARCTICA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 211 (1766).

ALCA LABRADORICA, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 550 (1788).

ALCA LABRADORA, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 793 (1790).

ALCA CANAGULARIS, Mey. *Taschenb. deut. Vögelk.* II, 442 (1810).

MORMON ARCTICA, Illig. *Prodrum.* p. 283 (1811).

LUNDA ARCTICA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 365 (1811).

MORMON FRATERCULA, Tem. *Mon. d'Orn.* p. 614 (1815).

FRATERCULA ARCTICA, Leach, *Syst. Cat. Br. Mus.* p. 42 (1816).

MORMON POLARIS et GRABBE, Brehm, *Isis*, 1830, p. 1001.

FRATERCULA (CERATOBLEPHARUM) ARCTICA, Brandt, *Bull. Ac. St-Petersb.* II, p. 348 (1837).

MORMON ARCTICUS, Macg. *Man. Brit. Orn.* II, p. 218 (1842).

DER NORDISCHER LARVENTAUCHER, en allemand.

THE PUFFIN, en anglais.

DE ZEEPAPEGAAL, en flamand.

Var. Glacialis.

MORMON GLACIALIS (Leach) Naum. *Isis*, 1821, p. 782, pl. 7. . 2.

FRATERCULA GLACIALIS, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XIII, 1. p. 40 (1825).

LUNDA GLACIALIS, Naum. *Vög. Deutschl.* XIII, p. 314 (1853).

MORMON ARCTICUS, Malmgr. *Ofvers.* 1863, p. 113.

FRATERCULA CORNICULATA, Degl. et Gerbe (nec Naum.), *Orn. Eur.* II, p. 609 (1867).

(1) Voyez *Bulletin de la Soc. zool. de France*, t. II (1877), p. 377.

FRATERCULA ARCTICA *var.* *GLACIALIS*, Heubl. *Ibis*, 1872, p. 64.

FRATERCULA ARCTICA GLACIALIS, Ridgw. *Nom. N. Am. B.* n° 743a (1881).

Taille : 0^m28 ; ailes 0,18 (sujets d'Europe).

Description des deux sexes adultes en été. — Capuchon d'un cendré noirâtre, bordé en arrière d'une teinte plus pâle ; côtés de la tête jusqu'au-dessus des yeux et gorge d'un blanc grisâtre ; parties supérieures, ailes, queue et un large collier couvrant le devant du cou d'un noir lustré ; parties inférieures blanches. Bec : ourlet corné d'un blanc jaunâtre, lisérés cornés roussâtres, cuirasses nasale et mentonnière d'un beau gris, partie persistante du bec rouge corail avec les sillons blanchâtres ; rosace de la commissure du bec d'un jaune orange ; iris brunâtre ; bord libre des paupières rouge avec deux plaques cornées d'un gris de fer, l'une supérieure triangulaire, l'autre inférieure et allongée ; pattes rouge vermillon.

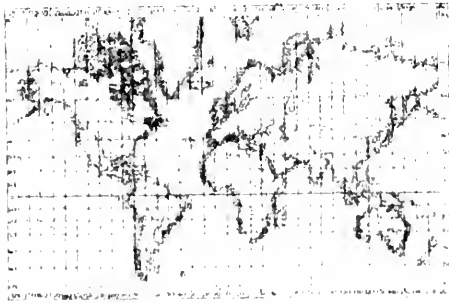
En hiver. — Même plumage qu'en été, mais les côtés de la tête plus gris. Bec plus petit, comme tronqué au front et surtout à la mandibule inférieure, qui forme une ligne brisée au lieu d'une courbe régulière ; la partie postérieure est brunâtre et a perdu de son épaisseur et de sa consistance ; la rosace de la commissure du bec est réduite à une étroite bande d'un jaune pâle ; le bord libre des paupières est décoloré et dépourvu de plaques cornées ; pattes oranges.

Jeune. — Taille plus petite. Coloration générale comme chez l'adulte ; lorums, partie antérieure des joues jus qu'au delà de l'œil, d'un gris noirâtre ; gorge d'un gris cendré. Bec moins élevé, sans sillons, l'angle de la mandibule inférieure saillant, jaunâtre à la base, brun dans le reste de son étendue ; pattes d'un jaune rougeâtre.

Poussin. — Parties supérieures garnies d'un duvet brun, long sur le dos, plus court sur la tête ; bas de la poitrine et ventre blancs. Bec brun ; pattes jaunes, les membranes plus foncées.

Var. Glacialis. — Se distingue du type par une taille un peu plus forte et un bec plus grand.

Hab. — Le Macareux habite le nord de l'Atlantique, mais au Spitz-



berg et dans le nord du Groenland il est remplacé par sa var. *Glacialis* (de Heuglin) jusqu'au 80° l. N. (Bechm).

Le Macareux moine niche sur divers points des côtes de la Norvège, surtout près du cercle arctique (Collett), mais ne paraît pas nicher près de la mer Blanche où il se montre quelquefois ; il niche également en Islande (Faber),

aux îles Féroé (*Graba*), sur un grand nombre de côtes des îles Britanniques, y compris les îles Hébrides, Orcades, Shetland, etc. (*Seebohm*), et en France sur les côtes de la Bretagne, à Aurigny et aux Aiguilles d'Étretat (*Deql.* et *Gerbe*). En hiver, on le voit en plus ou moins grand nombre sur toutes les côtes du nord de l'Allemagne (*Naumann*), plus rarement sur celles du Danemark (*Collin*), et il est très rare dans la Baltique; sur les côtes de l'Europe occidentale, on le rencontre en hiver jusqu'au détroit de Gibraltar (*Irby*), mais il ne pénètre que rarement dans la Méditerranée où quelques rares sujets ont été capturés sur les côtes de la Toscane, de la Romagne, de Naples, de la Sicile, de la Sardaigne, de Malte et accidentellement dans la mer Adriatique (*Giglioli*). Il est assez rare sur les côtes de Belgique où on ne le voit qu'en hiver. Dans cette saison il visite parfois aussi les côtes du Maroc (*Favier*) et de l'Algérie (*Loche*).

En Amérique, cet oiseau est très commun sur les côtes et les îles du nord de l'Atlantique, et niche en grand nombre au Groenland (*Holböll*), au Labrador, à la Terre-Neuve, à la Nouvelle-Ecosse, et se montre en hiver jusqu'au 40° l. N. (*Baird*, *Coues*, etc.). Dans le nord du Pacifique il est remplacé par une espèce voisine, le *Fratercula corniculata*.

Mœurs. — Le Macareux n'est pas véritablement un oiseau migrateur, mais il gagne la pleine mer après la reproduction, et s'éloigne alors souvent loin du lieu qui l'a vu naître, surtout pendant les tempêtes; on le voit d'ailleurs rarement près des côtes en hiver, et il ne remonte jamais les fleuves.

Par son attitude et par ses mœurs, cet oiseau ressemble aux précédents et vit dans leur société; comme les Guillemots, il remue sans cesse la tête et le cou, même au repos, comme s'il cherchait quelque chose autour de lui. C'est surtout dans la zone arctique que ces oiseaux sont nombreux, et c'est par centaines de mille qu'on les voit là alignés sur les rochers devant leurs nids ou prenant leurs ébats dans la mer. « Dans mon voyage en Laponie, dit le Dr A. E. Brehm, je ne rencontrai, ou plutôt je ne distinguai le Macareux moine des autres oiseaux, qu'au voisinage des îles Loffoden. Ce qui me frappa tout d'abord dans cet oiseau, ce fut la façon vraiment surprenante dont il vole sur les vagues, qu'il rase sans paraître jamais en quitter la surface. Il emploie à cet effet ses ailes aussi bien que ses pieds, et se transporte rapidement d'une lame à une autre, comme un poisson moitié nageant et moitié volant; il frappe l'eau des ailes et des pattes tout

à la fois, décrit une courbe après l'autre, se pliant au caprice des flots et avançant sans cesse avec une rapidité et une force tout à fait merveilleuse. De son bec il fouille la lame, tout en volant, et en cela il m'a rappelé singulièrement le Bec-en-ciseaux. Quand il se lève de la surface des eaux pour s'envoler, il le fait avec une rapidité si extraordinaire et en ligne si directe que l'on tire toujours trop en arrière, au commencement. Pour la nage, il n'est dépassé certainement par aucun autre membre de la famille à laquelle il appartient. Il repose légèrement sur les vagues, ou s'enfonce à volonté au-dessous de leur surface ; il plonge sans effort et sans bruit, et reste sous l'eau deux à trois minutes ; au dire de certains naturalistes, il descendrait à une profondeur de trente-cinq mètres environ. A terre, il marche à petits pas et en vacillant, mais très rapidement ; il peut s'enlever dans les airs et se laisser tomber sur le sol tout d'un trait et sans hésitation. >

C'est l'oiseau le plus actif et le moins stupide de la famille ; à la vue de l'homme, au lieu de se précipiter dans la mer, il se glisse dans son nid, au fond duquel il s'accule en grommelant et en lançant des coups de bec, mais il finit toujours par se laisser prendre ; il se montre plus intelligent sur la mer, son véritable élément, et devient soupçonneux et farouche dès qu'il se voit poursuivi. Son cri ressemble à *orr, orr*. Il se nourrit de crustacés, de mollusques et de petits poissons, et poursuit sa proie jusqu'à de grandes profondeurs.

Reproduction. — Le Macareux se reproduit en colonies et dans la société des Guillemots et des Pingouins. C'est en mai qu'a lieu la reproduction, mais les couples commencent leurs préparatifs dès la fin d'avril, ou reprennent possession de leur ancien nid. Il niche dans les crevasses, dans les anfractuosités des rochers, ou au milieu de tas de pierres. A défaut d'une cavité naturelle, il se creuse une galerie dans la tourbe ou dans la terre qui recouvre le rocher. Ces galeries diffèrent considérablement entre elles par la largeur et la profondeur ; tantôt elles ne servent qu'à un seul couple, tantôt elles en abritent deux. « Les deux sexes, dit Brehm, semblaient travailler à la construction du nid, car j'ai vu autant de femelles que de mâles autour des trous. Ils se servaient de leur bec et de leurs pattes ; cependant, je ne saurais dire comment ils s'y prenaient, par la raison qu'ils cessaient tout travail aussitôt que l'on approchait. Pendant qu'ils creusent, ils sont couverts d'une telle poussière, ou plutôt ils sont si couverts de boue, que l'on peut à peine reconnaître les couleurs de leurs plumes ;

mais ils se nettoient avec le plus grand soin avant de se mettre à couvrir. »

La ponte, qui n'est que d'un seul œuf, a lieu en mai dans l'Europe occidentale, en juin dans la zone arctique. Cet œuf est ovoïde, à coquille mince, d'un blanc grisâtre mat, et porte souvent des marbrures ou des taches nébuleuses d'un gris violacé ou d'un brun très pâle, généralement groupées en couronne vers le gros bout; il mesure 59 à 62 millim. sur 42 à 44. Les deux parents couvent alternativement, et la durée de l'incubation est, d'après Naumann, de cinq semaines. Le poussin croît lentement, reste longtemps dans son nid et ne le quitte que quand ses ailes sont bien développées. Si l'on enlève l'œuf, la femelle en pond un nouveau, et si les deux parents viennent à périr, un autre couple couve à leur place et élève l'orphelin.

FAMILLE DES COLYMBIDÉS.

Car. — Bec allongé, droit, pointu, fort, à bords rentrants et tranchants, à arête à peu près droite, arrondie, rentrant entre les plumes du front; narines oblongues, assez rapprochées du front; plumes du front s'avancant jusque derrière les narines en formant un angle très aigu; ailes courtes et aiguës; queue courte, arrondie; tarses très comprimés latéralement réticulés, enveloppés jusqu'au talon dans la peau de l'abdomen; doigts antérieurs réunis par une large membrane; pouce court et portant un lobule; ongles allongés à pointe mousse.

Hab. — Les oiseaux de cette famille habitent les régions plus ou moins froides de la zone arctique, et émigrent en partie jusqu'au delà des régions tempérées.

Mœurs. — Cette famille ne comprend qu'un seul genre, celui des Plongeurs. Ce sont des oiseaux qui vivent sur les eaux salées aussi bien que sur les grandes eaux douces de l'intérieur; ils nagent le corps hors de l'eau, ou l'enfoncent si profondément qu'il ne reste visible qu'une étroite ligne du dos; ils plongent les ailes fermées, ce qui les distingue des Alcidés. Quant à la marche, elle leur est interdite et ils ne peuvent avancer qu'en rampant et en se servant à la fois des ailes, des pieds et du bec. Leur cri est fort et perçant. Ils sont peu sociables, construisent des nids et pondent généralement deux œufs.

GENRE CLXXI
PLONGEON. — COLYMBUS.

COLYMBUS, Lin, *Syst. nat.*, I, p. 221 (1766).

URINATOR, Cuv. *Anat. comp.*, I, table 2 (1799).

EUDYTES, Illig. *Prodr.*, p. 283 (1811).

Car. — Ceux de la famille.

311. -- Le Plongeon glacial.

COLYMBUS GLACIALIS, Lin.

(Pl. 313.)

MERGUS MAJOR, M. MAJOR N. NEVIUS, Briss. *Ornith.*, VI, pp. 105, 120 (1760).

COLYMBUS TORQUATUS, Brünn. *Orn. Bor.*, p. 41 (1764).

COLYMBUS GLACIALIS ET IMMER, Lin. *Syst. nat.*, I, pp. 221-22 (1766).

MERGUS GLACIALIS ET NEVIA, Tunst. *Orn. Brit.*, p. 3 (1771).

URINATOR GLACIALIS, Cuv. *Anat. comp.*, I, tab. 2 (1799).

COLYMBUS ATROGULARIS, Mey. (part.) *Taschenb. Deut. Vögelk.*, II, p. 449 (1810).

EUDYTES GLACIALIS Illig. *Prodr.*, p. 283 (1811).

CEPPHUS TORQUATUS, Pall. *Zoogr.*, II, p. 349 (1811).

COLYMBUS MAXIMUS ET HIEMALIS, Brehm. *Isis*, 1839, p. 1000.

URINATOR IMMER, Stejn. *Proc. U. S. nat. Mus.*, V, p. 43 (1882).

DER EIS-SEETAUCHER, en allemand.

THE GREAT NORTHERN DIVER, en anglais.

DE IJSDUIKER, en flamand.

Taille : 0^m71 ; ailes 0,36.

Description des deux sexes adultes en été. — Tête et cou noirs à reflets verdâtres et bleuâtres avec une bande sur le devant du cou formée de raies longitudinales noires et blanches, et un large collier situé plus bas, également composé de raies longitudinales blanches et noires, mais interrompu en avant et en arrière; dos et scapulaires noirs avec deux taches carrées blanches à l'extrémité de chaque plume, ces taches étant toujours plus grandes sur les scapulaires; bas du dos, sus-caudales, couvertures des ailes et flancs noirs tachés de blanc, mais les taches sont plus petites et arrondies; côtés du haut de la poitrine marqués de raies longitudinales blanches et noires; parties inférieures blanches; rémiges et queue d'un brun noirâtre. Bec noir; iris rouge; pattes d'un brun noirâtre.

En hiver. — Après la mue d'automne les parties supérieures et les flancs sont d'un brun noirâtre avec des taches grisâtres sur les plumes du dos et sur les scapulaires; bas des joues d'un blanc nuancé de cendré; côtés du cou d'un brun noirâtre; couvertures des ailes de même couleur avec quelques points cendrés; toutes les parties inférieures blanches avec quelques taches brunâtres au-dessous de la gorge. Bec couleur de corne.

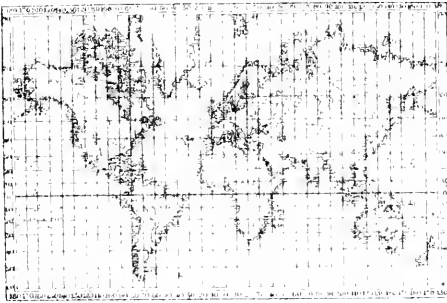
Jeune. — Dessus de la tête et du cou ainsi que les côtés de ce dernier d'un

brun noirâtre; gorge et devant du cou blancs; parties dorsales et couvertures des ailes d'un brun noirâtre avec les bordures des plumes grises; bas du dos et flancs bruns; parties inférieures blanches. Bec brunâtre à la base, d'un blanc sale à son extrémité; iris brun roux. Ce n'est qu'à la troisième année que le jeune prend le plumage d'adulte.

L'adulte en plumage d'hiver et le jeune ressemblent beaucoup au Plongeon à gorge noire sous les mêmes plumages, mais il est facile de reconnaître les deux espèces à leur taille, le dernier étant plus petit.

Poussin. — Duvet d'un brun noirâtre aux parties supérieures, d'un brun plus pâle aux parties inférieures (*Seebohm*).

Hab. — Cette espèce ne paraît pas se reproduire sur le continent



européen, mais il n'est pas rare et niche en Islande (*Faber*). On le rencontre dans tous les fjords et sur toutes les côtes de la Norvège depuis l'automne jusqu'au printemps, et en plus grand nombre au nord du fjord de Trondhjem ($63^{\circ} \frac{1}{2}$); des sujets adultes ont cependant été

observés en été dans la Finmark, et il se pourrait que quelques couples y nichassent dans les marais d'eau douce, car Lilljeborg a trouvé, le 26 août, un jeune parfaitement emplumé sur l'île de Vanö près de Tromsö (*Collett*). Cet oiseau ne paraît pas se montrer à l'est de la Finmark orientale, où il est remplacé par une espèce voisine, le *C. adamsi* (1); il est cependant probable qu'il visite accidentellement le N.-O. de la Russie, vu qu'on en a capturés dans ce pays.

Le Plongeon glacial se montre régulièrement en hiver dans le sud de la Suède (*Nilsson*), aux îles Féroé et aux îles Britanniques, même en Irlande (*Seebohm*), ainsi que sur les côtes occidentales de la Finlande (*Palmén*); il visite accidentellement la Russie où quelques captures ont été faites dans le gouvernement de Moscou, dans le district situé entre le Volga et l'Oka (*Menzbier*), près d'Odessa (*de Nordmann*) et en Pologne (*Taczanowski*); on le voit parfois aussi en Autriche (*Hinterberger*), dans le nord de l'Allemagne (*Naumann*), le long du Rhin et en Moravie (*Gloger*), en Danemark (*Collin*), en

(1) Plusieurs auteurs ont signalé l'existence du *C. glacialis* dans le nord de la Russie et de la Sibérie, ainsi qu'à la Nouvelle-Zemble, confondant cet oiseau avec le *C. adamsi*. Ce dernier est d'une taille plus forte et se reconnaît à première vue à son bec plus robuste et blanchâtre; il hiverne sur les côtes septentrionales de la Norvège, comme l'a constaté M. Collett.

Hollande (*Schlégel*) et en Belgique où on ne le voit que pendant les hivers très rigoureux et après des tempêtes, et il en est de même en Suisse (*Tschudi*). De jeunes sujets ont été pris de loin en loin dans diverses parties de la France (*Olphe-Gall*) et même dans le midi (*Lacroix*), en Portugal (*Barbosa do Bocage*), en Espagne dans la province de Gérone (*Vayreda*) et cinq ou six sujets ont été tués dans divers points de l'Italie (*Giglioli*). On en a également capturés en Bohême (*Fritsch*), en Transylvanie (*Danford*), en Alsace (*Krœner*), etc.

En Amérique, on rencontre cet oiseau en été au Groenland (*Holböll*), où il ne dépasse sans doute pas le 67°, et sur les côtes américaines de l'Atlantique jusqu'à la Terre-Neuve; en hiver on l'observe depuis le Maine jusqu'à l'extrémité sud de la Floride, et de là jusqu'aux bouches du Mississipi et les marais du Texas aux environs de l'île Galveston (*Audubon*). Suivant Baird, le Musée de Washington possède des sujets du Nouveau-Mexique et des côtes du Pacifique; mais ceux-ci n'appartiendraient-ils pas au *Colymbus adamsi*, qui habite le nord du Pacifique?

Mœurs. — Toutes les espèces de Plongeurs ont des mœurs si semblables qu'il est inutile de les exposer pour chacune d'elles; nous parlerons donc de leur manière de vivre en nous occupant du Plongeur à gorge rousse, qui est la seule espèce qui se montre régulièrement en Belgique.

Le Plongeur glacial est en partie sédentaire et en partie migrateur. Il vit particulièrement sur la mer non loin des côtes et évite la haute mer, mais il niche près des eaux douces, et les jeunes passent les premiers temps de leur vie sur des lacs et des étangs. Son attitude et ses allures n'offrent rien de particulier, il nage et plonge à la perfection, peut rester, d'après Holböll, environ huit minutes sous l'eau pour ne revenir à la surface que 150 ou 200 mètres plus loin; il vole peu et lourdement; à l'époque de la migration, six à huit individus se réunissent pour faire le voyage ensemble, décrivent de grands cercles dans l'espace en faisant retentir l'air de leurs cris, puis partent à tire d'aile en volant très haut. C'est le plus farouche des Plongeurs, il est constamment sur ses gardes et évite le danger en s'éloignant à la nage ou en plongeant; mais s'il se trouve sur une eau de peu d'étendue, il cherche son salut dans la rapidité de son vol, sans cependant aller bien loin car il revient bientôt à son point de départ. Il se montre plus confiant près de son nid, mais quand on l'approche de trop près, il se défend en donnant de violents coups de bec, dirigés particulièrement

contre les mains et la figure. Il n'est pas sociable, vit par couples et ne recherche des compagnons qu'au moment des migrations ; sa voix est retentissante et ressemble à une sorte de hurlement plaintif que Naumann rend par *houhouhouhouou...* et *hu uuu*. Cet oiseau se nourrit de poissons, de grenouilles, de larves et d'insectes aquatiques.

Reproduction. — Il a été dit plus haut que cet oiseau ne se reproduisait que dans le voisinage du cercle polaire, mais Holböll dit qu'il est plus abondant dans le sud du Groenland que dans le nord de ce pays, où il est même rare.

Le Plongeon glacial niche sur les lacs et les étangs d'eau douce situés dans le voisinage de la mer et souvent sur les eaux des montagnes ; il cherche en général un endroit solitaire où il n'a rien à craindre de l'homme. Les conjoints sont très attachés l'un à l'autre, et s'accouplent sur l'eau en jetant de grands cris. Le nid est construit dans l'herbe près de l'eau sur une langue de terre ou sur un îlot ; il est souvent protégé par des herbages ou par un buisson de saules ou de bouleaux ; c'est une construction grossière d'environ soixante centimètres de diamètre et formée d'un tas de plantes aquatiques et d'herbes diverses.

La ponte a lieu, selon Faber, dans la seconde moitié de mai et se compose de deux œufs. Ceux-ci offrent un ovale allongé, régulier, les deux extrémités presque d'égale grosseur ; leur couleur est d'un vert olivâtre plus ou moins foncé ou brunâtre, et il sont marqués de taches profondes cendrées et de taches superficielles brunes et noires irrégulièrement distribuées. Ils mesurent 91 à 98 millim. sur 53 à 57.

Mâle et femelle couvent alternativement avec ardeur ; ils élèvent leurs petits avec la plus grande sollicitude, les défendent avec courage et se laissent tuer plutôt que de les abandonner.

312. — Le Plongeon à gorge noire.

COLYMBUS ARCTICUS, *Lin.*

(Pl. 314).

MERGUS GUTTURE NIGRO, Briss. *Ornith.* VI, p. 115 (1760).

COLYMBUS ARCTICUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 221 (1766).

COLYMBUS IGNOTUS, Bechst. *Naturg. Deutschl.* II, p. 782 (1791).

URINATOR ARCTICUS, Cuv. *Anat. comp.* I, tab. 2 (1799).

- COLYMBUS LEUCOPUS, Bechst. *Ornith. Taschenb.* II, p. 364 (1803).
COLYMBUS ATROGLULARIS, Mey. (part.) *Taschenb. deut. Vögelk.* II, p. 449 (1810).
CEPPIUS ARCTICUS, Pall. *Zooge.* II, p. 341 (1811).
EUDYTES ARCTICUS, Illig. *Prodr.* p. 283 (1811).
COLYMBUS MACRORHYNCHUS et BALTHICUS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 1000.
COLYMBUS ATRIGULARIS, Homey. *Vög. Pomm.* p. 79 (1837).
DER POLARTAUCHER, en allemand.
THE BLACK-THROATED DIVER, en anglais.
DE PARELDUIKER, en flamand.

Var. Pacifica.

- COLYMBUS PACIFICUS, Lawf., Baird. *B. N. Am.* p. 889 (1858).
COLYMBUS ARCTICUS var. PACIFICUS, Coues. *Key N.-Am. B.* p. 335 (1872).
URINATOR PACIFICUS, Stejn. *Proc. U. S. Nat. Mus.* V, p. 43 (1882).

Taille : 0^m60; ailes 0,31.

Description des deux sexes adultes en été. — Dessus de la tête et du cou cendré, passant au brun sur les joues; gorge noire, terminée en bas par une bande de raies longitudinales blanches et noires; devant du cou d'un noir violet bordé sur les côtés par une bande de raies longitudinales blanches et noires; dos d'un beau noir lustré, à reflets verdâtres vers le bas et sur les sus-caudales; chaque côté de la partie supérieure du dos est marqué de dix à douze bandes transversales blanches, avec une strie noire au centre de chaque plume; scapulaires noires, terminées par deux grandes taches blanches de forme plus ou moins carrée, et formant une douzaine de larges bandes transversales; couvertures des ailes noires parsemées de petites taches arrondies blanches; côtés du haut de la poitrine avec des raies longitudinales blanches et noires; parties inférieures blanches avec les flancs noirs; rémiges et queue noires. Bec noir; iris brun rouge; pattes brunâtres.

En hiver. — Après la mue d'automne, la tête et le dessus du cou sont d'un cendré foncé; les autres parties supérieures et les couvertures des ailes d'un brun noirâtre, avec de petites taches blanchâtres sur ces dernières; joues, gorge et parties inférieures blanches; côtés de la poitrine rayés de brunâtre; flancs marqués de larges mèches noires.

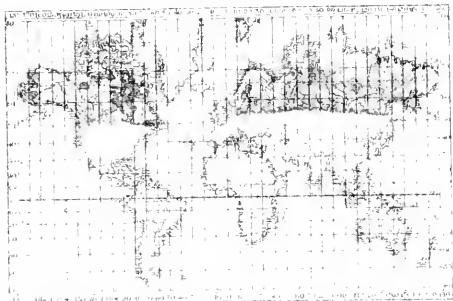
Jeune. — Dessus de la tête et du cou d'un brun cendré; parties dorsales et couvertures des ailes d'un brun noirâtre avec les plumes bordées de cendré; rémiges et rectrices brunes, terminées par un petit bord blanchâtre; bas des joues, devant du cou et les autres parties inférieures blanches. Bec brun de corne; iris brun.

Poussin. — Duvet brun, très foncé aux parties supérieures, plus pâle aux parties inférieures.

Var. Pacifica. — Se distingue par des dimensions moindres, des ailes plus

courtes, les doigts et les tarses proportionnellement plus courts et le bec plus étroit et plus court (*Coues*).

Hab. — Le Plongeon arctique ou à gorge noire n'habite ni l'Islande,



ni le Groenland, et sa limite septentrionale en Europe est l'île de Waigatz (*de Heuglin*); il ne se montre que très accidentellement aux îles Féroé (*Feilden*). Il est commun en Scandinavie, mais il est plus abondant sur les lacs des montagnes de l'intérieur que sur les côtes et ne visite les parties

méridionales de la Suède et de la Norvège qu'en hiver (*Collett, Nilsson*); il niche également en Finlande (*Palmén*) et sur bien des lacs russes des gouvernements de Jaroslaf, de Tver, de Vladimir et du nord du gouvernement de Moscou (*Sabanäeff*); dans le sud de la Russie on ne le voit qu'en hiver (*de Nordmann*). Cet oiseau est rare au Danemark (*Kjaerbölling*), mais assez commun en Pologne aux deux passages et en hiver (*Taczanowski*); il niche en Poméranie (*de Heuglin*) et n'est pas rare en hiver sur les côtes allemandes de la Baltique; on le voit quelquefois dans les vallées de l'Elbe, de l'Oder et même sur le Rhin (*Naumann*), dont il remonte quelquefois le cours jusqu'en Suisse, où on l'a parfois observé sur certains lacs (*Meisner et Schinz*). On l'observe également sur les fleuves et les lacs de l'Autriche (*Hinterberger*) et de la Hongrie, et il est moins rare en Transylvanie que l'espèce précédente (*Danford et Harv. Brown*). A l'Ouest, on le voit assez fréquemment sur les côtes et les lacs de la Hollande (*Schlégel*), mais rarement sur les côtes de la Belgique. Il niche en petit nombre sur certains lacs des îles Hébrides et des comtés d'Argyll, de Perth, d'Inverness, de Ross et de Sutherland, mais ne visite que rarement ou accidentellement les autres parties des îles Britanniques (*Scebohm*). En France, on ne voit guère sur les côtes et dans les marais que de jeunes individus et encore rarement (*Degl. et Gerbe*); des captures accidentelles ont également été faites en Espagne dans la province de Gérone (*Vayreda*) et dans la Coruna (*Naceyro*), en Portugal (*Barboza du Bocage*) et sur divers points de l'Italie jusqu'en Sardaigne et en Sicile (*Giglioli*).

En Asie, cet oiseau habite en été toute la zone septentrionale jusqu'au Kamstchatka (*Dybowski*) et le Japon (*Whitely*); il est commun

dans le nord de la Sibérie où von Middendorf l'a vu nicher près du Boganida et du Taimyr (1). On le trouve également sur le fleuve Amour (*von Schreck*) et accidentellement sur la mer Caspienne (*Rudde*). Il niche également dans l'Amérique du Nord et il est abondant dans la baie d'Hudson, au Labrador, au Nouveau-Brunswick; il se reproduit aussi en petit nombre dans le nord des Etats-Unis où les adultes paraissent sédentaires, tandis que les jeunes émigrent quelquefois jusqu'au Texas (*Audubon*). La variété *Pacifica* habite les côtes du Pacifique depuis l'Alaska (*Nelson*) jusque dans la Basse-Californie (*Seebohm*).

Mœurs. — Le Plongeon à gorge noire habite des régions moins froides que le précédent et paraît émigrer complètement de la zone arctique, car en hiver on le voit plus régulièrement et en plus grand nombre dans les pays tempérés, mais par individus isolés ou par couples; les jeunes seuls voyagent en petites troupes. Il abandonne les toundras du Nord vers le milieu de septembre et se montre un mois plus tard sur les côtes méridionales de la Baltique; dans les premiers jours de juin il reprend possession des étangs de la zone froide.

Cet oiseau diffère un peu du Plongeon glacial par ses habitudes : dans ses quartiers d'hiver il recherche moins la mer et se montre davantage sur les eaux douces de l'intérieur; il niche aussi à de plus grandes distances de la mer dont il s'éloigne souvent de plusieurs centaines de lieues. Pour le reste il ressemble à son congénère. Le D^r Finsch, qui a observé ce Plongeon près de l'Obi, rend son cri d'appel par *aa-a*, *a-aa*. M. Seebohm a eu l'occasion d'entendre souvent cet oiseau dans les vallées de la Petchora et du Lémisséi, et il dit que ses cris discordants ressemblent exactement à ceux d'un enfant. Quant à sa nourriture, elle se compose surtout de poissons, mais il mange aussi des grenouilles, des crustacés et des mollusques.

Reproduction. — Le Plongeon arctique niche, comme le précédent, au bord de l'eau, sur un îlot ou dans un marais et dans un endroit garni d'herbe; deux ou trois couples nichent parfois près de la même eau, mais à une certaine distance l'un de l'autre. L'herbe est aplatie et les oiseaux entassent par dessus un peu de plantes aquatiques et des herbes sèches, et le tout peut avoir soixante centimètres de diamètre; parfois aussi, la femelle se contente de faire une petite fosse dans l'herbe ou dans la mousse, et d'y déposer ses deux œufs dans la

(1) Les sujets du Kamtschatka et du Japon pourraient bien appartenir à la variété *Pacifica*.

seconde quinzaine de juin. Ceux-ci ressemblent par leur forme aux œufs de l'espèce précédente, mais ils sont plus petits ; leur couleur générale est d'un vert olivâtre, d'un brun olivâtre ou d'un brun foncé, et ils sont marqués de taches noirâtres profondes et de taches noires superficielles de diverses grandeurs et éparpillées sur toute la surface ; ils mesurent 83 à 87 millimètres sur 50 à 52.

313. — Le Plongeon à gorge rousse.

COLYMBUS SEPTENTRIONALIS, *Lin.*

(Pl. 315.)

- MERGUS GUTTURE RUBRO, Briss. *Ornith.* VI, p. 111 (1760).
COLYMBUS LUMME, GÜNN. *Act. Nödr.* I, pl. 2, fig. 2 (1761). —
COLYMBUS STELLATUS et BOREALIS, BRÜNN. *Orn. bor.*, p. 39 (1764).
COLYMBUS SEPTENTRIONALIS, *Lin. Syst. nat.* I, p. 220 (1766).
MERGUS SEPTENTRIONALIS, TUNST. *Orn. Brit.* p. 3 (1771).
COLYMBUS GLACIALIS, PHIPPS (nec *Lin.*), *Voy. N. Pole* (1774).
COLYMBUS IMMER, BODD. (nec *Lin.*) *Tabl. Pl. enl.* p. 58 (1783).
COLYMBUS STRIATUS, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 586 (1788).
URINATOR SEPTENTRIONALIS, CUV. *Anat. comp.* I, tab. 2 (1799).
COLYMBUS RUFOGULARIS, MEY. *Taschenb. deut. Vögelk.* II p. 453 (1810).
EUDYTES SEPTENTRIONALIS, ILLIG. *Prodr.* p. 283 (1811).
CEPPHUS SEPTENTRIONALIS et STELLATUS, PALL. *Zoogr.* II, pp. 342. 344 (1811).
COLYMBUS STELLARIS, LESS. *Traité d'orn.* p. 637 (1831).
COLYMBUS MICRORHYNCHOS, BRUN. *Nomenclatura*, 1855, p. 300.
URINATOR LUMME, STEJD. *Proc. U. S. Nat. Mus.* v. p. 43 (1882).
DER NORDSEETAUCHER, en allemand.
THE RED-THROATED DIVER, en allemand.
DE ROODKELIGE ZEEDUIKER, en flamand.

Taille : 0^m50 ; ailes 0,28.

Description des deux sexes en été. — Dessus de la tête d'un gris cendré avec de petites taches noires ; côtés de la tête, gorge et la majeure partie du cou d'un beau gris souris, la partie postérieure du cou noirâtre avec des taches allongées blanches, et sur la partie antérieure se trouve une large bande longitudinale d'un roux marron vif, plus large en bas qu'en haut ; dessus du corps et ailes d'un brun noir à reflets verdâtres avec quelques petites taches blanches sur le haut du dos et sur les côtés de la poitrine ; parties inférieures d'un blanc satiné ; rémiges et queue brunes. Bec d'un brun noir ; iris brun rougeâtre ; tarses et doigts d'un brun olivâtre, milieu des palmures blanchâtre.

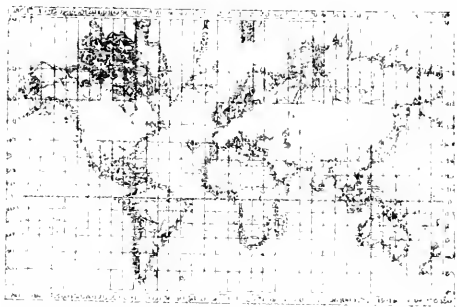
En hiver. — Dessus de la tête et du cou d'un brun cendré foncé, avec des taches noires au milieu du vertex et des taches allongées noirâtres et blan-

châtres à l'occiput et à la nuque ; dos, scapulaires, couvertures des ailes, croupion et sus-caudales d'un brun noir avec une multitude de petites taches blanches ; côtés de la tête, gorge, côtés et devant du cou ainsi que toutes les autres parties inférieures d'un blanc pur satiné.

Jeune. — Ressemble à l'adulte en hiver, mais les teintes générales moins vives ; devant du cou sali de gris brun. Bec grisâtre.

Poussin.—Ventre d'un cendré blanchâtre ; toutes les autres parties vêtues d'un duvet brun, noirâtre sur le manteau, un peu moins foncé sur la tête, plus pâle sur les flancs, le cou et les parties inférieures, où il se fond avec le blanchâtre du ventre ; bandeau blanc autour des yeux, une petite tache de cette couleur au-dessus des commissures. Bec brun de corne avec le marteau blanc ; pieds noirâtres sur la face externe des tarses et sous la plante, marbrés de jaune et de brun sur les autres parties ; iris brun roussâtre. (*J. Vian.*)

Hab. — Le Plongeon à gorge rousse ou cat-marin est une espèce



circumpolaire qui niche jusqu'au 80° 45' N. (*Newton*). Il niche, en Europe, depuis l'Écosse (*Seeböhm*) et le sud de la Scandinavie (*Collett*), jusqu'aux îles Féroé (*Graba*), l'Islande (*Faber*), la Nouvelle-Zemble et le Spitzberg (*de Henglin*). Il paraît qu'il niche parfois aussi en Poméranie et

même en Bohême ; le Dr Fritsch dit que, d'après Firlinger, cet oiseau a niché en 1842 et en 1850 sur un étang près de Pardubie. Il hiverne en partie dans le sud de l'Islande et sur les côtes de la Scandinavie. En hiver cet oiseau est plus ou moins commun sur toutes les côtes européennes jusqu'à Gibraltar (*Irby*), la mer Noire (*de Nordmann*), et la mer Caspienne (*Bogdanow*).

Ce Plongeon est commun, en hiver, sur les côtes de Belgique, sur l'Escaut, dans les marais des Polders, et se montre quelquefois jusqu'aux environs de Bruxelles. Dans la Méditerranée on voit quelquefois des jeunes sur divers points de l'Italie, de la Sardaigne et de la Sicile (*Giglioli*), et accidentellement à l'île de Malte (*Wright*) et sur les côtes de la Turquie et de la Grèce, mais pas dans l'Archipel (*Lindermayer*) ; de Henglin dit avoir observé des jeunes à diverses reprises dans les lagunes de la Basse-Egypte ; on en voit aussi accidentellement sur les côtes de l'Algérie (*Loche*).

En Asie, cet oiseau niche dans le nord de la Sibérie (*Middendorff*), jusqu'au Kamtschatka (*Dybowski*) et dans le nord du Japon (*Whitely*) ;

en hiver on le voit aussi sur les côtes de la Chine (*David*) et de Formose (*Swinhoe*). Il niche également dans l'Amérique septentrionale depuis l'Alaska (*Bannister*) jusqu'au Groenland (*Holbüll*) et au Labrador, et hiverne depuis le Massachusetts jusqu'au Potomac (*Audubon*), et du côté du Pacifique jusqu'en Californie et quelquefois sur les grands lacs (*Seebohm*).

Mœurs. — Le Plongeon à gorge rousse est plus migrateur que les deux précédents, et il n'hiverne dans les pays de la reproduction que quand ceux-ci se trouvent dans une zone assez tempérée. En octobre il commence à émigrer par bandes plus ou moins considérables, en suivant non seulement les côtes maritimes mais encore les voies fluviales, comme le font d'ailleurs aussi ses congénères; il arrive ainsi par les fleuves jusqu'au centre de l'Europe, et il n'est alors pas rare en Suisse, dans le centre de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Russie, etc. Les bandes qui traversent les mers du Nord et Baltique sont parfois extrêmement nombreuses; M. Gaetke a observé de ces bandes près de Helgoland vers la fin de 1879, qui se suivaient durant plusieurs jours, et il estimait à près d'un million le nombre des individus qui avaient ainsi traversé la mer. Quand une troupe de Plongeurs s'abat dans une localité, elle y séjourne tant que les eaux ne se soient pas couvertes de glace, mais alors le manque de nourriture les oblige à continuer leur voyage vers le Sud; ils retournent dans le Nord dans le courant de mars, et volent toujours à une grande hauteur, tant la nuit que le jour.

Il a été dit précédemment que les diverses espèces de Plongeurs ont des mœurs à peu près semblables; celui qui nous occupe est, comme ses congénères, un véritable oiseau de mer, mais il ne s'éloigne que rarement du voisinage des côtes. Il ne fréquente les eaux douces qu'aux époques de la reproduction et des migrations, mais il vit presque exclusivement sur l'eau, franchit à la nage des distances considérables avec une grande rapidité, plonge sans effort et sans bruit, file sous l'eau dans toutes les directions et parfois à de grandes profondeurs, et lutte de vitesse avec les poissons les plus agiles; il peut rester sous l'eau environ huit minutes. « J'ai observé des Plongeurs en captivité, dit A.-E. Brehm, pendant des semaines entières, et très souvent sur la terre ferme, mais jamais je ne les ai vus se tenir debout; jamais non plus je ne les ai vus marcher sur leurs doigts ou sur leurs tarses, mais toujours ramper avec l'aide du bec et du cou, en même temps qu'avec le secours des ailes et des pieds. Ils volent plus facile-

ment qu'on ne le suppose, en égard à la brièveté des ailes par rapport au poids du corps. Ces oiseaux sont réduits toutefois à prendre un vigoureux élan pour pouvoir s'élever, mais, quand ils ont atteint une certaine hauteur, ils avancent très vite en donnant de rapides et continuel coup d'ailes. Leurs mouvements sont remarquablement beaux quand ils se lancent dans la mer du sommet des falaises. Ils ne font alors mouvoir les ailes qu'autant que cela est nécessaire pour prendre une direction oblique; ils fondent avec un certain bruissement, se tournent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et parfois descendent comme une flèche dans les profondeurs des eaux. »

Le Plongeon à gorge rousse ou cat marin est en général fort bruyant, et son cri perçant peut se rendre, d'après de Heuglin, par *gaggagera*, *gag-gag*, *gaggagera*, et parfois *gag-gag*, *gag-gag* d'une voix plus rauque. Quand il est poursuivi, il s'envole plus souvent qu'il ne plonge; il est du reste prudent, toujours attentif à ce qui se passe autour de lui, et évite autant que possible le voisinage de l'homme. Il est peu sociable, vit seul ou par couples, se tient toujours éloigné des autres palmipèdes, et il est rare de voir deux couples sur le même étang; ce n'est qu'au moment des migrations qu'il se réunit à ses semblables. Cet oiseau ne manque pas de courage, car lorsqu'il est blessé et incapable de fuir, il se défend vigoureusement à coups de bec, et malheur à celui qu'il atteint. Sa nourriture consiste en poissons, crustacés, grenouilles et autres petits animaux; les jeunes mangent surtout des crustacés.

Reproduction. — Ce Plongeon fait sa réapparition dans le sud de l'Islande du 7 au 11 avril, dans le nord de l'île seulement dans la première huitaine de mai; au Spitzberg on ne le revoit pas avant le mois de juin. Peu après son retour, il se rend sur les eaux douces de l'intérieur pour nicher; Brehm dit avoir observé aux îles Lofföden, bien des couples de ces Plongeurs sur les petits lacs du sommet des montagnes. Son nid est composé de plantes aquatiques qu'il amoncelle sans art sur un monticule émergeant de l'eau d'un marais ou au bord d'un lac, d'un étang; souvent aussi, il se contente d'aplatir la mousse ou l'herbe en forme d'excavation, ou profite d'une petite fosse creusée dans la tourbe qu'il garnit de quelques débris d'herbages secs. La ponte, qui est de deux œufs, rarement de trois, a lieu en Islande entre la fin de mai et la mi-juin, mais dans le nord de la Sibirie et au Spitzberg elle ne se fait pas avant le mois de juillet. Si l'étang est de peu d'étendue, il est rare de voir plus d'un couple y nicher. M. Collett

signale avec raison comme un fait extraordinaire d'avoir trouvé en moins d'une demi-heure en juillet 1872, sur la petite île de Tamsoe dans le Porsanger Fjord, pas moins de quinze nids contenant chacun deux œufs.

Les œufs de ce Plongeon ont la forme d'un ovale allongé et sont d'un brun plus ou moins olivâtre, parfois roussâtres ou cendrés, et sont marqués de taches profondes grises peu nombreuses, et de taches et de points noirs superficiels souvent plus abondants au gros bout; ils mesurent 71 à 75 millim. sur 45 à 47. Les deux sexes couvent alternativement avec une égale ardeur et font en commun l'éducation des petits. Lorsque ceux-ci sont aptes à voler, toute la famille quitte l'étang ou le marais pour gagner la mer, où ils séjournent jusqu'au moment du départ.

FAMILLE DES PODICIPÉDIDÈS.

Car. — Bec de la longueur de la tête ou plus court, droit, pointu, un peu élargi à sa base, comprimé à son extrémité; narines allongées, ouvertes dans un sillon; ailes courtes; tarses placés hors de l'équilibre du corps, enfoncés dans la peau du bas du corps, comme chez les Colymbidés, très comprimés, largement scutellés; quatre doigts, les antérieurs garnis sur les côtés de larges expansions membraneuses lobées, l'externe aussi long ou plus long que le doigt médian; pouce pourvu d'un lobule; ongles larges et aplatis; queue nulle. Tête petite, cou long et mince, corps allongé et garni d'un plumage soyeux.

Hab. — Les oiseaux de cette famille habitent les zones tempérées des deux hémisphères.

Mœurs. — Les Grèbes vivent particulièrement sur les eaux dormantes qu'ils ne quittent que rarement, car on ne les voit presque jamais à terre. Ils volent assez bien, mais ne peuvent prendre leur essor quand ils sont sur la terre ferme; ils nagent et plongent avec une grande dextérité, et c'est également dans l'eau qu'ils cherchent leur nourriture, composée de divers petits animaux aquatiques. Ils avalent également de leurs propres plumes, et leur estomac en est souvent rempli à tel point qu'elles y forment une pelote dans laquelle il n'est presque pas possible de retrouver les aliments.

Ces oiseaux sont monogames; ils construisent des nids flottants formés de matériaux humides, et les œufs reposent dans l'humidité.

La ponte est de trois à six œufs. Les parents ont une grande affection pour leurs petits et les portent souvent sur leur dos.

GENRE CLXXII.

GRÈBE. — PODICIPES.

COLYMBUS, Briss (part.), *Ornith.* VI, p. 38 (1760) et auct. plur.

PODICIPES, Salerne, *Hist. nat. Ornith.*, p. 377 (1767).

PODICEPS (1) Lath. *Gen. Syn. suppl.* I, p. 294 (1787).

DITES, PEDETAITHYA, LOPHAITHYA, Kaup, *Nat. Syst.*, pp. 41, 44, 72 (1829).

SYLBOCYCLUS, Bonap. *Comp. List B.*, p. 64 (1838).

TACHYBAPTUS, Reichb. *Ac. Syst. nat.*, pl. 2 (1849).

Car. — Ceux de la famille.

Hab. — Les zones tempérées.

314. — Le Grèbe huppé.

PODICIPES CRISTATUS, Lath. *ex Briss.*

(Pl. 313.)

COLYMBUS CRISTATUS et CORNUTUS, Briss. *Ornith.* VI, pp. 38 et 45 (1760).

COLYMBUS URINATOR, Lin. *Syst. nat.* I, p. 223 (1766).

PODICEPS CRISTATUS, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 789 (1799).

COLYMBUS LONGIROSTRIS, Bonn. *Encycl. méth.* I, p. 54 (1790).

LOPHAITHYA CRISTATUS, Kaup. *Natürl. Syst.*, p. 72 (1829).

PODICEPS MITRATUS et PATAGIATUS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 1000.

PODICEPS AUSTRALIS, Gould, *Proc. Zool. Soc.*, 1841, p. 135.

PODICEPS HECTORI, Buller, *Essay on New-Zeal. Orn.*, p. 19 (1865).

PODICEPS WIDLIALMI, Goebel, *Journ. f. Orn.*, 1870, p. 312.

PODICIPES CRISTATUS, Olphe-Gal. *Contrib. For Orn. Eur. occ.*, fasc. I, p. 90 (1884).

DER GROSSE LAPPENTAUCHER, en allemand.

THE GREAT CRESTED GREBE, en anglais.

DE KUIFDEUKER, en flamand.

Taille : 0^m.42 ; ailes 0^m.20.

Description du mâle adulte en été. — Dessus de la tête et haut de la nuque d'un noir brillant, les plumes de l'occiput allongées et formant, de chaque côté, une touffe dont l'ensemble forme une huppe; le restant de la nuque d'un brun cendré; raie sourcilière d'un blanc lavé de jaunâtre; partie antérieure des joues et gorge d'un blanc pur, et au-dessous une large collerette de plumes allongées d'un roux ardent, couleur qui se fond peu à peu avec le

(1) *Podiceps* est une contraction venant du mot latin *Podipes* (pieds au derrière de *foies*, *podices* et de *pes*).

brun noir de leur extrémité ; dessus du corps d'un brun noirâtre, avec les bordures des plumes brun cendré ; petites couvertures des ailes, scapulaires inférieures et rémiges secondaires blanches ; rémiges primaires brunes ; devant et côtés du cou, ainsi que toutes les parties inférieures d'un blanc argenté, avec une teinte brune variée de roux sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen. Partie nue des lorums rougeâtre ; bec d'un rouge pâle, brun en dessus, blanchâtre à l'extrémité ; iris rouge carmin ; tarses d'un brun verdâtre extérieurement, d'un jaune verdâtre pâle à l'intérieur de même que les festons.

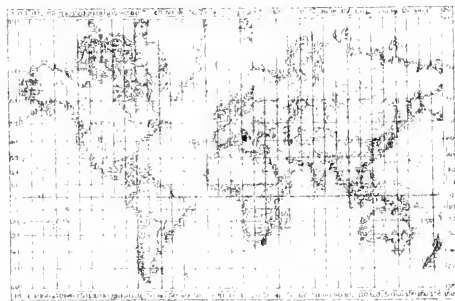
Femelle. — Ressemble au mâle, mais d'une taille un peu plus petite et les ornements de la tête plus courts.

Les deux sexes après la mue d'automne. — Huppe très courte, la collerette à peine indiquée par quelques stries foncées ; dessus de la tête, nuque et toutes les autres parties supérieures d'un brun noirâtre, avec les bordures des plumes du dos d'un brun cendré ; ailes comme en été ; lorums, joues, gorge, devant et côtés du cou ainsi que les autres parties inférieures d'un blanc pur et lustré, lavé de brun cendré sur les côtés de la poitrine et du ventre.

Jeune. — Se distingue surtout du plumage d'hiver par la coloration de la tête et du cou : ceux-ci sont blancs avec des bandes longitudinales, parfois interrompues, d'un brun noirâtre ; nuque brune. Iris jaune ; bec d'un blanc rougeâtre avec des taches d'un gris verdâtre, presque gris en dessus.

Poussins. — Parties supérieures, tête et cou zébrés de longues bandes longitudinales brunes et roussâtres sur le corps, noires et blanches sur la tête et le cou ; la médiane foncée remonte du croupion à la nuque, où elle se divise pour encadrer une longue tache blanche conique, qui a sa base au vertex ; une autre bande descend de la gorge et bifurque sur les côtés de la poitrine ; gorge blanche avec quelques petites taches noires ; ventre et abdomen d'un blanc pur, un peu satiné ; grande plaque triangulaire nue sur le vertex et lorums jaunes. Bec jaune avec deux bandes transversales brunes et marteau blanc ; pieds jaunes, avec la face externe des tarses et le dessus des palmures bruns. (*J. Vian.*)

Hab. — Le Grèbe huppé habite la majeure partie de l'ancien monde, sans dépasser au Nord le 63°.



On le rencontre en Europe jusque dans le sud de la Scandinavie (*Nilsson, Collett*) et de la Finlande (*Palmén*) ; en Belgique on ne le voit qu'en hiver et il est alors assez commun sur nos côtes, sur l'Escaut, dans les grands marais des Flandres, plus rarement sur la Meuse et dans le centre du pays. Il niche en

petit nombre dans quelques comtés de l'Angleterre et en Irlande, où il est sédentaire, et visite assez régulièrement en hiver les autres parties des îles Britanniques (*Seebohm*) ; il niche également dans beaucoup de localités de la France (*Deglant* et *Gerbe*) et des autres contrées de l'Europe centrale et méridionale, jusqu'en Asie Mineure (*Krüper*) et en Palestine (*Tristram*). Ce Grebe quitte l'Europe centrale à mesure que les eaux se couvrent de glace, et il n'est réellement sédentaire qu'à partir du 43°, en exceptant le midi de l'Angleterre et l'Irlande. Quelques couples hivernent cependant sur les côtes allemandes (*Naumann*) et de Belgique, en Suisse (*Moisner* et *Schinz*) et probablement aussi dans bien d'autres localités au nord du 43° : il est probable que la migration d'automne est réglée d'après les rigueurs de l'hiver.

En Afrique, cet oiseau paraît répandu un peu partout où il y a de l'eau, car il a été observé depuis le Maroc (*Farier*) et l'Algérie (*Loche*) jusqu'en Égypte (*de Heuglin*), en Abyssinie (*Blanford*), au Sénégal et dans le Danaras (*Anderson*), et il niche communément près du cap de Bonne-Espérance (*Lagard*).

Cette espèce est répandue aussi dans presque toute la zone tempérée de l'Asie jusqu'au Japon (*Schlegel*). Sa limite méridionale paraît être le Turkestan (*Serretzow*), le Beloutchistan (*Seebohm*) et l'Inde entière, sauf la région subhimalayenne (*Hume*). Elle n'a pas été observée dans la Sibérie orientale, mais bien en Mongolie (*Przewalsky*) et dans le sud de la Chine (*Swinhoe*). Elle habite également le sud de l'Australie, la Tasmanie (*Gould*) et la Nouvelle-Zélande (*Buller*). C'est par erreur qu'Audubon a dit, et que d'autres auteurs ont répété, que cet oiseau habite également l'Amérique du Nord; d'après M. T. M. Brewer (*Ibis*, 1879, p. 112), on ne connaît aucun sujet de cette espèce capturé en Amérique; il est certain qu'Audubon a pris des jeunes *Podiceps griseigena* pour des *P. cristatus*.

Mœurs. — Le Grebe huppé est donc un oiseau migrateur, qui quitte le nord de l'Europe entre la fin de septembre et le courant de novembre; M. Collett rapporte qu'en novembre 1871 un individu fut encore tué près de Trondhjem en Norwège. Cet oiseau est rarement de retour dans le nord de l'Allemagne avant le mois d'avril, et en Finlande on ne le revoit généralement qu'en mai. La migration d'automne a lieu par bandes composées parfois de 50 à 60 individus, mais le retour au printemps s'effectue par couples isolés; les voyages ont généralement lieu pendant la nuit et les oiseaux volent alors habi-

tuellement très haut, mais une partie de la route se fait à la nage.

Ce Grèbe ne se montre qu'exceptionnellement sur la mer et sans s'éloigner des côtes; mais il préfère les eaux douces et tranquilles de l'intérieur, surtout les lacs et les étangs dont les bords sont garnis de roseaux et de joncs. Pendant le jour on le voit souvent loin de la rive, lisser et graisser son plumage, ou dormir en nageant; il passe d'ailleurs la majeure partie de sa vie sur l'eau, et il est rare de le voir sur la terre ferme. Aucun autre genre d'oiseau n'a des mœurs aussi aquatiques que les Grèbes, aussi nagent-ils avec une facilité remarquable, et ils savent franchir sous l'eau, d'après Naumann, une distance de 60 mètres en une demi-minute.

On se demande comment un oiseau sait voler avec des ailes si étroites et si courtes, par rapport au volume du corps, et cependant le Grèbe vole bien et longtemps. Il ne peut prendre son essor sur la terre ferme, mais il s'envole de la surface de l'eau par des élans successifs, et s'élève de la sorte en ligne droite, atteint bientôt une certaine hauteur et poursuit alors son vol avec assez de rapidité et en battant bruyamment des ailes; en l'absence de queue, c'est à l'aide de ses pieds dirigés en arrière qu'il gouverne son vol et change de direction à son gré. Il est cependant certain que les Grèbes n'aiment pas à voler et qu'ils ne se servent de leurs ailes que par nécessité; en automne, après la mue, ils volent au contraire beaucoup et à tout propos, car l'époque de la migration approche et il faut s'exercer pour le départ; les couples avec leurs jeunes se rassemblent en même temps sur les étangs et les lacs, où l'on voit souvent 50 à 80 sujets prenant ensemble leurs ébats. Autant il leur est facile de se mouvoir dans l'eau, autant leurs mouvements sont pénibles sur la terre ferme; ici ils tiennent le corps et les tarses dans une position qui approche de la verticale, et c'est ainsi qu'ils avancent péniblement, tombant bientôt sur la poitrine et sur le ventre.

Les Grèbes sont des oiseaux extrêmement farouches, méfiants et rusés; ils n'ont confiance en aucun être humain, et si l'un de ces oiseaux est surpris au bord d'un étang, il se glisse aussitôt entre les herbages jusqu'à ce qu'il lui soit possible de se jeter à l'eau et de gagner en plongeant et en nageant le milieu de l'étang, où souvent il ne montre que la tête pour respirer et replonge aussitôt. Ils sont aussi peu sociables: ils évitent les autres oiseaux aquatiques, vivent par couples et ne recherchent la société de leurs semblables qu'à l'approche de la migration. C'est également dans l'eau qu'ils trouvent leur nourriture,

qui consiste en petits poissons, jeunes grenouilles, têtards, mollusques, insectes et larves aquatiques. Leur cri d'appel ressemble à *kek*, *kek*, *kek* : à l'époque des amours, le mâle fait souvent entendre le cri de *kraorrr*, *kraorrr* ou *kruorrr*, auquel la femelle répond par un cri semblable.

La chair de cet oiseau n'est pas mangeable, mais la peau avec ses plumes d'un blanc satiné est très estimée et employée comme fourrure.

Reproduction. — Le mâle et la femelle s'unissent pour la vie et ils ont l'un pour l'autre une grande affection ; ils nagent de concert et si l'un s'est trop éloigné, l'autre le rappelle à grands cris. Chaque couple se réserve un grand espace dans lequel il ne tolère la présence d'aucun autre, aussi, quand l'étang est petit, n'y trouve-t-on jamais plus d'un ou deux nids. La construction de ceux-ci n'a lieu qu'en mai, alors que les roseaux ont déjà atteint une bonne hauteur au-dessus de l'eau. Le nid est toujours placé près des joncs ou des roseaux, mais aussi éloigné que possible de la terre ferme, parfois tout au milieu de l'eau : c'est un nid flottant qui repose sur une vieille souche végétale ou sur des roseaux brisés qui, enveloppés par les matériaux du nid, empêchent celui-ci d'être emporté à la dérive par le vent. Ce singulier nid est construit par les deux conjoints à l'aide de plantes aquatiques croissant au fond de l'eau, telles que diverses espèces de *Potamogeton*, *Ceratophyllum*, *Myriophyllum*, *Chara*, *Hippuris*, *Ranunculus aquatilis*, etc., suivant ce que les oiseaux ont pu trouver dans leur étang, et le tout est entremêlé, pour sa consolidation, de quelques joncs et feuilles de roseaux. Ces végétaux sont mêlés à de la boue et amoncelés en un tas informe et humide, mesurant environ trente-cinq centimètres de diamètre sur dix-sept de haut ; la cavité ne semble creusée que par le poids du corps de la mère. La ponte est de trois ou quatre œufs, relativement petits, elliptiques, d'un blanc verdâtre ou jaunâtre mat, mais qui se couvrent pendant l'incubation de marbrures brunâtres, verdâtres, roussâtres, très variables d'intensité, et qui proviennent des végétaux sur lesquels ils reposent ; ces œufs mesurent environ 55 millim. sur 36. Mâle et femelle couvent avec ardeur pendant trois semaines : quand l'un quitte les œufs pour chercher sa nourriture, l'autre le remplace aussitôt, ce qui est du reste bien nécessaire, car l'humidité du nid exposerait les œufs à se refroidir bientôt. — Mâle et femelle, dit A. Brehm, témoignent une affection extraordinaire à leur couvée, notamment la femelle, qui se démène avec terreur quand on s'en approche, pousse des cris plaintifs et expose sa vie sans hésitation.

tation. Dans ces circonstances, elle quitte ses œufs, les recouvre rapidement avant son départ de matières qui ont servi à construire le nid, ne s'éloigne pas beaucoup et revient aussitôt que cela lui est possible. Si on lui prend un œuf après l'autre avant qu'elle couve, on peut l'amener à pondre vingt œufs et plus. Les jeunes sont élevés par les deux parents; néanmoins, le père prend les fonctions de gardien. Au commencement, les poussins sont nourris de larves que le père et la mère leur présentent avec le bec; plus tard, ils laissent tomber leur becquée dans l'eau, ce qui force les petits à l'atteindre en plongeant. »

Les parents défendent leurs poussins avec courage; au début, quand un danger les menace, ils prennent leurs petits sous leurs ailes et disparaissent avec eux dans l'eau. Les poussins retournent rarement dans leur nid pour se reposer; sont-ils fatigués ou veulent-ils dormir, ils grimpent sur le dos de leurs parents où ils trouvent un abri fort commode; pour en faciliter l'accès, la mère ou le père plonge et revient à la surface au point même où se trouvent les petits, qu'il soulève et reçoit sur son dos.

315. — Le Grèbe à gorge grise.

PODICIPES GRISEIGENA, *Gray ex Bodd.*

(Pl. 317).

- ? COLYMBUS VULGARIS, Scop. *Ann. I. Hist. nat.*, p. 78 (1769).
- COLYMBUS GRISEGENA, Bodd. *Tabl. Pl. Enl.* p. 55 (1783).
- COLYMBUS SUBCRISTATUS, Jacq. *Beitr. z. Gesch. d. Vög.* p. 37 (1784).
- COLYMBUS PAROTIS, Sparrm. *aus. Vögl.* pl. 9 (1786).
- PODICEPS RUBICOLLIS, Lath. *Gen. Syn. Suppl.* I, p. 294 (1787).
- COLYMBUS RUBICOLLIS, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 592 (1788).
- PODICEPS RUBICOLLIS, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 783 (1790).
- COLYMBUS LONGIROSTRIS, Bonnät. *Encycl. méth.*, p. 54 (1799).
- PODICEPS SUBCRISTATUS, Bchst. *Orn. Taschenb.* II, p. 351 (1803).
- COLYMBUS CUCULLATUS ET NEVIUS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 355 (1811).
- PEDETAETHYA SUBCRISTATA, Kaup, *Naturl. Syst.* p. 44 (1820).
- PODICEPS CANOULARIS, Brehm, *Iss.* 1830, p. 1000.
- PODICEPS LONGIROSTRIS, Bonap. *Icon. En. Ital.* Introd. p. I (1833).
- PODICEPS GRISEIGENA, Gray, *Gen. B.* III, p. 633 (1846).
- PODICEPS CINEREOULARIS, C. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* III, p. 222 (1860).
- PEDETAETHYA GRISEIGENA, Olphe-Gal., *Contr. Fne. Orn. Eur. occ.* I, p. 96 (1884).
- DER ROTHHALSIGE LAUFENTAUCHER, en allemand.
- THE RED-NECKED GREBE, en anglais.
- DE ROODHALSFUT, en flamand.

Var. Major.

- PODICEPS RUBRICOLLIS, Bonap. (nec Gmel.) *Spec. comp.* p. 75 (1827) et auct. plur.
PODICEPS RUBRICOLLIS MAJOR, Tem. et Schl. *Fauna Jap. av.* pl. 786 (1849).
PODICEPS HOLBOELLII, Reinh. *Vidensk. Meddel.* p. 76 (1853).
PODICEPS GRISEGENA et COOPERI, Lawt. (nec Bodd.) in Baird's *B. N. Am.* pp. 892-93 (1858).
PODICEPS SUBCRISTATUS, Kittl. (nec Jacq.) *Denkw.* II, p. 313 (1858).
PODICEPS AFFINIS, Salvad. *Atti Soc. Ital. Sc. nat.* 1866, p. 45.
PODICEPS GRISEGENA var. HOLBÖLLII, A. Dub. *Conspectus av. Eur.*, p. 35 (1871).
PODICEPS SUBCRISTATUS var. MAJOR, Dybow. *Journ. f. Orn.* 1868, p. 339.
PODICEPS CUCULLATUS, Tacz. (nec Pall.) *Journ. f. Orn.* 1874, p. 336.
COLYMBUS HOLBOELLII, Baird, Brew. et Ridgw. *Water-Birds N. Am.* II, p. 428 (1884).
PEDETAITHYA CUCULLATA, Olphe-Gal. *Contr. Fne. Orn. Eur. occ.* fasc. I, p. 97 (1884).

Taille : 0^m37 ; ailes 0,17.

Description des deux sexes en été. — Dessus de la tête d'un noir lustré à reflets verdâtres, avec les plumes occipitales allongées et formant de chaque côté une huppe touffue, courte et aplatie ; joues et gorge d'un beau gris, mais bordées de blanc ; devant et côtés du cou jusqu'au haut de la poitrine d'un roux vif ; région postérieure du cou et toutes les parties dorsales, y compris les ailes, d'un brun noirâtre avec les bordures des plumes un peu plus claires ; rémiges brunes, les secondaires blanches, mais les plus supérieures terminées de brun ; flancs et côtés de la poitrine teintés de brun et de roussâtre ; parties ventrales d'un blanc lustré parsemé de petites taches plus ou moins apparentes d'un brun cendré. Bec noir, les commissures et la base de la mandibule inférieure jaunes ; iris brun rougeâtre ; pattes d'un gris olivâtre sombre, d'un jaune olivâtre en dedans.

La femelle ne diffère du mâle que par sa taille un peu plus petite.

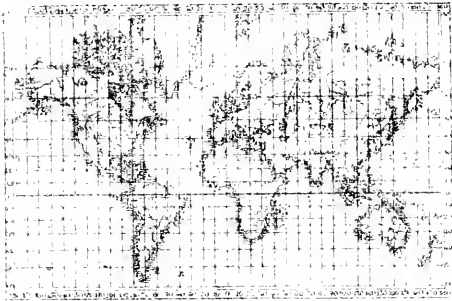
En hiver. — Sans huppe ; dessus de la tête et du corps très foncés ; gorge et joues blanches, ces dernières d'un gris argenté au centre ; cou d'un roux cendré terne ; mandibule inférieure jaune jusque près de son extrémité.

Jeune. — Taille plus petite ; dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun noirâtre ; gorge et joues blanches, ces dernières avec deux bandes brunes partant derrière l'œil, et une troisième en dessous de celles-ci, mais interrompue et moins apparente ; devant et côtés du cou d'un roux moins vif que chez l'adulte ; parties inférieures blanches sans taches, lavées de cendré jaunâtre pâle sur les côtés de la poitrine et de brun sur les flancs. Pattes d'une teinte plus claire ; iris jaune roussâtre ; bec rougeâtre pâle, la région des narines et l'arête noirâtres, la mandibule inférieure avec quelques taches.

Poussin. — Ressemble au poussin du Grèbe huppé, dont il se distingue par l'absence de bandes longitudinales sur le dos et par la teinte d'un brun violacé de la poitrine. — Duvet épais et soyeux ; tête et cou blancs zébrés de

bandes longitudinales noires; dos d'un brun noirâtre ; poitrine d'un brun violacé; ventre blanc.

Hab. — Ce Grèbe habite la Scandinavie au sud du cercle arctique et y niche en grand nombre



(*Nilsson, Collett*); il niche également dans le sud de la Finlande (*Palmén*) et dans la majeure partie de la Russie jusqu'à Arkhangel, d'où M. Dresser dit en avoir reçu des exemplaires, mais il est surtout commun dans le midi de la Russie (*de Nordmann*); il

niche aussi en Pologne (*Taczanowski*), dans beaucoup de localités de l'Allemagne (*Naumann*), en Autriche (*Hinterberger*), en Bohême (*Fritsch*), dans la Dobrodja et la Bulgarie (*Alléon*), mais il est rare en Transylvanie (*Danford*). Au Danemark c'est le plus commun des Grèbes (*Collin*) et il n'est pas rare en Hollande (*Schlégel*). On le voit en Belgique aux passages en automne et au printemps dans les marais des Flandres, mais il est toujours rare. Il visite régulièrement les îles Britanniques en hiver : on le voit en petit nombre sur les côtes orientales de l'Ecosse, de l'Angleterre et aux îles Orcades, moins souvent sur les côtes occidentales et aux îles Shetland (*Seebohm*), et l'on ne connaît que quatre captures en Irlande (*Thompson*). Cet oiseau est rare, mais hiverne quelquefois en Suisse (*Meisner et Schinz*); il en est de même en France, où des jeunes passent irrégulièrement de septembre à janvier (*Degland*) et hivernent dans les Pyrénées (*Lacroix*). Ses apparitions en Italie ne sont qu'accidentelles : il a été capturé en Piémont, en Lombardie, en Vénétie, en Ligurie (*Salvadori*), en Toscane (*Savi*) et une fois en Sicile (*Benoit*). Il se montre aussi accidentellement dans le delta du Nil (*de Heuglin*), mais niche au Maroc (*Favier, Irby*) et visite quelquefois l'Algérie en hiver (*Lorhe*); la présence de cet oiseau dans le nord-ouest de l'Afrique est d'autant plus remarquable, qu'il n'a encore été observé ni en Espagne ni en Portugal.

En Asie nous trouvons cette espèce dans la Sibérie occidentale (*Finsch*), en Turkestan (*Severtzow*) et dans le bassin de la mer Caspienne (*Ruddle*).

La var. *Major* ou *Holboelli*, habite la Sibérie orientale, la vallée de l'Amour (*von Schrenck*) jusqu'au Kamtschatka et l'île de Behring (*Stejneger*) ainsi que le Japon (*Schlégel*). En Amérique on la rencontre,

au sud du cercle arctique, depuis l'Alaska (*Nelson*) jusqu'au Groenland (*Holböll*); elle hiverne dans le nord des Etats-Unis, mais ne paraît pas dépasser au sud le 42° l. N. (New-York); elle niche cependant dans l'Etat de Minnesota (*Hatch*).

Mœurs. — Le Grèbe à gorge grise ou Jou-gris est un oiseau migrateur : il retourne dans les contrées où il se reproduit entre les mois de mars et de mai, suivant la latitude, et émigre entre septembre et novembre; il est cependant à remarquer, qu'il hiverne dans beaucoup de localités de l'Europe centrale où les eaux ne se couvrent pas de glace, et dans ces pays il est souvent sédentaire. Il voyage par couples, en famille ou par petites troupes.

Ce Grèbe a le même genre de vie que le précédent : il se tient peu sur la mer et sur les fleuves, mais recherche les eaux tranquilles de l'intérieur abondamment garnies de roseaux et autres herbages. Il se distingue cependant de son congénère en ce qu'il mène une vie plus cachée, que son vol est plus léger et qu'il est moins farouche. Bien que peu sociable, il n'est cependant pas rare de voir plusieurs couples nicher sur le même étang, mais toujours à une grande distance l'un de l'autre; il se montre aussi plus tolérant envers les Grèbes appartenant à d'autres espèces, qui nichent souvent dans son voisinage. Son cri d'appel est *keck, keck, keck*; au printemps, les deux sexes font entendre un autre cri, leur chant d'amour, mais il n'est pas possible de le reproduire par des lettres; d'après Naumann, ce cri ressemble à celui d'un jeune cochon. Cet oiseau se nourrit comme le précédent.

Reproduction. — Les conjoints paraissent unis pour la vie; l'accouplement a lieu à grands cris sur l'eau, et à la fin d'avril commence la construction du nid, de préférence entre les touffes de roseaux qui croissent au milieu de l'eau. Les nids sont éloignés les uns des autres d'une cinquantaine de mètres, et les deux sexes font une construction analogue à celle du Grèbe précédent. Ce nid repose sur de vieilles souches d'herbes aquatiques, ou flotte librement entre des roseaux ou des jones qui l'empêchent d'être emporté à la dérive; il est formé d'un tas de végétaux aquatiques entremêlés de boue, que les oiseaux vont chercher au fond de l'eau. La ponte a lieu en mai, dans le Nord en juin, et se compose de trois ou quatre œufs qui reposent sur une litière trempée d'eau. Ces œufs ressemblent à ceux du Grèbe huppé, mais ils sont plus petits : ils mesurent 48 à 50 millim. sur 32 environ; ils offrent les mêmes modifications après l'incubation.

Si on enlève les œufs, la femelle en pond de nouveaux, et au besoin

elle sait même faire une troisième ponte, mais les conjoints font chaque fois un nouveau nid. Mâle et femelle couvent à tour de rôle, jour et nuit, pendant trois semaines; si un danger les oblige à quitter tous deux leur couvée, ils recouvrent d'abord les œufs d'une touffe de plantes arrachées au nid. L'attachement des parents pour leurs petits est aussi touchant que celui qu'ils se témoignent réciproquement. « Quand la femelle, dit Naumann, est tuée par un coup de feu, le mâle nage avec inquiétude autour d'elle et l'examine de tous côtés; ce n'est qu'à l'approche de la barque ou du chien de chasse qui vient chercher la dépouille, qu'il s'envole à quelque distance. Lorsque la femelle est gravement blessée, elle n'abandonne pas son nid, elle se remet, au contraire, sur ses œufs et continue à couvrir jusqu'à son dernier souffle. De son côté, le mâle ne peut se décider à abandonner sa compagne, il pousse des cris lamentables et s'offre en quelque sorte au chasseur, bien que d'habitude il soit plus prudent et plus farouche que la femelle. » Les jeunes vont à l'eau peu après leur naissance, et apprennent bientôt à plonger; les parents veillent constamment sur eux et les prennent sur leur dos quand ils se montrent fatigués.

316. — Le Grèbe oreillard (1).

PODICEPS NIGRICOLLIS (Brehm).

(Pl. 318)

COLYMBUS AURITUS, Briss. *Ornith.* VI, p. 54 (1760).

COLYMBUS AURITUS, β Lin. *Syst. nat.* I, p. 223 (1766).

PODICEPS AURITUS, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 781 (1790).

PODICEPS NIGRICOLLIS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 1000.

PODICEPS RECURVIROSTRA et ORIENTALIS, Brm. *Naumannia*, 1855, p. 299.

DYTES NIGRICOLLIS, Ridgw. *Nom. N.-Am. B.*, n° 733 (1881).

DER GEÖHRTER LAPPENTAUCHER, en allemand.

THE BLACK-NECKED GREBE, en anglais.

DE GEORDE FUUT, en flamand.

Var. Californica.

PODICEPS AURITUS, Nutt., Audub., Bonap. Lawr., etc.

PODICEPS CALIFORNICUS, Heerm. *Pr. Philad. Acad.* 1854, p. 179.

PODICEPS (PROCTOPUS) CALIFORNICUS, Coues, *ibidem*, 1862, p. 231.

(1) Linné a confondu plusieurs espèces sous le nom de *C. auritus*, ce qui fait que les auteurs ont adopté cette dénomination tantôt pour l'une (*P. nigricollis*), tantôt pour l'autre (*P. cornutus*). Afin d'éviter toute confusion, il est bon d'abandonner la dénomination de Linné, comme l'ont fait beaucoup d'auteurs modernes.

PODICEPS AURITUS, var. CALIFORNICUS, Coues, *Key N. Am. B.*, p. 237 (1872).

DYTES NIGRICOLLIS CALIFORNICUS, Ridgw. *Nom. N. Am. B.*, n° 733 (1881).

PODICEPS NIGRICOLLIS CALIFORNICUS, Seeb., *Brit. B.* III, p. 466 (1885).

Taille : 0^m27 ; ailes 0,125 (1).

Description des deux sexes adultes en été. — Tête, gorge, cou, dos scapulaires et ailes noirs, tirant sur le roux marron vers le bas du cou; plumes du vertex allongées et susceptibles d'érection; derrière l'œil part une touffe de longues plumes étroites d'un jaune doré et rousses couvrant la région parotique; rémiges primaires brunes, les secondaires blanches; poitrine et ventre d'un blanc lustré; côtés de la poitrine et flancs d'un roux marron vif. Bec noir; iris rouge; pattes d'un brun verdâtre en dehors, cendrées en dedans.

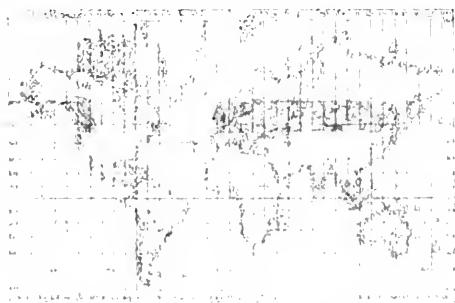
En hiver. — Ne diffère en cette saison du *P. cornutus* que par une taille un peu plus petite et par son bec légèrement retroussé.

Jeune en mue. — Dessus de la tête d'un brun noirâtre; nuque d'un brun cendré; dos et ailes d'un brun noirâtre; des plumes d'un roux doré entremêlées de plumes brunes commencent à se montrer sur les régions parotiques; gorge blanche tachée de brun; devant du cou cendré; parties inférieures blanches, les flancs noirâtres.

Poussin. — Dessus de la tête et du cou, dos et flancs couverts d'un duvet cendré brunâtre; dessus de la tête marqué de traits blancs, dont un sur le front qui se bifurque à la base de la mandibule supérieure, deux autres traquent au-dessus des yeux deux angles aigus, parallèles, dont les côtés externes se prolongent jusqu'à la nuque, et d'autres variables sur les côtés de la tête; gorge, devant du cou, milieu de la poitrine et du ventre d'un blanc pur.

Var. Californica. — Se distingue par un bec plus court et par l'absence de blanc sur le bord interne des rémiges primaires voisines des secondaires.

Hab. — Cet oiseau est plus ou moins répandu dans l'Europe centrale et hiverne dans l'Europe



méridionale; il est cependant commun et sédentaire en Espagne (*Saunders*) et se reproduit aussi dans quelques localités du midi de la France, aux environs de Nîmes par exemple (*Degland* et *Gerbe*); mais en Italie et en Grèce il ne paraît se montrer

qu'en hiver (*Giglioli, Lindermayer*). En Norwège on ne connaît qu'une

(1) Selon M. Gurney, les sujets du sud de l'Afrique seraient un peu plus petits que ceux de l'Europe; ceux de l'Amérique ont la même taille que les nôtres.

seule capture faite pendant l'hiver de 1863-64 dans le fjord de Tvedstrand (*Collett*); en Suède, il se montre accidentellement sur les îles et les côtes de la mer Baltique, sans dépasser Upland au nord (*Nilsson*); on ne le voit non plus qu'accidentellement en Finlande, où un couple a été tué en 1853 près de Helsingfors (*Palmén*), mais il est commun dans tout le centre et le midi de la Russie (*de Nordmann*). Il est rare en Hollande (*Schlégel*) et de passage irrégulier en Belgique; il se reproduit aux îles Britanniques, mais on ne le voit qu'accidentellement en Écosse, en Irlande et dans les parties occidentales de l'Angleterre (*Seebohm*).

En Afrique on voit cet oiseau isolément en hiver dans les lagunes de la Basse-Egypte (*de Heuglin*), sur le lac Aschangi dans l'Abysinie orientale (*Blandford*), et communément sur les lacs de l'Algérie et de la Tunisie (*Loche*, etc.). Il est sédentaire dans le sud de l'Afrique où il niche au Damaras, aux environs de la baie de Walwich (*Andersson*), dans la colonie du Cap (*Lagard*), au Transvaal (*Ayres*), etc.

En Asie, ce Grèbe a été observé dans le sud-ouest de la Sibérie (*Finsch*), en Daourie (*Dybowski*), dans la région de l'Ussuri (*Przewalski*), en un mot depuis le Caucase (*Radde*) jusqu'au Japon (*Whitely*); il est de passage, mais rare, dans le Turkestan (*Severtzow*), assez répandu dans le Beloutchistan, près des bouches de l'Indus et le long des côtes du Sind et du Mékran (*Hume*), et visite en hiver toutes les provinces septentrionales de la Chine jusqu'à Amoy et Pékin (*David*).

La var. *Californica* habite l'Amérique occidentale, à l'ouest du Mississipi, depuis le grand lac de l'Esclave jusqu'au Guatemala, et à l'est jusqu'au Texas, le Dakota (*Coues*), l'Arkansas (*Snow*) et l'Illinois (*Ridgway*).

Mœurs. — Le Grèbe oreillard émigre de l'Europe centrale en octobre et novembre et y retourne vers la fin de mars ou en avril, mais il est plus ou moins sédentaire dans les localités où les eaux ne se couvrent pas de glace. Il voyage généralement pendant la nuit, en société en automne, par couples ou isolément au printemps.

Cet oiseau ressemble par ses mœurs à ses congénères surtout au Grèbe castagneux. Il fréquente les lacs et les étangs garnis de roseaux et de joncs, au milieu desquels il trouve un abri assuré. Il nage et plonge à la perfection, peut rester une minute sans respirer, et cela lui suffit pour franchir sous l'eau une distance de plus de cent mètres; quand il est poursuivi, il plonge coup sur coup, ne montre qu'une partie de sa tête chaque fois qu'il vient respirer et replonge aussitôt,

jusqu'à ce qu'il ait atteint les roseaux ; il est rare qu'il s'envole, à moins que l'eau ne soit de très peu d'étendue. Il est l'un des plus farouches et des plus prudents de son genre : dès qu'il aperçoit quelqu'un, il se cache dans les herbages et ne se laisse plus ni voir, ni entendre, aussi longtemps qu'on est en vue.

Sa voix est, d'après Naumann, sonore et sifflante, mais il ne la fait entendre qu'aux époques de la reproduction et des migrations, et le plus souvent dans la soirée et de grand matin. Son cri débute par *hib*, *bib*, mais bientôt il se transforme en un trille ressemblant à *bidewidewidewide*, et ces syllabes se suivent très rapidement.

La nourriture de cet oiseau consiste également en larves et insectes aquatiques, plus rarement de frai de poissons et de têtards de grenouilles ; il avale en même temps des conferves et des algues qu'on trouve ordinairement dans son estomac ; ce dernier contient presque toujours aussi des plumes en plus ou moins grand nombre, arrachées à la poitrine ou au ventre et qui sont mêlées aux aliments.

Reproduction. — Le Grèbe oreillard niche de la même manière que les précédents, mais son nid est placé plus profondément dans les roseaux ou les jones, quoique toujours dans un endroit où ces végétaux ne soient pas trop rapprochés, ce qui permet souvent de l'apercevoir du bord de l'étang. Ce nid est une masse compacte formée de plantes aquatiques retirées du fond de l'eau et entremêlées de racelles, de brins d'herbes et de boue. La ponte a lieu en mai dans nos contrées, en décembre dans le sud de l'Afrique ; elle se compose de quatre œufs, rarement de cinq, entièrement semblables à ceux du Grèbe huppé, mais plus petits et on ne saurait les distinguer des œufs du Grèbe cornu ; ils mesurent 11 à 16 millim. sur 29 à 30.

Mâle et femelle convient à tour de rôle pendant trois semaines. Les parents se comportent avec leurs petits comme les précédents.

317. — Le Grèbe cornu.

PODICIPES CORNUTUS (*Gmel.*)

(Pl. 319.)

COLYMBUS CRISTATUS MINOR et C. CORNUTUS MINOR, *Beiss. Ornth.* VI, pp. 42, 50 (1769).

COLYMBUS AURITUS, *Lin. (part.) Syst. nat.* I, p. 222 (1766).

COLYMBUS SIGRIFANS, (jeune) *Scop. Ann. I. Hist. nat.*, p. 77 (1769).

? COLYMBUS DUPLICATUS, P. L. S. *Mull. Natursyst. Suppl.*, p. 107 (1776).

- COLYMBUS CASPICUS, Gmel. *Reise d. Russl.* IV, p. 137 (1784).
COLYMBUS CRISTATUS, Mohr (nec Lin.), *Isländsk. Naturh.* p. 39, pl. 2 (1786).
PODICEPS NIGRICANS, Lath. *Gen. Synop. suppl.* I, p. 294 (1787).
COLYMBUS CORNUTUS et OBSCURUS, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 591 (1788).
PODICEPS OBSCURUS, CORNUTUS et CASPICUS, Lath. *Ind. Orn.* II, pp. 782, 784 (1790).
PODICEPS ARCTICUS, Boie, *Reise durch Norw.*, p. 308 (1822).
DYTES CORNUTUS, Kaup, *Natürl. Syst.*, p. 41 (1829).
PODICEPS AMBIGUUS, Less. *Traité d'orn.*, p. 595 (1831).
PODICEPS BICORNIS, Brehm, *Isis*, 1830, p. 1000.
COLYMBUS ARCTICUS, Naum. *Vög. Deutschl.* IX, p. 755 (1838).
PODICEPS CORNUTUS ARCTICUS, Schleg, *Rev. crit.*, p. CV (1844).
PODICEPS SCLAVUS, Bonap. *Compt.-Rend.* XLI, p. 249 (1855).
DYTES AURITUS, Ridgw., *Nom. N.-Am. B.*, n° 732 (1882).
DYTES SCLAVUS et ARCTICUS, Olphe-Gal. *Contr. Fne. orn. Eur. occ. fasc.* I, p. 100 (1884).
DER GEHÖRNTE LAPPENTAUCHER, en allemand.
THE SCLAVONIAN GREBE, en anglais.
DE HOORNDUIKER, en flamand.

Taille : 0,30 ; ailes 0,14.

Description des deux sexes en été. — Dessus de la tête noir à reflets verdâtres ; joues et gorge noires avec les plumes allongées formant une large collette ; une large bande d'un roux doré prend naissance aux lorums et se termine à la région auriculaire, où les plumes sont allongées et disposées en touffes formant une espèce de corne de chaque côté de l'occiput ; dessus du cou et du corps d'un brun noirâtre lustré ; couvertures des ailes moins foncées que le dos ; rémiges primaires brunes, les secondaires blanches ; devant et côtés du cou, jabot et flancs d'un roux marron vif, les plumes des flancs terminées de brun ; poitrine et abdomen d'un blanc satiné. Bec noir, rouge à la pointe et à la base ; iris rouge avec un cercle intérieur jaunâtre ; pattes d'un noir verdâtre extérieurement, gris jaunâtre pâle en dedans.

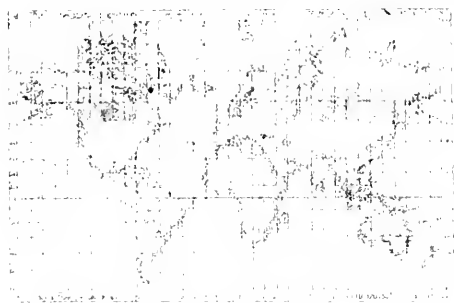
En hiver. — Dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun noirâtre avec les plumes du dos bordées de cendré ; ailes comme en été ; flancs d'un cendré brunâtre varié de blanc ; une grande tache blanchâtre devant l'œil ; joues, côtés de l'occiput, devant du cou et toutes les autres parties inférieures d'un blanc satiné.

Jeune. — Plus petit, moins foncé en dessus que l'adulte en hiver, d'un blanc plus terne en dessous ; gorge et bas des joues variés de roussâtre ; devant du cou et flancs gris. Bec gris, rosâtre à la base.

Poussin. — Dos, ailes et flancs noirâtres, coupés longitudinalement par des bandes fauves, peu visibles ; tête noire, avec tache ovalaire blanche à l'occiput et une plaque triangulaire, nue et jaune, au vertex ; cette plaque est encadrée latéralement par des bandes alternes noires et rosées, dont les supérieures se réunissent au front en angle aigu et forment double bande sourcilière ; gorge blanche et duvet du cou cendré pâle, mais avec des traits noirs qui descendent jusque sur les côtés de la poitrine ; ventre blanc, abdomen gris,

lorums et bec jaunes, avec une tache noire et le marteau blanc; faces externes des tarses et dessous des membranes noirâtres, les autres parties des pieds marbrées de brun et de jaune. (*J. Vieillot*.)

Hab. — Ce Grèbe est une espèce circumpolaire, mais qui ne niche



pas au nord du cercle arctique, excepté en Norwège; en Europe on ne le voit au sud de la Baltique qu'à l'époque des passages ou en hiver. C'est donc un oiseau d'été pour l'Islande (*Faber*), pour la partie septentrionale de la Norwège (*Collett*) et de la Suède (*Nilsson*), pour la Finlande

(*Palmén*) et le nord de la Russie où il niche jusqu'au lac Ladoga (*Meyer*); en résumé, cette espèce paraît nicher au nord d'une ligne très ondulée qui dépasse rarement au sud le 60° l. N. Le Grèbe cornu est de passage aux îles Féroé (*H. C. Muller*), au Danemark (*Collin*), en Allemagne (*Reichenow*), en Pologne (*Taczanowski*), en Autriche (*Hinterberger*) et en Transylvanie (*Dunford* et *H. Brown*), mais il niche dans les grands lacs et sur les bords du Danube, dans la Dobrodja et la Bulgarie où il est plus ou moins sédentaire (*Alléon*). A l'Ouest, on voit cet oiseau en Hollande (*Schlégel*), mais irrégulièrement dans les grands marais des Flandres belges et près de l'Escaut. Il ne visite les îles Britanniques qu'en hiver; il est alors abondant sur les côtes de l'Écosse, moins répandu sur les côtes orientales de l'Angleterre, mais c'est le plus commun des Grèbes qui visitent les îles Shetland; il est assez fréquent aux îles Orcades et dans les îles occidentales de l'Écosse, ne se montre qu'accidentellement dans le sud de l'Angleterre et en Irlande, et jamais dans les régions occidentales de l'Angleterre (*Seebahn*). Ses apparitions dans les départements du nord de la France sont très irrégulières, et rares dans le midi (*Degl.* et *Gerbe*). Le colonel Irby dit en avoir vu un sujet tiré dans le détroit de Gibraltar en octobre 1867; cet oiseau ne visite que très accidentellement les provinces du nord de l'Italie (*Giuglioli*).

Cet oiseau habite en Asie les mêmes latitudes qu'en Europe; il est commun dans la Sibirie occidentale (*Vinisch*), assez commun sur le Baikal et sur les eaux de la Daourie (*Taczanowski*). Middendorf cite une femelle tirée près d'Udskoi Ostrog; il est commun aux passages

en Turkestan (*Severtzow*) et hiverne en grand nombre sur le lac Kazrun en Perse (*St-John*); il a également été observé dans le sud-est de la Mongolie (*Prjevalsky*), en Chine (*Swinhoe*), au Japon (*Whitely*) et accidentellement au Kamtschatka (*Stejneger*).

En Amérique cette espèce niche au sud du cercle arctique depuis l'Alaska (*Nelson*) jusqu'au Labrador et le Groenland (*Holböll*); elle est commune en automne et en hiver dans le sud des Etats-Unis, mais rare près des côtes des régions du centre et de l'est (*Audubon*), et visite accidentellement les îles Bermudes (*Seebohm*).

Mœurs. — Le Grèbe cornu émigre des contrées du Nord entre les mois d'octobre et de décembre, suivant les rigueurs de la saison; Faber dit qu'un jeune sujet fut encore tué en décembre dans le sud de l'Islande. Le retour a lieu à partir de mars, et au commencement de la seconde quinzaine d'avril on le revoit déjà en Islande. Il voyage la nuit par petites troupes de quatre à sept individus ou par couples.

Cet oiseau vit également sur les eaux douces garnies de joncs et de roseaux, et ses mœurs ne diffèrent guère de celles des espèces précédentes, mais il est moins farouche. Sa nourriture consiste en insectes et larves aquatiques, vers et mollusques; les conferves qu'on trouve dans son estomac sont probablement avalées en même temps que des insectes, et non comme aliment.

Reproduction. — Ce Grèbe niche dans la seconde quinzaine de mai. Son nid est une masse flottante formée de plantes aquatiques et de boue, que l'oiseau construit entre les roseaux et les herbages non loin du bord de l'étang. La femelle dépose au commencement de juin, dans l'excavation de ce nid trempé d'eau, quatre ou cinq œufs, rarement six, qui ressemblent par leur coloration à ceux du Grèbe huppé, ils mesurent 44 à 46 mill. sur 30. Les parents témoignent à leurs petits la même tendresse et le même dévouement que les Grèbes précédents.

318. — Le Grèbe castagneux.

PODICIPES MINOR (*Briss.*)

(Pl. 320).

COLYMBUS MINOR et FLUVIATILIS, *Briss. Ornith.* VI, pp. 56, 59 (1760).

COLYMBUS AURITUS, var. *y.* *Lin. Syst. nat.* I, p. 223 (1766).

COLYMBUS PYRENAICUS, *Lapeir. K. Vet. Ak. Nya Handl.* III, p. 111 (1782).

PODICEPS MINUTUS et HEBRIDIALIS, *Lath. Gen. Synop. Suppl.* p. 294 (1787).

COLYMBUS HEBRIDICUS, *Gmel. Syst. nat.* I, p. 594 (1788).

- PODICEPS MINOR, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 784 (1790).
COLYMBUS PHILIPPENSIS, Bonnat. *Encycl. méth.* I, p. 58 (1790).
COLYMBUS MINUTUS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 358 (1811).
PODICEPS HEBBRICIDUS et PYGMÆUS, Brehm. *Isis*, 1839, p. 1000.
SYLBOCYCLUS MINOR, Bonap. *Comp. List*, p. 64 (1838).
PODICEPS NOCTIVAGUS, Tem. *Tabl. Méth.* p. 100 (1833).
SYLBOCYCLUS EUROPÆUS, Macg. *Man. B. Orn.* II, p. 205 (1842).
PODICEPS PHILIPPENSIS, Gray, *Cat. Mem. B. of Nepal*, p. 147 (1846).
TACHYBAPTUS MINOR, Reichb. *Av. Syst. Nat. Natatores* pl. 2 (1849).
PODICEPS PALLIDUS, Brehm, *Vogelfjung*, p. 403 (1855).
TACHYBAPTUS MINOR, PHILIPPENSIS et CAPENSIS, Bonap. *Compt.-rend.* XLII, p. 775 (1857).
PODICEPS FLUVIATILIS, Degl. et Gerbe, *Orn. Eur.* II, p. 587 (1867).
PODICEPS ALBESCENS (Mandelli). Blanf. *Stray Feath.* V, p. 486 (1877).
DER KLEINE LAPPENTAUCHER, en allemand.
THE LITTLE GREBE, en anglais.
DE DODAARS, en flamand.

Var. Novæ-Hollandiæ.

- PODICEPS NOVÆ-HOLLANDIÆ, Steph. *Shaw's Gen. zool.* XIII, 1, p. 18 (1825).
PODICEPS GULARIS, Gould, *Proc. zool. Soc.* 1836, p. 145.
PODILIMBUS GULARIS, Reichb. *Syn. av. Natatores*, pl. VI, f. 758-59 (1848).
TACHYBAPTUS GULARIS, Bonap. *Compt.-Rend.* XLII, p. 775 (1856).
PODICEPS TRICOLOR (part.) Finsch, *Nou-Guin.* p. 185 (1865).
SYLBOCYCLUS NOVÆ-HOLLANDIÆ, Gr. *Hand-list*, III, p. 94 (1871).
PODICEPS FLUVIATILIS (part.) Dress. *B. of Eur.* VIII, p. 659 (1880).
PODICEPS MINOR (part.), Schlégel, Seebohm, etc.

Var. Tricolor.

- PODICEPS (SYLBOCYCLUS) TRICOLOR, Gray, *Proc. zool. Soc.* 1860, p. 366.
PODICEPS TRICOLOR, Wall. *Proc. zool. Soc.* 1863, p. 20.
PODICEPS GULARIS, Roseub. (nec Gould) *Reis. naar Zuidoostered.* p. 82 (1867).
POLIOCEPHALUS TRICOLOR, Gr. *Hand list*, III, p. 94 (1871).
PODICEPS MINOR var. TRICOLOR, Brügg. *Abh. Naturw. Ver. Brehm.* V, p. 98 (1876).
PODICEPS FLUVIATILIS (part.) Dress. *B. of Eur.* VIII, p. 659 (1880).
PODICEPS MINOR (part.) Schlégel, Seebohm, etc.

Var. Pelzelni.

- PODICEPS PELZELNI, Hartl. *Ornith. Beitr. z. Fauna Madag.*, p. 83 (1861).
SYLBOCYCLUS CAPENSIS, Gr. (part.) *Hand-list*, p. 94 (1871).
PODICEPS MINOR var. PELZELNI, A. Milne-Edw. *Hist. phys. nat. et pol. de Madag. Oiseaux*, p. 710 (1879).

Taille : 0m22 ; ailes 0m105 (individus de Belgique).

Description des deux sexes adultes en été.—Dessus de la tête et partie posté-

rière du cou d'un noir plus ou moins brunâtre à reflets verdâtres; partie antérieure des joues et gorge noires; le reste des joues, devant et côtés du cou d'un roux marron vif: parties supérieures du corps noirâtres et luisantes; rémiges primaires brunes, les secondaires blanches avec une grande tache brune sur la barbe externe; poitrine et flancs d'un brun varié de roussâtre; milieu de l'abdomen d'un cendré plus ou moins mélangé de blanc; croupion et ses côtés d'un roux clair varié de blanc. Bec noir, jaunâtre à la pointe, les commissures d'un jaune verdâtre pâle, partie nue des lorums plus sombre; iris d'un brun rouge; pieds d'un brun verdâtre en dehors, rosés en dedans.

La femelle est un peu plus petite, le roux du cou descend moins bas que chez le mâle, et les parties ventrales sont plus claires.

Les deux sexes en hiver. — Dessus de la tête, nuque et dos d'un brun cendré foncé, légèrement lavé de roussâtre; ailes comme en été; gorge, poitrine et ventre d'un blanc lustré, lavé de cendré roussâtre sur les flancs; joues, côtés et devant du cou d'un cendré roussâtre; région anale grisâtre, les côtés du croupion variés de roux. Bec brun à pointe blanchâtre, commissures et lorums plus sombres qu'en été.

Jeune. — Ressemble aux adultes en hiver, mais plus petit; derrière l'œil une raie noire au-dessous de laquelle se trouve une autre variée de blanc; joues blanchâtres; les parties inférieures d'un blanc moins pur, les flancs d'un cendré roussâtre foncé. Bec roussâtre à pointe blanche.

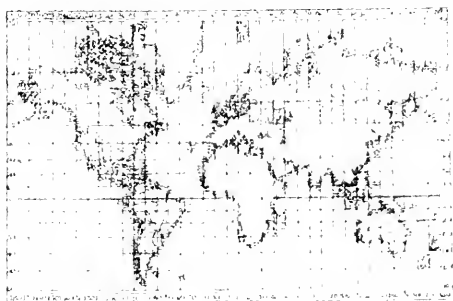
Poussin. — D'un brun foncé en dessus, le devant de la tête cendré, noirâtre près de la naissance du bec; une raie blanchâtre derrière l'œil, une raie rousse au-dessus et une tache de même couleur sur la tête; cou d'un brun foncé marqué de six bandes roussâtres, dont deux sur le devant, les deux médianes se réunissent sur l'occiput; quatre bandes longitudinales rousses sur le dos et une sur les flancs; poitrine et ventre d'un blanc pur; bec jaune à extrémité blanche.

Var. Tricolor. — Diffère du type ci-dessus par l'absence de noir sur la partie antérieure des joues et à la gorge, ces parties étant d'un roux marron vif.

Var. Novae-Hollandiae. — Gorge et joues noires ou noirâtres; une étroite bande d'un roux marron vif prend naissance derrière l'œil, borde les joues supérieurement en s'élargissant et couvre les côtés du haut du cou; le reste du plumage comme chez le *P. minor*.

Var. Pelzelni. — Le mâle se distingue de ceux de l'Europe par un bec entièrement noir, sans teinte claire à la pointe et aux commissures, et le ventre est plus blanc. (Sujet d'Anjouan, l'une des îles Comores). — M. A. Milne-Edwards dit que chez les femelles, les côtés du cou sont seuls d'un brun rouge, les joues sont, ainsi que le menton, d'un gris clair avec une petite bande blanche en arrière de l'œil, et le ventre d'un beau blanc. (*Hist. phys. nat. et pol. de Madag.* Oiseaux, p. 711.)

Hab. — Le Grèbe castagneux est plus ou moins commun dans toute



l'Europe centrale et méridionale, mais il est rare dans le sud de la Scandinavie où il ne dépasse pas le 62° N. (*Collett, Nilsson*); il est également très rare dans la Russie centrale, mais se montre accidentellement jusqu'en Finlande, où un sujet a été capturé près de Helsingfors (*Palmer*).

En Belgique il est sédentaire et généralement commun, surtout en hiver : dans cette saison il se retire sur les rivières et les ruisseaux à courant rapide, et il est alors, d'après M. Croegaert, très commun sur l'Escaut. Il est également commun et sédentaire dans tout le midi de l'Europe.

Cette espèce est aussi plus ou moins répandue dans toute l'Afrique jusqu'au Cap (*Lagard*). En Asie on le rencontre depuis la mer Caspienne et le Turkestan (*Serebtzow*) jusqu'en Chine (*David*), au Japon (*Schlégel*) et aux Philippines (*Steere*), mais sa présence ne paraît pas encore avoir été constatée en Sibérie et en Mongolie; on l'observe dans tout le sud de l'Asie jusqu'à Ceylan et dans l'Indo-Chine.

La var. *Nova-hollandia* habite l'Australie (*Gould, Ramsay*) et la Nouvelle-Guinée (*D'Albertis*).

La var. *Tricolor* est répandue aux Moluques, à Ternate (*Wallace*), à Halmahera (*Bernstein*), à Batjan (*Fisch*), à Amboine, Ceram, Kei, Arou (*von Rosenberg*), à Célèbes (*Meyer, Blasius*), à Timor, Flores (*Wallace*) et à Java (*Musée. Bruc.*).

Enfin, la var. *Pelzelii* habite Madagascar (*Hartlaub*) et les îles Comores (*Musée Bruc.*).

Mœurs. — Le Grèbe castagneux émigre au commencement de novembre des régions les plus septentrionales de son habitat, et voyage la nuit par petites troupes, mais composées parfois de plus de vingt sujets; au printemps il retourne dans le pays qui l'a vu naître, mais voyage alors par couples ou isolement. Il habite les étangs et les marais bien garnis de roseaux et de joncs, et ne se montre qu'en hiver sur les fleuves et les rivières; il recherche surtout les eaux de peu d'étendue et en partie couvertes de lemnaçées, de conferves et d'algues.

Ce Grèbe ressemble aux précédents par ses mœurs et ses allures; il semble cependant se mouvoir avec plus de facilité que les grandes

espèces, et court relativement assez bien. Dans l'art de nager et de plonger il dépasse en agilité tous ses congénères, mais se montre aussi rarement qu'eux sur la terre ferme. Quand il plonge, il nage sous l'eau avec une extrême dextérité, et au bout d'une minute on le voit souvent revenir à la surface à près de deux cents mètres de l'endroit où il a fait le plongeon. « Jamais, dit Droste-Hülshoff, il ne quitte un étang pendant le jour, il se laisse plutôt prendre avec la main; j'en ai pris plusieurs fois dans des étangs mis à sec, et aucun ne cherchait à s'envoler. » Le baron d'Hamonville rapporte un fait analogue : « Lorsqu'à la fin de mars on lâche l'eau des derniers étangs en pêche, dit cet auteur, ces oiseaux se trouvent à sec et, ne pouvant plonger, cherchent leur salut dans la fuite à pied, sans essayer de s'envoler. Plusieurs fois j'en ai pris à la main; je les lançais en l'air, mais ils retombaient immédiatement sur le sol; d'autres fois, j'en ai rapporté que je lâchais sur un petit réservoir et aussitôt ils se perdaient sous l'eau comme de véritables poissons. »

Cet oiseau vole plus mal que les autres Grèbes, quoique assez vite quand il a atteint une certaine hauteur, mais lourdement et avec des oscillations rapides; on voit que ce système de locomotion le fatigue beaucoup, aussi est-il rare de le voir voler en plein jour; quand il veut passer d'un étang à un autre, c'est pendant la nuit qu'il y vole. Il est extrêmement farouche et se réfugie dans l'eau dès qu'on approche; là il se cache souvent entre les herbages flottants, ne laissant sortir de l'eau qu'une partie de sa tête, et c'est ainsi qu'il attend patiemment que le danger ait disparu; mais on a vu plus haut combien il est facile de s'emparer de cet oiseau quand il est à sec. Il se nourrit d'insectes et de larves aquatiques, crustacés, mollusques, ainsi que de poissons et de grenouilles de très petite taille. Il ne fait entendre sa voix que près du nid, et seulement après le coucher du soleil et pendant la nuit; son cri ressemble à *bibi, bibib*, et parfois aussi à *biviviviv* ou *wit, wit*.

Reproduction. — Le Grèbe castagneux niche entre les roseaux, les jones ou autres hautes herbes aquatiques, mais ne cache guère son nid; celui-ci est même parfois complètement à découvert, mais aussi éloigné que possible du bord de l'étang. Il repose parfois sur une veille souche ou sur des herbes renversées, mais souvent aussi il flotte librement entre les hautes herbes qui l'empêchent d'être emporté par le vent. Hume dit que dans l'Inde, le nid est souvent fixé dans les branches d'un arbre suspendues sur l'eau et à une

couple de pieds au-dessus du niveau; il est alors formé d'herbes diverses (1). En Europe, le nid ressemble à celui des autres Grèbes, mais il est relativement plus grand et légèrement excavé au sommet; il est formé de diverses plantes aquatiques (*Myriophyllum*, *Ceratophyllum*, *Potamogeton*, etc.) entremêlées de radicelles, de briques d'herbes et de boue. La ponte est de trois à cinq œufs; elle a lieu, dans nos contrées, vers la fin d'avril ou en mai, suivant la saison; au Kachmir, la ponte se fait vers la mi-mai, dans d'autres parties de l'Inde, en juin et en août, et dans le sud de l'Afrique, en janvier. Les œufs sont de forme assez variable, mais ressemblent à ceux des autres Grèbes; ils mesurent 34 à 39 millim. sur 25 à 26. Mâle et femelle couvent à tour de rôle pendant 20 à 21 jours, et se comportent avec leurs petits comme les autres Grèbes.

Dans l'atlas du présent ouvrage j'ai figuré, à la suite des Grèbes, quelques oiseaux nouvellement observés en Belgique, dont je vais maintenant m'occuper. Leur numéro d'ordre indique la place qu'ils doivent prendre dans la série.

4^{bis}. — L'Aigle Bonelli

NISAETUS FASCIATUS, *Dress. ex Vieill.* (2)

(Pl. 321).

AQUILA FASCIATA, Vieill., *Mém. de la Soc. Linn. de Paris*, p. 152 (1822).

FALCO BONELLI, Tem., *Pl. col.* pl. 288 (1824).

AQUILA INTERMEDIA, Boitard (1825), d'après Dezel et Gerbe, *Ornith. Eur.* I, p. 32.

AQUILA BONELLI, Less. *Man. d'Orn.* I, p. 83 (1828).

NISAETUS GRANDIS, Hodgs. *Journ. As. Soc. Beng.* V, p. 230 (1836).

NISAETUS NIVEUS, Jerd. *Madr. Journ.* X, p. 69 (1839).

SPIZAETUS GRANDIS, Blyth, *Journ. As. Soc. Beng.* XII, p. 301 (1843).

AQUILA RUBRIVENTER, Hodgs. *Gr. Zool. Misc.*, p. 81 (1844).

EUTOLMAETUS BONELLI, Blyth, *Journ. As. Soc. Beng.* XIV, p. 174 (1845).

TOLMAETUS BONELLI, Blyth, *Ibidem* XV, p. 5 (1846).

NISAETUS STRENUUS, Jerd., *Ill. Ind. Orn.*, pl. 1 (1847).

FALCO DECALIS (Licht.), Bonap. *Consp.* I, p. 11 (1850).

AQUILA WIEDII, A. Bm. *Namatawa* (1855), p. 25.

PSEUDAEETUS BONELLI, Bonap. *Cat. Pars.* p. 1 (1856).

(1) A. Hume, *Nest and Eggs of Indian Birds*, p. 616. Calcutta, 1871.

(2) Le genre *Nisaetus* se distingue des *Nisus* proprement dits par des ailes plus courtes et des doigts plus longs et plus grêles, ce qui rapproche ces oiseaux des Autours, dont ils ont aussi les mœurs et les habitudes carnassières.

AQUILASTUR BONELLI et WIEDH, L. Brm., *Allg. naturh. Zeit.* II, pp. 53, 54 (1856).

NISAETUS FASCIATUS, Dress. *B. of Eur.* V, p. 575 (1874).

DER HABICHTS-ADLER, en allemand.

THE BONELLI'S EAGLE, en anglais.

DE BONELLI-AREND, en flamand.

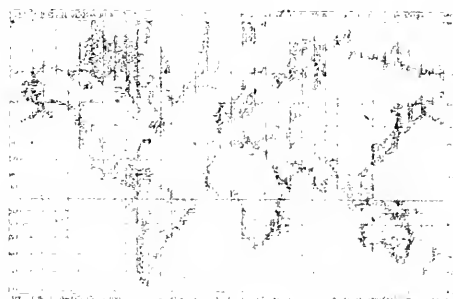
Taille : mâle 0^m56 ; femelle 0,69 ; ailes 0,54.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un brun noirâtre avec quelques taches blanches à la nuque et sur le haut du dos (provenant de ce que la base des plumes est blanche), les scapulaires et les couvertures des ailes bordées de cendré roussâtre ; région parotique d'un blanc lavé de roussâtre et strié de noir ; parties inférieures d'un blanc assez pur nuancé de cendré roussâtre sur les côtés du cou, avec une strie brune au centre des plumes, plus large sur les côtés du cou et à la poitrine, réduite au rachis, au bas-ventre et sur les sous-caudales ; plumes des jambes et des tarse^s également blanches avec une strie brune, mais les premières largement barrées de brun roux, de façon que cette dernière teinte domine souvent : rémiges primaires noirâtres, les secondaires brun foncé avec un petit bord terminal blanchâtre ; queue d'un cendré brunâtre en dessus, barrée irrégulièrement de brun, terminée par une large bande d'un brun plus foncé et un petit liséré roussâtre, bord interne des rectrices marbré de brun sur un fond clair. Bec brun de corne ; iris d'un jaune brunâtre ; cire et doigts jaunes. (*Sujet de l'Europe méridionale.*)

Femelle adulte. — Ressemble au mâle, mais d'une taille beaucoup plus forte. Les stries des parties inférieures sont plus larges, de forme lancéolée, sur le ventre elles prennent même une forme irrégulière et sont souvent accompagnées de taches transversales, surtout sur les sous-caudales ; plumes des jambes d'un cendré brunâtre tachetées de roussâtre. (*Sujet du Népaul.*)

Jeune mâle. — Partie antérieure de la tête d'un brun noirâtre avec les plumes bordées de cendré roussâtre ; occiput, nuque, côtés et devant du cou d'un cendré roux avec une strie lancéolée noirâtre au centre des plumes ; gorge blanchâtre mais avec les mêmes stries brunes ; dos et ailes d'un brun plus ou moins foncé avec les bords des plumes plus clairs ; rémiges comme chez l'adulte ; parties inférieures roussâtres, mais passant insensiblement au blanc roussâtre au ventre, sur les sous-caudales et les tarse^s ; poitrine avec une strie noirâtre au centre des plumes, mais réduite au rachis sur l'abdomen et sur les jambes, et disparaissant complètement au bas-ventre et sur les sous-caudales ; les plumes des jambes offrent aussi à leur base des taches brunâtres transversales mais peu apparentes ; queue comme chez l'adulte, mais les barres transversales plus régulières et plus apparentes, la dernière pas plus large que les autres. Iris brun clair. (*Sujet tué à Bornhem, Belgique.*)

Hab. — Ce rapace habite le midi de l'Europe, le nord de l'Afrique



et l'Inde, et visite accidentellement certaines parties de l'Europe centrale; c'est ainsi qu'il a été capturé deux fois en Bohême (*Fritsch*), ainsi que près du Danube inférieur (*Hudleston*), dans le midi de la Russie (*de Nordmann*) et en Belgique; dans

notre pays, un individu a été tué aux environs d'Esneux, près de Liège, en septembre 1879, et un jeune mâle a été tiré à Bornhem (prov. d'Anvers), le 23 mars 1889; j'ai pu acquérir ce dernier pour le Musée de l'Etat à Bruxelles.

Dans le midi de la France, il est de passage en automne et au printemps dans les régions limitrophes des Pyrénées, où il ne niche qu'accidentellement (*Lacroix*); il est assez commun dans les montagnes de l'Espagne qui avoisinent la mer et les marais, et niche régulièrement aussi sur le rocher de Gibraltar (*Saunders*), ainsi qu'en Portugal (*Barboza do Bocage*); en Italie il semble être de passage et assez rare, mais il est commun et sédentaire en Sicile et en Sardaigne (*Malherbe, Brooke*) et peut-être en Corse; il habite également la Grèce où il paraît peu abondant (*Lindermayer*). Il est assez commun en Palestine (*Tristram*), dans l'Arabie Pétrée (*A. Brehm*), dans la Haute-Egypte, en Nubie et au Sennaar (*Abinori*), mais peu abondant dans la Basse-Egypte et près du Nil (*de Heuglin*); il est également commun au Maroc (*Levy*), en Algérie (*Loche*), en Tunisie (*Salcin*) et on l'a aussi capturé au Sénégal (*Hartlaub*).

Il est signalé au pays des Damaras par Andersson et dans la colonie du Cap par Layard; mais d'après le Dr Sharpe, les individus du sud de l'Afrique appartiendraient à une espèce voisine (le *N. Spilogaster*); il est donc probable qu'il en est de même pour les sujets du Damaras. L'Aigle bonelli est aussi très répandu dans l'Inde entière jusqu'aux monts Himalaya (*Jerdon*) et à Ceylan (*Layard*).

Mœurs. — Ce N. se tient dans les montagnes déboisées, et dans l'Inde on le rencontre surtout dans les collines couvertes par les jungles; des montées il rayonne dans les plaines plus ou moins marécageuses des environs et parmi il n'est pas retenu par la reproduction, il erre au loin dans les contrées voisines.

L'Aigle bonelli est très agile, courageux, hardi, impudent même; il

a toutes les qualités de l'Autour, mais il est encore mieux doué que lui. Son vol ressemble plus à celui des Faucons qu'à celui des Aigles proprement dits; comme ces derniers, il plane en décrivant de grands cercles, mais en volant, dit A. Brehm, il donne des coups d'ailes bien plus répétés, aussi a-t-il un vol plus rapide que les Aigles. Il réunit la vigueur du Faucon à l'agilité de l'Épervier, et le courage de l'Aigle fauve à la férocité de l'Autour, aussi ne craint-il aucun oiseau; Krüper vit un Nisaète bonelli attaquer un Pygargue, qui est cependant un adversaire bien redoutable; Brehm dit avoir assisté à ses combats avec le Vautour cendré et l'Aigle fauve. Il attaque tous les oiseaux et les mammifères de la taille d'un lièvre et au-dessous; c'est le plus terrible ennemi des poules et des pigeons et occasionne de grands ravages dans les fermes. Près des eaux, il fait la chasse aux canards, aux poules d'eau, aux vanneaux et même aux hérons; en pleine campagne il poursuit les perdrix, les lièvres et les lapins, et enlève aux autres rapaces la proie qu'ils ont capturée; dans l'Inde il attaque le Faucon dressé pour la chasse et parvient souvent à le tuer, si celui-ci ne lâche pas de suite sa prise.

Reproduction. — Ce rapace niche dans les crevasses des rochers les plus inaccessibles, et accidentellement sur un arbre élevé; Hume dit avoir trouvé dans l'Inde l'aire de cet oiseau construite sur un grand figuier (*Ficus religiosa*). L'aire, d'après cet auteur, est très vaste, et mesure quatre à six pieds anglais de diamètre; elle est composée de branches et de feuilles, et au centre se trouve une cavité circulaire d'environ douze pouces de diamètre, garnie d'une couche moelleuse de fines branches et de feuilles. La ponte est de un ou deux œufs, quelquefois trois; dans les plaines de l'Inde elle a lieu dans la seconde quinzaine de décembre, dans l'Himalaya en avril, en Espagne à la fin de février ou au commencement de mars. L'œuf est, d'après Thinemann, blanchâtre avec des taches nuageuses d'un roux violacé pâle, les superficielles plus sombres; il paraît qu'on trouve aussi des œufs d'un blanc sale et immaculés ou marqués de petites taches peu apparentes; ils mesurent environ 64 millim. sur 52. Les parents, pour défendre leur couvée, déploient autant de courage que dans toute autre circonstance.

33^{bis}. — Le Martinet alpin.

CYPSELUS MELBA. *Mig. ex Linn.*

Pl. 322.

- HIRUNDO MAJOR HISPANICA, Beiss. *Ornith.* II, p. 591 (1799).
HIRUNDO MELBA, Linn. *Syst. nat.* I, p. 345 (1766).
HIRUNDO ALPINA, Scop. *Ann. L. Hist. n. t.*, p. 493 (1769).
MICROPS ALPINUS, Wolf, *Faschenab. deut. Vogelk.* I, p. 272 (1813).
CYPSELUS MELBA, Illig. *Prodr.*, p. 230 (1813).
HIRUNDO GULARIS, Steph. *Shore's Gen. Zool.* N. d. 40 (1817).
CYPSELUS GUTTURALIS, Vieil. *Tabl. Encycl. Meth.*, p. 531 (1822).
CYPSELUS ALPINUS, Mey. *Verh. d. Zool. Ber.*, p. 255 (1822).
MICROPS MELBA et GUTTURALIS, Boie, *Ips.*, 1831, p. 165.
CYPSELUS FUSCICOLLIS, Brehm. *Naturg. anst.*, 1875, p. 270.
CYPSELUS MELBA ALPINUS, LESCEMUS et MURCHISON, A. Brn. *Verz. Staatl. C. L. Brehm.*, p. 3. (1866).
DER ALPENSEGLER, en allemand.
THE ALPINE SWIFT, en anglais.
DE ALPEN-STEEN/WALF, en flamand.

Taille : 0^m20; ailes 0,23.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures, une large bande pectorale, flancs et sous-caudales. Pun brun cordré uniforme; gorge, devant du cou et les autres parties inférieures au delà de la bande pectorale, d'un bleu pur; rémiges et queue d'un brun noirâtre; plumes des tarses brunes. Iris, brun; bec et pattes noires.

Femelle. — Elle ne diffère du mâle que par la bande pectorale qui est moins large.

Jeuve. — Ressemble aux adultes, mais toutes les plumes des parties foncées sont bordées de cordré blanchâtre.

Hab. — Ce Martinet habite en été les régions alpines de l'Europe centrale et méridionale. Il est commun dans les Alpes de la Suisse (Tschudi), pas rare dans celles du Tyrol, de la Haute-Autriche et de Salzbourg (Heisterberg) et visite accidentellement les contrées voisines de l'Allemagne (Abercrombie); un exemplaire a même été tué dans Jutland, sur l'île Mors, le 17 juin 1804 (Krauhallig), et Ratzburg a observé une volée à Helgoland dont quelques sujets furent tués (Baeyneker), plus



récemment, M. Gaetke en a également obtenu sur cette île. On ne connaît qu'une seule capture en Belgique : « Vers la fin de septembre 1886, dit M. F. Wautier, M. J. Denis vit tournoyer autour de son château, à Noville-sur-Méhaigne (Brabant), deux Martinets plus grands et plus gris que ceux qu'il était habitué de voir dans son parc. Afin d'en connaître l'espèce, il en tua un et me le fit remettre; le second individu n'a disparu que plusieurs jours après la mort de son compagnon (1). » M. Wauthier a eu l'obligeance de m'envoyer cet oiseau et d'en faire don à notre Musée royal; j'ai pu ainsi m'assurer que c'était bien un *C. melba*. Plusieurs sujets ont aussi été capturés à diverses époques en Angleterre et en Irlande (*Seebohm*).

Le Martinet alpin est assez répandu en France dans les Alpes et les Pyrénées (*Degl. et Gerbe*), en Portugal (*Barboza du Bocage*), en Espagne (*Saunders*), aux îles Baléares (*von Homeyer*), à l'île de Malte (*Wright*), en Sicile, en Sardaigne et en Corse, mais il est peu abondant dans les montagnes de l'Italie continentale (*Giglioli*); il est généralement répandu dans les montagnes de la Grèce (*Lindermayer*) et de la Turquie (*Elwes et Buckley*), mais rare dans la Dobrodja et la Bulgarie (*Alléon*), par contre il est abondant dans toute la chaîne de montagnes des côtes sud et sud-est de la Crimée, de même que dans les districts montagneux des provinces de la côte orientale de la mer Noire (*de Nordmann*), et en Transcaucasie on l'observe jusqu'à 9,000 pieds d'altitude, mais il est peu abondant (*Radde*); dans les monts Ourals on le rencontre jusqu'au 55° l. N. (*Seebohm*).

Cet oiseau niche également dans les montagnes du nord de l'Afrique, où il est abondant lors des passages (*Loche*, etc.), mais il est rare aux passages en Egypte et en Nubie (*Shelley*). A l'Est son habitat s'étend jusqu'aux montagnes de l'Asie Mineure, de la Palestine, du Turkestan occidental, de l'Himalaya occidental, et il est sédentaire dans l'Inde et à Ceylan (*Tristram, Severtzow, Jerdon*, etc.). Il est également sédentaire en Abyssinie, mais dans le sud de l'Afrique on ne le voit qu'en automne et en hiver (*Andersson, Layard, Seebohm*).

Mœurs. — C'est un oiseau migrateur, qui quitte les régions montagneuses de l'Europe, de l'Asie centrale et du nord de l'Afrique au commencement de l'automne; en Suisse, dit Tschudi, il arrive communément à la fin de mars, commence à nicher à la fin de mai, et part pendant la nuit vers la fin de septembre. Dans le midi de l'Europe il

(1) *Compte rendu des observations ornithologiques faites en Belgique*, publié dans l'*Ornis* de 1890.

arrive à la même époque, probablement quelques jours plus tôt et toujours avant le Martinet noir.

Le Martinet alpin est très sociable et il est rare de rencontrer un couple isolé. Ses mœurs ressemblent à celles de l'espèce indigène : il est extraordinairement turbulent et agité, et par le beau temps il est toujours lancé dans les airs, souvent à une hauteur prodigieuse, et y exécute ses changements de front avec la rapidité de l'éclair. Il ne vit pas exclusivement dans les montagnes, car en Suisse on le voit nichier sur les tours des villes et des villages et voler à travers les rues jusqu'à la nuit close. Spallanzani, qui a observé de ces oiseaux dans divers pays, dit qu'au milieu de leurs ébats autour des rochers « ils s'arrêtent et s'accrochent par les ongles aux blocs de pierre situés dans le voisinage de leurs nids ; aux premiers qui se sont accrochés, d'autres viennent s'attacher, et à ces derniers d'autres encore formant ainsi une chaîne oscillante et animée. Un instant après, ils se séparent, volent et recommencent leurs cris accoutumés. » Le cri de ce Martinet a quelque analogie avec celui de la Crécerelle, et consiste en un *guiri guiri guiri*, diversement modulé. Sa nourriture consiste en insectes ailés qu'il attrape au vol.

Reproduction. — Le Martinet alpin niche dans les trous et les crevasses des rochers et des murs élevés, dans des grottes, etc.; Mallherbe dit avoir observé un couple nichant sur la digue de lave qui forme la partie nord du port de Catane. En Suisse, c'est dans la seconde semaine de mai qu'il commence à faire son nid ; celui-ci est plat et formé de brins de paille, de feuilles, de chiffons, de plumes, de fragments de papier, toutes choses enlevées par le vent et que l'oiseau attrape en l'air, car il est rare qu'il se pose sur le sol ; le tout est agglutiné à l'aide de salive, qui devient en séchant dure et brillante. Hume dit que dans l'Inde on voit parfois trois ou quatre nids groupés en une seule masse. La ponte a lieu à la fin de mai et se compose de trois ou quatre œufs blancs, de forme allongée et mesurant 28 millim. sur 18. La durée de l'incubation est de trois semaines, et les petits quittent leur nid au bout de six à sept semaines, c'est-à-dire vers le commencement d'août. Tschudi dit qu'il en niche tous les ans 40 à 50 couples dans le vieux clocher de la cathédrale de Berne, et que le gardien de la tour est chargé spécialement de protéger ces oiseaux.

103^{bis}. — **Parus cœruleus.**

Var. Pleskii.

(Pl. 323, fig. 1, 2.)

PARUS PLESKII, Cab. *Journ. f. Orn.* 1877, p. 213, pl. 3, fig. 1.

CYANISTES PLESKII, Cab. *ibidem*, 1878, p. 109 (1).

Taille : 0,114 ; ailes 0,065.

Description de l'adulte (mâle?). — Front, raie sourcilière et joues d'un blanc pur ; dessus de la tête d'un bleu azuré suivi d'une bande d'un blanc lilas qui s'unit aux raies sourcilières ; lorum et une raie derrière l'œil noirâtres ; collier d'un noir bleu, plus large sur les côtés, remontant jusque sous le bec, mais les plumes de la gorge terminées de blanc ; nuque, derrière le collier noir, d'un blanc lilas ; dos d'un gris bleuâtre, plus clair au croupion ; couvertures des ailes d'un bleu grisâtre, les plus grandes terminées de blanc ; rémiges primaires brunes avec un bord interne blanc et la barbe externe bleue à la base, blanche à l'extrémité ; les secondaires terminées de blanc ; queue d'un bleu grisâtre ; côtés de la poitrine d'un jaune pâle ; milieu de la poitrine noirâtre ; les autres parties inférieures blanchâtres (*Sujet de Moscou* de la coll. de M. de Selys-Longchamps).

Femelle? — Diffère du sujet décrit ci-dessus par l'absence presque complète de jaune sur les côtés de la poitrine et par la couleur de son menton qui est blanc, tandis qu'il est noir chez l'individu ci-dessus. (*Sujet pris en Belgique*, fig. 2 de notre planche, appartenant également à M. de Selys-Longchamps).

Hab. — Cet oiseau habite le nord-est de la Russie vers l'Oural, et le nord-ouest de la Sibérie (*Cabanis*) ; il niche régulièrement, mais en petit nombre, dans les environs de Saint-Pétersbourg (*Büchner*). Un individu a été pris à Liège dans le jardin de M. Oscar Lamarche, en décembre 1878 (*de Selys-Longchamps*).

Remarque. — Cette Mésange a été décrite par M. Cabanis comme une espèce distincte et nouvelle. Je partage cependant plutôt l'avis de M. le baron Edm. de Selys-Longchamps, qui la considère comme une simple race ou variété climatérique du *P. cœruleus*. La capture d'un *P. pleskii* en Belgique, parfaitement semblable aux sujets russes, pourrait même faire supposer qu'il ne s'agit que d'un cas d'albinisme partiel qui serait assez fréquent en Russie.

(1) Voyez aussi : Edm. de Selys-Longchamps, *Considérations sur le genre Mésange* (*Bullet. de la Soc. Zool. de France*, IX, 1884, p. 69). — E. Büchner, *Die Vögel des St-Petersburger Gouvernements*, p. 26. Saint-Petersburg, 1886.

A la même époque où M. Cabanis décrivait cette Mésange comme espèce, M. Severtzow la décrivait comme un hybride du *P. cyaneus* et du *P. caeruleus* (1).

Devant cette divergence d'opinions et le manque d'observations, il est bon de ne rien conclure pour le moment et d'attendre de nouvelles observations ayant surtout rapport à la reproduction de cette Mésange (2).

122^{bis}. — La Calandre nègre.

MELANOCORYPIA YELTONIENSIS, Bp. ex Forst.

(Pl. 324.)

ALAUDE YELTONIENSIS, Forst. *Phil. Trans.* LVII, p. 350 (1767).

ALAUDE MUTABILIS, Gm. *N. Comm. Ac. Sc. Imp. Petrop.* XV, pl. 23, fig. 2 (1771).

ALAUDE TATARICA, Pall. *Reis. Russ. Reichs*, II, Anh. p. 707 (1773).

TANAGRA SIBIRICA, Sparrm. *Mus. Curls.* I, pl. 19 (1786).

ALAUDE NIGRA, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XIV, p. 25 (1826).

MELANOCORYPIA TARTARICA, Boie, *Isis*, 1828, p. 322.

SAXILAUDE TARTARICA, Less., *Compl. Buff. Ois.* II, p. 125 (1837).

MELANOCORYPIA YELTONIENSIS, Bonap., *Consp.* I, p. 242 (1850).

CALANDRA NIGRA, C. F. Dub., *Pl. col. Ois. Belg.* II, p. 102^A (1857).

NIGRILAUDE NIGRA, Bogdanow, *Ois. du Cauc.* (en russe), p. 76 (1879).

DIE MOHRENLERCHE, en allemand.

THE BLACK LARK, en anglais.

DE ZWARTE LEEUWERIK, en flamand.

Taille : Mâle 0^m18 ; ailes 0,131 ; femelle 0,155 ; ailes 0,116.

Description du mâle adulte en été. — D'un noir uniforme, les plumes du dos

(1) Voy. *Bull. Soc. Sci. Zool. de France*, II, 1877, p. 320.

(2) Dans le *Compte rendu des observations ornithologiques faites en Belgique*, et publié dans l'*Oiseau* en 1890, j'ai annoncé (p. 296) qu'un *Emberiza caesia* Forst., Pall. avait été pris au filet à Evergem-lez-Gand en octobre 1877. Cet oiseau, qui fait partie de la collection de M. le comte J. de Hemptinne, a été figuré dans l'Atlas du présent ouvrage (pl. 323, fig. 1).

Or, un examen plus attentif de cet oiseau m'a démontré que ce n'est pas un jeune *Zonotrichia querula*, mais bien une femelle du *Zonotrichia albicollis* de l'Amérique du Nord. Je m'étais laissé induire en erreur par le soleil jaune, et je n'avais comme point de comparaison qu'un unique sujet et adulte du vrai *Z. querula* représenté sur la même planche (fig. 2).

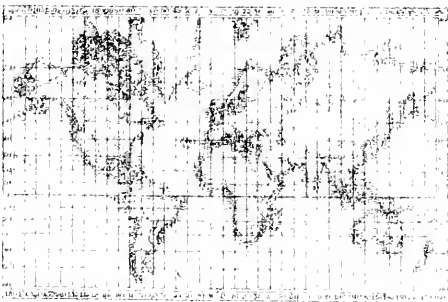
Il est bien de croire que l'oiseau capturé près de Gand est un échappé de volière, car il était en assez mauvais état au moment d'être pris, du moins sa queue était réduite à deux ou trois penes, et le présentateur l'avait comblé de plumes d'un vrai Bruant, le ne m'en occuperai donc pas davantage. D'autres cependant remarquent qu'un *Zonotrichia albicollis* a été pris en Liasse près d'Aberdeen le 17 août 1857 (*P. Z. N.* 1859, p. 52) et un autre en Angleterre à Beven-Dean, près de Brighton, le 22 mars 1872 (*P. Z. N.* 1872, p. 681), et qu'il n'est par conséquent pas impossible que l'oiseau du comte de Hemptinne ne soit un émigré ; mais il faut toujours se défier de ces oiseaux américains que l'on tient communément en cage.

offrant souvent des bordures blanchâtres mais qui disparaissent plus ou moins par l'usure. Bec couleur de corne claire, brunâtre à la pointe; pattes noirâtres; iris brun.

Mâle en hiver. — Également noir, mais toutes les plumes sont bordées de blanc cendré, et cette teinte claire domine même parfois sur les parties dorsales.

Femelle (1). — Parties supérieures d'un cendré roussâtre clair avec le centre des plumes brun; régions parotiques d'une teinte plus ocracée et variée de brun; couvertures des ailes brunes, largement bordées de cendré blanchâtre; scapulaires brunes bordées de blanchâtre, mais ce bord est précédé d'un liséré noirâtre; rémiges également brunes, bordées extérieurement et terminées de blanchâtre; côtés du cou d'un blanc jaunâtre; gorge blanchâtre, bordée latéralement de petites taches brunes disposées en forme de moustaches, mais peu apparentes; parties inférieures blanchâtres; poitrine et flancs lavés de cendré roussâtre et marqués de taches brunes, plus allongées sur les flancs; queue brune, les rectrices bordées de cendré blanchâtre surtout les médianes.

Hab. — La Calandre nègre habite les steppes de la Sibérie occi-



dentale et émigre jusque dans le sud de la Russie; on la voit arriver par grandes troupes vers l'automne, quelquefois à la fin d'août, dans le gouvernement d'Ekaterinoslaw et en Crimée (*de Nordmann*). Forster la découvrit près du lac Yelton, à l'est du Volga, d'où le nom de *Yelto-*

niensis, et Pallas l'a observée dans les steppes salées de la Tartarie, ainsi que dans les régions désertes qui avoisinent la mer Caspienne; Bogdanow l'a aussi observée en hiver dans les steppes septentrionales du Caucase, mais elle ne se montre qu'accidentellement près de Lenkoran (*Radde*); elle hiverne également au Turkestan (*Severtzow*), mais ne paraît pas aller plus au sud. La patrie de cet oiseau semble donc limitée à la zone tempérée qui s'étend entre le Dniéper et l'Irtisch, et, en Asie, entre le 40° et le 55°, mais sans dépasser le 50° en Russie.

Les captures dans l'Europe centrale sont extrêmement rares: cet oiseau a été pris dans la Basse-Autriche et en Allemagne près de

(1) L'inscription de la planche porte par erreur: fig. 2, *jeune*, mais c'est *femelle* qu'il faut lire.

Grimmen en Poméranie (*Reichenow*). Au sujet des apparitions de cette espèce en Belgique, feu mon père dit : « J'ai trouvé une Calandre nègre vers le mi-mars 1850 sur le marché de Bruxelles chez un oiselleur, qui l'avait attrapée dans les environs de cette ville, et il m'a assuré en avoir vu plusieurs ensemble, mais n'avoir pu en prendre qu'une seule; d'après l'assurance de M. Croegaert, père, on en aurait aussi pris une dans les environs d'Anvers en 1852, et on a pu la tenir vivante pendant plusieurs semaines. » Quand je me suis occupé du genre Calandre, j'ai émis un doute au sujet des captures signalées par mon père (tome I, p. 52, en note), vu que la présence de l'espèce en question n'avait jamais été signalée dans l'Europe occidentale. Mais le doute ne m'est plus permis à la suite d'une nouvelle capture faite en Belgique entre 1880 et 1885. Suivant M. Ch. della Faille, une dizaine de ces oiseaux ont été pris près d'Anvers par un tendeur, mais il ne se rappelle plus l'époque exacte, n'en ayant pas tenu note; l'une de ces Calandres nègres, un mâle en été, se trouve dans la collection de M. della Faille et m'a été communiquée.

Mœurs. — Les mœurs de cet oiseau sont encore peu connues, mais il est probable qu'elles ressemblent à celles des autres espèces du même genre. Ce qui est certain, c'est qu'il vit dans les steppes et se nourrit surtout de graines de plantes salées. Le Dr O. Finsch, qui a observé cette espèce dans la Sibérie occidentale, dit que c'est un oiseau très attrayant et confiant, qui aime à faire entendre son beau chant en se posant sur un monticule ou sur une pierre, en laissant ordinairement pendre les ailes tout en tenant la queue relevée. En s'envolant, il produit un bruit d'ailes particulier et s'élève à la façon d'une chauve-souris mais sans interrompre son chant. La Calandre nègre est très sociable et on ne la rencontre généralement que par petites troupes de deux à dix individus.

Reproduction. — Celle-ci doit avoir lieu en avril, car le 1 mai le Dr Finsch put se procurer un jeune au nid déjà assez développé. Le nid, dit Brehm, est grossièrement fait à l'aide de quelques brins et contient quatre ou cinq œufs. Ceux-ci sont, d'après Thinemann, d'un gris rougeâtre pâle et presque entièrement couverts de petites et de grandes taches jaunâtres et d'un brun rougeâtre; ils mesurent 23 à 25 millim. sur 18.

GENRE CHIBI.
COURVITE. - CURSORIUS.

CHARADRIUS (part.), *Gm. Syst. nat.*, I, p. 692 (1788)

CORSORIUS, Lath., *Ind. Orn.* II, p. 751 (1790).

TACHYDROMUS, Illig. *Prodr.* p. 250 (1814).

CURSOR, Wagl. *Syst. av.* (1827).

Car. — Bec plus court que la tête, un peu comprimé, légèrement voûté et courbé vers la pointe; narines basales, ovalaires; ailes assez longues, aiguës, les deux premières rémiges égales et les plus longues; queue courte, carrée; jambes allongées, dénudées sur les deux tiers de leur étendue; tarses longs, grêles, scutellés; doigts épais, assez courts, surtout les latéraux, l'interne plus court que l'externe: pouce nul.

Hab. — Ce genre est représenté en Afrique, dans le sud-ouest de l'Asie et dans l'Europe méridionale.

182bis. — Le Courvite gaulois.

CORSORIUS GALLICUS, Bonap. ex Gmel.

(Pl. 182b)

PLUVIALIS MORINELLUS FLAVESCENS, Gerini. *Orn. meth.* IV, p. 69, pl. 474 (1773).

CHARADRIUS CURSOR, Lath. *Gen. Syn. Suppl.* I, p. 273 (1787).

CHARADRIUS GALLICUS, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 692 (1788).

CORSORIUS EUROPEUS, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 751 (1790).

CHARADRIUS CORRIRA, Bonnat. *Tabl. Encycl.* p. 23 (1790).

CORSORIUS ISABELLINUS, Mey. *Taschenb. deuts. Vögelk.* II, p. 328 (1810).

TACHYDROMUS GALLICUS, Illig. *Prodr.* p. 250 (1811).

TACHYDROMUS EUROPEUS, Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.* VIII, p. 293 (1817).

CURSOR ISABELLINUS, Wagl. *Syst. Av.* (1827).

CORSORIUS GALLICUS, Bonap. *Faun. Ital. Ucc.* Introd. (1832).

CURSOR EUROPEUS, Naim. *Vög. Deutschl.* VII, p. 77 (1834).

TACHYDROMUS ISABELLINUS, Nitzsch, *Syst. Pterylogr.* p. 201 (1840).

CORSORIUS PALLIDUS et BRACHYDACTYLUS, Brehm. *Vogelf.* p. 279 (1855).

CORSORIUS JAMESONI, Jerd. *B. of India*, II, p. 875 (1863).

DER EUROPÄISCHE RENNVOGEL, en allemand.

THE CREAM-COLOURED COURSER, en anglais.

DE RENNVOGEL, en flamand.

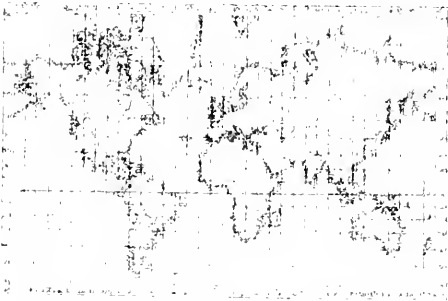
Taille : 0m20; ailes 0,16.

Description des deux sexes adultes. — Front et vertex d'un roux isabelle; occiput cendré; nuque noire; large sourcil blanc se prolongeant en arrière et contournant le noir de la nuque; derrière l'œil une bande noire longeant le sourcil jusqu'à la nuque; joues d'un roux ocreux clair; gorge blanchâtre; dessus du corps et ailes d'un roux isabelle plus pâle que le devant de la tête; rémiges et couvertures des primaires noires; parties inférieures de la teinte du dos mais plus pâles; bas-ventre et sous-caudales blanchâtres; queue de la couleur du dos avec toutes les rectrices, excepté les deux médianes, mar-

quées d'une tache noire à leur extrémité mais terminées de blanchâtre. Bec noir, la base de la mandibule inférieure blanchâtre ; iris brun ; pattes d'un gris livide.

Jeune. — Dessus de la tête d'une teinte plus jaunâtre tachetée de brun et lavée de cendré à la nuque, mais sans noir ; raie sourcilière d'un blanc isabelle ; parties dorsales d'un roux jaunâtre varié, surtout aux scapulaires et aux couvertures des ailes, de taches et de traits anguleux d'un brun olivâtre ; parties inférieures plus claires.

Hab. — Le Courvite gaulois n'est, pour l'Europe, qu'un visiteur accidentel, car sa véritable patrie est le nord de l'Afrique et le sud-ouest de l'Asie. Les captures en



Europe sont cependant assez fréquentes : M. Harting en a relevées vingt et une aux îles Britanniques, depuis que Latham a décrit cet oiseau. Sur le continent, on a pris le Courvite en

Allemagne près de Darmstadt, de Mecklenbourg, de Metz (*Borggreve*), d'Elfeld sur le Rhin (*Bruch*) et de Ravensbourg (*de Heuglin*), en Suisse (*Méisner* et *Schinz*), en Hollande près d'Amsterdam (*Schlegel*), de Dordrecht en 1858 (*van Bemmelen*) et dans les bruyères d'Oirschot en 1876 (*Koller*) ; en Belgique, - il y a quelques années, dit M. de Selys-Longchamps, on a tiré en automne (septembre, je pense) un *Cursorius gallicus* à Othée, chez M. Pety de Thozée, gouverneur de la province de Liège, qui en a fait gracieusement don à M. le professeur Ed. Van Beneden pour l'Université de Liège (1). Les apparitions de cet oiseau sont plus fréquentes dans les contrées du Midi, en France, il a été tué aux environs de Paris, de Dunkerque, de St-Omer, de Calais, d'Abbeville, d'Amiens, de Dieppe, de Fécamp (*Degl.* et *Gerbois*) et dans les départements de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales (*Lacour*) ; en Espagne, dans les provinces de Grenade (*Scoones*), de Gerone (*Vayreda*) et près de Malaga (*Saunders*) ; en Italie on a fait des captures de cette espèce en Piémont, en Lombardie, en Vénétie, dans l'Émilie, en Ligurie, en Toscane, en Romagne (*Salvatori*), en Sardaigne (*Giglioli*), en Sicile (*Melacchio*), et à Malte (*Wright*). Il ne paraît avoir été observé ni en Turquie, ni en Grèce, mais il visite accidentellement les provinces orientales de la

(1) *Ornis*, 1890, p. 333.

mer Noire (*de Nordmann*). Il est à remarquer que presque tous les Courvites observés en Europe, ont été pris en automne.

Cet oiseau niche aux îles Canaries (*Bolle*), dans tout le nord de l'Afrique (*Loche*, etc.), en Egypte, en Nubie (*Shelley*), dans le Kordofan (*de Heuglin*) et dans l'Abyssinie (*Rüppell*). Son aire de dispersion s'étend à l'Est en Arabie (*Ehrenberg*), en Palestine (*Tristram*), en Perse, dans le Béloutchistan (*Blanford*) jusque dans le nord-ouest de l'Inde (*Jerdon*).

Mœurs. — Le Courvite gaulois est un vrai habitant des déserts ; il recherche les endroits les plus arides, où le sol fournit à peine de quoi nourrir çà et là quelques maigres touffes d'herbe. Après la reproduction, il mène une vie errante qui l'entraîne parfois loin de sa patrie, et c'est à cette cause que l'on doit attribuer ses apparitions en Europe.

Du mois de février au mois de juillet, ces oiseaux vivent par couples ; on les voit alors courir avec une rapidité étonnante, et leurs pattes se meuvent avec une telle agilité qu'on ne peut les distinguer ; on dirait, dit A. Brehm, un oiseau sans pattes, mû par une force qu'on ne peut s'expliquer. Tout à coup il s'arrête, regarde autour de lui, ramasse quelque chose à terre, puis reprend sa course ; on peut le suivre à distance pendant des heures sans qu'il s'envole. Il est cependant bon voilier, et son vol est plus rapide que celui du Vanneau. Il est très farouche et, dit Bolle, « il fuit le chasseur dès que celui-ci fait mine de s'avancer. Pour l'approcher, il faut tourner tout autour de lui, en décrivant de grands cercles, que l'on rétrécit de plus en plus, et en n'ayant pas l'air de faire attention à lui ; mais il faut encore une grande adresse pour pouvoir le tuer lorsqu'il court. » Le Courvite doit être un oiseau bien silencieux, car aucun auteur ne parle de sa voix ; Favier cependant, qui a eu longtemps un de ces oiseaux en captivité, rend son cri par *vererer*. C'est un insectivore qui vit d'insectes, de larves, de vers et surtout de sauterelles.

Reproduction. — Elle a lieu dans le nord-ouest de l'Afrique en mai et en juin, en Egypte en mars, et en avril dans l'Inde ; Hume dit avoir trouvé dans l'Inde des œufs de cet oiseau depuis mars jusqu'en août, suivant la saison des pluies. Le nid est une simple dépression creusée dans le sol, parfois garnie de quelques brins, et placée à l'abri d'une broussaille ou d'une touffe d'herbe. La ponte est de deux ou trois œufs. Ceux-ci sont, d'après Brehm et Paessler, d'un jaune ocreux ou d'un jaune sable, marqués de taches et de traits cendrés et brunâtres, rassemblés surtout vers le milieu de l'œuf où ces macules forment une espèce de ceinture ; ils mesurent environ 36 millim. sur 27.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

1. *Aquila nœvia* (t. I, p. 16). — Un jeune a été tué à Bernissart en octobre 1879 (*de Warria*),

2. *Circus macrurus* (t. I, p. 90). — Une femelle a été tuée le 1^{er} mai 1888 à Beauvechain près de Wavre. — Un individu de cette espèce a également été capturé le 23 avril 1866 dans les dunes de Noordwijk, en Hollande, suivant M. Koller.

3. *Lanius excubitor* var. *Major* (t. I, p. 188). — M. Croegaert m'informe qu'un *L. major* a été pris près d'Anvers en novembre 1881, et un autre à Deurne, au commencement d'octobre 1888; M. le comte J. de Hemptinne en possède un sujet tué près de Gand en 1878. Il y a donc lieu de supposer que cette variété se montre en Belgique plus souvent qu'on ne l'a cru.

4. *Lanius minor* (t. I, p. 189). — Cet oiseau est moins rare dans notre pays qu'on ne l'avait pensé; il se montre assez régulièrement dans certaines parties du Hainaut, surtout près de Bernissart. Suivant M. Willain, il serait de passage régulier dans les environs de Mons. Le D^r G. Du Pré a pris deux mâles à Etterbeck en 1874.

5. *Pastor roseus* (t. I, p. 217). — Trois nouvelles captures à signaler, dont une à Zwijndrecht près d'Anvers, mais déjà ancienne. Un jeune sujet a été tué en septembre 1882 près de Bruxelles, un autre a été pris à Clergnon lez-Dinant, le 11 novembre 1884.

6. *Turdus varius* (I, p. 269). — Cette espèce a été prise sept ou huit fois en Belgique; les dernières captures ont été faites à Beveren le 13 octobre 1885 et signalée par M. Croegaert, et à Adèghem près Eccloo en octobre 1893; ce dernier sujet est bien adulte et se trouve dans la collection du marquis de Wavrin.

7. *Turdus naumanni* (I, p. 282). — Je crois, après avoir de nouveau examiné une série de ces Grèves, devoir me rallier à la manière de voir de MM. von Middendorff et Radde. Pour ces naturalistes, le *T. naumanni* n'est pas une espèce distincte, mais un *T. ruficollis* dans son premier plumage de noce. Il est à remarquer que les *T. ruficollis* dans leur premier plumage, ressemblent à s'y méprendre aux jeunes *T. fuscatus*, mais chez ce dernier le dessous de la queue est cendré, tandis qu'il est roux chez les *T. ruficollis* et *naumanni*. On ne doit pas oublier non plus que chez les vieux *T. ruficollis*, non seulement la gorge et la poitrine sont rousses, mais encore les flancs sont d'un roux

vif. En résumé, le *T. naumanni* est un jeune *T. ruficollis* dans son premier plumage de noce, et le *T. fuscatus* est une espèce parfaitement distincte.

8. **Turdus swainsonii** (I, p. 294). — Le marquis de Wavrin possède un *T. swainsonii* type, pris près de Chiny (Luxembourg belge) entre le 15 et le 20 octobre 1885. C'est la première fois que la forme type a été prise en Belgique.

9. **Turdus obscurus** (I, p. 297). — Un individu, jeune encore, a été tué au mois d'octobre 1886 à La Hulpe, à quelques lieues de Bruxelles. Un sujet presque adulte a été pris à Mirwart près Grupont en octobre 1891.

10. **Pratincola rubicola** (I, p. 316). — Un certain nombre de ces oiseaux passent l'hiver en Belgique, quand la saison n'est pas trop rigoureuse.

11. **Ruticilla cærulecula** (I, p. 329). — M. Croegaert dit en avoir vu deux exemplaires pris aux environs d'Anvers; M. E. Claes a annoncé une capture à Genck, Limbourg belge, au printemps de 1887.

12. **Accentor collaris** (I, p. 344). — Un sujet a été pris près de Bruxelles en septembre 1881.

13. **Acrocephalus aquaticus** (I, p. 386). — Cette espèce n'est pas aussi rare en Belgique que je l'avais cru. M. E. Claes l'a souvent rencontrée en automne aux environs de Hasselt, où il lui est arrivé d'en voir trois et quatre le même jour et souvent sans les chercher, pendant qu'il chassait à la Bécassine. De son côté, M. C. Fontaine dit que cet oiseau ne doit pas être bien rare dans la vallée de la Dendre; un couple a niché en 1875 près du moulin de Papignies, et en 1879 une nichée se trouvait dans la même localité.

14. **Regulus ignicapillus** (I, p. 419). — Niche communément dans le Luxembourg belge, où le Roitelet huppé est rare et même parfois inconnu.

15. **Motacilla flava var. Melanocephala** (I, p. 466). — M. Croegaert rapporte qu'on en prend presque tous les ans en octobre quelques exemplaires en Flandre, près de Beveren; d'après M. G. Vincent on l'observe quelquefois en été aux environs de Bruxelles. Je n'ai pas eu l'occasion de voir des sujets de cette variété pris en Belgique, mais je suis bien convaincu que les oiseaux que l'on prend pour des *M. melanocephala* ne sont que des *M. cinereocapilla* à tête foncée ou plutôt des *M. borvalis* (voyez la remarque p. 468). La vraie *M. melanocephala* ne se montre pas en Belgique.

16. **Motacilla flava var. Rayi** (I, p. 165). — M. E. Claes a annoncé la capture d'un sujet de cette variété près de Hasselt, le 11 septembre 1881.

17. **Anthus cervinus** (I, p. 182). — M. de Selys-Longchamps a signalé trois sujets de cette espèce pris à Waremmé en octobre 1883 et 1885. M. Croegaert a connu trois captures faites en octobre près de Beveren, en Flandre.

18. **Anthus richardi** (I, p. 491). — M. Croegaert dit qu'en septembre 1866, il a pu se procurer, en huit jours de temps, six de ces oiseaux dans les environs d'Anvers.

19. **Melanocorypha brachydactyla** (I, p. 512). — Pris au Kiel près d'Anvers en octobre 1880 (Croegaert).

20. **Melanocorypha calandra** (I, p. 517). — Deux sujets ont été pris au filet près de Bruxelles en novembre 1882.

21. **Otocorys alpestris** (I, p. 525). — Contrairement à ce qui a été dit, cette espèce est de passage régulier en Belgique et paraît même hiverner en petit nombre dans les parties septentrionales du pays. On en prend tous les ans dans les Flandres et dans le Limbourg et souvent aux environs de Bruxelles. M. Xavier Raspail m'informe qu'il a tué de ces oiseaux dans les prairies de Nieupoort-Bains aux dates suivantes : 20 novembre, 5, 10 et 17 décembre 1877, 22 février, 25 mars et 8 avril 1878.

22. **Plectrophanes lapponicus** (I, p. 532). — M. le comte J. de Hemptinne m'informe que plusieurs de ces oiseaux ont été pris en octobre 1887 près de Comblain-au-Pont (Liège); M. A. Duvivier possède un mâle tué près d'Alost le 19 octobre de la même année, et M. Croegaert dit qu'on en prend tous les ans en octobre quelques exemplaires aux environs d'Anvers.

23. **Emberiza cirrus** (I, p. 517). — Deux sujets de cette espèce ont été tués près d'Anvers, mais il y a déjà longtemps.

24. **Emberiza cia** (I, p. 550). — Ce rare oiseau pour notre pays a été pris, d'après M. Croegaert, deux fois aux environs d'Anvers : au Kiel en octobre 1875 et à Dourne en octobre 1885. Un sujet a également été pris aux environs de Bruxelles au printemps de 1887, et un autre près de Dinant.

25. **Petronia stulta** (I, p. 577). — Suivant M. L. De Pauw, un sujet de cette espèce a été pris près d'Alost en 1876.

26. **Linaria** (I, p. 597). — M. Sharpe attribue erroneement aux Linottes le terme générique d'*Acanthis*, Bechst. (*Cat. Birds Brit. Mus.*

XII, p. 235). En 1803, Bechstein a donné pour type à son genre *Acanthis* le *Fringilla carduelis*, Lin. (*Ornith. Taschenb* p. 125) ; cette dénomination générique ne peut donc nullement s'appliquer aux Linottes et aux Sizerins, vu qu'elle a été faite pour les Chardonnerets.

27. **Linaria montana** ou **flavirostris** (I, p. 602). — M. L. van Delft a écrit l'intéressante note suivante, qui complète ce que j'ai dit au sujet du séjour de cette espèce en Belgique. « La Linotte de montagne commence à se montrer par petites bandes de dix à quinze individus dans le schoor de Santvliet (nord de la province d'Anvers) vers la fin de septembre, lorsque les *Salicornia herbacea* sont en semence, graine dont ces Linottes sont très friandes. Bientôt les bandes commencent à se réunir, et forment en octobre une masse de 600 à 800 individus. Plus tard, lorsque les *Aster tripolium* sont en semence, la bande s'y jette aussi, allant des *Salicornia* aux *Aster*.... Vers la fin de février, les graines de prédilection commençant à diminuer, la bande devient moins nombreuse, et en mars on ne rencontre plus que quelques retardataires qui ne tardent pas à disparaître à leur tour (1). » Il résulte de ce qui précède, que la Linotte de montagne hiverne régulièrement et en grand nombre dans le nord de la province d'Anvers.

28. **Chrysomitris spinus** (I, p. 617). — Cet oiseau niche régulièrement dans la province d'Anvers, surtout à Brasschaet, et probablement aussi dans les Ardennes, où on a vu des jeunes et un grand nombre d'adultes en juillet 1887 ; durant l'été de la même année, on a également vu des jeunes aux environs de Bruxelles. Suivant M. le marquis de Wavrin, un nid avec six jeunes a été trouvé le 26 août 1887 à Gavere-lez-Gand.

29. **Loxia curvirostra** (I, p. 639). — On sait aujourd'hui que quelques couples nichent en Belgique ; M. le marquis de Wavrin a trouvé un nid avec quatre jeunes près de Gand le 19 février 1889 ; la même année, plusieurs couples ont niché près d'Anvers. Les observations de ces dernières années font supposer que ce Bec-croisé est plus ou moins sédentaire dans le pays.

30. **Loxia pityopsittacus** (I, p. 614). — Une petite volée de ces oiseaux a visité la Belgique en 1887 ; à ma connaissance, deux

(1) Voy. *Compte rendu des observ. Orn.*, dans le *Bull. du Mus. roy. d'hist. nat. de Belg.* t. IV, p. 198.

mâles ont été tués à Forest-lez-Bruxelles, et un couple près de Westerlo.

31. **Loxia bifasciata** (I, p. 649). — En 1889, de petites bandes de ces oiseaux ont été vues dans les provinces de Liège et d'Anvers. « La première capture, dit M. Croegaert, a été faite près d'Anvers le 8 juin, et depuis lors jusqu'à la fin de l'année on a toujours remarqué de ces oiseaux dans les bois de sapins de Schooten et des environs ; à plusieurs reprises on en a présenté de vivants au marché. »

32. **Tichodroma muraria** (I, p. 660). — M. Boucard a pris sur le plateau de Koekelberg à Bruxelles, un couple de cette rare espèce : la femelle fut prise le 7 et le mâle le 11 juillet 1891 ; ce renseignement m'a été fourni par M. J. Opdenbosch, préparateur au Musée, qui a été chargé d'empailler ces oiseaux.

33. **Picus medius** (I, p. 689). — Un sujet a été tué à Deurne en 1888.

34. **Picus minor** (I, p. 692). — Suivant un renseignement de M. della Faille, ce Pic a niché à Deurne (Anvers) en 1886 et en 1887. M. Croegaert dit qu'il y niche tous les ans.

35. **Coracias garrula** (I, p. 721). — Un individu de cette espèce a été pris vivant près de Tavieres en 1885 ; deux autres, dont un a été tué, se trouvaient à Brasschaet (Anvers) le 3 juin 1889 ; enfin, un magnifique exemplaire a été tué près de Liège, dans le courant de mai 1894.

36. **Merops apiaster** (I, p. 731). — Dans les premiers jours de mai 1891, m'écrit le docteur Clerfaye, une bande de dix à quinze Guépriers est venue s'abattre sur la lisière du bois d'Havré près de Mons, et il m'envoie en même temps un beau mâle pour le Musée.

37. **Syrnhaptés paradoxus** (II, p. 27). — C'est le 11 mai 1888 que les Syrrhaptés firent une nouvelle apparition en Belgique. A cette date, une volée d'une trentaine de ces oiseaux vint s'abattre sur le territoire de Braine-Pallend, et deux femelles furent tuées ; quelques jours plus tard on en tua encore six. Dans les premiers jours de juin de la même année, une troupe s'est abattue aux environs du camp de Brasschaet, et un de ces oiseaux s'est cassé une aile contre les fils du télégraphe. Vers le 15 mai, une troupe d'une quarantaine d'individus vint élire domicile dans les dunes d'Adinkerke. Le 19 février 1889, un mâle et deux femelles furent tués à Bouchout (Anvers). Bref, pendant ces deux années on en prit un peu partout : dans le Limbourg belge, dans le Brabant, la province d'Anvers et surtout dans les dunes

de la Flandre où ils ont peut-être niché. M. L. Michels m'assure que ces oiseaux ont niché à Lichtaert (Anvers), et M. L. De Pauw me dit qu'ils ont également niché à Merchtem en 1889. Les Syrrhaptés ont dû être fort nombreux, car l'hiver 1888-89 on en voyait chez tous les marchands de volaille, et à la criée de Bruxelles on les vendait parfois à fr. 1,20 et 80 centimes la pièce. Je n'affirme cependant pas que tous ces oiseaux aient été pris dans le pays, car il nous arrive beaucoup de gibier de l'étranger.

38. *Ægialitis hiaticula* (II, p. 113). — Niche sur nos côtes, de même que l'*Æ. cantianus*; M. X. Raspail m'écrit qu'il a trouvé plusieurs fois les œufs de ce dernier sur la plage de Nieuport-Bains, où ils étaient déposés sur un amas de débris de coquilles.

39. *Herodias garzetta* (II, p. 331). — M. X. Raspail a tué un sujet de cette espèce le 4 avril 1878 le long du chenal de Nieuport.

40. *Nycticorax griseus* (II, p. 351). — M. le Marquis de Wavrin me confirme ce qu'il m'a dit précédemment au sujet de la reproduction de cet oiseau en Belgique. Le Bihoreau a niché plusieurs fois à Thisselt-Blaesvelt, notamment en 1885 et en 1886.

RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

La vaste répartition géographique de certaines espèces et l'étude des variétés climatiques, m'ont obligé à avoir recours à une quantité de recueils périodiques et d'ouvrages d'ornithologie s'occupant d'oiseaux de toutes les parties du monde. Il en résulte qu'une liste bibliographique équivaldrait à un catalogue général des publications ornithologiques depuis 1766, à l'exclusion seulement de certaines monographies. De pareils catalogues ont été faits et j'y renvoie le lecteur (1).

Je me bornerai donc à signaler les publications nationales ayant rapport aux oiseaux de notre pays. En tête vient la *Faune belge* de M. Edm. de Selys-Longchamps (1 vol. in-8°, Liège 1842). C'est le point de départ de nos connaissances sur les vertébrés indigènes, et cette faune a considérablement facilité les travaux ultérieurs. M. de Selys-Longchamps a publié depuis diverses notices sur des espèces indigènes ou nouvelles pour le pays, qui sont dispersées dans les *Mémoires* et dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. Il y a encore à mentionner du même auteur : *Catalogues des oiseaux des environs de Liège* (dans le *Dict. géogr.* de Ph. Vandermaelen, Bruxelles 1833); *Mammifères, oiseaux et reptiles de Belgique* (dans *Patria belgica*, Brux. 1873).

En 1851, feu mon père commença la publication de ses *Planches coloriées des oiseaux de la Belgique et de leurs œufs* (3 vol. Bruxelles 1851-1860). Comme le titre l'indique, c'est plutôt un ouvrage iconographique, aussi le but principal de l'auteur était de faire connaître les oiseaux et leurs œufs par de bonnes figures coloriées à la main, et de faciliter ainsi l'étude des espèces indigènes (2); chaque planche est cependant accompagnée d'une page de texte comprenant la synonymie spécifique et quelques renseignements sur l'habitat, les mœurs et la reproduction.

Vient ensuite la *Monographie des oiseaux de la Belgique* par le baron F. Fallon (1 vol. in-8°, Namur, 1875); excellent résumé, mais l'absence de descriptions et de figures rend ce volume peu pratique

(1) Voy. particulièrement : Gmelin, *Flora ornithologica* (3 vol. in-8°, Leipzig 1812-17); *Zoological Review* (London 1864 à 1892).

(2) Un certain nombre de ces planches ont été utilisées dans l'Atlas de présent ouvrage, ainsi que toutes celles représentant les œufs, ce qui explique l'absence d'un certain nombre de ces derniers; les numéros de ces-œufs correspondent en effet au numéro de la planche figurant l'oiseau dans l'ouvrage de mon père.

pour les débutants. Le D^r C. Bamps, dans deux brochures sur les *Oiseaux des environs de Hasselt* (1883 et 1886) a fourni quelques renseignements utiles sur les espèces observées dans son arrondissement. Parmi mes travaux personnels s'occupant d'oiseaux indigènes, je signalerai : 1° *Conspectus systematicus et geographicus avium Europæarum* (brochure in-8°, Brux. 1871); 2° *Histoire populaire des animaux utiles de la Belgique*, mammifères, oiseaux, reptiles, batraciens, insectes et arachnides (1 vol. in-12 illustré, nouv. édition, Bruxelles 1889); 3° *Les animaux nuisibles de la Belgique*, mammifères, oiseaux et reptiles (1 vol. in-12 illustré, Brux. 1893).

En février 1885, les délégués belges du Comité ornithologique international et permanent (1) adressèrent un appel à tous les amateurs et connaisseurs d'oiseaux, afin d'établir dans différentes parties du pays des stations d'observation. A la suite de cet appel, je publiai une *Revue des oiseaux observés en Belgique* (dans le *Bulletin du Musée*) accompagnée de quelques détails sur leur séjour dans le pays, afin de servir de guide aux observateurs.

Peu d'amateurs répondirent à notre appel, mais en 1886 je pus cependant publier les observations faites en 1885. Ces observations furent continuées jusqu'en 1888, mais alors il y eut un relâchement général et je ne pus parvenir à trouver des collaborateurs dans d'autres parties du pays. Les naturalistes ou amateurs qui ont collaboré au *Compte-rendu des observations ornithologiques* sont : pour Anvers : M. A. Croegaert; pour Bruxelles : MM. A. Duvivier, Th. Roels, G. Vincent et fils; pour Carlsbourg (Luxembourg) : les frères Athimus et Macédone; pour Florenne : M. l'abbé J. Cabeau; pour Hasselt : M. E. Claes; pour Papignies : M. C. Fontaine; pour Tavier : M. E. Wautier; pour Waremmé : M. E. de Selys-Longchamps. Dans les phares de nos côtes des observations superficielles ont été faites par MM. F. Lützenrath, S. Pollet, E. Stocker, Van Landtschoot et A. Vermorke, tous chefs-gardes des phares. Des renseignements isolés m'ont encore été fournis par MM. Ch. della Faille, le comte J. de Hemptinne, Aug. Meuris, L. van Delft et le marquis de Wavrin. Je réitère à tous ces collaborateurs mes sincères remerciements.

Les observations de 1885 et de 1886 ont été publiées dans le *Bulletin du Musée royal d'hist. nat. de Belg.* (t. IV et V), celles de 1887-89 dans l'*Ornis* (t. VI, 1890).

(1) M. le baron Edm. de Selys-Longchamps et moi.

TABLE SYSTÉMATIQUE

DU TOME SECOND

	PAGES
ORDRE V. — LES GIRATEURS OU PIGEONS	1
Famille des Colombidés	3
GENRE XCIII. — COLOMBE. — COLUMBA	4
Colombe ramier. — <i>Columba palumbus</i> et Var. <i>Casiotis</i>	4
— colombin. — — <i>onas</i> et Var. <i>Eversmanni</i>	9
— de roche. — — <i>livii</i> et var. <i>Rupestris</i>	13 et 14
GENRE XCIV. — TOURTERELLE. — TURTUR	19
Tourterelle vulgaire. — <i>Turtur vulgaris</i>	20
ORDRE VI. — LES GALLINACÉS.	24
Famille des Ptéroclidés	25
GENRE XCV. — SYRRHAPTE. — SYRRHAPTES.	26
Syrrhapte paradoxal. — <i>Syrrhaptes paradoxus</i>	27
Famille des Tétraoïdés	35
GENRE XCVI. — TÉTRAS. — TETRAO	35
Tétras auerhan ou urogalle. — <i>Tetrao urogallus</i>	36
— à queue fourchue. — — <i>tetricus</i>	43
GENRE XCVII. — GÉLINOTTE. — BONASA	50
Gélinotte des coudriers. — <i>Bonasa betulina</i>	50
Famille des Phasianidés	54
GENRE XCVIII. — FAISAN. — PHASIANUS	55
Faisan vulgaire ou de Colchide. — <i>Phasianus colchicus</i>	55
— — Var. <i>Shawi</i> , <i>Persicus</i> , <i>Decollatus</i> , <i>Sludeni</i> , <i>torquatus</i>	56
— — Var. <i>Mongolicus</i> , <i>Chrysomelos</i> et <i>Formosanus</i>	56
Famille des Perdricidés.	64
GENRE XCIX. — PERDRIX. — CACCABIS	64
Perdrix rouge. — <i>Caccabis rubra</i>	64
GENRE C. — PERDRIX proprement dite. — <i>Perdix</i>	69
Perdrix grise. — <i>Perdix cinerea</i>	69
GENRE CI. — CAILLE. — COTURNIX	75
Caille ordinaire. — <i>Coturnix communis</i>	76
ORDRE VII. — LES ECHASSIERS COUREURS.	82
Famille des Otidés	83
GENRE CII. — OUTARDE. — OTIS.	83
Outarde barbue. — <i>Otis tarda</i>	84
— canepetière. — <i>Otis tetrix</i>	89
— de Macqueen. — <i>Otis macqueeni</i>	95
Famille des Charadriidés.	98
GENRE CIII. — ÉDICNÈME. — ÉDICNEMUS.	99
Édicnème criard. — <i>Edicnemus scolopax</i>	100
GENRE CIV. — PLEVIER. — CHARADRIUS	104

	PAGES
Pluvier doré. — <i>Charadrius aureus</i>	105
GENRE CV. — GUIGNARD. — EUDROMIAS	109
Pluvier guignard. — <i>Eudromias morinellus</i>	109
GENRE CVI. — GRAVELOT. — ÆGIALITIS	113
Gravelot ou Pluvier à collier. — <i>Ægialitis torquatus</i>	113
Petit Pluvier à collier. — <i>Ægialitis dubius</i>	117
Pluvier de Kent. — <i>Ægialitis cantianus</i>	121
GENRE CVII. — SQUATAROLE. — SQUATAROLA.	124
Squatarole à ventre noir. — <i>Squatarola helvetica</i>	125
GENRE CVIII. — VANNEAU. — VANELLUS	128
Vanneau huppé. — <i>Vanellus vulgaris</i>	129
GENRE CIX. — TOURNE-PIERRE. — STREPSILAS	133
Tourne-pierre à collier. — <i>Strepsilas interpres</i>	133
GENRE CX. — HÛTRIÉRIER. — HÆMATOPUS	136
Hûtrier ostralège ou pie. — <i>Hæmatopus ostralegus</i> et var. <i>Osculans</i>	137
Famille des Glaréolidés	142
GENRE CXI. — GLARÉOLE. — GLAREOLA	143
Glaréole à collier. — <i>Glareola torquata</i>	143
Famille des Scolopacidés	148
GENRE CXII. — SANDERLING. — CALIDRIS.	149
Sanderling des sables. — <i>Calidris arenaria</i>	150
GENRE CXIII. — BÉCASSEAU. — TRINGA	154
Bécasseau canut. — <i>Tringa canutus</i>	154
— maritime. — <i>Tringa maritima</i>	159
— cocorli. — <i>Tringa subarquatu</i>	162
— variable. — — <i>cinclus</i>	166
— minule. — — <i>minuta</i> et var. <i>Ruficollis</i>	171
— de Temminck. — <i>Tringa temminckii</i>	175
GENRE CXIV. — LIMICOLE. — LIMICOLA	178
Limicole platyrhynque. — <i>Limicola platyrhyncha</i>	179
GENRE CXV. — COMBATTANT. — MACHETES	182
Combattant querelleur. — <i>Machetes pugnax</i>	183
GENRE CXVI. — CHEVALIER. — TOTANUS.	188
Chevalier à pieds verts. — <i>Totanus glottis</i>	188
— stagnatile. — <i>Totanus stagnatilis</i>	193
— sombre. — <i>Totanus fuscus</i>	197
— gambette. — <i>Totanus calidris</i>	202
— sylvain. — <i>Totanus glareola</i>	207
— cul-blanc. — <i>Totanus ochropus</i>	211
GENRE CXVII. — GUIGNETTE. — ACTITIS	214
Guignette vulgaire. — <i>Actitis guinetta</i>	215
— grivelée. — — <i>macularius</i>	218
GENRE CXVIII. — BÉCASSINE. — GALLINAGO.	222
Bécassine double. — <i>Gallinago media</i>	223
— ordinaire. — <i>Gallinago cœlestis</i>	226
— Jacquet. — — <i>galinula</i>	231
GENRE CXIX. — BÉCASSE. — SCOLOPAX	234
Bécasse ordinaire. — <i>Scolopax rusticola</i>	234
GENRE CXX. — BARGE. — LIMOSA.	239

	PAGES
Barge à queue noire. — <i>Limosa melanura</i> et var. <i>Melanuroides</i>	240
— rousse. — — <i>rufa</i> et var. <i>Baueri</i>	244
GENRE CXXI. — COURLIS. — NUMENIUS	249
Courlis arqué ou cendré. — <i>Numenius arquatus</i> et var. <i>Lineatus</i>	249-50
— à bec grêle. — <i>Numenius tenuirostris</i>	254
— corlieu. — <i>Numenius phaeopus</i> et var. <i>Variiegata</i>	257
GENRE CXXII. — PHALAROPE. — PHALAROPUS	261
Phalarope platyrhynque. — <i>Phalaropus fulicarius</i>	261
— hyperboré. — <i>Phalaropus cinereus</i>	266
Famille des Récurvirostridés	269
GENRE CXXIII. — AVOCETTE. — RECURVIROSTRA	269
Recurvirostre avocette. — <i>Recurvirostra avocetta</i>	270
GENRE CXXIV. — ECHASSE. — HIMANTOPUS	274
Echasse blanche. — <i>Himantopus plinii</i>	274
ECHASSIERS MACRODACTYLES	277
Famille des Rallidés.	278
GENRE CXXV. — RÂLE. — RALLUS	278
Râle d'eau. — <i>Rallus aquaticus</i> et var. <i>Indica</i>	279
GENRE CXXVI. — CREX. — CREX	283
Crex des prés ou Râle de genêt. — <i>Crex pratensis</i>	283
GENRE CXXVII. — MAROQUETTE. — PORZANA	287
Marouette tachetée. — <i>Porzana maruetta</i>	287
— poussin. — — <i>parva</i>	291
— Baillon. — — <i>pusilla</i>	294
GENRE CXXVIII. — POULE D'EAU. — GALLINULA	297
Poule d'eau ordinaire. — <i>Gallinula chloropus</i>	298
— — var. <i>Pyrhorrhoea</i> , <i>Galeata</i> , <i>Sandvicensis</i>	298
GENRE CXXIX. — FOULQUE. — FULICA	303
Fouleque noirâtre. — <i>Fulica atrata</i>	304
Famille des Gruidés.	307
GENRE CXXX. — GRUE. — GRUS	308
Grue cendrée. — <i>Grus communis</i>	308
HÉRODIENS.	314
Famille des Ardéidés	314
GENRE CXXXI. — HÉRON. — ARDEA	315
Héron cendré. — <i>Ardea cinerea</i>	315
— pourpré. — <i>Ardea purpurascens</i>	321
GENRE CXXXII. — AIGRETTE. — HERODIAS	325
Aigrette blanche. — <i>Herodias alba</i>	325
— garzette. — — <i>garzetta</i>	331
GENRE CXXXIII. — CRABIER. — ARDEOLA	335
Crabier chevelu. — <i>Ardeola collinoides</i>	335
GENRE CXXXIV. — BLONGIOS. — ARDETTA	339
Blongios nain. — <i>Ardeetta minor</i> et var. <i>Pusilla</i>	339-40
GENRE CXXXV. — BUTOR. — BOTAURUS	345
Butor vulgaire. — <i>Botaurus stellaris</i>	345
GENRE CXXXVI. — BIHOREAU. — NYCTORAX	351
Bihoreau d'Europe. — <i>Nyctorax griseus</i>	351
Famille des Ciconiidés	357

	PAGES
GENRE CXXXVII. — CIGOGNE. — CICONIA	357
Cigogne blanche. — <i>Ciconia alba</i>	358
— brune. — — <i>fusca</i>	366
Famille des Plataléidés.	370
GENRE CXXXVIII. — SPATULE. — PLATALEA	371
Spatule blanche. — <i>Platalea leucorodia</i> et var. <i>Major</i>	371
GENRE CXXXIX. — FALCINELLE. — FALCINELLUS	375
Ibis falcinelle. — <i>Falcinellus castaneus</i>	376
ORDRE VIII. — LES PALMIPÈDES LAMELLIROSTRES	382
Famille des Anatidés.	383
GENRE CXL. — BERNACHE. — BRANTA	385
Bernache ou Oie à joues blanches. — <i>Branta leucopsis</i>	385
— — à collier. — <i>Branta brenta</i> et var. <i>Nigricans</i>	388
GENRE CXLI. — OIE. — ANSER	392
Oie cendrée. — <i>Anser cinereus</i>	393
— des moissons. — <i>Anser sylvestris</i> et var. <i>Serrirostris</i>	398
— à bec court. — <i>Anser brachyrhynchus</i>	401
— à front blanc. — <i>Anser albifrons</i> et var. <i>Erythropus</i>	405
GENRE CXLII. — CYGNE. — CYGNUS	410
Cygne sauvage. — <i>Cygnus ferus</i>	410
— Bewick. — — <i>minor</i>	414
— à bec tuberculeux. — <i>Cygnus mansuetus</i>	416
GENRE CXLIII. — TADORNE. — TADORNA	422
Tadorne ordinaire. — <i>Tadorna cornuta</i>	423
GENRE CXLIV. — SOUCHET. — SPATULA	427
Souchet spatule. — <i>Spatula clypeata</i>	428
GENRE CXLV. — CANARD. — ANAS	432
Canard sauvage. — <i>Anas boscas</i>	432
GENRE CXLVI. — CHIPEAU. — CHAULELASMUS	437
Chipeau strépère. — <i>Chaulelasmus streperus</i>	438
GENRE CXLVII. — MARÈQUE. — MARECA	440
Canard siffleur. — <i>Mareca penelope</i>	441
GENRE CXLVIII. — PILET. — DAFILA	344
Canard pilet. — <i>Dafila acula</i>	445
GENRE CXLIX. — SARCELLE. — QUERQUEDULA	448
Sarcelle d'été. — <i>Querquedula circa</i>	448
— d'hiver. — <i>Querquedula crecca</i> et var. <i>Carolinensis</i>	453
— formose. — — <i>formosa</i>	456
GENRE CL. — MORILLON. — FULIGULA	461
Morillon à huppe rousse. — <i>Fuligula rufina</i>	462
— huppé. — <i>Fuligula cristata</i>	465
— milouinan. — <i>Fuligula marila</i> et var. <i>Affinis</i>	468
— milouin. — <i>Fuligula ferina</i> et var. <i>Americana</i>	472-73
— à iris blanc. — <i>Fuligula nyroca</i>	477
GENRE CLI. — GARROT. — CLANGULA	481
Garrot sonneur. — <i>Clangula glaucion</i>	482
— de Barrow. — — <i>islandica</i>	486
— histrion. — — <i>histrionica</i>	488
GENRE CLII. — MIQUELON. — HARELDA	488

	PAGES
Miquelon glacial. — <i>Harelda glacialis</i>	489
GENRE CLIII. — EIDER. — SOMATERIA	492
Eider vulgaire. — <i>Somateria mollissima</i> et var. <i>Dresseri</i>	493
— royal — — <i>spectabilis</i>	499
GENRE CLIV. — MACREUSE. — OIDEZIA	499
Macreuse noire. — <i>Oidemia nigra</i> et var. <i>Americana</i>	500
— brune. — — <i>fusca</i> et var. <i>Deglandi</i>	503
— à lunettes. — <i>Oidemia perspicillata</i>	506
GENRE CLV. — HARLE. — MERGUS	509
Harle blanc ou piette. — <i>Mergus albellus</i>	509
— bièvre. — <i>Mergus merganser</i>	513
— huppé. — — <i>sercator</i>	518
PALMIPÈDES TOTIPALMES.	522
Famille des Pélécánidés.	523
GENRE CLVI. — FOU. — SULA	523
Fou blanc ou de Bassan. — <i>Sula bassana</i>	524
Famille des Phalacrocoracidés	528
GENRE CLVII. — CORMORAN. — PHALACROCORAX	529
Cormoran ordinaire. — <i>Phalacrocorax carbo</i>	529
— huppé. — — <i>graculus</i>	535
PALMIPÈDES LONGIPENNES	538
Famille des Sternidés	539
GENRE CLVIII. — STERNE. — STERNA	540
Sterne tschégrava. — <i>Sterna caspia</i>	541
— hansel. — — <i>anglica</i>	545
— caugék. — — <i>antiocha</i>	548
— arctique. — — <i>paradisæa</i>	551
— vulgaire. — — <i>flavirostris</i>	554
— de Dougall. — — <i>Dougalli</i>	558
— naine. — — <i>minuta</i>	561
GENRE CLIX. — GUIFETTE. — HYDROCHELIDON	564
Guifette noirâtre. — <i>Hydrochelidon nigra</i>	565
— leucoptère. — — <i>leucoptera</i>	568
— cendré ou Moustac. — <i>Hydrochelidon hyemalis</i>	571
Famille des Laridés	574
GENRE CLX. — GOÉLAND OU MOUETTE. — LARUS	576
Goéland glauque. — <i>Larus glaucus</i>	577
— leucoptère. — <i>Larus leucopterus</i>	580
— à manteau noir. — <i>Larus marinus</i>	583
— à pieds jaunes. — <i>Larus fuscus</i>	587
— argenté — <i>Larus argentatus</i> et var. <i>Cochlearius</i>	590-91
Mouette cendrée. — <i>Larus canus</i> et var. <i>Melpis</i>	594
— ricieuse. — <i>Larus californicus</i>	598
— pyramic. — <i>Larus marinus</i>	602
GENRE CLXI. — RISSE. — RISSA	605
Mouette ou Risse tridactyle. — <i>Rissa tridactyla</i>	606
GENRE CLXII. — STERCORAIRE. — STERCORARIUS	611
Stercoraire brun. — <i>Stercorarius antarcticus</i>	611
— pomarin. — — <i>pomarinus</i>	615

	PAGES
Stercoraire parasite. — <i>Stercorarius crepidatus</i>	619
— à longue queue. — <i>Stercorarius longicaudus</i>	622
PALMIPÈDES TUBINAIRES	624
Famille des Procellariés.	626
GENRE CLXIII. — ALBATROS. — DIOMEDEA	627
Albatros hurleur. — <i>Diomedea exulans</i>	627
GENRE CLXIV. — PÉTREL. — FULMAREUS	632
Pétrel glacial. — <i>Fulmarus glacialis</i> et var. <i>Glupischa</i>	633
GENRE CLXV. — THALASSIDROME. — PROCELLARIA	637
Thalassidrome tempête. — <i>Procellaria pelagica</i>	638
— de Leach. — — — <i>leucorrhœa</i>	642
GENRE CLXVI. — PUFFIN. — PUFFINUS	644
Puffin des Anglais. — <i>Puffinus anglorum</i>	645
PALMIPÈDES PYGOPODES	649
Famille des Alcédés	650
GENRE CLXVII. — GUILLEMOT. — URIA	650
Guillemot gryllé. — <i>Uria grylle</i> et var. <i>Mondü</i>	651
— troile. — — — <i>troile</i> et var. <i>Californica</i>	655
GENRE CLXVIII. — MERGULE. — MERGULUS	659
Mergule nain. — <i>Mergus alle</i>	659
GENRE CLXIX. — ALE OU PINGOUIN. — ALCA	661
Ale ou Pingouin torda. — <i>Alca torda</i>	662
GENRE CLXX. — MACAREUX. — FRATERCULA	665
Macareux moine. — <i>Fratercula arctica</i> et var. <i>Glacialis</i>	666
Famille des Colymbidés.	670
GENRE CLXXI. — PLONGEON. — COLYMBUS	671
Plongeon glacial. — <i>Colymbus glacialis</i>	671
— à gorge noire. — <i>Colymbus arcticus</i> et var. <i>Pacifica</i>	674
— à gorge rousse. — <i>Colymbus septentrionalis</i>	678
Famille des Podicipédidés.	682
GENRE CLXXII. — GRÈBE. — PODICIPES	683
Grèbe huppé. — <i>Podiceps cristatus</i>	683
— à gorge grise. — <i>Podiceps griseigena</i> et var. <i>Major</i>	688-89
— oreillard. — — — <i>nigricollis</i> et var. <i>Californica</i>	692
— cornu. — — — <i>cornutus</i>	695
— castagneux. — — — <i>minor</i>	698
— — — var. <i>Novœ-Hollandiæ, Tricolor, Pelzelni</i>	699
<i>Supplément.</i>	703
Aigle Bonelli. — <i>Nisus fasciatus</i>	703
Martinet alpin. — <i>Cypselus melba</i>	707
<i>Parus Cœruleus</i> var. <i>Pleskii</i>	710
Calandre nègre. — <i>Melanocorypha yellowiensis</i>	711
GENRE CLII ^b . — COURVITE. — CURSORIUS	713
Courvite gaulois. — <i>Cursorius gallicus</i>	714
<i>Additions et corrections</i>	717
<i>Notes bibliographiques</i>	723

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET DES ESPÈCES DÉCRITS DANS LES DEUX VOLUMES

Accenteur	t. I p. 341	Anthus campestris	t. I p. 190
<i>Accentor alpinus</i>	I 340	— <i>cerrenus</i>	I 182 II 719
— <i>collaris</i>	I 344	— <i>obscurus</i>	I 175
— <i>modularis</i>	I 347	— <i>pratensis</i>	I 179
Accipiter nisus	I 80	— <i>richardi</i>	I 191 II 719
Aerodula comata	I 412	— <i>spinolatta</i>	I 175
— <i>irbyi</i>	I 443	Aquila chrysaetos	I 41
— <i>longicauda</i>	I 412	— <i>fasciata</i>	II 704
— <i>rosca</i>	I 412	— <i>maria</i>	I 16 II 717
— <i>trivirgata</i>	I 442	Archibuteo	I 30
Acredula	I 412	<i>Archibuteo lagopus</i>	I 30
Aeroccephalus aquaticus	I 386 II 718	— <i>sancti Johannis</i>	I 31
— <i>arundinaceus</i>	I 371	Ardea cinerea	II 315
— <i>australis</i>	I 372	— <i>purpurascens</i>	II 321
— <i>longirostris</i>	I 372	Ardeola ralloidis	II 335
— <i>orientalis</i>	I 372	Ardeetta minor	II 339
— <i>palustris</i>	I 379	— <i>pusilla</i>	II 340
— <i>schoroboenus</i>	I 383	Asio accipitrinus	I 13
— <i>stentorea</i>	I 372	— <i>americanus</i>	I 128
— <i>streperus</i>	I 376	— <i>brachyotus</i>	I 131
— <i>syriac</i>	I 373	— <i>otus</i>	I 128
— <i>turkoides</i>	I 371	Astur palumbicinus	I 76
Actitis quinetta	II 215	Athya glauc	I 111
— <i>macularius</i>	II 218	— <i>noctua</i>	I 110
Aegialitis cantianus	II 121	— <i>plumipes</i>	I 111
— <i>dubius</i>	II 117	Autour	I 75
— <i>torquatus</i>	II 113, 722	Avocette	II 269
Aegialus hornemanni	I 606	Balbutard	I 7
— <i>livaris</i>	I 606	Barge	II 339
— <i>rufescens</i>	I 607	Bécasse	II 234
Aigle	I II II 703	Bécasseau	II 154
Aigrette	II 325	Bécasseau	II 222
Alauda arborea	I 503	Bécasseau	I 638 II 720
— <i>arvensis</i>	I 498	Bergeronnette	I 165
Albatros	II 627	Bernache	II 385
Alcedo	II 662	Bihoreau	II 351, 722
<i>Alcedo bengalensis</i>	I 726	Blongios	II 339
— <i>ispida</i>	I 725	Bombicilla bohemica	I 178
Alouette	I 497	— <i>gerarda</i>	I 178
Ampelis garrulus	I 178	Bonasa betulina	II 50
Anas boschas	II 132	—	I 74
Anorthya alascensis	I 399	Bondrée	II 345
— <i>borealis</i>	I 398	Bonaparte	I 624
— <i>fumigata</i>	I 398	Bonaparte	II 788
— <i>hyemalis</i>	I 399	— <i>bonaparte</i>	I 385
— <i>pacifica</i>	I 399	— <i>algeriensis</i>	II 388
— <i>transchana</i>	I 398	Bronze	I 341 II 719
— <i>troughdytes</i>	I 398	Bucconia	I 121
Anser albifrons	II 405	— <i>caerensis</i>	I 121
— <i>brachyhyachus</i>	II 401	— <i>torquatus</i>	I 121
— <i>cinereus</i>	II 393	Buzard	I 84
— <i>erythropus</i>	II 405	Buccon	I 25
— <i>serripes</i>	II 398	Buteo	I 26
— <i>subeateris</i>	II 398	— <i>lagopus</i>	II 715
Anthus arboreus	I 486		

<i>Caccabis rubra</i>	II	64	<i>Cotyle riparia</i>	I	164
Caille	II	75	Coucou	I	705
Calamophile	I	450	Coulicou	I	714
Calandre	I 512	II 719	Courlis	II	249
<i>Calidris arenaria</i>	II	150	Courvite	II	713
Canard	II	432	Crabier	II	335
<i>Caprimulgus europæus</i>	I	115	Crave	I	238
<i>Carduelis elegans</i>	I	613	Cresserelle	I	71
<i>Carpodacus erythrinus</i>	I	623	<i>Crex pratensis</i>	II	283
Casse-noix	I	233	<i>Cuculus canoroides</i>	I	705
<i>Cerchæus tinnuncula</i>	I	72	— <i>canorus</i>	I	705
<i>Certhia familiaris</i>	I	656	— <i>rochii</i>	I	706
— <i>mexicana</i>	I	656	<i>Cursorius gallicus</i>	II	714
<i>Charadrius aureus</i>	II	105	Cygne	II	410
Chardonneret	I	612	<i>Cygnus fesus</i>	II	410
<i>Chantrelasmus streperus</i>	II	438	— <i>mansuetus</i>	II	416
<i>Chelidon urbica</i>	I	155	— <i>minor</i>	II	414
Chevalier	II	188	<i>Cypselus apus</i>	I	150
Chevêche	I	110	— <i>melba</i>	II	707
Chipeau	II	437	— <i>pallidus</i>	I	151
<i>Chrysomitris spinus</i>	I 617	II 720	— <i>unicolor</i>	I	151
<i>Ciconia alba</i>	II	358	D <i>afilea acuta</i>	II	445
— <i>fusca</i>	II	366	<i>Diomedea exulans</i>	II	627
Cigogne	II	357	Dur-hec	I	634
Cuclè	I	255	E chasse	II	274
<i>Cinclus aquaticus</i>	I	255	Efraye	I	118
— <i>melanogaster</i>	I	256	Eider	II	492
Circaète	I	21	Elanion	I	40
<i>Circætos beaudouini</i>	I	22	<i>Elanus caeruleus</i>	I	41
— <i>fasciolatus</i>	I	22	<i>Emberiza cia</i>	I 550	II 719
— <i>gallicus</i>	I	22	— <i>cirius</i>	I 547	II 719
<i>Circus cinerarius</i>	I	95	— <i>citrinella</i>	I	544
— <i>cyaneus</i>	I	87	— <i>chrysophrys</i>	II	711
— <i>hudsonius</i>	II	87	— <i>hortulana</i>	I	553
— <i>macurus</i>	I 90	II 714	— <i>pallasii</i>	I	557
— <i>rufus</i>	I	84	— <i>pusilla</i>	I	561
<i>Clangula glaucion</i>	II	482	— <i>pyrrhuloides</i>	I	557
— <i>histrionica</i>	II	488	— <i>schoeniclus</i>	I	556
— <i>islandica</i>	II	486	Engoulevent	I	114
Cochevis	I	507	Epervier	I	80
<i>Coccyzus americanus</i>	I	714	<i>Erethacus galzii</i>	I	339
— <i>dominicensis</i>	I	714	— <i>lusciniæ</i>	I	339
Colombe	II	4	— <i>rubecula</i>	I	335
<i>Columba castotis</i>	II	4	Etourneau	I	250
— <i>eversmanni</i>	II	9	<i>Eudromias morinellus</i>	II	109
— <i>livia</i>	II	13	F aisan	II	55
— <i>œnas</i>	II	9	Falcinelle	II	375
— <i>palumbus</i>	II	4	<i>Falcinellus castaneus</i>	II	376
— <i>rupesstris</i>	II	14	<i>Falco aesalon</i>	I	67
<i>Colymbus arcticus</i>	II	674	— <i>columbarius</i>	I	67
— <i>glacialis</i>	II	671	— <i>communis</i>	I	59
— <i>septentrionalis</i>	II	678	— <i>melanogenys</i>	I	60
Combattant	II	182	— <i>minor</i>	I	60
Coq de bruyère	II	36	— <i>subbutco</i>	I	63
<i>Coccyzus garuda</i>	I 721	II 721	Faucon	I	59
Corbeau	I	212	Fauvette	I	350
Cormoran	II	529	Fou	II	523
Corneille	I	217	Foulque	II	303
<i>Corvus capellanus</i>	I	221	<i>Fratercula arctica</i>	II	666
— <i>cinereus</i>	I	221	— <i>glacialis</i>	II	666
— <i>collaris</i>	I	230	<i>Fringilla colubs</i>	I	584
— <i>corax</i>	I	212	— <i>montifringilla</i>	I	589
— <i>corone</i>	I	217	<i>Fulica atrata</i>	II	304
— <i>frugilegus</i>	I	225	<i>Fuligula affinis</i>	II	468
— <i>monedula</i>	I	230	— <i>americana</i>	II	473
— <i>pastinator</i>	I	226			
<i>Coturnix communis</i>	II	76			

<i>Fuligula cristata</i>	II	465	<i>Hirundo savignii</i>	I	159
— <i>ferina</i>	II	472	Hoche-queue	I 455, II	718
— <i>marila</i>	II	468	Huitrier	II	136
— <i>nyroca</i>	II	477	Hulotte	I	114
— <i>rufina</i>	II	462	Huppe	I	735
<i>Fulmarus glacialis</i>	II	633	<i>Hydrochelidon hybrida</i>	II	571
— <i>glupischu</i>	II	633	— <i>leucoptera</i>	II	568
			— <i>nigra</i>	II	565
<i>Galerita cristata</i>	I	508	<i>Hypolais veterina</i>	I	364
<i>Gallinago arlesensis</i>	II	226	— <i>polyglotta</i>	I	368
— <i>gallinula</i>	II	231			
— <i>media</i>	II	223	Jaseur	I	177
<i>Gallinula chloropus</i>	II	298			
— <i>galeata</i>	II	298	Lanius collurio	I	123
— <i>sauvicensis</i>	II	298	— <i>excubitor</i>	I	183
Garrot	II	481	— <i>major</i>	I 188, II	717
<i>Garrulus atricapillus</i>	I	207	— <i>minor</i>	I 189, II	717
— <i>brauti</i>	I	207	— <i>rufus</i>	I	196
— <i>ceyricalis</i>	I	207	<i>Larus argentatus</i>	II	590
— <i>glandarius</i>	I	206	— <i>cachivans</i>	II	591
— <i>hyrcanus</i>	I	207	— <i>cauus</i>	II	591
— <i>japonicus</i>	I	207	— <i>fascus</i>	II	587
— <i>krynickyi</i>	I	207	— <i>glaucois</i>	II	557
— <i>minor</i>	I	207	— <i>leucopterus</i>	II	580
Geai	I	206	— <i>major</i>	II	594
Gécine	I	697	— <i>marinus</i>	II	583
<i>Gecinus canis</i>	I	701	— <i>minutus</i>	II	602
— <i>Sharpei</i>	I	697	— <i>ridibundus</i>	II	598
— <i>vicidis</i>	I	697	<i>Ligustrum chloris</i>	I	581
Gélinote	II	50	<i>Linia-da platychnucha</i>	II	179
Gerfaut	I	55	Lanicole	II	178
<i>Glareola torquata</i>	II	113	<i>Linosa brevieri</i>	II	211
Glareole	II	143	— <i>melampya</i>	II	240
Gobe-mouche	I	168	— <i>melanocephala</i>	II	210
Goéland	II	577	— <i>rufa</i>	II	211
Gorge-bleue	I	330	<i>Linaria brevicrostris</i>	I	602
<i>Graculus excubita</i>	I	238	— <i>canadensis</i>	I	597
Grand-duc	I	123	— <i>montana</i>	I 602, II	729
Gravelot	II	113	Linotte	I 597, II	719
Grèbe	II	683	<i>Loxostella lasioptera</i>	I	389
Grimpeur	I	656	— <i>urvia</i>	I	393
Grive	I 260, II	717	Loxostelle	I	389
Gros-bec	I	651	Loriot	I	212
Grue	II	308	<i>Loxia americana</i>	I	639
<i>Grus communis</i>	II	308	— <i>aurourensis</i>	I	649
Guépier	I 730, II	721	— <i>bifasciata</i>	I 649, II	720
Gufette	II	564	— <i>corvirostris</i>	I 679, II	720
Guignard	II	109	— <i>himalayana</i>	I	639
Guignotte	II	214	— <i>leucoptera</i>	I	648
Guillemot	II	650	— <i>meridiana</i>	I	639
			— <i>pittopsittacus</i>	I 644, II	720
Hermatopus osculans	II	137			
— <i>ostralegus</i>	II	137	Macareux	II	665
<i>Haliaeetus albicilla</i>	I	1	<i>Macchetes pugnax</i>	II	183
<i>Harelda glacialis</i>	II	489	Macreuse	II	199
Harle	II	509	<i>Marca penelope</i>	II	141
<i>Herodias alba</i>	II	325	Marouette	II	284
— <i>garzetta</i>	II 334, II	722	Martinet	I 450, II	707
Héron	II	315	Martin-pêcheur	I	775
Hibou	I	127	Martin-roselin	I 247, II	717
<i>Hierofalco gyrfalco</i>	I	56	<i>Merops cyanoptera</i>	I	617
<i>Hieronotus pluvius</i>	II	274	— <i>chrysoptera</i>	I 512, II	719
Hirondelle	I	158	— <i>calanota</i>	I 517, II	719
Hirondelle de mer	II	540	— <i>silvatica</i>	I	722
<i>Hirundo domestica</i>	I	149	— <i>velutina</i>	II	711
— <i>erythrogastra</i>	I	149	Mérule	II	659
— <i>gutturalis</i>	I	179	<i>Mergulus albus</i>	II	659
— <i>rustica</i>	I	159	<i>Mergus albellus</i>	II	509

<i>Mergus merganser</i>	II	513	<i>Parus kamtschatkensis</i>	I	437
— <i>serrator</i>	II	518	— <i>major</i>	I	423
<i>Merops apiaster</i>	I	731	— <i>milchalewskii</i>	I	427
Mésange	I	423	— <i>minor</i>	I	423
Milan	I	45	— <i>palustris</i>	I	436
<i>Miliaria europæa</i>	I	540	— <i>pekinensis</i>	I	427
<i>Milvus ægyptius</i>	I	49	— <i>phœnotus</i>	I	427
— <i>affinis</i>	I	49	— <i>pleskii</i>	II	710
— <i>niger</i>	I	48	— <i>rufpectus</i>	I	427
— <i>regalis</i>	I	45	— <i>teneriffæ</i>	I	431
Miquelon	II	488	<i>Passer domesticus</i>	I	565
Moineau	I	564	— <i>italicæ</i>	I	565
<i>Monticola cyanea</i>	I	305	— <i>malaccensis</i>	I	572
— <i>saxatilis</i>	I	300	— <i>moutanus</i>	I	572
Morillon	II	461	<i>Pastor roseus</i>	I	247
<i>Motacilla alba</i>	I	455	<i>Perdix cinerea</i>	II	69
— <i>boarula</i>	I	461	Perdrix	II	64-69
— <i>cinerea</i>	I	455	<i>Pernis apivorus</i>	I	34
— <i>cinereocapilla</i>	I	466	Pétrel	II	632
— <i>flava</i>	I	465	Pétrocincle	I	300
— <i>lugubris</i>	I	456	<i>Petronia stulta</i>	I	577
— <i>melanocephala</i>	I	466	<i>Phalacrocorax carbo</i>	II	529
— <i>rayi</i>	I	466	— <i>graculus</i>	II	535
Motteux	I	308	Phalarope	II	261
Mouette	II	576	<i>Phalaropus cinereus</i>	II	266
<i>Muscicapa collaris</i>	I	171	— <i>fulicarius</i>	II	261
— <i>grisola</i>	I	174	<i>Phasianus colchicus</i>	II	55
— <i>nigra</i>	I	168	— <i>chrysolus</i>	II	56
<i>Nisaietus fasciatus</i>	II	703	— <i>decollatus</i>	II	56
<i>Nucifraga caryocatactes</i>	I	233	— <i>formosanus</i>	II	56
<i>Numenius arquatus</i>	II	249	— <i>komarovii</i>	II	57
— <i>lineatus</i>	II	250	— <i>mongolicus</i>	II	56
— <i>phœopus</i>	II	257	— <i>persicus</i>	II	56
— <i>tenuirostris</i>	II	254	— <i>principalis</i>	II	57
— <i>variegatus</i>	II	257	— <i>shawi</i>	II	56
<i>Nyctala tenuimemi</i>	I	106	— <i>stadeni</i>	II	56
Nyctale	I	106	— <i>troquatus</i>	II	56
<i>Nycticorax griseus</i>	II	351, 722	<i>Phylloscopus rufus</i>	I	407
Œdicnème	II	99	— <i>sibiriacæ</i>	I	411
<i>Œdicnemus scolopax</i>	II	100	— <i>trochilus</i>	I	404
<i>Oidemia americana</i>	II	500	Pic	I	680
— <i>deglandi</i>	II	503	<i>Pica caudata</i>	I	200
— <i>fusca</i>	II	503	— <i>mauritanica</i>	I	201
— <i>nigra</i>	II	500	— <i>nuttallii</i>	I	201
— <i>perspicillata</i>	II	506	<i>Picus cabanisi</i>	I	681
Oie	II	392	— <i>kamtschaticus</i>	I	680
<i>Oriolus galbula</i>	I	243	— <i>kamtschaticensis</i>	I	693
<i>Otis macqueeni</i>	II	95	— <i>leuconotus</i>	I	686
— <i>tarda</i>	II	84	— <i>major</i>	I	680
— <i>tetrax</i>	II	89	— <i>medius</i>	I	689
<i>Otocorys alpestris</i>	I	525	— <i>minor</i>	I	692
— <i>penicillata</i>	I	525	— <i>numidicus</i>	I	681
— <i>sibirica</i>	I	525	— <i>poelzami</i>	I	681
Outarde	II	83	— <i>syriacus</i>	I	681
Pandion haliaëtus	I	8	Pie	I	200
— <i>leucocephalus</i>	I	8	Pie-grièche	I	183
<i>Panurus barbatus</i>	I	450	Pilet	II	444
<i>Parus æmodius</i>	I	427	Pingouin	II	661
— <i>alpestris</i>	I	437	<i>Pinicola enucleator</i>	I	635
— <i>ater</i>	I	427	Pinson	I	584
— <i>baicalensis</i>	I	437	Pipit	I	474
— <i>borealis</i>	I	437	<i>Platalca leucorodia</i>	II	371
— <i>britannicus</i>	I	427	— <i>major</i>	II	371
— <i>cæruleus</i>	I	431	Plectrophane	I	532
— <i>cristatus</i>	I	434	<i>Plectrophanes lapponicus</i>	I	532
			— <i>nivalis</i>	I	536
			Plongeon	II	671
			Pluvier	II	104

<i>Podiceps californico</i>	II	692	<i>Scops penicillatus</i>	I	135
— <i>cornutus</i>	II	695	— <i>rufipennis</i>	I	136
— <i>cristatus</i>	II	683	Serin	I	592
— <i>griseigena</i>	II	688	<i>Serinus hortulanus</i>	I	593
— <i>major</i>	II	689	<i>Sitta albigrons</i>	I	667
— <i>minor</i>	II	698	— <i>amaranthis</i>	I	667
— <i>nigricollis</i>	I	692	— <i>caesia</i>	I	666
— <i>noronhallandi</i>	II	699	— <i>caurina</i>	I	666
— <i>pelzchii</i>	II	699	Sittelle	I	666
— <i>tricolor</i>	II	699	Sizérie	I	665
<i>Porzana maruotta</i>	II	287	<i>Somateria dresseri</i>	II	493
— <i>pitca</i>	II	291	— <i>medjessina</i>	II	493
— <i>pusilla</i>	II	291	— <i>spectabilis</i>	II	499
Pouillot	I	463	Souchet	II	427
Poule d'eau	II	297	Soulee	I	576
<i>Pratincola henrici</i>	I	317	<i>Spatula clypeata</i>	II	428
— <i>leucura</i>	I	318	Spatule	II	371
— <i>maura</i>	I	317	<i>Squatula helvetica</i>	II	125
— <i>madagascanensis</i>	I	317	Stercoraire	II	611
— <i>rubetra</i>	I	312	<i>Stercorarius caucasicus</i>	II	611
— <i>rubetraoides</i>	I	313	— <i>cephalatus</i>	II	619
— <i>rubicola</i>	I	316	— <i>longicaudus</i>	II	622
— <i>torquata</i>	II	317	— <i>pennarivus</i>	II	615
<i>Procellaria leucorhous</i>	II	642	<i>Sterna anglica</i>	II	545
— <i>pelagica</i>	II	638	— <i>antillarum</i>	II	548
Proyer	II	540	— <i>caspia</i>	II	541
Pudlin	II	641	— <i>dongalli</i>	II	558
<i>Puffinus anglorum</i>	II	645	— <i>flavirostris</i>	II	554
Pygargue	I	3	— <i>gracilis</i>	II	561
<i>Pyrrhula major</i>	I	627	— <i>parulisei</i>	II	551
— <i>rubicilla</i>	I	627	<i>Streptopus interpres</i>	II	433
<i>Querquedula carolinensis</i>	II	453	<i>Strix debilis</i>	I	119
— <i>circia</i>	II	448	— <i>flammea</i>	I	119
— <i>crecca</i>	II	453	— <i>fucata</i>	I	120
— <i>formosa</i>	II	456	— <i>javonica</i>	I	119
Râle	II	278-283	— <i>perata</i>	I	120
<i>Rallus aquaticus</i>	II	279	— <i>pectinocola</i>	I	119
— <i>indicus</i>	II	279	— <i>roseobergii</i>	I	119
Ramier	II	4	<i>Stranus macular</i>	I	251
<i>Recurvirostra arcoctta</i>	II	269	— <i>vulgaris</i>	I	259
<i>Regulus cristatus</i>	I	415	<i>Sula bassana</i>	II	524
— <i>ignicapillus</i>	I	419	<i>Surnia camadenis</i>	I	101
— <i>madrecensis</i>	I	419	— <i>ulula</i>	I	101
<i>Rissa tridactyla</i>	II	696	Surnie	I	109
Roitelet	I	411	<i>Sylvia atricapilla</i>	I	351
Rollier	I	720	— <i>cinerea</i>	I	360
Roselin	I	622	— <i>parula</i>	I	357
Rossignol	I	339	— <i>hortensis</i>	I	354
Rouge-gorge	I	334	<i>Syrnium olivaceum</i>	I	115
Rouge-queue	I	322	— <i>nivicola</i>	I	115
Rousserolle	I	331	Syrhapte	II	26, 721
<i>Ruticilla canaliculata</i>	I	329	<i>Syrhaptes parvulus</i>	II	27, 721
— <i>cyaneocula</i>	I	330	<i>Tachycineta thalassina</i>	II	423
— <i>solimani</i>	I	323	Tadorné	II	422
— <i>phoenicea</i>	I	323	Taru	I	617
— <i>titys</i>	I	325	<i>Tetrao tetrix</i>	II	43
Sanderling	II	149	— <i>mongolicus</i>	II	36
Sarcelle	II	448	Tetra	II	35
<i>Saricola caudata</i>	I	302	Tadassinisme	II	637
<i>Scolopax rusticicola</i>	II	294	<i>Trochiloides mexicanus</i>	I	669
<i>Scops bokkomaia</i>	I	135	Trochilome	I	659
— <i>hawaii</i>	I	135	Trocol	I	675
— <i>expensis</i>	I	135	<i>Totanus melanoleucus</i>	II	202
— <i>gambica</i>	I	135	— <i>caudatus</i>	II	197
— <i>japonicus</i>	I	135	— <i>glareolaris</i>	II	207
— <i>malayanus</i>	I	135	— <i>glottis</i>	II	188
			— <i>ochropus</i>	II	211

<i>Totanus stagnatilis</i>	II	193	<i>Turdus naumanni</i>	I	282	II	717
Tourne-pierre	II	133	— <i>obscurus</i>	I	297	II	718
Tourterelle	II	19	— <i>pilaris</i>			I	275
Traquet	I	312	— <i>sibiricus</i>			I	265
<i>Tringa canutus</i>	II	154	— <i>swainsoni</i>	I	294	II	718
— <i>cinclus</i>	II	166	— <i>torquatus</i>			I	263
— <i>maritima</i>	II	159	— <i>ustulatus</i>			I	294
— <i>minuta</i>	II	171	— <i>varius</i>	I	269	II	717
— <i>ruficollis</i>	II	171	— <i>viscivorus</i>			I	272
— <i>subarquata</i>	II	162	<i>Turtur vulgaris</i>			II	20
— <i>temmincki</i>	II	175	U <i>pupa epops</i>			I	736
Troglodyte	I	397	<i>Uria californica</i>			II	655
<i>Turdus aliciae</i>	I	294	— <i>grylle</i>			II	651
— <i>atrifularis</i>	I	279	— <i>mandtii</i>			II	651
— <i>dauma</i>	I	270	— <i>troile</i>			II	655
— <i>fuscatus</i>	I	281	V <i>anellus vulgaris</i>			II	129
— <i>iliacus</i>	I	287	Vanneau			II	128
— <i>lunulatus</i>	I	270	Verdier			I	580
— <i>malayanus</i>	I	270	Y <i>unx torquilla</i>			I	676
— <i>merula</i>	I	260					
— <i>musicus</i>	I	291					

FAUNE
DES
VERTÉBRÉS DE LA BELGIQUE

PAR

Alphonse DUBOIS

DOCTEUR EN SCIENCES,
CONSERVATEUR AU MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE DE BELGIQUE,
CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD,
MEMBRE DU COMITÉ ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL ET PERMANENT,
MEMBRE HONORAIRE, CORRESPONDANT OU EFFECTIF DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

SÉRIE DES OISEAUX

TOME II

(1887 - 1894)

BRUXELLES

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT, TH. FALK S^r
Rue des Paroissiens, 18-20-22

1891

TOUS DROITS RESERVES



AMNH LIBRARY



100103923

